

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS
L'ÉTABLISSEMENT
DE
LA MONARCHIE
FRANCOISE DANS LES GAULES,
DEDIÉE AU ROY,

Par le P. G. DANIEL, de la Compagnie de JESUS.

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur, & enrichie de plusieurs
Medailles authentiques.

TOME SECOND,

qui comprend les Regnes depuis l'an 814. jusqu'en 1180.

A PARIS. Rue Saint Jacques,

Chez { DENYS MARIETTE, Libraire,
JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur du Roy,
JEAN-BAPTISTE COIGNARD fils, Imprimeur du Roy.

M. DCC. XXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

LIST OF

DE

FRANCIS

DE

FRANCIS

DE

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

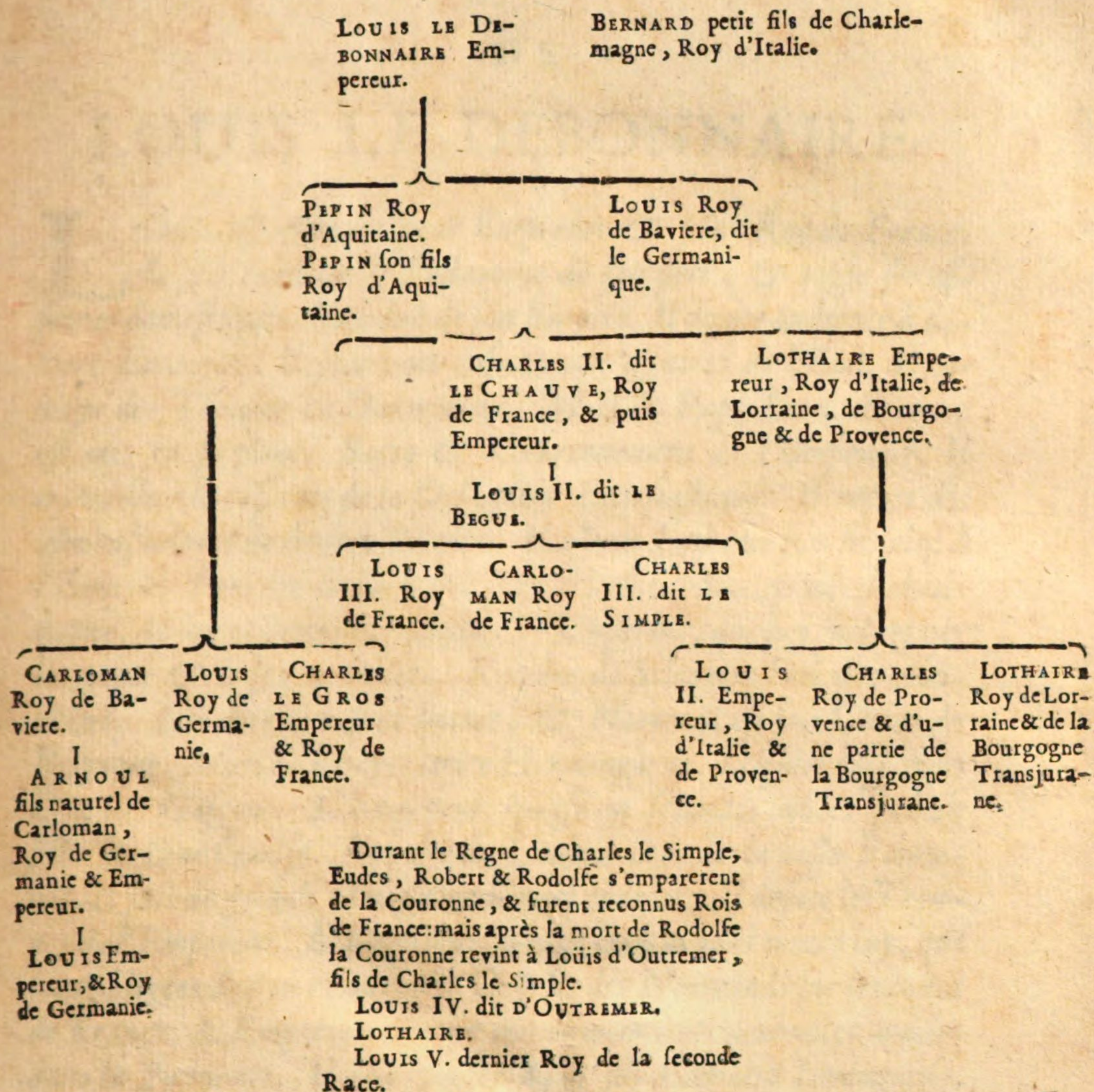
FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

FRANCIS

LISTE DES ROIS FRANCOIS DE LA SECONDE RACE, CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.



LISTE DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIEME RACE, dont les Regnes sont compris dans ce second Volume.

HUGUES CAPET.
ROBERT.
HENRI I.
PHILIPPE I.
LOUIS VI. dit LE GROS.
LOUIS VII. dit LE JEUNE.

LIST OF
DEBTS
CONTENTS

Name	Debt	Date
John Smith	100.00	1880
Jane Doe	50.00	1881
Robert Brown	75.00	1882
Mary White	25.00	1883
James Black	120.00	1884
Elizabeth Green	30.00	1885
Thomas Grey	60.00	1886
Sarah Hall	40.00	1887
William King	80.00	1888
Anna Lee	15.00	1889
George Miller	90.00	1890
Charlotte Wilson	20.00	1891
Richard Young	110.00	1892
Margaret Adams	35.00	1893
Henry Baker	70.00	1894
Isabella Clark	45.00	1895

S O M M A I R É

D U R E G N E

D E

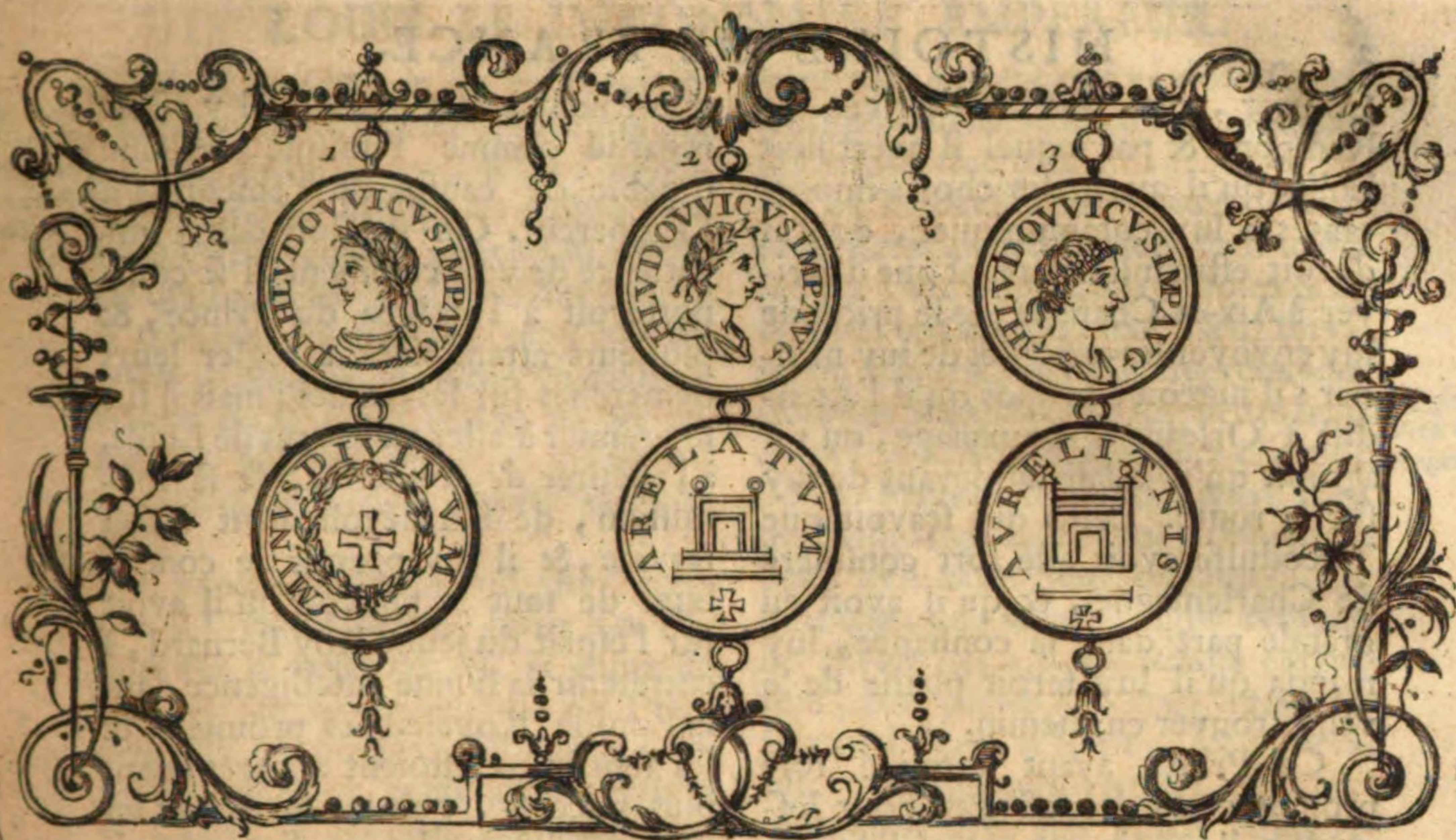
LOUIS LE DEBONNAIRE.

Louis est reconnu pour Empereur & pour Roy de France. Il fait executer le Testament de son pere, & regle ses affaires domestiques. Etendue de son Empire. Il donne audience à divers Envoyez. Il pourvoit ensuite aux affaires de l'Etat. Il envoie des Troupes en Dannemarc. Mort du Pape Leon. Etienne est mis en sa place. Sacre & Couronnement de l'Empereur. Il travaille à la reforme de la Discipline Ecclesiastique. Il reçoit des Ambassadeurs de divers Princes. Il associe Lothaire son fils aîné à l'Empire. Revolte de Bernard Roy d'Italie. Son Armée l'abandonne. Il vient demander pardon à l'Empereur, qui luy fait crever les yeux & à ses complices. Revolte de Sclaomir Duc des Abodrites. Les Bretons sont battus, & Nomenoi est fait Comte de Bretagne. Mort de l'Imperatrice Hermengarde. Défaite de Lupus Duc des Gascons. L'Empereur épouse en secondes noces Judith fille du Duc Guelfe. Revolte de Liuduit Duc de la basse Pannonie. Il fait de grands ravages en divers endroits. Il défait les Troupes de l'Empereur. L'Empereur envoie trois armées contre luy, qui sont obligées de s'en retourner. Courses des Normands sur les costes de France. L'Empereur envoie inutilement trois nouvelles armées dans la Pannonie. Il fait épouser à son fils Lothaire Irmingarde. Il condamne sa propre conduite, & en fait une confession publique. Diverses expéditions de ses Generaux. Il tient deux Dietes à Francfort. Mort de Liuduit. Lothaire est couronné à Rome en qualité d'Empereur. Mort du Pape Paschal. Eugene II. luy succede.

L'Imperatrice Judith accouche d'un fils qui fut nommé Charles. Les Bretons sont chastiez. La dispute touchant le culte des Images se renouvelle en France & à Rome. L'Empereur convoque à Paris une assemblée d'Evêques sur ce sujet. Il envoie deux Evêques à Rome pour traiter de cette Controverse avec le Pape. Leurs propositions sont rejetées. La dispute s'échauffe en France. Nouvelle revolte des Bretons. Soulèvement en Catalogne. L'Empereur fait marcher des Troupes vers les Pyrenées. Guerre entre les Princes Normands. Les Sarazins d'Afrique se rendent maîtres de la Sicile. Troubles dans la famille de l'Empereur. Plaintes contre le Gouvernement. L'Empereur envoie des Commissaires pour s'informer des desordres de l'Etat. Il tient une Assemblée generale à Aix-la-Chapelle. Il prend en bonne part les avis de Vala Abbé de Corbie. Il assemble quatre Conciles pour travailler à la reforme de l'Etat. Il donne une partie de son Empire à Charles fils de l'Imperatrice Judith. L'Abbé de Corbie se declare pour le parti des Mécontents. Nouvelle revolte des Bretons. Pepin prend les armes contre l'Empereur son pere. L'Imperatrice est enlevée par les Troupes de Pepin, & renfermée dans un Monastere. Lothaire joint Pepin avec des Troupes. L'Empereur abandonné des siennes se livre aux Rebelles. Loüis & Pepin ses fils se reconcilient avec luy. Il fait tenir une Diete à Nimegue. Lothaire va trouver son pere, & luy demande pardon. Les Chefs de la Rebellion sont releguez, & la paix est rétablie. L'Imperatrice retourne à la Cour. Lothaire est déclaré déchu de la qualité d'Empereur. L'Empereur accorde une amnistie generale. Nouveaux troubles à la Cour. L'Empereur convoque une Diete à Thionville. Pepin s'enfuit en Aquitaine. Lothaire & le Roy de Baviere s'engagent dans son parti. L'Empereur marche à la teste d'une nombreuse Armée : les seditieux se soumettent. Il pardonne une seconde fois au Roy de Baviere. Il pardonne aussi au Roy d'Aquitaine. Ses trois fils font une nouvelle Ligue contre luy. Il déshérite Pepin, & donne le Royaume d'A.

quitaine au Prince Charles. Lothaire & le Roy de Baviere prennent la défense de Pepin. Le Pape est gagné par Lothaire, & vient en France. L'Empereur écrit une Lettre Circulaire aux Evêques. Les Troupes de l'Empereur & celles des trois Princes s'assemblent. Les Evêques du parti de l'Empereur écrivent fortement au Pape. Réponse du Pape à leur Lettre. Entrevûë de l'Empereur avec le Pape. L'Armée de l'Empereur l'abandonne, & se rend à Lothaire. L'Empereur se rend aussi aux Princes ses fils. Il est déposé, & Lothaire est mis à sa place. On augmente les Domaines de Pepin & de Loüis. Lothaire fait mettre son pere en prison dans le Monastere de saint Medard. Il tient une Diete à Compiègne qui confirme son élection. L'Empereur est accusé devant une Assemblée d'Evêques. Chefs d'accusation. Il est condamné & mis en penitence. Les Evêques luy font une grande exhortation sur les crimes dont on l'accusoit. Il est obligé de se reconnoistre coupable, & demande qu'on luy accorde la grace de la penitence publique. On luy fait quitter l'épée & prendre l'habit de penitent. Agobard fait un Manifeste contre ce Prince. Les Peuples sont indignez de ces mauvais traitemens. Assemblées secretes pour le rétablissement de l'Empereur. Loüis de Baviere demande qu'on luy donne plus de liberté. Toute la Germanie prend les armes pour l'Empereur. Le Roy de Baviere marche avec son armée contre Lothaire. Pepin arrive avec des Troupes sur le bord de la Seine. Lothaire se retire en Bourgogne, & abandonne l'Empereur, qui est remis sur le Thrône. L'Empereur se reconcilie avec Pepin & Loüis. Il donne une amnistie generale. L'Imperatrice est mise en liberté, & ramenée à Aix-la-Chapelle. L'Empereur fait marcher une armée en Bretagne, qui est mise en déroute. Lothaire se rend maistre de quelques Places. Il se joint aux Comtes Lambert & Matfride. L'Empereur luy ordonne de se rendre auprès de luy. Lothaire obéit & obtient son pardon. La paix est publiée entre les deux Armées. L'Empereur convoque une Assemblée à Thionville, où

4 SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS LE DEBONNAIRE.
tout ce qui s'estoit fait à Compiègne, est déclaré nul. L'Impératrice tâche de mettre Lothaire dans son parti. Elle fait donner au Prince Charles le Royaume de Neustrie. Mort de Pepin. L'Empereur fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles. Le Roy de Baviere prend les armes : il est contraint de demander pardon à son pere. Nouvelle revolte du Roy de Baviere. L'Empereur declare Lothaire son Successeur à l'Empire. Mort de l'Empereur & son caractère.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

LOUIS LE DEBONNAIRE EMPEREUR.

Feinard in
Annal. ad an.
814.
Vita Ludo-
vici Pii.



LORSQUE Charle-
magne mourut,
Louis estoit en
Aquitaine, & te-
noit actuellement
l'Assemblée ge-
nerale de son Etat
à Doüé sur les
confins du Poitou & de l'Anjou. Les
principaux Seigneurs qui se trouve-
rent alors à Aix-la-Chapelle, dépes-
cherent, dès que ce Prince eut expiré,

un d'entre eux nommé Rampon, pour
porter cette nouvelle à Louis, & pour
l'asseurer de leur fidelité & de leur
attachement à son service. Ce Sei-
gneur fit grande diligence, & arriva
à Orleans, d'où il partit sans s'ouvrir
à Theodulfe Evêque de cette Ville
sur le sujet de son voyage. Ce Prelat
homme habile & Courtisan, avoit
sçu la maladie de Charlemagne ; il
devina ce qu'on affectoit de luy ca-
cher, & envoya secretement un

1. Médaille. Dominus noster LUDOVICUS Imperator Augustus. Revers. MUNUS DIVINUM.
2. Médaille. LUDOVICUS Imperator Augustus. Revers. ARELATUM. c'est-à-dire, frappée à Arles.
3. Médaille comme la précédente. Revers. AURELIANIS, frappée à Orleans.

Tome II.

A

Courier, qui prévint l'arrivée de Rampon, & par lequel il avertissoit Loüis qu'il avoit des choses importantes à luy communiquer, dont il devoit estre instruit avant que d'arriver à Aix-la-Chapelle, & le prioit de luy envoyer ses ordres, & de luy mander s'il jugeoit à propos qu'il l'attendist à Orleans à son passage, ou s'il agréoit qu'il allast au devant de luy sur la route. Loüis qui sçavoit que Theodulfe avoit esté fort considéré de Charlemagne, & qu'il avoit eu grande part dans sa confiance, luy manda qu'il luy feroit plaisir de le venir trouver en chemin.

Ibid. Ce Prince ayant terminé fort promptement les affaires pour lesquelles il avoit convoqué l'Assemblée, la congedia, & partit cinq jours après l'arrivée de Rampon. Il rencontra l'Evêque d'Orleans, avec qui il eut quelques conférences secretes, qui roulerent sur la disposition présente de la Cour, & principalement sur la défiance qu'il devoit avoir de Valon ou Vala, proche parent de Bernard Roy d'Italie. L'Evêque luy fit faire reflexion que ce Seigneur avoit toujours eu un grand credit sur l'esprit de Charlemagne; que c'estoit luy qui l'avoit engagé à donner cette belle partie de l'Empire François à Bernard; qu'estant & parent & Ministre de ce jeune Prince, & mis par Charlemagne auprès de luy, quand il l'envoya prendre possession de cet Etat, il ne pouvoit manquer d'estre entièrement dévoué à ses interets, & que si le Roy d'Italie osoit avoir quelques prétentions au-delà de ce qui luy avoit esté donné du vivant de Charlemagne, ce ne seroit que par le conseil de Vala qu'il entreprendroit de les soutenir, & que par son adresse qu'il pourroit y réussir.

Loüis est reconnu de non-

C'estoient en effet les soupçons qu'on avoit de ce Seigneur assez com-

munément à la Cour, & il y estoit regardé comme l'unique personne capable de causer de l'embarras à l'Empereur. On y estoit dans l'impatience de voir comment il se comporteroit à l'arrivée du Prince, & plusieurs attendoient à regler leurs démarches sur les siennes; mais il fut le premier à aller au devant de Loüis, à l'asseurer de sa fidélité, de sa soumission, de son dévouement à son service, & il luy promit de contribuer de tout le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du jeune Roy Bernard, à entretenir la bonne intelligence dans la Famille Royale. Ses promesses & ses sentimens estoient apparemment plus sinceres, que les caresses & les démonstrations de confiance avec lesquelles Loüis le reçut; au moins cette confiance dura-t-elle peu. Presque tous les autres Seigneurs imiterent à l'envi l'exemple de Vala, & Loüis fut reconnu tout de nouveau à Aix-la-Chapelle, & par un consentement unanime, pour Empereur & pour Roy de toute la Nation François.

Ce Prince avoit déjà fait paroistre dans toute sa conduite beaucoup de bonnes qualitez, qui le rendoient digne du rang où sa naissance l'élevoit; beaucoup de valeur, de la prudence, de la moderation, de la bonté, de la pieté. Il avoit avec cela un visage & un extérieur agreable, sa taille, quoique mediocre, estoit proportionnée, & il estoit d'une force de corps extraordinaire, & d'une adresse merveilleuse au maniement des armes.

La premiere chose qu'il fit, fut de se faire apporter le Testament de l'Empereur son pere. Il fit executer toutes les dispositions qui y estoient faites en faveur des Eglises, des pauvres, des Officiers de la Maison du Prince, des Princesses, & des fils que

*veau pour
Empereur, &
pour Roy de
France.
Ibid.*

*Theganus.
Cap. 19.*

*Il fait ex-
cuter le Testa-
ment de son
pere, & regle
ses affaires
domestiques.
Vita Ludo-
vici Pii.*

le feu Roy avoit eu de ses dernieres femmes qui n'estoient pas Reines, & cela fut accompli avec toute l'exactitude possible. Il suppléa mesme avec liberalité à certains articles en faveur de quelques-unes de ses sœurs, dont il trouvoit les partages trop foibles. Mais il leur fit entendre en mesme-temps qu'il estoit resolu de ne pas souffrir le scandale que quelques-unes d'elles avoient donné jusqu'alors.

Il avoit esté averti, soit par l'Evêque d'Orleans, soit par celui qui luy apporta la nouvelle de la mort de l'Empereur son pere, que ces Princesses le connoissant d'humeur à les gêner, auroient peine à demeurer à sa Cour, & qu'elles prenoient des mesures pour se faire enlever au plus-tost par leurs Amans, à l'exemple de leur grande tante Chiltrude sœur de Pepin, de laquelle j'ay parlé en faisant l'Histoire de ce temps-là, qui ne s'accommodant ni du celibat, ni de la qualité d'Abbesse, où elle prévoyoit qu'on la destinoit, s'échappa aussi-tost après la mort de son pere, gagna le Rhin, où des gens d'Odilon Duc de Baviere l'attendoient, & d'où elle fut menée à ce Prince, qui en estoit amoureux, & qui l'épousa.

L'Empereur pour prévenir l'exécution de ces scandaleux projets, avoit ordonné à Vala, au Comte Garnier, au Comte Lambert, & à quelques autres, d'arriver devant luy à Aix-la-Chapelle, & d'y arrester ceux qui trempoient dans ce complot. Quelques-uns d'eux qui avoient esté avertis de cet ordre, & qui connoissoient la bonté de l'Empereur, estoient déjà en chemin pour venir se jeter à ses pieds, & demander leur grace, qu'il leur accorda en effet : d'autres furent arrestez ; mais un des plus considerables nommé Hedoin, qui sçavoit que l'Empereur ne l'ai-

moit pas, s'estant mis en défense, tua Garnier, blessa le Comte Lambert, & fut luy-mesme tué.

Ces Princesses du vivant de leur pere demeuroient toutes dans le Palais, & l'avoient rempli de filles & de femmes qu'elles avoient à leur service ou à leur Cour. L'Empereur leur ordonna à toutes, & à ses sœurs mesmes d'en sortir, & assigna à chacune de ces Princesses leur demeure dans des Monasteres, en leur donnant de bons avis pour leur conduite. De huit filles que Charlemagne avoit eu de divers lits, il en restoit encore sept, sans parler des cinq sœurs de Bernard Roy d'Italie, ses petites-filles, encore toutes jeunes, qu'il élevait aussi dans son Palais à Aix-la-Chapelle.

Il y avoit outre cela trois garçons que Charlemagne avoit eu de ses deux dernieres femmes. Ils eurent, comme les filles, part au Testament, mais sans nul droit & nulle prétention à la Couronne. Ils s'appelloient Drogon, Hugue & Thieri. Ils estoient encore en bas âge ; Louis les retint dans son Palais, les fit élever selon leur qualité, & les faisoit toujours manger à sa table. Ces soins & ces reglemens domestiques occuperent les premiers jours de son nouveau Regne, & ne l'empescherent pas de commencer aussi à s'instruire à fond de tout ce qui concernoit ce grand & vaste Etat dont il estoit devenu le Maistre.

Charlemagne l'avoit reçu déjà très-étendu de Pepin son pere. Il comprenoit dès-lors tout le païs d'entre le Rhin, la Loire & l'Océan, le païs d'entre le Rhône & les Alpes, l'Aquitaine & jusqu'aux Pyrénées ; & dans la Germanie, ce qui est entre le Rhin & le Danube, & de plus tout cet espace qui est entre le Rhin, le Danube, la riviere de Sala

Eginard. in
Vita Caroli
Magni.

Nitardus,
L. 1.

Etendue de
son Empire.
Eginard. in
Vita Caroli
Magni.

& la Saxe ; car la Saxe estoit dès-lors tributaire de la France ; mais à cela près, elle en estoit encore indépendante du vivant de Pepin.

Charlemagne avoit ajouté à son Empire, premierement, au-delà des Pyrenées toute cette largeur de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, qui comprend aujourd'hui la Navarre, l'Arragon & la Catalogne. Secondement, toute l'Italie depuis la Ville d'Aost jusqu'au Duché de Benevent. Car quoique Pepin eust fait des conquestes en Italie, les Grecs & les Lombards les luy disputerent toujours : mais Charlemagne conquist le Royaume des Lombards, & obligea les Grecs de convenir des limites, & à luy ceder dans les formes, & par un Traité, presque tout le continent d'Italie avec plusieurs Isles. Troisièmement, au-delà du Rhin il avoit augmenté son Empire de toute la Saxe, qui faisoit une grande partie de la Germanie, & beaucoup plus étendue que ce qu'on appelloit la France Germanique. En quatrième lieu, la haute & la basse Pannonie, la Dacie sur le bord Septentrional du Danube, l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, hormis les Villes maritimes, qu'il avoit cedées aux Grecs. Enfin il s'estoit rendu tributaires presque toutes les Nations qui habitoient les païs situez entre le Rhin, le Danube, l'Océan & la Vistule, c'est-à-dire, jusqu'au païs que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Pologne.

Eginard, in
Annal.

C'estoit ce grand Empire dont Louïs entroit en possession par la mort de son pere, excepté l'Italie, qui appartenoit à Bernard, fils de son frere le feu Roy Pepin : & c'estoit aussi à tenir dans la soumission un si vaste païs, à l'exemple de son Prédecesseur, qu'il luy falloit employer toute son application.

Il donne au-

Il commença par donner audience

à divers Envoyez, dont les principaux estoient ceux de l'Empereur Leon l'Armenien, avec qui il renouvela les anciens Traitez, & à qui aussitost après il envoya luy-mesme des Ambassadeurs. Ils avoient interest l'un & l'autre à se ménager mutuellement, Louïs afin de se confirmer dans la possession du titre d'Empereur d'Occident, que les Empereurs Grecs avoient eu beaucoup de peine à accorder à Charlemagne, & Leon qui avoit enlevé l'Empire à Michel Rangabé, souhaitant fort d'estre reconnu pour Empereur legitime d'Orient par celui d'Occident.

Ensuite Louïs convoqua une Assemblée generale des Seigneurs à Aix-la-Chapelle, pour s'instruire de l'état des Provinces, & fit partir après l'Assemblée pour divers endroits du Royaume plusieurs personnes de sa Cour, avec la qualité d'Envoyez du Prince*, pour rendre la justice, réformer les desordres qui pouvoient s'estre introduits, & prévenir ceux que le changement de Gouvernement pouvoit causer. Il confirma tous les Privileges des Eglises & toutes les Donations que ses Prédecesseurs leur avoient faites, & les signa de sa main. Beaucoup de Familles Espagnoles qui s'estoient retirées en Languedoc du vivant de Charlemagne, pour éviter la tyrannie des Sarazins, y avoient esté opprimées & réduites à l'esclavage; Louïs fit en leur faveur un rescrit, par lequel il les délivroit de servitude, & les établissoit dans les mesmes droits & dans les mesmes Privileges que les anciens Habitans du Royaume. Il fit venir d'Italie son neveu le Roy Bernard, qui luy fit hommage de son Royaume & serment de fidélité. Il confirma le Traité fait par Charlemagne avec le Duc de Benevent, pour l'hommage que ce Duc devoit rendre, & pour le tribut qu'il

dience à divers
Envoyez.

Il pourroit
ensuite aux
affaires de
l'Etat.

* Missi Dominici.

Thezan.
Cap. 10.

Ex Archivis
Ecclesiæ Nar-
bonensis apud
Pithoeum.

Thezanus.
Cap. 10.
Vita Ludovici Pii.

LOUIS LE DEBONNAIRE EMPEREUR. 5

devoit payer , & qui fut réduit à sept mille sous d'or , au lieu de vingt-cinq mille qu'il payoit auparavant.

Louïs avoit alors trente-six ans , & avoit eu trois fils du vivant de Charlemagne , sçavoir , Lothaire , Pepin & Louïs qui estoit encore tout jeune. Il envoya Lothaire en Baviere , & Pepin en Aquitaine , avec des Ministres de confiance , pour gouverner ces deux Etats.

Sur ces entrefaites arriva à la Cour Heriolte, un des prétendants au Royaume de Dannemarc , qui ayant esté défait dans une bataille par les fils du feu Roy Godefroy , venoit demander du secours à l'Empereur pour rétablir son parti.

*Il envoya
des Troupes
en Danne-
marc.*

On avoit trop d'intérêt en France à entretenir les guerres civiles des Normands lesquelles continuoient depuis quelques années , pour ne pas soutenir la faction la plus foible , & qui estoit prest de succomber. L'Empereur reçut Heriolte avec beaucoup de bonté , luy conseilla d'aller en Saxe , & d'attendre là le temps propre à rentrer dans le Dannemarc , l'assurant du secours qu'il luy demandoit. En effet , il envoya au plustost ordre aux Saxons & aux Abodrites de se tenir prests à marcher pour cette expedition au premier commandement.

Vita Ludovici Pii.

Afin d'engager les Saxons à faire leur devoir en cette occasion , il leur accorda aussi-bien qu'aux Frisons, une grace qu'ils luy avoient fait demander avec beaucoup d'instance à son avènement à l'Empire ; ce fut de les remettre en possession du droit d'hériter de leurs parens , duquel Charlemagne les avoit privez en punition de leurs frequentes revoltes. Cette concession fut approuvée de plusieurs , & blasmée de beaucoup d'autres : les uns loüoient en cela la bonté de l'Empereur , les autres l'accusoient d'im-

prudence , de s'oster un moyen si seur de tenir dans le devoir ces Nations inquietes , & l'unique qui avoit réüssi à Charlemagne pour cet effet. Le succès justifia le Prince ; car dans la suite ces Peuples gagez par cette condescendance , luy furent toujours très-attachez & très-fideles.

Tout estoit tranquille dans l'Etat , excepté du costé d'Espagne où l'on estoit toujours en guerre avec les Sarrasins. Leur Roy Abulas envoya des Ambassadeurs à l'Empereur pour traiter de la paix : elle se fit , mais elle dura peu.

Cependant les Troupes des Saxons & des Abodrites s'estoient assemblées pendant l'hiver. Heriolte n'attendoit que l'occasion de passer l'Elbe à la faveur des glaces. Il tâcha de le faire à deux diverses reprises : mais le dégel estant survenu toutes les deux fois , il fallut remettre l'expédition à un autre temps , & on la fit au mois de May.

Aa 815.

Les Troupes Saxones & Abodrites conduites par le Duc Baudri , à qui l'Empereur en confia le commandement , passerent l'Elbe , & ensuite l'Eider. Elles entrèrent en Dannemarc par la partie Meridionale du Jutland , & après sept jours de marche , elles se camperent sur le bord de la mer , où elles demeurèrent trois jours.

Les Rois Normands s'estoient avancez vers eux avec une grande Armée & une Flote de deux cents voiles , & s'estoient postez dans une isle éloignée d'une lieue du continent , où ils pouvoient aisément passer avec leur Flote , resolu de ne point hazarder le combat , mais de couper l'ennemi , s'il s'engageoit plus avant dans l'Isthme du Dannemarc.

Le General François penetra leur dessein , & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les attirer à une bataille , se

contenta de piller & de brûler toute la frontiere : il en amena quarante & un ôtages, & vint avec Heriolte & une partie des troupes trouver l'Empereur à Paderborne, où il tenoit une Assemblée generale. Ce fut là que Loüis reçut les Ambassades & les hommages des Esclavons & des autres Nations tributaires de la France, dont les Envoyez venoient aussi pour voir ce qu'il y avoit à craindre ou à attendre du nouveau Gouvernement.

Eginard. in
Annal. ad
an. 815.

Vita Ludo-
vici Pii.

Mort du Pa-
pe Leon, Es-
tienne est mis
en sa place.

An 816.

L'Empereur avant que de partir d'Aix-la-Chapelle pour Paderborne, avoit reçu des nouvelles d'Italie, qui le chagrinoient. La faction des parens du feu Pape Adrien, qui avoient outragé si étrangement le Pape Leon au commencement de son Pontificat, avoit esté punie par Charlemagne, & ce châtiment avoit procuré au Pape un Pontificat heureux & paisible. Mais cette haine réprimée & non pas éteinte, éclata incontinent après la mort de ce Prince. Il se fit une conspiration entre les plus considerables de Rome contre la vie du Pape, qui en ayant esté averti, les fit arrester, & le crime ayant esté averé, il les fit tous mourir.

Cette conduite severe du Pape déplut à l'Empereur, qui étant retourné à Francfort après l'Assemblée de Paderborne, où son neveu le Roy d'Italie l'avoit suivi, fit partir ce Prince pour Rome, afin de s'instruire sur les lieux de toute cette affaire. Le Roy d'Italie après avoir fait faire toutes les informations, les envoya en France; l'Empereur les ayant lûs, & ayant entendu les Envoyez de Leon, qui vinrent le trouver de sa part, parut satisfait de la conduite du Pape, & la chose en demeura là. Quelques mois après le Pape étant tombé dans la maladie dont il mou-

rut, il se fit de nouvelles seditions à Rome, où le Roy d'Italie envoya Vinigise Duc de Spolete, qui en empêcha les suites. Estienne, Diacre de l'Eglise Romaine, après la mort de Leon, fut mis en sa place*.

La premiere chose qu'il fit après son exaltation, fut de faire prester le serment de fidelité aux Romains au nom de l'Empereur, & de luy envoyer des Ambassadeurs, pour luy rendre compte de son élection. Il le pria de trouver bon qu'il fît un voyage en France, pour conferer avec luy sur les affaires de Rome, & qu'il eust la satisfaction de le sacrer luy-mesme. L'Empereur luy répondit qu'il le verroit avec plaisir.

Si-tost qu'il sçut que le Pape avoit passé les Alpes, il envoya des Seigneurs de sa Cour pour le recevoir, & luy-mesme s'avança au devant de luy jusqu'à Reims, où il luy fit toutes sortes d'honneurs : car étant sorti hors de la Ville, il descendit de cheval dès qu'il l'aperçut, le Pape ayant aussi mis pied à terre, l'Empereur s'avança & se prosterna trois fois devant luy ; ensuite ils s'embrasserent & se baisèrent avec de tendres témoignages d'amitié. Le Dimanche suivant le Pape sacra l'Empereur, & le couronna avec l'Imperatrice Hermengarde. Ils eurent de frequentes conferences touchant les affaires de l'Eglise & le Gouvernement de Rome, & quelques jours après, le Pape reprit le chemin d'Italie, accompagné de quelques Seigneurs de la Cour, qui suivant l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, le firent recevoir par tout avec de grands honneurs, & défrayer dans tout le voyage.

Excepté quelques mouvemens des Gascons & des Esclavons-Sorabes,

Il travaille
à la réforme
de la discipline.

* Estienne estoit le cinquième Pape de ce nom ; mais on le compte communément le IV. parce qu'un de ses Prédecesseurs de ce nom ne vécut que peu de jours, & je suivrai désormais cet usage.

ne Ecclesiasti-
que.

qui furent bien-tost appaifez par les chastimens qu'on en fit, la paix & la tranquillité continuoient dans l'Empire François, & l'Empereur prit ce temps-là pour travailler à la réforme de la discipline Ecclesiastique dans toute la France, comme il avoit fait en Aquitaine. Soit que ce fust la pitié des Princes qui leur infpirast ce deffein, soit que l'Etat Ecclesiastique, qui devenoit de jour en jour plus nombreux, commençast à estre regardé comme une des plus confiderables parties de l'Etat, soit que le defordre s'y mist aisément, & que l'autorité Royale fust neceffaire pour le remettre dans l'ordre, il est certain que depuis le Regne de Pepin, c'estoit un des points auquel les Rois donnoient le plus d'application, & que dans les Assemblées des Seigneurs & des Evêques, on en traitoit presque tousjours.

En celle-ci l'Empereur fit lire un Livre composé par Amalaire Diacre de l'Eglise de Mets, suivant les ordres qu'il en avoit eu de ce Prince. Ce n'estoit pour la pluspart que des passages des Peres, touchant la dignité & les devoirs des Evêques & des Prestres, avec les Regles des Chanoines, lesquelles supposent que ceux-ci vivoient en Communauté comme les Religieux d'aujourd'huy. On y lut aussi les Regles des Religieuses, & il paroist par là que ces Regles estoient les mesmes dans tous les Monasteres. Il en estoit de mesme des Regles des Religieux, tous les Monasteres d'hommes ayant esté soumis à la Regle de S. Benoist. On y fit encore plusieurs Statuts touchant la conservation des biens des Eglises, & sur diverses autres matieres Ecclesiastiques. L'Empereur y fit aussi recommander la modestie aux Evêques & aux autres Ecclesiastiques, il leur y fit interdire l'usage des étof-

fes précieuses, & sur tout des ceintures d'or, des couteaux enrichis de pierreries qu'ils portoient à ces ceintures, & la mode profane de porter des éperons, qui estoit alors celle des gens de la Cour. Il fit publier ces Statuts par tout, & assëura l'Assemblée qu'au mois de Septembre il enverroient dans toutes les Provinces des Officiers de sa part, pour voir si on les executoit, & luy rendre compte si les Chanoines, les Religieux, les Religieuses, les Evêques & les autres Ecclesiastiques se conformoient exactement à ces Regles.

Tandis qu'il tenoit cette Assemblée à Aix-la-Chapelle, il arriva des Ambassadeurs de divers Princes, qui venoient tous luy demander son amitié. Ceux d'Abulas Roy des Sarazins, furent retenus long-temps sans réponse, & dans l'incertitude de celle qu'on leur feroit, à cause de quelques infractions du dernier Traité de paix, qui leur faisoient apprehender qu'on ne leur declarast la guerre; mais enfin on reçut leurs excuses, & ils furent congediez, avec menace que s'ils n'observoient plus exactement les Traitez, on les y contraindrait par les armes.

Il en vint encore de la part de l'Empereur d'Orient, pour confirmer les anciens Traitez, & pour faire regler quelques differens touchant les limites du costé de la Dalmatie. Mais comme ce second article ne pouvoit se traiter que sur les lieux, l'Empereur députa un Commissaire pour cette affaire, qu'il fit partir avec un des Ambassadeurs Grecs. Ils se transporterent en Dalmatie, & après quelques conferences avec le Gouverneur François de ce pais-là & les Envoyez des Esclavons-Vinides, qui avoient aussi part à ce differend, à cause du voisinage, tout fut terminé à l'amiable.

Il reçoit des
Ambassa-
deurs de di-
vers Princes.
Eginard. ad
an. 816.

Tom. II.
Concil.
Eall,

Vita Ludo-
vici Pii.

An. 817.

Les Ambassadeurs des Rois Normands ne réussirent pas si bien dans leur negociation. Ils les avoient envoyez pour engager l'Empereur à abandonner la protection d'Heriolte leur parent & leur competeur : on écouta leurs propositions, mais on y trouva peu de feureté & de sincerité, ainsi on les renvoya sans réponse : on resolut de continuer à soutenir le parti d'Heriolte, & d'entretenir parmi eux tant qu'on pourroit, cette guerre civile, qui affoiblissoit un dangereux ennemi, & délivroit les costes de France de ses insultes.

*Il associe
Lothaire son
fils aîné à
l'Empire.*

L'Empereur cependant meditoit un important dessein sur l'exemple de Charlemagne son pere ; c'étoit d'associer un de ses enfans à l'Empire, & de donner aux deux autres chacun un Royaume. Les circonstances n'estoient pas les mêmes. Charlemagne avoit une autorité beaucoup plus établie que Loüis, & de quoi la conserver toute entiere sur ceux mêmes auxquels il communiquoit sa qualité de Souverain. Loüis estoit autant aimé que luy de ses Sujets & de ses enfans, mais il en estoit moins redouté. De plus Charlemagne n'associa son fils à l'Empire qu'après la mort des deux autres, & c'étoit la crainte de causer de la jalousie entre eux, qui lui avoit fait différer cette association. Au contraire, Loüis outre ses trois fils vivans, dont deux ressentiroient infailliblement la préférence de celui qui seroit associé, avoit encore son neveu Bernard Roy d'Italie, qui representoit Pepin son pere, fils aîné de Charlemagne, & qui en qualité de Maître de l'Italie, Siege naturel, pour ainsi dire, de l'Empire d'Occident, sembloit avoir un droit particulier de prétendre à ce Titre. Cette diversité de circonstances mettoit beaucoup de difference entre la

conduite de Charlemagne & celle de Loüis : aussi les suites en furent-elles très-differentes.

Loüis, sans avoir égard à ces raisons, communiqua son dessein à l'Assemblée generale qu'il tint à Aix-la-Chapelle en l'année 817. & sans dire dans la premiere Seance sur lequel de ses trois fils il feroit tomber son choix, il ordonna un jeûne de trois jours, pour obtenir les lumieres du Ciel dans une affaire si importante.

Après ces trois jours, il déclara que c'étoit Lothaire son fils aîné, qu'il associoit à l'Empire, qu'il créoit Roy d'Aquitaine Pepin son second fils, & Loüis son troisieme fils Roy de Baviere. Ce choix fut approuvé, & l'Acte en fut envoyé au Pape par l'Empereur. La ceremonie du Couronnement des trois Princes se fit avec beaucoup de solemnité, & les deux Rois partirent aussi-tôt pour aller se faire reconnoître chacun dans leur Royaume.

Cette nouvelle ne fut pas plustost portée au Roy d'Italie, qu'il en fit paroître son chagrin, & declama publiquement contre ce choix comme contre une injure qu'on lui faisoit, donnant à entendre que la succession à l'Empire le regardoit plus qu'aucun autre en qualité de Roy d'Italie. Ce fut pour lui un nouveau motif de se revolter, & le prétexte plausible qu'il prit de faire éclater la resolution où il estoit, de secouer le joug, de se soustraire à la dépendance qu'il avoit de la France, & de refuser l'hommage auquel on l'avoit soumis.

En effet, cette resolution de se revolter n'estoit pas si brusque qu'elle le parut. Bernard avoit déjà un parti en France, formé secretement par plusieurs Courtisans de la vieille Cour, qui avoient déchu sous le nouveau Regne, du credit qu'ils avoient

An. 817.

Epist. Agobardi ad Ludovicum.
Chronic.
Moissiac.

Eginard. in
Annal. an.
817.

Vita Ludovici Pi.
Charta Divisionis Imperii. Tom. I. Capit. Baluzii, pag. 573.

Chronic.
Moissiac.

avoient sous le précédent. Ceux qui avoient le plus de part dans les bonnes grâces de Charlemagne sur la fin de sa vie, estoient Engilbert Abbé de saint Riquier, Vala dont j'ai parlé un peu auparavant, proche parent de Bernard par la mere de ce Prince, Adelard Abbé de Corbie, Rainier Comte du Palais, Reginard grand Chambellan, & Theodulphe Evêque d'Orleans. Engilbert estoit mort peu de tems après son Maître, Adelard avoit esté disgracié, & obligé de quitter son Abbaye pour aller demeurer en l'Isle de Nermoutier en Poitou, Vala eut ordre dans le mesme temps de se retirer de la Cour, & se fit Moine de Corbie, soit par devotion, soit par l'esperance de revenir un jour par cette voye à la Cour : car alors la qualité de Moine, quand elle estoit jointe à beaucoup de merite, estoit un moyen presque seur pour y avoir entrée, & y acquerir de la consideration : l'Evêque d'Orleans de quelque adresse dont il eust usé, & quelques mesures qu'il eust prises pour s'emparer de l'esprit du nouvel Empereur dans les entretiens importants qu'il eut avec luy, lorsque ce Prince vint d'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, n'avoit pas réussi, & estoit peu considéré. Les autres que j'ay nommez ne l'estoient pas plus que luy.

Tous ces gens-là, excepté Vala & Adelard, qui ne se mêloient plus de rien, estoient d'intelligence avec le Roy d'Italie, & avoient attiré à leur faction beaucoup d'autres personnes de qualité, & même du Clergé, à qui la réforme que l'Empereur avoit faite l'année d'avant dans les Capitulaires de l'Assemblée d'Aix-la-Chapelle déplaisoit fort. On y avoit inseré un article qui regardoit nommément les Evêques de Lombardie, accusez d'exiger de l'argent pour les Ordinations, & on les y avoit

menacez de la déposition pour ce sujet. Anselme Archevêque de Milan avoit ressenti vivement cet affront, & cela n'avoit servi qu'à le faire entrer plus volontiers dans les intrigues du Roy d'Italie, Wlfode Evêque de Cremone y paroissoit aussi des plus zelez.

C'estoit en comptant sur l'adresse & sur le chagrin de tous ces mécontents, que Bernard leva le masque. Il anima toutes les Villes d'Italie, tant celles qui relevoient immédiatement de luy, que les autres, à se soulever contre l'Empereur, & vint avec des Troupes se saisir de tous les passages des Alpes.

Ratalde Evêque de Veronne, & Suppon Comte de Bresse, soit qu'ils eussent en apparence suivi le torrent, ou qu'ils eussent ouvertement refusé d'entrer dans les desseins de Bernard, furent ceux qui donnèrent les premiers avis à l'Empereur de cette conjuration. Ce Prince voulant éteindre l'incendie dans sa naissance, assembla une Armée composée des Troupes qu'il avoit en Germanie, & de celles qu'il leva en deçà du Rhin, & marcha promptement vers les Alpes. La nouvelle de son arrivée à Châlons sur Saône commença à faire trembler les ennemis, & partie par la terreur, partie par les promesses que l'Empereur fit faire secrètement aux Officiers des Troupes de Bernard, la desertion se mit de telle sorte dans l'Armée de ce Prince, qu'en peu de jours il se trouva presque seul.

Dans le desespoir où cette desertion le jeta, il crut ne pouvoir trouver de ressource plus seure, que la bonté de celui qu'il avoit offensé. Il passa les Alpes, accompagné des principaux de son Armée, & vint avec eux demander pardon à l'Empereur, en mettant ses armes à ses pieds.

Revolte de Bernard Roy d'Italie.

Son armée l'abandonne.

Il vient demander pardon à l'Empereur.

Vita Ludo-
vici Pii.

L'Empereur les reçut avec un air & un visage severe, & reprocha à Bernard sa perfidie & son ingratitude, le faisant ressouvenir que c'estoit à luy qu'il estoit redevable de son Royaume d'Italie, & qu'après la mort de Pepin, luy-mesme luy avoit ménagé ce partage, & déterminé l'Empereur son pere à le faire couronner. Il ajoûta qu'avant que de parler de grace pour un crime qui meritoit la plus cruelle mort, il vouloit en sçavoir tous les complices. Bernard ne se laissa pas presser sur cet article, & sur le champ les nomma tous, sçavoir, Theodulfe Evêque d'Orleans, & les autres mécontents dont j'ay parlé.

Après cet aveu, l'Empereur leur dit qu'il ne vouloit pas estre seul Juge de cette affaire, & qu'il en renvoyoit l'examen à l'Assemblée generale de la Nation, qui devoit bientôt se tenir à Aix-la-Chapelle. Il donna ordre cependant d'arrêter tous ceux qui venoient d'estre accusez, & les fit conduire avec Bernard à Aix-la-Chapelle. On leur y fit leur procès quelques mois après, & tous par le consentement unanime des Seigneurs, furent condamnez à la mort.

Qui luy fait
crever les
yeux & à ses
complices.

L'Empereur modera la rigueur de cette Sentence, quelques remontrances que lui fissent les Seigneurs. Il ordonna que la peine de mort fût commuée en un supplice qui estoit devenu assez ordinaire en France depuis plusieurs années, & dont l'usage estoit venu de l'Empire d'Orient, où il estoit fort commun. C'estoit de crever les yeux aux criminels. Il ordonna que Bernard & tous ses complices Laïques subissent ce supplice : pour les Evêques après les avoir fait déposer, selon les formes Canoniques par un Concile, il envoya les uns en exil, & relegua les autres en

divers Monasteres, pour y vivre en penitence. Bernard mourut trois jours après, ou de chagrin, ou du mal qu'on lui avoit fait en lui crevant les yeux : on dit qu'on voit encore à Milan, où il fut enterré, son Epitaphe en ces termes : *Bernard, fils de Pepin, de sainte memoire, Prince admirable par son honnesteté, & illustre par ses autres vertus, repose dans ce Tombeau ; il regna quatre ans & cinq mois, il mourut le dix-septieme d'Avril.* Ainsi fut dissipée cette revolte, & par là le Royaume d'Italie fut réuni à la Couronne de France.

Pour prévenir de semblables factions, l'Empereur fit couper les cheveux à ses trois jeunes freres Dregon, Thieri & Hugue, les mit chacun dans un Monastere, & leur fit prendre l'état de Clericature.

Presque au mesme temps que l'Empereur reçut la nouvelle de la revolte du Roy d'Italie, il apprit celle que Sclaomir Duc des Abodrites au-delà de l'Elbe, jusqu'alors toujours très-attachez & très-fideles à la France, venoit de former, pour en secoier le joug. Elle fut encore causée par un changement fait dans le Gouvernement du Pays par ordre de la Cour, depuis la mort de Charlemagne : tant il est vrai que les innovations sont toujours dangereuses au commencement des nouveaux Regnes.

Sclaomir avoit esté fait par Charlemagne Duc des Abodrites, après la mort de ce Duc Thrasicon, que le Roy des Normands avoit fait assassiner, pour se venger de l'attachement qu'il faisoit paroistre en toute occasion pour la France & pour Charlemagne. Thrasicon avoit laissé un fils nommé Ceudrague, qui fit ressouvenir l'Empereur des services de son pere, & de la maniere dont les Normands l'avoient immolé à leur haine contre la France : le suppliant par

Revolte de
Sclaomir Duc
des Abodri-
tes.

Eginard, in
Annal. ad an.
817.

ces confiderations de luy donner quelque part dans le Gouvernement de sa Nation.

L'Empereur luy accorda sa demande, & ordonna à Sclaomir de partager avec luy sa qualité de Duc & le Commandement qui y estoit attaché. Cet ordre irrita tellement ce Duc, qu'il jura que de sa vie il ne passeroit la riviere d'Elbe, pour aller au Palais d'Aix-la-Chapelle faire sa cour ou rendre ses hommages. Il apprit alors que l'Empereur avoit refusé la paix que les Rois Normands luy avoient demandée : il traita secrètement avec eux, & en vertu de ce Traité peu de temps après l'Armée des Normands vint fondre dans le Païs, leur Flote monta par l'embouchure de l'Elbe, jusqu'au Fort d'Essesfeld, basti par l'ordre de Charlemagne, & l'assiegea conjointement avec l'Armée de Terre.

Les Comtes chargez de la défense des frontieres & des bords de l'Elbe, sur l'avis des mouvemens des Normands & des Abodrites, se mirent en état de leur resister, & jetterent promptement des Troupes dans Essesfeld. Elles le défendirent si bien, que les ennemis furent obligez de lever le siege, & de se retirer après avoir fait seulement quelques ravages dans les environs.

Les Bretons ou sollicitéz par les Normands & par la faction du Roy d'Italie, ou d'eux-mesmes par leur inquietude naturelle, crurent ces conjonctures favorables pour tascher aussi de se mettre en liberté. Morman à la teste des Bretons avoit commencé sa revolte par prendre le nom de Roy, titre que les Comtes ou Princes des Bretons avoient toujours eu grande passion de porter. L'Empereur marcha en personne avec une nombreuse armée, & tint une Assemblée generale à Vannes, dont il s'em-

para, ou qui plus vrai-semblablement avoit déjà esté réünie à l'Empire François par Charlemagne, après une revolte que les Bretons firent de son temps. De là il entra dans le païs, & y prit ou força toutes les Places capables de resistance. Les Bretons battus par tout, déchargerent leur colere sur leur nouveau Roy, le tuèrent eux-mesmes, & obtinrent par là le pardon qu'ils demanderent à l'Empereur.

Un Seigneur du païs nommé Nomenoi ou Nomenon, n'avoit jamais voulu consentir à la revolte, & estoit toujours demeuré fidele avec un nombre considerable de Bretons, qui s'estoient attachez à luy. L'Empereur en reconnoissance de sa fidelité, le fit Comte, ou comme il est appelé dans l'Histoire, Juge de la Province de Bretagne, ou bien comme on l'appelle encore ailleurs * Prieur de la Nation Bretonne. C'estoit un homme d'un grand merite, également habile dans le métier de la guerre, & dans le maniement des affaires. Les Successeurs de Louïs ne s'en aperçurent que trop, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

L'Empereur après avoir pacifié les troubles de Bretagne, réglé toutes les affaires, & choisi autant d'otages qu'il voulut en prendre, revint par Angers, où il avoit laissé malade l'Imperatrice Hermengarde qui y mourut deux jours après son arrivée. De là il continua sa marche par Roüen, par Amiens jusqu'à Heristal, où il trouva des Ambassadeurs de diverses Nations qui attendoient son arrivée. Les Envoyez de Sigon nouveau Duc de Benevent, luy firent de magnifiques presens de la part de leur Maître, & le justifierent si bien de l'assassinat de Grimoald son prédecesseur dont il estoit soupçonné, que son

B ij

MS. Monasterii Rothomensis.

* In Concilio Turonensi.

Mort de l'Imperatrice Hermengarde.

Eginard. in Annal.

Eginard. in Annal. ad an. 817.

Les Bretons sont battus, & Nomenoi est fait Comte de Bretagne.

An. 818.

élection faite par les Beneventins fut confirmée , & son hommage reçu.

Les Ambassadeurs des Guduscien & des Timotien peuples voisins des Bulgares , & depuis long-temps leurs Alliez ou leurs Tributaires , furent admis à l'Audience de l'Empereur : ils le prièrent d'agréer qu'ils renoncassent à la protection des Bulgares pour se mettre sous la sienne , & de les unir au Gouvernement de Dalmatie. L'Empereur leur marqua que le choix qu'ils faisoient de sa protection , luy estoit très-agreable. Il reçut leur hommage & consentit à l'union qu'ils luy demandoient.

Enfin , il écouta & reçut mal ceux de Liuduit Duc de la basse Pannonie , qui luy vinrent faire des plaintes de la conduite de Cadolac Comte de Frioul un des Commandans de cette Marche. Ce Duc ne cherchoit que des prétextes de rompre avec la France , & de se revolter comme il le fit bien - tost après. L'Empereur , après avoir congédié tous ces divers Envoyez , alla passer l'hiver à Aix-la-Chapelle.

*Défaite de
Lupus Duc
des Gascons.*

Les Bretons n'estoient pas les seuls qui eussent pensé à se prévaloir pour leur liberté , des troubles de l'Italie & de delà l'Elbe. Les Gascons n'avoient pas manqué une si belle occasion , ayant à leur teste Lupus leur Duc. L'Empereur fit marcher contre eux Pepin son fils Roy d'Aquitaine & les Comtes d'Auvergne & de Toulouse avec les milices de ces deux territoires. Lupus eut la hardiesse de recevoir la bataille que ces Generaux luy presenterent. Il y fut défait & pris , & conduit à Aix-la-Chapelle , où l'Empereur luy fit grace de la vie , & se contenta de l'envoyer en exil. Il punit de la mesme peine Sclaomir ce Duc des Abodrites qui s'estoit ligué avec les Normands , & qui fut

Ibid.

An. 818.

aussi pris dans un combat par les Commandans de la Marche Saxone.

Ainsi Louïs victorieux de tous costez ou par luy-mesme ou par ses Generaux , s'occupa pendant l'hiver comme faisoit Charlemagne , à tenir des Assemblées pour maintenir l'ordre dans l'Empire , & les Reglemens de discipline qu'il avoit envoyez les années précédentes aux Eglises & aux Monasteres.

Comme il avoit perdu l'Imperatrice Hermengarde , on le pressoit de se remarier , d'autant plus qu'on voyoit en luy assez de pieté pour apprehender qu'il ne pensât de nouveau à quitter sa Couronne , afin de vivre plus chrétiennement dans la retraite. Les Seigneurs qui avoient des filles à marier , n'oublierent rien pour faire pencher les inclinations du Prince du costé de leur famille. Le Duc Guelfe emporta l'honneur de la préférence pour sa fille Judith. L'Empereur dans ce mariage eut autant d'égard à la noblesse de l'épouse qu'il choisissoit , qu'à sa beauté : elle estoit du costé de son pere de la plus noble maison du Royaume de Baviere , & du costé de sa mere du plus illustre sang de toute la Saxe ; mais avec tous ses avantages sa destinée fut d'estre en France dans la suite , ou la cause ou l'occasion de bien des malheurs.

*L'Empereur
épouse Judith,
fille du Duc
Guelfe.
Vita Ludovici
Pii.
Theganus
& alii.*

Jusqu'alors tous les soulèvemens qui s'estoient faits , soit au-delà des Alpes , soit du costé des Pyrenées , soit en deçà du Rhin , soit au-delà de l'Elbe , n'avoient servi qu'à affermir la puissance du Prince par une prompte défaite , & qu'à le rendre redoutable : mais il s'éleva cette mesme année un nouveau rebelle digne par sa bravoure , par son habileté dans la guerre , par son adresse , par ses intrigues d'estre regardé par les François comme un ennemi dangereux , qui

scut par sa resistance & en les attaquant avec succès, interrompre cette suite de victoires à laquelle ils estoient accoutumés, jusques-là qu'il fut plus souvent victorieux que vaincu.

Ce fut ce Liuduit dont les Envoyez estoient venus l'année précédente trouver l'Empereur à Aix-la-Chapelle. Il estoit Duc de la basse Pannonie, c'est-à-dire, des Pays où sont aujourd'hui les Villes de Bude, de Gran, d'Albe Royale: il descendoit de ces Huns ou Abares autrefois si puissans, & si redoutables à tous les peuples des environs du Danube: Charlemagne les avoit subjugués & tellement exterminés, qu'on ne les regardoit presque plus comme un peuple particulier. Depuis qu'ils se furent entièrement soumis, on leur donnoit pour les gouverner des Chefs de leur Nation avec la qualité de Duc, mais toujours tributaires de la France & obligés à l'hommage*.

*Revolte de
Liuduit Duc
de la basse
Pannonie.*

Liuduit avoit cette qualité dans la basse Pannonie, & crut qu'elle luy donneroit assez de pouvoir & assez d'autorité pour se revolter impunément contre l'Empereur. Il commença par se broüiller avec Cadolac Gouverneur de Frioul, qui partageoit, ce semble, avec le Gouverneur de Dalmatie, une espee de Commandement ou d'Intendance qu'ils avoient sur toutes les Nations de ces quartiers-là, le long de la Drave, de la Save, & du Danube. Ce fut sur les différens qu'il avoit avec luy qu'il envoya à Aix-la-Chapelle faire ses plaintes, qui n'ayant pas eu grand effet comme il s'y estoit bien attendu, luy servirent de prétexte pour se revolter & tâcher de se rendre indépendant de la France: il en-

gagea dans son parti les Esclavons d'entre la Save, la Drave & la Carinthie.

Si-tost que l'Empereur en eut esté *Theganus.* averti, il envoya ordre aux Troupes d'Italie de marcher de ce costé-là pour le soumettre. Le Gouverneur de Frioul les y conduisit. Liuduit se retrancha à l'entrée du Pays, & l'y attendit, & prit si bien ses mesures, qu'il l'empêcha de forcer aucun passage, & l'obligea à s'en retourner sans avoir rien fait que de legeres excursions, où les Troupes Imperiales reçurent quelques dommages.

Ce premier succès enfla le cœur de Liuduit. Il fit partir de nouveaux Envoyez pour la Cour de l'Empereur, à qui il proposa d'adoucir les conditions auxquelles sa Nation & les Esclavons avoient esté jusqu'alors soumis à la France, & pourvu qu'on voulust avoir cet égard pour les deux Nations, il promettoit à l'Empereur de faire en sorte qu'elles continuassent de luy estre fideles. L'Empereur rejetta ces propositions, & cependant luy en fit d'autres selon lesquelles il se relâchoit sur certains points, supposé qu'il mist les armes bas.

Liuduit ne s'en accommoda pas, & comme il prévint bien que ce refus luy alloit attirer sur les bras de grandes forces, il pensa à interesser dans son parti les Nations voisines, & envoya par tout en deçà, & au delà du Danube des gens, pour engager les peuples de ces quartiers-là à un soulèvement general.

Il leur fit représenter qu'ayant esté libres jusqu'au temps de Charlemagne, on les avoit injustement asservis; qu'il leur estoit honteux d'avoir esté tant d'années sans penser efficacement à recouvrer leur liberté;

* Thegan appelle ce Liuduit Duc des Esclavons, parce que les Esclavons avoient esté long-temps mêlés parmi les Abares: car certainement la basse Pannonie estoit le pays des Abares.

*Eginard in
Annal. ad
an. 819.
Vita Ludo-
vici Pii.*

qu'ils estoient depuis trop longtemps exposez au caprice & à la cruauté des Gouverneurs de Frioul & de la Dalmatie; que les plaintes qu'il avoit portées à la Cour contre le Gouverneur de Frioul n'avoient pas esté écoutées; qu'il venoit de demander à l'Empereur quelque adoucissement de l'esclavage où gemissoit sa Nation aneantie par les carnages qu'en avoient fait les François, sans pouvoir rien obtenir; qu'au reste ce Regne n'estoit pas si terrible que le précédent, & qu'il y avoit bien de la difference entre Louïs & Charlemagne; qu'avant que de rien proposer de ses desseins il avoit voulu tenter le peril luy-mesme, & que si luy seul à la teste des Abares & des Esclavons avoit cette année repoussé les François, que ne devoit-il point esperer quand il seroit secondé des Troupes de tant de braves Nations confederées pour l'interest de leur gloire & de leur liberté?

Ces remontrances ébranlerent plusieurs Nations; mais elles ne leur firent prendre aucune resolution: il n'y eut que les Timotiens, ceux-là mesme qui l'année d'auparavant avoient envoyé leurs Ambassadeurs à Aix-la-Chapelle pour se soumettre à l'Empire François en renonçant à l'alliance des Bulgares; il n'y eut, dis-je, que ceux-là qui se laisserent débaucher par Liuduit, & qui se joignirent à luy.

Cadolac Gouverneur de Frioul estant mort au retour de son expedition de Pannonie qui ne luy avoit pas réussi, l'Empereur mit à sa place le Duc Baudri, Capitaine d'experience qui commandoit quatre ans auparavant l'armée envoyée en Danemarck pour soutenir le parti d'Heriolte contre les Rois Normands. Ce General n'eut pas plustost pris possession de son Gouvernement, qu'il apprit que

Liuduit s'estoit avancé jusques dans la Carinthie qui en faisoit une partie, & y mettoit tout à feu & à sang. Baudri sur ces avis ramassa tout ce qu'il put de Troupes, & vint dans la Carinthie avec une armée peu nombreuse, pour arrester les ravages de l'ennemi. Il le joignit dans sa retraite sur le bord de la Drave, & donnant sur son arriere-garde, il luy tua beaucoup de monde: malgré cet échec Liuduit ne laissa pas de passer encore la Save pour continuer ses ravages.

D'un autre costé le Duc Borna Gouverneur de Dalmatie s'estoit mis en campagne avec une grande armée, pour tâcher de l'enfermer entre luy & celle de Frioul. Ce Duc avoit dans ses Troupes un grand corps de Gudusciens, c'estoit cette autre Nation dont les Envoyez estoient venus avec ceux des Timotiens pour se soumettre à l'Empire de France, & que Liuduit n'avoit pu d'abord engager à prendre les armes contre les François.

Le General François le rencontra sur la riviere de Culp qui se jette dans la Save. Liuduit ne balança pas à recevoir la bataille. Et il avoit raison de le faire ayant une secrete intelligence avec les Gudusciens, qui dès le commencement du combat lascherent le pied, le reste des Troupes fut bien-tost entraîné par un si méchant exemple. Dragomose beau-pere de Liuduit, qui desapprouvant la revolte de son gendre s'estoit retiré en Dalmatie, & combattoit dans l'armée Française, y fut tué, & le General pressé de tous costez ne pouvoit gueres éviter le mesme malheur. Mais sa bravoure & son experience suppléerent en cette occasion à tout le reste. Il fit un gros escadron de ses gardes, avec lequel il se retira en presence de toute l'armée ennemie, se battant toujours en retraite, sans

Il défait les troupes de l'Empereur.

Eginard, in Annal. ad an. 829.

Il fait de grands ravages en divers endroits.

que jamais Liuduit qui luy fit donner plusieurs assauts, eust jamais pu l'enfoncer ni le rompre. Liuduit ne manqua pas de profiter de cette défaite, & il mena sans tarder son armée victorieuse en Dalmatie où il mit tout au pillage. Borna n'estant pas en estat de luy résister en pleine campagne, fit promptement retirer tout ce qu'il put dans les Villes fortes, y jeta des garnisons capables de résister, & luy avec un petit camp volant de Troupes choisies se mit à costoyer l'armée ennemie, & à la harceler tombant nuit & jour sur Liuduit, & l'attaquant tantost en queue, tantost en flanc, tantost luy enlevant des quartiers, tantost luy coupant les vivres, & il le fatigua de telle sorte, qu'il l'obligea à sortir bien-tost de la Province après luy avoir tué plus de trois mille hommes, enlevé plus de trois cents chevaux, & une partie du butin qu'il avoit fait.

L'Empereur que la défaite de Borna avoit fort inquieté, reçut ces dernières nouvelles avec beaucoup de joye, aussi-bien que celles qui luy vinrent des Pyrenées où Pepin son fils Roy d'Aquitaine, domta tellement les Gascons qui s'estoient de nouveau revoltez, que jamais la Gascogne ne parut ni plus tranquille ni plus soumise.

Les succès ne furent pas moins heureux du costé du Nord. Heriolte que l'Empereur soustenoit toujours contre les quatre Rois Normands tous fils du Roy Godefroy, entra par mer en Dannemarc avec le secours des Abodrites. La conjoncture estoit avantageuse. La dissension s'estoit mise entre les freres, & Heriolte s'estant offert à soustenir un des partis contre l'autre, son offre fut acceptée: les deux Princes Chefs de la faction contraire furent obligez de quitter le Dannemarc. Et Heriolte s'accom-

moda avec les deux autres avec lesquels il partagea le Royaume.

La revolte de Liuduit & les moyens de le soumettre firent la principale matiere des délibérations de l'Assemblée generale que l'Empereur tint à Aix-la-Chapelle pendant le quartier d'hiver. Le Duc de Dalmatie s'y rendit par ordre de l'Empereur, afin que dans les Conseils de guerre il pust plus aisément communiquer les connoissances qu'il avoit prises sur les lieux, des forces de l'ennemi, des endroits par où l'on pourroit l'attaquer avec plus d'avantage, & des moyens de faire subsister les Troupes. Il fut resolu qu'on entreroit dans le païs avec trois armées par trois endroits differens, & on les fit marcher dès qu'il y eut du fourage à la campagne.

Deux de ces armées sortirent d'Italie, l'une par les Alpes Noriques, laissant à droite le Comté de Tirol & l'Evêché de Saltzbourg, & à gauche la Carinthie; l'autre marcha par la Carinthie, & la troisième assemblée au-delà du Rhin prit sa route par la Baviere & par la haute Pannonie, c'est-à-dire, par Vienne en descendant vers l'embouchure de la Drave. Il y avoit peu de François d'en deçà du Rhin, dans ces armées composées pour la plupart de Troupes Saxones, Allemandes, Bavaroiſes, & de la France Germanique. Liuduit averti de la tempeſte qui alloit fondre sur luy, fit avancer des troupes vers la Carinthie pour arreſter l'armée qui venoit par cette Province: il en posta d'autres, quoiqu'en assez petit nombre, aux détroits des montagnes entre Saltzbourg & la Carinthie par où devoit passer l'autre armée, & pour luy il se retranscha dans la basse Pannonie au centre de son païs, dans une place située sur le haut d'une montagne, où il avoit

*L'Empereur
envoie trois
armées contre
luy.
Eginard. in
Annal. ad
an. 820.*

Ibid.

retiré ce qu'il avoit de plus précieux, & mis des vivres en abondance, pour y attendre de pied ferme la troisième armée qui venoit le long du Danube, & se défendre contre toutes les trois en cas que les deux premières forçassent les passages.

Celle qui marcha entre Saltzbourg & la Carinthie, alla fort lentement, étant continuellement arrêtée aux passages des montagnes qu'il luy falloit forcer, & harcelée par une infinité de petits partis qui l'incommo- doient. Celle qui alloit le long du Danube mit aussi beaucoup de temps dans sa marche, à cause du long chemin qu'elle avoit pris, & des difficultés qu'elle trouva au passage de la Drave vers son embouchure. L'armée qui avoit pris au travers de la Carinthie trouva plus d'ennemis que les deux autres, & il luy fallut donner trois combats de suite où elle fut toujours victorieuse ; mais comme elle avoit moins de chemin à faire, elle arriva la première nonobstant ces obstacles, dans le pays de Liuduit.

*Qui sont
obligées de
s'en retour-
ner.*

Les Generaux François ne doutoient point que quand il les verroit joints tous ensemble au milieu de ses terres, il ne leur envoyast demander quartier ; mais il n'en fit rien, & ne daigna pas même entrer avec eux en negociation. Les Generaux déliberèrent s'ils l'iroient attaquer dans ses retranchemens : mais ils les trouverent si inaccessibles, qu'ils ne crurent pas devoir l'entreprendre. Ainsi ils se contenterent de ravager le pays, où ils mirent le feu par tout. Seulement au retour les Generaux des deux armées d'Italie sommerent les habitans de la Carniole de se rendre, aussi-bien que ceux d'une partie de la Carinthie, qui s'estoient declarez pour Liuduit, & ce fut pour eux une nécessité de le faire. Pour la troisième armée, elle s'en retourna en très-

mauvais estat, les méchantes eaux, tandis qu'elle campoit sur la Drave, y ayant causé la dysenterie qui fit mourir un grand nombre de soldats.

Après la retraite des armées Liuduit s'appliqua pendant tout le temps qu'on le laissa en repos, à fortifier ses places, & à se mettre en estat de soutenir les efforts qu'il s'attendoit bien qu'on feroit contre luy la campagne prochaine, & comme il n'avoit point dans le pays de gens assez entendus dans ces sortes de travaux, il avoit depuis quelque temps trouvé moyen d'en avoir d'ailleurs.

Il entretenoit pour cela correspondance avec Fortunat Evêque de Grade Ville du Golfe de Venise, & aujourd'huy du Domaine de cette Republique, qu'il sçavoit estre mal affectonné à la France, & qui faisoit passer secrettement des Ingenieurs en Pannonie, pour executer & conduire ces travaux. L'Empereur ne fut averti de cette intelligence que l'année d'après cette dernière campagne, par un Prêtre de Grade. L'Evêque fut appelé à la Cour. Mais comme il se douta du sujet pour lequel on l'appelloit, il passa à Zara en Dalmatie, où il s'ouvrit au Gouverneur sur la cause de sa retraite. Le Gouverneur qui sçavoit que cet Evêque avoit toujours eu beaucoup d'envie que la Ville de Grade retournast sous la domination des Empereurs d'Orient, luy donna un vaisseau qui le conduisit à Constantinople où il fut en seureté.

*Eginard, in-
Annal.*

L'adresse de Liuduit qui avoit des correspondances jusqu'en Italie, ne laisse pas lieu de douter qu'il ne ménageast toutes les diversions qu'il croyoit propres à diminuer les forces qu'on pouvoit envoyer contre luy. Ainsi les excursions maritimes des Normands sur les costes de France qui recommencerent cette année-là, fu-
rent

*Courtesy des
Normands sur
les costes de
France.*

An. 810.

rent sans doute un effet de ses intrigues auprès des Rois de Dannemarc.

Une flotte de treize navires Normands courut toutes les côtes de France. Ils parurent d'abord sur celle de Flandre, d'où ils furent repoussés par les vaisseaux & par les garnisons qu'on y tenoit pour les garder: ces Pirates firent seulement une descente en un endroit qui se trouva mal gardé; ils en enleverent quelques bestiaux, & mirent le feu à quelques chaumines, n'ayant pas eu le loisir de faire plus de mal. De là ils allerent tenter une descente à l'embouchure de la Seine, d'où ils furent aussi repoussés. Ils furent plus heureux en Aquitaine, où ils pillerent le Bourg appelé *Bundium* par Eginard, & par d'autres Buin, & ailleurs Burn. C'est sans doute celui qui s'appelle aujourd'hui dans le Medoc au-delà de la Garonne, S. Paul de Born. Ils firent en cet endroit & dans tout le pays voisin beaucoup de desordre, & en emporterent un grand butin. Les Sarazins violant à leur ordinaire le Traité de Paix qu'ils venoient de signer à Aix-la-Chapelle, causerent aussi quelques dommages aux François dans les mers de Sardaigne, dont on se vengea sur eux par les ravages qu'on fit en Espagne.

On se prépara de nouveau pendant l'hiver, à attaquer Liuduit avec trois armées comme on avoit fait la campagne précédente. Avant cette expedition l'Empereur tint une Assemblée à Nimegue où il fit relire l'acte d'association de son fils Lothaire à l'Empire, & de la cession qu'il avoit faite aux deux autres, du Royaume de Baviere & de celui d'Aquitaine, le fit souscrire par les Seigneurs, & confirmer par leur serment.

Il y reçut les Envoyez du Pape Pafcal qui avoit succédé trois ans auparavant au Pape Estienne IV. &

confirma la donation des Villes & des territoires que ses Prédecesseurs avoient faite à l'Eglise Romaine, & y en ajoûta encore quelques autres. Il y tint un dernier Conseil de guerre avec les Generaux qui devoient commander les trois armées de Pannonie, & qui les y conduisirent au mois de May. Liuduit garda la même méthode que l'année précédente, s'enferma dans ses retranchemens, mit toutes ses troupes dans les places de défense, & abandonna le plat pays aux François, qui après l'avoir pillé, s'en retournerent sans avoir pu faire autre chose, ni obliger ce rebelle à faire aucunes propositions.

Ils arriverent au mois d'Octobre à Thionville, où l'Empereur fit épouser à Lothaire son fils aîné Irmingarde fille du Comte Hugues. Les Seigneurs & les Evêques qui avoient esté complices de la conjuration de Bernard Roy d'Italie, prirent la conjoncture de cette fête pour demander leur grace à l'Empereur, & se servirent pour cela de l'Abbé Adalard, qui depuis peu estoit revenu à la Cour par l'adresse de ses amis de la maniere que je vais dire, & y estoit plus puissant que jamais.

Cet Abbé estoit un homme de grand merite, & de la famille Royale; son pere estant cousin issu de germain de l'Empereur. Ceux qui s'estoient emparez de l'esprit du nouveau Maître, ainsi que je l'ay déjà raconté, l'y avoient détruit, mais avec le temps le parti de ses ennemis cessa de prévaloir si fort, & ceux qui avoient interest à son rétablissement ne perdirent aucune occasion de faire ressouvenir l'Empereur de ses anciens services. Un jour entre autres deux Prelats dont l'Histoire ne dit ni le nom, ni le Diocèse, estant de retour de sa solitude de Nermoutier où ils l'estoient allé voir, parlerent

mées dans la Pannonie.
Tom. 2.
Conc. Gall.

Il fait épouser à son fils Lothaire Irmingarde.

Radbert. in Vita Adelhardi.

Eginard.

Valefius, Notitia Gall.

An. 811.

L'Empereur envoie inutilement trois nouvelles ar-

avec tant d'éloge de sa vertu à l'Empereur, & de la joye qu'il faisoit paroître de se trouver hors de l'embarras du monde, qu'ils le touchèrent, & luy firent naître des remords d'avoir persecuté un homme de ce mérite & de cette pieté : enfin après sept ans d'exil il luy permit de retourner à Corbie, presque aussi-tôt après il le rapprocha de sa personne, & luy donna plus d'autorité & plus de part que jamais dans les affaires de l'Etat.

Ce fut donc de luy que se servirent les Seigneurs & les Evêques exilés à cause de la conspiration du Roy d'Italie, pour demander leur grace à l'occasion des nœces du jeune Empereur Lothaire avec Irmingarde, & ils l'obtinrent. Non seulement l'Empereur leur permit de revenir de leur exil, mais encore il leur rendit tous leurs biens qu'il avoit confisquez. La chose alla plus loin, & ce Prince à la persuasion de son nouveau Ministre, donna un exemple de pieté & d'humilité chrétienne qui édifia infiniment l'Eglise, mais que la politique & la prudence sans doute luy défendoient.

Il condamne sa propre conduite, & en fait une confession publique.

Eginard. in Annal. ad an. 811.

Vita Ludovici Pii. Theganus.

Quoique la revolte de Bernard Roy d'Italie, & sa conjuration contre la vie mesme du Prince fust un crime notoire, Loüis cependant n'avoit pas voulu en juger luy-mesme : le criminel avoit esté condamné à la mort par l'Assemblée generale des Seigneurs, & l'Empereur avoit commué la peine de mort & adouci l'Arrest. Cependant quatre ans après dans une Assemblée tenuë dans le Palais d'Attigni sur la riviere d'Aisne, ce Prince dont la facilité & la tendresse de conscience estoient extrêmes, se laissa persuader qu'il avoit commis en cela un grand peché. Il accusa & condamna luy-mesme sa propre conduite, & en fit une con-

fession publique comme d'un crime infiniment scandaleux, & qui meritoit une telle reparation.

Ce qu'il y eut encore de singulier, fut que dans cette confession publique, entrèrent les fautes qu'il avoit commises contre le Ministre nouvellement rétabli, aussi-bien que la disgrâce de Vala.

Cette conduite pouvoit avoir de fort mauvais effets, & elle n'en eut que de trop funestes dans la suite. C'estoit rendre le Gouvernement méprisable, que d'en faire ainsi connoître publiquement les défauts, c'estoit trop l'exposer à la censure des Sujets, & donner matiere & des prétextes plausibles aux revoltes. Enfin, c'estoit rendre en quelque façon le peuple Juge de son Souverain. La penitence imposée par saint Ambroise à Theodose, avec laquelle on compara celle de Loüis, estoit pour un peché beaucoup plus grief, tout y estoit édifiant, mais il n'y avoit rien de dangereux.

Loüis fit dans la mesme Assemblée d'Attigni un autre aveu qui n'avoit rien que de louable, c'estoit que contre les intentions & les dernieres volontez du feu Empereur son pere, il avoit fait couper les cheveux à ses trois freres cadets, & les avoit releguez dans des Monasteres, chose qui de plus estoit contre les Canons, par lesquels il estoit défendu d'obliger personne à se renfermer dans le Cloistre, à moins qu'il n'eust fait quelque crime qui méritast cette penitence. Il leur envoya demander pardon, & leur laissa le choix libre, ou bien de demeurer dans l'état où l'on les avoit engagez, ou de revenir à la Cour. Ces trois Princes firent alors par choix & par vertu ce qu'ils avoient d'abord fait par force, & préférèrent la retraite aux esperances dont le monde

Eginard. ad an. 812.

Radbertus in vita Adelhardi.

Diverses expéditions de ses Generaux.

pouvoit les flater.

Tandis que l'Empereur s'occupoit à Attigni de ces œuvres de pieté, ses Generaux pouffoient Liuduit plus vivement, & avec plus de succès qu'on n'avoit fait dans les campagnes précédentes. A leur entrée dans la Pannonie, il leur abandonna Sifseg Ville à quelque distance de la Save qui subsiste encore aujourd'hui, & autrefois fameuse dans l'Histoire de l'Empire sous le nom de Siscia. Ils le suivirent & le ferrèrent de si près, qu'il fut obligé de sortir de son País, pour se sauver chez les Sorabes.

Eginard, in Annal.

Il y a dans notre Histoire deux peuples de ce nom, les uns habitoient entre la riviere d'Elbe & celle de Sala, les autres estoient dans une partie de la Dalmatie que l'on croit estre aujourd'hui le país appelé la Servie. Ce fut chez ces derniers que Liuduit se refugia. Il fut reçu par un de leurs Ducs dans sa Ville : mais par la plus noire perfidie il tua en trahison celui-là mesme qui l'avoit reçu, se rendit maistre de la place, & envoya de là aux Generaux François leur dire que si on vouloit luy promettre seureté, & luy faire des conditions raisonnables, il estoit prest d'aller se jetter aux pieds de l'Empereur pour luy demander pardon de ses revoltes. On estoit à la fin de la campagne, & les troupes se trouvoient fatiguées par les marches continuelles qu'on leur avoit fait faire dans la poursuite de Liuduit : les Generaux sçavoient que l'Empereur estoit ennuyé de la longueur de cette guerre, de sorte qu'ils luy promirent de rendre compte à l'Empereur de ses propositions, & ramenerent l'Armée en Italie.

Ibid.

Il se fit en ce mesme temps-là quelques autres expéditions en divers endroits. Les Saxons par ordre de l'Em-

pereur passerent l'Elbe, & chasserent les Esclavons de quelques postes dont ils s'estoient emparez sur les terres de France.

Du costé des Pyrenées les Comtes de la Marche Espagnole envoyèrent des troupes au-delà de la Segre, y firent le dégast & mirent le feu par tout. Selon l'Histoire d'Espagne, Abderame nouveau Roy de Cordouë, après la mort de son prédécesseur avoit surpris Barcelone sur les François, & cette irruption dont je parle se fit par represailles.

Mariana,

On châtia aussi les Bretons qui s'estoient revoltez : après quoy l'Empereur envoya son fils aîné Lothaire en Italie, dont il luy avoit destiné le Gouvernement depuis la mort de Bernard. Il luy donna pour Conseil le Moine Vala & Geronge Capitaine des Gardes de la Porte, de sorte que les deux freres Vala & l'Abbé Adelard estoient les Maistres dans les deux Cours. Il fit aussi partir Pepin pour son Royaume d'Aquitaine, après luy avoir fait épouser la fille de Thibert Comte de Matrie ou Madrie : ce país dans les Capitulaires de Charlemagne est placé entre Roüen & Evreux, & s'étendoit, ce semble, jusques vers Vernon & la Seine, entre les petites rivières d'Eure, d'Aure & d'Itton.

Vers la fin de l'Automne, l'Empereur assembla à Francfort les plus grands Seigneurs de France qui s'y estoient rendus par son ordre, & y conféra avec eux sur l'état de la Germanie & sur les moyens d'y maintenir la paix. Il y donna audience aux Envoyez des Princes Normands, & à ceux des Abares, & reçut les hommages des Abodrites, des Bohémiens, des Sorabes, des Vilses & de presque toutes les autres Nations soumises à l'Empire François.

Il tient deux Dietes à Francfort.

Eginard, in
Annal. ad an.
823.

Cette Diete qui se tint pendant l'hiver fut suivie d'une autre au mois de May, mais qui fut seulement composée des Seigneurs de la France Orientale, c'est-à-dire, des peuples voisins du Rhin, de ceux de la Saxe, de la Baviere, de la Bourgogne Transjurane, & de l'Allemagne, nom qu'on ne donnoit encore alors qu'au país situé entre le Rhin, le Mœin, le Necre & le Danube.

Dans cette Assemblée où se traitèrent diverses affaires qui concernoient toutes ces Nations, se vuida aussi un de ces differens dont l'ancienne Rome & les premiers Empereurs se faisoient grand honneur d'estre les Juges, par le droit que ces jugemens leur donnoient de se qualifier Maistres des Rois.

Eginard, in
Annal.

Les Villes dont j'ay déjà parlé plusieurs fois, estoient un peuple qui faisoit partie de la nombreuse Nation des Esclavons, & qui occupoit les bords de la Mer Baltique entre l'Elbe & la Vistule, presque en égale distance de ces deux rivières. Quoique tributaires de l'Empire François, ils estoient gouvernez par des Rois de leur Nation & d'une famille où le Trône estoit hereditaire. Le Roy du país ayant esté tué dans un combat contre les Abodrites, son fils aîné fut élevé sur le Trône; mais ne s'estant pas rendu agreable à sa Nation, elle le détrôna & mit à sa place son cadet. La guerre civile estoit prestee de s'allumer dans le país, mais enfin les deux Princes s'en rapportèrent au jugement de l'Empereur, & mirent leur fortune & leur Couronne entre ses mains. La qualité d'aîné & la possession faisoit le droit de l'un, & la faveur de la Nation faisoit celui de l'autre. Chacun plaida sa cause: mais l'Empereur prononça en faveur du cadet, pour contenter le peuple qui

le demandoit tout d'une voix. Il tâcha de consoler l'aîné par les caresses & les honneurs qu'il luy fit, & les renvoya tous deux chargez de presents en leur país, après leur avoir fait prester serment de fidelité comme à ses Vassaux.

Peu de temps après la separation de la Diete, l'Empereur reçut une nouvelle qui ne dut pas luy estre desagréable, ce fut celle de la mort de Liuduit. Cet esprit inquiet ne se trouvant plus en seureté chez les Sorabes, ni en estat de garder la Ville dont il s'estoit emparé par l'assassinat du Gouverneur, vint se jeter entre les bras d'un Seigneur de Dalmatie, pour faire par son moyen sa paix avec l'Empereur: mais celui qu'il avoit choisi pour son Protecteur, ou se défiant de luy, ou se refouvenant des injures qu'il en avoit reçues, par les ravages & le pillage de la Dalmatie durant la guerre, le fit assassiner lorsqu'il y pensoit le moins, & vengea par un crime & par une trahison, les crimes & les trahisons de ce perfide. Cette mort finit la guerre de ce costé-là, & délivra l'Empereur d'un ennemi aussi incommode que dangereux,

Mort de Liuduit.

Cependant le jeune Empereur Lothaire suivant les ordres que Loüis luy en avoit donnez, travailloit à rétablir la justice, & l'observation des loix dans les Villes d'Italie, & à punir les violences de certains particuliers, commises dans le temps de la revolte de Bernard. Le Pape Pascal n'eut pas plustost appris l'arrivée de ce jeune Prince en Italie, qu'il luy écrivit pour le prier de luy donner la satisfaction de le couronner dans Rome en qualité d'Empereur. Lothaire y alla, y fut reçu avec beaucoup d'honneur, & la ceremonie du couronnement se fit le jour de Pasques.

Lothaire est couronné à Rome en qualité d'Empereur.

Eginard, ad an. 823.

C'estoit à qui feroit mieux sa cour au jeune Empereur. Il y avoit toujours deux partis à Rome, celui du Pape, & celui de quelques Seigneurs Romains opposez au Pape. Ce second parti estoit pour l'ordinaire composé de ceux dont les familles avoient prétendu mettre la Papauté dans leur maison, & qui n'y avoient pas réussi. L'un & l'autre se faisoient un mérite d'estre attachez à l'Empereur & aux interets de la France, & s'efforçoient de rendre leurs adversaires suspects sur ce sujet. Deux des plus considerables de la Ville, Theodore & Leon faisoient beaucoup de peine au Pape, & luy suscitoient tous les jours des embarras dans le Gouvernement de Rome. Ils furent arrêtés, & après qu'on leur eut crevé les yeux, dans l'enceinte mesme du Palais du Pape à saint Jean de Latran, ils eurent la tête tranchée.

Les Partisans de ces deux Seigneurs ne manquerent pas d'instruire la Cour de France de cette affaire, & de persuader à l'Empereur que le principal motif de la haine du Pape contre eux, & la cause de leur mort n'avoit point esté autre, que l'attachement qu'ils avoient toujours fait paroître pour le jeune Empereur. Loüis fut fort choqué de cette conduite du Pape : il donna ordre à Adelunge Abbé de saint Vast d'Arras, & à Humfroy Comte ou Gouverneur de Coire, de partir au plustost pour aller s'informer de la verité du fait sur les lieux.

Le Pape avoit bien prévu qu'on luy rendroit ce mauvais office, & avoit fait partir promptement Jean Evêque de la * Forest-Blanche, Evêché uni depuis à celui de Porto, & Benoist Archidiacre de l'Eglise de Rome, qui arriverent avant le départ de l'Abbé de saint Vast & du Comte Humfroy. Ils prièrent l'Em-

pereur de ne point se laisser prévenir sur cette affaire, & l'assurerent que le Pape n'y avoit eu aucune part. L'Abbé de saint Vast ne laissa pas de partir avec son Colleague, & eut ordre de faire les informations.

Ces deux Commissaires trouverent les témoignages de ceux qu'ils interrogerent si differens & si opposez, qu'ils ne sçavoient qu'en penser : de sorte que le Pape s'estant offert avec trente-quatre Evêques, à faire serment qu'il estoit innocent des choses dont ses adversaires le chargeoient, & d'ailleurs soutenant avec fermeté que les deux hommes dont il s'agissoit, estoient coupables de Leze-Majesté, on reçut son serment & celui des trente-quatre Evêques. Cette maniere de s'en rapporter au serment du Pape, avoit esté déjà mise en usage du temps de Charlemagne, au sujet des crimes dont les ennemis du Pape Leon III. avoient tâché de le noircir auprès de ce Prince.

Les Envoyez de France après ces procedures, partirent pour en venir rendre compte à Loüis. Le Pape les fit accompagner de l'Evêque de la Forest-Blanche, & de trois autres Envoyez, pour appuyer sa défense auprès de l'Empereur. Ce Prince après avoir tout écouté, ne voyoit pas trop clair dans le procès ; mais il ne voulut pas l'approfondir davantage : il crut qu'il falloit croire le Pape sur son serment, & luy fit dire par l'Evêque de la Forest-Blanche, qu'il estoit satisfait là-dessus.

Pascal mourut l'année d'après, & eut pour successeur Eugene II. qui ne fut pas plustost élu, que Lothaire alla à Rome, où ce Prince luy parla fortement sur les desordres qui s'estoient passez sous le dernier Pontificat, sur le peu d'égard qu'on y avoit pour les François, sur ce que sans consulter l'Empereur, on avoit fait

Theganus
Cap. 30.

Mort du Pape Pascal.
Eugene II.
luy succede.

An 814.
Vita Ludovici Pii.

Eginard. in
Annal. ad an
823.

* Sylva candida.

mourir des personnes très-dévoüées à son service; que c'estoit assez que d'y faire paroître du zele & de l'affection envers la France, pour estre insulté & persecuté; que le peu d'application des Papes au Gouvernement, & l'insatiable avarice des Juges, estoient cause d'une infinité d'injustices & de violences qui se commettoient impunément, & luy dit qu'il estoit resolu d'y apporter remede. Il fit en effet rendre justice, & restituer les biens à diverses personnes qui avoient esté dépoüillées & opprimées injustement. Il rétablit l'ancienne coûtume, qui estoit que les Empereurs envoyoyent de temps en temps à Rome des especes d'Intendans, pour voir si on rendoit bien la justice, pour écouter les plaintes des peuples, & vuidier eux-mesmes certains procès importans, quand le Prince l'ordonnoit ainsi.

Ibid.
Eginard.

Ce fut à Compiègne où l'Empereur tenoit son Parlement au mois de Novembre, qu'il termina l'affaire du Pape Pascal. Ce fut là aussi où Heriolte un des Rois Normands qu'il avoit toujours protégé, vint le trouver pour luy demander de nouveau justice, & sa protection contre ses Collegues qui le menaçoient de le détrôner. Il falloit que l'Empereur se fust acquis une grande autorité sur ces Princes, puisque sur les plaintes d'Heriolte, il envoya en Dannemarc deux de ses Comtes pour s'informer de ces differens, & fit en mesme temps partir avec eux Ebbon Archevêque de Reims, pour voir s'il n'y auroit point quelque disposition parmi ces peuples à recevoir la Religion Chrétienne. Il les trouva plus dociles qu'il n'avoit esperé. Les Rois Normands ne s'opposèrent point à son zele. Il instruisit & convertit plusieurs Payens qu'il baptisa. Heriolte luy-mesme se convertit quelque temps

après, & si le secours de la France l'avoit pu soutenir contre les efforts de ses ennemis, une grande partie de ce Royaume auroit dès-lors embrasé la Religion Chrétienne.

Deux autres evenemens donnerent l'un du chagrin, & l'autre de la joye à l'Empereur. Le premier fut la défaite de deux Comtes François qui s'estant avancez jusqu'à Pampelune, pour faire le dégast sur les terres des Sarazins, furent attaquez à leur retour par les Gascons Montagnards, qui les envelopperent dans les détroits des Pyrenées, & prirent ou taillerent en pieces toutes leurs Troupes. Les Gascons avoient esté sollicités de prendre les armes contre les François par le Roy de Cordouë, auquel ils envoyèrent l'un de ces Comtes nommé Ebbe; & ils relâcherent l'autre nommé Asnar, parce qu'il estoit Gascon.

Vira Ludovici Pii.

L'autre nouvelle qui réjoüit fort l'Empereur, fut la naissance d'un fils dont l'Imperatrice Judith accoucha au mois de Juin. On donna au petit Prince le nom de Charles. Un tremblement de terre, & quelques autres accidens extraordinaires qui arriverent cette année-là, inquieterent fort l'Empereur: la défaite d'Espagne fut regardée comme l'accomplissement de ces présages: mais supposé que le Ciel eût voulu prédire par là quelque chose de funeste à la France, c'estoit la naissance du Prince que ces mauvais augures regardoient, tant elle eut de fâcheuses suites, par la désunion qu'elle mit dans la Maison Royale. Mais les choses n'éclaterent que quelques années après.

L'Imperatrice Judith accouche d'un fils, qui fut nommé Charles.

L'Empereur voyant tout tranquille au-delà du Rhin, en deçà & au-delà du Danube par la mort de Liuduit, & n'ayant rien à craindre du costé du Nord, à cause des broüil-

leries qui continuoient en Danne-
marc, ennuyé d'ailleurs des revol-
tes continuelles des Bretons, resolut
de les chastier d'une maniere qui
leur ostant l'envie de se soulever de-
ormais. La famine qui affligea la
France cette année-là, l'empêcha
d'entreprendre si-tost qu'il l'auroit
souhaité, l'expédition qu'il meditoit
de ce costé-là, & l'obligea de la dif-
ferer jusqu'au commencement de
l'Automne. Il marcha en ce temps-
là avec une nombreuse armée, &
vint camper sous les murailles de
Rennes.

Eginard. in
Annal. ad
an. 814.

Les Bretons
sont chastiez.

Il partagea là ses Troupes en trois,
en donna une partie à Pepin Roy
d'Aquitaine, une autre à Loüis Roy
de Baviere, & se mit à la teste de la
troisième, ils entrèrent ainsi dans le
païs par trois endroits. Viomarque
qui estoit le Chef des revoltez n'osa
paroître devant de si grandes for-
ces, tout plia & se rendit à discre-
tion, & le païs fut abandonné au
soldat. L'armée y séjourna quarante
jours, & le ravagea. L'Empereur en
retournant prit des ostages, ordonna
aux Seigneurs du païs, de venir le
trouver à Aix-la-Chapelle l'année
d'après au temps qu'il leur marqua,
& prit la route de Roüen où l'Im-
peratrice l'attendoit, & où il arriva
vers le milieu du mois de Novembre.
Il y trouva aussi les Ambassadeurs de
l'Empereur d'Orient, qui s'y es-
toient rendus, & dont l'arrivée &
les ordres qu'ils avoient pour la Cour
de France y ranimerent aussi-bien
qu'à Rome, les anciennes disputes
touchant le Culte des Images.

La dispute
touchant le
Culte des
Images se re-
nouvelle en
France &
à Rome.

L'Empereur Leon l'Armenien, suc-
cesseur de Michel dit Rangabé, avoit
regné sept ans, & avoit repris la pro-
tection de l'Herésie des Brise-Images
avec une fureur extrême. Il fut assas-
siné l'an huit cents vingt, le jour de
Noël dans l'Eglise au milieu de l'Of-

fice, par les amis de Michel dit le Be-
gue, qui luy succeda.

Celuy-cy estoit actuellement dans
un cachot, pour avoir conspiré con-
tre la vie de Leon, attendant à toute
heure l'exécution de la Sentence qui
l'avoit condamné à estre bruslé tout
vif: on rompit à coups de haches les
portes de son cachot, dont Leon avoit
luy-mesme ferré la clef, & il fut bien
surpris de se voir élevé sur le Trône,
au moment qu'il croyoit qu'on ve-
noit le querir pour le mener au sup-
plice. Moins brave & moins habile
que son Prédecesseur, il ne l'imita
que dans son impiété & dans son he-
resie. Après avoir persecuté pendant
trois ou quatre ans les Catholiques, il
sembra vouloir faire quelques dé-
marches pour se réunir à la Com-
munion de Rome & de l'Empire
d'Occident. La perte de l'Isle de
Crete, appelée aujourd'huy Candie,
que les Sarazins luy enleverent, le
rendit odieux & méprisable à ses Su-
jets, & luy fit apprehender que le
zele qu'il sçavoit que l'Empereur
d'Occident avoit pour la Religion,
ne se tournast enfin contre luy, &
qu'il ne luy en coûtast au moins ce
qu'il possédoit encore en Italie.

Il envoya donc des Ambassadeurs
à ce Prince, pour le prier de conti-
nuer à observer les Traitez de Paix
faits sous le Regne de Charlemagne
entre les deux Empires, & de contri-
buer, s'il y avoit moyen, à réunir
toutes les Eglises dans un mesme sen-
timent sur l'article des Images: les
Ambassadeurs luy presenterent une
Lettre au nom de Michel & de
Theophile son fils, qu'il avoit associé
à l'Empire.

Eginard. in
Annal. ad
an. 814.

Dans cette Lettre les Empereurs
s'excusoient, premierement, de ce
qu'ils ne luy avoient pas donné plus-
tost avis de leur élévation à l'Empire,
sur ce qu'ils avoient esté occupez

Epist. Imp.
ad Ludovic.
apud Baron.
ad an. 814.

long-temps à éteindre une guerre civile, excitée par un rebelle imposteur, qui avoit séduit les Peuples, en disant qu'il estoit l'Empereur Constantin, fils de l'Imperatrice Irene. Secondement, ils demandoient à Loüis son amitié. Troisièmement, ils luy rendoient compte de leur foy, en exagérant beaucoup les abus vrais ou prétendus, ausquels le Peuple s'abandonnoit à Constantinople à l'égard des Images. En quatrième lieu, ils le prioient de faire en sorte que leurs Ambassadeurs passassent seurement à Rome, où ils portoient des presens au Pape pour l'Eglise de Saint Pierre, & une Lettre pour l'engager à travailler à la réunion des Eglises sur les points contestez. Enfin, ils demandoient à l'Empereur, qu'il donnast ses ordres, pour que l'on chassast de Rome certains esprits broüillons, qui décrioient l'Eglise Grecque, & fomentoient la discorde.

Quand ces Ambassadeurs arriverent à Aix-la-Chapelle, l'Empereur ne faisoit que de partir pour son expedition de Bretagne, & en luy faisant sçavoir leur arrivée, ils l'avoient prié de la part de leurs Maistres, d'ordonner que quelques Evêques & quelques Theologiens de France, s'assemblassent pour examiner la pratique & la doctrine des Grecs sur le fait des Images, afin de commencer à disposer les choses à la réunion.

La conduite que tint Loüis à cet égard, est une grande marque de sa Religion & de son zele sincere pour la paix de l'Eglise. Car premièrement, avant que d'ordonner les conférences des Evêques que luy demandoient les Ambassadeurs, il voulut consulter le Pape, & sçavoir de luy s'il jugeoit à propos, & s'il estoit du bien de la Religion que l'on tint

ces conférences : & en second lieu, il dissimula une chose qui devoit naturellement luy déplaire beaucoup. Quoique les Empereurs Grecs dans l'inscription mesme & dans la suite de la Lettre le traitassent de Frere, qualité que les Empereurs ne donnoient point ou ne donnoient gueres qu'à leurs Collegues à l'Empire, toutefois l'inscription estoit conçue d'une maniere choquante en ces termes : Michel & Theophile... Empereurs des Romains, à leur cher & honoré Frere Loüis glorieux Roy des François & des Lombards, & qui se dit leur Empereur*. Cette Formule estoit contre les Traitez faits entre Charlemagne & les Prédecesseurs de Michel, qui l'avoient reconnu pour legitime Empereur, & ces Traitez avoient esté confirmez à l'égard de la personne de Loüis par Leon l'Armenien, auquel Michel venoit de succeder. Mais l'esperance de la réunion des deux Eglises le fit passer sur un point si offensant.

Freculfe Evêque de Lisieux, qui avoit esté envoyé à Rome, en estant de retour avec l'agrément du Pape pour les Conférences, l'Empereur envoya de Bretagne ordre à plusieurs Evêques de s'assembler à Paris, pour conferer ensemble sur le dogme des Images.

Les Empereurs Grecs dans le dessein qu'ils avoient de donner du credit à leur erreur, ne pouvoient s'y prendre plus adroitement qu'ils faisoient, en consultant sur ce sujet les Evêques de France. Ils sçavoient ce qui s'estoit passé au Concile de Francfort trente-deux ans auparavant, où à la verité on avoit condamné ceux qui brisoient les Images ; mais on y avoit aussi condamné ceux qui les adoroient. Ils avoient vu les Livres Ca-

*L'Empereur
convoque à
Paris une
assemblée
d'Evêques
sur ce sujet.*

Epist. Synodi Parisiensis ad Ludovic. & Lothar.

* Michael & Theophilus... Imperatores Romanorum dilecto & honorabili Fratri Ludovico glorioso Regi Francorum & Longobardorum, & vocato eorum Imperatori.

Epistola
Imp. ad
Ludovic.

rolins publiez sous le nom de Charlemagne, & envoyez au Pape Adrien I. où l'on parloit conformément aux décisions du Concile de Francfort. Ils se doutoient bien que la plupart des Evêques de France seroient encore dans les mesmes sentimens. Ils affecterent dans leur Lettre de paroître se rapprocher de ce milieu qu'avoient tenu les François, de conserver les Images dans les Eglises, mais sans leur rendre aucun culte. Ils protestoient qu'ils adoroient la Croix, comme les Evêques de France soutenoient qu'il le falloit faire, qu'ils avoient fait abattre les Images dans les Eglises, qui estoient placées à une certaine hauteur, pour ôter par là l'occasion du Culte superstitieux; mais qu'ils avoient laissé celles qui estoient dans les lieux hauts, dans la pensée que les Images estoient bonnes pour tenir lieu de Livres au Peuple, & luy servir d'une instruction qui luy frappoit les sens, en luy représentant les bonnes actions des Saints.

Les Grecs ne furent pas trompez dans leur attente, les Evêques de la Conference de Paris se trouverent encore dans les mesmes idées. Ils firent une collection de quantité de Passages des Peres, par lesquels ils prétendoient prouver qu'il ne falloit point adorer les Images des Saints, & en l'envoyant à l'Empereur, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné, ils luy écrivirent une Lettre, où ils parloient avec beaucoup de mépris de celle que le Pape Adrien I. avoit écrite quelques années auparavant à l'Impératrice Irene & à l'Empereur Constantin, sur le zele avec lequel ils avoient rétabli les Images & le Culte qui leur est dû. Ils ne traitoient pas mieux le second Concile de Nicée, & l'ouvrage que le mesme Pape avoit fait pour le défendre contre les Livres Carolins. Ils envoye-

rent mesme à l'Empereur le projet de la Lettre qu'il devoit écrire au Pape, & le projet de celle qu'ils prétendoient que le Pape devoit écrire aux Empereurs d'Orient, dont la substance estoit qu'il ne falloit ni abattre les Images, ni leur rendre de culte. L'Empereur & le Pape ne suivirent point ces beaux projets, & apparemment l'Empereur n'envoya pas à Rome le modele de la Lettre qu'on prétendoit que le Pape écrivist aux Empereurs Grecs, tant elle estoit indigne d'un Pape, & injurieuse à ses Prédecesseurs & au Concile de Nicée.

Il est surprenant de voir combien depuis quelque temps, les Evêques de France s'estoient éloignés du respect que l'Eglise Gallicane avoit toujours eu pour le S. Siege. Ce qui paroît encore de plus étrange, c'est qu'ils en usassent ainsi après l'exemple du Prince, qui avoit porté ses égards pour le Pape jusqu'à ne vouloir point consentir à cette Conference, qu'il ne l'eust trouvé bon.

Comme ces Evêques avoient pris pour modele l'Auteur des Livres Carolins, ils raisonnaient aussi peu conséquemment que luy dans l'écrit qu'ils envoyèrent à l'Empereur, soutenant qu'on devoit adorer la Croix, quoiqu'une partie des raisons & des autorités sur lesquelles ils se fondaient contre le Culte des Images, eust pu servir à combattre aussi l'adoration de la Croix mesme.

Cependant l'Empereur se laissa presque autant prévenir par les Evêques de la Conference de Paris, que Charlemagne par ceux de Francfort, comme il paroît par les Instructions de Jeremie Evêque de Sens, & de Jonas Evêque d'Orleans, qu'il envoya à Rome pour traiter de cette affaire avec le Pape Eugene. Il leur ordonna d'agir dans cette négociation avec toute la sagesse & toute

*Il envoya
deux Evêques
à Rome pour
traiter de
cette contro-
verse avec le
Pape.*

*Ludovici Pii
Commonito-
rium Jere-
mie & Jo-
næ Episco-
porum.
Tom. II.
Concil. Gall.*

l'adresse possible; de relire ensemble les Actes de la Conference de Paris, & d'en faire des Extraits bien choisis, & qui fussent essentiels au sujet dont il s'agissoit, & tels que ni le Pape ni son Conseil ne pussent pas raisonnablement les rejeter; d'avoir de la patience, & d'affecter une grande moderation dans les entretiens qu'ils auroient avec le Pape sur cette matiere; de ne point luy resister ouvertement; mais de tascher par leur complaisance & par leur condescendance de l'amener au point où ils croyoient qu'il falloit s'en tenir, & à ce milieu qui évitoit les deux extrémités sur l'article des Images; que s'ils ne pouvoient rien gagner, au moins qu'ils n'empirassent pas les affaires. Que si, ajoûtoit-il, vous pouvez venir à bout de l'entestement de Rome, & convenir de quelque chose avec le Pape, & qu'il consente à envoyer des Agens à Constantinople, demandez-luy s'il veut bien que je les y fasse accompagner par mes Ambassadeurs. S'il y consent, faites-le moy sçavoir sur le champ, & marquez-moy dans vos Lettres précisément le temps que vous arriverez auprès de moy, afin que vous y trouviez Halitgaire & Amalaire (le premier estoit Evêque de Cambray, & l'autre Archevêque de Treves, qu'il destinoit à l'Ambassade de Constantinople.) Enfin, faites-moy sçavoir quand & en quel endroit, le Pape souhaitera que mes Ambassadeurs s'embarquent avec ses Envoyez.

L'Empereur envoyoit par les deux Evêques une Lettre au Pape Eugene, dont le stile estoit assez conforme à leurs instructions, & où il luy écrivoit avec autant de ménagement, qu'il leur avoit recommandé d'en garder en traitant avec luy. Il luy disoit que les Ambassadeurs des Empereurs d'Orient, arrivez depuis

quelque temps à sa Cour, luy avoient déclaré qu'ils avoient ordre d'aller à Rome, pour y traiter des affaires de l'Eglise de Constantinople; que dans le dessein qu'il avoit de contribuer à la réunion des Eglises, il avoit pensé à assembler quelques Evêques de France, pour trouver des moyens d'accommodement sur l'article des Images entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Romaine; qu'il n'avoit pas voulu faire cette Assemblée sans qu'il le trouvât bon; qu'il luy en envoyoit les Actes, afin qu'il les examinât; que les deux Evêques qui en estoient porteurs, estoient des personnes très-habiles, & fort capables de traiter avec luy de cette controverse; qu'ils avoient ordre de le prier d'envoyer quelque Agent de la part du S. Siege à Constantinople sur un sujet si important; qu'au reste, il ne luy envoyoit pas ces deux Evêques, ni les Actes de la Conference de Paris, comme pour luy prescrire la doctrine qu'il devoit tenir, & que pour l'offre qu'ils luy feroient de joindre les Ambassadeurs de France avec ses Agens, dans leur voyage de Constantinople, ce n'estoit pas qu'on se défiât de la prudence de ceux qu'il choisira pour cette fonction; mais que tout cela n'estoit que pour luy marquer combien on estoit disposé en France à concourir avec luy dans une affaire aussi considerable que celle-là, & qu'il le prioit instamment de faire cesser, s'il y avoit moyen, cette division de l'Eglise sur les Images, & de trouver un expedient pour cela, dont ni les Orientaux ni les Occidentaux n'eussent aucun sujet de se plaindre.

Les deux Evêques ne trouverent pas le Pape disposé à prendre ce milieu qu'on luy proposoit, & que le Pape Adrien avoit si fort rejeté. Ils retournerent en France sans avoir

Tom. II.
Concil. Gall.

*Leurs propositions sont
rejetées.
Eginard, in
Annal.*

rien fait. Les Ambassadeurs Grecs ne laisserent pas de faire le voyage de Rome, qui leur fut aussi inutile. En partant de Compiègne ils presenterent à l'Empereur les Livres de S. Denis Areopagite, autre sujet de dispute, mais moins important que la controverse sur les Images. Ils porterent à Constantinople le Systeme des Evêques François, qui ne plut ni aux Brise-Images, ni aux Catholiques, & la persécution y recommença plus vivement que jamais. Le Pape à l'égard de la France garda la conduite d'Adrien I. il dissimula sans entreprendre de condamner la Conference de Paris, ni les écrits qui y avoient esté faits, tout injurieux qu'ils estoient au S. Siege & à l'Eglise. Il ne parla point non plus d'y faire recevoir le deuxième Concile de Nicée, tout œcumenique qu'il estoit. C'estoit un grand embarras pour le Pape de voir l'Herésie dominante en Orient, la foy sur le même point fort alterée en France, & les Evêques les plus considerables à la teste d'un parti, sur lequel ils avoient fortement prévenu l'Empereur par les beaux prétextes de la paix, de la réunion des Eglises, & d'éviter les extrémitez. C'estoit la conduite la plus sage qu'Eugene pouvoit tenir dans des conjonctures si délicates.

La dispute s'échauffe en France.

Vualfridus Strabo. Lib. de Reb. Ecclesiast. cap. 8.

Jonas Aurelian.

Hinc marus Remensis contra Hinc marum Laudunensem. cap. 10.

Cependant on commença à s'échauffer en France sur ces matieres. Claude Evêque de Turin, non seulement se declara contre le Culte des Images, mais il devint Brise-Image, & entreprit de les faire abattre dans les Eglises de son Diocèse. Jonas Evêque d'Orleans, un des deux qui avoient esté envoyez au Pape par l'Empereur, écrivit contre Claude, mais en demeurant d'accord qu'il ne falloit pas adorer les Images. Cependant nonobstant un si puissant parti,

la verité prévalut, & avec le temps l'on recommença à penser en France sur ce sujet, comme on y avoit pensé au commencement du Regne de Charlemagne, lorsque les douze Evêques au nom du Clergé des Gaules, deciderent avec Estienne III. en faveur du Culte des Images, & on fut d'accord sur ce point à Rome & en France quelques années après sous le Pontificat du Pape Adrien II.

Presque au même temps que les Ambassadeurs des Empereurs d'Orient arriverent en France, Louis reçut avis qu'il lui venoit des Ambassadeurs de la part du Roy des Bulgares nommé Omorgat. Cette nouvelle le surprit, n'y ayant jamais eu aucun commerce entre les François & cette Nation. Les Lettres contenoient des complimens & des propositions generales & confuses, où l'on ne voyoit pas clair. C'est pourquoy l'Empereur en congédiant les Ambassadeurs donna ordre à Miquelin Seigneur Bavaois, de partir avec eux pour s'instruire plus en détail des intentions de leur Prince: Ils se remirent en chemin après Noël pour revenir en France; mais on leur envoya ordre de demeurer en Baviere, où l'on leur donna audience. Tout ce qu'ils y firent, fut de se plaindre des Abodrites, comme les Abodrites se plaignoient d'eux sur l'article des limites des deux Nations. Ces Abodrites qui estoient aussi Sujets de la France, s'appelloient Predenecentins, & estoient differens de ceux qui demeuroient entre l'Elbe & la Mer Baltique. Il y eut les années suivantes diverses Ambassades de part & d'autre, & ensuite des hostilités, dont nos anciens Historiens marquent peu de chose, selon leur coûtume, de ne toucher qu'en passant la plupart des affaires qui regardent ces Peuples éloignez du cen-

Eginard. ad an. 824.

tre de l'Empire François.

Eginard. ad
an. 815.

Vers ce même temps-là les Seigneurs Bretons encore consternés du ravage que les Armées Françaises avoient fait dans leur pays l'année précédente, ne manquèrent pas de se trouver au printemps à Aix-la-Chapelle, selon l'ordre que l'Empereur leur en avoit donné. Ils y estoient presque tous. Il n'y eut pas jusqu'à Viomarque le Chef de la revolte, qui vint se jeter aux pieds de l'Empereur, & implorer sa miséricorde. Ce Prince toujours porté à la clemence le reçut avec bonté, & le traita, non pas comme un coupable, mais comme un homme qu'il vouloit gagner & s'attacher, le combla d'honnêtetés & de présents: & après estre convenu avec luy & avec les autres Seigneurs sur les prétentions qu'on avoit de part & d'autre, & sur les moyens de tenir les peuples en paix & dans la soumission, il leur donna permission de s'en retourner chez eux.

Nouvelle
revolte des
Bretons.

Viomarque en partant luy fit mille protestations d'attachement & de fidélité; mais à peine fut-il arrivé en Bretagne, qu'oubliant ses promesses & ses sermens, il engagea de nouveau les Bretons à se revolter, il recommença ses courses sur les Terres de France, pillant & brûlant tout sur la frontière, jusqu'à ce que le Comte Lambert, un de ceux qui commandoient les Troupes dans la Marche de Bretagne, le surprit un jour: il fut investi dans sa propre maison par un gros parti des gens de ce Comte, & tué après s'estre défendu en désespéré. Sa mort rétablit le calme dans la Province; mais il ne dura qu'autant de temps que la tranquillité de la France put tenir les Bretons en crainte: une autre revolte qui arriva peu de temps après du côté des Pyrénées, donna beaucoup plus d'in-

quietude & de peine à l'Empereur.

Abderame II. du nom regnoit à Cordouë, & sous son Règne les Sarazins & les François estoient comme auparavant tantost en paix, tantost en guerre, & toujours en défiance les uns des autres. Il faisoit de temps en temps sonder les Comtes François, qui commandoient sur la frontière ou Marche d'Espagne, pour voir si quelque mécontentement reçu de la Cour ne les engageroit point à changer de parti, & à se mettre sous sa protection, comme nous avons vu du temps de Pepin & du temps de Charlemagne, quelques Sarazins se mettre sous celle de France. C'est ainsi qu'il avoit cinq ou six ans auparavant débauché le Comte Bera Gouverneur de Barcelone, bon Capitaine, & qui avoit fait de belles actions pour le service de l'Etat: du moins ce Comte fut-il accusé en pleine Assemblée à Aix-la-Chapelle, d'avoir eu intelligence avec les Sarazins, & obligé de prouver son innocence dans un combat particulier à cheval contre son accusateur, où ayant eu du dessous & étant par conséquent demeuré convaincu, selon l'idée de ce temps-là, il fut envoyé en exil à Roüen.

Vita Ludo-
vici Pii.

Cette affaire avoit donné lieu à une nouvelle rupture entre les Sarazins & les François, & selon l'Histoire d'Espagne, Tarragone, Lerida, Tortose, que Louis avoit conquises sous le Règne de Charlemagne, avoient esté reprises par les Sarazins, & ce furent ces desavantages qui reveillerent la faction de Bera, que l'exil de ce Comte avoit irritée, & non pas entièrement dissipée. Aizon, Seigneur Got, (c'est-à-dire Catalan, parce qu'en Catalogne on suivoit encore alors les Loix des Gots) s'enfuit du Palais d'Aix-la-Chapelle, soit qu'il eust quelque charge, soit qu'il y fust prisonnier

Soulevement
en Catalogne.

comme complice de la conspiration de Bera, ainsi que le peuvent faire conjecturer les liaisons qu'il eut avec un des fils de ce Comte, & marchant à grandes journées, arriva en Catalogne, où il se mit à la tête d'un Parti, qui n'attendoit que son arrivée pour se déclarer. Il entra dans Ausone, c'est aujourd'hui Vic, peu éloignée du Ter, où les Habitans le reçurent, supposant, comme il le leur fit entendre, qu'il venoit de la part de l'Empereur & pour son service.

Il se rendit maître de cette Ville, & s'en étant assuré, il marcha à Rose, qu'il surprit & ruina après l'avoir pillée; diverses petites Places fortes où il avoit des partisans, se déclarèrent pour luy. Il s'y fortifia, il envoya son frere à Abderame, pour luy demander du secours, & ce Roy luy fournit toutes les Troupes & tout l'argent qu'il luy demanda.

L'Empereur estoit à Seltz, Maison Royale au-delà du Rhin, où il tenoit l'Assemblée des Seigneurs de Germanie, lorsqu'on vint luy apprendre la fuite d'Aizon, & quelque temps après, le soulèvement de Catalogne. Tout ceci arriva sur la fin de l'année 826.

Ces nouvelles chagrinerent fort l'Empereur, qui après avoir pris l'avis de son Conseil, résolut de travailler à ramener les rebelles par la douceur, & de tenter la voye de la négociation avant celle des armes, au moins pour les amuser, en attendant qu'il pût faire avancer une Armée de ce côté-là, où il avoit très-peu de Troupes.

Il fit partir en diligence Helisacar Abbé de S. Riquier & les Comtes Hildebrand & Donat, qui trouverent à leur arrivée les choses en fort mauvais état; Aizon avec les Troupes qu'Abderame luy avoit envoyées,

ayant dissipé toutes celles des Comtes de la frontière, & enlevé plusieurs Places.

Villemonde fils du Comte Bera vint joindre Aizon, avec une grosse Troupe de ses amis & de tous ceux qui avoient porté impatiemment la disgrâce de son perc. Ensuite secondé par les Sarazins, il mit tout à feu & à sang dans la Cerdagne & aux environs.

Toutefois la présence de l'Abbé Helisacar & des Comtes envoyez de la Cour, rassura un peu les esprits; & les ordres qu'ils donnèrent en divers endroits avec beaucoup de prudence, arrêterent les progrès des rebelles. Bernard Comte de Barcelone, qui avoit esté reprise quelque temps auparavant sur les Sarazins, maintint les Peuples de son Gouvernement dans la soumission, rompit toutes les mesures d'Aizon, & rendit ses premiers efforts inutiles: mais ce rebelle qui ne voulut écouter aucune proposition de la part des Envoyez de l'Empereur, fut bien-tôt en état d'obliger le Gouverneur de Barcelone à se renfermer dans sa Place.

Abderame avoit assemblé auprès de Sarragosse une grosse Armée, dont il avoit donné le commandement à Abumarvan un de ses parens. Sans ce secours Aizon n'auroit pas pu soutenir sa revolte: car l'Empereur faisoit de son côté marcher de nombreuses Troupes vers les Pyrenées. A la tête de ces Troupes estoit Pepin Roy d'Aquitaine, qui avoit sous luy plusieurs Generaux, sur lesquels il ne sçut prendre assez d'autorité, & les différens qui survinrent entre eux, retarderent la marche de l'Armée de plusieurs jours.

Cependant Aizon, sur l'avis de cette marche, hasta celle des Sarazins, qui arriverent les premiers dans les Comtez de Barcelone & de Gi-

D iij

Ibid.

An. 826.

Vita Ludovici Pii.

Eginard. ad an. 826.

L'Empereur fait marcher des Troupes vers les Pyrenées.

Eginard J. in Annal.

An. 827.

rone, où ne trouvant personne qui pût leur résister, ils désolèrent tout le pays, & après s'être enrichis d'un butin infini, & avoir brûlé tout ce qu'ils n'avoient pu emporter, s'en retournerent à Sarragoc.

L'Armée Française arriva après leur retraite, & ne trouvant plus ni ennemi ni de quoy vivre dans un pays entièrement désolé, elle fut obligée de rentrer en France sans avoir rien fait.

L'Empereur fort en colère de ce mauvais succès, envoya de nouveaux Commandans sur la frontière d'Espagne, & dans une Assemblée qu'il tint au mois de Février suivant à Aix-la-Chapelle, il fit faire le procès à ceux qui avoient commandé la dernière campagne, & leur ôta leur employ.

Il traita de la même manière Baudri Duc de Frioul, qui s'étoit laissé surprendre par les Bulgares: car ceux-cy avoient rompu avec la France au sujet des limites des Abodrites, dont j'ay parlé, ils avoient sacagé toute la haute Pannonie, & ayant remonté la Drave avec un grand nombre de Vaisseaux armés, ils chassèrent tous les Ducs François du pays des Esclavons.

Les affaires qui occupoient le plus ces Assemblées que l'Empereur convoquoit souvent, étoient celles qui regardoient les Peuples de la Germanie & du Nord, & ceux des environs du Danube, dont tous les différens, principalement ceux de leurs Princes, venoient au Tribunal de l'Empereur. Il continuoit de soutenir le parti d'Heriolte Roy d'une partie du Dannemarc, contre ceux qui avoient partagé ce Royaume avec luy. Ce Roy s'étant converti à la Religion Chrétienne avec sa femme & un grand nombre de ses Sujets, s'attacha par là l'Empe-

reur plus fortement que jamais, & ce Prince pour luy marquer combien sa conversion luy avoit été agréable, luy donna la Souveraineté d'un pays appelé le Comté de Riuftri dans la Frise, qui pouvoit luy servir d'une retraite sûre & honneste, en cas que la Ligue de ses ennemis l'obligeât à abandonner la partie du Dannemarc qui luy avoit été cédée.

Il naissoit tous les jours de nouvelles querelles entre ces Princes, que l'Empereur accommodoit: mais enfin, Heriolte homme d'un esprit inquiet, ayant inconsidérément rompu la paix, & fait quelques dégâts sur les Terres des autres Princes Normands, ils unirent toutes leurs forces, s'avancèrent avec une grande promptitude jusques sur la rivière d'Eider, la passèrent, surprirent les Troupes d'Heriolte jointes aux François, les taillèrent en pièces, & se rendirent maîtres de leur Camp.

Après cette action, ils envoyèrent à l'Empereur, pour luy rendre compte des raisons qu'ils avoient eues d'en user de la sorte, protestant que ce n'étoit que pour se défendre contre leur ennemi; qu'Heriolte avoit commencé les hostilités; qu'au reste ils prioient l'Empereur de leur pardonner cet effet de leur ressentiment, & qu'ils étoient toujours prêts à observer les Traitez signés par son ordre avec Heriolte. L'Empereur qui avoit assez d'autres affaires du côté d'Espagne & du côté du Danube, reçut volontiers les excuses des Princes Normands.

Dans le temps que cela se passoit du côté du Nord, le jeune Empereur Lothaire & son frère Pepin étoient à la tête de l'Armée destinée pour entrer en Espagne. Elle s'étoit assemblée à Lion, où ces deux Princes se trouverent. Ils avoient ordre

*Guerre entre
les Princes
Normands.*

Ibid.

de se tenir sur la défensive, & de couvrir seulement les païs de l'obéissance de France au-delà des Pyrénées : les desavantages de l'année précédente, & les frontieres menacées de tous costez le demandoient ainsi. C'est pourquoy Lothaire qui avoit le principal commandement, ne voulut point donner à ses Troupes la fatigue de passer les Montagnes, avant que de s'estre assuré des desseins des ennemis. Par les avis qu'il reçut, il apprit qu'ils ne faisoient aucun mouvement, soit par crainte de l'Armée qu'ils sçavoient estre proche, soit par quelque autre raison. Ainsi toute la campagne se passa à se precautionner les uns contre les autres sans rien entreprendre.

Tandis que les Sarazins d'Espagne donnoient ainsi de l'inquietude à l'Empereur d'Occident, ceux d'Afrique remportoient de bien plus grands avantages sur celui d'Orient. La cause de ce mal fut la folle passion d'un Officier des Troupes de Sicile, pour une Religieuse qu'il enleva de son Monastere. Les freres de cette Religieuse en porterent leurs plaintes à l'Empereur de Constantinople, qui envoya ordre au Gouverneur de Sicile d'arrester l'Officier & de le chastier pour un crime, dont cet Empereur luy-mesme luy avoit donné l'exemple, ayant aussi tiré d'un Monastere peu de temps auparavant, une Religieuse qu'il épousa.

Cet Officier s'appelloit Euphemius, qui ayant esté averti de l'ordre de l'Empereur, gagna à son parti plusieurs autres Officiers des Troupes, & par leur moyen les Troupes mesmes ; de sorte que le Gouverneur estant venu pour le faire arrester, & s'estant mis en devoir de le forcer, il fut repoussé. Euphemius après cette revolte, fit comprendre à ceux qu'il y avoit engagez, la necessité de

la soutenir : & dans l'impuissance où ils estoient de le faire sans un secours étranger, il fut resolu qu'Euphemius passeroit en Afrique, pour implorer la protection des Sarazins.

Il fit à l'Emir d'Afrique l'offre de luy livrer la Sicile, à condition qu'il l'aideroit à se faire proclamer Empereur. La condition fut acceptée ; on luy donna une Flote avec des Troupes nombreuses : il aborda en Sicile, où il fut reçu par les revoltez, & salué Empereur. En très-peu de temps presque toutes les Villes de l'Isle le reconnurent ; Syracuse fit quelque difficulté de le recevoir, & il fallut entrer en negociation avec les Habitans. Il s'avança seul pour cela assez près des murailles. Deux Habitans fortirent de la Ville, comme pour traiter avec luy, & en l'abordant ils luy donnerent la qualité d'Empereur ; mais s'estant approché d'eux pour les embrasser, un des deux le saisit, & l'autre en mesme-temps luy abattit la teste d'un coup de sabre.

Sa mort ne sauva pas la Sicile. Les Sarazins qui estoient les plus forts se rendirent maistres de toutes les Villes : & ils y établirent si bien leur domination, qu'on ne put les en chasser. Ils pousserent mesme dans la suite leurs conquestes jusques dans le continent d'Italie, qui fut exposé pendant un grand nombre d'années aux excursions & aux cruautéz de ces Infideles.

Si-tost qu'on eut sçu à Naples les pernicieux desseins d'Euphemius, les Napolitains prévoyant ce qui arriva, députerent promptement à Louis, pour luy représenter le danger & les maux où l'Italie alloit estre exposée, s'il n'y envoyoit un prompt secours, qu'on ne pouvoit esperer de l'Empereur d'Orient. Mais l'état de ses affaires ne luy permit pas de faire les efforts necessaires pour détourner cet

Les Sarazins d'Afrique se rendent maistres de la Sicile.

Eginard. ad an. 828.

extrême malheur, & la promptitude des Sarazins rompit toutes les mesures qu'on auroit pû prendre. Tout ce que ce Prince put faire, fut d'équiper promptement une Flote, dont il donna le commandement au Comte Boniface, Gouverneur de l'Isle de Corse, qui prit avec luy quelques Comtes dans la Toscane avec les Troupes de toutes ces costes : il fit avec cette Flote le tour de son Isle & de l'Isle de Sardaigne, pour découvrir les Vaisseaux que les Sarazins pouvoient avoir en Mer, & s'asseurer qu'il n'avoit rien à craindre pour ces deux Isles. Il ne trouva aucun Vaisseau ennemi, & faisant voile tout à coup vers l'Afrique, pour faire diversion, il mit toutes ses Troupes à terre entre Utique & Carthage.

Durant la descente, l'allarme s'étant répandue par tout, les Sarazins s'assemblerent en grand nombre, & vinrent attaquer les François, qui les reçurent avec beaucoup de bravoure, les repousserent, & demeurèrent maîtres du Champ de bataille. Mais ils ne pouvoient presque faire un pas dans le païs, qu'ils ne trouvassent des Armées à combattre. Ils en défirèrent jusqu'à cinq, & tuerent un très-grand nombre de Sarazins. La perte fut peu considerable du costé des Troupes Françaises. Quelques aventuriers qui s'estoient imprudemment engagez dans le païs, y furent assommés, le reste remonta sur les Vaisseaux, & repassa en Europe. Cette expedition remplit l'Afrique de la crainte des armes des François : mais elle ne fut pas capable de faire abandonner aux Sarazins l'entreprise de Sicile.

L'Empereur fut mesme obligé de laisser les affaires d'Espagne dans l'état où elles se trouverent alors. Aïzon demeura sous la protection d'Abderame en possession d'Aufone, de Rose, de Manrese, de Cardone, de

Solfone, & de tous les autres Territoires voisins, dont il s'estoit emparé. Des troubles domestiques dont les semences-avoient esté jettées depuis long-temps, commencerent à éclater, & causerent à l'Empereur trop d'embarras pour luy laisser le temps & les moyens de reparer ces pertes, & de secourir plus efficacement l'Italie. Je vais reprendre la chose d'un peu plus haut, pour faire mieux comprendre la suite de toutes ces funestes intrigues, qu'on peut regarder comme les premières sources de la décadence de l'Empire François.

L'Empereur après la mort de l'Impératrice Hermengarde, se trouva dans un grand embarras, qu'il s'estoit causé luy-mesme, par le partage qu'il s'estoit trop pressé de faire de ses Etats entre ses trois fils. Il voyoit qu'en se remariant il faudroit démembrer de ces partages, de quoy faire ceux qu'il voudroit donner aux enfans qui naistroient du second lit, chose fâcheuse pour ceux du premier. Cependant sollicité par les Seigneurs François, dont plusieurs prétendoient à l'honneur d'estre beau-pere de l'Empereur, il se remaria à Judith fille du Comte Guelfe, ainsi que je l'ay déjà dit.

J'ay dit encore qu'il luy nâquit un fils de ce second mariage ; ce fils fut nommé Charles, & il est appelé communément dans nos Histoires Charles-le-Chauve : ce fut l'an 823. le troisième de Juin. Cette naissance qui luy causa beaucoup de joye, le jeta en mesme-temps dans l'inquietude. Car le premier soin de l'Impératrice fut de penser à la fortune & à la seureté de son fils, & de faire concevoir à l'Empereur l'état où cet enfant & elle se trouveroient réduits, si par malheur il arrivoit qu'il vinst à leur manquer, avant qu'il eust pourvu à son établissement.

Le

*Troubles
dans la fa-
mille de l'Em-
pereur.*

Le plus intéressé des premiers fils de l'Empereur dans cette affaire, estoit Lothaire : les deux autres avoient leurs partages déterminez. Pepin avoit esté fait Roy d'Aquitaine, & Louis Roy de Baviere : ces deux Royaumes peu considerables en comparaison du reste de l'Empire François, avoient leurs limites marquées, & l'Empereur ne pensoit pas à en rien détacher de considerable. Lothaire avoit esté associé à l'Empire, designé successeur de tout le reste des États de son pere, & même de sa Souveraineté sur ses autres freres, & c'estoit dans son partage que devoit se prendre celui du jeune Charles.

L'Empereur peu de temps après la naissance de ce petit Prince, avoit proposé à ses trois fils la resolution où il estoit de le faire entrer en partage avec eux. Il les avoit trouvez fort difficiles là-dessus : mais enfin s'estant appliqué à gagner Lothaire, & l'Imperatrice employant tous les moyens possibles, toutes les caresses, toute l'adresse dont elle estoit capable pour le mettre dans ses interets, on vint à bout de le faire consentir à ce qu'on desiroit de luy. L'Imperatrice luy protesta qu'elle vouloit que sa fortune & celle de son fils fussent toujours attachées à la sienne ; que s'il arrivoit jamais, comme on le prévoyoit, que le Roy d'Aquitaine & le Roy de Baviere, peu contents de leur partage, se liguassent après la mort de l'Empereur, pour faire valoir leurs prétentions, elle le serviroit de tout son pouvoir, de tous ses amis, & de tous ses trésors ; qu'elle n'auroit jamais d'autre parti que le sien ; que sa Famille fort puissante & en France & en Saxe, luy seroit absolument dévouée ; qu'en un mot, son fils luy seroit soumis comme à son pere, & elle le pria de vouloir

Tome II.

bien même du vivant de l'Empereur, prendre la qualité de tuteur du petit Prince. Elle avoit eu l'adresse, quand Charles fut baptisé, de le faire tenir sur les Fonds de baptême par Lothaire. C'estoit là alors en France, ainsi que je l'ay déjà remarqué ailleurs, un des liens les plus sacrez, par lesquels on pût attacher un Prince à la protection de celui dont il se faisoit le parrain.

Cette adroite Princesse seut si bien flatter Lothaire, qu'après avoir obtenu son consentement pour le démembrement d'une partie de l'Empire François en faveur de son fils, elle l'engagea de concert avec l'Empereur, à faire le serment attaché à la qualité de tuteur, par lequel il jura de prendre la défense de Charles envers & contre tous, & de luy assurer la possession de ce que l'Empereur voudroit luy assigner pour sa part dans sa succession.

Mais ce Prince ne fut pas longtemps sans se repentir de cet engagement, qui pouvoit luy estre d'autant plus préjudiciable, qu'il estoit plus general ; car il n'y avoit rien de specifié, & il dépendoit de l'Empereur de donner à Charles une part aussi grande qu'il le jugeroit à propos.

Lothaire dissimula toutefois son repentir : mais les Princes sont étudiez de trop près & par trop de gens, pour ne pas se laisser penetrer ; on devina aisément ses sentimens par la conformité qu'ils devoient avoir naturellement avec ses interets, & dès-lors certains esprits broüillons conçurent & une grande esperance de voir du changement dans l'Etat, & le dessein d'y contribuer de tout leur pouvoir.

Trois ou quatre ans néanmoins se passerent sans que rien parust. Les malheureux succès d'Espagne, &

*Lothaire
consent au dé-
membrement
d'une partie
de l'Empire
François.
Ibid.*

*Plaintes
contre le Gou-
vernement.*

E

*Theganus.
num. 21.
Charta Di-
visionis Im-
perii. Tom. I.
Cap. Balu-
zii, pag. 173.
Nitard.
Lib. I.*

Vita Ludovici Pii. Agobardi Epist. ad Matafridum. Nitardus. L. 7.

l'invasion de la Pannonie par les Bulgares firent deux méchans effets : le premier, de donner lieu aux plaintes contre le Gouvernement present, & aux comparaisons odieuses qu'on en faisoit avec celui de Charlemagne : le second, d'irriter ceux qu'on en rendit responsables, & qui furent à cette occasion privez de leurs Emplois. De ce nombre estoient le Comte Matfride grand Capitaine, & qui jusqu'alors avoit tenu le premier rang parmi les Ministres de l'Empereur, & le Comte Hugues, dont Lothaire avoit épousé la fille, & qui pour se venger de cet affront, n'omirent rien pour animer ce Prince contre l'Empereur son pere, & pour l'engager à retracter la parole qu'il luy avoit donnée, de trouver bon tout ce qu'il feroit en faveur du Prince Charles, & à faire casser ce Traité dans une Assemblée des Seigneurs du Royaume.

Dès-lors les mécontents commencerent à agir tous de concert, à solliciter la Noblesse & les gens d'Eglise de demander à l'Empereur la réforme de l'Etat, & à cabaler de tous costez en faveur de Lothaire, pour maintenir le partage de l'Empire de la maniere qu'il avoit esté fait & agréé dans l'Assemblée de l'an 817.

Comme l'Empereur estoit un Prince fort pieux, & d'une conscience très-tendre, on l'attaqua par cet endroit, & on entreprit de le faire convenir luy-mesme, que sa conduite n'estoit pas bonne. On parloit par tout de prodiges, par lesquels le Ciel menaçoit l'Etat, & on en racontoit de si ridicules, qu'on voyoit bien qu'ils estoient uniquement inventez pour échauffer l'imagination des Peuples. Tantost c'estoit une possédée, qui dans les exorcismes avoit dit, que tous les maux de l'Empire estoient

le chastiment des crimes qu'on negligeoit de punir ; que la mortalité & la famine qui l'affligeoient depuis quelque temps, estoient causées par le Demon, à qui Dieu l'avoit abandonné pour le chastier ; tantost c'estoit un aveugle guéri miraculeusement, qui avoit eu revelation, qu'à fin d'éviter les derniers malheurs dont l'Empereur estoit menacé, il falloit qu'il changeast beaucoup de choses dans le Gouvernement.

L'Empereur estoit autant frappé de ces prodiges, qu'il estoit touché des maladies populaires qui desoloient alors la France, & c'est ce qui le détermina à envoyer en divers endroits de l'Empire ces especes de Commissaires, dont j'ay déjà parlé à quelque autre occasion, qui avoient la qualité d'*Envoyez du Prince* *, avec ordre de s'informer exactement des plus grands desordres qui regnoient dans l'Etat.

Adelard Abbé de Corbie, un des principaux Ministres de l'Empereur, estoit mort deux ou trois ans auparavant. Vala son frere qui avoit esté si puissant sous Charlemagne, depuis disgracié au commencement du Regne de Louis, & qui s'estoit retiré dans le Monastere de Corbie, en estoit alors Abbé, & avoit grand credit à la Cour : son esprit, sa prudence & son experience dans le manement des affaires, & la reputation de sa vertu luy attiroient cette consideration. Il fut un de ceux qui furent envoyez pour reconnoistre les desordres de l'Empire, & à son retour il en rendit compte à l'Empereur dans une Assemblée generale des Evêques & des Seigneurs à Aix-la-Chapelle.

Ily exagera fort les dereglemens qui regnoient dans toutes les parties de l'Etat, il parla avec beaucoup de liberté des devoirs du Prince &, de

L'Empereur envoie des Commissaires pour s'informer des desordres de l'Etat.

* Missi Domini.

Il tient une Assemblée generale à Aix-la-Chapelle.

Vita Valæ Abbatis. Sæculo 4. Benedictin. L. 2.

ceux des Prelats qui se mesloient trop des affaires temporelles, il déplora le malheur des Provinces, dont les Gouverneurs & les Juges ne mettoient nulles bornes à leur avarice & à leurs violences; & puis adressant la parole à l'Empereur mesme: c'est vous, Seigneur, luy dit-il, que tous ces desordres doivent toucher plus que personne, vous devez en répondre à Dieu, & si vous n'y remédiez pas, vous pouvez vous attendre à en estre puni plus severement qu'aucun autre.

Ensuite descendant dans le détail, il insista principalement sur le choix des Evêques, où l'on violoit à toute occasion la forme Canonique, & sur les usurpations des biens des Eglises dont les Laïques s'emparoiennent impunément. Il recommençoit de temps en temps ses apostrophes à l'Empereur, & osa prendre à témoin tous ceux de l'Assemblée, que ce Prince estoit le plus coupable de tous en cette matiere. Cette hardiesse d'un homme qui avoit la reputation de Saint, & dont les invectives en cette rencontre estoient très-capables de rendre le Gouvernement odieux, plut beaucoup à plusieurs seditieux dont l'Assemblée estoit remplie.

J'ay raconté que l'Empereur peu d'années auparavant à la persuasion de quelques Evêques & de quelques Abbez, avoit poussé sa devotion jusqu'à faire une espece de penitence publique d'avoir puni des rebelles, qui avoient conspiré contre sa vie & contre son Etat, & ce fut à cette occasion que Vala déjà Moine de Corbie, & dont la disgrâce avoit aussi esté un des sujets de la penitence publique, fut rappelé à la Cour, & envoyé en Italie avec Lothaire, pour estre le Chef de son Conseil dans le reglement de cet Etat. Il avoit depuis

ce temps-là pris un grand ascendant sur l'esprit de l'Empereur, & ce Prince se crut obligé dans la conjoncture dont je parle, de prendre en bonne part ses avis tout libres & tout publics qu'ils estoient.

L'humilité chrétienne est une vertu très-rare dans les Princes: mais il est encore plus mal-aisé à ceux en qui elle se rencontre, de l'allier avec cette fermeté & avec cet air de Majesté qui leur sont necessaires, pour contenir les Sujets dans le devoir, & pour maintenir la tranquillité d'un Etat. Louis le Debonnaire ne trouva pas ce secret: sa modestie, sa bonté, sa douceur, le rendirent d'abord très-aimable à ses Sujets: mais faute de soutenir ces vertus par une vigueur égale, rien ne contribua plus dans la suite à le rendre méprisable, & c'est ce qui causa tous les malheurs de l'Empire François.

Il défera donc entierement aux avis, ou plustost aux reprimandes de l'Abbé Vala, & agissant toujours par les principes d'une pieté & d'une humilité mal réglée, il soumit de luy-mesme sa conduite passée à de nouveaux Censeurs, comme s'il eust pris à tâche de ruiner absolument son autorité.

Non content des rapports de ses Envoyez, touchant les desordres qu'ils avoient remarquez dans les Provinces, & dont l'Abbé Vala luy avoit fait une si ample exposition, il ordonna qu'on assemblast incessamment quatre Conciles, un à Mayence, un autre à Paris, un troisième à Lion, & le quatrième à Toulouse, afin que les Evêques assemblez dans ces Conciles, convinssent non seulement des choses qu'il falloit réformer dans l'ordre du Clergé & dans les autres ordres de l'Etat, mais mesme dans sa propre personne &

Il assemble quatre Conciles pour travailler à la réforme de l'Etat.

Tom. II.
Concil. Gall.

dans celle des Princes ses enfans. C'est le précis de la Lettre circulaire qu'il envoya dans toutes les Provinces, pour faire connoître à tout le monde ses intentions sur ce sujet.

Les Conciles se tinrent selon ses ordres : nous n'avons les Actes que de celui de Paris, où il y a de très-beaux Reglemens pour la conduite des Evêques & des Ecclesiastiques, plusieurs choses sur la conduite des Rois, mais des choses generales ; ces Prelats, pour ménager l'Empereur, ou pour avoir lieu de s'assembler encore quelque autre fois, ayant diffé- ré, ainsi qu'ils le disent, de descen- dre plus en détail dans ce qui con- cernoit le Reglement de l'Etat.

Vita Ludo-
vici Pii.

Cependant l'Imperatrice fit com- prendre à l'Empereur par la maniere dont on avoit parlé dans l'Assemblée d'Aix-la-Chapelle, qu'il y avoit de la cabale, & qu'on tramoit contre luy quelque mauvais dessein. Elle avoit sçu que le Comte Matfride & le Comte Hugues beau-pere de Lo- thaire, continuoient de faire tous leurs efforts pour broüiller ce Prince avec l'Empereur son pere ; qu'il les écoutoit, & que quoiqu'il ne parût encore rien faire contre le respect & la soumission, il traitoit en secret avec les principaux Seigneurs, pour empêcher qu'on ne souffrît un nou- veau partage en faveur du Prince Charles.

Nitardus.
Lib. 1.

Vita Ludo-
vici Pii ad
an. 819.

Paschasius
Radbertus in
Vita Valæ.

Sur ces connoissances, l'Empereur resolut, premierement, d'éloigner Lothaire, & l'obligea de partir pour l'Italie, sous prétexte que sa presen- ce y estoit necessaire, afin de la ras- seurer contre les entreprises des Sara- zins ; & en second lieu, commençant à se défier de l'Abbé Vala & de ses autres Ministres, il fit venir auprès de luy Bernard Duc de Languedoc & Gouverneur de Barcelone, pour se servir de ses conseils, Bernard

estoit beau-frere de Vala, celui-cy ayant autrefois épousé sa sœur avant que de se faire Moine de Corbie. Mais il estoit aussi filleul de l'Empe- reur & son Parent. Bernard estoit un homme de resolution, grand Capi- taine, habile & de bon conseil, mais méchant homme si nous en croyons l'Auteur de la vie de l'Abbé Vala : cet Ecrivain estoit l'amy & le con- frere de l'Abbé, & son stile toujours vehement lorsqu'il parle de ce Com- te pourroit faire apprehender, qu'il n'y eust un peu de prévention ou d'animosité, contre un homme Chef du parti opposé à celui de l'Abbé.

Si-tost que le Comte fut arrivé à la Cour, sa seule presence étonna & & déconcerta la faction qui estoit sur le point d'éclater ; de sorte que les Partisans de Lothaire resolurent de differer à un autre temps la pro- position qu'ils vouloient faire à l'Empereur, de confirmer le partage fait entre ses trois fils du premier lit sans innover rien sur cet article : c'estoit là le point essentiel dont il s'agissoit, & l'endroit par lequel les factieux attachoient Lothaire à leur parti.

Le sentiment de Bernard estoit que l'Empereur prononçast au plus- tost là-dessus suivant son second projet, & l'Imperatrice sollicitoit cette declaration avec un empresse- ment extrême. L'Empereur pressé par l'un & par l'autre, fit à Vormes un Edit, par lequel il donnoit au Prince Charles fils de l'Imperatrice Judith, premierement, le Pais des Allemans, c'est-à-dire, ce qui est en- tre le Rhin, le Mœin, le Necre & le Danube. En second lieu, la Rhetie, c'est ce que nous appellons aujour- d'huy le Pais des Grisons, & enfin une partie du Royaume de Bour- gogne, sçavoir la Bourgogne appel- lée Transjurane au-delà du Mont-

*Il donne une
partie de son
Empire à
Charles fils de
l'Imperatrice
Judith.
Theganus,
Cap. 35.*

Jura qui est aujourd'hui le Pais de Geneve & des Suisses.

Quand cela se fit Lothaire estoit déjà revenu d'Italie où il demeura le moins qu'il put, & se trouva à la Cour avec son frere Louis Roy de Baviere, lorsque l'Edit fut publié; ils en furent très-mortifiés. Plusieurs Seigneurs & Prelats en murmurèrent hautement. Il en couta à quelques-uns leurs emplois, & d'estre éloignés de la Cour, & les Partisans de l'Imperatrice furent mis en leur place.

Vita Valz
Abbatiz.

Le nombre des mécontents s'augmenta par là notablement, & c'estoit par tout un déchaînement extrême contre le nouveau Ministre. Les exilés & d'autres qui se retirèrent de leur plein gré dans leurs Terres, ne parloient que de sa tyrannie & d'eses violences, de la division qu'il mettoit dans la famille Royale entre l'Empereur & les Princes, de la persécution qu'il suscitoit contre les Evêques, & contre les plus honnestes gens de la Cour, pour leur substituer des scelerats & des hommes dévoués à son ambition, & l'on disoit qu'il n'y avoit plus d'Empereur sur le Trône, mais un esclave du Ministre & de l'Imperatrice.

Ibid.
Theganus.
Cap. 38.

On porta les choses plus loin : on répandit le bruit par tout l'Empire, que cette grande intelligence qui paroissoit entre l'Imperatrice & le Comte Bernard, avoit encore un autre principe que leur ambition, & l'on publioit hardiment qu'il y avoit entre eux un honteux commerce. Les Historiens du parti opposé à Bernard, ont parlé fort affirmativement sur ce point. Mais les autres ne l'en accusent point.

Ce qui donna lieu à ce soupçon ou à cette calomnie fut non seulement l'attachement de Bernard aux intérêts de l'Imperatrice, mais encore l'exercice d'une Charge que l'Empe-

reur luy donna lorsqu'il l'appella à la Cour. Il le fit son Camerier * ou Chambellan, dont les fonctions estoient bien différentes de celles du Chambellan d'aujourd'hui. C'estoit alors l'Imperatrice qui avoit non seulement l'Intendance de la Garderobe, mais encore de la partie des Finances destinée à la paye des armées, soit pour la solde des soldats, soit pour les vivres, & elle avoit sous elle le Chambellan pour executer ses ordres. De plus une des fonctions du Chambellan estoit d'introduire les Ambassadeurs, de recevoir les présents qu'ils faisoient au Prince, ou de leur en presenter de sa part, & c'estoit un usage assez ordinaire que le Chambellan reglast de concert avec l'Imperatrice, la qualité & le nombre des présents qu'on devoit faire aux Ambassadeurs des Princes Etrangers. De sorte que le Comte Bernard étant obligé par ces raisons de voir souvent l'Imperatrice, la malignité de ses ennemis trouva dans cette fréquentation de quoy appuyer la calomnie; mais soit que cette accusation fust fautive, soit qu'elle fust fondée, elle fut reçue par une infinité de gens qui avoient intérêt à la croire.

* Camera-
rius.

Hincmar. de
ordine Pala-
tii. Cap. 22.

Bernard cependant alloit son chemin sans s'embarrasser beaucoup de ces clameurs populaires qui passent, & qui cedent à l'autorité du Gouvernement, pourvu qu'on sache d'ailleurs la soutenir, & c'estoit à quoy il donnoit toute son application. En effet quelque nombreux que fust le parti des mécontents, personne n'osoit s'en declarer le Chef. Les trois Princes ou par respect pour l'Empereur leur pere, ou par crainte qu'il ne les desheritast, ou par la défiance qu'ils avoient les uns des autres, ne vouloient point faire de démarche qui les engageast, & laissoient

aller les choses pour voir à loisir quel tour elles prendroient.

Vita Valæ.

L'Abbé Vala estoit alors malade dans son Monastere de Corbie, toujours estimé & considéré de l'Empereur, mais sans avoir autant de part au Gouvernement qu'il en avoit auparavant. Sa sagesse & sa vertu devoient faire beaucoup d'honneur, & donner grand credit au parti des mécontents en cas qu'il s'y rangeast, & c'estoit de quoy on le sollicitoit éternellement. Les plus grands Seigneurs du Palais l'alloient trouver, & estoient sans cesse à luy représenter la situation fâcheuse de l'Etat, les progrès des Sarazins en Italie & du costé des Pyrenées, les insultes des Bulgares du costé du Danube, les desordres des Eglises, les dissensions de la famille Royale, le scandale que caufoient les mauvais bruits qui couroient sur la conduite de l'Imperatrice, & combien il estoit de la gloire de Dieu, de l'honneur de l'Empereur, du bien de l'Eglise & des Peuples, de faire tous les efforts possibles pour remedier à tant de maux; que l'Empereur avoit eu sur cela les meilleures intentions du monde; qu'il avoit commencé à les mettre en execution, mais que depuis qu'il se gouvernoit par les seuls conseils du Comte Bernard, il paroissoit comme enforcé, & sans mouvement sur les malheurs de l'Empire, & sur les desordres qui y estoient extrêmes. Il n'y a que vous, ajoûterent-ils, qui puissiez arrester le cours de tant de malheurs. Vous estes beau-frere du Comte, l'Empereur vous honore & respecte vostre vertu; rien ne peut vous dispenser d'employer tout vostre credit en une occasion si importante: il faut aller au plustost à la Cour, & dire librement vos sentimens à l'Empereur & à son Ministre, sur l'estat miserable où vous

sçavez que les choses sont aujourd'huy.

L'Abbé de Corbie flatté ou touché de ce discours, alla à la Cour, & il parla à l'Empereur & au Comte Bernard. Mais ses avis furent mal reçus, & il s'en retourna à son Monastere sans avoir rien fait. C'estoit à quoy s'estoient bien attendus ceux qui vouloient par là l'obliger à se declarer pour leur parti. Il refusa cependant de le faire encore, jusqu'à ce que plusieurs Seigneurs qu'il avoit toujours cru gens d'honneur & de probité, vinrent l'asseurer que non seulement le Comte Bernard renversoient toute la Cour & tout l'Empire, mais qu'il avoit conjuré contre la vie de l'Empereur & de ses trois fils, pour les faire tous perir & mettre sur le Trône le seul fils de l'Imperatrice.

C'est là encore un des crimes imposez à Bernard par les seuls Partisans de l'Abbé Vala, que le silence des autres Historiens, & la conduite que l'Empereur tint depuis envers ce Comte, refutent assez. L'Abbé le crut, & l'horreur de cet attentat jointe au zele du bien public, & à la compassion qu'il avoit de tant de personnes de qualité qui passaient pour estre injustement persécutées, ne luy permit pas de délibérer plus long-temps, ni de différer à se declarer contre le Ministre en faveur, disoit-on, du Prince mesme dont on se faisoit honneur de soutenir les véritables interests, en prenant les armes contre luy: ce n'est là ni le premier ni le dernier exemple de ce zele bisarre.

Dès que l'Abbé de Corbie se fut déclaré, Hilduin Abbé de S. Denis, Bernard Evêque de Vienne, Agobard Evêque de Lion, Jessé Evêque d'Amiens, tous gens en reputation de probité, de sagesse & de doctrine,

Ibid.

L'Abbé de Corbie se declare pour le parti des mécontents.

Theganus.
An. 36.

embrassèrent aussi ce parti, & furent suivis de plusieurs autres dont le mérite donnoit beaucoup de credit à la faction.

Ces Evêques & ces Abbez s'assemblerent & protesterent, qu'ils tiendroient pour rebelles à Dieu & à l'Eglise, quiconque ne les seconderoit pas dans le dessein qu'ils avoient de rétablir l'ordre dans l'Etat, de procurer la seureté des Peuples, & de pourvoir à celle de l'Empereur & de toute la famille Royale. On fit courir le bruit, que la Cour avoit fait les plus grandes offres à l'Abbé de Corbie, pour l'engager à s'unir avec le Comte Bernard, mais qu'ayant horreur de ses crimes & des desordres qu'il causoit dans l'Etat, il n'avoit jamais voulu y entendre, qu'il sacrifioit sa vie & tous ses interets au bien des Peuples & de l'Eglise, & qu'il estoit resolu de tout hazarder pour satisfaire en cette occasion, à ce qu'il devoit à sa conscience & à sa patrie. Tout cela fut reçu avec applaudissement, & jamais l'Abbé Vala ne fut un plus grand Saint, que quand il leva l'étendart de la rebellion contre son Souverain.

Les trois fils de l'Empereur ne paroissent point dans tout ce complot, & quoiqu'il fust certain que l'origine de tous ces troubles estoit le chagrin qu'ils avoient de voir entrer le Prince Charles en partage avec eux; que l'Empereur ne s'estoit si fort attaché au Comte Bernard, que parce que tous ses autres Ministres luy estoient devenus suspects; que la plupart de ceux qui avoient esté exilés de la Cour n'avoient esté châtiés de la sorte, que parce qu'on sçavoit les liaisons & les intrigues qu'ils avoient avec les trois Princes; cependant comme c'est l'ordinaire, on exposoit & on exageroit aux Peuples la rigueur de ces mau-

vais traitemens, & les desordres publics dont on leur cachoit les veritables causes.

Le parti étant ainsi formé & les peuples mis en mouvement, par l'autorité de ces Evêques & de ces Abbez, on fit dire aux Princes, qu'il estoit temps de se venir mettre à leur teste. Une nouvelle revolte des Bretons leur donna lieu de le faire.

La nouvelle de ce soulèvement étant venue à l'Empereur, le Comte Bernard fut d'avis qu'il marchast luy-mesme en Bretagne, & qu'il ordonnast à Pepin de l'y venir joindre avec ses Troupes du Royaume d'Aquitaine. C'estoit un piège qu'on tendoit à ce jeune Prince que Bernard avoit dessein de faire arrester dans le chemin.

L'Empereur convoqua une Diete à Aix-la-Chapelle sur le sujet de l'expédition de Bretagne, & la chose ayant esté résolue, il commanda aux Troupes de marcher le Mercredi des Cendres; mais il commença dès-lors à connoître le peril où il estoit, & le progrès qu'avoient déjà fait les intrigues secretes des factieux. Une grande partie des Troupes refusa d'obéir, s'excusant sur la difficulté des chemins qui estoient encore trop mauvais. L'Empereur qui ne se trouva pas en estat de réduire ces mutins par la force, & qui ne se voyoit pas là en seureté, partit avec le reste des Troupes, quoiqu'il eust actuellement la goutte, & prit fort inquiet sa route par les costes de la mer, ayant avec luy Louis son fils Roy de Baviere.

Lothaire que son pere avoit une seconde fois envoyé en Italie pour l'éloigner des factieux de la Cour, rentra en France, & Pepin selon l'ordre qu'il en avoit reçu, vint avec les Troupes d'Aquitaine, non pas pour faire la guerre en Bretagne,

Nouvelle revolte des Bretons.

Vita Valæ.

Annales Bertiniani.

An. 830.

Pepin prend les armes contre l'Empereur son pere.

mais pour la déclarer à son pere. Estant arrivé à Orleans il en chassa le Comte Odon, que l'Empereur en avoit fait Gouverneur, & mit à sa place le Comte Matfride un des principaux Chefs des mécontents, & continua sa marche avec son armée.

Vita Vala. En mesme-temps le Roy de Baviere qui s'apperçut qu'on le gar- doit presque à vûe à la Cour, s'échappa, & vint à Corbie trouver l'Abbé Vala & quelques-uns des Evêques de la faction: il luy confirma tout ce qui luy avoit esté dit touchant le mauvais commerce de l'Imperatrice & du Comte, la conspiration tramée contre la famille Royale, le dessein formé pour le renversement de l'Etat: il luy ajoûta que la Cour de l'Empereur estoit un lieu d'abomination par les crimes de toutes les especes qui s'y commettoient, qu'on n'y voyoit que magie, que sortilèges, que malefices, qu'on y renouvelloit jusqu'aux superstitions du Paganisme, qu'on y consultoit le vol des oyseaux & les entrailles des bestes pour y découvrir l'avenir, que l'ascendant de l'Imperatrice estoit tel sur l'esprit de l'Empereur, qu'il ne voyoit que par ses yeux, ne recevoit personne que de sa part, qu'il se défioit de tous ceux dont elle ne luy répondoit pas, & que cela alloit à un point, qu'on ne doutoit pas qu'elle n'eust usé à son égard de quelque enchantement, sans quoy il estoit impossible qu'elle se fust renduë ainsi absolument maistresse de son esprit. On fit aussi-tôt part au peuple de tous ces détails qui firent tout leur effet.

Cependant les Troupes mutinées d'Aix-la-Chapelle en partirent conduites par leurs Chefs, & vinrent à Paris joindre Pepin. Les Abbez de son parti arriverent aussi avec les leurs; car ils avoient alors pour la

plupart des Vassaux & des Troupes qui dépendoient d'eux, & Pepin marcha avec toutes ces Troupes vers les costes de la Mer au devant de celles de l'Empereur son Pere. De telles nouvelles apportées à ce Prince, & la desertion de quelques Seigneurs qui s'enfuirent de son armée, luy firent comprendre le peril où il estoit.

Il délibéra avec l'Imperatrice & avec le Comte sur le parti qu'il y avoit à prendre en de si fâcheuses conjonctures. Il estoit difficile de bien choisir. Mais enfin comme il sçavoit que la haine qu'on avoit pour l'Imperatrice & pour le Comte estoit le principal motif de la revolte, il espéra qu'en les éloignant l'un & l'autre il pourroit adoucir les esprits. Il craignoit d'ailleurs que s'ils tomboient entre les mains de leurs ennemis, il ne leur en coustast la vie par les plus cruels supplices. Ces deux raisons le déterminèrent à les faire partir. Il envoya Bernard à son Gouvernement de Barcelone, & l'Imperatrice à Laon dans le Monastere de SainteMarie, & vint avec ses Troupes camper auprès de Compiègne.

Pepin ayant appris la marche de l'Empereur s'avança du mesme costé, & vint se poster à Verberie à trois lieues de Compiègne. De là il détacha quelques Troupes sous la conduite des Comtes Varin & Lambert qui allerent se presenter devant Laon, dont les portes leur ayant esté ouvertes, ils enleverent l'Imperatrice & l'amenerent au camp de Pepin.

Quand elle y fut arrivée, Pepin après luy avoir reproché les desordres qu'elle avoit causez dans la famille Royale, sa conduite scandaleuse, les mauvais desseins qu'elle avoit conçus contre luy & contre ses freres, luy déclara qu'elle n'avoit qu'un seul moyen d'éviter la mort.

Vita Ludovici Pii.

L'Imperatrice est enlevée par les Troupes de Pepin.

Ibid.

mort, ſçavoir que dans une entrevûë qu'il luy permettroit d'avoir avec l'Empereur ſon mari, elle ménageaſt deux choſes; la premiere, qu'elle obtînt de luy ſon conſentement pour prendre le voile de Religieuſe; la ſeconde, qu'elle luy perſuadaſt de mettre bas les armes, de ſe faire couper les cheveux & de ſe retirer dans un Monaſtere pour le reſte de ſes jours. Elle luy promit tout ce qu'il voulut.

En effet, il la fit paſſer au Camp de l'Empereur, & l'y fit accompagner d'une eſcorte qui devoit la ramener auſſi-toſt après cette entrevûë. Elle pria l'Empereur que pour éviter la mort dont on la menaçoit, il luy fuſt permis de prendre le voile, & il y conſentit: mais ſur l'autre point il répondit, qu'en quelque danger qu'il ſe trouvaſt par la trahiſon de ſes Sujets & de ſes enfans, il eſtoit trop important pour n'en pas délibérer plus à loiſir, & qu'il vouloit ſur cela avoir l'avis des Seigneurs & des Evêques.

Et renfermée dans un Monaſtere.

L'Imperatrice retourna au Camp de Pepin avec cette réponſe, & auſſi-tôt après il la fit partir pour Poitiers où on la voila dans le Monaſtere de Sainte Radegonde. Il conſentit à l'Assemblée que l'Empereur avoit propoſée, & elle ſe tint dans le Palais de Compiègne.

Vita Valz.

L'Empereur entra dans la ſale avec un air conſterné & ne voulut point ſ'afſeoir ſur ſon Trône. Il y parla d'une maniere auſſi touchante que peu digne de ſon rang. Il avoua les fautes qu'il avoit commiſes dans le Gouvernement de l'Empire, la trop grande complaiſance qu'il avoit eue pour ſa femme, & ratifia la permiſſion qu'il luy avoit donnée de prendre le voile: il loüa le zele de ceux qui l'obligeoient à corriger ſa conduite, & promit que ſi on luy laiſſoit

Tome II.

ſa Couronne, il gouverneroit deſormais ſuivant les conſeils de ſes bons & fideles Sujets. Ce diſcours toucha tellement l'Assemblée, que la pluſpart ſe leverent, vinrent à luy & le forcerent de ſ'afſeoir dans le Trône qu'on luy avoit préparé.

Ce n'eſtoit pas là la concluſion que Pepin attendoit, non plus que l'Abbé de Corbie, au moins comme pluſieurs le crurent & le publierent contre ce qu'en racontotent depuis ſes Apologiſtes. On ne paſſa pas néanmoins plus outre, & Pepin reſta dans ſon Camp juſqu'à l'arrivée de Lothaire, qui vint le joindre avec d'autres Troupes.

Lothaire joint Pepin avec des Troupes.

Celuy-cy eſtoit l'aîné, c'eſtoit à ſon occaſion que la conſpiration ſ'eſtoit formée, & c'eſtoit luy que les Rebelles prétendoient mettre ſur le Trône de ſon pere. Son arrivée ne fut pas pluſtoſt ſçûë dans le Camp de l'Empereur, que les intelligences qu'il y avoit, commencerent à éclater, nonobſtant tout ce qui venoit de ſe faire. Les Soldats & les Officiers deſertoient par Troupes, & en peu de temps l'Empereur abandonné de toute ſon Armée, ne voyant aucune ſeureté à fuir, ſe livra avec ſon fils Charles à la diſcretion des Rebelles.

L'Empereur abandonné des ſiennes, ſe livre aux Rebelles.

Ibid.

Ibid.

Lothaire néanmoins le traita avec reſpect, & ſans parler de le déposer, il approuva tout ce qui avoit eſté fait par Pepin. Il témoigna à l'Abbé de Corbie, à l'Abbé de Saint Denis & aux Evêques de ſon parti combien il eſtoit ſatisfait de leur conduite & de leur zele pour le bien de l'Etat. Il fit arreſter Herbert frere du Comte Bernard, & luy fit crever les yeux, malgré les prieres que luy fit l'Empereur pour obtenir ſa grace. Il fit dégrader Odon Gouverneur d'Orleans & couſin germain du meſme Comte, en luy faiſant oſter

F

ses armes avec ignominie, & l'envoya en exil. Il confina aussi dans un Monastere Conrad & Rodolphe frere de l'Imperatrice.

Nitardus.
L. 1.

Le reste de l'esté se passa assez tranquillement, Lothaire ordonnant de tout, & ne laissant à son Pere que le vain nom d'Empereur qu'il ne vouloit pas luy oster; mais qu'il auroit bien voulu luy voir quitter. Il gagna mesme pour cela quelques Moines que l'Empereur voyoit volontiers, afin qu'ils luy inspirassent du dégoût pour l'embarras des affaires, & tâchassent de luy faire revenir l'envie de se retirer dans un cloître, laquelle il avoit eue autrefois, n'estant encore que Roy d'Aquitaine du vivant de Charlemagne, mais ils n'en vinrent pas à bout.

Les choses ne pouvoient pas demeurer long-temps dans cette situation: l'automne approchoit, & les Seigneurs qui estoient la plupart dans les interets de Lothaire, demandoient qu'on tint au plustost une Assemblée de la Nation, pour mettre fin à la guerre civile par la nouvelle forme de Gouvernement qu'on y establirait. Et c'estoit dans une telle Assemblée où l'Empereur avoit tout à craindre pour sa Couronne & pour sa liberté.

Cependant comme c'est l'ordinaire, le premier feu de la revolte estant passé, plusieurs firent de serieuses reflexions sur la maniere indigne dont on en usoit avec le Prince, & quand les Chefs voulurent faire leur brigade pour conclure sa déposition dans la Diete prochaine, il s'en trouva plusieurs opposez à ce dessein.

Nitardus.
Lib. 1.

Les Moines dont j'ai parlé, que Lothaire croyoit avoir gagez, ne le servirent pas bien; car voyant que l'Empereur n'avoit point du tout d'envie de renoncer à l'Empire, ils luy firent offre de leurs services au-

près de leurs amis, pourveu qu'il leur promist de mettre ordre à certains points particuliers qu'ils luy marquerent. Il leur engagea sa parole sur tout ce qu'ils souhaiterent de luy. Après quoy d'espions qu'ils estoient, ils devinrent ses conseillers & ses confidens.

Le point capital estoit de désunir les trois Princes. Gombaud, un de ces Moines homme adroit & ambitieux, se chargea de cette commission, & alla trouver de la part de l'Empereur, le Roy de Baviere & le Roy d'Aquitaine. Outre les raisons de conscience & de bienfiance qu'il ne manqua pas de faire valoir, il leur demanda s'ils faisoient assez d'attention au changement qui s'alloit faire, qu'au lieu d'un pere doux, facile, plein de bonté pour eux, ils alloient avoir leur frere aîné pour Maistre, qui n'avoit que ses propres interets en vûe, & qui oublieroit bien-tost l'obligation qu'il leur auroit de son élévation; que leur puissance diminueroit au lieu de croître; que le Prince Charles seroit exclus de la succession, mais que ce ne seroit pas à leur profit; & qu'enfin l'Empereur s'engageoit à augmenter leurs partages en cas qu'ils se comportassent en cette occasion, comme des fils devoient faire à l'égard d'un Pere qui les avoit toujours tendrement aimez.

Loüis & Pepin ses fils se reconcilient avec luy.

Ces reflexions que ces deux Princes avoient apparemment déjà faites eux-mesmes, soustenuës par l'esperance de leur avantage particulier, firent sur leur esprit toute l'impression que l'Empereur pouvoit souhaiter, ils se rendirent aux remontrances de Gombaud: ils vinrent trouver l'Empereur avec lequel ils se reconcilierent, & luy promirent de ne jamais se départir de leur devoir.

Ibid.

Leur reconciliation consterna Lo-

thaire & le reste des factieux, néanmoins ils espererent toujours que dans la Diete leur parti prévaudroit. Il estoit question avant toutes choses de déterminer le lieu où elle se tiendrait. Cette circonstance estoit de la dernière importance pour l'Empereur. De tout temps les François d'en deçà du Rhin, & ceux de la Germanie avoient entre eux une espece de jalousie, qui les mettoit aisément dans des interets opposez. Depuis le grand Clovis ils avoient esté souvent gouvernez par differens Princes, eux-mesmes jaloux les uns des autres: de là estoient venuës les guerres, & ensuite l'antipathie des Peuples.

*Il fait tenir
une Diete à
Nimegue.
Vita Ludo-
vici Pii.*

Le parti des mécontents estoit principalement composé des Seigneurs François des Gaules, & il ne falloit pas d'autre raison pour engager les François de la Germanie à estre favorables à l'Empereur. Il s'agissoit donc de déterminer si la Diete se tiendrait en France ou dans quelque Ville de la Germanie. Lothaire vouloit que ce fust en France, & l'Empereur que ce fust en Germanie, sans pourtant faire paroistre son inclination; mais il agissoit secretement pour faire tourner les suffrages de ce côté-là, & il en vint à bout. Après diverses contestations il fut resolu que la Diete se tiendrait à Nimegue.

L'Empereur depuis la réunion de ses deux fils, agissoit & parloit plus en Maître qu'auparavant. Il donna ordre au Comte Lambert Gouverneur de Nantes & un des plus seditionieux, d'aller au plustost à son Gouvernement pour arrester les courses des Bretons qui continuoient leur revolte, & luy joignit l'Abbé Helifac pour rendre la justice dans toute la Marche ou Frontiere Bretonne. De plus pour diminuer les forces & l'autorité de ses ennemis, il ordonna

sous prétexte de la tranquillité publique, que tous ceux qui viendroient à la Diete de Nimegue, n'y amenassent que les gens nécessaires pour les servir & point d'autres: & sous main il fit avertir les Seigneurs de Germanie d'y venir en très-grand nombre: ils n'y manquerent pas, & s'y trouverent presque tous bien résolus de le défendre.

L'Empereur se voyant si bien soutenu n'apprehenda plus rien, & avant l'ouverture de la Diete, ayant sçu que Hilduin Abbé de S. Denis estoit arrivé à Nimegue, accompagné contre son ordre de quantité de gens armez, il le fit venir & luy demanda en colere, s'il venoit pour assister à la Diete, ou pour faire la guerre. L'Abbé ne sçachant que répondre, l'Empereur luy commanda de sortir incessamment du Palais & de la Ville, de renvoyer tout son monde, d'aller attendre ses ordres à Paderborne avec ses seuls Domestiques, & de n'en pas sortir de tout l'hiver. Il fit venir aussi l'Abbé Vala, luy commanda de s'en retourner à Corbie, d'y vivre en Religieux, d'y gouverner ses Moines selon sa Regle, sans se mesler désormais des affaires d'Etat: il fallut obéir & se retirer.

Ces coups d'autorité firent connoître aux factieux, qu'ils ne seroient pas les plus forts; & desesperez de se voir ainsi dupez, ils s'assemblerent dès la nuit suivante, & allerent trouver Lothaire dans sa tente pour luy représenter le peril où ils estoient, eux & luy: tous luy conseillerent de deux choses l'une, ou de prendre promptement les armes, & d'aller brusquement sur le champ enlever l'Empereur qui ne seroit peut-estre pas sur ses gardes, ou bien de se retirer, en se mettant à leur teste.

Toute la nuit se passa en délibérations sans pouvoir rien conclure,

Fij

Ibid.

Ibid.

parce que ces deux expédiens paroissent extrêmement violens & dangereux. L'Empereur ayant esté averti de ce qui se passoit & de l'incertitude où ils estoient, envoya dès la pointe du jour prier Lothaire de le venir trouver, luy promettant toute sorte de seureté & de le contenter. Cette proposition augmenta son embarras. Tous le dissuaderent de se mettre ainsi à la discretion de l'Empereur, qu'il ne devoit pas dans la conjoncture presente regarder comme son pere, mais comme son ennemi; néanmoins après y avoir bien pensé & envisagé les suites de son refus dans un temps & dans un lieu où il n'estoit pas le plus fort, prévoyant de plus que ses freres profiteroient immanquablement de son opiniâtreté dans sa revolte, & contribueroient à le perdre, il se resolut, quoy qu'on luy pust dire, d'aller trouver l'Empereur sur sa parole.

*Lothaire va
trouver son
pere, & luy
demande par-
don.*

Il en fut reçu avec bonté, l'Empereur l'embrassa, & après l'avoir assuré qu'il n'avoit rien perdu de la tendresse qu'il avoit toujours eue pour luy, il luy reprocha doucement sa conduite passée, la trop grande confiance qu'il avoit en de mauvais amis qui n'avoient rien moins en veüe que ses veritables interets; que la desunion de la Maison Royale estoit sa ruine aussi-bien que celle de l'Etat; qu'il l'avoit associé à l'Empire, & admis au Gouvernement; qu'il n'avoit au-dessus de luy que la qualité de pere; que la revolte où les méchans conseils l'avoient engagé le rendoient odieux à toute la terre, & qu'il falloit qu'une prompte & sincere reconciliation reparast au plustost sa faute & la mauvaise reputation qu'il s'estoit faite. Enfin l'Empereur parla en cette occasion d'une maniere si tendre & si touchante, qu'il ralluma les sentimens de la nature dans le

cœur de Lothaire qui se jeta à ses pieds, & luy demanda pardon tout baigné de ses larmes, & luy promit de ne se départir jamais de l'obéissance & du respect qu'il luy devoit.

Durant cette entrevue du pere & du fils qui tenoit tout le monde en suspens, chacun songea à se precautionner, & les deux partis se mirent sous les armes. Les Rebelles paroissent les plus animez, & répandoient le bruit qu'on retenoit Lothaire prisonnier. Ils disoient hautement qu'ils estoient très-resolus de se le faire rendre de gré ou de force; qu'au lieu d'une Assemblée où l'on avoit promis de faire trouver la fin des troubles, on n'avoit eu dessein que de tendre un piege aux personnes bien intentionnées; qu'on avoit déjà chassé les plus gens de bien, afin d'avoir la liberté d'exercer toutes sortes de violences; qu'il n'y avoit plus rien à ménager, puisque l'Empereur ne gardoit plus ni fidelité ni aucunes mesures, & qu'il falloit se défendre, puisqu'on en vouloit à leur vie & à leur liberté.

De ces plaintes on en vint aux reproches mutuels des deux costez; & l'on n'eust pas tardé à en venir aussi aux mains, si l'Empereur n'eust paru subitement, & Lothaire avec luy tous deux d'un air qui faisoit paroître leur union & leur intelligence. La presence des Souverains arresta la fougue du soldat, & l'Empereur ayant déclaré hautement que Lothaire & ses deux freres estoient pleinement satisfaits, personne n'osa plus branler.

L'Empereur n'en demeura pas là néanmoins; car peu de jours après il fit arrester les Chefs de la rebellion, & les fit comparoître dans l'Assemblée pour y estre jugez, & il y présida avec ses trois fils. On produisit les loix selon lesquelles ils

Ibid.

*Les Chefs de
la rebellion
sont releguez,
& la paix est
rétablie.
Ibid.
Theganus.
Cap. 37.*

furent declarez coupables de Leze-Majesté & condamnez à la mort. Toutefois l'Empereur, soit à la priere de ses fils, soit de luy-mesme, pour leur épargner le chagrin de voir perir ceux qui les avoient servis, adoucit la Sentence. Il les relegua pour la plupart tant Laïques qu'Ecclesiastiques en divers Monasteres. Il fit déposer par un Concile, Jessé Evêque d'Amiens, un des plus emportez des factieux, & la tranquillité parut rétablie.

*L'Imperatrice
se retourne
à la Cour.*

Après la Diete de Nimegue l'Empereur retourna à Aix-la-Chapelle où il retint ses trois fils auprès de luy, & pensa à tirer l'Imperatrice du Monastere de Poitiers; mais comme elle avoit pris le voile, qui ne se prenoit qu'en se consacrant à Dieu par un engagement perpetuel, il crut qu'il ne devoit pas la faire revenir sans consulter le Pape & les Evêques. Le Pape qui estoit alors Gregoire IV. & les Evêques jugerent que l'Imperatrice n'ayant esté engagée à la Profession Religieuse que par une violence manifeste, cet engagement estoit nul. Ainsi elle retourna à la Cour.

*Theganus.
Ibid.*

L'Empereur l'y reçut avec beaucoup de joye; mais il crut qu'il estoit de l'honneur de cette Princesse & du sien propre, qu'elle fust juridiquement disculpée des crimes atroces dont on l'avoit chargée avec un si grand scandale. Elle comparut devant des Commissaires le jour de la Purification; & personne n'ayant osé se porter pour accusateur, elle fut reçüe à faire serment sur son innocence, & ensuite declarée tout-à-fait exempte des crimes dont on l'accusoit.

*Vita Ludovici Pii.
an. 831.*

Elle ne fut pas long-temps à la Cour sans que ses ennemis s'en apperçussent. Vala estoit disgracié, mais il estoit demeuré à Corbie avec sa qua-

lité d'Abbé, l'Empereur ayant toujours du respect pour sa vertu. L'Imperatrice fit comprendre à l'Empereur qu'il n'estoit ni de la justice ni de la politique, de laisser sans punition un homme, dont la seule reputation avoit esté capable d'autoriser & d'animer la revolte de tout l'Empire contre son Souverain, & qui avoit donné le mouvement à tout. Il fut relegué dans un Chateau sur un rocher escarpé au bord du Lac de Geneve, avec défense à ceux qui le gardoient de le laisser parler à qui que ce fust.

Vita Valæ.

D'autres personnes de la Cour furent encore exilées. Mais ce qui fit le plus d'éclat, c'est que Lothaire qui avoit esté depuis tant d'années associé à l'Empire, fut déclaré déchu de cette association, tous les Sujets de l'Empire dispensés du serment qu'ils luy avoient fait en qualité d'Empereur, & son nom qu'on mettoit dans tous les Actes publics avec celui de son pere, n'y fut plus mis deormais. On luy laissa seulement la qualité de Roy d'Italie, à condition qu'il n'y feroit rien d'important, qu'avec le consentement de l'Empereur son pere.

*Lothaire est
déclaré déchu
de la qualité
d'Empereur.*

Cette dégradation du Prince déplut à beaucoup de gens, & Agobard Evêque de Lion en écrivit à l'Empereur pour luy en faire scrupule: mais l'Imperatrice & ses Ministres eurent soin de le rassurer là-dessus.

*Nitardus.
Lib. 1.*

Pour ce qui est de Pepin Roy d'Aquitaine & de Louis Roy de Baviere, l'Empereur leur tint la promesse qu'il leur avoit faite lorsqu'ils passerent dans son parti: il augmenta leurs Royaumes de quelques Villes & de quelques Territoires. Cette liberalité estoit une nouvelle punition pour Lothaire, dont on diminuait d'autant le partage en augmentant celui de ses freres. Tout cela étant fait, l'Empereur leur permit à tous trois d'al-

*L'Empereur
son pere ac-
corde une
amnistie ge-
nerale.
Vita Ludo-
vici Pii.*

ler chacun dans leurs Royaumes.

Ces punitions estoient autant de violences que se faisoit l'Empereur, & il estoit incapable de soutenir long-temps une conduite un peu severe. Quelques Evêques luy firent apparemment scrupule de la punition de tant d'exilez, parmi lesquels on comptoit plusieurs personnes qui passoient pour gens de bien, & on luy fit entendre que la douceur & la bonté estoient les moyens les plus efficaces de se les attacher. Il accorda donc quelques mois après malgré l'Imperatrice, une amnistie generale & permission à tous ceux qui avoient esté releguez dans les Monasteres d'en sortir, s'ils le vouloient, & leur rendit à tous leurs biens qui avoient esté confisquez.

Il ne voulut pas que Vala fust excepté de ce pardon general, mais il souhaita qu'il reconnust sa faute avant qu'on finist sa peine; & pour l'obliger à faire cet aveu, il se servit de Pascale Radbert homme d'esprit & de merite, qui fut luy-mesme quelque temps après Abbé de Corbie. Il estoit ami intime de Vala, & c'est luy qui a écrit sa vie en Dialogue, où les intrigues de la revolte que je viens de raconter sont rapportées. Les principaux Acteurs y sont marquez sous des noms feints. L'Empereur y porte celui de Justinien, l'Imperatrice celui de Justine, Lothaire celui d'Honorius, Loüis de Baviere celui de Gratien, Pepin Roy d'Aquitaine celui de Melanius, le Comte Bernard celui de Nafon & d'Amifar, Vala celui d'Arsene: mais la clef de ces mysteres a esté aisée à trouver par les autres monumens de l'Histoire de ce temps-là.

Vita Valæ.

L'Empereur envoya donc le Moine Pascale du costé de Geneve, sous prétexte de regler les affaires de quelques Eglises, & luy permit de

voir Vala. Dans l'entretien Pascale luy dit qu'il sçavoit les sentimens de l'Empereur à son égard, & qu'il conservoit toujours de l'estime & de l'amitié pour luy; qu'il souhaitoit de le rappeler de son exil; qu'il attendoit qu'on l'en priaist; qu'il y avoit des gens à la Cour, qui luy rendroient volontiers ce bon office, mais que l'Empereur exigeoit de luy deux choses, la premiere, qu'il avoüast sa faute, & qu'il luy en témoignast du repentir. La seconde, qu'il souscrivist au partage fait en faveur du Prince Charles.

Vala estoit un de ces esprits entiers & indomptables, & un de ces prétendus Saints qui s'entestent sans retour, prests à tout souffrir plustost que d'avoüer qu'ils ont failli. Vous devriez mieux me connoistre, dit-il à Pascale, & si vous me connoissiez mieux, vous me donneriez d'autres conseils. Je n'ay point fait de faute, & je n'en puis avoüer aucune sans me calomnier moy-mesme. Encouragez-moy à souffrir pour la justice, & ne me parlez pas d'autre chose: ces paroles prononcées d'un ton devot & ferme ne laisserent plus rien à dire à Pascale.

Il en rendit compte à l'Empereur, qui conçut par là ce qu'il avoit à craindre d'un homme de ce caractère. La prison de Vala n'estoit pas éloignée d'Italie. Il apprehenda que Lothaire ne trouvast moyen d'avoir commerce avec luy, & peut-estre de l'enlever; c'est pourquoy il le fit transporter à l'Abbaye de Nermoutier: une pareille raison fit changer encore le lieu de son exil, sur les soupçons qu'on eut que Pepin vouloit avoir quelque liaison avec luy, & il fut envoyé dans un Monastere de Germanie. On eut depuis les memes défiances de Loüis de Baviere que des deux autres, ce qui fit enfin

Ibid.

renvoyer Vala à son Abbaye de Corbie ; mais sans luy laisser les fonctions & la dignité d'Abbé. On crut qu'il estoit là moins à craindre , parce qu'on pourroit aisément l'observer de près.

L'Empereur qui avoit tant de bonté pour ses ennemis , n'eut garde d'oublier son Favori le Comte Bernard qu'il avoit relegué par force à son Gouvernement de Barcelone , & il le fit revenir à la Cour.

*Nouveaux
troubles à la
Cour.*

Ce retour y remit le trouble : le Moine Gombaud y estoit devenu fort considerable & fort agreable à l'Empereur par le grand service qu'il luy avoit rendu , en luy reconciliant le Roy de Baviere & le Roy d'Aquitaine , après quoy Lothaire avoit esté obligé de se soumettre. Gombaud crut que la premiere place dans le Conseil de l'Empereur luy estoit dûë , pour un service de cette importance. Bernard à son retour trouva ce concurrent déjà très-bien établi , & en estat de luy disputer le poste qu'il vouloit reprendre.

D'ailleurs le Roy de Baviere & le Roy d'Aquitaine formoient un troisième parti : ils ne vouloient ni de Gombaud ni de Bernard , prétendant que si quelqu'un devoit gouverner sous l'Empereur , cela les regardoit plustost que des Etrangers , qu'ils avoient & l'âge & l'experience , & les talens necessaires pour aider à l'Empereur à soutenir le poids du Gouvernement.

Gombaud l'emporta , & soit que l'Imperatrice regardast Bernard comme un homme déjà trop odieux aux peuples , soit qu'elle apprehendast de donner de nouveau occasion aux mauvais bruits , qui luy avoient fait à elle-mesme tant de tort par tout l'Empire , elle l'abandonna.

Bernard outré de cette préférence , ne pensa qu'à s'en venger & à en

faire repentir l'Empereur. Il prit des liaisons secretes avec le Roy d'Aquitaine , resolu de l'engager à une nouvelle revolte , qui estoit d'autant plus dangereuse , que Bernard estoit Duc ou Gouverneur de Languedoc , & Comte ou Gouverneur de Barcelone , & que ces deux Gouvernemens estoient sur les confins du Royaume d'Aquitaine ; ainsi il estoit aisé à Pepin & à luy de se soutenir mutuellement de toutes leurs forces.

L'Empereur vers ce temps-là convoqua une Diete à Thionville , où des Ambassadeurs de Dannemarc & ceux des Sarazins d'Afrique vinrent demander la paix , qu'on leur accorda volontiers. Bernard y demanda aussi qu'on luy fist justice sur les crimes horribles dont on avoit noirci sa reputation , & s'offrit à soutenir son innocence dans un duel , contre quiconque voudroit l'accuser : le défi fut publié , & personne ne se presenta pour l'accepter. Ainsi selon la coustume de la Nation , il fut cru & absous sur son serment. Ce fut dans cette Diete que l'Empereur commença à s'appercevoir qu'on recommençoit à luy débaucher le Roy d'Aquitaine.

L'Empereur luy avoit donné ordre de s'y trouver , & sur quelques difficultez qu'il fit , il luy avoit envoyé couriers sur couriers pour luy réiterer cet ordre. Il n'y obéit pas , & n'arriva à Thionville qu'après la fin de la Diete. L'Empereur à son arrivée luy témoigna son mécontentement , & le Prince luy répondit d'une maniere qui le choqua. Sa fierté croissoit tous les jours , & il sembloit par ses manieres peu respectueuses vouloir s'attirer un ordre de sortir de la Cour. L'Empereur ayant penetré ses intentions , loin de luy donner cet ordre , l'obligea contre son gré à le suivre à Aix-la-Chapelle

*L'Empereur
convoque une
Diete à
Thionville.
Vita Ludovici Pii.*

*Pepin s'en-
voya en Aquitaine
Ibid.
Annales
Bartoliniani.*

Ibid.

où il devoit passer l'hiver. Pepin l'y suivit, mais dans l'apprehension d'estre arresté, s'il y demeureroit plus longtemps, il s'évada secretement la nuit de devant la feste des Innocens, & s'enfuit avec quelques-uns de ses gens en Aquitaine.

Lothaire & le Roy de Baviere s'engagent dans son parti.

L'Empereur estoit bien resolu d'aller l'y soumettre, si-tost que la saison luy permettroit de se mettre en campagne; c'est pourquoy il convoqua une Diete à Orleans pour le commencement du printemps, afin d'estre plus à portée de mettre ordre aux affaires d'Aquitaine en cas que le Prince osast y soustenir sa revolte. Il envoya ordre en Italie à Lothaire, & à Louïs en Baviere, de se rendre à Aix-la-Chapelle vers la fin de l'hiver, afin de venir avec luy à l'Assemblée d'Orleans. Mais Pepin pendant l'hiver agit auprès de Lothaire, pour l'engager dans son parti. Ce n'estoit pas une chose fort difficile; Lothaire outré de l'affront qu'on luy avoit fait de luy oster le titre d'Empereur, n'attendoit que l'occasion de s'en venger. Non seulement il promit au Roy d'Aquitaine de se declarer pour luy, mais encore de faire en sorte que le Roy de Baviere entraist dans leur ligue, & il y réussit.

Theganus. Cap. 38.

Annales Bertiniani.

Cette ligue se negocia fort secretement, & l'Empereur fut bien surpris, lorsqu'au printemps, comme il dispoisoit tout pour l'expédition d'Aquitaine, il luy vint avis que toute la Baviere estoit en armes; que Louïs à la teste d'une Armée de ses Sujets, prest à estre joint par un grand corps d'Esclavons, estoit sur le point d'entrer dans le pais des Allemans pour l'enlever au Prince Charles, & que les Peuples estoient fort disposez à le recevoir; qu'après l'avoir conquis, son dessein estoit de passer le Rhin & de s'emparer de toutes les Places

qui voudroient le recevoir ou qu'il pourroit forcer; qu'il avoit avec luy la plupart des anciens mécontents que l'Empereur avoit rétablis dans leurs biens, & entre autres le Comte Matfride, qui s'estoit fait fort de faire revolter toute la Saxe & toute la France Germanique.

An. 832.

Cette nouvelle estonna beaucoup l'Empereur: il quitta sur le champ le dessein d'assembler la Diete à Orleans, pour la tenir à Mayence où il envoya ordre à toutes les Provinces de France, de faire marcher promptement leurs milices; il envoya les mesmes ordres en Saxe, & dans toute la France Germanique. Le jour de l'ouverture de cette Diete, & auquel toutes les troupes devoient camper sous Mayence, estoit le dix-huitième d'Avril.

Tous s'y rendirent avec une promptitude & un zele qui fit beaucoup de plaisir à l'Empereur. La Diete ne dura qu'un jour, & l'Empereur incontinent après ayant passé le Rhin & le Mœin à la teste d'une nombreuse Armée, composée de troupes Françoises & Saxones, vint camper au milieu du pais des Allemans en un lieu nommé Tiburi; c'est, je croy, aujourd'huy Rotembourg sur le Tauber. Sa presence dissipa ou estonna tous les seditieux, & tout parut dans la soumission.

L'Empereur marche à la tête d'une nombreuse Armée: les seditieux se soumettent.

Le Roy de Baviere estoit alors campé à Langhardeim proche de Vormes, attendant toujours, comme on l'en avoit flatté, que les François de delà le Rhin & les Saxons vinssent se rendre à luy, en quittant l'Armée de l'Empereur; mais il les attendit en vain. Les uns & les autres demeurèrent fideles, ainsi n'osant paroistre devant l'Armée de l'Empereur avec la sienne, qui estoit beaucoup plus foible, il reprit le chemin de la Baviere. La consternation

nation où il parut, luy fit perdre beaucoup de soldats, qui deserterent durant la marche pour s'aller rendre à l'Empereur.

Sur la nouvelle de la retraite du Roy de Baviere, l'Empereur se mit aussi en marche pour le suivre, mais lentement, plustost pour l'intimider que pour le joindre & le combattre. Par tout où il passa, il vit avec douleur les effroyables ravages que l'Armée de Baviere avoit faits. Il arriva à Ausbourg, d'où il envoya ordre à son fils de le venir trouver.

Il pardonne une seconde fois au Roy de Baviere. Ibid.

Loüis sentant sa foiblesse, & connoissant la bonté de l'Empereur, crut que le meilleur parti qu'il pust prendre estoit d'obéir. Il vint à Ausbourg, où il se jeta aux pieds de son pere, qui luy pardonna une seconde fois, & se contenta de tirer serment de luy, que jamais il ne retomberoit dans une telle faute, & refuseroit tout secours à quiconque entreprendroit de troubler le repos de l'Etat. Après ce serment il luy fut permis de retourner dans ses Etats.

Theganus. Cap. 40.

Dès que l'Empereur eut repris le chemin de Mayence, Lothaire qui avoit toujours differé de se declarer ouvertement, vint au devant de luy à Francfort, & fit tout son possible pour luy persuader qu'il n'avoit eu nulle part à la revolte de son cadet, & l'Empereur le crut plus par inclination que par raison.

Vita Ludovici Pii ad an. 832.

Il n'y avoit plus que l'Aquitaine à pacifier, & Pepin à soumettre. L'Empereur reprit son premier dessein, de tenir une Diete à Orleans. Il l'y tint le premier jour de Septembre, & de là il alla à Joac, Maison Royale dans le Limousin, d'où il envoya commander à Pepin de le venir trouver : la necessité l'obligea comme les autres à avoir recours à la soumission. Le Comte Bernard dont l'Empereur

Tome II.

soupçonnoit, non sans raison, qu'il suivoit les conseils, eut aussi commandement d'y venir. On leur fit là à tous deux leur procès. Pepin fut convaincu sans peine d'une revolte qui avoit esté publique. On n'eut pas des preuves si évidentes contre Bernard, & sur la demande qu'il fit de prouver encore son innocence par le duel, personne n'osa entreprendre de le convaincre par cette voye. Mais l'Empereur sans s'embarasser de ces formalitez, luy osta ses Charges & ses Gouvernemens.

Pour ce qui est de Pepin, il trouva encore un asyle dans la clemence d'un pere, toujours prest à pardonner à ses enfans. Neanmoins après une severe reprimande, il luy ordonna d'aller à Treves, qu'il luy donnoit pour prison, avec ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'il luy permist de retourner dans ses Etats d'Aquitaine.

Il pardonne aussi au Roy d'Aquitaine.

Pepin luy dit qu'il recevoit avec respect ce chastiment, & que son obéissance dans l'execution de cet ordre, feroit une preuve de la resolution où il estoit, de tenir à l'avenir une conduite toute differente de celle qu'il avoit tenuë : mais il n'y avoit rien de sincere dans cette soumission forcée. Pepin partit pour Treves avec une escorte que son pere luy donna pour l'y conduire : mais comme on le gardoit d'autant plus negligemment, qu'il paroissoit aller de luy-mesme où l'on l'envoyoit, il fut enlevé une nuit dans le chemin par quelques-uns de ses gens, à qui il avoit fait sçavoir ses intentions. Il erra pendant quelques jours, sans s'arrester en aucun lieu, & avec très-peu de suite, & cependant il envoya ordre en divers endroits d'Aquitaine à ceux de la Noblesse qui luy estoient les plus dévouez, de prendre les armes, & d'assembler des Troupes pour empes-

Ibid.

G

cher que l'Empereur ne pût hiverner dans le pays.

L'Empereur reprenoit déjà le chemin d'Aix-la-Chapelle, quand on luy vint apporter la nouvelle de cette fuite : elle l'obligea de s'arrêter pour s'assurer de la route que Pepin avoit prise : l'ayant scüe, il l'envoya prier de le venir trouver, luy promettant toute sorte de sûreté, & qu'il écouterait volontiers les nouveaux sujets de chagrin qui luy avoient fait prendre de si mauvaises résolutions : mais il refusa toujours de se rendre à la Cour.

*Ses trois fils
font une nouvelle
ligue
contre luy.*

L'hiver estoit proche, & Pepin esperoit pendant ce temps-là ranimer sa faction, & prendre de nouvelles mesures avec ses freres, qu'il sçavoit estre très-disposés à recommencer la guerre : toute son apprehension estoit que l'Empereur ne donnast des quartiers à son Armée dans l'Aquitaine : mais il n'eut pas long-temps cette inquietude : les Peuples sur les ordres qu'il leur en avoit envoyez, avoient pris les armes, & donnoient de la crainte à l'Empereur mesme, dont ils harceloient l'Armée à toute heure & en tous lieux, & les pluies de l'automne l'avoient extrêmement harassé. La gelée qui avoit suivi avoit gâté les pieds de la plupart des chevaux, qu'on ne pouvoit faire ferrer dans un pays devenu tout d'un coup ennemi, lorsqu'on y pensoit le moins : de sorte que presque toute la Cavalerie estoit à pied, & on estoit obligé d'abandonner les équipages faute de chevaux. Enfin, l'Empereur repassa la Loire avec assez de peine & de peril, & arriva au Mans un peu devant Noël, d'où il reprit la route d'Aix-la-Chapelle. Il n'y fut pas long-temps sans apprendre la nouvelle Ligue de ses trois fils contre luy. Elle eut enco-

re de plus grandes & de plus fasteuses suites que la première, & elle en auroit peut-estre eu moins, sans la résolution qu'il prit de punir sévèrement la revolte de Pepin.

Cette bonté excessive & tous ces ménagemens que l'Empereur avoit pour ses enfans ne luy estoient pas inspirez par l'Imperatrice, qui auroit souhaité tirer de ces fréquentes revoltes quelque avantage en faveur du Prince Charles son fils. Elle trouva l'esprit de l'Empereur plus disposé qu'il n'avoit esté jusqu'alors à l'écouter après son retour ou sa fuite d'Aquitaine & la ruine de son Armée : elle luy parla si fortement sur cet affront & sur cette nouvelle insulte, qu'il résolut de ne la pas laisser impunie. Il desherita Pepin, & donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Charles âgé alors d'environ neuf ans. Quelques-uns des principaux Seigneurs de ce Royaume qui n'avoient pas voulu entrer dans la revolte de Pepin, firent au jeune Prince serment de fidélité, & le reconnurent pour leur Roy.

*Il desherite
Pepin, &
donne le
Royaume
d'Aquitaine
au Prince
Charles.*

*Nitardus.
l. 1. an. 833.*

Un coup de cet éclat ne pouvoit manquer de produire un grand effet, en rendant l'Empereur redoutable à ses enfans, ou ses enfans irreconciliables avec luy, en pacifiant l'Empire, ou en y allumant de tous costez la guerre civile. La disposition des esprits se trouva telle, que ce nouveau changement fut presque généralement désapprouvé. Lothaire & le Roy de Baviere prirent hautement la défense de Pepin, & l'on courut aux armes de tous costez.

*Lothaire &
le Roy de Ba-
viere prennent
la défense de
Pepin.*

Lothaire estoit alors en Italie, où il commença par lever une Armée pour aller à son secours : mais il fortifia son parti encore d'une autre manière. Ce Prince aussi adroit & politique qu'il estoit vif & ambitieux,

*Vita Ludovici
vici pii.*

crut que s'il pouvoit engager le Pape dans ses interets, il osteroit à sa revolte tout ce qu'elle avoit de plus odieux, & qu'ayant le Souverain Pontife pour appuy, il pourroit avec beaucoup moins de scandale avoir son propre pere pour ennemi. Le Pape estoit alors Gregoire IV. Lothaire l'alla trouver, & luy fit une peinture affreuse du Gouvernement & de l'état où se trouvoit la France. Il rappella & confirma tous les bruits qui avoient couru de la conduite scandaleuse de l'Imperatrice, des broüilleries que son ambition caufoit dans la famille Imperiale, les persecutions qu'elle avoit suscitées à tous les gens de bien, & qu'elle avoit renouvelées depuis son rappel à la Cour. Mais il insista principalement sur l'abus qu'elle faisoit de l'autorité de l'Empereur, & de l'ascendant qu'elle avoit pris sur son esprit, pour luy faire casser les Actes les plus autentiquement passez & confirmez par les sermens les plus solennels : il representa que luy-mesme avoit esté la premiere victime de l'Imperatrice ; que toute la Noblesse de France estoit indignée de voir qu'après avoir esté associé à l'Empire avec le consentement de toute la Nation, & couronné à Rome par le Pape Paschal, il avoit esté honteusement dégradé ; que malgré l'opposition qu'on avoit faite à un nouveau partage de l'Empire François, dont on prévoyoit les fâcheuses suites, ce nouveau partage s'estoit fait. Qu'en vain l'Evêque de Lion * qui estoit un Saint, en avoit sur cela appelé à la conscience de l'Empereur, en le faisant ressouvenir de ses sermens ; que ses remontrances avoient esté inutiles, & que tout récemment Pepin son frere venoit d'estre dépouillé de son Royaume, dont on avoit aussi-tôt donné

l'investiture au fils de l'Imperatrice. Qu'une conduite si dure & si injuste obligeoit ses freres & luy à prendre les armes, pour ne pas se laisser entierement opprimer ; que si Sa Sainteté estoit touchée de leur malheur, & trouvoit leurs plaintes justes, ils la prioient de vouloir bien interposer son autorité pour les remettre dans les bonnes graces de l'Empereur leur pere, & faire cesser ces estranges persecutions ; que sa presence seule pourroit produire cet effet, & qu'ils le prioient de se transporter pour cela en France.

Le Pape ravi d'avoir une si belle occasion de faire valoir l'autorité du Saint Siege, ne la manqua pas, & dit à Lothaire qu'il estoit prest à l'accompagner en France. Ils partirent ensemble d'Italie. Lothaire fut obligé de forcer les passages des Alpes, que l'Empereur faisoit garder, avec ordre non seulement de ne laisser passer aucunes Troupes, mais mesme aucun particulier, sans luy en donner avis.

L'Empereur de son costé se mit en état de dompter les Rebelles, ou du moins de se défendre. Il vint passer les Fêtes de Pasques & de la Pentecoste à Vormes, & y assembla son Armée, parce qu'il avoit sçu que le rendez-vous des Princes devoit estre dans ces quartiers du Rhin. Il souhaitoit toujours de faire la paix ; mais il estoit resolu d'agir avec vigueur, si on refusoit de se soumettre.

Une des choses qui l'inquietoit le plus, estoit la presence du Pape dans l'Armée de Lothaire, cela seul autorisoit beaucoup ce parti dans l'esprit des Peuples. Lothaire faisoit courir le bruit que le Pape estoit entierement dans ses interets, qu'il reconnoissoit la justice de la cause & des armes des Princes, & qu'il estoit

*Le Pape est
gagné par Lo-
thaire, &
vient en
France.
Vita Valæ.*

* Agobard.

venu exprès d'Italie pour excommunier l'Empereur & les Evêques de son parti, en cas qu'il ne voulust pas en passer par ce qu'il ordonneroit, conformément aux prétentions des trois Princes.

*L'Empereur
écrit une Let-
tre circulaire
aux Evêques.
Agobardus
de comparat.
uriusque re-
giminis.
Ibid.*

Sur ces bruits, l'Empereur, sitôt qu'il eut sçu que le Pape estoit entré en France, avoit écrit une Lettre circulaire aux Evêques, pour les faire souvenir de la fidélité qu'ils devoient & à sa personne & à l'Etat : & il donna ordre à quelques-uns, & entre autres à Agobard, Evêque de Lion, d'écrire contre la conduite que tenoit le Pape. Ce Prelat estoit un des plus illustres de l'Eglise de France & des plus renommez pour son esprit, pour sa doctrine & pour sa vertu ; mais très-prévenu contre l'Imperatrice & contre les Ministres de l'Empereur en faveur de Lothaire,

Comme on se défioit beaucoup de luy, l'Empereur dans la Lettre dont je viens de parler, luy commandoit de se rendre à la Cour, sous prétexte qu'on vouloit prendre son avis touchant la maniere dont on devoit en user à l'égard du Pape dans les conjonctures presentes : il n'obéit pas ; & il répondit seulement à l'Empereur, en l'exhortant d'avoir toujours un grand respect pour le Pape, & de ne se point broüiller avec luy. Il ajoutoit, que si le Pape venoit à la teste d'une armée pour combattre contre la France, il falloit se mettre en état de se défendre & de le repousser : mais que puisqu'il venoit seulement pour procurer la paix & la tranquillité de l'Etat, il ne falloit pas luy résister, mais luy obéir : qu'il sçavoit certainement que son dessein en venant en France, estoit uniquement de contribuer de son autorité au rétablissement & à l'observation d'un Acte solennel passé & signé dans une Assemblée generale des Etats de l'Em-

pire, dont l'Empereur luy-mesme estoit l'auteur, & qu'il avoit de son propre mouvement fait mettre entre les mains du Pape ; qu'un Acte de cette nature devoit subsister, & que l'Empereur ne pouvoit le casser en conscience. Cet Acte dont il parloit, estoit celuy par lequel Lothaire avoit esté associé à l'Empire, & les Royaumes d'Aquitaine & de Baviere avoient esté donnez à Pepin & à Loüis.

Cette Lettre fit comprendre à l'Empereur plus que toute autre chose, combien le Pape estoit dans les interets de Lothaire, ce qu'il avoit à apprehender de cette union ; qu'il ne devoit pas compter sur la fidélité de tous les Evêques de France, & que les bruits qui couroient de l'excommunication n'estoient pas sans fondement.

Ce n'estoit pas peut-estre là tout-à-fait l'intention du Pape, mais sa conduite donnoit lieu de tout soupçonner. Il estoit venu en France sans le consentement de l'Empereur contre la coutume de ses predecesseurs, il estoit dans l'Armée de ses ennemis, & ne luy donnoit aucun avis, ni aucun éclaircissement sur le dessein qui l'avoit fait venir, & cependant il écrivoit par tout aux Evêques pour les exhorter à ordonner des jeûnes & des prieres dans leurs Eglises, afin d'obtenir du Ciel les lumieres necessaires pour travailler au grand ouvrage de la paix. Ces Lettres faisoient encore de fâcheux effets dans l'esprit des Peuples, en leur faisant concevoir que c'estoit l'Empereur qui estoit la cause de toutes les dissensions.

Cependant les trois Princes vinrent avec leurs Troupes en Alsace, & se camperent à Rotfeld entre Basle & Colmar, & l'Empereur vint se poster entre Strasbourg & leur Camp. Les Princes appellerent auprès d'eux les

*Les Troupes
de l'Empereur
& celles des
trois Princes
s'assemblent.
Vita Val.*

Ibid.

plus considerables & les plus accreditez de ceux qui avoient esté disgraciez au sujet des dernieres broüilleries, entre autres le Comte Matfride & Elisacar Abbé de Saint Riquier. Ils engagerent le Pape à y faire venir aussi Vala, assurant que c'estoit un Saint qui luy diroit la verité, & qui l'instrueroit à fond des desordres du Gouvernement. C'est ainsi que la politique profite de tout, & que très-souvent elle fait servir au crime la vertu mesme.

Paschasius
in Vita Vala.
la.

Le Pape envoya ordre à Vala de le venir trouver, & Lothaire ordonna aux Officiers de l'escorte qui accompagna les Envoyez à Corbie, de l'enlever de force, s'il refusoit de les suivre. Vala eut peine à se resoudre à ce voyage: mais le commandement du Pape, les prieres des Religieux de Corbie, qui apprehendoient qu'on ne pillast le Monastere, & les menaces des Soldats l'obligerent à partir. Il fut accompagné par son confident Paschase, & après bien des dangers qu'ils coururent (l'Impératrice ayant fait tout son possible pour les faire enlever sur la route) ils arriverent au Camp de Rotfelt, où Vala fut reçu avec grand applaudissement, tandis que bien des gens en France disoient, que s'il estoit aussi Saint qu'on le publoit, il devoit demeurer dans sa solitude, & laisser là les affaires d'Etat, qui n'estoient point conformes à sa profession, & dont il ne s'estoit jusqu'alors que trop meslé.

Ibid.

Les Evêques
du parti de
l'Empereur é-
crivent forte-
ment au Pa-
pe.

Les Evêques du parti de l'Empereur, pour s'opposer à toutes ces intrigues, s'assemblerent, & écrivirent une Lettre au Pape où ils ne se mirent nullement en peine de le ménager *. Ils luy disoient, qu'ayant appris son arrivée en France, ils au-

roient esté le saluer, si l'Empereur le leur avoit voulu permettre, & qu'il avoit eu raison de le leur défendre, si ce qu'on disoit estoit vrai, qu'il estoit venu exprès d'Italie pour l'excommunier; qu'ils le prioient d'y penser plus d'une fois avant que de faire cette démarche, & que s'il entreprenoit d'excommunier l'Empereur, il pourroit bien luy-mesme s'en retourner à Rome excommunié; qu'en deshonorant ainsi la dignité Imperiale, c'estoit en mesme temps exposer & trop commettre l'autorité Pontificale; qu'il trouveroit plus de resistance qu'il ne pensoit dans les Eglises de France & de Germanie, & qu'en un tel cas les Evêques ne permettroient pas qu'on y reconnust son autorité; qu'il devoit se souvenir du serment de fidelité qu'il avoit fait à l'Empereur après son exaltation; que les choses pourroient tourner d'une maniere, qu'on en viendroit peut-estre jusqu'à le déposer du Pontificat, pour estre venu en France avec les ennemis de l'Empereur, & sans sa permission, & que si on commençoit par ordre du Prince à faire le procès des Evêques François, qui suivoient le parti des Rebelles, la Sentence qu'on prononceroit contre eux seroit sans retour.

In Epist.
Gregor. IV.
Papæ ad E-
piscopos
Francorum.

Vita Vala.
Ibid.

Cette Lettre étonna & inquieta le Pape: il l'avoit reçue le jour de devant l'arrivée de Vala & de Paschase, qui luy firent parfaitement bien leur cour à cette occasion. Ils firent promptement une compilation de quelques passages des Peres & des Papes prédecesseurs de Gregoire, par lesquels ils s'efforcèrent de prouver que le Pape ayant en main le pouvoir de Dieu & de S. Pierre, il avoit droit de s'en servir non seulement pour envoyer prescher par tout l'Evangile

* On n'a pas la Lettre des Evêques, mais on a la réponse du Pape, où ces particularitez sont marquées.

mais encore pour soutenir en tous lieux la verité, & qu'il luy appartenait de juger de toutes sortes de differens, sans pouvoir estre jugé de personne.

*Réponse du
Pape à l'Em-
pereur.
Epist. Gre-
gorii IV.
Papæ apud
Agobard.*

Le Pape fut fort content de cet écrit, & il fit une réponse aux Evêques d'un stile qui ne fut jamais ni celui de S. Leon, ni celui de S. Gregoire. Il commençoit par leur reprocher qu'ils luy donnoient dans leur Lettre la qualité de frere & celle de Pape en mesme-temps; que ces Titres estoient opposez, & qu'il falloit s'en tenir au dernier, qui signifie pere, & qui est plus respectueux que le premier. Il les y traitoit de flateurs, de trompeurs, de parjures. Il leur disoit qu'ils devoient avoir eu plus d'égard à ses ordres qu'à ceux de l'Empereur; que l'autorité Pontificale est préférable à l'Imperiale; que de mériter une excommunication deshonoreroit plus un Empereur, que l'excommunication mesme, & qu'il estoit contre leur devoir de flater ce Prince dans ses égaremens, au lieu de l'en reprendre. Que le serment qu'il avoit fait à l'Empereur, si toutefois il luy en a fait, l'obligeoit à luy parler librement sur tout ce qu'il faisoit contre l'unité & la paix de l'Eglise & de son Etat, & qu'eux-mesmes violoient leur serment, en tenant une conduite contraire; que ce qu'ils disoient pour excuser ce Prince sur les changemens qu'il avoit faits dans le premier partage de son Etat, à l'occasion de certaines conjonctures arrivées depuis, estoit fausement & temerairement avancé, puisque l'expérience avoit montré que ces changemens avoient esté la source d'une infinité de maux, & qu'enfin la menace qu'ils luy faisoient de soustraire à son autorité les Eglises des Gaules & de Germanie, estoit une chose au-dessus de leur pouvoir, aussi-bien

que cette Sentence sans retour, dont ils vouloient faire peur aux Evêques qui estoient auprès de luy.

L'Empereur ayant lu cette Lettre, vit bien que tout le manège des Princes, qui engageoient le Pape à de si étranges démarches, & qui remplissoient leur Camp d'Evêques, de Moines & d'Abbez mécontents, ne tendoit qu'à autoriser de plus en plus leur parti, & à décréditer le sien. Il resolut de decider l'affaire par une bataille, & partit de son Camp à la teste de son Armée dans ce dessein. Les Princes ayant eu avis de sa marche, se preparerent à le recevoir dans leurs retranchemens, & y mirent leurs Troupes en bataille: mais soit que par un subit remord de conscience l'affreuse pensée d'en venir aux mains avec leur pere, les frappast plus vivement au moment de l'exécution, soit plustost par des vûes politiques qui leur réussirent, ils allerent au Pape, & luy dirent qu'ils consentoient qu'il allast trouver l'Empereur, & qu'il vist avec luy si l'on pourroit parvenir à quelque accommodement.

Le Pape partit sur le champ, & fit donner avis à l'Empereur de sa venue. Ce Prince le reçut à la teste de son armée, mais fort froidement, & luy parla mesme avec assez de hauteur, luy reprochant qu'il abusoit de l'autorité que son caractère luy donnoit, pour soutenir des fils rebelles contre leur propre pere; qu'il estoit venu en France sans luy demander son consentement, ce qu'aucun de ses predecesseurs n'avoit osé faire, & que la Lettre qu'il avoit écrite, monroit trop clairement combien il estoit partial.

Le Pape tascha de l'adoucir, en luy protestant qu'en tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, ses intentions estoient très-droites, & que l'unique

Ibid.

*Entrevue de
l'Empereur
avec le Pape.
Ibid.*

motif de son voyage en France, avoit esté de rétablir la paix dans la Famille Imperiale.

L'Empereur se contraignant, pour ne pas perdre un moyen qui se presentoit de faire la paix, le fit conduire à son quartier, & eut avec luy plusieurs conferences sur les moyens de parvenir à un accommodement durable entre luy & ses enfans, tandis que Bernard Archevêque de Vienne, qu'il avoit envoyé aux Princes depuis l'arrivée du Pape, traitoit aussi de sa part avec eux.

Après avoir retenu le Pape pendant quelques jours, il le renvoya sur la promesse qu'il luy fit de negocier de bonne foy avec les Princes, & de revenir au plustost luy en rendre compte.

L'Armée de l'Empereur l'abandonne, & se rend à Lothaire.

Il y a lieu de croire que le procédé du Pape en cette occasion fut sincere; mais celui des Princes estoit évidemment plein d'artifice & de tromperie. Ils se servirent de la proximité des deux Camps, du temps & de la liberté que leur donnoit la negotiation d'avoir quelque commerce dans l'Armée de l'Empereur, pour luy débaucher toutes ses Troupes, & ils employèrent secretement les presens, les promesses, les menaces pour les engager à changer de parti. Ils en vinrent à bout, de telle sorte que la desertion fut encore plus prompte & plus generale, qu'elle n'avoit esté trois ans auparavant à Compiègne; experience funeste qui devoit avoir appris à l'Empereur à se précautionner dans cette seconde rencontre, toute semblable à la premiere.

Vita Valz.

La nuit d'après le départ du Pape, qui prit congé de l'Empereur le jour de S. Pierre, presque toute l'Armée vint se rendre à Lothaire, & l'Empereur se trouva presque seul dans son Camp avec l'Imperatrice & le Prince Charles. Drogon son frere E-

vêque de Metz, quelques autres Evêques, quelques Abbez, & peu de Seigneurs demurerent fideles: une partie de ceux-là mesme se retirerent ailleurs par l'ordre ou avec la permission de l'Empereur, qui ne voulut pas les exposer à la fureur des Princes dont il sçavoit qu'ils estoient mortellement haïs. Dès le mesme jour une grande partie de ces deserteurs vinrent investir l'Empereur dans son Camp, le menaçant de l'enlever, s'il s'obstinoit à ne se pas rendre aux Princes.

Vita Ludovici Pii ad an. 833.

L'Empereur dans cette extrémité, envoya demander à ses fils, s'ils avoient resolu de le laisser mettre en pieces par cette populace qui l'assiegeoit dans sa Tente. Ils luy firent réponse, qu'il ne luy arriveroit aucun mal; qu'ils le prioient de venir avec l'escorte qu'ils luy envoioient, & qu'eux-mesmes alloient monter à cheval pour aller au-devant de luy.

Il partit de son Camp sur cette assurance, & à quelque distance de là il les rencontra: dès qu'ils l'eurent apperçu, ils descendirent de cheval, & vinrent le saluer avec beaucoup de respect. Il les reçut avec assez de fermeté. Dans l'état où mon malheur m'a mis, leur dit-il, je suis fort tranquille sur ce qui me regarde; mais puis-je esperer l'execution des paroles que vous m'avez tant de fois données en faveur de l'Imperatrice & du Prince Charles vostre frere, les voilà entre vos mains, souvenez-vous au moins de ce que vous devez à leur rang & à leur sang. Ils luy répondirent que ni l'Imperatrice, ni le Prince Charles ne devoient rien craindre, & qu'ils estoient resolu d'observer les Traitez qu'ils avoient signez. Sur cela l'Empereur se força jusqu'à les embrasser tous trois, & marcha ensuite avec eux jusqu'à leur Camp.

L'Empereur se rend aux Princes ses fils.

Il n'y fut pas plustost arrivé, que

Ibid.

les effets luy apprirent qu'on ne luy donnoit que de vaines paroles. On commença par separer de luy l'Imperatrice, que l'on conduisit dans la Tente du Roy de Baviere, où l'on mit des gardes, & luy avec le Prince Charles fut mené à la Tente de Lothaire, où l'on les laissa avec peu de personnes, dont Lothaire estoit bien seur, & moins pour luy tenir compagnie que pour le garder.

*Il est déposé,
Lothaire
est mis à sa
place.
Vita Valz.*

Aussi-tost après il se fit une assemblée tumultuaire des principaux de l'Armée, où Vala fut appelé : on y decida tout d'une voix, que l'Empereur ayant merité par son mauvais gouvernement d'estre déposé, le Trône estoit vacant, & qu'il falloit incessamment le remplir. Tous sur le champ défererent l'Empire à Lothaire, & sur ce qu'il affecta de faire quelque difficulté de l'accepter, on luy declara que s'il le refusoit, on en choisiroit un autre, sur quoy il se rendit, & fut proclamé Empereur.

Ainsi se firent en un moment deux affaires aussi importantes que l'estoient la déposition d'un Empereur, & l'élection de son successeur, sans prendre aucunes mesures pour le Gouvernement futur. Les infidelitez & les trahisons qui se commirent dans toute la suite de cette affaire, toutes les tromperies dont on usa pour engager l'Empereur dans les pieges qu'on luy tendoit, firent donner au lieu où les deux Armées camperent, le nom de Champ de mensonge*.

** Campus
mentitus.
On augmente
les Domaines
de Pepin &
de Louis.*

Lothaire n'estoit pas le seul qui dût jouir des fruits de son crime, il fallut en faire part à Pepin & à Louis. Leurs Domaines furent augmentez : mais l'Histoire ne marque point les Villes ni les Provinces qui leur furent cedées, sans doute que le Royaume de Baviere fut augmenté du pais

des Allemans, qui estoit le partage du Prince Charles, qu'il avoit déjà voulu envahir, & apparemment on unit à celui d'Aquitaine quelques Provinces de delà la Loire. On porta le projet de ce Traité à Vala, afin qu'il l'approuvât, ou qu'il dist s'il jugeoit qu'on y dût faire quelque changement avant qu'on le signast : il le lut, & leur dit en le leur rendant, tout est ici admirablement réglé, vous avez eu soin de tout, excepté des interets de Dieu, & de ce qui pourroit faire plaisir aux gens de bien ; leur marquant par là qu'ils ne songeoient qu'à satisfaire leur ambition, sans faire paroître aucune inquietude pour tous les maux qui desoloient l'Empire. Il se retira ensuite avec la permission de Lothaire, bien triste de voir tant de desordres, & toutes choses dans une si grande confusion.

Le Pape s'en retourna aussi à Rome, fort mortifié d'avoir, contre son intention, presté son nom & son autorité à un parti de factieux, qui portoient tout à l'extrémité, & qui l'avoient faussement flaté d'estre le mediateur d'une paix dont il auroit eu beaucoup de gloire, s'il l'avoit faite. L'Imperatrice fut conduite en exil à Tortone dans le Milanez. Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Louis en Baviere. Lothaire prit la route de Marlem, Maison Royale en Alsace, faisant conduire son pere avec luy : de là il vint à Metz, & enfin à Soissons, où il le mit en prison dans le Monastere de Saint Medard, & l'y fit garder avec grand soin. Il luy osta le petit Prince Charles, & le fit conduire à l'Abbaye de Prum dans la Forest d'Ardenne, sans néanmoins luy faire couper les cheveux, & quelque temps après il alla à Compiègne tenir une Diete qu'il y avoit convoquée

*Lothaire fait
mettre son pere
en prison
dans le Monastere
de S. Medard.
Vita Ludovici
Pii.*

quée

quée pour le premier jour d'Octobre.

*Il tient une
Diete à Com-
piègne qui
confirme son
élection.
Theganus.
Cap. 43.
Vita Ludov.
vici Pii.*

La crainte qu'il avoit qu'on ne luy enlevast l'Empereur, fit qu'il le mena avec luy à Compiègne, où vinrent les Ambassadeurs de Theophile Empereur d'Orient, qui avoit succédé à Michel le Begue son pere. Ces Ambassadeurs qui ne venoient que pour faire des presens, & renouveler la paix entre les deux Empires, traiterent avec celuy qu'ils trouverent sur le Trône, sans s'embarrasser d'autre chose.

Le dessein de Lothaire dans cette Diete estoit de s'y faire asseurer l'Empire d'une manière plus authentique, qu'il ne luy avoit esté déferé dans le Camp de Rotfeld. Il sçavoit que parmi les membres qui composoient cette Assemblée, il y en avoit beaucoup qui n'approuvoient ni son election, ni la déposition de l'Empereur, & qui pensoient aux moyens de faire casser l'une & l'autre. Il les fit accuser par ses partisans comme des perturbateurs du repos public, & comme des ennemis du Gouvernement établi par le consentement de toute la Nation. Le parti de ces personnes bien intentionnées n'estoit pas encore formé, & ils n'avoient pas eu le loisir de concerter leur dessein entre eux. La crainte de n'estre pas soustenus les obligea à nier le fait dont on les chargeoit, quelques-uns furent crus sur leur parole; on exigea le serment des autres, ainsi tous concoururent à confirmer l'élection du nouvel Empereur: après tout cependant, Lothaire ayant toutes les voix, estoit toujours inquiet du partage des esprits & des cœurs, & il cherchoit avec ses confidens tous les moyens imaginables, de s'asseurer un Trône qu'il avoit si indignement usurpé.

Theganus. Les deux principaux ministres

de l'ambition & de l'iniquité de ce Prince estoient le Comte Matfride & le Comte Lambert. Ils avoient à leur devotion la pluspart des Evêques. Ces Prelats leur suggererent un expedient, qu'ils crurent bien seur pour exclure absolument du Trône l'Empereur déposé. Ce fut de le faire accuser devant une Assemblée d'Evêques, d'Abbez, & de Seigneurs, d'avoir commis plusieurs pechez contre les interets de l'Eglise & de l'Etat, ensuite de quoy on le soumettoit à la penitence publique & canonique pour le reste de sa vie. Selon les Canons, pendant le temps de cette penitence, il n'estoit pas permis à celuy qui la faisoit, de porter les armes, ni de se mêler des affaires publiques. C'est pour cette raison que nul Souverain n'avoit esté soumis jusqu'alors à cette penitence canonique, excepté un Roy d'Espagne nommé Wamba, dont on raconte quelque chose d'assez semblable; mais c'estoit pour cette raison-là mesme qu'on y prétendoit soumettre l'Empereur & pour toujours, afin que le rendant incapable de ces deux fonctions essentielles à la Souveraineté, il demeurast aussi incapable de porter le titre de Souverain, & d'en tenir le rang.

Cet expedient fut agréé, & les Evêques s'assemblerent avec les Abbez & les Seigneurs. Ils eurent à leur teste dans cette Assemblée, un homme à qui un des Historiens contemporains donne deux qualitez bien indignes du caractère Episcopal dont il avoit esté honoré; sçavoir, celle d'impudique & de brutal jusqu'à la cruauté. C'estoit Ebbon Evêque de Reims, homme que l'Empereur avoit tiré de la lie du Peuple, & comblé d'honneurs. Ce fut sans doute en qualité de Metropolitain, qu'il présida à cette Assemblée qui se te-

H.

*Vita Ludov.
vici Pii.*

*L'Empereur
est accusé de-
vant une As-
semblée d'E-
vêques.
Theganus.
Cap. 44.
Acta exauco-
tationis
Ludov. ca.
Pii.*

noit dans un lieu dépendant de sa Metropole. Après avoir parlé en general sur le pouvoir de lier & de délier donné aux Evêques par Jesus-Christ, de l'obligation qu'ils avoient de prévenir & de corriger les desordres, & d'exercer leur ministère sans respect humain & sans craindre les Puissances de la terre, ce Prelat descendit dans le détail des maux que le gouvernement de l'Empereur avoit causez dans l'Empire; il en fit une très-odieuse peinture, justifia la conduite de l'Armée dans la déposition de ce Prince & dans l'élection de son fils, & dit qu'il estoit du devoir de tous les Evêques presens à l'Assemblée, d'avoir soin du salut de l'Empereur déposé, & de faire en sorte que la punition qu'il s'estoit attirée par sa mauvaise conduite, ne luy fust pas inutile pour l'expiation de ses pechez: sur cela il conclut qu'il falloit le mettre en penitence, & l'engager à subir toutes les rigueurs de cet état, selon la forme prescrite par les Canons. En mesme-temps il presenta ou se fit presenter un Memoire, contenant huit chefs principaux d'accusation contre ce Prince, & qui fut lu tout haut.

Chefs d'accusation.
Acta exau-
torationis
Ludovici
Pii.

Le premier estoit, que contre la promesse solennelle qu'il avoit faite au défunt Empereur Charlemagne son pere, il avoit fait violence à ses freres en les releguant dans des Monasteres, & qu'il avoit permis, pouvant l'empescher, qu'on fist mourir son neveu Bernard Roy d'Italie.

Le second, qu'il avoit annullé l'Acte du partage de son Etat, fait authentiquement entre les trois Princes ses fils, avec le consentement de l'Assemblée generale du Royaume, signé & confirmé par serment de tous ceux qui y avoient assisté, & qu'il avoit depuis fait faire un serment

contraire à ses Sujets; qu'il avoit esté par là l'auteur d'une infinité de parjures, dont toute l'horreur se trouvoit réunie dans celui qu'il avoit commis luy-mesme.

Le troisieme, qu'il avoit sans necessité & par le conseil de gens impies, fait marcher une Armée en Carême jusqu'aux frontieres de l'Etat, & tenu une Diete le jour mesme du Jeudy-Saint, ce qui avoit scandalisé & fait murmurer tous les gens de bien, & détourné les Evêques de leurs ministeres dans un temps aussi saint que celui-là.

Le quatrieme, que quelques-uns de ses plus fideles Sujets luy ayant représenté avec respect les desordres de l'Etat, & les embûches que leurs ennemis leur tendoient, en le priant d'apporter remede à tous ces maux, il les avoit maltraitez, en avoit exilé quelques-uns, & condamné d'autres à la mort; qu'il avoit condamné à l'exil & à la mort des Evêques & des Moines, sans les avoir fait juger selon les Canons, & que par tout cela il estoit coupable d'homicide & d'infraction des Loix divines & humaines.

Le cinquieme l'accusoit de parjures commis par son ordre dans plusieurs jugemens injustes, & sur tout de ceux qui s'estoient faits en faveur de l'Imperatrice, pour la faire absoudre des crimes dont tout le Royaume l'avoit chargée.

Le sixieme estoit sur diverses expéditions militaires, faites inutilement & mal-à-propos, qui n'avoient point eu d'autre effet, que l'incommodité & l'oppression des Peuples, des homicides, des adulteres, des sacrileges, des incendies, & toutes sortes d'autres crimes, que le Soldat mal discipliné & mal conduit a coutume de commettre.

Le septieme, qu'il avoit engagé

les Peuples par serment à combattre contre les Princes ses fils comme contre des ennemis de l'Etat, au lieu de tâcher de les ramener par la douceur & par d'autres voyes moins violentes.

Enfin le huitième, qu'il avoit tout nouvellement engagé ses Sujets dans une guerre civile, qui avoit bouleversé tout l'Etat, au lieu de ménager la paix par divers moyens, qu'il auroit dû prendre pour prévenir ces nouveaux malheurs.

*Il est condamné & mis en penitence.
Vita Ludovici Pii.*

Ce furent là les crimes dont on accusa l'Empereur, & dont on prétendit l'avoir convaincu sans l'entendre, & sur lesquels on conclut à la pluralité des voix, (car quelques-uns, mais peu s'y opposerent,) qu'il falloit le mettre en penitence pour le reste de sa vie, & tout cela se fit en presence de Lothaire, qui l'approuva.

Agobardus in Cartula.

On députa aussi-tôt à l'Empereur quelques Evêques, pour luy notifier sa condamnation, & pour l'exhorter à reconnoître avec humilité ses pechez, & à profiter de ce malheur temporel pour sa sanctification. Il parut le recevoir dans cet esprit, & incontinent après on le transporta de Compiègne au Monastere de Saint Medard de Soissons, lieu destiné à faire subir publiquement à ce bon Prince, la honte & la confusion de la plus humiliante ceremonie qu'on puisse s'imaginer.

Peu de jours après tous les Evêques se transporterent à Soissons, & se rendirent à l'Abbaye de Saint Medard. L'Empereur ayant paru en leur presence, on luy fit une grande exhortation sur les pechez qu'il avoit commis, sur le scandale qu'il avoit donné à tout son Empire, & sur l'obligation qu'il avoit de le reparer par une vie penitente.

Ce Prince qui avoit toujours eu un

grand fonds de pieté & de crainte de Dieu, à qui l'exageration continuelle qu'on luy faisoit de ses pechez, donnoit de veritables remords, & que l'impuissance où il estoit de sortir de cet état d'abaissement, rendoit plus capable d'en profiter, reçut avec beaucoup d'humilité cette correction, & dit qu'il estoit prest à suivre les conseils salutaires qu'on luy donnoit. Il ajoûta que voulant tout de bon faire à Dieu un sacrifice qui luy fust agreable, il falloit qu'il n'y eust rien dans son cœur qui luy pût déplaire, qu'il vouloit voir & embrasser son fils Lothaire, & se reconcilier parfaitement avec luy.

On n'osa luy refuser ce qu'il demandoit, & on le luy accorda d'autant plus volontiers, que c'estoit là comme une marque d'une cession volontaire qu'il faisoit de l'Empire. Lothaire parut, & soutint le moins mal qu'il luy fut possible, une entrevûe & des embrassemens de cette nature. Mais il eut besoin de toute sa dureté pour estre témoin de tout ce qui se passa aussi-tôt après.

Le Clergé s'estant assemblé dans l'Eglise de Saint Medard, en presence d'un peuple nombreux, Lothaire environné de quantité de Seigneurs, ayant pris sa place sur une espede de Trône, l'Empereur fut amené devant l'Autel, sur lequel on avoit mis les Reliques de S. Medard & de S. Sebastien, & là s'estant prosterné sur un grand cilice, qu'on avoit étendu exprès à terre, il fut obligé de s'accuser publiquement d'avoir mal usé du Gouvernement que Dieu luy avoit mis en main, d'avoir scandalisé l'Eglise, & engagé son peuple par sa negligence dans de grands malheurs; que pour l'expiation de tous ces pechez, il demandoit qu'on luy accordast la grace de la penitence Canonique, afin de meriter de recevoir un

*Acta exau-
tationis
Ludovici
Pii.*

*Il est obligé
de se reconnoître
coupable, & demande
qu'on luy accorde
la grace de la penitence.*

jour l'absolution par le ministère des Evêques, qui avoient la puissance de lier & de délier les pecheurs.

Après cette humble priere, les Evêques luy donnerent divers avis sur les sentimens qu'il devoit prendre dans l'exécution de sa penitence, & l'avertirent sur tout d'agir sincerement avec Dieu, & plus sincerement qu'il n'avoit agi dans l'autre penitence publique, qu'il avoit faite peu d'années auparavant, & qui n'avoit servi qu'à irriter davantage la colere divine contre luy.

Il répondit que c'estoit son cœur qui parloit encore plus que sa bouche, & qu'il se reconnoissoit coupable de tous les pechez qui estoient compris dans le papier qu'eux-mêmes avoient écrit: il le tenoit à sa main, & il le leur presenta. C'estoit ce Memoire dont j'ay déjà parlé, qui contenoit les huit chefs d'accusation dont on l'avoit chargé dans l'Assemblée de Compiègne.

*On luy fait
quitter l'épée,
& prendre
l'habit de pe-
nitent.*

Ce Prince en entrant dans l'Eglise avoit l'épée au costé & ses habits ordinaires. Les Evêques luy declarerent que s'estant soumis à la penitence Canonique, il falloit quitter l'épée, & prendre l'habit de penitent. Il osta luy-même son baudrier, & le jeta avec son épée au pied de l'Autel. Alors l'Evêque de Reims luy mit sur les épaules une espeece de sac ou de cilice, & en cet équipage on le conduisit en ceremonie dans une petite cellule du Monastere, pour y vivre en penitence le reste de ses jours.

C'est ainsi que ces Evêques se jouierent de la Majesté Imperiale, sous prétexte du zele specieux de l'observation des Canons & du salut de cet infortuné Prince, le moins digne d'estre traité de la sorte par des personnes de ce caractère. Car jamais Prince n'honora plus que luy la dignité & la personne des Evê-

ques, ne prit plus volontiers & plus souvent leurs conseils, ne défera plus à leur autorité. Mais en y déferant beaucoup, il n'eut pas assez de soin de la sienne. C'est un défaut qui regna toujours dans sa conduite, & qui fut la source de tous ses malheurs.

Le Peuple spectateur de cette étrange catastrophe en fut touché, & sortit de l'Eglise dans un silence morne & triste, qui ne dut pas estre agreable à Lothaire: mais il s'en mit peu en peine, se tenant assuré des Seigneurs & des Evêques. Pour obliger ces Prelats à ne s'en pas dédire, il exigea de chacun d'eux en particulier, qu'ils luy fissent une relation du détail de cette ceremonie, & qu'ils la luy presentassent signée de leur main. Nous avons encore celle d'Agobard Evêque de Lion, qu'on ne peut lire sans indignation.

*Vita Ludovici Pii.
Acta exau-
torationis
Ludovici Pii.*

Cet Evêque & Vala furent les deux instrumens dont la politique de Lothaire se servit le plus pour imposer aux Peuples, & après que l'Empereur eut esté mis en l'estat où nous venons de le voir réduit, Lothaire voulut que ce Prelat fît un Manifeste qui fut répandu par tout l'Empire sous ce titre scandaleux: *Apologie des Fils de Loüis le Debonnaire Empereur, contre leur Pere.* L'Imperatrice y estoit déchirée d'une maniere cruelle, l'Empereur très-maltraité, la revolte des Princes justifiée par les crimes imputez à l'Imperatrice & aux Ministres de l'Empereur, & par cette seule raison que ce Prince avoit voulu faire entrer en partage le Prince Charles avec ses autres fils. Rien n'estoit plus foible que cette piece, aussi s'en fallut-il beaucoup qu'elle n'eût tout l'effet qu'on en avoit esperé.

*Agobard
fait un Ma-
nifeste contre
ce Prince.*

Dans ces sortes de revolutions extraordinaires, les premiers succès ne

*Les peuples
sont indignez*

de ces mau-
vais traite-
ments.

se soutiennent pas toujours. L'impetuosit  des Peuples se rallentit bien-
tost, tous ceux qui contribuent le
plus   ces changemens, ont des es-
perances qui les font agir, peu ob-
tiennent ce qu'ils esperent, parce
qu'il y a trop de concurrens dans les
mesmes pr tentions; par l  les inte-
rests changent, & de l  vient l'in-
diff rence, & ensuite l'aversion pour
un parti qui n'a plus d'attrait, &
qu'on n'envisage plus que par ce
qu'il a de criminel & de honteux.
  peine la nouvelle du traitement
qu'on avoit fait   l'Empereur fut
r pandue dans l'Empire Fran ois,
qu'on s'apper ut du repentir & de
l'indignation qu'elle causoit dans les
esprits des Peuples, & qu'il parut de
tous costez des gens portez   profi-
ter de cette disposition en faveur de
ce Prince. On avoit grand soin de
luy cacher ces choses, & on affec-
toit de luy dire des nouvelles qui
luy devoient faire penser tout le con-
traire.

On affecte
de luy dire
des nouvelles
desagrables.
Conquestio
Ludovici
Imperat.

On luy faisoit dire que les Sei-
gneurs Fran ois, pour couper pied  
tous les troubles, avoient oblig 
l'Imperatrice   se faire Religieuse
dans le Monastere de Tortone, o 
elle avoit est  relegu e, & qu'in-
continent apr s elle y estoit morte;
que par l'ordre des mesmes Sei-
gneurs on avoit coup  les cheveux au
Prince Charles, & qu'on l'avoit
oblig    se faire Moine. L'Empereur
gard    v e dans le Monastere de S.
Medard de Soissons, ne voyoit que
les Religieux, & seulement en pas-
sant, lorsqu'on luy permettoit d'al-
ler   l'Eglise toujours bien accom-
pagn  de ses Gardes; & quand il
passoit aupr s d'eux, il leur recom-
mandoit de prier Dieu pour le re-
pos de l'ame de l'Imperatrice, sans
pouvoir jamais parler   aucun en
particulier.

Quelques-uns de ces Religieux
touchez de compassion de l' tat o 
ils voyoient un Prince, qui avoit
toujours eu pour eux & pour leur
Maison beaucoup de bont , resolu-
rent entre eux de le tirer de l'in-
quietude & du chagrin o  le plon-
geoient les fausses nouvelles qu'on
luy avoit dites de l'Imperatrice &
du Prince Charles, & de luy don-
ner l'esperance de quelque heureux
changement.

De ce nombre fut un Moine nom-
m  Hardo in; c'estoit celui qui luy
disoit tous les jours la Messe dans
une Chapelle particuliere, mais en
presence de ses Gardes. Comme un
jour l'Empereur luy presentoit, se-
lon la co tume de ce temps-l ,
l'Hostie dont il devoit communier,
pour l'offrir & la consacrer avec
celle du Sacrifice: car on luy per-
mettoit de communier malgr  son
 tat de penitence, ce Religieux luy
ferra la main, & luy dit tout bas,
comme s'il e t recit  quelque prie-
re: *Ramassez apr s la Messe ce que
vous trouverez   cost  de l'Autel.*

Ibid.

L'Empereur apr s la Messe demeu-
ra au pied de l'Autel o  il avoit com-
muni , & y pria Dieu long-temps.
Le Moine Hardo in s'estant retir ,
& ses Gardes estant sortis pour cau-
ser   la porte de la Chapelle, l'Em-
pereur ramassa le Billet, & le lut
quand il fut retir  dans sa cellule.
On l'y assureoit que l'Imperatrice
n'estoit point Religieuse; qu'elle es-
toit vivante; que plusieurs Seigneurs
se repentoient d'avoir contribu    la
d position de leur Souverain, &
qu'en divers endroits on sollicitoit
les Provinces   se revolter contre
Lothaire. Ces nouvelles luy cause-
rent une grande joye, qu'il e t soin
de dissimuler.

Lothaire toujours en d fiance, es-
tant oblig  de quitter Soissons, fit

Vita

v. i

H iij

Nitardus.
Lib. 1.

partir son pere avec luy, & le mena à Aix-la-Chapelle, où il vouloit passer l'hiver. Il l'y tint toujours aussi ferré qu'il avoit fait à Soissons. Ce nouvel Empereur au commencement d'un Regne comme le sien, auroit eu besoin de Ministres moins interessés que ceux qu'il choisit, plus unis entre eux, & moins jaloux l'un de l'autre. Ceux qui gouvernoient tout sous son autorité estoient le Comte Matfride & le Comte Lambert, tous deux gens de teste & de main, & qui avoient conduit jusqu'alors merveilleusement ses affaires: mais parvenant au point où ils vouloient les amener, toute leur application se tourna à se détruire l'un l'autre. C'estoit assez que l'un ouvrist un avis dans le Conseil, pour que l'autre prist le parti contraire. Celuy qui l'emportoit estoit traversé par l'autre dans l'exécution. Ces differens causoient tantost une indétermination du Prince, préjudiciable aux affaires, qui dans les conjonctures où il se trouvoit, demandoient de promptes resolutions, tantost des ordres contraires aux Commandans des Provinces, qui les embarrassoient, & faisoient sentir au Peuple les défauts du nouveau Gouvernement.

Assemblées
secretes, pour
le rétablisse-
ment de l'Em-
pereur.
Nitardus.
L. 1.

Le Roy d'Aquitaine & le Roy de Baviere trouverent que Lothaire agissoit trop en Maistre, parce qu'il n'avoit pas pour eux toutes les complaisances & tous les égards qu'ils avoient esperé. L'ambition mal satisfaite permit aux remords de conscience de renaître aussi-bien qu'aux sentimens de la nature; & ils commencerent à avoir honte de la conduite qu'ils avoient tenuë envers un pere, qui les avoit toujours tendrement aimez. Ceux qui avoient esté

entraînez malgré eux dans cette conspiration, voyant les Peuples revenir d'eux-mêmes, ne cessoient point de les animer secretement à meriter par un prompt retour, le pardon de leur faute: ce ne furent pendant tout l'hiver en France, en Bourgogne, en Aquitaine, en Germanie, qu'assemblées secretes, que murmures contre le nouvel Empereur & contre les Chefs de la revolte. En France le Comte Egbar & Guillaume grand Ecuyer*, en Bourgogne les Comtes Bernard & Varin se declaroient presque ouvertement, sollicitoient les Villes, faisoient faire en particulier serment de rétablir l'Empereur à ceux qu'ils sçavoient estre les plus accreditez. Drogon Evêque de Metz, & frere de l'Empereur, avec plusieurs autres de son parti, qui s'estoient retirez en Baviere, agit si bien auprès du Roy de Baviere, qu'il le fit resoudre à prendre les armes pour tirer l'Empereur de sa prison, & il envoya en Aquitaine l'Abbé Hugues, pour engager Pepin à s'unir au Roy de Baviere.

Vita Ludovici Pii.

Il fut néanmoins resolu qu'on commenceroit par les voyes de douceur, & par prier Lothaire de faire cesser les mauvais traitemens qu'on faisoit à l'Empereur; car on ne les luy épargnoit point, pour l'obliger à embrasser la profession Religieuse, à quoy il ne voulut jamais consentir.

Annales
Bertiniani.

Loüis de Baviere se transporta à Francfort, & envoya de là l'Abbé Gozbalde & Morard Comte de son Palais à Lothaire, pour le prier qu'on donnast un peu plus de liberté à l'Empereur, & qu'on moderast la rigueur de sa prison & de sa penitence. Cette Ambassade du Roy de Ba-

Loüis de Baviere demande qu'on luy donne plus de liberté.

Theganus.
Cap. 45.

* Il y a dans le Texte Latin *Connestabuli*, qui signifie Connestable: mais en ce temps-là cette Charge, comme le mot même le marque, signifioit ce que nous appellons aujourd'huy le Grand-Ecuyer.

viere fut mal reçue, & une autre fois on refusa à un Seigneur qu'il envoya pour saluer l'Empereur de sa part, la permission de le voir : mais Lothaire dit qu'il se rendroit dans quelques jours à Mayence, où il pourroit avoir une entrevue avec le Roy de Baviere, s'il le souhaitoit. Ils se virent, mais inutilement & sans rien conclure.

An. 834.

Le Roy de Baviere ne se rebuta point. Cette conduite luy faisoit honneur dans le monde & rendoit Lothaire odieux. Il fit partir encore le lendemain des Rois pour Aix-la-Chapelle, l'Abbé Grimold & le Duc Gebhard qui prièrent de nouveau Lothaire de leur permettre de voir l'Empereur, parce que leur Maître estoit bien aise d'estre instruit de l'estat de sa santé, & luy représenterent qu'on estoit fort scandalisé dans tout l'Empire, d'apprendre qu'on eust déjà refusé tant de fois une demande de cette nature.

Ibid.

Lothaire que ces Ambassades réitérées embarrassoient, qui sçavoit que le Roy de Baviere assembloit une Armée, & qu'il n'attendoit plus qu'un nouveau refus pour luy déclarer la guerre, dit aux Envoyez qu'il n'avoit refusé jusqu'à-present ce qu'on luy demandoit, que parce qu'il sçavoit les intrigues que leur Maître formoit contre luy, & ce qu'il prétendoit par cette inquietude affectée sur l'estat où estoit son pere; qu'il trouveroit bien moyen de dissiper tous les mauvais desseins de ses ennemis; qu'il leur accordoit ce qu'ils luy demandoient: mais qu'ils ne verroient l'Empereur qu'en presence de personnes qui pussent luy rendre un compte fidele de ce qui se feroit passé dans cette entrevue. Les Ambassadeurs répondirent qu'ils n'avoient point d'autre ordre, que de s'asseurer de l'estat de la santé de

ibid.
Cap. 47.

l'Empereur, & qu'ils n'estoient point chargez de luy rien dire davantage.

Lothaire les fit conduire à l'appartement de l'Empereur, & leur donna pour les y accompagner l'Evêque Otgar & un Seigneur nommé Richard, gens dont il estoit seur. Les Ambassadeurs si-tost qu'ils parurent en presence de l'Empereur, se jetterent à ses pieds, & luy firent leurs complimens de la part du Roy de Baviere sans luy dire rien autre chose: mais leur seule contenance luy fit assez comprendre ce que les paroles ne luy exprimoient pas: il se contenta aussi de leur répondre, qu'il estoit obligé au Roy de Baviere de la tendresse qu'il luy témoignoit, & que pour luy il aimoit toujours ses enfans. Après ces complimens qui furent fort courts de part & d'autre, les Ambassadeurs se retirerent, & prirent congé de Lothaire qui eut avis en mesme-temps que toute la Germanie estoit en armes; que les Saxons & les Allemans venoient joindre les Bavaois, & que les Austrasiens mesmes d'en deçà du Rhin estoient d'intelligence avec le Roy de Baviere. C'est pourquoy il partit promptement d'Aix-la-Chapelle avec son pere. Il se fit amener aussi le Prince Charles de l'Abbaye de Prum en Ardenne, & vint en France où la Noblesse & le Peuple avoient toujours esté plus attachez à luy & contraires à l'Empereur. Il arriva à Compiègne & convoqua une Diete de tous les Seigneurs François, à qui il donna ordre de se rendre à Paris où il avoit resolu de la tenir.

Toute la
Germanie
prend les ar-
mes pour
l'Empereur.

Annales
Bertiniani.

Le Roy de Baviere dont le dessein avoit esté de surprendre Lothaire à Aix-la-Chapelle, ayant sçu qu'il en estoit parti, se hâta d'aller après luy, & envoya donner avis de tout ce qui se passoit à Pepin, que l'Abbé Hugue avoit aussi gagné pour l'Empereur.

Le Roy de
Baviere mar-
che avec son
armée contre
Lothaire.

Il passa le Rhin & marcha vers Compiègne avec une partie de son Armée, & donna ordre au reste de le suivre.

Lothaire averti quitta son Camp de Compiègne pour venir à Paris. Il rencontra sur la route le Comte Egbard, qui avec le Comte Guillaume Grand-Ecuyer s'estoit déclaré pour le Roy, & estoit à la teste d'un petit corps d'armée. Le Comte se mit en devoir d'attaquer Lothaire qui se prépara aussi à le recevoir; mais ce Prince qui dans cette subite revolution se voyoit tant d'ennemis sur les bras, dit à l'Empereur son pere qu'il n'estoit point nécessaire de répandre du sang; qu'il n'avoit accepté l'Empire que parce qu'on l'y avoit forcé; qu'il falloit traiter à l'amiable, & qu'il estoit prest d'en passer par tout ce qui se refoudroit dans une Assemblée generale des Seigneurs de l'Empire.

*Pepin arrive
avec des Troupes
sur le bord
de la Seine.*

L'Empereur trop heureux de voir les choses revenuees à ce point-là, envoya au Comte Egbard, pour le prier de suspendre pour quelque temps l'ardeur de son zele, dont il esperoit estre bien-tost en estat de luy tenir compte; que les choses paroissent disposées à un accommodement, que l'amour qu'il avoit pour ses sujets luy feroit toujours préférer à tout autre parti, & qu'il luy feroit plaisir de s'éloigner de quelques lieux, pour éviter que les deux Armées n'en vinssent aux mains: le Comte obéit, mais en mesme-temps Lothaire apprit l'arrivée du Roy d'Aquitaine avec de grosses Troupes sur le bord de la Seine.

*Ibid. ad an.
834.*

Il l'avoit bien prévu, c'est pourquoi il avoit fait rompre tous les Ponts & enfoncer tous les bateaux, mais de plus la saison augmentoit la difficulté du passage; on n'estoit qu'au mois de Février, & la Seine aussi-bien que plusieurs des autres rivières qui se jettent dans ce grand fleuve, estoient

extrêmement débordées. Ce fut la mesme raison qui empêcha que les Comtes Bernard & Varin qui venoient du costé de Bourgogne avec de grandes forces, ne joignissent le Comte Egbard & le Grand-Ecuyer: le débordement de la Marne & la rigueur du froid les obligea de s'arrêter à Bonneüil, & de faire cantonner leurs Troupes dans les Villages d'alentour: mais ils envoyerent à Lothaire l'Abbé Rebalde & le Comte Gotzelin pour luy demander la liberté de l'Empereur, en luy offrant leurs bons offices auprès de luy pour sa reconciliation, & luy declarerent en mesme-temps qu'ils regarderoient comme leur ennemi, quiconque le feroit de l'Empereur.

Lothaire leur répondit qu'il estoit surpris de ce qu'ils le vouloient rendre responsable de la prison de son pere, qu'eux-mesmes avoient trahi & abandonné des premiers; que sa déposition ne devoit point luy estre imputée, puisque tout s'estoit fait dans la Diete de Compiègne, avec le consentement des Rois ses freres, & par un Jugement Canonique des Evêques assemblez en grand nombre; qu'il ne s'opposoit point cependant à un nouvel accommodement; qu'on luy envoyast les Comtes Varin & Eudes, & les Abbez Hugues & Fouques pour en faire avec luy le projet, & qu'il ne tiendrait pas à luy que la guerre civile ne finist.

Cette réponse luy servit à cacher le dessein qu'il avoit de se retirer au Royaume de Bourgogne, pour n'estre point enveloppé de tant d'ennemis qui s'approchoient de toutes parts; & pour empêcher qu'on ne le suivist, il abandonna l'Empereur & le Prince Charles. Il les envoya tous deux à l'Abbaye de S. Denis, & prenant sa route entre la Marne & la rivière d'Aisne, il gagna le Royaume de

*Vita Ludovici
vici Pii.*

*Lothaire se
retire en Bour-
gogne, &
abandonne
l'Empereur.
Ibid.*

de Bourgogne, & vint camper avec son armée à Vienne. Il avoit dans ces quartiers-là grand nombre de Partisans, & en particulier l'Evêque de Lion qui l'avoit jusqu'alors si bien servi, & il n'estoit pas loin de son Royaume d'Italie, de sorte qu'il résolut de demeurer là quelque temps, pour voir quel tour les choses prendroient.

Qui est remis sur le Trône.

Si-tôt qu'on sçut la retraite de Lothaire, & que l'Empereur estoit en liberté à S. Denis, on y accourut de tous costez en foule, Peuple, Seigneurs, Evêques, chacun s'empresant à luy marquer sa joye & son desir de le revoir sur le Trône. Ses anciens Serviteurs & ceux qui avoient le plus contribué à sa liberté le préférèrent de reprendre sans tarder le sceptre; & toutes les marques de sa dignité. Il ne jugea pas à propos de le faire, & quoique l'Assemblée des Evêques qui l'avoient mis en pénitence, fust visiblement un Conciliabule de factieux, il souhaita d'estre absous, & tiré de cet état par une autre Assemblée d'Evêques. Elle se tint dans l'Eglise de Saint Denis. On y condamna le Conciliabule de Compiègne, on y annulla tout ce qui s'y estoit résolu, les Evêques luy presenterent son épée & sa Couronne qu'il reçut de leurs mains, & il fut remis sur le Trône avec des acclamations de tout le Peuple, telles qu'on n'en avoit jamais vu de pareilles. Le Ciel sembla avoüer & autoriser ce rétablissement par la serenité subite qui y parut. Depuis très-long-temps il n'y avoit eu que des pluyes, des vents, des tempestes, & ce jour-là fut extrêmement beau & calme, & le commencement d'un Printemps très-agreable.

L'Empereur se reconcilie avec Pepin & Louis.

L'Empereur, après cette cérémonie ayant assemblé son Conseil, plusieurs furent d'avis qu'avec son Ar-

Tome II.

mée qui grossissoit tous les jours, il poursuivist Lothaire dans sa retraite, dont il dissiperoit aisément les Troupes consternées: mais il ne le voulut point, esperant toujours qu'il reviendrait de luy-mesme, & que le desordre de ses affaires l'obligeroit à rentrer dans son devoir. Il alla à sa Maison Royale de Chierfi sur l'Oise, où Pepin, Louis de Baviere & les Comtes qui estoient au-delà de la Marne, vinrent le joindre avec leurs Armées. Après les réjouissances que meritoit une si heureuse reconciliation des enfans avec leur pere, & des Sujets avec leur Prince, l'Empereur renvoya Pepin dans son Royaume d'Aquitaine dont il l'investit de nouveau; car j'ay dit qu'il l'en avoit dépouillé pour le punir de sa revolte, & qu'il l'avoit donné au Prince Charles. Le Roy de Baviere le suivit à Aix-la-Chapelle, où ils passerent ensemble les Fêtes de Pâques.

Ibid.

L'Empereur fit publier dans toutes les Provinces une amnistie generale; mais on arresta l'Evêque de Reims qui avoit présidé à l'Assemblée de Compiègne, où le Prince avoit esté traité si indignement, & on le mit en prison. Il envoya aussi solliciter Lothaire de mettre bas les armes, & de se rendre auprès de luy en l'assurant de son pardon: mais ce Prince ou n'osant se fier à cette promesse, ou esperant encore relever son parti, ne voulut rien écouter.

Il donne une amnistie generale.

Theganus, Cap. 48. 49.

La nouvelle du rétablissement de l'Empereur estant portée en Italie, ceux qui gardoient l'Imperatrice à Tortone se firent un merite auprès d'elle, & auprès de l'Empereur de se declarer ses défenseurs, & la ramenerent eux-mesmes à Aix-la-Chapelle. L'Empereur avant que de la recevoir dans le Palais, voulut enco-

L'Imperatrice est mise en liberté & ramenée à Aix-la-Chapelle.

I.

donna ordre non pas de prier Lothaire de penser à la paix ; mais de luy commander de sa part de se rendre auprès de luy , en l'assurant que c'estoit la dernière démarche de pere qu'il feroit à son égard.

L'Evêque qui porta la parole, s'acquitta parfaitement bien de sa commission , & prenant le ton de Prophete, il joignit à l'ordre de l'Empereur l'autorité de Dieu & des Saints, par laquelle il luy commanda de se separer au plustost de ses mauvais Conseillers, qui l'entrenoient toujours dans la haine d'un pere, dont il estoit encore tendrement aimé, le menaçant de la colere du Ciel, & des derniers malheurs, s'il continuoit dans sa revolte.

Ce début surprit Lothaire & l'ébranla : ensuite il donna audience aux deux Ducs qui parlerent plus de sang froid, & luy firent comprendre le peril où il s'exposoit, s'il laissoit passer cette dernière occasion de rentrer en grace.

Ibid.
Vita Valæ.

Les ayant écoulez, il les pria de se retirer pour un moment. Il delibera avec ses confidens, entre lesquels estoit Vala, qui voyant désormais que la partie n'estoit pas tenable, luy conseillerent d'obéir, pourveu qu'il y eust seureté pour luy & pour ceux qui avoient suivi son parti.

Il fit rentrer les Ambassadeurs, & les pria de luy donner conseil eux-mêmes dans une conjoncture si délicate. Ils luy dirent qu'il n'y avoit pas à balancer ; qu'il falloit qu'il vînt se jeter aux pieds de l'Empereur avec les plus considerables de son Armée, luy demander grace pour luy & pour eux, & qu'ils l'assuroient d'une composition honneste, dont luy & ses amis auroient sujet d'estre contents.

Lothaire

Lothaire répondit aux Ambassa-

deurs qu'il suivroit le conseil qu'ils luy donnoient, & les pria de disposer l'esprit de l'Empereur à luy accorder le pardon qu'il alloit luy demander. Il les suivit presque aussitost, & entra dans le Camp de l'Empereur à la teste d'une grande suite d'Officiers, ayant à sa droite le Comte Matfride le plus criminel de tous, & le Comte Hugues son beau-pere. Ils trouverent l'Empereur dans sa tente qui estoit ouverte & placée sur une hauteur, afin que toute l'Armée rangée par escadrons & par bataillons des deux costez de la tente fust témoin de ce qui alloit se passer.

obéit, & obtient son pardon.

Lothaire se prosterna aux pieds de l'Empereur avec toute sa Troupe, & luy demanda pardon de tout le passé pour luy & pour tous ceux qui avoient eu le malheur de le suivre.

L'Empereur le reçut d'un air grave ; mais qui laissoit moins entrevoir de colere que de joye, de voir son fils rentrer dans le devoir après un si long égarement. Il se contenta de luy faire une assez courte réprimande sur sa conduite passée, & luy demanda si luy & tous ses gens estoient prests de luy faire un nouveau serment de fidelité, & resolu à le garder. Il répondit qu'oüy. Il le luy fit faire sur le champ & à tous les plus considerables de sa suite.

Je vous pardonne, reprit l'Empereur, je rends à tous ceux qui vous accompagnent leurs terres & leurs biens que j'avois justement confisquez. Je vous rends à vous l'Italie, & je vous permets d'y aller ; mais à cette condition que si vous osez repasser en France sans mes ordres, il n'y aura jamais de pardon pour vous.

Theganus,
Cap. 54.

Lothaire & tous les autres surpris d'une si excessive bonté, se jetterent de nouveau à ses pieds, & re-

nouvellerent leurs protestations de fidélité, en luy donnant des marques de la plus vive reconnoissance.

La paix est publiée entre les deux Armées.

La paix ayant esté publiée entre les deux Armées, Lothaire demeura quelques jours auprès de son pere, & alla ensuite en Italie, dont l'Empereur dès-lors fit saisir & garder exactement les passages, avec défense de laisser passer qui que ce fust en France, sans qu'on sçust ce qu'il y venoit faire. Matfride mourut quelques jours après, & ne fut gueres regretté de l'Empereur, qui connoissant sa vaillance & son habileté dans la guerre & dans la conduite des affaires, l'avoit toujours regardé comme son plus dangereux ennemi. Pepin retourna en mesme-temps en Aquitaine, & Loüis ayant accompagné l'Empereur jusqu'à Orleans, reprit la route de Baviere. Ainsi la paix fut rétablie, c'est-à-dire, que la guerre civile finit. Car pour les desordres qui accompagnent ces sortes de guerres, ils ne cessent pas d'abord par la paix.

On ne voyoit par tout que brigandages: il se commettoit dans les Provinces mille violences par la Noblesse & le Clergé, & les Monasteres estoient tombez dans un effroyable relâchement. L'Empereur tint à Attigni une Diete sur les moyens de remedier à tous ces desordres, & il envoya pour cela des Intendans ou Commissaires dans toutes les Provinces; mais estant allé un peu avant Noël à Thionville, il y convoqua une autre Assemblée pour un sujet qui le regardoit personnellement.

L'Empereur convoque une Assemblée à Thionville où

Il y fit ses plaintes & y demanda justice contre les Evêques qui l'avoient déposé à Compiègne, &

traité d'une maniere si indigne de son rang. La plupart s'estoient sauvez en Italie: le seul Ebbon Evêque de Reims avoit esté arresté, & comparut devant l'Assemblée de Thionville. Il refusa d'abord de répondre sur ce que sa cause ne devoit point estre separée de celle de tant d'autres, qui estoient tous complices du crime qu'on luy imputoit; mais enfin après quelques délais, le parti qu'il prit par le conseil de ses amis fut de s'avoüer coupable, & de se déposer luy-mesme, en se declarant, pour les crimes qu'il avoit commis, indigne du Sacerdoce & du Siege qu'il occupoit. Il presenta sa démission par écrit à l'Empereur & aux Evêques, & on luy donna l'Abbé Fouques pour Successeur. Après cela on cita l'Archevêque * de Lyon †, qui n'ayant pas comparu après toutes les formalitez qu'on garda, & les trois citations canoniques, fut aussi déposé. On en usa de mesme à l'égard de plusieurs autres, & on declara nul tout ce qui s'estoit fait à Compiègne. Cela se passa à Thionville la semaine de la Sexagesime.

Le Dimanche suivant la séance de l'Assemblée se tint à Metz, où tout ce qui s'estoit fait à Thionville fut confirmé de nouveau. Drogon Evêque de Metz avant que de celebrer la Messe, monta en Chaire, & lut en presence de tout le Peuple, l'Acte du rétablissement de l'Empereur. Après cette lecture, sept Archevêques tenant les mains sur la teste de ce Prince, lurent les Oraisons destinées pour la reconciliation des Penitens, & prenant la Couronne Imperiale qu'on avoit mise sur l'Autel, la luy mirent sur la teste, tout le Peuple témoignant sa joye par de frequentes acclamations.

tout ce qui s'estoit fait à Compiègne est déclaré nul.

An. 815.

Ibid.

** Agobard.*

Ibid.

Annales Bertiniani.

† Vers ces temps-là on voit dans les Conciles des Gaules, qu'on donnoit, tantost la qualité d'Evêque, tantost celle d'Archevêque à ceux qui ont eu depuis ce dernier titre.

Hincmar.
adversus Go-
tescal. Cap.
36.

On obligea ensuite l'Evêque de Reims déposé de monter à la Tribune, & d'y lire à haute voix l'Acte qui avoit esté fait à Thionville pour casser celui de la déposition de l'Empereur. Ce fut la dernière confusion publique que l'on fit à ce Prelat, dont l'ingratitude, l'audace & les crimes meritoient bien d'autres châtimens.

Annales
Bertiniani.

Il est assez surprenant que les Nations ennemies de la France n'eussent pas beaucoup profité des troubles qui l'agitoient, les Sarazins du costé des Pyrenées, & les Grecs du costé de l'Italie ne firent aucunes entreprises. Les Normands débarquerent seulement deux fois en Frise où ils firent de grands ravages; mais ces descentes n'eurent point d'autres suites.

Quoique l'Imperatrice se fust remise en possession de tout son ancien credit, elle n'estoit pas sans inquietude pour l'avenir. La santé de l'Empereur commençoit à s'affoiblir, les fatigues des guerres, la dureté & le chagrin de sa prison l'avoient beaucoup alterée, & cette Princesse voyoit bien que s'il venoit à manquer, elle retomberoit dans de plus grands dangers & dans les derniers malheurs; qu'en ce cas les trois Princes, quelque jaloux qu'ils fussent les uns des autres, s'uniroient pour la perdre, & qu'il ne leur seroit pas difficile de l'accabler avec le Prince Charles, encore trop jeune pour se défendre par luy-mesme.

L'Imperatrice tâche de
mettre Lothaire dans
son parti.

Ces reflexions n'estoient que trop solides & trop veritables: mais la difficulté estoit de trouver un appuy sur lequel elle pût compter. Elle ne le pouvoit trouver que dans quelqu'un des trois Princes, dont les interêts ne s'accordoient gueres avec les siens: elle ne desespéra pas néanmoins de réussir du costé de Lothaire. Il estoit comme exilé en Italie, déchu du droit qu'il avoit eu à

l'Empire; ses deux freres en l'abandonnant s'estoient bien remis dans l'esprit de l'Empereur, & il avoit tout sujet de craindre, qu'il ne se les associait l'un & l'autre, ou l'un ou l'autre. Luy asséurer au moins une partie de ce qu'il avoit perdu, c'estoit luy rendre un service infiniment important, & qu'il n'eust jamais dû esperer de la part de l'Imperatrice. C'est par là que cette prudente Princesse songea à le mettre dans son parti.

Son dessein fut fort approuvé de ses confidens quand elle le leur proposa. Mais elle ne voulut faire aucunes avances sans la participation de l'Empereur, qu'elle sçavoit avoir toujours pour elle & pour le Prince Charles une tendresse extrême.

Vita Ludovici
Pii.

L'Empereur entra fort dans ses vûes, & envoya des personnes affidées en Italie pour negocier cette reconciliation, & cette espece d'alliance entre Lothaire & l'Imperatrice & le Prince Charles. Lothaire écouta volontiers des propositions qui luy rouvroient le chemin de la Cour & du Trône Imperial, & s'estant contenté de marquer aux Envoyez de l'Empereur la disposition où il estoit de faire tout ce qu'il souhaiteroit, il fit partir aussi-tôt après ses Agens pour conclure le Traité de sa part, & asséurer l'Empereur de son obéissance, en attendant qu'il receust luy-mesme l'ordre de venir à la Cour.

Du nombre de ces Agens fut Vala, qui après la guerre civile s'estoit retiré en Italie au Monastere de Bobio entre Genes & Plaisance, dont Lothaire l'avoit fait Abbé. Cet homme ne devoit estre gueres agreable à l'Imperatrice: mais à la Cour plus qu'ailleurs encore, l'intérêt est le grand principe des reconciliations. On avoit besoin de Lothaire, dont

Ibid.
Vita Vala.

l'Abbé possédoit l'esprit : il fut reçu avec tous les honneurs & toutes les caresses possibles, & l'Empereur voulut estre luy-mesme le Mediateur de la paix entre l'Imperatrice & l'Abbé.

Vita Ludovici Pii ,
ad an. 835.

L'Imperatrice l'assura qu'elle oublieroit tout le passé, pourveu qu'il attachast fortement le Prince à ses interests. Il le luy promit, & aussitost l'Empereur envoya ordre à Lothaire de se rendre auprès de luy : mais une grande & longue maladie arresta ce Prince en Italie. Vala mourut aussi en son Monastere dans cet intervalle, ce qui suspendit assez long-temps la conclusion de cet important Traité.

La conduite mesme de Lothaire après sa maladie fit perdre l'esperance de le conclure. Il faisoit plusieurs choses en Italie contraires à ce qu'il avoit promis à l'Empereur, & entre autres il en usoit fort mal avec le Pape : il exerçoit de grandes violences sur les Terres de l'Eglise, & ne pouvoit se résoudre à rendre les biens à ceux qui avoient contribué à tirer l'Imperatrice du Monastere de Tortone : de sorte que l'Empereur luy fit dire que s'il continuoît à en user si mal, il auroit sujet de s'en repentir. Il prit mesme la resolution de passer en Italie, & envoya ordre à Lothaire de faire tenir tout prest dans les lieux de son passage, & de faire préparer les fourages & les vivres necessaires pour l'entretien des Troupes qu'il devoit mener avec luy : mais soit que le projet de ce voyage ne fust que pour intimider Lothaire, & pour le retenir dans le devoir, soit qu'une nouvelle invasion des Normands dans la Frise, qui eut peu de suite aussi-bien que quelques mouvemens qui se firent en Bretagne, y eussent mis obstacle, ce voyage ne se fit point ; & cependant Lo-

thaire n'osa venir en France, après avoir causé ces nouveaux mécontentemens à l'Empereur, ou bien la permission qu'on luy avoit donnée d'y venir, fut revoquée.

Plus d'un an se passa sans qu'on parlât d'aucun nouveau changement pour le partage de la succession entre les Princes : mais l'Imperatrice suivoit toujours ses desseins. Enfin l'an huit cents trente-sept, elle fit résoudre l'Empereur en presence de ses Ministres & de son Conseil secret, à donner au Prince Charles, outre le païs des Allemans qu'il avoit déjà, tout le Royaume de Neustrie, c'est-à-dire, tout le païs renfermé entre la Seine, la Loire & l'Océan, & avec cela les Territoires de Toul, de Bar, d'Auxerre, de Sens & quelques autres.

Elle faisoit
donner au
Prince Charles
le Royaume
de Neustrie.

An. 836. 837.

Cette disposition ne put estre tenue si secrete, que les trois Princes interessez n'en fussent avertis. Sur l'avis qu'ils en eurent, ils se donnerent un rendez-vous, où ils déliberèrent s'ils recommenceroient la guerre. Mais les passages des Alpes estoient toujours si bien gardez, qu'il estoit impossible que Lothaire pût entrer en France : les Etats de Pepin & de Louis estoient si éloignez l'un de l'autre, & leurs Peuples aussi-bien que le reste des François si lassez des guerres civiles, qu'ils ne crurent pas qu'il fust en leur pouvoir de les y engager de nouveau. Ainsi ils prirent la resolution de dissimuler, jusqu'à ce que quelque favorable occasion se presentast.

Ibid.

Cependant toute l'application de l'Empereur, de l'Imperatrice & de leurs Ministres fut à gagner la Noblesse du Royaume de Neustrie, & l'Empereur après s'en estre assuré, convoqua au mois de Septembre une Diete generale à Chiersi sur l'Oise, où il declara qu'il avoit resolu de

Ibid.

faire Roy de Neustrie le Prince Charles, comme Lothaire l'estoit d'Italie, Pepin d'Aquitaine, & Loüis de Baviere, & pria tous les Seigneurs de souscrire à cette declaration.

Les plus considerables des Députés dont on s'estoit asseuré, y applaudirent & entraînerent tous les autres. L'Empereur fit aussi-tost paroître le jeune Prince âgé alors de quatorze ans, & en presence de toute l'Assemblée luy mit l'épée au costé & la Couronne sur la teste. Tous les Seigneurs qui estoient presens luy firent serment de fidelité. Loüis de Baviere estoit à cette Diete, & ne put pas se défendre de souscrire à ce qui venoit de se faire, comme l'Empereur l'exigea de luy, aussi-bien que des Députés du Roy d'Aquitaine. L'Empereur donna avis de tout à Pepin & à Lothaire, qui prirent le parti de la dissimulation de mesme que Loüis de Baviere; mais ils estoient bien résolus à ne s'en pas tenir là.

*Mort de
Pepin.
An. 838.*

La mort du Roy d'Aquitaine qui arriva quelques mois après, fut un nouvel incident qui donna lieu à l'Imperatrice de reprendre la negociation commencée deux ans auparavant avec Lothaire. Elle n'avoit jamais entierement quitté cette pensée, parce que les raisons qui la luy avoient fait prendre étoient toujours les mesmes, & qu'elle concevoit parfaitement combien il luy estoit important d'empêcher que ce Prince ne se ligast avec ses freres contre son fils après la mort de l'Empereur.

Si-tost qu'on eut appris la mort de Pepin, on délibéra dans le Conseil sur trois choses, la premiere si l'Aquitaine demeureroit aux enfans de Pepin qui laissoit deux fils, l'aîné de mesme nom que luy, & le cadet nommé Charles. La seconde, supposé qu'il fust de l'intérêt de l'Empire d'exclure les enfans de Pepin de la suc-

cession de ce Royaume, si l'Empereur le donneroit à quelqu'un des trois Princes ses fils; & la troisieme, en cas qu'il le voulust donner à quelqu'un des trois, auquel il le donneroit.

On ne balançoit gueres sur le premier article. Les deux petits Princes pupilles n'avoient nul appuy dans le Conseil, & les ennemis de leur pere, & l'Imperatrice sur tout ne manqueraient pas de rappeler tous les sujets de mécontentement qu'il avoit donné à l'Empereur, sa derniere entrevüe avec ses deux freres pour renouveler la guerre civile, & enfin les inconveniens de ces partages, sources ordinaires d'une infinité de guerres, & qui affoiblissoient trop la puissance de l'Empire François.

Les deux autres points estoient plus embarrassans. Les Peuples d'Aquitaine depuis long-temps estoient en possession d'avoir un Roy particulier, & c'estoit un secret dont Charlemagne s'estoit avisé pour contenir ces Peuples naturellement mutins, & un moyen de les accoustumer de plus en plus à la domination Françoisé: mais aussi la jalousie des prétendans, & le mauvais effet que produiroit la préférence, faisoit balancer l'Empereur.

L'Imperatrice, ou plustost quelqu'un de ceux qui luy estoient le plus dévoués, ouvrit un avis qui ne pouvoit estre plus conforme aux vastes desseins de cette Princesse. Ce fut que Loüis Roy de Baviere ayant déjà son partage au-delà du Rhin extrêmement éloigné de l'Aquitaine, il ne falloit pas penser à luy; qu'il falloit faire un nouveau partage de tout le reste de l'Empire François entre Lothaire & le Prince Charles, qu'on appelloit dès-lors Roy de Neustrie; que ce partage se faisant à l'amiable entre ces deux Princes du vivant de l'Empereur, & rétablissant Lothaire dans

dans une grande partie des droits dont il avoit esté dépouillé à cause de ses revoltes, le reconcilieroit avec l'Imperatrice & avec le Roy de Neustrie; qu'on luy feroit entendre que c'estoit à elle à qui il en auroit l'obligation; qu'on l'engageroit par serment à ne se jamais départir de l'alliance de l'Imperatrice & de son fils, & de ne jamais appuyer les mauvais desseins de Loüis de Baviere, supposé qu'il en conquest jamais de tels, & que par ce moyen l'Empire demeureroit tranquille, Loüis Roy de Baviere tout seul estant trop foible pour le troubler.

Vita Ludovici Pii.

Cet avis fut suivi, & on envoya ordre à Lothaire de se rendre à Vormes où il trouveroit la Cour, afin d'y conclure sans tarder une affaire qui luy estoit si avantageuse. Il s'y rendit, & fut receu de l'Empereur d'une maniere qui dut l'asseurer qu'il avoit oublié tout le passé. On luy exposa plus en détail le projet dont les Envoyez luy avoient parlé en Italie. L'Empereur luy dit que son dessein estoit de le faire le Tuteur & le Protecteur du Prince Charles, & qu'afin qu'il fust content, il luy donnoit l'option, ou de faire luy-mesme les deux lots, ou de choisir celui qui luy agréeroit le plus, quand ils auroient esté faits par des gens entendus, & capables de les éгалer autant qu'il seroit possible.

Nitardus. Lib. 1.

L'Empereur fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles.

Lothaire après avoir témoigné sa reconnoissance pour les bontez de son pere, dit qu'il s'en tiendrait à tout ce qu'il resoudroit. Mais l'Empereur l'obligea à se déterminer & à faire les lots. On luy donna trois jours pour cela, au bout desquels se trouvant fort embarrassé, parce qu'il n'avoit pas assez de connoissance de la qualité, de l'étendue & de la situation des Provinces, il pria l'Empereur de vouloir bien prendre la pei-

Tome II.

ne de faire luy-mesme le partage. Il y consentit, & fit de la Meuse la borne des deux Etats, & l'on tira depuis sa source une ligne jusqu'au Rhosne par le Comté de Bourgogne d'aujourd'huy. L'Etat de Charles fut renfermé entre la Meuse, le païs des Suisses, le Rhosne & l'Océan, & outre cela il eut ce que la France possédoit encore au-delà des Pyrenées. Lothaire eut le reste, excepté le Royaume de Baviere. J'ai déjà dit ailleurs que pour ce qui estoit des Peuples Tributaires du costé de l'Elbe & du Danube, ils n'entroient point dans ces partages; mais que vraisemblablement ils payoient leurs tributs, & rendoient les hommages à celui des Princes François dont ils bornoient le païs, si ce n'est peutestre que depuis que la qualité d'Empereur d'Occident fut cedée aux François, ces Peuples reconnoissoient pour Souverain celui des Princes qui portoit cette qualité.

La conclusion de ce Traité qui répandit la joye dans la Cour de l'Empereur, causa un chagrin mortel au Roy de Baviere: il ne le dissimula pas plus long-temps & se mit en campagne pour s'emparer de toute la France Germanique au-delà du Rhin. Mais l'Empereur sans tarder vint à Mayence avec une partie de ses Troupes, ayant donné ordre aux autres de le suivre. Sa seule preséance empêcha les Peuples de se déclarer pour le Roy de Baviere, qui fut contraint de venir luy demander pardon, mais toujours bien resolu de ne tenir les promesses qu'il luy fit de demeurer en repos, que jusqu'à ce qu'il pût les violer impunément.

A peine l'Empereur estoit de retour de Mayence, qu'Ebroin Evêque de Poitiers arriva à la Cour, & l'informa des divisions qui commençoient à naître en Aquitaine. Que

Le Roy de Baviere prend les armes; il est contraint de demander pardon à son pere. Vita Ludovici Pii.

Ann. 839.

K

luy & la plupart des Seigneurs estoient parfaitement disposez à suivre ses volontez ; mais qu'il estoit absolument necessaire que luy-mesme y vint pour gagner ou intimider par sa presence quelques mutins, qui animoient les Peuples à se soulever en faveur du jeune Pepin fils du feu Roy.

Ibid.

Annales Bertiniani.

L'Empereur le remercia du zele qu'il faisoit paroistre pour son service, luy promit d'aller en Aquitaine, & convoqua une Diete à Châlons sur Saone où il ordonna aux Seigneurs d'Aquitaine de se trouver. Il s'y rendit avec une armée, après avoir envoyé faire à Louïs une nouvelle défense de sortir de la Baviere durant tout ce voyage. Il y fut accompagné de l'Imperatrice & du Prince Charles. Il exposa à l'Assemblée les raisons qu'il avoit eues de donner le Royaume d'Aquitaine à ce Prince, & promit d'avoir soin de l'éducation & de l'establissement des enfans du feu Roy. Il fit faire par tous les membres de la Diete le serment de fidelité à Charles, & força en divers endroits quelques Chasteaux, où les Partisans de Pepin s'estoient retranchez. Il en fit punir quelques-uns, sans pourtant pouvoir obtenir des autres, qu'on luy remist le jeune Pepin entre les mains ; & vers le mois de Decembre son armée s'estant fort fatiguée à dissiper dans les Montagnes les revoltez qui s'y attroupoient de tous costez, il vint à Poitiers passer les Festes de Noël.

Nouvelle revolte du Roy de Baviere.

Vita Ludovici Pii.

Annales Bertiniani, ad an. 840.

Il continuoit de donner ses ordres pour pacifier l'Aquitaine, lorsque vers la Feste de la Purification de la Vierge on luy vint apporter la nouvelle que le Roy de Baviere s'estoit revolté de nouveau, & qu'à la teste d'un corps de Saxons & d'un autre de Turingiens qu'il avoit joints à ses Bavarois, il estoit entré dans le pays

des Allemans *. Il partit sur le champ, laissant une partie de son armée à l'Imperatrice & au Prince Charles, & marcha avec l'autre vers la Germanie. Après avoir célébré la Feste de Pâques à Aix-la-Chapelle, il passa le Rhin, entra en Turinge, & dissipa par tout les ennemis, de sorte que Louïs fut contraint de s'enfuir en Baviere.

* In Alemannia.

La mauvaise santé de l'Empereur & la crainte de vaincre son fils, qu'il ne vouloit pas pousser à bout, l'empêcherent de le poursuivre. Les fatigues du voyage d'Aquitaine l'avoient extrêmement incommodé, & quand il partit sur la nouvelle des troubles de Baviere, il avoit un gros rhume, que la rigueur de la saison augmenta pendant sa marche. Il apprehenda d'estre surpris dans ce renouvellement de broüilleries, & de laisser en mourant ses enfans en guerre l'un contre l'autre ; il convoqua une Diete à Vormes, où il manda Lothaire dans le dessein d'y prendre toutes les mesures necessaires, pour establir par tout une paix durable : mais Dieu ne permit pas qu'il eust cette satisfaction.

Vita Ludovici Pii.

Quelques jours avant le temps destiné à la Diete de Vormes, il se trouva beaucoup plus mal qu'il n'avoit encore esté. Il se fit transporter dans une Isle proche de Mayence vis-à-vis d'Ingelheim, dans la pensée que l'air de ce lieu luy seroit bon : mais son mal s'augmenta de telle sorte qu'on desespéra de sa vie. Son plus grand regret estoit de mourir estant actuellement en guerre avec un de ses enfans. Il eut auprès de luy pendant toute sa maladie l'Evêque de Treves, celui de Mayence, & Drogon Evêque de Metz son frere, qui estoit aussi son Confesseur.

Pendant plus de six semaines que sa maladie l'arresta, il se confessa &

L'Empereur declare Lo-

*thaire son
successeur à
l'Empire.*

communia tous les jours, avec des sentimens conformes à la pieté qu'il avoit toujours fait paroître. Quelques jours avant sa mort il se fit apporter quantité de meubles précieux dont il fit faire l'inventaire. Il en destina une partie aux pauvres, une autre à diverses Eglises, & le reste à ses deux fils Charles & Lothaire. Il mit à part pour Lothaire une Couronne, une épée & un sceptre d'or enrichi de pierres précieuses, & ordonna à un de ses Officiers de mettre ces trois pieces entre les mains du Prince. C'estoit le declarer Empereur, que de luy adresser ces marques de l'Empire; mais il donna ordre à celui qu'il chargeoit de les luy porter, de luy dire qu'il luy faisoit ces presens, à condition qu'il garderoit sa parole au Prince Charles & à l'Imperatrice, & qu'il ne leur feroit aucune peine sur la partie de la succession qu'il leur avoit cedée en confirmant cette cession par serment.

L'Evêque de Metz & les autres Prelats voyant qu'en cette occasion il ne faisoit aucune mention de son troisieme fils le Roy de Baviere, apprehenderent qu'il n'eust dans le cœur de l'aigreur & de la haine contre luy, à cause de ses dernieres revoltes, & le prierent de faire connoître ses sentimens sur ce sujet, en luy disant que Dieu vouloit que l'on pardonast tout, & à tous.

Le Prince leur répondit qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de sentir quelque amertume en pensant à la conduite de son fils; mais qu'il luy pardonnoit de tout son cœur, & qu'il l'embrasseroit avec tendresse s'il estoit present. C'est pourtant à vous autres, ajoûta-t-il, lorsque vous le verrez, de l'avertir que nonobstant le pardon que je luy accorde, il doit penser à demander pardon à Dieu, se souvenir qu'il est en partie cause de ma

mort, & que selon l'expression de l'Ecriture, il a conduit ma vieillesse avec douleur dans le tombeau.

Ce fut dans ces sentimens de pieté Chrétienne, que l'Empereur expira le 20. de Juin de l'an huit cents quarante dans sa soixante & deuxième année, & la vingt-septieme de son Empire. Il fut enterré à Metz auprès de la Reine Hildegarde sa mere dans l'Eglise de S. Arnoul. Ce Prince estoit né avec le plus beau naturel & les plus belles inclinations, liberal, bien-faisant, ennemi de la violence, porté à rendre ses Sujets heureux, & capable de le faire s'il l'avoit moins souhaité. Par la passion qu'il eut de s'en faire aimer, il ne s'en fit pas assez craindre, & sa trop grande douceur fut l'occasion d'une infinité de desordres & de revoltes qui desolèrent tout son Etat. A force de pardonner il rendit le crime audacieux. A force de se trop communiquer, & de trop déferer aux Evêques & aux Abbez, dont sa Cour estoit toujours pleine, il leur devint méprisable, & se trouva ensuite exposé aux indignitez qu'ils luy firent souffrir à la persuasion des Factieux. On luy reproche d'avoir élevé à la Prelature quantité de gens de basse naissance que cette élévation rendit insolens, & qui luy firent porter à luy-mesme la peine de son mauvais choix.

Il eut beaucoup de pieté, mais avec autant de petitesse d'esprit, passionné pour le chant de l'Eglise & pour la lecture des Saints Livres, jusqu'à négliger le soin des affaires qu'il abandonnoit trop à ses Ministres, & à l'Imperatrice Judith qui le gouvernoit absolument. Charlemagne luy avoit fait apprendre les belles Lettres; il entendoit la langue Grecque, ce qui luy estoit nécessaire à cause des Ambassades assez frequentes qu'on recevoit alors de Constantinople à

K ij.

*Mort de
l'Empereur,
et son caractere.*

An. 840.
Vita Ludovici Pii.

Theganus.
Cap. 20.

Ibid.

la Cour de France. Il parloit Latin avec autant de facilité que sa langue naturelle; mais il s'estoit fait comme un point de conscience d'oublier tous les vers profanes qu'il avoit appris pendant sa jeunesse: il ne pouvoit souffrir qu'on luy recitast aucune piece de cette nature, tout son plaisir estoit d'étudier l'Ecriture Sainte, & de s'en faire expliquer les difficultez & les divers sens. Il fut chaste, sobre, modeste, sans faste, serieux jusques dans les spectacles & les divertissemens publics. En un mot ce fut un très-bon Prince, un trop bon pere, un très-mauvais politique, un très-vertueux, & très-mediocre Empereur. Quelques-uns ont cru que le surnom de Debonnaire qu'on luy

donna estoit plustost un surnom de mépris qu'un éloge; mais on le voit dans une de ses Monnoyes, *Ludovicus Pius*,



ce qui prouve invinciblement que c'estoit un titre honorable; outre que plusieurs Empereurs Romains se faisoient un honneur de le prendre dans les monumens publics,

Inscription de la Medaille. LUDOVICUS PIUS. Revers. ARGENTINA CIVITAS. C'est-à-dire, Strasbourg.

S O M M A I R E D U R E G N E

D E

CHARLES LE CHAUVÉ.

C*Auses de la décadence de la Monarchie Françoisse. Lothaire s'en veut rendre le seul Maître. Sa conduite à l'égard de ses deux freres. Il vient en France avec une Armée. Il ne trouve point de resistance & marche droit à Paris. Progrès de Lothaire. Il fait des propositions fort dures à Charles qui les accepte. Charles travaille à fortifier son parti. Il passe la Seine près de Rouen & prend la route de Paris. Cette nouvelle attire Lothaire de ce costé-là. Charles se rend à la Conference d'Attigni. Il accepte le secours du Roy de Baviere. Il reçoit les troupes d'Aquitaine. Son armée & celle de Louis de Baviere se joî-*

gnent. Les deux Rois envoient faire des propositions de paix à Lothaire, qui sont sans effet. Bataille de Fontenai. Ces deux Princes remportent une victoire complete. Ils font publier une amnistie. Les Normands entrent en France, & y font d'horribles ravages. Ils pillent Roüen & tous les pays des environs. Lothaire tâche de se rétablir par ses artifices. Il donne liberté de conscience aux Saxons pour les gagner. Charles luy fait de nouvelles propositions de paix. Lothaire s'avance jusqu'à S. Denis. La Ville de Laon se revolte, Charles la reprend aussi-tost. Diverses entreprises de Lothaire qui ne réussissent point. Le Roy de Baviere & le Roy Charles renouvellent leur alliance. Ils font un serment solennel de ne se jamais abandonner l'un l'autre. L'armée des deux Rois passe la Moselle; celle de Lothaire s'enfuit. Les Evêques de France declarent Lothaire déchu des Etats qu'il possédoit en deçà des Alpes. Les deux Rois partagent ces Etats entre eux. Lothaire leur fait des propositions de paix. On convient d'une Trêve. Les Députés des trois Princes s'assemblent à Coblents: la Trêve y est prolongée. Charles épouse Hermentrude niece du Duc Adelard. Nomenoi Duc de Bretagne se declare contre Charles. Les trois Princes font un nouveau partage. Mort de l'Imperatrice Judith. Charles fait couper la teste à Bernard Duc de Languedoc. Son armée est défaite par le jeune Pepin. Lothaire envoie une Armée en Italie. Loüis son fils est sacré Roy de Lombardie par le Pape Serge II. Differens entre ce Prince & le Pape. Ordonnance de l'Empereur touchant l'ordination des Papes. Les Seigneurs Romains luy font serment de fidelité. Le Pape refuse le rétablissement d'Ebbon Archevêque de Reims. Les Ducs de Benevent tributaires de la France. Desordres dans ce Duché, terminez par Loüis. Conferences entre les trois Princes proche de Thionville. Les Normands font descente en Angleterre, en France, en Espagne. Ils forcent Hambourg, & entrent dans la Frise. Ils s'avancent jusqu'à Paris, & mettent tout au pillage. Leur General se retire pour une somme d'argent. Il est puni miraculeusement. Charles & le jeune Pepin s'accrochent. Charles attaque Nomenoi Duc de Bretagne. Il se laisse surprendre & est battu. Nomenoi demande la paix, & se soumet. Les Sarazins pillent S. Pierre de Rome, & battent les troupes de l'Empereur. Differens entre les Evêques & la Noblesse. Charles convoque une Assemblée sur ce sujet. Les Seigneurs s'opposent à la reception des Statuts faits par les Evêques dans divers Conciles. Entrevüe de Lothaire & de Charles. Ces deux Princes ont une nouvelle entrevüe à Mersen, & y font divers Reglemens. Article remarquable touchant la succession à la Couronne. Les Normands descendent en

Aquitaine, & assiegent Bordeaux. Charles accorde la paix aux Sarazins d'Espagne. Il fait lever le siege de Bordeaux, qui est attaqué une seconde fois & pris. Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent au Roy de France. Ravages en divers endroits de l'Empire François. Le Moine Gotescalc tâche d'introduire une Herefie dans l'Eglise Gallicane. En quoy consistoit cette Herefie. Il est condamné comme Heretique au Concile de Mayence, à celui de Chiersi. Les disputes s'échauffent entre les Savans sur ce sujet. Le Duc de Bretagne fait de nouveau la guerre à la France. Il se rend maître de Nantes, de Rennes, de l'Anjou & du Maine. Il fait déposer plusieurs Evêques. Il prend le titre de Roy. Il refuse de recevoir une Lettre du Pape. Il se moque des menaces des Evêques de France. Revolte & prise de la Ville de Toulouze. Charles frere de Pepin embrasse l'état Ecclesiastique. L'armée de Loüis de Germanie est battue par les Esclavons. Le Pape fait fortifier Rome. Les Sarazins veulent forcer cette Ville. Leur flotte est détruite. Ils ravagent la Provence. Mort du Duc de Bretagne, son fils Herispée luy succede. Herispée bat les François & fait une paix avantageuse. Les Normands pillent Gand & Roüen, & sont défaits à leur retour. Pepin est pris & livré au Roy. Loüis Roy de Lombardie assiege la Ville de Barri. Il est obligé de lever le siege. Les Seigneurs d'Aquitaine déposent leur Souverain, & demandent au Roy de Germanie le Prince Loüis. Ce Prince est reçu avec applaudissement. Il quitte la partie & retourne en Germanie. L'Empereur Lothaire fait un voyage en deçà des Alpes. Il tombe malade & meurt dans l'Abbaye de Prüm. Son caractère. Ses trois fils partagent entre eux ses Etats, & en prennent paisiblement possession. Les Normands pillent Bordeaux, & sont défaits entierement. Mort du Pape Leon IV. Benoist est élu pour son Successeur. On tâche de l'exclure du Pontificat, & de mettre Anastase en sa place. Les Envoyez de l'Empereur veulent faire reconnoistre Anastase pour Pape. Ils n'en peuvent venir à bout, & consentent à la Consécration de Benoist. L'Empereur Loüis ne veut point s'en tenir au Testament de son pere. Les Aquitains se revoltent de nouveau. Leur exemple est suivi par les Seigneurs d'en deçà de la Loire. Charles tient une Assemblée à Chiersi sur l'Oise. Articles dressés dans cette Assemblée. Il tient une autre Assemblée à Verberie. Il marie sa fille Judith à Edilulfe Roy des Anglois Occidentaux. Les Sarazins s'emparent de Benevent, & détruisent Naples. Pepin s'unit avec les Normands, & fait de grands ravages en divers endroits. Les Normands font de courses de tous costez. Charles assiege Oissel. Il abandonne cette entreprise. Quelques Mécontents ont dessein de détrôner Charles le Chau-

ve. Ils portent leurs plaintes au Roy de Germanie, & luy offrent la Couronne. Réponse de ce Prince. Avis de ses Ministres. Le Roy de Germanie entre en France. Charles est déposé par une Assemblée d'Evêques. Il vient avec son armée au devant du Roy de Germanie. Ses troupes desertent. Le Roy de Germanie recompense les Chefs des factieux. Il convoque une Assemblée de tous les Evêques de France à Reims. Plusieurs Evêques refusent d'obéir à ses ordres. Il détache le Roy de Lorraine du parti du Roy de France. Il renvoye une partie de son armée. Il est obligé de s'enfuir, & Charles reprend ce qui luy avoit esté enlevé. Le Roy de Lorraine se ligue de nouveau avec Charles. Etranges entreprises des Evêques de France. Charles assemble un Concile à Metz. Instructions que ce Concile donne à ses Députés vers le Roy de Germanie. Réponse de ce Prince. Entrevüe du Roy de Germanie, du Roy de France & du Roy de Lorraine. Concile de Savonieres. Les Evêques s'y obligent à demeurer unis pour corriger les Rois, les grands Seigneurs & le Peuple. Charles demande au Concile la déposition de l'Archevêque de Sens. Cet Archevêque obtient son pardon. Affaire importante qui regardoit la Bretagne, traitée dans le Concile. Salomon Duc de Bretagne prend le nom de Roy. Il se fait Chrétien dès qu'il est sur le Trône. Memoire que les Evêques de France envoient à ceux de Bretagne. Ce Memoire & la Lettre qu'ils écrivent aux rebelles excommuniés, sont sans effet. Les Normands attaquent la France par divers endroits. Les Normands de la Somme offrent à Charles de chasser les Normands de la Seine. Le Roy de Lorraine cede l'Alsace à l'Empereur. Lothaire fait accuser d'inceste sa femme Theutberge. On a recours à la preuve de l'eau bouillante. La Reine est déclarée innocente. Elle est accusée une seconde fois; & s'accuse elle-même pour sauver sa vie. Elle se retire en France. Les Evêques favorisent le procédé injuste de Lothaire. Ils écrivent au Pape sur cette affaire. Bataille entre les François & les Bretons. Maniere de se battre de la Cavalerie Bretonne. Le combat recommence le lendemain. Les François abandonnent tout leur bagage. Le Roy gagne le Comte Robert. Il reprend l'Isle d'Oïssel par le secours des Normands de la Somme. Il forme des desseins sur les Etats du Roy de Provence son neveu. Conspiration contre le Roy de Provence. Mesures que Charles prend pour s'opposer aux entreprises des Normands. Il les oblige par capitulation de sortir du Royaume. Ils vont offrir leur service au Duc de Bretagne, & sont battus par le Comte Robert surnommé le Fort. Le Roy fait fortifier la Seine au-dessus de Roüen. Sa fille Judith veuve du Roy des Saxons Occidentaux, revient en France. Elle est enlevée par

Baudouin Comte de Flandre. Le Prince Louis se retire à la Cour du Duc de Bretagne. Il entre en Anjou avec une armée de Bretons, qui est mise en déroute. Carloman fils du Roy de Germanie se revolte contre son pere, & obtient son pardon. Le Roy de Lorraine assemble un Concile à Aix-la-Chapelle, qui luy permet de contracter un nouveau mariage. Il se marie avec Valdrade. On assemble un autre Concile à Metz touchant cette affaire. Baudouin est rétabli dans son Comté de Flandre. Le Pape nomme deux Legats pour présider de sa part au Concile de Metz. Les Legats se laissent corrompre par Lothaire. Le Concile confirme les jugemens des Conciles d'Aix-la-Chapelle. Le Pape en assemble un à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, & dépose les Archevêques de Cologne & de Treves. L'Empereur vient à Rome avec des troupes. Le Pape se refugie dans l'Eglise de S. Pierre. Mort de Charles Roy de Provence. Le Duc de Bretagne reconnoist Charles le Chauve comme son Souverain. Charles le Chauve met à la raison le Roy d'Aquitaine son fils. Les Normands penetrent jusqu'à Clermont en Auvergne. Mort du Roy d'Aquitaine. Affaires de Rome. Le Pape écrit aux Archevêques de Reims & de Bourges sur la déposition des Archevêques de Treves & de Cologne. L'Archevêque de Treves consent à sa déposition. Celui de Cologne écrit fortement contre le Pape. Il fait porter son Ecrit sur le tombeau de S. Pierre. Il lie commerce avec Photius Patriarche de Constantinople. Les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, donnent satisfaction au Pape. Le Roy de Lorraine luy écrit. Il ratifie la déposition de l'Archevêque de Cologne. Theutberge se refugie dans le Royaume de Charles le Chauve. Le Roy de Lorraine est sollicité de reprendre Theutberge, & d'abandonner Valdrade. Le Legat du Pape menace ce Prince de l'excommunier. Lothaire promet au Legat tout ce qu'il veut. Traité de paix entre Charles & Lothaire. Reconciliation de Lothaire & de Theutberge. Le Legat fulmine deux excommunications. Valdrade part pour Rome avec le Legat. Lothaire la fait revenir dans ses Etats. Elle est excommuniée par le Pape. Lothaire declare une seconde fois, qu'elle est sa legitime épouse. La Reine se sauve de la Cour, & demande au Pape une retraite à Rome. Réponse du Pape à la lettre de la Reine. Le Pape écrit sur cette affaire aux Evêques & au Roy de France. Il menace Lothaire de l'excommunier. Lothaire prend la resolution d'aller à Rome, pour traiter avec le Pape. Le Pape n'agrée ce voyage qu'à trois conditions. Mort du Pape Nicolas I. Adrien II. luy succede. Descentes & courses des Normands. Ils montent jusqu'à Melun, & mettent en fuite les troupes Françoises. Traité honteux que le Roy fait
avec

avec eux. Une autre troupe de Normands pille la Ville du Mans. Ils sont battus par le Comte Robert. Ce Comte & deux autres Generaux sont tuez. Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude. Il fait aussi couronner Loüis son fils Roy d'Aquitaine. Il cede le Comté de Cotentin au Duc de Bretagne. Lettre de Lothaire au Pape Adrien. Réponse du Pape. Attachement du Pape pour l'Empereur Loüis. Theutberge va à Rome. Le Pape écrit au Roy son mari en sa faveur. Il leve l'excommunication de Valdrade, & luy donne l'absolution. Entrevüe des Rois de France & de Germanie. Inquietude de Lothaire; il va voir le Roy de Germanie. Traité entre ces deux Princes. Lothaire part pour Rome. Le Pape ne veut point écouter la proposition du divorce de Lothaire, ni luy donner la Communion qu'à une condition. Ce qu'il luy dit en la luy donnant, & à ceux qui l'accompagnoient. Lothaire suit le Pape à Rome. Le Pape veut faire examiner de nouveau l'affaire du divorce. Mort de Lothaire, & de la Reine Theutberge. La succession de ce Prince est un nouveau sujet de discorde. Les Lorrains sont partagez entre le Roy de France & le Roy de Germanie. Le Roy de France va en Lorraine. Il est reconnu pour legitime heritier de la Couronne par une Assemblée qui se tient à Metz. Le Roy de Germanie declare la guerre au Roy de France. Le Pape prend les interets de l'Empereur Loüis. Conference entre les Députez du Roy Charles & du Roy de Germanie. Le Roy de Germanie envoie un plan de partage à Charles. Les deux Rois conviennent du partage. Hincmar répond aux lettres du Pape par ordre du Roy. Contenu de sa Lettre. Arrivée des Legats du Pape en France. L'Empereur se rend maistre de la Ville de Barri sur les Sarazins. Carloman fils de Charles le Chauve se met à la teste de bandis & de scelerats. Le Pape écrit au Roy en sa faveur d'une maniere très-choquante. Il change de stile à l'égard du Roy, & abandonne la protection du Prince Carloman. Revolte de deux fils du Roy de Germanie. Charles pardonne à Carloman qui continuë ses brigandages. On répand la nouvelle de la mort de l'Empereur. Occasion de cette nouvelle. Basile Empereur de Constantinople déthrône le Patriarche Photius & rétablit S. Ignace. Il envoie une flotte à Loüis Empereur d'Occident. Il luy fait demander sa fille en mariage, qui luy est refusée. Hostilitez entre les deux Empereurs. Plaintes de Basile contre Loüis. Réponse de Loüis à ses plaintes. Loüis en fait à son tour. L'Imperatrice Ingelberge tâche de surprendre Adalgise Duc de Benevent. Ce Prince fait soulever plusieurs villes qui se donnent aux Grecs. L'Empereur marche avec son armée.

à Benevent. Les Villes rebelles se soumettent. Il licencie ses troupes. Adalgise l'investit dans un Chasteau, & y veut mettre le feu. L'Empereur accepte les conditions qu'Adalgise luy propose, & il a la liberté de se retirer. L'Imperatrice Ingelberge fait proposer une entrevue au Roy de Germanie & à Charles le Chauve. Elle persuade au Roy de Germanie de ceder à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine, dont il estoit le maistre. Il se forme une intrigue pour la perdre à la Cour. Elle renverse les desseins de ses ennemis, & se rend plus puissante que jamais. Mort du Pape Hadrien II. Jean VIII. est mis en sa place. L'Empereur envoie une armée contre le Duc de Benevent. Adalgise a recours à Basile. L'accommodement de l'Empereur & d'Adalgise se fait par la mediation du Pape. Charles le Chauve prend la resolution d'exterminer les Normands qui estoient dans ses Etats. Le Duc de Bretagne agit de concert avec le Roy pour les chasser de l'Anjou. Ces Princes usent de stratagème, & mettent le siege devant Angers. Les Normands remettent la Ville à Charles le Chauve. Mort de Salomon Duc de Bretagne & de l'Empereur Loüis. Intrigues du Roy de Germanie & du Roy de France pour la succession de Loüis. Charles marche en Italie avec son armée. Le Roy de Germanie fait aussi partir une armée. Carloman son fils qui la commandoit, est trompé par Charles. Charles est couronné à Rome Empereur par le Pape. Le Roy de Germanie entre en France à la teste d'une nombreuse armée. Il est obligé de repasser le Rhin. L'Empereur convoque un Concile à Pontion. Le Roy de Germanie y envoie ses Ambassadeurs. Lettres du Pape aux Seigneurs de Germanie. L'Empereur a dessein d'abaisser la puissance des Evêques. Mort du Roy de Germanie. Son caractère. Partage de ses Etats entre ses trois fils. L'Empereur veut avoir part à la succession, & marche à Cologne. Loüis de Germanie luy envoie des Ambassadeurs. Il passe le Rhin avec son armée. L'Empereur tâche de l'amuser & de le surprendre. Il l'attaque au Bourg de Megen. L'armée Françoisise est mise en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite. Il convoque une Diete à Saumouci. Conjonctures fâcheuses où il se trouve. On fait marcher des troupes contre les Normands. L'Empereur passe en Italie avec l'Imperatrice. Le Pape s'avance au devant de luy. Le Roy de Baviere y entre avec une nombreuse armée. Conspiration contre l'Empereur. Carloman reprend la route de Baviere. L'Empereur est empoisonné par un Medecin Juif. Son caractère. Il est enterré à Nantua. Loüis son fils est déclaré son successeur.



Alliance de Charles le Chauve et Louis de Baviere.

HISTOIRE D E FRANCE.

CHARLES LE CHAUVE.

*Causes de la
décadence de
la Monarchie
Françoise.*

An. 840.



La domination Françoise estoit encore alors presque aussi étendue que du temps de Charlemagne, excepté du costé du Danube, où quelques Nations secoüierent le joug sous l'Empire de Louïs le Debonnaire durant les dissensions de la Famille Imperiale, sans qu'il paroisse qu'elles eussent esté depuis remises sous son obéissance. Mais cette domination, toute étendue qu'elle estoit,

se trouva trop partagée pour conserver tout son lustre, & pour se maintenir dans cette grande puissance, qui la rendoit redoutable à toutes les Nations de l'Europe. La France qui estoit depuis si long-temps en possession de porter la guerre jusques à la mer Baltique, & jusques dans la Pannonie, de faire la loy à tous ces Peuples éloignez, de décider de leurs differens, de leur donner des Rois & des Ducs, va se trouver exposée aux insultes des Nations du Nord, en estre pillée & saccagée de toutes parts; effets funestes non seulement

L ij

des partages de ce grand Etat entre plusieurs Princes; mais encore plus des dissensions continuelles de ces Princes entre eux, qui les occupèrent autant qu'elles les affoiblirent.

*Lothaire s'en
veut rendre
le seul Maître.
Nithardus.
Lib. 2.*

Lothaire dont l'inquietude & l'ambition faisoient depuis si long-temps le malheur des François, ne vit pas plutôt son pere mort, qu'il conçut le dessein de se rendre le seul Monarque de tout l'Empire François. Il prétendit faire revivre le droit qu'il y avoit eu autrefois, lorsqu'il fut associé par son pere à l'Empire. Et en effet, s'il estoit demeuré dans ce droit, & qu'il eût succédé à l'Empire selon cette premiere disposition, le Royaume d'Aquitaine qui avoit esté donné à Pepin son frere, & celui de Baviere qui avoit esté donné à Loüis son autre frere, auroient relevé de luy en qualité de Roy de France, au moins si nous en jugeons par ce qui arriva après la mort de Charlemagne: car Bernard petit-fils de ce Prince se trouvant alors Roy d'Italie, comme Pepin son pere l'avoit esté, fit serment de fidélité & hommage de son Royaume à Loüis le Debonnaire, & en fut privé quelque temps après pour crime de felonnie. L'Italie, la Baviere, l'Aquitaine avoient esté unies au Royaume de France par Charlemagne, & quand il érigea ces Etats en Royaume, il en fit comme des fiefs mouvants de la Couronne de France. Ses enfans auxquels il en donna l'investiture, le reconnoissoient comme leur Souverain*. Ce fut aux mêmes conditions que Loüis le Debonnaire en investit aussi ses trois fils. De sorte que si Lothaire avoit esté Roy de France selon le premier projet de son pere, il auroit eu les mêmes droits à l'égard de ses freres, que Loüis avoit eus & avoit exercés à l'égard de Bernard Roy d'I-

*T. Ament.
Caroli M.*

** Regum
Vassali etiam
filii eorum.
Vita Vala.*

talie. Mais les choses avoient entièrement changé d'état & de nature. Lothaire n'estoit point Roy de France; c'estoit Charles qui seul avoit ce titre, parce qu'il possédoit ce qui s'appelloit proprement le Royaume de France; sçavoir, tous les Païs entre la Meuse, le Rhône, la Loire & l'Océan; Lothaire en qualité de Roy d'Italie auroit plutôt relevé de la France, que la France de luy. Mais Loüis le Debonnaire en luy donnant la Couronne & la qualité d'Empereur, l'avoit soustrait à cette dépendance; & il est hors de doute qu'il rendit aussi le Royaume de Baviere indépendant de la France, pour ôter le plus qu'il pourroit tout sujet de dissension & de querelle.

La prétention de Lothaire estoit donc de faire revivre la premiere disposition que l'Empereur son pere avoit faite en sa faveur, en l'associant d'abord à l'Empire, l'an huit cents dix-sept dans l'Assemblée generale d'Aix-la-Chapelle. Il envoya secrettement diverses personnes par tout l'Empire François; mais principalement en France à plusieurs Seigneurs, pour leur déclarer ses intentions, leur promettant d'augmenter leurs Privileges, & de leur faire de grands avantages s'ils vouloient le reconnoître pour leur Souverain, & leur donna en même-temps ordre sous peine de la vie, de le venir joindre aussi-tôt qu'il auroit passé les Alpes.

*Nithardus.
Lib. 2.*

Tandis qu'il tâchoit ainsi sous main de débaucher les Sujets de ses freres, il tenoit en public une conduite toute differente, sur tout à l'égard de Charles. Il envoya des Ambassadeurs à ce Prince qui estoit alors en Aquitaine, où il s'appliquoit à dissiper le reste des partisans du jeune Pepin. Il l'assureoit par ces Ambassadeurs du desir qu'il avoit de vivre avec

luy en parfaite intelligence, selon les intentions de l'Empereur leur pere, comme un parrain devoit faire avec son filleul & un frere avec son frere; mais il le prioit en mesme-temps de ne point pousser à bout leur commun neveu Pepin, & de cesser de le poursuivre, jusqu'à ce qu'on eust examiné les prétentions que ce jeune Prince pouvoit avoir sur l'Aquitaine, & il demandoit pour cela une entrevûe à Charles.

La protection qu'il donnoit à Pepin, tendoit à fortifier le parti de ce Prince en Aquitaine, & à y augmenter les troubles & l'embarras de Charles: son dessein estoit de commencer par attaquer le Roy de Baviere, dont il esperoit venir aisément à bout n'ayant affaire qu'à luy seul. Il ne se pressoit pas néanmoins de sortir d'Italie, & marchoit seulement vers les Alpes, voulant s'asseurer de la disposition où ses Emis-faires auroient trouvé ou mis les esprits des François. Ayant sceu que ses intrigues réussissoient, il passa ces montagnes & vint par les Suisses en Alsace, où un grand nombre de François se joignirent à luy. Il vint camper auprès de Vormes, dont Loüis s'estoit emparé depuis qu'il avoit esté informé de ses desseins. Ce Prince avoit resolu de l'y attendre; mais ayant eu avis que les Saxons gagnez par Lothaire, se disposoient à faire des courses dans la Baviere, il estoit retourné sur ses pas pour les repousser.

*Sa conduite
à l'égard de
ses deux freres.*

La garnison de Vormes estant trop foible pour resister à l'Armée de Lothaire, luy abandonna la place. Aussi-tost il passe le Rhin resolu d'avancer le plus promptement qu'il pourroit, pour surprendre le Roy de Baviere. Mais ce Prince, après avoir repoussé les Saxons, retour-

noit déjà sur ses pas, & ils se rencontrèrent auprès de Francfort.

Peu s'en fallut qu'à la premiere rencontre on n'en vînt aux mains, mais auparavant on voulut s'éclaircir de part & d'autre des prétentions & des desseins que chacun avoit. Les deux Princes se virent, & firent tous deux semblant d'estre fort portez à entretenir la paix. Les deux Armées s'éloignerent; l'une demeura à Francfort, & l'autre se retira vers Mayence. Enfin, après diverses conférences, on convint qu'on se rendroit au mesme lieu l'onzième de Novembre, pour terminer les differens par une negociation ou par une bataille rangée.

Lothaire estoit venu là moins pour combattre, que pour voir quel effet sa presence produiroit, & si les intelligences qu'il avoit dans l'Armée de son frere seroient assez puissantes pour la faire passer de son costé. C'estoit là la conduite ordinaire de ce Prince artificieux; elle luy avoit réussi contre son pere, mais elle fut sans effet en cette occasion. Son dessein, en convenant, comme il fit, d'une trêve avec le Roy de Baviere jusqu'au mois de Novembre, estoit encore de tomber dans cet intervalle sur Charles, & de le surprendre.

Charles tenoit en ce temps-là les Etats d'Aquitaine à Bourges, où le jeune Pepin avoit promis de se trouver pour traiter de quelque accommodement avec luy; mais il n'y vint pas, esperant que la guerre qui estoit prête de s'allumer entre les trois freres, luy feroit immanquablement naistre des conjonctures favorables pour se mettre en possession de l'Aquitaine. Charles le comprit bien aussi, & l'apprehenda, quand on vint luy donner avis que Lothaire venoit en France à la teste d'une Armée.

L iij

Ibid.

*Il vient en
France avec
une Armée.*

Ibid.

Pour tâcher de conjurer, ou du moins de suspendre cette tempeste, il luy députa sur le champ Nithard & Adelgaire. Nithard estoit fils d'Angelbert, & de Berthe fille de Charlemagne, & par conséquent cousin germain par sa mere de Charles, de Lothaire & de Loüis. Il est aussi l'Auteur des anciens Memoires que nous avons sur les differens & les dissensions de ces trois Princes, & le guide le plus seur que nous puissions suivre dans cette partie de notre Histoire.

Ibid.

Ces deux Envoyez prièrent Lothaire avec beaucoup de soumission de la part de leur Maistre, de se souvenir des promesses & des sermens, par lesquels on avoit assuré le Traité fait en presence de l'Empereur leur pere pour le partage de l'Etat. Ils luy dirent que Charles n'auroit jamais nulle prétention sur ce qui avoit esté cédé à ses freres par ce Traité; mais qu'il le prioit aussi de le laisser jouir en paix de ce qui luy appartenoit: qu'il le conjuroit de prendre à son égard des sentimens de frere: que luy de son costé auroit toujours pour sa personne le respect qu'un cadet doit avoir pour son aîné, & un filleul pour son parrain, & qu'il luy feroit toujours non seulement fidele, mais soumis en tout.

Lothaire reçut les Envoyez avec honnesteté; il affecta de leur marquer beaucoup de tendresse pour Charles, & leur promit de luy envoyer des Ambassadeurs, pour convenir avec luy des moyens d'établir & d'entretenir entre eux une solide paix.

Il avançoit pourtant toujours, & faisoit connoître trop clairement ses intentions par les violences qu'il exerçoit sur les frontieres, contre ceux des Seigneurs François qui

avoient refusé de se venir rendre à luy, leur enlevant leurs biens, & les privant de sa propre autorité, & comme s'il avoit esté leur Roy, des titres d'honneur qu'ils avoient reçus du défunt Empereur en recompense de leurs services.

Cependant les Peuples d'entre la Meuse & la Seine, qui voyoient une Armée prestée à fondre dans leur Pays, envoyoient incessamment au Roy pour le prier de venir au plus tost se mettre à leur teste, l'assurant de leur fidelité, & que pourveu qu'il se hastast, il auroit bientôt une Armée capable de resister à son ennemi.

Il vit bien qu'il n'y avoit point de temps à perdre; il laissa l'Impératrice sa mere à Bourges avec les Troupes qu'il y avoit sur pied, & vint promptement suivi de peu de monde à Chierfi sur la riviere d'Oise, où il reçut les Seigneurs qui luy venoient de tous costez faire offre de leur service, accompagnez de leurs vassaux, dont il composa une Armée.

Ibid.

Comme le jeune Pepin agissoit de concert avec Lothaire, si-tost qu'il sçut le Roy parti de Bourges, il assembla ce qu'il avoit de Troupes, & s'estant mis à leur teste, marcha de ce costé-là pour enlever l'Impératrice.

Le Roy sur cette nouvelle se trouva fort embarrassé, sa presence n'estant gueres moins necessaire en Neustrie qu'en Aquitaine; mais il se fioit moins aux Troupes qu'il avoit laissées à l'Impératrice, qu'à celles qu'il avoit assemblé en Neustrie, ainsi il resolut de retourner à Bourges. Avant son départ il envoya de nouveaux Ambassadeurs à Lothaire, pour le prier de ne pas passer plus avant, & de s'en tenir aux anciens Traitez & à ses sermens. Il tint Conseil

de guerre avec les Seigneurs de Neustrie, auxquels il donna ordre de livrer bataille à Lothaire, s'il passoit la Meuse; après quoy il se rendit sans tarder en Aquitaine.

Il ne trouve point de résistance, & marche droit à Paris.

Si-tost qu'il y fut arrivé, il marcha droit à Pepin, qui n'ayant que de méchantes Troupes, composées de vagabonds & de gens ramassés, ne tint pas devant luy: mais sur ces entrefaites, Lothaire passa la Meuse, & plusieurs Seigneurs du pais d'Ardenne, gagnés par un nommé Odulfe, qui estoit partisan de ce Prince, se declarerent pour luy. A mesure qu'il avançoit, ses Troupes grossissoient par la jonction de plusieurs Seigneurs de Neustrie; de sorte que les Generaux de Charles n'osèrent hazarder la bataille, soit à cause que leurs Troupes estoient beaucoup inferieures à celles de Lothaire, soit à cause qu'ils craignoient une trahison, & qu'il ne se fît quelque desertion durant le combat. C'est pourquoy Lothaire, sans trouver de résistance, marcha droit à Paris, où Hilduin Abbé de S. Denis, qui avoit toujours esté à luy, mesme contre les interets du défunt Empereur, se declara aussi pour son parti. Autant en fit Gerard Comte ou Gouverneur de Paris, & Pepin fils de Bernard autrefois Roy d'Italie.

Progrès de Lothaire.

Ebbon Evêque de Reims avoit aussi levé l'étendart pour luy dans la Champagne; car si-tost que ce Prelat déposé l'eut sçu de retour en France, il sortit du lieu où il se tenoit caché, & vint le trouver, pour le faire souvenir qu'il s'estoit sacrifié autrefois pour ses interets, & le prier de le rétablir dans son Siege. Lothaire ne balança pas à luy donner cette marque de sa reconnoissance. Il le fit absoudre par vingt Evêques dans le Palais d'Ingelheim au-

Flodoard. L. 2. Cap. 10. Hist. Rhem.

près de Vormes, & conduire à Reims, où ce Prelat fut remis en possession de l'Evêché par un Edit Imperial, daté du 23. de Juin, & de la premiere année de Lothaire regnant en France. Ce sont les termes de la souscription. Lothaire se sçut bon gré d'avoir dans son parti cet esprit hardi & entreprenant, & comptoit d'autant plus sur luy, qu'il le regardoit comme l'ennemi mortel & irreconciliable de Charles & de l'Imperatrice auteurs de sa disgrâce. Ainsi entre la Meuse & la Seine tout plioit sous Lothaire, sans qu'il tirast l'épée.

Profitant de ces succès, il ne fit point de difficulté de passer la Seine; mais il ne le fit qu'après avoir à son ordinaire, fait sonder les esprits, & avoir tâché secrettement d'attirer à luy plusieurs des plus considerables de la Noblesse. Il y réussit aussi-bien qu'entre la Meuse & la Seine: grand nombre de Seigneurs se declarerent en sa faveur, & deux entre autres, l'un nommé Theodart, & l'autre Eric, très-puissants dans le pais, prirent son parti, & vinrent le joindre avec de grosses Troupes, après quoy il continua sa marche vers la Loire.

Nithard. Lib. 2.

Charles consterné de ces fâcheuses nouvelles, apprit encore en mesme-temps, que les Bretons, ou d'eux-mêmes, ou vrai-semblablement suscitez par Lothaire & par Pepin, avoient pris les armes pour entrer sur les Terres de France. Dans cet embarras il assembla tous les Seigneurs qui le suivoient & les principaux Officiers de son Armée, pour prendre leur avis. Ils le dirent d'une maniere qui dut luy estre bien agreable; qu'il falloit aller à l'ennemi; qu'ils suppléeroient par leur courage à leur petit nombre, & qu'ils vouloient tous mourir les ar-

mes à la main, pour le venger des traîtres qui l'avoient abandonné.

Le Roy après leur avoir marqué combien il estoit sensible à des sentimens si genereux, & les avoir asseurez de la resolution où il estoit, de perir avec eux luy-même, marche à leur teste au devant de Lothaire, & vient se camper sous Orleans, à six lieuës du camp ennemi. Là Lothaire luy envoya des Ambassadeurs sous prétexte de traiter de paix; mais en effet à dessein de luy débaucher le reste de son Armée. Il n'en put venir à bout; car les bonnes qualitez que les gens de guerre remarquoient tous les jours dans ce jeune Prince, les luy avoient fortement attachez.

Il fait des propositions fort dures à Charles qui les accepte.

Charles toutefois après y avoir bien pensé, crut que dans le desordre de ses affaires, une paix quelque disadvantageuse qu'elle pust estre, estoit préférable à une guerre qui l'alloit accabler. De sorte qu'il ne rejetta point les dures propositions de Lothaire, & les fit agréer aux Seigneurs de son Armée. Elles se reduisoient à celle-cy. Que Charles demeureroit en possession de l'Aquitaine & du Languedoc; que Lothaire luy cederait la Provence, & qu'il auroit de plus dix Comtez entre la Loire & la Seine; que tout le reste seroit cédé à Lothaire; qu'on tiendrait au mois de May suivant une Assemblée à Attigni, où les deux Princes se trouveroient, afin de regler toutes choses à l'avantage de l'Etat, & pour établir une paix constante; qu'enfin, durant ce tems-là Lothaire laisseroit regner son frere sans l'inquieter, & sans solliciter ses Sujets à la revolte contre luy, & qu'il ne feroit point non plus la guerre au Roy de Baviere. Ces conditions furent faites par les deux Rois & par les principaux de leur parti; & ceux du parti

*Ibid.
ad an. 841.*

de Charles declarerent que si l'on violoit ce Traité en un seul article, ils se tiendroient dès-là entierement quittes de leurs sermens.

Ils n'en furent pas long-temps embarrassez; car avant que de sortir de la maison où se tint la Conference, Lothaire fit ce qu'il put pour gagner quelques-uns de ceux qui y avoient assisté au nom de Charles. Il envoya dès le lendemain des gens dans les Provinces qu'il cedioit à son frere, pour les détourner de se soumettre à luy, & continua ses hostilités & ses intrigues contre le Roy de Baviere.

L'application de Charles pendant cette espece de trêve, fut à s'asseurer de la fidelité des Seigneurs de son Etat. Plusieurs vinrent de la partie du Royaume de Bourgogne qui luy appartenoit, luy faire avec empressement offre de leurs services; & il les reçut à Orleans. Il y avoit déjà long-temps qu'il travailloit à enlever au jeune Pepin, un Seigneur dont l'habileté soutenoit presque seule le parti de ce Prince. C'estoit Bernard Duc de Septimanie ou Languedoc, homme qui depuis long-temps avoit esté de toutes les intrigues de la Cour dans le temps des revolutions de l'Etat, élevé par sa naissance & par son merite aux plus considerables Emplois de l'Empire, à la teste de tout pendant un temps sous le feu Empereur, ensuite renversé par ses ennemis, negligé par l'Imperatrice, qui luy avoit des obligations extrêmes, engagé par ce mépris dans le parti des enfans contre le pere, dépoüillé de ses Gouvernemens, & puis rétabli. Estant encore alors Gouverneur de Languedoc, il estoit à portée de détruire ou de fomenter le parti du jeune Pepin en Aquitaine, & il resolut de l'appuyer tant par haine contre l'Imperatrice,

Charles travaille à fortifier son parti.

*Ibid.
ad an. 841.*

peratrice , que pour estre Chef de Parti.

Il avoit promis à Charles de se rendre à Nevers , pour prendre des mesures avec luy ; mais il manqua au rendez-vous. L'excuse qu'il en apporta , fut que Pepin & luy s'estoient fait serment l'un à l'autre de ne traiter avec le Roy que conjointement : il ajoûta dans sa Lettre , qu'il luy promettoit de se rendre dans peu à Bourges , & que de deux choses l'une , ou bien qu'il engageroit Pepin à venir avec luy , ou bien qu'il retireroit la parole qu'il luy avoit donnée. Le Roy se rendit à Bourges au jour marqué : Bernard y vint , mais sans y amener Pepin , ni sans avoir rompu avec luy , comme il l'avoit promis : de quoy Charles estant fort choqué , & voyant ce qu'il avoit à craindre de cet esprit artificieux , il resolut de le faire arrester à Bourges. Bernard en fut averti , quoique tard , & s'évada dans le moment qu'on l'investissoit pour le prendre avec tous ses gens , dont plusieurs furent tuez. Toutefois peu de temps après il revint de luy-mesme ; le Roy le reçut bien , & luy fit mesme des graces , & pour luy marquer sa confiance , il le chargea de traiter de sa part avec Pepin.

Du Berri le Roy alla au Mans , où le Comte Lambert , Gouverneur de la frontiere de Bretagne , vint luy promettre de ne jamais abandonner ses interets. De là il envoya à Nomenoy Duc de Bretagne (il me semble que c'est là la premiere fois que l'on donne dans notre Histoire le titre de Duc au Prince des Bretons.) Charles vouloit sçavoir la disposition de ce Prince. Le Duc luy promit d'estre tout à luy , & de luy rendre pour la Bretagne tous les hommages qui luy estoient dûs en qualité de Roy de France.

Tome II.

Le Roy s'assura ainsi , autant qu'il le put alors , de la fidelité de ceux dont le credit & l'autorité pouvoient luy estre ou plus utiles , ou plus à craindre. Il pensa aux mesures qu'il avoit à prendre pour la Conference d'Attigni , dont le temps approchoit. Il resolut avec son Conseil , quoy qu'il pust arriver , de s'y rendre , afin de mettre Lothaire entierement dans son tort. Mais en mesme-temps il jugea à propos pour sa seureté de ne pas s'engager au-delà de la Seine , sans avoir une bonne Armée.

Il avoit encore un autre dessein. Ses interets estoient devenus communs avec ceux du Roy de Baviere , par l'ambition démesurée de Lothaire qui faisoit ouvertement tous ses efforts pour les déposseder & les perdre tous deux. Lothaire qui s'estoit rendu maistre des païs d'entre la Seine & la Meuse , empeschoit ces deux Princes d'avoir aucun commerce l'un avec l'autre : mais Charles passant la Seine avec une Armée , sous prétexte de la Conference d'Attigni , ne desespéroit pas de se pouvoir joindre au Roy de Baviere , qui devoit de son costé s'avancer pour faciliter cette jonction.

Charles dans cette vûë assembla ses Troupes , & prit les devans vers la Seine avec un assez grand Corps. Il laissa l'Imperatrice pour recevoir les autres Troupes d'Aquitaine , & celles qui luy venoient de Bourgogne , afin qu'elle les luy envoyast si-tost qu'elles se feroient jointes.

*Il assemble
ses Troupes.*

C'estoit bien l'intention de Lothaire de tenir la Conference d'Attigni , & d'y engager Charles ; mais il vouloit y estre le plus fort , & ne prétendoit pas que ce Prince passast la Seine avec de si grandes forces. Il avoit posté beaucoup de Troupes le long de cette riviere , avec ordre d'en permettre le passage à Charles

M

& aux Seigneurs de sa suite , mais non pas à son Armée.

Quand Charles arriva sur le bord de la Seine , plusieurs lieux au dessus de Paris , il en trouva le rivage opposé tout couvert de Troupes , & de plus les eaux extrêmement enflées. On avoit par tout brisé ou coulé à fond tous les bateaux , & Gerard Gouverneur de Paris avoit fait rompre tous les Ponts. Cela s'estoit fait avec beaucoup de promptitude , dès qu'on eut sçu l'approche de Charles.

Ce Prince attentif à tous les moyens de faire réussir son entreprise quelque difficile qu'elle parût , profita d'un avis que luy donnerent des Marchands ; ce fut de marcher vers Roüen , où il y avoit moins de Troupes ; parce que la riviere estant là fort large , on n'avoit pas cru qu'il entreprist de la passer si bas. Ils l'avoient assuré que quantité de Vaisseaux Marchands estoient sur le point d'entrer dans la Seine , & que dès qu'ils y feroient entrez , ils monteroient jusqu'à Roüen à la faveur de la Marée ; que s'il se trouvoit alors vis-à-vis de Roüen , il luy seroit facile de se saisir de ces Vaisseaux pour faire passer ses Troupes.

Ce conseil fut suivi. Charles marcha à grandes journées vers Roüen , & y trouva en effet les Vaisseaux Marchands qui ne faisoient que d'arriver , & qui estoient à l'ancre dans le milieu & aux bords de la riviere. Il se saisit de vingt-huit de ces Vaisseaux & les remplit de Soldats ; mais avant que de tenter le passage , il envoya à l'autre bord publier une amnistie pour tous ceux qui voudroient favoriser sa descente , avec de grandes menaces à quiconque oseroit s'y opposer.

Il passe la Seine près de Roüen, & prend la route

Cette publication fit peu d'effet , & les Milices du pais parurent sur le bord rangées en bataille , pour dispu-

ter la descente. Charles ne laissa pas de faire avancer ses Vaisseaux : Il fit élever sur la prouë des premiers une grande Croix , pour faire ressouvenir ces Milices rebelles du serment de fidelité qu'ils luy avoient fait peu de temps auparavant , en tenant les mains sur la Croix , & luy-mesme se fit voir à la teste de cette Flotte. Ce spectacle fit impression sur les esprits , & la fermeté & l'allegresse que les Troupes de Charles faisoient paroître , étonnerent les Milices. Si-tost qu'elles virent les Chaloupes pleines de Soldats approcher du rivage , elles lâcherent le pied , & les laisserent descendre sans aucune resistance.

Charles sans les poursuivre , mit son Infanterie à terre , & se hâta de faire passer sa Cavalerie. Il prit aussitost après la route de Paris : il rendit graces à Dieu de ces heureux commencemens dans les Eglises de S. Denis & de S. Germain : ayant appris en cet endroit-là , que les Comtes Arnoul & Gerard avoient joint leurs Troupes , pour tâcher de couper le Comte Warin , qui luy en amenoit de Bourgogne , il marcha toute la nuit , & arriva au point du jour au lieu où la petite riviere de Loing se jette dans la Seine vers Melun , & il y joignit le Comte Warin. Ils allerent ensemble à Sens , qui leur ouvrit ses portes. De là il partit la nuit pour aller surprendre le Camp du Comte Gerard , qui estoit campé dans la Forest d'Otte. Il avoit tellement disposé la marche de ses Troupes , qu'il ne pouvoit pas luy échapper , pour peu qu'il différast à se retirer : mais Gerard ayant esté averti par ses espions , se sauva promptement & en desordre. Charles fit tout ce voyage pendant le Carême , & voyant ses Troupes fort fatiguées , il les fit reposer autour de Troyes , où il passa les Fêtes de Pâques,

Nithard,

Il luy arriva là une chose qui produisit un heureux effet sur l'esprit du Peuple, à qui le hazard paroist aisément un prodige. C'estoit la coutume que les Rois dans ces grandes Festes parussent à l'Eglise avec leurs ornemens Royaux, la couronne sur la teste, le sceptre à la main, & revestus du manteau Royal. Charles n'avoit pris avec luy que peu de bagage, pour marcher avec moins d'embarras, & n'avoit que ses habits de campagne. Le Samedy-Saint, comme il sortoit du bain, on luy apprit l'arrivée de ceux qui luy apportent sa couronne & ses autres habits de ceremonie, & qui malgré les dangers des chemins remplis de voleurs & d'ennemis, estoient heureusement arrivez si à propos & si juste pour la Feste. L'Armée regarda cela comme un bon augure, qui marquoit que l'intention du Ciel estoit que ce Prince portast la couronne, & regnast dans la Neustrie malgré tous les efforts de ses ennemis.

Tandis que Charles passoit la Seine, & s'avançoit dans la Neustrie, Lothaire qui avoit trop compté sur l'impossibilité du passage, estoit occupé en Germanie contre le Roy de Baviere. Il avoit passé le Rhin avec une armée nombreuse, précédé, selon sa coutume, de ses Emissaires secrets dont il se servoit si utilement pour épouventer, ou pour attirer les Peuples. La terreur répandue par leur moyen, & les promesses dont ils corrompirent quelques Officiers de l'Armée de Loüis, eurent leur effet. Une partie des Troupes de Loüis deserta pour passer du costé de Lothaire, & le reste effrayé l'abandonna pour s'enfuir en Baviere, où il fut obligé de se retirer luy-mesme. Mais il ne fut pas poursuivi par Lothaire, que la nouvelle du passage de la Seine par l'Armée de Charles, at-

tira de ce costé-là.

Lothaire laissa sur le Rhin des Troupes sous la conduite d'Adelbert Comte de Metz & Duc d'Austrasie, auquel il se fioit beaucoup, comme à un homme des plus prudents de ce temps-là, & qui outre cela avoit pour quelques querelles particulieres, une haine irreconciliable contre Loüis. Il luy recommanda sur tout d'empescher que ce Prince ne passast le Rhin pour se venir joindre à Charles, & aussi-tost il prit sa route vers Aix-la-Chapelle.

Il envoya de là des Ambassadeurs à Charles, pour se plaindre de ce qu'il estoit entré en ennemi dans la Neustrie, après la luy avoir cedée l'année d'auparavant par un Traité solennel, & pour le prier de ne pas avancer davantage, à moins qu'il ne fust resolu à rompre entierement avec luy.

Charles reçut avec beaucoup d'honneur les Ambassadeurs de Lothaire, & après avoir entendu leurs plaintes, il leur fit les siennes sur la conduite de leur Maistre, qui avoit violé le Traité en tous ses articles, en continuant de luy débaucher ses Sujets, en exerçant toutes sortes de violences contre ceux qu'il n'avoit pu détourner de leur devoir, & en faisant la guerre au Roy de Baviere; il leur dit cependant que malgré toutes ces infractions, il n'avoit rien plus à cœur que la paix; qu'il alloit à Attigni, ainsi qu'on en estoit convenu, pour y contribuer de tout son pouvoir, bien resolu neanmoins avec le secours & par le conseil de ses bons Sujets, de bien défendre ses droits, mesme par la voye des armes, si on entreprenoit d'y donner quelque atteinte. Il se rendit en effet à Attigni deux jours avant celui dont on estoit convenu.

Lothaire ne se pressa pas d'y venir. Charles y recevoit tous les jours des

M ij

Ibid.
ad an. 842.

Cette nouvelle attire Lothaire de ce costé-là.
Ibid.

Charles se rend à la Conférence d'Attigni.

Ibid.

Envoyez de sa part qui venoient faire de nouvelles plaintes, & demander certains préliminaires qu'il prévoyoit bien qu'on ne luy accorderoit pas, tâchant de gagner du temps pour grossir son Armée, & se mettre en état de résister à celle de son ennemi.

Il accepte le secours du Roy de Baviere.

Sur ces entrefaites arriverent des Envoyez du Roy de Baviere, qui venoient offrir à Charles du secours contre Lothaire. Il les renvoya, en les priant de dire à leur Maître, qu'il ne pouvoit luy faire d'offre qui pût luy estre plus agreable & plus utile dans la conjoncture presente, & que le plustost que ce secours pourroit le joindre, ce seroit le mieux pour leurs interets communs.

Après que Charles eut attendu en vain plusieurs jours Lothaire à Attigni, il tint Conseil, pour se résoudre sur le parti qu'il devoit prendre. L'Imperatrice luy amenoit d'Aquitaine de nouvelles Troupes, & elle avoit pour arriver jusqu'à luy, un grand pais à passer, où elle pouvoit estre attaquée par les Partisans de Lothaire. Plusieurs estoient d'avis que Charles partist d'Attigni pour aller au-devant d'elle, & asseurer sa marche. D'autres estoient d'un avis contraire, & disoient que si on voyoit rebrousser chemin au Roy, Lothaire profiteroit de cette demarche, & ne manqueroit pas de répandre par tout le bruit, qu'il fuyoit; que dans l'ébranlement & dans l'incertitude où paroissoient les Peuples, cette opinion feroit un très-méchant effet; qu'il valoit mieux marcher droit à Lothaire, pour luy presenter la bataille, ou du moins l'attendre encore quelque temps à Attigni.

Il reçoit les Troupes d'Aquitaine.
Ibid.

Le premier avis prévalut, & l'on s'avança jusqu'à Châlons sur Saône, où le Roy reçut sa mere avec les Troupes d'Aquitaine. On vint là luy

apprendre une heureuse nouvelle. C'estoit que le Roy de Baviere avoit défait à plate couture Adelbert Duc d'Austrasie, qui luy avoit voulu disputer le passage du Rhin: que ce Prince avoit passé cette riviere, & qu'il s'avançoit à grandes journées pour le venir joindre. La chose s'estant répandue dans le Camp, y causa une joye & une ardeur extrême, & il fut résolu sur le champ d'aller au-devant du Roy de Baviere.

Autant que cette nouvelle fit de plaisir à Charles, autant donna-t-elle d'inquietude à Lothaire, qui la cacha aussi long-temps qu'il le put, & ne manqua pas, comme on l'avoit prévu, de faire publier par tout que Charles avoit pris la fuite; il le suivit sur la route de Châlons, résolu, disoit-il, de ne le pas laisser échapper, & de le défaire dans sa retraite. Ce faux bruit grossit son parti, & arresta grand nombre de ceux qui pensoient à le quitter.

Une marche que fit Charles du côté que Lothaire venoit à luy, ne laissa pas long-temps les Peuples de Neustrie dans l'erreur. Son dessein estoit de le combattre, s'il osoit l'attendre, ou de passer outre vers l'Alsace, pour aller au-devant du Roy de Baviere, si Lothaire ne vouloit pas accepter le combat. Les deux Armées se trouverent fort proche l'une de l'autre sur le chemin de Châlons vers l'Alsace. Les deux Camps estoient de très-difficile accès, à cause des marécages dont ils estoient entourez. Mais Charles offrit à Lothaire de sortir du sien, & de décider leurs differends par une bataille rangée.

Lothaire ne refusa pas absolument l'offre qu'on lui faisoit; mais il persuada aux siens de laisser passer deux jours pour faire reposer la Cavalerie fatiguée par de longues marches, tâchant toujours d'amuser son ennemi

Son Armée & celle de Louis de Baviere se joignent.
Ibid.

par diverses propositions, & par des conférences qui n'aboutissoient à rien. Dans cet intervalle le Roy de Baviere arriva, & la jonction des deux Armées se fit à la vûë de Lothaire, sans qu'il pût l'empescher. Charles & le Roy de Baviere confererent ensemble dès le mesme jour, & puis encore le lendemain, sur ce qu'ils avoient à faire, pour se soutenir contre les ambitieux desseins de leur frere, & luy députerent ensuite quelques Evêques & quelques Seigneurs, pour le prier de leur part, premierement, de s'en tenir au partage que l'Empereur leur pere avoit fait de ses Etats entre eux, que luy-mesme avoit agréé, & qu'il avoit confirmé par tant de sermens solennels : Secondement, de leur accorder la paix; & enfin de taxer luy-mesme les sommes qu'il souhaiteroit qu'on luy payast, pour le dédommager des frais qu'il avoit faits pour cette guerre, & dont on vouloit bien luy tenir compte; mais Lothaire reçut mal ces Envoyez, & rejeta leurs propositions.

Ibid.

Cependant la jonction des deux Princes, devenus par là plus forts que luy, l'obligeoit à éviter le combat, jusqu'à ce qu'il eust reçu le secours que le jeune Pepin luy amenoit d'Aquitaine, & qui n'estoit pas loin. Pour s'en approcher, il décampa, & marcha vers Auxerre. Les deux Rois le suivirent, quoique leurs Troupes fussent très-fatiguées, & que leur Cavalerie fust en très-mauvais état; mais ils estoient résolus de finir l'affaire, quoy qu'il leur en coûtast. La promptitude avec laquelle ils marcherent, surprit Lothaire, qui ne se trouvant pas campé dans un poste assez avantageux, apprehenda d'y estre attaqué, & s'éloigna de trois lieux du Camp ennemi & de la Ville d'Auxerre, mettant entre luy & ses freres un bois & un marais.

Dans cette situation des deux Camps, il estoit impossible d'en venir à une bataille, sans que ceux qui entreprendroient de passer le bois & le marais ne s'exposassent à un danger visible de se faire battre en les passant. C'est pourquoy dès le point du jour suivant, les deux Rois envoyerent à Lothaire, pour luy dire que s'il ne vouloit point faire la paix aux conditions proposées, & s'il s'obstinoit à vouloir, comme il le leur avoit témoigné, que le sort des armes décidast de leur droit, il falloit terminer au plustost leur differend par le combat; qu'ils ne pouvoient prudemment & dans les regles de la guerre, aller à luy; mais qu'ils luy offroient de le laisser venir à eux, & passer le bois & le marais sans l'attaquer, afin qu'il pût choisir tel champ de bataille qu'il jugeroit à propos; que s'il ne le vouloit pas, il leur permist à eux-mesmes de passer, qu'ils ne luy demandoient pour asseurance que son serment, & qu'il s'écartast de quelque distance.

Ibid.

Il ne répondit autre chose aux Envoyez, sinon qu'il les feroit suivre incontinent par les siens, qui porteroient sa resolution aux deux Rois: mais au lieu de répondre, il décampa, & alla se poster en un lieu nommé Fontenay Bourg de l'Auxerrois, ayant toujours en vûë de se faciliter la jonction des Troupes du jeune Pepin.

Les deux Rois n'eurent pas plustost sçu ce mouvement, qu'eux-mesmes marcherent, & vinrent se camper en un lieu que notre ancienne Histoire appelle en Latin *Tauriacus*, tout proche de Fontenay. Les deux Camps estoient si près l'un de l'autre, que le lendemain jour qui fut pris pour le combat, les uns & les autres convinrent de s'éloigner un peu pour pouvoir ranger plus

Nithardus.
L. 2. ad an.
842.

commodément leurs Armées.

*Les deux
Rois envoient
faire des pro-
positions de
paix à Lo-
thaire, qui
sont sans
effet.*

Tout estoit prest pour la bataille, lorsque Charles & Loüis envoyerent encore faire des propositions de paix à Lothaire. D'abord on luy fit celle qui luy avoit déjà esté faite, de se contenter qu'on le dédommageast des frais de la guerre; mais il la rejetta. On luy en fit une seconde, qui fut que Charles luy cederait quelques Places & quelques Territoires vers la Forest Charbonniere, qui faisoit une partie de la Forest d'Ardenne du costé de la Neustrie, & que Loüis de Baviere luy abandonnerait quelques Villes & quelques païs au-delà du Rhin. Il refusa encore cette condition. Enfin, on luy proposa de faire un nouveau partage, & qu'on laisserait à son choix, de prendre la part qui luy agréerait le plus.

Sur cette proposition, Lothaire répondit qu'elle meritoit qu'on l'examinast, & demanda quelques jours pour y penser. Son dessein estoit toujours de gagner du temps, pour donner le loisir au jeune Pepin d'arriver avec ses Troupes. Les deux Rois toutefois qui souhaitoient la paix avec passion, lui accorderent un délai de trois jours, & la Trêve fut jurée.

Ibid. Pepin dans cet intervalle arriva au Camp de Lothaire, qui ayant par là tout ce qu'il prétendoit, rendit réponse aux deux Rois, mais seulement en termes généraux; sçavoir, que portant la qualité d'Empereur, il devoit avoir comme ses Prédecesseurs, dequoy la soutenir, & une puissance proportionnée à ce grand titre. Les deux Princes demanderent aux Envoyez, s'ils n'avoient rien de plus précis à leur dire de la part de leur Maître, & s'il acceptoit ou rejettoit la proposition du nouveau partage. Ils répondirent qu'ils n'avoient rien à ajouter à ce qu'ils venoient de dire. Les deux Rois les renvoyerent, &

leur ordonnerent de dire à Lothaire, que s'il n'acceptoit dans le lendemain quelque une des propositions d'accordement qu'on luy avoit faites, ils s'en rapporteroient au jugement de Dieu, qui leur ferait justice, comme ils l'espéroient, & que l'Empereur luy rendrait compte du sang qui se répandrait dans une bataille, qu'ils avoient tâché d'empescher par toutes sortes de moyens.

Le lendemain dès la pointe du jour, les deux Rois avec environ la troisième partie de leur Armée, se saisirent d'une éminence voisine du Camp de Lothaire, où ils se mirent en bataille: le reste des Troupes les suivit, & furent rangées à droite & à gauche, faisant un très-grand front vis à vis du Camp de Lothaire, & en cette situation ils attendirent pendant une heure sa dernière réponse. Mais au lieu de répondre, il rangea aussi ses Troupes en bataille, & s'estant mis à la teste du Corps opposé à celui du Roy de Baviere posté en un lieu nommé Brittas, il s'avança avec beaucoup de resolution pour le charger. Le Roy de Baviere luy épargna la moitié du chemin, & les Troupes se choquerent en cet endroit d'une maniere furieuse.

Charles avoit son poste en un lieu nommé Fagit, où pour ne pas perdre l'avantage du terrain, il attendit de pied-ferme l'ennemi, qui vint pour l'enfoncer. Le jeune Pepin son concurrent pour le Royaume d'Aquitaine estoit à la teste de cette Troupe. Charles la reçut avec tant de fermeté, qu'il la mit en desordre, & la repoussa avec un grand carnage.

La troisième partie de l'Armée des deux Rois estoit commandée par le General Adelard, qui soutint aussi très-vigoureusement le choc en un lieu nommé Solennat.

On combattoit par tout avec une extrême opiniastreté, & par tout le

*Bataille de
Fontenay.
Ibid.*

Chronique
de la Biblio-
theque de M.
de Mesmes.
Vide Sir-
mond, in No-
tis ad Capi-
tula Caroli
Calvi.

Lib. 2.

succès estoit douteux. Il n'y avoit que Charles qui conservoit son premier avantage, poussant toujours les ennemis : mais il n'estoit pas encore assez supérieur, pour envoyer de ses Troupes au secours du Roy de Baviere ou d'Adelard. Celui-cy se trouvoit très-pressé & sur le point d'estre mis en déroute, si Nithard, Auteur de l'Histoire de cette guerre, qui avoit du commandement dans cette Armée, n'eust soutenu à propos quelques escadrons déjà ébranlez, & rétabli le combat, en arrestant l'ennemi. Mais c'estoit au poste de Brittas où combattoient Lothaire & le Roy de Baviere que se faisoient de part & d'autre les plus grands efforts.

Après plusieurs heures d'un sanglant combat, soutenu sans reculer des deux costez avec une bravoure & une opiniastreté surprenante, enfin Lothaire faisant un nouvel effort, renversa quelques escadrons du Roy de Baviere, & les ayant dissipés, continuoit d'enfoncer tout ce qu'il avoit devant luy ; de sorte que Louis pendant quelques momens se crut entièrement perdu. Mais le Duc Warin qui commandoit les Milices de Provence & de Toulouse, leur ayant fait faire un mouvement fort à propos, qui lui donna lieu de prendre en flanc Lothaire, il le chargea si rudement, qu'il l'arresta & le rompit. Les Troupes de Baviere reprirent cœur, & Charles ayant entièrement défait le jeune Pepin, vint pour envelopper les Troupes de Lothaire, qui commencerent à fuir de toutes parts.

Les Troupes opposées à celles du Duc Adelard, dès qu'elles virent de loin la déroute de leur parti, jetterent leurs armes pour demander quartier, ou pour s'enfuir avec plus de vitesse. Ainsi le Champ de bataille & la victoire complete demurerent aux deux Rois. Le Comte Warin, qui

dans nos Histoires est appelé tantost Comte, tantost Duc, tantost Marquis, selon les divers Emplois qu'il eut sous ce Regne & sous le précédent, eut la plus grande part à la victoire.

Dans la premiere ardeur de la poursuite il se fit un grand carnage des ennemis ; mais les deux Rois par un mouvement de generosité chrétienne & de tendresse pour leur patrie, sentirent rares dans les guerres civiles, firent sonner la retraite, & commanderent aux Soldats de faire quartier par tout à ceux qui le demanderoient. Lothaire gagna en fuyant Aix-la-Chapelle, où il arriva, suivi de fort peu de ses gens.

Cette bataille se donna le vingt-cinquième de Juin de l'an 842. & fut infiniment sanglante pour les vaincus & pour les vainqueurs ; mais je ne trouve point dans les Auteurs contemporains ce que d'autres plus récents ont écrit, qu'il y avoit péri cent mille hommes. Selon les anciennes Coutumes de Champagne, le ventre, c'est-à-dire la mere, ennoblit les enfans, quoique le pere soit roturier, & l'on prétend que cette Coutume a tiré son origine de cette bataille, où il perit tant de Noblesse de cette Province, qu'il n'en restoit presque plus pour perpetuer les Familles Nobles, & que ce fut pour y suppléer & remplir le Corps de la Noblesse, que ce privilege fut accordé aux femmes nobles. Cette tradition & ce privilege, duquel tous les Jurisconsultes ne conviennent pas, servent au moins à confirmer qu'il se fit en cette occasion un horrible carnage. George Evêque de Ravenne, que le Pape Gregoire IV. avoit envoyé en France, pour tâcher de faire la paix entre tous ces Princes, s'estant trouvé dans le Camp de Lothaire, y fut pris, ou plustost il fut délivré d'une espece de captivité

Nithardus.
L. 2. ad an.
842.

Chronie.
Ademari.

Ces deux
Princes rem-
portent une
victoire com-
plete.

où Lothaire l'avoit retenu, sans vouloir luy permettre d'aller trouver les deux Rois : ces Princes le traiterent avec beaucoup d'honnesteté, mais sans accepter sa mediation, qui n'estoit plus de saison après une telle victoire.

Ils font publier une amnistie, & assemblent les Evêques.
Ibid.

Les deux Princes, persuadés qu'ils estoient, que c'estoit de Dieu seul qu'ils la tenoient, continuerent d'en user d'une maniere très-chrétienne. Ils ordonnerent qu'on enterrast avec les ceremonies de l'Eglise tous les corps, soit de leurs Soldats, soit des ennemis ; que l'on pansast avec beaucoup de soin les blessés de l'un & de l'autre parti, & firent publier une amnistie pour tous ceux de leurs Sujets qui voudroient rentrer dans leur devoir. Ils assemblerent mesme les Evêques, & se soumirent à leur jugement, pour sçavoir par leur bouche, comme par l'Oracle de Dieu, si ni eux, ni leur Conseil, ni leurs Soldats n'estoient point coupables devant la divine Majesté, du sang répandu dans cette bataille. Les Evêques répondirent que la justice de leur cause, & tous les efforts qu'ils avoient faits pour n'en pas venir à cette extrémité, les disculpoient parfaitement ; qu'il falloit seulement que chacun sondast son cœur, pour voir si la colere, la haine, la vaine gloire n'estoient point entrez dans le motif de leur guerre & des actions qu'ils avoient faites dans la bataille, & qu'en ce cas il falloit avoir recours à la Confession secrette de leurs pechez, pour en avoir l'absolution. Enfin, on intima un jeûne de trois jours pour le repos des ames de ceux qui estoient morts dans le combat.

Les Normands entrent en France, & y font d'horribles ravages.

On devoit bien s'attendre que les ennemis de la France se prévaudroient de tous ces desordres. Nomenoy Duc de Bretagne, un des plus habiles Princes qui ayent gouverné cette Princi-

pauté, prenoit dès-lors des mesures pour secouer le joug de la France, & se mettoit en état de se faire craindre ou rechercher des deux partis. Mais les Normands, quoique beaucoup plus éloignés que les Bretons, estoient bien plus à appréhender pour la France. Ils y avoient déjà fait les années passées diverses courses ; mais ils commencerent dès celle-cy ces horribles ravages, par lesquels ils la desoleroient si souvent depuis.

Ils entrèrent par l'embouchure de la Seine, & poussés par la Marée, ils osèrent monter jusqu'à Roüen, surprirent cette Ville, la pillèrent aussi-bien que tous les Monasteres & tout le pais des environs, & après avoir chargé leur Flotte d'un butin infini, s'en retournerent sans estre attaqués ou poursuivis.

Ils pillent Roüen & tous les pays des environs.
Annales Bertiniani.

Les trois Souverains François estoient trop éloignés de ce pais-là pour le secourir. L'Empereur Lothaire après la bataille de Fontenay, s'estoit retiré à Aix-la-Chapelle. Le Roy de Baviere avoit repassé le Rhin, & Charles estoit allé en Aquitaine, pour y dissiper les restes du parti du jeune Pepin. Il auroit peut-estre mieux fait de s'asseurer des Peuples de Neustrie, qui n'auroient pas balancé à se donner à luy, s'ils l'avoient vu à la teste d'une Armée victorieuse : mais ce qui le détermina à aller en Aquitaine, fut le Duc Bernard, qui continuoit toujours à garder une espece de neutralité entre les deux partis, pour se donner à celuy qui auroit le dessus.

Nithardus. L. 3.

Ce Duc s'estoit avancé avec les Troupes de son Duché de Languedoc jusqu'à trois lieues de Fontenay, sans avoir voulu se joindre ni au jeune Pepin, ni à Charles. Il les laissa se battre ; & si-tôt qu'il eut appris la défaite de Pepin & de Lothaire, il envoya son fils Guillaume à Charles, pour le complimenter sur sa victoire.

Après.

Après ce compliment, Guillaume le pria de vouloir bien luy assurer la possession de certaines Terres que son pere possédoit en Bourgogne, & tenoit *en benefice* de ce Prince; qu'à cette condition tous deux se donneroient à luy, & que son pere feroit en sorte que Pepin renonçast à ses prétentions sur l'Aquitaine.

Charles accepta sans hésiter cette offre, accorda à Guillaume tout ce qu'il luy demanda, & sur l'assurance que Bernard luy donna de travailler efficacement à l'entière soumission de l'Aquitaine, il marcha vers la Loire avec l'Imperatrice sa mere, & donna ordre au Duc Adelard de parcourir la Neustrie, & d'y ménager les esprits des Seigneurs & des Peuples en sa faveur.

Cependant ses Troupes, sans sa permission, soit par impuissance de subsister, soit pour se remettre des fatigues d'une campagne qui avoit esté très-rude, se separerent pour la plupart; de sorte qu'il passa la Loire avec fort peu de monde. Pepin qui par l'avis de Bernard devoit venir trouver le Roy pour traiter avec luy, ayant sçu qu'il estoit entré en Aquitaine avec si peu de forces, éluda sous divers prétextes, les propositions qu'on lui fit de sa part, & refusa la conference; & ainsi le voyage d'Aquitaine aboutit seulement à détacher quelques Seigneurs du parti de Pepin, mais non pas à le ruiner entièrement.

D'autre part, Lothaire par ses artifices ordinaires tint en suspens les esprits des Peuples de Neustrie, d'ailleurs assez portez pour Charles. Il fit répandre comme une nouvelle constante, que Charles avoit esté tué à la bataille de Fontenay, & le Roy de Baviere dangereusement blessé: & lorsqu'Adelard se fut avancé jusqu'à Chierfi sur l'Oise avec quelques

Troupes, il y trouva les esprits si prévenus de ces faux bruits, qu'on ne vouloit pas seulement l'écouter. Plusieurs luy écrivoient ou luy disoient, que s'ils estoient assurez que Charles fust vivant, ils se declareroient sans tarder pour luy; mais que dans l'incertitude où ils estoient là-dessus, ce seroit une grande temerité à eux de s'exposer à l'indignation & à la fureur de Lothaire, qui assemblingoit une nouvelle Armée sur la frontiere, pour rentrer dans la Neustrie; que si le Roy estoit vivant, il devoit venir se montrer à ceux qu'il sçavoit bien luy estre affectionnez pour la plupart, & qu'ils ne comprenoyent pas pourquoy il ne leur envoyoit qu'un General, pour se remettre en possession de la plus belle partie de son Etat.

Lothaire avoit encore son parti dans la Neustrie, soutenu par un Seigneur nommé Gombault, qui à la teste d'un Corps de Troupes, parcouroit tout le pais, pour le maintenir dans l'obéissance de ce Prince, & cherchoit toutes les occasions de donner sur Adelard.

Ce General voyant les choses en cet état, écrivit à Charles, qu'il estoit de la dernière importance qu'il se fît voir en Neustrie, & au plustôt, & qu'il alloit l'attendre à Paris, où il feroit reposer ses Troupes. Cette Capitale s'estoit remise sous l'obéissance de ce Prince: mais l'Histoire ne marque point la maniere dont cela se fit. Sur cet avis Charles partit d'Aquitaine, & vint s'aboucher avec Adelard à Espone, Bourg proche de Mante. Ils estoient convenus le Roy de Baviere & luy de se trouver à Langres au premier jour de Septembre, pour y conferer ensemble sur leurs affaires communes. Charles se hâta de s'y rendre; & afin de faire sçavoir dans toute la Neustrie, que

N

Lothaire tâ-
che de se ré-
tablir par ses
artifices.

Ibid.

les bruits qui avoient couru de sa mort estoient faux, il prit son chemin par Beauvais, par Compiègne, par Soissons, par Châlons sur Marne. Il fut reçu dans toutes ces Villes, qui n'estoient point en état de défense; mais très-peu de Seigneurs vinrent l'y voir. Les partisans de Lothaire avoient par tout pris le dessus, & Charles avoit si peu de monde, que soit par mépris pour luy, soit par crainte de Lothaire, il ne se fit aucun mouvement en sa faveur.

Alors Charles reconnut que son voyage d'Aquitaine, & la separation de son Armée luy avoient fait perdre tout le fruit de sa victoire; & estant à Reims, il reçut un Courier de la part du Roy de Baviere, qui lui mandoit qu'il ne pouvoit pas se rendre à Langres; parce que Lothaire estoit sur le point d'entrer dans son païs.

Il donne liberté de conscience aux Saxons, pour les gagner.

En effet, ce Prince qui avoit promptement levé une nouvelle armée, estoit devenu redoutable à ses vainqueurs. Pour retenir les Saxons dans ses interets, il leur fit une proposition bien indigne d'un Prince Chrétien; mais tout cede à l'ambition dans un cœur qu'elle possède. Les Saxons avoient dès le temps de Charlemagne embrassé la Religion Chrétienne, plus par crainte, que par une sincere conversion, & plusieurs d'entre eux conservoient toujours beaucoup de penchant pour l'idolatrie; Lothaire fit publier une Declaration, par laquelle il accordoit à tous ceux du païs une pleine liberté de conscience, & permission de suivre telle Religion qu'ils voudroient. Cette offre fut acceptée avec joye; la plupart retournerent aux superstitions du Paganisme, & prirent les armes pour Lothaire. De plus Loüis le Debonnaire avoit donné à Heriolte Roy d'une partie des Normands, un Duché dans la Frise. Lo-

Annales Bertin.

thaire le gagna, & le fit declarer pour luy, en ajoutant encore quelque Territoire à son Duché, & grossit par là son armée de quelques troupes de Normands. Avec ces forces il marcha du costé du Rhin, pour entrer sur les terres du Roy de Baviere.

Ce Prince donna avis à Charles du danger où il estoit, & le prioit de faire quelque diversion, pour empêcher que Lothaire ne vint l'accabler. Charles qui reçut à Reims ces nouvelles, assembla ce qu'il put de troupes, & leur donna rendez-vous à S. Quentin. Avec cette armée qui n'estoit pas fort nombreuse, il marcha du costé de Mastric, & entra sur les terres de Lothaire.

La diversion réussit. L'Empereur quitta le dessein d'attaquer le Roy de Baviere, & revint sur ses pas, dans l'esperance de surprendre Charles: mais ce Prince ayant fait ce qu'il prétendoit, & jugeant que la saison avancée ne permettoit pas à Lothaire de retourner contre le Roy de Baviere, se retira. Neanmoins comme il eut appris que Lothaire estoit arrivé à Thionville, il luy envoya le Duc Adelard, le Comte Gilbert, & l'Abbé Hugues, pour luy faire de nouveau des propositions de paix. Mais pour ôter au Roy de Baviere les soupçons qu'il pourroit prendre de cette démarche, il luy dépêcha un Seigneur nommé Rabanon, pour l'assurer de son attachement, & qu'il ne conclueroit jamais rien à son préjudice. C'estoit en effet plustost pour amuser Lothaire, que pour autre dessein, que ce Prince en usoit ainsi, & la suite de sa vie nous fera voir qu'il ne fut ni gueres moins habile, ni gueres moins artificieux, que son frere aîné.

Charles luy fait de nouveaux des propositions de paix.

Comme Lothaire ne faisoit que des réponses generales à ces propositions, Charles se retira à Paris avec ses trou-

Nithardus. Lib. 3.

pes. Il y avoit convoqué une Diete de tous les Seigneurs ses vassaux, & le Roy de Baviere devoit aussi s'y rendre, supposé que Lothaire cessast de l'inquieter du costé du Rhin.

Lothaire s'avance jusqu'à S. Denis.

Lothaire suivit Charles, & resolut de porter à son tour la guerre au-delà de la Seine, avec son armée composée de François Austrasiens, de Saxons, d'Allemands & de Turingiens, qui faisoient par tout des desordres effroyables. Il s'avança jusqu'à Saint Denis où il se saisit d'environ vingt bateaux, avec lesquels il faisoit mine de vouloir forcer le passage de la riviere.

Charles prit tous les moyens possibles pour empêcher ce passage. Il laissa une forte garnison dans Paris. Il en mit aussi une nombreuse à Melun; posta des troupes à tous les guez de la Seine qui estoit alors fort basse; il alla avec son armée camper à Saint Clou, pour estre à portée de secourir toutes les troupes qu'il avoit laissées à la garde des guez, & il convint avec les Commandans de tous ces postes, de certains signaux qui devoient venir jusqu'à luy de Corps de Garde en Corps de Garde, toutes les fois que les ennemis voudroient tenter le passage. Ses inquietudes furent beaucoup diminuées par les pluies qui survinrent avec une telle abondance, que la Seine s'enfla tout d'un coup, & ne se trouva presque plus gueable en aucun endroit.

Ibid.

Lothaire voyant par là tous ses projets évanouïs, envoya faire à son tour des propositions de paix: qui estoient qu'outre les païs d'au-delà de la Seine, il cederoit à Charles ceux d'en deçà du costé de la mer, & qu'il luy abandonneroit le jeune Pepin, à condition qu'il renonçast à l'Alliance qu'il avoit faite avec le Roy de Baviere.

Charles luy répondit qu'il ne pou-

voit avec honneur renoncer à l'Alliance, qu'il avoit jurée avec le Roy de Baviere; que tous les païs depuis la Meuse jusqu'à la Loire luy appartenoient suivant le partage fait par l'Empereur leur pere, & qu'il estoit d'autant plus resolu à s'y maintenir, qu'il ne pouvoit abandonner quantité de Noblesse de ces païs-là, qui depuis peu s'estoit venuë donner à luy & le reconnoistre pour son legitime Maistre: qu'il estoit prest de signer une trêve pour tout l'hiver qui approchoit, à condition que chacun demeureroit pendant ce temps-là en possession de ce qu'il tenoit: qu'au printemps on pourroit convenir d'un lieu pour y traiter de la paix ou d'un Champ de bataille, afin de terminer par les armes & par un combat décisif, des differends qui causoient la ruine universelle de l'Etat.

Lothaire peu satisfait de cette réponse décampa de S. Denis & vint vers Sens, où le jeune Pepin le joignit avec des troupes d'Aquitaine, & Charles reçut sur ces entrefaites une fâcheuse nouvelle.

Il apprit que sa sœur Hildegarde gagnée par Lothaire avoit fait revolter la Ville de Laon. La chose luy parut importante & très-dangereuse dans les conjonctures presentes. Il choisit parmi ses troupes ce qu'il avoit de meilleure Cavalerie & de plus leste Infanterie, partit de Paris avec elles, & marcha nuit & jour nonobstant un très-grand froid, & arriva à Laon, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Sa presence estonna la Princesse & les Habitans, qui se rendirent, & il leur pardonna. Après une si heureuse expedition il revint à Paris.

La Ville de Laon se revoltée, Charles la reprend aussi-tôt.

Cette conduite sage & vigoureuse avec laquelle il avoit fait avorter tous les desseins de son ennemi, luy

rendoit les Seigneurs de Neustrie de jour en jour plus favorables. Au contraire Lothaire y voyoit son credit beaucoup diminué par ses mauvais succès. C'est pourquoy il resolut d'y rétablir sa reputation par quelque action d'éclat.

Diverses entreprises de Lothaire qui ne réussissent point.

Il sçut que Charles avoit envoyé une partie de ses troupes dans le Perche en quartier d'hiver. Il espéra les surprendre, & marcha de ce costé-là avec beaucoup de promptitude accompagné de Pepin. Mais il trouva des gens sur leur garde, & ne put les entamer en aucune maniere. Il entra dans la Touraine, d'où il envoya solliciter Nomenoy Duc de Bretagne de se declarer pour luy, & de le reconnoistre pour son Souverain en luy rendant hommage : mais le Duc qui s'estoit reconcilié avec Charles, rejeta cette proposition avec hauteur.

Toutes ces entreprises de Lothaire qui ne réussissoient point, chagrinerent Pepin. Il s'en retourna fort mécontent en Aquitaine, & Lothaire avec son armée toute ruinée, alla à Aix-la-Chapelle, pour y passer le reste de l'hiver.

Ce qui l'obligea encore à haster son retour, fut l'avis qu'il eut, que le Roy de Baviere se preparoit à passer bien-tost le Rhin, pour venir en France se joindre à Charles.

Lothaire en s'éloignant d'Aix-la-Chapelle, pour venir du costé de Paris, avoit laissé un corps d'armée à Otgar Evêque de Mayence, à dessein de l'opposer au Roy de Baviere, en cas qu'il voulût faire quelque entreprise. Ce Prelat ayant appris qu'il s'approchoit du Rhin pour le passer, mit cette armée en campagne à la fin de Decembre, & l'ayant fait cantonner le long des bords de ce fleuve, en rendoit le passage impossible ou très-hazardeux. Charles fit dire au Roy de Baviere qu'il ne

se rebuta point, & qu'il l'asseuroit de luy faciliter le passage. En effet il partit de Paris au commencement de Janvier avec une partie de ses troupes, & marcha à grandes journées vers Toul, & de là dans l'Alsace, & alla camper à Saverne.

L'Archevêque de Mayence n'estant pas assez fort pour resister à tous les deux, & craignant d'estre enveloppé, rompit son armée, & donna par sa retraite, la liberté du passage au Roy de Baviere.

C'estoit là une de ces guerres, où l'adresse & la conduite des Generaux avoit autant de part, que la bravoure des Soldats, & où chacun estoit appliqué à profiter de toutes les fausses démarches de son ennemi. Le quatorzième de Février de l'an huit cents quarante-trois, les deux Rois se virent à Strasbourg, où ils renouvelerent leur alliance. Il estoit de leur interest, que non seulement leurs ennemis, mais encore les Peuples de leur parti fussent persuadés qu'elle estoit sincere : peu de gens le croyoient à cause de tout ce qui s'estoit passé du vivant de l'Empereur leur pere, & de la haine extrême que l'Imperatrice mere de Charles avoit toujours fait paroistre pour Louis de Baviere, & de celle que ce Prince avoit eue de tout temps pour l'Imperatrice. C'est pourquoy ces deux Princes affecterent de se donner l'un à l'autre les marques les plus publiques & les plus convaincantes de la plus parfaite union & de la plus tendre amitié. Ils se faisoient continuellement des presents ; ils mangeoient presque toujours ensemble ; ils logeoient dans la mesme maison ; ils avoient dans les Conseils l'un pour l'autre toute la deference possible. Il ne s'y faisoit jamais de propositions ambiguës, captieuses, interessées. On voyoit dans toute leur conduite, de la droi-

An. 843.

Le Roy de Baviere & le Roy Charles renouvelent leur alliance.

Nichardus, L. 3.

An. 842.

ture, de la franchise, & un desir sincere du bien commun. Ils se trouvoient ensemble aux revûes & à tous les exercices qu'on faisoit faire aux Soldats. Ils se mettoient quelquefois chacun à la teste de leurs troupes, leur faisoient faire eux-mêmes l'exercice, & les faisoient marcher les uns contre les autres comme dans un combat.

Ces deux Princes, quoique d'une taille mediocre, estoient au reste beaux & bien-faits, & très-adroits à l'exercice des armes. Ces manieres populaires & cordiales leur gagnoient le cœur de toutes les Nations qui composoient leurs armées, où il y avoit outre les François, quantité de Saxons, de Gascons & de Bretons. Mais ils ne se contenterent pas de cela.

Nithardus.
l. 3.

Ils font un
serment so-
lemnel, de ne
se jamais
abandonner
l'un l'autre.

Ils voulurent faire un serment solemnel en presence des deux armées, de ne jamais s'abandonner l'un l'autre. Ils les mirent toutes deux en bataille dans une vaste campagne à la vûe de la Ville de Strasbourg, & les haranguerent chacun en leur langue. Charles en Roman, c'est-à-dire en un Latin fort corrompu qui estoit la langue la plus en usage dans la Neustrie; & Loüis en langue Tudesque ou Germanique que l'on parloit au-delà du Rhin. Nithard qui y estoit present, rapporte la harangue de Loüis, qui comme l'aîné parla le premier en ces termes.

Ibid.

„ C'est une chose qui vous est
„ connue à tous, que l'ambition de
„ l'Empereur Lothaire, aussi-bien
„ que la fureur avec laquelle il nous
„ a persecutez, le Roy Charles mon
„ frere & moy depuis la mort de
„ l'Empereur nostre pere. Il a mis
„ tout en œuvre, pour nous faire
„ perir tous deux. Ni le motif du
„ Sang, ni celui de la Religion, ni
„ celui de la justice n'ont pu l'enga-

ger à nous accorder la paix que
nous luy demandions. Nous avons
esté contrains de nous en rapporter
au jugement de Dieu, qui a pro-
noncé en notre faveur dans la ba-
taille de Fontenay que nous avons
gagnée. Vous estes témoins de la
maniere dont nous usâmes de la
victoire. Nous ne voulûmes pas
poursuivre un ennemi aussi animé
qu'il l'est à notre perte, parce que
nous nous souvinmes qu'il estoit
notre frere. Nous arrestâmes l'ar-
deur de nos Soldats pour empêcher
le carnage. Nous l'avons encore
depuis conjuré, tout vainqueurs
que nous estions, de nous faire
justice; mais plus acharné que ja-
mais à notre ruine, il n'a point
cessé de nous faire une cruelle
guerre, & de remplir tout l'Em-
pire François d'incendies, de meur-
tres & de brigandages. C'est pour
faire finir tous ces desordres que le
Roy mon frere & moy nous nous
sommes rendus icy; & parce que
nous sçavons que plusieurs de vous
ne peuvent se persuader que luy &
moy agissions de bonne foy l'un
avec l'autre, & que nous puissions
demeurer long-temps unis, nous
vous avons assemblez pour enten-
dre nos sermens, où nous allons
prendre Dieu à témoin, que ce
n'est ni l'ambition, ni aucune pré-
tention injuste, mais le seul desir
de la paix & du bien public qui
nous fait agir; c'est dont nous es-
perons convaincre tout l'Empire
François avec le secours que nous
donnera votre zele, votre fidelité
& votre courage. Et pour vous
persuader de la sincerité du ser-
ment que je vais faire, je declare
que si je le viole jamais au préjudi-
ce du Roy Charles mon frere, dès-
là je vous permets de vous soustrai-
re à l'obéissance que vous me de-

„ vez, & que je vous tiens quittes du
„ serment de fidelité que vous m'a-
„ vez fait.

Ce fut là le discours que fit Loüis Roy de Baviere à toute son armée, & qui fut entendu des plus confidérables Officiers & Seigneurs qui s'estoient rassemblez auprès de luy. Après qu'il eut achevé de parler, Charles harangua ses troupes à peu près de la mesme maniere, & ensuite ils s'avancerent tous deux entre les deux armées, & Loüis commença à prononcer le serment non pas en Tudesque, mais en Roman, afin que ceux de l'armée de Charles l'entendissent; il le fit en ces termes.

* Pour l'amour de Dieu, & pour le bien du Peuple Chrétien, & pour notre commune seureté, je jure d'employer désormais toutes mes forces, autant que Dieu m'en donnera le pouvoir, à défendre le Roy Charles mon frere en tout & par tout, comme un frere doit défendre son frere, & comme je voudrois qu'il le fist luy-mesme pour moy; & je jure de plus de ne faire jamais avec Lothaire aucun Traité, que je crusse en conscience pouvoir estre préjudiciable au Roy Charles mon frere.

Charles fit aussi-tost le mesme serment, & le fit en Tudesque, afin que ceux de l'Armée de Loüis l'entendissent. On fit ensuite faire un nouveau serment aux deux Armées, par lequel elles s'obligeoient à rendre obéissance aux deux Princes, & à leur estre fideles contre Lothaire, & à abandonner celui des deux qui romproit l'union. Cette ceremonie finit par de grandes acclamations, & avec une satisfaction mutuelle des Princes & des Armées.

Les deux Rois après avoir encore passé quelques jours à Strasbourg, allerent ensemble à Mayence, où Carloman fils de Loüis arriva avec de nouvelles levées de Bavaois & d'Allemands. Un Seigneur nommé Bardou, qu'ils avoient envoyé en Saxe pour attirer ces Peuples dans leur parti, vint aussi les assurer que les Saxons estoient pour la pluspart bien intentionnez pour eux, & que les ordres que Lothaire y avoit envoyez pour lever des Troupes, n'avoient eu aucun effet.

Quoique les deux Rois vissent de tous costez tout si bien disposé en leur faveur, ils voulurent toutefois encore essayer d'amener Lothaire à un accommodement. Ils luy envoyerent pour cela des Ambassadeurs; mais il les renvoya sans les écouter. Ce qui ayant esté rapporté aux deux Princes, & publié dans l'Armée, ce fut une indignation universelle, & les Soldats demanderent avec empressement, qu'on les fist marcher contre ce Prince obstiné, qui estoit la cause de tous les malheurs de la France.

Les Princes pour ne pas laisser ralentir l'ardeur du Soldat, resolerent d'aller au plustost attaquer Lothaire, qui estoit à Sinzig sur le Rhin entre Bonne & Andernach, & partir de Mayence le dix-septième de Mars. Ils se separerent en trois corps. Le Roy de Baviere prit son chemin le long du Rhin par Bingen, & fit descendre son Infanterie jusqu'à Coblenz dans des bateaux; Carloman fils du Roy de Baviere, & Charles prirent plus à gauche, & se renderent aussi le lendemain à Coblenz.

Otgar Evêque de Mayence avec

An. 843.

L'Armée

Apud Goldast. L. I. P. 190.

Nithardus.

lib. 3.

Annales Bertiniani.

* Pro Deo amor & pro Christiano populo & nostro commun salvamento dist di en avant in quant Deus savir & podir me dunat, si salvareio cist meon Fradre Karolo & in adjudha & in cadhuna cosa si om per dreit son Fradre salvar dist in o quid il mi altro si fazet & ab ludher nul plaid nunquam prindrai qui facon voi cist meon Fradre Karle in damno sit.

*des deux Rois
passe la Mo-
selle: celle de
Lothaire s'en-
fuit.*

d'autres Generaux de Lothaire, s'estoit campé le long de la Moselle pour en défendre le passage; mais dès que les Troupes des Princes parurent dans des bateaux rangez en ordre pour le forcer, l'épouvante se mit dans son Armée, & elle abandonna le rivage sans faire aucune résistance. Ainsi tout passa en peu de temps.

L'avis de cette déroute ne fut pas plustost porté à Lothaire, qu'il quitta Sinsik & se retira à Aix-la-Chapelle. Mais n'osant y attendre les ennemis, il en enleva tous les tresors, & mesme ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Eglise de Sainte Marie. Il mit en pieces pour l'emporter une grande table d'argent faite du temps de Charlemagne, où estoient representez en bas relief, le Globe terrestre & le Globe celeste, avec toutes les dimensions & divisions Geographiques & Astronomiques, Ouvrage très-précieux, & infiniment estimable pour ce temps-là. Il fit de grandes largesses à ceux qui l'accompagnoient & aux Troupes qui l'avoient suivi. Ce qui n'empêcha pas que dans la fuite la plupart ne desertassent. Il alla à Châlons sur Marne, & de là à Troyes, où trouvant le País en partie déclaré contre luy, & le reste peu disposé à prendre sa querelle, il fuit jusqu'à Lion, pour avoir en cas de necessité une retraite seure dans son Royaume d'Italie.

Quand les deux Rois eurent passé la Moselle, ils marcherent droit à Aix-la-Chapelle, qui estoit depuis Charlemagne comme le Siege de l'Empire. Ils furent fort surpris de trouver cette place abandonnée, qu'il ne paroïssoit aucun ennemi en campagne, & que tout se soumettoit à eux sans résistance.

Ayant appris la fuite de Lothaire, ils prirent la resolution de le pouf-

ser à bout, & de le faire declarer authentiquement déchu de tous les droits qu'il pourroit avoir, ou qu'il prétendrait avoir sur tout le País d'en deçà des Alpes & d'au-delà du Rhin.

L'autorité des Evêques ne fut jamais plus grande en France, que durant les guerres civiles qui avoient divisé la Famille de Louïs le Debonnaire, soit du vivant de cet Empereur, soit après sa mort.

Les Princes flattoient volontiers l'ambition de ces Prelats, pourveu qu'elle servist à satisfaire la leur propre, & les faisoient sans peine dispensateurs des Couronnes, pourveu qu'ils les leur missent sur la teste.

Ils assemblèrent donc à Aix-la-Chapelle plusieurs Evêques, & les prièrent de decider & de declarer aux Peuples de la part de Dieu, que la conduite de Lothaire, soit à l'égard de ses freres, soit à l'égard de tant de Provinces de France, qu'il avoit ruinées par la guerre, meritoit qu'on le privast de la part que le défunt Empereur luy avoit donnée dans ce Royaume par son Testament.

Les Evêques delibererent sur un point si important, & après avoir rappelé la memoire des guerres que Lothaire avoit faites à son propre pere, de tant de sermens violez à l'égard de ses freres; après avoir exagéré son ambition, les homicides, les adulteres, les incendies, & generalement tous les desordres dont elle avoit esté la cause, son mauvais gouvernement, sa conduite injuste & violente, ils conclurent que c'estoit par un juste jugement de Dieu qu'il avoit esté défait à la bataille de Fontenay, & qu'il venoit tout recemment d'abandonner ses Etats par une honteuse fuite; que c'estoit la main de Dieu qui l'avoit chassé de son Trône, pour y placer ses freres.

*Nithardus.
Lib. 4.*

*Les Evêques
de France de-
clarent Lo-
thaire déchu
des Etats
qu'il possédoit
en deçà des
Alpes.*

*Annales
Martini.*

res plus dignes & plus capables de regner que luy : mais ils declarerent en mesme-temps aux deux Princes, qu'ils ne leur permettroient point de s'en mettre en possession, avant qu'ils eussent répondu en presence de tout le Peuple à une demande qu'ils avoient à leur faire, qui regardoit le bien public.

Cette demande qu'ils leur firent publiquement, fut, s'ils estoient résolus de ne point imiter Lothaire dans leur maniere de gouverner l'Etat; mais de se regler dans leur Gouvernement selon la loy & les ordres de Dieu. A cette question generale, les deux Princes firent aussi une réponse generale, que leur intention estoit de gouverner de la maniere qu'ils croiroient la plus conforme aux loix & aux volonte de Dieu. Sur quoy le President de l'Assemblée leur dit au nom de tous ces Prelats.

Ibid.

„ Recevez le Royaume par l'autorité de Dieu, & gouvernez-le selon sa divine volonté; nous vous en avertissons, nous vous y exhortons, nous vous le commandons.

Après ces paroles d'autorité auxquelles le Peuple applaudit, les deux Rois choisirent chacun douze personnes, pour faire le partage de tout l'Etat en deux; & l'Historien Nithard dit qu'il fut luy-mesme un de ceux que Charles choisit.

Les deux Rois partagent ces Etats entre eux.

Le partage se fit fort paisiblement; ceux qui le firent ayant égard à ce qui pouvoit estre le plus convenable & le plus à la bienfaisance des deux Rois; Loüis avoit déjà la Baviere par l'ancien partage, & une partie du reste de la Germanie. On y ajouta la Frise, qui outre le Pais qui porte ce nom, comprenoit encore alors la Hollande & la Zelande. Il

eut toute la Germanie, & tout ce qui est entre la Meuse & le Rhin. Charles eut tout le reste jusqu'aux Alpes & à l'Océan, outre l'Aquitaine & tout ce qui estoit de l'Empire François en deçà & au-delà des Pyrénées dont il avoit déjà pris possession*.

Les deux Rois partageoient icy un Etat dont ils n'estoient pas entierelement les maîtres; car Lothaire avoit un gros parti dans les quartiers du Rhône, & Loüis sçavoit qu'une grande partie des Saxons s'estoit depuis peu déclaré pour Lothaire. Ils se separerent tous deux pour aller mettre ordre chacun dans son Etat. Loüis s'en alla à Cologne, & Charles passa la Meuse pour venir en Neustrie, & par le bon ordre qu'il y mit, il osta toute esperance à Lothaire d'y pouvoir relever son parti; de sorte que ce Prince tout fier qu'il estoit, fut obligé de faire les premieres avances pour une paix, qu'il avoit toujours si opiniâtrément refusée. Il leur fit témoigner que s'ils vouloient entendre à quelque accommodement, il s'y rendroit plus facile qu'il ne leur avoit paru jusqu'alors. Ils luy répondirent qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix & leur réünion avec luy, pourveu qu'ils eussent des assurances de la sincerité de sa conduite.

Il leur envoya trois Seigneurs de sa Cour, Joseph, Eberard & Egbert, qui les trouverent à Milly en Gâtinois, où Loüis estoit revenu joindre Charles, & leur parlerent de sa part avec beaucoup de modestie, & d'un air bien different de celui que ses Ambassadeurs avoient toujours affecté de prendre. Ils proposerent une alternative aux deux

Lothaire leur fait des propositions de paix.

* En cet endroit du partage il y a une Lacune dans le Texte de Nithard qui a esté remplie par un Auteur moderne, de la maniere que je l'ay dit : mais on voit par la suite de l'Histoire, que cet Auteur moderne a judicieusement suppléé à ce qui manque dans le Texte de l'ancien.

Rois ; qui estoit ou d'exécuter la proposition qu'ils avoient faite eux-mêmes à Lothaire quelque temps auparavant , d'ajouster quelques places & quelques territoires du côté du Rhin & de la Meuse , au partage qui luy estoit échu par le Testament de son pere , afin qu'il pût soutenir avec plus de dignité son titre d'Empereur : ou bien que s'ils avoient changé de pensée là-dessus , on fît un nouveau partage , & que sans y faire entrer l'Italie , la Baviere , l'Aquitaine qu'ils ne s'estoient jamais contestées les uns aux autres , on divisât le reste de l'Empire François en trois parties égales , pour prendre chacun la leur d'un commun consentement , & couper pied à tous les sujets de querelle.

Ces Princes estoient si ennuyez de la guerre , qu'après avoir pris l'avis de la plupart des mêmes Evêques qui avoient quelque temps auparavant ordonné la déposition de Lothaire , ils résolurent de le satisfaire , & après avoir conféré quatre jours avec les Ambassadeurs , ils convinrent de luy ceder tout le País d'entre le Rhin & la Meuse jusqu'à sa source , & depuis la source de la Meuse jusqu'à la Saône & au conflans de cette riviere & du Rhône ; & depuis le Rhône jusqu'à la mer Méditerranée avec tous les Evêchez , les Abbayes , les Comtez & tout le Domaine des País qui se trouvent dans cet espace en deçà des Alpes. En même-temps ils luy firent dire que c'estoit par le seul desir de la paix & de la tranquillité de la France , qu'ils luy faisoient des offres si avantageuses , & nullement par la crainte de sa puissance , & qu'ils estoient si éloignez de le craindre , que s'il ne s'accommodoit pas de ce qu'ils luy offroient , ils estoient prests , s'il le vouloit ,

Tome II.

de remettre encore la décision de leurs différens au sort d'une bataille.

Conrard frere de l'Imperatrice Judith , Abbon & Adelard porterent ces propositions à Lothaire de la part des deux Rois. Leur grande facilité à faire ces offres le rendit plus difficile à les accepter. Il se plaignit de ce qu'il n'y avoit pas de proportion entre ce que ses freres luy offroient , & ce qu'ils gardoient pour eux , & qu'il n'y trouveroit pas de quoy dédommager les Seigneurs de Neustrie & de Germanie qui avoient suivi son parti , & s'estoient donnez à luy. Les Ambassadeurs pour tâcher de le contenter , ajousterent , quoique sans ordre , qu'ils feroient consentir leurs Maistres à luy ceder encore le País d'en deçà de la Meuse jusqu'à la Forest Charbonniere. Il rejetta encore cette proposition , & persista à demander qu'on fît un nouveau partage à l'exception de l'Italie , de l'Aquitaine & de la Baviere.

Il falloit que les deux Rois eussent un extrême desir de la paix , pour ne se pas rebuter de l'aheurtement de Lothaire , & que luy-même en fût bien persuadé pour tenir une telle conduite. Ils consentirent néanmoins encore à cette proposition. Au mois de Juin ils se rendirent tous trois auprès de Mâcon , pour traiter ensemble en personne. Ils laisserent leurs Armées sur les deux rivages , & passerent avec un nombre de gens dont ils convinrent dans l'Isle d'Ancile. Il se fit là une reconciliation qui parut estre sincere. Ils se promirent les uns aux autres avec serment de ne plus faire aucun acte d'hostilité , & d'envoyer chacun leurs Ministres , pour faire les partages au premier jour d'Octobre. Metz fut la place dont on convint pour tenir la conference.

*On convient
d'une Trêve.*

An. 843.

O

Loüis durant cette Trêve passa en Saxe où les deux partis, dont l'un tenoit pour Lothaire & l'autre pour le Roy de Baviere, se faisoient une cruelle guerre. Il y avoit chez les Saxons trois Ordres differents, qui faisoient comme les trois membres de l'Etat; sçavoir les Nobles appelez en Saxon Edhilings, les Serfs ou Esclaves appelez Lazzes, les Ingenuus ou Libres qui composoient un Ordre mitoyen entre les Nobles & les Lazzes, & qui portoient le nom de Frilinges. Les Nobles s'estoient déjà partages en deux factions, l'une avoit pris le parti de Lothaire, & l'autre celuy de Loüis; & Lothaire pour s'attacher les Frilinges & les Lazzes, avoit fait cette criminelle Ordonnance dont j'ay parlé, par laquelle il permettoit à tous ceux qui le voudroient, de retourner aux anciennes superstitions du Paganisme. C'est ce qui les luy avoit rendus favorables pour la pluspart, & ce qui causa apparemment la division des Nobles, dont les uns furent contens, & les autres choquez de cette Ordonnance. Quoy qu'il en soit, les Lazzes à l'occasion de ces changemens & de ces troubles, firent une conspiration presque generale contre leurs Maistres qui ne s'accordoient pas bien entre eux, & ils prévalurent tellement, qu'ils les obligerent pour la pluspart à quitter le País.

Les Normands que Lothaire avoit appelez à son secours, venoient aussi de faire des courses dans la Germanie, & y avoient pillé quelques places; & Loüis apprehenda que ces Peuples & les Esclavons toujours prests à profiter des dissensions des François, ne se joignissent à eux. Tous ces mouvemens & ces dispositions de la Germanie à la revolte, demandoient la presence de Loüis. Il en fit sentir les

effets aux Saxons revoltez qui s'estoient donné un nouveau nom de faction, en s'appellant Stellinges.

Son arrivée subite avec de bonnes Troupes dissipa celles de ces Esclaves rebelles. Il fit couper la teste à cent quarante, & en fit pendre quatorze des plus coupables. Il fit couper le nez, ou les oreilles, ou les mains à plusieurs autres, selon qu'ils avoient eu part à la rebellion. Il en exila quelques-uns, & fit revenir ceux qui avoient soustenu son parti. Ces executions rétablirent parfaitement son autorité dans tout le País, & l'y firent craindre.

Ce que Loüis faisoit en Saxe, Charles tâchoit de le faire en Aquitaine, & y pouffoit à toute outrance les Partisans du jeune Pepin. Quelques-uns furent pris, le reste fut dissipé, & Pepin se cacha. Pour Lothaire, il retourna à Aix-la-Chapelle, & fit sentir son indignation à plusieurs Seigneurs de la Forest d'Ardenne, qui avoient suivi le parti de ses freres.

Loüis & Charles se trouverent à Vormes sur la fin de Septembre, & Lothaire vint à Thionville, pour y demeurer pendant les conferences de Metz. Par là Lothaire contrevenoit à un des articles préliminaires qui estoit, que luy & ses deux freres se tiendroient également éloignez du lieu des conferences, afin que tout y fust réglé avec pleine liberté par les Députés de la Nation François. Les deux Rois luy envoyerent représenter les suites fâcheuses de cette infraction; & après plusieurs difficultez qu'ils se firent les uns aux autres, il fut resolu qu'on ne s'assembleroit point à Metz, mais à Coblents. Les Députés des trois Princes s'y trouverent au nombre de cent dix, & commencerent leur conference le dix-neuvième d'Octobre. Pour éviter les occasions de querelles entre les divers

Nithardus,
L. 4.

Annales
Berthiniani.

Les Députés
des trois Prin-
ces s'assem-
blent à Co-
blents: la
Trêve y est
prolongée.

An. 843.

partis, on convint que les Députés de Charles & de Loüis demeureroient au-delà du Rhin, & ceux de Lothaire en deçà, d'où ils venoient tous les jours à Coblents, & s'assembloient dans l'Eglise de S. Castor.

Les moyens de faire les partages à peu près égaux, faisoient tout le sujet & toute la difficulté des conférences. Il ne se trouvoit personne qui eût une connoissance assez exacte de la qualité des Provinces, des limites, des territoires, des revenus que produisoient les divers Etats, du nombre des Habitans, & de plusieurs autres particularitez, dont il faut estre instruit en pareilles occasions, pour l'avantage du Prince dont on doit ménager les intérêts. Après plusieurs projets que l'on fit sur ce sujet, Lothaire pressant fort la conclusion, parce que c'estoit à luy à choisir tel lot qu'il voudroit, il fut résolu du consentement de tous les trois partis, de remettre le partage à la S. Jean de l'année suivante, & de prolonger la Trêve; & la prolongation en fut signée à Thionville, où tous les Députés se rendirent.

*Charles épou-
se Hermentru-
de niece du
Duc Adalard.
Nithardus.
Lib. 4.*

Il paroist que durant cet intervalle Charles demeura Maître de la Neustrie, Lothaire de l'Austrasie, Loüis de toute la Germanie. Car Loüis aussitôt après que la continuation de la Trêve fut signée, entra avec son Armée en Saxe, où les Esclaves s'estoient de nouveau revoltez contre leurs Maîtres, punit ces rebelles, & en fit un carnage horrible. Pour Charles, il estoit demeuré à Chiersi sur l'Oise, & prit ce temps-là, pour épouser Hermentrude niece du Duc Adalard.

Ce mariage se fit autant par politique que par inclination. Adalard avoit esté très-puissant sous l'Empire de Loüis le Debonnaire, & s'estoit rendu extrêmement agreable aux Sei-

gneurs François; mais aux dépens de son Maître par le grand nombre de Privileges dont il les avoit fait gratifier; Privileges qui augmentoient autant la puissance & l'indépendance des Seigneurs particuliers, qu'elle diminuoit l'autorité du Prince. Le credit qu'Adalard s'estoit acquis par cette condescendance duroit encore, & estoit d'un grand poids pour le parti en faveur duquel il se declareroit. Ce fut la raison qui engagea Charles à épouser la niece de ce Seigneur. Le mariage se fit au mois de Decembre à S. Quentin. Il y passa la Feste de Noël, & de là il alla à Valenciennes, où il partagea à plusieurs de ses Capitaines les postes importants d'entre la Seine & la Meuse; & alla passer le reste de l'hiver en Aquitaine, pour y étouffer toutes les semences des revoltes que le jeune Pepin tâchoit toujours d'y fomenter: mais dans l'estat chancelant où estoit alors l'Empire François, il s'en faisoit tout à coup de nouvelles, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & il s'en fit alors une fâcheuse.

Le Comte Lambert autrefois Gouverneur de la Marche ou frontiere de Bretagne, avoit toujours suivi hautement le parti de Lothaire. Quelque temps avant la bataille de Fontenay il fut obligé de se soumettre à Charles, le Duc de Bretagne n'ayant pas voulu se declarer contre ce Prince. Charles reçut Lambert avec beaucoup de bonté, lorsqu'il vint le saluer au Mans: mais son Gouvernement luy fut osté, & il fut donné au Duc Renaud natif d'Aquitaine.

Lambert chagrin de se voir ainsi dépouillé, & persuadé qu'il feroit plaisir à Lothaire, entreprit de faire declarer le Duc de Bretagne contre Charles. Ce Duc estoit Nomenoy que l'Empereur Loüis le Debonnaire avoit choisi pour gouverner les Bre-

Ibid.

An. 843.

*Registrum
Monasterii
Sancti Sergii
And: gav.*

tons à la place de Morvan qui avoit pris en se revoltant la qualité de Roy.

*Nomenoy
Duc de Bre-
tagne se de-
clare contre
Charles.*

Lambert vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. Nomenoy se souleva, & estant aussi-tost après tombé malade, il mit son fils Herispée à la teste d'une Armée, qu'il envoya ravager le territoire de Rennes. Renaud vint au secours, & rencontra les Bretons à Messac proche de la Riviere de Villaine au-dessus de Rennes. Il les attaqua & les défit; Lambert avec d'autres Troupes suivoit de près le fils du Duc de Bretagne, & arriva dans le temps de la déroute. Il trouva les François en desordre, & débandez après les ennemis qu'ils poursuivoient, & il les chargea si vivement, & si à propos que, tout vainqueurs qu'ils estoient, ils furent obligez de fuir à leur tour. Beaucoup demurerent sur la place, & entre autres le Duc Renaud. Le fruit de cette victoire fut la prise de Nantes, dont Lambert fut fait Gouverneur par le Duc de Bretagne.

Ibid.

*Les trois
Princes sont
en nouveau
partage.*

A peine fut-il en possession de ce Gouvernement, qu'il se broüilla avec le Duc qui le luy osta. Mais il ne fut pas long-temps sans s'en vanger*. Il scut qu'une grosse flotte de Normands estoit sur les costes d'Aquitaine. Il les alla trouver, & leur offrit de leur faire surprendre & piller Nantes. Ils le suivirent, & un vent d'Occident fort propre pour entrer dans la Loire s'estant élevé, ils arriverent inopinément à Nantes qu'ils prirent par escalades, & où ils mirent tout à feu & à sang. Ils firent des détachemens qui ravagerent l'Anjou & la Touraine. Ils emmenerent avec eux une infinité de prisonniers & un butin inestimable. De là ils allerent faire descente en

Guyenne où ils firent de pareils desordres; & s'estant emparez d'une Isle que l'Histoire ne nomme point, ils firent ce qu'ils n'avoient encore osé faire sur les costes de France. Ils s'y arresterent & y construisirent des barraques pour y passer l'hiver, tristes & funestes effets d'une guerre civile, qui contribuerent pourtant à avancer la paix; car les trois Princes s'estant sur ces entrefaites rendus à Verdun où se devoit faire le nouveau partage, il se fit tranquillement, & de cette sorte. Loüis eut tous les Païs dépendans de l'Empire François au-delà du Rhin, & de plus, les Villes & territoires de Spire, de Vormes & de Mayence, & par cette raison nous ne l'appellerons plus desormais Roy de Baviere, mais avec les anciens Auteurs, Roy de Germanie. Lothaire, outre l'Italie & sa qualité d'Empereur, eut tout le Païs d'entre le Rhin & l'Escaut, le Haynaut, le Cambresis, & quelques autres Comtez d'en deçà de la Meuse, & depuis la source de cette riviere jusqu'au conflans de la Saône & du Rhône, & depuis le conflans tout le Rhône jusqu'à la mer avec les Comtez d'en deçà, & d'au delà. Charles eut tout le reste de la France, & porta le nom de Roy de France. Les Princes se retirerent fort satisfaits, & se firent reciproquement de grands sermens de contribuer de tout leur possible à entretenir une bonne paix.

L'Imperatrice Judith n'eut pas la satisfaction de voir cette reconciliation; elle estoit morte à Tours le 19. d'Avril de cette mesme année.

*Regino in
Chronic.
Annales
Bertiniani.*

*Mort de
l'Imperatrice
Judith.*

Ce fut une Princesse d'un grand esprit & d'une grande habileté. L'autorité qu'elle se donna dans le Gou-

* En cet endroit l'ancien Auteur du Manuscrit de S. Serge appelle le Païs Nantois, nouvelle Bretagne; marque que ce Païs-là ne fut compris sous le nom de Bretagne, que depuis que Nomenoy s'en fut emparé. Je croirois volontiers la mesme chose de Rennes, qui depuis le commencement de la Monarchie passa toujours pour une Ville de France.

vernement luy attira du vivant de l'Empereur son mari, bien des ennemis & de grandes persecutions dont elle triompha toujours. Ses envieux la chargerent de bien des crimes. L'Empereur Loüis le Debonnaire l'en crut, ou parut toujours l'en croire très-innocente. La Cour est un país où la calomnie ose tout, & où la politique dissimule tout; c'est ce qui y rend tant de mysteres impenetrables.

*Charles fait
couper la teste
à Bernard
Duc de Lan-
guedoc.*

Le Comte Bernard dont la faveur & la familiarité firent le plus de tort à la reputation de cette Princesse, ne luy survécut pas long-temps. Soit que par sa mort il eust perdu l'appuy qui le soustenoit encore, soit qu'il eust laissé trop découvrir les mauvais desseins que la conduite ambiguë qu'il avoit tenuë jusqu'alors, faisoit déjà soupçonner, il fut arresté comme criminel d'Etat l'année d'après. Il estoit encore alors un des Gouverneurs de la Marche ou Frontiere Espagnole, & Duc de Languedoc. Le Comte Aizon dont j'ay parlé, qui à la faveur des Sarazins d'Espagne s'estoit fait un Etat indépendant de la France au-delà des Pyrenées, qu'il avoit laissé en mourant à son frere Sanche comme un heritage de famille, fut un exemple, qui le tenta & le fit penser à se faire une Souveraineté de ses Gouvernemens. Mais le Roy le surprit en Aquitaine, & par le jugement d'une Assemblée des Seigneurs François, il eut la teste tranchée.

Cette mort loin de finir les troubles de l'Aquitaine, les augmenta beaucoup: car Guillaume fils de Bernard s'estant emparé de Toulouse, fit revolter en faveur du jeune Pepin tout le País voisin des Pyrenées, & se croyant tout permis, pour ven-

ger la mort de son pere, il traita avec Abderame Roy de Cordouë pour en estre secouru. Ce Prince suivant sa politique & celle de ses predecesseurs, luy envoya des Troupes, qui en servant Guillaume, desolerent tout le Languedoc.

Le Roy alla mettre le siege devant Toulouse*, & voulant au plustost venir à bout de cette entreprise, il envoya ordre à la plus grande partie des Troupes de son Etat, de le venir joindre à ce siege. Le jeune Pepin alla au-devant de ce renfort, le rencontra dans l'Angoumois, & l'attaqua si brusquement, qu'après très-peu de resistance, il le mit en déroute presque sans rien perdre. Les Chefs abandonnez de leurs Soldats, perirent presque tous dans le premier choc. Le nombre des prisonniers fut très-grand. Pepin en relâcha plusieurs, après les avoir fait jurer qu'ils ne porteroient jamais les armes contre luy, & il garda les autres.

L'Abbé Hugues, fils de Charlemagne, & oncle du Roy, fut tué aussi bien que l'Abbé Rikbole fils d'une fille de Charlemagne, & cousin germain du Roy. Loup, ce fameux Abbé de Ferrieres, Ebroin Evêque de Poitiers, Ragenaire Evêque d'Amiens furent pris; on voit par là que durant ces guerres civiles, c'estoit plus la mode que jamais, que les Abbez & les Evêques allassent à la guerre. Plusieurs Comtes & quantité de Noblesse eurent le mesme sort que ces Abbez & ces Evêques. Ainsi le Roy fut obligé de lever le siege de Toulouse.

Le Comte Lambert qui s'estoit raccommodé avec le Duc de Bretagne, ne donnoit pas de moindres inquietudes à ce Prince. Ce Comte avoit surpris les Marquis du Mayne, c'est-

Epist. Eulogi Cordub. ad Viliefridum.

Son Armée est défaite par le jeune Pepin.

Annales Bertiniani ad an. 844.

Annales Bertiniani.

* Cette expedition de Toulouse est marquée dans les Capitulaires de Charles le Chauve. P. 38. Edit. Sirmondi.

Annales
Bertiniani.

à-dire les Comtes ou les Generaux qui commandoient dans la Marche ou Frontiere du Mayne du costé de la Bretagne , & les avoit taillez en pieces après avoir forcé le Pont de la riviere de Mayenne. Le Duc de Bretagne revint encore quelque temps après dans ce mesme Pays , il y mit tout à feu & à sang ; & s'y feroit establi sans doute , si les avis qu'il reçut que les Normands menaçoient ses costes , ne l'eussent obligé à retourner chez luy.

Annales
Faldens.

* Aujourd'hui le Meulebourg.

Le Roy de Germanie agissoit au-delà du Rhin & de l'Elbe , avec plus de bonheur que Charles. Il dompta les Abodrites * qui s'estoient fait un Roy en se revoltant. Ce Roy fut tué dans un combat , & les rebelles contrains de recevoir les Ducs que Loüis leur donna pour les gouverner. Il ramena partie par force , partie par adresse , la pluspart de ces Nations Germaniques qui avoient secoué le joug , & les soumit de nouveau à l'Empire François.

Pour l'Empereur Lothaire que ses vastes desseins , & l'esperance d'envahir les Royaumes de ses freres avoient toujours retenu en France , il commença à penser aux affaires d'Italie qu'il avoit assez negligées jusqu'alors.

Lothaire envoya une Armée en Italie

An. 844.

Le Pape Gregoire IV. estoit mort sur la fin de l'année 843. & avoit eu pour Successeur Serge II. qui fut élu le dixième de Février de l'année suivante. Si-tost que Lothaire eut appris cette élection , il fit partir pour l'Italie le Prince Loüis son fils aîné avec une Armée. Les motifs de ce voyage furent de faire couronner ce jeune Prince Roy de Lombardie par le nouveau Pape, d'exiger l'hommage & le serment de fidelité des Romains , ainsi qu'il se pratiquoit d'ordinaire à la création des nouveaux Papes ; de maintenir à Rome

les autres droits de l'Empereur , & de faire payer le tribut qui luy estoit dû par le Duché de Benevent , où il estoit arrivé de grands changemens depuis la mort de Loüis le Debonnaire.

L'Armée de Loüis fit beaucoup de desordres dans sa route , principalement dans le territoire de Boulogne. Si-tost que le Pape le sceut arrivé à un mille de Rome , il en fit sortir toute la Bourgeoisie sous les armes , pour aller au devant de luy , l'envoya complimenter de sa part , & fit avancer une partie du Clergé avec la Croix & les Etendarts de Rome. C'estoit la maniere dont on avoit coustume de recevoir alors les Empereurs. Le Pape l'attendit hors de la Ville sur les degrez de l'Eglise de S. Pierre. Ils s'embrasserent l'un l'autre , & entrerent ensemble dans le vestibule de l'Eglise , le Prince tenant la main droite du Pape. Dans ce moment on ferma les portes de l'Eglise par ordre du Pape , qui se tournant vers Loüis , luy parla d'un air tout different de celui dont ses Prédecesseurs avoient jusqu'alors accoustumé de parler aux Rois & aux Empereurs François. Si vous venez icy en bon Prince , luy dit-il , pour le bien des Peuples , les portes de cette Eglise vous seront ouvertes ; que si vous avez quelque méchant dessein , elles vous seront fermées à vous & à toute votre suite. Ces paroles du Pape à l'Empereur estoient l'effet de sa défiance , de son chagrin pour les ravages que faisoit l'Armée Françoisise , & de son genie naturellement hautain.

Anastasi.

Loüis répondit qu'il n'avoit aucune mauvaise intention. Et sur cette assurance le Pape fit ouvrir les portes de l'Eglise. Ils y entrerent tous deux suivis d'un grand nombre d'Evêques , d'Abbez & de Peuple avec de grandes acclamations. On chanta

quelques prières, & après que le Pape eut donné sa benediction à toute l'Assemblée, Loüis se retira à son Camp.

*Loüis son fils
ainé est sacré
Roy de Lom-
bardie par le
Pape Serge II.*

Le Pape toujours dans la défiance, avoit donné ordre que les portes de Rome demeurassent fermées, & plusieurs Seigneurs luy ayant fait témoigner qu'ils auroient souhaité d'y entrer & d'y loger, il le leur refusa. Loüis luy dit que le principal sujet de son voyage, estoit d'estre sacré par ses mains Roy de Lombardie, & luy exposa là-dessus les intentions de l'Empereur son pere : le Pape luy témoigna qu'il le feroit avec joye, & le Dimanche suivant qui estoit le second d'après la Pentecoste, la ceremonie se fit avec beaucoup de pompe.

Quelques démonstrations d'amitié & de respect qu'on affectast de se donner de part & d'autre, on y entrevoyoit de la défiance & du mécontentement. Cette fermeté avec laquelle le Pape parloit & agissoit, déplaisoit à Loüis, qui de son costé laissoit vivre ses Troupes aux environs de Rome avec aussi peu de discipline, qu'elles avoient fait dans le Boulonnois.

Ibid.

Les François estoient choquez du refus qu'on leur avoit fait de les admettre dans la Ville. Drogon Archevêque de Metz, * grand oncle de Loüis qui l'avoit suivi avec plusieurs Evêques & Abbez de France par l'ordre de l'Empereur, estoit sans cesse en contestation avec le Pape, & il naissoit à toute occasion de nouveaux sujets de querelle.

Depuis la mort de Charlemagne, les Papes n'avoient pas toujours pour ses Successeurs la mesme déference

qu'ils avoient eüe pour luy. Et Gregoire IV. estant venu en France sans la permission de Loüis le Debonnaire, en avoit usé avec beaucoup de hauteur envers cet Empereur, & envers les Evêques du Royaume, qui de leur costé en userent de mesme à l'égard de ce Pape.

Lothaire néanmoins n'estant que Roy de Lombardie du vivant de son pere, avoit assez fait valoir en plusieurs rencontres l'autorité Imperiale à Rome; & dès qu'il se fut accommodé avec ses freres, il pensa à l'y maintenir: ce fut, comme j'ay dit, un des motifs qui le déterminerent à y envoyer son fils avec une Armée. Une des plus grandes marques de cette autorité que ces Princes prenoient à Rome, estoit d'écouter les accusations que l'on faisoit contre les Papes, & de juger de leurs défenses. Ainsi fit Charlemagne pour les crimes qu'on imposoit au Pape Leon III. Ainsi avoit fait Loüis le Debonnaire qui envoya des Commissaires à Rome, pour connoistre de ceux dont on accusoit le Pape Paschal. L'Archevêque de Metz crut qu'il ne pouvoit rien faire de plus agreable à l'Empereur & à son fils, que d'obliger ainsi le Pape à leur rendre raison de sa conduite. Un très-grand nombre de Prelats d'Italie s'estoient rendus au Camp du Prince pour luy faire leur cour; & l'Archevêque les anima secretement à faire leurs plaintes contre le Pape, les assurant qu'on les écouterait.

*Autorité des
Empereurs
Francois dans
Rome.*

*Eginard.
in Annales.*

L'Archevêque de Ravenne dont les Prédecesseurs avoient eu divers differends avec les Papes, & l'Archevêque de Milan estoient à la teste de tous ces Prelats. Ils eurent pour ce-

*Ordonnance
de l'Empereur
touchant l'or-
dination des
Papes.*

* Quoique Metz n'ait jamais esté qu'Evêché, on donne cependant dans notre Histoire le titre d'Archevêque à Drogon à cause de la grande autorité que les Papes, en consideration de sa naissance & de son mérite, luy avoient donnée dans l'Eglise de France. Il fit néanmoins peu d'usage de cette autorité, parce que les Evêques de France s'y opposerent. *Hincmar. Epist. 6.*

Anastasius.

An. 844.

Les Seigneurs
Romains luy
font serment
de fidélité.
Anastasius.

Le Pape re-
fuse le réta-
blissement de
l'Archevêque
de Reims.

luy de Metz la complaisance qu'il demandoit d'eux. Ils presenterent des Requestes contre le Pape, & proposerent divers griefs. Le Pape répondit à tous avec une fermeté, une présence d'esprit, & une prudence qui confondit tous ses adversaires. Les Annales de S. Bertin disent que dans l'Assemblée du Peuple & des Seigneurs Romains, l'Empereur fit déclarer que son intention estoit, que désormais le Pape venant à mourir, on suspendist l'ordination de son Successeur, jusqu'à ce qu'on luy eust donné avis de la vacance du Siege, & qu'il eust envoyé des gens de sa part pour y estre presens. Les desordres qui arrivoient, & les brigues qui se faisoient par les Seigneurs Romains dans les Elections, pouvoient estre un motif raisonnable pour ce Prince, de fauhaiter que la chose se fist ainsi; & selon les mesmes Annales cette Ordonnance passa, mesme avant le couronnement du Prince Loüis.

L'Archevêque de Metz fit encore une autre proposition au Pape; qui fut que tous les Seigneurs Romains fissent serment de fidélité entre les mains du nouveau Roy de Lombardie. Le Pape répondit qu'il ne le permettroit pas; que ni luy, ni la Noblesse Romaine n'y consentiroient jamais, & que ce serment n'estoit dû qu'au seul Empereur auquel on ne refusoit pas de le faire. On n'insista pas davantage sur cet article. Les Seigneurs Romains en presence du Pape, du Roy de Lombardie & de tous les Evêques & Abbez, firent le serment dans l'Eglise de S. Pierre, & on le reçut au seul nom de l'Empereur.

Le Pape refusa avec une égale fermeté le rétablissement d'Ebbon Archevêque de Reims, que l'Archevêque de Metz luy demandoit de la part de l'Empereur. J'ay raconté comment Ebbon, déposé pour

avoir esté à la teste des factieux qui avoient détrôné l'Empereur Loüis le Debonnaire, s'estoit fait rétablir après la mort de cet Empereur par Lothaire dans une Assemblée d'Evêques tenuë à Ingelheim sur le Rhin; mais quand le parti de Charles eut prévalu dans la Neustrie, il s'enfuit de Reims, & après avoir esté long-temps caché, il alla à Rome avec le Prince Loüis, esperant obtenir son rétablissement par l'autorité du S. Siege, à la recommandation de l'Empereur. Mais le Pape opposant les Canons à la sollicitation qu'on luy faisoit, déclara qu'il ne rétablirait point un Evêque déposé par un Concile, & convaincu de plusieurs grands crimes. Il ne voulut pas mesme luy accorder de communier avec les Clercs, & il luy permit seulement de communier avec les Laïques. Cet Archevêque déposé fit encore dans la suite diverses tentatives, qui ne luy réussirent pas mieux. Nonobstant ces refus, l'Archevêque de Metz se separa assez content d'avec le Pape, qui le fit avant son départ son Vicaire dans toutes les Eglises des Gaules & de la Germanie.

La dernière affaire que Loüis avoit à terminer en Italie, regardoit le Duc de Benevent. Ces Ducs estoient tributaires de la France depuis long-temps, & estoient fort puissans. Ils possedoient outre Benevent plusieurs autres Villes, & entre autres Salerne & Barri, & avoient eu de tout temps beaucoup de repugnance à se soumettre au tribut. Grimoald que Charlemagne avoit investi de ce Duché, ayant esté tué par le Comte de Campso l'an 818. les Beneventins mirent en sa place un Seigneur nommé Sigon, sans attendre l'agrément de l'Empereur Loüis le Debonnaire alors regnant; neanmoins ce Duc fit si bien, qu'à force

Anastasius.

Annales
Bertiniani.
ad ann. 844.
Les Ducs de
Benevent tri-
butaires de la
France.

force de presens & de soumissions, il obtint la confirmation de l'Empereur.

*Desordres
dans ce Duché.*

Sigon qui vécut peu, avoit eu Sicard pour successeur. Celui-cy ayant esté tué dans une sedition, laissa ce Duché en proye à l'ambition de divers Seigneurs qui prétendoient se faire élire Ducs. Adalgise & Siconulfe frere de Sicard, estoient les deux plus puissans des prétendans, & c'estoit durant les guerres civiles des trois Princes François, que ces desordres arriverent. La seule autorité d'un Empereur qui n'eust pas esté occupé ailleurs, auroit fini ces differends; mais Lothaire avoit alors trop d'affaires en France, pour porter efficacement ses soins jusqu'aux extrémités de l'Italie. Les Sarazins d'Afrique qui s'estoient rendus Maîtres de la Sicile n'attendoient qu'une occasion de passer en Italie, & ce differend la fit naître. Adalgise pour fortifier son parti, les appella, & Siconulfe se voyant sur le point d'estre accablé, eut recours aux Sarazins d'Espagne, qui en passant firent descente en Provence, où ils ravagerent tous les environs de la Ville d'Arles.

Les Sarazins d'Afrique se rendirent maîtres de Barri, Ville considerable sur le bord du Golfe de Venise, & Siconulfe fit entrer ceux d'Espagne dans Benevent, & dans la plupart des autres Places de ce Duché. Le parti de Siconulfe prit le dessus, & il trouva moyen de faire sortir les Sarazins Espagnols de Benevent, tandis que les Afriquains se conservoient toujours la possession de Barri. C'estoit là l'estat de ce Duché, lorsque Loüis vint avec son Armée en Italie.

*Terminée
par Loüis.*

Siconulfe ayant sçu les grandes

forces qu'il avoit avec luy, vint le trouver auprès de Rome avec son Armée, fit hommage, reconnut l'Empereur pour son Souverain, & s'obligea de luy payer un tribut de cent mille sous d'or. La plupart de ceux du païs qui tenoient encore contre Siconulfe, le voyant réuni avec la France, revinrent à luy, & prirent dès-lors la resolution de chasser les Sarazins de tout leur Duché; mais la chose estoit difficile, & l'Italie se vit long-temps depuis exposée aux cruautés de ces Infideles, qui demeurèrent en possession de Barri. Loüis après avoir mis ainsi ordre à tout, prit congé du Pape, & vint tenir sa Cour à Pavie, à l'exemple des anciens Rois des Lombards.

*Anastasius.
Annales
Bertiniani.*

Cependant les trois Princes revenus de ces animosités, qui leur faisoient compter pour rien tous les desordres & le bouleversement entier de l'Etat, aussi-bien que les insultes continuelles des Bretons, des Normands, & des autres Nations de la Germanie & du Nord, prirent serieusement & de concert la resolution d'y mettre ordre. Après plusieurs Ambassades qu'ils s'envoyèrent les uns aux autres, & une Assemblée de Seigneurs & de Prelats que Charles tint à Couleines ^a au païs du Maine, ils se trouverent au mois d'Octobre à Juds ^b proche de Thionville, & y ayant renouvelé leurs anciennes protestations d'amitié, s'estant promis mutuellement de ne point se livrer à certains esprits broüillons & ennemis de la paix, qui avoient fomenté trop long-temps leurs mesintelligences, de rétablir les affaires de l'Eglise dans leur premiere splendeur, de ne point donner les biens Ecclesiastiques à des

*Conferences
entre les trois
Princes pro-
che de Thion-
ville.*

^a Colonia. Vide primam notam Sirmondi ad Capitula Caroli Calvi.

^b Judicium. Capitula Caroli Calvi. Vide notam Sirmondi.

Seculiers, ils envoyerent au jeune Pepin, au Duc de Bretagne, & au Comte Lambert, ordre de se mettre à leur devoir, & de reconnoître Charles comme Roy de France & leur Souverain, & les menacerent que s'ils ne le faisoient au plustost, ils iroient tous trois avec leurs Troupes unies, les punir de tout le passé. La suite montra que ces menaces ne les étonnerent pas beaucoup. Mais durant que les Conferences se tenoient, les Normands firent de nouvelles descentes dans l'Empire François, qui chagrinerent fort ces Princes.

Ann. 844.
Les Normands font
descente en
Angleterre,
en France, en
Espagne.
Annales
Bertiniani.

Jamais cette Nation ne s'estoit renduë plus redoutable que cette année-là. L'Angleterre, la France & l'Espagne éprouverent sa fureur. Ils descendirent d'abord en Angleterre, où dans un combat qui dura trois jours, ils défirent les Anglois-Saxons; ils remporterent un très-grand butin de cette Isle, & y firent un horrible massacre des habitans. Ce fut après cette expedition qu'ils revinrent en France. Ils entrerent dans la Garonne, monterent jusqu'à Toulouse, & en desolerent tous les environs. Ils furent moins heureux en Espagne; ils en furent repoussez en divers endroits, & battus dans les descentes qu'ils tenterent, & à leur retour une tempeste dont ils furent accueillis, les fit presque tous perir avec leur butin: cela n'empescha pas cette Nation infiniment nombreuse, de mettre encore en mer l'année suivante des Flottes plus grosses & plus fournies d'hommes, qu'elle n'avoit encore fait.

Ann. 845.

Ils forcent
Hambourg,
& entrent
dans la Frise.

Leur Roy Heric attaqua en personne le Roy de Germanie, & ayant remonté l'Elbe avec six cents voiles, força Hambourg, qu'il pilla, & ne fut repoussé qu'après avoir fait bien

du dégast. Ils entrerent dans la Frise, où ils furent d'abord battus; mais ils eurent leur revanche, & gagnerent deux batailles sur les Troupes Germaniques, dont ils firent un grand carnage.

Ils firent encore diverses tentatives sur les costes de Flandres & en Aquitaine: mais la plus considerable expedition fut celle d'un des Generaux de cette Nation nommé Regnier, qui estant entré dans la Seine avec six vingts Vaisseaux, répandit la terreur par toute la France. Il monta jusqu'à Roüen, dont les habitans faute de cœur ou de forces, n'oserent s'opposer à son passage, & luy ouvrirent leurs portes. Il profita de la consternation où il vit tout le pais, & s'avança jusqu'à Paris, qu'il trouva abandonné. Il entra la veille de Pâques dans cette Ville, & la mit au pillage aussi-bien que tout le pais d'alentour.

Le Roy estoit cependant retranché avec quelques Troupes à S. Denis, où il resolut d'aller presenter la bataille aux Normands; mais il en fut détourné par ceux de son Conseil, qui luy firent comprendre les consequences de sa défaite, si elle arrivoit, & que tout le Royaume seroit perdu.

Le General des Normands n'osant pas s'engager plus avant, & apprehendant mesme d'estre coupé à son retour, envoya proposer au Roy un Traité de Paix. Il demandoit qu'on le laissast se retirer avec tout son monde, tous ses vaisseaux, & tout son butin sans le poursuivre; qu'on luy donnast pour luy & pour ses Soldats une somme d'argent, & à ces conditions il promettoit de ne plus entrer en France en ennemi & contre la volonté du Roy. La proposition de donner de l'argent parut honteuse au Roy, & il eut peine à s'y

Annales
Bertiniani.
Annales
Metens.

Ils s'avan-
cent jusqu'à
Paris, &
mettent tout
au pillage.
Annales
Bertiniani.
ad an. 845.
Aimoinus.
in Libro
Miracul. §.
Germani.

Leur Gene-
ral se retire
pour une som-
me d'argent.

réfoudre; mais la grandeur du peril & la desolation du Royaume luy furent representez si fortement, qu'il y consentit.

Ibid. Le General Normand vint le saluer avec ses principaux Officiers. On leur fit délivrer sept mille livres pesant d'argent, & ils jurèrent par leurs Dieux & sur leurs armes, qu'ils ne reviendroient jamais dans le Royaume, que quand ils y feroient appeler pour le défendre contre ses ennemis.

Regnier estant retourné en Danemarc, fit exposer devant le Roy Heric tout l'or & l'argent qu'il avoit apporté de France; luy raconta le pillage de Paris, & comme il avoit obligé le Roy de France à luy payer tribut. Il luy presenta les sept mille livres d'argent & la partie d'une poutre du Monastere de S. Germain des Prez, qu'il avoit fait scier exprès pour l'emporter, comme un monument de sa victoire. Il luy fit l'éloge de la richesse & de la fertilité du païs où il estoit entré, & luy dit en mesme-temps que ce païs estoit habité par les hommes du monde les plus lâches; que le seul nom des Normands les avoit mis en fuite & leur avoit fait abandonner leurs plus Belles Villes. Il ajoûtoit en raillant, qu'il avoit trouvé plus de resistance dans les morts que dans les vivans; que tous avoient fui, & qu'un seul vieillard mort avoit fait sentir la pesanteur de son bras à quelques-uns de ses gens qui avoient pillé sa maison. Il parloit de S. Germain & de l'Eglise de ce Saint, où quelques-uns de ceux qui y estoient entrez pour la piller, furent punis de mort subite.

Il est prouvé miraculeusement.

Au moment que Regnier faisoit cette raillerie, il tomba par terre, & commença à crier tout tremblant qu'il voyoit Saint Germain qui l'as-

sommoit à coups de baston. Dans l'instant son corps s'enfla d'une maniere surprenante, & peu de jours après il expira parmi les plus horribles douleurs. Je ne voudrois pas cautionner universellement la verité de je ne sçay combien de prodiges de cette nature racontez par nos anciens Auteurs; mais Aimoin, Moine de S. Germain, plus ancien que l'Auteur de mesme nom dont nous avons une Histoire de France, proteste qu'il avoit appris celui-là d'un Seigneur nommé Kobbon, Ambassadeur du Roy de Germanie auprès du Roy des Normands; que ce Seigneur estoit present lorsque la chose arriva, & que le General Normand luy avoit promis à luy-mesme, que s'il réchappoit de la maladie dont il estoit frappé, il se feroit Chrétien.

L. 1. Mirac. S. Germ.

Jamais la France n'avoit esté réduite à un si pitoyable état. Les Bretons paroissoient plus fiers & plus intraitables que jamais. La famine désoloit tout le Royaume. Guillaume fils du Duc Bernard, qui estoit maistre de Toulouse, soustenoit toujours le parti du jeune Pepin, & couroit avec les Sarazins qu'il avoit fait venir à son secours, sur les Terres de l'obéissance du Roy. Il avoit fait une Ligue offensive avec le Comte Sanche, successeur d'Aïson ce rebelle qui dès le temps de Loüis le Debonnaire, s'estoit saisi d'une partie de la Catalogne, & le Roy ne pouvoit pas estre secouru par ses freres. Loüis Roy de Germanie avoit besoin de toutes ses Troupes contre les Normands. La Provence s'estoit revoltée contre l'Empereur Lothaire, & le Duc Fulcrade qui l'avoit fait soulever, vouloit s'en faire Souverain. Dans cette extrémité, Charles resolut de s'accommoder avec le jeune Pepin. Ils s'a-

Charles & le jeune Pepin s'accorderent.

Epist. Eulogii ad Villenfridum. Annales Bertiniani.

boucherent à l'Abbaye de Fleuri sur la rivière de Loire. Pepin ennuyé d'un sort aussi incertain que le sien l'avoit esté jusqu'alors, ne se rendit pas difficile. Charles luy ceda l'Aquitaine, à la reserve des Villes & des Territoires de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulesme à charge d'hommage pour le reste, & il le fit jurer qu'il luy seroit désormais fidele, comme un neveu devoit l'estre à son oncle, & qu'il luy fourniroit des Troupes, & viendrait à son secours toutes les fois qu'il seroit mandé. Après ce Traité, les Seigneurs qui s'estoient declarez pour l'un ou pour l'autre parti, revinrent chacun dans leurs Terres; ceux qui estoient de Touraine, de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulesme entrèrent au service du Roy, & les autres se soumirent à Pepin.

Ibid.

Charles attaque Nomenoy Duc de Bretagne.

Annales Bertiniani. Lupus Ferrar. Epist. 31. 32. 33.

Il se laisse surprendre, & est battu.

Charles délivré d'inquietude du costé d'Aquitaine, ne différa pas à porter ses armes en Bretagne contre le Duc Nomenoy, qui profitant des troubles de France, faisoit des courses dans le Maine, & avoit fort méprisé les menaces qu'on luy avoit faites de la part des Princes François. Ce Duc néanmoins n'estoit pas non plus tout-à-fait Maître chez luy. Plusieurs Seigneurs de la Nation Bretonne s'opposoient au dessein qu'il avoit formé de se rendre entièrement indépendant de la France: & ce fut ce parti qui obligea le Roy à haster cette expedition, par l'assurance que ces Seigneurs Bretons luy donnerent, qu'ils n'attendoient que son arrivée pour se joindre à luy, & l'aider à faire rentrer le Duc dans son devoir.

Sur cet avis, le Roy partit de l'Abbaye de Fleuri avec assez peu de Troupes: le Duc de Bretagne en ayant esté averti, vint au devant de luy, & le surprit dans le temps

qu'il passoit des marécages sur les confins de Bretagne & du Maine, avec beaucoup de difficulté & d'embarras en un lieu nommé Balon. Cette attaque imprévüe dans une telle circonstance, étonna les Soldats, & leur fit perdre cœur. Le Roy pensa y perir, & le bruit se répandit en France qu'il y avoit esté tué. Il se retira dans le Maine, pour y rassembler une nouvelle Armée.

L'Empereur fut plus heureux dans la Provence, qu'il remit presque toute entiere sous son obéissance par la déroute des rebelles, & la Bohême embrassant de son plein gré le Christianisme, donna au Roy de Germanie la plus grande assurance de sa fidelité qu'il eust pu souhaiter. Le Roy des Bulgares qui avoit pris une pareille resolution, luy envoya demander son amitié, & fit alliance avec luy.

Ce furent là les principaux evenemens de l'année 845. L'année d'après, le Duc de Bretagne voyant entrer Charles avec une grosse Armée dans son pais, demanda la paix & se soumit. Les Normands firent encore des ravages vers Bourdeaux & vers Xaintes & dans la Frise. Leurs descentes estoient si subites, leurs courses si promptes, & leurs victoires si rapides, qu'on les voyoit presque en mesme-temps en divers endroits, & qu'on les apprehendoit par tout où l'on ne les voyoit pas.

Les Pirates Sarazins à l'exemple des Normands, harceloient aussi continuellement l'Empire François. Ils entrèrent dans le Tybre, & vinrent piller l'Eglise de S. Pierre aux portes de Rome. Ils battirent quelques troupes de l'Empereur, qui voulurent s'opposer à eux, & quelque temps après le jeune Roy de Lombardie étant venu les attaquer, fut entie-

Annales Bertiniani.

Nomenoy demande la paix, & se soumet.

An. 846.

Les Sarazins pillent saint Pierre de Rome, & battent les Troupes de l'Empereur.

Annales Bertiniani.

rement défait, & eut beaucoup de peine à gagner Rome, où il se sauva.

Differens entre les Evêques & la Noblesse.

Tous ces mauvais succès affoiblissoient extrêmement l'autorité que les Princes François devoient avoir sur leurs Sujets, pour bien gouverner leurs Royaumes. Charles estoit le moins absolu des trois. Les deux plus considerables Corps de son Etat, celui des Evêques & celui de la Noblesse luy faisoient beaucoup de peine. Dès qu'il y avoit un moment de tranquillité, les Evêques s'assembloient aussi-tôt en Concile, & le resultat estoit toujours de demander au Roy la restitution des biens Ecclesiastiques envahis par la Noblesse, ou qui luy avoient esté abandonnez par le Prince mesme durant les guerres. La Noblesse ne s'accommodoit point de ce zele des Evêques, & eust souhaité qu'on eust commencé la reforme de l'Etat & de l'Eglise Gallicane par d'autres points. Les uns & les autres murmuroient hautement quand on ne les écoutoit pas. Les Evêques qui depuis Loüis le Debonnaire, s'estoient mis en possession de déposer leurs Souverains & de les rétablir comme ils le jugeoient à propos, sous prétexte de la prééminence de la puissance spirituelle au-dessus de la temporelle, estoient devenus par là redoutables; & d'autre part, sans la Noblesse qui faisoit toute la force des armées, le Roy eust esté le jouet de ses ennemis, & la victime de l'ambition de ses freres.

Charles convoque une Assemblée sur ce sujet. Annales Bertiniani. Tom. III. Concil. Gall.

Dans cette opposition il considéra que les Evêques sans la Noblesse luy seroient fort inutiles, & qu'ayant la Noblesse pour luy, il n'avoit pas beaucoup à craindre des Evêques; c'est pourquoy déferant aux instances des Seigneurs, il convoqua une Assemblée generale à Espernay sur la Marne pour le mois de Juin. Il s'y trouva grand nombre d'Evêques &

de Seigneurs. Les Evêques ne manquèrent pas de presenter à l'Assemblée les Canons ou Statuts qu'ils avoient faits dans divers Conciles; & principalement dans celui de Meaux l'année précédente, où s'estoient trouvez Venilon Archevêque de Sens avec ses Suffragans, Hincmar, qui de Moine de S. Denis avoit esté fait Archevêque de Reims, & plusieurs autres Prelats.

Les Seigneurs s'opposèrent à la reception de ces Statuts, & sur tout à ceux qui ordonnoient la restitution des biens dépendans des Eglises, que plusieurs d'entre eux tenoient en benefice des Eglises mesmes, à charge de quelque redevance, & qui leur avoient esté donnez par le Roy sous cette condition. Leur raison estoit que toutes leurs Terres ayant esté ruinées par les guerres civiles, & le Roy estant luy-mesme dans l'impuissance de leur fournir d'autres moyens de subsister & de faire le service, ils ne pouvoient pas se dessaisir de ces biens sans l'abandonner; qu'ils exposoient tous les jours leur vie pour le bien de l'Etat & de l'Eglise, & que l'un & l'autre sans eux seroient à la merci, non seulement des ennemis de la France, mais des Idolâtres mesmes, qui après avoir déjà fait tant de descentes & de ravages, trouveroient enfin moyen de s'en emparer, & d'y établir le Paganisme sur les ruines de la Religion Chrétienne.

Les Seigneurs s'opposent à la reception des Statuts faits par les Evêques dans divers Conciles.

Ils dirent qu'ils ne prétendoient pas oster aux Evêques le pouvoir de faire des Reglemens dans leurs Synodes pour la reforme des mœurs; mais qu'il n'estoit pas à propos que sous ce prétexte, ils se rendissent les seuls arbitres de l'Etat; que les Seigneurs en estant le Corps le plus illustre & le plus utile, ils avoient droit d'examiner les Statuts des Evêques qui regardoient la Police & le Gouver-

vernement, & qu'ils n'estoient pas obligez de se soumettre aveuglément à toutes leurs décisions.

Ils firent ensuite une demande au Roy : sçavoir, qu'il leur fust permis d'examiner certains points sur lesquels le Concile de Meaux avoit prononcé, & qu'afin qu'ils le pussent faire avec plus de liberté, il ordonnast aux Evêques de sortir du lieu de l'Assemblée. Cette demande offensa extrêmement les Evêques, & elle estoit en effet extraordinaire, & contre l'usage des Assemblées; mais le Roy, soit pour s'attacher la Noblesse, soit pour abaisser les Evêques qui portoient trop loin leur autorité, & en avoient abusé plusieurs fois, accorda aux Seigneurs ce qu'ils demandoient, & les Evêques furent obligez de se retirer.

Alors les Seigneurs déliberèrent entre eux sur les Statuts du Concile de Meaux. Ils en choisirent dix-neuf, qui n'avoient rien de fort incommode pour eux, & leur donnerent l'autorité qu'avoient les autres Statuts qu'on lit encore aujourd'hui dans ce qu'on appelle les Capitulaires de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire & de Charles le Chauve.

Quelque temps après cette Assemblée, l'union des Princes François qui leur estoit plus nécessaire que jamais, pensa estre rompuë pour deux sujets, dont l'un fut une chose fort offensante pour l'Empereur Lothaire, & l'autre estoit aussi un point d'honneur, sur lequel il estoit fort vif. Un Seigneur Vassal de Charles, nommé Gilbert, eut la hardiesse d'enlever une des filles de l'Empereur. J'ay déjà remarqué que ces Princesses estoient assez ordinairement obligées de vivre dans le celibat, pourvuës de quelque Abbaye dont on les partageoit, ce qui les engageoit quelquefois, pour se mettre en liberté, à

prendre des voyes indignes de leur rang. C'est ce que fit celle-cy, à l'exemple de quelques autres dont j'ay parlé dans les Regnes précédens. Ce Seigneur se retira en Aquitaine sur les Terres de Pepin, où il épousa la Princesse. L'Empereur crut que cette insulte ne luy avoit pas esté faite sans le consentement du Roy son frere, & en fut fort irrité. Mais Charles dans une entrevûë qu'il eut avec luy en presence du Roy de Germanie, luy ayant protesté qu'il n'y avoit eu nulle part, il parut satisfait.

L'autre point estoit le rétablissement d'Ebbon dans l'Archevêché de Reims. Les tentatives de ce Prelat déposé avoient esté jusqu'alors inutiles. Reims estoit dans le Royaume de Charles, qui estoit aussi irrité contre Ebbon, que Lothaire, dont ce Prelat avoit toujours suivi le parti, luy estoit affectionné.

Lothaire avoit obtenu du Pape Serge que l'affaire d'Ebbon fust de nouveau examinée, & que l'examen se fît dans un Concile qui se tiendrait à Treves. Cette circonstance estoit avantageuse pour Ebbon, parce que Treves estoit du Domaine de l'Empereur. Mais par malheur pour luy, le Pape mourut cette année-là mesme. Je ne sçay par quelle raison Ebbon n'osa comparoistre en ce Concile; mais les Evêques assemblez à Paris, luy firent défense de faire aucune fonction Episcopale dans le Diocèse de Reims; & Hincmar sur la recommandation de Charles, obtint de Leon IV. successeur de Serge, d'estre confirmé dans la possession de l'Archevêché de Reims, avec le Pallium & toutes les autres prérogatives qu'il pouvoit souhaiter.

Ces choses revcilloient les anciennes animositez de Lothaire contre Charles; mais ces Princes avoient

*Entrevûë de
Lothaire &
de Charles.*

*Annales
Fuldens.*

An. 847.

*Ces deux
Princes ont
une nouvelle*

entrevûe à
Mersen.

connu par trop d'expériences l'intérêt qu'ils avoient à ne se plus ruiner les uns les autres, afin de pouvoir résister à leurs communs ennemis. Ainsi le Roy de Germanie les engagea tous deux à une nouvelle entrevûe, où il se trouva à Mersen sur la Meuse auprès de Mastric. Ils y furent accompagnez de quantité de Seigneurs des trois Royaumes, devant lesquels ils promirent de ne jamais se separer les uns des autres, convaincus qu'ils estoient, que leur union estoit absolument nécessaire pour la conservation de l'Empire François.

Et y font
divers Regle-
mens.

Ils firent là de concert divers Reglemens *, dont le plus remarquable est le neuvième, par lequel ils reglerent qu'après leur mort leurs enfans seroient leurs successeurs dans leurs Etats; qu'ils auroient chacun le partage que leur pere leur auroit assigné, & que leurs oncles n'y auroient aucune prétention; à condition néanmoins que les fils du Roy mort auroient pour eux le respect & les égards, que la qualité de neveu les obligeoit d'avoir.

Article re-
marquable
touchant la
succession à la
Couronne,

Cet article exactement observé, devoit empêcher dans la suite bien des guerres. On faisoit passer comme en Loy, un point sur lequel plusieurs faits depuis l'établissement de la Monarchie, donnoient lieu de douter. La question estoit, si quand il y avoit plusieurs Rois de la Maison de France, un d'eux venant à mourir, celui ou ceux qui restoient actuellement regnans, n'avoient pas droit sur le Trône vacant au préjudice des enfans du Roy mort, au moins quand ces enfans estoient en bas âge. Jusqu'alors il n'y avoit rien eu de réglé là-dessus, & c'estoit toujours le plus fort qui l'avoit emporté. L'exemple

de Charlemagne rendoit litigieux ce droit des enfans; car après la mort de son frere Carloman, il s'estoit saisi de son Royaume, & en avoit frustré les enfans de ce Roy: & mesme dans le partage qu'il fit de son Etat entre ses trois fils, il sembloit avoir remis la décision de ce différend à la discretion & au jugement des Peuples par cette clause. *Que si quelqu'un de mes trois enfans laisse en mourant un fils, & que le Peuple le choisisse pour succéder à son pere, je veux que ses oncles y donnent leur consentement, & qu'ils le laissent regner dans l'Etat de son pere.*

Charta divi-
sionis Imperii
Carol. M.

Les enfans de Lothaire se trouverent les premiers dans ce cas quelques années après, & jouïrent sans opposition du bénéfice de la Loy.

Les trois Princes avant que de se separer, envoyèrent des Ambassadeurs au Duc de Bretagne & au Roy des Normands, pour les exhorter à entretenir la paix avec la France, & leur déclarer qu'ils les auroient tous trois pour ennemis, à la premiere hostilité qu'ils feroient sur leurs Terres. Le Duc de Bretagne qui fut battu trois fois cette année par les Normands, se fit un mérite auprès des Princes François de vivre en paix avec Charles. Mais les Normands firent comme auparavant: ils descendirent en Aquitaine, ravagerent toute la coste, & assiegerent Bourdeaux, tandis que d'autres de la mesme Nation se jetterent sur le Domaine de l'Empereur du costé du Rhin, & s'emparerent de l'Isle de Betau.

Les Normands
descendent en
Aquitaine, &
assiègent Bour-
deaux.

Annales
Bertiniani.
ad an. 847.

Les Princes François nonobstant leurs menaces ne purent s'unir contre ces ennemis communs, qui les attaquant de tous costez, les tenoient chacun chez eux toujours en haleine & en inquietude. Le Roy de Ger-

Charles accorde la paix
aux Sarazins
d'Espagne.

* Conventus ad Marsnam, Capitula Caroli Calvi. Vide Aubert. Miræum Codice Donation. Piarum. Cap. 15.

Ibid. manie avoit outre cela une grosse guerre avec les Esclavons, desquels il avoit reçu l'année d'auparavant un grand échec : mais il eut sa revanche celle-cy, en défaisant leur Armée, & reprenant ce qu'ils avoient pris sur luy. A peine Lothaire pouvoit-il envoyer en Italie assez de Troupes, pour empêcher les courses des Sarazins, qui vinrent encore jusqu'à Benevent, & jusqu'aux portes de Rome, porter la désolation. Ceux d'Espagne cependant ayant perdu une grande bataille contre Ramire Roy de Leon, demanderent la paix à Charles, qui reçut à Reims une Ambassade de la part de leur Roy Abderame, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demandoient.

Il fait lever le siege de Bourdeaux, qui est attaqué une seconde fois & pris.
Chronic. Fontanell.

Cette paix facilita à Charles l'expédition d'Aquitaine, où les Normands continuoient avec obstination d'assiéger Bourdeaux. Il surprit neuf de leurs Vaisseaux dans la Dordogne, & s'en rendit Maître, il fit passer au fil de l'épée tous ceux qui estoient dedans, & obligea les autres à lever le siege; mais à peine fut-il sorti d'Aquitaine, qu'ils attaquèrent de nouveau cette Place, la prirent par la trahison des Juifs, & la bruslerent après l'avoir pillée.

Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent au Roy de France.

An. 848.

Bourdeaux n'estoit pas alors au Roy, mais à Pepin, en faveur de qui ce Prince avoit marché en Aquitaine. Les Seigneurs du pais attribuerent cette perte ou au peu d'application, ou à la lâcheté de Pepin, & suivant leur inconstance ordinaire, ils résolurent par un consentement presque general de se donner au Roy de France. Ils le vinrent trouver à Orleans, où ils le saluerent comme leur Roy; le prièrent de vouloir bien qu'on l'oignist, & qu'on le sacrast en qualité de Roy d'Aquitaine. Il y consentit sans peine, il fut remis de cette maniere en possession de presque tout ce

Royaume, & Pepin fut obligé de nouveau de se cacher, & d'errer, comme il avoit fait pendant plusieurs années. Quelque temps après, Gilbert qui s'estoit retiré dans ce pais-là après avoir enlevé la fille de l'Empereur, obtint de luy son pardon, & par la mediation de Charles & du Roy de Germanie, son mariage fut agréé par ce Prince.

Guillaume fils du Comte Bernard suivit toujours le parti de Pepin, & s'empara par adresse de Barcelone & d'Empuries, Ville considerable de Catalogne sur le bord de la mer, qui subsistoit encore, & qui fut depuis ruinée par les Normands, & de nouveau long-temps après, par l'Armée de Philippe III. Roy de France. On n'entendoit alors parler de tous costez que de ces expéditions subites. Des Pirates de Grece vinrent piller Marseille; les Sarazins en firent autant à Benevent: Les Esclavons firent irruption sur les Terres du Roy de Germanie, & en furent repoulliez: on eust dit que toutes les Nations conjurées contre l'Empire François pensoient à le piller & à le démembrer, comme les Barbares, quatre cents ans auparavant, avoient fait de l'Empire Romain. Lothaire nonobstant tout cela toujours inquiet, faisoit sous main tout ce qu'il pouvoit, pour engager le Roy de Germanie à se liguier avec luy contre Charles, & pour rompre, malgré tant de Traitez & de reconciliations, cette union, qui seule soustenoit encore la France sur le penchant de sa ruine. Mais le Roy de Germanie ne voulut jamais l'écouter là-dessus, & l'obligea à renouveler encore l'alliance qu'il avoit tant de fois jurée avec Charles.

Parmi tant de maux dont la France estoit accablée, on avoit esté jusqu'alors en paix sur les matieres de Religion; car la dispute touchant le Culte des

Ravages en divers endroits de l'Empire François.

Annales Fuldeus.

An. 849.

Le Moine Gotescale tâche d'introduire une Heresie dans

*Eglise Gal-
licane.*

des Images avoit esté assoupie, & malgré les desordres & la confusion qui regnoient dans l'Eglise Gallicane, l'Herésie n'y avoit point eu d'accès : Un Moine entesté entreprit d'y en introduire une très-dangereuse, qui auroit esté une nouvelle source de division & de troubles, si la vigilance du Roy & le zele des Prelats ne l'eussent étouffée dans sa naissance, & n'en avoient mis l'auteur hors d'état de faire tout le mal dont il étoit capable.

*Annales
Bertiniani.*

*Vvalfrid.
Strabo.*

*Hincmar.
Epist. 17.
ad Nicol.*

Ce Moine s'appelloit Gotescale, & il estoit du Monastere d'Orbay au Diocèse de Soissons. Il se picquoit d'esprit, & n'en manquoit pas, il faisoit des Vers, & avoit grand commerce avec les Sçavans de ce temps-là, un desquels luy donne le nom de Fulgence, en recompense des loüanges qu'il en avoit reçues luy-mesme. Il le flattoit par là, en faisant entendre qu'il estoit un zélé Disciple de Saint Augustin, qualité dont ce Religieux se faisoit grand honneur; c'estoit d'ailleurs un homme hautain, inquiet, à charge à son Abbé & à ses Freres, par son esprit inconstant & volage, & qui donnoit en matiere de Religion dans toutes les nouveautez.

Ces nouveautez avoient quelque rapport à celles que Luther & Calvin entreprirent de prescher dans le seizième siecle, & que nous avons vu encore renaître de nos temps. Gotescale n'en estoit pas le premier auteur; car comme le remarque Hincmar Archevêque de Reims, en rendant compte au Pape Nicolas I. de la conduite qu'il avoit tenuë à l'égard de ce Moine, c'estoit en partie la mesme Herésie que celle des Prédestinatiens, née en Afrique du temps de Saint Augustin; quelques Sçavans glissoient alors de pareilles erreurs dans leurs écrits & dans leurs

Tome II.

entretiens, avant que Gotescale eust levé le masque, & pris de là occasion de faire parler de luy dans le monde.

Son Herésie consistoit en general & principalement à dire, que Dieu nous prédestinoit au mal comme au bien, & qu'en vertu de cette prédestination au mal, il y avoit des hommes qui ne pouvoient empêcher leur damnation; parce qu'ils ne pouvoient amender leur vie, ni se corriger de leurs erreurs & de leurs pechez; que Dieu n'avoit pas la volonté de sauver tous les hommes; que Jesus-Christ n'estoit pas mort pour tous, & que nul de ceux qui avoient esté rachetez du Sang de Jesus-Christ ne pouvoit perir. On luy imputoit encore d'autres erreurs sur le Mystere de la Trinité.

Il luy prit envie de faire le voyage d'Italie. Il s'arresta en passant chez le Comte Eberard Duc de Frioul, & beau-frere des trois Princes François, dont il avoit épousé la sœur nommée Gisele. Ce Seigneur faisoit profession de vertu, & d'exercer sur tout l'hospitalité envers les Moines. Gotescale commença à dogmatiser dans la maison du Comte, & dans tout le pays. Notinge Evêque de Verone en donna avis à Raban Archevêque de Mayence, ami particulier du Comte Eberard; l'Archevêque en écrivit fortement à ce Seigneur, & l'avertit du scandale qu'il causoit, en laissant prescher chez luy des erreurs, & en protegeant celui qui les preschoit. Le Comte dont les intentions estoient fort droites, n'eut pas plustost esté instruit par l'Archevêque du caractère de ce Predicateur & de sa mauvaise Doctrine, qu'il le chassa. Il fut obligé de fortir d'Italie, & s'en alla de là sans Mission prescher en Panonie, en Dalmatie, & dans les

*En quoy con-
sistoit cette
Herésie.
Epist. Sy-
nod. Conc.
Mogunt.
Hincmar.
Epist. ad
Nicol. I.*

*Amolo
Lugdun. ad
Gotescale.*

*Annales
Bertiniani.*

Q

quartiers de Germanie voisins des Alpes.

Il est condamné comme Heretique au Concile de Mayence.

Epist. Rabani ad Hincmar.

Celui de Chierfi le condamne à être fustigé, & à une prison perpetuelle.

Annales Bertiniani ad an. 849.

Les disputes s'échauffent entre les Sçavans sur ce sujet.

L'Archevêque de Mayence ayant sçu que cet homme non seulement répandoit partout ses erreurs, mais encore qu'il écrivoit de tous costez aux personnes les plus distinguées de ce temps-là par leur doctrine, pour s'en faire des protecteurs & des partisans, crut qu'il falloit aller au-devant du mal. Il le cita à un Concile qu'il assembla à Mayence, où il fut convaincu d'heresie, & condamné comme Heretique en presence du Roy de Germanie. Ce Prince & l'Archevêque jugerent qu'il falloit le renvoyer à son Metropolitain, qu'on instruisit par une Lettre de tout ce qui s'estoit passé, & de la Sentence prononcée dans le Concile, afin qu'il vîst ce qu'il y avoit de mieux à faire pour la sureté de la Religion, & pour la conversion de cet Heretique.

Ce Metropolitain estoit Hincmar Archevêque de Reims, qui l'ayant fait comparoître à Chierfi, dans le Concile qu'il y assembla en presence du Roy Charles, le convainquit de nouveau d'Heresie. Il y fut condamné à estre fustigé, & à une prison perpetuelle, & à jetter luy-mesme ses écrits au feu. De cette maniere on empescha l'Heresie de se répandre.

Neanmoins comme Gotescalc dans sa prison trouva moyen d'écrire des Lettres à diverses personnes, qu'il rendit sensibles à son malheur, & que plusieurs Evêques du Domaine de Lothaire n'avoient pas une affection plus sincere pour les Evêques du Royaume de Charles & de celui de Loüis de Germanie, que leur Maistre en avoit pour ces Princes mesmes, les disputes s'échauffèrent entre les Sçavans sur ce sujet. On écrivit en faveur de Gotescalc

contre les Archevêques de Mayence & de Reims. Il se tint dans le Royaume de Lothaire quelques Assemblées d'Evêques, qui attaquèrent les décisions du Concile de Chierfi, & quoiqu'au fond tous convinssent de l'essentiel des dogmes, on s'appliquoit de part & d'autre à donner aux expressions de ses adversaires, le plus mauvais sens dont elles estoient susceptibles. Ces anciennes querelles & l'affectation de ces Evêques à se contredire ainsi les uns les autres, ont donné lieu de notre temps à une question, sur laquelle il n'y avoit jamais eu deux sentimens dans l'Eglise Catholique, depuis que ces disputes furent finies; sçavoir si Gotescalc avoit esté Heretique, ou si ce n'estoit pas la Doctrine de S. Augustin, pour laquelle il avoit souffert persecution. Un sçavant Protestant a entrepris de justifier Gotescalc. D'autres Docteurs, à qui il n'est pas fort honorable d'avoir en tant de rencontres, des Protestans pour guides ou pour approbateurs en matiere de Doctrine, ont pris avec grande ardeur ce parti. Ce n'est pas à un Historien à entrer en ces sortes de controverses. J'ay rapporté simplement les faits comme je les ay trouvez dans les anciens Auteurs. Je feray seulement une reflexion propre de mon Histoire. C'est que dans toute la suite de cette affaire, je n'ay apperçu aucun interest qui obligeast Raban Archevêque de Mayence & Hincmar Archevêque de Reims, & plusieurs autres Prelats qui assisterent aux Conciles de Mayence & de Chierfi, à persecuter injustement le Moine Gotescalc, & que d'ailleurs ces deux Prelats estant des plus habiles, des plus sçavans, & des plus grands esprits de leur temps, il n'y a gueres de raison de se persuader, qu'ils se soient trompez dans le ju-

Annales Bertiniani ad an. 849.

Usserius.

gement qu'ils portèrent de sa Doctrine, en présence l'un du Roy de Germanie, & l'autre du Roy de France; car ces deux Princes qui regarderent le progrès de ces nouveautez comme très-dangereux à leur Etat, voulurent assister en personne aux Conciles où cette cause fut jugée, & en appuyèrent les décisions.

Tandis que le Roy de France & celui de Germanie assembloient des Conciles dans leur Royaume pour le bien de la Religion & la tranquillité de l'Etat, Nomenoy Duc de Bretagne en tenoit aussi dans son Duché; mais dans des vûes toutes différentes, & d'une maniere extrêmement irreguliere.

Le Duc de Bretagne fait de nouveau la guerre à la France. Epist. Concil. Turon.

Dans le dernier Traité de paix qu'il avoit fait avec la France, il avoit souhaité que le Roy reçust en grace le Comte Lambert, en luy pardonnant toutes ses revoltes. Il connoissoit l'habileté de cet homme dans la guerre & dans les affaires, & il le craignoit luy-mesme; ainsi sous prétexte de mieux entretenir la paix que l'inquietude de Lambert pourroit rompre, il convint avec le Roy, qu'au lieu du Gouvernement de la Marche-Bretonne que ce Comte avoit long-temps possédé, on luy en donneroit un autre ailleurs, & cela se fit ainsi. Lambert dont l'esprit remuant ne s'accommodoit gueres d'une vie tranquille, entra dans quelque nouvelle intrigue qui fut découverte; de sorte qu'il fut encore obligé de quitter le Royaume, & chercha à son ordinaire un refuge chez le Duc de Bretagne, qui estoit presque aussi inquiet que luy, & qu'il n'eut pas de peine à engager de nouveau à faire la guerre à la France.

Il se rend maître de Nantes, de Rennes, de

Il l'entreprit, & la poussa avec plus d'avantage que jamais. Il se rendit maître de Nantes & de Rennes, se

saïsît de l'Anjou & du Maine jusqu'à la riviere de Mayenne, & remit le Comte Lambert en possession de son ancien Gouvernement dans la Marche Bretonne, après que ce Seigneur luy eut juré un parfait devoiement à ses interets. Ce succès enfla tellement le courage du Duc de Bretagne, que secouant absolument le joug & la dépendance de la France, il pensa tout de bon à executer le dessein qu'il avoit depuis long-temps, de prendre le titre de Roy. Il prévint des obstacles à ses prétentions du costé des Evêques de Bretagne, dont il s'estoit attiré la haine par les vexations frequentes qu'il faisoit aux Eglises. Il resolut de s'en défaire, & un de ses Ministres luy en suggera un moyen qui luy plut, tout violent qu'il estoit. Ce fut de leur faire entendre qu'on les accusoit de beaucoup de crimes; que le Duc avoit fait venir exprès d'ailleurs des Evêques, devant lesquels on porteroit les accusations, & qu'on alloit leur faire leur procès; que s'ils se trouvoient coupables, il leur feroit couper la teste sans remission; mais que s'ils avoient leurs crimes, il leur pardonneroit.

l'Anjou & du Maine.

Capitula Car. Calv. Chronie Fontanil.

Ces Evêques estoient ceux de Vannes, d'Alet, aujourd'huy S. Malo, de Quimper, & de Leon. Ils furent fort consternez de ce dessein du Duc, dont le Ministre luy-mesme leur fit une fausse confidence, & ils promirent de faire tout ce qu'on souhaiteroit d'eux. Le Duc assembla les Evêques qu'il avoit fait venir; l'Histoire ne dit point qui ils estoient. Ce fut en un lieu nommé Cou-lou que se tint ce prétendu Concile. Plusieurs faux témoins déposerent contre les Evêques Bretons, qui n'osant se défendre, demeurèrent convaincus de Simonie, d'avoir obtenu leur Evêché à force de presens, d'avoir conféré les Or-

Il fait déposer plusieurs Evêques.

dres pour de l'argent, & de tous les autres crimes dont on voulut les charger. Les Evêques Juges les déposèrent, & leur ôterent leurs anneaux & les autres marques de leur dignité. On leur laissa la liberté de se retirer en France, où ils vinrent se jeter entre les bras du Roy.

Il prend le titre de Roy. Chronic. Nannetens. dans la nouvelle Histoire de Bretagne. T. 2.

Le Duc fit élire d'autres Evêques à la place de ceux qui avoient esté déposés. On érigea un nouvel Evêché qui fut celui de S. Brieu, on rétablit celui de Treguier. On nomma un autre Evêque à Dol qui fut fait Archevêque & Metropolitain de Bretagne : ce qui estoit visiblement contre les droits de l'Archevêque de Tours qui avoit eu de tout temps les Evêques de Bretagne sous sa Metropole. Quelque temps après Nomenoy assembla en Concile tous ces Prelats à Dol, où il reçut par leurs mains l'onction Royale, & il prit le titre de Roy.

Epist. Leon. IV. ad Episc. Britann.

Ceux qui furent déposés n'avoient pas eu plustost avis du dessein que le Duc formoit contre eux, qu'ils avoient écrit à Rome au Pape Leon IV. pour le consulter sur deux points. Le premier, de quelle peine il falloit user envers les Evêques accusez de Simonie; & le second, par qui ils devoient estre jugez, & combien il falloit de témoins pour les condamner. Leur dessein estoit d'avoir une réponse du Pape, & de la présenter au Duc, afin qu'on gardast à leur égard les procédures prescrites par les Canons, pour la condamnation des Evêques. Mais la Lettre du Pape n'arriva qu'après leur déposition.

Il refuse de recevoir une Lettre du Pape.

Le Duc avoit pareillement écrit au Pape, & le Pape luy récrivit aussi; mais se doutant ou ayant esté averti qu'il y avoit dans la Lettre du Pape quelque chose qui ne luy plairoit pas, ou plustost choqué de ce que le Pape avoit adressé sa lettre non pas à luy

immédiatement, mais aux Evêques de France, pour la luy envoyer, il refusa de la recevoir.

Les Evêques de France assemblez à Tours luy écrivirent, pour luy représenter l'injustice de sa conduite, les violences qu'il avoit exercées contre les Eglises, & son infidélité envers le Roy, en recevant dans ses Etats le Comte Lambert rebelle & ennemi de l'Etat. Ils luy declaroient que si Lambert ne rentroit au plustost dans son devoir, ils l'alloient excommunier, & tous ceux de la Nation Bretonne qui voudroient le soutenir. Ils offrirent au Duc leur médiation pour faire sa paix avec le Roy, luy promettant de faire asséurer à ses enfans la possession du Duché de Bretagne: mais le Duc se moqua de toutes ces menaces & de toutes ces promesses.

Il se moque des menaces des Evêques de France. Concil. Turen. 4.

Les mouvemens d'Aquitaine ne permettoient pas de mettre les Bretons à la raison, & les entreprises des Bretons empeschoient qu'on ne vint entièrement à bout des rebelles d'Aquitaine. La Ville de Toulouse se revolta de nouveau, ce qui obligea le Roy d'y conduire luy-mesme une Armée qui la soumit. Le Duc Guillaume fils du Comte Bernard, toujours partisan de Pepin, avoit ainsi que je l'ay déjà dit, surpris Barcelonne. Mais ayant esté peu de temps après battu par les François, & s'estant sauvé dans cette Ville-là, il s'y fit une sedition excitée par quelques habitans attachez au parti de France, & il y fut tué.

Revolte & prise de la Ville de Toulouse.

Ce fut une grande perte pour Pepin. Il en fit encore une autre dans le mesme temps, par la prise de son frere Charles, qui estant en chemin pour l'aller joindre, fut enlevé & conduit au Roy. Ce jeune Prince, dont l'Histoire jusqu'alors n'avoit rien dit, accepta pour sauver sa vie,

Chronic. Fontanell.

la condition qu'on luy propofa , de fe faire d'Eglife. On luy fit faire dans une Affemblée que le Roy tint à Chartres , une renonciation entiere à toutes fes prétentions fur l'Aquitaine ; il declara que c'eftoit de fon propre mouvement qu'il embraffoit l'état Ecclefiaftique. Sur cette declaration , on luy coupa les cheveux , les Evêques fur le champ le benirent , & on luy donna les Ordres.

Annales
Bertiniani
ad an. 849.

Ces heureux succès d'Aquitaine , où il ne paroiffoit prefque plus d'ennemis , n'empescherent pas les Normands de prendre & de piller Perigueux , d'où ils retournerent rejoindre leurs Vailfeaux , fans que perfonne dans un fi long efpace de chemin , ofaft entreprendre de les couper.

L'Armée de
Loüis de Ger-
manie eft bat-
tue par les
Eſclavons.

Loüis de Germanie reçut auffi un grand échec des Eſclavons , contre leſquels il avoit envoyé une Armée , qui fut défaite à plate-coûture : mais ce qui fe paſſa dans le Domaine de l'Empereur Lothaire , quoiqu'en ſon abſence , merite d'eſtre raconté avec plus de détail.

Ibid.

Les Sarazins toujours maîtres de la Sicile & de la Ville de Barri , dans le continent d'Italie , y faiſoient leurs ravages ordinaires , & tenoient toutes les coſtes dans de perpétuelles alarmes. Ils pillerent cette année-là la Ville de Lune en Toſcane , & toute la coſte , juſqu'en Provence. Mais ils avoient de plus grands deſſeins.

An. 849.

Le Pape fait
fortifier Rome.
Anafſtaſis.

Le Pape Leon IV. avoit quelque temps auparavant fait relever les murailles de Rome , où il y avoit pluſieurs breches , & l'avoit miſe en état de n'eſtre pas inſultée. Il avoit fortifié les portes , & ajoûté quinze Tours dans tout le circuit de la Ville. Il en avoit fait élever deux très-fortes ſur les deux bords du Tybre du coſté de la mer , & avoit fermé en cet endroit-là l'entrée de la Ville avec des chaînes ; de ſorte que le

moindre Vailſſeau ne pouvoit paſſer ſans permiffion. Ces ſages précautions ne luy furent pas inutiles ; car le véritable deſſein des Sarazins , qui avoient pillé les coſtes de la Ligurie , eſtoit de venir forcer Rome avec leur Flotte.

Le Pape ſ'en douta , & en donna avis à l'Empereur , qui apprehendoit trop une ſemblable deſcente en Provence , pour donner aux Romains un grand ſecours ; mais il leur en vint un qu'ils n'attendoient pas. Les Villes de Naples , d'Amalphi & de Gayette , pour n'eſtre pas ſurprifes , avoient équipé chacune une Flotte , ſur le bruit de l'approche de celle des Sarazins , & ayant eu depuis des avis certains que les Sarazins en vouloient à Rome , ces trois Flottes ſe joignirent , & vinrent à l'embouchûre du Tybre , s'offrir aux Romains pour les défendre.

Les Sarazins veulent
forcer cette
Ville.

Fragmenta
Epist. apud
Gratian.

Leur arrivée ſurprit le Pape , & luy donna meſme de la défiance , ces Villes depuis long-temps n'eſtant pas fort amies des Romains ; mais elles regardoient moins en cela l'intereſt de ceux-cy , que le leur propre , prévoyant le danger où elles ſeroient , ſi Rome ſuccomboit.

Dès qu'ils eurent donné avis de leur arrivée , le Pape inquiet & flottant entre la joye & la crainte , envoya ſaluer les Generaux , & les pria de luy députer quelqu'un de leur part , pour l'aſſeurer plus particulièrement des bonnes intentions qu'ils paroifſoient avoir , & pour prendre des meſures ſur la maniere de reſiſter aux Sarazins , en cas qu'ils en vouluſſent à Rome.

Ceſaire fils du Generaliſſime de la Flotte , vint trouver le Pape , & l'aſſeura que l'unique deſſein qui les amenoit , eſtoit de défendre Rome contre les Sarazins , qu'on ſçavoit devoir inceſſamment arriver à l'en-

bouchûre du Tybre, & que tout ce qu'il y avoit de Soldats sur la Flotte estoient resolu à donner leur vie pour la défense de l'Eglise des Saints Apostres.

Anastasius.

Le Pape sur cette assurance, partit luy-mesme de Rome, & vint à Ostie, accompagné d'un assez grand nombre de Troupes. Il y fut reçu avec toutes les marques de respect qu'il eust pu souhaiter. Les Generaux luy baiserent les pieds, & luy réitererent les protestations qu'on luy avoit déjà faites de leur part, de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de l'Eglise Romaine.

Il leur en témoigna une extrême reconnoissance, loua leur zele, & les exhorta à se préparer au combat par la Confession de leurs pechez & par la Communion. Ils luy obéirent. Le Pape celebra la Messe à Ostie, & il communia de sa main presque toute l'Armée.

Leur Flotte
est détruite.

Le jour d'après cette ceremonie, le Pape étant retourné à Rome, la Flotte Chrétienne se retira dans le Port d'Ostie, & la Sarazine qui n'avoit point de lieu de refuge, demeura exposée à une des plus violentes tempestes, qu'on eust vûe depuis long-temps sur cette mer.

Cet événement fut regardé comme un coup du Ciel, qui voulut perdre ces ennemis du Christianisme, sans qu'il en coûtât presque rien aux Chrétiens. La plus grande partie de la Flotte des Sarazins fut brisée contre la coste, quelques vaisseaux échouèrent aux Isles voisines, où l'on fit main basse sur tous ceux qui s'y fauverent. Un grand nombre d'autres furent pris & amenez à Rome, où l'on en fit pendre une partie: on mit le reste à la chaîne, & on s'en servit pour un travail que le Pape meditoit depuis long-temps, qui estoit de faire une enceinte à l'Eglise

de S. Pierre, & de la joindre à la Ville par des murailles de communication. C'estoit un dessein que Leon III. avoit commencé d'exécuter plus de quarante ans auparavant, ayant déjà fait jetter des fondemens en divers endroits. Le Pape en faisant part à l'Empereur de la défaite des Sarazins, luy communiqua son projet. Non seulement il l'agréa; mais il exhorta fort le Pape à l'exécuter, & malgré le mauvais état des affaires de France, luy & les Rois ses freres y contribuerent de leur épargne. Cet ouvrage fut achevé en quatre ans. Ce grand espace fut bientôt rempli de maisons, & c'est cette partie de la Ville de Rome, qu'on appelle encore aujourd'hui du nom de son Fondateur, la Ville Leonine.

L'année d'après la déroute dont je viens de parler, les Sarazins se vengerent sur la Provence, où ils mirent tout à feu & à sang, & pillerent la Ville d'Arles, & Lothaire fut aussi obligé d'abandonner aux Normands l'Isle de Betau, n'ayant pu les en chasser.

Ils ravagent
la Provence.

An. 805.
Annales
Bertiniani.

Les Bretons & le Comte Lambert, qui pendant l'hiver avoient fait la Paix ou une Trêve avec la France, & avoient rendu Nantes & Rennes, recommencerent la guerre au printemps, & reprirent ces deux Places. Enfin la mort du Duc de Bretagne délivra la France d'un des plus dangereux & des plus opiniâtres ennemis qu'elle eust eu jusqu'alors. Il laissa la Principauté de Bretagne augmentée des Villes de Rennes & de Nantes à son fils Herispée, qui n'eut pas moins de courage & d'ambition que luy. La mort du Comte Lambert tué quelque temps après par un de ses ennemis, vengea aussi le Roy des revoltes & des perfidies de ce Comte, qui avoit esté d'abord le premier Ministre de l'Empereur Louis le De-

Mort du
Duc de Bre-
tagne, son fils
Herispée luy
succede.
Chronic.
Fontanelli.

An. 851.

bonnaire, & celui sur lequel ce Prince se reposoit de la plus grande partie des soins du Gouvernement ; mais qui ayant vu sa place occupée par le Comte Bernard, s'employa pendant tout le reste de sa vie à broüiller continuellement dans l'Etat, & fut par là un de ceux qui contribuerent le plus à la ruine de l'Empire François.

Herispée bat les François, & fait une paix avantageuse.
Secundus Conventus ad Merfnam. In Capitul. Caroli Calvi. Chronic. Fontanell.

La mort du Duc de Bretagne fit espérer au Roy, qu'il trouveroit désormais plus de facilité à soumettre la Nation, & à la contenir dans le devoir. C'est pourquoy après avoir renouvelé à Mersen auprès de Mastric, le Traité d'Alliance avec l'Empereur & le Roy de Germanie, il conduisit une Armée en Bretagne contre Herispée. Ce Duc reçut les François avec une résolution, à laquelle on ne s'attendoit pas. La bataille se donna, & fut très-sanglante. Les François furent défaits avec grand carnage, beaucoup de Seigneurs, de Ducs, de Comtes furent faits prisonniers, & le Roy contraint de prendre la fuite, se retira en Anjou. On parla de paix. Le Duc vint trouver le Roy à Angers, où elle fut conclue à des conditions fort glorieuses au Duc. On luy ceda Rennes, Nantes & Retz, Villes dont il estoit déjà en possession. Le Roy consentit qu'il portast le Diadème & les autres marques de la dignité Royale, à condition cependant de l'hommage, que ses prédécesseurs avoient toujours rendu à la France. Ce Prince & son successeur ont esté les deux seuls que la France ait reconnus authentiquement pour Rois, de l'aveu mesme de l'Historien de Bretagne si zélé pour affermer ce titre à ceux, qui ont gouverné ce pais sous la premiere Race de nos Rois. On ne trouve plus dans l'Histoire après ces deux Princes, que des Comtes & des Ducs de Bre-

Annales Bertiniani. Regino.

D'Argen-

gne, & vingt-six ans après cette paix, Charles le Chauve devenu Empereur, fit à Chierfi un Decret en ces termes: „ Pour ce qui est du Titre de Royaume accordé aux Bretons par nécessité, & confirmé par serment, que nos fideles ne le reconnoissent plus ; parce qu'il n'y a plus de descendans de ceux à qui il fut accordé. “

Capitula Caroli Calvi apud Cariliacum.

Le Prince de Bretagne fut redevable d'un Traité si avantageux, non seulement à sa valeur ; mais encore aux diversions ordinaires que les Normands faisoient dans le Royaume. Ils pillèrent Gand, ils entrèrent dans la Seine, & vinrent de nouveau saccager Roüen, d'où ils eurent la hardiesse d'aller par terre jusqu'à Beauvais ; mais au retour ils furent surpris par les François & entièrement défaits. Ceux qui se sauverent, se cachèrent dans les bois, regagnerent ensuite la Seine, & remonterent sur leurs vaisseaux pour retourner en leurs Pais.

Les Normands pillent Gand & Roüen, & sont défaits à leur retour.
Annales Bertiniani. Chronic. Fontanell.

L'année suivante également funeste à l'Empire François, par les descentes & les pillages réitérés de ces pirates & du costé de la Seine, & du costé de l'Escaut, fut au moins heureuse en un point pour le Roy, ce fut par la prise de Pepin, qui depuis tant d'années entretenoit toujours la revolte dans l'Aquitaine. Il fut pris par Sanche Comte de Gascogne, & livré au Roy. Ce Prince luy fit couper les cheveux, & le renferma dans le Monastere de S. Medard de Soissons ; mais la joye qu'il eut de cette prise fut bien temperée par la perte de Barcelone, qui fut livrée aux Sarazins par la trahison des Juifs, & où tous les Chrétiens furent passés au fil de l'épée. Il ne tint qu'à Louïs Roy de Lombardie, que Lothaire son pere avoit associé à l'Empire deux ou trois ans auparavant en l'an 849. d'avoir

Pepin est pris & livré au Roy.

An. 852.
Vide Notas Sirmon. ad Cap. Car. Cal. p. 16.

Annales Bertiniani. Mabilhon in Diplom. pag. 436. & 440.

fa revanche sur les Sarazins ; mais une conjoncture manquée luy fit perdre le fruit de ses travaux, & luy enleva une conquête, qui luy auroit acquis une gloire infinie dans toute l'Europe. Voicy comme la chose se passa.

*Loüis Roy de
Lombardie
assiége la Vil-
le de Barri.
Ibid.*

Les Sarazins s'estoient rendus maîtres de Benevent, & l'estoient toujours de la Ville de Barri : Loüis qui avoit une Armée assez considerable en Italie, eut ordre de l'Empereur son pere d'assiéger cette place. Il le fit, poussa le siege avec toute la vigueur possible, & se prépara à y donner l'assaut par une très-grande breche, que les machines avoient faite à la muraille.

Il avoit tout disposé pour l'attaque, qui se devoit faire sur le soir. On estoit sur le point de donner, lorsque quelqu'un luy representa que cette Ville-là estoit le magasin des Sarazins, & le lieu où ils avoient retiré la plus grande partie du butin qu'ils avoient fait depuis quelques années dans l'Italie ; que la place estant emportée d'assaut, on ne feroit pas maître du Soldat qui la brûleroit, & pilleroit tout pendant la nuit ; qu'on avoit besoin d'argent pour le payement des Troupes ; qu'il falloit sauver la meilleure partie de celui qui estoit dans la Ville ; que les Sarazins se voyant prests d'estre emportez, se resoudroient à capituler, & qu'il falloit au moins différer l'assaut jusqu'au lendemain matin. Ce jeune Prince se rendit à ces remontrances, & fit retirer les Troupes.

*Il est obligé
de lever le
siege.*

Les Sarazins agreablement surpris de cette retraite, ne perdirent pas le temps, & firent de si prodigieux travaux pendant la nuit, embarrasserent la breche de telle maniere avec des palissades & des poutres mises en travers, & firent de si forts retranchemens, que le lendemain l'assaut parut

impossible, & la resistance qu'ils firent depuis fut si opiniâtre, qu'il falloit se resoudre à lever le siege.

Cependant les ravages continuoient toujours dans le Royaume de France. Nantes, la Touraine, Angers, Blois, tous ces beaux Païs de la Riviere de Loire estoient en proye aux Normands, & les Souverains François au lieu d'exécuter tant de Traitez faits entre eux pour se secourir les uns les autres, se broüillerent de nouveau. Les Mécontents d'Aquitaine dont le parti n'avoit pu encore estre entièrement abbattu, profiterent de l'éloignement de Charles occupé dans la Neustrie à appaiser les dissensions des Evêques, & à tenir des Conciles ; & ce parti qui avoit à sa teste les parens d'un Seigneur nommé Gausbert que le Roy avoit fait mourir, prévalut tellement, qu'il se fit une revolte presque generale. Les Seigneurs du Païs dans une Assemblée qu'ils tinrent, resolurent de déposer leur Souverain ; & ils députerent des principaux de leurs corps vers le Roy de Germanie, afin de luy demander le Prince Loüis son fils, pour le faire leur Roy.

*Les Seigneurs
d'Aquitaine
déposent leur
Souverain, &
demandent au
Roy de Ger-
manie le Prin-
ce Loüis.*

An. 853. 854.

Ils prévirent bien que le Roy de Germanie, quand mesme il auroit envie de leur accorder leur demande, ne manqueroit pas de leur faire de la difficulté sur leur inconstance, & de vouloir prendre des précautions pour la feureté de son fils. C'est pourquoy ils joignirent à leurs Députez, des ostages qui devoient demeurer en Germanie, jusqu'à ce que le Prince fust paisible possesseur de la Couronne d'Aquitaine. Ils ajoûterent, que s'il leur refusoit son fils, il les obligeroit à se donner ou aux Normands, ou aux Sarazins.

*Annales
Fuldens.*

Ils prirent parfaitement bien leur temps. Le Roy de France & celui de Germanie s'estoient broüillez de-
puis

*Ce Prince est
regné avec ap-
proprété
l'audace-
ment.*

Annales
Bertiniani.

An. 854.

puis peu sur quelques contraventions faites aux anciens Traitez. De sorte que les Députés trouverent le Roy de Germanie très-facile à leur accorder ce qu'ils luy demandoient. Le jeune Prince partit avec eux, & arriva en Aquitaine, où il fut reçu avec l'applaudissement de presque toute la Nation, qui ne fut pas longtemps sans s'en repentir; car le Roy ayant passé la Loire avec une Armée vers le commencement du Carême, mit tout à feu & à sang dans une grande partie du País. Alors le Roy de France & le Roy de Germanie firent tous leurs efforts pour engager l'Empereur leur frere chacun dans son parti, ou du moins pour qu'il demeurât neutre. Il les tint pendant toute cette année dans de continuelles inquietudes, soit par politique, soit par son inconstance naturelle, paroissant tantost pencher d'un costé, & tantost d'un autre.

Pepin s'enfuit du Monastere de S. Medard, & revient en Aquitaine.

Un nouvel incident augmenta les troubles d'Aquitaine. Pepin qui s'estoit fait malgré luy Moine de S. Medard à Soissons, ayant eu nouvelle de la revolution, trouva moyen de s'enfuir du Monastere, & parut tout à coup en Aquitaine, où la plus grande partie de la Nation se declara pour luy.

Loüis soustenu de la puissance de son pere estoit plus à craindre pour le Roy que Pepin. C'est pourquoy sans s'embarrasser de celui-cy, qui n'avoit point d'autre ressource ni d'autre appuy que le caprice d'un Peuple inconstant, il s'attacha uniquement à ruiner le parti du jeune Prince, & marcha droit à luy pour le combattre.

Loüis quitte la partie, & retourne en Germanie.

Pepin qui connoissoit la haine que les Aquitains avoient pour Charles, à cause des derniers ravages dont il les avoit punis, crut aussi que Loüis estoit son plus dangereux concurrent,

Tome II.

& s'attacha pareillement à le perdre; de sorte que ce jeune Prince attaqué de tous costez, & n'estant presque soustenu que de ceux qui prenoient interest à la famille de Gausbert, fut contraint de quitter la partie, & de retourner en Germanie, suivant l'ordre qu'il en reçut de son pere. Ce Prince voyoit que les affaires tournoient mal, & d'ailleurs sollicité sans cesse par Charles & par l'Empereur, de ne point recommencer la guerre civile en France, il fut bien-aïse de se faire honneur de sa moderation.

Il estoit luy-mesme obligé d'avoir toujours les armes à la main contre les Nations d'au-delà de l'Elbe & des quartiers du Danube, de la Save, & de la Drave, tantost victorieux, & tantost battu.

La situation des affaires d'Italie ne donnoit pas moins d'inquietude à l'Empereur, que celle d'Aquitaine & de Germanie en causoit à ses deux freres. La levée du siege de Barri qui redonnoit aux Sarazins la liberté de faire leurs courses ordinaires, & d'emmener une infinité de personnes en esclavage, avoit beaucoup chagriné les Romains. Ils faisoient hautement des plaintes du Gouvernement, & de ce qu'on abandonnoit leurs biens, & tout leur Pays au pillage. Ce mécontentement estoit d'autant plus dangereux, que Michel III. Empereur d'Orient en témoignoit aussi beaucoup de son costé; le sujet estoit que depuis longtemps sa fille estoit fiancée avec le jeune Empereur Loüis, & que ce Prince sembloit néanmoins ne plus penser à ce mariage par les délais continuels qu'il affectoit. Il y avoit tout lieu d'apprehender que l'Empereur d'Orient ayant un prétexte si plausible de rompre avec la France, ne se servist de la disposition où

Les Romains se plaignent du Gouvernement.

Annales
Bertiniani.

R

estoit les Romains , pour les attirer à son parti , & les réunir à l'Empire d'Orient.

Anastasi. Ce soupçon fut confirmé par un Seigneur Romain nommé Daniel , qui avoit du Commandement dans l'Armée d'Italie , & qui étant venu trouver le jeune Empereur , accusa un autre Officier de même rang que luy , nommé Gratien , d'avoir des liaisons avec les Grecs , & de former à Rome un parti en leur faveur contre la France.

Ce Prince sur cette accusation partit brusquement de Pavie , & arriva à Rome sans en avoir donné aucun avis au Pape ni au Senat. On tint sur cela une Assemblée des Seigneurs Romains & des Seigneurs François , où Daniel soustint son accusation ; mais Gratien s'en défendit si bien & avec tant de fermeté , & tous les Seigneurs Romains rendirent de si bons témoignages de sa fidélité , que l'accusateur fut convaincu de calomnie.

L'Empereur Lothaire fait un voyage en deçà des Alpes.

L'Empereur qui l'aimoit , ne put néanmoins refuser justice à l'accusé ; il le luy livra pour en tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos , en luy marquant toutefois qu'il luy feroit plaisir de luy pardonner. Gratien , partie par générosité , partie pour faire sa cour au Prince , accorda la grace qu'il luy demandoit. Ainsi les choses en demeurèrent là. Les Romains continuerent dans la fidélité qu'ils avoient eue jusqu'alors pour l'Empereur Lothaire , & la rupture du mariage proposé n'eut aucune suite pour l'Italie ; de sorte que ne craignant plus rien de la part des Grecs , il fit un voyage dans ses Etats en deçà des Alpes.

Il tombe malade, & meurt dans l'Abbaye de Prum. Son caractère.

Au milieu de tous ces mouvemens , de tous ces troubles , de tous ces malheurs de l'Empire François , dont nous avons vu que l'ambition de

Lothaire avoit esté la première , & la principale cause , ce Prince arriva au moment fatal , où il devoit en rendre un rigoureux compte au Maître Souverain des Rois & des Empereurs. Il fut frappé d'une maladie mortelle , & la terreur des Jugemens de Dieu le saisit. Il se fit transporter à l'Abbaye de Prum dans les Ardennes , y renonça à l'Empire & à tous ses Etats , se fit couper les cheveux , & prit l'habit de Moine , plutôt apparemment pour mourir en cet état , que pour y vivre en pénitent ; car sa maladie étoit sans remède , & il expira six jours après , le 29. de Septembre de l'année 855. la quinzième de son regne , & la soixantième de son âge : Prince ambitieux , inquiet , brouillon , artificieux , fourbe ; toujours prest à violer ses promesses & ses sermens les plus solennels , persécuteur de son propre pere , pendant long-temps ennemi déclaré , & depuis toujours ennemi couvert de ses freres , toujours appliqué à troubler leurs Etats , sans avoir esté assez habile pour regler & pacifier les siens. Il avoit commencé à ébranler l'Empire François par ses revoltes du vivant de son pere. Il en vit & en avança fort la décadence , dès qu'il fut sur le Trône Imperial. Il ne manqua ni de courage ni de fermeté , ni de constance dans ses entreprises ; mais elles étoient presque toujours funestes à sa patrie , & furent certainement la source de tous les malheurs dont elle fut accablée depuis , & de tous les troubles dont elle continua d'être agitée jusqu'à l'extinction de la race de Charlemagne.

Annales Bertiniani, Epitap. Lotharii, An. 855.

L'Empire François étoit déjà très-affoibli par le partage qu'en avoient fait entre eux les trois fils de Loüis le Debonnaire. Il le fut encore plus par la nouvelle division qui se fit

Ses trois fils partagent entre eux ses Etats.

entre les enfans de l'Empereur Lothaire, de cette partie qu'il avoit possédée. Il laissoit aussi trois fils légitimes, Loüis, Lothaire, & Charles. Loüis Roy d'Italie & Empereur avoit déjà sa part. Lothaire eut pour partage le Royaume d'Austrasie, c'est-à-dire, le Païs compris entre le Rhin & la Meuse, excepté Mayence, Spire, Vormes & quelques autres Villes sur le bord du Rhin, cédées auparavant à Loüis de Germanie, qui avoit voulu les avoir à cause des vignobles, pour fournir ses Etats de vin. Il eut de plus tout ce que possédoit son pere entre la Meuse & l'Escaut, les Comtez des environs de la Meuse, le Haynaut, le Cambresis & tout le Païs en descendant vers la Bourgogne le long de la Meuse jusqu'au conflans du Rhône & de la Saône, & jusqu'aux Montagnes qui séparent les Suisses de ce qu'on appelle aujourd'hui la Franche-Comté. On voit par la suite de l'Histoire, qu'il eut aussi dans son partage Geneve, Laufane, & Sion en Valais. Cette étendue de Païs fut appelée le Royaume de Lothaire, en Latin *Lotharingia*, & depuis en François Lorraine; ainsi ce nom qui se donne à present à un Etat moins étendu, tire son origine du nom de ce Prince.

Charles le cadet de tous eut Lion, la Provence, ce qu'on appelle le Dauphiné, & une grande partie de la Bourgogne Trans-Jurane, c'est-à-dire, ce qui estoit de l'ancien Royaume de Bourgogne au delà du Mont-Jura. Nos anciens Historiens donnent à ce partage le nom de Provence, ou Royaume de Provence; parce que le Païs qui porte ce nom en estoit la plus considerable partie.

Le Roy de France & le Roy de Germanie, oncles de ces Princes, ne s'opposèrent point à ce partage, &

en laisserent prendre paisiblement possession à leurs neveux; observant fidelement le neuvième article de l'Assemblée de Mersen sur la Meuse, où ils estoient convenus avec le défunt Empereur, que quand quelqu'un d'eux mourroit, ses enfans heriteroient de son Etat, sans que leurs oncles y pussent rien prétendre.

Si-tost que Lothaire eut esté salué Roy par les Seigneurs du Pays, il alla à Francfort, accompagné d'une partie de ces mesmes Seigneurs, rendre visite à son oncle le Roy de Germanie. C'estoit celuy dont il devoit le plus craindre la puissance, & le plus ménager l'autorité; quoique ce Prince se trouvaît luy-mesme alors fort embarrassé à reprimer les revoltes continuelles des Esclavons.

Celles d'Aquitaine devenoient moins frequentes, soit par la crainte des Normands qui pillèrent encore Bourdeaux cette année-là, soit par le changement que produisit dans les esprits le dessein que prit le Roy de France, de declarer Roy d'Aquitaine son fils de mesme nom que luy. La ceremonie s'en fit à Limoges avec un applaudissement general. Cette joye fut bientost troublée par la nouvelle qu'on reçut de l'arrivée des Normands dans la Loire, & de la descente qu'ils avoient fait du costé du Poitou. Les Aquitains neanmoins ne perdirent point courage, & sous les auspices du nouveau Roy, s'estant assemblez en corps d'Armée, ils allerent rencontrer les Normands sur le chemin de Poitiers, ils les chargerent avec tant de valeur qu'ils les défirent entierement; & à peine s'en échappa-t-il trois cents, qui avec beaucoup de danger regagnerent leurs vaisseaux.

Le couronnement du jeune Charles faisoit un sixième Roy dans l'Em-

Annales
Fuldenses.

Les Nor-
mands pillent
Bourdeaux,
& sont défaits
entierement.
Annales
Bertiniani ad
an. 855.

Tom. II.
Miscell. B.
luffi, P. 149.
Annales
Bertiniani.

Et en prenent
paisiblement
possession.

pire François. Cette multitude de Souverains, dont trois portoient le nom de Charles, & deux celui de Loüis, peut faire autant de confusion dans l'Histoire, qu'elle pouvoit alors causer de broüilleries dans l'Etat: cela m'oblige pour éviter cette confusion, à les distinguer le plus qu'il me sera possible. C'est pourquoy désormais je designeray Charles Roy de France, qui regnoit en Neustrie & à Paris, par son surnom de Charles le Chauve, surnom qu'il porte dans l'Histoire depuis longtemps, quoique je sois très-persuadé qu'on ne le luy donnoit pas publiquement de son vivant. J'ajoutéray au nom de Charles Roy d'Aquitaine, & de Charles Roy de Provence en les nommant, le nom de leur Royaume. J'appelleray aussi Lothaire Roy de Lorraine. Pour les deux Loüis, le Roy d'Italie sera assez distingué de Loüis de Germanie par sa qualité d'Empereur.

*Mort du Pape Leon IV.
Benoist est élu pour son Successeur.*

Anastasius.

Anastasius.

Un peu avant que cet Empereur succedast au Trône Imperial, le Pape Leon IV. estoit mort. Si-tost qu'il eut expiré, le Peuple, le Senat, les Seigneurs Romains s'estant assemblez, avoient élu pour son Successeur un saint Prestre de l'Eglise Romaine nommé Benoist. C'estoit une ancienne coustume d'envoyer à l'Empereur le Decret de l'Election signé de la main de ceux qui avoient droit de suffrage, & l'on suspendoit la ceremonie du Couronnement ou du Sacre du Pape, jusqu'à ce que l'Empereur eust jugé que l'Election s'estoit faite dans les formes. On dressa & l'on signa ce Decret, & l'on choisit Nicolas Evêque d'Anagnie, & Mercure Chef de la Milice Romaine, pour le porter à l'Empereur Lothaire, & à Loüis Roy d'Italie son fils, qui apparemment estoit en ce temps-là en France. L'Historien luy donne

le nom d'Auguste aussi-bien qu'à son pere, parce qu'il avoit esté dès-lors associé à l'Empire.

Arsene Evêque de Gubio dans le Duché d'Urbain, ennemi de Benoist, vint trouver les Députés de Rome lorsqu'ils estoient en chemin, & il leur tourna si bien l'esprit, qu'il les engagea à faire en sorte, que l'Empereur n'agrest point l'Election du Prestre élu, & qu'on en mist en sa place un autre nommé Anastase qui avoit esté déposé par le défunt Pape, parce qu'il ne residoit pas en son Eglise.

Les Ambassadeurs n'arriverent qu'après la mort de l'Empereur Lothaire, ou du moins pendant sa dernière maladie: car ce fut Loüis, à qui le Decret de l'Election du Pape fut présenté par les Députés Romains, & à qui ils firent comprendre, qu'il estoit de son interest & de son autorité de donner de sa main un Pape aux Romains, en excluant Benoist du Pontificat. Il convint avec eux de la maniere dont on s'y prendroit pour faire réussir ce dessein, & les fit suivre d'assez près par ses Envoyez, qui devoient assister à la Consécration du Pape. L'Evêque d'Anagnie & Mercure arriverent à Rome, & presenterent à Benoist les Lettres de l'Empereur qui ne disoient rien autre chose, sinon qu'il avoit fait partir ses Envoyez, & qu'ils ne feroient pas long-temps sans arriver à Rome.

Tandis qu'ils approchoient, ces deux hommes faisoient secretement leurs brigues, & grossissoient le parti d'Anastase. Ils parloient éternellement de la venue des Envoyez de France, & disoient qu'il falloit que pour faire honneur au nouvel Empereur, le Peuple allast en foule au devant d'eux; cela estoit nécessaire pour l'exécution de leur dessein. Peu de

*On tâche de l'exclure du Pontificat, & de mettre Anastase en sa place.
Ibid.*

temps après on eut nouvelle que les Envoyez estoient arrivez à Orta, qui est environ à quarante milles de Rome. L'Evêque d'Anagnie & Mercure s'y rendirent, & gagnèrent en chemin plusieurs Seigneurs en faveur d'Anastase. L'Evêque de Porto & celuy de Todi qui s'estoient évadez de Rome secretement, se jetterent aussi dans ce parti.

La conspiration ne put estre si secreete, que Benoist n'en fust averti. C'est ce qui l'obligea à envoyer au devant des Commissaires de l'Empereur, deux Evêques dont il estoit seur, pour leur raconter la maniere canonique & paisible dont il avoit esté élu, & l'injustice des prétentions de ses ennemis: mais on arresta ces deux Evêques à leur arrivée, & on leur donna des Gardes. Nonobstant cette extrême violence, quelques Seigneurs Romains voulurent bien encore se charger d'aller trouver les Envoyez de l'Empereur de la part du Pape: on les arresta aussi, & on s'avangoit toujours vers Rome.

Quand les Envoyez furent assez près de la Ville, ils firent avertir le Peuple & le Clergé, qu'ils approchoient, afin qu'on leur rendist les honneurs dûs à leur caractère. Le Peuple & le Clergé fortirent & vinrent les recevoir.

Comme il n'y avoit presque plus personne dans Rome, Anastase escorté de ses Partisans s'empara sans opposition de l'Eglise de S. Pierre, & en prit possession. De là il alla au Palais de Latran. Il y trouva Benoist assis dans le Trône Pontifical, revêtu des habits de Souverain Pontife, qui attendoit avec beaucoup de fermeté à quoy se termineroient toutes ces violences. Anastase le fit tirer de dessus son Trône, on le dépouilla des habits Pontificaux, & on le mit en prison.

A cette nouvelle tout Rome fut

dans la consternation: en vain les Partisans d'Anastase tâchoient d'attirer à leur parti les plus accreditez parmi le Peuple, afin de le diviser, & d'avoir au moins quelque lieu de dire qu'Anastase avoit esté élu par le Peuple Romain. Ils ne réussissoient pas mieux dans le Clergé, dont la plupart tant Evêques que Prestres & Diacres, se prosternoient aux pieds des Autels, pour implorer la justice de Dieu contre les ennemis de son Eglise. Cela déconcerta les Envoyez de l'Empereur, qui firent le lendemain une nouvelle tentative.

Le Peuple & la plupart du Clergé estant assemblez dans l'Eglise de Sainte Æmilienc, ils y vinrent avec toute leur suite & quantité de gens armez, entrèrent dans le Chœur, & dirent tout haut au Clergé, qu'il falloit reconnoître Anastase pour Pape, ou qu'on les feroit tous passer au fil de l'épée. Ils répondirent qu'ils periroient plustost que de se separer de leur Pasteur legitime pour reconnoître un excommunié. Les Envoyez eurent beau les presser & les menacer, ils ne purent rien obtenir, & se retirèrent fort en colere, mais sans faire aucune violence.

Ils entrèrent dans une maison près de l'Eglise, d'où ils envoyèrent querir l'Evêque d'Ostie & l'Evêque d'Albano, pour sacrer Anastase. Ils refuserent d'y aller, mais on les y mena par force. On n'oublia ni promesses, ni menaces, ni prieres pour les engager à faire ce que l'on souhaitoit d'eux. Ils tinrent ferme, & parlerent eux-mêmes si fortement aux Envoyez qu'ils les adoucirent beaucoup.

Le jour d'après les Envoyez estant entrez dans l'Eglise de S. Sauveur, le Peuple commença à crier tout d'une voix qu'on leur rendist leur Pasteur, & qu'ils n'auroient jamais d'autre Pa-

*Les Envoyez
de l'Empereur
voulent faire
reconnoître
Anastase pour
Pape.*

*Anastase
s'empara de
l'Eglise de S.
Pierre, & fit
mettre Benoist
en prison.*

pe que Benoist. Ce tumulte estonna les Envoyez: ils appellerent quelques-uns des Evêques qui estoient presens, & leur proposerent de tenir avec eux une conference sur ce sujet. Ils y consentirent, & cette resolution ayant esté rapportée au Peuple, l'appaisa.

Ils n'en peuvent venir à bout, & consentent à la Consecration de Benoist.

Les offres que les Ambassadeurs firent dans cette conference furent aussi inutiles que les précédentes. Ils virent bien l'impossibilité qu'il y avoit, à trouver de quoy faire en faveur d'Anastase une faction assez nombreuse pour meriter le nom de parti. Ils comprirent qu'ils n'avoient point d'autres moyens pour soutenir cet Intrus, qu'une violence ouverte & infiniment odieuse, qui ne pouvoit manquer d'avoir de très-fâcheuses suites, dont ils devoient craindre que l'Empereur ne les rendist responsables; ainsi ils revinrent peu à peu; & après avoir fait examiner toutes les procédures de l'Election de Benoist, ils avoüerent qu'il n'y avoit rien de defectueux: néanmoins pour sauver en quelque façon leur honneur, ils demandèrent un délai de trois jours, pendant lesquels on ordonneroit un jeûne pour obtenir les lumieres du Ciel. Le jeûne fut ordonné, & après les trois jours ils consentirent à la Consecration de Benoist, & abandonnerent Anastase.

Anastase.

La ceremonie se fit avec beaucoup de tranquillité & de pompe en presence des Ambassadeurs. Le Pape pardonna à ceux qui s'estoient declarez contre luy: ils luy baisèrent les pieds, & il leur donna sa benediction. Le seul Evêque de Porto fut privé de l'honneur qui luy appartenoit par la prerogative de son Siege, de sacrer le Pape, étant contre la bienséance, qu'un homme qui venoit d'estre l'auteur d'un Schisme si visiblement injuste, fît une telle fonction. Les Ambassadeurs avant la

ceremonie du Sacre avoient eu un entretien secret avec le Pape, dont eux & luy parurent fort contents: ainsi tout fut pacifié.

Cette affaire quelque importante qu'elle parust à l'Empereur, pour augmenter son autorité à Rome, en se rendant Maistre de l'élection des Papes, n'estoit pourtant pas celle qu'il avoit le plus à cœur. Il regardoit comme une injustice, que l'Empereur son pere ne luy eust donné aucune part dans le partage qu'il avoit fait un peu avant sa mort, de ses Etats des Gaules. Il prétendoit qu'en l'excluant de cette partie de sa succession, il ne luy avoit rien donné, disant que son ayeul Loüis le Debonnaire luy avoit de son vivant substitué l'Italie, & qu'ainsi ce n'estoit point à son pere qu'il en estoit redevable. Il faisoit valoir à son exemple, sa dignité d'Empereur, & se plaignoit qu'avec cette qualité laquelle donnoit autrefois à celui qui la portoit, autorité sur tout l'Occident, il voyoit son Empire borné par les Alpes, & resserré dans un fort petit espace de Pais, & ce fut par ces raisons qu'il sollicita ses oncles Charles le Chauve & Loüis de Germanie, de ne point trouver mauvais, qu'il ne s'en tint point au Testament de son pere, & qu'il obligast ses freres par les armes, à luy faire part des Etats qu'ils avoient en France. Mais il ne trouva pas ses oncles disposez à l'écouter. La France n'estoit déjà que trop miserable, sans en augmenter les malheurs par de nouvelles guerres.

Ce fut principalement le Roy de Germanie dont l'autorité arresta la fougue de ce jeune Empereur, Charles ayant trop d'affaires chez luy pour se mesler de celles des autres. Les Aquitains, le plus inconstant Peuple du monde, ne s'accommo-

L'Empereur ne veut point s'en tenir au Testament de son pere. Annales Bertiniani.

Les Aquitains se revoltent de nouveau.

Annales
Bertiniani
da an. 856.

derent pas long-temps de leur jeune Roy Charles, ou plustost de ceux qui gouvernoient sous son nom : ils se revolterent de nouveau & se donnerent encore une fois à Pepin, & puis quelques mois après s'en estant lassés, ils envoyerent au Roy de Germanie pour luy offrir la Couronne d'Aquitaine. Comme il se trouva occupé des guerres qu'il avoit sans cesse avec les Esclavons & les autres Peuples des quartiers du Danube & dans la Dalmatie, & qu'il ne leur faisoit que des promesses generales, sans leur envoyer des Troupes, ils revinrent à Charles le Chauve, & remirent une seconde fois sur le Trône d'Aquitaine son fils le petit Prince Charles. Mais les revoltes recommencerent aussi-tost, & ce qu'il y eut de plus fâcheux & de plus dangereux, fut que l'inquietude des Peuples d'au-delà de la Loire se communiqua à ceux d'en deçà de la Neustrie.

Leur exemple est suivi par les Seigneurs d'en deçà de la Loire.

Charles le Chauve qui dans le commencement de son regne avoit esté obligé de ramper, pour ainsi dire, devant la Noblesse de Neustrie, afin de l'engager dans son parti contre l'Empereur Lothaire, & qui luy avoit toute l'obligation de n'avoir pas succombé, n'avoit pu reprendre cette autorité, dont un Prince a besoin pour gouverner ses Sujets, & les maintenir dans l'ordre & dans la soumission, d'où dépend la tranquillité d'un Etat. Les Seigneurs le reconnoissoient pour Roy, mais à condition d'une espece d'indépendance dans laquelle ils se maintenoient & se croyoient tout permis. Ils appelloient tyrannie, les exemples de severité & de justice qu'il faisoit quelquefois pour reprimer leurs violences. C'estoit un Prince injuste & un ingrat, quand il leur refusoit leurs demandes les plus déraisonnables : rejeter leurs plaintes les plus mal

fondées, c'estoit n'avoir nul égard, nulle bonté, & nulle condescendance pour des Sujets, qui avoient tant de fois exposé leur vie, & donné leur sang pour luy. Ils s'éloignoient de la Cour & de l'Armée sous prétexte de n'y estre pas en seureté contre l'indignation du Roy, & contre les artifices qu'il employoit pour les perdre. On ne voyoit par tout que mécontents ; ce n'estoit dans toutes les Provinces que murmures contre le Gouvernement. Enfin les Seigneurs d'en deçà de la Loire, suivant l'exemple & les impressions de ceux d'Aquitaine, prirent la resolution de le détrôner, & de se donner au Roy de Germanie.

La chose auroit éclaté sans aucune ressource pour Charles le Chauve, si le Roy de Germanie n'avoit esté battu par les Esclavons qui luy tuèrent beaucoup de monde. Car ce Prince avoit toute l'inclination possible à seconder la revolte des Sujets de son frere, & convainquit par là toute la terre, que c'estoit par le seul motif de son propre interest, qu'il estoit demeuré si long-temps uni avec luy contre l'Empereur Lothaire.

Le Roy de Germanie est battu par les Esclavons.
Annales Bertiniani.

Charles profita du temps que luy donna la diversion des Esclavons, pour conjurer cette terrible tempeste. Il tint au mois de Juillet à Chiersi sur l'Oise une Assemblée d'Evêques & d'Abbez & de quelques uns de ses Vassaux Laïques, où l'on traita de la reforme de l'Etat, & des moyens d'empêcher les suites de cette revolte presque universelle. On écrivit ensuite au nom de toute l'Assemblée, une Lettre circulaire aux plus considerables Seigneurs tant d'Aquitaine que de Neustrie. Le contenu de cette Lettre est rapporté parmi les Capitulaires de Charles le Chauve. Je vais en transcrire icy les

Charles tient une Assemblée à Chiersi sur l'Oise.

principaux points, parce qu'ils nous apprennent les choses dont on traita dans cette Assemblée, & en mesme temps la situation fâcheuse des affaires de ce Prince, aussi-bien que la foiblesse de son Gouvernement. Les voicy.

*Articles
dressez dans
cette Assem-
blée.*

*Missa ad
Francos &
Aquitanos de
Carisiaco.*

An. 856.

Que le Roy ayant appris de Rodolphe son oncle (frere de la feu Imperatrice Judith,) que la Nation Françoisse souhaitoit une conference, où des Députez de la part du Roy écoutassent les plaintes qu'on avoit à faire, & où eux-mesmes proposassent ce qu'il y avoit à corriger dans le Gouvernement: il vouloit bien qu'on tint cette conference, & qu'il y envoyeroit des Députez.

Que si quelqu'un de ses Sujets se plaignoit justement d'avoir reçu quelque injure de quelque maniere que ce püst estre, & que pour cela il se fust retiré de la Cour & du service, il pourroit venir faire ses plaintes à l'Assemblée avec toute liberté, & que le Roy consentiroit que l'injure fust réparée selon qu'on en feroit convenu.

Que si quelqu'un de ses Sujets avoit manqué à son devoir, & reconnoissoit sa faute de bonne foy, il estoit disposé à luy pardonner, & qu'il ne doutast point que cette amnistie qu'il luy donneroit, ne fust sincere.

Que si quelqu'un apportoit pour excuse de sa revolte, qu'il s'estoit ruiné dans le service sans avoir reçu aucune recompense, & que la necessité l'avoit obligé de prendre parti ailleurs, il declaroit que si les Députez trouvoient que la plainte fust juste, & qu'il y eust de la faute du Roy, il estoit tout prest à luy donner la satisfaction raisonnable qu'il souhaiteroit, & qu'on n'avoit à craindre sur cela aucun ressentiment de son costé: mais que les Députez auroient droit de faire aussi

leurs plaintes de la part du Roy, sur ce qui avoit esté commis contre ses interets, contre l'obéissance & le respect qui luy estoient dûs, afin que dans la suite on ne tombast plus en de semblables fautes.

Que si après des propositions si raisonnables, quelqu'un persistoit encore dans sa revolte & dans sa mauvaise conduite, l'intention du Roy estoit qu'on declarast ce perturbateur du repos public, ennemi de l'Etat, & qu'on le chassast du Royaume: comme aussi il consentoit qu'on l'avertist luy-mesme des fautes qu'il feroit dans le Gouvernement, soit contre les Loix, soit contre la justice dûë aux particuliers de son Etat; & que si en estant averti, il ne s'en corrigeoit pas, il ne trouveroit pas mauvais que les Evêques & les Abbez s'unissent entre eux, & avec le reste de ses Sujets Laïques, pour soutenir les interets des particuliers lezees, & pour l'observation des Loix de l'Etat.

Que le Roy pour confirmer tous ces articles, & recevoir en grace ceux qui l'avoient offensé, avoit resolu de tenir une Assemblée generale à Verberie au mois de Juillet. Que si quelqu'un ne se fiant pas à la parole du Roy, avoit de la peine à y venir, les Evêques & tout le Clergé s'engageroient à luy procurer toute sorte de seureté, & qu'en un mot quelque assurance qu'on demandast, pourveu qu'elle ne fust point contre la raison, on la luy donneroit; qu'enfin si quelqu'un ne s'accommodoit pas du Service, & qu'il eust resolu de passer sous une autre domination, il pourroit se declarer avec toute liberté, & que le Roy luy donneroit la permission de se retirer, à condition qu'en se retirant, il ne causeroit aucun tort aux Sujets de l'Etat.

C'estoient

*Il tient une
autre Assem-
blée à Verbe-
rie.*

C'estoient là à peu près les choses contenues dans les articles dressés à Chierfi par les Evêques, par les Abbez & par quelques autres qui se trouverent à cette Assemblée. Le Prince par cet avilissement de son autorité se procura une tranquillité de quelques mois. L'Assemblée de Verberie se tint, où les Sujets & le Souverain firent semblant de se reconcilier, & les Seigneurs d'Aquitaine renouvelèrent leurs protestations de fidélité.

*Il marie sa
fille Judith à
Edilulfe Roy
des Anglois
Occidentaux.
Annales
Bertiniani.*

Durant ce petit intervalle, ou du moins cette même année, Charles maria sa fille Judith à Edilulfe Roy des Anglois Occidentaux. La cérémonie du mariage se fit à Reims par l'Archevêque Hincmar, au retour du voyage que ce Prince Anglois venoit de faire à Rome. La Princesse fut couronnée Reine contre la coutume des Anglois, chez qui l'usage n'estoit pas de faire porter le Diadème aux épouses de leurs Rois; & ce fut sans doute une condition que Charles exigea, pour l'honneur tant de sa fille, que de la France même.

*Les Sara-
zins s'empa-
rent de Bene-
vent, & dé-
truisent Na-
ples.*

Il projetta aussi le mariage de Loüis son fils avec la fille d'Herispée Roy de Bretagne, & dans cette vue il donna à Loüis le Duché du Maine. Il esperoit par ce mariage s'oster de dessus les bras des ennemis aussi incommodes que l'estoient les Bretons; ce projet toutefois ne fut point exécuté. Tout sembloit tendre à la paix; mais il y avoit par tout des semences de guerres. Les trois nouveaux Rois François fils du défunt Empereur, s'assemblerent à Orbe Ville de la Bourgogne Trans-Jurane, comme pour terminer tous leurs differens sur la succession de l'Empereur leur pere: mais Loüis Roy d'Italie avoit des prétentions si contraires aux intérêts

de ses freres, que dans la chaleur des Conférences peu s'en fallut qu'on n'en vint aux mains. Il avoit toutefois comploté avec Lothaire Roy de Lorraine, pour contraindre Charles leur cadet qui estoit fort infirme, à renoncer à ses Etats & à se faire d'Eglise en leur cedant la Provence, le Lionnois & les autres Païs qu'il avoit eus en partage par le Testament de son pere. Mais les principaux de la Noblesse de ces Provinces ayant esté avertis de ce dessein, le tirèrent des mains du Roy de Lorraine qui s'estoit déjà faisi de luy. De cette sorte les Conférences furent rompuës, & chacun se retira fort mécontent. Durant ce temps-là, l'Empereur tout occupé du desir d'envahir le bien de ses freres, laissoit les Sarazins s'emparer impunément de Benevent, & courir de là dans toute cette contrée d'Italie, où ayant surpris Naples, ils la ravagerent & la renverserent de fond en comble.

L'année suivante fut encore plus fatale à la France par la résolution que prit Pepin, dès qu'il se vit abandonné des Peuples d'Aquitaine. Ce fut de s'unir avec les Normands, & de seconder ces Pirates dans le dessein qu'ils avoient non seulement de piller la France, mais encore de s'y établir. Il traita avec eux, & fortifiant leurs Troupes des siennes, il les accompagna en plusieurs des expéditions qu'ils firent dans ce Royaume. Il les conduisit à Poitiers qu'il prit & pilla, & fit de grands ravages en divers endroits d'Aquitaine, tandis que d'autres Troupes de cette Nation vinrent par la Seine jusqu'à Paris, en ruinerent tous les environs, brûlerent l'Eglise de Sainte Genevieve, & n'épargnerent S. Germain des Prez & S. Denis, que pour une grosse somme d'argent que ces

ibid.

*Pepin s'unit
avec les Nor-
mands, & fait
de grands ra-
vages en di-
vers endroits.*

An. 857.

*Annales
Bertiniani.*

Abbeyes leur payerent ; ils prirent encore Chartres, & pillerent l'Isle de Betau.

Cette Isle appartenoit au Roy de Lorraine, & estoit tenuë à foy & hommage par un Seigneur Normand nommé Roric, à qui le défunt Empereur avoit esté contraint de la ceder ; il offrit au Roy de Lorraine d'équiper une flotte à ses dépens, & d'aller faire descente en Dannemarc, par reprefailles pour le pillage de l'Isle de Betau, & ce Prince y consentit sans peine. Roric executa ce qu'il avoit projeté, & obligea le Roy de Dannemarc qui s'appelloit aussi Roric, de luy ceder les terres dont il s'empara entre la mer & la riviere d'Eider ; mais cette diversion ne fit pas revenir de France les autres Normands, qui s'y estoient fortifiez sur la Seine dans l'Isle d'Oissel vis-à-vis du Bourg d'Oissel, à quelques lieuës au-dessus de Roüen.

Ils y avoient passé l'hiver, & en avoient fait comme une Place d'armes, & un lieu de retraite, d'où ils couroient impunément de tous côtez. Ils s'y estoient fortifiez, y avoient mis des munitions en abondance, & se trouvoient en état de s'y défendre, si on venoit les attaquer. Bernon Chef de ces Pirates vint à Verberie trouver le Roy, & luy offrit de luy faire hommage du canton dont il s'estoit saisi. Charles reçut cet hommage ne pouvant alors faire rien de mieux ; mais soit que Bernon eust recommencé ses courses, soit que Charles eust compris de quelle importance il luy estoit de ne pas souffrir qu'un tel ennemi s'établît au cœur de la France, il resolut de l'en chasser. Ainsi malgré les soupçons qu'il avoit des mauvais desseins du Roy de Germanie, qui entretenoit toujours des intelligences en Aquitaine & dans les Pais d'en deçà de

la Loire, depuis que les Peuples s'estoient offerts de se donner à luy, il fit ses préparatifs pour assieger Oissel.

Dans la défiance que ces deux freres avoient l'un de l'autre, ils avoient attiré dans leur parti chacun un de leur neveux, qui estoient entre eux dans des dispositions fort semblables. Charles le Chauve s'estoit ligué avec Lothaire Roy de Lorraine, & le Roy de Germanie avec l'Empereur.

Le Roy de Lorraine promit du secours à Charles pour le siege d'Oissel, que ce Prince commença au mois de Juillet. Son fils Charles Roy d'Aquitaine vint l'y joindre avec quelques Troupes, & mesme avec Pepin, qui ou lassé des Normands, ou s'en voyant méprisé, s'estoit retiré d'avec eux, & avoit demandé la paix au Roy d'Aquitaine, à condition qu'on luy cedast quelques Comtez, & le revenu de quelques Monasteres du Pais. Charles le Chauve content de cette proposition, dans un temps où il tâchoit par toutes sortes de moyens de diminuer le nombre de ses ennemis, consentit à ce Traité, & le ratifia.

Lothaire arriva au siege avec des Troupes, quelque temps après que Charles le Chauve l'eut formé avec les siennes, la Place fut fortement attaquée, & encore plus vigoureusement défendue ; de sorte qu'au vingt-huitième de Septembre après deux mois de siege, le succès estoit encore fort incertain ; mais il fallut abandonner cette entreprise sur une nouvelle qui déconcerta étrangement Charles le Chauve.

Les mécontents le voyant occupé à cette expedition avec toutes les Troupes, prirent ce temps-là pour l'execution du dessein que quelques-uns d'eux meditoient depuis cinq ans, & qu'ils avoient tâché en vain

Annales
Bertiniani.

Annales
Fuldens.

Annales
Bertiniani.

Les Nor-
mands font
des courses de
tous costez.

Charles assie-
ge Oissel.

An. 858.

Il abandon-
ne cette en-
treprise.

Quelques
mécontents ont
dessein de dé-
trôner Charles
le Chauve.

d'exécuter deux ans auparavant, c'estoit de rendre le Roy de Germanie Maître de la France, & de détrôner Charles le Chauve.

Ibid.

*Annales
Fuldens.*

Le Roy de Germanie avoit alors trois Armées sur pied qu'il avoit levées pour aller châtier les Esclavons, les Sorabes & les Abodrites sur les frontieres de ses Etats aux quartiers du Nord & du Danube. Une de ses Armées estoit commandée par Carloman son fils aîné, l'autre par Louïs son cadet, & la troisième par un de ses Generaux nommé Triculfe. Elles commençoient déjà à se mettre en marche vers les lieux où elles estoient destinées, lorsque l'Abbé Adelard & le Comte Othon arriverent de la part des factieux de France.

*Ils portent
leurs plaintes
au Roy de
Germanie, &
luy offrent la
Couronne.*

Ils furent admis à l'Audience du Prince; ils luy firent le récit du miserable état où la France se trouvoit, pillée de tous costez par les Payens, qui renversoient par tout les Eglises, emmenaient les François en esclavage, saccageoient les Villes, brûloient ce qu'ils ne pouvoient pas emporter: & puis tombant sur la conduite de leur Souverain, ils dirent que ce n'estoit pas là encore le comble du malheur des François, qu'ils avoient un Roy, qui au lieu de les défendre contre les Pirates, sembloit estre de concert avec eux pour ruiner ses Sujets; qu'on leur enlevoit par les ordres de ce Prince le peu que les ennemis leur avoient laissé; que toute son application estoit à trouver des secrets & des prétextes de les dépouiller de tous leurs biens; que c'estoit un Prince à qui l'on n'avoit plus nulle confiance; qu'on ne pouvoit compter sur ses paroles ni sur ses sermens, & que loin de pouvoir posséder son bien en repos sous un tel regne, personne n'estoit en seureté de sa vie, à cause des

soupons & des ombrages qu'il prenoit aussi aisément, qu'il les quittoit difficilement. Nous venons, ajoûterent-ils, au nom de la plus grande & de la plus saine partie de la Nation nous jeter entre vos bras, dans l'esperance de trouver en votre personne un Roy, qui par son courage & par sa sagesse nous protégera contre les Payens, & nous tirera de l'extrémité de la misere où nous sommes réduits.

Le Roy de Germanie paroissant fort touché de ce discours des Députés, leur répondit que la proposition qu'ils luy faisoient le jettoit dans un grand embarras; qu'estant François il ne pouvoit pas n'estre point touché des extrêmes malheurs de sa Nation; mais que le Roy de France estoit son frere, & qu'il ne pourroit sans violer les droits du sang, prendre les armes contre luy; que la chose auroit un méchant air dans le monde; qu'on interpreteroit mal ses intentions, & qu'on ne manqueroit pas d'attribuer à son ambition & au desir d'étendre sa domination, toutes les démarches qu'il feroit en faveur d'un Peuple opprimé; que dans une affaire de cette importance, où il voyoit de part & d'autre de grands inconveniens qui le tenoient en balance, il ne vouloit point décider luy-mesme; mais qu'il suivroit sur cela les avis de son Conseil.

Les Députés furent fort contents de cette réponse, ayant déjà apparemment pris leurs mesures du costé des Ministres, & ne doutant pas que ceux qui seroient consultez connoissant bien le penchant secret du Prince, ne donnassent de ce costé-là, & ne l'obligeassent à faire ce qu'on sçavoit bien qu'il souhaitoit de tout son cœur depuis fort long-temps.

En effet, tous conclurent à prendre les interets d'un Royaume en-

*Réponse de
ce Prince.*

*Avis de ses
Ministres.*

tier pour le tirer de l'oppression, pour y sauver la Religion, pour l'empêcher de tomber sous le joug des Payens; que le Roy en cette occasion ne faisoit point autre chose que de secourir des malheureux, & des Peuples abandonnez qui avoient recours à sa puissance, & recevoir des gens qui de leur plein gré, & sans en estre sollicitéz se donnoient à luy.

*Le Roy de
Germanie en-
tre en France.*

Ce fut ainsi qu'on leva le scrupule du Prince. On contremanda aussitôt les trois Armées, & on les fit passer le Rhin à Vormes. Le Roy de Germanie à leur teste entra en France, & marcha jusqu'à Pontyon Maison Royale dans le Pertois proche de Vitri le Brûlé. Presque tout ce qu'il y avoit de Seigneurs en France, excepté ceux qui estoient au siege d'Oissel, vinrent là le joindre, & luy faire serment de fidelité.

*Les Bretons
chassent le
Duc du Mai-
ne de son
Etat.
Annales
Bertiniani.*

Ces rebelles pour fortifier leur parti, engagerent les Bretons à déclarer la guerre au Prince Loüis, que son pere Charles le Chauve avoit fait Duc du Maine, ainsi que je l'ay dit. Ils chasserent ce jeune Prince de son Etat, & l'obligerent à se sauver au-delà de la Seine, où il vint se rendre auprès du Roy son pere, & firent dire au Roy de Germanie que dès qu'il le scauroient entré plus avant en France, ils viendroient s'unir à luy pour luy faciliter la conquête du reste de l'Etat. Le Roy de Germanie devinoit aisément le motif qui leur inspiroit ce zele pour sa gloire, & qu'il en cousteroit au moins à la France le Duché du Maine qu'ils avoient envahi: mais ce démembrement n'estoit rien pour luy, en comparaison de la conquête de tout le Royaume qui luy paroissoit assurée.

*Libellus
proclamatio-*

Il s'avança jusqu'à Sens dont l'Archevêque nommé Venilon estoit dans

son parti. Ce Prelat avoit suivi le Roy au siege d'Oissel avec quelques Troupes qu'il estoit obligé de luy fournir. Si-tôt qu'il scût que le Roy de Germanie estoit prest à passer le Rhin, il contrefit le malade, & sous ce prétexte revint à Sens avec une partie de ceux qui l'avoient suivi au siege, & donna l'exemple de la desertion qui augmenta de jour en jour dans le camp du Roy.

Le Roy de Germanie campé auprès de Sens envoya prier l'Archevêque de luy venir parler. Le devoir de ce Prelat, ainsi qu'on le luy reprocha depuis quand on luy fit son procès, auroit esté de refuser cette entrevûe avant que d'avoir eu de son Souverain la permission de l'accepter; mais dès-lors il n'en estoit plus à ce scrupule. Il alla trouver le Roy de Germanie, & convint avec luy de faire au plustôt une Assemblée d'Evêques pour déposer Charles le Chauve, absoudre ses Sujets du serment de fidelité, & déclarer la Couronne de France devolue au Roy de Germanie. Charles qui avoit prévu ce coup, avoit assemblé luy-même les Evêques qui luy estoient fidèles, & les avoit engagez à excommunier tous ceux qui avoient passé du costé de Loüis de Germanie. Il en avoit donné avis à l'Archevêque de Sens, & luy avoit envoyé les Lettres du Concile avec la Sentence d'excommunication contre les deserteurs. Venilon se moqua de cette excommunication, & présida dans Attigni qui n'estoit point de son Diocese, à l'Assemblée de ces excommuniés où se fit la déposition de Charles, & où l'on prit aussi des mesures pour separer de luy le Roy de Lorraine son neveu.

Le prix de la perfidie de Venilon fut l'Abbaye de Sainte Colombe de Sens, & l'Evêché de Bayeux pour

*nis adversus
Venilonem.
Tom. II.
Concil. Gall.*

*Charles est
déposé par
une Assemblée
d'Evêques.*

Ibid.

Ibid.

*Concil. apud
Saponarias.*

un de ses parens nommé Tortolde homme hardi & intrigant, & tout propre à exciter & à entretenir la revolte dans cet Evêché.

Il vient avec son Armée au devant du Roy de Germanie.

Après l'Assemblée d'Attigni le Roy de Germanie s'avança jusques dans l'Orleannois, y reçut de nouvelles Troupes des revoltez d'Aquitaine & de ceux de Bretagne: & puis il revint en Champagne. Cependant le Roy sur ces avis fâcheux de l'invasion de son frere, avoit levé le siege d'Oissel, & estoit parti des bords de la Seine, estant à peine guéri d'une maladie dont il avoit esté attaqué pendant ce siege, & vint avec son Armée au devant du Roy de Germanie. Il remonta la Seine & puis la Marne, arriva à Châlons, & vint camper à Brienne, où quelques Troupes de Bourgogne conduites par des Seigneurs du Pais vinrent le joindre.

Ibid.

Les Armées furent trois jours en presence, pendant lesquels se firent plusieurs negociations, mais toutes sans effet. Le Roy de Germanie estoit le plus fort, & Charles ne pouvoit se refoudre à abandonner son bien: mais la trahison termina l'affaire.

Annales Bertiniani.

Ses Troupes desertent.

Les Troupes de Charles furent débauchées par les Emissaires de Louïs. La desertion fut telle, que Charles épouvanté se sauva avec peu de monde en Bourgogne. Après son départ les plus attachez à sa personne se laisserent emporter au torrent, & presque tous rendirent hommage au Roy de Germanie.

Le Roy de Germanie recompense les Chefs des factieux.

Si ce Prince eust sçu profiter de cet avantage, & de l'ardeur de ses Troupes pour suivre le Roy fugitif, comme plusieurs le luy conseilloyent, il eust vray-semblablement fini la guerre, & eust obligé Charles ou de sortir du Royaume, ou de se rendre à discretion: mais il jugea qu'il luy estoit plus expedient de s'asseurer la possession de ce qu'il avoit déjà con-

quis. Il vint à Troye où il fit de grandes largesses aux Chefs des factieux, & partagea entre eux les Gouvernemens, les Abbayes & les autres Dignitez du Royaume.

Il retourna ensuite à Attigni, d'où il envoya ordre à tous les Evêques de France de se trouver à Reims au vingt-cinquième de Novembre, pour y délibérer avec luy touchant le bon Gouvernement de l'Etat, & le rétablissement de la discipline.

Il convoque un Assemblée de tous les Evêques de France à Reims.

Les Evêques de la Province de Roüen & ceux de la Province de Reims, s'assemblerent entre eux à Chierfi sur la Riviere d'Oise, pour convenir de la réponse qu'ils pourroient faire. Ils luy députerent Venilon Archevêque de Roüen, & Erchanrade Evêque de Châlons sur Marne, qu'ils chargerent de luy exposer plus en détail les raisons marquées dans la Lettre que le Concile luy écrivoit, pour lesquelles ils ne pouvoient obéir à ses ordres.

Epist. Episcoporum. Tom. III. Concil. Gall. Pag. 117.

Ces raisons estoient qu'il y avoit trop peu de temps jusqu'au jour marqué, pour que tous les Evêques pussent se trouver à Reims; qu'il estoit impossible dans un terme si court de convoquer & de tenir les Assemblées particulieres des Provinces, qui devoient, selon les Canons, précéder la generale; que Reims estant très-éloigné de la plupart des autres Villes Episcopales du Royaume, cette Ville estoit fort peu commode pour un Concile National, & qu'il seroit impossible à plusieurs Evêques de s'y rendre; qu'un temps de trouble & de confusion comme celui où l'on estoit alors, n'estoit point propre à assembler un tel Concile; que le peu d'état que le Roy de Germanie avoit fait jusques-là des avertissemens & des remontrances des Evêques, ne leur laissoit nul lieu d'esperer qu'il voulust avoir égard à leurs avis. Ils

Plusieurs Evêques refusent d'obéir à ses ordres. Ibid.

le prioient de consulter avant toutes choses sa propre conscience, qui luy diroit l'essentiel de ce que les Evêques pourroient luy représenter, d'examiner si son entreprise & l'irruption qu'il venoit de faire dans les Etats de son frere, estoient justes, & de faire cet examen, en se considérant luy-mesme au moment fatal de la mort, où Dieu luy fera rendre compte de toute sa conduite, afin de juger sainement des conseils de ceux qui l'avoient engagé à cette guerre, & des remontrances de ceux qui le conjuroient de la finir; de faire reflexion sur les desordres & sur les impietez effroyables que ses Troupes Germaniques commettoient par tout; & s'il n'estoit pas plus d'un Prince Chrétien de tourner ses armes contre les Payens en faveur de son frere, qui en estoit accablé, que de l'attaquer luy-mesme dans le temps qu'il estoit occupé à les combattre.

Il détache le Roy de Lorraine du parti du Roy de France.

*Annales
Beytinian.*

C'estoient là les choses principales contenues dans la Lettre de l'Assemblée de Chierfi. Cette députation ne produisit aucun effet. L'Archevêque de Sens réussit mieux dans celle dont le Roy de Germanie l'avoit chargé, ce fut d'aller trouver le Roy de Lorraine, pour le détacher du parti du Roy de France; il en vint à bout, & l'amena à Attigni, où il se reconcilia au moins en apparence avec son oncle, & retourna de là dans ses Etats, abandonnant son autre oncle à sa mauvaise fortune: mais ce Prince ne s'abandonna pas tout-à-fait luy-mesme, & sut profiter d'une fausse démarche que son ennemi fit peu de temps après.

Le Roy de Germanie estant allé passer les Fêtes de Noël à Saint Quentin, les Seigneurs François luy représenterent la difficulté qu'il y avoit à faire subsister en France tou-

tes les troupes qu'il avoit amenées de Germanie; que les desordres qu'elles faisoient par tout, ne serviroient qu'à luy attirer l'aversion des Peuples, & que ces Troupes luy estoient désormais inutiles, vû qu'il pouvoit compter sur l'affection de celles de tout le païs qui s'estoit donné à luy, & dont toute la Noblesse estoit prête de verser son sang pour l'y maintenir.

Ce Prince trop credule, donna dans ce piege que luy tendoient une partie de ceux qui luy parloient avec tant de zele pour son service. De ce nombre estoient deux Seigneurs, Conrad & Velfe fils du Comte Conrad, & neveux de la feuë Imperatrice Judith, & par là cousins germains de Charles. Ils avoient quitté son parti de concert avec luy, & s'estoient rendus auprès du Roy de Germanie. Ils sçurent si bien se contrefaire & entrer dans son esprit, qu'ils devinrent ses plus intimes confidens; jusques-là qu'il les envoya vers Charles, afin que sous prétexte de luy proposer quelques moyens d'accommodement, ils tâchassent de reconnoître l'état des affaires de ce Prince, & de prendre de nouvelles liaisons avec les mécontents de son parti, s'il y en avoit qui ne se fussent pas encore declarez.

Ils arriverent à la Cour de Charles, l'avertirent du départ des Troupes de Germanie, du repentir de plusieurs de ceux qui avoient pris les armes contre luy, & l'assurerent que s'il faisoit diligence, & qu'avec les Troupes qui luy restoit, il fît paroître de la resolution, en venant attaquer le Roy de Germanie qui ne s'y attendoit point du tout, il se feroit sans doute une revolution.

Charles le Chauve suivit ce conseil, & ayant marché à grandes journées avec toutes ses Troupes, malgré

*Annales
Fuldens.*

Il renvoye une partie de son Armée.

An. 859.

Ibid.

Il est obligé de s'enfuir, & Charles

reprenant tout
ce qui luy
avoit esté en-
levé.

Ann. 859

la rigueur de la saison, il parut tout à coup à la vûe de celles du Roy de Germanie. Par bonheur pour Charles, il venoit d'arriver nouvelle au Camp ennemi, que les Sorabes, qui faisoient une partie des Esclavons, avoient tué leur Duc, & alloient faire une dangereuse revolte, si le Roy de Germanie ne paroïssoit promptement sur la frontiere pour les dissiper. La presence de Charles, l'irresolution de Loüis, incertain s'il retourneroit en Germanie, ou s'il demeureroit pour soustenir ses conquestes de France, le penchant qu'un grand nombre de François avoient à retourner sous leur ancien Roy, dont ils n'avoient quitté le parti au Camp de Brienne, que quand il les eut abandonnez luy-mesme, la crainte qu'eurent les autres de la retraite du Roy de Germanie, qui les laisseroit sans Chef exposez au juste ressentiment de leur legitime Souverain; tout cela causa beaucoup de confusion dans le Camp du Roy de Germanie, qui en penetra aisément la cause, & se repentit, mais trop tard, d'avoir renvoyé ses Troupes Germaniques. En un mot, n'osant se fier à son Armée, dont une partie commençoit à deserter, il fut obligé à son tour de s'enfuir promptement dans ses Etats. Il ne fut pas plustost parti, que Charles trouva tout facile, il ne rencontra plus aucune resistance, & reconquit en moins de rien sans coup-férir, tout le país qui luy avoit esté enlevé; l'inconstance du Peuple François faisant depuis long-temps alternativement le bonheur & le malheur de ce Prince.

Annales
Fuldens.

Le Roy de
Lorraine se
lige de nou-
veau avec
Charles.

Lorsque le Roy de Lorraine eut appris le rétablissement de Charles dans ses Etats, il vint le trouver à Arches, Maison Royale proche de la Meuse, & se ligu de nouveau avec luy contre le Roy de Germanie,

dont il redoutoit toujours l'ambition, & qui estoit le seul en état de luy nuire. Ce retour de Lothaire fit plaisir à Charles, & luy estoit de très-grande importance contre leur commun ennemi; mais il pensa à d'autres moyens qu'il crut encore plus efficaces, pour empescher une nouvelle entreprise sur ses Etats.

J'ay déjà remarqué que les Evêques de France s'estoient mis en possession de décider des droits des Princes, & de donner & d'oster les Couronnes. Ces étranges entreprises estoient l'effet de la foiblesse du Gouvernement, & du pitoyable état où les guerres civiles & les ravages des Normands avoient réduit le Royaume. On voit ces Prelats en diverses Lettres Synodales s'attribuer cette autorité, comme attachée à leur caractère & à leur qualité de Lieutenans de Dieu sur la Terre, & Charles le Chauve dans la conjoncture où il se trouvoit alors, poussa sa complaisance pour ces Prelats, jusqu'à dire dans un Acte qu'il publia contre l'Archevêque de Sens, que cet Archevêque n'avoit pas pû le déposer, "au moins, disoit-il, avant que j'eusse comparu devant les Evêques qui m'avoient sacré Roy, & avec lesquels il m'avoit sacré luy-mesme; il falloit auparavant, que j'eusse subi le jugement de ces Prelats, qui sont appelez les Trônes de Dieu, dans lesquels Dieu est assis, & par lesquels il prononce ses Arrets, ayant toujours esté prest de me soumettre à leurs corrections paternelles & aux chastimens qu'ils voudroient m'imposer, comme je m'y soumets encore actuellement."

Etranges entreprises des
Evêques de
France.

Libellus pro-
clamationis
adversus Ve-
nilonem.

Il crut donc qu'une des plus seures précautions qu'il pût prendre contre les desseins ambitieux de son frere, estoit de faire agir ces Evêques, & de les engager à declarer au Roy de

Germanie, qu'il avoit encouru l'excommunication pour l'irruption injuste qu'il avoit faite dans le Royaume de son frere, & qu'il demeureroit excommunié, tandis qu'il perserveroit dans ses mauvaises intentions.

*Charles as-
semble un
Concile à
Metz.*

*An 859.
Tom. III
Concil. Gall.*

Il convint avec le Roy de Lorraine d'assembler à Metz un Concile, qui se tint vers la fin de May sur ce sujet. Ce Concile députa vers le Roy de Germanie Hincmar Archevêque de Reims, Venilon Archevêque de Roüen, & Gonthier Archevêque de Cologne, avec quelques autres Evêques, dont les instructions estoient telles.

*Instructions
que ce Concile
donne à ses
Députés vers
le Roy de
Germanie.*

Premierement, dès votre premiere Audience vous exhorterez le Roy de Germanie à reconnoître les pechez qu'il a commis, & les maux qu'il a causez en entrant en France avec son Armée, & vous luy conseillerez d'en demander pardon à Dieu.

Secondement, vous l'exhorterez à la confession de ses pechez.

En troisieme lieu, à reparer les dommages qu'il a causez.

En quatrième lieu, s'il s'engage à cette satisfaction, vous luy ferez promettre d'avoir une entrevüe avec le Roy son frere, & avec le Roy de Lorraine son neveu.

Cinquièmement, de ne plus écouter les avis des mauvais conseillers & des esprits broüillons, qui luy ont fait entreprendre une si funeste guerre.

Sixièmement, d'obliger les Vassaux du Roy Charles, qui se sont réfugiés en Germanie, à venir se presenter devant leur legitime Souverain, à condition que si leurs plaintes sont justes, on les satisfera, & que si elles ne le sont pas, le Roy de Germanie priant le Roy Charles de leur pardonner, il leur pardonnera: que si le Roy de Germanie continuë de

vouloir soutenir ces rebelles, vous luy declarerez qu'il est luy-mesme excommunié, parce qu'il communique avec des gens qui sont excommuniez.

Septièmement, s'il écoute ces propositions, il faut qu'il vous promette de contribuer de tout son pouvoir à la tranquillité de l'Eglise, tant dans son Etat que dans la France, de remettre les Ecclesiastiques en possession de leurs privileges & de leur autorité, & de faire rendre une exacte justice aux Peuples, après leur avoir donné la paix; & si ensuite il vous demande l'absolution, en ce cas donnez-la luy par l'autorité de la puissance Apostolique, selon les formes Canoniques, & accordez-luy le pardon de tous les maux qu'il a commis, ou qui ont esté commis à son occasion dans nos Dioceses. Reconciliez-le avec l'Eglise, & levez l'excommunication qu'il a encouruë pour avoir communiqué avec des excommuniez.

Huitièmement enfin, s'il refuse de vous écouter, gardez-vous bien de l'absoudre; ce seroit vous lier vous-mesmes, & vous rendre participans de ses pechez, & vous seriez désavouiez par le Concile qui vous envoye.

Il parut fort extraordinaire que des Evêques envoyassent declarer à un Prince Souverain, qu'il estoit tombé en excommunication, & pour luy offrir l'absolution, n'ayant sur luy ni Jurisdiction temporelle, ni spirituelle. Aussi cette députation n'eut-elle pas grand effet à cet égard. Les Députés furent reçus à Vormes par le Roy de Germanie, & ils luy presenterent une Lettre de la part du Concile, où estoient contenuës la plupart des choses dont je viens de parler. Il la lut, & il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'il les

*Réponse de
ce Prince.*

prioit

prioit d'oublier le passé, & d'estre ses amis comme auparavant.

Hincmar Archevêque de Reims repliqua, qu'il ne leur demandoit que ce qu'ils venoient luy offrir d'eux-mêmes, & que pour luy en particulier, dont l'Archevêché avoit esté un des plus pillés, il ne conservoit dans son cœur aucun ressentiment; mais qu'il luy conseilloit de satisfaire à Dieu en réparant les dommages causez aux Eglises par son Armée. Gonthier Archevêque de Cologne luy parla aussi sur ce même sujet.

Le Roy leur fit de son costé quelques reproches dont ils se défendirent; mais touchant ce qui s'estoit résolu dans leur Concile de Metz, il leur dit qu'il estoit fort surpris de la maniere dont ils en avoient usé: qu'ils avoient traité de choses qui le regardoient personnellement sans l'en avoir averti; qu'ils avoient décidé sur ses propres affaires à leur fantaisie, & qu'après luy avoir fait son procès, ils venoient luy apporter leurs décisions; qu'il n'avoit rien fait que par le conseil de ses Evêques; qu'il les assembleroit à son tour; qu'il verroit avec eux ce qu'il auroit à faire dans la suite, & qu'il n'avoit rien autre chose à leur répondre.

Les Evêques de France de peur de l'aigrir, n'osèrent le presser davantage sur les satisfactions qu'ils demandoient. Ils luy proposerent seulement une entrevüe entre leur Maître & luy, pour tâcher de conclure une paix durable. Il y consentit, & quelque temps après il se trouva avec le Roy de France & le Roy de Lorraine dans une Isle du Rhin, entre Andernac & Coblents. Ils n'y purent convenir de rien, le Roy de Germanie voulant avant toutes choses, qu'on luy promist que ceux des François qui avoient pris son parti,

feroient rétablis dans leurs biens & dans les Charges & dignitez qu'ils possédoient auparavant, & Charles tenant toujours ferme, sans vouloir se relâcher sur ce point-là: on convint néanmoins de part & d'autre de tenir une autre Conference en Automne auprès de Basle; mais elle ne se tint point, parce que le Roy de Lorraine ayant eu quelque raison de n'y pas venir, Charles qui estoit déjà en chemin pour s'y rendre, ne voulut pas y aller sans luy.

Cependant le Roy de Germanie pour convaincre le monde qu'il ne tenoit pas à luy que la paix ne se fît, & pour se justifier sur l'irruption qu'il avoit faite dans le Royaume de son frere, envoya Thioton Abbé de Fuldes à l'Empereur & au Pape Nicolas I. qui avoit succédé l'année précédente à Benoist III. plus par l'autorité de l'Empereur que par la faveur du Clergé. L'Envoyé fit si bien, que l'Empereur & le Pape parurent contens, & le Pape le témoigna au Roy de Germanie par une Lettre qu'il luy écrivit.

Tandis que les Députés du Concile de Metz estoient occupez à leurs negociations de Vormes, il se tint un autre Concile à Savonieres dans le Territoire de Toul, où se trouverent le Roy de France, le Roy de Lorraine, & Charles Roy de Provence. On y traita encore des moyens de rétablir la paix entre le Roy de France & le Roy de Germanie. Le Traité d'alliance entre le Roy de France & le Roy de Lorraine y fut renouvelé, & le Roy de Provence y entra. Cette triple alliance estoit pour obliger le Roy de Germanie à se tenir en repos. Ce fut apparemment pour empêcher que l'Empereur Louis ne se ligast avec luy, que le Roy de Lorraine son frere luy ceda la mes-

Ibid.

Annales Bertiniani.

Concile de Savonieres.

Can. 1.

Can. 78

An. 859.

Entrevüe du Roy de Germanie, du Roy de France & du Roy de Lorraine. Annales Fuldeni.

Annales
Bertiniani.

Les Evêques
s'y obligent à
demeurer unis
pour corriger
les Rois, les
grands Sei-
gneurs & le
Peuple.

Charles de-
mande au
Concile la dé-
position de
l'Archevêque
de Sens.

Cet Arche-
vêque obtient
son pardon.
Ibid.

me année quelques Places au-delà du Mont-Jura, sçavoir Geneve, Lausanne, Sion en Valais, & quelques autres Territoires.

Les Evêques ne s'oublierent pas non plus dans ce Concile. Ils firent un Decret, par lequel ils s'obligèrent à demeurer très-unis entre eux pour corriger les Rois, les grands Seigneurs du Royaume François, & le Peuple dont ils estoient chargez : ce sont les termes du Decret. Ils ordonnerent pour cela, que désormais on tiendrait de frequens Conciles pour le rétablissement de l'ordre & de la Discipline Ecclesiastique, & obtinrent des trois Rois qui estoient presens, leur consentement pour la validité de ce Decret.

Ce fut dans ce Concile, que Charles le Chauve presenta aux Evêques un Memoire contenant l'accusation de Venilon Archevêque de Sens, qui s'estoit jetté dans le parti du Roy de Germanie. Il y fit l'histoire & le détail de la desertion de ce Prelat, pour obtenir des Evêques qu'ils le déposassent selon les formes Canoniques, afin qu'il pût estre en fuite puni en criminel de leze-Majesté.

Sur cette espee de Requête présentée au Concile par le Roy, les Evêques écrivirent à Venilon, & le sommerent de comparoistre dans trente jours devant les Commissaires établis par le Concile pour luy faire son procès; ces Commissaires estoient Remi Archevêque de Lion, Venilon Archevêque de Roüen, Herard Archevêque de Tours, & Rodolfe Archevêque de Bourges. L'affaire néanmoins n'eut point de suite, & l'Archevêque de Sens, soit par le credit des autres Evêques, qui ne souscrivoient pas volontiers à la condamnation d'un de leurs Confreres, soit à la priere des autres Princes

François, obtint son pardon, & fut reçu en grace peu de temps après.

Une autre affaire importante fut traitée dans ce Concile. Elle regardoit la Bretagne, où il estoit arrivé beaucoup de changement. Durant le Regne d'Herispée, un Seigneur nommé Salomon son parent, s'estoit soulevé contre luy, & avoit demandé à Charles le Chauve d'estre confirmé dans la possession d'une partie de la Bretagne dont il s'estoit emparé. On avoit trop d'intérêt en France à voir des broüilleries en Bretagne, pour luy refuser ce qu'il demandoit : le Roy le luy avoit accordé, & quelque temps après, Herispée avoit esté tué par ce concurrent, qui s'empara de la Souveraineté de Bretagne.

Si-tost qu'il s'estoit vu Maistre du pais, il avoit fait comme ses prédécesseurs. Il s'estoit servi des embarras où se trouvoit Charles le Chauve, pour secoüier le joug de la France, & avoit pris le nom de Roy. Ce fut luy qui envoya des Troupes au Roy de Germanie, pour attaquer la France, & en l'année 859. où nous sommes, Pepin ayant perdu tout son credit en Aquitaine, se refugia chez luy.

Comme le prédécesseur de Salomon n'avoit obtenu des Rois de France que par un Traité forcé, qu'on luy laissast porter le nom de Roy, & que Salomon n'estoit pas son fils, on ne crut pas devoir continuer de luy donner ce titre, & le Concile dont je parle, ne le traite ni de Roy, ni de Duc, ni de Comte; mais on le nomme simplement sans aucun titre, avec une periphrase affectée : *Celui qui gouverne la Bretagne ou qui commande en Bretagne* *. Le Concile de Soissons, tenu quelques années après, luy donne la qualité de Duc.

Affaire im-
portante qui
regardoit la
Bretagne,
traitée dans
le Concile.
Ibid.

Salomon Duc
de Bretagne
prend le nom
de Roy.

* Qui Bri-
tannorum te-
net regionem.

De plus on avoit laissé durant le Regne d'Herispée l'affaire des Evêques de Bretagne, sans la pousser que foiblement. Nomenoy son pere, ainsi que je l'ay raconté, avoit chassé les Evêques du Pais qui s'opposoient à ses violences, en avoit mis d'autres en leur place, avoit érigé l'Evêché de Dol en Metropole, & par là avoit soustrait à l'Archevêché de Tours les Evêques de Bretagne, qui en estoient Suffragans, afin de rompre tout commerce entre ses Sujets & la France, & faire en sorte qu'ils n'en eussent aucune dépendance, tant pour le temporel que pour le spirituel.

*Il se fait
Chrétien dès
qu'il est sur
le Trône.
Tom. III.
Concil. Gall.*

Salomon estoit encore Payen, quand il s'empara de la Souveraineté de Bretagne, ainsi qu'on le voit par une Lettre que le Pape luy écrivit en l'an 865. Il se fit Chrétien sitôt qu'il fut sur le Trône, & ce fut sans doute cette raison qui fit que ce Pape ne luy écrivit pas d'abord sur le sujet des Evêques de Bretagne; mais les Evêques de France ne se crurent pas obligez à tant de ménagemens; ils écrivirent aux Evêques de Bretagne, qui avoient succédé à quelques-uns de ceux que le Duc Nomenoy avoit fait élire: ils les avertirent de reconnoître l'Archevêque de Tours pour Metropolitain, & de ne point communiquer avec les autres Evêques qui avoient esté excommuniés par les Papes Leon IV. & Benoist III. à cause de leur usurpation, ni avec plusieurs revoltez François que l'Archevêque de Tours avoit aussi excommuniés pour leur revolte, & ils menaçoient ces Evêques de les excommunier eux-mêmes, s'ils continuoient à ne pas reconnoître leur ancien & legitime Metropolitain.

*Memoire que
les Evêques
de France en-*

Ils leur envoyerent mesme un Memoire des choses qu'ils leur ordon-

noient par l'autorité du Concile, de représenter fortement à Salomon. Le premier article estoit la réunion des Evêques de Bretagne avec l'Archevêque de Tours, comme avec leur Metropolitain. Le second, qu'il falloit qu'il cessast de s'approprier les biens des Eglises & ceux des particuliers. Le troisieme, qu'il reconnust le Roy de France comme son Seigneur, & se souvinst que la Nation Bretonne avoit esté de tout temps tributaire de la France: & enfin, qu'il ne communiquast point avec ceux qui avoient esté excommuniés, sous peine d'encourir devant Dieu la peine des excommuniés mesmes.

Ils écrivirent aussi aux rebelles excommuniés, pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, & à se remettre bien avec Dieu & avec le Roy, par une salutaire penitence. Mais tout cela fut sans effet; l'affaire des Evêques ne fut terminée que plusieurs années après, & les rebelles, non plus que Salomon, ne s'embarrassèrent gueres des exhortations du Concile. Une bonne Armée que Charles eust conduite en Bretagne auroit esté plus efficace, pour remedier à tant de desordres; mais il en avoit encore plus besoin ailleurs.

Les Normands continuoient d'attaquer de tous costez l'Empire François. Après avoir esté repoussez de la Saxe par les Troupes du Roy de Germanie, & fait de grands ravages du costé de l'Escaut, ceux qui s'estoient établis à Oissel sur la Seine, firent une irruption dans le pais d'entre cette riviere & la Loire, où ils trouverent plus de resistance qu'ils n'avoient esperé. Une de leurs Flottes passa dans la Mediterranée, entra dans le Rhône, & après avoir ravagé bien du pais, ils se saisirent de l'Isle de Camargues à l'embou-

*voyent à ceux
de Bretagne.*

*Ce Memoire
est la Lettre
qu'ils écrivirent
aux rebelles
excommuniés
sans effet.*

*Les Nor-
mands atta-
quent la
France par
divers en-
droits.
Annales
Bertiniani.*

chûre de cette riviere, & s'y fortifierent. D'autres firent descente dans l'Isle de Betau; & enfin ceux de la Seine firent encore un détachement, qui vint piller S. Valery, Amiens, & tout le païs des environs; & quelque temps après, ayant surpris Noyon pendant la nuit, ils en enleverent l'Evêque Immon avec plusieurs personnes considerables du païs, & quelques Ecclesiastiques; & comme ces captifs les embarrassoient dans leur retraite, où ils apprehendoient d'estre chargez, ils les massacrerent. Ils en avoient fait autant à l'Evêque de Beauvais deux mois auparavant, & l'année précédente à celui de Bayeux.

Les Normands de la Somme offrent à Charles de chasser les Normands de la Seine.

Parmi tous ces ravages & toutes ces insultes, Charles toujours fort embarrassé, écouta une proposition que luy firent une troupe de Normands, qui s'estoient fortifiez sur la somme. Ils s'offrirent à luy d'aller chasser les Normands de la Seine, & de le remettre en possession d'Oissel, pourvu qu'il voulust leur donner d'avance trois mille livres pesant d'argent, en recevant les ostages qu'ils luy donneroient pour feureté de leur parole. Charles pour trouver cette somme s'adressa aux Eglises, aux Marchands, & jusqu'aux plus pauvres, afin qu'ils y contribuassent: mais n'ayant pu les y obliger, ou n'ayant pu faire la somme entiere, le Traité ne fut point executé. Les Normands retirerent leurs ostages, & allerent chercher fortune ailleurs. Ils firent descente en Angleterre, où ils furent battus. Ceux qui s'estoient établis à Camargues réussirent mieux. Ils monterent le Rhône, & ravagerent tout jusques à Valence.

Annales Bertiniani.

Ils pillent la Ville de Pise & plusieurs autres Places.

Après cette expedition, s'estant remis en mer, ils firent voile en Italie, surprirent & pillerent la Ville de Pise, & quelques autres Places,

tandis que l'Empereur Loüis estoit occupé à appaiser la revolte des Beneventins, qu'il chastia avec beaucoup de rigueur.

L'unique moyen de délivrer l'Empire François de tous ces malheurs, auroit esté la concorde des Princes. Ils le voyoient bien eux-mêmes, & faisoient de temps en temps des projets de paix & d'accommodement. Cette année-là le Roy de Germanie, le Roy de France & le Roy de Lorraine eurent une entrevûe, & se réunirent; mais ce ne fut que pour quelques mois. Le Roy de Lorraine entra en soupçon contre Charles le Chauve, se ligua avec l'Empereur, & luy ceda l'Alsace. La suite de l'Histoire nous fait conjecturer une raison de la rupture de Lothaire avec son oncle Charles, & de la cession qu'il fit de l'Alsace à l'Empereur. C'estoit une malheureuse passion à laquelle il sacrifioit tout; la chose fit un très-grand éclat, & les suites en furent très-funestes pour ce Prince: voici de quoy il s'agissoit.

Le Roy de Lorraine cede l'Alsace à l'Empereur.

An. 860. Capicula Caroli Calvi.

Lothaire avoit épousé Theutberge, sœur d'un Seigneur appelé Hubert, Duc d'une grande partie de la Bourgogne Trans-Jurane. Les débauches excessives où Lothaire s'abandonna, luy inspirerent de l'aversion pour cette Princesse, & dès l'an 857. il l'éloigna. Tout le Royaume en fut scandalisé, & les parens de la Reine, qui estoient puissans, engagerent les plus considerables des Seigneurs à représenter au Roy l'injustice & la dureté de cette conduite; de sorte que pour ne les pas irriter dans un temps où les François n'avoient pas pour leurs Rois une fort grande soumission, il la rappella à la Cour; mais sans vouloir la voir, & même il luy donna des gardes.

Annales Bertiniani, & Hincmar. de Divortio Lohar. & Theutberg.

Resolu qu'il estoit de la repudier, pour mettre à sa place une de ses mai-

Lothaire fait accuser d'inceste sa femme

*Theutberge.
Hincmar.
de Divortio
Lothar. &
Theutberg.*

stresses, nommée Valdrade, qu'il avoit toujours aimée, même avant son mariage, & du vivant de l'Empereur son pere, il songea aux moyens dont il pourroit se servir, pour faire déclarer juridiquement son mariage nul. Il luy suscita des accusateurs, qui l'accuserent d'avoir commis avant son mariage un inceste avec son frere le Duc Hubert. On la fit comparoître dans une Assemblée de quelques Seigneurs qu'on luy avoit donnez pour Juges, où elle nia cet horrible fait avec beaucoup de fermeté. Comme on ne pouvoit la convaincre par aucuns témoins, on consulta quelques Evêques sur la maniere dont les Juges pourroient se comporter dans une affaire, où le crime estoit très-douteux; mais qui tout douteux qu'il estoit, deshonoreroit le Roy.

*On a recours
à la preuve
de l'eau bouil-
lante.*

Les Evêques furent d'avis qu'on eust recours à la preuve de l'eau bouillante, qui consistoit, en ce que l'accusé, pour prouver son innocence, enfonçoit sa main dans un bafsin plein d'eau bouillante pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis; s'il retiroit sa main avec l'anneau sans qu'elle fust brûlée, il estoit déclaré innocent; si la main se trouvoit brûlée, il demeurait convaincu.

C'est là une de ces choses qui paroissent inconcevables dans l'Histoire; il y a tant de faits & si marquez de cette nature en differens Historiens, & en des Historiens contemporains, qu'on ne peut nier que cette sorte de preuve & d'autres semblables, ne fussent en usage, & qu'on n'en vist l'effet, tantost d'une façon, & tantost d'une autre. D'ailleurs il paroist de la temerité à attendre de Dieu un miracle de cette nature, pour la justification d'un innocent, ou pour la conviction d'un coupable, & en même-temps il semble qu'il estoit si difficile d'imposer aux

Juges par de certaines fourbes contre lesquelles ils devoient estre en garde, & sur tout dans une occasion pareille à celle dont il s'agit icy, où l'on vouloit perdre absolument cette Reine. Toutefois la chose luy réussit.

Ibid.

Son rang & sa qualité la dispenserent de faire elle-même la preuve. Elle choisit un homme pour la faire en son nom, qui ou par zele pour la vie & pour l'honneur de cette Princesse, ou pour de l'argent, consentit à mettre sa main dans l'eau bouillante. Il le fit, & la retira sans aucun mal.

Le Roy à la vûe de ce prodige, n'eut plus rien à dire: elle fut déclarée innocente, reçue à la table du Roy, & rétablie dans toutes ses prérogatives de Reine & d'épouse. Mais que sert l'innocence la mieux prouvée contre des passions aussi violentes, que l'amour & la haine unies ensemble pour la perdre, & soutenues d'une autorité suprême? Lothaire fit un voyage en Italie, où il eut une entrevûe avec l'Empereur son frere, & à son retour il déclara qu'il avoit de nouvelles preuves contre la Reine.

*La Reine est
déclarée inno-
cente.*

On fit entendre à cette Princesse qu'il y alloit de sa vie, si elle ne contribuoit elle-même de tout son pouvoir au divorce que le Roy souhaitoit; que ce divorce ne pouvoit se faire dans les formes, qu'ensuite de l'aveu qu'elle feroit du crime dont on l'accusoit, & qu'il falloit qu'elle le confessast.

Ibid.

L'Archevêque Hincmar en parlant de cette affaire, nous laisse en doute, si l'inceste qu'on luy reprocha alors, estoit celui-là même dont elle s'estoit déjà défendue, ou si on l'accusa cette seconde fois d'avoir commis le même crime depuis son mariage. Quoy qu'il en soit de cette

*Elle est accu-
sée une secon-
de fois.*

Ibid.

An. 860.

circonstance, Lothaire après l'avoir intimidée, & obligée à promettre de faire cet aveu, fit venir quelques Prelats à Aix-la-Chapelle au mois de Janvier; sçavoir, Gonthier Archevêque de Cologne, Teutgaud Archevêque de Treves, deux autres Evêques & deux Abbez. Il leur parla en particulier, leur exposa l'embarras où il estoit, & leur demanda s'il pouvoit en conscience regarder comme son épouse une personne capable d'un aussi grand crime, que celui dont la Reine estoit accusée, & pour lequel elle commençoit déjà d'estre diffamée par tout: qu'il l'avoit volontiers reçuë après la preuve de l'eau bouillante; mais que cette voye de prouver son innocence estoit devenuë suspecte par des circonstances particulières, qui y faisoient soupçonner de la fourbe; qu'au reste elle s'estoit accusée elle-mesme à luy-mesme, en luy disant en general qu'elle estoit indigne d'estre son épouse, & qu'elle le supplioit instamment de luy permettre de se retirer dans un Monastere, pour y prendre le voile. C'est pour avoir vos avis sur une affaire si delicate, ajoûte le Roy, que je vous ay assemblez icy: mais avant que de me répondre, il faut que vous voyiez la Reine.

Ibid.

Ils estoient encore avec le Roy, lorsqu'elle leur envoya un de ses Officiers, pour les prier de sa part d'entrer dans son appartement. Elle se jeta à leurs pieds, & les supplia les larmes aux yeux de recevoir sa Confession d'un grand crime qu'elle avoit commis. Ces Prelats luy dirent, qu'avant qu'elle fît cette Confession, elle prist bien garde à ne rien dire contre sa conscience, & que ni la crainte, ni aucun autre motif ne luy fissent rien avancer contre la verité.

Non, dit-elle; je prens Dieu à témoin que j'ay commis le crime dont on m'accuse, & j'en appelle au témoignage de mon Confesseur que voilà, (c'estoit l'Archevêque de Cologne) l'Archevêque luy dit, qu'il estoit bon qu'elle exposast elle-mesme la chose, afin que ses Confreres pussent en juger avec luy plus seurement.

Et s'accuse elle-mesme pour sauver sa vie.

Après qu'elle l'eut fait, les deux Prelats luy demanderent, si elle n'avoit point quelque plainte à faire, ou quelques moyens de défenses à apporter? si cette Confession estoit sincere, & si elle ne cachoit point quelque artifice? Elle protesta de nouveau qu'elle agissoit sans aucun déguisement. Les Prelats se retirerent luy promettant de consulter entre eux sur ce qui seroit le plus utile pour le bien de son ame, & dirent au Roy que la Reine estant convaincuë d'adultere, il ne pouvoit pas en conscience la retenir comme son épouse.

Le mois suivant on tint à Aix-la-Chapelle une grande Diete, pendant laquelle les Evêques qui y assistoient, s'estant assemblez en Concile, on y fit le rapport de la Confession de la Reine. Sur ce rapport elle fut encore déclarée coupable & convaincuë du crime qu'elle avoit confessé, & l'on conclut qu'il falloit la mettre en penitence publique; mais cette conclusion fut sans effet; car la Reine s'échappa de la Cour, & se sauva en France auprès de son frere, qui s'y estoit aussi retiré, & de là elle écrivit ou fit écrire au Pape, qui s'attira la connoissance de cette affaire: & ce fut apparemment cette retraite que Charles le Chauve donna à Theutberge dans son Royaume, qui le brouilla avec le Roy de Lorraine.

Elle se retire en France.

Annales Beruiniani.

Epist. Episcop. ad Nicol. Papam.

Il est surprenant que tant d'Evê-

Les Evêques

*favorisent le
procédé injuste
de Lothaire.*

*Annales
Metens.*

ques, qui ne preschoient alors à toute occasion que le rétablissement de la discipline dans l'Eglise de France, se fussent ainsi faits les ministres de l'injuste & honteuse passion d'un Prince, qui ne vouloit perdre la Reine sa femme, que pour satisfaire une inclination criminelle. Un de nos anciens Annalistes nous découvre sur cette affaire l'infame intrigue de Gonthier Archevêque de Cologne, Confesseur de la Reine & Grand-Maître de la Chapelle du Roy de Lorraine. Il dit que Lothaire l'engagea, & par luy-mesme & par ses Confidens à la perte de cette Princesse, en luy faisant espérer de prendre pour épouse, & de mettre sur le Trône à la place de la Reine, la niece de ce Prelat, s'il pouvoit faire en sorte par son credit, qu'un Concile declarast son mariage nul; que Gonthier ayant esté gagné par cet appas, aida luy-mesme le Roy à corrompre l'Archevêque de Treves, qui estoit un homme simple & ignorant, en luy citant divers passages de l'Ancien & du nouveau Testament, & des Canons de Conciles, qui selon qu'il luy fit entendre, autorisoient ou permettoient cette espece de divorce.

*De Divortio
Lothar. &
Theutberg.*

An. 860.

Cependant Hincmar Archevêque de Reims, ayant reçu les premieres procédures faites par ces Evêques au mois de Janvier à Aix-la-Chapelle, les trouva si irregulieres, & les crut si contraires à la verité, qu'il ne pouvoit se persuader qu'elles eussent esté faites de la sorte. La suite de l'affaire fit bien voir que la Reine estoit innocente, & que tout ce qu'elle faisoit & disoit n'estoit que pour sauver sa vie, & pour attendre l'occasion de s'échapper des mains de ceux qui estoient resolués à la perdre.

*Ils écrivent
au Pape sur
cette affaire.*

Les Evêques surpris de sa fuite, & ayant sçu que le Pape avoit esté

informé de tout, luy écrivirent, pour le prier de ne se point laisser prévenir par les personnes que leurs ennemis & ceux du Roy leur Maître avoient envoyez à Rome, pour décrier auprès de Sa Sainteté leur conduite aussi-bien que celle du Prince; qu'ils n'avoient agi que sur la Confession que la Reine mesme leur avoit faite de son peché, & qu'au reste jusqu'à-present ils n'avoient fait autre chose que de la mettre en penitence; que depuis elle s'estoit sauvée en France, & qu'il apprendroit tout le détail de ce qui s'estoit passé, par Theudgaud Archevêque de Treves, & Atton Evêque de Verdun, qui alloient le trouver de la part du Roy & de la part du Concile tenu à Aix-la-Chapelle. Ces deux Prelats ne réussirent pas dans leur Ambassade, ainsi que je le diray, en racontant les suites de cette affaire, qui dura plusieurs années.

*Tom. III.
Concil. Gall.*

Charles le Chauve apprenoit avec plaisir l'embarras de Lothaire, & les Evêques de France ne contribuerent pas peu à l'augmenter; mais celui de Charles n'estoit pas moindre. Il avoit toujours les Normands au milieu de son Etat, & les Bretons sur ses frontieres, qui le tenoient dans de continuelles alarmes. Il se donna cette mesme année entre ceux-cy & les François une grande bataille, dont voicy l'occasion & quelque détail.

*Bataille entre
les François &
les Bretons.*

Un Seigneur François nommé Lambert, estoit Duc & Gouverneur du pais d'entre la Seine & la Loire. Il eut un démêlé avec un autre Seigneur très-puissant de ce pais-là nommé Vivien, & il le tua en trahison. Un autre nommé Gobert, ami ou parent de Vivien, vengea sa mort, & tua le Duc Lambert, & fit main-basse sur plusieurs de ceux

*Annales
Metens.*

du mesme parti. Le Roy fit arrester Gobert, & luy fit couper la teste. Cette espece de guerre civile entre les Seigneurs avoit mis tout le pais en desordre, & les querelles des particuliers leur faisoient oublier les soins qu'ils devoient à l'Etat pour la garde des frontieres.

Salomon Duc de Bretagne ne manqua pas cette occasion, il passa la Loire, & vint faire le dégast jusqu'à Poitiers, mettant tout à feu & à sang, & s'en retourna avec ses Troupes chargées d'un très-grand butin.

Le Roy indigné de cette insulte, entra peu de temps après en Bretagne avec une assez grande Armée. Le Duc de Bretagne vint au devant des François à la teste de la fienne, & accepta la bataille qu'on luy presenta.

*Maniere de
se battre de
la Cavalerie
Bretonne.
Ibid.*

Charles avoit dans son Armée beaucoup de Cavalerie Saxonne, que son frere Louis de Germanie, quoiqu'ils ne fussent pas fort bien ensemble, luy avoit vendue pour quelque temps. Il mit cette Cavalerie sur une ligne devant le reste de son Armée, pour soutenir les premiers efforts de la Cavalerie Bretonne, que les derniers Souverains de Bretagne avoient exercée à se battre d'une maniere, qui avoit quelque chose de semblable à celle des anciens Parthes. Les Cavaliers estoient armez de javelots; ils venoient par petits pelotons caracoler autour de l'ennemi, & sans en venir aux mains, lançoient leurs javelots d'assez loin, puis ils se retiroient au gros de l'Armée avec beaucoup de vitesse. S'ils estoient poursuivis, ils lançoient, mesme en fuyant, leurs javelots, & avec tant d'adresse, qu'ils ne manquoient gueres leur coup.

A la premiere charge que les Bretons firent avec leurs javelots, les

Saxons plierent; ils furent poursuivis jusqu'à l'Infanterie de l'Armée, & se sauverent derriere elle par les intervalles des bataillons.

Les Bretons animez par ce succès, donnerent sur l'Infanterie & sur la Cavalerie François, mais sans tenir ferme, & tournant bride après avoir jetté le javelot.

Cette maniere de combattre incommodoit fort les François, qui ne se servoient que de javelots plus pesans, qu'on ne pouvoit pas jeter de si loin, ou du sabre qui leur estoit inutile contre des gens qui n'approchoient point, qui ne faisoient que caracoler, & tantost s'arrestoient, & tantost fuyoient, & combattoient mesme en fuyant. Il demeura d'abord beaucoup de Saxons & de François sur la place, & les Bretons ne perdirent presque personne; enfin les deux Armées après ces rudes escarmouches, en vinrent aux mains: le combat s'échauffa, & ne fut terminé que par la nuit, sans aucune décision; mais la perte des François fut incomparablement plus grande que celle des Bretons.

La bataille recommença le lendemain, & l'on se battit encore plus furieusement que le jour d'auparavant, sans que l'on fust ni de part ni d'autre, & cet acharnement ne finit encore qu'avec le jour.

*Le combat
recommence le
lendemain.*

Le Roy voyant que malgré la bravoure de ses gens, il avoit perdu la plus grande partie de son Armée, & qu'il ne pourroit pas soutenir un troisième combat, se retira secretement pendant la nuit avec peu de fuite. Sa retraite ayant esté sçue le matin dans le Camp, la consternation s'y mit, & on n'y pensa plus qu'à se sauver. On abandonna aux Bretons tout le bagage, toutes les tentes, & toutes les machines de guerre, quantité de François furent

*Les François
abandonnent
tout leur ba-
gage.*

encore

encore tuez dans la fuite, & un grand nombre faits prisonniers.

Le Roy gagne le Comte Robert.
Ibid.

An. 861.

Annales Bertiniani.

Le Duc de Bretagne avoit à la teste de ses Armées le Comte Robert, qui fut depuis surnommé le Fort. Il avoit suivi presque toujours le parti de Pepin Roy d'Aquitaine, & s'estoit retiré avec luy en Bretagne. Les Seigneurs François firent comprendre au Roy de quelle importance il estoit d'oster aux ennemis un General de ce merite. Le Roy luy fit offrir sa grace & amnistie pour tout le passé, avec promesse d'un Duché ou Gouvernement considerable. Robert fut ravi de rentrer dans son devoir à de si bonnes conditions. Il vint trouver le Roy à Meun sur la riviere de Loire, où il fut reçu en grace, & pourvû sur le champ du Duché ou Gouvernement du païs d'entre la Seine & la Loire sur la frontiere de Bretagne*. Ce qu'il y eut de bizarre en cette rencontre, c'est qu'après le retour du Comte Robert, deux Seigneurs François, Geofroy & Godefroy, qui avoient esté ses mediateurs auprès du Roy, se jetterent dans le parti du Duc de Bretagne, jaloux & irritez de ce qu'on leur avoit préféré Robert pour ce Gouvernement.

La perte que le Roy avoit faite en Bretagne augmentoit l'inquietude que luy donnoit depuis long-temps l'établissement des Normands, qui s'estoient postez à Oissel au-dessus de Roüen: il les y avoit en vain assiegez, & ils s'y maintenoient toujours.

Ces Pirates n'avoient pas tellement en vûë l'intérêt commun de leur Nation, que leur avantage particulier ne prédominast souvent. Par la

maniere dont notre Histoire en parle, en appellant les uns les Normands de la Seine, les autres les Normands de la Somme, les autres les Normands de la Loire, il semble qu'ils avoient comme partagé entre eux les rivières de France, où chacun avoit, pour ainsi dire, son district pour le pillage & pour les courses. Charles crut ne pouvoir rien faire de meilleur ni de plus utile pour son Etat, que de détruire ces dangereux ennemis les uns par les autres.

Dès l'année précédente il avoit commencé un Traité avec Veeland Chef des Normands de la Somme, pour s'en servir contre ceux de la Seine, & reprendre Oissel. Ce Traité, comme j'ay dit, n'avoit point esté executé, le Roy n'ayant pu fournir la somme d'argent dont on estoit convenu. Veeland après avoir esté faire des descentes en Angleterre, estoit revenu dans la Somme passer l'hiver sur les bords de cette riviere, où le Roy le souffroit, parce qu'il ne pouvoit pas l'en chasser. A son retour il avoit encore pillé le païs de Teroüenne; mais c'estoit une nécessité de dissimuler, & Charles ne laissa pas de luy proposer le dessein de l'année précédente, de chasser les Normands d'Oissel.

Annales Bertiniani.

Au lieu de trois mille livres pesant d'argent qu'ils avoient demandé alors pour cette expedition, ils en voulurent avoir cinq mille, & demanderent outre cela qu'on leur fournist les vivres & le fourage. Le Roy s'y accorda, & trouva, quoiqu'avec assez de peine, de quoy faire cette dépense.

Veeland entra donc dans la Seine avec deux cents voiles, & vint assie-

Il reprend l'Isle d'Oissel

* Au Tresor de Chartres il y a des Lettres de Charlemagne, contenant des Privileges accordez à l'Abbaye de saint Denis, & dans ces Lettres il est fait mention d'une Province située entre la Loire & la Seine; c'estoit là sans doute le Gouvernement de Robert le Fort. Inventaire des Chartres, T. 1. S. Denis en France nombre 8.

*par le secours
des Normands
de la Somme.*

*An. 861.
Ibid.*

ger ses compatriotes dans l'Isle d'Oïssel. Peu de temps après il fut encore joint par une autre Troupe de Normands, qui arriverent sur soixante vaisseaux. Les attaques & la défense furent également vigoureuses; le siege fut très-long, mais enfin les vivres manquant aux assiégez, ils furent obligez de se rendre, après avoir souffert long-temps la faim & les plus extrêmes miseres. Ils capitulerent, & racheterent leur vie par six mille livres pesant d'or & d'argent, à condition que les Normands vainqueurs les recevraient parmi eux, ou pour retourner en leur païs, ou pour aller ensemble chercher fortune ailleurs: ainsi Oïssel fut remis entre les mains du Roy.

Toute cette grande Flotte descendit la Seine pour se mettre en mer; mais la saison estoit déjà si avancée, & la mer si grosse, qu'ils ne voulurent pas s'y engager; de sorte qu'ils remonterent la Seine: le Roy fut contraint de leur accorder des quartiers d'hiver sur le bord de cette riviere, & Vceland prit le sien avec ses gens aux environs de Melun.

*Il forme des
desseins sur
les Etats du
Roy de Pro-
vence son ne-
veu.*

Le danger où Charles voyoit son Royaume par cette Armée de Normands réunis & maîtres de la plus grande partie des bords de la Seine, où ils avoient étendu leurs quartiers, ne fut pas capable d'arrêter son ambition, & de l'empescher de former des desseins sur le Royaume du jeune Charles son neveu Roy de Provence.

Ce Prince estoit d'une très-foible complexion, & prévoyoit bien qu'il n'avoit pas long-temps à vivre, étant toujours malade. Il avoit fait dès l'an 857. un Traité avec son frere le Roy de Lorraine, par lequel ce Roy luy cedioit les Evêchez & les Territoires de Bellai & de Tarentaise, & luy de son costé, en cas qu'il vint à mourir avant que d'estre marié, & d'a-

*Annales
Bertiniani
ad an. 861.*

voir eu des enfans, le declaroit heritier de ses Etats.

Un tel Traité ne pouvoit estre que très-desagreable à Charles le Chauve & aux autres Princes de la Maison Royale, qui avoient tous des prétentions sur cette succession. Quelques esprits broüillons du Royaume de Provence, n'ignorant pas cette disposition des Princes à l'égard de leur Roy, écrivirent à Charles le Chauve, sous prétexte de le prier de venir les secourir contre les Normands, qui s'estoient saisis de l'Isle de Camargues, & couroient toute la Provence; mais en effet, comme ils le luy firent entendre, c'estoit pour se donner à luy, & faire declarer la Provence en sa faveur contre son Roy legitime, si-tôt que l'Armée Françoisé paroistroit.

*Conspiration
contre le Roy
de Provence.*

Charles n'hésita pas, & ayant rassemblé quelques Troupes, il nomma son fils Louïs pour Lieutenant General dans son Royaume, & sous luy le Duc Adclard, oncle de la Reine Irmintrude, & partit avec cette Princesse pour la Provence. Il s'avança jusqu'à Mâcon: mais ou bien les affaires avoient changé de situation, ou les conjurez furent prévenus. Il ne se fit aucun mouvement, & Charles fut obligé de retourner sur ses pas, avec la confusion d'avoir contre ses sermens fait paroistre à tout l'Empire François ses mauvais desseins sur les Etats de son neveu.

A son arrivée à Pontion Maison Royale sur les frontieres de Champagne, il trouva des Envoyez de son frere le Roy de Germanie & de son neveu le Roy de Lorraine, qui estoient venus pour se plaindre de sa conduite de la part de leurs Maîtres. Il la justifia du mieux qu'il luy fut possible, & la chose n'eut point de suite.

Cependant les Normands qui avoient pris leurs quartiers sur les ri-

*Mesures que
Charles prend*

*pour s'opposer
aux entrepri-
ses des Nor-
mands.*

Annales
Bertiniani.

An. 862.

vages de la Seine au-dessus de Paris, & avoient promis au Roy d'y vivre paisiblement sans exercer aucune violence, formoient nonobstant toutes ces belles promesses, des desseins sur les païs des environs de la Seine, de la Marne & de l'Oise. Le Roy le sçut, & prit des mesures pour s'opposer à leurs entreprises. Il convoqua pour ce sujet à Senlis une Assemblée des Comtes & des Seigneurs de tous ces Cantons, afin de leur donner ordre de se mettre sous les armes, & d'assembler leurs Vassaux. Il se rendit à Senlis; mais comme les Normands avoient rompu tous les Ponts de la Seine & de la Marne, & que depuis peu prévoyant le dessein du Roy, ils s'estoient saisis de tous les bateaux qui estoient sur ces deux rivières, il fut impossible aux Seigneurs François qui estoient au-delà, de se rendre à l'Assemblée de Senlis.

Dans le temps que le Roy délibéroit en cette Ville-là avec les autres, sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour leur conservation, il eut avis que ceux des Normands qui avoient leurs logemens dans l'Abbaye de S. Maur des Fossees & aux environs, avoient composé un Corps de leurs meilleurs hommes, pour surprendre la Ville de Meaux, & qu'ils s'estoient embarquez dans quantité de petits bateaux sur la rivière de Marne pour cet effet.

Sur cet avis il partit sur le champ de Senlis avec ce qu'il avoit de Troupes, & vint se saisir d'un Pont à demi rompu, entre Meaux & S. Maur, le fit raccommoder avec beaucoup de diligence, borda de Soldats les deux costez de la Marne, & s'empara de plusieurs postes, d'où il pouvoit aisément charger les Normands, soit qu'ils prissent le parti d'avancer, ou celui de se retirer.

Les Normands ayant appris la mar-

che du Roy, laisserent leur entreprise de Meaux, & penserent à leur retraite; mais ils furent coupez & enveloppez de toutes parts. Il fallut capituler: les conditions furent qu'ils rendroient sur le champ tous les prisonniers qu'ils avoient faits en entrant dans la Marne, & qu'au plustost eux & les autres Normands de la Seine s'embarqueroient sur cette rivière, pour gagner la mer & sortir du Royaume, ou que si quelques-uns d'entre eux se trouvoient bien en France, ils s'enrolleroient dans les Troupes du Roy, pour y obéir & y servir comme les autres Soldats François. Ce fut une nécessité pour les Normands d'accepter ces conditions, & ils donnerent dix ostages, que le Roy choisit tels qu'il voulut.

Vingt jours après, Veeland le plus considerable des Generaux Normands, & celui qui avoit pris Oisfel, vint trouver le Roy, luy fit serment avec ses gens de ne jamais porter les armes contre luy, & ensuite il alla faire embarquer toutes ses Troupes, qui descendirent jusqu'à Jumiege, bien au-dessous de Roüen, où ils s'arrestèrent pour y radoubier leurs vaisseaux. Ils en partirent à la fin de Mars; & quand ils furent à l'embouchure de la Seine, la Flotte se partagea; car j'ay déjà remarqué qu'ils avoient divers Chefs indépendans les uns des autres. Chacun prit sa route comme il voulut: mais la plus grande partie alla offrir son service à Solomon Duc de Bretagne, & une autre Troupe du mesme païs, qui avoit esté pirater sur les costes d'Espagne, vint aussi au retour se donner à luy.

Neanmoins le Comte Robert, qui commandoit entre la Seine & la Loire, ayant sçu le dessein des Normands, & que le Duc de Bretagne avec ce secours l'accableroit in-

*par capitula-
tion de sortir
du Royaume.*

*Ils vont of-
frir leur ser-
vice au Duc
de Bretagne.*

et les oblige

failliblement, envoya promptement vers ceux qu'on appelloit les Normands de la Seine, & les pria de ne point s'engager avec le Duc. Ensuite leur ayant promis de leur faire payer au plustost six mille livres pesant d'argent, il fit ligue avec cette partie de la Nation contre le Duc de Bretagne; & mesme le General Veeland, qui pendant qu'il avoit esté en France, s'estoit fait instruire de la Religion Chrétienne, prit la resolution de l'embrasser. Il vint avec sa femme & ses fils trouver le Roy, qui le reçut parfaitement bien, & luy permit de demeurer en France, où il fut baptisé avec toute sa famille, & tous ceux qui l'avoient suivi.

Et sont battus par le Comte Robert.

Le Duc de Bretagne ne fut pas long-temps sans se servir des Normands qu'il avoit pris à sa solde. Il remplit de Troupes douze de leurs vaisseaux qu'il fit entrer dans la riviere de Loire, pour faire des courses sur les Terres de France: mais le Comte Robert les surprit, se rendit maistre de toute cette Flotte, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva.

Le Roy fait fortifier la Seine au dessus de Roüen.

Le Roy trop heureux d'avoir mis si aisément cette partie des Normands hors de France, convoqua une Diete à Pistre qui estoit une Maison Royale près de cet endroit, où la petite riviere d'Andele d'un costé, & la riviere d'Eure de l'autre, se jettent dans la Seine à trois lieuës au-dessus de Roüen. Il fit comprendre à la Diete l'importance qu'il y avoit d'empescher que cette terrible Nation ne rentrast en France, au moins aussi avant qu'elle avoit fait: & il fut resolu d'un commun avis de fortifier & de fermer la Seine en cet endroit.

Annales Bertiniani.

Si le Roy avoit pu prendre de semblables précautions dans toutes ses principales rivieres, & avoir des vaisseaux bien fournis de Soldats à

toutes leurs embouchûres, & des corps de garde aux endroits où les descentes se pouvoient faire avec le plus de facilité, pour avertir la Milice du pais de prendre les armes aux approches des Pirates, il se seroit mis à couvert de leurs insultes. C'estoit le moyen dont Charlemagne avoit usé autrefois. Depuis l'Ocean Germanique jusqu'à l'Ebre au-delà des Pyrenées, & depuis Barcelone jusqu'au-delà de Rome, tout estoit par là en seureté. Charles le Chauve n'avoit pas un si grand terrein à garder; la Somme, la Seine, la Loire & la Garonne, estoient les endroits ordinaires par où les Normands entroient dans ses Etats. C'estoit par asseurer l'embouchûre de ces rivieres qu'il falloit commencer; mais ou faute d'application, ou faute d'argent, ou faute d'autorité, rien de tout cela ne se faisoit; l'esprit d'indépendance s'estoit répandu par tout: il passa de ses Sujets jusques dans sa propre famille, & le chagrin que luy causerent cette mesme année trois de ses enfans, ne luy laissa gueres goûter le plaisir de sa victoire sur les Normands.

J'ay dit que sa fille Judith avoit épousé Edilulfe Roy des Saxons Occidentaux en Angleterre. Ce Roy mourut dès l'année 858. laissant plusieurs fils d'un autre mariage, dont l'ainé appelé Adalbolde ou Ethelbolde, après la mort de son pere, épousa cette Princesse qui estoit sa belle-mere. Ce mariage scandaleux dura deux ans, au bout desquels Ethelbolde mourut, & la Princesse revint en France avec beaucoup d'argent qu'elle avoit amassé de la vente de quantité de Terres que les deux Rois ses époux luy avoient données.

Le Roy son pere luy assigna Senlis pour sa demeure, & recommanda à l'Evêque d'avoir soin de sa

Sa fille Judith veuve du Roy des Saxons Occidentaux, revient en France. Annales Bertiniani.

Elle est enlevée par Baudouin Comte de Flandres. Ibid.

conscience & de sa conduite.

Elle estoit jeune, car à peine estoit-elle en âge nubile quand elle passa en Angleterre où elle ne fut que six ou sept ans. Elle vivoit à Sens en Reine, & les Seigneurs y venoient de temps en temps faire leur cour. Baudouin Comte de Flandres en devint amoureux, & s'aperçut qu'elle répondoit à ses inclinations. Il s'en ouvrit à Loüis frere de la Princesse, lequel luy promit de le servir. Apparemment le Roy n'écouta pas volontiers la proposition : & cela détermina le Prince & le Comte à l'enlèvement de la Princesse qui y consentit sans peine. Elle se déguisa, sortit de son Palais & fut emmenée dans les Etats du Roy de Lorraine par les gens du Comte.

Le Roy extrêmement choqué de cette audace leur fit faire leur procès, & assembla aussi-tôt un Concile d'Evêques, qui selon les Canons, excommunierent & Baudouin & Judith. Il punit le Prince Loüis, en luy ôtant l'Abbaye de S. Martin de Tours, qu'il luy avoit donné comme en appanage, & la donna au Comte Hubert, frere de la Reine Teutberge, quoiqu'il fût marié. Car le desordre estoit extrême dans l'Eglise de France, en cette matiere comme en plusieurs autres.

Le Prince Loüis se retire à la Cour du Duc de Bretagne.

Le Prince Loüis irrité de ce châtimement ne manqua pas de trouver des gens qui l'aigrissent encore. Geofroy & Godefroy qui s'estoient refugiez chez le Duc de Bretagne depuis le rétablissement du Comte Robert, profiterent de son chagrin, & luy firent offrir de la part du Duc de Bretagne toutes les forces de ce Duché, pour se dédommager avantageusement du bien qu'on luy avoit ôté. Il les écouta, & se retira à la Cour du Duc de Bretagne.

Il entre en

Il n'y fut pas plustôt arrivé, qu'il

se mit à la teste d'une armée de Bretons & entra en Anjou, où il fit de grands ravages. Mais il fut attaqué à son retour par le Comte Robert, qui luy tailla son armée en picces. Plus de deux cents Seigneurs Bretons des plus considerables y demeurèrent sur la place, & tout le butin fut repris.

Le Prince peu de temps après entra en Anjou avec de nouvelles troupes : il y fut encore mis en déroute, & peu s'en fallut qu'il ne fût pris luy-même.

Si-tôt qu'il fut retourné en Bretagne, soit pour chagriner le Roy son pere, soit pour contenter sa passion, il épousa contre la défense qui luy en fut faite, Ansgarde, fille d'un Comte nommé Hardouin, & sœur d'un autre appelé Odon qui estoit son favori. Ce mariage causa depuis bien de l'embarras pour la succession à la Couronne après la mort de ce Prince.

Ce ne furent pas là les seuls chagrins de cette nature que le Roy eut cette année-là. Charles son autre fils qu'il avoit fait Roy d'Aquitaine, & qui n'avoit pas encore quinze ans accomplis, épousa aussi sans le consulter la veuve du Comte Humbert. Le Roy luy envoya ordre de le venir trouver à Meun sur la Loire pour luy rendre compte de sa conduite. Il ne voulut y venir qu'après que le Roy l'eut asseuré par serment qu'on ne l'y arresteroit pas : avec cette assurance il s'y rendit, il répondit avec une fierté extrême aux reproches que le Roy luy fit sur son mariage, & ils se separerent l'un de l'autre également mécontents.

On ne peut estre Roy avec moins d'agrément que l'estoit alors Charles le Chauve, qui ne trouvoit de soumission ni dans ses Sujets, ni dans ses enfans. Toutefois Loüis entra dans

Anjou avec une armée de Bretons, qui est mise en déroute.

Ibid.

Charles Roy d'Aquitaine épouse la veuve du Comte Humbert. Ibid.

Ibid. ad an. 862.

son devoir : quelque temps après il quitta les Bretons , demanda pardon au Roy son pere & aux Evêques dans un Concile , & s'obligea par de nouveaux sermens à une conduite plus soumise. Le Roy luy donna le Comté de Meaux avec l'Abbaye de S. Crespin , & luy permit aussi-bien qu'à Ansgarde de venir auprès de luy.

Loüis Roy de Germanie , quoique plus absolu que Charles dans ses Etats , n'avoit pas moins de chagrin & d'inquietude de son fils aîné Carloman jeune Prince courageux , mais qui aimoit le Commandement & l'indépendance.

*Annales
Fuldens.*

Le Roy son pere l'avoit mis à la teste de ses armées dans la Carinthie & dans toute la frontiere de la Pannonie soumise à l'Empire François. Ce Prince sur la fin de l'année 861. cassa de sa propre autorité tous les Ducs & tous les Comtes de ces quartiers-là , & en mit par tout d'autres à leurs places , qui estoient tous à luy.

*Carloman
fils du Roy
de Germanie
se revolte con-
tre son pere.
Annales
Bertiniani.*

Le Roy son pere en fut fort irrité , se persuadant aisément que son fils avoit quelque mauvais dessein , & qu'il pensoit à se rendre Maître de cette frontiere. Il ne se trompoit pas. Ce jeune Prince n'avoit fait un coup si hardi , qu'après s'estre assuré du secours du Prince des Esclavons Vinides nommé Restice , qui depuis plusieurs années donnoit par ses courses continuelles sur les Terres des François , beaucoup de peine au Roy de Germanie. Ces Vinides habitoient les environs de la Save. Avec ce secours Carloman s'empara de toute la frontiere jusqu'à la riviere d'Inn , c'est-à-dire , de tout le país qui est entre cette riviere , le Danube & la Drave , ou bien de ce qui est entre le Danube & la riviere d'Inn ; car l'ancien Auteur ne s'explique pas nettement là-dessus.

Le Roy soupçonnant que le beau-pere de Carloman nommé Arnuste , entroit dans les desseins de son gendre , & estoit son espion à la Cour , le chassa avec toute sa famille. Il vint se refugier en France , où il fut parfaitement bien reçu de Charles , qui luy donna des Charges considerables aussi-bien qu'à Adelard , que le Roy de Lorraine obligea aussi en même-temps de quitter sa Cour à la persuasion du Roy de Germanie ; parce qu'il estoit parent d'Arnuste. Charles affecta de faire Adelard un de ses premiers Ministres , ayant en vûë par cette conduite de chagriner son frere le Roy de Germanie & son neveu le Roy de Lorraine , dont la trop grande union luy déplaisoit autant qu'il la craignoit.

Les soupçons du Roy de Germanie tomberent aussi apparemment sur plusieurs Seigneurs du Royaume de France , qui pendant la guerre des deux Rois avoient suivi son parti , & depuis ce temps-là estoient demeurez à son service. Soit qu'ils fussent dans l'intelligence de Carloman , ou qu'ils n'y fussent pas , ils prirent cette occasion de demander leur grace à Charles , qui par le même desir de faire des choses desagréables au Roy de Germanie , les reçut , les rétablit dans leurs biens , & leur donna des Emplois.

Le Roy de Germanie , vers le commencement de l'an 862. vint à Ratisbone , & envoya ordre à son fils de l'y venir trouver , en luy promettant toute sorte de seureté. Carloman y vint & se défendit le mieux qu'il luy fut possible. On ne fit pas de grands efforts pour le convaincre des fautes dont on l'accusoit ; on voulut bien même laisser croire au Peuple , que les soupçons que l'on avoit pris de sa fidelité , estoient mal fondez. Le Roy le laissa en possession du país , dont il

*Avec qui il
se reconcilie.*

An. 862.

*Annales
Fuldens. &
Bertiniani.*

s'estoit faisi, à condition qu'il le gouvernast sous son autorité, & qu'il ne fust point de nouvelles entreprises. La reconciliation s'estant faite au moins en apparence, Carloman retourna avec ses gens dans son Gouvernement, & le Roy alla au-delà de l'Elbe à la teste de son armée châtier le Duc des Abodrites qui s'estoit revolté, & qu'il obligea de luy donner son fils pour gage de sa fidelité.

Après cette expedition il reçut divers avis, que son fils malgré toutes ses promesses, entretenoit un commerce secret avec le Duc des Esclavons Vinides le plus dangereux & le plus opiniâtre ennemi du nom François dans ces quartiers-là, & il le manda sous quelque autre prétexte.

Ibid.

Carloman croyant ses intrigues fort secretes obéit; mais comme il approchoit de la Cour, il fut averti d'une parole que le Roy avoit dite en colere fort imprudemment en presence de beaucoup de monde, par laquelle il faisoit connoître qu'il estoit instruit de tout, & la resolution où il estoit de l'arrester, & de ne luy donner désormais aucune part dans le Gouvernement.

*Il se retire
en Carinthie.*

Il n'en fallut pas davantage pour le faire retourner sur ses pas, & il se retira en Carinthie ou pour s'y défendre, ou pour temporiser jusqu'à ce que la colere du Roy fust adoucie.

Le Roy cependant vouloit estre obéi; mais d'autre part, il cherchoit à éviter la violence & l'effusion du sang. Il fit semblant de differer à un autre temps le châtiment que meritoit la desobéissance du Prince. Il fit courir le bruit qu'il avoit fait une ligue offensive avec le Roy des Bulgares contre le Duc des Esclavons, de qui les François avoient reçu un échec considerable l'année d'auparavant, & que ce Roy estoit déjà en

marche avec son armée, pour entrer de son costé sur les terres du Duc, afin que les François pussent l'attaquer avec plus d'avantage du costé de leurs frontieres.

Il entra donc en campagne avec ses troupes; mais quittant le chemin de la frontiere d'Esclavonie, il rabattit tout à coup dans la Carinthie, où il ne surprit pas cependant le Prince, qui avoit eu quelque soupçon du stratagème, & il l'y trouva à la teste d'une armée, qui auroit esté capable de resister à la sienne, s'il n'avoit pas pris d'autres précautions.

*Où le Roy
marche avec
ses troupes.*

Carloman avoit sous luy un General nommé Gondachaire, que le Roy avoit gagné en luy promettant le Gouvernement de la Carinthie, s'il vouloit abandonner le Prince. L'offre estoit capable de tenter, & il est aisé de succomber à la tentation en ces occasions, où trahir son parti, est la mesme chose que de rentrer dans son devoir, en se soumettant à son Souverain legitime.

Ce General avoit ordre du jeune Prince de garder le passage d'une riviere qu'il eust esté très-dangereux au Roy de passer en presence d'une armée composée des meilleures troupes du païs. Si-tost que le Roy parut sur l'autre bord, le General se saisit de tous les guez, non pas pour en disputer le passage, mais pour passer luy-mesme la riviere avec toutes ses troupes qu'il conduisit au Camp du Roy, & se joignit à luy.

*Gondachaire
conduit celles
de Carloman
au camp du
Roy, & se
joint à luy.*

Aussi-tost après cette desertion, le Roy envoya sommer son fils de se rendre, luy promettant de luy pardonner, & l'assurant par serment, qu'il le recevroit avec bonté. Les Envoyez du Roy luy firent entendre qu'on s'estoit saisi de tous les passages, par lesquels il auroit pu se refugier chez le Duc des Esclavons, & que mesme ce Duc avoit esté préve-

*Annales
Bertiniani.*

nu par le Roy de Germanie, & luy avoit promis de ne point donner de retraite dans son Etat, à un fils rebelle qui avoit pris les armes contre son pere.

*Carloman
se jette aux
pieds du Roy,
& obtient son
pardon.*

La surprise & l'assurance du pardon ne le laisserent pas balancer longtemps. Il obéit, & vint se jeter aux pieds du Roy qui le reçut bien; mais depuis il ne luy permit plus de s'éloigner de sa personne, & fit veiller sur sa conduite par des personnes affidées qu'il tenoit auprès de luy.

*Annales
Bertiniani.*

An. 863.

Après avoir fini une si importante affaire, il envoya les troupes Saxonnes qui faisoient une partie de son armée, contre les Normands, qui depuis qu'ils s'estoient accommodés avec le Roy de France, se dédommageoient sur le Royaume de Germanie, & sur celui de Lorraine. Ils avoient fait l'année d'auparavant des descentes en differens endroits de la Germanie, & celle-cy, ils estoient montés par le Rhin jusqu'à Nuis, au-dessous de Cologne. Mais si-tôt que les troupes de Lorraine d'un costé, & celles de Germanie de l'autre parurent, ces Pirates firent retraite avec beaucoup de précipitation.

Le soin qui occupoit le plus alors le Roy de Lorraine, n'estoit pas d'empêcher les descentes des Normands sur ses terres. Les obstacles que le Pape & les Evêques de France apportoit à son divorce avec la Reine Theutberge, faisoient le sujet de ses plus grandes inquietudes. Les Archevêques de Treves & de Cologne & l'Evêque de Verdun, estoient revenus de Rome, sans avoir pu tirer d'autre réponse du Pape, sinon qu'il falloit examiner cette affaire. Hincmar Archevêque de Reims, soutenoit qu'un cas de conscience de cette importance n'avoit pu estre décidé dans un Concile particulier, & qu'il auroit fallu en traiter dans un Con-

*De Divortio
Lotharii &
Theutberg.*

cile general de toutes les Eglises de l'Empire François. Adon Archevêque de Vienne, qui estoit du Royaume de Provence, avoit aussi écrit au Pape touchant ce divorce scandaleux: il en avoit reçu une réponse qui l'autorisoit à s'y opposer: & Lothaire luy-mesme s'estoit offert au Pape de subir le jugement d'un Concile National.

*Tom. III.
Concil. Gall.*

Toutefois il n'en demeura pas là, & après avoir déjà engagé ses Evêques à déclarer, qu'il ne pouvoit pas en conscience regarder désormais la Reine comme son épouse, il espéra pouvoir les amener jusqu'à décider qu'il estoit en liberté d'en épouser une autre. Il les assembla pour ce sujet à Aix-la-Chapelle le 29. d'Avril, sçavoir Gonthier Archevêque de Cologne, l'Archevêque de Treves, l'Evêque de Metz, celui de Verdun, ceux de Tongre, d'Utrecht, & de Strasbourg. Il ne fut pas trompé dans son esperance. Ces Evêques prétendirent avoir trouvé des Canons & des passages des Peres, pour condescendre à la foiblesse du Prince, qui à l'âge où il estoit, feroit, disoient-ils, exposé au danger de la débauche, si on l'obligeoit à demeurer sans femme; on declara que dans le cas du desordre de la femme, le mari avoit non seulement droit de se separer de corps d'avec elle, mais mesme de se marier avec une autre, & ainsi le Concile accorda au Roy la permission de contracter un nouveau mariage.

*Le Roy de
Lorraine as-
semble un
Concile à
Aix-la-Cha-
pelle qui luy
permet de
contracter un
nouveau ma-
riage.*

An. 862.

Sur cela Lothaire dépescha à Rome deux Comtes, pour porter au Pape la décision du Concile & le prier de la confirmer, promettant de s'en rapporter à son jugement. Le Pape répondit qu'il enverroient des Legats en France sur ce sujet; que l'affaire estoit assez importante pour estre examinée avec soin, & qu'il prioit le

*Il se marie
avec Valdrade.
Epist. 38.
Nicol. Pap.*

Roy

Annales
Bertiniani.

Roy de ne rien précipiter. Mais Lothaire qui prévint bien qu'il seroit traversé dans ses desseins par le Pape, puisque ses Ambassadeurs n'avoient pu obtenir qu'il confirmât la Sentence du Concile d'Aix-la-Chapelle, passa outre, & se maria publiquement avec Valdrade. Il luy donna le titre de Reine, & luy fit une maison magnifique.

Ce mariage scandaleux fut blâmé & detesté dans tout l'Empire François, & le bruit qu'on en fit par tout inquieta Lothaire. Il estoit toujours bien uni avec son oncle le Roy de Germanie, à qui il avoit cédé l'Alsace; mais il apprehendoit que Charles n'animât le Pape & les Evêques contre luy, & il pria le Roy de Germanie de faire en sorte qu'ils pussent se voir tous trois ensemble.

Le Roy de Germanie en fit la proposition à Charles, & le pria de s'aboucher avec luy. Charles luy répondit qu'il vouloit luy dire ses pensées à luy-mesme sur les affaires presentes, avant que de voir Lothaire. Il assembla plusieurs Evêques de son Royaume, avec lesquels il délibéra sur ce sujet. Ensuite il fit mettre par écrit les raisons qu'il avoit de n'avoir aucune communication avec Lothaire, & les fit voir au Roy de Germanie, & aux Evêques de cet Etat. Les deux principales estoient celles-cy; la première que Lothaire avoit reçu dans son Royaume le Comte Baudouin & la Princesse Judith tous deux excommuniés; & la seconde estoit son mariage scandaleux: que cependant, pourveu qu'il promist de se soumettre à un jugement legitime sur ces deux articles, il se resoudroit à le voir. Cette condition fut acceptée, & la Conference fut tenue à Savonieres auprès de Toul; mais Charles ayant affecté de parler, & de fai-

Tome II.

re parler publiquement dans ses Etats contre le mariage de Lothaire, les esprits s'aigrirent de nouveau, & plus que jamais.

Durant ce temps-là le Pape pensoit serieusement à faire juger cette affaire, qui luy avoit esté devolue par le consentement de Lothaire. Il vouloit que le jugement se fît dans un Concile où ses Legats & des Evêques des différentes parties de l'Empire François assisteroient, & qu'on y fît venir la Reine Theutberge, après qu'on auroit obtenu un sauf-conduit de Lothaire pour la sûreté de cette Princesse.

La Ville de Metz fut celle que l'on choisit pour tenir ce Concile. Le Pape écrivit à Charles le Chauve, afin qu'il nommât au moins deux Evêques de son Royaume pour y assister, & en mesme-temps il le pria par une autre Lettre, de pardonner au Comte Baudouin l'enlèvement de la Princesse Judith, & d'agréer leur mariage. Ce Comte estoit allé à Rome, afin d'engager le Pape à employer sa mediation, pour faire sa paix avec le Roy. Une des raisons qui firent que le Pape prit cette affaire plus à cœur, fut qu'il apprehenda que ce Comte par desespoir n'appellât les Normands dans son Gouvernement, & ne se joignist à eux pour faire la guerre à la France. C'est un des motifs que le Pape apportoit au Roy, pour l'engager à accorder le pardon qu'il luy demandoit. Il écrivit aussi à la Reine Irmintrude, afin qu'elle joignist ses prieres aux siennes, & il chargea Hincmar de presenter la Princesse Judith au Roy, supposé qu'il voulust bien luy pardonner sa faute.

La chose réussit comme le Pape l'avoit souhaité. Le mariage & les noces se firent à Auxerre, avec les ceremonies ordinaires, & dans

Epist. 22.
Nicol. Pap.
Tom. III.
Concil. Gall.

On assemble
un autre Con-
cile à Metz
touchant cette
affaire.

Epist. 20.
Nicol. Pap.

Flodoard,
L. 3. c. 12.

Baudouin est
rétabli dans
son Comté de
Flandres.

Capit. Ca-
roli Calvi.
Tit. 30.

toutes les formes ; & le Roy en considération du Pape , rétablit Baudouin dans son Comté de Flandres. Ce Baudouin appelé communément bras de fer , soit à cause de sa force extraordinaire , soit à cause qu'il estoit presque toujours armé , peut estre regardé comme le premier des anciens Comtes Souverains de Flandres , si long-temps feudataires , & de temps en temps ennemis redoutables de la France. Il paroist certain que Baudouin second Comte de Flandres son fils en estoit Souverain. Il épousa une fille d'un Roy d'Angleterre , qui ne la luy auroit pas donnée , s'il n'avoit esté qu'un simple Gouverneur , comme l'estoient les Comtes sous la premiere race ; & son fils Arnould I. luy succeda , aussi-bien que ses autres descendans , pendant une longue suite d'années.

Le Pape nomme deux Legats pour présider de sa part au Concile de Metz.

*An. 863.
Tom. III.
Concil, Gall.*

Pour revenir au Concile de Metz , le Pape écrivit une Lettre Circulaire à tous les Evêques des Gaules & de Germanie , où il les exhortoit à se trouver en grand nombre à ce Concile , les assurant que si le Roy de Lorraine ne se soumettoit à leur jugement , il l'excommunieroit. Il nomma deux Legats , Rodoalde Evêque de Porto , & Jean Evêque de Cervia , pour présider de sa part au Concile. Le premier de ces deux Evêques estoit nouvellement revenu de Constantinople , où il avoit esté envoyé pour une affaire importante , & qui donna lieu au grand Schisme de l'Eglise Grecque. Ce Legat lassé des mauvais traitemens qu'il recevoit de l'Empereur d'Orient , & dans la crainte de quelque chose de pis , avoit trahi son ministère. A son retour il avoit sçu tellement déguiser les choses de concert avec son Colleague Zacharie Evêque d'Anagnie , que le Pape suspendit au moins le

jugement qu'il devoit porter de leur conduite , & confia ensuite à Rodoalde la Legation de France , touchant le mariage du Roy de Lorraine.

Rodoalde & Jean Evêque de Cervia que le Pape luy avoit donné pour adjoint , estoient porteurs des Lettres dont je viens de parler , & devoient en presenter une autre au Concile , par laquelle le Pape exhortoit les Evêques à agir dans ce jugement selon leur conscience , & sans aucun respect humain : il leur ordonnoit qu'après qu'ils auroient porté leur Sentence , ils luy envoyassent les Actes du Concile , afin de les confirmer , s'il trouvoit que tout se fust fait selon les Loix de l'équité , ou d'en faire faire la revision dans un autre Concile , s'il y avoit quelque chose qui fust contre l'ordre & la justice.

L'instruction des Legats sur l'article du divorce , nous apprend que Lothaire employoit auprès du Pape d'autres moyens de défense , que ceux dont il avoit usé jusqu'alors en France. Car dans les Conciles d'Aix-la-Chapelle , il avoit fort appuyé sur le crime d'inceste & d'adultere commis par la Reine ; & à Rome il avoit fait entendre que dès le temps de Lothaire Empereur son pere , il avoit esté marié avec Valdrade , & qu'ayant ensuite malgré luy épousé Theutberge sœur du Comte Hubert , ce second mariage estoit nul.

Les Legats avoient ordre de faire d'abord examiner ce point-là , & de ne point passer outre qu'il ne fust éclairci , de se faire produire le Traité de mariage , les témoins & tout ce qui estoit nécessaire pour s'assurer , si Valdrade avoit esté en effet marié à Lothaire par le feu Empereur.

Que si ce mariage estoit un fait

Leur instruction sur l'article du divorce.

Ibid.

faux, ils devoient proceder à l'examen des accusations intentées à la Reine. Il les avertissoit que cette Princesse avoit eu recours jusqu'à trois fois au Saint Siege, pour les violences qu'on luy faisoit, & pour celles dont on la menaçoit, qu'avant qu'elle eust fait la confession du crime dont elle s'estoit accusée elle-mesme en presence de quelques Evêques du Royaume de Lorraine, elle avoit envoyé à Rome sa protestation, par laquelle elle declaroit qu'on la contraignoit à s'imposer elle-mesme des crimes qu'elle n'avoit point commis, & que tout ce qu'elle confesserait, elle le declaroit faux & extorqué par violence; qu'ainsi il falloit bien examiner tout ce qui s'estoit fait à cet égard; & que si la Reine se trouvoit innocente, on devoit obliger le Roy à la reprendre, & à luy rendre le rang qu'elle possédoit auparavant, & qui luy estoit dû. C'est là ce qui estoit contenu dans les Instructions des Legats pour le Concile de Metz.

*Les Legats
se laissent cor-
rompre par
Lothaire.*

On n'ignoroit pas à la Cour de France, que Valdrade avoit eu un mauvais commerce avec Lothaire sous le Regne du défunt Empereur; mais ce prétendu mariage estoit une pure fable, dont on n'avoit jamais parlé dans le Royaume, & Lothaire voyoit bien que ce point-là & l'autre qui regardoit les crimes de la Reine, s'ils estoient examinez dans les formes, seroient insoutenables. Il n'avoit plus d'autres voyes pour sortir d'intrigue, que de corrompre les Legats du Pape; car pour ses Evêques, il avoit déjà éprouvé ce qu'ils estoient capables de faire en sa faveur; de sorte que tout consistoit à gagner les Legats. C'est à quoy Lothaire s'appliqua, & il en vint à bout à force d'argent & de presens. Rodoalde estoit d'autant plus acces-

Regino.

sible par cet endroit, qu'il prévoyoit que si-tost que le Pape seroit instruit de sa prévarication de Constantinople, il le condamneroit à un exil où il n'auroit pas dequoy subsister.

Avant que les Legats arrivassent à la Cour de Charles le Chauve qui les reçut à Soissons, Lothaire avoit obtenu d'eux, qu'ils ne donneroient point à ce Prince la Lettre, par laquelle le Pape le prioit de députer au Concile de Metz deux Evêques de son Royaume; & ils luy donnerent seulement celle, où le Pape luy demandoit la grace du Comte Baudouin. Il leur fit aussi supprimer la Lettre Circulaire adressée aux Evêques de France, aux Evêques de Germanie, & aux Evêques du Royaume de Provence, par laquelle le Pape les exhortoit à assister en grand nombre au Concile de Metz. De sorte que les seuls Evêques du Royaume de Lorraine avec les Legats, composoient le Concile. Et on ne parla point d'y faire comparoître la Reine.

*Annales
Bertiniani.*

*Epist. 58.
Nicol. Pap.*

Les Legats ne suivirent point non plus leurs Instructions touchant l'examen du mariage prétendu de Lothaire avec Valdrade; mais ils se firent seulement représenter les Actes des Conciles d'Aix-la-Chapelle avec la Confession de la Reine, & après avoir encore entendu quelques témoins subornez contre cette Princesse, tout fut confirmé. Un seul Evêque, dont le nom n'est point marqué, dit avec liberté son sentiment, qui estoit qu'il ne falloit rien conclure définitivement sans avoir l'avis du Pape, & l'écrivit à son rang parmi les autres souscriptions des Evêques; mais les Archevêques de Cologne & de Treves effacerent avec un canif tout ce que l'Evêque avoit écrit, excepté son nom, &

écrivirent à la place ce qu'ils voulurent.

L'embarras estoit de tromper jusqu'au bout le Pape qui avoit ordonné aux Legats de luy envoyer les Actes, & toutes les procédures qui se feroient au Concile de Metz. Après avoir long-temps délibéré entre eux & avec Lothaire sur ce point le plus delicat de tous, ils resolurent que l'Archevêque Cologne & l'Archevêque de Treves iroient une seconde fois à Rome comme Députés du Concile, afin d'y rendre compte de tout ce qui s'estoit fait à Metz, & de donner à cette affaire le meilleur tour qu'il seroit possible.

Le Pape en assemble un à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, & dépose les Archevêques de Cologne & de Treves, Concil. Roman.

L'Archevêque de Cologne & celui de Treves ne furent pas plus tost arrivez, qu'ils eurent audience du Pape. Il avoit esté averti par Charles le Chauve & par les Evêques de France, de la conduite qui avoit esté tenuë au Concile de Metz. Il en assemblea un à Rome, où les deux Députés furent convaincus par les pieces mesmes qu'ils produisirent, d'avoir opprimé l'innocence d'une Princesse malheureuse, dont leur caractère les obligeoit à prendre la protection. Le Concile cassa le jugement de celui de Metz, declara cette Assemblée d'Evêques un Conciliabule, & un brigandage, déposa les deux Archevêques, & menaça les autres Evêques qui avoient esté du mesme complot, de les déposer aussi, s'ils entreprenoient de soutenir leurs Députés, s'ils ne demandoient pardon & ne faisoient satisfaction à l'Eglise du scandale qu'ils luy avoient donné.

L'Empereur vient à Rome avec des Troupes. Annales Metens.

Les Archevêques de Cologne & de Treves se voyant traitez d'une si terrible maniere, sortirent de Rome, & allerent à Benevent trouver l'Empereur, à qui ils exagererent l'indignité de l'entreprise du Pape, qui

offensoit, disoient-ils, non seulement la personne du Roy de Lorraine son frere; mais encore toute la Famille Royale: que c'estoit faire injure à toute l'Eglise, & violer les Canons les plus autorisez: que jamais on n'avoit vu déposer un Metropolitain sans la volonté du Prince, ou sans le consentement des autres Metropolitains; & ils l'animerent tellement, qu'il vint à Rome avec des Troupes, dans la resolution d'obliger le Pape à rétablir les deux Prelats déposés, & de l'enlever luy-mesme de Rome pour le mettre en prison.

Le Pape ayant esté averti de la resolution de l'Empereur, se contenta d'ordonner au Peuple des jeûnes & des Processions, pour implorer le secours du Ciel. Ces Processions se firent pendant plusieurs jours, & l'Empereur entrant dans Rome trouva le Peuple dans cet exercice de devotion.

Ce Prince crut que c'estoit là un artifice du Pape, pour émouvoir le Peuple à une sedition, & donna ordre à ses soldats de mettre l'épée à la main, & de dissiper cette populace. Ce commandement fut executé, bien des gens furent blesez, les Croix & les Bannieres rompuës, déchirées, foulées aux pieds. Le Pape ayant appris au Palais de Latran ce qui se passoit, en sortit secretement, se mit sur le Tybre, & vint se réfugier dans l'Eglise de S. Pierre, où il demeura enfermé deux jours sans boire & sans manger.

Dans cet intervalle, l'Empereur fut attaqué de la fièvre, & on luy vint apprendre la mort subite d'un de ceux qui dans le tumulte dont je viens de parler, avoient brisé une Croix que Sainte Helene mere du Grand Constantin avoit autrefois donnée à l'Eglise de Rome, & où elle avoit fait enchasser de la vraye

Annales Bertiniani.

An. 864.

Le Pape se réfugie dans l'Eglise de S. Pierre.

Croix. Cet accident l'effraya. Il envoya l'Imperatrice au Pape, pour luy dire qu'il pouvoit sortir en secreté de l'Eglise de S. Pierre, & pour le prier de le venir trouver. L'effet de cette entrevûe fut que l'Empereur donna ordre aux deux Prelats de s'en retourner en France, & de sortir au plustost d'Italie.

*Mort de
Charles Roy
de Provence.*

Durant toutes ces broüilleries Charles Roy de Provence, mourut dans un accès d'épilesie, mal auquel il estoit fort sujet, & ne laissa point d'enfans. Lothaire par un traité dont j'ay parlé, qu'il avoit fait avec luy, devoit estre son heritier. Mais l'Empereur ne prétendoit pas s'en tenir à ce traité. Il vint en Provence, où il mit dans ses interets plusieurs Seigneurs du pais. Lothaire s'y rendit aussi, & s'y fit parcelllement un gros parti : mais dans la conjoncture où il se trouvoit, il ne vouloit pas augmenter le nombre de ses ennemis, & il avoit besoin de l'Empereur auprès du Pape ou contre le Pape ; de sorte qu'on n'en vint point aux armes. On convint que chacun se retireroit chez soy sans prendre possession de cet Etat, & qu'on traiteroit dans quelque temps de cette affaire à l'amiable. En effet il se fit un partage peu de temps après. L'Empereur eut au moins une partie de la Bourgogne Trans-Jurane la plus proche de l'Italie, & une grande partie de la Provence. Le reste demeura à Lothaire.

*Le Duc de
Bretagne re-
connoist Char-
les le Chauve
comme son
Souverain.
Annales
Bertiniani.*

Charles le Chauve occupé de quelques revoltes qui se firent du costé de Toulouse, & se trouvant alors dans le Maine, pour l'hommage qu'il prétendoit se faire rendre par Salomon Duc de Bretagne, ne parut point pour disputer à ses neveux le Royaume de Provence, sur lequel il avoit fait en vain une tentative quelques années auparavant. Il eut ce qu'il prétendoit du Duc de Bretagne, qui

vint le reconnoistre comme son Souverain, & luy faire serment de fidelité. Les Seigneurs Bretons qui l'accompagnoient le firent aussi, & payerent le tribut ordinaire. Charles fut si content de l'obéissance & de la soumission du Duc, qu'il luy donna en benefice, ainsi que l'on parloit alors, l'Abbaye de S. Aubin d'Angers, & une partie du Pais appelé le Pais d'entre les deux eaux : c'estoit assez vray-semblablement le pais d'entre la Mayenne & la Sarthe, où sont aujourd'huy Sablé & Château-Gontier, & de plus à la priere du Duc, il reçut en grace plusieurs Seigneurs François qui s'estoient revoltez, & jettez dans les troupes de Bretagne.

Les Normands estant chassés du Royaume de France, & les Bretons soumis, Charles le Chauve commença à pouvoir esperer un regne plus tranquille, qu'il n'avoit eu jusqu'alors, & fut en estat d'aller en Aquitaine mettre à la raison son fils Charles Roy de cet Etat, qui s'estoit marié malgré luy, & avoit soustenu cette mauvaise action avec une fierté extraordinaire, dans l'entrevûe de Meun sur la Loire. Le Roy s'avança jusqu'à Nevers, d'où il luy envoya ordre de le venir trouver. Il obéit & se soumit à toutes les volontez de son pere, qui reçut ses hommages, & les sermens de fidelité des Seigneurs d'Aquitaine.

*Charles le
Chauve met à
la raison le
Roy d'Aqui-
taine son fils.*

Le Roy avant que de retourner dans son Royaume, donna ses ordres pour assembler une armée contre les Normands qui prétendoient n'avoir fait la paix qu'avec luy, & non pas avec son fils le Roy d'Aquitaine. Ils estoient venus tout recemment piller le Poitou, & avoient bruslé l'Eglise de S. Hilaire. Ils penetrerent cette année jusqu'à Clermont en Auvergne, ayant à leur teste Pepin, qui s'estoit remis avec eux, & qui pour leur

*Les Normands
penetrent jus-
qu'à Clermont
en Auvergne.*

An. 864.

Annales
Bertiniani.
M. S.

estre plus agreable, s'habilloit à leur mode, & mesme comme la maniere de parler de l'Historien le laisse conjecturer, s'estoit fait Payen comme eux. Mais nonobstant l'armée Francoise, ils firent leur retraite au travers d'une très-grande étendue de pais jusqu'à leurs vaisseaux, avant qu'on les eust pu joindre. Pepin quelque temps après ayant en vain assiégué Toulouse avec ces infidelles, fut pris dans une embuscade, & mis en une étroite prison au Château de Senlis.

Mort du Roy
d'Aquitaine.

Le Roy au sortir d'Aquitaine vint avec son fils Charles à Compiègne, où il arriva à ce jeune Prince un accident très-funeste. Comme il revenoit de la chasse le soir fort tard, il voulut faire peur à un jeune Seigneur, & vint à luy au sortir de la forest avec quelques autres jeunes gens de sa troupe en criant, tuë, tuë. Ce jeune Seigneur nommé Albuin croyant que c'estoit, ou des voleurs, ou de ses ennemis, se mit en défense, & s'attachant au Roy d'Aquitaine, que les tenebres ne luy permettoient pas de reconnoistre, luy déchargea sur la teste un grand coup de sabre dont il l'abattit, & le blessa de plusieurs autres coups, avant qu'il se fust fait connoistre. Le Prince ne guerit jamais bien de cette blessure, & en mourut deux ans après.

Annales
Bertiniani.

Regino.

Affaires d:
Rome.

La tranquillité des Etats François plus grande qu'elle n'avoit esté depuis long-temps faisoit regarder les affaires de Rome, & la déposition des deux Archevêques dont j'ay parlé, comme très-importantes.

Le Pape Nicolas I. estoit un des plus habiles hommes qui eussent jusqu'à ce temps-là gouverné l'Eglise, & qui poussa le plus loin l'autorité Pontificale. Mais on estoit alors en France aussi zélé qu'on l'ait jamais esté, pour les libertez de l'Eglise Gallicane, pour l'observation des Ca-

nons, & pour l'autorité des Evêques, & des Metropolitains. Hincmar Archevêque de Reims, homme sçavant, entreprenant & hautain, avoit déjà eu des affaires avec les Papes, & en avoit encore une actuellement à l'occasion de Rothade Evêque de Soissons, un de ses Suffragans qu'il avoit fait déposer dans un Concile, & qui en avoit appelé à Rome.

Du caractère dont il estoit, il n'eust pas porté patiemment la déposition de l'Archevêque de Cologne & de l'Archevêque de Treves, faite par le Pape de sa pleine autorité, sans consulter les Evêques des Gaules & de Germanie, non plus que la satisfaction que l'on exigeoit de tous les autres Prelats qui avoient assisté au Concile de Metz, sous peine pour ceux qui n'auroient pas recours à la misericorde du Saint Siege, d'estre déposés comme les deux Archevêques: mais Hincmar avoit des raisons qui l'empêchoient de s'intéresser dans leur cause. Le Roy son Maître desapprouvoit hautement la conduite & le mariage scandaleux du Roy de Lorraine; le Concile de Metz estoit en execration par tout; on avoit agi dans toute la suite de l'affaire du divorce contre les sentimens de ce Prelat. Il n'estoit pas déjà fort bien avec le Pape, & il apprehendoit de perdre son procès contre l'Evêque Rothade, comme il le perdit en effet quelque temps après.

Le Pape qui connoissoit la disposition de la Cour de France à cet égard, ne laissa pas d'écrire sur cette affaire à l'Archevêque de Reims, & à Rodolfe Archevêque de Bourges. Il rendoit compte à celui-cy dans sa Lettre, de la conduite qu'il avoit tenue envers les deux Prelats déposés, l'avertissoit aussi-bien que Hincmar, de ne pas communiquer avec eux, de ne pas entrer dans leurs sentimens &

Le Pape é-
crit aux Ar-
chevêques de
Reims & de
Bourges sur la
déposition des
Archevêques
de Treves &
de Cologne.
Tom. VIII.
Concil. app.
Ep. 13.

dans leurs intérêts, & il finissoit en les menaçant de les excommunier eux-mêmes, s'ils prenoient un autre parti.

Il écrivit aussi à l'Archevêque d'Arles pour l'exhorter à demeurer attaché aux Decrets du Saint Siege ; & pour l'y engager, il le faisoit dans la même Lettre, son Vicaire par tout le Royaume de Provence.

L'Archevêque de Treves consent à sa déposition.
Tom. III.
Concil. Gall.

Cette conduite réussit au Pape. Nul de ces Prelats n'osa s'opposer à la déposition des deux Archevêques. Il reçut peu de temps après des Lettres d'Avence Evêque de Metz, & de Francon Evêque de Tongres, qui avoient assisté au Concile de Metz, par lesquelles ils luy demandoient grace pour la faute qu'ils avoient commise, & même l'Evêque de Metz, quoique sujet de Lothaire, employa le credit de Charles le Chauve auprès du Pape, à qui ce Prince écrivit une Lettre très-pressante en sa faveur. L'Archevêque de Treves même ne s'opposa point à la Sentence du Pape. Il consentit quelque temps après à sa déposition, & déclara qu'il ne feroit aucunes fonctions Episcopales. Le seul Archevêque de Cologne éclata d'une manière terrible.

Celui de Cologne écrit fortement contre le Pape.

Après s'être éloigné de Rome suivant l'ordre de l'Empereur, il y retourna, & composa un écrit qu'il envoya aux Evêques du Royaume de Lothaire, pour les exhorter à ne se point étonner de tout ce qu'avoit fait Nicolas, qui se dit Pape, & qui se veut faire le Maître & l'Empereur de tout le monde ; qu'on sçait bien à qui il a voulu plaire par une conduite aussi folle & aussi emportée, que celle qu'il a tenue dans cette affaire, (ce sont les termes outrageux de la Lettre de l'Archevêque, qui marquoit par là que le Pape avoit prétendu faire plaisir à Charles le Chauve, en maltraitant le Roy de Lorraine, & les Pre-

lats qui estoient pour luy.) Il les exhortoit à prendre courage ; à demeurer toujours fermes, & bien unis entre eux ; à voir souvent le Roy, & à le fortifier de leurs conseils ; à ne rien omettre pour maintenir le Roy de Germanie dans leurs intérêts, & à prendre garde que ce Prince ne se laissât point prévenir par les artifices & par les clameurs de leurs adversaires.

C'estoit là le contenu de la Lettre qui faisoit comme la préface de l'écrit, dans lequel il adressoit la parole au Pape même ; luy reprochoit la manière irregulière & violente dont il soustenoit qu'il avoit agi dans cette affaire, où il avoit, disoit-il, violé les plus saints Canons, en le condamnant luy & ses Confreres, sans les avoir entendus, sans avoir eu aucunes preuves contre eux, sans avoir consulté les Metropolitains & les Evêques de France. Il concluoit en déclarant qu'il se separoit de la Communion du Pape ; mais non de celle de l'Eglise, & en soustenant que Valdrade estoit la femme legitime du Roy de Lorraine.

Il envoya une copie de cet écrit aux Evêques du Royaume de Lorraine, & en mit une autre entre les mains de son frere nommé Hilduin, qu'il chargea de la donner luy-même au Pape, & en cas qu'il ne voulût pas la recevoir, de la mettre sur le tombeau de Saint Pierre.

Hilduin s'acquitta de sa commission. Il alla avec une troupe de gens armez à l'Eglise de S. Pierre lorsque le Pape y estoit : & les gens du Pape ayant voulu l'empêcher d'entrer, il les fit charger par ses soldats qui en tuerent un, & maltraiterent fort les autres, & après les avoir ainsi forcez, il passa au travers de l'Eglise l'épée à la main, & porta l'écrit sur le tombeau de S. Pierre.

Il fait porter son écrit sur le tombeau de S. Pierre.

Epist. 58.
Nicol. Pap.

Après cette action sacrilege, l'Archevêque sortit de Rome, cabala avec quelques Evêques d'Italie contre le Pape, & revint à Cologne, où sans s'embarrasser ni de son excommunication ni de sa déposition, il célébra la Messe pontificalement le jour du Jeudy Saint, fit la consécration du saint Chrême, & tout ce qui appartient au ministère Archiepiscopal. Il fit bien plus encore.

Il sçavoit les broüilleries qui estoient depuis quelques années dans l'Eglise de Constantinople, causées par Photius, cet homme si fameux par son esprit, par sa science, par ses fourbes, & par le Schisme déplorable de l'Eglise Grecque, duquel il fut l'Auteur.

Il lie commerce avec Photius Patriarche de Constantinople.

Les choses estoient plus aigries que jamais entre Rome & Constantinople, lorsque le Pape déposa l'Archevêque de Cologne, & ce Prelat crut ne pouvoir mieux se venger, qu'en liant commerce avec le faux Patriarche de Constantinople, & en faisant avec luy comme une espece de ligue offensive contre le Pape. C'est pourquoy il luy envoya l'écrit scandaleux dont j'ay parlé, en luy demandant sa Communion & celle des autres Evêques de l'Eglise Grecque revoltés contre le Pape.

Ex Codice Vallicellano apud Baroniū.

Photius lut cet écrit avec grand plaisir, & l'envoya par tout, pour faire entendre que ce n'estoit pas sans raison, qu'on s'estoit séparé en Orient de la Communion d'un Pape, dont la tyrannie, disoit-il, estoit insupportable mesme en Occident. Mais ce méchant libelle causa plus de scandale & de mal dans l'Eglise de Constantinople, & dans les autres qui avoient suivi le Schisme de Photius, qu'il n'en fit en France.

Les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz,

Tous les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, écrivirent à l'envi au Pape pour condamner ou

pour excuser leur conduite. Le Pape reçut aisément leurs excuses, à condition qu'ils renonceroient à la Communion de l'Archevêque de Cologne, & qu'ils ne ménageroient le Roy de Lorraine en aucune maniere dans son desordre. Il y a dans la Lettre du Pape à l'Evêque de Metz certaines expressions sur ce sujet, qui dans le temps où nous sommes ne feroient bien reçues dans aucune Cour de l'Europe. Quoy qu'il en soit, les Evêques donnerent au Pape toute la satisfaction qu'il souhaitoit, & engagerent mesme le Roy de Lorraine à luy écrire.

donnent satisfaction au Pape.
Annales Bertiniani.
Tom. III.
Concil. Gall.

Ce Prince dans sa Lettre se plaignoit au Pape de ce qu'on avoit esté si viste dans une affaire de cette importance, & de ce qu'on s'estoit trop aisément laissé prévenir contre luy par des gens interessez à broüiller son Etat, & trop disposez à l'envahir, s'ils en trouvoient l'occasion. Il luy disoit qu'il avoit esté fort surpris, lorsqu'estant occupé à défendre son Royaume contre des Barbares & des Payens, on luy avoit fait sçavoir la déposition de l'Archevêque de Treves & de celui de Cologne; qu'il avoit voulu néanmoins dans cette occasion faire paroître son respect pour tout ce que faisoit le Pape; que c'estoit contre ses intentions que l'Archevêque de Cologne avoit dit la Messe, & ne s'estoit pas interdit des fonctions Archiepiscopales; que pour luy il n'avoit voulu avoir aucune communication avec ce Prelat depuis ce temps-là, & qu'il l'avoit traité par tout en excommunié; qu'il avoit au contraire fort approuvé la modération & l'humilité de l'Archevêque de Treves, qui avoit deféré à la Sentence que le Pape avoit portée contre luy; qu'en envoyant ces deux Prelats à Rome, il ne leur avoit point commandé d'agir, ni de parler d'une maniere

Le Roy de Lorraine luy écrit.

manière qui pût leur attirer une excommunication : qu'au reste il estoit prest de se soumettre au jugement du Pape, touchant son divorce & son mariage, & d'aller luy-mesme à Rome pour ce sujet, en cas que les affaires de son Royaume luy permissent de s'en absenter. Rotolde Evêque de Strasbourg fut porteur de cette Lettre.

*Annales
Beruini.*

*Il ratifie la
déposition de
l'Archevêque
de Cologne.*

Le Roy, pour adoucir le Pape, fit encore une autre démarche; ce fut d'abandonner entièrement l'Archevêque de Cologne, & de ratifier la Sentence de sa déposition, jusques-là qu'il luy donna un Successeur, sçavoir Hugues cousin germain de Charles le Chauve, & neveu de l'Impératrice Judith.

Dès que l'Archevêque eut sçu cette nomination de Hugues en sa place, il vint à Cologne, enleva tout ce qu'il trouva d'or & d'argent dans le trésor de l'Eglise, & s'en alla à Rome pour faire au Pape un sincère aveu de sa faute, & luy découvrir les fourbes & les injustices qu'on avoit faites dans toute la suite de l'affaire du divorce de Lothaire avec la Reine Theutberge, & du mariage de ce Prince avec Valdrade. L'Archevêque de Treves y alla aussi, l'un & l'autre dans l'esperance que l'Empereur feroit leur paix auprès du Pape, qui se laisseroit peut-estre fléchir par une confession si humiliante pour eux.

*Theutberge
se réfugie dans
le Royaume
de Charles le
Chauve.*

Durant que cette grande affaire se traitoit à Rome, Theutberge qui y avoit plus d'intérêt qu'aucun autre, estoit en Valais sur les Terres de l'Empereur avec le Comte Hubert son frere. Ce Comte malgré l'Empereur, à qui il avoit cessé d'estre agreable depuis les liaisons que ce Prince avoit prises avec Lothaire, se maintenoit en possession de la fameuse Abbaye de S. Maurice au-dessus

Tome II.

du Lac de Geneve, & de quelques autres Terres de ces quartiers-là, dont il avoit esté gratifié autrefois. Il porta la peine de sa temerité, ayant esté tué par un des vassaux de l'Empereur dont il se trouvoit investi de tous costez, & contre lesquels il estoit obligé d'estre continuellement sur ses gardes. Cet accident obligea Theutberge de se refugier une seconde fois dans le Royaume de Charles le Chauve, qui l'y reçut, luy donna l'Abbaye d'Avenai en Champagne, c'est-à-dire, le revenu de ce Monastere; car rien n'estoit plus commun alors que de voir des Abbeses & des Abbez seculiers & mariés.

La Lettre que le Roy de Lorraine avoit écrite au Pape promettoit bien plus qu'il ne vouloit tenir. Il s'estoit à la verité séparé pendant quelque temps de Valdrade : elle-mesme avoit témoigné vouloir s'en rapporter au jugement du Saint Siege touchant son mariage, & mesme aller à Rome. Mais son ambition & la passion de Lothaire ne s'accommodoient ni de cette separation, ni de ce voyage. Ils se ménageoient des rendez-vous secrets, qu'il leur estoit cependant impossible de cacher, & Valdrade, mesme durant son absence, estoit tellement maîtresse de l'esprit du Roy, que l'Etat n'estoit gouverné que par ses conseils. Elle demouroit en possession de toutes les Terres que Lothaire luy avoit données; & ce qui estoit le plus scandaleux, elle possédoit les revenus, & avoit le Gouvernement de plusieurs Abbayes de Religieuses.

Epist. Nicolai, 12.

Ibid.

On asseuroit le Pape, que bien loin de penser à se convertir, elle estoit uniquement occupée du dessein de perdre la Reine à quelque prix que ce fust, & qu'elle luy tendoit par tout des pieges pour la faire pe-

*Le Roy de
Lorraine est
sollicité de re-
prendre
Theutberge, &
d'abandonner
Valdrade.*

Y

Annales
Bertiniani.

An. 865.

rir. C'est ce qui le fit résoudre à excommunier publiquement cette femme : mais il suspendit quelque temps l'effet de cette résolution. Il agissoit néanmoins toujours auprès de Charles le Chauve & du Roy de Germanie, afin d'engager par leur moyen Lothaire à lever le scandale, & à donner satisfaction à l'Eglise. Ces deux Princes eurent sur cela une conférence à Donzi entre Sedan & Mouson, d'où ils députerent deux Evêques à Lothaire pour le prier de contenter le Pape, d'abandonner Valdrade & de reprendre la Reine, que sans cela son voyage de Rome, dont il faisoit courir le bruit depuis si long-temps, luy seroit inutile.

Cette conférence luy donna de l'inquietude, & luy fit apprehender que ce zèle de ses oncles ne couvrît leurs mauvais desseins contre son Etat. C'est pourquoy il envoya promptement en Italie Luitfrid son oncle frère de sa mere, à l'Empereur, avec qui il estoit toujours très-uni, afin de l'instruire des raisons qu'il avoit de se défier des Rois de France & de Germanie, au sujet de leurs prétentions sur la succession du feu Roy de Provence; & il le pria d'obtenir du Pape qu'il écrivît à ces deux Princes, pour les empêcher de luy faire la guerre.

Tom. III.
Concil. Gall.

L'Empereur le fit d'autant plus volontiers, que l'affaire de la succession le regardoit autant que Lothaire. Le Pape écrivit en effet à Charles, & l'exhorta à ne point rompre avec l'Empereur, & à ne point inquiéter dans la possession d'un héritage qui luy appartenoit si incontestablement : mais par d'autres Lettres qu'il écrivit vers le même temps à ces deux Princes, il les sollicita de presser Lothaire de prendre enfin son parti, & de luy dire qu'il ne songeât pas au voyage de Rome, qu'au-

paravant il n'eût renvoyé Valdrade, & repris avec luy la Reine Theutberge, à moins que tous deux d'un commun consentement, ne s'accordassent à demeurer séparés sans se remarier.

Les copies de cette Lettre furent portées aux deux Princes par un Courier particulier, en attendant qu'Arseve Evêque d'Orta, Legat du Pape, pût aller scurement les leur porter luy-même en original.

Ce Legat étant arrivé quelque temps après, & s'étant abouché à Francfort avec le Roy de Germanie, alla de là trouver Lothaire, à qui il donna communication de ce que contenoient les Lettres que le Pape écrivoit aux Rois de France & de Germanie, pour les empêcher de porter la guerre en Lorraine, & luy déclara en même-temps en présence de quantité d'Evêques & de Seigneurs, que s'il n'éloignoit Valdrade, & ne reprenoit la Reine, il le retrancheroit de la Communion des Fideles.

Le Legat du Pape menace ce Prince de l'excommunier.

Annales
Bertiniani.

Notre ancien Annaliste remarque encore à cette occasion, que ces Lettres n'étoient pas écrites du stile & de la manière dont les Papes écrivoient autrefois aux Rois de France; qu'il n'y avoit jamais alors rien que de civil & d'honnête dans leurs Lettres, au lieu que celles-cy estoient pleines de hauteur & de menaces, & il est vrai qu'il y eut à cet égard beaucoup de changement.

Annales
Bertiniani
ad an. 865.

Lothaire par la crainte de l'excommunication, & pour ne pas choquer l'Empereur son frère, qui luy avoit écrit sur ce sujet à la sollicitation du Pape, promit au Legat tout ce qu'il voulut, c'est-à-dire, d'éloigner Valdrade, & de reprendre avec luy Theutberge. Il en fit serment, & le fit faire en son nom par douze des plus illustres Comtes de sa Cour. Le

Lothaire promet au Legat tout ce qu'il veut.
Epist. 58.
Nicolai Pa-
pa.

Legat fort satisfait du succès de ses negociations , passa à la Cour de Charles, qui estoit alors à Attigni. Il luy rendit les Lettres du Pape : elles estoient conformes à celles qu'il écrivoit au Roy de Germanie , & il les y exhortoit l'un & l'autre à la paix avec l'Empereur & avec le Roy de Lorraine.

Le Legat Arsene estoit écouté avec d'autant plus de respect & de déférence , que le Pape avoit déclaré à tous ces Princes, qu'il l'avoit revêtu de toute son autorité & de toute sa puissance ; qu'il tenoit sa place en tout & par tout, & qu'ils ne devoient mettre nulle différence entre luy & sa propre personne. Après qu'il se fut bien assuré des bonnes intentions du Roy de France & du Roy de Germanie , pour le rétablissement de la Reine Theutberge, il proposa à Charles une entrevûe avec Lothaire qui la souhaitoit , pour faire un nouveau Traité de Paix. La Reine de France Irmintrude se joignit au Legat pour ce sujet, & le Roy y consentit.

Lothaire se rendit à Attigni , où tout se passa , en ce qui regardoit la paix , selon qu'il l'avoit souhaité ; mais le Legat avoit aussi ses vûes en ménageant cette conference. C'estoit d'obliger Lothaire à reprendre Theutberge , en presence mesme du Roy de France , & d'un grand nombre d'Evêques qui estoient alors auprès de luy , afin que cette reconciliation fust très-authentique : c'est pour cela qu'il la fit venir en ce mesme temps-là à la Cour.

Dès que le Traité de Paix fut signé, le Legat assembla tous les Evêques, & alla à leur teste trouver Lothaire, menant Theutberge avec luy. Il luy déclara qu'il venoit de la part du Pape luy presenter cette Princesse sa legitime épouse, & le conjurer de la

rétablir sur le Trône : que s'il refusoit de la reprendre, ou si l'ayant reprise, il retournoit à ses anciens desordres, & recommençoit les persecutions qu'il luy avoit faites si injustement, il le déclaroit excommunié , non seulement en ce monde, mais encore en l'autre , où Dieu exerceroit contre luy un jugement terrible, où il seroit accusé par le Prince des Apostres pour sa desobéissance au S. Siege, & condamné aux flammes éternelles.

Lothaire avoit pris son parti , & malgré l'aversion qu'il avoit pour la Reine , malgré l'attachement qu'il conservoit toujours pour Valdrade, malgré l'indignation que la hauteur du Legat excitoit dans son cœur, il fit bonne contenance : il assura le Legat de sa déférence & de sa soumission au jugement du Pape, & presenta la main à la Reine. Le Legat demanda que pour reparer plus authentiquement le scandale que la separation du Roy & de la Reine avoit causé, leur reconciliation parust dans une ceremonie publique. Lothaire y consentit, & le jour de l'Assomption de la Vierge fut destiné pour cette reparation publique du scandale passé.

Tout plioit sous les ordres du Legat, qui continuant à faire valoir l'autorité du Pape, fulmina deux autres excommunications au milieu de la Cour ; la premiere contre une Dame de qualité nommée Ingeltrude, femme du Comte Boson, qui avoit quitté son mari depuis plusieurs années, & s'estoit réfugiée dans le Royaume de Lothaire, où elle demouroit avec celui qui l'avoit enlevée : l'autre fut contre certaines gens, qui quelques années auparavant avoient volé le Legat, & luy avoient enlevé une grosse somme d'argent. L'anathême fut prononcé avec des maledictions

Y ij

Ibid.

Reconciliation de Lothaire & de Theutberge.

Le Legat fulmine deux excommunications.
Ibid.

Annales Metens.

Annales Bertiniani.

Traité de paix entre Charles & Lothaire.

terribles contre les coupables, s'ils ne faisoient incessamment satisfaction.

Il demanda aussi au Roy Charles la restitution d'une Terre que Loüis le Debonnaire avoit donnée autrefois au S. Siege, & dont un Seigneur de la Cour estoit en possession depuis fort long-temps. Le Roy ordonna qu'on rendist la Terre, & que le Legat en prist de nouveau possession au nom du Pape.

Rothalde est rétabli dans son Evêché.

Enfin il presenta au Roy Rothalde Evêque de Soissons, que Hincmar son Metropolitain avoit déposé de son Evêché, & que le Pape venoit de rétablir. Hincmar fut contraint de se soumettre malgré son humeur roide & inflexible, & nonobstant les raisons qu'il croyoit avoir de soutenir l'autorité d'un Concile Provincial contre la Sentence du Pape, qu'il prétendoit n'avoir pas suivi dans ce jugement les procédures marquées dans les Canons.

Ibid.

An, 865.

Après que toutes ces affaires eurent esté expédiées, le Legat partit d'Attigni en compagnie de Lothaire, pour s'en aller à Gondreville, Maison Royale de ce Prince sur la Moselle, à une lieuë au-dessous de Toul. Theutberge les y attendoit : ce fut là que le jour de l'Assomption le Legat dit la Messe pontificalement, & le Roy & la Reine y assisterent tous deux avec les habits Royaux & la Couronne sur la teste. La Reine ne pouvoit souhaiter une satisfaction plus authentique. Mais le Legat n'en demeura pas là.

Valdrade part pour Rome avec le Legat.

Pour s'assurer de la constance de Lothaire dans ses bonnes résolutions, il voulut que Valdrade vint à Rome, pour demander au Pape l'absolution du scandale qu'elle avoit donné à toute la France, & Lothaire eut la mortification de voir Valdrade venir à Gondreville joindre le Legat, qui

luy avoit marqué ce rendez-vous, & partir de là avec luy pour le voyage d'Italie. Ingeltrude cette femme du Comte Boson, dont j'ay parlé, fut obligée d'en faire autant, pour aller demander au Pape l'absolution de son excommunication, Lothaire refusant de luy donner désormais refuge dans ses Etats. Mais elle ne joignit le Legat qu'à Vormes, où il alla s'aboucher avec le Roy de Germanie, & elle fit avant que de partir, serment entre ses mains, de se soumettre au jugement du Pape en tout ce qui la regardoit.

Il partit donc en compagnie de ces deux Penitentes, & prit son chemin par la Baviere; mais il ne les conduisit pas jusqu'au terme du voyage. Ingeltrude oubliant son serment plus aisément que sa passion, le quitta brusquement, lorsqu'elle estoit sur le point de passer le Danube, & retourna en France. Le Legat renouvela tous les anathêmes qu'il avoit déjà lancez contre elle, & défendit à tous les Evêques sous peine d'excommunication de la recevoir dans leurs Diocèses.

Pour Valdrade, elle alla jusqu'en Italie; mais redoutant le Tribunal du Pape, de qui elle ne pouvoit attendre que des reprimandes, & une severe penitence, elle s'arrestoit partout, & trouvoit mille prétextes pour retarder son voyage, esperant toujours de recevoir quelques nouvelles de la Cour, qui la tirassent de l'embarras où elle se trouvoit.

Elle ne fut pas trompée dans son esperance. Ses amis & ceux qui estoient interessez à luy conserver la possession de l'esprit & du cœur du Prince, eurent bien-tost ranimé une passion qui n'avoit jamais esté éteinte, & qui se ralluma avec d'autant plus de force, qu'elle avoit esté plus violentée.

*Lothaire l.
fait revenir
dans ses E-
tats.
Annales
Metens.*

On ne manqua pas d'exagerer au Prince la maniere indigne dont le Legat l'avoit traité, & à faire la comparaison de la conduite du Pape avec celle dont les anciens Papes en avoient toujours usé envers ses ancestres, le plaisir que le Roy de France avoit eu de le voir humilié & confondu en sa presence & à la vûe de toute sa Cour & de tous ses Evêques. Tous ces affronts dont il ressentoit encore l'amertume, estoient pour luy de nouveaux motifs d'aversion, de haine & de fureur contre la Reine, qu'il ne vit jamais depuis le départ du Legat. Au contraire, Valdrade occupoit incessamment son esprit; & le regret de l'avoir ainsi abandonnée à la discretion du Legat, luy causoit un chagrin mortel. Il luy fit donc porter secrettement l'ordre de revenir dans ses Etats, & elle le reçut dans le temps qu'elle se mettoit en chemin vers Pavie, pour continuer sa route. Elle y obéit avec toute la joye qu'une telle nouvelle pouvoit donner à une femme de ce caractère, & se rapprocha de la Cour, sans y venir néanmoins, le Prince se dérochant seulement quelquefois pour la voir.

*Elle est ex-
communiée
par le Pape.*

Ann. 866.

Loc. cit.

Sur les avis que le Pape eut de son retour en Lorraine, & de la continuation de ses desordres, il écrivit une nouvelle Lettre à tous les Evêques des Gaules & de Germanie, par laquelle il les avertissoit, que sur les rechûtes criminelles de Valdrade, il l'avoit excommuniée, & que désormais ils devoient la regarder & la traiter eux-mêmes comme telle, & publier cette excommunication dans tous leurs Diocèses.

Il n'excommunia pas néanmoins le Roy, & il disoit en general aux Evêques dans sa Lettre, qu'il avoit des raisons qui l'empeschoient de le faire, de quoy le Saint Siege, ajoûtoit-

il, n'est obligé de rendre compte à personne.

Cependant Lothaire recommença à faire publier de nouveau les vieilles calomnies, pour lesquelles il avoit tâché autrefois de fletrir l'honneur de la Reine. Il déclara une seconde fois que Valdrade estoit sa legitime épouse, & qu'il l'avoit épousée avant qu'on l'eust contraint à prendre Theutberge. Que si Theutberge continuoit à vouloir se défendre contre les jugemens que les Conciles d'Aix-la-Chapelle & de Metz avoient prononcez, il ne refusoit pas encore de luy accorder un nouveau moyen de défense; qu'elle choisît un champion pour soutenir sa cause; qu'il en nommeroit un de son costé; que la mort de l'un ou de l'autre dans le combat feroit connoître la verité; & il fit proposer au Pape qu'on s'en tint de part & d'autre à cette preuve du combat singulier.

La Reine voyant recommencer la tempeste, & apprehendant la fureur du Prince capable de se porter aux dernieres extrémités, se sauva de la Cour, & vint encore se refugier en France, où le Roy la reçut. Lassée néanmoins de lutter si long-temps contre sa mauvaise fortune, elle écrivit au Pape, pour le prier de luy permettre de renoncer à sa qualité de Reine, & de se separer absolument d'avec Lothaire, l'assurant qu'elle prenoit ce parti sans repugnance, & qu'il devoit avoir d'autant moins de peine à y consentir, que son inclination depuis long-temps la portoit à la retraite. Elle alla jusqu'à prendre dans sa Lettre la défense de Valdrade contre elle-même, & entreprit de prouver au Pape que Valdrade avoit en effet épousé Lothaire avant elle. Enfin elle le supplioit de vouloir bien luy

*Lothaire de-
clare une se-
conde fois
qu'elle est sa
legitime épou-
se.*

*La Reine se
sauve de la
Cour, & de-
mande au Pa-
pe une retrai-
te à Rome.
Nicol. Epist.
48. an. 867.*

donner une retraite à Rome, où elle pût passer en repos le reste de sa vie.

Une telle Lettre & un tel aveu auroient esté capables d'ébranler un Pape moins ferme que Nicolas I. que rien ne faisoit mollir, & que la difficulté des affaires n'empescha jamais de les soutenir.

Réponse du Pape à la Lettre de la Reine.

Ibid.

Il écrivit à la Reine, qu'il pourroit la croire sur le témoignage qu'elle portoit contre elle-même, si celui des plus distinguez & des plus religieux personnages de France & de Germanie ne le luy rendoit pas suspect; que la crainte des persecutions qu'elle souffroit, luy faisoit trahir sa propre cause; qu'elle devoit avoir plus de courage, & préférer la mort même à la perte de sa réputation; qu'elle n'en estoit pas la maîtresse, & qu'il falloit tout souffrir pour les intérêts de son honneur & de la vérité; qu'il n'y avoit point de feureté pour elle dans le voyage de Rome; qu'il falloit que Valdrade y fust elle-même avant elle, comme pour servir d'ostage contre les mauvais desseins du Roy & de ses autres ennemis; & qu'enfin quand il luy accorderoit de se separer de Lothaire, il ne pourroit pas pour cela permettre à ce Prince d'épouser Valdrade; qu'elle prît courage, & qu'elle se consolast par ces paroles du Seigneur: *heureux sont ceux qui souffrent pour la justice.*

Epist. 49. Nicolai.

Quoique le Pape fust toujours dans ces mêmes dispositions, on faisoit exprès courir le bruit dans le Royaume de Lorraine qu'il s'estoit beaucoup adouci, & qu'il avoit même permis à Valdrade d'y revenir. On y ignoroit l'excommunication de cette femme, & les Evêques bien loin de publier les Lettres du Pape qui la declaroient ex-

communiée, avoient refusé de les recevoir.

Le Pape en fut averti, & leuren écrivit d'autres, par lesquelles il leur declaroit qu'il n'avoit point permis à Valdrade de retourner en Lorraine; qu'il l'avoit excommuniée publiquement pour la troisième fois; leur representoit leur lâcheté, de ne l'avoir pas secondé dans le dessein qu'il avoit toujours eu de retirer le Roy du desordre; que pour peu de fermeté qu'ils eussent eu en cette occasion, ce Prince auroit satisfait l'Eglise, & réparé le scandale qu'il avoit causé, & qu'il estoit honteux à des gens de leur caractère d'avoir molli en une occasion si importante par une lâche politique, & par la crainte de perdre leurs Benefices: qu'ils devoient se ressouvenir des conditions auxquelles il leur avoit pardonné la prévarication qu'ils avoient commise dans le Conciliabule de Metz, en y autorisant un adultere public, & que s'ils retomboient dans la même faute, ils l'obligeroient à se servir contre eux des mêmes punitions.

Ce qui inquietoit alors davantage le Pape, estoit ce qu'il avoit appris d'une entrevûe que le Roy de France avoit eue avec Lothaire auprès de Saint Quentin, où ils avoient fait un Traité dont on ne publioit point les articles. On sçavoit seulement que Lothaire avoit cédé à Charles l'Abbaye de Saint Vast d'Arras avec tous ses revenus; c'est ce qui faisoit apprehender au Pape que Charles ne se fust laissé gagner, & ce qui l'obligea à luy écrire une Lettre pleine de prudence & d'adresse, où en luy laissant entrevoir ses soupçons, il affectoit de le convaincre qu'il avoit en luy pour l'affaire de Lorraine une confiance entière. Car après l'avoir beaucoup loué de la ge-

Le Pape écrit sur cette affaire aux Evêques.

Ibid.

Et au Roy de France. Epist. 50. Nicolai. Annales Bertiniani.

nerosité, avec laquelle il avoit jusqu'alors pris la protection d'une Reine persécutée, & l'avoir exhorté à la luy continuer; après luy avoir remontré combien la conduite du Roy de Lorraine estoit injuste & irrégulière, de vouloir remettre à l'incertitude d'un combat particulier la décision d'une affaire de cette importance, & d'une affaire décidée au Tribunal du Saint Siege, au jugement duquel luy & la Reine s'estoient soumis de leur plein gré, après l'avoir assuré que jamais il ne consentiroit au mariage de Lothaire avec Valdrade, il le conjuroit de trouver bon qu'il luy adressast la Lettre qu'il écrivoit à ce Prince, & celles qu'il écrivoit aux Evêques Lorrains, de faire accompagner la première des conseils & des remontrances de quelque personne sage de sa Cour, à qui il le prioit de la confier pour la présenter au Roy de Lorraine, afin qu'elle eust plus de force, de garder sans en parler à personne la copie de cette Lettre, qui estoit jointe avec l'original, afin de la rendre publique, en cas que Lothaire n'écoutast pas ses conseils, & enfin de faire en sorte que non seulement ses Lettres fussent rendues à tous ses Evêques, sans en excepter aucun; mais encore que le Public fust informé qu'elles leur avoient esté rendues.

*Il menace
Lothaire de
l'excommu-
nier.*

On voit bien par la Lettre du Pape au Roy de Lorraine, que ce Prince avoit fait grand fonds sur celle de Theutberge, où elle demandoit sa separation, & sur ce qu'elle y avoit confessé que Valdrade avoit esté avant elle, mariée avec luy. On y voit que Lothaire en vertu de cet aveu avoit fait presser le Pape de consentir à son divorce, & puis à son mariage avec Valdrade: mais l'artifice estoit trop grossier, & le Pape

trop instruit. Il l'assura qu'il ne consentiroit jamais ni à l'un ni à l'autre: il luy repeta que Valdrade estoit excommuniée, & que luy-mesme le feroit bien-tost, s'il ne faisoit cesser le scandale.

Le Pape néanmoins résolu de tout tenter avant que d'en venir à cette extrémité, continuoit de solliciter par ses Lettres tous les Souverains de la maison de France à agir auprès de Lothaire, pour ramener ce Prince au bon chemin.

*Nicolas
Epist. 53.*

Le Roy de Germanie, après avoir reçu la Lettre du Pape, eut une conférence avec Charles le Chauve sur ce sujet, & Charles alla ensuite sur les frontières de Lorraine, où il s'aboucha avec Lothaire, & le conjura de donner au Pape, à l'Eglise, & à toute la Maison Royale, la satisfaction de voir cesser un scandale qui duroit depuis si long-temps, & qui vray-semblablement auroit des suites funestes pour ceux qui en estoient les auteurs.

Epist. 55.

Lothaire qui apprehendoit ces suites, mais que sa passion dominoit toujours, faisoit tout son possible pour justifier sa conduite auprès des deux Rois ses oncles, leur disant que le Pape le pressoit trop; que depuis que le Legat Arsene estoit venu en France, Valdrade n'avoit point approché de la Cour, & qu'il ne la verroit jamais; que cette conduite qu'il avoit tenue en forçant si long-temps son inclination, devoit contenter le Pape, & le luy rendre favorable, & que puisque Theutberge protestoit elle-mesme au Pape que son mariage estoit nul, & qu'elle estoit prête de renoncer à la qualité de Reine, & de quitter le monde, c'estoit le traiter avec trop de dureté, que de ne pas accepter cette voye d'accommodement: qu'enfin il estoit résolu d'aller à Rome au plustost, pour traiter par

*Lothaire
prend la réso-
lution d'aller
à Rome, pour
traiter avec le
Pape.*

luy-mesme avec le Pape, & tâcher de le flechir.

*Le Pape n'a-
gréé ce voyage
qu'à trois
conditions.*

Les deux Rois firent sçavoir au Pape cette réponse de Lothaire, & la resolution où il estoit d'aller à Rome en personne, & qu'ils regardoient ce voyage comme le moyen le plus prompt pour finir les affaires. Mais ils furent assez surpris de la réponse que le Pape leur fit là-dessus: il les prioit d'empescher Lothaire de venir à Rome, leur disant que s'il y venoit, il seroit mal content de la reception qu'on luy feroit; qu'il falloit avant toutes choses qu'il rétablît Theutberge dans tous ses droits d'épouse & de Reine, & qu'il rompiât absolument avec Valdrade; qu'il sçavoit de bonne part qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser; que quoique Valdrade fust éloignée de la Cour, le Roy entretenoit secretement un commerce frequent de Lettres avec elle, toute excommuniée qu'elle estoit; que le Royaume & la Cour de Lorraine ne se gouvernoient que par les conseils de cette femme; qu'on n'avoit accès auprès du Prince qu'à sa recommandation; qu'on y disgracioit plusieurs personnes à son occasion, & qu'elle y estoit comme auparavant, l'arbitre de la fortune, & la maistresse de toutes les graces; qu'il n'agréeiroit point que Lothaire vînt à Rome qu'à trois conditions. La première, que Valdrade s'y rendist elle-mesme avant luy; la seconde, qu'on n'y sçust, à n'en plus pouvoir douter, que Theutberge estoit traitée par le Roy en Reine & en legitime épouse; la troisième, qu'on n'eust rempli la place des deux Archevêques déposés de Cologne & de Treves, & cela par une élection Canonique, & non point par une intrigue de gens dévoués à Valdrade. Cette troisième condition suppose que le choix que Lothaire avoit fait de Hugues, pa-

Ibid.

rent de Charles le Chauve pour l'Archevêché de Cologne, n'avoit point eu de suite, apparemment à cause de l'incapacité du sujet, dont les mœurs n'estoient pas fort regulieres. Ces conditions rendoient l'affaire infiniment difficile, d'autant plus que le Roy de Germanie un des deux mediateurs, demandoit instamment au Pape la grace & le rétablissement des deux Archevêques. Tous les Evêques de Germanie, selon l'intention de leur Roy, avoient aussi écrit fortement au Pape, pour luy faire la mesme priere: mais le Pape n'écouloit sur cela ni les remontrances du Roy, ni les prieres des Evêques.

*Epist. 56.
Nicolaï Pa-
pe, & 58.*

Les choses en estoient là, lorsque le Pape mourut au mois de Decembre de l'année 867. Adrien II. son successeur prit aussi-tôt connoissance de cette grande affaire, dont je diray la fin & le dénouement funeste, après avoir repris en peu de mots la suite des autres affaires de France que j'ay laissées, pour ne pas interrompre tant de fois le fil de la narration de celle-cy.

*Mort du Pa-
pe Nicolas I.
Adrien II.
luy succede.
Annales
Bertiniani.*

Les descentes & les courses des Normands sont les plus remarquables, par les alarmes continuelles & par les desordres extrêmes qu'ils causoient par tout, soit dans le Royaume de Lorraine, soit dans celuy de France, soit dans celuy d'Aquitaine, soit dans celuy de Germanie.

Ils entrèrent à diverses reprises dans la Loire, & firent des descentes de ce costé-là. Le Comte Robert, à qui l'on donne en cet endroit le titre de Comte d'Anjou, les défit dans une rencontre, & fut blessé dans une autre, où il fut attaqué par un Corps beaucoup superieur en nombre à ses troupes. Il fit en cette occasion une belle retraite, & perdit peu de soldats. Quelque temps après ils passerent jusqu'à Orleans, qu'ils prirent

*Descentes &
courses des
Normands.
Annales
Bertiniani
ad an 864.
& 865.
Gesta Nor-
mann.*

priront & bruslerent. Ils en firent autant au Monastere de S. Benoist sur Loire, & à la Ville de Poitiers, & furent encore défaits au retour par le Comte Robert, qui sans avoir perdu un seul soldat, tua cinq cents Normands sur la place, & leur prit beaucoup d'armes & de drapeaux, qu'il envoya au Roy pour marque de sa victoire.

Annales
Bertiniani.

Ensuite d'autres Normands entrerent dans la Seine, & malgré les fortifications & les retranchemens que le Roy avoit fait faire sur les rivages, mais qui n'estoient pas bien gardez, un gros parti de leurs troupes vint assez près de Paris, & ils détacherent deux cents hommes pour en piller les environs: ils le firent impunément; mais cinq cents autres s'estant avancez jusques dans le païs Chartrain, furent repoussez avec perte.

Ibid.

D'autres s'estant joints à une troupe de Bretons, vinrent piller sans resistance le païs du Maine; quelques autres entrerent en Aquitaine, où ils furent battus, & laisserent quatre cents des leurs tuez sur la place.

Ils montent
jusqu'à Me-
lun, & met-
tent en fuite
les troupes
Françoises.
Ibid.

L'année d'après ils forcerent encore les passages de Pisté sur la Seine, & monterent avec leurs vaisseaux jusqu'à Melun, les ayant transportez par terre pour les remettre à l'eau au-dessus de Paris, & ce ne fut pas l'unique fois qu'ils firent cette manœuvre en approchant de Melun. Ils trouverent les François en bataille sur les deux bords de la riviere, pour les empêcher de descendre. Ils ne laisserent pas de se préparer à le faire, & s'avancerent avec tant de fierté du costé où estoit le Corps des François le plus nombreux commandé par les Comtes Robert & Odon, que leur seule contenance effraya les troupes Françoises, dont les Chefs ne purent empêcher la fuite. Les Normands maistres de la campagne y firent

Tome II.

un très-grand butin, & en remplirent leurs vaisseaux; mais ce n'estoit pas ce qu'il y avoit de plus fâcheux.

Ils reprirent leur ancien dessein de s'établir sur la riviere de Seine, ou du moins ils en firent semblant, & le Roy en eut tant de peur, que pour les empêcher, il fit avec eux un traité encore plus honteux que celui qu'il avoit fait un peu auparavant. Ce fut premierement de leur donner quatre mille livres pesant d'argent; & pour trouver cette somme, il fallut faire une Capitation par tout le Royaume. Secondement, les Normands exigèrent que quelques-uns des prisonniers qu'ils avoient faits, & qui s'estoient échappez de leurs mains depuis le traité, leur fussent rendus, ou qu'on les rachetast: & enfin comme quelques soldats Normands s'estant écartez de leurs vaisseaux ou de leur camp, avoient esté assommez par les gens de la campagne, ils obligerent le Roy à les dédommager, & à leur faire payer une certaine somme pour chacun de ceux qui avoient esté tuez.

Traité hon-
teux que le
Roy fait avec
eux.

Ibid.

A ces conditions, les Pirates descendirent la Seine avec leurs vaisseaux jusqu'à Jumieges, où ils avoient coutume de les faire radoubes, & y demeurèrent jusqu'à l'entiere execution du traité. Le Roy de son costé pour leur fermer le passage de Pisté, y alla luy-mesme, & y fit faire de nouvelles fortifications sur les rivages & dans les Isles.

A la fin de la mesme année, ou au commencement de la suivante, une autre troupe de Normands au nombre de quatre cents seulement, mais soustenus de quelques troupes Bretonnes avec de la Cavalerie, surprirent la Ville du Mans, & la pillerent.

Une autre
troupe de
Normands
pille la Ville
du Mans.

Le Comte Robert sur cette nouvelle, assembla promptement ses Mili-ces, & s'estant fait joindre par trois

Z

autres Generaux, Ranulfe, Godefroy & Hervé, il marcha droit aux Normands, pour les charger dans leur retraite, & tâcher de les envelopper, & il les joignit en un lieu nommé Briefarte sur la riviere de Sarte en Anjou.

Les Normands & les Bretons se voyant ainsi pressés par de nombreuses troupes, se jetterent dans un Village, où ils se retrancherent à la hâte, résolus de vendre leur vie bien cher. Il se trouva dans ce Village une grande Eglise bien bastie de fortes pierres. Ils s'en saisirent, & leur Chef nommé Hastings s'y logea avec la plupart de ses gens.

Ils sont battus par le Comte Robert.

Le Comte Robert étant arrivé, fit attaquer le Village, força les retranchemens, & fit passer au fil de l'épée tous ceux qui ne purent pas gagner l'Eglise.

Après ce premier avantage, le Comte voyant la difficulté qu'il y auroit à forcer l'Eglise, fit retirer ses troupes, se contentant de l'investir pour l'attaquer le lendemain. Il mit des Corps de garde à tous les endroits par où les ennemis pourroient s'échapper, & se retira à sa tente vers le coucher du Soleil. Il faisoit grand chaud, & pour se soulager, il quitta son casque & sa cuirasse.

Peu de temps après, on entendit un grand bruit dans le Camp. C'étoit le General Normand, qui dans l'esperance de franchir le passage & de se sauver à la faveur de la nuit, estoit sorti de son fort, & commençoit à forcer le quartier même du Comte Robert. Ce Comte sort aussi-tôt, sans se donner le loisir de prendre ses armes, & s'étant mis à la teste de ceux qu'il trouva auprès de sa tente, soustint l'effort des Normands. En même-temps les autres Generaux accoururent à son secours. Les Normands accablés du nombre, furent

obligés de reculer & de regagner l'Eglise toujours en combattant.

Robert les poursuivit le sabre à la main jusqu'à la porte de l'Eglise, esperant profiter du desordre, & y entrer avec les fuyards : mais s'étant ainsi mêlé au milieu des ennemis, n'ayant ni casque ni cuirasse, il fut tué sur la place devant la porte de l'Eglise. Les Normands l'ayant appris, reprirent cœur, & repoussèrent les François consternés de la mort de leur General, dont le corps fut emporté dans l'Eglise. Presque au même moment le Duc Ranulfe fut blessé mortellement d'un coup de fleche qu'on luy tira d'une des fenestres. Le même malheur arriva au Comte Hervé ; de sorte que les François ayant perdu presque tous leurs Chefs, abandonnerent l'attaque.

Ce Comte & deux autres Generaux sont tués.

Ce fut ainsi que perit Robert le Fort, le plus grand Capitaine qu'il y eust alors en France. Il estoit du Sang Royal de France, ainsi qu'on le conjecture par certaines circonstances de l'Histoire, ou du moins allié de fort près à la Famille Royale, & sa posterité monta depuis sur le Trône dans la personne de Hugues Capet. La perte de trois Generaux dans une si petite occasion, n'auroit pas esté bien compensée par la victoire même ; mais du moins elle auroit esté vengée, si la consternation ne se fust pas mise dans le Camp. Elle fut telle, que le Comte Godefroy resté seul des quatre Commandans, se vit obligé de lever le siege. Les Normands & les Bretons trop glorieux de s'estre tirés d'un si mauvais pas par la resolution de leur Chef, regagnerent promptement les uns leurs vaisseaux, & les autres la Bretagne, & ne revinrent que deux ans après dans la Loire piller de nouveau les environs d'Orleans.

Les Normands & les Bretons se retirent.

Durant tous ces ravages, les Evê-

ques ne laissoient pas de tenir des Conciles, & de se faire de temps en temps les uns aux autres une espece de guerre, où l'on faisoit entrer le Roy. Il auroit mieux fait de donner tous ses soins à la seureté de son Etat; mais l'ascendant que les Evêques avoient pris sur luy & sur son prédecesseur, l'obligeoit à s'interessier dans toutes ces affaires, dont il estoit moins l'arbitre ou le mediateur, que le simple témoin & l'exécuteur des ordres, que le Pape envoyoit en France sur ces fortes de differends, dans lesquels les Evêques mesmes prenoient quelquefois ce Prince à partie.

Le Roy fait proposer au troisième Concile de Soissons le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude.
Annales Bertiniani.

A la fin du troisième Concile de Soissons, qui se tint en 866. & où se traiterent divers points de Police Ecclesiastiques, Herard Archevêque de Tours proposa de la part du Roy, le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude; cette Princeesse n'avoit point encore reçu l'ordination Royale, qu'on avoit faite à quelques-unes des Reines de France. Le motif qui obligea le Roy à demander que cette ceremonie se fît, est exprimé dans le Concile de Soissons & dans le discours que prononcerent les deux Evêques qui la couronnerent; c'est, dirent-ils, que le Roy ayant eu plusieurs enfans de cette Princeesse, les uns estoient morts fort jeunes, d'autres avoient des infirmités qui les rendoient peu propres au Gouvernement, & qu'il esperoit attirer par les prières que les Evêques feroient sur la Reine en cette occasion, les benedictions du Ciel, & obtenir des enfans capables de succeder au Trône.

Concil. Sueffion. Apud Hincmar. Tom. I.

Cette Princeesse est couronnée.

Il fait aussi couronner

Le Couronnement se fit dans l'Eglise de S. Medard de Soissons, & les Evêques composerent exprès des Oraisons qu'ils reciterent sur la Reine. Ce motif du Couronnement de la Reine ne devoit pas estre fort agrea-

ble au Prince Louïs. Le Roy vouloit peut-estre le tenir par là dans le devoir, & l'empescher de renouer le commerce qu'il avoit eu autrefois avec le Duc de Bretagne & avec les autres ennemis de l'Etat. Depuis sa revolte on l'avoit toujours tenu assez bas: mais Charles son frere Roy d'Aquitaine, estant venu à mourir d'un mal causé par la blessure qu'il reçut la nuit au retour de la chasse dans la forest de Compiègne, ainsi que je l'ay raconté un peu auparavant, le Roy son pere luy donna de nouvelles marques de sa bonté, en le faisant couronner Roy d'Aquitaine.

Louïs son fils, Roy d'Aquitaine.

Annales Bertiniani, an. 867.

Ce bienfait attacha ce jeune Prince pour toujours à son devoir & à ses veritables interests, & osta à Salomon Duc de Bretagne le moyen le plus propre qu'il eust eu jusqu'alors, de causer des broüilleries en France; mais ce Duc à l'exemple de ses predecesseurs, se rendoit toujours difficile, quand il s'agissoit de faire quelque Acte de Vasselage à l'égard du Roy de France; il falloit pour l'y résoudre, ou la crainte d'une guerre, ou l'esperance de quelque avantage nouveau.

Sur certaines difficultez qu'il fit pour s'exempter de se soumettre à ce devoir, il y eut une negociation à Compiègne. Le Roy qui à quelque prix que ce fust vouloit la paix, dont il n'avoit presque point encore goûté les douceurs depuis vingt-six ou vingt-sept ans de Regne, luy accorda l'union du Comté de Cotentin au Duché de Bretagne, se reservant seulement la nomination à l'Evêché, & par ce mesme Traité le Duc de Bretagne, non seulement reconnut de nouveau la dépendance que son Duché avoit de la Couronne de France; mais encore il s'obligea, & obligea ses successeurs à fournir au Roy

Il cede le Comté de Cotentin au Duc de Bretagne

Annales Bertiniani, 868.

un secours considerable de Troupes toutes les fois qu'il en auroit besoin. Ainsi le Duché de Bretagne qui du temps de Charlemagne & de Loüis le Debonnaire ne comprenoit ni Rennes, ni le Pais Nantois, s'étendoit alors jusques dans le Maine, dans l'Anjou & dans ce qui s'appella depuis la Normandie; & cela partie par les invasions ou par les conquestes des Ducs, partie par les cessions que nos Rois leur faisoient pour s'épargner des guerres, & qui marquoient plus leur foiblesse que leur liberalité.

*Le Roy de
Germanie re-
met dans le
devoir Carlo-
man & Loüis
ses fils.*

Les autres parties de l'Empire François furent alors assez tranquilles: il n'y eut que quelques insultes des Normands, quelques mouvemens des Esclavons Vinides du costé de Germanie, & des Sarazins en Italie, qui n'eurent pas de grandes suites. Carloman & Loüis fils du Roy de Germanie luy firent aussi quelque peine; mais ce Roy qui avoit beaucoup de sagesse, arresta par sa diligence, par sa moderation & par sa fermeté la fougue de ces deux jeunes Princes, & les remit dans le devoir.

Le Roy de Lorraine n'eut point non plus d'autres ennemis que les Normands, & point d'autre guerre à soutenir, que les descentes subites de ces Pirates, contre lesquels il auroit esté plus en garde, si sa passion pour Valdrade, la peine & l'inquietude que Rome luy causoit sur cet article, luy eussent permis de donner plus d'application au Gouvernement de son Etat. Je vais raconter la suite de cette affaire, & quel en fut enfin l'évenement.

*Lettre de Lo-
thaire au Pa-
pe Hadrien.*

La mort du Pape Nicolas I. fit concevoir à Lothaire quelque esperance de réussir dans une negociation, dont le succès avoit paru désespéré jusqu'alors, & que sa seule passion l'empeschoit de regarder comme impossible. Il écrivit à Ha-

drien successeur de Nicolas en ces termes.

J'ay appris la fâcheuse nouvelle de la mort du Pape Nicolas d'heureuse memoire. Je suis persuadé que Dieu l'a mis au nombre de ses Saints. Tout ce qu'il y a de Chrétiens au monde doivent ressentir la douleur de cette perte, il doit estre principalement regretté par tout l'Ordre Ecclesiastique, & je le pleure moy-mesme. Je luy avois remis mes interets entre les mains, & j'avois eu recours à sa justice contre les plaintes & les calomnies de mes ennemis, qui avoient cependant trouvé moyen de le prévenir contre moy, & de l'empescher par leurs artifices de vouloir recevoir mes justes défenses. Je l'avois supplié de vouloir bien m'entendre moy-mesme en presence de mes accusateurs, de trouver bon que j'allasse à Rome me justifier des crimes que l'on m'imposoit, & jamais il n'a voulu m'accorder une demande si juste.... Mais puisque Dieu par sa toute-puissance vous a élevé en sa place, j'ay lieu de croire que vous ne vous opposerez pas au desir ardent que j'ay de vous voir & de vous entretenir... J'espere de vous une réponse favorable à ma Lettre, & que vous ne refuserez pas à un fils aussi soumis que moy, cette marque d'une bonté paternelle, que je me flatte de trouver en vous.

*Regino ad
an. 868.*

Le Pape luy répondit, qu'il trouveroit toujours dans les Successeurs de Saint Pierre toute la justice que les Loix divines & humaines ordonnoient; qu'il n'avoit qu'à venir à Rome, supposé qu'il se sentist innocent des choses dont on l'accusoit, & que quand mesme il s'en trouveroit coupable, rien ne devoit l'empescher d'y venir; pourvu qu'il fust

*Réponse du
Pape.
Ibid.*

resolu de reconnoître sa faute, & d'en faire une penitence édifiante.

Lothaire parut satisfait de cette Lettre, quoique son voyage de Rome dût le jeter dans de grands embarras, si on y examinoit son procès dans les formes; mais il faisoit grand fonds sur la tendresse & sur l'attachement que le Pape avoit pour l'Empereur Loüis, car Lothaire se tenoit assuré que ce Prince estoit dans ses interets, principalement depuis la mort de Charles Roy de Provence leur frere; & c'estoit l'étroite union qu'ils voyoient entre les Rois de France & de Germanie leurs oncles, qui les obligeoit à se tenir eux-mêmes parfaitement unis entre eux; sur ce que le Roy de France & le Roy de Germanie avoient toujours laissé entrevoir les desseins qu'ils avoient formez sur le Royaume de Lothaire, en cas que le Pape l'eust excommunié.

*Attachement
du Pape pour
l'Empereur
Loüis.*

Ce qui attachoit si fort le Pape à l'Empereur, estoit le zele que ce Prince depuis deux ou trois ans faisoit paroître pour chasser les Sarazins d'Italie; les fatigues & les perils auxquels il s'exposoit dans la guerre qu'il leur avoit déclarée, où il les avoit souvent battus, chassés des Villes dont ils s'estoient rendus les maîtres, & réduits dans celle de Barri, qu'il assiegea deux fois, mais sans la prendre. De plus il avoit donné depuis peu au Pape deux grandes marques de la considération qu'il avoit pour luy; la premiere estoit, qu'ayant esté sollicité par Michel Empereur de Constantinople, de l'aider à mettre des bornes à la puissance Pontificale, qui devenoit de jour en jour plus redoutable aux Princes, & mesme de chasser le Pape hors de Rome, il n'avoit voulu rien faire d'indigne d'un Prince Catholique, & avoit affecté plus que

jamais de donner au Saint Siege toutes les marques du respect filial qu'il luy devoit. Le Pape luy en scut d'autant plus de gré, que Michel offroit à ce Prince de le reconnoître par un Acte public pour son Collegue à l'Empire, s'il vouloit agir selon ses intentions: car les Empereurs Grecs prétendoient toujours que le Titre d'Empereur avoit esté injustement usurpé par Charlemagne, quoiqu'ils eussent en divers occasions reconnu ce Prince pour legitime Empereur.

La seconde chose qui avoit fait un extrême plaisir au Pape, estoit que quand il fut élu, les Ambassadeurs de l'Empereur Loüis, qu'on n'avoit pas attendus pour cette élection, ayant fait beaucoup de bruit, & menaçant de la faire declarer nulle, ce Prince écouta les raisons que le Pape apporta pour excuser la promptitude de son élection, & luy témoigna qu'il estoit content. Tout cela avoit gagné le cœur du Pape, qui ne pouvoit se lasser de louer ce Prince, & de luy marquer en toute occasion sa tendresse & sa déference pour tout ce qu'il souhaitoit de luy. Lothaire espera donc que par l'entremise de l'Empereur son frere, il trouveroit dans Hadrien un Juge plus accessible & moins roide que dans son prédecesseur.

*Nicetas in
Vita sancti
Ignatii P. 62*

*Epist. 10.
Hadriani.*

En effet, ce Pape avoit quelque chose de plus doux, & estoit plus susceptible de compassion. Il ne fut pas plustost sur le Trône Pontifical, qu'il fit grace à plusieurs de ceux que le Pape Nicolas avoit excommuniés, & mesme à la premiere Messe qu'il celebra pontificalement, il donna de sa main la Communion à l'Archevêque de Treves, touché qu'il fut de sa soumission & de sa penitence. Cette condescendance donna de grandes esperances à Lothaire, d'autant plus qu'il obtint du Pape que Theut-

*Theutberge
va à Rome.*

*Continuat.
Anastasi Bi-
vio hec in
Hadriano.*

berge allast à Rome, chose que le Pape Nicolas avoit toujours constamment refusée.

Si-tost qu'elle y fut arrivée, elle entretint le Pape du sujet de son voyage, & persistant toujours dans son dessein, de se retirer de la Cour pour mettre fin aux persecutions qu'elle y souffroit, elle luy dit que son mariage avec Lothaire n'estoit point legitime, & luy apporta quelques autres raisons particulieres, qui pouvoient rendre sa separation facile, & mesme la faire paroistre necessaire.

Epist. 6.
Hadriani.

Le Pape écrit
au Roy son
marz en sa
faveur.
Ibid.

Le Pape penetra aisément le mystere de toute cette conduite de la Reine. Il luy dit qu'il ne vouloit pas décider sur le champ un point de cette importance, & qu'il assembleroit un Concile dont il prendroit l'avis. Il la pria de retourner en France, & luy promit d'écrire en sa faveur au Roy son mari. Il le fit, & rendit compte à ce Prince dans sa Lettre de l'entretien qu'il avoit eu avec elle, & du dessein où il estoit d'assembler un Concile, pour y examiner l'affaire tout de nouveau, luy faisant néanmoins assez entendre, qu'il n'estoit pas aisé à surprendre sur une chose de cette nature. Il le pria de recevoir la Reine à sa Cour & dans son Palais, ou du moins en cas qu'elle ne voulust pas y retourner si-tost, de luy assurer les revenus qui luy avoient esté assignez sur diverses Abbayes, afin qu'elle pust avoir dequoy soutenir sa dignité & son rang.

La Reine prit le parti de demeurer éloignée de la Cour & du Roy, & peu de temps après son départ, le Pape fit une démarche qui marquoit qu'il avoit envie d'accorder à l'Empereur en faveur de Lothaire, tout ce qu'il pourroit absolument ne luy pas refuser.

A la priere de l'Empereur, & sur l'assurance qu'il luy donna que Valdrade n'avoit plus aucun commerce avec Lothaire, & qu'elle vouloit absolument se retirer, il leva l'excommunication que le défunt Pape avoit lancée contre elle. Il luy écrivit luy-mesme, pour l'avertir de l'absolution qu'il luy avoit donnée, & pour l'exhorter à vivre désormais sans scandale. Il écrivit une Lettre aux Evêques de Germanie sur ce sujet, où il leur disoit qu'ils pouvoient luy permettre l'entrée de l'Eglise, luy parler, & la traiter comme une personne rétablie dans la Communion des Fideles.

Il leve l'excommunication de Valdrade, & luy donne l'absolution.

Epist. 7.
Hadriani.
Epist. 8.

Cette conduite du Pape envers le Roy de Lorraine, ne plaisoit point aux Rois de France & de Germanie, qui n'avoient attendu jusqu'alors que l'excommunication de ce Prince, pour fonder dans ses Etats avec toutes leurs forces. Ils eurent une entrevûe au Fauxbourg de Metz, sans doute du consentement de Lothaire mesme, à qui cette Ville appartenoit; mais qui assurément ne prétendoit pas qu'on y traitast du partage de ses Etats, comme on fit en presence d'Hincmar Archevêque de Reims, & de quelques autres Prelats de France & de Germanie. Ces deux Princes se promirent l'un à l'autre, qu'en cas que la Providence les mist jamais en possession des Etats de leurs neveux, ils s'en rapporteroient pour l'égalité des partages, à ceux de leurs Vassaux qu'ils choisiroient d'un commun consentement pour arbitres de leurs différends. Ils se promirent aussi mutuellement de prendre en main la défense de l'Eglise Romaine, pourvu que les Papes les traitassent avec autant d'honneur & d'égard, que les anciens Papes traitoient autrefois les Rois de France & de Germanie.

Entrevûe des Rois de France & de Germanie.
Capitula Caroli Calvi Tit. 33.

*Le Pape les
exhorte à de-
meurer en
paix avec
leurs neveux.
Epist. 10.
Hadriani.*

Soit que l'Empereur & le Roy de Lorraine eussent sçu ce qui s'estoit passé dans cette entrevûë, soit qu'ils eussent eu d'ailleurs quelque connoissance des desseins des deux Rois de France & de Germanie, ils le firent sçavoir au Pape, & le prièrent d'interposer son autorité pour en empêcher l'exécution. Le Pape écrivit au Roy de Germanie une Lettre sur ce sujet, où il l'exhortoit à demeurer en paix avec ses neveux, & le prioit non seulement de ne point attaquer l'Empereur, mais de ne former aucune prétention sur les Etats de Lothaire, l'Empereur étant résolu de regarder tout ce qui se feroit contre ce Prince comme s'il estoit fait contre luy-mesme. Il ajoutoit que s'il en usoit autrement, il devoit s'attendre à voir les armes spirituelles de Saint Pierre se joindre aux armes Imperiales, & qu'il s'exposeroit à experimenter combien ces armes ainsi unies estoient redoutables.

*Inquietude
de Lothaire,
il va voir le
Roy de Ger-
manie.
Annales.
Bertiniani.*

Le Roy de France reçut aussi une Lettre toute semblable, qui luy fut apportée de Rome par l'Evêque de Metz, & rendue par ce Prelat l'avant-veille de l'Ascension. Mais malgré toutes ces Lettres & toutes ces menaces du Pape, Lothaire estoit toujours en inquietude, apprehendant que pendant le voyage de Rome qu'il estoit résolu de faire, ses deux oncles ne portassent la guerre chez luy. Il se défioit toutefois beaucoup plus de la sincerité du Roy de France, que de celle du Roy de Germanie, sur lequel il croyoit pouvoir faire plus de fonds, si une fois ce Prince luy engageoit sa parole. Il l'alla voir plusieurs fois, & affectant d'avoir pour luy toute la confiance qu'un neveu devoit avoir pour un oncle qu'il regardoit comme son pere, il luy representa la situation fâcheuse où il se trouvoit, la maniere dont le

Ibid.

défunt Pape l'avoit poussé, en excommuniant tous ceux qui estoient dans ses interets, & en le menaçant de l'excommunier luy-mesme; qu'il avoit tout à craindre de l'ambition du Roy de France pendant son voyage de Rome; mais que néanmoins il mettroit si bon ordre à tout avant que de partir, qu'il esperoit que tous ses efforts seroient inutiles, pourvu qu'il fust assuré du costé de la Germanie; qu'il le conjuroit de ne point se joindre à ses ennemis pour le perdre, & de se souvenir des promesses qu'il luy avoit faites dans un Traité qu'ils avoient signé à Francfort.

Par ce Traité le Roy de Germanie avoit rendu l'Alsace à Lothaire, qui la luy avoit cedée six ou sept ans auparavant; il avoit de plus consenti que Hugues encore tout jeune, fils de Lothaire & de Valdrade, fust pourvu de ce Duché. On ne dit point à quelles conditions l'Alsace revint à Lothaire; mais le Roy de Germanie promit alors de se faire le protecteur de cet enfant, tandis que son pere seroit en Italie, où il devoit aller dès ce temps-là, si le Pape Nicolas qui vivoit encore, ne se fust pas opposé à ce voyage.

*Traité entre
ces deux Prin-
ces.*

Lothaire étant donc sur le point de l'entreprendre, afin d'agir immédiatement par luy-mesme auprès du Pape Hadrien, conjura de nouveau ce Prince de ne luy estre point contraire, & fit tant qu'il l'obligea à luy faire serment, non seulement de ne rien entreprendre contre ses Etats pendant son absence, mais encore de consentir à son mariage avec Valdrade, supposé qu'il en pût obtenir la permission du Pape. Après cela il alla trouver Charles le Chauve, plustost par ceremonie que dans l'esperance de le gagner, comme il avoit gagné le Roy de Germanie, &

*Lothaire part
pour Rome.
Annales
Bertiniani.*

ensuite il se mit en chemin pour Rome. Il donna ordre à Theutberge qui estoit revenue, d'y faire un second voyage, & de partir quelques jours après luy.

Ibid.

Le dessein de Lothaire estoit de s'aboucher avec l'Empereur son frere avant que d'aller à Rome, & de l'engager à employer son credit auprès du Pape, pour faire casser son mariage avec Theutberge, & pour obtenir la permission d'épouser Valdrade. Il arriva à Ravenne au mois de Juin, & en fit donner avis à l'Empereur, qui assiegeoit actuellement la Ville de Barri, où les Sarazins se défendoient avec beaucoup de vigueur. L'Empereur luy répondit par ceux qu'il luy envoya pour le complimenter, qu'il ne pouvoit pas quitter le siege où sa presence estoit absolument nécessaire: qu'il attendoit de jour à autre une Flotte de deux cents vaisseaux, que l'Empereur d'Orient luy envoyoit, pour fermer le Port de Barri & empêcher les secours que les Sarazins recevoient continuellement d'Afrique; qu'il ne pouvoit pas se dispenser de recevoir luy-mesme les Generaux de cette Flotte quand elle arriveroit; que s'il quittoit le Camp, aussi-tost après leur arrivée, ils pourroient s'en choquer; qu'ainsi il luy estoit impossible de se rendre si-tost à Ravenne ou à Rome; qu'il luy conseilloit de ne rien précipiter, de retourner dans ses Etats pour quelques mois, & de remettre leur entrevûe après la campagne.

*Il engage
l'Imperatrice
Ingelberge à
l'accompagner
au Mont Cas-
sin.*

Lothaire qui s'ennuyoit extrêmement de la longueur de cette affaire, ne suivit pas ce conseil & continua son chemin: mais sans aller à Rome, il s'avança jusqu'à Benevent qui n'estoit qu'à deux ou trois journées de Barri. Il y trouva l'Imperatrice Ingelberge à qui il fit de beaux presens, &

avec laquelle il délibéra sur ce qu'il avoit à traiter avec le Pape.

L'Empereur avoit écrit au Pape, pour le prier de bien recevoir Lothaire, & l'entrevûe devoit se faire au Mont-Cassin, où Lothaire engagea l'Imperatrice à l'accompagner.

Quelque credit que l'Empereur eust sur l'esprit du Pape, & quelques efforts que fist l'Imperatrice, jamais il ne voulut écouter la proposition du divorce, & s'en tint toujours à dire que tout ce qu'il pouvoit faire, estoit que l'on fist en sa presence un nouvel examen de tout ce procès, sans avoir égard aux dépositions forcées que Theutberge faisoit contre elle-mesme, & que jamais il ne se relâcheroit sur une chose de cette importance jusqu'à faire quoy que ce fust qui pût blesser la justice, ou causer du scandale dans la Religion. L'Imperatrice obtint seulement que le Pape ne traiteroit pas Lothaire en excommunié; que pour faire connoître par tout, qu'il ne le regardoit pas comme tel, il celebreroit pontificalement la Messe en sa presence, & luy donneroit la Communion, & à tous ceux de sa suite.

*Le Pape ne
veut point é-
couter la pro-
position du di-
vorce de Lo-
thaire.*

Le Pape eut peine à accorder ce dernier article, & il n'y consentit qu'à une condition, qui fut que Lothaire protesteroit, que depuis que Valdrade avoit esté excommuniée par son Prédecesseur, il n'avoit eu aucun commerce avec elle. Sur quoy Lothaire dit, qu'il estoit prest de jurer qu'il n'en avoit eu aucun depuis ce temps-là.

*Ni lui don-
ner la Commu-
nion qu'à une
condition.
Ibid.*

Sur cette assurance le Pape promit de faire ce que l'Imperatrice souhaitoit de luy, & chacun se prépara à approcher des Saints Mysteres.

Le lendemain le Pape dit la Messe publiquement & pontificalement dans l'Eglise du Mont-Cassin; (d'autres disent que ce fut à Rome:) à la fin de

de la Messe, il invita le Prince à s'approcher de la Sainte Table, & puis prenant en main le Saint Sacrement, il l'apostropha en ces termes.

Ce qu'il luy
dit en la luy
donnant.
Lotharii
Regis Gesta
Rom.
Tom. III.
Concil. Gall.

Prince, si vous ne vous sentez pas coupable de l'adultère que mon Prédecesseur vous avoit défendu de commettre, & si vous estes dans une résolution ferme de n'y jamais tomber dans la suite, approchez avec confiance de ce Sacrement de la vie éternelle, & recevez-le pour la remission de vos pechez. Que si votre conscience vous reproche d'avoir commis ce peché depuis le temps que je vous ay marqué, ou si vous n'estes pas résolu d'y renoncer absolument & pour toujours, gardez-vous bien de toucher au Corps de votre Sauveur, & de recevoir pour votre condamnation, ce que sa divine providence a préparé comme un remède pour les pechez des hommes.

Et à ceux qui
l'accompa-
gnoient.

Lothaire trop avancé pour reculer, malgré les remords de sa conscience qui l'accusoit du crime que sa bouche désavouoit, & malgré l'attachement criminel qu'il conservoit dans son cœur pour Valdrade, reçut la Communion de la main du Pape. Quand il se fut retiré de la Sainte Table, les gens qui l'accompagnoient s'en approcherent pour communier, & le Pape en présentant à chacun d'eux l'Hostie, leur disoit ces paroles: *Si vous n'avez ni contribué, ni consenti au peché du Roy Lothaire votre Maître & à celui de Valdrade, & que vous n'avez point communiqué avec ceux qui estoient excommuniés par le Saint Siege Apostolique, que le Corps & le Sang de notre Seigneur Jesus-Christ vous profite pour la vie éternelle.* Il y en eut quelques-uns, mais peu, que ces paroles épouvantèrent, & qui se retirèrent de la Table de Communion.

Parmi les personnes qui accompagnoient Lothaire à cette Messe, se trouva Gonthier Archevêque de Co-

Tome II.

logne, que le Pape avoit aussi absous de son excommunication, mais en luy accordant seulement de communier avec les Laïques, & sur le point de recevoir la Communion, il presenta, ainsi qu'on en estoit convenu, un papier que le Pape fit lire tout haut avant que de la luy donner, & qui contenoit ce qui suit.

Moy Gonthier, en presence de Dieu & de tous les Saints, je vous jure, à vous, Monseigneur Hadrien Souverain Pontife & Pape universel, à tous les vénérables Evêques qui vous sont soumis, & à toute cette Assemblée, que je ne désapprouve point le jugement de ma déposition porté canoniquement contre moy par le Pape Nicolas, & que je m'y soumets humblement; que désormais je ne m'ingéreray point aux Sacrez Ministères, à moins que par votre miséricorde, vous ne me rétablissiez dans mon ancienne dignité; que dans la suite je ne causeray aucun scandale, & n'entreray dans aucun complot contre la Sainte Eglise Romaine, ni contre le Souverain Pontife; mais que je seray toujours dévoué & obéissant à la Sainte Eglise ma Mere, & au Pape qui la gouverne. Moy Gonthier, j'ay signé de ma propre main cette promesse le premier de Juillet, Indiction II. dans l'Eglise de Saint Sauveur du Monastere de Saint Benoist du Mont-Cassin.

*Promesse de
Gonthier Ar-
chevêque de
Cologne.
Annales
Bertiniani.*

Après cette lecture le Pape le communia en luy disant; *Et moy je vous accorde la Communion Laïque, à condition que vous garderez toute votre vie la promesse que vous venez de faire.*

Dès le lendemain de cette cérémonie, dont on voit que les circonstances furent très-singulieres, l'Impératrice s'en retourna vers l'Empereur au siege de Barri, & le Pape à Rome.

A 2

*Lothaire suit
le Pape à Ro-
me.
Ibid.*

Lothaire l'y suivit, mais il fut extrêmement surpris de voir que personne ne venoit au devant de luy, & qu'en entrant dans l'Eglise de S. Pierre, nul Clerc de cette Eglise ne se presentoit pour le recevoir. Ayant fait prier le Pape qu'on chantât la Messe en sa presence le lendemain de son arrivée, qui estoit un Dimanche, il le luy refusa, & il sembloit que par tout aux environs de Rome, on le traitât en excommunié.

*Ils se font
divers presens
l'un à l'autre.*

*Continuator
Anastasi.*

Le Pape en usoit de la sorte pour ne pas choquer les Romains, parmi lesquels on disoit hautement qu'il affectoit de prendre tout le contrepied de son Prédecesseur, en rappelant d'exil ceux qu'il avoit exilés, & en rétablissant ceux qu'il avoit dégradés ou excommuniés. Lothaire qui sçavoit les raisons du Pape, ne s'en formalisa pas beaucoup. Il entra le lendemain à Rome, où il l'entretint encore, & mangea avec luy. Ils se firent divers presens l'un à l'autre, & parmi ceux que le Pape fit à Lothaire, il y avoit une espee de saye ou de manteau, une palme, & un baston pastoral.

*Annales
Bertiniani.*

Soit que le Pape eust fait naistre à Lothaire dans les entretiens particuliers qu'il eut avec luy, quelque esperance de se laisser fléchir; soit que ce Prince en comparant la différente conduite qu'il avoit tenuë en public à son égard au Mont-Cassin & à Rome, se persuadât qu'il ne cherchoit qu'à sauver les apparences, prest à contenter l'Empereur & luy, pourvu que l'on pût empêcher le scandale; soit plustost que l'ardeur qu'il avoit de contenter sa passion luy fist tout interpreter en sa faveur, il imagina du mystere dans ces presens du Pape, dont j'ay parlé, & ses confidens donnerent ou firent semblant de donner dans sa pensée.

Le Pape veut

Après avoir bien raisonné là-des-

sus, ils prétendirent que le Pape principalement par cette palme qu'il avoit meslée parmi ses presens, faisoit entendre à Lothaire qu'il remporterait la victoire sur ses envieux, & que malgré les intrigues de ses oncles, il viendrait à bout de faire dissoudre son mariage avec Theutberge. Il partit de Rome assez content de son voyage, & l'esprit agreablement occupé de ces chimeres fort éloignées des desseins du Pape, qui envoya en France l'Evêque Formose, & un autre Evêque, avec ordre d'assembler le plus qu'ils pourroient d'Evêques de France, de Germanie & de Lorraine, pour examiner de nouveau sur les lieux toute l'affaire du divorce. Il ordonna à ces deux Legats de ne rien décider; mais de faire députer après l'instruction du procès, quatre Evêques de Germanie & quelques autres du Royaume de Lorraine, pour venir à Rome en faire le rapport dans un Concile qu'il convoqua dès-lors pour le premier jour de Mars de l'année 870. & où la Sentence décisive devoit estre prononcée; mais Dieu mit fin luy-mesme à cette affaire d'une maniere que le Pape & le Roy de Lorraine n'avoient pas prévüe.

Jamais peché ne fut puni plus visiblement de Dieu, que le sacrilege commis par Lothaire, & par ses Courtisans lorsqu'ils reçurent la Communion de la main du Pape, en faisant en presence de leur Dieu qu'ils alloient recevoir, des protestations fausses & contraires à ce que leur conscience leur reprochoit actuellement. Ils perirent tous, excepté ceux qui effrayez des menaces de la punition de Dieu que leur fit le Pape, s'estoient retirés de la Sainte Table.

Lothaire & les gens de sa suite en arrivant à Luques, furent frappez d'une fièvre maligne qui emporta tous ceux qui avoient commis le sacrile-

*faire examiner
de nouveau
l'affaire du di-
vorce.
Ibid.*

*Lotharii
Gesta Rom.
Mort de
Lothaire.
Tom. III.
Concil. Gall.
Annales*

Bertiniani
ad an. 869,

ge, & dont il mourut luy-mesme le sixième d'Aoust à Plaisance, où il s'estoit fait transporter. Telle fut la fin de ce Prince qui ne manquoit pas de bonnes qualitez; mais qui pour s'estre livré à une malheureuse passion dont il suivit trop les mouvemens, n'eut qu'un Regne plein de scandales, & en mesme-temps d'inquietudes, de crainte, de soupçons, de chagrins, & ce Regne fut terminé par une mort qui fait connoistre aux plus grands Princes de la terre, qu'ils ont un Maître & un Juge au-dessus d'eux. Il seroit à souhaiter qu'un tel exemple le leur rendist plus redoutable.

Et de la Reine
Theutberge.
Ex Vita Sancti
Deicoli.
Vita Sancti
Glodesindis.

La Reine Theutberge qui suivoit ce Prince, arriva à Plaisance un peu après sa mort. Elle le pleura, & fit faire ses obseques dans un Monastere proche de la Ville. Etant revenue en France, elle se retira dans un Couvent à Metz, où elle finit sa vie. Valdrade prit un parti semblable, & se renferma dans le Monastere de Remiremont, ou pour faire penitence, ou par chagrin de voir toutes ses esperances ruinées, & toute sa grandeur aneantie.

La succession
de ce Prince est
un nouveau
sujet de discorde.

Lothaire estant mort sans enfans legitimes, sa succession fut un nouveau sujet de discorde entre l'Empereur son frere & ses oncles les Rois de France & de Germanie. Elle arriva dans des conjonctures fort favorables à Charles le Chauve. Il estoit en paix avec Salomon Duc de Bretagne, & ce Duc luy avoit mandé qu'il ne se mist point en peine des Normands de la Loire, & qu'il luy promettoit de les reduire pour peu qu'il luy envoyast de secours. Charles fit partir aussi-tost son fils Carloman avec quelques Troupes, & le fit précéder par Engelram qui estoit une des personnes les plus considerables de la Cour, & qui fit pre-

sent au Duc de la part du Roy d'une Couronne fort riche, & de tous les ornemens Royaux. Il y a beaucoup d'apparence que Charles par ce present accordoit au Duc Salomon la qualité de Roy, que son Prédecesseur Herispéc avoit extorquée de la France. Neanmoins l'Historien continuë de donner à ce Prince le nom de Duc de Bretagne, sans luy donner jamais celuy de Roy. Quoy qu'il en soit, on voit par là que le Duc de Bretagne fut toujours un voisin fort incommode, & un ennemi fort redoutable à la France.

Charles estant asseuré de ce costé-là, vit en mesme-temps qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre du costé de son frere le Roy de Germanie; parce que ce Prince avoit depuis deux ans une grosse guerre à soutenir contre les Esclavons Vinides qui l'avoient battu en plusieurs occasions, & que de plus estant tombé fort malade à Ratisbone au retour de la dernière campagne, il ne seroit pas si-tost en estat de se mettre à la teste d'une armée.

Enfin l'Empereur, celuy des trois qui avoit le droit le plus apparent sur le Royaume de Lorraine, en qualité de frere du feu Roy, estoit engagé dans la guerre contre les Sarazins, & continuoit depuis trois ans le siege de Barri qu'il n'emporta que l'année d'après.

Charles n'avoit aucun de ces embarras, & estoit à Presles sur la Seine à quelques lieuës de Roüen, quand il apprit la mort de Lothaire. Il en partit sur le champ, & vint à Attigni.

Les Lorrains cependant n'estoient pas tous d'un mesme avis touchant le Successeur de leur défunt Roy. L'Empereur, quoique le mieux fondé de tous, n'avoit point, ou n'avoit que très-peu de Partisans parmi eux. L'é-

Annales
Bertiniani.

Reginot

Les Lorrains
sont partagés
entre le Roy de
France & le
Roy de Ger-
manie.

loignement de l'Italie qu'il avoit choisie pour le Siege de son Empire, & pour le lieu de sa residence, en estoit cause, les Peuples aimant naturellement la presence de leur Souverain; ainsi presque tous les Seigneurs estoient partagez entre le Roy de France & le Roy de Germanie.

Le Roy de France va en Lorraine. Annales Bertiniani.

Les Evêques & les Seigneurs qui estoient dans les interets du Roy de Germanie, ayant appris que Charles estoit en chemin pour venir en Lorraine, luy députerent quelques personnes de leur faction pour le prier de ne point entrer dans le Royaume de Lorraine avec une armée, & de ne point prendre possession d'aucunes places, avant que d'estre convenu avec le Roy de Germanie de la maniere dont ils partageroient ensemble cet Etat, suivant les traitez qu'ils avoient faits depuis peu l'un avec l'autre là-dessus. Ils luy proposerent de se rendre à Ingelheim, pour envoyer de là inviter le Roy de Germanie à une entrevûe, afin de traiter ensemble, sans en venir à une guerre qui ne pouvoit manquer d'estre très-funeste à leur nouvel Etat.

Au contraire le parti de Charles, à la teste duquel estoit Avenche Evêque de Metz, de tout temps dévoué à ce Prince, luy fit dire qu'il vinst au plus-tost droit à Metz, & que le moindre retardement pourroit nuire à ses affaires. Il suivit ce conseil, il s'avança jusqu'à Verdun où quantité de Seigneurs du païs vinrent le recevoir. Hatton Evêque de cette mesme Ville, & Arnoul Evêque de Toul l'y saluerent comme leur Maistre. De là, accompagné de ces Prelats & des Seigneurs qui l'avoient déjà reconnu, il prit la route de Metz où il arriva le cinquième de Septembre, & y fut reçu par Avenche Evêque de la Ville,

& par Francon Evêque de Tongres, & par la pluspart de la Noblesse. Il y fut résolu de faire une Assemblée generale des Seigneurs & des Evêques qui s'estoient declarez pour luy. Elle fut assignée au neuvième du mesme mois de Septembre, & elle se tint dans l'Eglise de S. Estienne.

L'Evêque de Metz y présida, & tout vieux qu'il estoit il fit une harangue à la louange de Charles, où après avoir déploré les malheurs du Regne précédent, il declara que Dieu leur ayant osté leur Prince, il croyoit parler de la part de sa divine Majesté, en declarant à toute l'Assemblée, & au peuple qui estoit present, qu'il reconnoissoit & qu'il falloit reconnoître pour legitime heritier de la Couronne de Lorraine Charles Roy de France; que ce Prince estoit prest de son costé à s'engager par serment comme un Prince Chrétien, à gouverner son nouveau peuple selon les Loix, à proteger les Eglises & ceux qui en estoient les Pasteurs, & à travailler au repos & à l'avantage de toute la Nation.

Cette harangue ayant esté reçüe avec applaudissement, le Roy remercia l'Assemblée, fit les sermens ordinaires de gouverner les Peuples selon les Loix, & de proteger les Eglises: il promit aux Seigneurs de les maintenir dans leur rang & dans leurs Charges, & leur demanda que de leur costé ils luy fussent fidelles & toujours disposez à luy obéir & à servir l'Etat. Ensuite Hincmar Archevêque de Reims fut invité par l'Evêque de Metz & par les autres Evêques de la Province de Treves à parler sur le sujet de l'Assemblée. Il se leva & commença par dire, que quoiqu'il fut Metropolitain d'une autre Province, & que la sienne ne fust point du Royaume de Lorraine, neanmoins il ne faisoit rien contre les

Il est reconnu pour legitime heritier de la Couronne par une Assemblée qui se tient à Metz.

Tom. III. Concil. Gall. & Annales Bertiniani.

Il fait les sermens ordinaires.

Ibid.

Canons en parlant dans cette Assemblée, à cause de la grande union qui avoit toujours esté entre la Province de Reims & la Province de Treves, qui s'estoient toujours regardées comme deux sœurs; que les Evêques de ces deux Provinces avoient souvent tenu des Synodes ensemble, & que depuis fort long-temps les Archevêques de Treves & de Reims gardoient entre eux une coûtume, que celui des deux qui estoit le plus ancien dans l'Archiepiscopat avoit le pas devant l'autre, qu'il y avoit une raison particuliere qui luy donnoit droit de parler en cette occasion, c'estoit que la Province de Treves n'avoit point actuellement de Metropolitain, l'Archevêque ayant esté déposé par le Pape sans qu'on luy eust encore donné de Successeur, & que les Evêques de cette Province l'avoient prié de leur tenir lieu de Chef pendant la vacance du Siege. Il se tourna vers eux & leur demanda s'ils ne convenoient pas de ce qu'il disoit. Ils répondirent qu'oüy.

Il continua & dit à peu près les mêmes choses que l'Evêque de Metz, s'estendant sur les loüanges du Prince & sur le droit qu'il avoit à la succession de Lothaire, sans le prouver plus solidement que ne l'avoit fait l'Evêque, disant seulement comme luy, que la volonté & l'inspiration de Dieu estoit indubitable là-dessus. Il conclut en proposant à l'Assemblée, non seulement de reconnoître le Roy Charles pour leur Souverain, en luy faisant serment de fidelité; mais encore de le couronner solennellement, & de le sacrer Roy du Royaume de Lorraine par une nouvelle onction Royale. Si ma proposition vous agréé, ajoûta-t-il, faites-le paroître par vos acclamations.

*Il est sacré
& couronné.*

Aussi-tôt toute l'Eglise retentit de cris de joye, & on chanta sur le

champ le *Te Deum*. Le Sacre se fit avec beaucoup de solennité. Il y avoit là sept Prelats, Hincmar Archevêque de Reims, un autre Hincmar neveu de celui-cy, & qui estoit Evêque de Laon, Avenche Evêque de Metz, Odon de Beauvais, Hatton de Verdun, Francon de Tongres, Arnoul de Toul. Ils reciterent chacun une Oraison sur le Roy; mais ce fut l'Archevêque de Reims qui le sacra, & qui l'oignit avec le Saint Chresme au front, au haut de la teste, & aux deux temples, en prononçant une Oraison qui commençoit par ces paroles, *Coronet te Dominus*. Durant qu'on recitoit l'Oraison, une partie des Evêques luy mirent la couronne sur la teste, & deux d'entre eux luy presenterent l'un une palme, & l'autre un sceptre. La ceremonie finit par la Messe dont toutes les Oraisons furent pour le Roy. Aussi-tôt après ce Prince partit de Metz pour aller prendre possession du Palais d'Aix-la-Chapelle, où depuis Charlemagne les Princes qui estoient maîtres du Royaume d'Austrasie, avoient establi leur Siege. Ce Prince quelques jours après, sur un faux bruit qui courut que le Roy de Germanie estoit mort de sa maladie à Ratisbone, s'avança jusqu'en Alsace avec des troupes; mais ayant appris que la chose n'estoit pas veritable, il retourna sur ses pas à Aix-la-Chapelle.

La nouvelle de cette prise de possession & du couronnement, causa beaucoup de chagrin au Roy de Germanie qui estoit toujours malade à Ratisbone. Il pensa à faire promptement la paix avec les Esclavons Vinides, & envoya des Ambassadeurs à Charles, pour se plaindre à luy de cette invasion du Royaume de Lorraine, & pour le prier de se souvenir des traitez qu'ils avoient faits ensemble.

*Hincmar.
Coronationes
Reg. x.
Tom. I.*

*Le Roy de
Germanie se
plaint à luy
de cette invasion
du Royaume
de Lorraine.*

*Regino.
Annales
Bertiniani.*

ble sur cette succession, & de ne point agir en Souverain dans cet Etat, jusqu'à tant qu'ils fussent convenus entre eux sur le partage. Charles répondit aux Ambassadeurs, qu'il s'en tiendrait aux traités, & que ce qu'il avoit fait ne préjudicieroit en rien aux droits de leur Maître.

Regino.

Cependant Charles nomma Bertulfe neveu de l'Evêque de Metz à l'Archevêché de Treves, prétendant par là reconnoître les obligations qu'il avoit à ce Prelat, & résolu de faire Archevêque de Cologne Hilduin frere de Gonthier, qui avoit esté déposé de cet Archevêché, & dans cette vûë il le fit ordonner Prêtre par l'Evêque de Tongres à Aix-la-Chapelle.

*Il traverse
la promotion
de Hilduin à
l'Archevêché
de Cologne.*

Ces nouvelles entreprises inquieterent de plus en plus le Roy de Germanie; car ces deux Archevêques les plus considerables & les plus puissans du Royaume de Lorraine estoient deux creatures que Charles s'acqueroit, & dont il fortifieroit extrêmement son parti. C'est pourquoy la promotion de Bertulfe à l'Archevêché de Treves estant déjà faite, il pensa à traverser celle de Hilduin à l'Archevêché de Cologne, dans l'interval de temps qui luy estoit nécessaire pour prendre les Ordres.

Ibid.

Dans ce dessein, il envoya secretement à Cologne Luidpert Archevêque de Mayence son sujet, pour engager les Habitans & le Clergé à prévenir par l'élection de quelqu'un des Prêtres de l'Eglise de Cologne la nomination du Roy de France. Ce Prelat donna rendez-vous à quelques autres Evêques de Germanie à Duis qui est au-delà du Rhin vis-à-vis de Cologne, & comme un Fauxbourg de la Ville, & il s'y rendit luy-même.

Quand il y fut arrivé, il ne voulut pas passer le Rhin, ni entrer dans

la Ville, de peur que si on decouvroit son dessein, on ne l'y arrestast par ordre de Charles; mais il fit prier les plus considerables du Clergé & des Bourgeois de le venir voir à Duis. Il leur dit qu'il venoit de la part du Roy de Germanie pour les exhorter à faire au plustost l'élection d'un Archevêque, & à user du droit qu'ils avoient de le prendre chez eux dans leur Clergé: que s'ils vouloient le faire, il le sacreroit sur le champ, ayant avec luy d'autres Evêques, & tout ce qui estoit nécessaire selon les Canons pour une telle ceremonie; qu'eux estant les Principaux de l'Eglise & du peuple de Cologne, ils avoient tout pouvoir pour cette election, & il les exhorta à la faire sur le champ.

Cette proposition les embarrassa. Ils répondirent que le Roy de France avoit déjà nommé Hilduin à l'Archevêché de Cologne, qu'il venoit tout récemment de le faire ordonner Prêtre pour le mettre en estat de recevoir au plustost l'Ordre Episcopal, & qu'ils estoient trop engagez avec ce Prince pour reculer.

L'Evêque reprit en leur disant que le Roy de Germanie prétendoit que Cologne estoit à luy, & qu'il la soumettroit bien-tost par les armes, si elle refusoit de le reconnoître; que les habitans devoient sçavoir gré à ce Prince de ce qu'il les rendoit maîtres de l'élection de leur Archevêque; que s'ils ne la faisoient pas sur le champ, on en nommeroit un qui peut-estre ne leur seroit pas agreable, & que le moindre mal qui pût arriver à la Ville de Cologne par cette nomination, seroit une guerre civile qui la desoleroit. En un mot le Prelat homme très-adroit, fit tant & mania si-bien les esprits, qu'il les engagea à faire l'élection qui tomba sur un Prestre homme de merite, nommé

*Et fait élire
Gilbert.*

Ibid.

Gilbert, que l'Archevêque de Mayence sacra sur le champ malgré luy. Ensuite se tenant sûr des Bourgeois par la démarche qu'il venoit de leur faire faire, il passa le Rhin avec tous ceux de l'Assemblée, conduisit Gilbert à la Cathédrale, le plaça sur le Siege Episcopal, & repassa au plus viste à Duits, & de là en Baviere, pour rendre compte au Roy son Maistre de l'exécution de ses ordres.

Il declare la guerre au Roy de France.

Le Roy de France apprit cette élection à Aix-la-Chapelle, où Hilduin estoit aussi attendant le jour de son Sacre. Ce Prince fort irrité de ce qui s'estoit fait à Duits, partit sur le champ pour Cologne, où il ne trouva ni le nouvel Archevêque, ni aucun de ceux qui l'avoient élu; tous avoient pris la fuite. Ainsi ne sachant sur qui décharger sa colere, il s'en retourna à Aix-la-Chapelle, où presque en mesme-temps arriverent de nouveaux Ambassadeurs de la part du Roy de Germanie. L'Archevêque de Mayence en estoit un. Ce Prelat luy declara la guerre de la part du Roy son Maistre, en cas qu'il refusast de le satisfaire sur les prétentions qu'il avoit au Royaume de Lorraine, & d'exécuter les traitez qu'ils avoient faits ensemble touchant cet article.

Qui offre de partager la succession de Lothaire avec le Roy de Germanie.

Charles qui ne vouloit point de guerre, & à qui l'ambition du Duc de Bretagne, aussi-bien que la crainte des entreprises des Normands, rendoient la paix necessaire, répondit qu'il n'avoit jamais prétendu se brouiller avec le Roy son frere, ni violer les traitez, ni luy faire aucune injustice; qu'il s'estoit saisi du Royaume de Lorraine, pour empêcher que la faction de l'Empereur ne s'y fortifiast, & qu'il estoit tout prest de partager la succession du défunt Roy Lothaire avec le Roy de Germanie; qu'il falloit pour cela qu'ils s'abou-

chassent, & que ce feroit quand il le voudroit. Il convint avec les Ambassadeurs que l'entrevûe se feroit à Mersen sur la Meuse, lieu fameux dans notre Histoire par plusieurs pour-parlers & traitez de cette nature. On estoit sur la fin de l'année 869. & la conference fut arrestée pour le commencement de l'année suivante.

An. 869.

Les Ambassadeurs remercierent le Roy, le louerent de l'équité & de la franchise qu'il faisoit paroître en cette occasion, & luy firent une nouvelle demande, sçavoir que puisqu'il avoit des intentions si droites, & un desir sincere de bien vivre avec le Roy leur Maistre, il voulust bien pour lever tout soupçon, retirer ses troupes du Royaume de Lorraine, & retourner dans ses Etats.

Cette proposition fit beaucoup de peine à Charles: mais l'Archevêque se servit de toute son adresse pour la luy faire goûter en faveur de la paix, & il en vint à bout.

Ibid.

Ces menaces du Roy de Germanie n'estoient pas le seul embarras de Charles. Le Pape prit en main, & hautement les interets de l'Empereur Loüis, avec d'autant plus de zele, que ce Prince qu'il aimoit, estoit trop éloigné des Etats de Lorraine, pour pouvoir y soutenir ses droits par les armes, & qu'il estoit encore occupé au siege de Barri, où il avoit tout récemment fait une perte considerable. Il tenoit cette place assiegée ou plustost bloquée depuis quatre ans; il y venoit tous les ans, pour tâcher de la forcer, & n'y pouvant réussir, il changeoit le siege en blocus. Cette année, comme il se retiroit avec son armée, les Sarazins firent une vigoureuse sortie, luy défirent son arriere-garde, & luy enleverent près de deux mille chevaux, dont ils se servirent pour faire des

Le Pape prend les interets de l'Empereur Loüis.

Annales
Bertiniani.

courfes dans les Païs d'alentour, & pour piller entre autres la fameufe Chapelle de S. Michel fur le Mont-Gargan.

Le Pape apprehendoit que ce Prince ennuyé d'une fi longue refiftance, n'abandonnast enfin cette entreprife, & ne fift marcher fes Troupes en France: il luy promit donc de fe fervir de toute fon autorité, & de n'épargner ni menaces ni excommunications, pour luy faire rendre justice par fes oncles.

Il menace
d'excommu-
nier tous ceux
qui feroient
quelque chose
contre les
droits de ce
Prince.

Annales
Bertiniani.
Epist. Ha-
drianj.
Tom. III.
Concil. Gall.

En effet il n'avoit pas pluftoft appris que Charles fe préparoit à entrer en Lorraine, qu'il fit partir deux Evêques avec des Lettres qu'il écrivoit à ce Prince, aux Evêque de Lorraine, à ceux de France, & aux Seigneurs des deux Royaumes, pour representer l'injustice de cette invasion, & menacer d'excommunication tous ceux qui feroient quelque chose, ou qui foustiendroient ce qu'ils auroient fait contre les droits de l'Empereur. Il fondoit non feulement le droit de ce Prince fur ce qu'il estoit le frere du défunt Roy de Lorraine, mais encore fur des dispositions testamentaires de l'Empereur Lothaire pere de ces deux Princes, par lesquelles il prétendoit prouver qu'on ne pouvoit fans une extrême injustice, priver ce Prince du Royaume de Lorraine: mais ce n'est pas d'aujourd'huy que tout autre droit cede à celui que le plus fort s'attribuë par les armes.

Charles, dont la diffimulation estoit un des principaux talents, reçut bien les Legats du Pape, & l'Envoyé de l'Empereur nommé Boderade; il leur dit que quelques démarches qu'il fift dans cette affaire, il prendroit toujours volontiers le Pape pour mediateur entre l'Empereur & luy; qu'il avoit eu des raisons de se conduire comme il avoit fait, fauf dans la fuite à discuter les droits des uns & des au-

Epist. Ha-
drianj. ad Ca-
rolum.

tres, & qu'il écrivoit au Pape d'une maniere qui le fatisferoit. Avec ces réponses generales, il renvoya les Legats qui ne purent en avoir d'autres.

Les Evêques & les Seigneurs de Lorraine, qui avoient eux-mêmes pour la plupart appelé Charles à la Couronne, ne s'émurent pas fort des Lettres du Pape. Hincmar Archevêque de Reims à qui ce Pontife avoit écrit en particulier, pour l'exhorter à détourner le Roy de l'invasion de la Lorraine, mais qui l'avoit sacré luy-même assisté des Evêques de sa Province & de plusieurs autres Prelats de France, estoit trop engagé aussi-bien que ses Collegues, pour reculer. Les Seigneurs François avoient en vûe la gloire & l'utilité de la Nation, & ne se croyoient point obligés à un examen si exact des droits des parties interessées. Ainsi les menaces du Pape n'estant point soutenues d'une Armée de l'Empereur pour les faire valoir, furent inutiles.

Ses menaces
sont inutiles.

Celles du Roy de Germanie, par la raison contraire eurent plus d'effet. Les deux Rois envoyerent d'abord quelques Seigneurs & quelques Evêques à Aix-la-Chapelle, afin de convenir de certains préliminaires du partage, & du lieu, & de la maniere de leur entrevûe. Le Comte Engelram Grand-Chambellan de Charles, estoit le Chef des Députés François, & le Comte Leutfrid l'estoit de ceux du Roy de Germanie. Cette conference se tint au commencement de Mars, & le Comte Engelram y fit ce serment au nom de son Maistre.

Conference
entre les Dé-
putés du Roy
Charles & du
Roy de Ger-
manie.
Regino.

„Je promets de la part de Mon-
seigneur Charles Roy, qu'il con-
sentira que le Roy Loüis ait du
Royaume du Roy Lothaire, la par-
tie que leurs communs Fideles,
dans les conferences qu'ils auront
ensemble, trouveront qu'il fera ju-
ste de luy accorder; & que pourvu
que

An. 861.
Vide Au-
bert. Mi-
raum in Co-
dice dona-
tion. piarum,
Cap. 19.

Capit. Caroli
Calvi. Tit.
26.

„ que le Roy Loüis luy tienne parole
„ tant qu'il vivra, Monseigneur le
„ Roy Charles luy gardera aussi sa
„ parole avec la mesme fidelité sans
„ tromperie, & sans donner contre
„ luy de mauvais conseils, tant pour
„ ce qui regarde la partie qu'il luy
„ cederà du Royaume, que pour
„ tout le reste de ses autres Etats.

Le Comte Leutfrid fit le mesme
serment, & en mesmes termes au nom
du Roy de Germanie. Un autre
Comte du costé de Charles, & un
autre aussi du costé de Loüis, jurèrent
de la mesme maniere en presence de
Leutbert Archevêque de Mayence,
d'Alfrit Evêque d'Hildesheim té-
moins pour le Roy de Germanie, &
d'Odon Evêque de Beauvais pour le
Roy de France.

Le Roy de
Germanie en-
voye un plan
de partage à
Charles.
Aimoinus.
L. 5. c. 25.

Pour dresser les articles du Traité,
& faire le projet du partage, on prit
jusqu'au mois de May, qui ne fut pas
plustost arrivé, que le Roy de Ger-
manie envoya à Charles une Ambas-
sade à Attigni, où ce Prince estoit
alors. Elle estoit de douze person-
nes, qui lui presenterent un plan
du partage du Royaume de Lorraine,
& sur quelques difficultez qu'on leur
fit, ils parlerent avec beaucoup plus
de fierté encore, que n'avoient fait
ceux qui estoient venus sur la fin de
l'année précédente faire la premiere
proposition de ce partage.

Ibid.

Il y avoit deux raisons de ces ma-
nieres hautes. La premiere estoit le
rétablissement de la santé du Roy de
Germanie, & la seconde estoit le
grand avantage que son Armée avoit
remporté sur les Esclavons, dont le
Prince nommé Restice, qui depuis
long-temps estoit un ennemi opiniâ-
tre & redoutable de la Nation Fran-
çoise, avoit esté pris dans une embus-
cade, & amené prisonnier au Roy de
Germanie. Cette prise & la soumis-
sion de ces Peuples qui en avoit esté

Tome II.

une suite, asseuroient ses frontieres
de ce costé-là, & luy permettoient
d'en retirer une Armée nombreuse,
pour la faire venir en Lorraine, si on
refusoit de luy faire raison sur ses
prétentions.

Soit que Charles eust peine à lâcher
ce qu'il avoit pris, soit qu'il n'eust
pas encore réglé avec ses Ministres le
projet du partage, l'affaire ne fut con-
cluë qu'au mois d'Aoust suivant,
après bien des negociations & des
conferences.

Capitula
Caroli Calvi.
Tit. 37.

Les deux Rois se rendirent sur la
Meuse le 28. de Juillet : Charles à
Herstal, & Loüis à Mersen. Dans les
conferences qu'ils eurent ensemble,
en un lieu également éloigné de ces
deux Maisons Royales, ils estoient
accompagnés chacun de quatre Evê-
ques & de trente de leurs Vassaux.
Les negociations durerent jusqu'au
huitième d'Aoust, & les choses fu-
rent réglées de cette sorte.

An. 870.
Aimoinus.
L. 5. c. 25.

Loüis Roy de Germanie eut dans
son partage les Villes de Cologne,
d'Utrecht, de Strasbourg & de Basle,
& leurs dépendances. Il avoit déjà
Vormes, Spire, Mayence, & ainsi
il eut tout le cours du Rhin, depuis
le Pais des Suisses jusqu'à son embou-
chûre ; Treves & Metz luy furent
pareillement cedées avec les territoi-
res dépendans de ces deux Villes, &
tout ce qui estoit compris entre les
rivieres d'Ourt & de Meuse. Il eut
aussi Aix-la-Chapelle & presque tout
ce qui est de ce costé-là entre le Rhin
& la Meuse.

Vide Gol-
dast. Tit. 3.
pag. 28.

Les deux
Rois convien-
nent du par-
tage.

Les Places les plus considerables
que Charles eut pour sa part furent
Lion, Besançon, Vienne, Tongres,
Toul, Verdun, Cambray, Viviers,
Uzez ; il eut outre cela le Haynaut
& le tiers de la Frise qui s'étendoit
alors encore jusqu'à l'embouchûre
de l'Escaut, & je crois que par ce
tiers il faut entendre au moins la

Bb

Zelande & la Province de Hollande d'aujourd'hui. Ainsi Charles accrut son Domaine de presque toute la haute Lorraine, d'une partie considerable des Pais-bas, de la Bourgogne, du Dauphiné, & de la partie du Languedoc qui est la plus proche du Rhône.

Annales
Bertiniani.

Les deux Rois se separerent avec beaucoup de marques d'amitié. Loüis s'en alla à Aix-la-Chapelle, & Charles à la Maison Royale de l'Estine avec Richilde qu'il avoit épousée en secondes nœces, la Reine Irmintrude estant morte depuis un an. Le mariage qu'il contracta d'abord avec Richilde fut de cette espece de mariages dont j'ay parlé ailleurs à l'occasion du Roy Gontran & des femmes de Charlemagne. C'estoit un vray mariage; mais qui se faisoit sans solemnitez, par lequel la femme ne portoit que le nom de concubine & non pas celui d'épouse, faute de dot ou de naissance: mais quelques jours avant les conférences pour les partages, elle avoit esté déclarée épouse & Reine.

Annales
Bertiniani.

Le Pape écrit
au Roy de
Germanie, &
à Charles le
Chauve.

Cependant le Pape avant que d'estre informé de toutes ces conventions, avoit toujours esperé que le Roy de Germanie par jalousie, & pour ne point laisser accroître la puissance de Charles le Chauve, se declareroit contre luy; & que pour le chasser du Royaume de Lorraine, il s'uniroit avec l'Empereur. C'est dans cette vûë qu'il luy écrivit une Lettre, pour le feliciter de ce que plus équitable que le Roy de France, il n'avoit pas envahi comme luy, des Estats qui appartenoient manifestement à l'Empereur leur neveu. Il y renouvelloit les menaces d'excommunication contre Charles. Il ajoutoit néanmoins qu'il estoit un peu surpris de la conduite que le Roy de Germanie avoit tenuë à l'égard

Tom. III.
Concil. Gall.

de l'Eglise de Cologne, & de ce qu'il avoit donné son consentement à l'élection d'un nouvel Archevêque; que la cause de Gonthier déposée par le Pape Nicolas, n'estoit pas encore tout à fait terminée; que le Saint Siege avoit promis qu'on l'examineroit de nouveau avant qu'on luy donnast un Successeur; que les défenses de ce Prelat seroient encore écoutes à Rome, & qu'on n'y confirmeroit jamais l'élection du nouvel Archevêque, qu'il n'y comparust pour y faire examiner sa cause. Le Pape finissoit en recommandant au Roy de Germanie de bien recevoir ses deux Legats, & en luy disant qu'ils avoient des choses à luy communiquer de bouche, qu'il n'avoit pas jugé à propos de mettre par écrit.

Il est aisé de deviner de quoy il s'agissoit. C'estoit sans doute d'engager le Roy de Germanie à prendre le parti de l'Empereur, & à chasser Charles du Royaume de Lorraine.

Ces Lettres datées du vingt-septième de Juin, n'arriverent que dans le temps que le partage des Etats de Lorraine estoit fait, ou sur le point de se faire entre les deux Rois, & c'estoit trop tard pour les desseins du Pape.

Il y avoit d'autres Lettres de mesme date pour Charles le Chauve, remplies de plaintes, de reproches & de menaces: & entre autres choses, il l'y faisoit ressouvenir des Lettres qu'il avoit écrites autrefois luy-mesme au Saint Siege, lorsque le Roy de Germanie l'avoit dépouillé de son Royaume; il luy en envoyoit un extrait, où ce Prince prioit le Pape de ce temps-là, "d'avoir pitié de luy, de prendre en main sa défense, & de ne pas laisser impunie l'injustice de son frere, qui "

„contre les Traitez faits entre eux ,
 „luy enlevoit ses Etats ; „sur quoy le
 Pape luy reprochoit qu'il faisoit ac-
 tuellement ce que faisoit alors le
 Roy de Germanie, & qu'il trouvoit
 dans ses propres Lettres de quoy es-
 tablir le droit qu'il avoit de le pu-
 nir, s'il demeurait obstiné dans ses
 injustices. Exemple qui montre a-
 vec beaucoup d'autres, que les va-
 riations que l'on voit dans la con-
 duite des Empereurs & des Rois à
 l'égard des Papes, tantost pour fai-
 re valoir l'autorité du Saint Siege,
 & tantost pour s'y opposer, a d'or-
 dinaire esté réglée par leurs inte-
 rests presens, & que les faits par-
 ticuliers en cette matiere, soit en
 faveur des Papes, soit à l'avantage
 des Souverains, sont pour la plus-
 part d'assez foibles preuves, pour
 appuyer ou pour défendre les droits
 qu'ils prétendent au defavantage les
 uns des autres.

*Charles ne
 répond point
 aux Lettres
 du Pape.*

Le Pape écrivit encore par les mes-
 mes Legats, à tous ceux à qui il a-
 voit écrit aussi-tost après la mort de
 Lothaire, je veux dire aux Evêques
 & aux Seigneurs de France, & en
 particulier à Hincmar Archevêque
 de Reims, se plaignant avec indi-
 gnation de ce qu'ils n'avoient pas
 daigné repondre à ses premieres Let-
 tres, reprochant aux Evêques qu'ils
 trahissoient leur ministere, & aux
 Seigneurs qu'ils faisoient contre leur
 conscience, en ne representant pas
 au Roy le grand peché qu'il y a-
 voit, à envahir le bien d'un Prince
 actuellement occupé dans une guer-
 re sainte contre les Sarazins. Il ajou-
 stoit dans la Lettre aux Evêques,
 que si le Roy ne changeoit de con-
 duite, & si on ne luy remontroit
 efficacement son devoir, luy-mes-
 me viendrait en France avec le se-
 cours & le pouvoir de Jesus-Christ,
 & qu'il y feroit sentir ce que pou-

voit l'autorité Pontificale. Il y avoit
 déjà long-temps que ces manieres
 d'écrire dont usoit le Pape, déplai-
 soient fort aux François & au Roy.
 Nous avons une Lettre de ce Prince
 écrite à ce Pontife vers ce temps-là
 sur un autre sujet, où il luy témoi-
 gne combien il en estoit choqué, &
 où il le prie de se souvenir qu'il
 parloit à un Roy, & de quelle ma-
 niere les Papes ses Prédecesseurs a-
 voient coustume d'écrire aux Em-
 pereurs & aux Rois. Et ce fut là
 sans doute la raison pour laquelle
 ni le Roy, ni les Seigneurs, ni les
 Evêques ne répondirent point aux
 premieres Lettres que le Pape leur
 avoit écrites touchant le Royaume
 de Lorraine, & pourquoy encore le
 Roy laissa sans réponses les secon-
 des Lettres, où les mots de parjure,
 de tyrannie, & d'autres termes of-
 fensants sont employez.

*Apud.
 Hincmar.
 Tom. II.
 Epist. 42.*

Neanmoins le Roy jugea à pro-
 pos qu'Hincmar à qui le Pape avoit
 écrit deux fois des Lettres particu-
 lieres, luy répondist. Il le fit par
 une fort longue Lettre dont le con-
 tenu estoit, qu'il avoit executé la
 plus grande partie des ordres que
 le Pape luy avoit donnez touchant
 l'affaire du Royaume de Lorraine;
 qu'il les avoit lu au Roy, aux Evê-
 ques, aux Seigneurs du Royaume
 de France & de Lorraine, & qu'il
 leur avoit fait tenir les Lettres que
 Sa Sainteté leur écrivoit; qu'il avoit
 lu non seulement au Roy son Mai-
 stre, mais encore au Roy de Ger-
 manie, la protestation que le Pape
 faisoit en faveur de l'Empereur, par
 laquelle il declaroit que la succes-
 sion de la Lorraine appartenait à ce
 Prince, & que si quelqu'un osoit
 s'en emparer à son préjudice, il l'ex-
 communieroit. Que sur cette lectu-
 re, qui avoit fait connoître que luy
 Archevêque de Reims estoit char-

*Hincmar luy
 répond par
 ordre de ce
 Prince. Con-
 tenu de sa
 Lettre.
 Epist. 41.*

gé par le Pape, d'avertir les deux Princes de ne point trop se livrer aux mouvemens de leur avarice, & de leur ambition, ils avoient dit qu'ils estoient les legitimes heritiers du défunt Roy; qu'ils avoient eu droit de faire le Traité par lequel ils avoient partagé entre eux cette succession, & que tous disoient que ce Traité des deux Rois estoit le salut de la France; que s'ils ne l'avoient pas fait, on estoit sur le point de voir dans cet Etat, ce que l'on avoit vu après la mort de Loüis le Debonnaire, tout l'Empire François en combustion, des guerres civiles, des seditions des Peuples, le Païs à la merci des Normands, & une infinité de maux sans remede. Que pour luy, il n'avoit pas cru devoir rien décider de son chef, & qu'il avoit mieux aimé que le Pape s'en meslast immédiatement luy-mesme. Que le Roy Charles prétendoit avoir des droits sur le Royaume de Lorraine très-bien fondez; qu'il disoit que cet Etat luy avoit esté autrefois donné par son pere Loüis le Debonnaire avec le consentement de tous les Evêques & de tous les Seigneurs; & que l'Empereur Lothaire pere de l'Empereur regnant, avoit signé luy-mesme cette donation. Estoit-ce à moy, continuë Hincmar, à me faire l'accusateur & le juge d'un Roy que personne ne déferé à mon tribunal? & devois-je l'excommunier & le traiter avec plus de rigueur, que je ne pourrois faire un particulier, qui ne peut estre excommunié avant qu'on ait fait contre luy toutes les procédures juridiques? Ainsi je vous diray, avec le respect que je dois à Votre Sainteté, que je ne suis ni l'auteur ni le complice de ce que vous appelez tyrannie. Ceux qui vous ont écrit pour me décrier auprès de

vous, ne prouveront jamais rien de semblable contre moy. Vous m'ordonnez de me separer de communion d'avec le Roy, & vous me défendez mesme de le saluer, si après mes avis il persiste à retenir le Royaume de Lorraine, & que si je ne le fais, je ne suis plus dans votre Communion. Un homme qui a soustenu aussi hautement que moy les interets du Saint Siege, ne meriteroit point cette menace; mais comme je n'ay pu empêcher que ce que vous m'écriviez ne devinst public, je vais vous rendre compte de ce que les Ecclesiastiques & les Laïques pensent & disent à cette occasion. Ils disent que jamais aucun de mes Prédecesseurs n'a reçu du Saint Siege un ordre de cette nature, quoique de leur temps on ait vu quelquefois en France les Rois liguez les uns contre les autres, les fils armez contre les peres, & les freres contre les freres. On dit tous les jours au Roy que votre conduite à cet égard est sans exemple; que dans l'affaire du feu Roy Lothaire, quoique son adultere fust public, & qu'il eust esté déferé pour cela au Saint Siege, votre Prédecesseur n'avoit jamais ordonné à aucun Evêque de se separer de la Communion de ce Prince, sous peine d'estre separé luy-mesme de la Communion de Rome; que les Papes n'avoient jamais refusé certains devoirs d'honnêteté aux Empereurs & aux Rois mesme heretiques & schismatiques, tels qu'estoient l'Empereur Constantius obstiné Arrien, Julien l'Apostat, le Tyran Maxime; & que malgré leur heresie, leur apostasie & la qualité de Tyran, ils avoient toujours eu avec eux un commerce de civilité, quand l'occasion s'en estoit présentée; que le Roy Charles se plaignoit hautement de ce qu'on osoit le traiter de

parjure & d'usurpateur ; qu'il n'estoit ni heretique , ni schismatique ; qu'il consentoit que l'on jugeast de ses prétentions , & de ses droits par les Loix & par les Canons , estant prest à les soutenir contre ceux qui les luy disputeroyent ; qu'on disoit en France qu'on ne ménageoit pas assez la Majesté Royale ; qu'il falloit que les Papes se souvinssent de la conduite de leurs Prédecesseurs du temps des Rois Pepin & Charlemagne ; que nonobstant la protection que Pepin donnoit au Pape Estienne III. & qu'il combattit pour luy contre Astolphe Roy des Lombards , cependant ce Roy n'avoit point esté subjugué par Pepin en vertu d'une excommunication , mais par les armes. Que ce n'est point par les excommunications , mais par les victoires que les Princes augmentent leur Domaine , & que le Seigneur a dit que c'estoit de luy que les Rois tenoient leur puissance. Et quand je dis aux Seigneurs , continuë Hincmar , que Dieu a communiqué à S. Pierre & à ses Successeurs le pouvoir de lier & de délier : puisqu'ainsi est , me répondent-ils , servez-vous donc de vos armes spirituelles contre les ennemis de l'Etat : défendez-vous par vos Oraisons contre les Normands , & n'implorez point le secours de nos armes : mais si vous voulez que nous vous défendions , laissez-nous en possession de nos droits , & priez le Pape que puisqu'il ne peut pas estre en mesme-temps Roy & Evêque , & que ces Prédecesseurs se sont appliquez à gouverner l'Ordre Ecclesiastique , sans se mesler du Gouvernement de l'Etat des Princes , il ne s'ingere point à nous obliger de prendre un Roy de sa main , & un Roy qui estant fort éloigné de nous , ne peut pas se mettre à notre teste , pour repousser les

attaques subites des Payens qui font descente dans notre País ; qu'il ne prétende pas ainsi nous soumettre à sa domination , parce que ses Prédecesseurs n'ont jamais entrepris de nous imposer un tel joug , que nous ne pouvons pas supporter : nous sommes autorisez par les Saints Livres mesmes à défendre notre liberté & notre heritage aux dépens de notre propre vie. Si un Evêque viole la Loy en excommuniant un Chrétien , dès-là il se prive luy-mesme de la puissance de lier ; il ne peut ôter à personne le droit que chacun a à la vie éternelle ; il n'y a que nos pechez qui nous l'ôtent. Il ne convient point à un Evêque de priver du nom de Chrétien , une personne qui n'est point incorrigible , & pour un Royaume temporel. C'est pourquoy si le S. Pere aime la paix , qu'il ne cause point de nouveaux troubles dans cet Etat , & qu'il se persuade que nous ne le croirons point , quand il nous dira que nous n'arriverons point au Royaume éternel , si nous ne recevons pour Roy celui qu'il veut nous donner. Nos François , ajoutet-il , disent sur ce terme de parjure & de tyrannie dont vous usez , beaucoup d'autres choses qu'il n'est pas à propos de vous faire sçavoir en détail. Ainsi jugez par là de l'embaras où je suis , & à quoy les ordres que vous me donnez m'exposent. Je vois d'ailleurs le Roy très-resolu à soutenir ses prétentions , & à ne se relâcher sur rien , de quelque censure qu'on le menace.

C'estoient là les choses principales contenues dans la Lettre , que Hincmar écrivit au Pape Hadrien II. dont les Legats arriverent quelque temps après en France avec des Envoyez de l'Empereur.

Ces Legats vinrent trouver le Roy à S. Denis le jour mesme de la Feste

*Arrivée des
Legats du
Pape en France.*

*Ils font dé-
fense au Roy*

*de se mesler
du Royaume
de Lorraine.
Annales
Bertiniani.*

An. 870.

de ce Saint; & au milieu de la Messe qu'il entendoit dans l'Eglise de l'Abbaye, ils luy firent défense de la part du Pape de se mesler désormais en aucune maniere du Royaume de Lorraine, parce qu'il appartenoit uniquement à l'Empereur.

Le Roy reçut cette denonciation des Legats avec colere & indignation, & ils furent obligez de se retirer. Cependant on s'adoucit de part & d'autre, & soit que les Legats n'eussent pas ordre de pousser les choses plus loin, sinon au cas que le Roy parust épouvanté de leurs menaces, soit qu'ils vissent les Evêques, les Seigneurs & les Peuples choquez de leur conduite, ils eurent dans la suite avec le Roy des entretiens plus moderez. Luy de son costé, qui estoit bien-aise de ne se point broüiller davantage avec le Pape, leur fit l'exposition de ses droits, & les traita avec honneur. Il leur accorda même la grace & la liberté du Prince Carloman son fils, dont la mauvaise conduite l'avoit obligé de le faire arrester quelque temps auparavant, & de le tenir en prison à Senlis. Il luy permit à la priere des Legats de revenir à la Cour. Quelque temps après il écrivit au Pape, luy envoya sa Lettre par l'Abbé Ansegise avec deux couronnes d'or enrichies de pierres precieuses, & d'autres presens pour l'Autel de S. Pierre.

*L'Empereur
se rend mai-
stre de la Ville
de Barri sur
les Sarazins.*

Le Pape ne paroist pas avoir depuis ce temps-là insisté davantage sur la restitution de la Lorraine. Herard Comte de Vienne, qui avoit voulu conserver cette place à l'Empereur, fut contraint cette même année de la rendre à Charles; de sorte que les choses subsisterent selon le Traité fait entre le Roy de France & celui de Germanie. Pour l'Empereur, il fut obligé de se consoler de cette perte par la gloire qu'il acquit cette année-

là, en se rendant maistre de la Ville de Barri sur les Sarazins, après quatre ans de siege & de blocus.

L'accroissement de la puissance de Charles par l'acquisition de la moitié du Royaume de Lorraine, & la bonne intelligence qu'il entretenoit avec le Roy de Germanie, rendoient son Regne plus absolu & plus tranquille qu'il n'avoit encore esté. Il y avoit long-temps que les Sarazins ne paroissent plus sur les costes de France. Les courses des Normands estoient moins frequentes & moins dommageables, par l'attention qu'on avoit à se precautionner contre leurs entreprises, principalement du costé de la Loire & de l'Anjou, où ils s'estoient rendus maistres d'Angers: mais c'estoit le destin de ce Prince de n'estre jamais sans de grands chagrins & sans de grands sujets d'inquietude, qui naissoient dans sa Famille, quand les ennemis étrangers cessoient de luy en donner.

Charles avoit eu quatre fils de la Reine Irmintrude sa premiere femme; sçavoir, Louïs, Charles, Carloman, & Lothaire. De ces quatre il avoit destiné les deux derniers à l'Eglise, afin qu'après sa mort son Royaume ne fust point tant partagé. Lothaire estoit mort tout jeune, portant déjà la qualité d'Abbé. Charles, que son pere avoit fait Roy d'Aquitaine, estoit aussi mort par l'accident que j'ay raconté. Il ne restoit que Louïs, qui depuis la mort de son frere Charles, avoit esté fait Roy d'Aquitaine, & Carloman, qui avoit déjà l'Ordre de Diacre, qu'il se repentoit fort d'avoir pris. Le Roy son pere luy avoit donné plusieurs Abbayes, qu'il luy osta en punition de sa revolte, lorsqu'il l'envoya prisonnier à Senlis; & quand il l'eut reçu en grace à la priere des Legats du Pape, il ne les luy avoit pas rendus, & il le retenoit

auprès de luy à la Cour d'une manière, qui ne paroïssoit à ce jeune Prince gueres moins gênante, que la prison dont on l'avoit tiré.

*Carloman
fils de Charles
le Chauve se
met à la teste
de bandits &
de scelerats.*

Il ne put souffrir long-temps cette gêne, & quelques semaines après le départ des Legats, comme le Roy son pere le menoit avec luy au siege de Vienne, il se sauva de Lion, où la Cour s'estoit arrestée avant que de commencer ce siege. Il vint dans la Gaule Belgique, où s'estant mis à la teste d'une infinité de bandits & de scelerats, qui vinrent se joindre à luy, il fit mille desordres dans le païs d'entre la Meuse & la Seine, pillant, saccageant, ruinant & desolant tous les lieux où l'esperance du butin l'attiroit.

*Il demande
grace à son
pere, qui la
luy accorde.*

An. 871.

Immédiatement après le siege de Vienne, le Roy revint avec ses Troupes par Sens & Auxerre; & Carloman sur cette nouvelle, se retira du costé de Mouson, & le pilla avec tout le païs d'alentour. De là il envoya au Roy quatre de ses gens, pour luy demander pardon en son nom, l'assurant qu'il estoit prest de venir se jetter à ses pieds, sans exiger aucune seureté, pourvu seulement qu'il luy promist de pardonner à tous ceux qui l'avoient suivi.

Le Roy retint deux des quatre Envoyez, & renvoya les deux autres avec l'Abbé Gauclin & Baudouin Comte de Flandres son gendre, pour assurer Carloman qu'il pouvoit venir en toute seureté & sans rien craindre.

*Il fait de
nouvelles pro-
positions fort
déraisonna-
bles.*

Carloman qui n'avoit pas tant d'envie de rentrer dans son devoir qu'il en faisoit paroître, & qui ne s'attendoit pas à trouver tant de facilité & de bonté dans le Roy, luy dépescha d'autres personnes, pour luy faire quelques nouvelles propositions; mais qui estoient si hors de raison, qu'il prévoyoit bien qu'elles seroient

rejetées, & luy cependant se retira du costé de Toul.

Sur cela, le Roy voulant joindre l'autorité Ecclesiastique à l'autorité Royale, fit excommunier par plusieurs Evêques ceux qui avoient engagé son fils dans la revolte, & ceux qui l'y soustenoient. La Censure fut envoyée à tous les Evêques de France, afin qu'ils s'y conformassent. Hincmar Evêque de Laon refusa de la signer, & fit croire par là qu'il estoit d'intelligence avec le Prince rebelle. Cet Evêque donna toujours par son esprit inquiet, & par ses emportemens beaucoup de peine à Charles le Chauve, & contribua beaucoup à le broüiller avec le Pape. Ensuite on fit le procès à tous les rebelles, on les condamna à la mort, & on confisqua tous leurs biens. De plus, comme Carloman estoit Diacre, & attaché par son ordination à l'Eglise de Meaux, le Roy fit assembler un Concile des Evêques de la Province de Sens, pour l'y faire juger, & il y fut excommunié.

*Il est excom-
munié par un
Concile d'E-
vêques, &
poursuivi par
les Troupes de
Charles.
Ibid.*

Ces procédures juridiques auxquelles le Roy s'astreignoit, soit par respect pour la discipline de l'Eglise, soit par complaisance pour les Evêques, ne l'empeschoient pas de faire poursuivre Carloman par ses Troupes, qui l'obligerent à se retirer au-delà du Mont-Jura, où ses Soldats firent les mesmes desordres qu'ils avoient faits en France. Mais le Roy fut bien surpris de recevoir quelques mois après des Lettres très-desagréables de la part du Pape, qui toujours chagrin de n'avoir point esté écouté en faveur de l'Empereur sur la succession du Royaume de Lorraine, ne perdoit aucune occasion d'en faire paroître son ressentiment contre Charles.

Ibid.

Carloman se voyant vivement poussé par les Troupes Françoises, &

ayant appris qu'on l'avoit excommunié avec tous ses gens, écrivit au Pape, pour implorer sa protection, & le faire Juge des differends qu'il avoit avec le Roy son pere.

Le Pape écrit au Roy en sa faveur d'une maniere très-choquante.
Tom. III.
Concil. Gall.

Le Pape reçut volontiers sa Requête & ses plaintes, & promit à ses Envoyez d'écrire au Roy en sa faveur. Il le fit, mais de la maniere du monde la plus choquante & la plus outrageante. Il y traitoit le Roy de pere dénaturé, & l'y comparoit aux bestes les plus ferores, qui épargnent au moins leurs petits; au lieu que luy non seulement refusoit son amitié à son propre fils, mais encore il le dépouilloit de tous ses biens, l'obligeoit à s'enfuir hors de son Royaume, & par dessus tout cela, le faisoit excommunier par ses Evêques. Il luy declaroit que Carloman avoit eu recours au Saint Siege, & il luy ordonnoit de cesser de le persecuter, de luy rendre son amitié, de le rétablir dans les Benefices & dans les Charges qu'il possédoit auparavant, & ajoûtoit, que quand tout cela feroit fait, il envoyeroit des Legats en France pour regler ces differends.

Il écrit aussi aux Seigneurs & aux Evêques de France & de Lorraine.
Ibid.

Le Pape poussa la chose encore plus loin. Il écrivit une Lettre commune aux Seigneurs de France & de Lorraine, où il leur défendoit à tous, sous peine d'excommunication, de prendre les armes contre Carloman. Enfin il écrivit aussi aux Evêques des deux Etats, pour leur declarer que toutes les excommunications qu'ils porteroient contre Carloman, seroient nulles, jusqu'à ce que l'on fust informé à Rome de l'état & du fond de cette affaire.

Ces Lettres n'ont aucun effet.
Epist. 28.
& 29. Hadriani II. Pape.

Ces Lettres du Pape n'eurent point d'autre effet, que de luy attirer une réponse qui ne luy plut pas, & par laquelle Charles luy fit comprendre, qu'il n'estoit pas d'humeur à souf-

frir qu'on luy en écrivist désormais de pareilles.

Le Pape connut par ces Lettres du Roy, & par le peu d'impression que les siennes avoient fait sur l'esprit des Evêques & des Seigneurs dans cette affaire, & dans celle de la succession du Royaume de Lorraine, que l'autorité de Charles estoit en France toute autre, qu'elle n'avoit esté quelques années auparavant, lorsqu'accablé d'un costé par les Normands, & de l'autre poursuivi par l'Armée de Germanie au milieu de ses propres Etats, abandonné de la pluspart des Grands du Royaume, gourmandé par ceux qui estoient restez auprès de luy, il n'eut gueres d'autre ressource, que d'implorer la protection du Saint Siege, & le secours des Censures des Evêques contre son propre frere, qui estoit sur le point de le détrôner: c'est ce que le Pape luy avoit reproché encore l'année d'avant dans une de ses Lettres.

Epist. 18.
Hadriani II.

Cette reflexion fit prendre au Pape une autre conduite. L'Empereur n'avoit point de fils, & s'il venoit à manquer, Charles estoit en état de soutenir les prétentions qu'il auroit sur la qualité d'Empereur & sur le Royaume d'Italie. Le Pape avoit des parens qu'il aimoit, qui pourroient après sa mort éprouver la colere de ce Prince, & porter la peine de ces manieres choquantes, que les Souverains n'ont gueres coûtume d'oublier. De sorte que le Pape peu de temps après écrivit au Roy deux Lettres d'un stile bien different des précédentes; car toutes deux estoient pleines des loüanges de ce Prince.

Il change de stile à l'égard du Roy.

Une des deux qui fut secreta, comme le Pape le souhaita, ajoûtoit aux loüanges, des excuses sur les autres Lettres, & ce qui estoit encore bien plus considerable, il y promettoit au Roy de ne jamais se départir

Epist. 28.
& 29.

Epist. 19.
Et abandon-
ne la protec-
tion du Prin-
ce Carloman.

partir de ses interests, & qu'en cas que l'Empereur vint à mourir, il n'épargneroit rien pour luy faire tomber l'Empire & le Royaume d'Italie. Il luy recommandoit en mesme-temps ses parens & ses amis, pour lesquels il esperoit qu'il auroit autant de bonté, qu'il en avoit fait paroître pour ceux de son Prédecesseur Nicolas I. Ainsi le Pape abandonna la protection du Prince Carloman.

Un autre differend que le Roy avoit avec le Saint Siege, au sujet de Hincmar Evêque de Laon déposé par un Concile, fut peu de temps après terminé à la satisfaction du Prince, qui après que la déposition eut esté confirmée à Rome, punit severement ce Prelat rebelle, & très-mal intentionné pour son Souverain.

Carloman voyant qu'il n'y avoit plus rien à esperer pour luy du costé de Rome, eut recours au Roy de Germanie son oncle pour obtenir sa grace. La conjoncture se trouva assez favorable pour luy.

Le Roy de Germanie non plus que le Roy de France son frere, ne trouvoit pas dans sa Famille toute la douceur ni toute la soumission qu'il auroit souhaité. Il avoit trois fils, Carloman l'aîné, Loüis & Charles. Carloman estoit un Prince d'un grand merite, qui à la verité, quelques années auparavant, s'estoit revolté plusieurs fois contre son pere; mais après quelques fautes de cette nature, il avoit tout-à-fait changé de conduite, & fait plusieurs belles actions, contre les Peuples voisins des Terres des François dans la Germanie.

La Reine sa mere avoit beaucoup plus d'amitié pour luy que pour les deux autres, qui se doutoient bien qu'elle employeroit tout le credit qu'elle avoit sur l'esprit du Roy, pour luy procurer tous les avantages

Tome II.

possibles dans la succession du Royaume.

Le chagrin de cette preference où ils avoient tous deux le mesme interest, suffit pour les unir. Ils se revolterent dans le dessein d'obliger le Roy à leur assseurer un partage égal à celui de leur frere aîné, & s'estant mis à la teste de quelques Troupes de mécontents, ils commencerent à faire des courses & des ravages en diverses parties du Royaume de Germanie.

Il y eut des negociations pour les faire rentrer dans l'obéissance. On consentit mesme de part & d'autre à une Trêve qui fut observée. Mais quand elle fut expirée, on ne put convenir de rien, & les deux Princes pressés par les Troupes du Roy leur pere, prirent le parti de venir trouver le Roy de France leur oncle, pour le prier de faire leur accommodement. Ils vinrent à Douli, Maison Royale entre Mouson & Sedan, où se tenoit le Concile qui condamna l'Evêque de Laon.

Le Roy leur promit sa mediation, comme le Roy de Germanie avoit promis la sienne à Carloman. Les deux Rois s'aboucherent auprès de Mastric. Charles accorda le pardon à Carloman, à condition que dans la suite il tiendrait une meilleure conduite; mais ce Prince ne se fiant pas à la parole de son pere, ou prétendant quelque chose de plus qu'on ne luy offroit, refusa de venir à la Cour, & continua ses brigandages.

Le Roy de Germanie de son costé promit d'autant plus facilement de contenter ses deux fils, qu'il reçut avis de la défaite d'une partie de ses troupes par les Esclavons Vinides; ce qui l'obligea d'aller au plus tost à Ratisbone pour en empêcher les suites: mais une autre nouvelle bien plus importante fut apportée à Charles, & elle le mit en grand mouvement.

Cc

*Revolte de
deux fils du
Roy de Ger-
manie.*

*Charles par-
donne à Car-
loman qui
continuë ses
brigandages.*

Ibid.

Annales
Bertiniani
ad an. 871.

*On répand
la nouvelle de
la mort de
l'Empereur.*

Il reçut divers Courriers d'Italie, par lesquels on l'assureoit que l'Empereur avoit esté tué à Benevent par les habitans de cette Ville-là, qui s'estoient revoltez contre luy, & que l'Imperatrice avec sa fille avoient aussi malheureusement péri en cette occasion.

Charles ne délibéra pas, & partit incessamment avec des troupes, pour seconder les partisans qu'il avoit en Italie, & sur tout pour engager le Pape à tenir la parole qu'il luy avoit donnée peu de temps auparavant, de le faire declarer & couronner Empereur, à l'exclusion de tout autre, en cas que l'Empereur Loüis vinst à mourir.

Il prit sa route par la Bourgogne, & arriva à Besançon. Cette marche brusque produisit un effet auquel Charles ne s'estoit pas attendu. Carloman qui s'estoit retiré vers ces quartiers-là avec ses gens, & qui ne sçavoit point le motif du voyage du Roy, crut qu'il venoit pour le surprendre, & se voyant en danger d'estre enveloppé, il prit le parti de venir se jeter à ses pieds. Le Roy le reçut moins mal qu'il ne devoit esperer, luy ordonna de demeurer auprès de luy, & luy fit entendre qu'il avoit dessein de luy faire du bien, si-tost qu'il seroit de retour en France.

Le Roy de Germanie, à qui la nouvelle de la mort de l'Empereur avoit aussi esté portée, ne manqua pas de se mettre en estat de disputer l'Empire à son frere. Il fit d'abord avancer son fils Charles au-delà du Mont-Jura dans quelques Territoires qui luy appartenoient, pour y assembler ses Vassaux, & gagner les peuples qui estoient Sujets de l'Empire, ou qui se trouvoient sur le passage d'Italie, resolu de suivre bien-tost en personne avec une armée.

Les choses n'estoient pas encore plus engagées, lorsqu'on reçut avis certain que l'Empereur estoit en vie, & qu'il avoit seulement couru un grand danger : ce fut à l'occasion que je vais dire.

L'Empereur de Constantinople Michel III. avoit associé à l'Empire Basile, homme de peu de naissance, mais d'un grand merite. Comme leurs humeurs & leurs inclinations estoient fort différentes, ils ne furent pas long-temps sans se broüiller ensemble. Michel pensa à se défaire de son Collegue; mais il en fut prévenu, & il fut luy-mesme assassiné un jour qu'il estoit yvre. Basile se voyant seul Empereur, s'appliqua avec succès au Gouvernement, commença par détrôner le faux Patriarche Photius, rétablit S. Ignace après neuf ans d'exil, envoya des Ambassadeurs au Pape, pour faire finir le Schisme, & enfin il pensa à chasser les Sarazins d'Italie & de la Sicile.

Il ne le pouvoit faire que de concert avec l'Empereur d'Occident, qui assiegeoit Barri depuis long-temps. Il luy promit de l'aider à le prendre avec une nombreuse flotte & des troupes qu'il luy enverroient. La flotte Grecque estant arrivée, & beaucoup de soldats ayant esté mis à terre, on poussa l'attaque plus vivement qu'on n'avoit encore fait.

Peu de temps après, l'Empereur Loüis ayant appris qu'un Corps nombreux de Sarazins, sous le commandement de trois Emirs, faisoit des courses dans la Calabre, fit un détachement de ses troupes, qui tombèrent sur les Sarazins, les mirent en déroute, en tuerent un très-grand nombre, & osterent à la Garnison par cette défaite, l'esperance d'estre secouruë par terre.

Cependant le Patrice Nicetas qui commandoit la flotte, estoit chargé

*Occasion de
cette nouvelle.*

*Basile Empe-
reur de Con-
stantinople
détrône le
Patriarche
Photius, &
rétablit saint
Ignace.*

*Il envoie
une flotte à
Loüis Empe-
reur d'Occi-
dent.*

*Il luy fait
demander sa
fille en maria-*

ge, qui luy
est refusée.
Annales
Berciniani.
Epist. Ludo-
vici II. ad
Basiliū.

de demander à Louïs sa fille en mariage pour Basile. De la maniere mesme dont l'Historien s'exprime, il semble qu'elle luy avoit déjà esté promise & fiancée, & que le Patrice demandoit qu'on la luy mist entre les mains pour la conduire à Constantinople. On ne sçait pas les raisons qui obligerent Louïs à refuser un parti si avantageux, & dans une telle conjoncture. Il le refusa cependant, & le Patrice en fut si choqué, qu'il parla à l'Empereur avec beaucoup d'insolence, fit remonter ses soldats sur la flotte, leva l'ancre, & se retira à Corinthe.

Louïs n'abandonna pas pour cela l'entreprise de Barri, & la prit quelque temps après, comme je l'ay dit.

Hostilités
entre les deux
Empereurs.

Depuis ce temps-là, quoiqu'il n'y eust point de guerre déclarée entre les deux Empereurs, neanmoins il se fit beaucoup d'hostilités de part & d'autre. Le Patrice enleva plusieurs vaisseaux à des marchands d'Esclavonie, qui estoient Sujets ou sous la protection de l'Empereur d'Occident. Il mit des troupes à terre, & les envoya ravager le país des mesmes Esclavons.

Ibid.

Louïs pareillement envoya de ses troupes dans le Territoire de Naples, où ils couperent les arbres & bruslerent les moissons, soit que ce fust par represailles, soit que ce fust, ainsi que Louïs l'écrivit luy-mesme depuis à Basile, pour punir les Napolitains, qui fournissoient des vivres aux Sarazins, les recevoient dans leurs Villes, lorsque les partis François les poursuivoient, & leur prestoient mesme ou leur loüoient des vaisseaux, dont ils se servoient à venir faire des descentes sur les costes d'Italie sujettes aux François.

Plaintes de
Basile contre
Louïs.

Ces executions militaires, qui se faisoient assez frequemment, furent suivies des plaintes mutuelles des

deux Souverains. Basile écrivit une Lettre à Louïs, dans laquelle il se plaignoit de ce que quand sa flotte estoit arrivée devant Barri, il n'avoit trouvé au siege qu'une poignée de François. Il se plaignoit en second lieu, des ravages faits sur les terres du Gouvernement de Naples, & de plus des violences que les Ambassadeurs de Louïs avoient faites sur leur route en retournant de Constantinople, les accusant d'avoir tué plusieurs hommes sur les terres de l'Empire d'Orient. Mais ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette Lettre, c'est que Basile y demandoit à Louïs, par quel droit il portoit le nom d'Empereur, & pourquoy en luy écrivant il prenoit la qualité de βασιλεὺς, *Basileus*, (ce mot Grec signifie Souverain de l'Empire,) puisqu'il n'avoit qu'un fort petit Etat, & que mesme il n'estoit pas maistre de tout le país soumis à la Nation François: que neanmoins il ne s'opposeroit point à ses prétentions, s'il vouloit se qualifier d'Empereur des François; mais qu'il ne devoit pas se dire Empereur des Romains, & qu'enfin il devoit luy laisser à luy seul ce titre, & se contenter de celui de Roy.

C'est par la réponse que Louïs fit à la Lettre de Basile, que nous apprenons ce que ce Prince luy avoit écrit. Il luy répondit sur tous ces articles. Premièrement, sur celui du petit nombre des François qui s'estoit trouvé devant Barri à l'arrivée de la flotte; que c'estoit la faute des Grecs d'avoir tant tardé, que ce retardement l'avoit obligé à retirer la plupart de ses troupes, & qu'il n'avoit pas voulu faire presser le siege avant que la flotte fust sur les costes; & que ce qui estoit resté devant Barri, n'estoit que pour en continuer le blocus; mais que le Commandant de la flotte pouvoit luy rendre témoi-

Ibid.

Réponse de
Louïs à ses
plaintes.

gnage de la bravoure avec laquelle ce petit nombre de François se comporta, si-tost qu'ils se virent soustenus, & que si les Grecs les avoient secoués, Barri auroit esté bien-tost emporté.

Secondement, sur les plaintes que Basile faisoit des Ambassadeurs François, Loüis répondoit, que s'ils s'estoient conduits de la maniere qu'on le disoit, c'estoit fort contre ses intentions; qu'ils nioient que la chose fust ainsi; que pour luy, on luy feroit plaisir de l'éclaircir sur cette affaire; qu'il en feroit justice; mais qu'il n'avoit garde de punir des gens de qualité, sans les voir convaincus du crime dont on les accusoit.

En troisiéme lieu, il convenoit qu'on avoit châtié les Napolitains; mais que c'estoient des reprefailles, à cause du secours & de la protection qu'ils donnoient aux Sarazins, & qu'on n'en avoit usé de la sorte à leur égard, qu'après plusieurs avertissemens & plusieurs menaces dont ils s'estoient moquez.

Basileus.

Enfin, touchant le titre de *Basileus*, & celui d'Empereur que Basile prétendoit luy disputer, il disoit pour le premier, qu'il ne sçavoit pas sur quoy il fondoit sa prétention d'avoir ce titre à luy seul, vu que de tout temps il avoit esté commun à une infinité de Souverains de toutes les Nations; que dans l'Ecriture il est donné non seulement aux Souverains du peuple de Dieu, comme à David; mais encore aux Princes des Assyriens, des Egyptiens, des Moabites, & à une infinité d'autres: que les Ecrivains Grecs le donnoient aux Princes des Perses, des Parthes, des Armeniens, des Vandales, des Goths, des Ethiopiens, des Sarazins, & aux Souverains de presque toutes les Nations. Qu'il tenoit celui d'Empereur de ses ancestres depuis son bisayeul

Charlemagne; que dans la Famille Imperiale de France, ils avoient cet avantage sur les Empereurs d'autrefois, qu'ils estoient sacrez par le Souverain Pontife de Jesus-Christ, & qu'aucun de la Famille Imperiale de France n'avoit porté ce titre sans avoir reçu l'onction sainte; qu'il n'estoit pas seulement Empereur des François, mais Empereur des Romains, Dieu luy ayant mis en main le Gouvernement de la Ville de Rome & du peuple Romain, & l'ayant chargé de la défense & de la gloire de l'Eglise Romaine, la mere de toutes les Eglises, & que c'estoit par l'onction sacrée que le nom de Roy, & ensuite celui d'Empereur estoit entré dans la Famille de Pepin, dont il descendoit.

Que si les Empereurs Grecs entreprenoient d'accuser le Pape, comme s'il avoit fait un crime, en transférant le titre d'Empereur des Romains à la Nation François, on avoit de quoy luy répondre; qu'il n'avoit qu'à se souvenir combien les Souverains Pontifes avoient souffert de persecutions des Empereurs d'Orient, bien loin d'en estre défendus, soustenus & honorez; mais que ce n'estoient pas ces mauvais traitemens qui les avoient engagez à chercher un autre appuy; que c'estoit le danger éminent de la Religion, & les entreprises sacrileges des Empereurs heretiques, qui les avoient obligez à jeter les yeux sur une Nation véritablement Chrétienne & Catholique, telle qu'estoit la François; qu'il n'estoit pas plus surprenant de voir l'Empire entre les mains d'un François, qu'il ne l'avoit esté autrefois de le voir entre les mains d'un Espagnol dans la personne de l'Empereur Theodose, qui l'avoit transmis à sa posterité, de mesme que Charlemagne l'avoit fait passer à la sienne.

*Loüis en fait
à son tour.*

Ensuite Loüis faisoit ses plaintes à son tour, touchant la maniere peu respectueuse dont le Patrice Nicetas, qui commandoit la flotte Grecque, luy avoit parlé; du départ précipité de ce General de devant Barri; des insultes qu'il avoit faites sur mer & sur terre aux Sujets de l'Empire d'Occident, insultes qui ne demeureroient pas impunies, si on ne luy en faisoit satisfaction. Il representoit encore à l'Empereur le peu de soin qu'il avoit eu, de faire escorter les Legats du Pape à leur retour par mer de Constantinople; que leur vaisseau avoit esté pillé par les Pirates, & qu'après avoir demandé au Pape avec tant d'empressement ces Legats, qui estoient gens de merite, il devoit avoir témoigné plus de consideration pour eux, en leur procurant une plus grande seureté.

Loüis finissoit sa Lettre, en apprenant à Basile que la prise de Barri avoit jetté la consternation dans les esprits des Sarazins; que cette prise les affoiblissoit beaucoup, & faisoit trembler Tarente & les autres places qu'ils avoient encore dans la Calabre; que si on pouvoit venir à bout de leur couper les vivres & les secours qu'ils recevoient par la mer, soit de Palerme, soit d'Afrique, leurs affaires feroient ruinées sans ressource. Qu'il ne falloit pour cela qu'une bonne flotte, qu'avec ce secours il luy répondroit d'exterminer les Sarazins en Italie, & d'aller après cela de concert avec luy les chasser aussi de la Sicile.

Ibid.

Cette Lettre fut portée par un Scigneur François nommé Autprand, chargé de faire de bouche quelques autres propositions à l'Empereur de Constantinople, que Loüis prioit de ne pas retenir cet Ambassadeur plus de huit jours, les affaires pour lesquelles il l'envoyoit demandant une

prompte execution. Elles regardoient sans doute la guerre contre les Sarazins. Mais l'Empereur Grec avoit d'autres vûes, & songeoit beaucoup plus à perdre Loüis, qu'à reconquerir la Sicile.

Adalgise Duc de Benevent, puissant par le nombre des Villes qu'il possédoit, estoit toujours Vassal de l'Empereur d'Occident, mais toujours difficile à contenir dans son devoir, à l'exemple de ses prédecesseurs. Le voisinage des Grecs dont il s'asseuroit d'estre toujours bien reçu, quand il voudroit changer de Maistre, estoit ce qui le rendoit fier, & ce qui obligeoit l'Empereur à le ménager. Il estoit extrêmement broüillé avec l'Imperatrice Ingelberge, tous deux se haïssoient également, & cette Princesse qui animoit sans cesse l'Empereur contre lui, n'attendoit que quelque occasion favorable de le surprendre, pour l'envoyer en exil hors d'Italie.

Les Grecs attentifs à tout ce qui se passoit à cet égard, eurent connoissance du dessein de l'Imperatrice, ils ne manquerent pas d'en informer le Duc, & l'engagerent aisément par ce motif à tout faire pour se venger. Il fit soulever sous main, & sans paroître y avoir aucune part, la plus grande partie des Villes de son Duché, celles de l'Abruzze, celles du Territoire, qu'on appelle aujourd'huy la Basilicate, & quelques-unes de la Champagne d'Italie. Toutes ces Villes de concert leverent l'étendart de la rebellion, & se donnerent aux Grecs.

L'Empereur à cette nouvelle assembla promptement ses Troupes, & se doutant bien que cette revolte estoit l'ouvrage d'Adalgise, il marcha droit avec son Armée à Benevent. Le Duc surpris de voir la tempeste tomber d'abord sur luy, & n'estant pas enco-

*L'Imperatrice
Ingelberge
tâche de sur-
prendre A-
dalgise Duc
de Benevent.
Annales
Bertiniani.*

*Ce Prince
fait soulever
plusieurs Vil-
les qui se don-
nent aux
Grecs.
Annales
Metenses.*

*L'Empereur
marche avec
son Armée
à Benevent.*

re en estat de resister, eut recours à l'adresse & à la soumission. Il alla au devant de l'Empereur, luy protesta avec serment qu'il n'avoit nulle part à la rebellion des Villes liguées, & l'en persuada si bien, qu'il partit aussitost des environs de Benevent, & fit marcher ses Troupes, les unes vers les Villes de la Champagne, & les autres vers celles de la Lucanie, dont la Basilicate d'aujourd'huy est une partie.

Les Villes rebelles se soumettent.

La promptitude de l'Empereur dissipâ tous les projets des Villes rebelles, qui se soumirent, excepté Capouë, qu'il fallut assieger dans les formes. Après quelques jours de siege, elle fut reduite à l'extrémité faute de vivres. Le Peuple dans le desespoir de pouvoir obtenir sa grace, s'avisa d'un expedient qui luy réussit. Il obligea l'Evêque de la Ville de le conduire en Procession vers le Camp de l'Empereur, faisant porter à la teste de la Procession le Corps de S. Germain Evêque de Capouë, & de demander pardon à l'Empereur pour toute la Ville au nom de ce Saint.

L'Empereur qui avoit beaucoup de pieté, fut touché de ce spectacle. Il pardonna à la Ville, d'où l'on chassa les Grecs, & l'Empereur retourna avec son Armée vers Benevent.

Il licencie ses Troupes.

Dans cette expedition, les marches longues & précipitées avoient fort fatigué les Troupes; les Milices de chaque Province demandoient qu'on leur permist de se retirer chacune chez elles, & plusieurs Soldats desertoient. Adalgise étant venu saluer l'Empereur, luy conseilla de licencier ses Troupes, qui ne faisoient plus que luy estre à charge, & ruiner le país. L'Empereur le fit, & n'en retint que très-peu auprès de luy. C'estoit ce qu'Adalgise attendoit pour executer sa perfidie.

L'Empereur logeoit dans un Chaf-

teau proche de la Ville, avec l'Imperatrice & avec sa fille, sans se mettre en peine de faire faire une garde fort exacte. Adalgise assembla la nuit dans la Ville un très-grand nombre de Soldats, sortit à leur teste, & vint vestir l'Empereur & l'Imperatrice dans le Chasteau. Le bruit qui se fit par la resistance de quelques Gardes, & par les coups de levier dont on enfonçoit les portes du Chasteau, ayant reveillé l'Empereur, il prit ses armes, & avec ce qu'il put ramasser de gens de sa Maison, il vint à la porte du Chasteau, & en repoussa les assaillans. Mais voyant bien que ce poste n'estoit pas tenable, il l'abandonna, & se retira avec son monde & avec l'Imperatrice dans une Tour du Chasteau, où il soustint l'attaque durant trois jours.

L'investit dans un Chasteau.

Annales Berriniani & Metenses.

Adalgise desesperé de cette resistance, & apprehendant de se voir sur les bras les Troupes Françoises, que le peril de l'Empereur auroit bien-tost rassemblées, le somma de se rendre, & comme il vit qu'il n'en vouloit rien faire, il fit tout préparer pour mettre le feu au Chasteau & à la Tour.

Et y veut faire mettre le feu.

L'Empereur dans cette extrémité, offrit toutes sortes de conditions, pourvu qu'on ne le fist pas prisonnier.

Adalgise fut effrayé luy-mesme de l'horreur de l'attentat qu'il préparoit contre son Souverain, & consentit à capituler. Les conditions furent que de sa vie l'Empereur ne mettroit le pied dans le Duché de Benevent; qu'il n'y envoyeroit point de Troupes, & ne tireroit aucune vengeance du Duc ni des Beneventins pour tout ce qui s'estoit passé en cette occasion. L'Empereur promit l'un & l'autre, & le jura sur les Reliques des Saints, qu'on fit apporter exprès au Chasteau. L'Imperatrice & sa fille firent le même serment, après quoy on

L'Empereur accepte les conditions qu'Adalgise luy propose, & il a la liberté de se retirer.

leur laissa la liberté de se retirer.

L'Empereur prit la route de Ravenne par Spolète, & envoya prier le Pape de le venir trouver en chemin pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait, contraint par une si injuste violence. C'estoit ce grand péril que l'Empereur avoit couru, qui avoit fait répandre par tout la nouvelle de sa mort, sur laquelle le Roy de France & celui de Germanie s'estoient mis tous deux en campagne.

Il vit bien par cet empressement que quoiqu'il fust beaucoup plus jeune que ses oncles, ils se regardoient comme ses heritiers, & il résolut de se servir de cela même, pour tâcher de retirer par la négociation au moins quelque partie du Royaume de Lorraine, qu'il n'estoit pas en état de leur enlever par les armes.

L'Imperatrice Ingelberge fit proposer une entrevûe au Roy de Germanie, & il promit de se trouver à Trente au mois de May. Elle fit proposer la même chose à Charles le Chauve, qui luy donna rendez-vous à l'Abbaye de Saint Maurice sur le Rhône, au-dessus du Lac de Geneve: mais comme il estoit en chemin, il apprit qu'elle devoit aussi quelques jours après traiter avec le Roy de Germanie, & cela le choqua. Il avoit cru que l'Imperatrice ne vouloit négocier qu'avec luy; & ayant déjà le Pape dans ses intérêts, par la promesse qu'il luy avoit faite de ne reconnoître jamais d'autre que luy pour Empereur, en cas que Louis vint à mourir, il s'estoit imaginé que l'Imperatrice ne venoit que pour luy faire les mêmes offres, & qu'au prix d'une partie de la succession de la Lorraine qu'il luy cederait, il s'assureroit l'Empire. Il rebroussa chemin de dépit, & fit

dire à l'Imperatrice qu'il avoit des raisons qui l'empeschoient de se rendre à S. Maurice.

Le Roy de Germanie ne fut pas si délicat, & se trouva à Trente, où après divers entretiens qu'il eut avec cette Princesse, il fit cession à l'Empereur de la partie du Royaume de Lorraine dont il estoit maître. On ne publia point ce que l'Imperatrice luy avoit promis en dédommagement; mais Charles le devina aisément, & vit bien que la promesse d'assurer au Roy de Germanie la succession à l'Empire pour luy ou pour quelqu'un de ses enfans, estoit l'article secret du Traité. Il fit de grandes plaintes de ce que contre les engagements qu'ils avoient pris ensemble, il avoit fait cette cession sans luy en parler, & sans faire une Assemblée des Seigneurs de Lorraine, qui estoient tous intéressés dans cette transaction. La jalousie devint plus grande que jamais entre ces deux Princes. L'Imperatrice qui apprehendoit Charles, eust bien voulu luy parler, dans l'espérance de le gagner & de l'engager comme le Roy de Germanie, à ceder aussi sa part du Royaume de Lorraine. Elle le fit prier de nouveau de s'avancer jusqu'au Rhône, pour s'aboucher avec elle; mais il refusa toujours de le faire. Il luy envoya seulement quelques personnes de sa part, qui ne purent rien conclure.

Tandis que l'Imperatrice négocioit si heureusement sur les frontières d'Italie, on projettoit de la perdre à la Cour. Quelques Seigneurs qui ne voyoient qu'avec peine la grande part qu'elle avoit dans les affaires, & qui depuis long-temps souffroient avec chagrin son humeur impérieuse, firent tous leurs efforts pour la ruiner dans l'esprit de l'Empereur, & tâcherent d'inspirer à ce

Elle persuade au Roy de Germanie de ceder à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine dont il estoit le maître.
Ibid.

Ibid.

Il se forme une intrigue pour la perdre à la Cour.

L'Imperatrice Ingelberge fait proposer une entrevûe au Roy de Germanie & à Charles le Chauve.

An. 872.
Annales
Bertiniani.

Prince de l'amour pour la fille d'un Seigneur nommé Vinigise. Ils ne prétendoient pas moins que de faire repudier l'Imperatrice pour mettre cette fille en sa place, flattant l'Empereur de l'esperance qu'elle luy donneroit des heritiers.

*Elle renver-
se les desseins
de ses enne-
mis, & se
rend plus puis-
sante que ja-
mais.*

Ibid.

Ce Prince après s'estre fait absoudre par le Pape, du serment qu'il avoit esté contraint de faire aux Beneventins, & s'estre fait couronner tout de nouveau par le Souverain Pontife, apparemment en qualité de Roy de Lorraine, avoit marché avec une Armée vers Benevent, pour en ravager les environs, & ce fut en cet endroit-là que les Seigneurs dont je viens de parler, formerent leur intrigue contre l'Imperatrice. Ils y réussirent si bien, que l'Empereur envoya ordre à cette Princesse de demeurer en Lombardie, jusqu'à ce qu'il vint l'y trouver, après qu'il auroit châtié les Beneventins. Cependant elle estoit bien informée par ses partisans de ce qui se tramoit contre elle à la Cour, & elle devina bien la raison de ce nouvel ordre; mais comme elle avoit l'experience de son pouvoir sur l'esprit du Prince, & qu'elle jugea qu'une plus longue absence ne serviroit qu'à fortifier le parti de ses ennemis, elle partit sur le champ, nonobstant l'ordre; elle arriva au Camp, lorsqu'on l'y attendoit le moins, étonna par sa seule presence ses plus hardis adversaires, renversa tous leurs desseins, & se rendit plus puissante que jamais.

Toutefois pour ne rien omettre des précautions qu'elle avoit à prendre dans des conjonctures si delicates, au moment qu'elle estoit partie pour aller trouver l'Empereur, elle avoit dépesché vers le Roy de France un Evêque nommé Vibaud, pour luy demander son amitié, dont

elle auroit eu grand besoin, en cas que ses ennemis eussent prévalu contre elle. Ce Prelat trouva le Roy en Bourgogne, & luy parla de la part de l'Imperatrice, supposant, comme il le croyoit, & comme l'Imperatrice le croyoit aussi, qu'il ne sçavoit point ce qu'elle avoit promis à Trente au Roy de Germanie. On dissimula de part & d'autre, & l'Evêque retourna avec des complimens aussi peu sinceres, que ceux qu'il estoit venu faire.

Sur ces entrefaites le Pape Hadrien II. mourut le premier jour de Novembre, & quelques jours après Jean VIII. du nom fut mis en sa place. L'Empereur aussi-tost après l'exaltation de Jean se rendit à Rome, y tint une Assemblée de l'Empire d'Italie, où le Pape assista; il y exposa la felonie du Duc de Benevent, & demanda de nouveau au Pape en presence de toute l'Assemblée, s'il estoit obligé à garder le serment qu'il avoit fait aux Beneventins. Le Pape luy en donna publiquement l'absolution au nom de Dieu & de Saint Pierre, le declarant nul, à cause de la necessité extrême où il s'estoit trouvé contraint de le faire pour sauver sa vie, & parce qu'il estoit contre le bien de la Republique. Le Senat sur les remontrances de l'Empereur, declara aussi le Duc de Benevent tyran & ennemi de l'Empire, & il fut resolu de luy faire la guerre.

Neanmoins l'Empereur ayant toujours du scrupule sur ses sermens, ne voulut pas conduire l'Armée. Il la fit commander par ses Lieutenans, sous les ordres de l'Imperatrice, qui marcha en personne dans le Duché de Benevent, & épouvanta tellement le Duc, qu'il s'enfuit de ses Etats, & se sauva dans l'Isle de Corse. Mais dans la suite la guerre fut plus difficile

*Mort du Pape
Hadrien
II. Jean VIII.
est mis en sa
place.
Annales
Fuldens.*

*L'Empereur
envoie une
Armée contre
le Duc de Be-
nevent.*

cile à soutenir, qu'elle n'avoit esté à commencer.

Adalgise a recours à Basile.

Adalgise prévoyant bien qu'il auroit bien-tôt toutes les forces de l'Empereur sur les bras, avoit fait dire à l'Empereur d'Orient dès l'année précédente, qu'il vouloit estre désormais son Vassal, & luy payer le tribut qu'il avoit payé jusqu'alors aux Empereurs François. Sur cette promesse, Basile ayant fait équiper sa Flotte, la chargea d'un grand nombre de Troupes, & elle arriva au Port d'Otrante, dans le temps que les Beneventins intimidés par l'Armée de l'Imperatrice, pensoient à se rendre.

L'arrivée de cette Flotte les rassura autant qu'elle donna d'inquiétude à l'Empereur. Il estoit à Capouë. Il engagea le Pape à l'y venir voir, & luy proposa de se faire médiateur entre luy & le Duc de Benevent, le priant d'agir en cela comme de son propre mouvement, & de telle maniere, que l'on crust que la proposition d'accommodement venoit de luy.

L'accommodement de l'Empereur & d'Adalgise se fait par la médiation du Pape.

An. 873.

Le Pape fit ce que l'Empereur souhaitoit. Il ne trouva pas le Duc de Benevent fort difficile. Il n'avoit eu recours aux Grecs que dans le desespoir de se pouvoir soutenir contre son Souverain. Les choses furent remises sur le mesme pied qu'auparavant : Adalgise, dont le crime demeura impuni, se moqua des Grecs, & devint plus redoutable que jamais à Loüis.

Carloman est condamné à avoir les yeux crevés ; il meurt.

Annales Fuldens.

Tandis qu'un Vassal rebelle donnoit de la peine à l'Empereur en Italie, des fils désobéissans n'en donnoient pas moins au Roy de France & au Roy de Germanie. Celuy-cy néanmoins, Prince toujours sage & modéré, regagna les deux cadets par la douceur, & pour les contenir, non seulement il leur donna

plus de part aux affaires qu'ils n'y en avoient eu jusqu'alors, mais encore il leur determina la part que chacun d'eux auroit à sa succession après sa mort. Il fit en mesme-temps la paix avec les Esclavons, auxquels il faisoit depuis long-temps la guerre avec des succès fort divers. La plupart des Princes Normands luy demanderent aussi la paix, qu'il leur accorda, & il rendit ainsi par tout la tranquillité à son Etat. Mais le Roy de France fut obligé de tenir une conduite toute contraire, tant à l'égard des Normands, qu'à l'égard de son fils Carloman, toujours obstiné dans sa revolte. Le sort de ce Prince fut enfin d'estre pris & d'estre condamné à la mort par les Juges que le Roy son pere luy donna. Sa peine fut commuée en celle qui estoit alors ordinaire, sçavoir d'avoir les yeux crevés, & d'estre mis ensuite dans une prison pour le reste de sa vie. Il trouva pourtant tout aveugle qu'il estoit, le moyen de s'en échapper, & de se retirer chez son oncle le Roy de Germanie ; mais il mourut peu de temps après dans l'Abbaye d'Epternac, que ce Prince luy avoit donnée pour sa subsistance.

Annales Fuldens.

C'est un grand malheur pour un pere d'avoir autant de sujet de se réjouir de la mort de son fils, que Charles le Chauve en trouvoit dans celle de Carloman. Délivré de cette inquiétude, il crut qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour la sécurité de son Etat, que d'y exterminer, s'il pouvoit, les Normands, qui s'y maintenoient depuis long-temps dans les quartiers de la Loire.

Charles le Chauve prend la résolution d'exterminer les Normands qui estoient dans ses Etats.

Il n'y avoit, pour ainsi dire, ni paix ni guerre entre les deux Nations ; mais les occasions de querelles estoient si fréquentes, qu'il se donnoit souvent de petits combats,

Dd

Annales
Bertiniani.

Quelque temps auparavant l'Abbé de Saint Martin de Tours & le Comte Gosfrid s'estant mis à la teste des Milices d'entre la Seine & la Loire, avoient voulu reprendre une Isle de ce fleuve, dont les Normands s'estoient emparez; mais ils avoient esté repoussez avec une assez grande perte. Le Roy occupé d'affaires plus importantes, avoit dissimulé cet affront & tous les ravages que les Normands firent ensuite. Il avoit depuis traité avec un Chef d'autres Normands nommé Roric, qui eust pu fortifier de son secours ceux de la Loire, & il l'avoit engagé par serment à ne point porter les armes contre luy. La faction de Carloman estoit dissipée par la mort de ce Prince. Ainsi rien n'empeschoit Charles d'exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis long-temps d'assiéger la Ville d'Angers, qui estoit comme la Place d'Armes des Normands de la Loire.

Le Duc de
Bretagne agit
de concert a-
vec le Roy
pour les chas-
ser de l'An-
jou.

Le Duc de Bretagne après s'estre servi d'eux contre la France en diverses rencontres, en avoit trouvé depuis le voisinage fort incommode; de sorte qu'il agit volontiers de concert avec le Roy pour les chasser de l'Anjou. Mais pour le faire plus sûrement, & empêcher qu'ils ne se jettassent dans quelques postes, d'où il eust été plus difficile de les forcer que dans Angers, le Roy & le Duc de Bretagne usèrent de stratagème.

Ces Princes
usent de stra-
tagème, &
mettent le
siege devant
Angers.
Ibid.
ad an. 873.

On fit courir le bruit par toute la France, que le Roy mécontent du Duc de Bretagne alloit luy déclarer la guerre; le Duc aussi affecta de paroître allarmé de ce bruit, & sous ce prétexte on assembla des Troupes des deux costez. Quand les préparatifs furent faits, le Roy prit la route de Bretagne, comme pour entrer dans cette Province, & le Duc s'avança sur la frontière, comme pour en empêcher l'entrée aux Fran-

çois. Les Normands estoient persuadés que le Roy alloit en Bretagne; mais toutefois pour plus grande sûreté, ils jetterent dans Angers tout ce qu'ils avoient de bonnes Troupes. C'estoit ce que le Roy souhaitoit, & ils ne s'y furent pas plustost renfermez que la Place fut investie de tous costez, & entourée en peu de jours d'une très-forte circonvallation. Le Duc de Bretagne s'avança avec son Armée sur le bord de la Mayenne, qui se joint à la rivière de Sarthe, un peu au-dessus d'Angers, & établit de ce costé-là son quartier. Si-tost qu'il y fut arrivé, il envoya Vigon son fils avec les plus grands Seigneurs de son Armée, non seulement pour saluer le Roy, mais encore pour luy rendre hommage, & luy faire serment de fidélité.

Ibid.

Le Roy n'avoit pas encore esté long-temps devant la Place, lorsqu'on luy vint apporter la nouvelle que Rodolphe General Normand, qui s'estoit rendu redoutable en France, & avoit fait encore depuis peu au Roy de fort insolentes propositions, avoit esté défait & tué par les Troupes du Roy de Germanie dans la Frise, où il s'estoit jeté pour la ravager.

Cette nouvelle le réjoüit fort, parce qu'il apprehendoit toujours quelque diversion de ce Capitaine. On le fit sçavoir aux assiégez que l'on pressoit, & que l'on attaquoit avec beaucoup de vigueur, mais qui se défendoient de mesme. La Ville estoit très-forte par sa situation, & quoiqu'on l'attaquast avec toutes les machines qui estoient alors en usage, on n'avançoit gueres. Il se donnoit tous les jours de sanglans combats avec differens succès. Le siege avoit déjà duré depuis le commencement de l'été jusqu'au mois de

Le Duc de
Bretagne en-
treprend de
détourner la
rivière de
Mayenne.
Annales
Metens.

Septembre, & on estoit en danger de le lever, lorsque le Duc de Bretagne s'avisa d'un expedient de très-difficile execution, mais qui luy réussit. Les Normands avoient leurs vaisseaux sur la Mayenne le long des murailles de la Ville, qui ne s'étendoit pas au-delà de cette riviere comme aujourd'huy. Ces vaisseaux estoient une dernière ressource pour les Normands, qui lorsqu'ils se veroient réduits à l'extrémité, esperoient se mettre dedans avec ce qu'ils auroient de plus précieux, pour entrer dans la Loire, & se refugier dans quelqu'une des Isles; car la riviere de Mayenne estoit toujours ouverte, les François n'ayant pas cru qu'il fust nécessaire de la fermer par un pont, ou n'ayant pas peut-être ce qu'il falloit pour le faire. Le Duc de Bretagne devinant aisément l'intention des Normands, entreprit de détourner la riviere de Mayenne, pour se rendre ensuite maître des vaisseaux.

Dans cette pensée il fit creuser par ses soldats une grande tranchée très-profonde, qui alloit prendre le canal de la riviere au-dessus de la Ville, & le rejoignoit au-dessous.

Les Normands demandent à capituler.

Les assiegez ayant compris le dessein du Duc, virent bien qu'ils estoient perdus, & sans tarder davantage, demanderent à capituler. Un peu de patience du costé des François auroit fait rendre les Normands à discretion. Mais la maladie qui s'estoit mise dans le Camp, la difficulté d'avoir des vivres, & une grande somme d'argent que les Normands offrirent, determinerent le Roy à les écouter.

Ils remettent la Ville à Charles le Chauve.

Les principaux Officiers des Normands vinrent au Camp. Ils consentirent à rendre la Ville, & à payer l'argent qu'ils avoient offert d'abord. Ils firent de plus serment au nom de

tous ceux qui estoient dans la Place, de ne faire jamais de course en France, tandis que le Roy vivroit, & consentirent d'en sortir, pourvu qu'on leur laissast leurs Vaisseaux & leurs meubles. Ils demanderent qu'il leur fust permis de se retirer dans une Isle de la Loire, que l'Histoire ne nomme point, d'y demeurer jusqu'au mois de Février, & pendant ce temps-là d'avoir commerce avec les François; de plus que ceux d'entre eux qui s'estoient fait baptiser, & qui voudroient perseverer dans le Christianisme, eussent la liberté de rester en France: & que si quelques-uns dans cet intervalle vouloient se faire Chrestiens, on les reçust au Baptême avec l'agrément du Roy. On leur accorda tous ces articles, à condition qu'au mois de Février tout le reste sortiroit du Royaume. La Ville fut remise entre les mains du Roy. Les Normands avec leurs Vaisseaux descendirent vers la Loire, entrèrent dans l'Isle qu'on leur avoit cedée jusqu'au mois de Février. Mais quand il fut question de la quitter, & de partir au temps marqué, ils refuserent de le faire. On ne put faute de Vaisseaux les aller forcer, & ils continuerent leurs courses & leurs ravages à l'ordinaire.

Salomon Duc de Bretagne eut sans doute toute la gloire du succès du siege d'Angers, mais il ne la goûta pas long-temps; car durant ce siege même, il se forma contre luy une conspiration de plusieurs Seigneurs du pais & de quelques François, qui à son retour se saisirent de sa personne. On luy creva les yeux dont il mourut le lendemain. Sa mort fut regardée comme la punition du crime qu'il avoit commis autrefois, en tuant de sa propre main son prédécesseur, son proche parent & son Souverain, au pied de l'Autel d'une

D d ij

Annales Bertiniani.

An. 873.

Mort de Salomon Duc de Bretagne, & de l'Empereur Louis II.

An. 874. Annales Bertiniani & Metens.

Eglise où il s'estoit réfugié : mais il en avoit depuis fait penitence , & avoit vécu si exemplairement , qu'il est regardé en Bretagne comme un Saint. Vigon son fils fut mis en prison. Un des principaux conjurez nommé Paswiten gendre de Salomon , & Gurvand se firent aussi-tôt la guerre l'un à l'autre pour le Duché de Bretagne. Tous deux moururent dans l'espace d'un an. Ensuite s'éleverent d'autres prétendans , & enfin après bien des combats & beaucoup de sang répandu , Alain frere de Paswiten demeura paisible possesseur de la Bretagne , & fut reconnu pour Souverain de ce Duché. Mais la mort de l'Empereur Louïs II. qui arriva en Italie au mois d'Aoust durant ces troubles de Bretagne , fut un incident bien plus important , & où nos Souverains François ne pouvoient manquer de prendre beaucoup de part.

An. 875.
*Intrigues du
Roy de Ger-
manie & du
Roy de France
pour la succe-
sion de Louïs.*

Ce Prince estoit fils de l'Empereur Lothaire , qui estoit le frere aîné du Roy de Germanie & du Roy de France. Comme il n'avoit point d'enfans mâles , son Etat par sa mort devoit revenir à ses deux oncles ou à un des deux. Pour la qualité d'Empereur , elle ne pouvoit estre partagée , il falloit qu'estant donnée à l'un des deux , l'autre en fust exclus. Le Roy de Germanie estoit l'aîné de Charles , & son droit sur la succession de son neveu estoit fortifié par ce titre. L'un & l'autre depuis long-temps faisoient leurs brigues , pour s'attirer cette succession , en cas que l'Empereur vînt à mourir : mais depuis le mauvais état de la santé de l'Empereur , les intrigues avoient redoublé.

*Annales
Fuldenfes.*

Le Roy de Germanie avoit eu diverses entrevûes avec l'Imperatrice , laquelle n'estant pas agreable à la Cour de son mari , avoit besoin

d'un appuy en le perdant. Elle le croyoit trouver plus solide dans la personne du Roy de Germanie , que dans le Roy de France.

Le Roy de Germanie répondit volontiers à ces démarches de l'Imperatrice , & faisoit grand fonds sur l'adresse & l'habileté de cette Princesse , pour se rendre maître de l'Italie , & se faire donner la qualité d'Empereur. Il avoit fait encore tout récemment un voyage au-delà des Alpes , où il s'estoit abouché avec le Pape & avec l'Empereur mesme auprès de Verone. Basile Empereur de Constantinople paroist aussi estre entré dans cette intrigue en faveur du Roy de Germanie ; au moins est-il certain qu'il avoit grand commerce avec luy , & que quelque temps avant la mort de l'Empereur , ces Princes s'envoyèrent l'un à l'autre plusieurs Ambassades.

*Annales
Fuldenfes.*

Charles voyoit bien où tout cela tendoit , & prenoit aussi des mesures , mais plus secretement que le Roy de Germanie. Ni l'Empereur ni l'Imperatrice ne l'aimoient , & il n'avoit rien à esperer d'eux : mais il entretenoit sous main un parti qu'il avoit en Italie , composé apparemment de ceux qui en vouloient à l'Imperatrice , & qui l'avoient déjà appelé une fois , sur le faux bruit qui courut de la mort de l'Empereur dans la conspiration de Benevent. Il estoit aussi en fort bonne intelligence avec le Pape Jean VIII. dont le suffrage devoit estre d'un très-grand poids en cette occasion ; mais sur tout il estoit fort attentif à tout ce qui se passoit : & depuis la maladie de l'Empereur , il se tenoit toujours prest à marcher dès le premier avis qu'il recevroit de sa mort.

Il le reçut à Doufi-les-Prez , Maison de plaisance vers Moufon. Il en partit aussi-tôt , & commanda à ses

*Charles mar-
che en Italie
avec son Ar-
mée.*

Annales
Bertiniani.

Vassaux les plus proches d'assembler incessamment leurs Troupes, & de le venir joindre à Pontion autre Maison de plaisance vers Vitri-le-bruslé. Il envoya ordre aux plus éloignez de se rendre à Langres, où estoit le rendez-vous general. Tandis qu'ils s'y assembloient, il pourvut à la seureté des frontieres, qui seroient les plus exposées pendant son absence, & sur tout à celle du Royaume de Lorraine, où il envoya le Prince Loüis son fils, pour le défendre contre les entreprises du Roy de Germanie. Tout cela se fit avec tant de promptitude, que l'Empereur estant mort au commencement d'Aoust, & Charles n'en ayant eu la nouvelle que plusieurs jours après, il fut en état de marcher avec son Armée au premier de Septembre.

Il prit sa route par S. Maurice sur le Rhône au-dessus de Geneve, & entra en Italie par le Mont-Cenis, où il fut bien-tôt joint par une grande partie des principaux Seigneurs du pais.

Le Roy de
Germanie fait
partir aussi
une Armée.

Le Roy de Germanie surpris de cette diligence, fit partir aussi une Armée commandée par son fils le Prince Charles; mais ces Troupes trop foibles pour resister à celles du Roy, en furent d'abord repoussées, & contraintes de sortir d'Italie. Il y fit aussi-tôt rentrer son fils aîné Carloman, qui avoit commandé plusieurs fois les Armées de Germanie avec beaucoup de succès. Ce Prince força les passages des Alpes, malgré la resistance des François; mais Charles estant venu au devant de luy avec de bien plus grandes forces, il n'osa avancer.

Carloman
son fils qui la
commandoit,
est trompé par
Charles.

Annales
Fuldens. &c

Charles plus habile en negociation qu'à la guerre, luy fit proposer une entrevüe, qu'il accepta volontiers, se trouvant beaucoup inférieur en Troupes. Charles y fit

mille caresses à ce jeune Prince, & n'épargna ni promesses ni presens pour le corrompre. Il luy offrit de le faire regner seul en Germanie après la mort de son pere, à l'exclusion de ses deux autres freres, s'il vouloit s'entendre avec luy en cette occasion, & le laisser sans opposition se rendre maistre de l'Italie.

Carloman rejeta ces indignes propositions; ce qui obligea Charles à luy en faire de plus raisonnables.

Il luy proposa de se retirer d'Italie, pourvu qu'il en sortist luy-mesme, afin de s'accommoder ensuite avec le Roy de Germanie, comme ils avoient fait pour le Royaume de Lorraine.

Rien ne pouvoit estre plus avantageux pour le Roy de Germanie que cette proposition, & Carloman l'accepta de tout son cœur. On jura de part & d'autre de s'en tenir là. Carloman commença aussi-tôt après à faire défiler ses Troupes, & Charles fit semblant de se retirer aussi. Il avoit cependant envoyé secretement à Rome, pour sçavoir en quelle disposition le Pape estoit à son égard, & pour l'engager par les offres les plus avantageuses à luy estre favorable. Non seulement le Pape l'assura qu'il seroit le bien venu; mais encore il l'exhorta à venir au plustôt, & luy députa quatre Evêques pour haster sa marche. Sur cela, comme Carloman le croyoit en chemin pour rentrer en France, Charles prend sa marche vers Rome avec une diligence extrême. Il y fut reçu avec tous les applaudissemens qu'il pouvoit souhaiter, & couronné Empereur peu de jours après par le Pape dans l'Eglise de S. Pierre, le jour de Noël, jour auquel Charlemagne avoit reçu la Couronne Imperiale dans la mesme Eglise.

Le Pape profita de l'empressement que Charles avoit eu pour la Cou-

D d iij

Bertiniani.

Charles est
couronné à
Rome Empe-
reur par le
Pape.

Odorannus.

Acta Con-
cil. Ponti-
gon.

An. 875.

Eutropius
Presby. er.
Longobard.

ronne Imperiale , & on peut dire qu'elle cousta fort cher à ce Prince : car en la recevant , si l'on en croit un Auteur Lombard , il ceda au Pape la Souveraineté du Duché de Benevent , luy soumit tout le Duché de Spolète avec ses dépendances , & luy donna toute autorité sur le Duc mesme , qui auparavant estoit comme le Lieutenant de l'Empereur à l'égard des Romains. Il renonça aux droits que les Empereurs prétendoient avoir de présider par leurs Ambassadeurs aux élections des Papes , aussi-bien qu'à celui d'envoyer à Rome des Intendants de Justice , & à toutes les autres prérogatives de Souverain : mais ni nos Histoires , dont le silence pourroit faire préjugé contre l'Auteur Lombard , ni les Lettres du Pape Jean , ne nous disent rien de toutes ces particularitez.

*Il reçoit les
hommages des
Evêques &
des Seigneurs
d'Italie.*

Charles après avoir tout concerté avec le Pape pour l'affermissement de son autorité & de celle du S. Siege , partit de Rome au commencement de Janvier pour aller à Pavie , où il reçut dans une Diète les hommages des Evêques & des Seigneurs d'Italie : ils le reconnurent pour Empereur , & luy firent serment de fidélité en ces termes :

*An. 876.
Annales
Bertiniani.
Tom. III.
Concil. Gall.*

„ A très-glorieux , grand & paci-
„ fique Empereur , que Dieu a cou-
„ ronné , Charles nostre Seigneur ,
„ perpetuel Auguste , Nous tous E-
„ vêques , Abbez , Comtes , & tous
„ les Seigneurs d'Italie , qui sommes
„ icy assemblez , & qui avons souf-
„ crit à cet Acte , souhaitons une
„ prospérité & une paix perpetuelle.
„ Puisque la divine Bonté , par l'in-
„ tercession des Princes des Apostres
„ Saint Pierre & Saint Paul , & par

le ministere de leur Vicaire Jean ,
Souverain Pontife & Pape univer-
sel nostre Pere spirituel , vous a ap-
pellé pour le bien de l'Eglise de
Dieu & pour le nostre , & vous a
élevé par l'autorité du Saint Esprit
sur le Trône Imperial , nous vous
choisissons d'un commun consen-
tement pour Protecteur , Seigneur
& Défenseur de tous tant que nous
sommes. Nous nous soumettons à
vous avec joye & de tout nostre
cœur , & nous promettons d'ob-
server , avec l'aide de Nostre Sei-
gneur , de commun accord &
d'une volonté prompte à vous
obéir , tout ce que vous resoudrez
& ordonnerez pour l'avantage de
la sainte Eglise de Dieu , & pour
le salut de nous tous.

L'Archevêque de Milan signa le premier cet Acte , & ensuite plusieurs autres Prelats ; après eux un seul Abbé nommé Raginer , au nom de tous les autres Abbez ; & après luy le Duc Boson avec la qualité d'Archiministre du Palais de l'Empereur , & enfin plusieurs Comtes.

On fit ensuite dans cette Assemblée divers Reglemens , qui regardoient le respect & la soumission qu'on devoit avoir pour le Pape & pour l'Empereur , & pour empêcher l'oppression des Provinces & des Eglises.

L'Empereur Charles en quittant l'Italie , laissa pour y commander en sa place le Duc Boson frere de l'Impératrice sa femme , luy donnant avec la qualité de Duc la Couronne Ducale * , marque d'honneur & d'autorité que l'on voit , je croy , en cet endroit pour la premiere fois dans notre Histoire. Il repassa promptement en France où sa presence

*Le Roy de
Germanie en-
tre en France
à la teste d'u-
ne nombreuse
Armée.*

* On voit sur une Medaille de Grimoald Duc de Benevent , rapportée cy-dessus , ce que c'est que cette Couronne Ducale , & sans doute que le Duc Boson la prit avec la qualité de Lieutenant Ge-
néral de l'Empereur.

Ad. Concil.
Pontigon.

estoit nécessaire; car le Roy de Germanie son frere, extrêmement chagrin d'avoir esté ainsi prévenu, ne manqua pas de décharger sa colere sur ce Royaume. Le Pape qui l'avoit bien prévu, avoit fait ce qui dépendoit de luy pour l'empescher; & avant l'arrivée mesme de Charles à Rome, il avoit tenu un Concile, où il avoit esté résolu d'envoyer incessamment Odon Evêque de Beauvais au Roy de Germanie, pour le prier de la part du Pape de ne rien entreprendre sur le Royaume de France, jusqu'à ce que chacun eust exposé ses droits au S. Siege touchant le Royaume d'Italie. Mais on ne voulut point écouter l'Evêque de Beauvais, ni recevoir les Lettres du Pape & du Concile, ni celles qu'apportèrent encore d'autres Legats qui suivirent de près l'Evêque de Beauvais. Le Roy de Germanie entra en France avec son fils Loüis à la teste d'une nombreuse armée, & y fut joint par plusieurs mécontents, dont le Chef estoit Engelram. C'estoit un Seigneur qui ayant esté quelques années auparavant un des plus considerables & des plus puissans de la Cour de France, avoit esté disgracié à la persuasion de la Reine qui le haïssoit. Il prit cette occasion de se venger, & donna beaucoup d'inquietude à cette Princesse & au Prince Loüis le Begue, que l'Empereur avoit déclaré Regens du Royaume durant son absence; mais à qui il n'avoit laissé que très-peu de forces, ayant mené avec luy les meilleures troupes de l'Etat.

Ils en assemblerent autant qu'il leur fut possible. Hincmar Archevêque de Reims, dont la reputation & l'autorité estoient grandes en France, écrivit une Lettre aux Evêques ses Suffragans & aux Seigneurs du Royaume, pour leur représenter les

consequences d'une guerre civile, & que dans la conjoncture où l'on ne pouvoit pas éviter d'estre ravagé par l'armée du Roy de Germanie, il falloit se souvenir de ce qu'ils devoient à leur Prince, quoiqu'il les eust abandonnez en quelque façon à la discretion des ennemis, & qu'il s'agissoit de l'aider non seulement de prieres auprès de Dieu, mais encore de troupes, & de tout ce qui seroit nécessaire, pour détourner la ruine dont l'Etat estoit menacé.

Tout cela n'empescha pas que le Roy de Germanie ne penetraست bien avant dans le Royaume, & ne vinst jusqu'à Attigni en Champagne, ruinant & desolant tout. Mais il ne passa pas plus avant; & sur les avis du prompt retour de Charles, il repassa le Rhin beaucoup plustost qu'on ne l'avoit esperé.

La nouvelle de cette retraite réjouit beaucoup le nouvel Empereur, dont la Majesté relevée par ce grand titre & par les ornemens Imperiaux, avec lesquels il paroïssoit quelquefois dans les ceremonies publiques, augmentoit le respect des Sujets, & l'autorité du Souverain.

Peu de temps après son retour en France, il convoqua à Pontion un Concile, qui se tint aux mois de Juin & de Juillet. Il s'y trouva avec les Legats du Pape, qui y firent beaucoup valoir leur autorité & celle de leur Maître, au grand mécontentement des Evêques de France: mais les Legats estoient appuyez par l'Empereur, qui prenoit volontiers cette occasion de marquer sa reconnoissance au Pape des grandes obligations qu'il luy avoit.

A la seconde Seance furent lûes les Lettres que le Pape écrivoit aux Seigneurs François, pour les informer de l'élection de Charles à l'Empire. On y lut aussi la relation de ce qui

*Il est obligé
de repasser le
Rhin.*

*L'Empereur
convoque un
Concile à
Pontion.*

s'estoit passé à Rome & à Pavie sur ce sujet, & les actes en furent confirmés dans cette Assemblée.

*Le Roy de
Germanie y
envoye ses
Ambassa-
deurs.*

La quatrième Seance fut destinée à donner audience aux Ambassadeurs du Roy de Germanie, qui demandoient au nom de leur Maître la part qui luy estoit dûe de la succession du défunt Empereur suivant la promesse que Charles avoit faite en Italie au Prince Carloman, pour l'obliger à se retirer avec ses troupes, & en vertu du traité qui avoit esté alors signé de part & d'autre avec serment. Mais Charles n'estoit pas d'humeur à rendre si aisément ce qu'il tenoit. Il prétendit que le Roy de Germanie luy devoit de bien plus grands dédommagemens pour les ravages qu'il avoit faits en France l'année d'uparavant. L'Archevêque de Cologne, qui estoit le Chef de cette Ambassade, eut encore le chagrin de voir lire par les Legats en plein Concile la Lettre que le Pape écrivoit aux Evêques Sujets du Roy de Germanie, où il les blâmoit beaucoup de ne s'estre pas opposés à l'irruption que ce Prince avoit faite en France durant l'absence de Charles; & après que les Legats eurent lû cette Lettre, ils obligèrent l'Archevêque à en recevoir une copie, avec ordre de la communiquer à tous ses Collegues.

*Lettres du
Pape aux Sei-
gneurs de
Germanie.*

Les Legats estoient aussi chargés d'autres Lettres pour les Comtes & Seigneurs de Germanie sur le même sujet, où le Pape leur reprochoit les violences qu'ils avoient faites sur les terres de France, & le peu d'égard qu'ils avoient eu pour les Lettres qu'il avoit écrit en Germanie, afin d'empescher qu'on ne fît la guerre au Roy de France. Il finissoit en menaçant d'excommunier ceux qui ne voudroient pas remettre leurs intérêts entre les mains de ses Le-

gats, & s'en rapporter à leur jugement.

On rendit aussi publiques diverses Lettres du Pape aux Seigneurs & aux Evêques François, dont les unes contenoient l'éloge de ceux qui estoient demeurez fideles à Charles, & les autres des reprimandes & des menaces pour ceux qui avoient favorisé, ou qui favoriseroient désormais les desseins du Roy de Germanie. Tant il estoit en ce temps-là avantageux aux Princes d'avoir de leur costé les Papes, qui d'ailleurs depuis Louïs le Debonnaire, entroient fort volontiers dans ces sortes de querelles, & s'en servoient habilement, pour augmenter & affermir leur autorité en France, soit pour le temporel, soit pour le spirituel.

Deux jours après la Seance dont je viens de parler, on en tint une autre, où l'on reçut de nouveaux Legats, dont l'un appelé Leon estoit neveu du Pape. Il fit en plein Concile les complimens du Pape à l'Empereur & à l'Imperatrice, & le lendemain dans une nouvelle audience publique, il presenta à l'Empereur un Sceptre & un bâton d'or, & fit divers presens à l'Imperatrice.

Enfin le quinziesme de Juillet dernier jour du Concile, fut destiné au couronnement de l'Imperatrice, ou plustost à la saluer publiquement pour la premiere fois en cette qualité. Les Legats intimerent cette dernière Seance au nom & de la part du Pape. Les Evêques s'assemblerent de grand matin, & firent la revision de tous les actes du Concile. Sur les neuf heures l'Empereur la couronne sur la teste, revestu des ornemens Imperiaux, tout semblables à ceux dont les Empereurs d'Orient se servoient, entra dans le lieu où se tenoit le Concile (c'estoit apparemment la Chapelle du Palais.) Il estoit accompagné

Tom. IH.
Concil. Gall.

*La Primatie
de l'Evêque
de Sens est
confirmée.*

Acta Con-
cil. Pontigon.

accompagné des Legats en habits de ceremonie, tels qu'ils les portoient à Rome dans les plus grandes solemnitez. L'Empereur en arrivant se mit à genoux devant l'Autel ; & après que les Evêques eurent chanté les Prières ordinaires, il se leva & alla prendre sa place dans son trône, vis-à-vis duquel sur une espece de pupitre estoit le Livre des saints Evangiles. Ensuite Jean Evêque d'Arrezzo un des Legats, lut un papier, & après luy Odon Evêque de Beauvais en lut un autre, contenant des choses dont le Concile n'avoit eu aucune participation. Cet Evêque estoit tout au Pape & tout au Roy, qui vouloit contenter le Pape malgré le Concile. Celuy qui en recueillit les actes, & qui estoit apparemment un des Evêques, se récria fort contre ces deux écrits; c'est tout ce que dit sa relation, sans nous apprendre ce qu'ils contenoient: mais il s'agissoit sans doute de confirmer la Primatie d'Ansegise Evêque de Sens, que le Pape faisoit son Legat en France & en Germanie, en luy donnant de grandes prérogatives au-dessus des autres Prelats. C'estoit la premiere chose qui avoit esté proposée dans le Concile, & à laquelle presque tous les Evêques s'estoient fortement opposés. Ils refuserent encore tout de nouveau d'y donner leur consentement; mais malgré cette résistance, on voit dans les actes du Concile la souscription d'Ansegise immédiatement après celle d'un des deux Legats qui souscrivirent, & avant celle de Hincmar Archevêque de Reims. L'autorité que cette Primatie donna à Ansegise, fit qu'on l'appella en France & en Germanie le *second Pape*.

Odorann.
Monachus in
Chronic.

Les Legats
& les Evê-
ques saluent

Après ces contestations, deux des Legats sortirent de la Chapelle, & allerent à la Chambre de l'Empereur,

Tome II.

où l'Imperatrice Richilde les attendoit. Ils l'amenerent au Concile: elle estoit aussi revêtue des habits d'Imperatrice avec la couronne sur la teste. Elle se plaça dans un trône à costé de celuy de l'Empereur. Elle reçut les complimens des Legats & des Evêques qui la saluerent Imperatrice. On fit son éloge, celuy du Pape & celuy de l'Empereur. l'Evêque Leon neveu du Pape recita les Oraisons accoutumées, & le Concile finit par là.

Richilde en
qualité d'Im-
peratrice.

Dans cette dernière Seance du Concile, ou un peu après, on obligea l'Archevêque de Reims à faire une chose qui luy fut très-désagréable. Ce fut un nouveau serment de fidélité que l'Empereur exigea de luy. Il fit tout ce qu'il put pour s'en défendre. Il representa que c'estoit contre la coutume; que depuis tant d'années qu'il estoit Archevêque, on ne luy avoit jamais rien demandé de semblable; qu'on ne l'avoit pas mesme exigé d'Ebbon son prédecesseur, quoiqu'il eust esté l'auteur de la déposition de l'Empereur Loüis le Debonnaire; qu'il y avoit trente-six ans qu'il servoit son Prince avec toute la fidélité possible: qu'il avoit eu pendant huit ans toute la confiance & tous les secrets de l'Empereur Loüis le Debonnaire, & qu'il luy estoit bien rude de voir flétrir sa vieillesse par des soupçons aussi honteux que ceux qu'on sembloit avoir conçus de sa fidélité, & qui n'estoient que l'effet de la malice de quelques envieux. Mais il fallut obéir. L'Empereur le punissoit par là de la résistance qu'il avoit faite dans le Concile de Pontion aux ordres du Pape, touchant la Primatie de l'Evêque de Sens. De plus, certains termes ambigus dont il avoit usé dans la Lettre qu'il écrivit aux Evêques ses Suffragans & aux Seigneurs du

Le Concile
oblige Hinc-
mar à faire
un nouveau
serment de
fidélité à
l'Empereur.

Libellus
Hincmar.
ad Carol.
Imp.

E e

Royaume, lorsque le Roy de Germanie estoit entré l'année d'auparavant en France avec son armée, avoient extrêmement déplu à l'Empereur; car en termes couverts, mais que l'on entendoit bien, il l'y taxoit d'imprudence & d'ambition, & quoiqu'il exhortast les Evêques & les Seigneurs à secourir l'Etat, & de leurs prières & des autres secours qu'ils pourroient fournir, néanmoins il faisoit assez entendre, que plustost que de se laisser ruiner, il falloit recevoir pour Maître celui qui se trouveroit le plus fort.

*Ce Prince
a dessein d'abaissier la puissance des
Evêques.*

Enfin l'on voit par la conduite que l'Empereur tint durant tout ce Concile, que son intention en faisant plaisir au Pape, à qui il estoit redevable de l'Empire, estoit de commencer à abaisser la puissance des Evêques, qui pendant son Regne & celui de son pere, avoient pris un grand ascendant, & s'estoient attiré une grande autorité dans le gouvernement de l'Etat. Il se voyoit Empereur, maître de l'Italie, beaucoup plus puissant que son frere le Roy de Germanie. Il estoit seur du Pape, dont la puissance spirituelle, quand il voudroit la faire valoir, seroit toujours un frein pour celle des Evêques François, qu'il voyoit volontiers broüillez avec les Legats, à l'occasion de la Primatie du Metropolitain de Sens. Ce furent là les motifs qui obligerent Charles à humilier & à rendre souple l'Archevêque de Reims, le plus habile, mais en même-temps le plus fier & le plus hautain de tous les Prelats de France.

*Mort du
Roy de Germanie.
Annales
Bertiniani.*

Quelque superiorité néanmoins que Charles eust alors, il crut devoir ménager le Roy de Germanie, & resolut de faire la paix avec luy, pourvu qu'il ne fust pas obligé de luy rien rendre de ce qu'il avoit pris, & que ce Prince voulust le recon-

noître pour Empereur. Dans ce dessein, il luy envoya vers la mi-Aoust deux Legats du Pape qui estoient restez à sa Cour, Odon Evêque de Beauvais, & quelques autres, pour traiter avec luy, avec ses enfans & avec les Evêques & les Seigneurs de Germanie. Mais comme ils estoient en chemin, ils apprirent la nouvelle de la mort de ce Prince, arrivée le vingt-huitième d'Aoust à Francfort. Cette nouvelle tira Charles d'inquietude; car il sçavoit qu'il faisoit de grands apprests de guerre, pour soutenir ses droits sur la succession de l'Empereur Louïs II. son neveu, & sur la qualité d'Empereur même, dont il estoit autant digne pour le moins que Charles.

Un Auteur contemporain nous fait un éloge de Louïs Roy de Germanie, que le reste de l'Histoire ne dément point; il y paroît par tout avec beaucoup de courage, de sagesse & de moderation. Charlemagne son ayeul, luy voyant, lorsqu'il n'avoit encore que six ans, beaucoup d'esprit, & des manieres très-nobles, prédit qu'il feroit un jour un grand Prince. En effet, tandis que la France en deçà du Rhin & de la Meuse fut agitée de troubles continuels & de guerres civiles, il maintint toujours ses Sujets de la France Austrasienne & Germanique en paix & dans la soumission. Il fut très-souvent en guerre avec les Barbares des environs du Danube, qui voulurent secouer le joug de la France; mais il les tint soumis au tribut & aux hommages qu'ils luy devoient. Il eut trois fils, qui estant devenus grands, luy firent de la peine; mais il les reduisit & les ramena toujours autant par son adresse que par sa fermeté. Il pouvoit regarder la peine que luy firent ses enfans comme la punition de celle qu'il avoit luy-mesme causée à son pere

*Annales
Fuldens.*

*Son caractère.
Monachus
Sangall.
L. 1. c. 15.
& 16.*

Loüis le Debonnaire, dont la mort luy fut imputée, parce que ce Prince prit le mal dont il mourut en marchant avec une armée dans un temps très-rude pour chastier sa revolte. Après la mort de son pere, il suivit moins son antipathie que ses veritables interets, en s'unissant avec Charles son cadet contre leur aîné, qui vouloit les perdre tous deux. Délivrez de cet ennemi commun, ils furent ensemble tantost bien, tantost mal; tantost en paix, tantost broüillez; mais il porta toujours la guerre dans le païs ennemi, & ne l'eut jamais chez luy. On le louë de beaucoup de pieté, & on ne luy reproche nulle part aucune débauche. Il estoit bien fait, de belle taille, d'un air masle, mais affable, de belle humeur, de beaucoup d'esprit, bien-faisant, punissant avec peine & repugnance les plus grandes fautes, & rarement par la mort des coupables. Tel estoit Loüis, dit d'abord dans l'Histoire Loüis de Baviere, & depuis Loüis de Germanie. Sous ce nom estoit compris un fort grand païs; sçavoir, l'ancienne France au-delà du Rhin, la Saxe, la Turinge, la Baviere, la Pannonie, le païs des Grisons, sans ce qui estoit en deçà du Rhin, & la partie du Royaume de Lorraine qu'il avoit heritée de son neveu Lothaire fils de l'Empereur Lothaire, & qu'il avoit cedée depuis à Loüis II. Empereur son neveu: mais soit que ce traité n'eust pas esté executé, soit qu'après la mort de l'Empereur il s'en fust rendu maistre de nouveau, il la possédoit quand il mourut.

Ses trois fils Carloman, Loüis & Charles entrerent par sa mort chacun en possession de la partie de son Etat, qu'il leur avoit assignée quatre ans auparavant dans la Diete de Forcheim. Carloman l'aîné eut la Baviere, la Bohême, la Carinthie, l'Es-

clavonie, & tous les païs dépendans de l'Empire de France en descendant le Danube; c'est-à-dire, l'Autriche d'aujourd'huy, & une partie de la Hongrie. Loüis eut la Franconie, la Saxe, la Frise, la Turinge & la basse Lorraine, Cologne & quelques autres Villes sur le bord du Rhin. Charles appelé dans l'Histoire Charles le Gros ou Charles le Gras, eut l'Allemagne, & sous ce nom estoit compris tout ce qui est au-delà du Meïn jusqu'aux Alpes, & avec cela quelques Villes qui avoient esté autrefois du Royaume de Lorraine, mais qu'on ne nomme point. J'appelleray désormais Carloman Roy de Baviere, Loüis Roy de Germanie, & Charles Roy d'Allemagne, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'Empire, où il fut élevé quelque temps après.

Ce partage avoit esté si bien réglé par le feu Roy de Germanie, qu'il n'y eut aucune contestation entre les trois Princes. Mais l'Empereur dont l'ambition croissoit à proportion de sa puissance, voulut aussi avoir part à la succession, & rentrer en possession de la partie du Royaume de Lorraine, dont les Peuples de cet Etat l'avoient rendu Maistre autrefois, & que le Roy de Germanie l'avoit obligé de luy céder. Son dessein estoit aussi de s'emparer de Mayence, de Vormes, de Spire, & de toutes les Places qui sont sur le bord du Rhin du costé de France. Il n'eut donc pas plustost appris la mort de ce Prince, qu'il partit de Chierfi où il estoit, & alla à Metz. Il envoya devant luy diverses personnes, pour gagner par argent & par promesses les plus considerables du païs en sa faveur, & les engager à le reconnoistre pour leur Souverain, comme ils avoient fait autrefois. Il changea néanmoins de pensée, & au lieu d'aller à Metz, il prit à gauche, & marcha à Aix-la-Cha-

*L'Empereur
veut avoir
part à la suc-
cession, &
marche à Co-
logne.*

*Partage de
ses Etats en-
tre ses trois
fils.*

*Annales
Fuldens.
Annales
Metens.*

pelle, & de là à Cologne, ayant toujours avec luy les Legats du Pape.

Loüis de Germanie luy envoie des Ambassadeurs.
Annales Bertiniani.

Il reçut là une nouvelle fascheuse, qui l'inquieta beaucoup. C'est qu'une Flotte de Normands de près de cent voiles estoit entrée dans la Seine. Il n'abandonna pas toutefois pour cela son entreprise, dans l'esperance que les Seigneurs & le Peuple du país ne feroient pas long-temps sans se donner à luy. Mais Loüis de Germanie parut aussi-tost vis-à-vis de Cologne de l'autre costé du Rhin avec une Armée de Saxons, de Turingiens & de François de la France Germanique, pour tenir au moins les esprits en suspens; & ce fut aussi par la mesme raison qu'il envoya à l'Empereur des Ambassadeurs, pour le prier de ne point envahir un país qui ne luy appartenoit point, & d'en user avec luy comme un oncle avec un neveu, qui l'honoroit fort; mais ils ne purent rien obtenir.

Il passe le Rhin avec son Armée.

Alors le Roy de Germanie ordonna dans son Camp des prieres, des jeûnes, & d'autres semblables exercices publics de pieté, pour attirer le secours de Dieu sur son parti. On en railla dans le Camp de l'Empereur, où l'on apprit cependant bientôt après avec quelque surprise, que l'Armée Germanique avoit passé le Rhin vers Andernac; ce qui marquoit que cette devotion du Roy de Germanie n'estoit rien moins que l'effet de la crainte.

Quand ce Prince eut passé le Rhin, il fit cantonner sa Cavalerie en divers quartiers separez pour la commodité des fourages, & envoya de nouveau demander la paix à l'Empereur.

Charles reçut mieux les Ambassadeurs, qu'il n'avoit fait la première fois. Il leur fit entendre qu'il traiteroit volontiers avec son neveu, & qu'incessamment il luy enverroit les propositions qu'il avoit à luy faire.

C'estoit un artifice pour l'amuser & pour le surprendre: car dès la mesme nuit il partit sans bruit, & fit marcher ses Troupes, partagées en quantité de petits Corps, par des chemins écartez & très-difficiles, pour tomber sur le Roy de Germanie, lorsqu'il y penseroit le moins, & par les endroits où il ne devoit pas l'attendre.

L'Empereur tâche de l'amuser & de le surprendre.

Si-tost qu'on s'apperçut à Cologne du mouvement de l'Armée qui campoit sous les murailles, Vilbert qui estoit Archevêque, vint trouver l'Empereur, pour luy représenter les suites du dessein qu'il prenoit, & le conjurer de prendre des pensées de paix; mais il ne fut pas écouté, & l'Armée se mit en marche.

L'Archevêque rentra dans la Ville, & fit partir sur le champ un Prestre qui connoissoit parfaitement le país, pour donner avis à Loüis de la marche & du dessein de l'Armée Francoise. Ce Prestre arriva heureusement au Camp du Roy de Germanie, qui ramassa promptement le plus de Troupes qu'il luy fut possible, & envoya ordre aux plus éloignées de s'avancer, & de le venir joindre en diligence. L'Armée de l'Empereur estoit de plus de cinquante mille hommes, celle du Roy de Germanie estoit moins nombreuse, & il n'en avoit alors avec luy qu'une partie. Il résolut cependant d'attendre l'ennemi, & de suppléer au petit nombre par l'avantage des postes dont il se faisoit, & il recommanda à tous ses gens de mettre sur leur habit quelque chose de blanc, pour se reconnoître dans la mêlée.

Annales Bertiniani, Fuldenf. Metenf.

L'Empereur en arrivant fut bien surpris de voir qu'on l'attendoit; cela ne l'empêcha pas de commencer l'attaque au Bourg de Megen.

Il l'attaque au Bourg de Megen.

Les Saxons défendoient ce poste, & s'y maintinrent quelque temps: mais enfin accablés par le nombre, ils commencèrent à plier; le Roy de Germa-

née étant accouru à cet endroit, fit avancer les Troupes Germaniques, qui prirent les François en flanc, & les enfoncerent. Le Comte Reginart qui portoit l'Etendart Imperial, fut tué dès la première charge avec plusieurs autres des plus considérables Officiers, & il se fit là un grand carnage des François.

Ce mauvais succès rebuta les Troupes Imperiales, à qui on avoit promis une victoire assurée, & le pillage d'un Camp surpris qui ne résisteroit point. La marche avoit été longue & rude par des chemins très-difficiles & par une pluie continuelle. Les chevaux étoient lassés & rebutez, & ne sentoient plus l'éperon. Au contraire, ce premier avantage avoit animé les Troupes de Germanie, qui grossissoient à tous momens, & que leur Roy qui avoit pris à loisir son plan de défense, rangeoit en bataille à mesure qu'elles arrivoient. Tout étoit en ordre d'un côté, & de l'autre tout en désordre.

Le Roy de Germanie pour ne pas laisser rallentir l'ardeur de ses Soldats, fit charger de tous costés les François, qui plierent par tout. L'horreur des ténèbres dans un pays inconnu augmentoit la consternation : en peu de temps toute l'Armée Française fut en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite pour n'être pas enveloppé.

Les Vivandiers de l'Armée & tout le bagage qui avoit suivi, embarrassant les défilés, arrestoient les fuyards, & donnerent aux ennemis tout le temps de les joindre, & ils en firent un horrible massacre. On fit un grand nombre de prisonniers ; les Païsans s'étant attroupez de toutes parts, tuoient ou dépouilloient tous ceux qui s'étoient écartez des grands chemins pour se sauver dans les bois & dans la campagne. Tout le bagage fut pris & pillé,

& l'Empereur arriva presque seul au Monastere de S. Lambert sur la Meuse. Ce combat se donna à la fin de la nuit du huitième d'Octobre de l'an 876. & tel fut le succès d'une entreprise d'abord assez bien concertée & assez bien conduite, mais qui ayant été l'effet de beaucoup de mauvaise foy, ne devoit pas être plus heureuse. Le fruit de la victoire du Roy de Germanie fut la gloire d'avoir vaincu un ennemi beaucoup plus fort que luy ; d'avoir maintenu la plus grande partie de ses Sujets dans l'obéissance, & de s'être conservé cette partie du Royaume de Lorraine qu'on vouloit luy enlever. Le jour de devant la bataille l'Empereur avoit envoyé à Heristal sur la Meuse l'Imperatrice, qui l'avoit suivi à l'Armée, & qui étoit enceinte. Elle ne s'y crut pas en sûreté après la défaite, & voulut gagner Epternac au pays appelé aujourd'hui Luxembourg. La frayeur la fit accoucher en chemin d'un fils qui mourut peu de temps après, & qui tout nouvellement né qu'il étoit, fut porté avec l'Imperatrice jusqu'au lieu que je viens de dire. L'Empereur l'y vint trouver pour la rassurer ; & ensuite il convoqua une Diète pour le quinzième jour d'après la saint Martin à Saumouci, maison Royale proche de Laon, afin d'y délibérer sur la situation présente des affaires, qui luy causoit beaucoup d'embarras.

Une bataille perdue & une grande Armée taillée en pièces, l'union très-étroite des Rois de Germanie, de Bavière & d'Allemagne, une nombreuse Flotte de Normands dans la Seine, qui avoient pris Roüen, & par-dessus tout cela les Lettres pressantes que luy & l'Imperatrice recevoient de la part du Pape touchant le désordre des affaires d'Italie, où les Sarazins faisoient des ra-

An. 876.

Ibid.

Conjonctures
fâcheuses où
il se trouve.
Vetus Chron.
nic. in Hist.
Norman.
Tom. III.
Concil. Gall.

L'Armée
Françoise est
mise en dé-
route, &
l'Empereur
obligé de pren-
dre la fuite.

Il convoque
une Diète à
Saumouci.

vages continuels, où le Duc de Benevent & les Grecs entretenoient des intelligences secretes avec ces Infideles, la défiance qu'on devoit avoir de plusieurs Seigneurs du Païs, sans parler des raisons qu'on avoit d'apprehender que le Roy de Baviere ne formast quelque dessein sur l'Italie, pour faire diversion en faveur du Roy Loüis son frere, c'estoient les conjonctures embarrassantes où se trouvoit l'Empereur.

On fait marcher des troupes contre les Normands.

On ne délibéra néanmoins à Saumouci que sur ce qui estoit le plus pressé; sçavoir sur les moyens d'écarter les Normands. L'Empereur leur envoya un Seigneur nommé Conrad, & quelques autres, pour les engager à la paix; & cependant on fit marcher beaucoup de troupes de ce costé-là, qui les obligerent à se retirer, ou du moins qui empêchèrent leurs courses. On remit les autres points à un autre temps. Une pleuresie dangereuse dont l'Empereur fut attaqué quelque temps après, & dont on crut qu'il mourroit, fit encore différer le remede de tant de maux pressans, & ce retarde-ment les empira beaucoup.

La maladie de ce Prince donna de grandes inquietudes au Pape; mais quand il le sçut guéri, il ne se passoit point de mois qu'il ne luy écrivist de nouvelles Lettres, & qu'il ne fust partir de nouveaux Envoyez, pour presser son départ; car l'Empereur luy avoit promis d'aller bien-tost luy-mesme en Italie avec une armée.

An. 877.
Tom. III.
Concil. Gall.

Pour l'engager à le faire plus volontiers, il assembla un Concile à Rome au mois de Février, où il fit confirmer de nouveau l'élection de ce Prince, & son élévation à l'Empire, anathematissant tous ceux qui oseroient encore s'y opposer: & il luy envoya une Palme benite, com-

me une marque anticipée de la victoire qu'il devoit remporter sur les ennemis de Dieu & de l'Eglise, s'il se hastoit de venir les combattre.

L'Empereur sur ces instances réitérées du Pape, resolut enfin de passer en Italie, & de conduire une Armée à Rome, pour reduire les Sarazins & le Duc de Benevent. Il tint pour cela une Diete generale à Chiersi le premier de Juillet, dont le sujet principal fut la seureté du Royaume pendant son absence, tant contre les entreprises des Rois ses neveux, que contre les broüilleries qui pourroient arriver au dedans mesme du Royaume, soit durant son voyage, soit après sa mort, en cas qu'il vint à mourir en Italie, & il pria fortement les Seigneurs & les Evêques de n'en pas croire aisément la nouvelle, sur les bruits que ses ennemis ou quelques esprits broüillons pourroient exprès en faire courir. Il nomma de plus divers Seigneurs, Evêques & Abbez, pour composer le Conseil de Loüis son fils pendant son absence. On voit clairement par les Actes de cette Diete, combien l'autorité du Prince estoit alors partagée entre luy, les Evêques & les Seigneurs. Après la lecture de tous ces Actes, il congédia l'Assemblée, & se disposa à partir incessamment pour l'Italie.

L'Empereur passe en Italie avec l'Impératrice. Capitula Caroli Calvi.

L'Imperatrice fut du voyage, & elle marcha avec un équipage magnifique. L'Empereur porta avec luy beaucoup d'argent; mais il menoit peu de Troupes, ayant seulement donné ordre à ses Generaux de le suivre à petites journées avec le gros de l'Armée. En arrivant à Orbe au-delà du Mont-Jura, il rencontra l'Evêque Adalgaire qu'il avoit envoyé à Rome. Il reçut de cet Evêque une copie des Actes du Concile, où son éléction à l'Empire a-

Le Pape s'avance au-devant de luy.

Annales Bertiniani.

voit esté confirmée , & ayant appris que le Pape devoit s'avancer au-devant de luy jusqu'à Pavie , il y envoya un de ses principaux Officiers , afin de donner ordre à tout ce qui seroit nécessaire pour le logement & la seureté du Pape ; mais l'Empereur & le Pape se rencontrèrent à Verceil , & de là ils allerent ensemble à Pavie.

Le Roy de Baviere y entre avec une nombreuse Armée.

Ils n'y furent pas plustost arrivez , qu'ils eurent avis que Carloman Roy de Baviere entroit en Italie avec une nombreuse Armée.

L'Empereur qui avoit peu de Troupes avec luy , fut tellement épouvanté de cette nouvelle , qu'il partit aussi-tost , repassa le Pô , & se retira à Tortonne avec le Pape qui y couronna l'Imperatrice , & cette Princesse après la ceremonie se retira à Morienne.

L'Empereur & le Pape passerent quelques jours à Tortone , en attendant les Troupes qui avoient ordre de s'y rendre sous le commandement du Duc Boson , de l'Abbé Hugues , de Bernard Comte d'Auvergne , & de Bernard Marquis de Languedoc ; mais c'estoit en vain qu'on les attendoit.

Conspiration contre l'Empereur. Ibid.

L'Empereur ne fut pas plustost hors de France , que ces quatre Seigneurs avec plusieurs autres conspirerent contre luy , soit qu'ils désapprouvassent l'expédition d'Italie , qui dégarnissoit la France , & luy ostoit toutes ses meilleures Troupes , la laissant exposée aux courses des Normands & des Armées de Germanie ; soit qu'ils eussent quelques interets particuliers en vûe , comme la fuite le fit voir , au moins à l'égard du Duc Boson , qui estoit beau-frere de l'Empereur , & que ce Prince avoit trop élevé & rendu trop puissant. Quoy qu'il en soit , & quels que fussent leurs motifs , ils demurerent en

France avec les Troupes ; ce qui ayant beaucoup augmenté la frayeur de l'Empereur & du Pape , l'un s'enfuit au plus vite à Rome , & l'autre se retira vers Morienne , où l'Imperatrice estoit déjà arrivée.

Ce qu'il y eut en cela de bizarre , fut que tandis que l'Empereur fuyoit vers la France , sur la nouvelle de l'approche de l'Armée de Carloman , ce Roy luy-mesme reprit la route de Baviere avec précipitation , sur un faux bruit que l'Armée Francoise avec tous ses Generaux avoit joint l'Empereur , & que ce Prince avec le Pape venoit tomber sur luy , chacun se faisant peur l'un à l'autre , se donnant mutuellement , & prenant en mesme-temps l'alarme.

Carloman reprend la route de Baviere.

Le sort de ces deux Princes fut encore semblable en un point ; c'est que dans leur fuite ils tomberent tous deux malades à la mort ; mais avec cette difference , que Carloman en réchappa , & que Charles mourut. Sa maladie n'estoit qu'une fièvre , dont le danger n'estoit pas toute esperance ; mais un Medecin perfide , Juif de nation , nommé Sedecias , en qui il avoit toute sa confiance , l'empoisonna par une poudre qu'il luy fit prendre comme un remede souverain contre son mal. Ce fut dans le chemin au passage du Mont-Cenis qu'il prit ce poison , & il en fut si mal quelques heures après , qu'il fut obligé de s'arrester en un Bourg nommé Brios dans une chaumine de Païsan. L'Imperatrice s'y rendit de Morienne , & il y expira onze jours après avoir pris la potion empoisonnée , c'est-à-dire , le sixième d'Octobre , la seconde année de son Empire , la trente-huitième de son Regne & à l'âge de cinquante-quatre ans.

L'Empereur est empoisonné par un Medecin Juif. Ibid.

Ann. 877.

Ce fut un Prince que tantost son malheur , & tantost son peu de con-

Son caractère,

duite mirent plusieurs fois à deux doigts de sa perte. Tout prest à succomber à sa mauvaise fortune, & n'ayant pas les qualitez nécessaires pour la surmonter, certaines conjonctures aussi heureuses qu'imprévûes, le tiroient des mauvais pas où il s'estoit engagé. Il estoit moins brave qu'artificieux, d'un genie ambitieux & entreprenant, mais peu capable de bien soutenir ses entreprises. Il ne se fit ni assez aimer, ni assez craindre de ses Sujets, dont les uns le méprisoient, les autres par compassion pour luy & par jalousie pour leurs égaux prenoient son parti. Son Regne aussi-bien que celui de son pere, fut le Regne des Evêques, qu'il commençoit cependant à ne plus tant ménager, depuis qu'il se vit Empereur. L'audace ou plutôt la tyrannie des Seigneurs particuliers, dont les Comtez ou Gouvernemens devinrent hereditaires, augmenta beaucoup sous un si foible Regne. On le louë d'avoir aimé les Lettres & les Sçavans, & d'en avoir fait venir en France des païs les plus éloignez, par les avantages qu'il leur faisoit. On le préfere mesme en cela à son ayeul Charlemagne; mais c'est dans un Panegyrique qu'on luy adresse à luy-mesme. C'est apparemment à ces Sçavans qu'il favorisoit qu'il est redevable du nom de Grand, qu'on luy donne en divers anciens Monumens. Il survécut à tous ses freres & à plusieurs de ses neveux. Il fut le plus puissant de tous ces Princes, si l'on mesure sa puissance par la grandeur de ses Etats, & depuis luy, nul de la lignée de Charlemagne en France n'eut une domination aussi étendue. Il auroit

pu par ce moyen rétablir la splendeur & la dignité de cette branche de la maison Imperiale, s'il avoit eu le loisir de le faire, & en mesme temps assez de courage, une fermeté, & une prudence proportionnée à la grandeur de son Empire.

Après sa mort on embauma son corps dans le dessein de le transporter à S. Denis; mais le poison y avoit causé une telle corruption, qu'on fut obligé de le mettre en terre à Nantua, Monastere du Diocese de Lion dans la Bresse. Quelque temps après on transporta ses os à S. Denis; on voit au moins son tombeau au milieu du chœur de cette noble & fameuse Abbaye; mais on convient que ce tombeau n'est pas de ce temps-là.

Charles avant que de mourir, avoit mis entre les mains de l'Imperatrice un Acte scellé de son Sceau, par lequel il declaroit son Successeur Louïs son fils, qui luy estoit resté seul de tous ses enfans mâles. Il joignit à cet Acte l'épée qu'on appelloit l'épée de S. Pierre, sans doute parce qu'elle avoit esté benite & donnée par le Pape, & il ordonna qu'on la ceignist au Prince son fils, lorsqu'on le declareroit Roy; soit que ce fust une coustume déjà établie d'en user ainsi, soit que ce fust une devotion particuliere de Charles envers Saint Pierre & envers le Saint Siege. Outre cette épée il confia encore à l'Imperatrice le Manteau Royal, la Couronne & le Sceptre, en luy donnant ordre de retourner en France si-tôt qu'elle l'auroit vu expirer, & de mettre incessamment son fils en possession de toutes ces marques de la dignité Royale.

*Il est enter-
ré à Nantua.*

*Annales
Bertiniani:
Metenses.*

*Tous son fils
est déclaré son
Successeur.*

*Annales
Bertiniani.*

*Hentici
Monachi
Epist. ad
Car. Imp.
Vide Mabil-
lon. in Ana-
lect. Tom. I.*

225

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

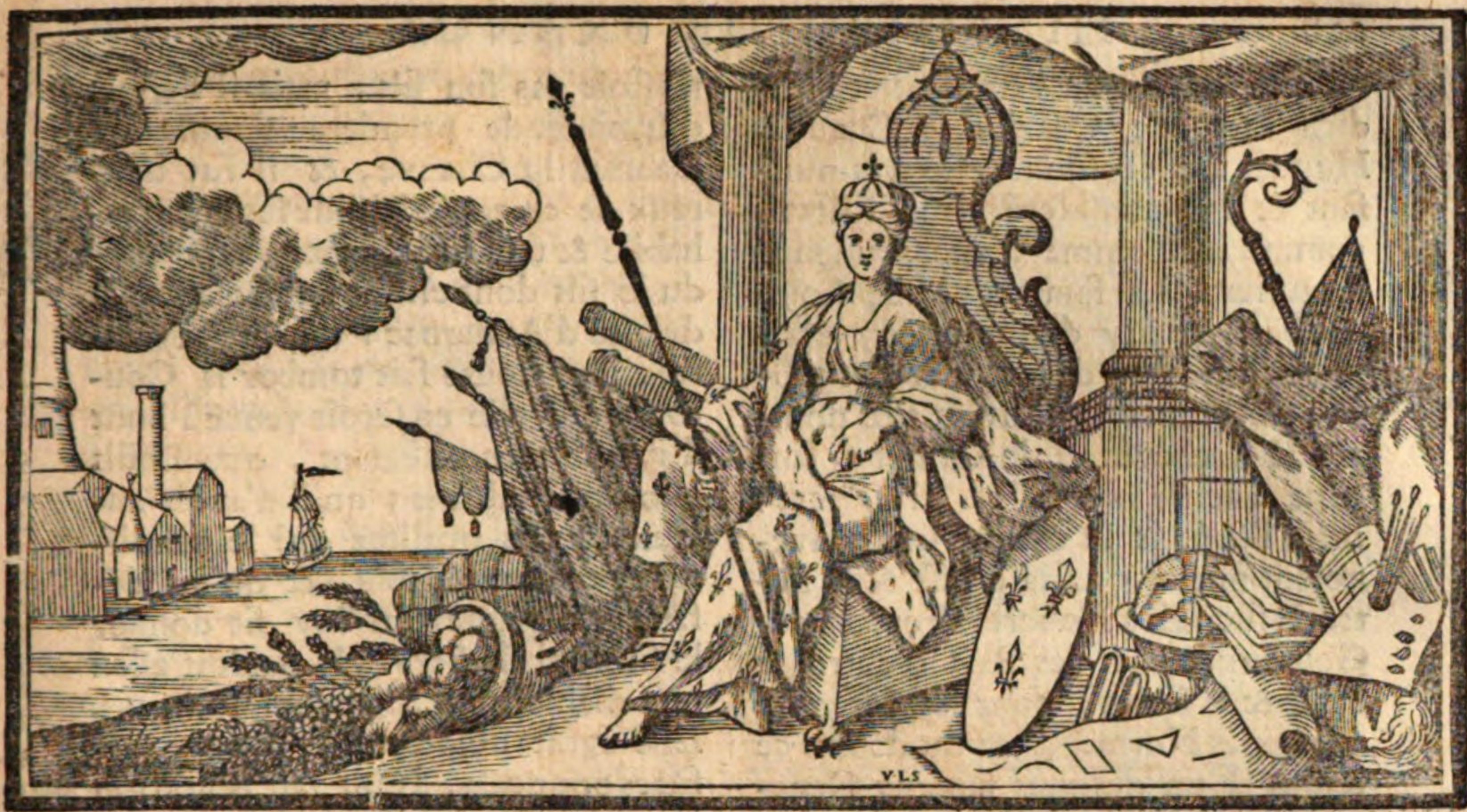
L O U I S L E B E G U E .

DEsseins des grands Seigneurs de l'Etat. L'Imperatrice se joint à eux. Ils commettent de grands desordres. Loüis se retire à Compiègne. Il y est sacré & couronné Roy par Hincmar. Le Pape traite avec les Sarazins, & se soumet à un tribut. Lambert Duc de Spolète prétend à l'Empire. Il marche droit à Rome. Il exige au nom du Roy de Baviere le serment de fidélité des Seigneurs Romains. Carloman tâche de mettre le Pape dans ses interests. Le Pape publie un Manifeste, & se retire en France. Il invite Carloman à se trouver avec les Rois ses freres au Concile de Troyes. Ouverture de ce Concile. Il s'y fait divers Canons en faveur des Evêques. Loüis le Begue y est sacré de la main du Pape. Le Pape refuse de sacrer la Reine Adelaïde. Il excommunie quelques Seigneurs rebelles. Bernard Marquis de Languedoc est déclaré ennemi de l'Etat. Promesse que le Pape fait au Duc Boson. Le Roy envoie des Ambassadeurs à Loüis Roy de Germanie. Lettre de Loüis au Roy. Entrevûë des deux Rois. Articles du Traité conclu entre eux. Revolte du Marquis de Languedoc. Mort de Loüis le Begue. Fâcheuse situation des affaires. Prétentions de Loüis de Germanie & de Hugues bâtard de Lothaire Roy de Lorraine, & de Valdrade. Factions dans l'Etat. La Noblesse de quelques Provinces est convoquée à Meaux. Il se fait une Assemblée à Creil. L'Assemblée de Creil offre à Loüis de Germanie la Couronne de Fran-

226 SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS LE BEGUE.

ce. Ce Prince l'accepte. Il fait un Traité avec les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux. Hugues bâtard se veut faire reconnoître Roy de Lorraine. Resolution des Seigneurs fideles touchant la succession.





HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS LE BEGUE.



A conspiration des grands Seigneurs de l'Etat un peu avant la mort de Charles le Chauve, & la conduite qu'ils tinrent immédiatement après à l'égard du Prince Louïs, montrèrent assez clairement deux choses. La première, qu'ils vouloient assurer à leur famille le Domaine des Villes, des Comtez, des Duchez dont ils estoient en possession: & la seconde, qu'ils avoient dessein de

diminuer autant qu'il leur seroit possible l'autorité du Souverain pour ne luy en laisser presque plus que le vain titre.

Les principaux de ces Seigneurs estoient Boson Frere de l'Imperatrice, Duc ou Vice-Roy d'Italie, qui avoit encore d'autres Gouvernemens en France, & en particulier celuy de Vienne. Après Boson, un des plus considerables estoit Hugues, toujours nommé par les Historiens de ce temps-là Hugues l'Abbé*. Il estoit fils de Conrad dont il est parlé quelquefois dans notre Histoire,

* Hugo
Abbas.

Ff ij

Annales
Metens.
Epist. 88.

† Abbatum
summo.

qui estoit frere de l'Imperatrice Judith mere de Charles le Chauve. Hugues avoit toujours esté très-puissant & très-consideré dans l'Etat, comme un homme d'une prudence singuliere. Le fameux Abbé Loup de Ferriere luy donne en luy écrivant la qualité de premier des Abbez de France †. Il avoit esté nommé à l'Archevêché de Cologne, sans estre encore ni Prestre ni Diacre; mais l'épée & le casque luy convenoient mieux que la crosse & la mitre. Il succeda à Robert le Fort dans le Gouvernement des Païs d'entre la Seine & la Loire, pour les défendre contre les Normands, & fut depuis ce temps-là un des plus fameux Generaux des Armées de France. La qualité d'Abbé n'estoit point alors incompatible avec cet employ.

Enfin, deux autres Seigneurs sont encore nommez dans l'Histoire à la teste de ceux qui avoient conspiré contre Charles le Chauve, & qui refuserent de mener leurs Troupes en Italie; sçavoir, Bernard Comte d'Auvergne, & un autre Bernard Marquis de Gothie, c'est-à-dire, Gouverneur du Languedoc, auquel on donnoit encore le nom de Gothie, à cause qu'il avoit esté long-temps possédé par les Visigots.

Ce nom se donnoit aussi par la mesme raison à la Marche ou frontiere d'Espagne, & à ce que nous appellons aujourd'huy la Catalogne; mais c'estoit du Languedoc que ce Bernard dont il s'agit, estoit Marquis, c'est-à-dire, Gouverneur de cette Marche ou frontiere de France.

L'Imperatrice
se se joint
avec eux.

L'Imperatrice Richilde, quoiqu'elle n'eust pas esté de la conjuration contre l'Empereur, s'unit cependant après la mort de ce Prince avec ces Seigneurs. Le Prince Loüis

n'estoit pas son fils, mais il l'estoit d'Irmintrude premiere femme de Charles le Chauve, & il fut heureux de ce que Richilde femme très-habile & très-intrigante, avoit perdu le fils dont elle accoucha après la défaite d'Andernac: car elle luy auroit sans doute fait tomber la Couronne, & elle en seroit venue à bout d'autant plus aisément, que Loüis estoit très-infirmes; qu'il n'avoit aucunes belles qualitez qui le rendissent recommandable, & qu'un défaut de langue qui luy fit donner le surnom de *Begue*, le rendoit assez méprisable aux Seigneurs François. Elle avoit déjà pris de bonnes mesures pour cela, ayant fait Boson son frere le plus puissant Seigneur de France, non seulement par les grands emplois qu'elle luy avoit fait donner, mais encore par le mariage qu'elle luy fit contracter avec Hermengarde fille de l'Empereur Loüis II. Ce mariage attachoit aux interets de Boson & aux siens tous ceux qui avoient quelque liaison avec cette Famille Imperiale, & principalement l'Imperatrice douairiere Ingelberge, dont j'ay déjà fait connoître l'esprit & l'habileté. Au défaut du fils de Richilde, Boson profita de ces avantages, & ne crut rien de trop grand pour luy, non pas mesme une Couronne. Son ambition fut assez heureuse, pour parvenir jusques-là avec le temps.

L'Imperatrice estant rentrée en France, se joignit à son frere & aux autres Seigneurs, qui pour se rendre redoutables à Loüis, s'estoient confederés, & commettoient de grands desordres. Ils s'estoient avancez jusqu'en Champagne, & tinrent une Assemblée avec l'Imperatrice en un lieu appelé Mont-Vitmar *.

Annales
Bertiniani.
Regino.

Ils commet-
tent de grands
desordres.
Annales
Bertiniani.

* Mons. Vvitmari. C'est apparemment Mont-Aymar, aujourd'huy le Montanner, entre Châlons & Troyes sur le chemin de Paris.

Louïs cependant si-tost qu'il eut sçu la mort de son pere, partit d'Orreville, Maison de plaisance entre Arras & Amiens vers la riviere d'Aulthie où il estoit alors. Il prit le chemin de Saint Denis, où l'on luy avoit mandé d'abord qu'on apporteroit le corps de l'Empereur, & que l'Imperatrice & les principaux Seigneurs s'y devoient rendre. Il fit avant que de partir & pendant la route, de grandes liberalitez à ceux qui se trouverent auprès de sa Personne, donnant aux uns des Abbayes, aux autres des Gouvernemens, aux autres des Terres, afin de se les attacher.

Louïs se retire à Compiègne.

Il n'estoit pas encore fort avancé, lorsqu'on luy vint dire qu'on avoit changé de resolution pour la sepulture du Roy, & qu'il estoit déjà enterré à Nantua : mais il fut bien surpris d'apprendre la mauvaise disposition des Seigneurs & de l'Imperatrice à son égard, & qu'ils luy faisoient un crime de la disposition qu'il avoit faite de plusieurs Abbayes & Gouvernemens sans leur participation. Cet avis luy fit quitter sa route, & il se retira à Compiègne.

Il y fut quelque temps. Il y apprit que l'Imperatrice & les Seigneurs estoient assemblez à Mont-Vitmar, d'où il vit aussi-tost après arriver des Envoyez. On ne dit point quelles propositions ils luy firent. Il les renvoya avec quelques personnes de son Conseil, pour traiter avec l'Imperatrice. Apparemment elle ne vit pas encore les choses disposées à réussir en faveur de son frere. Elle se défia peut-estre de la sincerité & de l'intention des Seigneurs confederéz ; de sorte qu'elle & eux de commun accord resolurent d'aller trouver Louïs à Compiègne, & de continuer leur Assemblée à Chêne*, Maison Royale dans la forest voisine.

* Calvus.

La resolution y fut prise de reconnoître Louïs pour Roy. Chacun fit ses demandes, que Louïs accorda. Le jour de Saint André l'Imperatrice luy mit entre les mains l'Acte, par lequel l'Empereur son pere le declaroit son Successeur à la Couronne de France. Elle luy donna l'épée de S. Pierre, la Couronne, le Sceptre, le Manteau Royal, & il fut sacré & couronné à Compiègne au commencement de Decembre, par Hincmar Archevêque de Reims. Les Evêques, les Abbez, les Seigneurs, tous les Vassaux de la Couronne luy firent serment de fidelité, & il jura pareillement de conserver leurs privileges dans leur entier, & de ne manquer à rien de ce qu'il leur avoit promis.

Comme les affaires d'Italie dépendoient beaucoup de celles de France, la mort imprévue de l'Empereur, & les suites qu'elle eut dans le Royaume, jetterent le Pape dans de grandes inquietudes. Il avoit compté sur une Armée de François, pour éloigner de Rome les Sarazins, & pour reprimer les violences des Ducs & des Comtes voisins de Rome, & à la veille de recevoir ce secours, il s'estoit vu hors d'esperance de l'obtenir. Cette conjoncture fâcheuse redoubla l'audace des Sarazins & des esprits broüillons ; les Sarazins vinrent jusqu'aux portes de Rome, & le Pape fut obligé de traiter avec eux, & de se soumettre à un tribut, pour les empêcher de ruiner entièrement les environs de la Ville, & peut-estre de se saisir de la Ville mesme. Mais il n'avoit pas moins à craindre des Seigneurs Chrétiens d'Italie, que des Sarazins mesmes.

Ces Seigneurs estoient pour la plupart des descendans de ces Ducs Lombards, que Charlemagne avoit

Il y est sacré & couronné Roy par Hincmar.
Ibid.

An. 877.

Le Pape traite avec les Sarazins, & se soumet à un tribut.

Epist. vatic. Joan. Papæ.

Lambert Duc d' Spolete prétend à l'Empire.

laissez en possession de leurs Duchez, lorsqu'il s'empara du Royaume de Lombardie. Lambert Duc de Spolète, & Adelbert Marquis de Toscane estoient les plus mutins de tous après Adalgise Duc de Benevent, qui venoit d'estre assassiné par ses parens mesmes. Lambert portoit son ambition jusqu'à prétendre à l'Empire; & dès qu'il fût l'extrémité de la maladie de l'Empereur, il pensa à se saisir de Rome. Le Marquis de Toscane le soutenoit de toutes ses forces, & ils avoient envoyé à Tarente demander du secours aux Sarazins, pour les aider dans ce dessein.

Ibid.

D'autre part Carloman Roy de Baviere avoit aussi ses prétentions sur la Couronne Imperiale & sur le Royaume d'Italie. Il y avoit un parti considerable, plusieurs Seigneurs luy ayant voué leur service, lorsqu'il parut sur la frontiere avec son Armée un peu avant la mort de Charles le Chauve. Si-tôt qu'il l'eut apprise, il écrivit au Pape, pour luy recommander ses interets, & luy demander s'il ne seroit pas bien reçu à Rome, en cas qu'il y allast.

Il marche droit à Rome.

Lambert devoit peu esperer de l'emporter à force ouverte sur un tel concurrent. C'est pourquoy il eut recours à l'artifice, & se declara hautement pour Carloman mesme. Il assembla une Armée: il y reçut tous les factieux, tous les exilez, tous les ennemis du Pape, & marcha droit à Rome.

Ibid.

Le Pape ne vouloit ni de Carloman ni de Lambert, & tout son penchant estoit pour le Roy de France, qu'il avoit conjuré de passer au plustôt en Italie avec une Armée: mais ni la santé de ce Prince, ni l'état de ses affaires, ne luy permettoient pas de sortir du Royaume.

Il exige au

Dans cette extrémité, le Pape dé-

nué de tout secours & de tout ce qui eust esté necessaire pour soutenir un siege, n'osa refuser l'entrée de Rome au Duc de Spolète, qui y commit mille desordres. Le Pape mesme fut arrêté & étroitement gardé; & enfin ce Duc voyant qu'il n'avançoit rien par ses mauvais traitemens, & que le Pape ne se résoudroit jamais à luy déferer la Couronne Imperiale, il agit conformément au dessein qu'il n'avoit eu jusqu'alors qu'en apparence; & il résolut de le faire réussir, ne pouvant faire mieux: c'estoit de faire tomber la Couronne Imperiale au Roy de Baviere. Il exigea au nom de ce Prince le serment de fidelité des Seigneurs Romains. Après cela il sortit de Rome, & luy ou les autres partisans de Carloman soumirent à ce Prince le Royaume de Lombardie. L'Histoire parle fort obscurément sur ce fait; mais plusieurs Lettres du Pape à Carloman, & d'autres Monumens de ce temps-là le supposent, & ne laissent aucune lieu d'en douter.

nom du Roy de Baviere le serment de fidelité des Seigneurs Romains.

Epist. 171.
Chronic.
Cassariense,
xc.

Si Carloman fust entré en Italie dans ces conjonctures avec une bonne Armée, il auroit obligé le Pape à le couronner Empereur; mais il n'estoit pas encore rétabli de la grande maladie, dont il avoit esté attaqué presque en mesme-temps que le feu Empereur. Il avoit de plus toujours de l'occupation du côté du Danube & de la Bohême, à cause des revoltes continuelles des Esclavons; de sorte qu'il se contenta d'envoyer des Ambassadeurs au Pape, pour tascher de le mettre dans ses interets. Le Pape fit une réponse assez favorable, & dit qu'il seroit toujours très-attaché à ce Prince. Il fit mesme entendre aux Ambassadeurs, que son dessein estoit de se réfugier dans les Etats de leur Mai-

Carloman tâche de mettre le Pape dans ses interets.

stre , en cas que la persecution du Duc de Spolete l'y obligeast. Mais il paroist que son inclination estoit toujours du costé de la France , & de faire Louïs le Begue Empereur.

Le Pape publie un Manifeste, & se retire en France.

Il y avoit déjà long-temps qu'il cherchoit l'occasion de s'évader de Rome , & de gagner les Etats de ce Prince. Mais le Duc de Spolete & le Marquis de Toscane gardoient si bien tous les passages , qu'il luy eust esté impossible de passer par terre. Il resolut de faire le voyage par mer , & s'estant assuré d'un Vaisseau , il écrivit au Duc de Spolete qu'il estoit prest à partir pour la France ; qu'il iroit de là s'aboucher avec le Roy Carloman ; qu'il se donnast bien de garde de rien entreprendre pendant son absence contre les interets de l'Eglise Romaine , ni de faire aucuns ravages sur les terres qui en dépendoient , & que s'il le faisoit , il seroit aussi-tost excommunié.

Le Pape avant que de partir , envoya par tout une espee de Manifeste , où il décrivoit les violences commises par le Duc de Spolete contre sa Personne & contre les Sujets de l'Eglise. Il écrivit aussi à Louïs le Begue , pour l'avertir du dessein qu'il avoit pris de se refugier en France , & d'y tenir un Concile , où il inviteroit les trois Rois de Germanie , pour lesquels il luy adressoit aussi des Lettres sur ce sujet.

Il invite Carloman à se trouver avec les Rois ses freres au Concile de Troyes.

An. 878.
Ibid.

Il aborda à Genes , & écrivit de là au Roy de Baviere , pour le prier de ne pas trouver mauvais de ce qu'il ne se retiroit pas dans ses Etats , comme il l'avoit d'abord projeté , n'ayant pu le faire , d'autant que tous les passages luy avoient esté fermez par ses ennemis. Il l'invitoit dans sa Lettre à se trouver avec les Rois ses freres au Concile qui devoit bien-

toit s'assembler à Troyes , afin de dé-livrer ensemble sur les moyens de délivrer l'Eglise de l'oppression où elle estoit , & Rome du danger où elle se trouvoit de tomber entre les mains des Sarazins.

De Genes le Pape vint débarquer à Arles , d'où le Duc Boson avec son épouse Hermengarde , le conduisit à Lion. Il s'y arresta , & envoya donner avis de son arrivée au Roy , que les Envoyez trouverent malade à Tours. Ce Prince fit partir aussi-tost quelques Evêques pour aller saluer le Pape de sa part , & le défrayer dans sa route. Ils le conduisirent à Troyes , & à la priere qu'ils luy en firent de la part du Roy , il y fit l'ouverture du Concile peu de temps après.

Ouverture de ce Concile.

Annales Bertiniani.

Ce fut le treizième d'Aoust , & le Pape commença par y renouveler l'excommunication qu'il avoit déjà fulminée contre Lambert Duc de Spolete , & contre Adalbert Marquis de Toscane. Les Evêques y souscrivirent ; mais ce fut à condition que le Pape excommunieroit généralement tous les usurpateurs des biens des Eglises : ces usurpations estoient alors un mal commun par tout. Il se fit divers Canons en faveur des Evêques dans ce Concile , & le premier est remarquable.

Il s'y fait divers Canons en faveur des Evêques.

An. 878.

Il y est ordonné sous peine d'excommunication , à toutes les Puissances du monde , non seulement de rendre aux Evêques l'honneur qui leur est dû ; mais encore il est fait défense à quiconque , de s'asseoir en leur presence , qu'ils ne commandent de le faire. Il n'y a gueres d'apparence que ce Canon ait esté exécuté dans toute son étendue.

Tom. III. Concil. Gall.

Can. 19.

Nonobstant l'empressement que le Pape avoit de voir à ce Concile les Evêques & les trois Rois François de Germanie , ni les uns ni les autres

n'y parurent. Il y avoit toujours peu d'intelligence entre la branche des Rois de France & celle des Rois de Germanie, & Carloman plus encore que ses deux freres, voyoit le Pape en France avec chagrin, ayant espéré de l'avoir en Baviere, & de l'y engager à le couronner Empereur.

Loüis le Begue y est sacré de la main du Pape.

An. 878.

Le Roy un peu rétabli de sa maladie ne se trouva au Concile qu'au commencement de Septembre, & s'y fit sacrer de la main du Pape. Quelques-uns de nos Historiens modernes sans avoir assez examiné la chose, ont dit hardiment que Loüis le Begue fut en cette occasion couronné Empereur par le Pape, & le mettent par cette raison au nombre des Empereurs; mais ils se sont trompez. Il fut seulement couronné Roy de France, à l'exemple de Pepin son trisayeul, qui après avoir reçu l'onction & la Couronne Royale de S. Boniface Archevêque de Mayence, voulut encore recevoir l'un & l'autre de la main du Pape Etienne III. La chose est certaine par les Lettres que le Pape écrivit à Loüis le Begue après cette ceremonie: il ne luy donne dans ces Lettres que le nom de Roy; & dans une autre qu'il écrivit à Loüis & à Carloman, tous deux fils de Loüis le Begue, il donnoit à Charles le Chauve leur ayeul la qualité d'Empereur, & à Loüis leur pere celle de Roy seulement. L'Archevêque Hincmar dans plusieurs de ses Lettres n'appelle ces deux Princes que les fils du Roy Loüis, & non pas de l'Empereur Loüis. Enfin Loüis le Begue luy-mesme dans une Chartre en faveur de l'Eglise de Nevers, datée du quatrième des Ides de Septembre, c'est-à-dire trois jours après la ceremonie de son Couronnement, ne prend que la qualité de Loüis Roy par la misericorde de Dieu, & non celle d'Empereur. Il

Joan. Pape VIII. Epist. 47. & aliis. Epist. 71. Hincmar. apud Floard. L. 3. c. 19. apud Sirmond. in notis ad Concil. Gall. Tom. III.

est donc certain qu'en cette occasion il ne reçut ni la dignité ni la Couronne Imperiale, & qu'il ne fut jamais Empereur.

Le Pape n'avoit garde de luy donner en France la Couronne de l'Empire. Il auroit voulu qu'il la fust venu prendre à Rome, & l'y attirer par ce moyen avec une Armée. Il fit mesme paroistre en plus d'une occasion dans ce Concile, le peu de consideration qu'il avoit pour ce Prince, dont il voyoit la foiblesse de ses propres yeux. Loüis le pria de confirmer par son autorité Pontificale, l'Acte par lequel le feu Empereur son pere l'avoit déclaré son Successeur au Royaume de France. Volontiers, luy répondit le Pape; mais à condition que vous confirmerez aussi la donation & l'union que l'Empereur votre pere a faite de l'Abbaye de S. Denis à l'Eglise Romaine; & comme le Roy le refusa, il refusa aussi le Roy. Plusieurs crurent que cette prétendue donation de l'Abbaye de S. Denis avoit esté fabriquée par quelques Evêques & par quelques-uns des Ministres du Roy, chagrins de ce que ce Prince l'avoit donnée à l'Abbé Gauflin, aussi-tôt après qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur; & que par jalousie contre cet Abbé, & à dessein de faire leur cour au Pape, dont le Duc Boson entre autres ménageoit fort les bonnes graces, ils vouloient la faire unir à l'Eglise de Rome. Le Pape refusa encore au Roy une autre chose, dont le refus dut luy estre extrêmement sensible.

Après la ceremonie du Couronnement, le Roy invita le Pape à le venir voir en une Maison Royale qu'il avoit auprès de Troyes. Il l'y regala magnifiquement, luy fit tous les honneurs imaginables, & luy aussi-

bien

Annales Bertiniani ad an. 878.

Ibid.

bien qu'Adelaïde son épouse, le comblèrent d'amitié & d'honnêteté, & luy firent de magnifiques presens.

Le Pape refuse de sacrer la Reine Adelaïde.

Quand il fut retourné à Troyes, le Roy luy envoya un Seigneur de sa Cour, pour le prier de vouloir bien prendre un jour pour sacrer & couronner de sa main la Reine Adelaïde. Le Pape s'en défendit, & pria le Roy de ne le point presser là-dessus. L'Histoire ne marque point en cet endroit la cause de la difficulté que faisoit le Pape : mais il est hors de doute que c'estoit celle que je vais dire.

Lorsque Loüis le Begue vers l'an huit cents soixante-deux se fut revolté contre le Roy son pere, & qu'il se fut réfugié en Bretagne, il y épousa Ansgarde, dont il eut deux fils, Loüis & Carloman. Ce mariage s'estoit fait contre la volonté du Roy, qui dans la suite obligea ce Prince à repudier Ansgarde, & à épouser Adelaïde. Ce second mariage fut regardé par le Pape comme illegitime ; apparemment Ansgarde vivoit encore au temps dont je parle. Loüis & Carloman sortis de ce premier lit, avoient leur parti à la Cour ; ils prétendoient au Trône, & ils y parvinrent en effet. C'est là ce qui empescha le Pape de couronner Adelaïde.

Il excommunie quelques Seigneurs rebelles.

Le Duc Boson dont le credit avoit esté si grand sous le Regne de Charles le Chauve par le moyen de l'Impératrice Richilde sœur de ce Duc, n'estoit pas moins puissant sur l'esprit de Loüis le Begue. Frere d'une Impératrice, gendre de l'Empereur Loüis II. il vouloit aussi estre beau-pere d'un Roy. Il avoit déjà assurance qu'une de ses filles épouserait Carloman un des deux fils du Roy, & leur mariage se fit en effet à Troyes le jour d'après la fin du Concile. Ce Duc & sa femme Hermengarde estoient très-bien dans l'esprit du Pape. Le refus du Couronnement d'Adelaïde fut ap-

Tome II.

paremment l'effet de leur intrigue. Neanmoins le Pape pour adoucir ce refus, & pour paroître entrer beaucoup dans les intérêts du Roy, excommunia quelques Seigneurs rebelles, qui faisoient de grands desordres dans le Royaume, & entre autres Hugues, fils de Lothaire mort depuis long-temps Roy de Lorraine, qui l'avoit eu de Valdrade sa Maistresse, & qui fut cause de tant de maux sous le Regne de ce Prince.

Un autre rebelle, c'estoit Bernard Marquis du Languedoc, fut aussi déclaré ennemi de l'Etat, & ses Gouvernemens furent donnez à divers Seigneurs. Un frere de ce Marquis quelques mois auparavant s'estoit saisi d'Evreux, & faisoit de là des ravages dans tout le pais. D'un autre costé le Comte du Mans nommé Gosfrid, faisoit faire impunément des courses par ses enfans, aussi seditieux que luy, dans les Provinces voisines de son Gouvernement, où ils s'estoient emparez de plusieurs Chasteaux : mais par l'appuy qu'il avoit à la Cour & dans le Conseil, il en fut quitte pour venir demander pardon au Roy, avec qui il estoit convenu de luy remettre entre les mains les Places dont il s'estoit saisi ; mais à condition que le Roy les luy rendroit, pour les tenir désormais à foy & hommage. Les courses des Normands qui recommencerent alors entre la Seine & la Loire, & l'apprehension qu'on eut de la revolte des Bretons, obligerent à avoir ces condescendances. Ce dernier motif fut une raison particuliere pour laisser le crime de Gosfrid impuni. Il avoit beaucoup de credit en Bretagne. Il promit de faire en sorte que les Bretons ne rompiissent pas la paix. Il le fit en effet, & les arresta pendant quelque temps ; mais & luy & eux oublierent bien-tost leur promesse.

Bernard Marquis du Languedoc, est déclaré ennemi de l'Etat.

Le Pape termina le Concile de

G g

Fin du Concile.

Troyes par un discours, où il exhorta les Prelats François à luy procurer un prompt secours contre les Sarazins & contre les autres ennemis du S. Siege en Italie. Il adressa aussi la parole au Roy sur ce sujet, & le pria de luy dire franchement, s'il estoit en état ou non, de luy accorder ce qu'il luy demandoit.

On ne dit point ce que le Roy répondit, mais le Pape vit bien par la connoissance qu'il eut de l'état des affaires en France, qu'il n'avoit rien à attendre de ce costé-là.

Promesse que le Pape fait au Duc Boson.

Il partit, & fut reconduit en Italie par le Duc Boson & par Hermengarde jusqu'à Pavie avec de grandes précautions, à cause des embuscades que le Duc de Spolete luy tendoit, & ils n'omirent rien pour augmenter l'amitié & l'attachement que ce Pontife avoit pour eux. Sous un Roy plus éclairé ou plus absolu que n'estoit Loüis le Begue, cette application du Duc à mettre le Pape dans ses interets, auroit esté suspecte, & auroit peut-estre esté punie. Mais quand le Prince craint ses Sujets, il cesse d'en estre craint luy-même. Il n'ose plus rien, & eux osent tout. Pendant le voyage le Pape & le Duc prirent des mesures pour exclure le Roy de Baviere du Royaume d'Italie, & le Pape promit au Duc de se servir de toute son autorité, pour l'en mettre en possession.

Annales Bertiniani ad an. 878. Epist. Joan. VIII.

Annales Fuldens.

Le Roy envoie des Ambassadeurs à Loüis Roy de Germanie.

Cependant le Conseil du Roy voyant que les Normands recommençoient leurs descentes; que les Bretons pensoient à secoüer le joug, & se défiant de la fidelité de plusieurs Comtes & Seigneurs puissans dans l'Etat, luy persuada de faire une paix solide & durable avec les Rois

de Germanie, Carloman, Charles & Loüis ses cousins; & comme Loüis estoit celuy des trois avec qui il avoit le plus d'affaires à démêler, à cause des anciennes contestations sur le Royaume de Lorraine, il luy envoya des Ambassadeurs, pour luy proposer de faire entre eux un accord sur les prétentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre.

Ces Ambassadeurs revinrent quelque temps après le départ du Pape, & asséurerent le Roy qu'ils avoient trouvé le Roy de Germanie très-disposé à la paix, & ce Prince le luy témoigna luy-même par la Lettre suivante, qui estoit pleine de cordialité.

Lettre de Loüis au Roy.

Annales Bertiniani.

A Mon très-cher frere & intime ami le très-glorieux Roy des Gaules, d'Aquitaine & d'Espagne*, Loüis Roy des François. † Que la Grace, la Paix & la Victoire vous soient accordées par le Ciel. Mon très-cher frere, qui estes du mesme Sang que moy, qui portez le mesme nom que moy, & qui estes une partie de mon ame, je vous conjure, que sans avoir nul égard aux querelles & à l'inimitié que des hommes interessez & méchans fomentoient entre votre pere & le mien, nous nous aimions d'une amitié Chrétienne, & telle qu'elle doit estre entre des personnes si proches; qu'en temps de paix & en temps de guerre on nous trouve toujours unis & fideles l'un à l'autre, & qu'on ne nous regarde jamais comme deux Princes, mais comme un seul. Par là nous osterons à nos Vassaux l'occasion de s'élever & de s'agrandir par nos dissensions & nos pertes, & à nos ennemis & aux Etrangers le sujet de triompher de la ruine de nos Royaumes. Afin d'affermir cette alliance entre nous, je vous envoie pour gage

Formule Antiquæ Alfatice.

* Loüis le Begue est appelé Roy d'Espagne, à cause qu'il estoit Maistre du Languedoc, que l'on appelloit encore quelquefois du nom d'Espagne, parce qu'il avoit esté possédé long-temps par les Visigots d'Espagne, ou plus vray-semblablement, parce que la Catalogne estoit encore sous la Domination de Loüis le Begue.

† Loüis de Germanie s'intitule Roy des François, parce qu'il estoit Maistre de la France Orientale.

de mon amitié, un cheval plus estimable par sa force & par sa vitesse, que par sa taille & sa beauté : la selle est comme celle dont je me sers ; & tout le présent vous fera connoître, que je préfère le bon & l'utile au luxe & à la splendeur. Je vous envoie aussi un fort beau Pavillon ; lorsque vous l'aurez fait tendre dans votre Palais, sa seule vue, dans le temps que vous tiendrez votre Conseil, arrêtera les langues malignes des Conseillers mal intentionnez, qui ayant devant les yeux ce que je vous offre, & dont vous paroîtrez faire estime, ils seront convaincus de mon attachement pour vous, & de votre affection pour moy. Enfin, comme votre vie m'est chère, je vous envoie des Aromates, diverses compositions, & des remèdes : leur odeur, leur saveur, leur usage pourront vous faire quelque plaisir, contribuer à prolonger vos jours, & vous engager à m'aimer constamment, comme je le mériteray par mon amitié reciproque.

*Entrevue
des deux
Rois.*

Loüis le Begue après le rapport des Ambassadeurs, & sur la Lettre du Roy de Germanie, partit de Compiègne, & se rendit à Heristal sur la Meuse ; & de là à Mersen sur la même rivière, où les deux Rois se virent le premier jour de Novembre. Ils se trouverent tous deux avec la même inclination pour la paix, & conclurent ensemble un traité, dont voici les principaux articles, qui furent signez à Foron, autre Maison Royale entre Mastric & Aix-la-Chapelle.

*Apud Gol-
dast. T. 3.
pag. 387.*

*Articles du
Traité conclu
entre eux.*

On consentit de part & d'autre que pour le Royaume de Lorraine, on s'en tiendrait au partage que Charles le Chauve & son frere Loüis Roy de Germanie en avoient fait entre eux ; que Loüis le Begue aurait la partie de cet Etat qui avoit esté cédée à son pere, & que l'autre de-

meureroit à Loüis de Germanie.

Cette seconde portion du Royaume de Lorraine estoit déjà entre les mains des trois Princes de Germanie, & ils avoient fait sur cela entre eux divers traitez. D'abord elle échut à Loüis, & puis elle fut cédée à Carloman. Elle estoit retournée à Loüis, & tout récemment il en avoit cédé une partie à Charles son autre frere. Ainsi Loüis à cet égard traitoit avec Loüis le Begue en son nom & au nom de ses freres.

Secondement, pour ce qui est du Royaume d'Italie, il fut réglé qu'on laisseroit les choses en l'état où elles estoient, jusqu'à une autre Assemblée, que les quatre Souverains de la Maison de Charlemagne tiendroient dans quelque temps : & cependant Loüis le Begue voulut qu'on mist par écrit la protestation qu'il faisoit de ne pas renoncer à cet Etat, dont il prétendoit avoir sa part.

Troisièmement, les deux Rois se promirent mutuellement que l'un des deux venant à mourir, celui qui survivroit prendroit la protection des enfans de l'autre, pour leur conserver les Etats de leur pere.

En quatrième lieu, qu'ils envoyeroient des Ambassadeurs aux Rois Carloman & Charles, pour les inviter à l'Assemblée qu'ils avoient résolu de faire au mois de Février prochain, afin de conclure une paix generale, lever toutes les difficultez, & étouffer toutes les semences de querelles : que si ces Princes refusoient de s'y trouver, eux deux feroient ensemble une alliance très-étroite, pour ne s'en départir jamais.

Ils reglerent encore quelques autres points moins importants, qui tenoient tous à affermir la paix entre les deux Couronnes ; mais l'Assemblée qu'ils avoient assignée au mois de Février suivant, ne se tint point.

G g ij

Revolte du
Marquis de
Languedoc.

An. 879.

Ce qui l'empescha, fut la revolte de Bernard Marquis de Languedoc, qui sans s'embarrasser de l'excommunication qu'on avoit lancée contre luy au Concile de Troyes, ni de la Sentence par laquelle le Roy l'avoit dépoüillé de tous ses Gouvernemens & de toutes ses terres, avoit des troupes sur pied, avec lesquelles il prétendoit se maintenir en possession du Languedoc & de toutes les Places qu'il occupoit. Le Roy marcha de ce costé-là, prenant sa route par la Bourgogne, où il avoit donné rendez-vous à ses troupes sous les murailles d'Autun. Mais quand il fut arrivé à Troyes, il y retomba dans la même maladie dont il avoit esté attaqué l'année d'auparavant, & en peu de jours il fut à l'extrémité.

Mort de
Louis le Be-
gue.

An. 879.

Se voyant en cet état, il recommanda son fils Louis à Bernard Comte d'Auvergne, & l'envoya à Autun, l'y faisant accompagner par ce Seigneur, par Hugues l'Abbé, par le Duc Boson, & par son Grand Chambellan nommé Thierri, à qui il avoit donné une partie de la dépoüille du Marquis de Languedoc & le Comté d'Autun. Ensuite il se fit porter à Compiègne, où se voyant près de mourir, il ordonna à Odon Evêque de Beauvais & au Comte Albuin, de porter la couronne & l'épée, & toutes les autres marques de la Royauté à son fils aîné Louis, leur recommandant de le faire au plustost sacrer & couronner Roy. Il mourut le dixième d'Avril jour du Vendredy Saint de l'an 879. après un an & six mois de Regne; Prince foible & surnommé dans l'Histoire *le Faineant*, parce que pendant son Gouvernement il ne se passa rien de memorable, & qu'il fut presque toujours malade. Outre ses deux fils Louis & Charlotman, qu'il avoit eu d'Ansgarde sa

premiere femme, la Reine Adelaïde quand il mourut, estoit grosse d'un Prince, qui fut nommé Charles, & depuis surnommé *le Simple*; surnom aussi peu honorable que ceux qu'on avoit donnez à son pere. Nous le verrons néanmoins monter sur le trône; mais après bien des troubles & des revolutions de l'Etat, qui se préparoient dès le vivant du Roy, & qui commencerent incontinent après sa mort.

La jeunesse du Prince ordinairement fatale aux peuples, l'est encore plus lorsqu'elle trouve l'Etat déjà ébranlé, & que l'autorité Royale presque anéantie passe en des mains entierement incapables de la soutenir. Telle estoit la situation des choses après la mort de Louis le Begue. L'indépendance des Grands déjà trop établie sous le Regne de ce Prince, leur ambition, les divisions qui regnoient entre eux, leurs animosités, leurs jalousies leur ostioient toute vûe du bien public. C'estoit à qui profiteroit du débris de l'Etat, chacun voulant en avoir sa part; ne refusant pas à la verité pour la plupart, d'avoir un Maître; mais pensant à augmenter tellement leur puissance, qu'ils luy fussent redoutables, sans avoir rien à craindre de luy.

Je dis que la plupart ne refusoient pas d'avoir un Maître; car le Duc Boson portoit ses desseins plus haut. Hermengarde sa femme, fille de l'Empereur Louis II. estoit sans cesse à luy demander, quand enfin la fille d'un Empereur cesseroit d'estre sujette, & si après avoir esté autrefois destinée pour épouse à l'Empereur d'Orient, * elle ne se verroit pas au moins un jour Reine?

Alors chacun fit valoir ses droits & ses prétentions sur le Royaume de France. Louis de Germanie par

Fâcheuse situation des affaires.

Vnnale Bertiniani.

Prétentions de Louis de Germanie & de Hugues.

* Elle avoit esté destinée à l'Empereur Constantin, fils de Basile.

un des articles du dernier traité de Mersen, devoit estre le Protecteur des enfans de Loüis le Begue, & les maintenir dans la possession du Royaume de leur pere, sans permettre qu'on en détachast rien; mais luy-mesme commença à former des desseins sur la partie du Royaume de Lorraine, qui avoit esté réunie à la Couronne de France par Charles le Chauve.

Hugues fils de Valdrade & de Lothaire Roy de Lorraine, quoique notoirement illegitime, protesta contre l'invasion de Charles le Chauve, & soustint que le Royaume de Lorraine devoit luy revenir; que la qualité de fils legitime estoit disputée à Loüis & à Carloman, que les François plaçoient néanmoins sur le trône, & qu'elle ne leur appartenoit pas plus incontestablement qu'à luy.

Factions dans l'Etat.

Si le Royaume avoit esté tranquille & bien uni au-dedans, ces deux ennemis auroient esté peu à craindre: mais on ne voyoit par tout que divisions & partialitez. Il y avoit deux factions principales dans l'Etat. Les Chefs de l'une estoient Boson, Hugues l'Abbé, Thierri Grand Chambellan, & Bernard Comte d'Auvergne. L'autre faction avoit pour Chef l'Abbé Goslin, tout puissant sous Charles le Chauve, & contre lequel la faction contraire avoit tout fait, pour le renverser sous le dernier Regne. Il fortifia son parti de Conrad Comte de Paris, homme ambitieux & vain, qu'il flatta des plus hautes esperances, & à qui il fit un plan de ses intrigues & de ses ressources qui le charma.

Ibid.

La premiere faction avoit un grand avantage sur l'autre: c'est que le Roy avant que de mourir, ainsi que je l'ay dit, avoit recommandé aux quatre Seigneurs que j'ay nommez, le soin de l'Etat & le Prince Loüis,

& leur avoit envoyé par Odon Evêque de Beauvais & par le Comte Albuin, l'épée, la couronne, & tout ce qui devoit servir à la ceremonie du couronnement du jeune Prince, en les priant, si-tost qu'ils auroient appris sa mort, de le faire couronner.

En effet, Odon & Albuin sur le premier avis certain qu'ils eurent de la mort du Roy, remirent entre les mains du Grand Chambellan la couronne & l'épée, & aussi-tost tous les Seigneurs qui estoient vers Autun avec Loüis, envoyèrent ordre à toute la Noblesse des Provinces voisines, de s'assembler à Meaux, & d'y attendre le Prince, pour délibérer sur les necessitez & sur les dangers de l'Etat. Avant que de partir d'Autun, le Grand Chambellan & Boson furent sur le point de se broüiller ensemble. J'ay déjà dit que le feu Roy avoit donné au Grand Chambellan le Comté d'Autun; Boson eust fort souhaité l'avoir, & ce Comté luy auroit esté fort commode pour faire réussir ses desseins. Il pria le Grand Chambellan de le luy céder. Celuy-cy s'en défendit d'abord; mais Hugues l'Abbé s'estant entremis de cette affaire, il les accommoda. Boson avoit dans le Comté d'Autun plusieurs Abbayes, dont les deux derniers Rois luy avoient donné les revenus. Il les ceda toutes au Chambellan, qui luy ceda pareillement le Comté.

La Noblesse de quelques Provinces est convoquée à Meaux. Ibid.

Ibid.

L'Abbé Goslin de son costé, & Conrad Comte de Paris convoquerent de leur propre autorité une Assemblée à Creil, à l'embouchure de la petite riviere du Terin dans l'Oise; plusieurs Evêques, Abbez & Seigneurs s'y trouverent, ayant autant de droit, disoient-ils, d'y traiter du bien de l'Etat après la mort du Roy, que ceux qui s'assembloient à Meaux.

Il se fait une autre Assemblée à Creil.

Mais l'Abbé Goslin n'avoit rien moins que cela en vûë.

Depuis qu'il avoit esté fait prisonnier à la journée d'Andernac, sur la fin du Regne de Charles le Chauve, il avoit toujours entretenu de grandes liaisons avec Loüis de Germanie. Ce Prince l'avoit traité avec beaucoup d'honnesteté durant sa prison, qui ne fut pas longue, & l'avoit renvoyé sans rançon à Charles le Chauve.

Ibid.

Se croyant seur de la faveur de ce Prince, il resolut de l'appeller en France, & de l'y faire reconnoître pour Roy. Il avoit communiqué d'abord son dessein au Comte de Paris, qui l'approuva, & après s'estre assuré encore du suffrage de plusieurs Seigneurs, il ne fit point de difficulté de le proposer à l'Assemblée de Creil. L'incapacité des enfans de Loüis le Begue, qui estoient tout jeunes & sans experience; le défaut de leur naissance, estant nez d'une femme repudiée, & qui n'avoit jamais eu la qualité de Reine, la sagesse, la valeur, la douceur du Gouvernement de Loüis de Germanie, la grandeur de sa puissance, qui le mettoit en pouvoir quand il auroit uni ses Etats avec le Royaume de France, non seulement de resister aux Normands, mais encore de les chasser entièrement du Royaume, les avantages particuliers que tous ceux qui auroient contribué à l'élevation de ce Prince auroient droit d'en esperer, l'abaissement de ceux qui ne s'estoient rendus maîtres des fils du feu Roy, que pour continuer à l'estre du Gouvernement, & pour abuser de leur autorité, comme ils avoient fait sous le Regne précédent; tous ces motifs furent employez pour engager l'Assemblée à se declarer en faveur de Loüis de Germanie.

L'Assemblée

Elle se declara en effet pour ce

Prince, & on luy envoya sur le champ des Ambassadeurs pour luy offrir la couronne de France. On le pria de s'avancer jusqu'à Metz, & de profiter des intelligences qu'on avoit parmi les Seigneurs, les Evêques & les Abbez de ce pais-là, pour se rendre maistre de cette partie du Royaume de Lorraine.

de Creil offre à Loüis de Germanie la couronne de France.

Loüis de Germanie estoit moderé, mais non pas jusqu'à refuser une couronne. L'acceptation de l'offre qu'on luy en faisoit au nom de la Nation Françoisse, luy parut n'estre pas contre le serment qu'il avoit fait de ne la pas enlever aux enfans du défunt Roy. Ainsi sans s'arrester trop au scrupule, il vint à Metz, & y fut reçu avec applaudissement. Sitost que l'Abbé Goslin & le Comte de Paris le sûrent en marche, ils s'avancerent eux-mêmes avec ceux de leur parti jusqu'à Verdun, où le Roy de Germanie vint les joindre, & reçut leurs hommages & la qualité qu'ils luy donnerent de Roy de France.

Ce Prince l'accepte.

Ces nouvelles portées aux Seigneurs de l'Assemblée de Meaux, leur causerent de grandes inquietudes. Ils n'estoient point en état de resister à l'armée du Roy de Germanie, & jugerent que les efforts qu'ils feroient pour s'y opposer, ne serviroient qu'à allumer une guerre civile des plus cruelles dans toute la France: ils resolurent pour ne pas perdre entièrement l'Etat, d'en abandonner une partie.

Ils envoyerent au plustost vers le Roy de Germanie Vaultier Evêque d'Orleans & deux Comtes, pour le prier de ne pas passer outre, & pour luy dire, que pourvu qu'il voulust bien laisser le Royaume en paix, & retirer son armée, on luy cederoit la partie du Royaume de Lorraine, qui estoit échûë en partage à Charles le

Il fait un traité avec les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux, Ibid.

Chauve. Loüis écouta cette proposition , & crut qu'il estoit & de la prudence & de son interest d'entrer en possession, sans coup-ferir, d'une très-grande étendue de païs, plustost que de s'exposer aux succès incertains d'une guerre, qu'il estoit d'ailleurs difficile de bien justifier. Son Empire par cette cession s'augmentoît d'une grande partie des Païs-Bas, de Toul, de Metz, de Verdun, de tous les Territoires & dépendances de ces Villes-là, & de plusieurs autres Places. Le traité fut bien-tost conclu. Loüis reprit le chemin de ses Etats avec ses troupes, & l'Abbé Goslin, le Comte de Paris, & tous ceux qui avoient suivi leur parti se trouverent abandonnez.

Le Comte & l'Abbé ne croyant pas qu'il y eust pour eux de seureté en France, se sauverent au-delà du Rhin, & allerent trouver la Reine Lutgarde, femme de Loüis de Germanie, pour luy demander retraite, & se plaindre à elle de ce que le Roy les avoit ainsi laissez à la merci de leurs ennemis, & de ce qu'il avoit manqué une occasion si favorable de se faire le plus puissant Prince de la Maison de Charlemagne.

La Reine, femme ambitieuse, entra fort dans leurs sentimens, & dit hautement, que si elle avoit esté de l'expédition du Roy, il seroit actuellement Roy de France; elle luy en fit mesme revenir l'envie, de sorte qu'on accorda au Comte & à l'Abbé un secours de troupes, avec lequel estant rentrez en France, ils y firent de grands ravages, & ce Prince leur donna des ostages, pour les asseurer qu'ils seroient soustenus & puissamment secourus. Ces nouvelles ranimerent leur parti & le grossirent : mais un avis que le Roy de Germanie reçut en mesme-temps,

mit de grands obstacles à leurs projets.

Il apprit que son frere aîné Carloman Roy de Baviere estoit tombé en apoplexie; qu'il estoit en danger de mort, & qu'Arnoul fils naturel de ce Prince s'estoit déjà emparé d'une partie de l'Etat. Loüis partit aussi-tost, il entra en Baviere avec quelques troupes, & eut bien-tost dissipé en chemin faisant la faction d'Arnoul. Il arriva à la Cour de Carloman, & le trouva accablé d'une paralysie qui luy ostoit l'usage de la parole, quoiqu'après l'attaque d'apoplexie il fust revenu à luy. Carloman témoigna beaucoup de joye de voir le Roy son frere, & luy fit entendre par écrit, qu'il luy recommandoit son Royaume, la Reine sa femme & son fils.

Loüis demeura là quelque temps, donna ordre à tout, pour tenir les peuples en paix & dans la soumission, & mettre les frontieres en seureté dans une conjoncture, dont les ennemis & les seditieux pourroient profiter. Après quoy il revint avec la Reine sa femme dans ses Etats de Lorraine, où il trouva un nouvel ennemi.

Hugues, dont j'ay déjà parlé, fils naturel de Lothaire Roy de Lorraine & de Valdrade, estoit venu se presenter aux peuples du Royaume de Lorraine, dans l'esperance de s'y faire reconnoistre pour Roy. Sous la premiere Race la chose n'eust rien eu d'extraordinaire, la qualité de fils naturel n'estant point alors un obstacle à la succession de la Couronne. Mais depuis que la seconde estoit sur le trône, l'usage avoit esté contraire; après tout, la chose la plus necessaire qui luy manquoit, estoit la puissance & la force. Il avoit quelques troupes; mais ce n'estoit qu'un

*Hugues se
vent faire re-
connoistre Roy
de Lorraine.*

Annales
Puldenſes.

ramas de brigands ſans diſcipline, qui n'eſtoient bons qu'à piller & à ravager, & ils le faiſoient d'une manière cruelle.

An. 879.

Loüis de Germanie en arrivant à Verdun, trouva tous le païs dans la conſternation, Hugues s'eſtant rendu maître d'un Chateau fort proche de la Ville, où il avoit laiſſé une garniſon qui deſoloit tous les environs. Le Roy fit un détachement de ſon armée pour aller attaquer Hugues; mais on ne le put joindre, & le détachement fut employé au ſiege du Chateau. La Place fut emportée & rafée, une partie de la garniſon paſſée au fil de l'épée, & le reſte pris. Mais ce retour du Roy de Germanie en Lorraine, & le bruit que l'Abbé Goſlin, & le Comte de Paris répandoient par tout, que ce Prince venoit à leur ſecours avec une grande armée, cauſoient de grandes alarmes aux Chefs du parti contraire, qui avoient avec eux les deux jeunes Princes Loüis & Carloman.

Reſolution
des Seigneurs
fideles ſon-

Quoique Loüis le Begue n'eût désigné pour ſon Succéſſeur en mourant que Loüis l'aîné des deux, &

qu'il l'eût fait ſacrer de ſon vivant, cependant les Seigneurs fideles avoient reſolu de les mettre l'un & l'autre ſur le trône, & de partager entre eux deux l'Etat, ſelon la coutume de la Nation; & en particulier le Duc Boſon, dont Carloman venoit d'épouſer une fille, n'auroit eu garde d'abandonner ainſi les intereſts de ſon gendre, & de manquer de faire ſa fille Reine. Ce partage eſtoit ce qui embarrasſoit, & ce qui faiſoit différer le couronnement des Princes. Mais dès qu'on ſçut que Loüis de Germanie revenoit en Lorraine, Hugues l'Abbé & les autres Chefs reſolurent de les faire couronner inceſſamment, pour contenir les peuples, qui ſe voyant ſans Souverain, auroient pu dans cette eſpece d'interregne, eſtre plus aiſément tentés de ſe donner au Roy de Germanie. Ainſi ils firent partir les Princes pour l'Abbaye de Ferrieres dans le Senois, & envoyerent avec eux Anſegife Archevêque de Sens, & d'autres Evêques pour les ſacrer & les couronner.

chant la ſuc-
ceſſion.
Annales
Bertiniani.

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

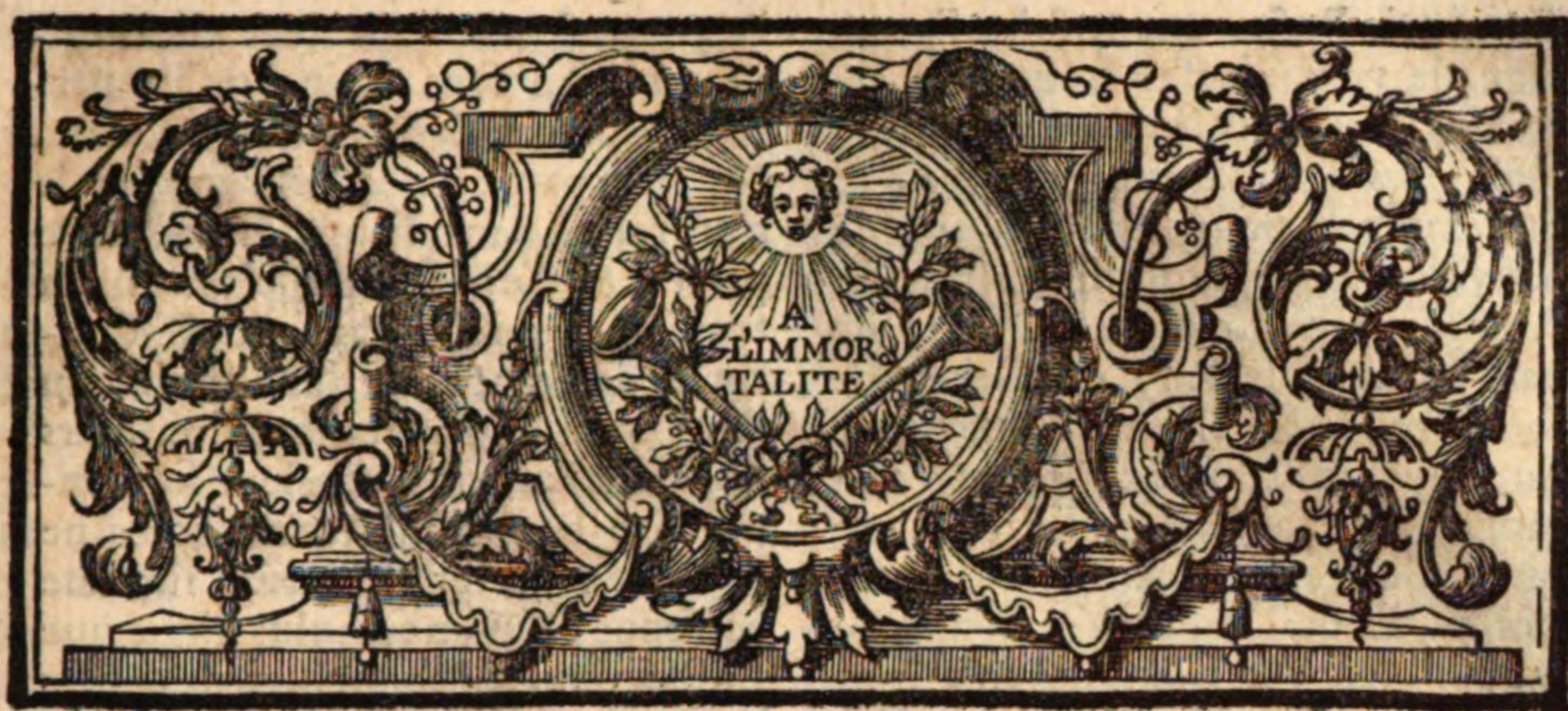
LOUIS III. & de CARLOMAN.

PAr quels moyens le Duc Boson parvient à la Royauté. Les Evêques de Provence entrent dans son parti, & s'assemblent à Mante, où il est élu Roy de Provence. Lettre du Concile de Mante à Boson. Boson accepte la Couronne. Eten-
duë du Royaume de Provence. La paix est conclue entre Loüis & Carloman & le Roy de Germanie. Les Normands sont mis en déroute par le Roy de Germanie auprès de Thin. Ils taillent en pieces les Troupes de ce Prince dans la Saxe. Mort de Carloman Roy de Baviere. Loüis de Germanie luy succede. Charles le Gros se saisit du Royaume de Lombardie. Loüis & Carloman Rois de France partagent le Royaume entre eux. Assemblée des Rois de la Famille de Charlemagne à Gondreville. Prise de Mâcon. Hermengarde soustient avec vigueur le siege de Vienne. Courses & ravages des Normands. Bataille de Saucour. D'autres Normands ravagent la Frise, & s'emparent de Nimegue. Ils prennent plusieurs autres Villes, & y exercent de grandes cruautéz. Mort de Loüis de Germanie. Les Normands continuent leurs pillages. Le Roy de France envoie des Troupes aux Lorrains. Mort de Loüis III. Roy de France. Les Seigneurs François asseurent Carloman son frere de leur fidelité. L'Empereur fait enlever l'Imperatrice Doüairiere Ingelberge. Il tient une Diete generale à Vormes. Il assemble une nombreuse Armée contre les Normands. Siege de la Ville d'Aslou sur la Meuse. Tempête épouvantable. Les maladies se mettent dans les

242 SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS III. &c.

deux Camps. Les Normands font des propositions de paix à l'Empereur. Elles sont acceptées, & le siege d'Haslou est levé. Suite de cette paix. Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin. Les Normands recommencent leurs courses. Carloman est blessé à la chasse, & meurt de sa blessure. Son caractere. L'Empereur Charles le Gros est reconnu Roy de France.





HISTOIRE

DE

FRANCE.

LOUIS III. CARLOMAN.

*Par quels
moyens le Duc
Boson par-
vient à la
Royauté.*



Es deux Princes avoient alors au moins quinze ou seize ans, puisque Carloman le plus jeune venoit d'épouser la fille du Comte Boson; car l'Histoire donne à ce Seigneur aussi-bien qu'à quelques autres, tantost la qualité de Comte, & tantost celle de Duc: mais il fut honoré de celle de Roy cette année-là mesme.

Boson estoit un homme de grande qualité & puissant; mais nous ne

voyons pas par aucun endroit de l'Histoire, qu'il fust de la Maison Royale. C'estoit un esprit infiniment adroit & accort, qui eut le talent de se faire aimer de tout le monde, excepté de sa premiere femme nommée Ingeltrude, qui le quitta scandaleusement pour s'attacher à un autre Seigneur, par qui elle se fit enlever, & qu'elle suivit pendant plusieurs années en divers endroits de la France, malgré les excommunications que le Pape Nicolas I. lança contre l'un & contre l'autre. Elle mourut enfin empoisonnée, selon quelques-uns, par

H h ij

Annales
Fuldenses.

son mari. Boson eut ensuite l'avantage de voir épouser sa sœur en secondes nœces par Charles le Chauve, femme aussi habile que son frere, & qui employa pour l'élever, tout le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roy son mari. Lorsque ce Prince de concert avec le Roy de Germanie son frere, se fut emparé d'une partie du Royaume de Lorraine après la mort de Lothaire, il confia le Comté ou le Gouvernement de Vienne à Boson, à qui il avoit déjà donné de grands biens, & étant devenu Empereur, il le fit son Lieutenant General en Italie. Ce fut là que Boson sut gagner entièrement le Pape Jean VIII. & qu'il épousa Hermengarde, fille de l'Empereur Loüis II. Après la mort de Charles le Chauve, l'Impératrice Doüairiere Ingelberge belle-mere de Boson, agit fortement auprès du Pape, pour l'engager à procurer à son gendre une fortune au-dessus de celle de Sujet; c'est ce qu'on voit par une Lettre du Pape à cette Princesse, & il semble qu'alors le Pape pensoit à le faire élire Roy d'Italie. Mais le parti de Carloman Roy de Baviere prévalut; car il est certain par la suite de notre ancienne Histoire, que ce Prince s'empara du Royaume de Lombardie. Il fallut donc que Boson portast son ambition ailleurs, comme il fit à l'occasion des troubles de France après la mort de Loüis le Begue.

Annales
Fuldenses.

Les Evêques
de Provence
entrent dans
son parti, &
s'assemblent à
Mante.

Il s'estoit rendu très-agreable dans son Gouvernement de Vienne, sur tout aux Evêques, & avoit aussi bien réussi à se les attacher, qu'à gagner les bonnes graces du Pape. Tandis qu'à l'extrémité de la France du côté de la Lorraine tout estoit en confusion, que les uns vouloient avoir pour Roy Loüis de Germanie, & les autres les deux fils de Loüis le Begue, la femme & la belle-mere de Boson,

& peut-estre le Pape avec elles, agirent si bien sous main, qu'ils persuaderent aux Evêques de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, de n'entrer ni dans l'un ni dans l'autre parti, & d'en former plustost un troisième, de se détacher de la Couronne de France, & de se choisir un Roy pour les gouverner selon leurs Loix particulieres. On leur fit comprendre en mesme-temps qu'ils ne pouvoient jeter les yeux sur une personne, qui en fust plus digne que Boson, dont ils connoissoient depuis long-temps la prudence, la valeur, l'honnesteté, la douceur, qui estoit beau-frere d'un Empereur, & gendre d'un autre Empereur, & celuy de tous les Seigneurs de France que les grands Emplois avoient rendu le plus illustre. On n'ajouta point néanmoins ce qui fut dit depuis, & qu'un Historien contemporain ayant entendu dire, a mis dans son Histoire contre toute sorte de vray-semblance, sçavoir, que Charles le Chauve dans son dernier voyage d'Italie avoit fait Boson Roy de Provence.

Les Evêques ainsi disposez, après avoir conféré avec divers Seigneurs du pais, s'assemblerent à Mante, Bourg entre Vienne & Tournon, à l'occasion ou sous prétexte de quelques affaires Ecclesiastiques. Celuy des Prelats qui fut chargé de proposer l'affaire pour laquelle on s'estoit principalement assemblé, dit en déplorant les miseres des Peuples & la desolation des Eglises, que depuis long-temps le pais estoit abandonné aux ravages des ennemis & aux violences de quantité de scelerats & de brigands du pais mesme; que personne n'y mettoit ordre, sur tout depuis la mort du dernier Roy; que sur cela les Evêques s'estoient adressez à Dieu, pour le prier de leur inspirer à qui ils pourroient avoir

Regino &
Conventus
Valentinus
Concil.
Mantal.
Tom. III.
Concil. Gall.

recours, & qu'il estoit question dans ce Concile de voir quelles lumieres chacun en particulier avoit reçues d'en haut sur ce sujet.

*Où il est élu
Roy de Pro-
vence.*

Ce sont là de ces occasions, où l'inspiration du Ciel est toujours ce qu'on a resolu de faire. Chacun dit son avis, & tous unanimement conclurent qu'on ne pouvoit se dispenser d'élire un Roy pour gouverner le païs, & qu'il falloit s'arrester au Comte Boson, dont tous firent l'éloge, en s'étendant principalement sur l'estime & la consideration que Charles le Chauve & le Pape avoient toujours eu pour son merite.

L'élection ayant esté ainsi faite tout d'une voix, le Concile nomma des Députés, pour aller de sa part & de la part des Seigneurs, prier le Comte d'accepter une Couronne, qu'on luy presentoit avec les vœux & les hommages de tout le Peuple. La Lettre du Concile estoit conçue en ces termes.

*Lettre du
Concile de
Mante à Bo-
son.*

„ Le sacré Concile de Mante au
„ Territoire de Vienne, assemblé au
„ nom de notre Seigneur, & par
„ l'inspiration de sa divine Majesté,
„ avec la Noblesse du païs, s'adresse
„ à votre prudence, & vous deman-
„ de avec un sincere dévouement,
„ Prince très-illustre, de quelle ma-
„ niere vous estes resolu de vous com-
„ porter dans le Gouvernement d'un
„ Royaume, où nous souhaitons par
„ la divine Misericorde vous élever,
„ & si vous n'estes pas dans le dessein
„ de faire en sorte que Dieu & son E-
„ glise soient honorez, aimez & exal-
„ tez par les Peuples dans la Foy Ca-
„ tholique, si vous n'avez pas la vo-
„ lonté, à l'exemple de tant de bons
„ Princes qui ont regné avant vous,
„ de rendre la justice à tout le mon-
„ de, & de nous gouverner avec
„ douceur, moderation & bonté,
„ aidé de la grace de Dieu, d'estre

d'un accès facile, d'écouter les
bons conseils, de ne vous point
abandonner à l'avarice, à l'orgueil,
à la dureté, de protéger l'innocen-
ce, & de vous comporter de tel-
le sorte, que le saint Concile & les
Seigneurs ne soient point blâmés
du choix qu'ils font de vous pour
en estre gouvernez. Le saint Con-
cile des Evêques & les Seigneurs
vos Vassaux fideles, prient Dieu
que par votre prudence vous con-
serviez toujours votre famille en
sainteté & en honneur.

Boson reçut cette députation avec de grands témoignages de reconnoissance, & répondit au Concile & aux Seigneurs par une Lettre pleine de sentimens de piété, & mesme d'humilité Chrétienne, en leur promettant tout ce qu'ils demandoient de luy, & en les assurant qu'il ne les gouverneroit que par les regles qu'ils luy avoient proposées.

*Boson ac-
cepte la Cour-
ronne.*

Aussi-tôt que cette Lettre par laquelle Boson acceptoit l'honneur qu'on luy faisoit, eut esté rendue au Concile, on y ratifia de nouveau l'élection, & elle fut signée par vingt-trois Evêques, dont les Sieges nous font connoître l'étendue du nouveau Royaume de Boson. On y voit les souscriptions de l'Archevêque de Vienne, de l'Archevêque de Lion, de l'Archevêque de Tarentaise, de l'Archevêque d'Aix en Provence, des Evêques de Valence, de Grenoble, de Vaison, de Die, de Maurienne, de Gap, de Toulon, de Châlons sur Saône, de Lausanne, d'Agde, de Mâcon, de l'Archevêque d'Arles, de celui de Besançon, des Evêques de Viviers, de Marseille, d'Orange, d'Avignon, d'Uzès & de Riés.

On connoît par ces souscriptions que le Royaume de Boson comprenoit la Provence, le Lionnois, ce

*Etendue du
Royaume de
Provence.*

que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, une partie du Duché de Bourgogne, & qu'il s'estendoit jusques dans le Languedoc, & au-delà du Lac de Geneve; c'est ce Royaume qui est appelé quelquefois dans notre Histoire le Royaume d'Arles, parce que le Siege du Prince fut établi à Arles, ou bien le Royaume de Provence, comme il avoit déjà esté nommé, lorsqu'il avoit pour Roy un des fils de l'Empereur Lothaire. Ainsi le Royaume de France dès l'avenement de Loüis & de Charlotman à la Couronne, se trouva diminué de deux grands païs du costé du Rhin & de la Moselle & du costé des Alpes. Cette érection ou rétablissement du Royaume de Provence se fit au mois d'Octobre de l'an 879.

An. 879.

La paix est conclue entre Loüis & Charlotman, & le Roy de Germanie.

Annales Bertiniani.

An. 880.

Au commencement de l'année suivante, le Roy de Germanie rentra en France, suivant la promesse qu'il en avoit faite à l'Abbé Goslin & au Comte de Paris. Il s'avança jusques dans le milieu de la Champagne, où ces Chefs des rebelles devoient le joindre avec tous ceux de son parti. Mais ils y vinrent avec très-peu de monde, la plupart ayant fait leur accommodement avec les deux Rois, si-tost qu'ils furent couronnez: de sorte que ces deux Princes ayant en mesme-temps fait demander une entrevüe au Roy de Germanie, il la leur accorda volontiers. Ils en avoient déjà eu une avec Charles le Gros à Orbe, au-delà du Lac de Geneve, & au retour ils avoient défait sur la riviere de Vienne un grand Corps de Normands, dont la plupart furent passez au fil de l'épée, ou se noyerent dans la riviere. Ce succès fit beaucoup d'honneur à ces jeunes Princes, qui trouverent le Roy de Germanie fort disposé à écouter leurs propositions. La paix fut conclue;

An. 880.

on renouvela le Traité fait avec ce Prince par les Seigneurs François, touchant la partie du Royaume de Lorraine, qui luy avoit esté cedée, & dont il fut mis en pleine & paisible possession. C'est ce qui luy donna le moyen de mener aussi son Armée contre les Normands, dont il fut attaqué en mesme-temps en deux endroits de ses Etats.

Une Armée de cette Nation avoit fait descente sur les costes de Flandres, & ayant penetré en ravageant tout, jusqu'à cette partie de la forest d'Ardenne qu'on appelloit la forest Charbonniere, entre l'Escaut & le Rhin, retournoit sur ses pas pour regagner ses vaisseaux. Le Roy de Germanie suivit ces Pirates, & les ayant joints, les fit charger auprès d'un lieu nommé Thin, qui estoit une Maison Royale. Il le fit si brusquement & avec tant de vigueur, qu'il les mit en déroute, & il en demeura un très-grand nombre sur la place; mais une partie se jeta dans Thin, & s'y retrancha pour se défendre jusqu'à l'extrémité. Il les y fit attaquer, & dans cette attaque, Hugues son fils naturel fut dangereusement blessé, & pris, & expira aussi-tost après.

Les Normands sont mis en déroute par le Roy de Germanie auprès de Thin. Annales Metenses.

Le Roy ayant sçu la prise de son fils, mais ne sçachant pas encore sa mort, fit sonner la retraite & cesser l'assaut, dans l'esperance de le retirer des mains des Normands, en leur faisant bonne composition. Il fit rentrer l'Armée dans son Camp, envoya demander des nouvelles de son fils, & offrit aux ennemis une Capitulation raisonnable, pourvu qu'on le luy rendist.

La nuit étant survenue, les Generaux Normands tandis qu'ils amusoient les Envoyez du Roy de Germanie, firent débander leurs soldats par petites troupes, qui s'éva-

derent avec ce qu'ils purent emporter de leur butin, & puis ils les suivirent. Le lendemain le corps de Hugues fut trouvé dans les retranchemens des ennemis, d'où le Roy le fit transporter au Monastere de Laureishem.

Ils taillent en pieces les Troupes de ce Prince dans la Saxe.
Annales
Fuldens.
Metens.

An. 880.

Mais ce fut bien pis dans la Saxe, où les Normands avoient fait l'autre descente. Les Troupes du Roy de Germanie y furent taillées en pieces. Deux Evêques y furent tuez avec dix-huit Officiers de la Maison du Roy, & douze Comtes, parmi lesquels estoit Bruno frere de la Reine, General de l'Armée. Il y eut des prisonniers sans nombre; & le pais fut au pillage. Les Esclavons & les autres Peuples Tributaires de la France ayant appris cette déroute, voulurent en profiter. Ils se revolterent, & firent des courses sur les Terres des Rois François. Mais on alla promptement à eux, on les dissipa, & la tranquillité fut entierement rétablie dans cette frontiere.

Mort de Carloman Roy de Baviere.

An. 880.
Regino.

Sur ces entrefaites, Carloman Roy de Baviere ayant traîné quelque temps depuis son attaque d'apoplexie, mourut le vingt-deuxième de Mars. L'Histoire de ce temps-là nous fait un très-beau caractère de ce Prince. Il estoit bel homme, d'une taille & d'une mine avantageuse, d'un corps robuste, sçavant, honneste, équitable, fort zélé pour la Religion, grand homme de guerre, & s'estoit rendu terrible aux Barbares voisins de ses Etats, par les grandes victoires qu'il avoit remportées sur eux du vivant de son pere, & depuis qu'il fut luy-mesme sur le Trône. Il avoit autant de talent que d'application pour le Gouvernement, & il estoit tombé malade estant sur le point de se faire Empereur. Le puissant parti qu'il avoit en Italie, qui avoit déjà pris possession de la Lom-

bardie en son nom, auroit obligé le Pape à y consentir, dès qu'il y auroit paru avec une Armée, mais Dieu qui dispose des Rois comme des autres hommes, l'arresta au milieu d'une si belle course.

La succession de ce Prince qui ne laissoit aucun fils legitime, devoit naturellement causer de grands troubles dans la Germanie entre ses deux freres Loüis & Charles le Gros; mais elle n'eut aucune suite à cet égard. Les Seigneurs de Baviere & des autres Etats de Carloman, si-tôt qu'ils le virent attaqué d'apoplexie sans aucune esperance qu'il en revinst, resolurent entre eux de reconnoistre Loüis Roy de Germanie pour Roy de Baviere & pour Successeur unique de Carloman; & Loüis en mesme-temps pour dédommager Charles le Gros, renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le Royaume de Lombardie, & sur le titre d'Empereur, & luy promit que loin de le traverser dans la poursuite de ses droits sur la Lombardie & sur l'Empire, il l'y seconderoit de toutes ses forces.

Pour contenter Arnoul fils naturel de Carloman, il luy ceda la Carinthie. Ainsi Loüis estant venu à Ratisbonne, y fut d'un consentement unanime couronné Roy de Baviere, de Pannonie, d'Esclavonie & de Bohême; l'union de ces grands pais à la Franconie, à la Saxe, à la Turinge, & à ce qu'il possédoit sur le bord du Rhin & en deçà de ce fleuve, le rendit très-puissant.

Charles le Gros, mesme avant la mort de Carloman, & avec le consentement du Roy de Germanie, estoit entré en Italie à la teste d'une Armée, & s'estoit saisi du Royaume de Lombardie sans opposition. C'estoit là déjà un grand acheminement à l'Empire, dont le principal

Loüis de Germanie luy succede.
Annales
Fuldenses.

Charles le Gros se saisit du Royaume de Lombardie.

Epist. 197.
Joan. VIII.

Domaine consistoit alors dans le Royaume de Lombardie.

Varia Epist.
Joan. VIII.

Epist. 216.

Epist. 243.

Loüis &
Carloman Roy
de France par
agent le
Royaume en-
tre eux,
Annales
Bertiniani.

La chose déplut fort au Pape, qui prétendoit disposer de cette Couronne, & que celui qui l'obtiendrait, luy en eust l'obligation. Il l'avoit offerte à Loüis de Germanie, pourvu qu'il voulust luy amener une Armée, qui fust employée contre les Sarazins; mais ce Prince ne parut pas avoir beaucoup d'empressement pour cette entreprise. Le Pape voyoit bien depuis quelque temps que de tous les prétendants au Royaume d'Italie & à l'Empire, il n'y avoit que Carloman & Charles sur lesquels le choix pût tomber. Il ne s'estoit déclaré ni pour l'un ni pour l'autre, & ordonnoit aux Nonces qu'il envoyoit en Germanie, de compasser tellement leurs démarches, qu'ils laissassent toujours espérer ces deux Princes sans les asseurer de rien. Il les exhortoit l'un & l'autre à venir au secours de l'Italie, & leur faisoit assez comprendre que la récompense du secours seroit la Couronne Imperiale. Il tint toujours ainsi les choses en balance, jusqu'à tant qu'il scût que la santé de Carloman estoit désespérée, & qu'il vit Charles en Italie. Alors il luy écrivit, pour le presser de venir prendre la Couronne Imperiale à Rome, & s'avança même jusqu'à Ravenne au-devant de luy. Mais Charles ne passa pas plus avant, ayant esté rappelé pour d'autres affaires en deçà des Alpes, & ce ne fut que quelques mois après qu'il alla à Rome.

Quoique Loüis & Carloman eussent esté reconnus pour Rois de France, néanmoins le partage de l'Etat n'avoit pas encore esté fait entre eux; mais dès que le Traité entre le Roy de Germanie & les deux Rois eut esté signé, & que le parti du Com-

* Maison Royale proche de Sainte-Merchoud.

te de Paris & de l'Abbé Goslin eut esté abbattu par là sans ressource, les deux Princes allerent à Amiens, où en presence d'une Assemblée de Seigneurs François, on fit le partage. Carloman eut l'Aquitaine & la Bourgogne, & je l'appelleray désormais Roy d'Aquitaine. Loüis l'aîné eut la France & la Neustrie, c'est-à-dire, tout le país qui est compris entre la riviere de Loire, l'Océan, la Bourgogne & le Royaume de Lorraine qui s'étendoit entre le Rhin, la Moselle & la Meuse, & renfermoit une grande partie des Païs-Bas. Les Seigneurs des deux Etats leur firent hommage & serment de fidelité. On n'eut alors nul égard à Charles fils de la Reine Adelaïde, dont elle estoit enceinte quand Loüis le Begue mourut. Elle n'eust pas assez de credit pour luy faire un parti, & d'ailleurs la Monarchie Française en deçà du Rhin estoit déjà si diminuée par les usurpations, qu'on n'avoit garde d'en multiplier les partages.

Dans la dernière entrevüe du Roy de Germanie & des deux Rois de France, on estoit convenu que tous les Rois de la Famille de Charlemagne, c'est-à-dire, Loüis Roy de Germanie, Charles le Gros Roy d'Allemagne & d'Italie, Loüis Roy de France & de Neustrie, & Carloman Roy de Bourgogne & d'Aquitaine, se trouveroient ensemble à Gondreville * au mois de Juin, pour délibérer des interets communs, & rendre à la France son ancienne splendeur. Les deux jeunes Rois s'y rendirent, Charles le Gros revint exprès d'Italie pour s'y trouver. Le Roy de Germanie estant dans cet intervalle tombé malade, n'y put venir; mais il y envoya des Députez pour y assister en son nom,

Assemblée
des Rois de la
Famille de
Charlemagne
à Gondreville.
Annales
Bertiniani
ad an. 880.

En cette conference les deux Rois François confirmerent la cession qu'ils avoient faite de la Lorraine au Roy de Germanie, renoncerent en faveur de Charles le Gros aux droits qu'ils pouvoient prétendre sur l'Italie, & il fut resolu d'un commun consentement qu'on s'aideroit les uns les autres contre les ennemis de l'Etat & de la Maison Royale, c'est-à-dire, principalement contre les Normands, contre Boson usurpateur de la Provence & d'une grande partie du Royaume de Bourgogne, & contre Hugues le Bastard, fils du Roy Lothaire & de Valdrade.

Theobalde est défait par les Generaux de l'Armée Germanique. Ibid.

Ce Traité fut mis aussi-tost en execution. Le Roy de Germanie avoit une Armée toute preste à marcher. On la donna aux deux jeunes Rois, qui d'abord la conduisirent contre Hugues le Bastard dans le Royaume de Lorraine. Hugues qui faisoit plus-tost la guerre en voleur qu'en Prince genereux, sçachant que des Troupes réglées marcheroient contre luy, quitta la campagne pour se retirer dans les bois. Il laissa seulement ce qu'il avoit de meilleures Troupes à Theobalde frere de sa femme, pour harceler l'Armée ennemie; mais celui-cy se laissa surprendre par Henri & Hugues, Generaux de l'Armée Germanique, & fut taillé en pieces après un sanglant combat, où il perit beaucoup de monde, mesme du parti des vainqueurs.

Comme il ne paroissoit plus d'ennemi de ce costé-là, ils prirent la route de Bourgogne pour en chasser Boson. Ils firent seulement quelques detachemens pour couvrir les frontieres de France contre les Normands, qui s'estoient emparez de Gand, & faisoient de là des courses dans tous les Pais-Bas & en France.

Prise de Maçon.

Les deux Rois de France arriverent sur la fin de Juillet en Bourgo-

Tome II.

gne, & Charles le Gros se joignit à eux; ils firent ensemble le siege de Maçon, où Boson avoit mis une forte Garnison. La Place fut forcée, & le Comté ou Gouvernement en fut donné à Bernard surnommé Plan-te-veluë.*

Ibid.

* *Planta pilosa.*

An. 880.

De là les trois Princes allerent mettre le siege devant Vienne, où Boson avoit laissé Hermengarde son épouse avec une bonne partie de ses Troupes, en se retirant avec le reste dans les Montagnes. Le siege dura plus long-temps qu'on n'avoit esperé. Charles le Gros fut obligé de le quitter pour se trouver à Rome à la Feste de Noël, jour qu'il avoit destiné pour recevoir de la main du Pape la Couronne Imperiale, & il renouvella en partant les sermens qu'il avoit fait aux deux Rois des François, de soutenir hautement leurs interets.

Ces Princes continuerent le siege de Vienne, que Hermengarde soutenoit avec toute la vigueur possible, & où les forces des assiegeans furent encore diminuées par une diversion sur laquelle Boson avoit sans doute beaucoup compté.

Hermengarde soutient avec vigueur le siege de Vienne.

Les Normands s'estant emparez de Gand, en avoient fait comme leur Quartier general pour y passer l'hiver. Au mois de Decembre ils surprirent la Ville de Tournay, la pillerent, & se repandirent le long des bords de l'Escaut, où ils mirent tout à feu & à sang. Après cette expedition, ils transporterent leur Quartier de Gand à Courtray, qu'ils fortifierent, & d'où ils continuerent à faire leurs courses dans toute la Flandre. Le lendemain de Noël ils forcerent la Ville de S. Omer, & la reduisirent en cendres. La seule Eglise dédiée en l'honneur de ce Saint échappa à leur fureur, parce qu'elle se trouva bien fortifiée, & fut bien défen-

Courses & ravages des Normands. Chronic. de Normann. Gestis.

Chronic.
Centulense.
L. 3. cap. 20.

An. 881.

duë par ceux qui s'y estoient refugiez.

De là, sollicitez par un Seigneur François de cette frontiere nommé Esimbard, que le feu Roy Loüis le Begue avoit maltraité, ils coururent le país jusqu'à la riviere de Somme, tuant, brulant & saccageant tout. Ils rabbattirent vers Cambray, qu'ils emporterent encore, & qu'ils traiterent comme ils avoient fait les autres Villes; ils retournerent par Teroüane vers la mer, pillerent S. Riquier & S. Valery, & en remon- tant la riviere de Somme, s'empar- erent d'Amiens & de Corbie.

Les Normands autrefois ne rava- geoient gueres pour l'ordinaire que le Plat-païs & les Places ouvertes; mais la consternation des Habitans des meilleures Villes rendoit tout facile à ces Infideles, & ils n'avoient qu'à paroître pour y estre reçus. Alors cette partie des Gaules se trou- va dans un état tout pareil à celui où elles avoient esté trois siecles au- paravant, lorsque les Gots, les Bourguignons & les autres Barbares y entrerent, & desolerent ces beaux país & tant de florissantes Villes. Tout cela fut fait avant la fin de Janvier de l'an 881. Ils prirent encore Arras au mois de Février, & le pil- lerent après un carnage effroyable des Habitans.

An. 881.

Tant de fascheuses nouvelles obli- gerent le Roy de France de partir de devant Vienne avec une partie des Troupes, laissant continuer le siege avec le reste par le Roy d'A- quitaine.

Bataille de
Saucour.

Loüis avec son corps d'Armée s'a- vança à grandes journées vers cette Province, qui depuis fut appelée Picardie; il fortifia ses Troupes des Milices du país, & se tint pendant quelques mois en deçà de la Somme pour couvrir Paris. Les Normands passerent cette riviere au mois de

Juillet avec une nombreuse Armée, où il y avoit beaucoup de Cavale- rie, & envoyerent jusques à Beau- vais de gros partis, qui desolerent tout ce quartier-là. Ils avoient à leur teste un General nommé Gua- ramond, auquel ils donnoient le nom de Roy. Loüis crut alors qu'il fal- loit tout hazarder, pour ne les pas laisser entrer plus avant. Il alla les rencontrer à Saucour dans le país de Vimeux, où il leur presenta la ba- taille, qu'ils accepterent, & qui fut très-sanglante. La victoire demeura aux François. Neuf mille Normands, la pluspart Cavalerie, resterent sur la Place, & Guaramond fut du nom- bre. Le reste des Normands repassa la Somme, sans qu'on les poursui- vist fort vivement, le Roy appré- hendant d'en venir à un second com- bat, parce qu'il avoit perdu aussi beaucoup de monde.

Chronic.
Centulense
loco citato.

Chronic.
Norman.
Annales
Fuldens.
Bertiniani.
Chronic.
Centulense.
L. 3. c. 21.

Le Roy de Germanie estoit de son costé aussi embarrassé que le Roy de France contre d'autres Normands. Car après avoir ravagé une partie de la Frise, ils estoient venus à Ni- megue dont ils s'estoient emparez, & s'y estoient fortifiez pour y passer l'hiver. Loüis de Germanie vint avec une Armée pour les en chasser, mais il fut repoussé. La rigueur de la saison, la situation de la Place, la bonté des retranchemens, la reso- lution de ceux qui les défendoient, luy firent accepter la condition que les Normands luy proposerent, ce fut, qu'il leveroit le siege; qu'il s'é- loigneroit avec son Armée, & que quand il se seroit retiré, ils quitte- roient Nimegue & sortiroient de son Royaume.

D'autres
Normands
ravagent la
Frise & s'em-
parent de Ni-
megue.
Annales
Fuldens.
Annales
Metens.

Il se retira donc, & les Normands abandonnerent Nimegue, après y avoir mis le feu, & avoir réduit en cendres le beau Palais que les Rois d'Austrasie y avoient basti autrefois.

Ils prennent
plusieurs au-
tres villes &
y exercent de
grandes
cruautés.

Ils remonterent sur leurs Vaisseaux, & descendirent le Rhin pour gagner la mer ; mais quelque temps après, une autre Armée de Normands beaucoup plus nombreuse, sous la conduite de deux Chefs Godefroy & Sigefroy, auxquels l'Histoire donne aussi le nom de Rois des Normands, vint se poster sur la Meuse, en un lieu nommé Haslou, & attaquèrent Liege qu'ils prirent & brûlèrent. Ils prirent aussi Maltric & Tongres, & y exercèrent de pareilles cruautés.

Un peu après cette première expedition, ils se répandirent dans tout le pays d'entre le Rhin & la Meuse, renversèrent de fond en comble Cologne, Bonne, Zulpic, Juliers ; & de là ils vinrent à Aix-la-Chapelle, qu'ils réduisirent pareillement en cendre, aussi-bien que les Abbayes de Malmedi, de Stavelo, & quantité de Châteaux & de petites Villes. Jamais on ne vit une pareille desolation.

Comme les Normands continuoient ainsi leurs ravages, les Habitans des Villages & des Bourgs des Ardenes au desespoir de se voir ainsi faccagez, s'attrouperent & vinrent les attaquer. Mais ces Troupes très-mal armées, sans discipline, sans Chefs expérimentez, conduites par leur seul desespoir, furent aisément mises en déroute. Les Normands en firent un horrible carnage, & pour comble de malheur, Loüis de Germanie mourut sur ces entrefaites.

Ce Prince ne laissa point d'enfans mâles. Charles le Gros son frere estoit en Italie, où il venoit de recevoir la Couronne Imperiale. Carlo-man Roy d'Aquitaine estoit encore au siege de Vienne que Hermengarde défendoit avec une opiniastreté surprenante. Le Roy de France avoit assez d'affaires à couvrir les frontie-

res de son Etat du costé de la Somme & de la Meuse, & on ne s'estoit nullement precautionné dans le Royaume de Germanie contre les suites d'une mort aussi imprévüe que celle-là ; de sorte qu'elle augmenta extrêmement le desordre & la consternation causée par les ravages des Normands. Ils ne manquerent pas d'en profiter, d'autant plus que l'Armée Germanique qui estoit déjà en marche pour aller contre eux, rebroussa chemin, & que les Soldats se débanderent.

Cette nouvelle les réjoüit fort. Ils s'estoient attendu jusques-là à une bataille, qu'ils estoient bien résolus de recevoir ; mais ils ne penserent plus qu'à continuer leurs pillages. Ils laisserent toutefois passer l'hiver, & sur la fin du Carefme, ils marcherent vers Treves dont ils s'emparerent le Jeudy Saint. Ils y demurerent jusqu'au jour de Pasques, & après y avoir mis le feu, selon leur coustume, ils en partirent pour aller à Metz. Venelon qui en estoit Evêque & le Comte Adelard prévoyant bien que la tempeste ne seroit pas long-temps sans tomber sur eux, avoient assemblé des Troupes, & fait une Armée des Milices de la France Austrasienne.

Ils allerent au-devant des Normands pour les combattre ; mais ils en furent battus, & l'Evêque fut tué dans le combat. Neanmoins les Normands tout victorieux qu'ils estoient, changerent de dessein, laisserent la Ville de Metz, & une partie reprit le chemin de la mer, pour aller charger sur leurs Flottes le prodigieux butin qu'ils avoient fait dans toutes les Villes que j'ay nommées ; & l'autre partie retourna au Camp d'Haslou sur la Meuse.

La Ville de Metz & la plupart des Seigneurs de cette partie du Royaume de Lorraine, qui avoit esté ce-

Annales
Fuldens.

Les Nor-
mands conti-
nuent leurs
pillages.

An. 882.

Mort de
Loüis de Ger-
manie.

An. 881.

Ibid.

An. 881.

Le Roy de
France envoie
des Troupes
aux Lorrains.

Annales
Bertiniani
ad an. 882.

dée au défunt Roy de Germanie, voyant Charles le Gros hors d'état de les secourir contre les Normands à cause de son éloignement, vinrent offrir au Roy de France de réunir leur pais à sa Couronne, & de le reconnoître pour Roy. Ce Prince ayant proposé l'affaire en son Conseil, elle y fut fort débattue. Cette partie de la Lorraine n'avoit esté cedée que par force au Roy de Germanie qui venoit de mourir. La cession mesme n'avoit pas esté une cession absoluë & à perpetuité; mais c'estoit seulement comme une espee d'engagement pour quelque temps, & comme un loüage, *ad locariam*, c'est le mot dont les Historiens se servent. Elle avoit esté possédée par le pere & par l'ayeul du Roy, & les Peuples s'offroient d'eux-mesmes à rentrer sous la domination de France. Il n'y avoit qu'à se presenter pour en estre reçu. L'Empereur Charles le Gros estoit éloigné, le Roy d'Aquitaine occupé contre Boson en Provence ne pouvoit faire aucun obstacle; enfin tout sembloit devoir faire conclure à s'emparer de Metz & des autres Places de cette partie de la Lorraine, dont il s'agissoit. Neanmoins la plupart des Seigneurs qui estoient de ce Conseil, après avoir tout bien balancé, conclurent à la laisser à Charles le Gros; parce que dans les Traitez qu'on avoit faits avec luy, il y avoit des articles particuliers, selon lesquels il entroit à cet égard dans tous les droits de son frere, en cas qu'il luy survécust. La plus forte raison estoit que dans les conjonctures des affaires, où le Royaume estoit menacé de tous costez de l'invasion des Normands, il n'estoit nullement à propos que l'Empereur & les Rois François se broüillassent ensemble. Ainsi on remercia les Lor-

rains de leur bonne volonté; mais on ne refusa pas de les défendre contre les Normands, & le Roy leur envoya des Troupes sous le commandement du Comte Theodoric, qui avoit esté Grand Chambellan sous Loüis le Begue, & qui apparemment l'estoit encore sous Loüis III. son fils.

Ce Prince après avoir fait ce détachement, s'en alla avec le reste de l'Armée au-delà de la Seine vers la Loire, pour se joindre au Duc de Bretagne, & aller ensemble combattre les Normands, qui s'estoient jettés dans les pais de la Loire: mais il tomba malade à Tours, & s'estant fait transporter de là à l'Abbaye de saint Denis, il y mourut au mois d'Aoust, & y fut enterré à l'âge de vingt-un à vingt-deux ans. Ce jeune Prince avoit de la valeur, de la conduite, de l'application; mais selon quelques Historiens, il estoit débauché, & ce furent ses débauches mesmes qui luy causerent la mort.

Quand le Roy mourut, Charlo-

Mort de
Loüis III. Roy
de France.
Annales
Bertiniani ad
an 882.

Les Seigneurs
François as-
seurent Car-
loman son frere
de leur fi-
delité.

Un des Articles fut, qu'Hermengarde auroit la liberté d'en sortir pour aller à Autun, où Richard frere de Boson commandoit. Elle y fut conduite bien glorieuse d'avoir soutenu un siege de deux ans entiers,

& fait rallentir par cet obstacle l'ardeur des François, dont la première fougue auroit mis en grand danger la fortune de son mari & la sienne.

Carloman étant prest de marcher contre les Normands de la Loire, Hastings leur General luy envoya demander la paix. Le Roy n'en voulut point entendre parler, qu'à condition que ce General & tous ses Normands sortiroient de France. Hastings s'y résolut, & se retira à sa flotte avec toutes ses troupes.

La mort de Loüis III. Roy de France, qui avoit suivi de si près celle de Loüis de Germanie, avoit d'abord jetté les peuples dans la frayeur, & on avoit fort appréhendé que ce changement de Souverains n'augmentast les desordres de l'Etat; mais quand on vit la prise de Vienne, & les Normands de la Loire hors du Royaume, on commença à bien esperer du Gouvernement de Carloman. En effet, sa puissance de beaucoup augmentée par la réünion de presque toutes les parties de la Monarchie Françoisé en deçà du Rhin, le mettoit beaucoup plus en état de chasser tous les Normands hors de France, & de venir à bout de Boson.

Il parut d'abord une fort grande intelligence entre luy & l'Empereur, qui obligea le Pape à abandonner Boson, & à ne se plus mesler des affaires de Provence: il fit mesme enlever en Italie & emmena avec luy en Germanie l'Imperatrice Doüairiere Ingelberge belle-mere de Boson, qui toute occupée de la grandeur de son gendre, ne pensoit qu'à le conserver dans le rang où les Provençaux l'avoient élevé. C'estoit une victoire que la prise de cette femme, dont l'esprit & les intrigues estoient l'ame de toute cette faction. Mais ce

qui augmenta le plus l'esperance des François, fut de voir la maniere dont l'Empereur se comporta à son retour d'Italie.

Après avoir tenu une Diete generale à Vormes, où il reçut les hommages de ses nouveaux Sujets, il déclara qu'il estoit résolu, à quelque prix que ce fust, de chasser les Normands de tout l'Empire François, & d'y rétablir par ce moyen la tranquillité & la paix.

Pour l'exécution de ce dessein, il assembla une des plus nombreuses armées qu'on eust vû de long-temps. Il y avoit de presque toutes les Nations de son Empire, des Lombards, des Bavaois, des Allemans, des Turingiens, des Saxons, des Frisons, des François. Tout se rendit à Andernac. L'armée fut partagée en trois corps. Le premier, composé des seuls Bavaois, avoit pour General Arnoul, fils naturel du feu Roy de Germanie. Le second corps estoit celui des François de la France Orientale, c'est-à-dire, de la Franco-nie & d'en deçà du Rhin sur les bords de ce fleuve. Ce corps estoit commandé par un Seigneur François nommé Henri. L'Empereur en personne estoit à la teste du troisieme, beaucoup plus nombreux que les deux autres.

Les deux premieres armées eurent ordre de prendre les devants. Toutes trois se devoient rendre à Haslou sur la Meuse, où estoit le camp des Normands, qu'on prétendoit y envelopper. Mais l'employ des deux premieres estoit d'abord de couper les détachemens que les Normands avoient fait selon leur coutume, pour aller piller en divers endroits, afin de les empêcher de rejoindre leur camp, & de les défaire tous séparément. Ce dessein estoit très-sage; mais la trahison le fit avor-

*Il tient une
Diete genera-
le à Vormes.*

*Il assemble
une nombreuse
armée contre
les Normands.
Annales
Fuldenses,
Bertiniani
Metenses.*

*L'Empereur
fait enlever
l'Imperatrice
Doüairiere In-
gelberge.*

*Epist. Joan.
VIII. 249.
Epist. 273.*

ter. Les Normands qui avoient des intelligences dans l'armée des François, furent avertis de tout. Les partis Normands revinrent promptement à leur camp, très-peu furent surpris, & l'on ne fit point de quartier à ceux qui le furent.

*Siege de la
Ville d'Has-
lou par la
Mense.*

Toute l'armée Imperiale arriva à la vûë d'Haslou au commencement de Juillet. La place à qui les Annales de Fulde donnent le nom de Ville, & le camp des Normands furent aussitôt investis. Il s'agissoit de les forcer ou de les affamer.

Dans ce camp estoient enfermez les deux Rois Normands, dont j'ay déjà parlé, Godefroy & Sigefroy. Carloman n'estoit point dans l'armée Imperiale, étant occupé du costé de la Loire.

Après douze jours de siege, pendant lesquels il se donna une infinité de combats très-sanglans dans les fréquentes & nombreuses forties que faisoient les Normands, il arriva une chose qui épouvanta également & les assiegez & les assiegeans, & qui fit connoître que Dieu vouloit encore continuer de chastier la France, où la corruption des mœurs estoit plus grande qu'elle n'avoit jamais esté.

*Tempeste épou-
ventable.*

Ibid.

Il avoit fait des chaleurs excessives depuis le commencement du siege, & le vingt-unième de Juillet, un peu après midi, le Ciel se couvrit d'une maniere si extraordinaire, qu'on ne voyoit gueres plus que s'il eust esté nuit. Au milieu de cette obscurité qui inspiroit de l'horreur, des éclairs continuels faisoient voir à chaque moment & de toutes parts tout le Ciel en feu. Ils furent suivis des plus épouvantables tonnerres & d'une gresle si prodigieuse, qu'il y en avoit des grains d'un pouce & demi de tour. Cet orage accompagné de vents & de tourbillons fut si

horrible, qu'on ne sçavoit où se mettre à couvert dans les deux camps. Les chevaux épouvantez rompoient leurs attaches, couroient & fuyoient de tous costez, & par la force du ouragan, la muraille de la Ville s'éboula en un endroit; de sorte que sans les retranchemens qui se trouverent derriere, un gros escadron de Cavalerie y auroit pu entrer par la brèche.

Cette tempeste altera tellement l'air, & en augmenta si fort la corruption causée par les corps de ceux qui avoient esté tuez entre les deux camps dans les forties, que l'infection estoit insupportable. Les maladies se mirent dans l'un & dans l'autre. On ne songeoit presque plus à se battre, & c'estoit de part & d'autre une consternation extrême.

*Les maladies
se mettent
dans les deux
camps.*

Cette situation également fâcheuse des deux costez, fit qu'on parla d'accommodement. Les Normands proposerent une conference qu'on accepta. Sigefroy un des deux Rois Normands, après avoir reçu les otages qu'il demanda pour sa seureté, sortit d'Haslou, & vint trouver l'Empereur à trois lieues du camp. Il proposa en son nom & au nom de ceux des Normands qui dépendoient de luy, de ne faire jamais aucunes courses sur les terres de l'Empereur, tandis que ce Prince vivroit, mais à deux conditions; la premiere, qu'on luy compteroit incessamment une grosse somme d'argent pour luy & pour ses soldats; & la seconde, qu'il luy seroit permis de demeurer au lieu où il estoit campé avec ses gens, pourvu qu'il n'entreprist rien désormais sur les terres de l'Empire. Ce furent là les propositions que fit Sigefroy sur ce qui le regardoit.

*Les Nor-
mands font
des proposi-
tions de paix
à l'Empereur.
Ibid.*

Il proposa de la part de Godefroy, premierement, qu'on cedast à ce Roy dans la Frise, les terres que Roric

Prince Normand, apparemment un de ses ancêtres, avoit autrefois possédées par la donation de l'Empereur Lothaire. Secondement, que Hugues fils naturel de Lothaire Roy de Lorraine fust aussi compris dans le traité, en renonçant à ses prétentions sur le Royaume de Lorraine, & cela à deux conditions. La première, qu'on luy donnast le revenu de l'Evêché de Metz pendant la vacance du Siege. La seconde, que l'Empereur consentist que Godefroy épousast Gisele sœur de Hugues, & pareillement fille naturelle de Lothaire & de Valdrade. Enfin Godefroy offroit de se faire Chrétien, & de recevoir incessamment le Baptême.

Elles sont acceptées, & le siege d'Haslou est levé.

Rien n'estoit plus contraire aux intérêts de l'Etat, ni plus préjudiciable à la Maison de France, que les propositions que faisoit Sigefroy, touchant sa demeure & son établissement sur la Meuse, & celui de Godefroy dans la Frise, & l'alliance de Hugues le Bastard avec ces Princes Normands. Elles furent néanmoins acceptées après deux jours de négociation. Le siege d'Haslou fut levé. L'Empereur se retira à Coblents, où il voulut estre parrain du Roy Normand qui reçut le Baptême, & incontinent après les troupes Imperiales furent congédiées.

*Ibid.
an. 882.*

*Suite de
cette paix.*

Jamais il n'y eut de paix plus honteuse ni plus dommageable aux François que celle-là. Le Roy de France en fut très-mécontent, & se laissant dominer par son chagrin, il envoya peu de temps après demander à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine, qui avoit appartenu aux Rois ses Prédecesseurs. Cette demande fut très-mal reçue, & Charles pour luy faire dépit, accorda au Pape la liberté d'Ingelberge, qu'il luy renvoya. Hugues le Bastard reprit aussi le dessein de faire valoir ses pré-

tentions sur l'Etat de Lorraine, & engagea plusieurs Seigneurs dans son parti. Les Seigneurs de Turinge prirent les armes les uns contre les autres, & excitèrent au-delà du Rhin une guerre civile. Les desordres d'Italie devinrent plus grands que jamais; parce que les Comtes ou Gouverneurs n'y avoient gueres plus de soumission, soit pour le Pape, soit pour l'Empereur.

Charles le Gros pour remédier à ce dernier mal, qu'il crut le plus pressant, passa en Italie, malgré les fâcheux mouvemens qui troubloient alors la Germanie, & nonobstant ce qu'il avoit à craindre pour la Lorraine. Il trouva à son arrivée le Pape Jean VIII. mort. Les Histoires Romaines de ce temps-là ne marquent point le genre de sa mort. Les nôtres disent qu'il fut empoisonné par un de ses parens, & que le poison ne faisant pas assez tost son effet, on luy cassa la teste avec un marteau. Ce Pape estoit sur le point de venir en France, pour tascher de reconcilier les Princes entre eux, & les engager à envoyer du secours en Italie contre les Sarazins, qui n'y faisoient pas de grandes conquestes; mais qui ravageoient tout jusqu'aux portes de Rome. Il eut pour successeur Marin, homme illustre par trois Legations à Constantinople, dont il s'estoit acquitté avec beaucoup d'honneur. L'Empereur & luy se rencontrèrent, & s'entretinrent sur les affaires d'Italie, mais assez inutilement, faute de forces & d'autorité, pour reprimer l'audace des seditieux; & la peste qui desola alors étrangement l'Italie, obligea l'Empereur à repasser au plus tost les Alpes.

*Mort du Pape Jean VIII.
Il a pour successeur Marin.*

*Annales
Fuldenses.*

An. 883.

Cependant les Normands sçachant Carloman broüillé avec ce Prince, avec lequel seul ils avoient fait la paix, recommencerent leurs cour-

Les Normands recommencent leurs courses.

ses dans le Royaume. Ceux du camp de Haslou s'avancerent jusqu'à Laon, Soissons, Noyon, où ils mirent tout à feu & à sang. L'Archevêque Hincmar ne se croyant pas en seureté à Reims, en sortit la nuit en litier, emportant avec luy la Chasse de S. Remi, & les plus précieux meubles de son Eglise, & se refugia à Epernay.

Annales
Bertiniani
& Fuldenf.

Carloman se préparant à marcher contre les Normands, fut surpris de voir plusieurs Seigneurs l'abandonner & se retirer avec toute leur suite, mécontents de luy, parce qu'il n'estoit pas en état de contenter leur ambition, & ne le craignant pas, parce qu'il estoit encore moins en pouvoir de punir leur revolte. Il ne laissa pas d'aller attaquer les Normands avec ce qui luy restoit de troupes fideles. Il les battit sur la riviere d'Aisne, & mille demeurèrent sur la place. Il en défit encore ailleurs quelques troupes; mais d'autres estant remontez sur leurs vaisseaux, se vengerent bien de leurs pertes, par les descentes qu'ils firent en divers endroits du Royaume.

Chronicon
de Rebus
gestis Nor-
man.

An. 884.

Ils rentrerent ensuite par la Somme avec de si grandes forces, que le Roy n'osa les attendre, & fut obligé de repasser cette riviere. Ils se saisirent de nouveau d'Amiens, & répandirent tellement la terreur par tout, que ce Prince fut contraint de leur demander la paix, qu'il n'obtint qu'à force d'argent.

Carloman est
bleffé à la
chasse, &
meurt de sa
bl. fure.

Il assembla néanmoins de nouvelles troupes, non pas tant pour attaquer ces terribles ennemis, que pour estre plus en état de leur résister, s'ils vouloient recommencer la guerre. Deux ou trois mois après estant à la chasse, & poursuivant trop vivement un Sanglier, il en fut bleffé, ou comme quelques autres le racon-

tent, ce fut un de ses gens, qui voulant percer le Sanglier de son javelot, le bleffa par malheur luy-mesme à la cuisse, & ce Prince mourut de sa blessure sept jours après. L'Analiste de Metz qui rapporte les deux manieres dont ce fait se publia, raconte une chose qui l'éclaircit, & qui est bien honorable à ce Prince. C'est que ce fut luy-mesme, qui pour sauver la vie à celui par qui il avoit esté bleffé, fit répandre le bruit qu'il avoit esté bleffé par le Sanglier.

Chronic. de
Gestis Nor-
man.
Annales
Fuldenf.

Cette seule action nous fait connoître le beau naturel de ce Prince, qui avoit déjà donné de grandes preuves de son courage en diverses occasions. Il semble que la main de Dieu depuis quelques années s'estoit appesantie sur la Famille de Charlemagne, où dans l'espace de sept ans moururent sept Souverains, sçavoir, Loüis Roy de Germanie, qui fut bien-tôt suivi de Charles le Chauve, deux fils du Roy de Germanie, sçavoir, Loüis & Carloman, après eux Loüis le Begue fils de Charles le Chauve, & puis Loüis & Carloman fils de Loüis le Begue.

Son caractère.

Carloman mourant sans enfans, il ne restoit plus de la branche Carlovingienne de France, qu'un enfant de cinq ans fils de Loüis le Begue & de sa seconde femme Adelaïde, qu'il laissa en mourant grosse de ce petit Prince, nommé Charles. Mais un Roy de cet âge dans les conjonctures fâcheuses où l'Etat se trouvoit, ne pouvoit faire esperer ni assez de secours contre les ennemis du dehors, ni assez d'autorité contre les factions du dedans. Une nouvelle invasion que les Normands se préparoient à faire dans le Royaume, dès qu'ils eurent appris la mort du Roy, ne permit pas aux Seigneurs François de balancer davantage. Ils eurent re-

cours

cours au Prince de la Famille de Charlemagne, qui estoit le moins incapable de secourir la France sur le penchant de sa ruine.

L'Empereur Charles le Gros est reconnu Roy de France. Annales Metenses ad an. 884.

Ce fut l'Empereur Charles le Gros, à qui ils envoyèrent offrir la Couronne de France, en le priant de venir au plustost prendre possession du Royaume, & le défendre contre les ennemis qui estoient prests d'y rentrer.

Charles vint sans tarder à Gondreville recevoir les hommages & les sermens de fidelité, & se trouva par cet accroissement de sa domination

un des plus puissans Princes qui eussent jamais porté la Couronne de France, Empereur, Roy d'Italie, Maître de toute la Germanie & de la Pannonie, de toute la France & au-delà des Pyrenées jusqu'à la riviere d'Ebre; car cette partie de l'Espagne reconnoissoit encore alors la domination Francoise. La guerre qui continuoit toujours entre les petits Rois Chrétiens de ces quartiers-là & les Sarazins, conserva à la France ce qui auroit pu très-aisément luy estre enlevé, soit par les uns, soit par les autres.



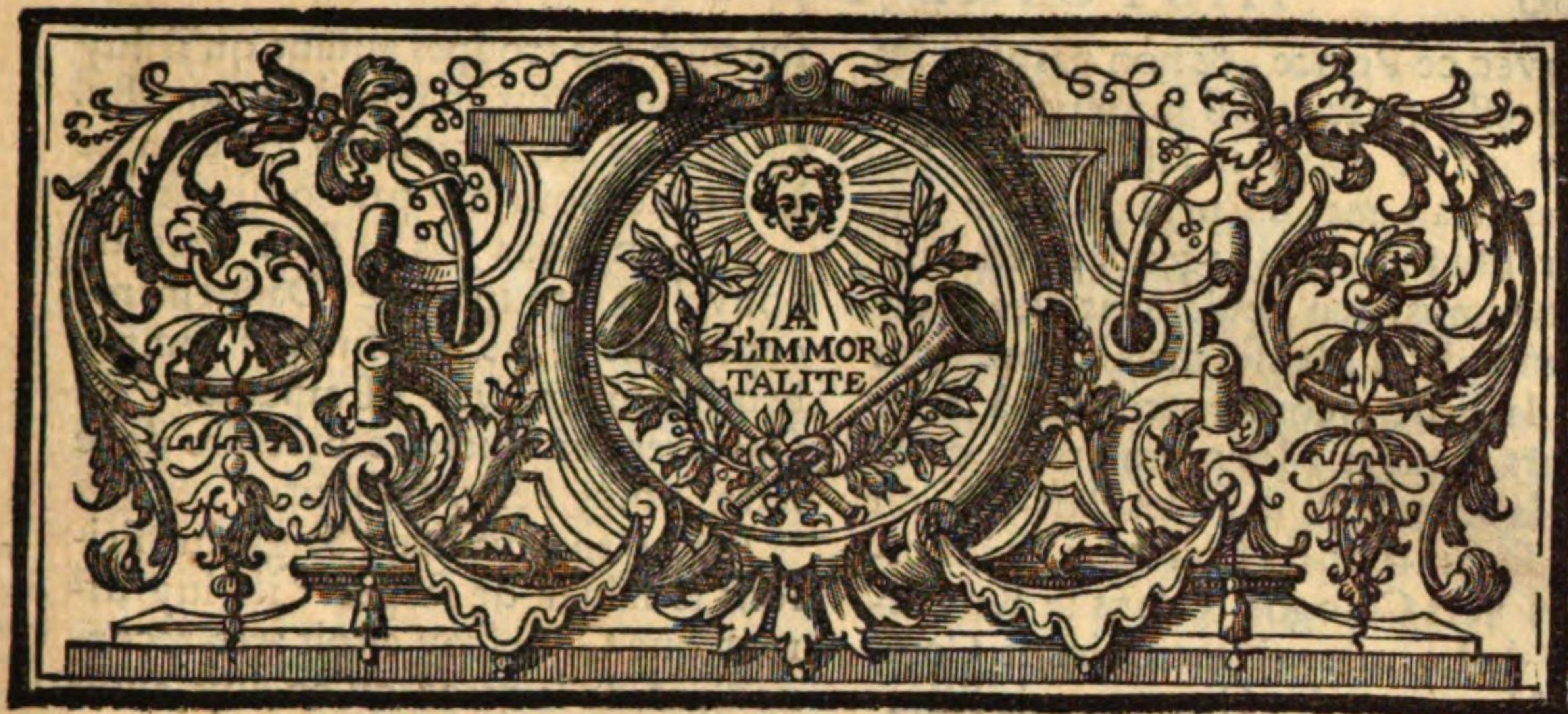
S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

C H A R L E S L E G R O S.

Nouveaux ravages des Normands. Prétexes que Godefroy Roy Normand prend pour rompre avec l'Empereur. Negociation avec Godefroy. Il est assassiné. L'Empereur fait crever les yeux à Hugues le Bastard. Desordres effroyables des Normands. Ils prennent le Chasteau de Pontoise, & assiegent Paris. Etendue de Paris du temps du siege. Eudes fils de Robert le Fort en estoit Gouverneur. Dispositions pour l'attaque. Premier assaut. Second assaut. Les Normands sont repoussez. Ils reviennent à l'assaut & sont encore repoussez. Ils font de grandes cruantez aux environs de Paris. Assaut general. Belier, machine de guerre, ce que c'estoit. Machines défensives des Assiegez. Nouvelle tentative des Assiegeans, inutile. Grand débordement de la riviere. Les Normands mettent le feu à une Tour. Ils passent au fil de l'épée ceux qui la gardoient. Sortie sur le camp des ennemis. Le Comte Henri conduit un convoi de vivres dans la Ville. Nouvel assaut general. La peste se met dans la Ville. Eudes va trouver l'Empereur. Il rentre dans Paris avec des troupes. Le Comte Henri le suit avec une armée. Stratagème des Normands. Henri est tué. Les Normands donnent encore un assaut general. Bravoure d'un soldat. L'Empereur vient au secours de Paris. Il fait un traité honteux avec les Normands, qui luy attire le mépris des peuples. Son esprit s'affoiblit. Il est abandonné, & Arnoul est mis sur le trône en Germanie. Mort de l'Empereur. Façons en France & en Italie. Le Duc de Spolette prétend à la Couronne de France, & le Duc de Frioul à celle d'Italie. Quels sont les autres prétendans. Fâcheuse situation de la France. Conduite d'Arnoul Roy de Germanie. Eudes est mis sur le trône. Précautions qu'il prend. Il traite avec Arnoul.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

CHARLES LE GROS, EMPEREUR
ET ROY DE FRANCE.



Si la capacité du Prince avoit répondu à l'étendue de son Empire, rien n'auroit esté plus avantageux à la France que la réunion de tous ces Etats sous un seul Chef. Charles pouvoit par ce moyen fondre de tous costez sur les Normands & les accabler. Mais un grand Etat est un grand poids sous

lequel un petit genie succombe, & tel estoit Charles.

Avant qu'il eust pris possession du Royaume de France, les Seigneurs François sur l'avis des nouvelles courtes des Normands, leur avoient envoyé Hugues l'Abbé, pour leur représenter qu'ils violoient leurs sermens, & agissoient ouvertement contre le traité qu'ils avoient signé peu de jours avant la mort du Roy.

Ils répondirent qu'ils avoient trai-

Kk ij

*Nouveaux
ravages des
Normands.*

Annales
Metens.

té avec ce Prince, & non pas avec ses Successeurs, & que si le nouveau Roy vouloit la paix, il falloit qu'il l'achetast au mesme prix & avec une pareille somme d'argent; & en mesme-temps non seulement les Normands de la Meuse; mais encore ceux de la Frise, commencerent à faire leurs ravages; les premiers du costé de la Somme & dans les Païs-Bas, où ils se saisirent de Louvain; & les autres vers Cologne & dans le Royaume de Lorraine. Neanmoins le Comte Henri un des Generaux de l'Empereur, s'estant avancé de ce costé-là avec des troupes, les y resserra fort, & les empescha pendant tout l'hiver de s'écarter beaucoup dans leurs courses. Mais ce que les plus sages avoient prévu à l'occasion d'un des articles de la paix signée à Haslou sur la Meuse, entre l'Empereur & les Normands, ne manqua pas d'arriver.

Par ce traité, Godefroy Roy des Normands, non seulement entroit en possession d'une grande partie de la Frise; mais encore il prenoit en mariage Gisele sœur de Hugues le Bastard. Jusqu'alors Hugues n'avoit gueres fait la guerre à l'Empereur, qu'avec des troupes de voleurs & de vagabonds, qui se donnoient à luy; mais par cette alliance ses interets devenoient communs avec ceux des Normands, dont les armées devoient estre à sa devotion, & c'estoit là où il visoit pour se rendre formidable.

Hugues traite avec Godefroy son beau-frere.

f—
An. 885.

En effet, dès l'année suivante, quelque temps après que l'Empereur eut esté salué Roy de France, Hugues reprit son ancien dessein de se mettre en possession du Royaume de Lorraine, comme representant son pere le Roy Lothaire. Il traita secretement avec Godefroy son beau-frere, & luy promit de luy ceder la moitié de cet Etat, pourvu qu'il luy

fournist des troupes autant qu'il luy en falloit, pour en faire la conquête. Godefroy trouvoit trop son compte à ce traité pour n'y pas consentir.

Il ne manqua pas de faire venir de nouvelles troupes de Dannemarc; cependant il ne voulut pas rompre brusquement avec l'Empereur, & sans prendre quelque prétexte de le faire: voicy celui qu'il prit.

Il luy envoya deux Seigneurs Frisons le saluer de sa part: ils luy dirent que Godefroy estoit très-reconnoissant de la grace qu'on luy avoit faite en luy donnant des terres dans la Frise; que le païs estoit bon & fertile, mais qu'il ne portoit point de vin; que c'estoit là une grande commodité qui manquoit à la Nation; qu'il le supplioit pour suppléer à ce défaut, de luy donner encore Coblents, Andernac, & quelques autres Territoires de ces quartiers-là, où il y avoit des vignes en abondance; que s'il luy accordoit cette grace, il trouveroit en luy & dans sa Nation une soumission entiere & un secours toujours prest contre tous ses ennemis, & mesme contre les autres Normands.

Prétexte
que Godefroy
prend pour
rompre avec
l'Empereur.

Sa politique estoit, que si on luy accordoit sa demande, il se trouveroit par la possession de ces places, comme au centre du Royaume de Lorraine, & qu'il y attendroit à loisir les occasions commodes qui se presenteroient de s'en saisir; que si l'Empereur le refusoit, il auroit au moins quelque sujet apparent de rompre avec luy, & de recommencer la guerre.

Annales
Metens.

Il ne falloit pas estre fort éclairé pour penetrer ses intentions. L'Empereur les comprit, & après avoir délibéré avec le Comte Henri, homme qui n'avoit pas moins de prudence que de bravoure & d'habileté au métier de la guerre, il ré-

pondit en general aux Envoyez du Roy Normand, que la proposition qu'ils luy avoient faite de sa part meritoit qu'on y fist attention, qu'il luy envoyeroit au plustost quelqu'un de son Conseil, pour déterminer avec luy ce qui seroit le plus convenable aux deux Nations, & qu'il le prioit de se souvenir toujours de la fidelité qu'il luy devoit.

L'Empereur reconnoissoit la faute qu'il avoit faite d'établir un tel ennemi dans son Etat; mais il estoit bien tard de s'en repentir. On ne pouvoit plus apporter à ce mal que des remedes très-violents & très-dangereux. Ce qu'on avoit cédé de la Frise à Godefroy estoit la Hollande d'aujourd'huy & les païs les plus Septentrionaux, qui portent encore le nom de Frise. Il estoit impossible de conduire là une Armée, tout le païs estant coupé de rivières & de marécages & de très-difficile abord. D'ailleurs Godefroy avoit une Flotte nombreuse & le Danemarck derriere luy, d'où il tiroit des Soldats tant qu'il vouloit.

Après avoir long-temps délibéré, il fut resolu, non point d'attaquer Godefroy à force ouverte, mais de tascher de le surprendre & de s'en défaire. Le Comte Henri se chargea de l'exécution de ce dessein, & pour cela l'Empereur le nomma pour aller en Frise traiter avec Godefroy sur l'affaire dont il s'agissoit.

Le Comte avant que de partir, envoya ordre à quantité d'Officiers Westphaliens dont il estoit seur, de s'approcher avec le plus de Soldats qu'ils pourroient de l'Isle de Betau, où se devoit tenir la Conference, mais de ne pas marcher en troupe, pour ne point donner de défiance. Il passa par Cologne, & prit avec luy Vilbert Evêque de cette Ville-là, homme venerable par son âge,

& tout propre à faire croire qu'on ne meditoit rien de violent dans une députation, où l'on luy donnoit part.

Si-tost que Godefroy les sçut proche de l'Isle de Betau, il alla les attendre en un lieu nommé alors Herispich, à l'endroit où les deux bras du Rhin se separent pour former cette Isle, & où est aujourd'huy basti le Fort de Skenk. Ils n'entre-
rent pas plus avant, & ce fut là que se tint la Conference, qui se passa presque toute entiere en plaintes de part & d'autre sans rien conclure. Sur le soir on se separa, & l'on se promit reciproquement de se revoir le lendemain. L'Archevêque & le Comte Henri repasserent la riviere, leur logement estant au-delà.

Le Comte qui n'avoit rien communiqué de son dessein à l'Archevêque, & qui ne vouloit pas qu'il fust present à l'action qu'il meditoit, l'avoit prié de traiter avec Gisele femme de Godefroy, pour l'engager à porter son mari à la paix, tandis que luy negocieroit avec ce Prince. Gisele qui avoit beaucoup de respect pour l'Archevêque, luy promit de l'aller voir chez luy le jour suivant, & ne manqua pas de s'y rendre.

Il y avoit proche de l'Isle de Betau un Seigneur nommé Everard, Vassal de l'Empereur, & mécontent de Godefroy qui avoit exercé de grandes violences sur ses Terres. Le Comte Henri le mena avec luy à la Conference, & luy dit qu'il pouvoit faire hardiment ses plaintes en presence de Godefroy, des injures qu'il en avoit reçues; l'assurant qu'il estoit autorisé de l'Empereur pour les écouter. Henri dans cette seconde Conference se fit bien accompagner, ayant pris avec luy bon nombre de gens resolus, sous pré-

Annales
Metens.

La premiere
Conference se
passe en plain-
tes de part &
d'autre.

Le Comte
Henri est en-
voyé en Frise
pour negocier
avec Gode-
froy.

texte de sa feureté. Quantité de ces Officiers & Soldats Vestphaliens dont j'ay parlé, estoient entrez la nuit dans l'Isle, & ils s'estoient rendus proche du lieu de la Conference prests à executer ses ordres.

Henri sçavoit qu'Everard estoit un homme hardi, & qu'il haïssoit à mort Godefroy. Il luy dit en allant à la Conference : Seriez-vous homme à vous venger de votre ennemi, en cas qu'il eust encore l'insolence de vous braver comme il a fait jusqu'à présent ? En doutez-vous, reprit Everard ? & pour peu que je sois soustenu, je suis prest à luy donner de mon épée au travers du corps. Faites, reprit le Comte, vous serez soustenu ; & en mesme-temps il luy dit toutes les mesures qu'il avoit prises, afin que Godefroy ne luy échappast point.

Dans la seconde Godefroy est assassiné par Everard.

Quand on se fut assemblé, & que Godefroy eut commencé la Conference, Everard qui estoit fort proche de luy l'interrompit, & dit qu'avant toutes choses, il demandoit justice à l'Empereur des ravages qu'on avoit faits sur ses terres, & de la maniere indigne dont on l'avoit souvent traité. Godefroy offensé de cette hardiesse, regarda Everard d'un air menaçant, & le traita d'insolent. Alors Everard mettant sur le champ le sabre à la main, fondit sur luy avec tant de promptitude, qu'il l'abbattit à ses pieds d'un coup qu'il luy donna sur la teste, avant qu'il eust pu se mettre en défense.

En mesme-temps chacun tira l'épée, & une partie des gens du Comte Henri s'estant jettée sur Godefroy, l'acheva, en le perçant de plusieurs coups, tandis que l'autre donnant sur les Normands de sa Garde, qui ne s'attendoient à rien moins, les massacrerent tous. Henri aussi-tost donna le signal dont il es-

toit convenu ; tous les Soldats Vestphaliens sortirent de leurs embuscades, & vinrent se joindre à la Troupe du Comte, qui avec cette escorte, parcourut toute l'Isle, beaucoup moins peuplée qu'elle n'est aujourd'huy, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva de Normands.

Peu de jours après, Hugues le Bastard fut aussi arrêté à Gondreville, où l'on avoit trouvé moyen de l'attirer. On luy creva les yeux par ordre de l'Empereur. Ensuite on le renferma dans le Monastere de Saint Gal. On l'en fit depuis sortir & revenir dans le Royaume de Lorraine ; & enfin on le fit Moine en l'Abbaye de Prum dans la Forest d'Ardenne. " C'est moy-mesme, " dit l'Historien Reginon, qui estant " alors Abbé de ce Monastere, luy " coupai les cheveux, & il mourut peu de temps après. "

L'Histoire ne dit point quelle suite eut la mort de Godefroy à l'égard des Normands, qui estoient établis dans la Frise, s'ils en furent entierement chassés, s'ils la quitterent d'eux-mesmes, ou s'ils y demurerent ; mais quels effets funestes pour la France cette trahison n'eut-elle pas ?

Les Normands ne cherchoient pas toujours des prétextes pour rompre la paix ; mais ils n'avoient garde de manquer à faire valoir celui-cy. Sigefroy avec ceux de cette Nation qu'il commandoit, s'estoit venu poster à Louvain sur les confins du Royaume de France, & du pays qu'on continuoît toujours d'appeler le Royaume de Lothaire ou de Lorraine. Il fit aussi-tost après la mort de Godefroy des ravages effroyables dans les deux Royaumes ; & enfin il tourna ses plus grands efforts du costé de la France.

L'Empereur fait crever les yeux à Hugues.

An. 881.
Regino
ad an. 885.

Desordres effroyables des Normands.

Regino.

Chroniq.
de Gestis
Norman.
Asser.

Malgré les Forts que les François avoient bastis en divers endroits, Sigefroy passa non seulement la Somme ; mais encore il s'avança jusqu'à Pontoise. Il avoit donné rendez-vous en cet endroit à une autre grande Armée de Normands, qui entrèrent dans la Seine, & qui joints à ceux qui occupoient déjà plusieurs postes sur cette riviere, qu'on avoit negligé de garder, la monterent dans quantité de bateaux, & entrèrent dans la riviere d'Oise au mois de Novembre.

Ils prennent
le Chasteau
de Pontoise
& assiegent
Paris.

An. 885.

Quand ils furent tous joints, ils assiegerent le Chasteau de Pontoise. Il fut défendu par un Seigneur François nommé Aledran, qui après une assez forte resistance, se voyant sans esperance de secours & prest d'estre forcé, capitula, & par la Capitulation eut la liberté de se retirer à Beauvais avec tous ses gens. Les Normands après avoir pillé la Place, y mirent le feu. Cette prise n'estoit qu'une disposition à un plus grand dessein qu'ils avoient, qui estoit de se rendre maistres de Paris. Ils arriverent par eau & par terre devant la Place sur la fin de Novembre de cette année 885. selon quelques anciennes Chroniques ; car selon d'autres, il paroist que ce siege ne fut commencé qu'en 886.

On a pu remarquer depuis longtemps dans cette Histoire, que dans toutes ces inondations de Normands, les Chefs des diverses Troupes qui abordoient en France, n'avoient pas toujours de subordination entre eux. Plusieurs mesme portoient en mesme-temps parmi eux le nom de Roy. Tel estoit ce Godefroy qui fut cette année assassiné en Frise. Tel estoit ce Sigefroy qui venoit de prendre Pontoise. Tels estoient encore quelques autres qui s'unirent avec luy pour prendre Paris. Entre ces Chefs, Sigefroy estoit ou le plus considerable,

ou un des plus considerables, & il avoit le Commandement general.

Il voulut, avant que d'en venir à la force ouverte, tenter la voye de la finesse & de la surprise. Il demanda à parler à l'Evêque de Paris, qui s'appelloit Goslin. Il ne fit point de difficulté d'entrer dans la Ville. Il fut conduit au Palais Episcopal, & affecta de saluer le Prelat avec beaucoup de respect. Il le pria de donner passage à ses Troupes au travers de la Ville, & à ses Vaisseaux par dessous les Ponts, l'assurant que dans ce passage on ne commettrait pas le moindre desordre.

L'Evêque qui avoit bien prévu la demande qu'on luy feroit, & qui avoit consulté avec le Gouverneur & les principaux de la Ville sur la réponse qu'il devoit faire, répondit à Sigefroy en ces termes : " Seigneur, " l'Empereur Charles, dont vous " connoissez la puissance, m'a chargé, & a chargé tous les Seigneurs " qui sont icy, de la garde de cette " Ville. Elle est la Capitale du " Royaume; tout le bonheur & tout " le malheur de l'Etat en dépendent, " nous en sommes responsables, & " quelques droites que nous croyons " que soient vos intentions, nous ferions contre notre devoir & contre " la prudence d'y introduire tant de " Troupes étrangères. Nous ne pouvons vous accorder le passage que " vous demandez, & en vous refusant, nous faisons ce que vous feriez vous-même, si vous estiez en " notre place. "

Sur cette réponse, Sigefroy prit un autre air & un autre ton. Vous me refusez, dit-il au Prelat, en le menaçant de la main, vous me refusez le passage, mon épée me l'ouvrira. Dès demain nous verrons si vos Tours sont à l'épreuve de mes Machines & de la vaillance de mes

Demande
que Sigefroy
fait à l'Evê-
que de cette
Ville.

Réponse de
l'Evêque.

Ibid.

Abbo de
Obfidione
Parisiensi.
Lib. 1.

Soldats. Il se retira sur le champ, resolu de commencer incessamment l'attaque de la Ville.

Etendue de Paris dans le temps du siege.

Lorsque Paris soustint ce siege, qui fut une des choses des plus memorables du siecle dont je parle, il n'estoit nullement comparable en grandeur à ce qu'il est aujourd'huy. Tout ce vaste terrain des deux bords de la riviere lequel s'étend en long & en large du costé du Septentrion depuis les Tuilleries jusqu'à l'Arse-
nal, & du costé du Midi, depuis le Pont Royal jusqu'à la porte Saint Bernard, tous ces grands espaces maintenant si peuplez & si bien bastis, ne faisoient pas partie de Paris, mais estoient presque tous en marécages, en bois & en campagnes. La seule Isle qu'on appelle aujourd'huy la Cité, où est l'Eglise de Notre-Dame, faisoit toute la Ville de Paris. Elle avoit communication avec le continent par deux Ponts de bois, dont l'un basti sur le grand bras de la riviere du costé du Septentrion, se terminoit à une Tour à l'endroit où est aujourd'huy le grand Chastelet : cette Tour qu'on avoit commencé à bastir, n'estoit pas encore achevée, mais fort avancée, & lorsqu'on se vit sur le point d'estre assié-
gé, on l'éleva avec de la charpente, à peu près à la hauteur qu'elle devoit avoir ; l'autre Pont du costé du Midi sur le petit bras de la riviere, aboutissoit à l'endroit où est le petit Chastelet, où il y avoit aussi une Tour, qui servoit de fortification & de défense au Pont. L'enceinte de la Place n'estoit pas alors plus grande; elle n'en estoit pas moins difficile à prendre; mais ce qui faisoit sa principale force, estoit le courage de ceux qui estoient dedans.

Ibid.

Eudes fils de Robert le Fort

Le Comte ou Gouverneur de la Ville estoit Odon ou Eudes, qui

fut depuis Roy. Il estoit fils du fameux Robert le Fort, qui fut tué en combattant contre les Normands sous le Regne de Charles le Chauve. Il avoit avec luy Robert son frere, le Comte Ragenaire, Aledran, qui venoit de défendre le Chateau de Pontoise, & plusieurs autres des plus braves hommes de l'Etat.

L'Evêque Goslin n'anima pas seulement son Peuple par ses exhortations durant ce siege; mais encore par sa bravoure, dans la pensée qu'en combattant dans une guerre sainte pour des Chrétiens contre des Payens, il ne faisoit rien de contraire à la sainteté de son caractère, & à la benignité Episcopale. Il estoit secondé par un neveu, homme de cœur, nommé Eble, qui tout seculier & tout soldat qu'il estoit, avoit des Abbayes, & portoit le nom d'Abbé, comme plusieurs autres de ce temps-là. C'estoient là comme les Chefs des Troupes qui défendirent la Place, & dont il est le plus parlé dans la relation de ce siege.

Sigefroy ne fut pas plustost retourné à son camp, qu'il commença à tout disposer pour l'attaque. Son Armée estoit de quarante mille hommes. Les Normands qui l'estoient venu joindre, avoient monté la riviere avec sept cents bateaux, à qui l'on donnoit dès-lors le nom de barques *. Ils estoient assez grands pour aller sur mer, & assez peu profonds pour pouvoir monter la Seine jusqu'à Paris. Ils en avoient beaucoup d'autres plus petits, de sorte que la Seine au-dessous de la Ville en estoit toute couverte dans l'espace de plus de deux lieues.

Ils avoient transporté dans ces bateaux toutes sortes de Machines, pour battre la Tour qui défendoit l'extrémité du grand Pont du costé du Septentrion; & le lendemain dès le

en estoit Gouverneur.

Ibid.

Dispositions pour l'attaque.

* Barques

le matin, on vit sur la riviere une grande quantité de bateaux pleins de Soldats, qui faisoient front au Pont & à la Tour, & grand nombre de bataillons sur le rivage, leur dessein estant d'attaquer la Tour par terre & par eau.

Premier assaut.

Dès que le signal fut donné, les Ballistes ou Pierriers commencerent à tirer pour ruiner les creneaux & toutes les défenses de la Tour, & en mesme-temps les Troupes de terre & celles des bateaux s'estant avancées, firent l'attaque avec la fronde & les fleches. On se défendit avec les mesmes armes de la Tour & du Pont; quelques Vaisseaux s'approcherent jusqu'au pied de la Tour à l'entrée du Pont. On se battit là à coups de main. L'Evêque de Paris y fut blessé d'une fleche; son Ecuyer y fut tué d'un coup d'épée. Cet assaut dura tout le jour. Il y eut un très-grand nombre de gens tuez de part & d'autre; mais la perte fut beaucoup plus considerable du costé des assaillans.

Ibid.

Cependant les Pierriers avoient mis la Tour en très-mauvais état. Tous les parapets avoient esté ruinez. la plate-forme & le haut de la Tour s'estoient éboulez, & l'on ne pouvoit plus mettre d'Archers pour tirer contre l'ennemi, qu'à quelques fenestres. Neanmoins comme les fondemens estoient bons, on repara en partie tout ce dommage pendant la nuit. Le Gouverneur ayant prévu ce qui estoit arrivé, avoit donné ses ordres pour préparer une bonne charpente de poutres & de soliveaux, qu'il fit transporter sur le haut de la Tour, & dont il fit faire comme un double étage presque à la mesme hauteur qu'avoit esté la Tour, & y posta des Soldats qui n'y estoient gueres moins couverts que derriere des creneaux.

Second assaut.

Le lendemain dès le grand matin

Tome II.

les Normands revinrent à l'assaut avec la fleche & la fronde, & les Pierriers recommencerent à tirer contre la Tour. On avoit aussi élevé des Pierriers sur le Pont, qui démonterent plusieurs de ceux de l'ennemi.

Sigefroy pendant la nuit avoit fait faire des galeries couvertes à la maniere ordinaire dans les sieges de ce temps-là; à la faveur de ces galeries on approchoit de la muraille à couvert, pour la saper par le pied, ou pour la renverser avec le Belier. Ces galeries devoient estre solides, pour ne pas estre crevées par les grosses pierres qu'on faisoit rouler dessus du haut des murailles, & on les couvroit ordinairement de peaux de bestes fraîchement écorchées, pour empêcher qu'on n'y mist le feu.

Le Gouverneur s'estoit muni de toutes les choses nécessaires pour renverser ces galeries; & les ayant rompuës en quelques endroits, il fit jetter quantité de poix fonduë & d'autres matieres enflammées sur ceux qui se trouverent au pied de la muraille: plusieurs en furent grillez, d'autres pour éteindre le feu qui avoit pris à leurs habits, se jetterent dans la riviere; mais rien n'estoit capable de rallentir la fureur de ces fiers ennemis.

Durant l'assaut, la Cavalerie arriva au Camp revenant du pillage. Sigefroy pour épargner son Infanterie, que ces deux assauts avoient déjà beaucoup fatiguée, fit mettre pied à terre aux Cavaliers, & amena ces gens tout frais au combat. Odon & l'Abbé Eble y firent des prodiges de valeur, l'un & l'autre tuerent de leur main plusieurs des ennemis dans des sorties qu'ils firent sur ce nouveau renfort, & Eble dont la force estoit extraordinaire, fit des exploits qui jettoient la terreur dans tous les

Les Normands sont repoussés. Ibid.

endroits où il passoit. Les Normands furent repoussez avec grande perte ; mais dans le temps que les François se réjouissoient de leur victoire , & que sur le Pont & sur les murailles de la Ville , tout retentissoit de cris de joye , il arriva un accident qui fit bien changer de contenance aux Habitans. La muraille de la Tour du costé des ennemis , soit qu'elle eust esté ébranlée par les Pierriers qui tiroient sans relâche , soit qu'elle eust esté sapée en quelques endroits , s'écroula tout à coup , & il s'y fit une si grande brèche , qu'on voyoit de dehors jusques dans l'intérieur de la Tour.

Ibid.

Ils reviennent à l'assaut , & sont encore repoussez.

Ce débris & la confusion qu'il causa parmi les assiegez , firent reprendre cœur aux Normands , que leurs Chefs ramenerent à l'assaut. Il fut encore soutenu avec toute la vigueur possible , tandis que de dessus le Pont on tiroit contre eux un grand nombre de Pierriers , dont les coups ne portoient gueres à faux ; de sorte que désesperant de forcer la brèche toute grande qu'elle estoit , ils prirent le parti de mettre le feu à la Tour.

Ils amassèrent au pied quantité de bois , de pailles & d'autres matieres combustibles qu'ils allumerent. Ce feu fut si grand & si embrasé , que tout estoit perdu , si le vent avoit donné contre la Tour ; mais par un très-grand bonheur il portoit la flamme du costé des ennemis , & l'éloignoit de la Tour , & comme c'estoit sur le bord de la riviere , & que le Comte Eudes donnoit ses ordres avec beaucoup de presence d'esprit , on éteignit le feu à force d'eau. Les ennemis voyant tous leurs efforts inutiles , perdirent courage de nouveau , & commencerent à lascher le pied : il en demeura dans cette occasion trois cents sur la place. Les

assiegez y firent une perte considérable par la mort d'un Seigneur nommé Robert , homme distingué par sa valeur. Il fut percé d'un coup de javelot , & expira sur le champ. C'est ainsi que se passa le dernier jour de Novembre.

An. 885. ou 886.

Sigefroy & les autres Generaux Normands apprehendant que leurs Troupes ne se rebutassent , discontinuerent les attaques durant quelques jours , pendant lesquels , pour les ranimer , ils les menerent au pillage de tous costez aux environs de Paris , où il se commit des excès & des cruautés qu'on ne peut lire sans horreur. Ils dépeuplerent tout le pais , en massacrant sans misericorde hommes , femmes , enfans , emmenant en captivité ceux à qui ils accorderoient la vie , les autres qui échappoient à leur fureur se fauvoient dans les bois dépouillez de tout , & faute de vivres , la plupart y perissoient.

Ils font de grandes cruautés aux environs de Paris.

Ils travaillèrent encore pendant ce temps-là à fortifier leur camp contre les secours qu'ils sçavoient qu'on préparoit dans les Provinces. Il y avoit une Garnison Françoisse dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez qui les incommodoit. Ils firent tout autour de cette Abbaye une espece de circonvallation avec des Forts , où ils mirent des troupes , pour empêcher les courses de cette Garnison.

Enfin désesperant de forcer les assiegez , tandis qu'ils auroient l'avantage de tirer sur eux de haut en bas , ils bastirent une Machine de bois en façon de Tour à plusieurs étages , qui avoit une espece de toit bien couvert & bien solide. On la faisoit marcher avec des rouës , elle pouvoit contenir soixante hommes armez , qui tandis qu'on donneroit un nouvel assaut à la Tour , devoient

Ibid.

tirer des fleches contre ceux qui la défendoient, & faciliter par là l'approche des assaillans. Ils firent de nouvelles galeries, & disposerent tout pour donner un assaut general à la Tour, au Pont & à la Ville mesme.

Assaut general.

En effet, quelques jours après le dernier assaut, la Seine parut dès le matin toute couverte de soldats dans des bateaux, comme s'ils eussent voulu insulter en mesme-temps la Ville & le Pont, & ils commencerent à tirer contre la Ville quantité de boulets de plomb de leurs Pierriers, qu'ils avoient élevez sur des barques.

Le Gouverneur ayant fait sortir de la Ville un assez grand nombre d'Infanterie, partagea ce Corps en trois Bataillons. Il destina le plus gros à la défense de la Tour, pour soutenir & pour relever ceux à qui on avoit confié la garde de ce Poste. Il mit les deux autres sur le Pont pour repousser les ennemis, s'ils l'attaquoient, & on borda aussi le Pont de ces Ballistes qui lançoient des pierres & des dards. Mais ce n'estoit du costé de la Ville & du Pont que de fausses attaques, pour partager l'attention des Commandans. Le grand effort estoit destiné contre la Tour.

La Tour de bois dont j'ay parlé, fut poussée par les Normands fort près de l'attaque, mais elle fut bientôt démontée par les pierriers des assiegez, & renduë inutile. Les assiegeans avoient fait un détachement de mille hommes pour monter à la brèche, dont les François avoient eu le temps de rendre l'abord plus difficile par de nouveaux retranchemens, qu'ils avoient faits à l'entrée de la Tour. Ces mille hommes estoient partagez en plusieurs pelotons, qui se soustenoient les uns les autres, afin que les suivans succedassent à ceux

Ibid.

qui les precedoient; ils firent pendant quelque temps un si puissant effort, que peu s'en fallut que la Tour ne fust emportée: mais enfin ils furent repoussez avec une très-grande perte.

La nuit suivante à la faveur de leurs galeries, ils s'occupèrent uniquement à combler entierement le fossé avec des fascines, des pierres, de la terre, & comme il estoit profond, & que les fascines vinrent à leur manquer, ils y jetterent le matin tous les chevaux morts du camp, des bœufs, des vaches qu'ils tuerent exprès pour cela; & ce fut à cette occasion, que ces barbares firent une chose qu'on a horreur de raconter. Ils avoient fait dans leur dernière course une grande quantité de captifs; ils les amenèrent, les égorgerent à la vûe des François qui gardoient la Tour, & jetterent leurs corps dans le fossé pour aider à le remplir.

L'Evêque de Paris qui fut un de ceux qui assisterent à cet effroyable spectacle, fremit d'horreur, & prit Dieu à témoin de cette cruelle boucherie. Il invoqua sa justice contre ces hommes dénaturez, & saisi d'un zele plus guerrier qu'Episcopal, il perça sur le champ d'un coup de fleche un soldat, qui tomba mort dans le fossé avec ceux qu'il venoit d'égorger.

Tout le jour se passa à combler le fossé & la nuit suivante à avancer les galeries jusqu'au pied de la Tour. Ils commencerent à la battre sous ces galeries avec trois Beliers par trois costez, du costé de l'Orient, du costé de l'Occident, & du costé du Septentrion. On sçait que le Belier estoit une grosse poutre, dont un des bouts estoit ferré, & avoit en quelque façon la forme d'une teste de Belier. On le suspendoit en l'air, le bout ferré du costé de la muraille,

Ibid.

Belier, machine de guerre, ce que c'estoit.

contre laquelle plusieurs hommes l'ayant mis en mouvement, le pouf-foient de toutes leurs forces pour la fracasser & la renverser.

*Machines
défensives des
assiégez
Ibid.*

Les assiégez de leur costé bien préparés, mirent en usage leurs machines défensives, & entr'autres une qui consistoit en une longue & grosse poutre ferrée en pointe par le bout, qu'ils faisoient jolier & tomber perpendiculairement avec violence à diverses reprises sur les galeries, pour les percer & les rompre; & après les avoir ébranlées avec cet instrument, ils faisoient tomber dessus de très-grosses pierres ou d'autres choses fort pesantes, pour les écraser avec tous ceux qui estoient dessous. Ils réussirent, ils creverent les galeries, & empêcherent presque tout l'effet des Beliers, & les ennemis furent obligés de quitter cette attaque.

*Nouvelle
tentative des
assiégeans,
inutile.*

Hors d'esperance de forcer la Tour, ils tenterent un autre moyen. Ils voyoient que ce poste n'estoit si fort & si difficile à emporter que par le courage de ceux qui le défendoient, & qu'il estoit sans cesse rafraîchi par les troupes de la Ville; c'est pourquoy ils se mirent en devoir d'en rompre la communication en brulant le Pont.

Ils prirent donc trois de leurs plus gros vaisseaux, & en firent des especes de brulots. Ils les remplirent de paille, de bois, & d'autres matieres combustibles. Ils les placerent assez près du Pont, & puis ils y mirent le feu. Plusieurs hommes escortés par des soldats les tiroient avec des cordes tout le long du bord de la riviere, pour les faire aller sous le Pont du costé de la Tour attaquée, afin de mettre en mesme-temps le feu au Pont & à la Tour.

Ce dessein & ce spectacle allarmèrent extrêmement la Ville, qui en apprehendoit avec raison les suites.

On alla avec empressement au tombeau de S. Germain, autrefois Evêque de Paris, pour luy demander son secours. De tous costez, de dessus les murailles, de dessus le Pont & de la Tour, on entendoit le peuple & les soldats crier & invoquer le nom de S. Germain. Leurs vœux ne furent pas inutiles. Dès que ceux qui conduisoient les bateaux les eurent abandonnez, après les avoir poussés contre le Pont, ils furent portés, soit par le courant de l'eau, soit par le vent, contre une espede d'estacade ou d'éperon de pierre qui servoit comme d'arbutant pour soutenir le Pont, où l'on pouvoit descendre de dessus le Pont mesme: on y accourut, les plus hardis monterent sur les vaisseaux, en éteignirent le feu, & les amenèrent en triomphe à la Ville.

Ibid.

Après tous ces mauvais succès, il y avoit lieu d'esperer que les Normands abandonneroient enfin leur entreprise. On estoit à la fin de Janvier, & le siege avoit déjà duré cinq ou six semaines, sans qu'il fust gueres plus avancé que le premier jour. En effet, le lendemain de la tentative du Pont, avant le lever du Soleil, les ennemis retirerent des fossés de la Tour, la plupart de leurs machines & les matériaux de leurs galeries. Mais ce n'estoit qu'à dessein de reprendre haleine, & de faire quelques courses pour se fournir de vivres & de fourage, & remplir les magasins du camp. Durant cette espede de suspension d'armes, il arriva un malheur qui causa bien de la douleur aux Parisiens.

Du costé opposé à celui de la grande attaque, c'est-à-dire, au Midi, où le plus petit bras de la riviere couloit entre la Ville & la campagne, il y avoit aussi un Pont défendu pareillement par une Tour qui estoit, comme j'ay dit, à peu près où

*Grand débordement de
la riviere.
Ibid.*

An 886.
ou 887.

est aujourd'hui le petit Chastelet. Le débordement de la riviere au commencement de Février fut si grand & si violent, qu'elle emporta le Pont qui faisoit la communication de cette Tour avec la Ville.

Les Normands mettent le feu à une Tour.

Les Generaux Normands n'eurent pas plustost apperçu ce débris, qu'ils détacherent promptement quantité de soldats pour passer la riviere dans des bateaux, afin de faire l'attaque de la Tour avec ceux qui estoient déjà de l'autre costé. Il n'y avoit que douze hommes dedans, parce que les ennemis ne paroissoient pas vouloir faire aucun effort de ce costé-là; mais c'estoient tous gens de cœur. On les somma en vain de se rendre. On presenta l'escalade, mais inutilement. Il en coûta la vie aux plus hardis des ennemis. Enfin pour ne pas s'exposer à perdre plus de monde, ils poussèrent la nuit un chariot chargé de bois & de paille contre la porte de la Tour, & y mirent le feu.

Le petit nombre de ceux qui estoient dans la Tour, & le défaut des choses necessaires pour éteindre le feu, fit qu'il gagna les dedans, & qu'ils furent contraints de l'abandonner. Ils en sortirent, & se retirèrent sur le bout du Pont, qui n'avoit point esté emporté par la riviere. Il n'y avoit point à reculer davantage; il falloit perir, ou se rendre. On les accabloit de fleches & de pierres; mais personne n'osoit approcher à la longueur de l'épée ou du javelot. N'estant ainsi attaquez que de loin, tout ce qu'ils pouvoient faire estoit de se couvrir de leurs boucliers déjà tout herissez de fleches ou fracassez par les coups de pierres.

Ils passent au fil de l'épée ceux qui la gardoient.

Comme ils estoient en cette extrémité, quelques-uns des ennemis leur crierent de se rendre, & qu'on leur promettoit la vie. Ils n'avoient point d'autre parti à prendre. Ils accepte-

rent l'offre qu'on leur faisoit; mais ils ne se furent pas plustost laissé approcher, qu'on les faisoit, on leur osta leurs armes, & le Commandant ordonna qu'on les passast au fil de l'épée, excepté un qu'il fit separer des autres.

Celui qui fut ainsi épargné se nommoit Ervé. C'estoit un homme d'un port majestueux, & dont tout l'exterieur marquoit une personne de qualité. On vouloit le reserver pour luy faire payer sa rançon & celle de tous les autres. Mais il s'échappa des mains de ceux qui le tenoient, & sauta sur son épée, en criant, traîtres, vous voulez que je survive à mes compagnons pour me faire votre esclave; je periray, mais auparavant quelqu'un de vous perira encore par ma main. On ne luy en laissa pas le temps; il fut percé en un moment de plusieurs coups, & jetté à la riviere comme les autres, à la vûe d'une infinité de gens qui regardoient de dessus les murailles de la Ville ce triste spectacle, sans pouvoir y donner que des cris, des larmes & des gemissemens inutiles. La Tour dès le lendemain fut rasée.

Ibid.

Quelques jours après cette action, les Parisiens crurent le siege levé, parce qu'ils virent un très-grand Corps des ennemis décamper du costé de la grande attaque; mais ce n'estoit que pour aller à leur tour chercher du butin, qu'ils décampoient.

Eble ce vaillant neveu de l'Evêque de Paris les voyant éloigner, fit une sortie sur le camp avec peu de monde, il y mit le feu en plusieurs endroits. Quelques troupes d'ennemis beaucoup plus nombreuses que la sienne parurent pour l'envelopper; mais il fit toujours dans sa retraite si bonne contenance, qu'ils n'oserent l'approcher.

Sortie sur le camp des ennemis.

Au reste, ceux qui partirent du

camp de devant Paris pour aller ravager le païs d'entre la Seine & la Loire, n'y rentrèrent pas tous. Ils voulurent en passant emporter Chartres d'emblée, mais ils y furent très-maltraités par deux braves Capitaines Godefroy & Odon, qui leur tuèrent quinze cents hommes sur la place. Ils ne furent pas plus heureux dans l'attaque du Mans & de quelques autres Villes, & ils furent repoussés presque par tout.

Quelque vigoureuse que fust la résistance des Parisiens, il auroit pourtant fallu enfin succomber : & quelques déterminés qu'ils fussent à périr plutôt que de se rendre, il falloit pour soutenir cette résolution, au moins quelque espérance de secours.

L'Empereur avoit bien des affaires au-delà du Rhin & au-delà des Alpes, où les divisions des Seigneurs les plus puissans, & leur peu de soumission causoient beaucoup de troubles. Le Pape Etienne V. l'avoit engagé à faire un voyage en Italie, nonobstant le danger où estoit Paris. Mais il donna ordre en partant au Comte Henri, celui qui avoit surpris le Roy des Normands dans la Frise, d'assembler le plus qu'il pourroit de troupes, pour jeter quelque secours d'hommes & de vivres dans la place.

Ce Comte se mit en marche au mois de Février, & arriva à quelques lieues de Paris, sans avoir rencontré aucuns ennemis sur sa route. Après avoir reconnu le païs, & donné avis de son arrivée au Gouverneur, il s'approcha la nuit du camp ennemi, y donna l'alarme en divers endroits par où il le fit attaquer avec grand bruit, tandis que d'un autre côté que les ennemis avoient abandonné, pour courir aux postes attaqués, il conduisit luy-même un con-

voy de vivres dans la Ville, où il laissa aussi des soldats.

Henri sortant de la Ville avec ce qu'il ramenoit de troupes, causa une nouvelle alarme dans le camp. Les Normands voulurent le couper, mais ceux de la Tour, pour favoriser sa retraite, ayant fait une grande sortie, où les ennemis furent très-malmenés, il passa sur le ventre à tout ce qui s'opposa à son passage.

Ce renfort donna autant de cœur aux assiégés, que d'inquiétude aux assiégeans. Sigefroy eut recours à la finesse, & fit proposer une entrevue au Comte Eudes. Le Comte sortit de la Tour, & s'avança au-delà du fossé où Sigefroy l'attendoit.

Après qu'ils eurent parlé quelque temps ensemble seul à seul, le Comte s'aperçut que quelques soldats ennemis se couloient l'un après l'autre dans des chemins creux. Il fit trop tard cette reflexion ; car il se vit investi dans le moment ; mais mettant aussi-tôt le sabre à la main, il se fit passage au travers de ces traîtres, qui le poursuivirent jusques sur le bord du fossé : ils en furent repoussés par des soldats de la Tour, qui sortirent sur eux dès qu'on eut reconnu la trahison.

Sigefroy voyant son coup manqué, la Ville ravitaillée, la Garnison renforcée, & gagné, à ce que l'Historien donne à entendre, par l'argent que luy donna l'Evêque de Paris, fut d'avis de lever le siège, & le proposa dans le Conseil de guerre ; mais tous s'y opposèrent, & même les Officiers des troupes qui dépendoient de luy ; ils le pressèrent au contraire de les mener à l'attaque de l'Abbaye de S. Germain pour la piller. Il y consentit ; mais comme on dispoit tout pour y donner l'assaut, les Religieux offrirent de l'argent pour racheter le pillage, & les soldats s'en contentèrent.

Annales
Fuldens.

Le Comte
Henri conduit
un convoi de
vivres dans
la Ville.

Abbo. L. 2.
de O. fid.
Paris.

Trahison de
Sigefroy.

Chroniq.
de Gest.
Normann.

Abbo. L. 2.

Ibid.

Il proposa de nouveau à ses propres troupes d'abandonner l'entreprise de Paris, dont il croyoit le succès désespéré. Il ne fut point écouté, l'envie qu'ils avoient de s'établir dans un si bon pays, & dans un lieu d'où ils pourroient aisément ravager toute la France, leur faisant paroître tout possible. Finissons donc, leur dit-il, un siege qui nous ruine par sa longueur, & empesche depuis plusieurs mois d'autres conquestes que nous aurions pu faire. Sur cela il fut resolu de donner dès le lendemain un nouvel assaut general à la Tour, au Pont & à la Ville.

Ils disposerent quantité de bateaux qu'on joignit ensemble d'une maniere propre à soustenir les échelles, pour escalader la Ville. Ils distribuerent des troupes sur les bords de la riviere & dans l'Isle prochaine, d'où elles devoient partir, pour venir à l'assaut au quartier de la Ville qui leur estoit marqué. D'autres furent destinez pour l'attaque du Pont, & d'autres pour emporter la Tour, dont on n'avoit encore pu venir à bout, après tant d'efforts.

Nouvel assaut general.

Le Comte Eudes jugeant par ces préparatifs du dessein des ennemis, mit de son costé ordre à la défense, & assigna à chacun son poste. L'assaut se donna avec toute la fureur imaginable; mais par tout les Normands furent repoussez. Deux de leurs Chefs qui portoient le nom de Roy furent tuez, & il y en eut un grand nombre de noyez dans la riviere.

Sigefroy peu chagrin de ce mauvais succès qu'il avoit prévu, demanda à ses gens s'ils estoient contens, & s'ils ne suivroient point enfin son avis, personne n'osa plus y resister. Ils quitterent le siege. Sigefroy ayant fait sur la fin de cette année-là beaucoup d'autres ravages en France, s'en alla en Frise, & y fut assassiné

quelque temps après son arrivée.

Les autres Normands malgré le départ de Sigefroy, s'obstinerent à demeurer & à pousser le siege. L'Evêque de Paris mourut sur ces entrefaites fort regretté, aimé du Peuple, & plus connu dans notre Histoire par ses faits d'armes & par sa bravoure, que par aucun autre endroit. Le Comte Eudes reçut presque en même-temps la nouvelle de la mort de son oncle, le fameux Hugues l'Abbé, qui fut aussi grand homme de guerre, & qui sous plusieurs Rois avoit toujours eu beaucoup de part au Gouvernement. Mais ce qui arrive souvent dans les longs sieges, arriva en celui-cy. La disette & la misere des habitans, l'air corrompu par l'infection des cadavres demeurez dans les fosses de la Tour & sur les bords de la riviere, causerent la peste dans la Ville, qui faisoit tous les jours périr beaucoup plus de monde, que le fer de l'ennemi.

La peste se met dans la Ville.

Ibid.

Avant que la Ville fust réduite à la dernière extrémité, on avertit l'Empereur de l'état où elle se trouvoit, & de l'impuissance de resister où l'on seroit bien-tôt. Le Gouverneur fut chargé luy-mesme d'aller vers ce Prince. Il partit, & laissa en sa place pour commander, l'Abbé Mars, qui s'estoit acquis une grande reputation dans les guerres passées, & avoit beaucoup contribué à la défense de la Ville durant ce siege.

Eudes va trouver l'Empereur.

Les Normands pendant l'absence d'Eudes ne firent aucune entreprise, se contentant de ferrer la Ville de près, & d'empescher que rien n'y entrast. L'Abbé Mars fit faire de temps en temps quelques petites sorties sous la conduite d'Eble, qui réussirent, mais qui n'eurent point de suites considerables.

Quelque temps après, Eudes donna avis aux Parisiens de son retour,

& parut sur la Montagne de Montmartre * avec un petit Corps partagé en trois Troupes.

Il ne pouvoit entrer que par la Porte de la Tour du costé du Septentrion, le petit Pont du costé du Midi estant rompu par l'accident que j'ay dit : ainsi les Normands n'eurent pas plustost eu avis de son arrivée, qu'ils firent repasser toutes les Troupes qu'ils avoient de l'autre costé de la Seine, pour l'empescher de rentrer dans la Ville. Ils firent de nouveaux retranchemens de ce costé-là, persuadés que si ce secours pouvoit estre repoussé, la Ville ne tiendrait plus.

† Mons-Martis.

Ils firent aussi avancer quelques Escadrons vers Montmartre †, afin de harceler les Troupes du Comte, & de les charger en queue, en cas qu'il entreprist de forcer les retranchemens. Le Comte Adalelme, à qui Eudes avoit donné le commandement de son arriere-garde, poussa & chargea plusieurs fois ces Escadrons durant la marche. Enfin Eudes parut à la vûe du Camp ennemi, & se disposa à le forcer.

Il rentre dans Paris avec des Troupes.

Il n'eut pas plustost commencé à escarmoucher, qu'Eble avec presque tout ce qu'il y avoit de Soldats dans la Ville, sortit de la Tour sur les ennemis, qui attaquez des deux costez, quoique par des Troupes beaucoup plus foibles que les leurs, lascherent le pied devant Eudes. Il passa au travers du Camp à toutes jambes sans s'arrester. Les Normands firent inutilement leurs efforts pour couper au moins Adalelme : mais ce Capitaine força tout ce qui s'opposa à son passage, & luy & Eudes arriverent aux fosses de la Tour presque avec tous leurs gens.

Le Comte

Eudes estant rentré dans la Ville,

encouragea les Habitans, par l'assurance qu'il leur donna d'un grand secours qui approchoit pour faire lever le siege. La promesse n'estoit pas vaine. Le Comte Henri à la teste d'une Armée composée de Troupes Françoises & de Troupes Germaniques, le suivit de près, & se fit bientôt voir à la Ville, resolu ou de forcer le Camp des ennemis, ou de les assieger eux-mêmes dans leurs retranchemens, qu'ils avoient beaucoup augmentés depuis qu'ils avoient appris qu'il approchoit.

Henri le fait avec une Armée.

Henri se campa à la vûe des Normands. Ils avoient par un stratagème assez ordinaire fait à l'entour de leur Camp, à quelque distance, quantité de fosses peu éloignées les unes des autres, & les avoient couvertes de gazon, de paille & de terre, pour embarrasser la Cavalerie Françoisse, en cas qu'on en vint à un combat. Comme ils s'apperçurent que le General de l'Armée venoit souvent reconnoître leurs retranchemens, & qu'il s'en approchoit de fort près, ils mirent en embuscade quelques Soldats, qui eurent ordre de faire une décharge de fleches sur la Troupe du General, d'abord qu'il paroistroit, & de se retirer aussi-tôt vers le Camp par l'endroit où estoient les fosses. La chose leur réussit.

Stratagème des Normands.

Annales Metenies.

Le Comte Henri estant venu avec peu de monde considerer le terrain des environs du camp, donna dans le piege: voyant le petit nombre d'ennemis à qui il avoit affaire, il se mit à les poursuivre vers le Camp. Luy & la plupart de ses gens tomberent dans les fosses couvertes, & comme elles estoient étroites & profondes, leurs chevaux ne purent se relever. En mesme-temps les Normands qui n'attendoient que cela, sortirent de

Henri est tué.

* Abbon appelle Montmartre en Latin Mons-Martis : on l'appelloit aussi Mons-Mercurii. Il se pourroit faire que Mont-Martre vint aussi bien de Mons-Martis que de Mons-Martyrum.

leur Camp en grand nombre , & assommerent le Comte avec tous ceux de sa suite , qui ne purent ou qui ne voulurent pas fuir.

La mort du General déconcerta les Troupes Françoises. On ignoroit les ordres qu'il avoit du Prince. Les retranchemens des ennemis paroissent très-difficiles à forcer. La desertion commença au bout de quelque temps , & l'Armée se débanda entièrement.

Les Normands donnent encore un assaut general.

Abbo. Loc. cit.

Les Normands délivrés de la crainte de l'Armée , mais fort ennuyés de la longueur du siege , resolurent de donner encore un assaut general. Ils le firent avec toute la fureur que leur inspiroit l'impatience de voir la fin de leur entreprise. Il fut soutenu par les assiegez avec leur valeur ordinaire, tandis que ceux qui n'estoient point occupez à la garde des postes, faisoient par tout dans la Ville des vœux à Sainte Genevieve & à S. Germain.

Bravoure d'un Soldat.

L'attaque se fit avec tant de vigueur , que quelques-uns des ennemis sauterent sur la muraille de la Ville , & commencerent à crier victoire. Proche de là , par bonheur , se rencontra un brave Soldat nommé Gerbaut , de très-petite taille , mais d'une force & d'un courage extraordinaire : voyant que tout estoit perdu , si les ennemis demeuroient sur la muraille , il alla à eux suivi seulement de cinq autres hommes , tua les premiers qu'il rencontra , culbuta les autres , renversa les échelles , & pourvut à la seureté de cet endroit. Quelques autres avoient aussi sauté sur le Pont , mais ils y perirent.

Ibid.

Ibid.

Le plus grand effort estoit du costé de la Tour. On y avoit arboré la Croix sur les retranchemens , pour animer les Soldats à la défendre contre les Infideles. Ceux-cy tenterent encore une fois de mettre le feu à

Tome II.

la Tour , & en allumerent un si grand feu au pied , que ceux qui la défendoient du costé de la campagne , furent obligés de l'abandonner. On crut alors tout perdu , & celui qui commandoit dans la Tour jugeant qu'il n'y avoit plus d'esperance de salut , que dans un effort extraordinaire , fit ouvrir les portes , & fit une sortie l'épée à la main avec tous ses gens. Elle fut faite si à propos & avec tant de furie , que les Normands furent repoussés avec un très-grand carnage , & le feu fut éteint.

Par là finit l'assaut qui avoit déjà cessé à la Ville & au Pont , où les ennemis perdirent beaucoup de monde , & on reporta la Croix dans la Ville en chantant le *Te Deum*.

Ibid.

Cependant l'Empereur ayant appris la mort du General Henri , & que son Armée s'estoit débandée , en assembla promptement une autre , & vint luy-mesme au secours de Paris. Il y parut à la vûe de la Ville sur la Montagne de Montmartre au mois de Novembre , c'est-à-dire , qu'il y avoit déjà un an que le siege en estoit formé.

L'Empereur vient au secours de Paris.

An. 816. ou 887.

Les Normands sans faire paroître aucune crainte , l'attendirent dans leurs retranchemens. Cette contenance étonna l'Empereur , qui n'avoit pas douté , que la seule nouvelle de sa marche ne les obligeast à lever le siege. Il n'osa les attaquer ; mais afin que son voyage ne fust pas inutile , il leur fit proposer un accommodement si avantageux , qu'ils l'accepterent.

Outre une grosse somme d'argent qu'on s'offroit de leur payer au mois de Mars prochain , on leur donna en attendant , des quartiers dans la Bourgogne , parce que la plupart des Peuples de ce pais-là n'avoient pas encore jusqu'alors voulu reconnoître l'Empereur. La paix fut si-

Il fait un Traité honnête avec les Normands. Regino.

M m

gnée, & ce Prince après un si honteux Traité, reprit la route de Germanie avec plus d'infamie, que s'il avoit esté battu.

Abbo.

L'Empereur s'estant retiré, les Normands pour aller en Bourgogne, voulurent passer avec leurs vaisseaux sous les Ponts de Paris. Cela n'avoit point esté stipulé dans le Traité, & les Parisiens se mirent en devoir de s'opposer à leur passage. Eble, dont j'ay déjà parlé tant de fois, blessa d'un coup de fleche celui qui conduisoit le bateau le plus avancé, & il y eut encore des coups tirez de part & d'autre, & quelques gens tuez. Mais enfin les Normands cederent; & comme c'estoit pour eux une necessité d'avoir leurs bateaux, dont le nombre estoit de plus de sept ou huit cents, ils entreprirent avec un travail surprenant de les tirer de l'eau, & de les transporter par terre au-dessus de Paris. Ils en vinrent à bout, & comme les Parisiens ne vouloient pas qu'ils les remissent à l'eau si près de leur Ville, ils ne le firent qu'à près de deux mille pas au-dessus. De là ils se répandirent dans toute la Bourgogne, où ils assiegerent Sens pendant six mois, sans le pouvoir prendre; mais tout le reste du país fut pillé & ravagé de la maniere du monde la plus affreuse.

An. 887.

Qui li y attire le mépris des Peuples.

Annales Fuldens.

Cet indigne Traité fait par l'Empereur avec les Normands, acheva de le perdre de reputation, & de le ruiner dans l'esprit des Peuples, qui du mépris passent aisément à la désobéissance & à la revolte. Il avoit si peu d'autorité en Italie, qu'on pouvoit dire qu'il n'en estoit Roy que de nom. Les Comtes & les Ducs des frontieres de Germanie estoient presque dans la mesme indépendance. Ils se faisoient impunément la guerre les uns aux autres; & la necessité d'estre réunis sous un Chef pour resister aux invasions

des Normands, estoit l'unique consideration qui rendoit les François plus soumis que les autres à ses ordres. Il avoit pour Ministre Ludard Evêque de Vercell, qui gouvernoit & qui avoit en main le peu d'autorité que les Peuples laissoient encore au Prince. Ce fut aussi à luy que s'attaquerent ceux qui vouloient changer le Gouvernement. Berenger Duc de Frioul & parent de l'Empereur, qui avoit paru auparavant luy estre fort attaché, attaqua d'abord ouvertement l'Evêque, jusques-là qu'il entra à main armée dans sa Ville Episcopale durant son absence, & la pillâ. L'année d'après il en vint demander pardon à l'Empereur, & se reconcilia, au moins en apparence, avec l'Evêque: mais plusieurs Seigneurs Allemans, soit de concert avec le Duc de Frioul, soit de leur propre mouvement, s'y prirent d'une autre maniere pour perdre ce Prelat.

Tout le monde sçavoit qu'il avoit de grandes liaisons avec l'Imperatrice Richarde, & qu'il la voyoit souvent. Il n'en fallut pas davantage aux ennemis de l'Evêque, pour persuader à l'Empereur, ou du moins pour luy faire soupçonner qu'il avoit un commerce criminel avec cette Princesse. Sur cela il le chassa de la Cour, & obligea l'Imperatrice à se retirer dans un Monastere, malgré les instances qu'elle fit pour obtenir la permission de prouver son innocence.

Il chasse de la Cour Ludard Evêque de Vercell. Annales Metenses.

Charles privé du secours & des conseils de son Ministre, fit paroître toute la foiblesse de son esprit, & il commença luy-mesme à la ressentir. L'inquietude & le chagrin le firent tomber malade à Tribur, entre Mayence & Oppenheim. Il y tint une Diete au mois de Novembre. Il y parut aussi malade d'esprit que de corps: & ce fut là que plusieurs Sei-

Son esprit s'affoiblit.

An. 887.

gneurs de la France Germanique, de Baviere, de Saxe, de Turinge & d'Allemagne, resolurent entre eux de le détrôner, comme incapable du Gouvernement.

Ces sortes de conspirations colorées du prétexte du bien public, ne se font gueres qu'il n'y ait quelque interest particulier, qui soit comme le ressort secret de toute l'intrigue. De tout temps Arnoul, fils naturel de Carloman Roy de Baviere, & neveu de l'Empereur, avoit eu dessein de monter sur le Trône. Sa qualité de bastard l'en avoit fait exclure, & après la mort du Roy son pere, Louïs de Germanie l'avoit obligé de se contenter de la Carinthie. Depuis le Regne de Charles, il avoit eu du commandement sur les frontieres de Pannonie. C'estoit un Prince brave & actif, qui sçut profiter du mépris qu'on avoit pour Charles; ses partisans disoient par tout qu'ils n'avoient plus dans toute la Germanie de tous les descendans de Charlemagne, que Charles & Arnoul, l'un par ses belles qualitez digne du sang dont il descendoit, l'autre lâche, de petit esprit, infirme, sans enfans legitimes; que sa mort, qui ne pouvoit pas estre éloignée, laisseroit le Trône vacant; que les Grands au défaut de la posterité legitime de Charlemagne, croiroient tous avoir droit d'y prétendre; qu'on ne manqueroit pas de voir une guerre civile s'allumer de tous costez à la ruine de tout le païs; qu'il falloit prévenir ces maux; que le moyen le plus asseuré estoit de suppléer par le consentement de la Nation, au défaut de la naissance d'Arnoul, & de le mettre sans tarder à la place de Charles.

Il est abandonné, & Arnoul est mis sur le Trône en Germanie. Ibid.

Ces discours & les brigues eurent tant d'effet, qu'après la Diete de Tribur, il se fit une revolte generale de tous les Peuples Germani-

ques en faveur d'Arnoul. Il fut élevé sur le Trône, & Charles en moins de trois jours tellement abandonné, qu'à peine resta-t-il auprès de luy quelqu'un pour le servir dans sa maladie, & il n'auroit pas eu mesme de quoy vivre, sans l'Archevêque de Mayence, qui prit soin de luy en fournir.

Charles fit quelques tentatives auprès de plusieurs Seigneurs, pour les faire revenir à luy; mais ses efforts furent vains. De sorte qu'il fut contraint de s'abandonner à la discretion d'Arnoul, qui luy assigna pour vivre quelques Terres en Allemagne. Il n'en jouit pas long-temps, car dix mois après, il mourut le quatorzième de Janvier de l'an 888. réduit à la condition de particulier, après avoir esté maître de presque tout le grand Empire de Charlemagne, rang trop au-dessus de son genie, pour pouvoir s'y maintenir, dans un temps où le seul titre de Roy ou d'Empereur legitimement possédé ne suppléoit pas à tout le reste.

Mort de l'Empereur.

Annales Metenf. Fuldenf. an, 888.

La déposition de Charles en Germanie, d'où l'on n'avoit garde de le laisser sortir, & l'ambition heureuse d'Arnoul, qui estoit un étrange exemple pour les Seigneurs de France & d'Italie, avoient donné lieu à plusieurs factions; mais la mort de ce mesme Empereur fit hâster ceux qui les avoient formées, de mettre leurs desseins en execution.

Factions en France & en Italie.

Charles fils posthume de Louïs le Begue, âgé d'environ huit ans, estoit l'heritier legitime & naturel du Royaume de France; car je ne vois pas qu'on ait alors revoqué en doute la validité du mariage de Louïs le Begue avec Adelaïde mere de Charles; mais sa jeunesse, le Regne de Louïs & de Carloman, qui avoient monté sur le Trône à son préjudice, les necessitez de l'Etat assiégué, ou

plustost envahi de tous costez par les Normands, avoient fait en quelque façon oublier les droits de ce jeune Prince. On avoit besoin d'un Roy qui püst gouverner & combattre, & les Grands qui pouvoient prétendre à la Couronne, supposé l'exclusion de Charles, faisoient beaucoup valoir cette raison.

Le Duc de Spolete prétend à la Couronne de France, & le Duc de Frioul à celle d'Italie.
Annales Fuldenf.
Luitprand.

Il ne s'agissoit plus de la Germanie. Arnoul en estoit paisible possesseur. Il n'estoit question que de l'Italie & de la France. Il y avoit en Italie deux prétendans, Berenger Duc de Frioul, & Gui Duc de Spolete. Ces deux Ducs ayant appris la maladie de l'Empereur, avoient fait ensemble un Traité de Ligue, par lequel ils s'obligeoient, en cas qu'il mourust, à se soutenir l'un l'autre dans leurs prétentions. Le Duc de Frioul vouloit se faire Roy d'Italie, & le Duc de Spolete prétendoit se faire Roy de France, ou du moins Roy de Provence, & d'une grande partie de ce qu'on appelloit encore alors le Royaume de Bourgogne, & de plus d'une partie du Royaume de Lorraine, se reservant à pousser ses prétentions plus loin, supposé que la fortune luy fust favorable.

Quels sont les autres prétendans.

En deçà des Alpes, Eudes Comte de Paris, qui venoit de défendre cette Capitale du Royaume avec tant de gloire, regardoit la Couronne de France, comme le prix des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, en la sauvant de la fureur des Normands. Raoul ou Rodolphe fils de Conrad Comte de Paris avant Eudes, aspiroit aussi à la Couronne, ou du moins à se conserver en Souveraineté la Bourgogne Trans-Jurane, dont il avoit le Gouvernement. Loüis fils de Boson mort depuis peu Roy de Provence & d'une partie de la Bourgogne, se mettoit aussi sur les rangs. Enfin Arnoul Roy de Ger-

manie, pensoit à faire valoir ses droits sur l'Italie; & pour ce qui est de la France, il prétendoit au moins soutenir ceux du jeune Charles. Herbert Comte de Vermandois, qui descendoit en droite ligne masculine de Charlemagne par Bernard autrefois Roy d'Italie, auroit pu aussi jouir son rôle dans cette concurrence; mais soit qu'il ne se sentist pas assez fort pour se faire un parti, soit, comme quelques-uns l'ont cru, qu'il ne descendist du Roy Bernard que par un fils bastard de ce Prince, il ne paroist pas qu'il eust rien tenté. Tous ces divers prétendans ne faisoient pas seulement fonds sur leur puissance ou sur leurs services, mais encore sur l'alliance qu'ils avoient avec la Famille de Charlemagne.

Berenger Duc de Frioul estoit par sa mere petit-fils de Loüis le Debonnaire. Gui Duc de Spolete, estoit fils du Duc Lambert, & d'une fille de Pepin Roy d'Italie, fils de Charlemagne, & ainsi Charlemagne estoit bisayeul maternel de ces deux Ducs. Loüis fils de Boson estoit par sa mere Ermengarde, petit-fils de l'Empereur Loüis II. & de plus il avoit esté adopté par Charles le Gros. Rodolphe fils de Conrad Comte de Paris, estoit petit-fils de Conrad frere de l'Imperatrice Judith femme de Charles le Chauve. Eudes estoit fils du fameux Robert le Fort Comte d'Anjou, qui selon quelques Genealogies des anciennes Familles de la Maison de France, descendoit de Childebrand, frere de Charles Martel, & oncle de Charlemagne; tous ces gens-là, sous prétexte des necessitez pressantes de l'Etat, qui avoit besoin d'un Roy d'âge à le gouverner par luy-même & à le défendre, prétendoient à la Couronne de France, à l'exclusion du jeune Charles, & leur pis aller estoit d'avoir au moins quelque

Annales Fuldenf. ad an. 883.

Ibid.
ad an. 887.

Jourdan Critique de la Maison Royale de France.

Annales
Fuldenses.
Annales
Metens.
Luitprand.
L. 1. c. 6.
Flodoard.
Epist. Ful-
con.
Luitprand.
L. 1.

part à une si belle dépouille.

D'abord le Duc de Frioul se fit reconnoître Roy d'Italie par une grande partie des Peuples de ce pais-là, & le Duc de Spolete alla à Rome se faire couronner Roy de France. Aussi-tôt après il passa les Alpes & entra dans le Royaume avec une Armée.

Il y avoit un parti ménagé par Fouques Archevêque de Reims son parent, qui lui gagna quelques Evêques & quelques Seigneurs dans le Royaume de Bourgogne & dans le Royaume de Lorraine. Il vint à Metz, & s'avança jusqu'à Langres, où il se fit couronner par l'Evêque Geilon.

Eudes de son costé s'assura de tout le pais d'entre la Seine & la Loire, & de ce qui s'appelloit le Royaume d'Aquitaine, c'est-à-dire, de toute cette grande partie de la France, qui s'étend depuis la riviere de Loire jusqu'aux Pyrenées & au Languedoc.

Rodolphe en fit autant de la Bourgogne Trans-Jurane. Loüis fils de Boson s'appliquoit à se conserver la Provence & la partie du Royaume de Bourgogne, que son pere avoit démembrée de la Couronne de France, & estoit fort attentif aux démarches du Duc de Spolete, qui estant aussi-bien que luy, petit-fils d'un fils de Charlemagne, & de plus ayant esté sacré Roy à Rome par le Pape, prétendoit avoir plus de droit que luy sur la Provence & sur les autres pais que Boson avoit usurpez. Telle estoit alors la situation de la France, à la merci de quatre tyrans qui la déchiroient, tandis que les Normands la ravageoient impunément en divers lieux à la faveur de ces desordres.

Conduite
d'Arnoul Roy
de Germanie.

Arnoul reconnu Roy de Germanie, & en possession paisible de ce grand Etat, consideroit attentivement tous ces mouvemens, & déliberoit sur le

parti qu'il devoit prendre dans cette revolution de la Monarchie Françoisse. Les premieres faillies de son ambition le portoient à se declarer Successeur du feu Empereur Charles pour la France & pour l'Italie, comme il avoit fait pour la Germanie, fondé sur ce qu'il descendoit de Charlemagne en droite ligne par les masles. Il avoit par là un droit, que tous ceux qui se presentoient pour partager cette succession, n'avoient pas. A la verité il estoit bastard; mais aussi les autres ne descendoient de Charlemagne que par les femmes. Loüis & Carloman les deux derniers Rois de France, dont la mere avoit esté esté repudiée par Loüis le Begue leur pere, & qui à cause de cela avoient passé communément en France pour n'estre pas legitimes, n'avoient pas laissé d'estre mis sur le Trône. Ainsi ce défaut qui n'en estoit pas un du temps de la premiere Race, commençoit à ne paroistre par si essentiel dans la seconde, & d'ailleurs il estoit balancé dans les autres Competiteurs par cet autre défaut que j'ay dit; sçavoir, qu'ils ne descendoient pas de Charlemagne en ligne masculine, de sorte que la force & l'agrément des Peuples devoient donner gain de cause à celui qui feroit le mieux valoir son droit. De plus Arnoul estoit sollicité par l'Archevêque de Reims d'entrer en France, & de s'en declarer Roy, soit que cet Archevêque eust en effet l'intention qu'il luy faisoit paroistre, quoiqu'il semblast agir en faveur du Duc de Spolete, soit que soustenant en mesme-temps ces deux partis, il fust resolu de faire tourner le sien du costé de celui qui deviendrait le plus fort; neanmoins Arnoul prit le parti de la moderation, au moins pour le Royaume de France; car pour le Royaume d'Italie, & pour la qua-

Flodoard.
L. 4.

lité d'Empereur, il eut toujours dessein d'y parvenir, & il en vint à bout quelques années après. Il se contenta donc de se mettre en état d'estre l'arbitre des affaires de France, & de faire pencher la balance du costé qu'il jugeroit à propos, affectant toutefois de paroistre prendre les interets du jeune Charles fils posthume de Louïs le Begue, que presque tout le monde abandonnoit.

Annales
Metenses.

Eudes est
mis sur le
Trône.

Cependant Eudes fut mis sur le Trône par la faction de la plus grande & de la plus considerable partie des Seigneurs François, & il avoit generalement la faveur du Peuple. C'estoit le Seigneur de France le mieux fait, d'une taille heroïque, d'une force extraordinaire, également prudent & brave. La vigoureuse defense de Paris contre les Normands, où il avoit fait paroistre un courage, une constance & une conduite sans égale, estoit un fait tout recent, & qui le faisoit passer sans contredit pour le plus habile Capitaine & le plus grand homme du Royaume. Il s'avança sur les frontieres de Bourgogne, pour soutenir son election contre le Duc de Spolète, & se fit sacrer à Sens par Vaultier, qui en estoit Archevêque. Il le fit avec deux précautions, qui luy assurerent la possession de la Couronne.

Luitprand.
S. Petri Vivi
Senon.
Chronic.

Précautions
qu'il prend.
Hugo Fla-
vianac.
Fragm.
Hist. Franc.

La premiere fut, qu'il declara qu'ayant esté fait par le Roy Louïs le Begue, Tuteur du jeune Charles, dont la Reine Adelaïde estoit enceinte quand il mourut, il n'acceptoit la Couronne, que pour la conserver à ce Prince, qui n'estoit pas encore en âge de gouverner l'Etat; & en second lieu, connoissant la puissance du Roy de Germanie, il le fit assurer qu'il ne feroit jamais rien contre ses interets; qu'il renonçoit à toute prétention sur toutes les parties de

ses Etats, & en particulier sur ce qu'il possédoit du Royaume de Lorraine, & qu'il vouloit entretenir une paix éternelle avec luy. Il alla le trouver à Vormes, où il tenoit une Diète generale de tout son Royaume; luy remit entre les mains le Diadème, le Sceptre, & toutes les autres marques de la dignité Royale, qui venoit de luy estre conferée, & luy dit qu'il ne vouloit point les porter sans son consentement. Arnoul charmé de cette déference, les luy rendit, & le reconnut pour Roy de France.

Annales
Fuldenses.
Vitiwindus
in Historia
Saxon.

Ils traiterent ensemble avec beaucoup de franchise, & se separerent très-bons amis. Aussi-tôt après le Couronnement d'Eudes, les Seigneurs vinrent à l'envi de toutes les Provinces de France, du Royaume de Bourgogne, & de celui d'Aquitaine, luy rendre leurs hommages. Le Duc de Spolète se voyoit tous les jours de plus en plus abandonné. Sa lenteur à pousser son entreprise laissa rallentir le zele de ses partisans. Je ne sçay quoy de mesquin & de fordidé qui paroissoit dans ses manieres, dans sa conduite, dans ses équipages, où l'on ne voyoit rien d'approchant de la magnificence ordinaire aux Rois de France, le rendirent méprisable. Il fut enfin contraint de repasser les Alpes, sans que le nouveau Roy se mist en peine de le poursuivre. C'est sans raison que quelques-uns de nos Historiens ont écrit que Eudes ne prit point le Titre de Roy, mais seulement celui de Tuteur du jeune Charles: car outre plusieurs anciens Ecrivains qui parlent de son Couronnement & de son Sacre, nous avons encore d'autres Monumens qui le prouvent incontestablement. Ce sont deux Monnoyes ou Medailles d'argent, où il porte le Titre de Roy; l'une frappée à Toulouse, &

Il traite
avec Arnoul.

Chronic.
Breve.

Luitprand.
L. 1. cap. 6.

An. 888.

l'autre à Angers. Elles font l'une & voir représentées à la teste du Regne
l'autre au Cabinet du College de d'Eudes.
Loüis le Grand à Paris. On les va

Voicy encore le Sceau de ce Prince où il porte le titre de Roy.

Mabillon.
in Supplem.
Diplomat.
Pag. 47.



Inscription du Sceau. ODO GRATIA DEI REX.

* M. Baluse T. 2. Capitular. rapporte plusieurs Actes, où Eudes prend toujours la qualité de Roy, ainsi la chose est incontestable.

S O M M A I R E

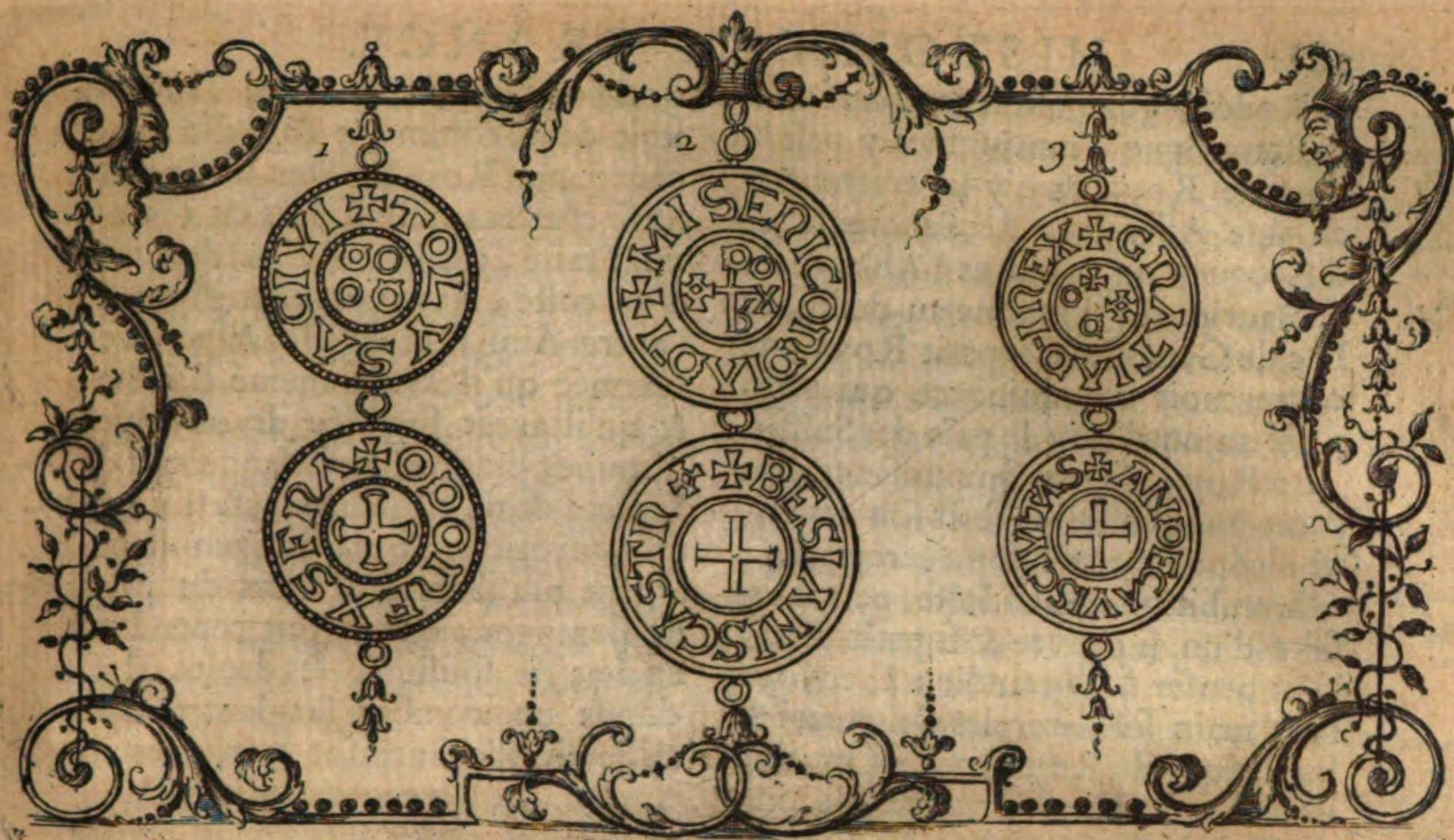
D U R E G N E

D E

EUDES & de CHARLES LE SIMPLE.

DÉfaite des Normands par Eudes. Une autre Armée de Normands prend la ville de Meaux. Eudes traite avec eux. Ils portent la desolation de tous costez. Alain & Judicaël s'unissent pour les chasser de la Bretagne. Judicaël

les met en déroute & il est tué. Alain est reconnu pour Souverain de toute la Bretagne. Il défait un Corps de quinze mille Normands. Les Normands mettent en fuite l'Armée Germanique. Le Roy de Germanie défait les Normands. Soulèvement en France contre Eudes. Autre soulèvement en Aquitaine. Le jeune Charles est proclamé Roy, & sacré à Reims. L'Archevêque de Reims écrit au Roy de Germanie en faveur de Charles. Eudes négocie de son côté avec le Roy de Germanie. Le Roy de Germanie reconnoît Charles pour Roy de France. Eudes oblige les Troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer. Revolte de Zuentibold Duc de Moravie. Arnoul entre en Lombardie, & se rend maître de plusieurs Villes. Eudes attaque Reims. Arnoul fait couronner un de ses fils naturels Roy de Lorraine. Il abandonne la protection de Charles. Le nouveau Roy de Lorraine promet de secourir Charles. Arnoul rentre en Italie, & s'avance jusqu'à Rome. Il la prend. Le Pape donne l'onction Imperiale à Arnoul. Serment de fidélité que les Romains prêtent au nouvel Empereur. Les Normands recommencent leurs ravages. Eudes partage le Royaume avec Charles. Mort de Eudes. Charles est reconnu pour Roy de toute la France. Rollon Chef des Normands est reçu à Rouen. Il défait les François, & met le siege devant Chartres. Suites de ce siege. Rollon est obligé de se retirer avec une partie de ses Troupes. Les Normands s'échappent au travers de l'Armée Française. Ils continuent leurs violences. Rollon leur General consent à une Trêve de trois mois. On luy cede une partie de la Neustrie. Il va saluer le Roy, & luy rend son premier hommage. En quel temps la Normandie a commencé de porter ce nom. Rollon se fait baptiser, & prend le nom de Robert. Son mariage avec la Princesse Gisele fille du Roy. Il fait des Loix & rebastit les Eglises ruinées. Mort de l'Empereur Arnoul. Loüis son fils est reconnu Roy de Germanie & de Lorraine. Mort de Loüis Roy de Germanie. Conrad Duc de Franconie est mis en sa place. Charles réunit à sa Couronne la Lorraine. Robert tâche de détroner Charles, & de se faire Roy luy-mesme. Mort du Duc de Normandie. Resolution des Seigneurs assemblez à Soissons, de ne plus reconnoître Charles pour Roy. Avis du Comte Hugues. Conseil qu'il donne au Roy. Ce Prince se rapporte à luy de tout, & la reconciliation se fait. Mort de Conrad Roy de Germanie; il a pour successeur Henri. Mort de Richard Duc de Bourgogne. Raoul son fils & Hervé Archevêque de Sens entrent dans le parti de Robert. Revolte contre Charles. Prise de Laon par les Rebelles. Ils déclarent le Roy indigne du Trône, & mettent Robert en sa place. Mesures de Robert pour se soutenir. Charles rassemble une nouvelle Armée. Combat entre les deux partis près de Soissons, dans lequel Robert est tué. Cependant Charles ne remporte pas la victoire. Il demande du secours au Duc de Normandie. Il est obligé de se retirer. Les Rebelles déferent la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne. Perfidie du Comte de Vermandois. Le Roy Charles est enlevé, & conduit prisonnier à Chasteau-Thierry.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

E U D E S.

An, 888.



UDES élevé sur le Trône, trouvoit le Royaume dans un étrange état, ravagé de toutes parts par les Normands, & plein de factions & de troubles. Les Comtes

& les Ducs, qui plus que jamais se regardoient comme de petits Souverains chacun dans leur district, se faisoient impunément la guerre les uns aux autres, remplissoient tout de meurtres, & commettoient les plus horribles violences sur les Terres de leurs ennemis.

Abbo. L. 2.

1. Medaille. Le nom d'Eudes en Latin est dans le champ de la Medaille ODO. La Legende est TOLUSA CIVITAS. Revers, ODO REX FRANCORUM.

2. Medaille. Le nom est en chiffre dans le champ de la Medaille, ODO REX. La Legende est MISERICORDIA DEI. Revers, BESIANIS CASTRO. c'est-à-dire que la Medaille a été frappée à Blois.

3. Medaille. Le nom ODO est dans le champ de la Medaille. La Legende est GRATIA DEI REX. Revers, ANDEGAVIS CIVITAS. c'est-à-dire qu'elle avoit été frappée à Angers.

Tome II.

N n

*Rodolfe se
ait couronner
Roy de la
Bourgogne
Transjurane.
Annales
Metens.*

Rodolfe qui s'estoit cantonné dans la Bourgogne Transjurane, y prit le nom de Roy, & s'y fit couronner en une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques du païs dans l'Abbaye de S. Maurice sur le Rhône au-dessus du Lac de Genève. Ce petit Royaume comprenoit au moins ce qui s'appelle aujourd'huy le païs des Suisses.

Le Roy, ou par impuissance, ou parce que Rodolfe estoit son neveu, ne s'opposa point à son entreprise.

Ibid. L'ambition de Rodolfe peu satisfaite d'un si pauvre & si petit Etat, le fit penser à l'agrandir : Il envoya sous main solliciter les Seigneurs & les Evêque du Royaume de Lorraine de se donner à luy, en secoüant le joug du Roy de Germanie; mais il vit aussitost Arnoul à la teste d'une Armée, venir fondre dans son Royaume. Il s'en falloir bien qu'il n'eust assez de forces pour tenir contre un si puissant ennemi; mais la qualité du païs qu'il avoit à défendre, suppléa au défaut d'une Armée. Il se retrancha dans ses Montagnes, & jamais Arnoul ne put l'y forcer. Dans les frequentes querelles que Rodolfe eut avec ce Prince, il se servit toujours heureusement de cet avantage; mais néanmoins dans ce commencement de son Regne, il fut bien-aise d'avoir la paix avec un si redoutable voisin. Il le pria de vouloir bien qu'il l'allast trouver dans ses Etats. Il le vit à Ratisbonne, & ils firent la paix.

Ce qui rendit Arnoul plus facile à l'accorder, fut le dessein qu'il avoit sur l'Italie, où il marcha cette même année-là avec une grosse Armée, pour profiter des troubles causez par les factions qui la partageoient.

*Berenger est
battu par le
Duc de Spole-
te.*

Quand le Duc de Spolete eut perdu toute esperance de regner en France, il se repentit fort du Traité qu'il avoit fait avec le Duc Berenger, par lequel il luy avoit cédé ses

droits sur l'Italie, dont ce Duc s'estoit déjà, comme je l'ay dit, fait couronner Roy. Le Duc de Spolete ne se crut pas obligé de s'en tenir à un Traité, par lequel il perdoit tout d'un costé, sans avoir rien gagné de l'autre. Ainsi il repassa les Alpes avec l'Armée qu'il avoit amené d'Italie, & qu'il avoit fortifiée de quelques Troupes Françoises. Il s'approcha de Spolete & de Camerin, où il reçut un nouveau renfort, corrompit par argent plusieurs Seigneurs du parti de Berenger, qui se mit cependant en état de soutenir ses droits. Il se donna un combat sanglant à cinq milles de Plaisance sur la riviere de Trebia, & Berenger y fut défait.

*Luitprand,
L. 1.*

Ibid.

C'estoit particulièrement contre ce nouveau Roy qu'Arnoul avoit fait dessein de marcher avec son Armée; mais le trouvant battu & le plus foible, & voyant qu'il avoit recours à luy pour se soutenir contre son adversaire, il changea de dessein, résolu de les affoiblir tous deux l'un par l'autre, & d'arriver par là à son but. Berenger le vint trouver auprès de Tarente, & le pria de ne le point abandonner dans sa disgrâce. Arnoul luy accorda tout ce qu'il luy demanda, & consentit qu'il demeurast avec la qualité de Roy, Maître du païs qui l'avoit reconnu.

*Il a recours
à Arnoul.*

*Annales
Fuldens.*

Parmi tous ces interets differens des Princes François, qui se craignoient tous les uns les autres, Louïs fils de Boson se maintenoit toujours en possession de la Provence, & de ce que son pere luy avoit laissé dans la Bourgogne, mais sans prendre le nom de Roy.

Eudes d'autre part avoit les Normands sur les bras, & de tous costez. Il y en avoit en Aquitaine, il y en avoit sur la riviere de Marne, il y en avoit sur la riviere d'Aisne. Ce fut contre ces derniers qu'il tourna teste,

& fit une action qui signala le commencement de son Regne, & qui contribua beaucoup à l'affermir.

Abbo. L. 2.

Il s'estoit avancé de ce costé-là jusqu'au Bourg nommé Mont-Faucon, avec environ mille chevaux, & s'estoit campé derriere un bois. Un soldat estant entré dans ce bois pour y chasser, apperçut de loin de dessus une éminence quelque Cavalerie Normande, qui s'avançoit vers le camp. Il en donna aussi-tost avis à Eudes qui fit monter incontinent tout son monde à cheval, & alla luy-mesme sur l'éminence pour reconnoître l'ennemi.

Ibid.

Il vit la Cavalerie dont on luy avoit parlé, & peu de temps après de l'Infanterie qui marchoit fort lentement, mais dont le nombre estoit très-grand; c'estoit une armée entiere de dix-neuf mille hommes. La partie n'estoit pas égale, & le Roy n'ayant que de la Cavalerie, auroit pu aisément se retirer; mais comptant beaucoup sur la bravoure des gens qu'il avoit avec luy, sur sa propre experience, & sur l'avantage du poste qu'il occupoit, il resolut d'attendre l'ennemi.

Défaite des
Normands
par Eudes.

Après avoir bien reconnu tout le terrain, & considéré tous les moyens d'en profiter, il posta ses troupes aux avenues du bois en differens endroits, & leur ordonna de charger toutes ensemble les ennemis, avec un grand bruit de trompettes, au signal qu'il leur donneroit. Les Normands qui ne pensoient à rien moins qu'à combattre, s'avançoient toujours du costé du bois assez en desordre. Quand le Roy les vit engagez dans certains défilez où il les vouloit, il fit sonner la charge, qui se fit de tous costez avec une furie terrible. Les ennemis surpris croyant avoir affaire à une armée entiere, furent presque aussi-tost défaits qu'attaquez.

Quelque Cavalerie neanmoins fit ferme en un endroit. Le Roy à la teste d'un gros Escadron la chargea luy-mesme, & la perça. Un Cavalier Normand luy donna par derriere un coup de hache sur la teste, auquel son casque resista; & en mesme-temps s'estant tourné vers le Cavalier, il luy passa son épée au travers du corps. Après quelque resistance, ce reste d'ennemis fut encore rompu & dissipé. Cette action où un très-grand nombre de Normands demeurèrent sur la place, se fit le jour de S. Jean Baptiste.

An. 888.

Une si glorieuse victoire eust pu avoir de grandes suites, sur tout pour le secours de Meaux, qu'une autre armée de Normands assiegeoit alors, si la revolte d'Aquitaine avoit laissé la liberté au Roy d'en profiter. Il fut obligé d'aller promptement au-delà de la Loire, où sa seule presence remit les peuples dans la soumission. Il y accorda les differends de divers Seigneurs: mais cette diversion fut cause de la perte de Meaux.

Une autre
armée de Nor-
mands prend
la Ville de
Meaux.

Les habitans après s'estre défendus long-temps avec toute la vigueur possible, furent obligez, faute de vivres, à capituler. Ils ne purent obtenir que la vie & la permission de se retirer où ils voudroient, en abandonnant la Ville & leurs biens à l'ennemi, qui après le pillage, mit le feu aux maisons, & renversa les murailles. Les Normands ne garderent pas mesme la Capitulation; car les habitans n'estant pas encore fort éloignez de la Ville, furent attaquez par des troupes qu'on envoya après eux, & l'Evêque avec beaucoup d'autres fut pris, ramené avec une grande partie des habitans, & fait esclave. Les Normands demeurèrent là campez jusqu'au mois de Novembre, faisant de grands apprests, pour mettre de nouveau le siege devant Paris.

Eudes traite
avec eux.

Chronic.
de Norman.
Gestis.

Mais le Roy vint avec une armée se poster sous les murailles de la Ville, & leur rendit par là le siege impossible. Il traita néanmoins avec eux, & moyennant une somme d'argent ils se retirèrent de la Marne & des autres lieux au-dessus de Paris, & s'en allerent dans le Cotentin. où ils s'arrestèrent.

*Ils portent la
desolation de
tous costez.*

An. 889.
890.

Ibid.

Annales
Metens.
ad an. 889.

Ensuite d'autres troupes de la même Nation vinrent à Noyon, à Arras, à Amiens, & sur la Meuse desolant tout à leur ordinaire. Le Roy de Germanie les voyant approcher du Royaume de Lorraine qui luy appartenoit presque tout entier, vint les chercher avec une armée; le Roy de France en fit autant de son costé; mais peu tomberent entre leurs mains. Ils reçurent seulement un assez grand échec à Amiens, d'où le Roy de Germanie les chassa. Ils surprirent à leur tour le Roy de France dans le Vermandois, & mirent son armée en déroute. L'Histoire parle encore en peu de mots de la desolation des Villes de Troye, de Toul, de Verdun, par les troupes de cette même Nation, aussi-bien que d'un second & d'un troisième siege de Paris, qui ne leur réussirent point. Ils paroissoient tout à coup tantost sur les costes, tantost sur les rivières: c'estoit comme un de ces orages poussez par les vents, qui tombent sur une contrée, & puis sur une autre; enfin c'estoit un fleau de Dieu qui affligcoit la France depuis un très-grand nombre d'années, & qui en faisoit le plus miserable païs qui fut jamais.

*Alain &
Judicaël s'unissent pour
les chasser de
la Bretagne.*

Chronic.
de Norman.
Gestis ad an.
889, 890.

Les Normands qui s'estoient retirez dans le Cotentin n'y demeurèrent pas long-temps oisifs. Ils attaquèrent S. Lo à diverses reprises. Ils ne s'en rendirent maîtres que plus d'un an après leur première attaque, & ils le rasèrent. De là ils tournerent leurs

armes contre la Bretagne, & la guerre civile qui y estoit fort allumée depuis quelque temps, les détermina à tenter une irruption de ce costé-là. Les Ducs Alain & Judicaël qui avoient partagé ce Duché, estoient sans cesse en armes l'un contre l'autre. Le dessein des Normands ne fut pas capable de les réunir. On eust dit d'abord que les Normands estoient à leur folde, & que ces Ducs prenoient plaisir à se voir venger l'un de l'autre par les ravages que ces Infideles faisoient, tantost sur les terres d'Alain, tantost sur celles de Judicaël. Ces Normands traversèrent en pillant toute la Bretagne du Septentrion au Midi, depuis le Cotentin jusqu'à la riviere de Blavet. Ils taillerent en pieces tout ce qui osa paroistre pour leur résister, & firent par tout tant de mal, qu'enfin les deux Ducs Bretons, malgré leur haine mutuelle, firent une trêve ensemble, & s'unirent pour les chasser de la Bretagne.

Annales
Metens.

Ils se mirent tous deux à la teste de leurs troupes, & marquèrent un lieu, que l'Histoire ne nomme point, où ils se devoient joindre. Judicaël y arriva le premier. C'estoit un jeune homme plein de feu & de courage, qui cherchoit à se signaler. Il ne fut pas plustost arrivé, qu'ayant sçu que l'armée des Normands estoit proche, il résolut de l'attaquer sans attendre son allié. Il le fit avec tant de bravoure, qu'il mit les Normands en déroute après un grand carnage de leurs troupes. Une partie des vaincus en faisant retraite, se jetta dans un Bourg, où il entreprit de les forcer, sans vouloir leur donner de quartier; mais il apprit à ses dépens que le défaut de moderation rend souvent la victoire funeste au vainqueur. Se laissant emporter à son ardeur de vaincre, il s'engagea trop

*Judicaël les
met en déroute, & il est
tué.*

avant, & percé de plusieurs coups, il fut tué sur la place.

Alain est reconnu pour Souverain de toute la Bretagne.
Ibid.

Le combat finit pas sa mort aussi-bien que les divisions de Bretagne. Tous les Bretons se réunirent sous un seul Chef. Le Duc Alain fut reconnu pour Souverain de toute la Bretagne, & se disposa à poursuivre la victoire que Judicaël avoit remportée. Mais avant que de donner un nouveau combat, il fit vœu avec tous ses soldats de consacrer à Dieu & à S. Pierre la dixième partie de tous ses biens, & de payer cette dixme au Pape.

Il défait un Corps de quinze mille Normands.

An. 890.

Après avoir fait ce vœu, il conduisit son armée au camp des Normands, qui s'estoient ralliez, & formoient encore un Corps de quinze mille hommes. Le combat fut terrible par la résistance opiniâtre des combattans; mais enfin les Normands furent battus une seconde fois, & avec un tel carnage, que des quinze mille hommes il n'en resta que quatre cents, qui se sauverent du côté de la mer, & remonterent sur leurs vaisseaux: mais il semble que c'estoit couper la teste d'un Hydre, que de défaire une armée de cette Nation.

La même flotte qui avoit reconduit en Dannemarc ou en Norvege les débris des deux combats de Bretagne, ramena quelques mois après dans le Païs-Bas des troupes beaucoup plus nombreuses, pour ravager le Royaume de Lorraine.

Ibid.

Sur cette nouvelle, le Roy de Germanie assembla au plus tôt son armée, & la fit marcher vers la Meuse, avec ordre d'en empêcher le passage aux Normands, qui avoient déjà fait bien des ravages dans les Païs-Bas du côté de la mer.

An. 891.

Les Normands pillent les bagages de l'armée Germanique.

Le General qui la commandoit se campa auprès de Mastric avec une partie de son armée, en attendant le reste; mais les Normands qui estoient

campez de l'autre côté ayant secrètement monté le long de la rivière, la passerent vers Liege avant que l'armée Germanique fust en état de leur disputer le passage. Ils s'avancerent du côté d'Aix-la-Chapelle; ils y trouverent une grande partie des bagages de l'armée Germanique, qu'ils pillerent, & ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'ils enleverent tous les chariots qui portoient des munitions & des vivres à cette armée, après avoir passé au fil de l'épée tous ceux qui les escortoient.

Ibid.

Cet accident mit la consternation dans les troupes Germaniques. Les Generaux déliberent sur le parti qu'on avoit à prendre touchant les avis differens qu'on recevoit du dessein des ennemis: car les uns disoient qu'ils en vouloient à Cologne, d'autres à Treves, d'autres que par la crainte de la nombreuse armée des François, ils alloient repasser la Meuse pour regagner leur flotte.

Dans cette incertitude, il fut résolu d'aller droit à eux, & de les engager à la bataille. Le lendemain on marcha dès la pointe du jour: on arriva le jour d'après proche d'un torrent, auquel l'Histoire donne le nom de Gulia. L'armée fit alte; & comme on sçut que les Normands estoient en assez petit nombre, on crut inutile de la faire marcher toute entière: on se contenta de faire des détachemens de douze hommes de chaque Enseigne pour les aller chercher, & en apprendre des nouvelles.

An. 891.
Annales
Metens.

Au moment qu'on faisoit ces détachemens, on vint dire qu'il y avoit de l'Infanterie Normande retranchée dans quelques masures assez près de là. Sur cela un grand nombre de soldats François, sans attendre les ordres de leurs Commandans, se détacherent d'eux-mêmes, & allerent attaquer cette Infanterie. Ils le fa-

Et la mesme tent en fuite.

rent fort en desordre, & furent vigoureusement repoussez. Le bruit de cette attaque fut aussi-tôt porté au camp ennemi, dont la Cavalerie vint à grande haste au secours de l'Infanterie attaquée. Cette Cavalerie chargea les François qui avoient déjà esté fort maltraitez; on envoya des troupes pour les soutenir: insensiblement le combat s'échauffa; & comme il venoit à chaque moment des troupes nouvelles des deux costez, l'action devint generale. La meslée qui avoit commencé de la part des François avec beaucoup de confusion, continua de mesme; & comme il est rare que la bravoure puisse suppléer long-temps à un tel défaut, la victoire se déclara bien-tôt pour les Normands. L'armée Germanique fut mise en fuite, après avoir perdu un grand nombre de personnes de qualité, parmi lesquels est nommé le Comte Arnoul & Sunzon Archevêque de Mayence. Le camp fut abandonné, & les Normands s'y enrichirent. Ils repasserent la Meuse, & porterent à leur flotte, selon leur coûtume, tout le butin qu'ils avoient fait. Ce combat se donna le vingtième de Juin.

*Le Roy de Germanie
vient avoir sa
revanche.*

An. 891.
Annales
Metenses,

Le Roy de Germanie eut la nouvelle de cette défaite, étant aux extrémités du Royaume de Baviere, où il estoit allé pour arrester quelques commencemens de sedition dans la Bohême, & pour réprimer le Duc de Moravie, un de ses Tributaires nommé Zuentibolde, dont l'esprit inquiet & remuant, avoit fait beaucoup de peine à ses Prédecesseurs, & luy en faisoit encore tous les jours à luy-mesme. Il termina les affaires de ce costé-là le plus promptement qu'il luy fut possible, & resolu d'avoir sa revanche contre les Normands, il passa au plustôt le Rhin à la teste d'une armée, & vint camper sur la Meuse,

Les Normands, qui après leur victoire, s'estoient dispersez de tous costez dans le Royaume de Lorraine pour piller, se rassemblèrent sur le bruit de la marche du Roy de Germanie, & vinrent se retrancher auprès de Louvain sur la riviere de Dyle.

Annales
Fuldenses.

Arnoul passa la Meuse & puis la Dyle, & se campa à la vûe des ennemis. Il reconnut leur camp, qu'il trouva bien terrassé & bien palissadé, & d'un abord très-difficile, ayant à gauche la riviere de Dyle qui le couvroit, & à droite un marais & un chemin fort étroit entre deux, qui aboutissoit au camp. Il estoit impossible d'étendre la Cavalerie qui faisoit la grande partie de l'armée; car les choses estoient changées à cet égard parmi les François: au lieu qu'autrefois leurs armées estoient beaucoup plus fortes en Infanterie qu'en Cavalerie, c'estoit alors le contraire.

*Il se campe
à la vûe des
ennemis.*

Les Normands voyant leur embarras, leur insultoient du haut de leurs fortifications, & leur crioient incessamment, *Gulia, Gulia*, leur reprochant leur dernière défaite.

Le Roy de Germanie jugea qu'en cette occasion il falloit animer ses soldats par quelque chose d'extraordinaire, & agir plus par exemple que par autorité & par commandement. Il assembla les principaux Officiers de l'armée, & leur fit en peu de mots cette exhortation militaire, rapportée par un de nos anciens Historiens.

Annales
Fuldenses.

Vous estes les soldats du Seigneur, qui par sa grace en défendant votre Patrie, avez esté tous jours invincibles. Vous avez affaire à des Payens, qui ont versé tant de sang Chrétien, massacré vos parents, profané vos Eglises, égorgé les Ministres des Autels; nous

*Exhortation
qu'il fait aux
principaux
Officiers de
son armée.*

„ sommes venus jusqu'icy exprès
 „ pour venger la querelle de Dieu
 „ & la nostre. Il nous feroit honteux
 „ de nous en retourner sans le faire.
 „ Nos chevaux nous sont icy inuti-
 „ les ; il faut mettre pied à terre.
 „ J'iray le premier à pied à votre
 „ teste, & je suis seur que vous me
 „ suivrez.

Ce discours fut reçu avec un applaudissement universel de toute l'Assemblée. Tous crièrent qu'ils estoient prests à executer ses ordres, & à les faire executer par leurs soldats. Ils dirent seulement au Roy qu'il n'estoit ni à propos, ni nécessaire qu'il exposast si fort sa Personne : qu'il estoit à craindre que les ennemis ne vinssent les prendre à dos, ou insulter leur camp pendant l'attaque ; qu'il falloit pour cela qu'il y eust un Corps de Cavalerie qui battist la campagne durant ce temps-là ; qu'ils le prioient de se charger de ce soin ; qu'il les laissast faire, & qu'il seroit content d'eux. Le Roy se rendit à leur avis, & on se disposa à l'attaque du camp.

*Les Normands
 ont taillez en
 pieces.*

La plupart des Cavaliers ayant mis pied à terre, furent meslez avec les Fantassins, & marcherent droit aux palissades, la hache ou le sabre & le javelot à la main. Il se fit de part & d'autre, selon la coutume, de grands cris au moment de l'assaut. Il y avoit dans le camp ennemi une troupe de Normands de Dannemark ; car, ainsi que je l'ay dit ailleurs, sous le nom de Normands, estoient compris tous ces Peuples Septentrionaux, & principalement ceux de la Norvege. Ces Danois passoient pour invincibles derriere un retranchement, & n'avoient jamais esté forcez dans la défense d'un semblable poste. Neanmoins l'attaque fut si vive, si bien conduite & si bien poussée, que les uns sautant par des-

fus les palissades, les autres entrant par les brèches que les haches y avoient faites, on passa en peu de temps sur le ventre à tout ce qui parut. Le chemin estant une fois ouvert, les ennemis prirent l'épouvante, & on les ferra si vivement l'épée dans les reins, que la plupart se précipiterent dans la riviere de Dyle, où il y en eut de tuez & de noyez en si grand nombre, qu'on la passoit sur les corps morts comme sur des Ponts. La perte des assaillans fut très-petite, celle des Normands fut extrême. Deux de leurs Commandans qui portoient le nom de Roy, y perirent. On leur prit seize drapeaux, & presque tout fut taillé en pieces.

An. 891.

Le Roy regardant comme un coup du bras de Dieu, cette victoire qui devoit tant coûter de sang, & qui en avoit coûté si peu, fit chanter sur le champ de bataille les Litanies des Saints, & les autres Prières de l'Eglise destinées à rendre graces à Dieu en pareille occasion. Après cette expedition Arnoul retourna en Germanie, où il punit plusieurs mutins. Il entra dans la Moravie, il y fit le dégast, & se rendit par là redoutable à tous ses Tributaires, & à ses Vassaux que la foiblesse du Gouvernement précédent avoit rendus pour la plupart très-indociles. Mais il ne put empêcher que les Normands s'estant ralliez après leur défaite, & s'estant joints avec d'autres qu'ils avoient laissez à la garde de leur Flotte, ne passassent de nouveau la Meuse, & ne vinssent jusqu'à Bonne en mettant tout à feu & à sang. Ensuite entrant dans la forest d'Ardennes, ils y firent passer au fil de l'épée une infinité de gens, & s'en retournerent à leur Flotte chargez de butin.

An. 891.

Tandis que tout cela se passoit du costé de la Germanie, Eudes n'es-

*Soulèvement
 en France
 contre Eudes.*

toit pas sans affaires & sans inquiétude en France. Quantité des Seigneurs qui l'avoient vu si long-temps leur égal, ne pouvoient s'accoutumer à le voir leur Souverain. Soit jalousie, soit esperance d'une plus grande consideration sous un autre Regne, soit zele pour la posterité de Charlemagne, soit attachement pour la Reine Adelaïde veuve de Louïs le Begue, reduite depuis plusieurs années à une condition privée, plusieurs d'entre eux s'accorderent à prendre en main la cause du jeune Charles, & à faire valoir le droit que ce Prince avoit de monter sur le Trône de son pere. Il estoit alors en sa treizième année; quelques-uns disent qu'il s'estoit retiré en Angleterre avec sa mere.

Annales
Metenses.

Le premier qui leva l'Etendart fut le Comte Valgaire, tout parent qu'il estoit d'Eudes. Il se declara contre luy, en s'emparant de la Ville de Laon.

Eudes comprit bien la necessité qu'il y avoit d'user de vigueur & de promptitude, pour arrester ce soulèvement dans sa naissance. Il marcha sans tarder à Laon, & assiegea le Comte, avant qu'il fust en état de luy faire une longue resistance. Il força la Place, le prit, luy fit faire son procès par une Assemblée des Seigneurs qu'il avoit dans son Armée; il y fut condamné à la mort, & eut la teste coupée.

Autre sou-
levement en
Aquitaine.
Excerpta
Epistolæ.
Fulconis.

Didon Evêque de Laon, pour faire sa Cour au Roy Eudes, en usa envers ce Seigneur après sa condamnation, d'une maniere qui avoit

esté jusqu'alors sans exemple : car sous prétexte de donner plus d'horreur de son crime, & d'empescher que d'autres ne l'imitassent, il luy refusa le Sacrement de Penitence, quelques prieres qu'il luy fist d'entendre sa Confession, & défendit qu'on l'enterrast en Terre sainte. Eudes n'eut pas plustost pris Laon, qu'il reçut la nouvelle d'un autre soulèvement en Aquitaine, dont un des Chefs estoit Eble Abbé de saint Denis; c'estoit, je crois, celui-là mesme qui avoit défendu Paris sous luy avec tant de bravoure & de distinction. Il marcha aussi-tost de ce costé-là. Il y trouva plusieurs Seigneurs sous les armes, qui osèrent tenir la campagne en sa presence, & dont il reçut mesme quelque échec : mais un nouvel incident l'obligea bien-tost à sortir de l'Aquitaine, avant qu'elle fust tout-à-fait pacifiée.

Abbo. L. 1.

La mort du Comte Valgaire avoit plus irrité, qu'étonné le parti qui estoit dans la Neustrie. L'éloignement d'Eudes donna lieu aux mécontents de se declarer plus hautement que jamais. La Reine Adelaïde & les Seigneurs affectionnez à la Famille de Charlemagne avoient fait en sorte, que le jeune Charles ne demeurast pas en la puissance d'Eudes. Fouques Archevêque de Reims, Herbert Comte de Vermandois & quelques autres, le firent venir, & le proclamerent Roy. Il fut sacré à Reims par l'Archevêque, & tout ce quartier-là de la France prit les armes en sa faveur.

Le jeune
Charles est
proclamé Roy
& sacré à
Reims.

An. 891.

EUDES.

EUDES. CHARLES LE SIMPLE.

EUDES accompagné de son frere Robert, qu'il avoit fait Comte de Poitiers, repassa la Loire en diligence, & parut en Champagne beaucoup plustost qu'on ne l'y avoit attendu. Cette diligence déconcerta le parti du jeune Roy, & le dissipa. Tout plioit, & tout fuyoit devant Eudes; & Charles fut obligé d'implorer la protection du Roy de Germanie.

L'Archevêque de Reims écrit au Roy de Germanie en faveur de Charles.
Epist. Fulcon. apud Flodoard,

C'estoit le coup de partie pour Eudes & pour Charles de mettre ce Prince dans leurs interets. L'Archevêque de Reims que sa naissance & son merite personnel avoient fait comme le Chef du parti du jeune Roy, entreprit cette negociation. Il écrivit au Roy de Germanie, & luy representa la justice de la cause de Charles. Qu'il estoit fils de Roy, frere des deux derniers Rois, & l'unique en France de la posterité masculine de Charlemagne; qu'Eudes estoit un usurpateur d'autant plus indigne de jouir du fruit de son crime, que le Roy Loüis le Begue luy avoit recommandé en mourant le Prince à qui il enlevoit la Couronne; que les François reconnoissoient la faute qu'ils avoient faite en favorisant son usurpation, & qu'ils estoient en disposition de la reparer, pour peu qu'ils fussent soutenus du secours de Germanie; que le jeune Prince avoit tourné de ce costé-là toutes ses esperances; qu'il mettoit toute sa confiance dans sa protection, & qu'il estoit de la gloire d'un si grand & d'un si puissant Roy, de ne pas souffrir qu'on opprimast un Prince qui le touchoit de si près, en laissant impunément regner un Tyran.

Tome II.

Eudes de son costé ne s'oubloit pas auprès du Roy de Germanie, & luy representoit principalement deux choses. La premiere, qu'il avoit esté reconnu Roy par le consentement universel de toute la Nation: la seconde, que luy-mesme avoit donné son approbation à cette élection, & que les Traitez qu'ils avoient faits ensemble, l'obligeoient à le soutenir, ou du moins à ne se pas declarer contre luy.

Eudes agit de son costé auprès de ce Prince.

Le Roy de Germanie parut ne pas fort bien recevoir les remontrances de l'Archevêque de Reims. Il luy répondit premierement, qu'il s'avisoit bien tard de faire valoir les droits du Prince Charles sur la Couronne; qu'il devoit l'avoir fait plustost, & dans le temps du Couronnement d'Eudes; qu'il avoit alors abandonné les interets du jeune Prince, & fait tous ses efforts pour élever sur le Trône le Duc de Spolete; qu'on avoit sujet de croire que ce n'estoit pas son zele pour la posterité de Charlemagne & pour le bien public, mais des interets particuliers qui le faisoient agir; que la maniere dont il avoit porté le Duc de Spolete pour luy faire donner la Couronne de France, à cause qu'il estoit son parent, rendoit toutes ses démarches suspectes; qu'on disoit que tout ce qu'il sembloit faire en faveur du Prince Charles, n'estoit que pour faire perir le Roy Eudes, après quoy il avoit dessein de faire rentrer le Duc de Spolete en France, & luy livrer ce jeune Prince & le Royaume; qu'enfin il estoit fort surpris & fort choqué, qu'on eust agi sans sa participation dans une affaire de cette

Réponse du Roy de Germanie à l'Archevêque de Reims.
Ibid.

O o

importance, & qu'on eust osé couronner Charles sans luy en donner avis.

*Autre Lettre de cet Archevêque au Roy de Germanie.
Ibid.*

L'Archevêque ne se rebuta point, & récrivit au Roy de Germanie, qu'on taschoit injustement de le rendre suspect sur ce qu'il avoit fait en faveur du Duc de Spolete. Je vous prends à témoin vous-mesme, luy dit-il, de mon attachement à la Famille de Charlemagne. Ne fis-je pas alors tous mes efforts par cette raison, pour vous engager à seconder le dessein que j'avois, de vous faire tomber la Couronne de France? & ce ne fut qu'après votre refus que je portay si fort le Duc de Spolete. Je n'avois garde alors de me déclarer en faveur du Prince, pour lequel j'agis aujourd'huy auprès de vous; je connoissois l'état du Royaume & la disposition des esprits. La France estoit au pillage & desolée de tous costez par les courses des Normands. Ces fascheuses conjonctures faisoient dire à tous les François, qu'il n'estoit pas temps d'avoir un enfant pour Roy, mais quelqu'un qui pust défendre l'Etat: mes tentatives pour soutenir ce jeune Prince auroient esté inutiles; & c'est pour cela que je proposay le Duc de Spolete, que je croyois le plus capable de remettre le Royaume en meilleur état. Mais aujourd'huy le Prince Charles a quatorze ans, il est capable d'entendre & de suivre les conseils de ses fideles Ministres, & dans peu de temps il pourra gouverner par luy-mesme. Ce n'est point moy seul qui vous prie de luy faire justice. Je sçay les bruits qu'Ascheric Evêque de Paris a fait courir contre moy sur ce sujet; mais ce mesme Evêque est venu depuis me trouver en presence du Comte Herbert & de plusieurs autres Seigneurs, pour nous solliciter de chasser l'usurpateur: il nous a pro-

posé ou d'appeller le Duc de Spolete, ou de jeter les yeux sur le Prince Charles; & ce qui l'a déterminé à ce dernier parti, aussi-bien que tous tant que nous sommes qui le suivons, c'est qu'il a cru que vous n'y seriez pas contraire, veu que ce jeune Prince est votre proche parent, & des descendans de Charlemagne.

L'Archevêque toucha encore un point important dans cette Lettre, sur lequel on avoit malignement prévenu le Roy de Germanie. Charles n'estoit venu au monde que quelque mois après la mort de son pere. Eudes & ses partisans se servoient de cette circonstance, pour donner cours à une horrible calomnie contre la Reine Adelaïde, ils disoient que Charles n'estoit pas fils de Loüis le Begue, mais de quelque autre, avec qui cette Princesse avoit eu un mauvais commerce: car jusqu'à quelle lascheté l'ambition ne fait-elle point descendre ceux qu'elle possède? L'Archevêque montrait au Roy de Germanie l'injustice de ce soupçon, l'assurant que quiconque avoit connu Loüis le Begue, le reconnoistroit dans les traits du visage de Charles, & que la nature par une providence speciale de Dieu, avoit exprimé sur son corps des marques si particulieres & si sensibles de ressemblance avec le feu Roy son pere, qu'il estoit impossible de douter qu'il ne fust son fils.

Qu'au reste on avoit procédé au Couronnement de Charles sans en donner avis à la Cour de Germanie, parce que ce n'estoit point la coutume en France, d'attendre le consentement des autres Princes sur une affaire de cette nature; que le Royaume appartenoit à Charles par le droit de succession; qu'il estoit de l'intérêt du Roy de Germanie de ne pas

laisser donner atteinte à ce droit ; que si on le violoit en France, ce feroit un dangereux exemple pour la Famille Royale de Germanie ; qu'enfin le bien de l'Etat estoit joint avec la justice des prétentions de Charles ; qu'on ne pouvoit plus supporter la dureté du Gouvernement d'Eudes ; qu'on alloit voir une infinité de petits Tyrans s'élever en France, & qu'il sçavoit que plusieurs Seigneurs, qui ne se croyoient en rien inférieurs à Eudes, pensoient à luy disputer la Couronne, à laquelle ils prétendoient eux-mêmes ; que les factions & les guerres civiles acheveroit de ruiner un Etat autrefois si florissant ; qu'enfin le jeune Roy feroit en tout dépendant des conseils & des volontez de la Cour de Germanie, & qu'il garderoit inviolablement les Traitez faits, & ceux qui se feroient entre les deux Royaumes.

Ce Prince reconnoît Charles pour Roy de France. Ibid. Annales Metens. an. 893.

Cette Lettre fut portée par le Comte Aledran, & eut plus d'effet que la premiere. Arnoul consentit que Charles le vint trouver à Vormes, où il devoit tenir une Diete, Charles ne manqua pas de s'y rendre. Il y fut très-bien reçu. On l'y reconnut pour Roy de France. On luy promit du secours pour le maintenir, & Arnoul donna ordre aux Evêques & aux Comtes des Villes de la Meuse & de ses autres frontieres du costé de France de fournir à Charles les troupes & les autres choses dont il auroit besoin. L'Archevêque de Reims ne s'en tint pas là. Son zele animé par l'honneur de rétablir un Prince sur un trône injustement usurpé, ne luy laissoit rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à faire réussir son entreprise. Il écrivit à Gui Duc de Spolète, qui s'estoit saisi depuis peu de la Couronne Imperiale, après avoir ruiné le parti de Berenger, & à qui desormais nous

donnerons le titre d'Empereur ; il luy écrivit pour le prier d'accorder son amitié au jeune Roy, & de la luy témoigner en luy envoyant un Ambassadeur, ou en luy écrivant d'une maniere, par laquelle il parust le reconnoître pour Roy de France. Il l'avertissoit en mesme-temps, comme son parent & son ami, d'estre sur ses gardes, pour ne pas se laisser surprendre par le Roy de Germanie, qu'il sçavoit seurement avoir tousjours de grands desseins sur l'Italie & sur l'Empire.

Epist. Fulcon. apud Flodoard. L. 4.

Il écrivit encore au Pape Formose, qui venoit d'estre élevé au Pontificat après la mort d'Estienne V. pour le prier de prendre en main les interets du jeune Roy, & de se declarer contre Eudes comme contre l'usurpateur du Royaume de France. C'est ainsi que l'Archevêque de Reims mettoit tout en œuvre, pour réussir dans son dessein de remettre la Couronne de France sur la teste de Charles. Mais il avoit affaire à un homme également habile & intrépide, qui ne s'estonnoit pas du peril, & sçavoit le prévenir ou l'éviter.

L'Archevêque de Reims écrit au Pape Formose.

Eudes avoit une armée dont il estoit seur, & plus seur que Charles n'estoit de ceux qui se declaroient le plus hautement pour luy. Il redouta peu la protection qu'Arnoul donnoit à son ennemi, parce qu'il sçavoit les projets de ce Roy sur l'Italie, & l'inquietude où les Peuples tributaires de la Germanie toujours prests à se revolter, le tenoient du costé du Danube. De sorte qu'il prévoyoit bien qu'il ne feroit pas de grands efforts en faveur de Charles.

La premiere chose qu'il fit, fut de s'avancer sur la riviere d'Aisne avec son armée, & d'y tenir en échec les troupes de Germanie & celles de Charles, pour les empêcher de pe-

Eudes oblige les troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer.

Annales
Metens.

netrer dans le Royaume, où la présence de ce jeune Prince auroit pu produire de mauvais effets. Il évita le combat, & se contenta d'arrêter l'ennemi : son dessein luy réussit. Les troupes de Germanie & les autres que Charles avoit avec luy, s'ennuyèrent de cette inaction, & voyant qu'il estoit impossible d'engager Eudes à la bataille, ils prièrent Charles de leur donner leur congé, puisqu'il n'y avoit rien à exécuter pour son service. Il fallut bien leur accorder ce qu'on leur auroit inutilement refusé. Charles se retira en Bourgogne avec fort peu de suite ; & Eudes voyant l'armée ennemie rompuë, s'en alla à Paris. Tout se termina après la retraite des armées à des courses, que les deux partis faisoient sur les terres les uns des autres.

Revolte de
Zuentibolde
Duc de Moravie.
Annales
Fuldens.

Ce qu'Eudes avoit prévu arriva. Zuentibolde Duc de Moravie, à qui Arnoul, pour le gagner, avoit donné la Bohême, se revolta de nouveau. Arnoul fut obligé de conduire une armée de ce costé-là, où il mit tout à feu & à sang. Il y fit entrer les Hongrois, Nation qui depuis peu de temps avoit quitté les bords du Tanaïs, où elle avoit sa demeure, pour se répandre dans la Pannonie : elle y exerça des cruautés extrêmes, & se rendit quelques années après maistresse du païs, auquel elle a donné le nom de Hongrie.

Arnoul entre en Lombardie, & se rend maistre de plusieurs Villes.
Ibid.

Les affaires d'Italie partageoient aussi beaucoup l'attention & les forces d'Arnoul. Le Pape s'estoit broüillé avec le nouvel Empereur, & pour les violences qu'il exerçoit sur les terres de l'Eglise, & pour avoir laissé prendre Benevent par les Grecs, qui profitoient du desordre des affaires de l'Occident. Il fit solliciter le Roy de Germanie de sa part, & par quelques-uns des plus considérables Seigneurs d'Italie, de venir

promptement le délivrer de la tyrannie de celui, qui opprimoit le Successeur de S. Pierre, & luy enlevoit les bienfaits de Charlemagne ; & de plus Berenger toujours battu par l'Empereur, pressoit plus que jamais Arnoul de ne le point abandonner ; luy promettant que s'il le rétablissoit en Italie, il luy rendroit son Etat tributaire. Arnoul ne se fit pas beaucoup prier. Il entra en Lombardie avec une armée, attaqua Bergame, la prit, & fit pendre à la porte de la Ville le Comte Ambroise qui en estoit Gouverneur. Ce qui jetta tant de terreur par tout, que la plupart des Villes jusqu'à Plaisance luy ouvrirent leurs portes. Il laissa à Milan Othon Duc des Saxons, pour y commander. Il ne poussa pas plus loin alors ses conquestes de ce costé-là ; mais tournant tout à coup du costé de France, il vint à S. Maurice au-dessus du Lac de Genève, esperant surprendre Rodolfe Roy de Bourgogne, qui se retira à son ordinaire dans les montagnes, où il ne put jamais estre forcé.

Annales
Metens.

Luitprand.
L. 1. c. 7.

Estant rentré en Germanie, il y trouva Ermengarde, qui l'attendoit au Monastere de Lauresheim. Elle avoit trois ou quatre ans auparavant fait couronner Roy de Provence son fils Loüis, avec l'agrément d'Arnoul & le consentement du Pape, & l'avoit fait reconnoître pour Successeur de tous les Etats que Boson son pere avoit usurpez sur les Rois de France. Son dessein dans cette visite estoit d'offrir au Roy de Germanie les troupes de son fils contre Rodolfe, à condition d'unir au Royaume de Provence, les Villes que ces troupes prendroient sur ce Prince dans la Bourgogne Transjurane. Arnoul reçut les offres d'Ermengarde, & luy accorda ce qu'elle luy demandoit ; mais Rodolfe se défendit si

Il accorde à
Ermengarde
ce qu'elle luy
demande.

Annales
Metens. ad
an. 894.
Concil.
Valentin.

bien, que Loüis ne put luy enlever aucune place.

*Eudes atta-
que Reims.*

Il y avoit donc alors dans cette étendue de païs, qui porte aujourd'huy le nom de Royaume de France, cinq Souverains avec la qualité de Roy; ſçavoir, Eudes, le jeune Charles, Arnoul qui possédoit la Lorraine, la plus grande partie des Païs-Bas, appelée basse Lorraine, & plusieurs Villes du costé de la Meuse, Rodolfe, dont la domination s'étendoit au-delà du Mont-Jura, & en deçà dans la Franche-Comté, Loüis dans la Provence, dans le Lionnois & dans quelques autres Provinces voisines. Rodolfe & Loüis estoient les spectateurs de ce qui se passoit en France entre Eudes & Charles; & Arnoul en estoit comme l'arbitre. Il les laissa pendant cette année agir l'un contre l'autre, sans presque s'en mêler. Eudes attaqua Reims; mais l'armée de Charles étant venue au secours, le siege fut levé. L'Archevêque de Reims fit écrire par le Pape des Lettres menaçantes à Eudes; mais il s'en mit peu en peine, & pensa à remettre Arnoul dans ses intérêts, persuadé que de là dépendoit la conservation de sa Couronne.

*Epist. Ful-
donis apud
Flodoard.*

*Arnoul fit
couronner un
de ses fils na-
turels Roy de
Lorraine.*

An. 895.

L'an 895. Arnoul tint à Vormes une Diète generale de tous ses Etats, où une des principales choses qui s'y firent, fut le Couronnement de Zuentibolde fils naturel de ce Roy. Le Duc de Moravie, dont j'ay parlé, luy avoit donné sur les Fonts de Baptême ce nom barbare qu'il portoit luy-mesme. Arnoul fit couronner Roy de Lorraine ce fils qu'il aimoit beaucoup. Six ans auparavant il avoit fait aux mesmes Seigneurs une proposition en faveur de ce Prince; ce fut de le reconnoître pour son Successeur dans ses Etats, avec un autre nommé Ratolde, qui n'estoit aussi que son fils naturel. Cette

proposition fut d'abord rejetée. Mais cependant il gagna quelques Seigneurs François, qui firent en sorte qu'elle passât, à condition que si la Reine épouse legitime du Roy avoit des enfans, ils seroient préférés.

Depuis ce temps-là la Reine avoit accouché d'un fils, qui fut baptisé à Mayence, & nommé Loüis, ce qui donnoit l'exclusion aux fils naturels pour la succession. Néanmoins Arnoul fit si bien dans l'Assemblée de Vormes, que d'un consentement unanime, l'aîné des deux fut reconnu pour Roy de Lorraine. On voit encore aujourd'huy dans les Archives de S. Denis, le Sceau de ce Prince avec son nom, sa figure & la qualité de Roy.

*Annales
Fuldens.*

*Mabillon,
in Diplomata.*



Eudes vint trouver le Roy de Germanie à Vormes dans le temps de cette Diète, luy fit de grands presens, & ſçut si bien le gagner, qu'il obtint tout ce qu'il luy demandoit; c'est-à-dire, qu'il abandonna la protection de Charles.

*Il abandon-
ne la protec-
tion de Char-
les.*

L'Archevêque de Reims n'eut pas plustôt appris qu'Eudes estoit allé à Vormes, qu'il prit la resolution d'y aller aussi, pour empêcher l'effet de ses intrigues. Mais il s'y prit trop tard. Eudes qui en revenoit après avoir conclu son traité, le

*Annales
Metens.*

rencontra en chemin & l'attaqua. L'Archevêque de Reims prit la fuite. Le Comte Adalonge qui l'accompagnoit fut bleffé, & mourut de ses blessures; presque tous ses gens furent taillez en pieces, son bagage fut pillé, & les presens qu'il avoit destinez au Roy de Germanie furent enlevez.

*Le nouveau
Roy de Lor-
raine promet
de secourir
Charles.
Ibid.*

Cependant l'Archevêque traita avec le nouveau Roy de Lorraine, qui luy promit de secourir Charles. Le pere & le fils estoient d'intelligence, pour entretenir en France la guerre civile: & le Roy de Lorraine en soustenant Charles contre Eudes, qui estoit le plus fort, ne faisoit rien en cela contre les intentions secretes du Roy de Germanie son pere.

Il entra en France avec une nombreuse armée, & vint mettre le siege devant Laon. Il l'attaqua avec beaucoup de vigueur, mais il fut défendu de mesme. La resistance des assiegez donna le temps à Eudes, qui estoit en Aquitaine, de venir à leur secours; & dès que le Roy de Lorraine scut qu'il approchoit, il leva le siege, & se retira avec toutes ses troupes dans ses Etats.

An. 895.

*Arnoul ren-
tre en Italie,
& s'avance
jusqu'à Ro-
me.*

*Annales
Fuldens.
Metens.*

Sur ces entrefaites, Arnoul qui avoit toujours son dessein de se faire Empereur, rentra en Italie, où la terreur qu'il y avoit répandue l'année d'auparavant, & qui duroit encore, luy ouvrit un chemin libre jusqu'à Rome. Selon nos anciennes Annales, Gui Duc de Spolète, qui avoit pris le titre d'Empereur, estoit mort, & Lambert son fils luy avoit succédé; selon d'autres il estoit encore vivant. Quoy qu'il en soit, il n'estoit pas alors dans Rome. Agiltrude mere de Lambert s'y estoit renfermée avec les principaux de la faction ennemie du Pape, bien résoluë de défendre la Ville contre l'ar-

mée d'Arnoul, & d'empescher par toutes sortes de moyens que le Pape, qui n'osoit sortir du quartier de l'Eglise de S. Pierre, n'eust aucune correspondance avec luy.

An. 896.

L'armée d'Arnoul estoit en très-méchant état par les mauvais temps qu'elle avoit essuyez dans sa longue marche; d'ailleurs il apprehendoit de l'affoiblir au milieu d'un païs qui devoit luy estre fort suspect, l'Italie estant alors fort partagée, & presque tout estant contre luy, excepté le Pape avec son parti; car Berenger mesme qui l'avoit le plus fortement sollicité d'entrer en Italie, l'avoit abandonné à la persuasion d'Adalbert Marquis de Toscane, Seigneur des plus puissans d'au-delà des Alpes.

*Annales
Fuldens.*

Le Roy de Germanie dans cet embarras tint Conseil de guerre, où les Officiers conclurent tout d'une voix, à donner l'assaut à la Ville, en l'assurant que leurs soldats feroient leur devoir. En effet, la nouvelle en ayant esté répandue dans l'armée, elle en fit paroistre une très-grande joye. Cependant comme l'entreprise estoit dangereuse, le Roy ne la voulut point tenter avant que d'avoir mis Dieu dans son parti. Il ordonna un jour de jeûne par tout le camp, & d'autres œuvres de pieté, pour obtenir le secours du Ciel. Mais ce délai fit peine au soldat, & l'affaire fut engagée dès ce mesme jour en quelque façon malgré l'Empereur.

*On prend la
resolution de
donner l'as-
saut à la
Ville.*

Après le Conseil de guerre il avoit fait la revûe de son armée, & l'avoit rangée en bataille sous les murailles de la Ville Leonine, c'est-à-dire, de cette partie de la Ville de Rome, où est l'Eglise de S. Pierre, & que le Pape Leon IV. avoit fait entourer de murailles. Après la revûe il congédia les troupes, & luy s'en alla avec quelques Seigneurs faire le tour du reste de la Ville.

*Ardent des
soldats.*

En revenant il fut surpris de voir encore ses soldats au même endroit où il les avoit rangez, & dès qu'ils l'apperçurent, ils crièrent tous, *à l'assaut, à l'assaut.* Ceux qui estoient les plus proches des murailles, commencerent à dire des injures aux Bourgeois & à la Garnison; & ceux-cy leur répondirent aussi par des injures. On en vint aux pierres & aux fleches que l'on jettoit de part & d'autre. Alors les soldats redoublerent leurs cris. Ils avoient tous leurs armes; mais les échelles & les autres choses nécessaires pour un assaut estoient dans le Camp. Le Roy toutefois crut qu'il devoit profiter de cette ardeur, & ayant donné les meilleurs ordres qu'il put pour une affaire aussi subite & aussi tumultuaire que celle-là, on se mit en devoir de forcer les murailles, qui apparemment n'estoient ni fort bonnes, ni fort hautes. On commença par travailler à combler le fossé, & avec les fascines & les pierres, on employa tout ce qui se presenta, jusqu'à y jeter des selles de chevaux & même des bagages de l'Armée; d'autres en quelques endroits se mirent à saper le pied des murailles, sans que les assiegez, qui ne s'estoient point attendus du tout à cette attaque, & qui n'avoient rien de prest sur les murailles, pussent les en empêcher. Ils estoient cependant sous les armes, resolu de soutenir l'escalade, si on osoit la tenter, lorsqu'il arriva un de ces accidens ridicules, qui ont quelquefois esté la cause des plus grands evenemens.

*Luitprand.
L. 1. c. 3.*

*Prise de la
Ville de Rome.*

Un Lievre partit du milieu des Troupes qui estoient rangées en bataille. Il s'éleva tout-à-coup un grand cri, & quantité de soldats s'estant mis à courir après le Lievre, qui fuyoit vers les fosses de la Ville, les Romains crurent que ce cri estoit un signal, & que ces soldats qui couroient vers la

Ville, venoient à l'assaut. Une terreur panique les saisit, & tous prenant la fuite, les murailles parurent en un moment abandonnées de toutes parts. On profita de ce moment, on planta les échelles, & on monta sur les murailles sans nulle resistance. D'autres rompirent les portes voisines, où ils ne trouverent personne qui les en empêchast; de sorte que sans perdre un seul homme, on se rendit maître de la Ville Leonine. Ceux qui estoient dans l'autre partie de la Ville séparée de celle-cy par le Tybre, ne se trouvant pas en état de soutenir contre une Armée entiere, mirent aussi bas les armes, le Senat vint avec les Croix & les Eten-darts au devant du Roy, & s'abandonna à sa clemence; le Roy empêcha le pillage de la Ville.

Le Pape que ses ennemis tenoient comme prisonnier, estant mis en liberté par la fuite de ceux qui le gardoient, vint saluer son liberateur, le conduisit dans l'Eglise de S. Pierre, où il luy donna l'onction Imperiale, avec le nom de Cesar & d'Auguste, honneur dont il se croyoit infiniment éloigné quelques heures auparavant, & dont il fut redevable malgré sa prudence, à la temerité de ses soldats, & à un de ces heureux caprices de la fortune, qui font quelquefois ce qu'on n'oseroit, & ce qui ne viendrait pas même en pensée d'espérer.

Après que le nouvel Empereur eut rétabli l'ordre & la tranquillité dans Rome, & puni divers Seigneurs qui avoient outragé le Pape, & dont quelques-uns eurent la teste coupée, il reçut dans l'Eglise de S. Pierre le serment de fidelité des Romains en ces termes un peu differens de ceux qu'on faisoit aux premiers Empereurs François. "Je jure par tous ces saints Mysteres, que sauf mon"

*Le Pape donna
l'onction
Imperiale à
Arnoul.
Annales
Fuldenses.*

An. 896.

*Serment de
fidelité que les
Romains prêtent
au nouvel
Empereur.
Luitprand.
Loc. cit.
Annales
Fuldenses.*

„ honneur, ma Loy & la fidelité que
 „ je dois à mon Seigneur le Pape For-
 „ mose, que je suis & feray fidele tous
 „ les jours de ma vie à l'Empereur
 „ Arnoul ; que jamais je ne me join-
 „ dray à aucun homme contre son
 „ service ; que jamais je ne donneray
 „ de secours à Lambert fils d'Agil-
 „ trude, ni à Agiltrude, pour souf-
 „ tenir leur dignité, & que jamais je
 „ ne leur livreray, ni ne contribuëray
 „ en aucune maniere à leur livrer la
 „ Ville de Rome, ni à aucun de ceux
 „ qui suivent leur parti.

Après cette ceremonie, il envoya
 en exil Constantin & Estienne deux
 des plus considerables Senateurs, qui
 avoient le plus aidé Agiltrude à se
 rendre Maistresse de Rome. Il nom-
 ma le Comte Farolde un de ses Ge-
 neraux pour commander dans la Pla-
 ce en son absence, & il en partit le
 quinzième jour après la prise.

*Ce Prince est
 attaqué d'une
 espece de pa-
 ralyse.*

*Annales
 Fuldenfes.*

*Les Nor-
 mandes recom-
 mencent leurs
 ravages.*

Durant le tumulte de l'attaque,
 Agiltrude s'estoit sauvée, & avoit
 gagné la Ville de Spolette. Arnoul y
 marcha pour l'y assieger : mais il fut
 attaqué en chemin d'une espece de
 paralyse qui déconcerta tous ses des-
 seins, il repassa les Alpes en diligen-
 ce. Cet accident & sa retraite préci-
 pitée firent reprendre cœur à Beren-
 ger, au Marquis de Toscane & à tous
 les autres Chefs du parti contraire,
 qui mirent de nouveau l'Italie en
 combustion.

L'état des affaires de France estoit
 encore plus déplorable. Les Nor-
 mandes profitant des guerres civiles,
 avoient recommencé leurs ravages
 sous la conduite de Rollon grand
 Capitaine, dont nous aurons occasion

** Tamen in subjectione prædicti Caroli Regis.*

de parler souvent dans la suite de
 cette Histoire. Ils entrèrent par la
 Seine, & ensuite par la riviere d'Oi-
 se, & puis s'estant partagez, ils se
 répandirent aussi en pillant dans l'A-
 quitaine.

Tous ces desordres & les conti-
 nuelles revoltes qui se faisoient tan-
 tost d'un costé, tantost d'un autre,
 & la resolution que Charles fut sur
 le point de prendre, de se liguier avec
 les Normands, obligerent Eudes d'é-
 couter les avis de ceux qui luy con-
 seilloient de s'accommoder, & de
 partager le Royaume avec ce jeune
 Prince. Il s'y resolut. La France de-
 puis la Seine jusqu'aux Pyrenées luy
 demeura, & il ceda à Charles tout le
 reste, en le reconnoissant mesme pour
 son Souverain dans la partie qu'il se
 reservoit *.

La France par cette Paix commen-
 ça à respirer. Eudes un peu plus d'un
 an après l'avoir faite, mourut à la Fere
 le troisième de Janvier de l'an 898. qui
 estoit le dixième d'un Regne fort in-
 quiet ; mais qui apparemment auroit
 esté plus heureux pour les Peuples,
 & plus tranquille pour luy, si les
 conjonctures luy avoient permis de
 se servir des grands avantages que la
 nature luy avoit donnez pour le Gou-
 vernement.

Il laissoit un fils nommé Arnoul,
 que quelques-uns proclamerent Roy.
 Mais il mourut peu de jours après, ce
 qui fit que les Seigneurs François re-
 connurent Charles pour Roy de toute
 la France. Et ainsi la Couronne
 fut restituée à la Famille de Charle-
 magne,

*Chronique
 de Gestis
 Norman.*

*Eudes parta-
 ge le Royaume
 avec Charles.
 Epist. Ful-
 con. apud
 Flodoard.
 L. 4.*

*An. 896.
 Chronic.
 breve apud
 du Chesne.
 Tom. 3.
 an. 897.*

*Mort de Eu-
 des.*

*An. 898.
 Annales
 Metenses.*

*Charles est
 reconnu pour
 Roy de toute
 la France.
 Vita S. Ge-
 nulf. L. 2.*

An. 898.

CHARLES

CHARLES LE SIMPLE.

Ambition & violences des Seigneurs particuliers.

An. 898.

JAMAIS nos Histoires n'ont esté moins exactes pour le détail des grands événemens, que dans ce qu'elles racontent de ce Regne, sur tout à l'égard des douze premières années, c'est-à-dire, jusques vers l'an 910. & 911. On y voit les Seigneurs particuliers pousser leur audace, leurs violences, & leur ambition jusqu'aux derniers excès, toujours pour augmenter leur puissance dans les Domaines qu'eux & leurs peres avoient usurpez. C'est ce que tous nos Historiens nous font appercevoir à toute occasion, mais sans en développer les circonstances. Cela donne néanmoins lieu de faire une reflexion importante, qui est qu'on peut fixer au commencement de ce Regne l'origine de tous ces petits Etats, dont la Monarchie Françoisse se trouva insensiblement depuis estre composée, & qu'on nomma dans la suite les Fiefs mouvans de la Couronne; non pas qu'ils eussent eu dès-lors toute la forme de ce qu'on appelle Fief; mais à quelques formalitez près, par lesquelles on regla avec le temps les droits du Souverain, & les devoirs de ces demi Sujets, il y eut peu de difference.

Principaux Acteurs qui paroissent sur la Scene.

Fouques Archevêque de Reims, Richard Duc de Bourgogne, Herbert Comte de Vermandois, Robert frere du feu Roy Eudes, estoient sans doute les principaux Acteurs qui paroissoient sur la Scene. C'est aux conseils & à la sage conduite de l'Archevêque, que Charles fut redevable de son rétablissement sur le Trône de son pere. Il y fut maintenu par la grande puissance de Richard Duc de Bourgogne, qui trouvoit son avantage & sa gloire à l'y

Tome II.

maintenir, tant contre les Normands, que contre les factieux.

Robert estoit pour le Roy un ennemi secret & dangereux, qui prétendoit à la Couronne, comme étant frere de celui qui l'avoit portée, & on vit par l'événement que le Comte de Vermandois estoit un traître. L'Archevêque de Reims, que Baudouin le Chauve Comte de Flandres fit assassiner quelque temps après, étant mort, un homme d'un rang bien au-dessous de tous ces Seigneurs, prit la place de ce Prelat auprès du Roy, & s'empara de son esprit & de sa confiance: il fut par cette raison en butte à tous les Grands, & la cause ou l'occasion de la perte de son Maître. C'est tout ce qu'on entrevoit dans notre Histoire; & c'est là, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, comme le système general du Regne de Charles. Mais les diverses intrigues de ceux que j'ay nommez, qui estoient à la teste des factions, ne sont point marquées dans l'Histoire; on en perd à tous momens le fil, & en vain se fatigue-t-on à tâcher d'en découvrir les ressorts dans les monumens qui nous restent de ce Regne.

Le petit genie du Prince, qui se laissoit dominer par ses Ministres, & sa trop grande credulité qui le faisoit trop aisément tomber dans les pieges de ses ennemis, luy firent donner le surnom de Simple, & causerent bien des maux à la France. Un des plus fâcheux & des plus honteux à la Nation fut le démembrement qui se fit alors de cette grande & riche Province, appelée aujourd'hui la Normandie, qui sous la seule condition d'un hommage fut

Démembrement de la Normandie.

P p

soustraite à la Couronne de France, en demeura séparée pendant plus de deux siècles, & fut durant ce temps-là une occasion & une source continuelle d'une infinité de funestes guerres.

*Commence-
ment & pro-
grès des cour-
ses des Nor-
mands.*

Les Normands en comprenant sous ce nom, principalement les Danois & les Norvégiens, commencerent, ainsi qu'on l'a vu dans l'Histoire des Regnes passez, à infester souvent les costes de l'Empire François du temps de Charlemagne, mais avec peu de succès, par les soins qu'il prit de tenir toujours des vaisseaux armez à l'embouchure des rivières, & des troupes sur les costes, en tous les endroits où les descentes estoient à craindre.

Après la mort de ce Prince, les guerres civiles qui mirent si souvent le desordre dans l'Etat, & de plus les partages qui s'en firent entre les enfans des Rois, l'affoiblissant beaucoup, ne permirent pas de prendre les mêmes précautions; & dès-lors la France fut exposée aux ravages & à la cruauté de ces Peuples Payens, qui la tenoient sans cesse & de toutes parts en alarmes.

Leurs premières courses n'estoient que dans le Plat-Païs, ensuite ils attaquèrent les Villes: ils saccageoient pour la plupart celles qu'ils avoient prises, & puis ils en transportoient les richesses sur leurs vaisseaux; & comme ils revenoient souvent, ils épuisoient la France d'argent, & même d'hommes, parce qu'ils faisoient tout passer au fil de l'épée, ou qu'ils amenoient une infinité de personnes en esclavage.

Le succès de leurs entreprises leur fit avec le temps former de plus grands desseins. Ils commencerent pour les faire réussir plus seurement & avec plus de facilité, à s'établir des quartiers d'hiver, tantost sur la

Seine, tantost sur la Loire, & tantost sur la Somme, d'où ils faisoient des détachemens pour aller piller jusqu'au milieu de la France; & après avoir fait un grand amas de butin, ils l'envoyoient sur leurs Flottes dans leur païs.

Dans la suite ils contraignirent nos Rois mêmes de racheter à prix d'argent, le pillage de leurs Provinces, ils les obligerent à leur ceder des Terres dans la Frise, & enfin attirer par l'abondance & la fertilité de cette partie du Royaume de Neustrie, qui en prenant un peu au-dessus de Roüen, s'étendoit des deux costez de la Seine jusqu'à la mer, & tirant vers l'Orient jusqu'au païs qu'on appelle aujourd'hui la Picardie, & vers l'Occident jusqu'au Maine & à la Bretagne; ils résolurent de s'en emparer, & d'y fixer leur demeure pour toujours.

Celui qui executa ce projet, fut le Duc Rollon le plus grand Capitaine que les Normands eussent encore eu à leur teste. Il estoit né en Dannemarc, fils d'un Prince ou Seigneur très-puissant du païs, & qui avoit son Etat indépendant des Rois Normands. Après la mort de son pere il soustint la guerre contre le Roy de Dannemarc, qui vouloit le soumettre à sa domination, & il le battit en plusieurs rencontres; mais s'estant laissé surprendre après un Traité de Paix, & ayant donné dans une embuscade où son frere & presque tous ses gens perirent, il perdit ses Etats, & fut obligé d'aller chercher fortune ailleurs.

Il se retira en Scandinavie, cette Peninsule du Nord, où sont les Royaumes de Suede & de Norvege. Quand on l'y scut arrivé, un grand nombre de ses anciens Sujets l'y vinrent joindre. Il délibéra quelque temps s'il retourneroit en Danne-

*Le Duc Rollon perd ses Etats.
Dudo. Vuilhelm. Gemic.*

Il se retire en Scandinavie.

marc, pour tascher de reconquerir ses Etats, ou si à l'exemple des Normands ses compatriotes, il iroit chercher autre part dequoy s'enrichir & où s'établir. Un songe qu'il eut, qui luy promettoit une belle destinée, & dont on luy fit une interpretation favorable, le détermina à prendre ce second parti.

Ses expéditions en Angleterre, en Frise & en France.
Dudo.

Il estoit non seulement aimé & honoré par ceux de ses Sujets qui avoient suivi sa fortune, mais encore par ceux des Habitans du quartier de Scandinavie où il s'estoit réfugié. Un air & un port majestueux, une taille heroïque, beaucoup d'esprit, de douceur, d'honnesteté, ce qu'on racontoit de son malheur & des belles actions qu'il avoit faites en Dannemarc, luy avoient attiré l'amour & l'estime de tout le pays. Il ne falloit presque rien alors, pour engager ces peuples du Nord à ces expéditions subites au-delà des mers, dont nous avons vû jusqu'à present tant d'exemples. Le bruit du songe & l'idée de sa valeur firent qu'on vint de tous costez luy faire offre de service. Les Vaisseaux ne coûtoient rien en ce pays-là, & la seule esperance du butin estoit toute la solde dont on payoit les Soldats & les Matelots; de sorte qu'en peu de temps il se vit une grande Armée & une nombreuse Flotte. Il fit voile, & alla descendre en Angleterre, où les Anglois ne le voulant pas souffrir, vinrent l'attaquer. Il défit deux de leurs Armées l'une après l'autre; & après avoir fait un grand butin, ne voyant pas d'apparence de fixer là sa demeure, il se remit en mer, & vint aborder en Frise, où il défit le Duc Radobode & Rainier Duc de Hainaut & d'Hesbaïe. Delà après s'estre rendu tributaire une grande partie de la Frise, il aborda en France l'an 876. la dernière année du Regne

de Charles le Chauve. Il y entra par la Seine, & vint à Jumiege, qui devoit estre en ce temps-là un Port de quelque consideration, puisqu'il en est parlé en divers endroits de notre Histoire, & que c'estoit là où les Normands, quand ils vouloient se remettre en mer, radouboient leurs Vaisseaux.

De Jumiege Rollon monta jusqu'à Roüen. Francon qui en estoit alors Archevêque, voyant la Ville sans munitions, de grandes brèches en divers endroits des murailles, en un mot entierement hors d'état de se défendre, alla au devant des Normands, demanda quartier au General, & luy offrit de le recevoir dans la Ville. L'Evêque fut écouté favorablement, Rollon connoissant l'importance de la Place, en fit relever les murailles, la fortifia de nouveau, & y mit une grosse Garnison.

Il est reculé à Roüen.

Ensuite il s'avança jusqu'à l'endroit de la Seine, où est aujourd'huy le Pont de l'Arche, & il défit sur le bord de la riviere d'Eure l'Armée Françoisé commandée par le Duc Renaud. Il assiegea & força Meulan, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva d'Habitans. Renaud vint l'attaquer avec une nouvelle Armée. Cette Armée fut encore défaite, & Renaud y perit.

Il défait les François.

Quelque temps après se fit le fameux siege de Paris, dont j'ay parlé, par une autre Armée de Normands. Rollon y demeura quelque temps, en partit pour aller piller Bayeux & tout le pays Bessin. Il revint au siege de Paris, qu'il quitta une seconde fois pour venir saccager Evreux. Il fut au siege & à la prise de Meaux; delà il passa en Angleterre, où il prit part à quelques guerres civiles qui s'y firent alors. Il y demeura trois ans, & y fit alliance avec

Il passe en Angleterre.

Vetus Chronic.

le parti qu'il avoit secouru.

Il revient en France, & met le siege devant Chartres.

Ibid.

Hudo. L2

Le temps de toutes ces expéditions n'est pas exactement marqué; mais il est dit que ce fut sous le Regne de Charles le Simple, qu'il rentra en France. Il y revint si fort, qu'il y fit descente en mesme-temps par trois endroits, par la Seine, par la Loire & par la Garonne. Ce n'estoit plus des partis de Pirates qui couvroient le pays, c'estoit des Armées nombreuses. Ils prirent Nantes, Angers, le Mans. Ils assiegerent Tours, qu'ils ne purent forcer. Ensuite ils passerent dans la Bourgogne, dans l'Auvergne, où Clermont fut pillé. Ils vinrent dans l'Orleanois, ils furent battus auprès de l'Abbaye de Fleury, & quelque temps après Rollon mit le siege devant Chartres. Les Habitans de cette Ville qui a esté de tout temps sous la protection de la Mere de Dieu, ranimant la confiance qu'ils avoient dans le secours d'une si puissante Patrone, & encouragez par Vantelme leur Evêque, se resolurent à une vigoureuse resistance. L'Evêque écrivit au Roy, à Richard Duc de Bourgogne, & à Eba-le Comte de Poitiers, & les informa du danger où estoit la Ville, & du besoin qu'ils avoient d'estre promptement secourus.

Ces deux Seigneurs assemblerent des Troupes. Le Roy fit joindre par une partie des siennes le Duc de Bourgogne, qui arriva à la vûe de la Ville & du Camp ennemi devant le Comte de Poitiers.

Suites de ce siege.

Rollon avant quetout le secours fust arrivé, fit donner à la Place un violent assaut, qui fut vaillamment soutenu, & le Duc de Bourgogne attaqua en mesme-temps le Camp des Normands.

Rollon qui l'avoit prévu, se trouva en état de le bien recevoir. Les François furent repoussez, & las-

cherent le pied. Richard les ayant ralliez, leur fit reprendre cœur, & assaillit de nouveau le Camp. Le combat fut sanglant & opiniastre, sans qu'on reculast ni de part ni d'autre. Cependant il se fit une grande sortie de la Ville, & l'Evêque y parut au milieu des Troupes en habits Pontificaux, portant la Croix & la précieuse Relique de la Ville, qui est une Chemise de la sainte

ie ge

Chacun dans cette sortie fit son devoir & son office. Les Soldats attaquèrent l'ennemi avec une extrême bravoure, tandis que l'Evêque élevoit vers le Ciel la Croix & la Relique, priant fervemment avec son Clergé, & animant par ce spectacle & par l'esperance du secours celeste, les Soldats à bien combattre.

Le succès répondit aux vœux de l'Evêque. Les Troupes que Rollon avoit opposées à la sortie furent poussées & défaites, & tout venant fondre sur luy, il se trouva attaqué de front & à dos.

Ibid.

Il employa toute son habileté pour se tirer d'un pas si dangereux; il commença à faire retraite toujours en combattant, & se retira dans un quartier de son Camp avec une partie de ses Troupes. Les François cesserent de le poursuivre, dès qu'ils virent la communication libre avec la Ville, & luy cependant s'éloigna pour se mettre en seureté. Une autre partie de ses Troupes gagna une éminence voisine, sur laquelle elle se retrancha.

Rollon est obligé de se retirer avec une partie de ses Troupes.

A peine l'action estoit-elle finie, que le Comte de Poitiers arriva avec son Corps d'Armée. Il trouva fort mauvais qu'on eust attaqué le Camp ennemi sans l'attendre, & fit sur cela de grandes plaintes. On luy montra pour l'appaiser la nécessité

Une autre partie se retire sur une éminence, & y est attaquée par le Comte de Poitiers.

où l'on avoit esté de combattre, de peur de perdre une conjoncture favorable, & on luy ajouta qu'il auroit encore dequoy se dédommager; qu'une partie de l'Armée des Normands estoit restée sur une éminence voisine, & qu'il y auroit de la gloire à acquérir, en les chassant de ce poste, & en achevant leur défaite.

Ibid.

Le Comte de Poitiers ne balança pas, & dès le lendemain il mena ses gens à l'ennemi. Il leur fit prendre des clayes & d'autres instrumens propres à se couvrir, que les Normands avoient laissez dans leur Camp en l'abandonnant. Il s'avança jusqu'au milieu de la colline à la faveur de ces parapets portatifs; mais il en fallut venir au sabre, pour enfoncer des gens qui l'attendoient de pied ferme. Le désavantage du terrain qui estoit très-roide, & le desespoir où les Normands se voyoient de périr ou de vaincre, rendoient cette attaque infiniment difficile. Quelques efforts de valeur que fist le Comte, il fut toujours repoussé, & après avoir perdu inutilement beaucoup de braves gens, il fut obligé d'abandonner son entreprise, & de prendre le parti qu'il auroit suivi d'abord, si une fausse gloire ne l'en avoit empêché, ce fut d'investir la colline, d'y assiéger les ennemis, & de les contraindre, faute de vivres, à se rendre à discretion. Ainsi toutes les Troupes, tant celles du Comte de Poitiers, que celles du Duc de Bourgogne, & les autres Milices Françoises, prirent chacun leur poste à l'entour de la colline.

Les Normands ne laisserent pas de se retrancher sur le sommet, & se servirent pour cela de leurs clayes, qu'ils avoient obligé les François de leur abandonner en les repoussant: mais leur embarras n'en estoit pas

moindre, & ils ne voyoient aucun moyen d'échapper.

Dans cette extrémité où ils se trouvoient, un Capitaine Frison ouvrit un avis, & proposa un stratagème qui fut approuvé. Ce fut de faire descendre à l'entrée de la nuit fort secrettement quelques gens de leur Camp, qui tâcheroient de passer au travers de celui des François, portant avec eux sous leurs habits chacun une trompette; que s'estant dispersés en divers endroits d'alentour, ils sonneroient tous ensemble la charge avec leurs trompettes vers le minuit; que cela jetteroit par tout l'alarme parmi les François, qui croiroient que Rollon viendrait les surprendre. Qu'il falloit estre prests en mesme-temps de descendre de la colline, pour s'échapper au travers de l'Armée Françoisse, à la faveur de l'alarme & des tenebres, & que si par ce moyen tous n'échappoient pas, il s'en sauveroit au moins une bonne partie.

Cet expedient réussit. Les Soldats avec leurs trompettes passerent au travers du Camp sans estre aperçus, & ayant sonné à l'heure marquée, toute l'Armée Françoisse fut aussi-tôt en mouvement; les Normands descendirent en mesme-temps de la colline, & donnerent sur le quartier du Duc de Bourgogne, qui dormoit dans sa Tente. Ils firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent, & passerent à la débandade au travers du Camp des François, qui ne doutant pas que Rollon n'allast fondre sur eux, ne songeoient les uns qu'à se mettre en état de se défendre, les autres qu'à fuir & à se retirer sous les murailles de la Ville. Enfin les Normands estant ainsi échappés, se rallierent en un lieu dont ils estoient convenus, & prirent la route de Roüen, qu'ils sçavoient

*Stratagème
d'un Frison,
qui réussit.
Ibid.*

Les Normands s'échappent au travers de l'Armée Françoisse.

que Rollon avoit tenuë. Le Comte de Poitiers dans cette surprise ne donna pas tant de marques d'intrepidité, que dans l'attaque du Camp Normand. Il se sauva des premiers, & se cacha dans une maison, d'où il ne sortit que le lendemain, & vit que sa proie luy estoit échappée.

Ibid.

Le Duc de Bourgogne extrêmement chagrin de cet affront, leva son Camp dès le grand matin, pour suivre les Normands. Il les atteignit sur la riviere d'Eure; mais ils estoient dans un poste inaccessible, à cause des marais & des retranchemens qu'ils avoient faits avec une promptitude merveilleuse. Il ne jugea pas à propos de les y attaquer, & les laissa aller joindre leur General, qui les reçut avec d'autant plus de joye, qu'il les avoit crus tous perdus.

Ils continuent leurs violences,

Pour les consoler & les remettre de leurs fatigues, il les mena au pillage, où ils exercerent leurs violences & leurs cruautés ordinaires. Ils les continuerent avec tant d'excès & de fureur, qu'on députa de tous costez au Roy, pour le prier d'acheter la paix de Rollon à quelque prix que ce fust.

Ibid.

Long-temps avant le siege de Chartres, le Roy par le conseil de quelques Seigneurs avoit prié Francon Archevêque de Roüen, où Rollon estoit, d'obtenir la permission de luy venir parler, & Rollon la luy avoit accordée. Le Roy après l'arrivée de l'Archevêque avoit fait une Assemblée des Seigneurs François, leur avoit exposé l'état pitoyable où le Royaume épuisé & desolé par les incendies & les ravages, estoit réduit; que les terres estoient par tout en friche, & qu'il n'y avoit de seureté nulle part, non pas mesme dans les Villes. La conclusion de ce discours avoit esté, qu'il falloit demander une Trêve au General Normand, & tas-

cher pendant cette Trêve de convenir avec luy de quelques conditions qui pussent le satisfaire & procurer quelque relasche à la France, après une si longue suite de miseres, sous lesquelles elle succomboit.

Les Seigneurs approuverent le dessein du Roy, & l'Archevêque fut prié de se charger de cette negociation. Rollon consentit en effet à une Trêve de trois mois, pendant lesquels il se fit de part & d'autre diverses propositions; mais le Duc de Bourgogne & le Comte de Poitiers choquez de n'avoir point esté consultez en une affaire de cette importance, agirent si fortement auprès de Charles, en luy exagerant la honte & la lascheté de cette démarche, & luy promettant de grands secours de leurs Gouvernemens, qu'on cessa de traiter avec Rollon, & les trois mois ne furent pas plustost expirez, que les François recommencerent les premiers les actes d'hostilité contre les Normands.

Leur General consent à une Trêve de trois mois, qui luy est demandée.

Rollon indigné de se voir ainsi ou joué ou méprisé, se vengea par ces terribles executions militaires, dont j'ay parlé avant le siege de Chartres. Mais enfin celles auxquelles on sçut qu'il se préparoit tout de nouveau, obligerent les Seigneurs François à prier le Roy de reprendre ses premiers desseins, & de s'accommoder avec les Normands, quoy qu'il en dût coûter.

Ibid.

Ce fut entre autres le Duc Robert frere du feu Roy Eudes, qui engagea le Roy à cette nouvelle démarche envers les Normands, & qui avoit en cela d'autres vûes que celles du bien du Royaume.

Vetus Chronic.

Le Roy s'adressa de nouveau à l'Archevêque de Roüen, pour renouer la negociation avec le General Normand. Ce General qui l'aimoit & l'estimoit, l'écouta encore

Ibid.

cette fois-là. Il avoit eu de tout temps le dessein de se faire un Etat en France, dont le séjour luy paroissoit beaucoup plus agreable, que les frimats & les froids excessifs de la Norvege & du Dannemarc, & il estoit toujours disposé à un accommodement, pourvu que cette condition y entraist. Charles en la luy proposant en souhaitoit une autre; c'estoit qu'il se fist Chrétien, afin qu'il ne fust pas dit que le Paganisme se fust introduit en France par son consentement, & en vertu d'un Traité.

Il accepte les propositions que le Roy luy fait faire.

L'Archevêque dès la premiere fois qu'il fut envoyé vers Rollon, l'avoit déjà sondé là-dessus, & ne l'avoit pas trouvé fort difficile. C'est pourquoy après luy avoir marqué l'estime que le Roy de France, tout son ennemi qu'il estoit, faisoit de sa personne, & le desir qu'il avoit de faire une paix solide avec luy, il luy fit trois propositions de sa part. La premiere, qu'on luy cederait jusqu'à la mer toute cette partie de la Neustrie, qui estoit au Nord de la Seine, à prendre depuis la riviere d'Andelle à trois lieues au-dessus de Roüen, & depuis la riviere d'Epte, qui passe par Gournay, Gisors, S. Clair, (c'est cette partie du Vexin qu'on appelle encore aujourd'huy le Vexin Normand,) & de plus le pais d'au-delà de la Seine, qui estoit d'une bien plus grande étendue; car il comprenoit tout ce qui estoit renfermé entre le Maine, la Bretagne & l'Océan.

La seconde proposition fut touchant la Princesse Gisele fille du Roy, que ce Prince offroit en mariage à Rollon. Et la troisieme, de se faire Chrétien.

Rollon fit paroistre à l'Archevêque que ces propositions luy agréoient, mais il dit qu'il ne pouvoit les accepter, sans prendre l'avis de ceux

auxquels il commandoit, & qu'il assembleroit au plustost les principaux Chefs de son Armée, pour en deliberer avec eux. Il n'y eut point de deux avis sur les articles proposez: tous y applaudirent, comme au Traité le plus avantageux qui se pût faire pour l'honneur & l'utilité de la Nation. Le changement de Religion fit peu de difficulté. Il y avoit déjà plusieurs Chrétiens parmi les Normands: le reste estoit apparemment fort indifferent sur le fait de la Religion; & c'est une reflexion qu'on peut faire en lisant l'Histoire des guerres des Normands, qu'à la verité ils pilloient, ils ravageoient, ils brusloient, ils ruinoient les Eglises & les Monasteres, massacroient les Evêques, les Prestres, les Religieux, mais qu'on ne voit point, ou qu'on voit rarement qu'ils ayent entrepris de faire renoncer à la Religion Chrétienne leurs Captifs, ou ceux qui tomboient sous leur puissance.

Sur cela Rollon renvoya l'Archevêque vers le Roy, pour luy dire qu'il acceptoit ses offres, & qu'il consentoit à trois mois de Trêve, pendant lesquels on pourroit regler les choses plus en détail. Le Roy reçut cette nouvelle avec joye, & la Trêve fut faite.

Le Duc Robert qui rouloit toujours dans son esprit de grands desseins, jugea qu'il luy estoit de la dernière importance de se faire un ami de Rollon, & d'attacher à ses interets un parti aussi puissant, que l'alloit estre désormais celuy des Normands dans le Royaume. Voyant les affaires en si bon train, il ne tarda pas à faire les premieres avances. Il envoya complimenter Rollon par un de ses Confidens, qui le flatta fort sur ses hauts faits d'armes, & le conjura de la part de son Maistre de con-

Le Duc Robert recherche son amitié.

Dudo. L. 2.

clure la paix aux conditions avantageuses qu'on luy proposoit. Il l'assura que c'estoit le Duc Robert, qui par estime pour luy avoit engagé le Roy à faire la cession d'un si beau & si bon païs; qu'il y avoit plusieurs Villes qu'il feroit fortifier, & qu'il repeupleroit aisément pendant la paix, pour se faire un État des plus riches & des plus florissans; qu'il luy demandoit son amitié; que la sienne qu'il luy offroit, ne luy seroit pas inutile, ayant autant de credit & autant de pouvoir dans le Royaume & auprès du Roy qu'il en avoit; que s'il vouloit luy accorder ce qu'il luy demandoit, il luy en donnast sur l'heure une marque, en promettant de ne point choisir d'autre Parrain que luy pour le jour de son Baptême.

Rollon estoit trop habile & trop clairvoyant pour refuser ces offres, & pour ne pas acheter par le peu qu'on luy demandoit, un tel appuy à la Cour de France, où désormais il alloit estre de ses interets d'entretenir toujours de bonnes & de seures intelligences. Il répondit parfaitement aux honnestetez du Duc, & le pria de luy faire l'honneur qu'il luy offroit, d'estre son Parrain.

*Entrevue du
Roy & de
Rollon,*

Quelques jours après le Roy & Rollon chacun avec son Armée se trouverent à Saint Clair sur la riviere d'Epte, le Roy accompagné du Duc Robert en deçà du costé de Paris, & Rollon au-delà du costé de Roüen,

*Demandes
que Rollon
fait au Roy.*

Rollon fort persuadé que la cession qu'on luy faisoit, n'estoit qu'une liberalité forcée, vint en resolution de se prévaloir autant qu'il pourroit, de la nécessité où la France se trouveroit, d'avoir la paix. Après les premiers complimens de part & d'autre, l'Archevêque de Roüen, suivant l'ordre qu'il en avoit, dit au Roy, que le General des Normands

agréoit fort le don qu'on luy faisoit d'une partie si considerable du Royaume; que le païs estoit bon & fertile, mais qu'il estoit entierement ruiné, & les campagnes tout-à-fait desertes; qu'il n'y avoit presque aucunes terres ensemencées, point de chevaux, point de troupeaux; en un mot, qu'il estoit impossible d'y subsister, jusqu'à ce qu'avec le temps on eust remis les choses en meilleur état, que les campagnes & les Villes se fussent repeuplées, & qu'on eust labouré la terre, & que le General prioit le Roy de luy assigner encore quelque autre Province, d'où ceux de sa Nation pussent tirer aisément de quoy vivre, & tout ce qui seroit nécessaire pour leur entretien.

Ibid.

L'Archevêque demanda en second lieu de la part de Rollon, que la donation qu'on luy faisoit ne fust pas seulement pour luy, mais encore pour ses successeurs, & que cette alienation du Domaine François fust signée par les Evêques, les Seigneurs & les Abbez de tout le Royaume, & confirmée par leur serment.

Ces propositions déplurent fort au Roy, & sur tout la premiere; mais Robert commença dès-lors à servir utilement Rollon. Il representa fortement la nécessité qu'il y avoit, de satisfaire le General Normand dans l'état où estoient les affaires de France; que c'estoit un ennemi redoutable dont on feroit un ami zélé, mesme contre les incursions des autres Normands; que le païs qu'on luy cedioit, seroit de ce costé-là, qui estoit le plus exposé, une barriere du Royaume, & que l'accroissement que la Religion recevroit de cette paix par la conversion d'un Peuple si nombreux, estoit un motif qui devoit seul engager le Roy à passer par-dessus toute sorte de considéra-

Ibid.

tions,

tions. Les Seigneurs, les Evêques & les Abbez emportez par l'autorité du Duc, ou intimidés par sa puissance, opinèrent de la même manière; de sorte qu'il ne fut plus question que de sçavoir, quel país on ajoûteroit à celui qu'on avoit déjà offert.

Il refuse le Comté de Flandres.

Le Roy craignoit Baudouin Comte de Flandres beaucoup plus qu'il ne l'aimoit : c'estoit par l'ordre de ce Comte que l'Archevêque de Reims, à qui le Roy estoit redevable de sa Couronne, avoit esté assassiné. Cependant ce crime estoit demeuré impuni, & le Roy avoit eu la foiblesse de faire encore contre son inclination plusieurs grâces à Baudouin. Il ne fut pas trop fâché de voir que les avis de l'Assemblée allaient à abandonner à Rollon le Comté de Flandres plutôt qu'un autre canton. L'Archevêque de Roüen annonça à Rollon, qu'on luy cedioit avec le droit de succession le país dont on estoit convenu d'abord, & qu'on y ajoûtoit le Comté de Flandres.

On luy cede la Bretagne & on luy accorde ses autres demandes.

Rollon, soit qu'il fust gagné secrètement par le Comte Baudouin, soit que la Flandres fust trop éloignée du país où il devoit s'établir, refusa cette offre, disant que c'estoit un país plein de marécages, & peu propre à fournir à sa Nation toutes les choses nécessaires à la vie. Il fit demander au Roy la Bretagne, qui touchoit aux autres Terres qu'on luy cedioit. Ce Duché estoit toujours tributaire de la France, & sujet à l'hommage : mais les Princes qui le gouvernoient depuis long-temps n'avoient gueres de soumission ni d'égard pour leur Souverain. Il semble même que depuis la mort du Duc Alain Prince vaillant, il y avoit une espèce d'Anarchie, & que les Comtes du país s'étoient rendus Maîtres chacun dans leur canton. Le

Tome II.

Roy voulant donc absolument contenter Rollon, luy passa encore cet article assez facilement. Il me paroît par les termes dont usent nos anciens Historiens, en parlant de ce Traité entre le Roy & Rollon, que la Bretagne ne fut point alors cédée absolument & pour toujours au General des Normands ; mais qu'on luy accorda seulement le droit d'en exiger des vivres & les autres choses nécessaires pour l'entretien & la subsistance de son Armée, & cela seulement pendant quelques années, jusqu'à tant que la partie de la Neustrie qu'on luy cedioit, fust repeuplée & labourée ; mais Rollon dans la suite s'empara du droit de Souveraineté, & obligea les Bretons à luy faire hommage, sans préjudice néanmoins de celui qui estoit dû à la France : car l'on voit par plusieurs anciens Monumens, que les Ducs de Bretagne rendoient hommage & aux Ducs de Normandie & en même temps aux Rois de France.

Dudo. L. 24

Vignier dans son Traité de la petite Bretagne. Dudo. L. 24

Si-tôt que l'on fut convenu de ces points importants, le Duc Robert partit avec l'Archevêque de Roüen, pour en aller porter la nouvelle à Rollon, & l'en féliciter. Il ne pouvoit mieux s'y prendre pour gagner son amitié; & il ne manqua pas de luy faire entendre ce qui estoit vray, que c'estoit à luy à qui il en avoit le plus d'obligation. Il l'invita à venir saluer le Roy, pour luy rendre son premier hommage. Rollon voulut avoir des otages pour sa seureté, & on luy en donna.

Il fut conduit au camp du Roy. Quand il y entra accompagné de plusieurs de ses Officiers, chacun s'empressa pour voir cet homme extraordinaire, qui pendant tant d'années avoit esté la terreur de toute la France, & dont on loüoit par tout autant la prudence que la valeur.

Il va saluer le Roy, & luy rend son premier hommage.

Qq

Il salua le Roy, conservant toujours un air de fierté, qui ne resentoit gueres le Sujet. Il eut beaucoup de peine à se resoudre aux ceremonies de l'hommage, & principalement à celle qui consistoit dès lors à mettre ses mains entre les mains du Roy, pour faire le serment de fidelité.

Après qu'il l'eut fait, le Roy luy dit qu'il luy donnoit sa fille Gisele en mariage, tout le país depuis la riviere d'Epte jusqu'à la mer, & au-delà de la Seine jusqu'en Bretagne, & la Bretagne mesme pour son entretien & pour la subsistance de sa Nation.

Ibid.

Il remercia le Roy; mais comme les Seigneurs François luy dirent que lorsque le Prince faisoit de semblables graces, c'estoit la coûtume qu'on se jettast à ses genoux, & qu'on luy baïst le pied, il répondit qu'il n'en feroit rien, & qu'il romproit plustost le Traité; enfin on le fit consentir qu'un de ses Officiers le fist pour luy. Celuy-cy ayant pris le pied du Roy pour le baiser, le leva si haut, soit par mégarde, soit par insolence, que si le Roy n'avoit esté soutenu, il l'auroit fait tomber à la renverse. Cela fit en mesme-temps rire & murmurer dans l'Assemblée; mais enfin pour ne pas tout rompre, on prit le parti de ne se point fâcher.

*Dudo.
Ibid.*

Ensuite le Roy, le Duc Robert, tous les Seigneurs, les Evêques & les Abbez qui estoient presens en grand nombre, confirmerent par serment la donation que le Roy avoit faite au Patrice Rollon, (c'est la qualité qui luy est donnée en cet endroit de l'Histoire) pour en jouir luy & ses successeurs à perpetuité.

*An. 911.
En quel
temps la Nor-
mandie a
commencé de
porter ce nom.*

Cette grande affaire fut terminée vers la fin de l'an 911. & peu de temps après, le país cédé à Rollon commença à porter le nom de Nor-

mandie, à cause de ses nouveaux Habitans, ainsi qu'elle le porte encore aujourd'huy.

Au commencement de l'année suivante, le nouveau Duc de Normandie s'estant fait instruire de nos Mysteres par l'Archevêque de Roüen, fit tout préparer pour son Baptême, dont la cérémonie se fit avec beaucoup d'appareil. Le Duc Robert qui estoit resté avec Rollon après le Traité de Saint Clair, fut son Parrain, & luy donna son nom; de sorte que Rollon desormais dans nos Histories est appelé communément Robert premier Duc de Normandie; presque toute son Armée suivit son exemple, & les Officiers & les soldats furent baptisez.

Il fit à cette occasion de grandes donations de terres aux Eglises Cathedrales de Roüen, de Bayeux, d'Evreux, à celles de S. Oüen, du Mont S. Michel, de S. Denis, de saint Pierre de Jumiege, & signala par ses largesses les sept jours d'après son Baptême, pendant lesquels il porta, selon la coûtume de l'Eglise, les habits blancs dont on l'avoit revêtu au sortir des Fonts Baptismaux. Le huitième jour, après avoir quitté cet habillement, il se fit apporter tout l'état de son Domaine, en partagea les terres à ses Officiers, à quelques-uns desquels il donna le titre & l'autorité de Comte à la maniere de France, c'est-à-dire, de Gouverneur des Villes & du Territoire qui en dépendoit: à d'autres il donna la qualité de simple Vassal, en leur partageant les terres de la campagne, qu'eux-mesmes donnerent en partie aux simples soldats, pour les faire valoir à condition de certaines redevances & en qualité de Vassaux à leur égard, à proportion comme eux-mesmes l'estoient à l'égard du Duc. On ne fut gueres en peine pour le

*An. 912.
Rollon se fait
baptiser, &
prend le nom
de Robert.*

*Il fait de
grandes do-
nations à di-
verses Egli-
ses, & parta-
ge les Terres
de son Domai-
ne à ses Offi-
ciers.
Ibid.*

partage des terres entre les anciens possesseurs & les Normands, parce que le païs estoit presque tout dépeuplé, partie par les carnages que les Normands faisoient des habitans depuis long-temps, partie parce qu'ils en avoient emmené grand nombre en captivité dans leur païs, partie parce que presque tout ce qui estoit resté, avoit deserté pour se retirer plus avant dans le Royaume.

Son mariage avec la Princesse Gisele.
Dudo, L. 2.

La ceremonie du Baptême fut bientôt suivie de celle du mariage avec la Princesse Gisele, qui fut le nœud de la Paix entre les deux Nations. Elle ne pouvoit avoir que quatorze ou quinze ans, son pere n'en ayant que trente-trois. Le Duc de Normandie en avoit alors plus de soixante*, mais avec une santé & une force de corps égale à celle de son esprit toujours solide dans ses vûes.

Il fait des Loix, & répare les Eglises ruinées.

Comme il n'avoit fait la guerre que pour trouver à s'établir, il s'appliqua à entretenir la paix, afin d'asseurer son établissement. Il fit savoir par tout, que quiconque, de quelque païs & de quelque Nation qu'il fust, voudroit venir s'habiter dans son Duché, y seroit bien reçu, & y vivroit en seureté. Il fit avec les plus considerables de la Nation des Loix auxquelles il soumit ses peuples, & sur tout il en fit de très-severes contre le vol, & il les fit observer avec tant de rigueur, qu'il l'abolit entierement, & cela parmi des gens, qui jusqu'alors n'avoient vécu que de brigandages. Il fit rebastir par tout les Eglises qui avoient esté détruites. Il releva les murailles des Villes, les fortifia, fit venir des vivres de Bretagne en abondance, jusqu'à tant que les terres de Normandie fussent

défrichées, & dompta les Bretons quand ils voulurent s'exempter de cette charge. Ainsi fut fondé & affermi le Duché de Normandie en France par une Colonie nombreuse d'hommes du Nord (car c'est ce que signifie le mot de *Normand*) & ce fut un des plus remarquables evenemens du Regne & du siecle dont j'écris l'Histoire. Je dois maintenant reprendre en peu de mots les autres choses qui concernent la Famille de Charlemagne, que nous allons voir s'éteindre en Germanie & en Italie, pour ne subsister plus que dans la branche de France.

Ibid.

L'Empereur Arnoul mourut trois ans après avoir reçu la Couronne Imperiale: il laissa deux fils, Zuentibolde qu'il avoit eu d'une Maistresse, & qu'il avoit déjà fait Roy de Lorraine, & Loüis âgé de sept ans qui estoit legitime. Zuentibolde homme inquiet & emporté, n'estoit aimé ni des Germains, ni de ses Sujets, qui mesme un peu avant la mort de l'Empereur, l'an 898. se revolterent & se donnerent aux François; mais on n'estoit pas en France en estat de profiter de cette favorable conjoncture, pour réunir à la Couronne un grand païs qui en estoit separé depuis plusieurs années. Zuentibolde dompta les rebelles, & les remit dans le devoir.

Mort de l'Empereur Arnoul.

La mort de l'Empereur produisit de nouvelles divisions parmi les peuples soumis à son Empire. La plupart furent pour le jeune Loüis; & s'estant assemblez en un lieu nommé Forfheim, le couronnerent Roy de Germanie. Zuentibolde en faisant tous ses efforts pour relever son parti, fut tué quelques mois après dans

Annales Metenses.

Loüis son fils est reconnu Roy de Germanie & de Lorraine.
Ibid.

* L'âge de Rollon se prouve ainsi. Il y avoit trente six ans qu'il avoit abordé en France, sur la fin du Regne de Charles le Chauve. Il avoit selon Dudon, regné au moins six ans dans le Nord. Quand il commença à regner, il commandoit son armée en personne. Il fut encore quelque temps en Scandinavie. Or en luy donnant dix-huit ou vingt ans, lorsqu'il commandoit son armée, on trouvera plus de 60. ans au temps de son mariage.

Du Chefne.
T. 2. p. 585.

un combat sur la Meuse : alors Loüis fut aussi salué Roy de Lorraine, & porta mesme le titre de Roy des Romains, comme on le voit par son Epitaphe.

Berenger se
fait couronner
de nouveau
Roy d'Italie.

La mort d'Arnoul ne causa pas moins de desordres en Italie. Berenger qui craignoit la puissance de ce Prince, s'estoit retiré dans un coin de la Lombardie, sans quitter le titre de Roy d'Italie : il se remit en campagne, s'empara de Pavie, & se fit de nouveau couronner Roy.

Il fait cre-
ver les yeux
à Loüis Roy
de Provence
qui avoit esté
couronné Em-
pereur à Ro-
me.

Loüis fils de Boson, & Roy de Provence, passa les Alpes avec une armée, & après divers succès, selon qu'Adalbert Marquis de Toscane se declaroit pour luy ou pour Berenger contre luy, il vint à bout de se faire couronner Empereur à Rome ; mais quatre ans après estant tombé entre les mains de Berenger, il eut les yeux crevez par son ordre, & mourut apparemment dans ce supplice ; au moins n'est-il plus fait mention de luy dans l'Histoire, où l'on voit quelque temps après Charles Constantin son fils, seulement avec la qualité de Seigneur de Vienne, & Hugues fils de Thibaud Comte d'Arles avec le titre de Roy. On voit par là que l'usurpation faite par Boson du Royaume de Provence, ne passa pas dans sa famille jusqu'à la seconde generation ; & ce Hugues dont je viens de parler ayant fait cession de son Etat l'an 926. à Rodolfe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, ce Royaume d'Arles ne dura en tout qu'environ quarante-sept ans.

Il se rend
maître de
l'Empire, &
est assassiné
par ses do-
mestiques.

Berenger s'estant rendu maître de l'Empire, & ayant obligé le Pape Jean IX. à le couronner Empereur, eut un Concurrent : ce fut Lambert fils de Gui, autrefois Duc de Spolète ; mais enfin Berenger devint paisible possesseur de l'Empire, par la mort de Lambert, & luy-mesme

plusieurs années après fut assassiné par ses propres domestiques. Il estoit de la Maison de Charlemagne par les femmes, comme je l'ay dit auparavant, & fut le dernier de cet illustre Sang qui ait porté le Sceptre en Italie.

La branche qui regnoit en Germanie n'eut pas une destinée plus heureuse. Loüis fils d'Arnoul après un regne fort agité de guerres civiles, que les Seigneurs de la Germanie, sur lesquels il n'avoit gueres d'autorité, se faisoient les uns aux autres, mourut la mesme année que la paix fut conclüe entre le Roy de France & les Normands. Comme il ne laissa point d'enfans mâles, les Seigneurs de Germanie procederent à l'élection d'un Roy d'une autre famille, qui fut Conrad Duc de Franconie. Ainsi n'y ayant plus de Princes François sur le Trône, ni au-delà des Alpes, ni au-delà du Rhin, cette Histoire va désormais estre bornée aux seules affaires de France.

La paix & l'alliance faites avec les Normands permirent au Royaume de respirer, & donnerent mesme lieu au Roy de se dédommager de la cession qu'il avoit faite de la Normandie ; car ce fut alors qu'il se rendit entierement maître du Royaume de Lorraine, où les Seigneurs du pais l'appellerent, si-tôt qu'ils eurent appris la mort de Loüis Roy de Germanie.

Dans la Lorraine, & dans la Germanie, aussi-bien qu'en France, les Gouvernemens ou Comtez avoient commencé à devenir hereditaires, & ceux qui en estoient les maîtres s'emparoiént des revenus du Domaine, qui n'alloient plus au Tresor du Souverain. On voit dans nos Histories que vers ces temps-là les Comtez de Metz, de Toul, de Verdun, d'Ardenne, de Namur, de Haynaut, de

An. 912.
Mort de
Loüis Roy de
Germanie.
Conrad Duc
de Franconie
est mis en sa
place.
Continuat.
Reginonis.

An. 912.
Charles ren-
nit à sa Cou-
ronne la Lor-
raine.

Limbourg, qui faisoient partie du Royaume de Lorraine, estoient déjà sur ce pied-là, & c'est ce qui caufoit si facilement les revolutions; car un ou deux de ces Comtes qui estoient le plus en credit se faisant Chefs de parti dans les contestations des Princes, entraînoient tous les autres, comme nous avons vu arriver tant de fois dans le Royaume de Lorraine, quand les Rois de Germanie & les Rois de France eurent commencé à se le disputer les uns aux autres.

Cette réunion qu'en fit Charles à sa Couronne, ne le rendit pas plus puissant; parce qu'il en confia le Gouvernement à un Seigneur nommé Gilbert, qui ne se servit de ce bienfait, que pour perdre celui de qui il le tenoit, & il fut une des principales causes des nouvelles broüilleries qui arriverent bien-tôt en France.

Charles incapable de soutenir le poids d'un Gouvernement si difficile, où le Sceptre par luy-mesme ne donnoit plus gueres d'autorité à celui qui le portoit, avoit besoin d'un Ministre: mais, selon l'ordinaire de ces Princes foibles, il ne pouvoit en avoir qui ne fust son maistre & qui ne voulust l'estre de tout l'Etat. De là vinrent, comme il arrive toujours, les jalousies, les murmures des Grands, & les prétextes les plus plausibles de revolte.

*Il choisit
Haganon pour
son Ministre.*

Le Roy n'osant se fier à aucun des principaux Seigneurs dont il redoutoit la puissance, qui ne pouvoit croistre qu'au préjudice de la sienne, avoit approché de sa personne un nommé Haganon, homme de mediocre naissance; mais habile dans le maniement des affaires, qui les conduisit avec beaucoup d'adresse pendant quelques années, entretenant la paix avec les Normands, rompant sous main les mesures des

factieux, & sur tout éclairant de près les démarches de Robert, dont il n'ignoroit pas les ambitieux desseins. Le Roy répondoit au zele & à l'application de son Ministre, par une confiance entiere, mais qui paroissoit trop. Il ne consultoit que luy. Il ne s'entretenoit presque qu'avec luy, & à peine les Seigneurs pouvoient-ils trouver quelques momens pour faire leur cour. Quand ils se presentoient pour entrer chez le Roy, on leur répondoit presque toujours que le Roy estoit avec Haganon. Cette réponse se faisoit si souvent, qu'elle passa comme en Proverbe, & fut tournée en ridicule. Mais un jour, comme la Cour estoit à Aix-la-Chapelle, * Henry Duc de Saxe, & qui fut depuis Roy de Germanie, étant venu pour saluer le Roy, & n'ayant pu pendant quatre jours obtenir audience, choqué de cette réponse qu'on luy fit comme aux autres, qu'Haganon estoit avec le Roy; de deux choses l'une, dit-il, ou Haganon fera bien-tôt Roy avec Charles, ou Charles fera bien-tôt simple Gentilhomme comme Haganon, & aussi-tôt il partit pour retourner en Saxe.

** Henry
surnommé
l'Oiseleur.*

*Conrad
Ursperg.*

Cette parole rapportée au Roy & à son Ministre, leur donna beaucoup d'inquietude. Le Roy envoya après luy Hervé Archevêque de Reims, qui à force de prieres & de promesses, l'engagea à revenir. Le Roy luy fit mille caresses & le combla d'honneurs: mais ce n'estoit pas le chagrin de ce Seigneur que Charles avoit le plus à craindre. Il avoit toujours au milieu de son Etat un ennemi, dont l'ambition le luy rendoit irreconciliable. C'estoit Robert qui ne cessoit d'épier toutes les occasions de le renverser du Trône pour s'y placer luy-mesme, comme avoit fait Eudes son frere.

*Robert tâche
de détrôner
Charles, & de
se faire Roy
luy-mesme.*

Robert dans nos Histoires sous le regne de Charles le Simple, est appelé Duc des François, & mesme Duc de la Gaule Celtique, c'est-à-dire, qu'il avoit le Gouvernement des païs d'entre la Seine & la Loire, que son pere Robert le Fort & son frere Eudes avoient possédé. Le premier qu'il tenta pour tascher de l'engager à le favoriser dans son entreprise, fut le Duc de Normandie.

Dudo. L. 1.

Depuis quelque temps le Roy & ce Duc estoient entrez en quelque défiance l'un de l'autre. L'occasion du mécontentement fut apparemment la Duchesse Gisele fille du Roy, que le Duc son mari n'aimoit point. C'estoit par pure politique qu'il l'avoit épousée; & on disoit mesme communément que le mariage n'avoit jamais esté consommé. Le Roy qui sçavoit les liaisons que Robert avoit avec le Duc, envoya à Roüen deux personnes déguisées, pour voir de près ce qui se passoit en cette Cour. Il les adressa à la Duchesse sa fille, qui leur fit trouver une maison, où elle leur faisoit donner toutes les choses dont ils avoient besoin, & où ils demurerent assez long-temps, sans estre connus pour ce qu'ils estoient. Neanmoins avec le temps ils furent découverts, & le Duc en fut averti. Il entra sur cela en grande colere, fit saisir ces deux hommes, & les fit executer dans la place publique comme des espions.

Il se revolte & fait des courses dans quelques Provinces.

Ce procedé choqua le Roy, & l'on fut sur le point d'en venir jusqu'à la rupture, d'autant plus que la Duchesse mourut peu de jours après. Robert voulut profiter d'une si belle occasion: Il envoya offrir son service au Duc contre le Roy, en vertu de l'amitié qu'ils s'estoient jurée l'un à l'autre à la Conference de S. Clair; & pour le mieux convaincre de son zele pour son parti, il se revolta hau-

tement, & commença à faire des courses dans les Provinces voisines de son Gouvernement. Le Duc de Normandie fit paroître à l'Envoyé de Robert, qu'il luy faisoit une chose agreable de se declarer ainsi en sa faveur. Alors l'Envoyé suivant l'ordre qu'il en avoit, s'ouvrit au Duc sur le dessein de Robert, qui estoit de détrôner Charles, & de se faire Roy en sa place.

Le Duc surpris d'une telle proposition, répondit à l'Envoyé, que son Maistre formoit de trop grands projets, & qu'il ne seconderoit jamais une prétention aussi injuste que celle-là: parole bien louable, & moderation digne d'un Prince, qui sçait jusqu'où il luy est permis d'estre ennemi d'un autre Prince. Il ne paroît pas en effet que cette revolte eust eu de grandes suites, & tout se termina à quelques courses qui se firent de part & d'autre. Le Duc de Normandie mourut quelque temps après, & eut pour Successeur Guillaume I. surnommé communément Longue-épée; il l'avoit eu d'une autre femme appelée Popa, fille d'un Comte de Bayeux, à qui il l'avoit enlevée dans le temps des premiers ravages qu'il fit dans ce païs-là.

Robert n'ayant pas réussi dans cette premiere tentative, se contint encore quelque temps, mais en cabalant toujours sous main contre Charles, & il lia si bien sa partie, que dans une assemblée de Seigneurs qui se tint à Soissons, il fut resolu par un consentement unanime de ne plus reconnoître Charles pour Roy. Robert alla le trouver à la teste des rebelles, luy reprocha son mauvais gouvernement, l'indigne attachement qu'il avoit pour son Ministre Haganon, à qui il n'appartenoit nullement de faire la loy à tant de Seigneurs, au dessous desquels il estoit par la naissance

Mort du Duc de Normandie. Ibid.

Resolution des Seigneurs assemblez à Soissons, de ne plus reconnoître Charles pour Roy. F. o oard. Chronic. Ademari. Chroic.

& par le merite, & en mesme-temps luy & ceux qui l'accompagnoient, jettant par terre chacun une paille qu'ils avoient à la main, selon une ancienne coûtume de la Nation Francoise, qu'on gardoit encore, & qui signifioit qu'on renonçoit à l'alliance ou au service de celuy avec qui on vouloit rompre, ils se retirerent tous, & laisserent Charles presque seul au milieu du Champ où l'Assemblée s'estoit tenuë.

*Avis du
Comte Hugues.*

Comme ils estoient en conference à Soissons, afin de délibérer sur les mesures qu'on devoit prendre pour se donner un nouveau Maistre, arriva un Comte nommé Hugues qui estoit fort dans les interets du Roy sans le faire paroistre. Quand on l'eut informé de tout ce qui venoit de se faire, il prit la parole & leur dit, qu'il estoit surpris de la conduite qu'ils tenoient dans une affaire de cette nature. Vous venez, continua-t-il, de détrôner votre Roy, & vous vous préparez à vous en donner un autre. Mais faites-vous reflexion que vous ne faites dans cette Assemblée qu'une petite partie des Seigneurs du Royaume; que ceux de l'Aquitaine, ceux de la Bourgogne, & plusieurs de ceux de France sont pour luy; qu'il va se mettre à leur teste; que nous allons voir une guerre civile qui va achever de perdre l'Etat, & dans laquelle vous estes en danger de succomber? Il n'en falloit pas faire à deux fois, ou bien il ne falloit pas détrôner le Roy, ou il falloit en mesme-temps le faire périr. Mon avis est qu'on aille le retrouver, & qu'on luy propose de satisfaire l'Assemblée sur les points sur lesquels on est mécontent de luy. S'il y consent, on luy declarera qu'on veut bien continuer encore pour un an dans l'obéissance qu'on luy doit, afin de faire épreuve de sa conduite:

s'il s'obstine à retenir son Ministre, & à ne pas nous contenter sur les autres chefs, il faudra l'arrester & s'en défaire. Je m'offre, si vous le voulez, moy-mesme à faire la proposition, & s'il la refuse, je me charge de ce qu'il y a de plus odieux dans le reste de l'exécution.

Ce discours ébranla d'abord les moins emportez de l'Assemblée, & après diverses contestations, il fut resolu malgré Robert & ses Partisans, de suivre l'avis ouvert par le Comte, à qui on abandonna la conduite de toute l'affaire.

Il picqua aussi-tôt vers l'endroit où estoit le Roy, luy dit le bon office qu'il venoit de luy rendre, luy fit comprendre la nécessité qu'il y avoit de s'accommoder à la circonstance fâcheuse où il se trouvoit, de profiter ensuite du temps qu'on luy donneroit, & de prendre dans cet intervalle tous les moyens possibles de se défendre contre ses ennemis.

*Conseil qu'il
donne au Roy.*

Charles trop heureux de trouver dans son malheur une ressource si incertaine, se rapporta à luy de tout. Le Comte retourna aux Seigneurs, les assura de la resolution où estoit le Roy de les contenter, & leur dit, qu'il consentoit à renoncer au Trône dans un an, si pendant ce temps-là on n'estoit pas satisfait de sa maniere de gouverner. Telle estoit la condition de ce Prince, tel le malheur du Royaume qui se voyoit depuis plus d'un siecle en proye à toutes les miseres, par le défaut de cette subordination, qui fait fleurir un Etat & le maintient en paix.

*Ce Prince se
rapporte à luy
de tout, & la
reconciliation
se fait.
Ibid.*

La reconciliation se fit à Soissons, mais seulement en apparence, & chacun pensa à fortifier son parti; Charles à s'attacher les Seigneurs d'Aquitaine & de Bourgogne, & Robert à affermir dans la conjuration les Sei-

*Vers l'an
910.*

*Mort de
Conrad Roy
de Germanie;
il a pour Suc-
cesseur Henry.*

*An. 921.
Pactum
Caroli &
Henrici apud
Du Chesne.
T. 2.*

gneurs François, dont la plus grande partie estoit à luy.

Avant ces derniers troubles de la France, Conrad Roy de Germanie estoit mort, & il avoit eu pour Successeur Henry, fils d'Othon Duc de Saxe. Celuy-cy ne fut pas long-temps sur le Trône sans penser à s'emparer du Royaume de Lorraine, dont plusieurs de ses Prédecesseurs avoient esté en possession. Il y estoit de plus sollicité par Gilbert que le Roy en avoit fait Duc, & qui estoit très-puissant dans le païs. Mais enfin la chose fut mise en negociation. Charles & Henry se virent sur le Rhin auprès de Bonne: Ils se jurèrent amitié l'un à l'autre, & Henry laissa Charles en possession de la Lorraine, où ce Prince chastia quelques rebelles, & reprit sur eux diverses Places.

*Mort de Ri-
chard Duc de
Bourgogne.
Flodoardi
Chronic.*

Charles fit dans ce mesme temps-là une perte, qu'il dut regarder comme une des principales causes des malheurs qui luy arriverent depuis. Richard Duc de Bourgogne mourut. Ce Duc surnommé le Justicier, à cause de sa grande équité, estoit le Seigneur le plus puissant du Royaume, universellement estimé & aimé, qui auroit pu se faire Roy s'il l'avoit entrepris, dans le temps que Charles fut remis sur le Trône. Mais il ne voulut pas y penser; au contraire il prit presque toujours le parti de Charles contre les ennemis du dehors, & contre ceux que ce Prince avoit au-dedans du Royaume. Cette mort laissa plus de liberté à Robert de suivre ses desseins, & il ne manqua pas de profiter de cette occasion.

*Raoul son fils
& Hervé Ar-
chevêque de
Sens entrent
dans le parti
de Robert.*

Il avoit marié sa fille à Raoul ou Rodolfe fils & successeur de Richard au Duché de Bourgogne, qui entra sans peine dans le parti de son beau-pere. Il ne faut pas confondre icy,

comme ont fait quelques-uns de nos Historiens, ce Rodolfe Duc de Bourgogne, Vicomte d'Autun, avec cet autre Rodolfe dont j'ay déjà parlé, qui estoit Roy de la Bourgogne Transjurane, & d'une partie de la Franche-Comté d'aujourd'huy. Ces deux hommes jouèrent chacun un grand rôle dans ces revolutions de la Monarchie Française. Hervé Archevêque de Reims, qui pendant les troubles avoit comme les autres beaucoup accru sa puissance, jusqu'à pouvoir entretenir des troupes assez nombreuses, se rendit pareillement aux sollicitations de Robert, tandis que ce Duc se frayoit le chemin au Trône, autant par ses belles actions que par ses intrigues; car ce fut cette mesme année-là qu'il remporta de grands avantages sur une armée de Normands nouvellement arrivez du Nord sur la Loire, & les obligea après qu'il les eut tenus enfermez presque pendant cinq mois, à luy demander la paix & à luy donner des otages. Il la leur accorda, & les laissa aller s'establiir en Bretagne, que les Normands depuis neuf ans qu'ils estoient en Normandie, avoient toute ravagée, & presque entierement dépeuplée. Cette nouvelle Colonie repeupla le païs; & ainsi une grande quantité de Bretons sont Normands d'origine, sur tout dans le païs Nantois, où ces Normands dont je parle se répandirent pour la pluspart.

*Flodoardi
Chronic.*

Charles informé que le parti de Robert grossissoit tous les jours, quoiqu'il ne se fist aucunes hostilités depuis la feinte reconciliation de Soissons, resolut de rappeler auprès de luy son Ministre Haganon, dont le conseil luy estoit necessaire, pour détourner ou surmonter la tempeste qui le menaçoit; & il ajouta aux anciens bienfaits dont il l'avoit comblé, le revenu de l'Abbaye

*Charles rap-
pele auprès
de luy Haganon.*

*Ibid.
ad an. 921.*

de

de Chelles qu'il luy donna.

Cette démarche estoit delicate pour Charles ; car un des plus grands griefs des Seigneurs François en l'Assemblée de Soissons, estoit la faveur & la puissance de ce Ministre dont ils estoient jaloux ; mais il vit bien que dans la disposition où ses ennemis estoient , il n'avoit plus rien à ménager avec eux , & que ce ne seroit là qu'un prétexte qu'ils auroient de plus , pour luy declarer la guerre.

*Revolte con-
tre Charles.*

En effet Robert ne manqua pas de faire extrêmement valoir auprès des Seigneurs contre le Roy, ce rappel du Ministre ; disant qu'il les comptoit tous pour rien , au prix de ce Favori , malgré les belles promesses qu'il leur avoit faites l'année d'au-paravant. Aussi-tôt après la revolte éclata , Robert, son fils Hugues surnommé le Blanc , Hervé Archevêque de Reims se mirent de tous costez en campagne avec des troupes , & Gilbert avec les siennes courant le Royaume de Lorraine , mit tout en œuvre pour la faire revolter.

Ibid.

Le Roy avoit aussi dans son parti plusieurs Seigneurs , dont le plus considerable estoit Herbert Comte de Vermandois, qui estoit, comme j'ay déjà dit , du sang de Charlemagne.

An. 922.

Hugues fils de Robert assembla ses troupes en Champagne, sur la Vesle, auprès de Fismes ; il y fut joint par celles de l'Archevêque de Reims & par plusieurs Comtes , & il s'avança avec ce corps d'armée jusqu'à la riviere d'Aisne dans le Laonnois.

*Hugues le
poursuit jus-
qu'à la Meuse.*

Ibid.

Le Roy qui estoit dans Laon bien moins fort que Hugues, en sortit avec Herbert & Haganon , & gagna la Meuse qu'il passa , pour se mettre à la teste d'un corps de troupes qui l'attendoient. Hugues le poursuivit

avec deux mille hommes jusqu'à cette riviere ; il trouva là Gilbert qui le joignit , & avec qui il retourna sur la riviere d'Aisne, où Robert avoit appelé les plus considerables de son parti pour conferer avec eux.

Le Roy repassa la Meuse , vint faire le dégast dans le Territoire de Reims , & fit piller toutes les terres de l'Archevêque. Il prit Hautmont Place assez forte , où il perdit beaucoup de soldats. Ensuite il poursuivit Robert qui sembloit éviter le combat , & qui marchoit à grandes journées , pour se joindre à Rodolfe Duc de Bourgogne , du costé de la Marne.

*Ravages de
l'Armée du
Roy.
Ibid.*

Le Roy passa cette riviere , & s'empara d'Epernay , qu'il abandonna au pillage. Robert passa aussi au-dessous d'Epernay , & vint camper à trois lieues du camp du Roy. Les deux Armées demeurèrent chacune dans leur camp pendant huit jours , durant lesquels il y eut entre les Seigneurs des deux camps divers pourparlers, qui ne produisirent rien. Robert reçut encore un renfort amené par Hugues , dit le Noir* , frere du Duc de Bourgogne , qui en arrivant enleva deux cents hommes du camp du Roy , dont trois seulement furent tuez ; il fit ôter aux autres leurs armes & leurs chevaux , & les renvoya.

Les deux Armées ensuite repasserent la Marne. Robert alla camper à Cormici dans le Remois , & le Roy qui le suivoit toujours , se posta à une lieue de Reims, dont les habitants qui tenoient pour leur Archevêque , luy enleverent beaucoup de chevaux. Le Roy dans l'esperance de surprendre la Ville, y fit donner brusquement un assaut le jour de la

* Ces surnoms commencerent à estre fort en usage. Je crois que ce fut à l'occasion de ce grand nombre de Ducs & de Comtes qui s'emparoiert des Domaines de nos Rois. Plusieurs avoient le mesme nom , & il fallut les distinguer par quelque qualité naturelle ; comme de Noir , de Blanc , de Fort & de Grand , &c.

Ibid.

Pentecoste ; mais il fut en vain opiniâtré jusqu'à la nuit avec grande perte des assaillans.

*Prise de
Laon par les
rebelles.*

Robert fut plus heureux dans le dessein qu'il forma sur la ville de Laon, où Haganon avoit mis la plupart de ses trésors comme dans une Place seure. Il l'attaqua & la prit avant que le Roy pût la secourir. Il fit grande largesse à son Armée de l'argent qu'il y avoit trouvé, & cette libéralité se faisant aux dépens du Ministre, fut infiniment agreable aux soldats.

*Leur parti
se fortifie.*

Dans la situation où se trouvoient les affaires, les moindres choses estoient d'une extrême importance. Ces succès si differens firent tort au parti du Roy, & donnerent cœur à celui des rebelles, dont les troupes croissoient tous les jours, au lieu que celles du Roy diminuoient fort par la desertion. Robert pour cette raison évitoit le combat, esperant que l'Armée Royale se détruiroit d'elle-mesme. Il ne fut pas trompé. Plusieurs Seigneurs de Lorraine, ou gagnez secretement par les Chefs des rebelles, ou n'ayant plus dequoy subsister, prièrent le Roy de trouver bon qu'ils se retirassent chez eux. Charles après leur départ fut hors d'état de tenir la campagne devant Robert. Il gagna la Meuse, & se retira au-delà. Ce fut en cette conjoncture que le Comte de Vermandois, qui s'estoit toujours fait honneur de soutenir le parti de son legitime Maître, l'abandonna pour passer du costé de Robert, & ce fut là le commencement de ses perfidies, qui seules l'ont fait distinguer dans notre Histoire.

*Ils déclarent
le Roy indigne*

Les rebelles n'attendoient que cette trahison du Comte pour en ve-

nir aux dernieres extrémitez. Si-tost qu'ils sceurent le Roy au-delà de la Meuse, les Chefs s'assemblerent, déclarerent Charles indigne d'estre leur Roy, & prièrent * Robert de vouloir bien l'estre.

des Trônes & mettent Robert en sa place.

Il n'avoit garde de refuser une place où il prétendoit depuis si longtemps. Les Evêques & les Seigneurs luy firent serment de fidelité. Ils le conduisirent comme en triomphe à Reims, où il fut sacré Roy le trentième de Juin de l'an 922. dans l'Eglise de Saint Remi. L'Archevêque Hervé n'eut pas le temps de jouir du fruit de son infidelité; car il mourut trois jours après.

An. 922.

Robert estant reconnu Roy, ne pensa plus qu'à soutenir par sa valeur & par sa prudence, ce que son crime luy avoit acquis. Il fit un détachement de son Armée, sous le commandement de son fils Hugues pour entrer en Lorraine, où Charles assiegeoit Chevremon sur la Meuse au Diocèse de Liege, Place très-forte qui appartenoit à Gilbert le grand Partisan de l'Usurpateur en ce pais-là. Charles n'osa l'attendre, & leva le siege. Hugues se servit de ses Troupes, pour obliger plusieurs Seigneurs & plusieurs Villes de ce pais-là, à faire serment de fidelité à son pere: il prit des otages en divers endroits pour plus grande assurance, & alla le rejoindre; c'est par là que finit cette campagne.

Mesures de Robert pour se soutenir.

Presque tout ce qui s'appelloit alors proprement le Royaume de France, c'est-à-dire, le pais d'entre la Loire & la Seine, & depuis la Seine jusques dans les Pais-Bas, estoit dans les interets de Robert. Les Seigneurs d'Aquitaine estoient la plupart pour Charles, aussi-bien que la plus gran-

* Je ne mets point Robert au nombre des Rois de France, parce qu'il ne fut jamais en paisible possession de la Couronne, & ne put détrôner Charles.

Ibid.

An. 923.

de partie du Royaume de Lorraine. L'Aquitaine inquietoit moins Robert que la Lorraine; parce que les Normands donnoient assez d'occupation aux Seigneurs d'au-delà de la Loire, qui les défirent néanmoins cette même année, sous la conduite de Guillaume Duc d'Aquitaine. Douze mille Normands demurerent sur la place. Un si grand nombre de morts marque que leur Armée n'étoit pas seulement composée des nouvelles Troupes, qui arrivoient à tous momens du pais du Nord; mais que ceux qui estoient establis en Normandie & en Bretagne, se joignoient aux nouveaux venus, sans que leur Duc s'y opposast.

Le Royaume de Lorraine estoit donc l'unique ressource de Charles, & elle estoit d'autant plus à craindre pour Robert, qu'elle confinoit avec la Germanie, dont Henry, dit l'Oiseleur, estoit Roy, & qui avoit esté jusqu'alors fort uni avec Charles.

Pour empêcher l'effet de cette union, Robert fit prier Henry de vouloir bien luy accorder une entrevüe. Elle se fit sur la riviere de Roër, qui passe par Juliers & vient se jeter dans la Meuse auprès de Ruremonde. La mauvaise fortune de Charles rendit ses amis plus aisez à débaucher. Henry fit toutes sortes d'honnêteté à Robert, & ils se promirent mutuellement de ne jamais se déclarer l'un contre l'autre. Robert devenu plus fier & plus redoutable par le succès de cette négociation, intimida plusieurs Seigneurs de Lorraine, & les obligea à son retour de luy donner des otages, & une grande partie convint avec luy d'une Trêve jusqu'au mois d'Octobre.

C'estoit tout ce que prétendoit Robert; car il ne luy falloit pas un plus long temps pour venir à bout de Charles, qui n'avoit plus gueres

d'autre appuy que ces Seigneurs; mais après que l'Usurpateur fut rentré en France, Charles agit si bien par ses Partisans, qu'il engagea la plupart de ces mêmes Seigneurs à rompre la Trêve, & à luy amener leurs Vassaux, dont il composa une assez bonne Armée.

La chose s'exécuta avec tant de promptitude, qu'il passa la Meuse, & vint jusqu'à Attigny sur la riviere d'Aisne, avant que Robert eust pu mettre ses Troupes en Corps d'Armée; mais elles furent bientôt au rendez-vous qu'il leur donna sous les murailles de Soissons. Charles alla les y chercher, & y arriva un Dimanche sur le midi, lorsque la plupart des Chefs estoient à table, & ne pensoient à rien moins qu'à combattre ce jour-là.

Il fallut du temps à Charles pour passer la riviere d'Aisne, qui séparoit le camp ennemi de son Armée; & Robert, quoique surpris, ne fut pas déconcerté. Il profita de ce retardement pour mettre ses gens en état de recevoir l'Armée Royale, qui n'eut pas plutôt passé, qu'elle vint le charger.

Il la reçut en grand Capitaine, & en brave Soldat. On se battit de part & d'autre avec une valeur extrême; Charles & Robert au milieu de la mêlée, animant leurs Troupes par leur exemple. Robert pour estre mieux reconnu de ses gens durant le combat, avoit tiré de dessous sa cuirasse sa barbe qui estoit fort longue & fort blanche, & de plus il avoit voulu porter luy-même l'Etendart Royal; de sorte que quelque part qu'il fust, on le distinguoit entre tous.

Un Comte nommé Fulbert portoit l'Etendart de Charles. Robert l'ayant apperçu piqua vers luy le sabre haut, pour le tuer & luy enle-

Ibid.

Combat entre les deux partis près de Soissons.

Chronique Ademari.

Dans lequel Robert est tué.

Charles rassemble une nouvelle Armée.

Chronic.
S. Magde-
burg.
Chronic.
Medardi.
Flodoard. ad
an. 923.

ver l'Etendart. Charles estoit proche, & cria de toute sa force au Comte : *Prends garde à toy, Fulbert, prends garde à toy.* Fulbert se tournant eut encore le temps de parer le coup, & en déchargea un si terrible sur la teste de Robert qu'il la luy fendit en deux, & le renversa mort par terre. Quelques Auteurs ont dit que ce fut Charles luy-mesme qui tua Robert d'un coup de lance, qu'il luy donna dans la bouche. Un autre a écrit, qu'il fut percé de plusieurs coups de lances. Tous conviennent qu'il fut tué dans la mêlée, en combattant en Heros ; mais les armes à la main contre son Prince legitime. Ce fut un des plus grands Capitaines, & des plus grands Hommes de son temps, né pour commander. Il parvint à la Couronne par une voye, que l'indocilité des Sujets, & la possession où ils s'estoient mis de se donner des Maîtres selon leur caprice, avoit renduë moins odieuse. Sa Posterité monta enfin sur le Trône, & l'occupe encore aujourd'huy.

Cependant
Charles ne
rimporte pas
la victoire.

De quelque importance que fust pour le succès de la bataille la mort d'un si grand Chef, elle ne mit pas cependant la victoire dans le parti de Charles. Hugues fils de Robert, & le Comte de Vermandois arrêterent la fougue des Lorrains, & la resolution de ces deux Generaux dissipa la consternation que cette mort avoit répandue dans leurs troupes. Ils les menerent à la charge, & le firent avec tant de furie, qu'ils rompirent l'ennemi de tous costez. Charles voyant tout en desordre, fut obligé de fuir luy-mesme. Il perdit tous ses bagages, qui furent pillés, partie par les païsans, partie par les soldats. On ne poursuivit pas fort loin les fuyards ; les Generaux voulant au plustost conferer sur ce qu'ils avoient à faire dans

Ibid.

une telle conjoncture.

Elle ne pouvoit pas estre plus favorable pour Charles : car malgré son malheur, les principaux Seigneurs devoient naturellement devenir concurrents. Hugues fils de Robert, appelé Hugues le Blanc, pour la couleur de son visage, ou Hugues le Grand, à cause de sa haute taille, estoit en passe de prétendre à une Couronne que son pere venoit de perdre avec la vie. Le Comte de Vermandois avoit l'avantage d'estre descendu en droite ligne masculine de Charlemagne, comme je l'ay déjà remarqué auparavant. Rodolfe Duc de Bourgogne n'avoit aucun de ces titres ; mais il estoit le plus puissant Seigneur du Royaume. Tant d'interests opposez sembloient devoir mettre la jalousie & la division entre ces Seigneurs, & par là affoiblir beaucoup le parti opposé à celui du Roy. Il avoit mesme lieu d'esperer que ceux qui se trouveroient les plus foibles, pourroient repasser de son costé, & que peut-estre tous, pour ne pas rendre les guerres civiles éternelles, s'entendroient à leur ancien Maître. Mais toutes ces esperances furent frivoles : le mépris & la haine qu'ils avoient conçus pour sa personne, les rendit inflexibles à cet égard. En vain il fit tenter le nouvel Archevêque de Reims nommé Seulfe, le Comte de Vermandois, & plusieurs autres des plus considerables de la Ligue ; pas un ne le voulut écouter.

Ibid.

Tandis que ses negociations avoient si peu d'effet de ce coté-là, il réussit mieux dans une autre, à laquelle neanmoins il ne se resolut qu'à la dernière extrémité, & quand il se vit après la bataille de Soissons entierement abandonné des Lorrains, qui ayant perdu tous leurs équipages, se retirerent en leur païs. Charles dans ce desordre de ses affaires,

Il demande
du secours
au Duc de
Normandie.

s'adressa à Guillaume Duc de Normandie, pour luy demander du secours, en luy promettant d'agrandir son Domaine de quelques Villes & de quelques Territoires. Ce Duc estoit trop habile, pour manquer une occasion si favorable d'augmenter sa puissance, & d'acquiescer de la gloire, en soustenant un Roy qui avoit recours à luy. Il l'assura qu'il estoit très-disposé à le servir, & il assembla incessamment des troupes pour les luy envoyer.

Rainold autre General Normand, qui estoit entré depuis quelque temps dans la Loire, ayant aussi reçu de la part de Charles des propositions avantageuses, se mit en marche sans tarder pour le venir joindre.

Quand les Seigneurs Confederez eurent eu avis de la Ligue de Charles avec les Normands, ils envoyerent au Duc de Bourgogne qui ne s'estoit pas trouvé à la bataille de Soissons, pour l'en avertir, & le prier de venir au plustost avec toutes ses troupes, l'assurant que la Couronne le regardoit plus qu'aucun autre.

Il est obligé de se retirer.

Le Duc qu'une telle avance de la part de ceux de qui la chose dépendoit, flattoit beaucoup, ne différa pas de se mettre en marche, & se rendit à l'armée. Dès qu'il fut arrivé, il fut résolu qu'on se posteroit sur la rivière d'Oise, afin d'empêcher, s'il estoit possible, les troupes Normandes de joindre Charles. Ils prirent si bien leurs postes, que jamais ni les Normands ne purent passer pour aller à Charles, ni Charles pour aller aux Normands : de sorte que ce Prince qui s'estoit fort avancé pour faciliter la jonction, n'ayant plus dequoy faire subsister le peu de troupes qu'il avoit, & apprehendant d'estre enveloppé par les ennemis, fut obligé de se retirer, & de se sauver au-delà de la Meuse,

Ibid.

où il avoit encore quelques restes languissans de son parti.

Quand les Seigneurs rebelles eurent appris sa retraite, ils penserent à se faire au plustost un Roy. Le choix ne pouvoit tomber que sur un des trois principaux Chef de la Ligue ; sçavoir Hugues le Grand fils de Robert, Raoul ou Rodolfe Duc de Bourgogne, & Herbert Comte de Vermandois. Ce dernier estoit haï dans son parti, & quelque animé qu'on fust contre Charles, on avoit regardé la desertion de Herbert comme une action d'un homme non seulement perfide, qui avoit abandonné un Prince pour lequel il s'estoit si hautement déclaré d'abord, mais encore qui avoit esté insensible à la gloire d'estre à la teste d'un grand parti, où personne ne luy pouvoit disputer le premier rang. Ainsi les suffrages ne pouvoient estre partagez qu'entre Hugues & le Duc de Bourgogne, l'un & l'autre hommes de grand merite, riches & puissans. Hugues, quoiqu'il eust déjà fait de belles actions, estoit encore fort jeune. Cette raison, selon un Auteur voisin de ce temps-là, luy fit donner l'exclusion, ou plustost, ainsi que le marque un autre plus expressément, il se la donna luy-mesme : Car, selon cet Historien, les Seigneurs le firent maistre de la chose. Il estoit beau-frere du Duc de Bourgogne, qui avoit épousé sa sœur, Hugues voulut qu'elle décidast entre luy & le Duc. Il luy envoya demander qui elle aimeroit le mieux pour Roy, ou son frere, ou son mari. Elle répondit qu'elle embrasseroit beaucoup plus volontiers les genoux de son mari que ceux de son frere. Sur cette réponse, Hugues declara Rodolfe Roy de France, & il fut sacré aussitôt après dans l'Eglise de S. Medard de Soissons le 13. de Juillet.

*Les Rebelles
deserent la
Couronne à
Rodolfe Duc
de Bourgogne.
Aimoinus
Lib. de Mira-
culis S. Bene-
dicti.*

Ibid.

*Glaber. l. 1.
cap. 23.*

*Flodoardus
Chronica
an. 923.*

R. ij

Cette générosité & ce désintéressement si rare, sur tout quand il s'agit d'une Couronne, doit néanmoins d'autant moins surprendre, qu'on en vit en ce temps-là quelques autres exemples, & qu'il sembloit qu'on s'en faisoit un point d'honneur. Quand Louis dernier Roy de Germanie du sang de Charlemagne fut mort, & que les Seigneurs du païs se furent assemblez pour en élire un autre d'une autre Famille, ils tournerent tous du costé d'Othon Duc de Saxe. Le Duc se voyant trop vieux les remercia, & leur fit choisir Conrad, quoiqu'il fust le plus grand ennemi de sa Maison, & Conrad luy-mesme par le zele de l'Etat, préfera à son propre frere en mourant, Henry Duc de Saxe fils du vieux Othon, qu'il designa pour son Successeur, en luy envoyant le Sceptre & la Couronne.

Ce fut sans doute sur ces beaux modeles que se regla Hugues, qui n'ayant pas esté Roy, eut la gloire d'estre la tige d'où sortirent beaucoup de Rois, car il eut pour fils Hugues Capet, Chef de la troisième lignée des Rois de France.

Herbert Comte de Vermandois servit aussi beaucoup à assurer la Couronne à Rodolfe: mais par une conduite aussi lasche & aussi indigne d'un homme de son rang & de son sang, que celle de Hugues avoit esté genereuse & modérée.

*Perfidie du
Comte de Ver-
mandois.*

Charles s'estoit retiré au-delà de la Meuse; mais il ne sçavoit de quel costé tourner, lorsqu'il vit arriver Bernard Comte de Senlis, accompagné de quelques Seigneurs, qui le saluerent de la part du Comte de Vermandois, l'assurant que ce Comte vouloit prendre de nouveau son parti, & qu'il estoit prest de se déclarer pour luy avec tous ses Vassaux contre Rodolfe. Cette nouvelle

surprit agreablement Charles; mais il eut peine à y ajoûter foy. Ils luy firent tous les sermens qu'il exigea d'eux, pour s'assurer qu'ils ne le trompoient point. Le sentiment commun fut alors que ces Envoyez avoient parlé de bonne foy, & que le seul Comte de Vermandois avoit agi en traître.

Le Roy n'ayant rien de mieux à faire, & voyant qu'il y avoit autant à esperer qu'à craindre, partit avec les Envoyez, & se rendit dans le Vermandois avec le peu de troupes qui luy restoient. Herbert vint au devant de luy avec de grandes marques de respect, & l'invita à entrer dans Saint Quentin. Charles qui estoit toujours dans la défiance, le remercia par le conseil des plus sages de sa suite, & dit qu'il camperoit avec ses troupes.

Glaber.

A quelques jours de là, le Comte vint avec son fils luy faire sa cour. Le Roy le baïsa en l'abordant, & le Comte se jettant à terre, luy embrassa les genoux. Charles embrassa aussi le fils du Comte, qui ayant manqué à se jeter aux genoux du Roy, en fut aigrement repris par son pere: Est-ce ainsi, luy dit le Comte, qu'on reçoit une si grande marque de la bonté de son Roy, & de son Seigneur? Il le prit en mesme-temps par le derriere du cou pour le faire mettre à genoux devant le Roy.

Ces manieres qui paroïssent si cordiales, charmerent ce bon Prince, & il le crut le meilleur & le plus sincere de ses serviteurs. Herbert le voyant gagné, luy dit qu'il falloit au plustost prendre des mesures, & se mettre en état de resister à leurs communs ennemis, & qu'il le prioit de venir prendre son logement dans Saint Quentin, pour y traiter ensemble plus commodément

Ibid.

Flodoard.
Chronic.
*Le Roy Char-
les est enlevé,
& conduit
prisonnier à
Château-
Thierry.
Glaber.*

& plus à loisir de plusieurs choses importantes. Charles l'y suivit.

Herbert le logea magnifiquement, & luy fit le premier jour de grands honneurs, & une grande chere. Le lendemain il dit à la plupart de ceux qui avoient accompagné le Roy, qu'ils pouvoient se retirer dans leurs tentes, & il leur donna cet ordre comme de la part du Roy. Quand ils furent retirez, ce perfide fit enlever le Prince pendant la nuit, & le fit conduire secretement à Château-Thierry, où il le mit en prison; & ensuite il alla en Bourgogne rendre compte au nouveau Roy du succès de sa trahison. Comme cette prison de Charles ne finit qu'à sa mort, & que Rodolfe fut toujours possesseur du Royaume, sans que personne le luy disputât, on le met dans notre Histoire au nombre de nos Rois, & l'on commence à y compter les années de son regne, depuis l'an 923. où toutes ces cho-

ses se passerent. Il ne parut plus parmi les François aucuns restes du parti de Charles, & la Reine Ogive sa seconde femme, qui estoit fille d'Edouïard I. Roy d'Angleterre, se sauva dans le Royaume de son pere, avec le petit Prince Louïs son fils, qui n'avoit que trois ans. Il est difficile de lire cette triste aventure d'un Roy de France, sans penser à celle d'un Roy d'Angleterre arrivée de notre temps, tant les circonstances de l'un & de l'autre sont semblables. Un Roy trahi par ceux de ses Sujets qu'il croyoit estre le plus attachez à luy. Une Reine obligée de s'enfuir au-delà de la mer, & un petit Prince sauvé d'un danger, qu'il n'estoit pas encore capable de connoistre. Tant il est vray que quoique la Scene du monde change presque à tous momens, les mesmes evenemens y reviennent, pour y estre, si j'ose m'exprimer ainsi, representez par de nouveaux Acteurs.

An. 923.



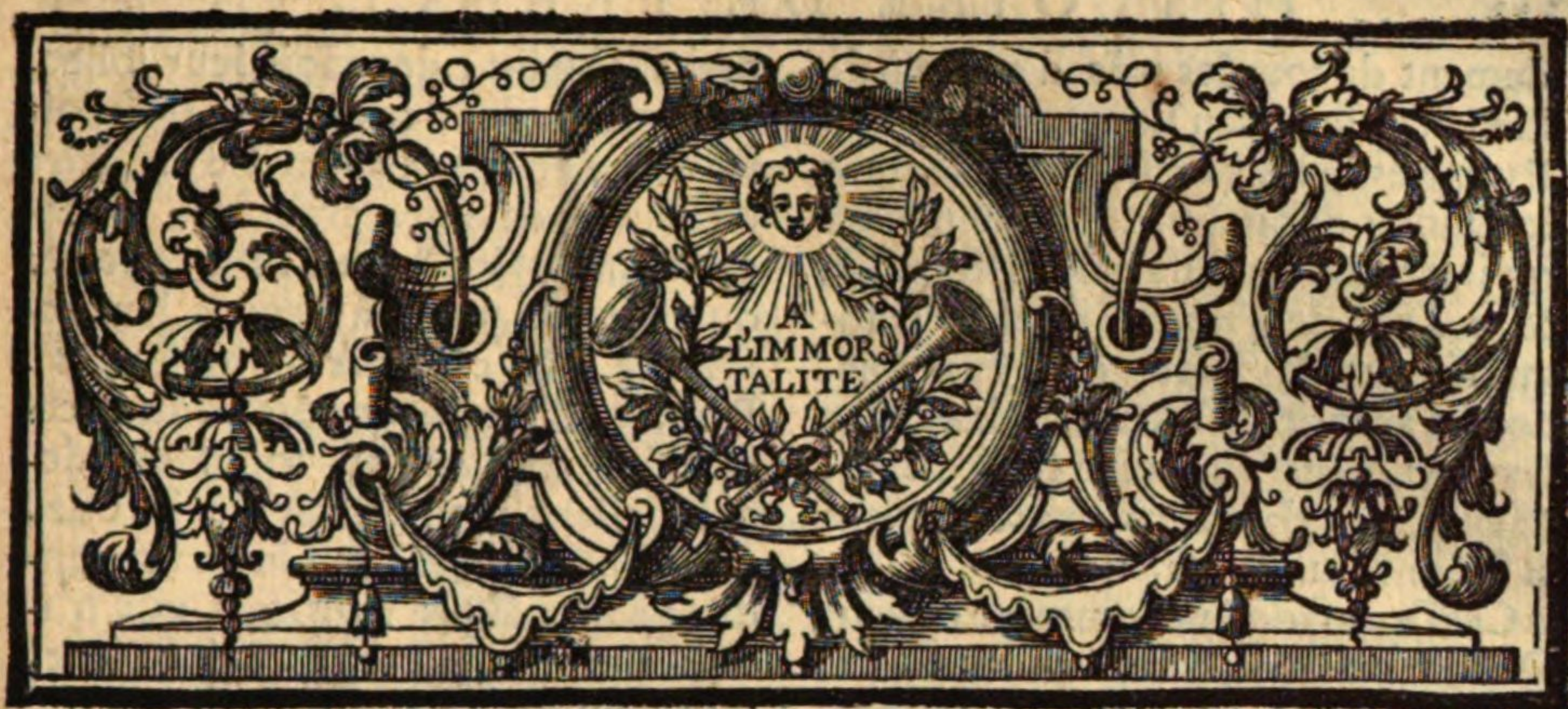
S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

R O D O L F E.

Puissance des Seigneurs François sous Rodolfe. Les Normands continuent leurs ravages & sont battus. Rodolfe entre en Normandie, & met tout à feu & à sang. Il reçoit les hommages des Seigneurs Lorrains. Il fait trêve avec le Roy de Germanie & avec les Normands. Il marche contre le Duc d'Aquitaine, qui luy fait hommage. Les Normands ravagent la Bourgogne. Combat entre eux & les Troupes du Roy. Les hostilités recommencent de part & d'autre. La Lorraine se revolte contre Rodolfe, & se soumet au Roy de Germanie. Les Normands attaquent le Camp du Roy, & sont défaits. La revolte du Duc d'Aquitaine oblige Rodolfe de faire la paix avec eux. Inondation des Hongrois reprimée par ce Prince. Nouveau sujet d'inquietude que luy donne le Comte de Vermandois. Ce Comte marie sa fille avec le Duc de Normandie. Il assemble un Concile à Troli. Il délivre Charles de prison. Ligue entre Charles, le Duc de Normandie & le Comte de Vermandois. On travaille au rétablissement du Roy Charles. Rodolfe met le Comte de Vermandois en possession de Laon. Le Pape Jean X. est détrôné par la fameuse Marosia. Ce qui replonge Charles dans ses premiers malheurs. Mort du Roy Charles. Diverses expéditions de Rodolfe. Revolte du Comte de Vermandois. Autres expéditions de Rodolfe. Origine des titres que plusieurs Evêques portent. Conspiration des Bretons contre les Normands. Paix entre Rodolfe & le Comte de Vermandois. Courses des Normands & des Hongrois. Mort de Rodolfe. Son caractère. Qui estoient ceux qui se trouvoient le plus près du Trône. La concurrence des Prétendans est favorable à Loüis fils du feu Roy. On envoie en Angleterre où il estoit, luy offrir la Couronne. Il arrive en France où il est couronné.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

RAOUL OU RODOLFE.

*Puissance des
Seigneurs
François sous
le Règne de
Rodolfe.*



Rodolfe élevé sur le Trône n'auroit acquis avec l'auguste Titre de Roy, que très-peu de puissance, s'il n'avoit esté Duc de Bourgogne. Un Roy de France estoit alors à la merci de ses Comtes & de ses Ducs, dont les Gouvernemens s'estoient insensiblement changez en Domaines, & qui n'estant autrefois que des récompenses & des liberalitez du Prince, accordées pour un temps, & tout

Tome II.

au plus à vie, estoient devenus absolument hereditaires; tandis que par un bizarre renversement, la Couronne qui estoit auparavant hereditaire, sembloit n'estre plus qu'élective. Ce second desordre estoit un effet du premier; & ce premier avoit eu son origine dans la foiblesse ou dans la condescendance des Rois, & estoit sans remede.

Il y avoit en ce temps-là, outre le Duc de Normandie, trois Ducs dans le Royaume plus puissans que tous les autres Seigneurs; sçavoir le Duc d'Aquitaine qui avoit le comman-

Si

dement de tous les païs d'au-delà de la Loire, jusqu'au Languedoc & aux Pyrenées, le Duc de Bourgogne, dont le Duché estoit à peu près le mesme qu'il est aujourd'huy pour l'étendue, & le Duc de France, appelé communément le Duc des François, dont l'autorité s'étendoit dans tous les pays d'entre la Loire & la Seine, & bien loin dans ceux qui sont entre la Seine & la Meuse.

Ces Ducs faisoient hommage de leurs Duchez au Roy, comme les Vassaux; & eux-mesmes le recevoient des Comtes, des Villes & des Territoires compris dans leur Duché. Ainsi le Duc de Guyenne avoit pour Vassaux les Comtes de Poitiers, les Comtes d'Auvergne, les Comtes de Limoges & plusieurs autres; & ceux-cy en avoient aussi au-dessous d'eux, & cela alloit ainsi en descendant jusqu'aux Seigneurs des Bourgs & des Villages, dont les habitans avoient à leur égard, non pas comme aujourd'huy, la qualité de Vassaux, mais celle de Serfs ou d'Esclaves pour la pluspart.

Outre ces Ducs, il y avoit encore des Comtes, qui relevoient immédiatement de la Couronne, & dont la puissance n'estoit gueres moindre que celle des Ducs, ayant plusieurs Villes dont ils estoient les Maistres; tels estoient le Comte de Flandres, & le Comte de Vermandois. C'estoit l'indocilité, l'inquietude, l'ambition de ces Ducs & de ces Comtes, qui suscitoient tant de fascheuses affaires à nos Rois; sur tout depuis le Regne de Charles le Chauve. Les Vassaux de ces Ducs leur faisoient aussi souvent beaucoup de peine à eux-mesmes d'où venoient les guerres civiles, & les guerres particulieres qui desoloient tout le Royaume. Un Prince qui n'avoit pas une prudence, une fermeté, un courage qui le mît au-dessus de tous ces

petits Tyrans, devenoit leur jouët, & tomboit dans le mépris. Il falloit sçavoir s'en faire aimer, s'en faire estimer, s'en faire craindre, ménager leur esprit, & leur bizarrerie, & quelquefois punir à propos leur insolence; & c'est par là qu'Eudes, Robert, Rodolfe qui possédoient ces grandes qualitez au souverain degré, estant montez sur le Trône, s'y maintinrent jusqu'à la mort, tandis que les Rois legitimes qui n'avoient pas ces talens, succomboient, ou regnoient sans nulle autorité.

En effet Rodolfe pendant tout son regne, fut toujours en action, tantost pour reprimer l'audace de ses Vassaux qui se revoltoient contre luy, tantost pour déconcerter leurs cabales, tantost pour accommoder leurs differens, & pour empêcher qu'ils n'empietassent les uns sur les autres. Mais ce fut particulièrement le Comte de Vermandois qui l'embarassa le plus. Ce Comte ne voulut jamais luy remettre Charles entre les mains, & prit plaisir à le tenir toujours en inquietude, & dans la crainte qu'il ne retirât ce Prince de prison, pour le montrer aux peuples dans quelque conjoncture favorable, qui pût le remettre sur le Trône.

Les premiers ennemis dont Rodolfe eut à se défendre, furent les Normands. Charles les avoit appellez à son secours, en promettant au Duc de Normandie de luy ceder de nouvelles Terres. La prison de ce Prince ne les empêcha point de continuer leur entreprise & leurs hostilités. Raynold Chef des troupes nouvellement arrivées du Nord, & débarquées sur les bords de la Loire, avoit pris avec luy en passant à Roüen un grand nombre de ceux qui estoient déjà établis dans ces quartiers-là. Il ravagea les bords de l'Oise du costé de Paris. Les troupes du Comte

*Les Normands continuent leurs ravages, & sont battus.
Flodoard. Chronic.*

de Vermandois s'avancerent de l'autre costé, pour l'empescher de passer cette riviere, & s'estant jointes à celles du païs, sous le commandement de divers Comtes, elles surprirent les Normands, leur enleverent une grande partie du butin dont ils estoient chargez, & reprirent mille prisonniers qu'ils emmenoiert en captivité.

Raynold pour se dédommager de cette perte, alla courir tout le païs d'Artois, où le Comte Adalme l'attaqua, luy tua six cents hommes sur la place, & le mit en déroute.

Ibid.

Le General Normand après tous ces désavantages, n'osant plus tenir la campagne, jetta ses troupes dans divers Chasteaux, dont il s'estoit emparé, & en faisoit à toute heure sortir de petits partis, qui rendoient les chemins impraticables, ruinoient tout le commerce, & desoloient le païs.

*Rodolfe en-
tre en Nor-
mandie, &
met tout à feu
& à sang.
Ibid.*

Rodolfe estoit alors en Bourgogne, & Hugues le Grand, qu'il avoit laissé dans ces quartiers-là pour y commander, sans doute avec la qualité de Duc du païs de France, que Robert son pere avoit portée, luy fit sçavoir tous ces desordres, les miseres & les murmures des Peuples, & de quelle importance il estoit au commencement de son Regne, de faire paroistre son application & son zele pour leur conservation; qu'il estoit à propos qu'il vinst en personne chasser les Normands, & mesme porter la guerre dans leur païs. Rodolfe suivit ce conseil, & vint promptement avec le Comte de Vermandois & l'Archevêque de Reims à Compiègne, où estant arrivé, il apprit que les Normands couroient & ravageoient tout le Beauvoisis. Pour les obliger à en sortir, il fit diversion dans la Normandie, & ayant passé la riviere d'Epte, qui la bornoit de ce costé-là, il y mit tout

à feu & à sang: mais une affaire plus importante le rappella ailleurs.

Depuis la prison de Charles, les Seigneurs du Royaume de Lorraine n'avoient point encore pris leur parti. Les uns penchoient du costé de Rodolfe, & les autres du costé de Henry Roy de Germanie, qui s'estoit déjà faisi de Saverne, & y avoit mis Garnison. Enfin la plupart se declarerent pour Rodolfe, & des Députez de la part des Seigneurs vinrent le trouver dans le temps qu'il estoit en Normandie, pour luy offrir le Royaume de Lorraine.

Ibid.

Il partit aussi-tost, laissant à Hugues & à Herbert le soin de pourvoir à la défense de la frontiere. Il rencontra à Mouson les Seigneurs Lorrains, & reçut leurs hommages. Vigeric Evêque de Metz luy demanda en grace au nom du Païs, de reprendre au plustost Saverne, dont la Garnison faisoit continuellement des courses, & ruinoit tous les lieux où l'on ne vouloit pas reconnoistre le Roy de Germanie. Rodolfe le luy promit. Il fit le siege avec les Milices de Lorraine, qui dura presque pendant toute l'Automne; & enfin faute de secours, la Garnison capitula; la Place fut rendue, & ensuite rasée.

*Il reçoit les
hommages des
Seigneurs Lor-
rains.
Ibid.*

Cependant le parti que le Roy de Germanie avoit en Lorraine, quoique beaucoup plus foible que celuy de Rodolfe, estoit bien resolu à ne pas ceder. Les deux Chefs de ce parti estoient Rotgair Archevêque de Treve, & Gilbert esprit inquiet & intrigant, qui avoit en teste de se faire Duc de Lorraine, prest à faire hommage à celuy des deux Rois qui voudroit l'honorer de cette dignité. Il avoit esté un des plus zelez partisans de Rodolfe contre Charles: mais ne le trouvant pas disposé à seconder ses intentions, il s'estoit jetté du costé de Henry, qui passa le Rhin

*Il fait trêve
avec le Roy de
Germanie &
avec les Nor-
mands.
Ibid.*

pour le soutenir, & ravagea tout le païs d'entre cette riviere & la Moselle. Un autre Seigneur nommé Othon, mécontent de Rodolfe, le quitta, & se joignit à Gilbert & à l'Archevêque de Treve. Rodolfe continuoit pendant ce temps-là le siege de Saverne. Il envoya ordre à la plupart des Troupes de France & à toutes celles de Bourgogne de le venir joindre au plustost. Henry ne se trouvant pas en état de résister à de si grandes forces, traita avec les Lorrains Sujets de Rodolfe. Il fit une Trêve avec eux, pour suspendre les hostilités de part & d'autre jusqu'au mois d'Octobre de l'année suivante, & se retira en Germanie, laissant ainsi Rodolfe maître du païs. Il se fit aussi une Trêve jusqu'au mois de May avec les Normands : elle fut ensuite changée en Paix, moyennant quelque argent qu'on leur donna, de sorte que pendant plusieurs mois tout fut assez tranquille.

Ibid.

Rodolfe à la faveur de ces deux Trêves, acheva de se mettre en possession du reste de l'Etat. Guillaume Duc d'Aquitaine avoit jusqu'alors différé de le reconnoître pour Roy. C'estoit moins par zèle & par attachement pour la Famille de Charlemagne, que par le ressentiment d'une injure particulière qu'il avoit reçue de Rodolfe, qui du temps que Charles le Simple estoit sur le Trône, avoit fait détacher de son Duché d'Aquitaine la Ville de Bourges & tout le Territoire qui en dépendoit. Le chagrin qu'il avoit eu de ce démembrement, luy avoit fait porter fort impatiemment l'élection de Rodolfe ; & malgré les sommations réitérées qu'on luy fit de sa part pour l'hommage, il voulut attendre le succès de la guerre que Rodolfe faisoit aux Normands, & voir le tour que prendroient les affaires de Lorraine.

Ibid.

Rodolfe de son côté dissimuloit, pour ne pas avoir en même-temps tant d'affaires sur les bras. Mais si-tôt qu'il eut fait Trêve avec les Normands & avec le Roy de Germanie, & qu'il sut que ce Prince estoit occupé du côté de la Sarmatie, qui est aujourd'hui la Pologne à l'autre extrémité de ses Etats, il marcha avec une Armée vers l'Aquitaine, pour contraindre le Duc à se soumettre.

Il marche contre le Duc d'Aquitaine.

Le Duc averti, se mit aussi en état de se défendre, ou du moins de faire sa paix d'une manière qui ne luy fust pas défavantageuse. Il vint au devant de Rodolfe avec ses Troupes, & se campa sur le bord de la Loire. Rodolfe étant arrivé sur l'autre bord, on envoya de part & d'autre pour s'éclaircir sur les intentions que chacun avoit. Rodolfe fit entendre au Duc qu'il ne venoit pas pour luy faire la guerre, pourvu qu'il ne luy refusast pas l'hommage qu'il luy devoit. Le Duc de son côté dit qu'il ne prétendoit pas se revolter contre Rodolfe, pourvu qu'il le satisfist sur les justes demandes qu'il avoit à luy faire. Un jour entier se passa à cette négociation, & enfin le Duc Guillaume se résolut sur le soir de venir saluer Rodolfe.

Si-tôt que le Duc apperçut ce Prince, il descendit de cheval, & vint luy faire la reverence. Rodolfe demeura à cheval, & ayant présenté la main au Duc, il l'embrassa & le baisa. Le lendemain ils eurent encore une conférence ; & enfin après huit jours qu'on employa à régler les conditions d'une espèce de Traité qui se fit, le Duc d'Aquitaine fit hommage à Rodolfe. Une des conditions fut, que Bourges avec ses dépendances seroit réunie au Duché d'Aquitaine. Plusieurs Seigneurs assisterent à ce Traité, & eurent aussi part aux liberalitez du Prince. Il unit Peronne au

*Qui luy fait aussi hommage.**Ibid.**An. 924.*

Comté de Vermandois en faveur d'Herbert, & le Mans au Gouvernement du pays d'entre la Loire & la Seine, en faveur de Hugues le Grand, qui ceda cependant cette Ville aussi-tôt après aux Normands, avec qui l'on fit la paix, & à qui l'on donna encore Bayeux: & cette donation suppose que ce Comté avoit esté excepté dans la cession qu'on fit du reste du pays au Duc Rollon, ou qu'il en avoit esté séparé depuis par quelque revolte.

Après tout, Rodolfe ne fut pas long-temps reconnu pour Roy legitime en Aquitaine. Il y en a des preuves dans quelques Monumens de ce temps-là, où les dates qui sont très-dignes de remarque, montrent évidemment la verité de ce que j'avance. Dans un Cartulaire de Brioude en Auvergne, la date n'est point prise des années de Rodolfe, comme c'estoit alors la coûtume par toute la France de dater de l'année du Roy regnant; mais au contraire on y voit celle-cy. *Fait le V. avant les Ides d'Octobre, la quatrième année depuis que Charles Roy a esté dégradé par les François, & Rodolfe élu contre les Loix.* Et dans le Testament d'Acfred Duc d'Aquitaine. *Fait la cinquième année depuis que les François dégradèrent leur Roy Charles, & élurent contre les Loix Rodolfe pour Roy.* Ce qui prouve évidemment que l'Aquitaine ne reconnoissoit point Rodolfe la troisième année de son Regne; & qu'Acfred deux ans après n'estoit pas dans son parti. Car ceux qui prétendoient que ces Actes fussent valables, n'auroient eu garde d'user de pareilles dates, s'ils avoient reconnu l'autorité de Rodolfe. Et mesme après la mort de Charles ils ne se soumirent pas encore; car ils date-

rent alors en comptant les années depuis la mort de Charles, *la premiere, la seconde, la troisième année depuis la mort de Charles, Jesus-Christ regnant, en attendant le legitime Roy; Christo regnante, & Regem expectante.* Tant estoit grand mesme alors l'attachement que les Peuples de delà la Loire avoient pour leur Roy legitime. Nous apprenons de plus par ces mesmes Actes, malgré le silence de nos Chroniques, que Barcelone, Urgel, le Roussillon estoient encore de la Couronne de France; car on a trouvé dans les Archives de ce pais-là de ces sortes de Monumens, où pareilles dates se rencontrent.

Pour ce qui est de la paix avec les Normands, elle ne se fit qu'avec les Habitans du Duché de Normandie, dont les interets n'estoient pas communs avec ceux des autres Normands, nouvellement arrivez du Nord sous le General Raynold. Celuy-cy par un Traité qu'il fit avec Hugues, s'éloigna des bords de la Loire; mais ce ne fut que pour venir fondre dans le Duché de Bourgogne, où il porta le ravage par tout. Les Bourguignons vinrent le combattre, & luy tuerent auprès de Chaumont huit cents hommes sur la place; mais le Comte Garnier un de leurs Generaux ayant eu son cheval tué sous luy, y perit, & Ansegise Evêque de Troyes y fut blessé.

Rodolfe sur cette nouvelle accourut au secours de son Duché, avec les Milices de l'Archevêché de Reims & les Troupes du Comte de Vermandois. Il y joignit celles de Bourgogne, & avec cette Armée il vint se présenter devant le Camp des Normands, qui s'estoient retranchez sur le bord de la riviere de Seine. L'Infanterie Normande fortit du Camp,

Baluze in
Notis Ap-
pend. Capitu-
lar.

Les Normands
ravagent la
Bourgogne.
Ibid.

An. 925

Combat entre
eux & les
Troupes du
Roy.

* Voyez Baluze, Hist. de la Maison d'Auvergne, T. 2. où il rapporte encore une pareille date du Cartulaire de Saucillanges en Auvergne.

& il y eut un assez rude combat entre elle & l'Infanterie François, qui l'obligea à rentrer dans ses retranchemens assez maltraitée.

Les Normands s'attendoient à y estre attaquez, & ils furent surpris de voir les François s'en éloigner de plus d'une lieue; Hugues seulement avec un petit Camp volant s'estant retranché assez près d'eux sur le bord de la Seine.

Le dessein de Rodolfe estoit de differer l'attaque, jusqu'à l'arrivée des bateaux qu'on luy amenoit de Paris avec des Soldats & des Machines. Mais les Normands dans cet intervalle luy échapperent. Ils sortirent la nuit de leur Camp, à la faveur d'un bois qui couvrit leur retraite. Elle se fit sans aucun obstacle. Le bruit courut que cette retraite ne s'estoit faite que de concert avec quelques Commandans de l'Armée François, ennuyez de la guerre, & qui vouloient retourner chez eux. L'Historien contemporain donne assez à entendre qu'une des raisons qui empescherent l'attaque du Camp Normand, fut que la Cavalerie François ne voulut point mettre pied à terre pour la faire avec l'Infanterie. Rodolfe instruit de la disposition où estoit l'Armée, apprehenda de la chagriner, & il la congédia.

Plouard.

Les hostilités recommencent de part & d'autre.
Ibid.

Elle n'eut pas plustost esté séparée, qu'il vint nouvelle à Rodolfe que les Normands des environs de Rouen avoient rompu la paix; qu'ils recommençoient leurs hostilités, & qu'ils s'estoient répandus jusques dans les pais d'Amiens & d'Artois, où ils faisoient d'étranges ravages. Ils voulurent insulter Noyon, d'où ils furent repoussez avec perte. Le Comte Herbert rassembla le plus promptement qu'il luy fut possible les Milices de son Comté, & vint se camper sur la riviere d'Oise, pour

couvrir ce pays-là. Le Comté de Bayeux qu'on avoit cédé aux Normands se revolta contre eux. Les Milices de Paris conduites par Hugues, firent en Normandie ce que les Normands avoient fait aux environs d'Amiens & dans l'Artois, mettant le feu par tout, & faisant main basse sur tous ceux de la Nation qu'elles rencontroient.

Cette diversion obligea les Normands à retourner dans leur pays pour le défendre. Rodolfe vint avec Hugues se camper dans le Beauvoisis, & le Comte de Vermandois avec une partie de l'Armée, alla assieger la Ville d'Eu, qu'il emporta l'épée à la main, & où il fit massacrer sans quartier tout ce qu'il trouva d'hommes & de garçons. Il força encore une Isle voisine, où une partie des Soldats Normands s'estoient retirez; les uns furent passez par le fil de l'épée, les autres en voulant se sauver à la nage se noyerent.

Herbert en recompense d'une action si vigoureuse, obtint l'Archevêché de Reims qui vaqua alors, pour son fils âgé seulement de cinq ans, chose que je remarque, parce qu'elle fut dans la suite cause de bien des troubles. Mais le Roy de Germanie ne manqua pas de profiter de ces conjonctures. Il passa le Rhin, & vint assieger Tolbiac, appelé aujourd'huy Zulpic dans le Duché de Juliers, & le prit; ensuite il repassa le Rhin. Mais durant ce siege, il avoit si bien gagné les Peuples & les Seigneurs Lorrains par luy-mesme & par ses émissaires, que sur la fin de cette année, presque tout le Royaume de Lorraine se revolta contre Rodolfe, & se soumit à la Couronne de Germanie.

La Lorraine se revolta contre Rodolfe & se soumit au Roy de Germanie.

Ce fut là une grosse perte pour Rodolfe, & qui ne fut pas moins dommageable à l'Etat qu'à sa reputa-

tion. Mais il ne pouvoit suffire à tout.

Les Normands attaquent le Camp du Roy, & sont défait.
Ibid.

An, 926.

Les Normands établis dans le sein du Royaume estoient des ennemis domestiques plus redoutables que tous les autres. Un petit Corps d'Armée de cette Nation s'estoit de nouveau jetté dans le pays d'Artois. Rodolfe & le Comte Herbert y estoient accourus, & les avoient serrez de si près, qu'ils les tenoient comme assiégez dans leur Camp, avec esperance de les obliger à se rendre à discretion. Les Normands y demeurèrent bien retranchez pendant quelques jours, paroissant n'avoir d'autre dessein que de s'y tenir sur la défensive; mais une nuit, comme on s'y attendoit le moins, ils sortirent de ce Camp, & vinrent attaquer celui de Rodolfe. L'assaut fut terrible, & Rodolfe estoit perdu, si le Comte Herbert, qui estoit campé assez près de là, ne fust venu à son secours. Il fit mettre le feu à quelques Maisons voisines du Camp, pour pouvoir reconnoître l'état & le nombre des ennemis dans ce combat nocturne. Un gros de Normands vint au devant de luy; mais la partie n'estoit pas égale: ils furent battus, & laisserent onze cents hommes sur la place; Rodolfe fut blessé en soutenant l'assaut, & le Comte Hilgaude un de ses Generaux y fut tué.

La revolte du Duc d'Aquitaine oblige Rodolfe de faire la paix avec eux.

La blessure de Rodolfe fit quitter le dessein du blocus, qu'on avoit formé autour du Camp des Normands. Il se retira à Laon avec son Armée, & laissa l'Artois exposé au ravage. Un peu après on acheta des Normands la paix à force d'argent. On y fut contraint par la revolte de Guillaume Duc d'Aquitaine, contre lequel Rodolfe n'avoit pas trop de toutes les forces de France & de Bourgogne; de sorte que les François sembloient concourir à l'envi

avec les Etrangers, à la ruine & à l'ignominie de leur patrie.

Rodolfe ne fut pas plustost guéri de sa blessure, qu'il marcha vers la riviere de Loire, attaqua Nevers, qui estoit défendu par le frere du Duc d'Aquitaine, & le prit par composition. Il passa ensuite la Loire pour aller chercher le Duc: mais une autre diversion l'obligea encore à repasser cette riviere.

Ibid.

Il y avoit déjà du temps que les Hongrois, Peuples sortis des Palus-Meotides, faisoient en Italie, en Germanie, & en France, des choses assez semblables à celles que les Normands y avoient faites pendant tant d'années. Ils avoient ruiné une grande partie de l'Italie, & il n'y avoit qu'un an, qu'ayant passé les Alpes, ils s'estoient répandus dans la Provence, & puis dans le Languedoc. Rodolfe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, qui avoit succédé à Rodolfe I. son pere depuis plusieurs années, & Hugues Comte d'Arles, s'estant unis ensemble pour se défendre contre ces Barbares, les avoient coupez; la pluspart perirent dans le Languedoc, partie par le fer, partie par les maladies. Ils avoient aussi quelques années auparavant passé le Rhin & fait des ravages dans le Royaume de Lorraine. Ils revinrent donc une seconde fois, dans le dessein d'entrer en France pour la piller. Ce fut pour s'opposer à l'inondation de ces Barbares, que Rodolfe fut obligé d'abandonner l'Aquitaine, & de revenir du costé de la Champagne. Sa presence rassura cette frontiere. Les Hongrois qui avoient déjà fait quelques courses, n'oserent avancer, & retournerent sur leurs pas.

Inondation des Hongrois reprimée par le Prince.

Ibid.

Tel estoit le Regne de Rodolfe, toujours agité de seditions, de revoltes & de troubles. Tel estoit l'état

de la France, par tout le theatre de la guerre, ou plustost des brigandages que les ennemis & les François mesmes y exerçoient. Ce n'estoit plus une Monarchie, le Prince n'y gouvernoit plus que dépendemment du caprice de ses Vassaux. C'estoit une espece de Republique mal réglée & sans police, où chacun s'attribuoit autant de puissance qu'il en pouvoit usurper; & jamais on n'a vu plus clairement combien l'autorité d'un Roy, fust-elle poussée même un peu au-delà des bornes, est moins préjudiciable qu'une fausse liberté, à la tranquillité & au bonheur des Peuples; mais le plus grand sujet d'inquietude que Rodolfe eust eu jusqu'alors, fut celuy que luy donna le Comte de Vermandois, à l'occasion que je vais dire.

Nouveau sujet d'inquietude que luy donna le Comte de Vermandois.
Ibid.

Cet homme aussi ambitieux que fourbe, croyoit que Rodolfe ne pouvoit jamais assez recompenser la trahison qu'il avoit faite en sa faveur, au Roy son legitime Maître. Non content du commandement des Armées, du credit qu'il avoit à la Cour, de la part que Rodolfe luy donnoit au Gouvernement, & des Terres dont il avoit augmenté le Comté de Vermandois; il estoit insatiable, & demandoit tous les jours de nouvelles graces. Rotgaire Comte de Laon mourut. Herbert demanda ce Comté pour Odon ou Eudes son fils. Rodolfe le luy refusa, & le donna à un des fils de Rotgaire. Le Comte indigné de ce refus, resolut de s'en venger.

Il avoit toujours esté fort uni avec Hugues le Grand, qui venoit de faire une alliance peu agreable à Rodolfe, en épousant une fille d'Edoüard I. Roy d'Angleterre, pere d'Ogive Reine de France, qui s'estoit retirée dans cette Isle avec son fils Loüis, durant la prison de Char-

les le Simple son mari: Adelstan son frere y regnoit depuis la mort d'Edoüard. Herbert ne manqua pas de faire entrer Hugues dans son ressentiment, & ils se jurèrent de nouveau l'un à l'autre une éternelle amitié: mais afin de s'asseurer d'un secours encore plus puissant, il envoya quelques-uns de ses Confidens à Henry Roy de Germanie, pour le supplier de sa part de luy accorder la permission de l'aller trouver.

An. 917.
Ibid.

Henry à qui les broüilleries de la France estoient très-avantageuses, & qui ne pouvoit que par ce moyen, se maintenir dans la paisible possession du Royaume de Lorraine, luy fit dire qu'il le verroit avec plaisir. Herbert vint le trouver, luy proposa le dessein qu'il avoit de remettre Charles sur le Trône, & luy demanda s'il pourroit compter sur sa protection. Henry approuva son dessein, & luy promit tout ce qu'il souhaitoit. Ils se firent mutuellement de très-beaux presens, & se separerent fort contens l'un de l'autre.

Ibid.

Au retour de là, Herbert alla vers la Loire joindre Hugues, occupé à repousser les Normands de Raynold, qui taschoient toujours de s'emparer de quelque poste sur cette riviere. Ils traiterent de paix avec eux, & les firent consentir à aller s'établir au païs de Nantes, où plusieurs de leurs compatriotes estoient déjà.

Ensuite de cet accommodement, Herbert & Hugues allerent ensemble trouver Guillaume Duc de Normandie, qui après avoir entierement asservi les Bretons, & vaincu devant Roüen un rebelle nommé Riulfe, s'estoit fait la reputation d'un grand Prince, & avoit toujours à sa Cour quantité de Seigneurs François, Bourguignons, Anglois, Flamans, que son honnesteté & sa generosité y attiroient.

Dudo. L. 1. 2.

Hugues

Ce Comte maria sa fille avec le Duc de Normandie.

Hugues & Herbert y arriverent, lorsqu'il prenoit le divertissement de la chasse dans la forest de Lions. Guillaume Comte de Poitiers s'y trouva aussi, & y conclut son mariage avec la sœur du Duc : mais il s'en fit un autre plus important pour Herbert, & qui estoit le principal sujet de son voyage. Ce fut celui de sa fille avec le Duc mesme, qui l'épousa peu de temps après.

Il assemble un Concile à Troli.

Herbert se voyant si fortement appuyé du costé de Normandie & du costé de Germanie, commença à ménager moins que jamais Rodolfe. Il fit assembler de sa propre autorité un Concile de six Evêques à Troli sur la riviere d'Aisne, entre Compiègne & Soissons, dont les Actes se sont perdus, & dont on ne sçait point autre chose, sinon qu'un Comte nommé Herluin y vint faire satisfaction du scandale qu'il avoit donné, en épousant une seconde femme du vivant de la première.

Flodoard. Chronic.

Rodolfe également surpris & choqué de cette entreprise, envoya commander à Herbert de différer ce Concile, & de venir le trouver à Compiègne. Herbert ne voulut faire ni l'un ni l'autre ; & immédiatement après le Concile, levant le masque, il marcha vers Laon, qui estoit la cause de sa rupture avec Rodolfe, pour s'en saisir. Mais il fut prévenu par les troupes que ce Prince y jeta avant l'arrivée des siennes. Rodolfe y alla luy-mesme, pour donner ordre à tout, & fournir la Place des choses nécessaires à une vigoureuse défense, en cas qu'on l'attaquast.

Ibid.

Il délivre Charles de prison. Ibid.

Herbert ayant manqué son coup, vint à Chasteau-Thierry, où le Roy Charles estoit prisonnier depuis quatre ans. Il va le trouver, luy annonce l'heureuse nouvelle de sa délivrance, le prie d'oublier tout le passé, & luy fait mille protestations de ne ja-

Tome II.

mais se départir de son service, ni de l'obéissance qu'il luy devoit comme à son Roy.

Charles agreablement surpris d'un changement de fortune si inespéré, ne se fit pas grande violence, pour donner au Comte les plus sensibles marques d'amitié, & toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter de luy pour l'avenir. Ils allerent de là à S. Quentin, où Charles fut reçu avec les acclamations du Peuple & des troupes, que ces sortes d'évenemens ne manquent jamais de faire passer d'une extrémité à l'autre. La haine se changea alors en tendresse, & le mépris en veneration.

Ibid.

Ce coup étonna Rodolfe, qui apprehendant une revolution subite, sortit de Laon. Il y laissa Emme sa femme, & les fils du Comte Rotgair, à l'un desquels il avoit donné le Comté de Laon, & se retira en Bourgogne, pour y assembler une Armée.

Herbert ne manqua pas de se préparer de son costé à la guerre, & pria le Duc de Normandie son gendre de convenir avec luy d'un lieu où ils pussent se voir, & traiter avec le Roy. Le Duc choisit la Ville d'Eu, il y rendit ses hommages au Roy comme son Vassal, & signa un Traité de Ligue avec luy & avec Herbert, & alors une grande partie de ce qui s'appelloit le païs de France, se declara hautement pour Charles.

Ligue entre Charles, le Duc de Normandie & le Comte de Vermandois.

Dès que la saison put permettre à Rodolfe de se mettre en campagne, il sortit de Bourgogne avec une Armée, & entra en France, où il ravagea tous les lieux où l'on avoit pris le parti de Charles. Herbert marcha au devant de luy : les deux Armées se trouverent en presence sur la riviere d'Oise, & estoient prestes d'en venir aux mains, lorsque Hugues, que Rodolfe avoit rega-

An. 918.

T t

gné, vint s'offrir aux deux Chefs, pour estre le mediateur. Ils l'accepterent; mais Herbert demanda une condition, sans laquelle il n'écouterait rien, sçavoir, qu'avant toutes choses on le mist en possession du Comté de Laon. Rodolfe le promit. Hugues pour seureté des paroles qu'on luy donnoit, demanda des otages à Herbert & à Rodolfe, qui les luy accorderent, & l'assurerent qu'ils se trouveroient au temps marqué l'un & l'autre en un lieu dont ils convinrent, pour traiter ensemble en sa presence de bonne foy & à l'amiable, & sur cela Rodolfe entra en Bourgogne avec son Armée.

Ibid.

Il envoya de là ordre à sa femme de sortir de Laon, & de le remettre au Comte de Vermandois; mais soit qu'elle crust que l'intention de son mari ne fust pas qu'elle obéist à cet ordre, soit qu'elle ne jugeast pas elle-mesme qu'il fust expedient de le faire, & qu'elle agist en cette occasion par le mouvement de son humeur imperieuse & hautaine, elle demeura dans la Place.

*Les amis
travaillent à
son rétablisse-
ment.*

Cependant les veritables serviteurs de Charles, qui le voyant hors de prison, avoient repris cœur, faisoient joüer en secret d'autres ressorts pour son rétablissement. Ils s'estoient adressez au Pape Jean X. pour luy représenter les indignes traitemens qu'on faisoit à ce Prince; & le Pape avoit écrit à Herbert des Lettres très-fortes sur ce sujet, jusqu'à le menacer de l'excommunier, s'il retenoit plus long-temps le Roy en prison, & s'il n'agissoit sincerement & efficacement pour le remettre en possession d'une Couronne, qu'il luy avoit fait perdre par sa perfidie.

*Rodolfe met
le Comte de*

Herbert que cette Lettre inquieta, vint à Reims avec Charles, & écri-

vit de là au Pape, qu'il travailloit de toutes ses forces pour les interets de ce Prince, & qu'il ne tiendrait pas à luy qu'il ne fust bien-tost rétabli. Cela n'empeschoit point néanmoins qu'il ne traitast toujours avec Rodolfe. Ils se virent durant le Carefme en presence de Hugues, ainsi qu'ils s'y estoient engagez, & Rodolfe voulant à quelque prix que ce fust, se raccommoier avec Herbert, obligea sa femme à sortir de Laon, & en mit ce Comte en possession.

*Vermandois
en possession de
Laon.*

C'estoit tout ce que celuy-cy avoit prétendu. Les interets de Charles qu'il avoit fait semblant de prendre si chaudement, n'estoient qu'un prétexte & qu'un moyen dont il s'estoit servi pour faire peur à Rodolfe, & pour l'amener au point qu'il souhaitoit. Mais le Duc de Normandie plus sincere que luy, vouloit effectivement le rétablissement de Charles; & comme il s'estoit toujours défié de la droiture des intentions de Herbert, il l'avoit obligé dans la conference de la Ville d'Eu, à luy donner Odon son propre fils en otage, pour assurance qu'il laisseroit le Roy en liberté; & qu'il ne quitteroit point son service.

Hugues & Herbert eurent une nouvelle conference avec le Duc sur ce sujet; il leur promit d'estre toujours fort attaché à leurs interets; mais il tint ferme sur l'article principal, & ne voulut jamais rendre Odon à Herbert son pere, que ce Comte n'eust de nouveau luy-mesme fait en sa presence hommage de ses Etats à Charles, avec plusieurs autres Seigneurs & Evêques qui se trouverent à cette entrevüe. Après quoy il luy rendit son fils.

Ibid.

Les choses tournoient admirablement pour Charles, & il y avoit tout sujet d'esperer qu'au moins il se feroit un traité entre Rodolfe & luy,

*Le Pape
Jean X. est
détrôné par
la fameuse
Marosia.*

Chronic.
Magdeburg.

semblable à celui qu'il avoit fait autrefois avec Eudes, par lequel on avoit partagé le Royaume entre eux. En mesme-temps sur ces bonnes nouvelles qu'on recevoit de France, le Roy d'Angleterre avoit fait repasser la mer au jeune Prince Loüis fils de Charles, & ceux qui le conduisoient le mirent en lieu de seureté : mais celui que Herbert avoit envoyé à Rome, pour assurer le Pape des bonnes intentions qu'il avoit pour Charles, revint sur ces entrefaites, & rapporta une nouvelle très-fâcheuse pour ce Prince. C'est que le Pape qui avoit pris ses intérêts si fort à cœur, avoit esté luy-mesme détrôné & mis en prison par la fameuse Marosia Marquise de Toscane, si décrite dans les Histoires de ce temps-là, qui estoit maistresse de Rome, & faisoit & détruisoit les Papes, selon son caprice & ses passions.

Ibid.

Ce qui re-
plonge Charles
dans ses pre-
miers mal-
heurs.

Le Comte de Vermandois délivré par là de la crainte de l'excommunication, ne s'embarassa plus gueres de ce qui regardoit Charles. Henry de Germanie n'avoit paru s'intéresser pour ce Prince contre Rodolfe, qu'à la sollicitation de Herbert & de Hugues. Rodolfe agissoit toujours fortement auprès de Henry, à qui il ne coûtoit rien d'abandonner un malheureux déjà abandonné de tout le monde. De sorte qu'au retour d'une conférence que Hugues & Herbert eurent avec Henry, ils allerent au-devant de Rodolfe. Herbert luy fit hommage de nouveau, & remit Charles en prison. Ainsi la paix fut conclüe aux dépens de la liberté de Charles, & de la Famille du Comte de Laon, contre laquelle Herbert exerça encore sa vengeance, en prenant Mortagne sur l'Escaut, qui appartenoit aux enfans de ce Comte, & la fit raser après l'avoir prise.

Flodoard.

Mort du Roy
Charles.

Quelque temps après cette re-

conciliation, Rodolfe étant venu à Reims, Herbert y fit amener Charles toujours bien gardé. Ils luy firent de grands honneurs & de beaux presens ; mais tout aboutit à faire un accord entre eux & luy, par lequel Charles ne pouvant rien faire de mieux, consentit à laisser Rodolfe gouverner le Royaume, à condition que cet usurpateur luy cederait pour son entretien, les revenus de la Maison Royale d'Attigni sur la riviere d'Aisne. Il ne jouit pas long-temps de ce petit adoucissement de sa captivité ; car il mourut quelques mois après à Peronne, où il estoit alors en prison, toujours sous la puissance du Comte de Vermandois. Le surnom de Simple qui fut donné à ce Roy, marque assez son caractère & la cause de ses malheurs.

An. 929.

Rodolfe par cette mort fut délivré d'une grande inquietude, & d'un concurrent peu dangereux par luy-mesme, mais toujours à craindre, tandis qu'il auroit esté entre les mains du Comte de Vermandois. Dès qu'il n'eut plus cet embarras, il commença à agir avec plus de liberté & d'autorité qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il marcha contre les Normands de la Loire qui couroient toute l'Aquitaine. Il les attaqua dans le Limousin, & en fit un très-grand carnage. Il alla dans les quartiers du Rhône, qui depuis la mort de Charles le Chauve avoient secoué le joug, & obligea Constantin Prince de Vienne fils de Loüis surnommé l'Aveugle, & autrefois Roy de Provence, à luy faire hommage ; & l'année d'après, Loup Acinaire Duc de Gascogne, Ragemonde, ou Raymond, & Ermingaude les principaux Seigneurs de Gothie, ou de Languedoc le reconnurent pareillement pour Souverain.

Diverses ex-
péditions de
Rodolfe.

Flodoard.

An. 930.

An. 931.

Ils'appliqua à terminer les petites
T t ij

guerres que les Seigneurs se faisoient les uns aux autres à la ruine de leurs Vassaux, & avec une grande effusion de sang. Herbert & Hugues tantost liguez ensemble, tantost les armes à la main l'un contre l'autre, estoient les plus difficiles à contenir. Boson frere de Rodolfe avoit souvent des differens avec eux. Gilbert qui enfin vint à bout de se faire declarer Duc de Lorraine par le Roy de Germanie, dont il épousa la fille, entroit dans ces querelles, & y engageoit mesme ce Prince. Il se faisoit des sieges de Places; il se donnoit de petites batailles entre eux. Rodolfe partie par autorité, partie par adresse, les reconcilioit & les tenoit assez soumis: mais le genie du Comte de Vermandois ne luy permettoit pas de l'estre long-temps.

*Revolte du
Comte de
Vermandois.*

Il se souvenoit toujours que c'estoit à luy que Rodolfe estoit le plus redevable de sa Couronne; mais il n'avoit plus en main le moyen de se faire autant craindre que du vivant de Charles; ainsi voyant que Rodolfe le ménageoit beaucoup moins qu'il n'avoit fait jusqu'alors, il se revolta contre luy.

Ce Comte engagea dans son parti Arnoul Comte de Flandres, & Gilbert Duc de Lorraine, & il alla luy-mesme trouver Henry Roy de Germanie, pour se declarer son Vassal, & luy faire hommage de son Comté de Vermandois & de ses autres terres.

*Autres ex-
péditions de
Rodolfe.
Ibid.*

Rodolfe cependant uni avec Hugues entra sur les terres de Herbert & du Comte de Flandres. Il mit le siege devant Dourlens, prit cette Place, & l'abandonna au pillage. Ensuite il alla assieger Arras; Herbert vint au secours avec une armée, que Gilbert Duc de Lorraine luy avoit donnée. On fut sur le point d'en venir à la bataille; mais après divers

pourparlers, on fit une trêve de quelques mois, & chacun se retira chez soy.

La trêve estant finie au mois d'Octobre, les hostilités recommencerent. Herbert prit Braine, Place sur la riviere de Vesle, qui appartenoit à Hugues, & la traita comme Rodolfe avoit traité Dourlens. Ce Prince pour se venger de Herbert, envoya ordre aux habitans de Reims de proceder incessamment à l'élection d'un Archevêque; c'estoit pour enlever cet Archevêché & tout ce qui en dépendoit à Herbert, qui en estoit le maistre au nom de son fils, qu'il en avoit fait nommer Archevêque à l'âge de cinq ans, & qui n'en avoit qu'onze alors. Sur le refus que les habitans firent d'en élire un autre, Rodolfe fit piller tout le pais Reimois, aussi-bien que le Laonnois.

Ibid.

Le Roy de Germanie avoit déjà passé le Rhin pour venir au secours de Herbert; mais Rodolfe luy ayant envoyé Hugues, ce Seigneur agit si fortement auprès de luy, qu'au lieu de continuer sa marche, il retourna sur ses pas & repassa le Rhin. Rodolfe n'eut pas plustost appris sa retraite, qu'il mit le siege devant Reims, & l'obligea à se rendre après trois semaines d'attaque. Il en fit Archevêque Artaud Moine de l'Abbaye de S. Remi de Reims, qui avoit quelque temps auparavant quitté le parti de Herbert, & s'estoit donné à Hugues.

Ibid.

De Reims Rodolfe alla assieger Châlons, dont l'Evêque Bavon s'estoit revolté contre luy pour se donner à Herbert avec sa Ville; il la prit, nomma un autre Evêque à la place de Bavon, & le mit entre les mains de Hugues.

Je remarque dans nos anciennes Histoires, principalement depuis le Regne de Charles le Chauve, qu'on

*Origine des
titres que plu-
sieurs Evêques
portent.*

y parle de plusieurs Evêques comme de Maîtres temporels de leurs Villes & de leurs Diocèses : & ce ne fut que par cette raison que le Comte de Vermandois fit nommer son fils âgé de cinq ans à l'Archevêché de Reims ; c'estoit le mettre en possession d'une Principauté. Ces Prelats dans la confusion où se trouvoit alors le Royaume, firent de leur côté ce que faisoient les Seigneurs ; & comme dans plusieurs Villes il n'y avoit point d'autre Gouverneur que l'Evêque, ils s'en approprièrent le Domaine ; & c'est là, ce me semble, l'origine de ce que nous voyons encore aujourd'hui, que plusieurs Evêques en France, portent le titre de Prince, de Seigneur, de Comte de leurs Villes Episcopales.

Ibid.

Rodolfe cependant pouffoit toujours ses conquêtes, & après avoir pris Reims & Châlons, il vint assiéger Laon, où Herbert se trouva renfermé, & qu'il rendit après quelques jours, à condition qu'il auroit la liberté de se retirer où il voudroit ; mais il laissa sa femme avec une bonne Garnison dans une esplanade de Citadelle, qu'il avoit bastie au-dessous de la Ville sur le penchant de la montagne : elle s'y défendit long-temps ; mais enfin faute de secours, il fallut se rendre. Cette prise finit la campagne ; Rodolfe retourna en Bourgogne, & passa de là en Aquitaine pour accommoder quelques Seigneurs du pays, qui avoient commencé à se faire la guerre les uns aux autres.

*Conspiration
des Bretons
contre les Nor-
mands.
Ibid.*

Tandis que tout cela se passoit au milieu de la France, les Bretons & les Normands estoient aux mains. Les Normands s'estoient répandus jusques dans l'extrémité de la Bretagne au pays de Cornouaille, & y tenoient les gens du pays dans une extrême oppression. Les Bretons après

avoir long-temps souffert, firent une conspiration aussi secrète que generale, & tout à coup le jour de Saint Michel ayant pris les armes, ils surprirent les Normands, & firent par tout main-basse sur eux, sans qu'il en échappât un seul. Mais peu de temps après un autre Capitaine Normand nommé Incon, vengea la mort de ses compatriotes par un carnage horrible des Bretons. Il en chassa un grand nombre, & se mit en possession du pays.

La guerre continuoit toujours entre Rodolfe & le Comte de Vermandois, & elle dura encore quatre ans : mais pour l'ordinaire au désavantage de Herbert, sur lequel on prit Noyon, S. Quentin, Chastell-Thierry, & quelques autres Places. Il y eut de temps en temps des trêves de quelques mois ; mais ce ne n'estoit que pour reprendre haleine, jusqu'à ce qu'enfin l'an 935. la paix fut faite par la médiation de Henry Roy de Germanie & de Rodolfe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, à condition que Hugues, à qui Rodolfe avoit laissé ce qui avoit esté pris sur Herbert, en rendroit une partie à celui-cy, & entre autres S. Quentin. Sur la difficulté que Hugues fit de rendre cette Place, la guerre recommença. Herbert l'assiégea & la prit. Il mit le siege aussi-tôt après devant Laon ; mais Rodolfe leur ayant fait dire que s'ils ne mettoient bas les armes, il se déclareroit contre celui qui ne voudroit pas s'en tenir au Traité fait en présence du Roy de Germanie, ils cessèrent leurs hostilités.

Toutes ces guerres donnerent lieu aux Normands de faire des courses en France, mais bien moins fréquentes que sous les Regnes précédens. Ils se jetterent sur le Berri : ils y furent défaits par les Milices de ce

An. 931.

*Paix entre
Rodolfe & le
Comte de Ver-
mandois.*

An. 932.

933.

An. 934.

An. 935.

*Courses des
Normands &
des Hongrois.*

Comté & par celles de Touraine, qui se joignirent ensemble. Les Hongrois ayant passé le Rhin, vinrent pareillement faire de grands ravages en Bourgogne ; mais dès qu'ils sçurent que Rodolfe venoit à eux, ils se retirèrent avec leur butin.

La paix que Rodolfe fit avec Herbert, & celle qu'il obligea ce Comte d'observer avec Hugues, furent les dernières choses memorables de son Regne & de sa vie. Il estoit tombé dans une grande maladie pendant l'automne, dont il avoit pensé mourir. Il retomba l'hiver suivant, & mourut le quinzième de Janvier, & selon d'autres, l'onzième de Juillet * sans laisser d'enfans mâles.

Son caractère.

Des guerres continuelles soutenues par ce Prince ordinairement avec succès, presque tous les Vassaux de la Couronne les plus puissans & les plus éloignés du centre de l'Etat, obligés à le reconnoître pour Souverain, & à luy faire hommage, treize ans de Regne sur un Trône usurpé, où il se maintint jusqu'à la fin de sa vie, la France pacifiée malgré tant d'esprits inquiets, turbulens & accoutumés à l'indépendance, sont des preuves très-certaines de sa prudence, de son courage, de sa fermeté, & de ce génie supérieur qui fait les Grands hommes & les Heros ; de sorte qu'en blâmant son ambition & son usurpation, on ne peut s'empêcher de le mettre au nombre des plus illustres Princes qui aient jamais gouverné la Monarchie Française.

Interregne.

La mort de Rodolfe, supposé le sentiment de ceux qui écrivent que cette mort arriva au mois de Janvier, fut suivie d'un interregne de plus de cinq mois. L'élection d'un nouveau Roy dans la situation où se

trouvoit alors le Royaume, estoit une affaire difficile & delicate, & d'ailleurs le droit hereditaire avoit esté comme aboli, ou du moins suspendu pendant trois Regnes consecutifs, sçavoir celui d'Eudes, celui de Robert, & celui de Rodolfe.

Entre tous les Seigneurs François, supposé qu'on prît la voye d'élection, ceux qui estoient le plus à portée du Trône, estoient le Comte de Vermandois & Hugues le Grand. C'estoient les seuls qui pussent y prétendre, tant à cause de leurs richesses, & du grand nombre de Villes qu'ils possédoient, que parce qu'ils avoient toujours esté à la teste chacun d'un gros parti, où les autres Seigneurs d'entre la Loire & la Meuse entroient selon leur inclination ou leurs interests, sans jamais leur disputer la prééminence ; outre que Hugues le Grand estoit fils de Robert, qui avoit porté le nom de Roy, & qui estoit mort en possession de la Couronne, & que Herbert, comme je l'ay déjà remarqué quelquefois, descendoit de Charlemagne en droite ligne & par les mâles ; mais cette égalité de puissance jointe à la jalousie qui estoit entre eux, formoit un obstacle qu'ils s'opposoient l'un à l'autre. Ils estoient trop puissans pour ne pas s'exclure mutuellement, & ils estoient trop jaloux, pour que l'un des deux voulût céder à son concurrent.

Cette conjoncture fut heureuse pour le Prince Loüis, qui après la seconde prison de son pere, estoit retourné en Angleterre avec la Reine Ogive sa mere. Plusieurs de ceux qui avoient esté le plus attachez à la Famille Royale du vivant de Charles le Simple, parlerent en faveur

Qui estoient ceux qui se trouvoient le plus près du Trône.

La concurrence des Prétendants est favorable à Loüis fils du feu Roy.

* Une Charte de Loüis d'Outremer, dont le P. Mabillon fait mention dans le Supplément de sa Diplomatique, montre que l'époque de la mort de Rodolfe au mois de Juillet est fautive.

An 936.
Mort de Rodolfe.
In MS.
Psalterio Emmae Reginae
apud Mabillon, in Diplomat. l. 2.
cap. 26.

du jeune Prince, sous le prétexte d'éviter les guerres civiles, que l'ambition des prétendants ne manqueroit pas de produire. Hugues le Grand, qui parut une seconde fois en cette occasion préférer l'honneur de disposer d'une Couronne à celui de la posséder, appuya ce parti. L'irrésolution des François donna le temps au Roy d'Angleterre de le fortifier, & en effet ce fut luy & Hugues le Grand qui donnerent le branle à tous les autres, pour les faire tourner de ce costé-là.

Le Roy d'Angleterre n'agit pas cependant immédiatement par luy-mesme, ayant peu de commerce avec les Seigneurs François; mais il envoya des Ambassadeurs à Guillaume Duc de Normandie, pour luy demander deux graces en mesme-temps. La premiere estoit le rétablissement d'Alain, autrefois Comte de Dol en Bretagne, que Guillaume avoit dépouillé de ce Comté; l'autre estoit d'employer le credit qu'il avoit auprès des Seigneurs François, pour faire rentrer la Couronne de France dans la Famille de Charlemagne en la personne de Loüis son neveu, & dont par cette raison il devoit avoir les interets fort à cœur.

Le Duc luy accorda l'un & l'autre. Il agit auprès de Hugues & du Comte de Vermandois, desquels tout dépendoit. Hugues ayant esté aisément gagné, Herbert fut obligé de suivre; de sorte que dans une Assemblée de la plupart des Seigneurs & des Evêques de France, il fut résolu d'envoyer au plustost en Angleterre offrir la Couronne à Loüis; & les choses se passerent de telle maniere dans cette Assemblée, que selon l'Histoire de ce temps-là, ce fut à

Hugues que Loüis eut toute l'obligation de cet important service.

Les Députés, un desquels estoit Guillaume Archevêque de Sens, étant arrivés en Angleterre, saluerent d'abord le Roy Adelstan, & le supplierent de la part des Etats de France de leur renvoyer leur Prince. Adelstan après avoir loüé les François de ce qu'ils rentroient enfin dans leur devoir, & rendoient à la Famille de Charlemagne la Couronne qui luy appartenoit, leur dit que c'estoit avec bien de la joye qu'il voyoit monter son neveu sur le Trône de ses Ancestres; mais qu'après tout il avoit peine à le leur confier, vu ce qui estoit arrivé au pere de ce jeune Prince, & qu'il ne le remettroit entre leurs mains, qu'après qu'ils auroient fait serment au nom des Etats de France, que les François luy garderoient fidelité comme à leur legitime Souverain. Les Députés firent le serment comme ils en avoient ordre, ensuite ils saluerent leur nouveau Roy, qui peu de jours après partit avec eux, accompagné de quelques Evêques & de plusieurs Seigneurs Anglois.

Il aborda au Port de Boulogne, & fut reçu à la descente du Vaisseau par Hugues à la teste des Seigneurs François, qui sur le champ luy firent serment de fidelité, & luy rendirent leurs hommages en qualité de ses Vassaux & de ses Fideles, ainsi qu'on parloit en ce temps-là. De là ils le menerent à Laon, où il fut couronné & sacré par les mains d'Artaud Archevêque de Reims, en presence de vingt Evêques & d'un très-grand nombre de Seigneurs, sur la fin de Juin de l'an 936.

Chronic.
Breve.

Il arrive en
France, où il
est couronné.
Flodoard.
Chronic.

An. 936.

Dudo. L. 3.

On envoie
en Angleterre,
où il estoit,
luy offrir la
Couronne.

Flodoard.
Chronic.

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

L O U I S D' O U T R E M E R .

Pourquoy on luy donne le surnom d'Outremer. Il fait son Ministre d'Etat de Hugues le Grand. Coup hardi du jeune Roy. Mécontentement de Hugues. Le Roy est contraint de se raccommoder avec luy. Nouvelles broüilleries de Hugues. Othon Roy de Germanie devient redoutable à la France. Hugues le Grand épouse sa sœur. Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mettent en marche pour entrer en France. Le Roy & Hugues le Grand conviennent d'une trêve. Gilbert Duc de Lorraine se soumet au Roy. Revolte en Germanie contre Othon : quels en sont les Chefs. Le Roy de France se declare contre ce Prince. Il marche du coste de Verdun. Il se rend maistre de presque toute l'Alsace. Les Generaux d'Othon surprennent le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie. Le Duc de Franconie est tué. Le Duc de Lorraine se noye en passant le Rhin. Le Roy épouse la Duchesse Gerberge. Il tâche de separer Hugues d'avec le Comte de Vermandois. Siege & prise de Reims par les Rebelles. Ils sont obligez de lever le siege de Laon. Ils reconnoissent Othon pour leur Roy. Trêve entre Loüis & Othon. Les Rebelles mettent en déroute l'Armée de Loüis devant Laon. Ils abandonnent de nouveau le siege de cette place. Naissance de Lothaire fils de Loüis & de Gerberge. Le Pape envoie un Legat en France. Negociation de paix entre Loüis & le Roy de Germanie. On conclut une trêve de deux mois. Fin de la guerre civile. Arnoul Comte de Flandres declare la guerre au Comte de Ponthieu. Le

Duc

Duc de Normandie marche au secours du Comte de Ponthieu. Arnoul fait assassiner le Duc de Normandie. Caractere du Duc de Normandie. Richard son fils luy succede. Le Roy de France arrive à Roüen, & veut le faire enlever : ce qui excite une grande émeute dans la Ville. Le Roy pour l'appaiser, remet le jeune Duc entre les mains des Bourgeois. Il reçoit l'hommage de Richard, & luy confirme la possession du Duché de Normandie. Il declare qu'il a dessein de punir la mort du Duc Guillaume. Le Comte de Flandres luy envoie des Ambassadeurs pour détourner le coup. Discours des Ambassadeurs au Roy. Loüis paroist s'adoucir, & renvoie cette affaire à son Conseil. Il entreprend de réunir la Normandie à la Couronne. Mort de Herbert Comte de Vermandois. Le Roy confirme à Hugues le Grand le Duché de France, & le fait Duc de toute la Bourgogne. Il est mécontent des fils du Comte de Vermandois, & se saisit de quelques-unes de leurs places. Il recherche l'amitié de Hugues. Il entre en Normandie avec une Armée. Hugues rompt de nouveau avec le Roy. Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie le sauve dans une botte de foin. Le Comte de Senlis & Hugues le Grand s'interessent pour ce Prince. Le Roy veut qu'on le luy rende. Offres qu'il fait à Hugues pour le gagner. Hugues promet au Roy tout ce qu'il veut. Mesures du Comte de Senlis & de Bernard pour surprendre le Roy. Trêve entre le Roy & le Comte de Senlis. Le Roy s'avance vers Roüen. Compliment que luy fait Bernard le Danois. Hugues sort du Comté de Bayeux par ordre du Roy. Il est sollicité de se declarer en faveur de Richard. Haigrolde arrive dans la basse Normandie avec une flotte. Le Roy marche avec son Armée contre ce nouvel ennemi. Conference entre le Roy & Haigrolde. Ce qui donne lieu à un combat, dans lequel les François sont mis en déroute. Le Roy est pris par Haigrolde. Il a le bonheur de se sauver. Il est repris & mis en prison. La Reine Gerberge ne peut point obtenir de secours du Roy.

de Germanie son frere. Elle s'adresse à Hugues le Grand. Le Roy est délivré de sa prison par un Traité, & renfermé dans une nouvelle. D'où il ne peut sortir qu'en cedant Laon, qui est donné au Comte de Chartres. Il confirme à Richard tout ce qui avoit esté cédé à Rollon son Ayeul. Hugues le Grand propose aux Ministres du jeune Duc, de le marier avec sa fille. Moyens qu'il employe pour y réüssir. Le mariage se fait. Le Roy & le Comte de Flandres en sont fort inquiets. Ligue entre le Roy de France & Othon Roy de Germanie. Leurs Armées se joignent. Ils forment le siege de Reims, qui se rend en peu de jours. Ils ravagent le Duché de France, & descendent en Normandie. Othon fait un détachement considerable qui est battu. Il va faire ses devotions dans l'Eglise de S. Oüen. Il tient Conseil de guerre, & propose de livrer le Comte de Flandres à Richard. Précautions de ce Comte. Fuite de l'Armée des deux Rois. Les Normands la poursuivent jusques auprès d'Amiens. Trêve entre le Roy & Hugues le Grand. Le Concile de Verdun declare Artaud legitime Archevêque de Reims. Un second Concile le confirme dans la possession du mesme Archevêché. Prise de Montreüil sur le Comte de Ponthieu. Concile National d'Ingelheim. Loüis s'y plaint de Hugues Duc de France. Decret du Concile en faveur du Roy. L'Archevêque Artaud demande justice contre son concurrent. Lettres du Pape au Concile. L'Archevêque Hugues & Hugues le Grand sont excommuniés. Les Evêques de Lorraine assiegent & prennent Mouson & Montaigu. Ils excommunient le Comte de Chartres, & citent Hugues le Grand. Ce dernier attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé. Le Legat du Pape tient un nouveau Concile à Treves, où Hugues le Grand est encore excommunié. Ravages de part & d'autre. La paix se fait par l'entremise du Roy de Germanie. Loüis va en Aquitaine, & reçoit les hommages des Seigneurs du país. Il meurt d'une chute de cheval. Lothaire son fils aîné luy succede.



HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS D'OUTREMER.

Pourquoy on
luy donne le
surnom d'Outre-
mer.
Epitaph.
Ludov.

An. 936.



LOUIS quatriéme du Nom, appelé communément Louïs d'Outremer, parce qu'il estoit venu d'Angleterre pour prendre la Couronne, n'avoit que seize ans quand il fut reconnu Roy, après treize ans d'exil. La Reine Ogive sa mere demeura en Angleterre, & il fut livré seul à la discretion, ou plustost au caprice des Grands, qui ne luy laisserent pas un Empire plus absolu,

qu'à ses derniers Prédecesseurs de la Maison de Charlemagne.

Comme c'estoit Hugues le Grand à qui il avoit le plus d'obligation de sa Couronne, & que ce Seigneur en qualité de Duc de France estoit le plus puissant du Royaume, il en fit son appuy & comme son Ministre d'Etat. Hugues mesme porta le reste de cette année la qualité de Tuteur du Roy, à cause du jeune âge de ce Prince. Aussi-tost après son Sacre, ils allerent ensemble avec des Troupes dans le Duché de Bourgogne, où Hugues surnommé le Noir, frere du

*Il fait son
Ministre d'E-
tat de Hugues
le Grand.*

Vu ij

Flodoard.
Chronic.
ad an. 936.

défunt Roy Rodolfe, sembloit vouloir se faire un Etat, & se rendre indépendant. Ils s'avancerent pour mettre le siege devant Langres, dont il s'estoit emparé après la mort de Rodolfe. Mais à la seule approche de l'armée, la Garnison s'enfuit, & la Ville se rendit sans coup-ferir. Ensuite le Roy fit sommer les Evêques de Bourgogne & les Seigneurs de luy faire hommage. Ils le firent; & il les obligea de luy donner des otages pour assurance de leur fidelité. Peu de temps après on s'accorda, à condition que Hugues le Grand partageroit la Bourgogne avec l'autre Hugues, ce qui fit extrêmement déchirer la Famille des Ducs de Bourgogne, & releva encore plus celle de Hugues le Grand au-dessus de toutes les autres.

Coup hardi
du jeune Roy.

Cette puissance de Hugues, qui devoit le faire beaucoup ménager, n'empescha pas que Loüis ne fît quelque temps après un coup bien hardi pour un Prince de son âge. Ce fut qu'il declara publiquement qu'il ne vouloit plus estre regardé comme un Pupille, ni demeurer plus longtemps sous la Tutele de Hugues le Grand. Il ne fit sans doute cette démarche qu'avec le consentement, ou plustost à la persuasion des autres Seigneurs, tant d'Aquitaine que de France, à qui la trop grande autorité de Hugues devenoit de jour en jour plus redoutable. Pour s'asseurer des Seigneurs d'Aquitaine, il donna à Ebole Comte de Poitiers, qui y estoit très-puissant, le Vellay & le Limousin. Il fit de plus venir d'Angleterre la Reine Ogive sa mere, afin qu'elle l'aidast de ses conseils, & alla la recevoir à Laon.

Mécontentement de Hugues.

Alors Hugues se regarda comme disgracié; mais sans se mettre fort en peine de sa disgrâce, il pensa seulement à se faire craindre.

Depuis le commencement de ce Regne le Comte de Vermandois n'avoit osé branler, craignant d'estre accablé par la puissance de Hugues, qui estoit toujours son ennemi. Mais Hugues ne fut pas plu stost exclus du ministere, qu'il se réunit avec Herbert. Celuy-cy dès qu'il eut cet appuy, se revolta, & vint assieger Chasteau-Thierri, qu'il avoit perdu dans ses précédentes revoltes. Il le prit par la trahison du Gouverneur nommé Valon, que Hugues y avoit mis autrefois, en recompense de ce qu'il avoit quitté le parti de Herbert. L'utilité de cette seconde trahison fit moins d'impression sur l'esprit du Comte, que le souvenir de la premiere; & il ne fut pas plustost entré dans la Place, qu'il fit jeter Valon en prison chargé de fers.

Flodoard
Chronic.

Ces nouvelles divisions donnerent lieu aux Hongrois de recommencer leurs courses dans la France; ils sacagerent cette année-là le Berri. Les Normands n'auroient pas non plus manqué cette occasion sans les guerres qu'ils avoient avec les Bretons: ce fut alors qu'ils dépeuplerent presque toute la Bretagne, après avoir remporté plusieurs victoires.

Ibid.
Chronic.
Dolense.

Le Roy cependant pour éteindre la guerre civile, fut contraint de se raccommoder avec Hugues, qui fut ensuite le mediateur du Comte de Vermandois, pour le remettre dans les bonnes grâces du Prince: mais la paix estoit pour ce Comte un estat violent. Ses insolences & ses nouvelles entreprises sur certaines terres que le Roy avoit mises sous sa protection, & sur un Fort qui appartenoit à l'Archevêque de Reims, obligerent ce Prince à le poursuivre de nouveau comme un rebelle. Herbert ne pouvoit digerer l'injure qu'il prétendoit que le feu Roy luy avoit faite en faisant Artaud Archevêque

Flodoard
Chronic.

An. 938.
Le Roy est
contraint de
se raccommoder avec luy.
Ibid.

de Reims, au préjudice de l'élection de son fils ; & il regardoit moins en cela l'honneur de la dignité Episcopale, dont on privoit sa Famille, que le grand Domaine attaché alors à l'Archevêché de Reims, dont il avoit, sous le nom de son fils, beaucoup augmenté sa puissance. C'est principalement cet Article qui le tint toujours dans la revolte. Le Roy voyant donc qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec cet esprit broüillon, mit le siege devant Laon, & prit avec beaucoup de peine la Citadelle que Herbert y avoit fait construire. Odon fils aîné de Herbert passa alors dans le parti du Roy, sans doute de concert avec son pere, afin de conserver le Comté de Laon dans sa Famille. Le Roy en effet le donna à Odon ; mais se défiant de luy, il le luy osta peu de temps après.

*Nouvelles
broüilleries de
Hugues.*

Hugues, je ne sçay par quelle raison, reprit le parti de Herbert, Gilbert Duc de Lorraine se joignit à eux. Ils assiegerent ensemble Pierrepont dans le Laonnois, & le forcèrent. Arnoul Comte de Flandres se fit mediateur de ces differends, & menagea une trêve jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Mais durant cette trêve Hugues & Herbert firent des traitez, qui dûrent donner bien de l'inquietude au Souverain.

Hugues, comme je l'ay fait remarquer, avoit épousé la sœur du Roy d'Angleterre, qui estoit aussi sœur de la Reine de France. Elle ne vécut pas long-temps, & ce Seigneur dont la puissance & le credit augmentoient tous les jours, pensa aussi-tost à une alliance qui luy estoit bien plus honorable & plus avantageuse encore que la premiere.

*de Othon, Roy
Germanie,
devient re-*

Henry Roy de Germanie estoit mort, Othon son fils aîné luy avoit succédé. Il estoit devenu très-puissant

& très-redoutable à la France, où, *doutable à la France,* sans parler du Royaume de Lorraine qui relevoit pour lors de luy, il s'estoit fait une autre entrée, de la maniere que je vais dire.

A la mort de Charles le Gros, Rodolfe Duc de la Bourgogne Transjurane, entre le Mont Jura & les Alpes, & maistre d'une partie de la Franche-Comté, prenant l'occasion du desordre où la France se trouva alors, s'estoit fait couronner Roy de ce petit Etat sous le Regne d'Eudes, ainsi que je l'ay raconté. Il eut pour Successeur son fils Rodolfe II. qui profitant aussi du voisinage & des divisions qui regnoient dans l'Italie, se presenta pour en estre élu Roy, & en vint à bout par la victoire qu'il remporta sur l'Empereur Berenger ; mais il fut dépossédé par Hugues Roy d'Arles ou de Provence, autre Royaume usurpé sur la Famille de Charlemagne, & que Hugues luy ceda l'an 926. ce fut pour l'empescher de rentrer en Italie, où les Italiens mécontents le rappelloient.

*Luitprand
L. 3. c. 13.*

Par l'union de ces deux Etats Rodolfe II. s'en forma un fort considerable, qui porta le nom de Royaume de Bourgogne ; nom que tout ce païs portoit depuis plus de quatre cents ans ; parce que les Bourguignons estant entrez dans les Gaules, s'y établirent ; mais il ne comprenoit plus le Duché qui porte aujourd'huy le nom de Bourgogne, & dont Raoul ou Rodolfe, fils de Richard le Justicier estoit en possession.

Rodolfe II. laissa en mourant heritier de son Royaume Conrad son fils encore tout jeune. La Reine Berthe sa mere & les Seigneurs du Royaume apprehendant la puissance d'Othon Roy de Germanie, dont les Etats confinoient avec le Royaume de Bourgogne, voulurent le gagner, en le priant d'estre le Tuteur du jeune

Roy : ce qu'il accepta avec joye. De forte que pendant plusieurs années il fut le Maître de tout cet Etat, qui avoit esté long-temps de la Couronne de France, & dont une grande partie y a esté réunie depuis.

*Hugues le
Grand épouse
sa sœur.
Flodoard.
Chronic.*

C'estoit là la situation où estoient les affaires à cet égard, & ce voisinage d'Othon donnoit déjà beaucoup de jalousie au Roy de France, lorsque Hugues le Grand demanda à Othon sa sœur en mariage & l'obtint, & avec elle la protection de ce Prince contre le Roy.

D'autre part le Comte de Vermandois engagea dans la Ligue le Duc de Normandie son gendre, & c'est ce qui obligea encore plus le Roy & la Reine sa mere à prendre des mesures, pour n'estre pas accablés par de si puissans ennemis.

Arnoul Comte de Flandres & Hugues le Noir, à qui une partie du Duché de Bourgogne appartenoit, n'eurent pas de peine à se déclarer pour le Roy, sur tout ce dernier, toujours chagrin d'avoir esté obligé de ceder une partie du Duché de Bourgogne à Hugues le Grand. Le Roy mit aussi dans son parti Adelfan Roy d'Angleterre son oncle, qui luy promit de venir avec une flotte à son secours. C'est le premier exemple que nous ayons dans notre Histoire, non seulement d'une Ligue offensive entre la France & l'Angleterre; mais encore le premier Traité par lequel un de ces deux Etats soit entré dans les interets de l'autre. Jusques-là les deux Royaumes s'estoient regardez l'un l'autre comme deux mondes separez qui n'avoient rien à démêler ensemble, excepté pour le commerce, & qui n'estoient, pour ainsi dire, ni amis, ni ennemis pour tout le reste.

De plus le Comte de Flandres pendant l'hiver agit fortement auprès

d'Othon, pour le détourner de prendre le parti de Hugues le Grand contre le Roy, & il réussit si bien dans sa negociation, qu'Othon luy promit de n'entrer point du tout dans la querelle de ces Seigneurs revoltez. Ce qui facilita si fort les choses à cet égard, ce furent les affaires fâcheuses qu'Othon eut à démêler chez luy, & dont je parleray bien-tôt.

Dès que l'on put tenir la campagne, Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mirent en marche, pour entrer dans les païs de l'obéissance du Roy. Ce Prince marcha au devant d'eux avec Hugues le Noir, & accompagné de plusieurs Evêques, qui déconcertèrent les ennemis beaucoup plus que l'armée du Roy ne les épouvanta.

Ils envoyerent déclarer au Duc de Normandie, qu'ils l'excommunioient, pour avoir injustement fait brusler quelques Villages du Comte de Flandres, & ils firent la mesme déclaration au Comte de Vermandois; parce qu'il retenoit injustement des terres qui appartenoint à l'Abbaye de S. Remi de Reims.

Le Duc de Normandie estoit un Prince d'une grande pieté, & fort craignant Dieu, que cette excommunication étonna; le Comte de Vermandois, qui n'estoit pas si religieux, ne laissa pas d'en apprehender les suites. Hugues le Grand les voyant ainsi en suspens, apprehenda d'en estre abandonné. Il fit dire au Roy qu'il entendroit volontiers à un accommodement, & on convint sans beaucoup de peine, d'une trêve jusqu'au mois de Juin.

Le Comte de Flandres ne laissa pas de profiter de l'occasion, & ayant ménagé une intelligence dans Montreuil, qui appartenoit à Herluin Comte de Ponthieu un des Seigneurs liguez contre le Roy, il surprit la

*Hugues le
Grand & le
Duc de Nor-
mandie se
mettent en
marche pour
entrer en
France.*

*An. 939.
Ibid.*

*Le Roy &
Hugues le
Grand con-
vient d'une
trêve.
Dudo. L. 3.*

Place, & fit prisonniers la Comtesse & ses fils qu'il fit passer en Angleterre, de peur qu'ils ne luy échappassent. Le Comte de Ponthieu vint peu de temps après mettre le siege devant Montreuil qu'il prit par assaut, & fit passer au fil de l'épée une partie de la garnison, en épargnant cependant les plus considerables, pour les échanger avec sa femme & ses fils.

*Gilbert Duc
de Lorraine
se soumet au
Roy.
Chronic.
Blodoardi.*

Durant la trêve, Gilbert Duc de Lorraine, l'homme le plus inquiet & le plus inconstant qui fut jamais, & dont tout le plaisir estoit de se brouiller tantost avec le Roy de France, tantost avec le Roy de Germanie, resolut d'abandonner ce dernier dont il estoit Vassal & beau-frere, & de se soumettre à Loüis. Il luy envoya de concert avec les plus considerables Seigneurs du pais, quelques personnes pour luy en faire la proposition. Loüis apprehendoit Othon, & d'ailleurs ce Prince à sa priere n'avoit pas voulu soustenir Hugues le Grand : ils avoient fait ensemble la paix de bonne foy. De plus il connoissoit l'inconstance de Gilbert, & ne comptoit gueres sur sa parole. Ces raisons le determinerent à le remercier de ses offres. Mais Gilbert estant venu luy-mesme le trouver avec trois Comtes les plus puissans de Lorraine, luy fit si bien comprendre la mauvaise situation des affaires du Roy de Germanie, & combien peu il estoit alors à craindre, qu'il succomba à la tentation de réunir à la Couronne un Royaume entier & très-étendu, que le pere d'Othon en avoit détaché durant les troubles de France. Ainsi il reçut les hommages de Gilbert & de ceux qui l'accompagnoient, & se mit en devoir de les soustenir. En effet la guerre civile estoit fort allumée en Germanie, & Othon avoit tout à craindre

par la qualité & par le credit des deux Chefs des revoltez. L'un estoit Henry son frere, & l'autre Everard Duc de Fraconie.

Le premier avoit toujours porté fort impatiemment que le Royaume de Germanie n'eust pas esté partagé entre Othon & luy, & que le Roy Henry leur pere eust donné la qualité de Roy à Othon seul; d'autant plus qu'Othon n'estoit pas né fils de Roy comme luy; mais dans le temps que son pere n'estoit encore que Duc de Saxe.

*Revolte en
Germanie
contre Othon :
quels en sont
les Chefs.
Luitprand.
L. 4. c. 10.*

Le Duc de Franconie estoit frere de Conrad, qui fut élu Roy de Germanie, lorsque la Famille de Charlemagne manqua dans la personne de Loüis fils d'Arnoul. Il avoit vu avec un grand chagrin à la mort de Conrad la Couronne luy échapper, & passer dans la Maison de Henry Duc de Saxe. Il avoit depuis conservé pour cette Famille une haine implacable, & cherchoit toutes les occasions de la détruire.

Il profita de la disposition où il trouva Henry, par la jalousie que ce jeune Prince avoit conçue contre son frere. Gilbert Duc de Lorraine fut celui dont il se servit pour l'engager à se revolter, par l'esperance qu'on luy donna de le faire Roy à la place d'Othon. Le Duc de Franconie & le Duc de Lorraine avoient tous deux autant de passion que luy pour la Couronne, & se connoissoient parfaitement l'un l'autre; mais ils vouloient d'abord perdre Othon, seurs qu'ils estoient de venir aisément à bout de Henry, sauf à voir ensuite lequel des deux emporteroit le Royaume de Germanie.

Les revoltez avoient déjà levé l'étendart, lorsque le Duc de Lorraine vint trouver le Roy de France, & qu'il l'obligea à se declarer contre Othon. Les Evêques de Lorraine

*Le Roy de
France se de-
clare contre
ce Prince.*

estoit aussi-bien disposez en faveur du Roy, que les Seigneurs mesmes : mais Othon sur les soupçons qu'il avoit eus de ce qui se tramoit, les avoit prévenus & contraints de luy donner des otages de leur fidelité. C'est pourquoy ils n'oserent prendre les armes.

Flodoardi
Chronic.
ad an. 919.

Othon n'eut pas plustost appris la desertion de Gilbert, qu'il passa le Rhin, & vint faire le dégast par tout dans le Royaume de Lorraine. En mesme-temps la flotte Angloise se mit en mer, selon le traité fait entre le Roy de France & celuy d'Angleterre, & parut sur les costes de Flandres, comme pour soustenir en cas de besoin les Villes maritimes des Pais-Bas, dont plusieurs estoient du Royaume de Lorraine; mais après qu'elle se fut montrée, les Anglois se contenterent de faire quelques descentes & quelques pillages, & se retirerent sans rien entreprendre de plus.

Othon extrêmement irrité contre le Roy de France, sollicita Hugues & Herbert de reprendre les armes; mais ils n'oserent. Il pressa aussi le Duc de Normandie de le faire; mais ses troupes avoient esté depuis peu mal-menées par les Bretons, qui luy donnoient de l'occupation à l'autre extrémité de son Etat. Il voulut aussi engager Arnoul Comte de Flandres à abandonner le parti du Roy; rien de tout cela ne luy réussit. Il repassa donc le Rhin sans avoir rien fait que de ravager la Lorraine.

Ibid.

Il marche du
costé de Ver-
dun.
Luitprand.
L. 4. c. 14.

Le Roy ne le sceut pas plustost en Germanie, qu'il marcha du costé de Verdun, où quelques Evêques, malgré les otages qu'ils avoient donnez à Othon qui se défoit d'eux, luy firent hommage. De là il avança en Alsace où Othon assiegeoit Brisac, qui appartenoit au Duc de Franconie. Il avoit entrepris ce siege après un

grand avantage qu'il avoit eu sur les rebelles, où Henry son frere avoit esté blessé.

Ce siege estoit difficile par la situation de la Place, & il eut besoin de toute sa constance & de toute sa fermeté pour ne pas abandonner cette entreprise, les artifices de Frederic Archevêque de Mayence qui le trahissoit, ayant fait presque deserter toutes ses troupes.

Cependant le Roy de France se rendit maistre de presque toute l'Alsace, & poussa tellement quelques Comtes qui tenoient encore le parti d'Othon, qu'il les obligea à se retirer au-delà du Rhin. Il reçut de nouveau les hommages de la plupart des Seigneurs Lorrains, & ayant eu avis que l'Evêque de Laon traitoit sous main avec le Comte de Vermandois pour luy livrer la Place, il y accourut & en chassa l'Evêque.

*Il se rend
maistre de
presque toute
l'Alsace.
Flodoardi
Chronic.*

Il avoit laissé en Alsace le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie avec quelques troupes, pour maintenir le pais dans son obéissance. Ces deux Ducs voyant Othon toujours attaché au siege de Brisac, passerent le Rhin à Andernac, & firent par tout le dégast, pour l'obliger par cette diversion à quitter le siege. Mais ce Prince aussi heureux qu'il estoit sage & vaillant, fut bien-tost délivré de ces deux dangereux ennemis, sans estre obligé de lever le siege.

Il avoit de ce costé-là deux Generaux, sçavoir Othon frere d'Herman Duc de Suabe, & Conrad, surnommé le Sage : mais ils n'avoient pas à beaucoup près autant de monde qu'il leur en falloit pour resister à l'armée ennemie; ainsi ils se contentoient de la côtoyer & de la harceler. Leurs coureurs leur amenerent un Prestre que les ennemis avoient fort maltraité, & qui leur dit de leurs nouvelles. Ils sçurent par cet homme qu'on

*Les Gene-
raux d'Othon
surprennent le
Duc de Lor-
raine & le
Duc de Fran-
conie.
Luitprand.
Loc. cit. c.
16.*

qu'on n'estoit gueres sur ses gardes dans le Camp des ennemis ; qu'ils avoient fait repasser le Rhin à la plus grande partie de leur Armée ; que les deux Ducs estoient encore en deçà avec fort peu de monde, que si l'on faisoit diligence, on pourroit les surprendre. Les deux Generaux prirent sur le champ leur resolution, & s'estant fait suivre par l'élite de leurs Troupes, ils marcherent avec beaucoup de vitesse de ce costé-là.

Le Duc de Franconie est tué.

Ils trouverent tout conforme au rapport du Prestre, & donnerent si brusquement sur le Camp, avant qu'on eust eu aucun avis de leur approche, qu'ils penetrerent jusqu'à la Tente du Duc de Franconie qui disnoit. Il y eut là quelque resistance ; mais le Duc accablé par le nombre, y fut percé de plusieurs coups d'épée, & laissé mort sur la place.

Le Duc de Lorraine se noye en passant le Rhin. Ibid.

Le Duc de Lorraine eut le temps de monter à cheval pour s'enfuir ; mais estant vivement poursuivi, il se jetta dans le Rhin pour le passer à la nage, & il s'y noya. Tout ce qui se trouva de Troupes dans le Camp fut tué ou pris.

Roswitha de Gestis Odon.

La mort de ces deux Chefs fit changer entierement de face aux affaires. L'Histoire ne nous dit rien du succès du siege de Brisac ; mais apparemment il se rendit. Les Troupes des rebelles se débanderent. Henry frere du Roy de Germanie se voyant abandonné, vint pour se retirer à Chievremont au pays de Liege. C'estoit une des plus fortes Places de ce temps-là : & le Duc de Lorraine y avoit laissé Gerberge sa femme avec une Garnison pour la garder. Elle ne voulut point recevoir Henry, qui fut obligé peu de temps après à avoir recours à la clemence du Roy son frere, de qui il obtint son pardon.

Le Roy de France sur ces nouvel-

Tome II.

les marcha promptement dans le Royaume de Lorraine, pour rasseurer les esprits, & sur tout la Duchesse Gerberge. Il l'épousa peu de jours après, afin de se conserver le parti qu'elle avoit dans le pays, & la Forteresse de Chievremont, très-importante pour la conservation du pays de Liege : mais Othon après avoir dissipé ses ennemis dans l'Alsace, & dans tous les environs du Rhin, entra dans le Duché de Lorraine, le reconquit presque tout entier avec autant de facilité qu'on le luy avoit enlevé, & il prit de nouveaux engagements avec Hugues le Grand & le Comte de Vermandois, qui recommencerent aussi leurs hostilités contre le Roy sur les Terres de l'Archevêque de Reims. Le Roy pour dédommager l'Archevêque, & reconnoistre l'attachement qu'il avoit à son service & à sa personne, le mit en possession de tout le Comté de Reims, & luy donna le droit de battre monnoye dans sa Ville Archiepiscopale. Aussi-tost ce Prelat à la teste des Troupes de son Comté alla assieger une Forteresse sur la Marne nommée Causoste, dont Herbert s'estoit emparé, il la prit en cinq jours, & la rasa.

Le Roy épousa la Duchesse Gerberge. Vitichind. Hist. Saxona L. 2.

Flodoardi Chronic.

An. 940.

C'estoit là où en estoient les affaires de France au commencement de l'année 940. où le Roy voyoit son autorité aussi-bien que son Royaume partagée avec des Sujets, qui vouloient bien porter encore son nom ; mais sans en remplir les devoirs. Hugues & le Comte de Vermandois encouragés par la prosperité d'Othon, resolurent avec le Duc de Normandie de continuer la guerre. Le Roy voulant dans ces conjonctures separer Hugues d'avec Herbert, luy envoya proposer de le venir trouver. Il le refusa d'abord ; & puis s'estant ravisé, il prit le dessein avec le Duc

Il tâche de separer Hugues d'avec le Comte de Vermandois.

Ibid.

de Normandie d'amuser le Roy sous une apparence de paix, & luy fit dire qu'une des principales causes de la guerre estant le differend de l'Archevêque de Reims avec le Comte de Vermandois, dont le fils avoit esté nommé à cet Archevêché depuis plusieurs années, il falloit avant toutes choses regler cet article. Le Roy le voulut bien, mais on ne put rien conclure; ce Prince ne pouvant se résoudre à abandonner l'Archevêque, & le Comte de Vermandois ne voulant pas se relâcher sur les droits qu'il prétendoit que son fils avoit à cet Archevêché, quoiqu'il eust esté élu à l'âge de cinq ans, contre toutes les formes Canoniques.

Siege & prise de Reims par les Rebelles.

Le Roy tint d'autant plus ferme en cette rencontre, que le Duc de Normandie feignant de se repentir d'avoir suivi le parti des revoltés, luy fit de nouvelles protestations de fidelité, & luy manda qu'il alloit se mettre en chemin pour venir renouveler ses hommages. Le Roy alla au devant de luy, & le rencontra vers Amiens. Le Duc luy fit toutes les soumissions qu'il luy devoit, & le Roy confirma la cession des Terres que le feu Roy Charles le Simple avoit faite au Duc Rollon pere de ce Duc. Mais peu de temps après il fut bien surpris d'apprendre que Hugues le Grand, le Comte de Vermandois, quelques Evêques avec leurs Troupes, & le Duc de Normandie avec les siennes, avoient investi Reims pour l'assiéger. Il le fut encore bien plus, lorsqu'il sçut que la Garnison corrompue par le Comte de Vermandois, desertoit tous les jours pour passer au Camp ennemi; que l'Archevêque se voyant abandonné de tous ses soldats, avoit esté obligé de se rendre le sixième jour du siege; & qu'enfin ayant esté appelé à une Assemblée

*Ibid.
Et in Hist.
Remens.*

* Auprès de N. D. de Lieffe.

de Seigneurs & d'Evêques dans l'Eglise de Saint Remi de Reims, il avoit esté contraint de se démettre de son Archevêché, & de se contenter de l'Abbaye de Saint Basle* & de celle d'Avenay qu'on luy laissa pour son entretien, à condition de demeurer dans la premiere, sans plus rien prétendre à l'administration, soit spirituelle, soit temporelle de l'Archevêché de Reims.

* S. Basoli.

Les rebelles n'en demeurèrent pas là. Ils firent venir encore un renfort de Lorrains; & ayant laissé à Reims Hugues fils du Comte Herbert pour se maintenir en possession de cette Eglise, qui l'avoit autrefois élu pour son Archevêque, ils allerent mettre le siege devant Laon.

Ils sont obligez de lever le siege de Laon.

Le Roy n'avoit pas plustost vu Reims assiégé, qu'il estoit allé en Bourgogne pour tascher d'assembler une Armée. Il luy fallut six ou sept semaines pour le faire. Laon se défendit beaucoup mieux que Reims n'avoit fait, & donna au Roy le loisir de venir à son secours. Il prit sa route par le pais de Reims accompagné d'Artaud l'Archevêque dépossédé. Il passa la riviere d'Aisne & marcha droit à Laon. La nouvelle qu'il eut, qu'Othon estoit déjà entré en France pour venir renforcer le siege, luy fit hâter sa marche.

Ibid.

Les rebelles n'osèrent l'attendre, & se retirerent la nuit à la Forteresse de Pierrepont. * Ils allerent de là au devant d'Othon, qu'ils conduisirent à la Maison Royale d'Attigni, où ils le reconnurent pour leur Roy, & luy firent hommage. Rotgaire Comte de Douai, qui est pareillement nommé parmi les liguez, luy fit aussi le sien.

Ils reconnaissent Othon pour leur Roy.

Il est surprenant combien peu on gardoit de mesures & de bienséances dans des affaires de cette nature, &

combien la Majesté Royale estoit alors avilie, je dis mesme à en juger par comparaison avec les Rois de la premiere Race qu'on appella Fainéans; car quoique ceux-cy n'eussent nulle autorité, leur nom, leur presence, leur rang & sur tout leur sang estoient respectables aux François. Rarement les vit-on ainsi dégrader par leurs Sujets, & quand en certains temps l'esprit de revolte dominoit parmi les Seigneurs, c'estoit toujours à quelqu'un de la Famille Royale qu'ils se donnoient, & jamais à d'autres.

Ibid.

Le Roy après cette démarche de Hugues le Grand & du Comte de Vermandois, ne se croyant pas assez en seureté dans le pais de Laon, en sortit; & après avoir pourvu à la défense de cette Place, & avoir fait prendre des vivres à son Armée, il retourna au Duché de Bourgogne avec Hugues le Noir & Guillaume Comte de Poitiers. Othon l'y poursuivit; & s'estant campé sur le bord de la Seine, il menaça Hugues le Noir de ravager toutes ses Terres, s'il ne luy faisoit serment de ne rien entreprendre sur celles de Hugues le Grand, ni sur celles du Comte de Vermandois. Hugues le Noir pour ne pas voir ruiner tout son Domaine, fit le serment. Othon n'entra pas plus avant & retourna au delà du Rhin, laissant en deçà son frere Henry qu'il fit depuis Duc de Lorraine.

Le Roy sçachant la retraite d'Othon, vint assieger Pierrepont. Ceux qui le défendoient refuserent de se rendre; mais ils luy offrirent des otages pour assurance qu'ils ne feroient rien contre son service. Il reçut les otages & se retira.

Trêve entre Louis & Othon.

Ibid.

De là il entra avec l'Archevêque de Reims dans le Royaume de Lorraine, pour y faire le dégast. Othon

sur cette nouvelle repassa le Rhin, & vint au devant de luy pour le combattre; mais quelques Seigneurs des deux partis s'entremirent pour reconcilier les deux Rois, & ils les firent convenir d'une Trêve qu'ils avoient tous deux interest de faire. Elle donnoit lieu au Roy de France de ramener les rebelles à leur devoir, & moyen à Othon d'aller soumettre son frere Henry Duc de Lorraine qui s'estoit de nouveau revolté.

La Trêve entre les deux Rois n'empeschoit pas les entreprises des rebelles. Le Comte de Vermandois non content d'avoir mis son fils Hugues en possession de la Ville & du Comté de Reims, en qualité d'Archevêque élu, voulut faire confirmer cette élection par un Concile, & faire declarer nulle la nomination d'Artaud, qui venoit d'estre dépossédé. Mais Hugues le Grand estant entré en défiance des Evêques qui devoient composer le Concile, & craignant que dans cette Assemblée ils ne prissent quelque resolution en faveur du Roy, pour qui plusieurs d'entre eux estoient bien intentionnez, il persuada à Herbert de le différer, jusqu'à ce que ce Prince fust retourné en Bourgogne: & ils l'assemblerent en effet, quand ils le virent éloigné.

Tous les Suffragants de l'Archevêché se trouverent à Soissons. Ils y declarerent l'Archevêque Artaud déchû de tout droit sur cet Archevêché, & sacrerent Archevêque Hugues fils d'Herbert à l'âge de ving & un an.

Le Roy estoit toujours maître de la Ville de Laon. Cette Place très-forte par sa situation, & par les fortifications que le Comte de Vermandois y avoit ajoustées dans le temps qu'il la possédoit, estoit de la dernière importance pour l'un & pour

Les rebelles mettent en déroute l'Armée de Louis devant Laon.

l'autre parti. C'estoit toute la ressource du Roy de ce costé-là, & ce qui maintenoit le païs dans son obéissance. Hugues & Herbert resolurent de faire encore une tentative, pour enlever cette Place. Ils y mirent le siege de nouveau. Le Roy ne manqua pas de venir promptement au secours. Hugues & Herbert le sachant fort proche de leur Camp, en sortent brusquement avec toute leur Armée, & viennent fondre sur la fiemme qui ne s'y attendoit point. Ils donnerent avec tant de furie, qu'après avoir renversé les premiers rangs, où ils tuerent beaucoup de monde, le reste fut mis en déroute. Le Roy luy-mesme fut presque enveloppé : mais enfin ayant esté débarrassé par la bravoure de quelques-uns de ses gens, qui soustinrent vaillamment l'effort des ennemis, il échappa.

*Ils abandon-
nent de nou-
veau le siege
de cette Place.
Ibid.*

Cet avantage n'eut point de suite pour la Ville de Laon, dont les rebelles abandonnerent le siege. Ils y retournerent néanmoins quelque temps après, sur l'esperance d'une intelligence qu'ils avoient ménagée dans la Place, mais qui ne leur réussit point. Ils employerent l'hiver à fortifier leur Ligue. Ils y engagerent le Comte de Flandres. Ils eurent diverses entrevûes avec le Duc de Normandie, & Herbert alla en Germanie pour engager Othon à continuer de les soutenir.

Le Roy de son costé ne s'oublioit pas, & se voyant trop foible avec les seules forces de Bourgogne pour reduire les rebelles, il pria les Seigneurs d'Aquitaine, dont la plupart semblent avoir alors gardé une espece de neutralité, de se declarer en sa faveur. Ils vinrent le trouver à Vienne où il s'estoit rendu, & l'assureurerent de leur bonne volonté & de leurs services.

Ibid.

La naissance d'un fils que la Reine Gerberge mit au monde en ce mesme temps-là, & à qui l'on donna le nom de Lothaire, fut pour le Roy un nouveau sujet de joye, qui le consola de la déroute de Laon. L'arrivée du Legat du Pape augmenta cette joye par les ordres qu'il apporta de Rome, parfaitement conformes aux desirs de ce Prince.

*Naissance de
Lothaire fils
de Loüis & de
Gerberge.
Ibid.*

Loüis se voyant tous les jours à la veille d'estre détrôné, comme l'avoit esté son pere Charles le Simple; qu'il ne pouvoit gueres compter sur la fidelité de ses Vassaux, qui tantost estoient pour luy, & tantost contre, & qui pour la pluspart ne suivoient point d'autre regle à cet égard que leur interest, avoit eu recours au Pape; c'estoit alors Estienne VIII. du nom. Il luy fit représenter l'état déplorable où se trouvoit la France depuis plus de soixante ans, desolée par les guerres civiles, & par les invasions des Nations barbares, sans qu'elle eust pu à peine jouir d'une année de paix, pour respirer parmi tant de malheurs; qu'il n'y avoit plus ni ordre ni discipline dans les Eglises du Royaume; que le culte Divin estoit aboli dans la pluspart des Monasteres; que le crime & les violences regnoient par tout impunément, & que la source de tant de malheurs estoit la désobéissance des Peuples débauchez par quelques Grands, qui affectoient en tout une injuste indépendance, qui ne vouloient point avoir de Roy, à moins qu'il ne fust leur esclave, & qu'en se contentant du titre, il leur en laissast toute la puissance. Qu'il le prioit d'interposer l'autorité que luy donnoit sa qualité de Chef de l'Eglise, & de Pere commun de tous les Fideles, pour l'aider à soutenir sa dignité, & à le défendre contre l'injuste oppression de ses ennemis qui

vouloient le perdre.

*Le Pape en-
voye un Legat
en France.*

Le Pape sur ces Lettres du Roy, fit partir un Legat nommé Damase, qu'il fit Evêque à Rome avant son départ, afin de luy donner un caractère plus respectable dans sa Legation de France, le chargea de travailler de tout son pouvoir à pacifier ce grand Royaume, & luy donna des Lettres qu'il adressoit aux Seigneurs & à tous les Peuples, pour les exhorter à l'union & à la paix, au rétablissement des Loix, de l'autorité Royale, & de la Discipline de l'Eglise.

Ibid.

Le Legat vint trouver le Roy en Bourgogne où il s'estoit retiré, après avoir en vain tâché pendant l'hiver de ramener les esprits à l'obéissance, & s'estre assuré des secours de la Guyenne, en cas qu'il fust obligé de continuer la guerre. Damase ayant assuré le Roy des bonnes intentions du Pape en sa faveur, luy dit le contenu des Lettres adressées aux Seigneurs & aux Peuples de France, & de concert avec luy il les publia. Le Pape dans ces Lettres, après avoir exhorté les Grands & les Peuples à la soumission, finissoit par les menacer de les excommunier tous, s'ils ne mettoient bas les armes qu'ils avoient prises contre leur Roy, & s'ils refusoient de luy rendre le respect & l'obéissance qui luy estoient dûs.

An. 942.

En ce temps-là malgré l'ignorance & la corruption des mœurs qui regnoient par tout; malgré la conduite peu édifiante de plusieurs Papes qui remplirent en ce siècle la Chaire de Saint Pierre; malgré l'affoiblissement de leur autorité dans Rome, il estoit resté en France une certaine impression de respect pour le Saint Siege, & pour le Chef de l'Eglise qui y faisoit reverer tout ce qui venoit de sa part, & redouter extrêmement ses

excommunications. Les Evêques Suffragants de Reims que leur liaison avec le Comte de Vermandois faisoit paroître les plus coupables, furent aussi les plus consternezz des Lettres du Pape. Ils allèrent trouver le Comte de Vermandois, luy marquerent leur inquietude, le prièrent de se soumettre au Roy, & de faire en sorte que le Prince Hugues, (c'est la qualité que l'Historien contemporain donne à Hugues le Grand en cet endroit) se soumit aussi; qu'il renonçast à l'hommage qu'il avoit fait au Roy de Germanie, & qu'il le fist de nouveau à son legitime Souverain.

Ibid.

Le Comte de Vermandois qui avoit sçu que le Roy avoit envoyé à Rome pour implorer l'autorité du Pape, y avoit aussi dépesché un Agent, pour demander la confirmation de l'élection de Hugues son fils à l'Archevêché de Reims, & le *Pallium*; & conséquemment qu'on déclarast nulle la nomination d'Artaud, qui avoit esté nommé à cet Archevêché plusieurs années après l'élection de Hugues. Dans l'espérance d'une réponse favorable il pria les Evêques Suffragants de Reims d'avoir un peu de patience, & d'attendre ce que le Pape prononceroit sur la requeste qu'il luy avoit présentée, les assurant que la réponse du Pape ne tarderoit pas à venir.

En effet l'Agent de Herbert arriva peu de temps après avec de nouveaux Legats, qui apportèrent au Comte de Vermandois la confirmation de l'élection de Hugues dans l'Archevêché de Reims & le *Pallium*, & en mesme-temps en faveur du Roy, une nouvelle jussion aux Seigneurs sous peine d'excommunication de le reconnoître pour leur Souverain, & d'en assurer le Pape par des envoyez exprès: que si la

Ibid.

chose n'estoit pas executée à Noël, le Pape les declaroit dès-là actuellement excommuniez.

*Negotiation
de paix entre
Louis & le
Roy de Ger-
manie.*

Durant que le Roy agissoit auprès du Pape, il faisoit aussi prier le Roy de Germanie, de cesser enfin de soutenir une cause aussi injuste que celle des rebelles de France, & de luy accorder la paix & son amitié. Othon, soit par équité, soit par compassion, soit par le peu de fonds qu'il croyoit pouvoir faire sur les promesses du Comte de Vermandois & de Hugues le Grand, que la seule nécessité de leurs affaires avoit contraints de se donner à luy; soit peut-estre à la sollicitation du Pape mesme, ne rejeta pas la proposition du Roy. Il voulut seulement que Guillaume Duc de Normandie pour qui il avoit beaucoup d'estime & d'amitié, fust le Mediateur de la paix.

Dudo. L. 3.

Le Roy accepta volontiers cette condition, & envoya le Comte Rotgaire vers ce Duc, pour le prier de se charger de la mediation. L'Ambassadeur estant mort peu de temps après son arrivée auprès du Duc, le Roy alla luy-mesme trouver Guillaume à Roüen, où il fut reçu avec beaucoup de magnificence, & Guillaume Comte de Poitiers, & les principaux Seigneurs de Bretagne vinrent l'y saluer.

*Flodoard
Chronic.*

Ils partirent tous ensemble, & s'avancerent avec leurs Troupes vers la riviere d'Oise. Ils trouverent tous les ponts de cette riviere rompus, & tous les bateaux enlevez par les ordres de Hugues le Grand & du Comte de Vermandois, qui estoient campez de l'autre costé de la riviere avec Othon nouveau Duc de Lorraine; car le Roy de Germanie avoit ôté ce Duché à son frere Henry, à cause d'une nouvelle revolte.

*On conclut
une Trêve de*

Quoique les armées fussent ainsi en presence, la seule riviere entre deux,

on pensa plus à faire la paix qu'à se battre. Chacun avoit de bonnes raisons d'y penser. La negociation commencée entre Louis & le Roy de Germanie inquietoit les rebelles, & Louis, si la guerre duroit, se voyoit en grand danger de perdre sa Couronne. On porta des paroles de part & d'autre, & enfin on conclut une Trêve de deux mois, à commencer depuis le quinzième de Novembre. On se donna mutuellement des ôtages, un desquels fut le plus jeune fils du Comte de Vermandois, que l'on mit entre les mains du Roy. Le Duc de Normandie qui avoit apparemment tiré parole du Roy de Germanie, qu'il travailleroit sincerement à pacifier les choses, fit en sorte que les deux partis remissent tous leurs differends à l'arbitrage de ce Prince. C'est pourquoy les deux Armées, c'est-à-dire, celle du Roy & celle des rebelles marchant separément, arriverent vers les Montagnes de Vauge, en un lieu où le Roy de Germanie devoit se rendre.

*deux mois
Ibid.
An. 942.*

Dudo. L. 3.

La reconciliation des deux Rois que le Duc de Normandie avoit déjà fort avancée, fut bien-tost faite. Ils se virent, & se donnerent l'un à l'autre de grandes marques d'amitié. Ensuite le Roy de Germanie entreprit l'accommodement du Roy avec les deux Chefs des rebelles. Il en vint aisément à bout, le Roy ne demandant autre chose de ces deux Seigneurs, sinon qu'ils rentrassent dans leur devoir, & qu'ils le reconnussent pour leur Souverain, à quoy ils se soumirent, si-tost que le Roy de Germanie les eut dispensez du serment qu'ils luy avoient fait, en se donnant à luy. Les Evêques Suffragants du Diocèse de Reims, qui estoient dans le mesme parti, firent les mesmes soumissions, & le Roy de sa part, à la priere du Comte de

*Fin de la
guerre civile.*

Vermandois, rendit l'Evêché de Laon à Rodolfe, qu'il en avoit chassé, pour s'estre déclaré en faveur de ce Comte. On ne parla point de l'Archevêché de Reims, parce que le Pape y avoit confirmé Hugues fils du Comte de Vermandois. Ainsi finit cette guerre civile d'une maniere trop honorable aux Chefs des rebelles, pour leur ôter l'envie de recommencer, quand leur ambition ou leur interest les y solliciteroit. Le Roy pour marquer au Duc de Normandie sa reconnoissance des bons offices qu'il luy avoit rendus en cette occasion, voulut qu'il tint sur les Fonts de Baptême à Laon le Prince son fils, qui luy estoit né l'année d'auparavant, & qui fut nommé Lothaire. Ce Duc ne jouït pas longtemps de la gloire d'avoir procuré à la France une paix si necessaire. Sa mort tragique fut la suite d'une de ces petites guerres, qui se faisoient alors entre les Vassaux indépendamment du Souverain, & qui n'interessioient que quelque Canton particulier du Royaume.

Arnoul Comte de Flandres faisoit depuis long-temps des querelles à Herluin Comte de Ponthieu, dans le dessein d'étendre ses Etats aux dépens de ce voisin, moins puissant que luy. L'année d'après la conclusion de la paix, dont je viens de parler, il luy declara la guerre, & alla mettre le siege devant Montreuil. Le Comte de Ponthieu qui relevoit immédiatement de Hugues le Grand, parce que ce Comté qui est aujourd'huy dans la Picardie, estoit alors du Duché de France, dont Hugues estoit en possession, luy envoya demander du secours, comme un Vassal à son Seigneur.

Hugues, soit qu'il eust interest à ménager le Comte de Flandres, soit par quelque autre raison, ne voulut

point entrer dans ce differend, de sorte que Montreuil fut pris.

Le Comte de Ponthieu ainsi abandonné par celuy de qui il devoit estre soutenu, eut recours au Duc de Normandie, qu'il trouva fort disposé à le secourir. En effet, ce Duc marcha au plustost vers Montreuil avec une Armée, l'assiegea, le prit d'assaut; & après l'avoir fourni de vivres à ses dépens, & en avoir augmenté les Fortifications, il le remit entre les mains du Comte, & puis s'en retourna à Roïen.

Arnoul aussi chagrin de cette perte, qu'irrité contre le Duc de Normandie, dissimula néanmoins sa colere; mais il estoit bien resolu de s'en venger de quelque maniere que ce püst estre. La guerre ouverte estoit le moyen le plus honneste; mais il estoit trop dangereux pour le Comte de Flandres, le Duc de Normandie estant beaucoup plus puissant que luy, ainsi il prit celuy de la surprise & de la trahison. Il envoya des Ambassadeurs au Duc de Normandie, pour l'asseurer de l'envie qu'il avoit d'entretenir la paix avec luy; qu'en sa consideration il pardonnoit au Comte de Ponthieu tous les sujets de plaintes & de rupture qu'il luy avoit donnez, & qu'il iroit jusqu'à Roïen luy-mesme, pour luy demander son amitié, si la goutte qu'il avoit aux pieds & aux mains luy permettoit de faire ce voyage; il le pria de vouloir bien prendre la peine de s'avancer sur la frontiere des deux Etats, afin qu'ils pussent conferer ensemble, & couper pied à tous leurs differends.

Le Duc de Normandie qui souhaitoit passionnément la paix & plus que jamais, dans le dessein qu'il avoit formé de se donner tout-à-fait à Dieu, répondit aux Envoyez du Comte de Flandres de la maniere

Le Duc de Normandie marche au secours du Comte de Ponthieu. Ibid.

Guillelm. Gemeticensis. L. 3.

Arnoul Comte de Flandres declare la guerre au Comte de Ponthieu. Ibid. Cap. 10.

An. 943.

Ibid.

la plus capable de le satisfaire , & convint avec eux d'une trêve de trois mois , & que l'entrevûë qu'ils demandoient , se feroit à Pequigni sur la riviere de Somme au-dessous d'Amiens. Il s'y rendit au temps marqué avec un Corps de troupes ; le Comte de Flandres y vint aussi , & chacun se campa , l'un sur un bord de la Somme , & l'autre sur l'autre.

*Arnoul fit
assassiner le
Duc de Nor-
mandie.
Budo. L. 3.*

Il y avoit une Isle au milieu de la riviere , à peu près à égale distance des deux bords ; ce fut là qu'ils s'aboucherent. Le Duc de Normandie s'y fit accompagner par douze Chevaliers , ainsi qu'on en estoit convenu ; & le Comte de Flandres pour témoigner combien il se fioit au Duc , n'en prit que quatre avec luy , se faisant soutenir à cause de sa goutte par deux de ses domestiques. Ils s'accorderent sans peine sur les articles qui faisoient la matiere de leurs differends ; & après s'estre embrasés l'un l'autre , & s'estre donné mille marques d'une amitié sincere , ils se separerent , & rentrerent dans leurs bateaux. Le Duc de Normandie en avoit deux. Il entra seul dans un , & les douze Chevaliers dans l'autre. Il n'eut pas plustost démaré , que les quatre Chevaliers du Comte de Flandres fortirent du bateau où ils estoient avec ce Comte , & firent entendre au Duc qu'ils avoient encore un mot à luy dire de la part de leur Maître. Le Duc fait rapprocher le bateau & descend à terre , sans se défier de rien. Alors ces quatre scelerats ayant mit l'épée à la main , se jetterent sur luy , & le massacrerent à la vûë de ceux qui estoient dans l'autre bateau , & de Berenger Comte de Rennes , d'Alain Comte de Dol , & de quantité de Seigneurs Normands , qui estoient sur le bord de la riviere , & qui voyant ainsi assassiner leur Prince , se désespe-

roient de ne pouvoir ni le secourir ni le venger.

C'est ainsi que mourut Guillaume premier du nom Duc de Normandie , surnommé Longue-épée , parce qu'il en portoit toujours une fort longue proportionnée à sa taille & à la force extraordinaire de son bras , Prince également vaillant , sincere , droit & pieux. On trouva sur luy après sa mort une clef d'argent : c'estoit la clef d'un coffre qui estoit dans son cabinet , où il avoit un habit de Religieux , qu'il estoit resolu de prendre peu de temps après , s'il eust vécu , son dessein estant de passer le reste de ses jours dans l'Abbaye de Jumieges , où l'Abbé luy avoit persuadé quelques mois auparavant de ne pas se retirer encore si tost , comme il le souhaitoit. C'estoit un dessein qu'il avoit eu estant encore jeune , & qu'il eust executé dès-lors , si le Duc son pere ne l'en eust empêché. Des inclinations si Chrétiennes & si religieuses ne l'empescherent pas de gouverner son Etat avec autorité , & il fut non seulement aimé & estimé de ses Sujets , mais encore redouté de tous ses voisins. Tant de pieté , de sagesse & de moderation , joint à la fermeté du Gouvernement & à la bravoure dans un Prince , dont la Famille ne faisoit que de sortir d'un païs barbare & des tenebres du Paganisme , est un exemple digne de la reflexion de l'Histoire , & de l'admiration de la posterité.

Il avoit fait un peu auparavant reconnoître Richard son fils par les Seigneurs de Normandie & de Bretagne pour leur Souverain. Sa mort ne diminua en rien la fidelité de ses Sujets envers sa Famille ; mais Richard estoit encore tout jeune : c'est ce qui fit naître l'esperance au Roy de réunir la Normandie à la Couronne ,

*Caractere
du Duc de
Normandie.*

Ibid.

*Ibid.
Cap. 8.*

ne, & il n'eût pas plustost appris la mort du Duc Guillaume, qu'il prit des mesures pour l'exécution de ce dessein.

*Richard son
fils luy succe-
de.*

Le jour mesme que le corps du Duc fut enterré à Roüen dans l'Eglise de Notre-Dame, le Comte de Rennes, le Comte de Dol, les autres Seigneurs Bretons, & tous les Seigneurs Normands firent hommage à Richard, & le proclamerent Duc de Normandie : mais il falloit que pour luy assurer mieux la succession de son pere, le Roy de France, de qui le Duché de Normandie relevoit, luy en donnast l'investiture.

La maniere dont ce Prince avoit reçu la nouvelle de la mort du Duc, la douleur qu'il témoigna, la resolution où il parut estre d'en tirer une juste vengeance, ne laisserent aux Normands aucun lieu de douter, qu'il n'eût pour le jeune Richard toutes les bonnes intentions qu'on pouvoit souhaiter. Il fit dire aux Seigneurs Normands qu'il vouloit délibérer avec eux de la maniere dont on puniroit un si horrible attentat, & qu'il iroit au plustost à Roüen pour cet effet.

*Le Roy de
France arrive
à Roüen, &
veut le faire
enlever.
Dudo. L. 3.*

On l'y vit arriver avec beaucoup de joye, & il fut reçu avec tous les honneurs qui luy estoient dûs. Il se fit d'abord amener le jeune Duc, qu'il embrassa en versant des larmes, & en plaignant tendrement la mort de son pere. Il le fit manger à sa table & coucher dans son appartement. Le lendemain le Gouverneur du petit Prince vint avec luy prendre congé du Roy, pour le remener au lieu où il demeurait ordinairement, le Roy luy dit qu'il vouloit le retenir encore auprès de luy ce jour-là. Le jour suivant le Gouverneur estant revenu faire le mesme compliment au Roy, il en reçut une pareille réponse, & en parut inquiet. Enfin le lendemain le

Tome II.

Roy ayant de nouveau refusé de le luy rendre, il eut peine à se contenir, & marqua au Roy assez franchement ses soupçons. Le Roy luy répondit d'une maniere brusque, qu'il ne le luy demandast plus, qu'il aimoit cet enfant, & qu'il vouloit l'avoir toujours auprès de sa personne.

Le Gouverneur ayant communiqué la chose à quelques autres Seigneurs, le bruit se répandit dans la Ville, que le Roy vouloit se saisir du jeune Duc, & se rendre ensuite maître du pais. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la sedition. La populace s'amasse, les Habitans des Fauxbourgs entrent dans la Ville & grossissent la troupe ; & ayant obligé quelques Seigneurs de prendre les armes & de se mettre à leur teste, ils viennent comme pour assieger la maison où le Roy estoit logé, criant qu'ils feroient perir les parjures & le Roy mesme, s'il ne leur rendoit leur Duc.

Le Roy surpris de cette émeute qui s'estoit faite tout à coup, & se voyant en un extrême danger, envoya sur le champ à Bernard General des Troupes de Normandie, pour le prier de venir à son secours, & de ne le pas abandonner à la fureur d'une populace mutinée. Bernard que la conduite peu sincere de ce Prince avoit choqué, luy fit réponse que la populace estoit si animée, qu'il ne pouvoit l'aller joindre, sans s'exposer à estre tué luy-mesme ; & qu'il luy conseilloit de faire tout son possible pour détromper & pour adoucir le peuple : que c'estoit tout ce qu'il y avoit de mieux à faire dans une conjoncture si perilleuse.

Ce fut une necessité pour le Roy de suivre ce conseil. Il parut donc tenant le petit Duc entre ses bras, & harangua les Bourgeois, les assura que c'estoit sans raison qu'ils estoient

*Ce qui exci-
te une grande
émeute dans
la Ville.
Ibid.*

*Le Roy, pour
l'appaiser, re-
met le jeune
Duc entre les
mains des
Bourgeois.
Ibid.*

Y y

entrez en défiance ; que ce n'estoit que par amitié pour le feu Duc , & par tendresse pour l'enfant , qu'il l'avoit retenu auprès de luy , & qu'il estoit prest de le leur remettre entre les mains. Ces paroles arresterent la violence ; mais ils voulurent que sur le champ on leur rendist le Prince ; ce qui ayant esté fait , chacun se retira.

Le Roy délivré du peril , délibéra avec les Comtes & les Evêques François qu'il avoit avec luy , sur ce qu'il avoit à faire. Ils luy dirent qu'estant avec peu de monde enfermé dans une Ville à la merci d'un peuple irrité , il devoit s'en tirer au plustost ; qu'il falloit appeller Bernard , Rodolfe & Anslec (c'estoient les trois Seigneurs préposez pour gouverner pendant la minorité du Duc) & tascher de les gagner , & de leur persuader qu'il n'avoit jamais eu que des intentions très-droites & très-avantageuses pour le jeune Duc.

*Il se plaint
de l'insulte
qui luy avoit
esté faite.*

Le Roy suivant cet avis fit venir les trois Ministres : il se plaignit à eux de l'insulte que le peuple luy avoit faite : il leur demanda ce qu'il devoit attendre de leur fidélité & de leur autorité pour la feureté de sa personne , & leur protesta qu'il n'avoit jamais prétendu faire violence ni à leur Duc ni à eux.

Le General Bernard prit la parole , & dit au Roy qu'il ne devoit pas estre surpris de ce qui estoit arrivé ; que la maniere dont il avoit parlé au Gouverneur du Duc y avoit donné lieu ; que ce tumulte n'auroit point de suite , pourvu qu'il voulust agir luy-mesme avec franchise , & faire ce qu'on s'estoit attendu qu'il feroit quand on l'avoit vu venir à Roïen , & qui consistoit à recevoir l'hommage du Duc , & à luy confirmer la possession du Duché de Normandie & de tout ce que son pere &

Ibid.

son ayeul avoient tenu des Rois de France ; que par là il s'attacheroit le cœur de toute la Nation , & qu'elle seroit toujours prest à le servir en toutes occasions & contre tous ses ennemis.

Le Roy repartit que ç'avoit toujours esté là son dessein , & qu'il les prioit d'assembler au plustost le peuple pour la ceremonie de l'hommage.

Bernard & ses deux Collegues ravis de cette resolution du Roy , donnerent incessamment leurs ordres pour cette importante action , qui devoit mettre authentiquement leur Prince en possession de l'heritage de ses peres. Les sermens se firent de part & d'autre sur les Reliques des Saints ; & après que Richard & ses Ministres eurent juré fidélité au Roy comme à leur Seigneur & Souverain , le Roy jura pareillement qu'il le maintiendrait dans la possession du Duché de Normandie ; qu'il le défendrait contre tous , & il obligea les Evêques & les Comtes François , qui l'accompagnoient , à faire aussi le mesme serment.

*Il reçoit
l'hommage de
Richard , &
luy confirme
la possession du
Duché de
Normandie.*

Le peuple passa alors d'une extrémité à l'autre , & au lieu des imprecations qu'il avoit faites contre le Roy , tandis qu'il avoit cru qu'on vouloit enlever le Duc , ce ne furent que benedictions & acclamations de toutes parts. Les soupçons mesmes des ministres se dissipèrent. Le Roy profita de cette disposition & de la joye publique , & leur fit de nouveau la proposition d'élever le jeune Duc à sa Cour , où il auroit une éducation beaucoup meilleure , plus noble , & plus digne de sa naissance , & il sçut si bien les tourner là-dessus , qu'ils y consentirent.

Ibid.

Quelque vûë que le Roy eust en cela , l'affaire estoit pour luy d'une très-grande importance. Le Duc estoit un ôtage pour toute la Nation ;

par là il la tenoit au moins en bride, & l'empeschoit de soustenir désormais les rebelles de France, & de se liguier avec les ennemis de l'Etat.

Il sortit de Roüen avec Richard, seulement pour quelques jours, & le conduisit à Evreux, où il luy fit faire hommage par les peuples de ce canton-là, qui estoit du Duché de Normandie, & rendre par tout de grands honneurs.

*Il declare
qu'il a dessein
de punir la
mort du Duc
Guillaume.
Ibid.*

Estant retourné à Roüen, il gagna le cœur des Normands, par la déclaration qu'il leur fit du dessein qu'il avoit de punir severement la mort du Duc Guillaume. „ Je n'auray point „ de repos, dit-il, à ceux qu'il avoit „ assemblez sur ce sujet, que je n'aye „ fait une justice exemplaire de l'at- „ tentat commis contre la personne „ du Duc, que vous aimiez comme „ votre pere, & que je cherissois „ comme mon meilleur ami. Cette „ douleur nous est commune à vous „ & à moy : il faut que nous agissions „ tous de concert, & que nous ti- „ rions ensemble vengeance de ce „ crime. Je m'en vais à Laon assem- „ bler mon armée, qui sera compo- „ sée de François & de Bourgui- „ gnons; que les troupes de Nor- „ mandie se tiennent prestes pour „ me joindre, & nous signalerons à „ l'envi notre zele en cette occasion. Il leur dit qu'il avoit resolu de commencer par le siege d'Arras, d'entrer après la prise de cette Place, dans le milieu de la Flandres, d'en raser toutes les forteresses, & de poursuivre le Comte à toute outrance en quelque part qu'il se retirast. Après avoir concerté tout ce qui regardoit cette expedition avec les Seigneurs qui avoient assisté à ce Conseil, il partit de Roüen, & marcha du côté de Laon avec le jeune Duc.

*Le Comte de
Flandres luy*

Cependant le Comte de Flandres prévoyant bien les suites de cette

liaison étroite du Roy & des Normands, se mit en devoir de détourner le coup qui l'alloit perdre. Il envoya des Ambassadeurs au Roy avec de riches presens, & un renouvellement d'hommage, & luy protesta que si ses infirmités le luy eussent permis, il seroit venu en personne le saluer.

*envoye des
Ambassa-
deurs pour
détourner
le coup.
Ibid.*

Le Roy les reçut d'une maniere, qui ne dut pas leur faire esperer un bon succès de leur Ambassade. Il leur parla avec une extrême indignation de l'assassinat du Duc de Normandie, & les assura qu'il ne demeureroit pas impuni. Ils eurent le front de luy dire que la chose s'estoit faite sans l'ordre du Comte, & que c'estoit l'effet d'une haine particulière des quatre Chevaliers, qui avoient autrefois esté maltraitez par le Duc; que le Comte vouloit bien s'en rapporter à son jugement & à celui des Seigneurs François, & même à la preuve du feu; qu'il luy feroit livrer ceux qui avoient fait un coup si détestable; qu'en un mot il s'offroit à tout, pourvu qu'il ne fust ni condamné, ni puni, sans avoir esté entendu.

Le fait estoit si certain, & la perfidie du Comte si notoire, que s'ils n'avoient eu rien de plus efficace que ces frivoles défenses, ils ne devoient pas esperer de réüssir; mais la colere des Princes est aisée à fléchir, & leur justice se laisse aisément corrompre, quand il s'agit des interets d'autrui, & qu'on sçait les prendre par les leurs propres. Les Ambassadeurs le voyant ferme dans la resolution d'aller punir le Comte, luy dirent: „ Seigneur, quand il seroit aussi „ certainement coupable que vous le „ croyez, que vous ont fait ses peu- „ ples dont vous avez juré la ruine? „ Vous n'avez qu'à paroistre avec „ les forces que vous avez, le pais „

*Discours des
Ambassadeurs
au Roy.*

Ibid.

„ vous fera tout ouvert, & vous y
 „ allez mettre tout à feu & à sang,
 „ sans que personne vous résiste. Le
 „ Comte de Flandres tout criminel
 „ que vous le supposez, vous est
 „ parfaitement soumis : non seule-
 „ ment il vous promet une fidélité
 „ entière comme votre Vassal ; mais
 „ il vous fait offre de toutes ses for-
 „ ces & de toutes ses finances contre
 „ tous vos ennemis. Il s'offre de plus,
 „ si vous ne voulez pas le perdre, à
 „ faire une chose qui n'est plus en
 „ usage depuis long-temps parmi les
 „ Vassaux de votre Couronne, c'est
 „ de lever dans son Comté tous les
 „ tributs en votre nom, & de les
 „ faire passer dans votre Epargne.
 „ Mais, Seigneur, ajoutèrent-ils, de
 „ qui prenez-vous la cause en main
 „ avec tant de chaleur ? c'est d'une
 „ Nation qui depuis plus d'un siècle
 „ désolé votre Royaume par ses bri-
 „ gandages, qui s'est emparée d'une
 „ des meilleures parties de votre
 „ Domaine, qui a voulu tout re-
 „ cemment vous faire périr à Roüen.
 „ Si nous osions vous donner un con-
 „ seil de la part de notre Maître, dont
 „ la prudence n'est pas la moindre
 „ vertu, ce seroit de profiter de l'occa-
 „ sion de la mort du Duc Guillaume,
 „ pour vous remettre en possession de
 „ la Normandie, & vous faire restituer
 „ par le petit-fils de Rollon, ce que
 „ son ayeul obligea par force le Roy
 „ votre père de lui céder. Vous avez
 „ le jeune Duc en votre puissance,
 „ est-il de la politique d'un Prince
 „ aussi sage que vous de manquer
 „ une si belle conjoncture ? Com-
 „ ptez sur les Flamans pour vous
 „ servir en cette conquête, autant
 „ que vous pouvez compter sur vos
 „ François & sur vos Bourguignons.

Le duc paroît
 s'adoucir, &
 renvoie cette

Ce discours ébranla le Roy, & re-
 veilla ses premières idées & ses pre-
 mières espérances. Il parut s'adoucir,

& dit qu'il écouterait son Conseil *affaire à son*
 sur toute cette affaire. C'étoit ce que *Conseil.*
 les Ambassadeurs avoient espéré, &
 ce qu'ils avoient le plus souhaité ; car
 la plupart des Ministres de ce Prince
 estoient pour eux, gagnés par l'ar-
 gent que leur avoit fait donner le
 Comte de Flandres. Ainsi quand il
 proposa l'affaire dans son Conseil,
 tous les avis tournerent du côté de
 la clemence, le plus sévère fut qu'il
 ne falloit rien précipiter, & que puis-
 que le Comte de Flandres se soumet-
 toit au jugement du Roy, il seroit
 contre l'ordre de ne pas entendre ce
 qu'il vouloit alleguer pour sa justifi-
 cation. Enfin touchant l'article de la
 Normandie, il fut résolu de bien
 garder le Duc, & de n'omettre rien,
 pour empêcher qu'on ne l'enlevât.
 On ne mit pas néanmoins ce jeune
 Prince en prison : il ne parut pas
 même pendant quelque temps qu'on
 eût plus d'attention qu'à l'ordinaire
 à le garder. Mais un jour en l'absence
 du Roy, un des Gouverneurs de Ri-
 chard l'ayant fait monter à cheval &
 mené hors de Laon à la chasse de
 l'Oiseau, il en fut sévèrement repri-
 mandé, & eut défense lui & tous
 ceux qui avoient quelque part à l'é-
 ducation du Duc, de le mener ja-
 mais hors de la Ville sans la permis-
 sion expresse du Roy. Le Gouver-
 neur vit bien par là que son Maître
 estoit prisonnier ; il le fit sçavoir se-
 cretement à Roüen aux Seigneurs
 qui gouvernoient la Normandie, &
 qui se doutoient déjà de quelque
 chose, depuis qu'ils avoient vu avor-
 ter l'expédition de Flandres.

Ils en furent bien plus convaincus
 encore, lorsqu'ils sçurent que le Roy
 & Hugues le Grand de concert avec
 lui sollicitoient quelques Seigneurs
 Normands de leur faire hommage
 comme à leurs Seigneurs immédiats.
 Il y en eut qui le firent en effet, &

Il entreprend
 de réunir la
 Normandie à
 la Couronne.
 Flodoard.
 Chronic.

dont les uns se donnerent au Roy, & les autres à Hugues: & mesme comme celuy-cy revenoit d'une expedition contre des Normands Payens, qui avoient nouvellement débarqué en France, & l'avoient battu dans une rencontre, Evreux luy fut livré par intelligence; mais le Roy l'obligea de luy céder cette Place. De là le Roy vint à Roüen, & défit en chemin un Capitaine Normand, qui après avoir embrassé la Religion Chétienne, s'estoit fait de nouveau Payen, & sollicitoit sa Nation, & mesme le jeune Duc, à suivre son exemple. Il avoit de plus tasché de surprendre le Roy dans une embuscade; mais enfin il fut tué.

Ce Prince ayant ou gagné ou intimidé les Normands, ne gardoit plus guerres de mesures avec eux, jusques-là qu'il mit un Gouverneur François à Roüen, qui fut Herluin Comte de Ponthieu. Ainsi tout se dispoit peu à peu à la réunion de ce Duché à la Couronne.

Le Roy agissoit alors avec d'autant plus de liberté en cette affaire, qu'il se trouva en ce temps-là défait d'un homme, qui auroit pu le plus traverser ses desseins, pour peu que les Normands eussent sçu l'engager à les servir; je parle de Herbert Comte de Vermandois, que ses revoltes continuelles, ses trahisons & ses perfidies ont rendu si fameux dans l'Histoire des Regnes précédens. Il mourut cette année-là. Il eut en mourant de si grands remords de conscience sur la trahison qu'il fit à Charles le Simple, qu'à chaque moment il répétoit ces paroles en soupirant: *Nous estions douze qui trahimes le Roy.* Il laissa plusieurs enfans de sa femme sœur de Hugues le Grand; sçavoir, Albert Comte de Vermandois, Odon ou Eudes Comte de Ham & de Chastéau-Thierri, Robert Comte de

Troyes, Herbert Comte de Meaux, & Hugues Archevêque de Reims.

Ce dernier avoit esté la principale occasion des guerres que son pere soutint si long-temps, pour le maintenir en possession de l'Archevêché de Reims. Herbert ne fut pas plustost mort, qu'Artaud l'Archevêque déposé, vint trouver le Roy, pour le prier de le rétablir & de chasser Hugues. Le Roy le luy promit; & en effet Artaud avec le secours que luy donnerent les Seigneurs de sa Famille, s'empara d'une Place nommée Hautmont. Le Roy fit aussi-tost attaquer Mouson, qui appartenoit pareillement à Hugues; mais ses troupes en furent repoussées. Hugues fit sa paix peu de temps après avec le Roy, aussi-bien que ses freres, par le moyen de Hugues le Grand leur oncle, & d'Othon Duc de Lorraine, & il demeura Archevêque, moyennant quelque dédommagement qu'il donna à son compétiteur. Hugues le Grand acheva aussi de reconcilier le Comte de Flandres avec le Roy. Luy-mesme reçut de nouvelles marques de la faveur de ce Prince, qui luy fit tenir sur les Fonts de Baptême une fille qui venoit de luy naître, & luy donna, ou plustost luy confirma le Duché de France. De plus il le fit Duc de toute la Bourgogne, dont il ne possédoit auparavant qu'une partie. On ne sçauroit dire si c'estoit par amitié, par estime, ou par crainte que le Roy élevoit si fort Hugues le Grand. Mais il est certain qu'il ne pouvoit rien faire, qui fust davantage contre les regles de la politique. Ces deux Duchez, de la maniere dont les Seigneurs possédoient alors leurs Gouvernemens où il estoient absolus, rendoient Hugues beaucoup plus puissant que le Roy mesme, & c'estoit un acheminement à ce qui arriva un peu plus

*Le Roy com.
firme à Hu-
gues le Grand
le Duché de
France, & le
fait Duc de
toute la Bour-
gogne.
Flodoard.
Chronic.*

*Mort de
Herbert Com-
te de Ver-
mandois.*

An. 943.

*Glaber. l.
1. c. 3.*

de quarante ans après, lorsque le fils de Hugues enleva la Couronne au fils de ce Prince.

Ibid.

Quelque raison que le Roy eust d'en user de la sorte, Hugues ne faisoit paroître gueres de reconnoissance pour tant de bienfaits. L'intention du Roy estoit de se l'attacher pour se rendre plus redoutable à ses ennemis & à ses autres Vassaux, & sur tout aux fils du défunt Comte de Vermandois, qui n'estoient pas plus soumis à leur Souverain, que leur pere l'avoit esté; mais dès que ce Prince entreprenoit quelque chose contre eux, aussi-tôt Hugues prenoit leur parti, sous prétexte qu'il estoit leur oncle: c'est ce qu'il fit encore peu de temps après qu'il eut esté fait Duc unique de Bourgogne.

Il est mécontent des fils du Comte de Vermandois, & se saisit de quelques-unes de leurs places.

Flodoard. Chronic.

An. 944. Ibid.

Le Roy alla faire un voyage en Aquitaine, pour y recevoir l'hommage de ses Vassaux, dont un des principaux estoit Raymond Prince de Languedoc, ainsi que notre Historien l'appelle, & Comte de Toulouse. Celuy-cy & les autres Seigneurs d'au-delà de la Loire n'entreprenoient rien contre le Roy, parce qu'il leur laissoit faire tout ce qu'ils vouloient chez eux. A son retour, mécontent des fils du Comte de Vermandois, il se saisit de quelques-unes de leurs Places, & entre autres d'Amiens, qu'il donna au Comte de Ponthieu. Ils firent quelques represailles de leur costé. Hugues après avoir conclu la paix avec les Normands, qui avoient fait une course de son Gouvernement, vint se joindre à ses neveux, & fit tout ce qu'il put pour mettre Othon Roy de Germanie dans leurs interets.

Le Roy de France ayant pénétré le dessein de Hugues, ne manqua pas d'envoyer des Ambassadeurs à Othon, qui d'abord les reçut très-bien, & traita fort froidement les En-

voyez de Hugues; mais un d'entre eux nommé Manassés fit si bien en racontant à Othon certains discours injurieux, que le Roy, à ce qu'il disoit, avoit tenus de luy, qu'il l'irrita contre ce Prince, & obtint de luy un ordre à tous ses Vassaux ou Sujets qui se trouveroient dans les troupes du Roy de France, de s'en retirer au plustôt, sous de grieves peines. La chose néanmoins n'eut point d'autres suites: Othon ne s'estant point voulu autrement déclarer ni pour un parti ni pour l'autre.

L'affaire de Normandie estoit celle que le Roy avoit alors le plus à cœur, & il ne feignit point de rechercher encore l'amitié de Hugues, pour l'engager à le seconder dans la resolution qu'il avoit prise, de réunir ce Duché à sa Couronne. Les Normands estoient en guerre avec les Bretons. Berenger Comte de Rennes, & Alain Comte de Dol s'estant broüillez ensemble, avoient chacun tasché de les attirer dans leur parti; & eux sous prétexte de mener du secours à ces Comtes, estoient entrez en Bretagne en ennemis, avoient pris Dol & ravagé tout le pais. Les Bretons indignez de cette conduite peu sincere, s'estoient réunis entre eux, & avoient donné bataille aux Normands avec avantage. Les Normands avoient eu leur revanche, & la Bretagne estoit en proye & aux Normands de Normandie, & à d'autres qui estoient nouvellement arrivez du Nord.

Il recherche l'amitié de Hugues.

Ibid.

La conjoncture estoit favorable pour le Roy, les meilleures Troupes du Duché estant occupées en Bretagne. Il vint donc en Normandie avec une Armée nombreuse, ayant pour ses Lieutenans Generaux le Comte de Flandre & le Comte de Ponthieu. Les Normands qu'on ne menageoit plus, & qui se voyoient

Il entre en Normandie avec une Armée.

Ibid.

attaquer à force ouverte, avoient fait avancer des Troupes du costé d'Arques au païs de Caux, par où le Roy venoit. Le Comte de Flandre les attaqua avec l'avant-garde de l'Armée qu'il commandoit, & les mit en déroute; de sorte que Roüen qui s'estoit revolté contre le Roy, consterné de cette défaite, luy ouvrit ses portes.

*Hugues
rompt de nou-
veau avec le
Roy.*

Tandis qu'il avançoit vers Roüen, il avoit fait passer la Seine à une partie de son Armée bien au-dessous de de cette Ville, sous le commandement de Hugues le Grand, qui suivi de plusieurs Seigneurs Bourguignons, porta le ravage par tout, & alla assieger Bayeux. Le Roy luy avoit promis de luy donner cette Place, en cas qu'il voulust luy aider à subjuguier toute la Province. Mais ce Prince ayant esté reçu à Roüen sans résistance, & voyant que les Seigneurs Normands commençoient à se laisser gagner par la douceur, luy envoya ordre de lever le siege; ce qui le chagrina fort. Il avoit encore sur le cœur, d'avoir esté obligé par le Roy à luy céder Evreux l'année précédente. Ils n'en fallut pas davantage pour le faire rompre de nouveau; mais enfin le Roy après avoir trompé les Normands, en enlevant leur Duc, fut leur dupe à son tour, de la maniere que je vais dire.

*An. 944.**Ibid.*

Si-tost que Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie se fut apperçu qu'on en vouloit à la liberté de son Maître, il resolut de le sauver à quelque prix que ce fust.

Dudo. I. 3.

Richard n'avoit pas alors plus de neuf ou dix ans; mais il estoit déjà capable de connoître son malheur & le danger de son Etat, & de contribuer par un peu de discretion & d'adresse, aux moyens de se tirer de sa captivité. Il contrefit le malade, il se plaignoit beaucoup, comme s'il

eust senti de grandes douleurs, il refusoit de manger, & il affecta pendant quelques jours toutes les manieres d'une personne, que le mal mettoit en grand danger de sa vie.

Soit que Hosmond fut luy-mesme le Medecin du Duc, soit que celui qui le voyoit en cette qualité fust d'intelligence avec Hosmond, on crut à la Cour & dans la Ville de Laon, où le Roy demouroit ordinairement alors, que Richard estoit fort malade; & il ne paroissoit pas qu'on s'en mist fort en peine. Les personnes que le Roy avoit chargées de garder le Duc, croyant la maladie telle qu'on la publioit, en devinrent plus negligens à observer ce qui se passoit à son égard, & c'est ce que le Gouverneur avoit pretendu. Un soir voyant l'appartement du Duc sans Gardes, il se déguisa en Palefrenier, prit le petit Duc, le lia dans une grosse botte de foin, le chargea sur ses épaules, passa en cet équipage au travers de la Ville sans qu'on le reconnut, & alla hors du Faubourg prendre des chevaux qui l'attendoient. Il picqua du costé de Senlis à toutes jambes, & arriva la même nuit au Chasteau de Couci. C'estoit un lieu de seureté; parce qu'il appartenoit à Bernard Comte de Senlis, oncle de Richard.

Hosmond laissa là le Duc pour le faire reposer, & continua sa course jusqu'à Senlis, où Bernard fut fort surpris de le voir arriver, & bien réjoui d'apprendre que son neveu estoit délivré de sa prison, & en lieu d'assurance.

La premiere chose que fit le Comte Bernard, fut d'aller sur le champ à Paris trouver Hugues le Grand, qu'il sçavoit estre broüillé avec le Roy: il le conjura de prendre Richard sous sa protection, & de vouloir contribuer de son auto-

*Hosmond
Gouverneur
du jeune Duc
de Norman-
die le sauve
dans une bot-
te de foin.*

*Le Comte de
Senlis & Hu-
gues le Grand
s'interessent
pour ce Prin-
ce.*

rité au retablissement du jeune Prince dans son patrimoine.

Ibid.

Il trouva Hugues en une très-favorable disposition. Ce Seigneur fut le premier à déclamer contre la mauvaise foy de Loüis, d'en avoir usé ainsi envers le fils d'un Prince qui n'avoit esté malheureusement assassiné, que pour luy avoir esté trop attaché, & fit serment à Bernard sur les reliques des Saints de le servir de tout son pouvoir.

Le Comte fort satisfait de sa négociation, alla de Paris à Couci avec une grosse escorte, & après avoir donné mille marques de tendresse au jeune Richard, l'amena à Senlis.

Le Roy veut qu'on le luy rende.

Ibid.

Le Roy cependant fort chagrin de cette fuite, qui ne luy laissoit que la honte de son procédé peu sincere sans aucun profit, écrivit à Hugues le Grand, pour l'engager à contraindre le Comte de Senlis comme son Vassal, à luy rendre le Duc. Mais Hugues luy repondit nettement, qu'il ne vouloit point se mêler de cette affaire.

Rebuté de ce costé-là, il écrivit au Comte de Flandre pour le prier de le venir voir; & ils se trouverent en un lieu qu'il luy avoit marqué en Vermandois. Le Comte fit comprendre au Roy le danger où ils seroient l'un & l'autre, si Hugues se liguoit contre eux avec les Normands & les Bretons, & qu'il ne falloit rien épargner pour le regagner. Il faut, ajouta-t-il au Roy, que vous luy promettiez de luy céder la basse Normandie, pourvu qu'il vous aide à vous saisir de la haute.

Ibid.

Offres qu'il fait à Hugues pour le gagner.

Suivant ce conseil le Roy envoya quelques Evêques à Hugues pour luy proposer une entrevûe, l'assurant qu'il seroit content de luy. Hugues partit de Paris & rencontra le Roy au Bourg de Croix vers Compiègne. Le Roy le conjura par le zele

qu'il devoit avoir pour sa Patrie, de ne point perdre l'occasion qui se presentoit d'exterminer les Normands en France, & de les chasser d'un pays qu'ils avoient usurpé; que c'estoit un ennemi domestique admis par force dans le sein de l'Etat, dont il falloit se défaire pour le salut du Royaume, & en mesme temps il luy fit offre de le mettre en possession du Comté d'Evreux, de luy donner le Comté de Bayeux, & de tout ce qui estoit au-delà de la Seine depuis Roüen jusqu'à la Mer.

Hugues dont tout le but estoit son agrandissement & celui de sa Famille, oublia les sermens qu'il venoit de faire au Comte de Senlis, & promit au Roy tout ce qu'il voulut aux conditions proposées.

Hugues promet au Roy tout ce qu'il veut.

Le Comte de Senlis un des plus adroits hommes de son temps, & qui estoit alerte sur cette affaire, ayant esté parfaitement informé du détail de ce Traité, alla trouver Hugues, & luy fit connoître qu'il sçavoit tout. Il luy representa l'indignité de cette conduite, & le tort qu'elle faisoit à sa réputation dans le monde, & enfin la dureté & l'injustice qu'il y avoit à opprimer un enfant contre la foy de tant de Traitez & de tant de Sermens faits à la face de toute la France.

Ibid.

Hugues le voyant si bien instruit, luy avoua franchement qu'il s'estoit laissé gagner par le Roy, & qu'il luy estoit impossible de reculer après les avances qu'il avoit faites; mais il luy fit entendre en mesme-temps, qu'il ne devoit pas beaucoup s'inquieter de cet engagement qu'il avoit pris avec le Roy; qu'ils avoient de si frequentes occasions de se broüiller ensemble, que cette union ne seroit pas de longue durée, & qu'enfin il aimeroit toujours beaucoup mieux voir le Duc maître de la Normandie

Ibid.

Normandie que le Roy.

Mesures du Comte de Senlis & de Bernard pour surprendre le Roy.

Le Comte de Senlis ayant ainsi pénétré les sentimens secrets de Hugues, se retira assez content, & fit part de tout à Bernard surnommé communément le Danois, un des trois dont j'ay parlé qui avoient l'administration des affaires de Normandie durant la minorité du Duc. Ils convinrent ensemble de tenir à l'exterieur une conduite toute opposée, & que tandis que l'un en Normandie paroistroit tout dévoué aux interets du Roy, l'autre feroit ouvertement tout ce qu'il pourroit pour luy susciter des ennemis; qu'ils affecteroient de ne se point voir l'un l'autre; & qu'ils se communiqueroient leurs desseins par des gens de confiance qu'ils s'envoyeroient mutuellement, & que chacun en sa maniere feroit tout son possible pour surprendre le Roy, & l'engager dans quelque mauvais pas. Ainsi toute leur application estoit à tromper, & à trahir ce Prince.

Trêve entre le Roy & le Comte de Senlis. Flodoard. Chronic.

Le Comte de Senlis ne fut pas plus-tôt retourné chez luy, qu'il se liguait avec Herbert Comte de Meaux, avec Hugues Archevêque de Reims, & avec Thibaut Comte de Chartres, pour faire des courses sur les Terres du Roy. Ils prirent & brûlerent quelques Chasteaux, & s'emparerent de Compiègne. Le Roy estoit alors à Roüen, pour empêcher que l'évasion de Richard n'y causât quelque revolte. Il fut obligé par cette diversion d'en partir, & vint avec une partie des Troupes de Normandie dans le Vermandois, qu'il mit au pillage; & s'estant fait joindre par le Comte de Ponthieu, par un Corps de Milices du Comte de Flandre, & par Artaud Archevêque de Reims déposé, dont la Famille estoit puissante dans le païs, il vint mettre le siege dans Reims, où il se fit de fré-

Tome II.

quentes sorties & des attaques assez sanglantes. Hugues le Grand néanmoins, & Théotilon Archevêque de Tours ayant offert leur mediation au Roy & à l'Archevêque Hugues, il se fit une Trêve de quelques mois, & on se retira de devant la Place le quinzième jour du siege.

Ibid.

Le Roy après la conclusion de la Trêve retourna en Normandie avec Herluin Comte de Ponthieu, & entra dans le païs de Caux, où il fit le dégast, à cause que les Normands durant qu'il estoit occupé du costé de Reims, avoient fait des courses dans le Duché de France; & d'autant qu'il crut que les Habitans de Roüen y avoient eu part, il s'avança vers cette Ville-là pour l'assiéger, en cas qu'elle fît difficulté de luy ouvrir ses portes. Mais Bernard le Danois continuant toujours dans sa dissimulation, envoya au devant de luy pour l'asseurer de l'obéissance de la Ville, & le prier de faire cesser les hostilités, puisque tout estoit soumis à son obéissance.

Le Roy s'avance vers Roüen.

Dudo. L. 3.

Le Roy reçut avec joye ces nouvelles marques de soumission, & cependant Hugues le Grand avoit marché avec une armée dans le Comté de Bayeux. Quand le Roy fut proche de Roüen, Bernard le Danois accompagné de quantité de Seigneurs Normands, & suivi de tout le Clergé en Procession le vint recevoir hors de la Porte Beauvoisine, & luy fit ce compliment.

Roy invincible, dont nous avons tant de fois expérimenté la bonté & la sincérité, nous avons perdu notre Duc que nous aimions tendrement; mais notre perte est réparée, puisque nous avons maintenant un Roy pour nous commander, nous vous serons fideles; mais agréez que pour marque de notre fidélité, nous vous fassions une

Compliment que luy fait Bernard le Danois.

Z z

„ plainte sur une chose que vous
 „ avez faite, & qui est entièrement
 „ contre vos intérêts, que nous re-
 „ gardons maintenant comme les nô-
 „ tres. Vous avez donné une partie
 „ du Duché de Normandie à Hu-
 „ gues qui est le plus dangereux en-
 „ nemi que vous ayez, & celui que
 „ vous devez le plus craindre, &
 „ nous apprenons qu'il est allé avec
 „ une armée pour se saisir du Comté
 „ de Bayeux. C'est, Seigneur, ce
 „ que nous avons peine à compren-
 „ dre. Vous avez avec vous une ar-
 „ mée peu considérable, en compa-
 „ raison de la sienne que vous avez
 „ augmentée de vingt mille hommes
 „ de la vôtre. Vous luy abandonnez
 „ le Comté de Bayeux & le Coten-
 „ tin, qui de tout temps ont fourni
 „ à nos Ducs les plus braves soldats
 „ & les meilleures testes de leur Con-
 „ seil. C'est avec les Troupes de ce
 „ pays-là, que le feu Duc Guillaume
 „ vous conduisit au travers de la
 „ France jusqu'aux frontieres du Roy
 „ de Germanie pour traiter de la paix
 „ avec luy. Ce sont les Milices du
 „ Bessin & du Cotentin qui ont jus-
 „ qu'à present gardé cette Capitale;
 „ c'est de ce pays-là que nous vien-
 „ nent la pluspart de nos vivres:
 „ estes-vous donc resolu de nous li-
 „ vrer aussi à Hugues, afin qu'il se
 „ revolte plus seurement contre vous,
 „ & qu'ensuite il nous oblige à quit-
 „ ter le pays & à retourner dans le
 „ Nord. Si ce malheur arrive, la
 „ France n'en sera pas mieux; car
 „ nous n'y retournerons que pour y
 „ aller chercher du secours, & nous l'a-
 „ menerons si nombreux, que la Fran-
 „ ce ne sera ni à vous ni à Hugues.

Le Roy fut agreablement surpris
 de ce compliment, où il paroissoit
 en mesme-temps de la soumission,
 de l'affection & du zele pour ses in-
 térésts & pour son service. Il en té-

moigna beaucoup de satisfaction, &
 donna ensuite toute sa confiance à
 Bernard le Danois.

Il envoya par son conseil, ordre
 à Hugues de sortir du Comté de
 Bayeux, & d'en retirer toutes les
 troupes Françoises. Hugues fut sur-
 pris de cet ordre quand on le luy
 signifia, & ayant paru rêveur; Voi-
 là, dit-il, un tour des deux Nor-
 mandis; il parloit de Bernard dit le
 Danois, un des Administrateurs du
 Duché de Normandie, & de l'autre
 Bernard Comte de Senlis, qui estoit
 de la Maison des Comtes de Verman-
 dois; mais tout dévoué au Duc de
 Normandie, & frere de sa mere.

Il obéit néanmoins quoiqu'avec
 chagrin; car il esperoit se mettre en
 possession du Comté de Bayeux,
 pour voir ensuite quel parti il pren-
 droit. Il reprit le chemin de Paris;
 mais il envoya au Roy faire de sa
 part de grandes plaintes, de ce qu'il
 luy ôtoit sans raison un don qu'il
 luy avoit fait de luy-mesme, & sans
 qu'il le luy eust demandé. Le Roy
 luy répondit qu'il n'avoit pu faire
 autrement, & que les Seigneurs
 Normands l'avoient supplié de ne
 les faire dépendre de personne que
 de luy-mesme.

Le Comte de Senlis averti de ce
 qui s'estoit passé alla voir Hugues à
 Paris, & le pria de se souvenir de
 la parole qu'il luy avoit donnée. Ce
 que le Roy vient de faire, luy dit-il,
 vous délivre de tout engagement, &
 il ne tiendra plus qu'à vous désormais
 d'exécuter la promesse que vous m'a-
 vez faite avec serment, de vous de-
 clarer en faveur du Duc Richard.

Hugues luy répondit, j'en suis
 content; mais que pourray-je faire,
 puisque toute la Nation Normande,
 & tout le Duché se soumettent en-
 tièrement au Roy.

Il ne faut pas qu'il conte là-dessus,

*Hugues sort
 du Comté de
 Bayeux par
 ordre du Roy*

*Ibid.
 Et Flodoar-
 di Chronic.
 ad an. 944.*

*Il est solli-
 cité de se de-
 clarer en fa-
 veur du Duc
 Richard.*

Ibid.

répartit Bernard : laissez passer encore quelque temps, & il aura plus d'affaires qu'il n'en pourra démêler.

Ce n'estoit pas sans fondement qu'il parloit de la sorte; car Bernard le Danois de concert avec quelques autres Seigneurs Normands de ceux qui paroissent les plus attachés au Roy, avoit envoyé secrètement au païs du Nord, vers un Prince nommé Haigrolde parent de Richard, pour l'informer de la captivité de ce jeune Duc, & pour l'inviter à venir se joindre avec ses Compatriotes de France, afin de le tirer de prison, & le remettre sur le Trône de son pere, l'assurant que s'il ne se pressoit, le Roy de France alloit s'emparer de tout le Duché, & asservir les Normands ou les chasser hors du Royaume. Sur cela Haigrolde avoit promis d'équiper incessamment une nombreuse flotte, & d'estre au plustot avec une armée considerable en Normandie.

Haigrolde arrive dans la basse Normandie avec une Flotte. Dudo. Loc. cit.

En effet, le Roy estant parti de Roüen, où il croyoit avoir tout mis en estat de ne rien craindre, & estre fort seur de l'attachement des Seigneurs Normands, apprit à Laon que la flotte de Haigrolde avoit mouillé à l'embouchure de la riviere de Dive en basse Normandie, & que tout le Cotentin & le Comté de Bayeux sçachant qu'il venoit au secours de Richard, s'estoient déclarés pour luy.

C'estoit Bernard le Danois & les autres Seigneurs Normands de Roüen, qui avoient donné cet avis au Roy avec beaucoup d'empressement, en le conjurant de venir avec son Armée se mettre à leur teste contre ce nouvel ennemi.

Le Roy marche avec son armée contre ce nouvel ennemi.

Le Roy ne tarda pas, & arriva peu de jours après à Roüen avec le Comte de Ponthieu & de nombreuses troupes.

Haigrolde de concert avec ceux qui trahissoient le Roy, luy fit proposer une entrevüe, pour luy exposer les raisons qui l'avoient fait venir du Nord en France, & les prétentions qu'il avoit. Le Roy le voulut bien, & pour ne pas laisser entrer Haigrolde plus avant, il s'avança luy-mesme jusques sur la riviere de Dive.

Ibid.

Les deux Armées se camperent sur le bord de cette riviere; celle d'Haigrolde du costé de la basse Normandie, & celle du Roy du costé de Roüen.

Le jour que se devoit tenir la Conference, on vint dire au Roy, environ trois heures après le soleil levé, que les ennemis traversoient la riviere, & que les troupes du Comté de Bayeux & du Cotentin estoient déjà presque toutes passées. Le Roy aussi-tost monte à cheval, & met son Armée en bataille.

Ibid.

Haigrolde n'auroit pas fait cette démarche qui tenoit de l'insulte, s'il n'avoit eu plus d'envie de combattre, que d'entrer en negociation. Le Roy cependant dissimula: & quand les deux Armées furent rangées de part & d'autre, ils s'avancerent luy & Haigrolde avec peu de monde dans le milieu du champ de bataille, à égale distance de leurs Armées.

Conference entre le Roy & Haigrolde.

Haigrolde avoit donné ordre à plusieurs de ses gens disposez en divers endroits, de faire insulte à quelque soldat de l'Armée François pendant la Conference, & de charger les François sans tarder, dès que la querelle seroit engagée.

Herluin Comte de Ponthieu qui n'estoit pas loin du Roy, fit sans y penser naistre luy-mesme l'occasion que les Normands cherchoient. Parmi les soldats de Haigrolde, il en reconnut un qu'il avoit vu autrefois, il l'appella & s'entretint avec

luy, l'interrogeant sur les aventures de sa vie, & sur l'état de sa fortune. Après qu'il luy eut parlé quelque temps; le soldat s'estant retiré à sa troupe, on luy demanda qui estoit ce Seigneur François qui luy avoit parlé si familièrement. Il répondit que c'estoit le Comte de Ponthieu. C'est le Comte de Ponthieu, reprit alors un d'entre eux, quoy celuy dont notre Duc Guillaume prit la querelle contre le Comte de Flandres, & qui a esté par-là la cause de sa mort? il ne faut pas qu'il le porte plus loin, & à l'instant il se détache de son escadron avec quelques-uns de ses camarades, vient fondre sur le Comte de Ponthieu qui ne pensoit à rien moins, & le tuë sur la place de plusieurs coups.

Ce qui donne lieu à un combat dans lequel les François sont mis en déroute.

Aussi-tost les François qui estoient auprès du Comte mettent l'épée à la main & donnent sur ces assassins. Ce commencement de combat fit cesser la Conférence, & les deux Rois se retirèrent chacun dans leur armée. Comme les Normands se tenoient prests au signal, ils donnerent de tous costez sur les François qui ne s'attendoient point du tout à cette perfidie. On se battit avec beaucoup de fureur de part & d'autre; mais enfin les Normands profitant de l'avantage que la surprise leur donna d'abord sur les François, les poussèrent & les mirent en déroute. Il y eut dix-huit Comtes tuez sur la place, & un très-grand nombre de soldats.

Le Roy est pris par Haigrolde. Ibid. Flodoard. Chronic. ad an. 945.

Haigrolde qui ne vouloit pas que le Roy échappast, couroit par tout, criant qu'on le prist sans le tuer. Il le reconnut parmi les fuyards & s'attacha à luy. Par malheur pour le Roy la bride de son cheval avoit esté coupée de quelque coup de sabre, de sorte qu'il n'en estoit plus le maistre. Haigrolde l'atteignit & le

faisit. Il le mit entre les mains de quelques-uns de ses Officiers pour conduire au camp, & s'en alla achever la défaite d'un reste de Cavalerie qui faisoit encore résistance.

Ceux qui estoient chargez de garder le Roy ne voulurent pas perdre leur part du pillage, & eurent moins d'attention qu'il ne falloit sur leur prisonnier. Il prit son temps & s'estant emparé d'un de leurs chevaux, il gagna la campagne du costé de Roüen; mais il tomba en chemin entre les mains d'un soldat de Roüen mesme, qui le reconnut, & qui ayant saisi la bride de son cheval, l'arresta. Le Roy n'avoit point d'armes & ne put se débarasser du soldat, qui l'obligea l'épée à la main à se laisser mener où il voulut. Ce Prince luy fit cependant de si grandes promesses s'il vouloit luy sauver la liberté & la vie, qu'il l'engagea à le mener luy-mesme jusqu'à Laon par des routes écartées.

Il a le bonheur de se sauver.

Ibid.

Bernard le Danois qui avoit conduit toute l'intrigue de la trahison, au desespoir de l'évasion du Roy, le fit chercher par tout, & envoya ordre à tous les ports & à tous les passages de la riviere de Seine de ne laisser passer personne qui ne fust bien connu, & d'arrester tous les François qui se presenteroient. Il alla promptement à Roüen, & envoya encore de là de tous costez sur tous les chemins, pour tascher de découvrir la route que le Roy avoit prise.

Le soldat qui conduisoit le Roy se trouva fort embarrassé, & l'ayant amené jusqu'auprès de Roüen, ne voulut point le cacher dans sa maison; il le mit dans une Isle de la Seine, jusqu'à tant que ceux qui le cherchoient desesperant de le trouver, le crussent ou mort, ou sauvé, & laissassent les passages libres. Mais je ne sçay comment on eut quelque soupçon de ce

foldat, surquoy Bernard, à tout hazard, envoya visiter chez luy; & quoy qu'on n'eust rien trouvé, on ne laissa pas de saisir ses meubles, sa femme, ses enfans, ses chevaux, avec menace de confisquer tout ce qu'il avoit, s'il ne disoit ce qu'il sçavoit de la fuite du Roy de France.

*Il est repris,
& mis en
prison.*

Le foldat intimidé se jetta aux pieds de Bernard pour luy demander sa grace, confessa qu'il sçavoit bien où estoit le Roy, & qu'il le luy remettroit entre les mains. On alla à l'Isle, d'où on l'amena à Roüen, & il y fut mis en prison par ceux-là mesmes qu'il avoit cru jusques alors estre entierement à luy. Aussi-tost Bernard le Danois dépescha un Courier à Bernard Comte de Senlis, pour luy annoncer que le Roy estoit arresté. Celuy-cy monta sur le champ à cheval, & vint à Paris apprendre cette nouvelle à Hugues le Grand, qui n'en parut point du tout fâché. Il dit au contraire que c'estoit un coup de la justice de Dieu, qui avoit puni l'infidelité dont ce Prince avoit usé envers le jeune Duc, en le retenant prisonnier pour envahir ses Etats. Et comme le Comte de Senlis le pria de se souvenir de la promesse qu'il luy avoit faite, de contribuer de tout son pouvoir à remettre Richard en possession de son Duché, je vous renouvelle la mesme promesse, luy dit-il, & je vous jure qu'il ne sera point parlé de la délivrance du Roy, que luy-mesme, tous Evêques de France, tous les Comtes, & tous les Abbez n'ayent confirmé par serment la possession du Duché de Normandie à Richard. C'est ainsi que cet homme qui avec la qualité de Sujet, estoit plus Roy que le Roy mesme, decidoit du sort de son maistre.

*La Reine
Gerberge ne
peut point ob-*

La nouvelle de la défaite & de la prison du Roy ayant esté portée à la Reine Gerberge, la jetta dans une

étrange consternation. Elle envoya au Roy de Germanie son frere, pour le prier de ne la pas abandonner, & de venir au plustost avec une armée assieger Roüen, & obliger les Normands à luy rendre le Roy son mari; mais Othon qui n'avoit jamais fort aimé Loüis, la refusa, disant que le Roy avoit eu tort d'arrester le jeune Duc, dont le pere avoit peri pour le service de la France; qu'il meritoit la disgrâce qu'il s'estoit attirée; que pour luy il n'avoit point de raison de faire la guerre aux Normands, & qu'il ne vouloit point se broüiller avec eux.

*tenir de se-
cours du Roy
de Germanie
son frere.*

D'autre part Hugues Archevêque de Reims profitant de l'occasion, alla avec des troupes assieger Hautmont que le Roy luy avoit enlevé, en faveur de son Competiteur & prit la Place. Ainsi la Reine destituée de tout secours, fut obligée, malgré qu'elle en eust, d'avoir recours à Hugues le Grand, qui voyant bien qu'on feroit contraint de revenir à luy, se tenoit fort en repos dans son Duché.

*Elle s'adres-
se à Hugues le
Grand.*

La Reine vint le trouver à Paris, accompagnée d'un grand nombre d'Evêques, pour luy demander son appui & sa protection dans le malheur de sa Famille. Hugues la reçut avec beaucoup de civilité & d'honneur, la retint plusieurs jours avec luy, & luy promit d'agir auprès des Seigneurs Normands pour la délivrance du Roy.

Ibid.

Pendant ce temps-là Haigrolde parcouroit tout la Normandie, & reprenant toutes les Places dont les François s'estoient emparez, y mettoit garnison Normande, & faisoit faire aux Peuples serment de fidelité à Richard.

Ibid.

Hugues les Grand ayant fait venir le Comte de Senlis, l'envoya à Bernard le Danois, pour le prier de faire une Assemblée des Seigneurs Nor-

mands à S. Clair sur la rivièrè d'Epte, qui separoit les terres de France d'avec la Normandie; & promit de s'y rendre luy-mesme avec plusieurs Evêques, pour traiter de la paix & de la liberté du Roy. On s'y trouva de part & d'autre au jour marqué.

L'unique proposition que fit Hugues, fut de demander la liberté du Roy. Les Normands dirent qu'ils le rendroient, à condition que le Roy luy-mesme, les Seigneurs François, les Evêques & les Abbez confirmassent avec serment la possession de la Normandie à Richard & à tous ses Successeurs, & que c'estoit pas là qu'il falloit commencer.

Hugues repartit qu'il ne convenoit guères à un Roy, tandis qu'il estoit prisonnier, de confirmer la possession d'un Etat à celui qui le tenoit en sa puissance; qu'il falloit le relâcher, & qu'on donneroit des ôtages pour le reste.

*Le Roy est
délivré de sa
prison par un
traité, & ren-
fermé dans
une nouvelle.*

*Ibid.
Et Flodoar-
di Chronic.
Dudo. L. 2.*

Les Seigneurs Normands après avoir délibéré entre eux, dirent à Hugues, qu'ils faisoient si grand fonds sur sa parole, que sans peine ils acceptoient sa proposition; mais qu'ils demandoient pour ôtages les deux fils du Roy, quelques-uns des Officiers de sa Maison, & deux Evêques. Hugues s'y accorda, & dit qu'il alloit envoyer sur le champ demander à la Reine ses deux fils. Elle ne put se résoudre à les donner; mais enfin après plusieurs disputes sur ce sujet, les Seigneurs Normands se relâcherent, & se contenterent qu'on leur donnât le cadet nommé Carloman, & on y fit consentir la Reine. Le petit Prince qui estoit encore au berceau, fut mis entre les mains des Normands, avec Hildegairè Evêque de Beauvais, & Guy Evêque de Soissons, & quelques autres François. Le Roy en mesme-temps fut rendu à Hugues, à condition qu'au jour dont on estoit

An. 945.

convenu, on se rassembleroit sur la rivièrè d'Epte, afin que ce Prince y reçut les hommages du Duc de Normandie, en luy donnant l'investiture de son Duché: ce qui ne se fit cependant que l'année suivante, par la perfidie de Hugues le Grand, qui après avoir tiré le Roy d'une prison, le fit rentrer dans une autre. Il le livra à Thibaut Comte de Chartres, qui le renferma & le tint prisonnier comme le Comte de Vermandois avoit fait Charles le Simple pere de ce Prince.

Ibid.

Ces Seigneurs, comme je l'ay déjà remarqué diverses fois, vouloient bien avoir un Roy, mais un Roy qui n'eust nulle autorité sur eux. A en juger par la suite de nostre Histoire, le Roy outre ses Maisons Royales, auprès desquelles insensiblement il s'estoit formé des Villes, comme à Compiègne, par exemple, n'avoit point en France de Places un peu considérables dont il fust le Maître, excepté Laon, Ville forte qu'il avoit ôtée au feu Comte de Vermandois. De là il tenoit en bride les Seigneurs de cette Maison, & quelques autres. Hugues le Grand & le Comte de Chartres comploterent pour luy ôter encore cette Ville-là; & ce fut pour l'obliger à la ceder qu'on le mit en prison. Ce Comte de Chartres dont je parle, est celui qui dans nos Histoires a le surnom de Trompeur, * ou de Fallax. Il estoit selon nos Genealogistes, fils d'un Seigneur Normand nommé Gerlon, parent de Rollon ou Robert premier Duc de Normandie.

** Fallax.
Glabert. L. 3.
c. 2. Sainte
Marthe. T.
1. p. 240.*

L'indignité de ce procédé choqua extrêmement le Roy de Germanie, & Edmon Roy d'Angleterre proche parent du Roy. Le premier ne voulut point voir Hugues le Grand qui estoit venu jusqu'en Lorraine pour le saluer; l'autre l'envoya prier fortement de mettre le Roy en liber-

*D'où il ne
peut sortir
qu'en cedant
Laon, qui est
donnée au
Comte de
Chartres.
Ibid.*

ré. Hugues luy donna des paroles generales, l'assurant qu'il assembleroit sur cela les Seigneurs de France; mais il estoit le maistre de ces sortes d'Assemblées. Enfin le Roy ne fut point délivré de prison, qu'il n'eust cédé Laon, que Hugues donna au Comte de Chartres, & il fallut que la Reine qui n'avoit jamais voulu en sortir pendant la prison du Roy, se resolut à livrer cette Place.

An. 946.

Après cette cession Hugues le Grand vint à la teste de tous les Seigneurs, faire au Roy de nouveaux hommages, & le reconnoistre tout de nouveau pour son Souverain; ceremonies qui ne coustoient rien à ces Seigneurs, & qui ne donnoient pas au Roy plus d'autorité.

Dudo. L. 3.

La premiere chose à quoy l'on pensa ensuite de la délivrance de ce Prince fut à terminer l'affaire de Normandie. On prit un jour avec le Duc pour se trouver sur la riviere d'Epte. Le Roy y vint avec Hugues le Grand & une grande suite de gens de guerre. Le Duc y parut de l'autre costé de la riviere pareillement avec un bel équipage. Une chose pouvoit faire de la peine, & donner lieu au Roy de ne pas tenir le traité, si estant fatigué d'une guerre qui luy avoit si mal réussi, il n'eust voulu sincerement la paix; c'est que le petit Prince Carloman son fils qu'il avoit donné en otage l'année précédente estoit mort à Roüen; mais il s'entint au traité de S. Clair.

Il confirme
à Richard
tout ce qui
avoit esté cédé
à Rollon son
Ayeul.

Le Roy jura donc sur les Reliques des Saints qu'il cedioit & confirmoit à Richard tout ce qui avoit esté cédé à Rollon son Ayeul, & que ni le Duc, ni ses Successeurs ne devoient pour tout ce pais-là service qu'à Dieu seul, & que si quelqu'un osoit jamais attaquer les droits du Duc ou de ses Successeurs, le Roy seroit toujours prest à leur donner du secours; les

Evêques, les Seigneurs & les Abbez François qui estoient là presens firent le mesme serment. Le sens de ces paroles du serment, que le Duc ne devoit service qu'à Dieu seul, estoit qu'il ne seroit point obligé comme les autres Vassaux, à fournir des troupes au Roy dans ses guerres; de sorte que toute la sujétion du Duc de Normandie fut réduite au simple hommage, & outre cela on luy ceda encore quelques terres.

Addita-
menta ad
Guillelm.
Gemetica.

Dès que ce traité fut conclu, les Seigneurs Normands & Bretons vinrent rendre leurs hommages au Duc comme ses Vassaux, & luy promirent fidelité en guerre, secours & service*, & le conduisirent de là à Roüen en grande pompe, où les habitans le reçurent avec des acclamations & des marques extraordinaires de joye proportionnées à la douleur qu'ils avoient eüe de sa captivité. Pour ce qui est du Roy Haigrolde, après avoir si glorieusement rétabli son parent, il remonta sur sa flotte avec ses soldats, & retourna en Dannemarc.

* Fidem
militationis,
auxilii & ser-
vitii.

Ibid.
An. 946.

Jusqu'alors Hugues le Grand avoit occupé la premiere place de France sans envie; sa haute naissance, ses grandes qualitez, son adresse à s'attacher les Seigneurs en augmentant leur pouvoir, leur autorité, leur consideration, & sur tout leur independance du Souverain, l'avoient fait regarder sans peine de tous les Grands comme leur Chef, qui travaillant à sa propre grandeur, prenoit soin en mesme-temps de celle de ses amis; mais la violence qu'il fit au Roy en le mettant en prison, pour le contraindre à luy céder la Ville de Laon, en choqua plusieurs, leur fit craindre qu'il ne cachast de plus hauts desseins, & qu'il n'aspirast au Trône. Ils n'auroient pas voulu d'un Maistre de ce caractère, qui

Hugues le
Grand propose
aux Ministres
du jeune Duc,
de le marier
avec sa fille.

leur paroïssoit trop habile, & trop capable de les dominer plus qu'ils ne le vouloient. Mais ce soupçon fut infiniment augmenté, par une démarche que fit Hugues aussi-tôt après le rétablissement du Duc de Normandie, & sans la participation du Roy. Il proposa aux Ministres de ce jeune Duc de luy faire épouser sa fille nommée Emma, & de faire dès-lors le mariage, quoyque ni l'un ni l'autre ne fussent pas encore en âge nubile.

Il est néanmoins difficile de deviner, si le projet de ce mariage fut ou l'effet, ou la cause de la grande défiance que le Roy, le Comte de Flandres, & quelques autres Seigneurs concurent contre Hugues; ce qui paroît indubitable par toute la conduite de ce Seigneur, c'est qu'il pensoit depuis long-temps à remettre la Couronne dans sa Famille, & que rien n'estoit plus capable de luy faciliter l'exécution de ce dessein, que la liaison étroite qu'il prenoit avec le Duc de Normandie.

*Moyens qu'il
emploie pour
y réussir.
Ibid.*

Il s'y prit comme il falloit pour y réussir; il fit venir à Paris Bernard Comte de Senlis, oncle du Duc de Normandie, & luy fit une confidence, vraie ou fausse des intrigues, qui, disoit-il, se tramoient contre ce jeune Prince. Il luy dit qu'on l'avoit déjà tenté plusieurs fois, afin de l'engager dans une Ligue qu'on vouloit tout de nouveau former contre le Duc de Normandie pour le dépouiller de son Etat, & qu'il n'avoit jamais voulu rien écouter là-dessus; qu'Arnoul Comte de Flandres estoit un ennemi opiniâtre & irreconciliable de la Maison de Richard; qu'après qu'il avoit fait assassiner le feu Duc de la manière la plus cruelle & la plus lasche, on devoit tout appréhender de luy; que c'estoit un esprit artificieux, fourbe, entrepre-

nant, qui ne se rebutoit de rien, qui animoit éternellement le Roy contre la Nation Normande; qu'il sollicitoit le Roy de Germanie, le Duc de Lorraine, & qu'insensiblement il viendrait à bout d'unir ces Princes avec luy, pour exterminer les Normands en France; que le Duc de Normandie n'avoit point d'azile, & ne pensoit point à s'en procurer; que s'il estoit attaqué, personne ne s'intéresseroit à sa défense, & qu'estant seul il succomberoit; que pour luy il sçavoit de bonne part, que le Roy ne pouvoit oublier sa prison de Roüen, & la trahison que les Normands luy avoient faite: que toute son application estoit à chercher les moyens seurs de s'en venger, & qu'ainsi le Duc devoit profiter des avis & des lumières qu'on luy donnoit.

Le Comte de Senlis dit sur cela à Hugues qu'il sçavoit par expérience, combien il estoit bien intentionné pour Richard; mais qu'il le prioit de luy suggerer quelques moyens particuliers de se précautionner contre ses ennemis, & de luy marquer avec qui il luy feroit le plus avantageux de faire alliance.

Avec moy, repartit Hugues, vous connoissez ma puissance qui est plus grande que celle du Roy, & le credit & l'autorité que j'ay sur l'esprit des Grands. Si le Duc veut unir ses intérêts avec les miens, il n'a rien à appréhender; & moy par cette liaison je deviendray plus redoutable à ceux, qui me craignent plus qu'ils ne m'aiment, & je seray plus en estat de rompre toutes les factions qui pourroient se former contre le Duc de Normandie. J'ay une fille à peu près de mesme âge que luy, je la luy offre en mariage: ce sera le nœud de notre union. Pensez-y; mais si la chose a à se faire, il faut qu'elle se conclue

La proposition est conclue, & le mariage se fait.

Ibid.

concluë au plustost, afin qu'on n'ait pas le temps de la traverser. Le Comte de Senlis agreea fort cette proposition ; il n'eut pas de peine à la faire goûter aux Ministres du Duc, & la chose se fit.

Le Roy & le Comte de Flandres en sont fort inquiets.
Ibid.

Le Roy & le Comte de Flandres ayant appris cette nouvelle, en furent fort inquiets, & eurent une entrevûë sur ce sujet au Comté de Vermandois. Le Comte fit comprendre au Roy ce qu'ils avoient tous deux à craindre de cette nouvelle union ; que les Normands en vouloient au Comté de Flandres, pour venger la mort de leur Duc ; que Hugues tenoit à se faire Roy ; qu'il vouloit recouvrer le Trône qu'il avoit manqué à la mort de Robert son pere ; qu'il ne tarderoit pas à commencer la guerre ; qu'il estoit important de le prévenir & de s'asseurer de quelques ressources ; qu'il falloit à quelque prix que ce fust gagner Othon Roy de Germanie ; que Henry pere de ce Prince fut celui à qui Charles le Simple après la perte de la bataille de Soissons, avoit eu recours se voyant abandonné de tous les François ; que Henry accourut aussi-tôt à son secours, & qu'il auroit rétabli les choses, si la perfidie du Comte de Vermandois qui arresta le Roy prisonnier, luy en eust laissé le temps ; que Charles pour engager Henry dans son parti, luy avoit abandonné le Royaume de Lorraine ; qu'Othon en estoit le maître ; mais qu'il souhaitoit qu'on fît une renonciation entiere aux droits que les Rois de France prétendoient toujours y avoir ; qu'en faisant cette renonciation il le mettroit entierement dans ses interets, & qu'il ne falloit pas hesiter davantage à la faire dans la conjuncture présente ; que si par le secours d'Othon il pouvoit conquerir la Normandie, un des plus excellens païs de

Tome II.

France, & en chasser les Normands, il seroit bien dédommagé de la Lorraine.

Le Roy goûta fort les expediens & les raisons proposées par le Comte de Flandres. La Reine qui estoit sœur d'Othon luy écrivit de pressantes lettres sur ce sujet, & le Comte de Flandres fut chargé luy-mesme de negocier cette Ligue. Il y réussit, & le Traité fut fait à condition de la renonciation aux droits sur la Lorraine. Othon promit d'entrer incessamment en France avec une très-grosse armée, dont l'employ seroit de ravager d'abord tout le Duché de Hugues jusqu'à Paris, & d'attaquer Paris mesme, s'il y avoit lieu de le faire avec quelque esperance d'y réussir.

Ligue entre le Roy de France & Othon Roy de Germanie.

En effet Othon passa peu de temps après le Rhin, & entra en France avec cent mille hommes, menant avec luy le jeune Conrad Roy de Bourgogne qu'il élevoit à sa Cour, & dont il estoit le Tuteur. Le Roy vint avec son armée au devant de luy, & le joignit vers Cambray. Ils eurent d'abord la pensée d'assiéger cette Place ; mais le Comte de Chartres, à qui Hugues en avoit donné le Gouvernement, l'avoit si bien fortifiée, qu'après qu'ils l'eurent reconnuë, ils en jugerent l'attaque trop hazardeuse ; ainsi ils tournerent du costé de Reims où l'Archevêque Hugues, neveu de Hugues le Grand s'estoit renfermé, resolu de la bien défendre.

Leurs armées se joignent.
Flodoardi Chronic.

Le siege en fut formé, & on le poussa avec toute la vigueur possible, de sorte qu'en moins de trois jours l'Archevêque se voyant très-pressé, & ayant esté sommé de se rendre, demanda qu'il luy fust permis de parler à quelques Seigneurs de l'armée du Roy qui estoient de ses parens, & on le luy permit.

Ils forment le siege de Reims, qui se rend en peu de jours.
Ibid.

Il leur dit qu'il avoit souhaité de

Aaa

leur parler comme à ses parens & à ses amis, pour leur demander conseil, sur ce qu'il avoit à faire dans la conjoncture embarrassante où il se trouvoit; s'il n'y avoit point lieu à quelque accommodement, & si le Roy estoit résolu de luy ôter son Archevêché. Ils luy répondirent qu'ils sçavoient les intentions des deux Rois, qui estoient de faire donner incessamment l'assaut à la Place; qu'ils vouloient qu'il en sortist; qu'en vain ils employeroient leurs prières pour la luy conserver, & que s'il se laissoit forcer, le dessein des deux Rois estoit de luy faire crever les yeux, pour le mettre hors d'estat de continuer ses revoltes & les desordres qu'il causoit dans la Champagne.

Il rentra dans la Ville après ces facheuses réponses, & les communiqua à ceux qui la défendoient avec luy. La résolution fut prise de se rendre, & il en sortit le troisième jour du siège. L'Archevêque Artaud qui en avoit esté chassé quelques années auparavant, n'avoit pas manqué de se trouver au Camp. Il rentra dans la Place, & le Roy le fit rétablir dans le Siège de cette Eglise, par Robert Archevêque de Treves, & par Frederic Archevêque de Mayence, qui avoient suivi Othon dans cette expedition.

Ils ravagent le Duché de France.

Après cette conquête qui leur coûta peu de temps & peu de monde, ils s'avancèrent du côté de Paris, ayant laissé la Reine dans Reims, pour maintenir la Place dans le parti du Roy. Ce fut alors qu'ils commencèrent à ravager tout le Duché de France. Hugues n'avoit pas assez de Troupes pour tenir la campagne contre les deux armées Royales, & les Normands de leur côté qui apprehendoient qu'elles ne tournassent vers la Normandie, n'osèrent dégarner leur pays.

Les deux Rois mirent le siège devant Senlis; mais la Place étant très-fortifiée & défendue par de braves gens, qui leur tuèrent beaucoup de Soldats dans quelques sorties, ils ne jugerent pas à propos de s'y arrêter.

Othon auroit eu quelque envie d'assiéger Paris; mais le Comte de Flandres luy représenta que la Ville étant de tous costez entourée de la Seine, c'estoit une entreprise qu'il ne falloit pas tenter, & qu'il valloit mieux descendre en Normandie.

C'estoit beaucoup plus sa haine contre les Normands & contre leur Duc, que la raison qui le faisoit parler de la sorte; car il haïssoit autant le fils qu'il avoit haï le pere, & sçavoit qu'il en estoit luy-même fort haï: mais Othon avoit peine à s'engager si avant. Le Comte de Flandres pour l'y déterminer, l'assura qu'il avoit des avis certains que Roüen estoit dans la consternation, & que dès que les Habitans sçauroient que l'Armée seroit en marche pour les assiéger, ils viendroient apporter leurs clefs.

On marcha donc jusqu'à la rivière d'Epte, qui separoit les Terres de France d'avec celles de Normandie; & le lendemain on passa la rivière d'Andelle, à trois ou quatre lieues de Roüen, sans que les Bourgeois en apportassent les clefs, comme le Comte de Flandres l'avoit promis.

Othon à la prière du Roy & du Comte de Flandres, fit un détachement considérable de ses meilleurs Soldats, la plupart Saxons, sous la conduite d'un de ses neveux, jeune homme plein de feu & de courage; luy permit de s'avancer jusqu'auprès de Roüen, & de charger les Troupes Normandes, s'il les trouvoit hors de la Ville.

Il en rencontra en effet quelques-

Ibid.

Dudo. L. 3.

Et descendent en Normandie.

Ibid.

Othon fait un détachement considérable, qui est battu.

Ibid.

unes qu'il attaqua, & qui ne tinrent pas devant luy, il les poussa jusqu'à la Ville, & espera entrer avec eux par la Porte Beauvoisine, jusqu'où il les poursuivit l'épée dans les reins : mais cette fuite estoit un stratagème pour engager les Saxons. Les murailles & les Tours voisines de la Porte parurent tout à coup remplies d'Archers aussi-bien que les fosses, & en mesme-temps la Porte de la Ville ayant esté ouverte, il se fit une nombreuse sortie, que les Saxons soustinent d'abord assez bien ; mais accablés de tous costez de fleches, & chargez en mesme-temps l'épée & le javelot à la main par ceux de la sortie, ils furent obligez de plier. Le neveu d'Othon qui les commandoit, fut tué sur le pont de la Porte de plusieurs coups d'épée & de lance. Il y en eut beaucoup de pris, qui furent menez dans la Ville, & assez peu retournerent rejoindre l'Armée.

*Il va faire
ses devotions
dans l'Eglise
de S. Oüen.
Ibid.*

Le Roy de Germanie fort chagrin de ce mauvais succès, s'estant avancé sur une des hauteurs voisines de la Place pour en considerer la situation, demanda à ses Ingenieurs, s'il y avoit moyen d'empescher la communication de la Ville avec la campagne du costé de la Seine. Ils luy répondirent que la chose estoit impossible, à cause de la largeur de la riviere, & du flux & reflux qui s'y faisoit deux fois par jour, & qui y estoit très-grand aux nouvelles & aux pleines Lunes. Dès-lors il resolut en luy-mesme d'abandonner cette entreprise ; mais ce Prince qui avoit beaucoup de pieté ne voulut pas manquer d'aller faire ses prieres dans l'Eglise de Saint Oüen, qui est aujourd'huy bien avant dans la Ville, & qui estoit alors hors des murailles. Il en fit demander la permission au Duc de Normandie qui estoit dans la Place. Le Duc la luy accorda volontiers. Il y

alla avec quelques Evêques & quelques Ducs de sa Nation, & y fit de fort beaux presens.

Othon après y avoir fait ses devotions, tint Conseil de guerre avec les principaux de ceux qui l'avoient suivi. Il leur exposa l'état des choses : qu'il s'estoit laissé engager par le Roy de France & par le Comte de Flandres à venir jusqu'à Roüen, pour ne s'en retourner, selon toutes les apparences, qu'avec perte d'une partie de ses gens & de sa reputation ; qu'il ne voyoit pas comment il pourroit s'y prendre pour forcer la Ville ou pour l'affamer ; que les Habitans avoient le costé de la riviere tout-à-fait libre, pour recevoir des vivres & du secours tant qu'ils en auroient besoin, & il leur demanda leur avis sur les moyens de retirer son Armée du milieu d'un país ennemi, où il apprehendoit qu'on ne luy coupast les vivres, & où dans la retraite, il seroit harcelé de toutes parts. Il ajoûta qu'il luy estoit venu une pensée, qu'il n'avoit pas voulu executer sans la leur communiquer ; c'estoit de faire au moins une Trêve avec le Duc Richard, & de l'acheter au prix de la teste du Comte de Flandres, qui pour satisfaire sa seule passion, l'avoit trompé luy & le Roy de France, sur des esperances chimeriques, que la Ville se rendroit, & luy mettroit le Duc entre les mains, pour l'immoler comme son pere à sa haine & à sa vengeance ; qu'il estoit certain que le Traité seroit bien-tost conclu, s'il proposoit seulement au Duc de luy livrer le Comte de Flandres.

*Il tient Conseil de guerre,
& propose de
livrer le Comte
de Flandres
à Richard.
Ibid.*

Tous d'une voix conclurent à lever le siege le plustost qu'il seroit possible ; mais ils représenterent à Othon que le moyen qu'il proposoit luy feroit tort dans le monde, & estoit indigne d'un grand Prince comme luy ; que les Generaux tascheroient

*Précautions
de ce Comte.*

de marcher avec précaution jusques au-delà de la rivière d'Epte, & que les Milices de la basse Normandie n'estant pas encore assemblées, on pourroit se retirer sans un fort grand danger, pourvu qu'on le fît incessamment. On s'en tint là, & il fut resolu de décamper le jour suivant. Mais le Comte de Flandres ayant eu avis, je ne sçay par quelle voye, du dessein que le Roy de Germanie avoit formé contre luy, prit ses précautions d'une maniere qui pensa perdre toute l'Armée.

Il donna secretement ordre à toutes ses troupes de se tenir prestes à marcher vers le minuit, & dès que le Soleil fut couché, il fit charger tous ses bagages dans son quartier, & se mit en marche avec le moins de bruit qu'il luy fut possible. Mais il n'en put pas faire si peu, qu'on ne l'entendist d'une partie des autres quartiers. On vint donner avis aux deux Rois qu'on entendoit dans les chemins proches du camp, marcher de la Cavalerie & des charrois, & que cela avoit tout l'air d'un Corps d'Armée, qui venoit au secours de Roüen. Il n'en fallut pas davantage pour répandre la terreur, & en mesme-temps le desordre dans le camp. Les soldats n'écouloient plus de commandement, & chacun songeoit à s'enfuir, sans sçavoir pourtant de quel costé.

Le tumulte du camp fut entendu de la Ville, où l'on apprehenda aussi la surprise. On fit prendre les armes à toute la soldatesque, on en borda les remparts de tous costez, & on s'attendit à un assaut pour la pointe du jour; mais on fut bien surpris de voir qu'on ne pensoit dans le camp qu'à s'enfuir; que tout estoit en tumulte; que les campagnes estoient pleines de gens qui fuyoient à toutes jambes, sans que personne les poursuivist.

Les Commandans de la Ville furent quelque temps en suspens sur un événement si peu attendu. Ils penserent d'abord que ce pourroit estre un stratagème, pour les attirer hors de la Ville, & les faire donner dans quelque embuscade. Toutefois pour ne pas perdre une occasion qui pouvoit estre importante, ils firent sortir une partie de la Garnison, en donnant ordre au Commandant de suivre les ennemis avec précaution, & sans s'avancer mal à propos. Cette troupe se separa en deux; une partie prit le long du bois de Marome*, & l'autre par des routes connues aux gens du pais, s'avança jusqu'à l'extrémité de la forest.

Le premier Corps en trouva un des ennemis qui se retiroit avec quelque ordre. On se battit, & après un peu de resistance, les Normands mirent aisément en déroute des gens, qui estoient déjà à demi vaincus par la peur; mais ce fut l'autre Corps, qui s'estant mis en embuscade à l'extrémité de la forest, fit le plus grand carnage: il donna fort brusquement sur l'arriere-garde, & la mit en une entiere déroute. Quand on vit que c'estoit tout de bon que les deux Rois se retiroient, on grossit les troupes qui les poursuivoient, & un Corps de Cavalerie fut sans cesse à leurs trousses pour les harceler, & ne les quitta qu'après d'Amiens, où ils passerent la Somme. Ce fut là le succès de l'expédition du Roy de Germanie, qui aboutit à la ruine entiere du Plat-pais dans presque toute l'étendue de ce qu'on appelloit alors le Duché de France, mais sans prendre aucune Ville, excepté Reims qui n'estoit pas de ce Duché, ou du moins qui n'appartenoit pas à Hugues le Grand.

Tout ce que ce Seigneur avoit pu

Ibid.

* Mali Foraminis.

Les Normands la poursuivent jusques auprès d'Amiens.

Ibid.

An. 946.

Trêve entre

Fuite de l'armée des deux Rois. Ibid.

le Roy & Hugues le Grand.

An. 947.

Flodoard.
Chronic.

faire durant tout ce temps-là, estoit de bien garder ses Places. Mais dès le commencement du printemps, avant que le Comte de Flandres pût estre secouru, il entra sur les Terres de ce Comté. Il attaqua quelques forteresses, & ne les put forcer. Le Roy pour faire diversion, assiegea Mouson, qui appartenoit à Hugues Archevêque de Reims, & ne le put prendre non plus. Hugues le Grand tenta encore en vain de reprendre Reims. Montreuil résista aussi vigoureusement au Comte de Flandres. Tant de tentatives inutiles de part & d'autre firent penser à la paix. Othon se fit le mediateur entre le Roy & Hugues le Grand, & on fit une trêve qui devoit durer jusqu'après un Concile, qu'on avoit convoqué pour le mois de Novembre, & qu'on devoit tenir à Verdun, pour terminer entierement le differend des deux Archevêques de Reims, qui duroit depuis si long-temps, parce qu'on n'avoit presque pris jusqu'alors que des voyes de fait pour le finir. Il estoit question de décider à qui demeurerait cet Archevêché, ou à Hugues fils du Comte de Vermandois, ou à Artaud; le premier estoit toujours soutenu par Hugues le Grand son oncle, & l'autre par le Roy.

Ibid.

Le Roy de Germanie & le Roy de France dans une Diete qu'ils tinrent au mois d'Aoust sur la riviere de Chiers auprès de Mouson & de Douzi, avoient tasché de mettre fin à cette affaire par l'entremise de quelques Evêques; mais ils n'avoient pu en venir à bout; il avoit seulement esté réglé, qu'en attendant, Artaud demeurerait à Reims, & Hugues à Mouson, dont le Domaine appartenoit à l'Archevêque de Reims.

Le Concile de Verdun

Vers le milieu de Novembre, le Concile s'assembla à Verdun, où Ro-

bert Archevêque de Treves présida, ayant esté nommé Commissaire par le Pape dans cette affaire; Artaud ne manqua pas de s'y trouver; Hugues qui estoit sa partie n'y vint pas. On luy envoya deux Evêques, pour le sommer de s'y rendre; mais il refusa de le faire. C'est pourquoy le Concile le condamna par défaut, & Artaud fut déclaré legitime Archevêque de Reims, au moins par une espece de provision; car les Evêques resolurent de s'assembler encore en Concile au mois de Janvier prochain sur la mesme affaire; & pour engager Hugues à s'y rendre plus volontiers, on choisit un lieu tout proche de Mouson, où il demouroit.

Quand les Evêques s'y furent rendus, & avant que le Concile fust ouvert, Hugues vint trouver Robert Archevêque de Treves, qui devoit encore y présider. Il l'entretint sur son affaire; mais il ne voulut point assister au Concile. Il envoya seulement aux Evêques par un Diacre des Lettres du Pape Agapet II. qui tenoit alors le Siege de Saint Pierre, par lesquelles ce Pape ordonnoit simplement, & sans parler d'aucune forme Canonique, qu'on rétablît Hugues dans l'Archevêché de Reims.

Les Evêques & les Abbez déliberèrent entre eux sur ces Lettres, & tous furent d'avis de n'y avoir nul égard, vu que l'Archevêque de Treves avoit esté juridiquement déclaré Commissaire du Pape dans ce procès, par des Lettres que Frederic Archevêque de Mayence luy avoit mises en main, en presence du Roy de France & du Roy de Germanie, & de plusieurs Evêques des deux Royaumes. On fit lire à cette occasion le dix-neuvième Chapitre du quatrième Concile de Carthage, qui a pour titre, *de l'Accusé & de l'Accusateur*, & conformément à ce Cha-

declare Artaud legitime Archevêque de Reims. Ibid.

Flodoard.
an. 948.

Un second Concile le confirma dans la possession du mesme Archevêché.

pitre, on prononça qu'Artaud demeureroit dans la Communion des Evêques de France & de Germanie, & en possession de l'Archevêché de Reims, & que Hugues seroit séparé de la Communion des autres Evêques, & suspendu de toute Jurisdiction dans l'Archevêché de Reims, pour n'avoir pas obéi aux sommations de deux Conciles, devant lesquels il estoit obligé de comparoître, & qu'il demeureroit dans cet état d'excommunication & de suspension jusqu'au Concile National qu'on indiqua pour le premier jour d'Aoust, où il seroit cité afin de répondre sur la contumace & sur les autres chefs d'accusation qu'on produiroit contre luy. Les Evêques firent décrire le Chapitre du Concile de Carthage, qui leur avoit servi de regle, y ajoûterent au-dessous leur Sentence, & envoyerent cet écrit à Hugues, qui le renvoya deux jours après à l'Archevêque de Treves, en luy faisant déclarer de sa part qu'il ne le reconnoissoit point pour son Juge, & qu'il ne défereroit point à la Sentence qu'il avoit rendue contre luy. Artaud après le Concile en envoya les Actes au Pape, qui approuva la convocation du Concile National, & afin de la haster & de finir un differend qui causoit depuis long-temps tant de troubles en France, il fit partir promptement Marin Evêque de Domarzo pour la Cour de Germanie, & le chargea de prier Othon de contribuer de toute son autorité à la conclusion de cette affaire. Marin fut aussi chargé de quelques autres Lettres pour divers Evêques de France & de Germanie, que le Pape croyoit les plus propres à rétablir la paix, & qu'il exhortoit à ne pas manquer de se trouver au Concile.

Prise de

Nonobstant ces Assemblées d'Evê-

ques, & l'application qu'ils apportent à pacifier les choses, les troubles continuoient, & les partisans d'Artaud & ceux de Hugues estoient tous les jours aux mains. Cependant Hugues le Grand s'estoit reconcilié avec le Comte de Flandres, en luy promettant de l'aider à prendre Montreuil sur le Comte de Ponthieu; il luy tint parole, & Montreuil fut pris. Mais enfin on espéra que le Concile National pourroit remédier à tous ces desordres de l'Etat. Ce Concile par ordre du Pape, dont le Roy avoit imploré l'autorité, devoit connoître non seulement de l'affaire des deux Archevêques de Reims; mais encore des sujets de plaintes que le Roy avoit contre Hugues le Grand, & proceder contre ce Seigneur par les censures Ecclesiastiques, s'il se trouvoit coupable, & s'il continuoit à troubler le Royaume.

Ce fut à Ingelheim auprès de Mayence, que se tint ce Concile dans l'Eglise de Saint Remy le premier de Juin. Les deux Rois Louis & Othon y assisterent, environ trente tant Archevêques qu'Evêques, la plupart du Royaume de Germanie, & plusieurs Abbez. On n'y vit aucun Prelat ni du Duché de Bourgogne ni de Normandie, ni de tout ce qui estoit alors dépendant du Comté de Paris & du Duché de France, & l'on ne peut douter que Hugues le Grand, qui sçavoit ce qui s'y devoit traiter, n'eust empêché que les Prelats de ces Provinces n'y assistassent. Eux-mêmes ne furent pas fâchez de s'en exempter, pour s'épargner l'embarras d'être obligés de souscrire à des Decrets désagréables à leurs Princes. On n'y voit point non plus le nom d'aucun Evêque d'Aquitaine, parce qu'ils ne pouvoient gueres y aller, qu'en pas-

Montreuil sur
le Comte de
Ponthieu.
Flodoard.
Chronic.
ad an. 948.

An. 948.
Concile Na-
tional d'In-
gelheim.

fait ou par le Duché de France ou par la Bourgogne : ce que Hugues le Grand ne leur auroit pas voulu permettre. Ainsi ce Concile tout General ou National qu'il devoit estre, & composé de la nation Françoisse & de la nation Germanique, ne fut presque qu'un Concile des Evêques de Germanie & du Royaume de Lorraine. L'Evêque Marin en qualité de Legat du Pape y présida.

Flodoard.
Chronie.
Concil. In-
gelhmenfe.
Tom. III.
Conc. I. Gall.

Après les Prières ordinaires en pareilles ceremonies, la lecture de quelques endroits de l'Evangile, de celle de plusieurs Canons des anciens Conciles, & de la Commission du Legat, les deux Rois entrèrent : ils s'affirent l'un à costé de l'autre, & l'Evêque Marin fit l'ouverture du Concile par une harangue, où il exhorta les Princes & les Prelats à concourir de tout leur possible à la paix.

Loüis s'y
plaint de Hu-
gues Duc de
France.
Ibid.

Le Legat s'estant assis, Loüis se leva, & se plaignit à toute l'Assemblée d'un air animé & touchant, de tous les traitemens injustes qu'il avoit reçus de Hugues Duc de France. Il exposa comme après avoir esté obligé de se refugier en Angleterre, & d'y demeurer plusieurs années, tandis que des tyrans & des rebelles tenoient le Roy son pere en prison, il en avoit esté rappelé pour remonter sur le Trône de ses Ancestres, par Hugues mesme, & par les principaux Seigneurs de France, qui sembloient alors vouloir tous conspirer à rendre son Regne heureux ; que neanmoins les choses avoient bientôt changé par les perfidies & par les intrigues de Hugues, qui ne pouvoit souffrir de Maître, & par la conjuration de ceux qui s'estoient dévoués à son ambition ; qu'après avoir esté trahi dans la guerre de Normandie, & souffert une assez dure prison, il n'en avoit esté délivré que pour rentrer dans une autre, où Hugues l'avoit retenu

pendant un an, quoiqu'il se fust fait honneur durant quelques jours, de l'avoir tiré luy-mesme des mains des Normands ; qu'il n'estoit sorti de cette seconde prison qu'en rachetant sa liberté par la cession de la Ville de Laon, l'unique Place forte qui luy restast en propre de tous ses Etats ; que toute la France estoit témoin de tout ce qu'il disoit ; qu'il ne s'estoit point attiré tant de malheurs par son mauvais Gouvernement, & que si quelqu'un osoit luy reprocher rien sur sa conduite, il estoit prest de subir le jugement du Concile & celui du Roy de Germanie qui l'écoutoit, & mesme de prouver son innocence dans un combat particulier contre quiconque oseroit l'accuser de quelque action indigne de sa personne & de sa qualité de Roy.

Rien ne montre mieux qu'une harangue de cette nature, l'abaissement où estoit tombée alors, & où estoit depuis long-temps la dignité Royale en France, & il n'y a personne qui en lisant l'Histoire de ce Regne, ne fasse souvent cette reflexion, qu'à la Couronne près, Hugues estoit beaucoup plus Souverain & plus Roy que le Roy-mesme.

Le Concile extrêmement touché du discours du Roy, ne tarda pas à décider en sa faveur par ce Decret. „ Que personne désormais n'ait la „ présomption de s'élever contre la „ puissance Royale & de s'en empa- „ rer. Car nous avons résolu en pre- „ nant pour regle l'autorité & le ju- „ gement du Concile de Toledé, „ de frapper du glaive de l'excom- „ munication Hugues, qui a envahi „ le Royaume du Roy Loüis, à moins „ qu'il ne comparoisse devant ce Con- „ cile au temps qu'on luy marquera, „ & s'il n'y promet de renoncer à sa „ revolte, & de satisfaire le Roy. „

Decret du
Concile en fa-
veur du Roy.

Concil.
Tolet. 4.
Can. 75.

Cette premiere Sentence ayant esté prononcée, l'Archevêque Artaud se

L'Archevê-
que Artaud

demande justice contre son concurrent.

leva, & conformément aux Lettres & aux ordres qu'il avoit reçus du Pape, il informa le Legat & tout le Concile de tout ce qui s'estoit passé dans l'Eglise de Reims depuis la mort de Hervé & de Seulfe les deux derniers Archevêques de cette Ville. Il fit le détail de toutes les violences que le défunt Comte de Vermandois, & ensuite Hugues le Grand y avoient exercée en faveur de son concurrent, la promotion irreguliere & scandaleuse de ce jeune homme, comment la sienne au contraire avoit esté très-Canonique, & enfin les persecutions qu'il avoit souffertes à cette occasion depuis plusieurs années. Il demanda justice contre l'usurpateur d'un des premiers Sieges de France, & d'estre confirmé dans la possession où il se trouvoit actuellement, par la protection des deux Rois qui estoient presens au Concile.

Lettres du Pape au Concile.

On lut publiquement les deux Lettres du Pape au Concile, & on en fit une interpretation en langage Tudesque, à cause des deux Rois qui n'entendoient pas le Latin. Le Pape y exhortoit le Concile à terminer les differends de l'Eglise de Reims, & à apporter remede aux desordres du Royaume.

L'Archevêque Hugues qui n'avoit pas voulu se trouver au Concile, y avoit envoyé un Diacre, qui fut admis, & demanda permission de lire des Lettres, que l'Evêque Marin qui présidoit actuellement au Concile luy avoit données à Rome de la part du Pape, & qui avoient déjà esté lûes en celuy de Mouson, par lesquelles le Pape ordonnoit que Hugues fust rétabli dans le Siege de l'Eglise de Reims. Le Legat que ces Lettres devoient embarrasser, en produisit d'autres, où l'on voyoit la raison pourquoy le Pape avoit écrit celles qui venoient d'estre lûes.

Dans ces Lettres produites par le Legat, il estoit énoncé que Guy Evêque de Soissons, Hildegair de Beauvais, Rodolfe de Laon, & les autres Suffragans de l'Archevêché de Reims, avoient conjointement écrit au Pape, pour luy demander le rétablissement de Hugues & la déposition d'Artaud.

Concil. Ingelhemense.

L'Evêque de Laon & Fulbert Evêque de Cambrai, qui estoient presens, se récrierent contre ce qui venoit d'estre lû touchant les Suffragans de Reims. Ils protesterent qu'ils n'avoient jamais oüy parler de semblables Lettres, ni consenti qu'elles fussent écrites, & que c'estoit un faux énoncé, par lequel le feu Comte de Vermandois avoit surpris le Pape, & obtenu de luy l'Archevêché de Reims pour Hugues son fils.

Le Diacre sans s'étonner du désaveu des Evêques, entreprit de soutenir la verité de ces Lettres; mais le Legat prenant la parole, luy imposa silence, & pria l'Assemblée de donner ses avis sur un si honteux procédé. On lut les Canons contre les calomnieurs, & ensuite le Diacre fut condamné tout d'une voix, interdit de son ministere, & chassé hors de la Sale du Concile. On confirma les Sentences qui avoient esté rendûes autrefois en faveur d'Artaud pour la possession de l'Archevêché de Reims, & dans la Seance suivante, à la requeste de l'Archevêque de Treves, on prononça la Sentence d'excommunication contre Hugues, comme contre un usurpateur de l'Archevêché de Reims, & un ennemi de la paix de l'Eglise, dont il ne pourroit jamais estre absous qu'il n'eust fait penitence. On lança encore une nouvelle excommunication contre Hugues le Grand, sur ce qu'il avoit chassé Rodolfe Evêque de Laon de son Evêché, non point pour aucun crime qu'il eust commis; mais parce

L'Archevêque Hugues & Hugues le Grand sont excommuniés. Ibid.

parce qu'il estoit toujours demeuré fidele au Roy son Seigneur & son Souverain. Neanmoins cette excommunication n'estoit que comminatoire aussi-bien que l'autre qu'on avoit déjà fulminée contre luy, & ne devoit avoir son effet, que supposé qu'il ne voulust pas se presenter, pour satisfaire à l'Eglise & au Roy. C'est là tout ce qui se passa dans ce Concile par rapport aux affaires qui concernoient l'Etat. Car il s'y fit encore plusieurs Canons qui regardoient la réformation des mœurs & la discipline de l'Eglise. Mais de tout temps en pareilles occasions, il a fallu des troupes & des victoires, pour rendre les excommunications efficaces.

Les Evêques de Lorraine assiegent & prennent Mouson & Montaigu. Flodoardi Chronic.

Le Roy avoit avec luy très-peu de soldats François. Conrad Duc de Lorraine estoit à la teste d'un petit corps d'armée assez fort pour tenir la campagne en France contre Hugues le Grand, mais trop foible pour faire aucune entreprise. Il accompagna le Roy par ordre d'Othon dans le Laonnois, en attendant qu'il leur vint de plus grandes forces. Elles furent assez promptement assemblées, & les Evêques de Lorraine ayant réuni les Milices de leurs Evêchez, vinrent assieger Mouson, où Hugues qui se disoit toujours Archevêque de Reims, s'estoit renfermé. Il fut obligé après une assez vigoureuse résistance, de capituler & de se rendre. On rasa les fortifications & les murailles de la Ville.

Ibid.

Ensuite de cette prise l'armée des Evêques vint joindre celle du Roy dans le Laonnois, où ils firent encore le siege de Montaigu, que le Comte de Chartres, toujours maître de la Ville de Laon, avoit fait beaucoup fortifier. Le siege fut assez long & assez difficile, mais enfin on en vint à bout.

Tome II.

Après ces deux avantages, les Evêques vinrent avec leur armée devant Laon, & quittant le casque pour prendre la mitre, ils s'assemblerent comme en Concile dans une Eglise voisine de la Ville, dédiée à S. Vincent, où ils excommunierent Thibaud Comte de Chartres, qui estoit en possession de Laon. Ils citerent aussi Hugues le Grand en leur nom & au nom du Legat du Pape, pour venir rendre compte de tout ce qu'il avoit fait contre le Roy & contre les Evêques. Enfin Guy Evêque de Soissons, un de ceux qui avoient autrefois ordonné Hugues Archevêque de Reims, demanda pardon à l'Assemblée de cette faute, & il soumit sa Ville Episcopale au Roy, par l'esperance qu'on luy donna de luy pardonner. Il auroit esté avantageux à ce Prince qu'une armée qui le servoit si bien, eust continué d'agir le reste de la campagne; mais les Lorrains se lassèrent, & le Roy fut obligé de consentir qu'ils s'en retournassent chez eux.

Ils excommunient le Comte de Chartres, & citent Hugues le Grand.

Ibid.

Par cette retraite, Hugues le Grand, qui n'estoit que sur la défensive, & qui se contentoit de couvrir son Duché de France contre les courses, devint le plus fort; & le Roy fut obligé d'estre à son tour le spectateur des sieges, que ce Duc entreprit de faire avec le secours des troupes de Normandie jointes aux siennes.

Il avoit porté fort impatiemment que l'Evêque de Soissons se fust déclaré pour le Roy, & luy eust livré sa Ville Episcopale. Cette démarche estoit d'un dangereux exemple dans les conjonctures presentes. C'est pourquoy le siege de cette Place fut sa premiere entreprise. Il défit d'abord une partie de la Garnison qu'il coupa dans une sortie, & brula avec des feux d'artifices une partie de la Ville & la Cathedrale: mais la résistance

Ce dernier attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé. Ibid.

B b b

Ibid.

*Le Legat du
Pape tient un
nouveau Con-
cile à Treves.
Ibid.*

des assiegez fut si grande, qu'il ne put les forcer. En abandonnant ce siege, Hugues marcha pour surprendre Rouci, que le Comte Renaud du parti du Roy avoit commencé à faire fortifier sur la riviere d'Aisne; mais il en fut encore repoussé. Ces mauvais succès firent abandonner le parti excommunié, par plusieurs Gentilshommes, qui se jetterent dans celui de l'Archevêque Artaud, & le Legat commença à agir avec encore plus d'autorité & de fermeté qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

Il tint un nouveau Concile à Treves, & il entreprit d'y faire dans toutes les formes le procès à Hugues le Grand. Il demanda d'abord comment ce Seigneur s'estoit comporté, soit envers le Roy, soit envers les Evêques, depuis le Concile d'Ingelheim, où l'on avoit prononcé contre luy l'excommunication comminatoire, & qu'il devoit encourir, s'il ne se rangeoit à son devoir. Les Evêques répondirent à cette question par le narré de toutes les violences, qu'il avoit depuis exercées contre les Eglises, & des hostilités qu'il avoit faites contre le Roy.

Le Legat demanda en second lieu, si Hugues le Grand avoit esté cité, & si les Lettres qu'on luy avoit écrites sur ce sujet de la part du Concile, luy avoient esté rendues. L'Archevêque de Reims répondit, que quelques-unes des Lettres que les Evêques avoient écrites à Hugues estoient venues jusqu'à luy, & que le Messager qui luy en portoit quelques autres, avoit esté dévalisé par les soldats qu'il tenoit de tous costez en campagne; mais qu'outre les Lettres qu'il avoit reçues, il s'estoit trouvé des personnes, qui avoient eu la hardiesse & le zele de luy dénoncer de bouche son excommunication.

Le Legat demanda en troisième lieu,

si Hugues avoit envoyé au Concile quelqu'un pour répondre de sa part. Mais personne ne se presenta. On délibéra si on l'excommunieroit sur le champ, & les avis furent qu'il falloit attendre encore un jour. Ce jour étant passé, sans que personne eust paru, le Peuple, les Clercs, & mesme quantité de Seigneurs qui estoient dans le lieu où se tenoit le Concile, crièrent qu'il ne falloit plus différer de l'excommunier; mais les Evêques ordonnerent un nouveau délai jusqu'au lendemain. Dans cet intervalle l'Evêque de Soissons demanda encore pardon en plein Concile d'avoir ordonné Hugues de Vermandois Archevêque de Reims; & le Legat luy pardonna à la priere de Robert Archevêque de Treves, & d'Artaud qui estoit l'intéressé dans cette affaire.

Enfin, le troisième jour personne ne s'étant présenté, pour répondre au nom de Hugues le Grand, Ludolfe qui agissoit au Concile de la part du Roy de Germanie, fit instance auprès du Legat & des Evêques, pour faire prononcer la Sentence d'excommunication contre ce Seigneur. On l'excommunia donc comme rebelle à son Roy, & pour tous les autres excès dont on l'avoit accusé. On ajoûta que s'il venoit au plustost se presenter au Legat pour satisfaire au Roy, on luy donneroit l'absolution des censures portées contre luy; mais que s'il différoit de le faire, il faudroit qu'il allast à Rome en personne pour la demander au Pape. On fit encore le procès à quelques Evêques & à quelques autres du parti rebelle: & enfin on cita Herbert Comte de Meaux, fils du feu Comte de Vermandois, pour répondre sur les violences qu'on l'accusa d'avoir exercées contre les Evêques; mais on ne l'excommunia point. Le Concile fut

*Où Hugues
le Grand est
encore excom-
munié.*

terminé par là, & le Legat suivit Ludolfe en Saxe, où le Roy de Germanie l'attendoit. Il y passa l'hiver, & s'en retourna à Rome rendre compte des affaires de France au Pape, qui confirma dans un Concile tout ce qui avoit esté fait à Ingelheim & à Treves, & excommunia de nouveau Hugues le Grand, declarant qu'il n'auroit jamais d'absolution, qu'il ne se fust soumis au Roy.

Ibid.

An. 949.
Ravages de
part & d'autre.

Toutes ces excommunications ne servirent qu'à irriter davantage les esprits. Il se fit l'année suivante une infinité de ravages de part & d'autre. Le Comte de Flandres qui s'estoit broüillé de nouveau avec Hugues, surprit le Chasteau d'Amiens, & le Roy ensuite prit la Ville. Le Roy surprit aussi Laon; mais il ne put forcer la citadelle, que Hugues retint toujours. Il se fit quelques courtes trêves entre les deux partis; mais outre les interets des deux principaux Chefs, il y en avoit tant de particuliers, & les Seigneurs qui suivoient l'un ou l'autre parti agissoient avec tant de licence & si peu de soumission, qu'il y avoit à tous momens des occasions de rupture, sur tout entre ceux qui estoient pour l'Archevêque de Reims rétabli, & ceux qui tenoient encore pour celui qu'on avoit déposé. On se battoit par tout, on prenoit des Chasteaux & de petites Villes les uns sur les autres, c'estoit en tous lieux un desordre extrême.

An. 950.
La paix se
fait par l'en-
tremise du
Roy de Ger-
manie.
Ibid.

Enfin, après qu'on se fut long-temps battu, la paix se fit l'an 950. par l'entremise du Roy de Germanie. Elle fut conclüe en pleine campagne sur la riviere de Marne. Hugues le Grand en presence des deux armées, rendit hommage au Roy, le reconnut de nouveau pour son Souverain, & luy remit la citadelle de Laon, qu'il avoit tenuë jusqu'a-

lors. Ainsi le Roy rentra en paisible possession de cette Place, dont la perte, aussi-bien que les differends des deux Archevêques de Reims, avoient esté la cause des dernieres guerres.

Hugues, quelques Seigneurs de son parti, & quelques-uns aussi de celui du Roy, ne furent pas long-temps sans contrevenir manifestement au traité; mais le Roy tascha de pacifier toujours les choses, & aima mieux ceder quelque partie de ses droits, que de recommencer la guerre.

Ibid.

Il se servit de la paix pour aller se montrer en Aquitaine. Il y alla avec un corps d'armée, & il y reçut les hommages steriles & de pure ceremonie de la plupart des Seigneurs. A peine en fut-il de retour, qu'il apprit que les Hongrois y estoient entrez, & qu'ils y faisoient des ravages pareils à ceux qu'ils avoient faits en Italie. Il est surprenant qu'une armée de cette Nation eust pu impunément traverser tant de pais: mais cela est très-vray, & ce n'estoit pas là la premiere excursion qu'elle eust faite en France. Cela inquieta peu le Roy, les Seigneurs d'Aquitaine estant depuis long-temps accoutumés à se défendre eux-mêmes, sans avoir recours à luy. Une autre chose luy donna plus de chagrin, ce fut que la Reine Ogive sa mere, qui ne devoit pas alors estre jeune, estant devenue amoureuse de Herbert Comte de Meaux, se fit enlever de Laon par les gens de ce Comte, & se maria avec luy malgré le Roy son fils.

*Louis va en
Aquitaine, &
reçoit les hom-
mages des
Seigneurs du
païs.*

An. 951.

Ce Prince regna encore trois ans toujours insulté par Hugues le Grand, toujours exposé à mille sujets de chagrin qu'il ne pouvoit éviter, & dont il ne pouvoit tirer raison. Enfin, après avoir vu desoler

An 952.

953.
*Il meurt
d'une chute
de cheval.*

toute la Champagne & une grande partie de ce que nous appellons aujourd'hui la Picardie par les Hongrois, que Conrad autrefois Duc de Lorraine avoit appellez, pour ruiner les terres de quelques Seigneurs particuliers ses ennemis, il mourut l'année 954. au mois de Septembre, d'une chute de cheval. Cet accident luy arriva en poursuivant un Loup sur le bord de la riviere d'Aisne.

An. 954.
Flodoardi
Chronic.

Lothaire son
fils aîné luy
succede,

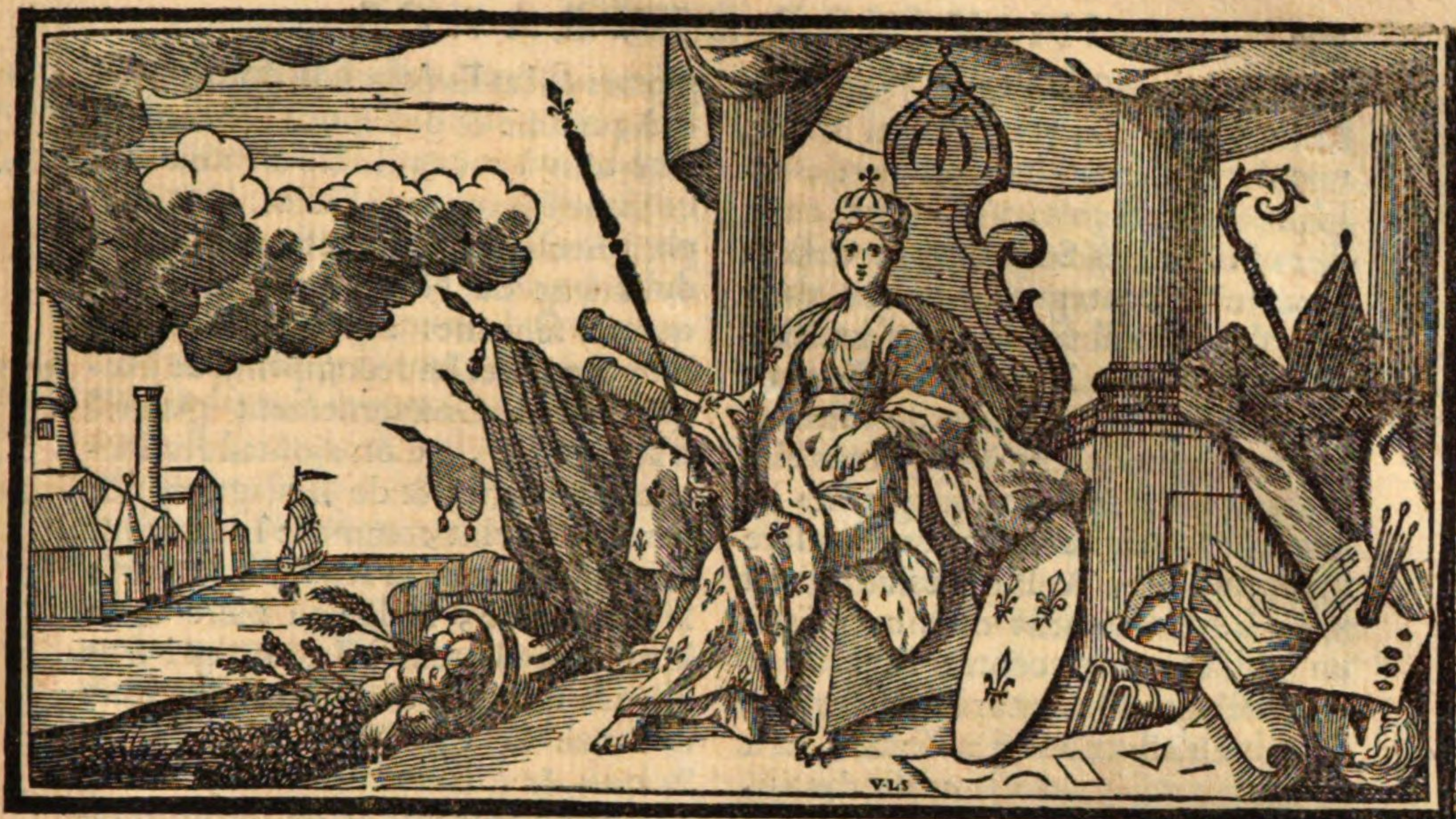
L'état où les descendants de Charlemagne depuis plus d'un siecle, trouvoient le Royaume à leur avènement à la Couronne, eust demandé un homme du caractère de ce grand Empereur pour le rétablir, & y remettre l'ordre & la soumission. Quelques-uns d'eux auroient esté d'assez grands Princes dans un Etat plus réglé & plus soumis, & Loüis d'Outremer n'auroit pas esté un des moindres. Il avoit & du courage & de la politique; mais pour relever la Majesté Royale avilie comme elle l'estoit alors, il falloit autre chose que

des vertus communes. Ce Prince ne regna qu'un peu plus de dix-huit ans, & n'en vécut que trente-trois. Il eut de la Reine Gerberge deux filles & cinq fils. Une des deux filles nommée Mathilde épousa quelques années après Conrad Roy de Bourgogne. Des cinq fils, trois moururent tout jeunes; l'aîné des deux autres, qui s'appelloit Lothaire, avoit au plus treize à quatorze ans. Le cadet nommé Charles n'avoit gueres plus d'un an. Lothaire succeda au Royaume de son pere, sans que le cadet y eust aucune part, contre l'usage jusqu'alors communément observé dans la premiere & la seconde Race, & qu'on ne suivit plus jamais depuis. Les peuples de Germanie avoient déjà donné aux François l'exemple de ce nouvel usage, si avantageux aux Etats; car Othon avoit seul succédé au Royaume de Henry son pere, & Henry son cadet avoit esté obligé de se contenter de la qualité de Duc.

Epitaph.
Ludovici
Transmar.
ex Codice
MS. Biblioth.
Sangerman.

SOMMAIRE DES REGNES DE LOTHAIRE ET DE LOUIS V.

L Othaire est de nouveau couronné & sacré à Reims. Mort de Hugues le Grand. Etat pitoyable du Gouvernement. Lothaire se trouve sans presque aucun Domaine. La Reine Gerberge projette de se saisir du Duché de Normandie. Le Duc en est averti. Elle luy tend divers pieges, il les évite. Il reçoit un secours considerable de Dannemarc. Paix entre le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Elle se conclut aussi avec le Roy. On donne satisfaction aux soldats Danois. Le Roy prend Arras, & plusieurs autres places. Il se marie avec Emma fille de Lothaire II. Roy d'Italie. Etendue de la Lorraine. Ses differens Maistres. Bruno la partage en haute & basse Lorraine. Lothaire pense à réunir à la Couronne le Duché de Lorraine. Othon II. fait offrir à Charles frere de Lothaire le Duché de la basse Lorraine. Charles l'accepte. Lothaire entre en Lorraine, & ravage tout le país. L'Empereur desole à son tour la Champagne, & s'avance jusqu'à Paris. Mort de Lothaire. Il avoit fait reconnoître de son vivant pour Roy son fils aîné. Loüis est de nouveau salué Roy par les Seigneurs de France. Mesintelligence de ce Prince avec sa mere. Mort de Loüis V. C'est le dernier Roy de la Race masculine de Charlemagne.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

LOTHAIRE.

An. 954.
Circonstances
favorables à
Lothaire.



du Roy si favorable & si propre à donner naissance à une revolution, qu'il estoit tout naturel que ce Seigneur pensast à faire rentrer dans sa Maison une Couronne, que Robert

Es desseins de Hugues le Grand avoient paru jusqu'alors si vastes, son pouvoir estoit si grand dans l'Etat, la conjoncture de la mort subite

son pere avoit portée. La Reine Gerberge l'apprehenda ; luy-mesme sans doute en fut tenté, & il y fut poussé par plusieurs de ceux qui s'estoient dévoués à son service ; mais il prévint des oppositions qui rallentirent l'ardeur de son ambition.

Le feu Roy avoit eu la précaution trois ans avant sa mort, d'associer à la Couronne Lothaire son fils aîné, & l'avoit fait saluer Roy de France dans une Assemblée generale de l'Etat*. Hugues estoit à la verité tout-puissant

* Le Pere Chifflet prouve par d'anciens Monumens cette association dans son Histoire de l'Abbaye de Tournus pag. 187.

en France, c'est-à-dire en deçà de la Loire ; mais l'Aquitaine qui faisoit une des plus considerables parties de l'Empire François, n'estoit pas en sa disposition. Les Seigneurs de delà la Loire n'estoient gueres entrez dans les cabales qu'il forma sous les Regnes précédens. Ils estoient d'autant plus attachez à la Famille de Charlemagne, que depuis long-temps elle les laissoit vivre avec une grande liberté, & presque avec une entiere indépendance, & Hugues auroit eu vray-semblablement dans ce pais-là un puissant parti contre luy.

D'ailleurs son autorité en deçà de la Loire n'estoit pas si absoluë, qu'il dût esperer d'y voir la cause des enfans du feu Roy entierement abandonnée. Il y auroit eu de la gloire à la défendre, & cet attrait suffit pour susciter des protecteurs à un Roy pupille.

La Reine estoit sœur du Roy de Germanie, aussi-bien que de Bruno Archevêque de Cologne, & fait depuis peu Duc de Lorraine. C'estoit pour ses enfans des ressources seures. Enfin le Roy de Germanie & le Duc de Normandie se fussent moins accommoder de Hugues pour Roy de France, que d'un jeune Prince, dont ils n'avoient à craindre ni la reputation ni l'experience dans la guerre & dans le Gouvernement.

Hugues prévint tous ces obstacles, & aima mieux en augmentant son Domaine, comme il fit, & en se faisant honneur de sa moderation, avoir entre les mains sans opposition la puissance de Roy, que de s'en voir disputer le nom. Ainsi lorsque la Reine surprise de la mort imprévüe du Roy son mari, luy envoya demander sa protection pour elle & pour ses enfans, il la luy promit, & l'assura qu'il feroit incessamment proclamer Lothaire Roy de France.

En effet il fit en sorte que les Sei-

gneurs & les Evêques de Bourgogne, d'Aquitaine & de France concourussent tous à reconnoître de nouveau ce jeune Prince, qui fut sacré à Reims par l'Archevêque de cette Ville-là le douzième de Novembre, trois ou quatre semaines après la mort du Roy son pere. La recompense de Hugues fut le Gouvernement general d'Aquitaine, qu'on ajoûta à ses Duchez de France & de Bourgogne, & par là il devint comme le Lieutenant General de tout le Royaume. Après la ceremonie, la Reine mere & le Roy s'en allerent à Laon, qui sans estre la Capitale du Royaume, estoit devenuë la demeure ordinaire du Prince, & comme sa place de feureté contre les entreprises de ses Vassaux.

L'année suivante Hugues mena le Roy & la Reine en Aquitaine avec une armée, moins pour leur faire rendre les hommages par les Seigneurs du pais, que pour s'y faire reconnoître luy-mesme en qualité de Duc d'Aquitaine. Cette qualité estoit comme attachée à la Maison des Comtes de Poitiers. Guillaume II. du nom à qui on l'avoit enlevée pour en gratifier Hugues, ressentit vivement cette préférence & se revolta. L'Armée Françoisse assiegea Poitiers & leva le siege au bout de deux mois, après avoir brûlé le Fort de Sainte Radegonde, qui estoit tout proche de la Ville, & qu'on avoit surpris quelques jours auparavant.

Le Comte de Poitiers estoit en campagne avec un Corps de Troupes, & avoit toujours tenu pendant le siege celles du Roy en inquietude, en luy coupant les vivres. Il se resolut de charger Hugues dans sa retraite, esperant avoir bon marché d'un reste d'armée fort fatiguée par la disette, & par les travaux d'un long siege ; mais Hugues sçachant qu'il le suivoit, rebroussa chemin,

Il est de nouveau reconnu & sacré à Reims.

An. 954.
Ibid.

An. 955.

Défaite du Comte de Poitiers.
Ibid.

alla au devant de luy, luy donna bataille, & le défit à plate couture. Il resta sur la place grand nombre d'Aquitains; quelques Seigneurs qui s'estoient revoltez avec le Comte de Poitiers, furent pris, & luy-mesme eut beaucoup de peine à se sauver.

Mort de Hugues le Grand.
Aimoini
Continuat.
Chronic.
Floriac.
an, 956.

L'année d'après cette victoire, Hugues le Grand mourut à Dourdan au mois de Juin. Le Royaume à sa mort perdit un Grand Homme, recommandable par sa prudence & par son courage. Personne ne s'en consola plus aisément que le Roy & la Reine sa mere. C'estoit un pesant joug dont ils se voyoient délivrez. Comme il descendoit de Robert le Fort qui estoit Comte d'Anjou dès le temps de Charles le Chauve, & allié à la Maison Royale, il avoit conservé dans sa Famille la grande puissance qu'il y avoit trouvée, & l'avoit beaucoup augmentée par l'ascendant qu'il avoit sçu prendre sur les Seigneurs de France, par les grands emplois qu'il s'estoit attirés en se faisant craindre de ses Souverains, & par les grandes alliances qu'il avoit contractées; car il avoit épousé en premieres nœces une sœur de Loüis le Begue, en secondes nœces une fille d'Edouard Roy d'Angleterre, en troisièmes nœces une sœur d'Othon Roy de Germanie, & estoit devenu beau-pere du Duc de Normandie, à qui il maria une de ses filles.

Guillelm.
Gemerit.
L. 4. c. 12.

Il laissa quatre fils legitimes; sçavoir Hugues surnommé Capet, qu'il recommanda avant que de mourir à Richard Duc de Normandie, & qui eut pour son partage le Comté de Paris & le Comté d'Orleans: ce Seigneur avec le temps devint Duc de France, & ensuite Roy. Le second fils de Hugues le Grand fut Othon, qui luy succeda au Duché de Bourgogne. Les deux autres furent Eudes

& Henry, qui après la mort d'Othon furent aussi successivement Ducs de Bourgogne. Pour ce qui est du Gouvernement d'Aquitaine, il ne demoura pas dans sa Famille, & il rentra dans celle des Comtes de Poitiers.

Ce n'estoit pas peu au Roy de n'avoir plus un Sujet aussi puissant & aussi redoutable que Hugues: mais sa puissance estoit si petite, que tout ce qu'il avoit gagné à cette mort, estoit de n'estre pas tous les jours à la veille d'estre opprimé. Un grand nombre de ses Vassaux avoient plus de Villes & de Terres que luy; car il estoit presque réduit à la seule Ville de Laon. L'unique moyen de rétablir sa puissance auroit esté de profiter de la dépouille de Hugues, & de réunir le Comté de Paris, le Comté d'Orleans, & le Duché de Bourgogne à sa Couronne; mais les Seigneurs du Royaume s'y feroient tous opposer. Leur droit de succeder que les Rois ses Prédecesseurs avoient laissé usurper, estoit un interest commun, auquel il n'eust pas esté seur pour luy de donner quelque atteinte: ainsi une de ses principales occupations pendant son regne fut d'estre le spectateur, & quelquefois l'arbitre de plusieurs petites guerres, souvent fort sanglantes, que tous ces Comtes & ces Seigneurs se faisoient éternellement les uns aux autres, & encore plus frequemment que sous les Rois précédens, sous lesquels ces desordres avoient commencé. Tantost on surprenoit une Ville, tantost l'un s'emparoit d'une Bourgade qui appartenoit à son voisin, tantost ce voisin par represailles envoyoit des Compagnies entieres de brigands sur les Terres de celuy qui l'avoit attaqué, pour les saccager. Le Roy luy-mesme estoit de temps en temps insulté de la mesme maniere, & se défendoit aussi de mesme, & prenoit

Etat pitoyable du Gouvernement.

quelquefois le parti de l'un, & quelquefois le parti de l'autre.

Ce que faisoient les plus grands Seigneurs du Royaume, tels qu'estoient par exemple le Comte de Flandres, le Comte de Vermandois, le Comte de Haynaut, & au-delà de la Loire le Comte de Poitiers, le Comte d'Auvergne, le Comte de Limoges, & plusieurs autres, les Seigneurs d'un moindre rang, & qui estoient les Vassaux de ceux-cy, le faisoient entre eux, à proportion de leur puissance. Nos Memoires Historiques du dixième siecle sont pleins de ces détails ennuyeux de guerres particulieres, & la seule utilité de ces Memoires est de nous donner l'idée de l'état pitoyable du Gouvernement de ce temps-là, & de nous faire conjecturer les miseres, que tous ces petits Tyrans causoient aux peuples dans toutes les parties du Royaume.

Lothaire se trouve sans presque aucun Domaine.

Ce qu'il y avoit encore de plus incommode & de plus fascheux pour ces derniers Rois de la seconde Race, c'est qu'ayant très-peu de Villes & de Territoires qui dépendissent d'eux immédiatement, & que selon l'usage établi dès le commencement de la Monarchie, les Armées n'estant composées que des Milices tirées de chaque Ville, de chaque Territoire, de chaque Comté, ces Princes ne pouvoient avoir de troupes que par le moyen des Seigneurs; de sorte qu'ils estoient à leur discretion à cet égard. Si un Comte Vassal de la Couronne estoit engagé en quelque guerre particuliere avec quelque autre Comte, le Roy ne pouvoit en tirer de troupes contre les ennemis de l'Etat. Si ce Comte estoit mécontent du Prince, ou qu'il en apprehendast quelque chastiment, il se liguoit avec d'autres, qu'il engageoit dans sa querelle, & se revoltoit. Ainsi depuis que les Rois eu-

rent laissé devenir hereditaires les Comtez & les Duchez, il n'y eut plus de subordination, qu'autant que ces Princes eurent l'adresse de ménager leurs Vassaux. Ceux-cy leur vendoient souvent leur service très-cherement, & demandoient pour le secours qu'ils leur donnoient, quelque Ville qui estoit du Domaine immediat de la Couronne & qui estoit à leur bienfaisance pour l'agrandissement de leur Comté: ce qui s'estant fait plusieurs fois, & les Rois par la nécessité de leurs affaires, n'ayant pu en certaines circonstances refuser ce qu'on leur demandoit, ils se trouverent insensiblement dans l'état où nous avons vu Loüis d'Outremer, & où se trouvoit Lothaire son Successeur, réduit à n'avoir presque aucun Domaine où il fust le maistre, excepté quelques Maisons Royales, & la Ville de Laon.

Cependant la Reine mere Gerberge, femme habile, & qui avoit d'autres vûes, ne pouvoit sans chagrin souffrir que la puissance de son fils fust reserrée dans des bornes si étroites. Elle pensa serieusement à l'étendre par un endroit qui ne donneroit point de jalousie aux Comtes & aux Seigneurs François, & feroit mesme plaisir à quelques-uns; c'estoit en s'emparant, si elle le pouvoit, du Duché de Normandie.

Richard Duc de Normandie n'estoit pas sur le mesme pied que les autres Ducs & Comtes du Royaume. Il devoit hommage au Roy; mais il ne devoit service qu'à Dieu, ainsi qu'on s'estoit exprimé dans le dernier Traité qui se fit entre les deux Nations, quand Loüis d'Outremer fut sorti de sa prison de Roüen; c'est-à-dire, qu'il n'estoit point obligé de fournir de troupes au Roy, comme les Vassaux du dedans du Royaume: & de plus le droit de succession pour

La Reine Gerberge pense à étendre la puissance de son fils.

ce Duché, n'estoit pas seulement fondé dans l'usage comme dans les autres Comtez & Duchez du Royaume, mais il estoit établi & confirmé par des Traitez. On regardoit le Duché de Normandie comme entièrement séparé de la Couronne de France. En un mot les François & les Normands estoient comme deux nations, qui avoient des interets tout differens.

La Famille de Hugues le Grand depuis l'érection de ce Duché, s'estoit toujours fait un point de politique d'entretenir une étroite liaison avec les Ducs de Normandie. Mais Hugues le Grand étant mort, & ses enfans étant encore jeunes, il n'y avoit personne dans cette Famille qui pût faire un parti en France en faveur du Duc de Normandie. On trouva moyen de retirer de ses mains Hugues Capet l'aîné des fils de Hugues le Grand, & le Roy tascha de se l'attacher par ses bienfaits; car il luy donna le titre de Duc de France, comme son pere l'avoit porté. Il ajouta à son Duché le Territoire de Poitiers, & confirma à Othon le cadet le Duché de Bourgogne.

Le dessein de la Reine n'estoit pas de faire une guerre ouverte au Duc Richard: elle songeoit à un moyen plus court; c'estoit de le surprendre & de tascher de se saisir de sa personne, se souvenant de la facilité avec laquelle Loüis son mari s'estoit rendu maistre de Roüen, & d'une partie de la Normandie, si-tost qu'il eut eu le Duc encore enfant en sa puissance, & que s'il ne luy eust pas échappé, les Normands estoient sur le point d'estre tous soumis.

Elle concerta cette affaire avec Bruno Archevêque de Cologne & Duc de Lorraine, & avec Thibaut Comte de Chartres qui avoit esté autrefois tout dévoué à Hugues le Grand. Si

nous en croyons mesme l'Histoire de Normandie, ce fut par le conseil de ce Comte qu'elle prit cette resolution, & ce fut luy qui commença les hostilités. Il fut vigoureusement repoussé par le Duc, & alors le Roy prenant les interets de son Vassal, fit mine de vouloir declarer la guerre au Duc de Normandie.

Les choses étant amenées jusquelà, & la Reine ayant envoyé à l'Archevêque Duc de Lorraine, comme pour luy demander du secours contre le Duc de Normandie; ce Prelat de concert avec elle, dit qu'il vouloit estre le mediateur entre le Roy & le Duc, & il envoya pour ce sujet un Evêque au Duc pour luy offrir sa mediation. Le Duc l'accepta, & promit de se rendre à Amiens, où le Roy, la Reine & l'Archevêque devoient se trouver pour faire la reconciliation. Ils s'y trouverent en effet au jour marqué, & le Duc se mit en chemin pour s'y rendre.

Comme il approchoit d'Amiens, deux Chevaliers ou Gentilshommes Vassaux du Comte de Chartres, mécontents de leur Seigneur, ou indignez de la trahison qu'on préparoit au Duc, vinrent au devant de luy à quelque distance de la Ville, & luy dirent en l'abordant: *Seigneur, estes-vous lassé d'estre Duc de Normandie, & que venez-vous chercher icy?* Le Duc leur demanda qui ils estoient, & à quel Seigneur ils appartenoient. *De quoy vous mettez-vous en peine?* repartit un des deux, *nous sommes vos serviteurs, suivez notre conseil.*

Ces paroles firent faire au Duc de serieuses reflexions sur le danger où il s'exposoit, & après avoir entretenu les deux Chevaliers sur une affaire de cette importance, & sçu d'eux le dessein qu'on avoit formé contre luy, il fit present à l'un d'une épée, & à l'autre de brasselets d'or, & re-

Ce Prince en est averti.

Ibid.

Flodoardi
Chronic.

*Elle prend la
resolution de
se saisir du
Duc de Nor-
mandie.*

Guillelm.
Gemetie.
L. 4. c. 13.

brouillant chemin, il s'en retourna en Normandie.

*Elle luy tend
un nouveau
piege.*

Ce coup manqué ne fit pas perdre à la Reine toute esperance d'engager le Duc dans un nouveau piege. Le Roy luy écrivit pour se plaindre de la défiance qu'il avoit fait paroistre de sa bonne foy, & de ce que sur des soupçons mal fondez, il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de se trouver à Amiens; que les affaires qu'ils avoient entre eux aboutiroient à une rude guerre, s'il refusoit de les terminer à l'amiable, comme luy-mesme de son costé le fouhaitoit fort; qu'il le sommoit de luy faire voir en vertu de quoy il s'exemptoit de luy fournir des troupes comme ses autres Vassaux, quand on luy en envoyoit l'ordre; qu'il devoit se souvenir qu'en qualité de Roy de France il estoit son Souverain & son Seigneur; qu'il devoit avoir du respect pour ses commandemens, & ne pas mépriser les offres qu'il luy faisoit de la paix; qu'enfin leurs communs ennemis feroient ravis de les voir broüillez ensemble; mais qu'il estoit de la prudence de l'un & de l'autre de ne pas leur donner ce plaisir; qu'il le prioit donc de consentir à une entrevüe le plus tost qu'il seroit possible.

*Ibid.
Cap. 14.*

Le Duc de Normandie s'y accorda; mais estant bien resolu de prendre plus de précautions qu'il n'avoit fait la premiere fois. Le lieu de l'entrevüe fut sur la riviere d'Aisne auprès de Soissons, selon un de nos Historiens: mais les anciennes Histoires de Normandie disent que ce fut sur la petite riviere d'Eaune, qui se jette dans celle de Dieppe, & ils me paroissent plus croyables, tant à cause de diverses particularitez qu'ils ajoûtent, qu'à cause qu'il n'est gueres vraysemblable que le Duc de Normandie eût voulu s'engager si

*Flodoard.
Dudo. L. 3.*

avant, & au-delà de la riviere d'Oise. Le Duc s'y rendit avec ses meilleures troupes. Le Roy se trouva sur la rive opposée, avec Baudouin fils du vieux Arnoul Comte de Flandres qui vivoit encore, Thibaut Comte de Chartres, & Geoffroy Comte d'Anjou.

*Ibid.
Flodoardi
Chronic.*

Le Duc de Normandie avoit fait aller secretement dans l'Armée du Roy quelques espions, pour avoir des avis plus certains de ce qui s'y passoit, & bien luy en prit; car ils vinrent luy apprendre qu'on se dispoisoit à faire passer des troupes de son costé par des lieux couverts, afin de l'envelopper luy & son Armée durant la Conference.

*Le Duc en est
en ore informé.*

Il reçut cet avis à table, & sans paroistre étonné, dîna toujours, dit-il, puisqu'ils ne sont pas encore en marche. Il donna cependant ses ordres pour se préparer à décamper, & pour avoir à tous momens des nouvelles des ennemis. On luy vint dire qu'ils commençoient à marcher. Il demanda si le Roy y estoit, on luy dit qu'oüy. Alors il monta à cheval, il fit repasser à son Armée la riviere de Dieppe auprès de laquelle il estoit campé, & s'estant contenté de mettre cette riviere entre luy & les ennemis, il s'arresta sur le bord.

Dudo. L. 3.

Le Roy se rendit maistre de quelques guez de la riviere, en l'un desquels il y eut une vive escarmouche. Le Duc de Normandie s'y trouva en personne, & voyant un de ses Officiers enveloppé par les François qui l'emmenaient prisonnier, il les chargea luy-mesme & le délivra. Comme ce jeune Prince qui aimoit la gloire, vouloit encore retourner à la charge, ses Generaux l'en empêcherent malgré qu'il en eût, un d'eux ayant saisi son cheval par la bride, & l'ayant obligé de revenir

*Et se retiré
du costé de
Rouen.*

au camp. Son avis estoit de ne pas décamper, & de hazarder une bataille; mais on luy fit comprendre que les ennemis estant beaucoup plus forts que luy, ils pourroient le couper & se mettre entre Roüen & son Armée; qu'il avoit tiré presque toute la garnison de cette Capitale, & qu'elle courroit risque d'estre emportée, si le Roy y arrivoit avant luy; ainsi il fit retraite du costé de Roüen.

An. 961.

Ibid.

Le Roy voyant que le Duc de Normandie luy avoit encore échappé, alla assieger Evreux & le prit, & le donna au Comte de Chartres. Le Duc de son costé entra dans le Pais Chartrain, & y mit tout à feu & à sang.

Le Comte de Chartres pour luy rendre la pareille, vint avec trois mille hommes tout proche de Roüen, de l'autre costé de la Seine, & fit le dégast. Le Duc s'estant assuré du nombre de ses troupes, fit passer la riviere pendant la nuit aux siennes, & ayant donné au point du jour sur le camp ennemi, il le força, mit le Comte de Chartres en déroute, luy tua six cents hommes sur la place, & fit plusieurs prisonniers qu'il renvoya genereusement sans rançon: mais voyant le Comte de Chartres & le Roy obstinez à sa perte, il pensa à se procurer un puissant secours au-delà de la mer, ne pouvant en esperer d'ailleurs.

Ibid.

Il reçoit un secours considerable de Dannemarc.
Ibid.
an. 962.

Les Normands établis en France entretenoient toujours une grande correspondance avec le Dannemarc & la Norvege. Ils en connoissoient l'importance, & ce ne fut que par là que Richard sous le dernier Regne s'estoit conservé son Duché. Il envoya donc pendant l'hiver en Dannemarc demander des troupes, pour se soustenir contre le Roy de France, qui vouloit le déposseder, & chasser tous les Normands de son

Royaume. Il eut au printemps une Armée & une flotte nombreuse à son service, & le débarquement se fit dans les Ports de Normandie.

Les Normands ne se reposèrent pas long-temps, ils porterent par tout le desordre & le ravage sur les terres de France; mais avec encore plus de fureur sur celles du Comte de Chartres, que le Duc regardoit comme un des principaux auteurs du dessein que le Roy avoit pris de le chasser de son Duché. Le ravage fut si terrible, que la campagne fut entierement desertée, & les terres abandonnées; ce qui causa dans tout le pais une extrême famine. Comme l'Armée venue du Nord n'estoit presque composée que de Payens, les Eglises ne furent pas épargnées, & ces ravages durerent deux ou trois ans, sans que le Duc de Normandie fist d'autres entreprises, se contentant de conserver son pais & de ruiner celuy de ses ennemis. Le Comte de Chartres qui estoit la cause de tous ces malheurs, devint en execration à ses sujets. Enfin quelques Evêques de France ne pouvant attendre de luy ni du Roy un assez prompt remede, s'assemblerent en Concile, & resolurent d'envoyer demander la paix à Richard.

Ibid.
an. 965.

L'Evêque de Chartres, comme celuy qui devoit prendre le plus de part à cette desolation, fut chargé de negocier avec le Duc, & luy fit demander par un Religieux, la permission de l'aller trouver. Le Duc luy accorda un passeport & toute sorte de seureté. L'Evêque vint se jeter à ses pieds, & luy representa l'état pitoyable où son Evêché & les Evêchez voisins estoient réduits; que toutes les Eglises & tous les Monasteres avoient esté profanez, brûlez, enversez; qu'il paroissoit étonnant qu'un Prince aussi Chrétien &

aussi religieux qu'il estoit, donnaſt cette licence à des Payens, contre ceux qui estoient de meſme Religion que luy, & ſes freres en Jeſus-Chriſt, & qu'il le conjuroit par ce Saint Nom, de faire ceſſer une perſecution ſi cruelle & ſi ſcandaleuſe.

Ibid.

Le Duc luy répondit qu'il ne faiſoit que ſe défendre; qu'on l'avoit voulu perdre; qu'on avoit taſché deux fois de ſe faiſir de ſa perſonne par trahiſon; que le Comte de Chartres eſtoit venu faire le dégât juſqu'aux portes de Roüen, & que c'eſtoit à ce Comte à qui on devoit imputer tous les maux dont on ſe plaignoit: mais au reſte, ajoûta-t-il, il ne tiendra pas à moy que la paix ne ſe faiſe; je ſçay qu'en vous la donnant, je feray une choſe agreable à Dieu. La difficulté fera d'y faire conſentir les troupes que j'ay fait venir du Nord, & dont je ne ſuis pas tout-à-fait le maître. Il donna néanmoins à l'Evêque de bonnes eſperances, & luy dit de revenir le trouver vers le quinzième de May avec quelques autres Evêques, & quelques Seigneurs du Comté de Chartres. L'Evêque eſtant de retour, fit ſçavoir au Roy ce qu'il avoit fait, & ce Prince l'approuva, n'eſtant pas moins ennuyé que luy de cette guerre.

*Paix entre
le Duc de
Normandie &
le Comte de
Chartres.
Ibid.*

Le Comte de Chartres ayant eu avis de ce qui ſe paſſoit, & apprehendant que les Seigneurs & les Evêques ne fiſſent leur paix avec le Duc de Normandie ſans l'y comprendre, envoya ſecretement au Duc un homme affidé, pour luy demander ſon amitié, & le prier de traiter de paix avec luy; qu'il luy promettoit avant toutes choſes de luy rendre Evreux, & qu'il ne demandoit que la ſeureté de ſa ſeule parole pour l'aller trouver luy-meſme juſqu'à Roüen. Le Duc de Normandie luy répondit,

qu'il ſouhaitoit de tout ſon cœur ſe reconcilier avec luy, & que puisqu'il vouloit bien venir à Roüen, il l'y attendroit pendant trois jours, & qu'il y ſeroit en toute ſeureté.

Le Comte ſur cette promeſſe partit avec fort peu de ſes gens, & arriva à Roüen la nuit, comme on en eſtoit convenu. Ils ſ'embrasſerent le Duc & luy, ſe témoignerent l'un à l'autre le regret qu'ils avoient d'avoir rompu enſemble. L'accord fut bientôt fait, le Comte conſentit à rendre Evreux; & le Duc charmé de la franchise avec laquelle ſon ennemi s'eſtoit venu mettre entre ſes mains, ne demanda aucun dédommagement. On fit ferment de part & d'autre ſur les Reliques des Saints de garder ſa parole, & auſſi-toſt après on reſtitua Evreux au Duc de Normandie.

Ce Traité qui devint public par ſon execution, n'empêcha point que pluſieurs Evêques accompagnez de quelques Seigneurs, ne ſe rendiſſent au mois de May auprès du Duc de Normandie, ſelon qu'il en eſtoit convenu avec l'Evêque de Chartres, qui avoit ordre de traiter auſſi au nom du Roy.

Cette Conférence ſe tint ſur le bord d'un canal appellé en Latin dans l'Histoire de Normandie, *Givoldi fossa*. Les Articles furent bientôt arretez, le Duc eſtant fort porté à la paix. Tout ſe réduiſit à deux points, l'un que le Roy ratifieroit la reſtitution d'Evreux faite par le Comte de Chartres, & l'autre qu'il confirmeroit au Duc de Normandie & à ſes Succelleurs la poſſeſſion du Duché de Normandie, conformément aux autres Traitez faits ſur ce ſujet. Mais il y avoit un autre obſtacle bien plus difficile à ſurmonter: c'eſtoit qu'il falloit que l'armée venue du Nord conſentiſt à cette paix, & qu'elle remonta ſur ſa flotte pour ſ'en

*Elle ſe con-
clut auſſi avec
le Roy.
Ibid.*

retourner : & c'estoit à quoy il n'estoit pas aisé de la refoudre.

La proposition que luy en fit Richard fut rejetée avec colere, & pensa exciter une sedition. Ces Normands luy dirent qu'ils n'estoient point venus de si loin seulement pour ravager une partie de la France; mais pour la luy soumettre à luy-mesme; que s'il n'en vouloit point, il les laissast faire, & qu'ils trouveroient bien moyen de s'y établir.

Le Duc voyant les esprits trop échauffez, ne voulut pas les presser davantage, & leur dit qu'il n'avoit garde de prendre aucun parti sans leur consentement; mais ayant parlé en particulier aux principaux Chefs, il les adoucit par des promesses & par des presens que luy & les François leur firent, & qui les engagerent à persuader à leurs gens de sortir de France.

Cette negociation dura quinze jours, pendant lesquels les François furent en de grandes inquietudes. Enfin on s'accorda à ces conditions; qu'on distribueroit aux soldats Danois une grosse somme d'argent; qu'on fourniroit abondamment leurs Vaisseaux de toutes sortes de vivres, & de toutes les choses dont ils auroient besoin; que ceux qui voudroient se faire Chrétiens & vivre en paix en Normandie, y demeureroient; & que pour ceux qui voudroient aller chercher fortune ailleurs sans retourner en leur pais, on leur donneroit des Pilotes du Cotentin, pour conduire leur flotte sur les Costes d'Espagne habitées par les Sarazins, où ils feroient ce qu'ils avoient eu envie de faire en France. Les choses furent ainsi executées. Plusieurs se firent Chrétiens & demurerent en Normandie; les autres firent voile en Espagne, ils y firent descente, défirent les Sarazins, pil-

lerent plusieurs Villes, & en remporterent un très-riche butin.

Quelques jours après le retour des Evêques, le Roy se trouva sur la riviere d'Epte avec le Duc de Normandie, où les anciens Traitez furent de nouveau confirmez par serment de part & d'autre, & la paix parfaitement rétablie entre les deux Nations fut de longue durée. Elle se fit fort à propos pour le Roy qui en profita, pour réunir à son Domaine une bonne partie du Comté de Flandres, en punissant le nouveau Comte de sa revolte.

Arnoul Comte de Flandres, dit *le Vieux*, avoit régné très-long-temps, & s'estoit rendu fort puissant & redoutable. Il estoit maistre d'Arras, de Douai, & de plusieurs autres Places sur la Lis, sur l'Escaut, & le long de la mer. Il avoit eu d'Alix fille du Comte de Vermandois Baudoin III. qui gouverna sous luy le Comté de Flandres; mais qui mourut avant luy. Baudoin laissa un fils nommé Arnoul II. du nom, dit *le Jeune*. Il succéda peu d'années après à son ayeul Arnoul *le Vieux*, dont la mort arriva avant que la paix se fist entre la France & la Normandie.

Le Roy fit sommer ce jeune Comte de luy faire hommage. Il n'est pas dit qu'il eust refusé de le faire; mais seulement qu'il refusa de reconnoistre l'obligation qu'il avoit de fournir aux Rois de France des troupes en temps de guerre. Il vouloit à cet égard se mettre sur le mesme pied que le Duc de Normandie. Le Roy ne voulut pas le souffrir, & se trouva en estat de le ranger à son devoir.

Hugues Capet Duc de France, fils de Hugues *le Grand*, estoit en parfaite intelligence avec le Roy, & il en estoit beaucoup aimé, aussi-bien qu'Eudes son frere qui avoit succédé au Duché de Bourgogne à Othon

Ibid.

Vers l'an
965.

Flodoard,
Chronie.

Dudo L. 3.

Le Roy prend
Arras & plu-
sieurs autres
Places.

Flodoard,
Chronie.

On donne
satisfaction
aux soldats
Danois.
Ibid.

leur autre frere, mort la mesme année que le feu Comte de Flandres. L'un & l'autre leverent de nombreuses troupes chacun dans leur Duché, avec lesquelles le Roy vint assieger Arras : il le prit & tout ce qu'il y avoit de Places fortifiées jusqu'à la Lis, & d'ailleurs Roricon Evêque de Laon sçut si bien ménager les Seigneurs Flamans, que la plupart se declarerent pour le Roy. Les Annales de Flandres ajoûtent que ce Prince prit aussi Douai, malgré la resistance opiniâtre des Habitans. De sorte que le Comte de Flandres se voyant réduit à la dernière extrémité, fut obligé de demander quartier & la paix.

Dudo. L. 3.

Flodoard.
Chroniq.

Il s'adressa pour cela au Duc de Normandie, qui agit si bien auprès du Roy, qu'il l'appaisa, & obtint mesme qu'il rendist Arras au Comte.

Dudo. L. 3.

Il se marie
avec Emma
fille de Lo-
thaire II. Roy
d'Italie.

Au retour de cette expedition le Roy alla à Cologne avec la Reine sa mere, où ils s'aboucherent avec Othon Roy de Germanie, qui depuis quelque temps avoit esté couronné Empereur. On y conclut le mariage du Roy avec Emma fille de Lothaire II. Roy d'Italie mort depuis quatorze ou quinze ans, & d'Adelaide que l'Empereur Othon avoit épousée en secondes nœces, & ce mariage se fit quelques mois après.

An. 966.

Le Regne de Lothaire fut ensuite fort tranquille pendant plusieurs années, & c'est un des grands éloges qu'on puisse donner à ce Prince, d'avoir sçu entretenir si long-temps la tranquillité dans un Etat jusqu'alors si agité; mais en l'an 976. les differends touchant la Lorraine rallumerent des guerres, dont les suites furent bien funestes à la Maison de Charlemagne, puisqu'elles furent la cause ou l'occasion dont on se servit, pour luy enlever la Couronne & la faire passer sans retour dans une autre Famille, qui la conserve encore aujourd'huy, par

An. 976.

le droit que luy donne la possession de plus de sept siècles.

Au sujet d'un si grand événement il faut se souvenir, que la Lorraine depuis le Regne de Lothaire fils de l'Empereur Lothaire, & petit-fils de Loüis le Debonnaire, estoit un très-grand Etat. Dans sa premiere création en Royaume, c'est-à-dire, lorsqu'elle fut le partage de Lothaire, elle comprenoit le païs des Suisses, Genève, la Tarentaise en Savoye, le païs que nous appellons aujourd'huy la Franche-Comté, les Evêchez de Mayence, de Spire, de Wormes, de Cologne, de Treves, de Liege, le Duché de Cleves, l'Alsace; outre cela les Comtez de Hollande & de Zelande, qui faisoient encore alors partie de la Frise, & de plus le Cambresis, le Luxembourg, le Limbourg, la Gueldres, le Brabant : mais tous ces Duchez & Comtez que je viens de nommer, n'avoient pas précisément les mesmes bornes qu'ils ont aujourd'huy. Dans la suite le païs des Suisses & la Franche-Comté, la Tarentaise & quelques autres Villes & Territoires voisins de ceux-là, en furent démembrez, & firent partie du Royaume de Bourgogne au-delà du Mont-Jura après la mort de l'Empereur Charles le Gros : ainsi depuis ce temps-là ces païs ne furent plus du Royaume de Lorraine.

Etendue de
la Lorraine.

Dans l'espace de cent ans la Lorraine avoit diverses fois changé de maistre, tantost soumise aux Rois de France, tantost aux Rois de Germanie, tantost partagée entre eux, & tantost réunie sous le mesme Souverain, tantost cedée en tout ou en partie par les Rois de France aux Rois de Germanie, tantost cedée par les Rois de Germanie aux Rois de France, tantost envahie par les uns ou par les autres.

Ses differents
maistres.

Chantereau ,
Considera-
tions Histori-
ques , &c.

Bruno la par-
tage en Haute
& en Basse
Lorraine.

En Lorraine comme en France il y avoit quantité de Seigneurs & de Comtes , maistres chacun dans leur canton, & neanmoins Vassaux du Roy de Germanie ou du Roy de France. Le premier qui ait porté le titre de Duc de Lorraine, comme Lieutenant General du Roy qui la possédoit, fut un Seigneur nommé Raynier, ou du moins Gilbert son fils sous Charles le Simple, & ensuite sous Henry furnommé l'Oiseleur Roy de Germanie. Ce titre de Duc fut perpetué; mais celui qui le portoit avoit toujours la qualité de Vassal, comme le Duc de France, le Duc d'Aquitaine, le Duc de Bourgogne.

Bruno Archevêque de Cologne frere d'Othon I. & beau-frere de Loüis d'Outremer, qui avoit épousé Gerberge sa sœur, fut fait Duc de Lorraine par Othon, de qui ce Duché dépendoit alors. Cet Archevêque prit le titre d'Archiduc de Lorraine, voulant faire connoître par ce titre, qu'il avoit un Duc pour Vassal; ce fut luy qui partagea la Lorraine en deux parties avec l'agrément de l'Empereur Othon I. son frere. L'une fut appelée Haute Lorraine qui confinoit avec le Luxembourg & la Franche-Comté; & c'est à peu près le país qui porte encore aujourd'huy le nom de Lorraine. On appelloit aussi cette mesme partie de l'ancienne Lorraine le Duché de Mosellane, parce que la Moselle passe tout au travers, & qu'il comprenoit les Provinces qui sont des deux costez de cette riviere depuis sa source jusqu'à son embouchure. L'Archevêque de Cologne donna ce Duché à Frederic d'Alsace, qui avoit épousé Beatrix niece de ce Prelat, & sœur de Hugues Capet; c'est ce Frederic qui a donné commencement à la Seigneurie & Comté de Bar: & de cette maniere le Duc Frederic fut

Vassal immediat de l'Archevêque Bruno, & la Haute Lorraine devint comme un arriere-fief du Royaume de Germanie.

L'autre partie de l'ancien Royaume de Lorraine que l'Archevêque de Cologne gouvernoit immediatement par luy-mesme, fut avec le temps appelée Basse Lorraine & Duché de Brabant; parce que le Brabant estoit une des plus considerables Seigneuries de toute cette portion de la Lorraine qui comprenoit plusieurs Villes & une partie des Duchez de Juliers & de Gueldres, avec les Provinces que le Rhin, la Meuse & l'Escaut renferment vers leurs embouchures. Car pour ce qui est de quelques Villes Episcopales sur les bords du Rhin, de la Meuse, & de la Moselle, elles furent comme separées de la Lorraine, & données en Seigneuries aux Evêques de ces Villes, par Bruno & par Othon son frere, & par leur pere Henry dit l'Oiseleur: & c'est par là que les Archevêques de Treves, de Mayence & les autres, sont devenus si puissans Seigneurs. On a la suite des Ducs de la Haute Lorraine, depuis Frederic jusqu'à Matthieu I. qui la posséda en 1139. & duquel sont descendus les Ducs de Lorraine qui y ont regné jusqu'à nos temps. Quant au Duché de la Basse Lorraine, qui fut gouverné par l'Archiduc Bruno jusqu'à l'an 965. on ne voit point qu'il ait eu de Seigneur particulier que Charles frere du Roy de France, qui douze ans après la mort de Bruno en fut fait Duc l'an 977. à l'occasion que je vais dire, ou du moins conjecturer, suivant les lumieres que nos anciens Historiens me fourniront.

Othon I. Roy de Germanie & Empereur, le plus grand Prince qui eust porté ces deux titres depuis

*Comment les
Archevêques
de Treves &
de Mayence
sont devenus
si puissans.*

*Raynier Com-
te de Haynaut
est dépouillé
de ses Etats.*

Charlemagne, mourut l'an 973. & eut pour Successeur son fils Othon II. qu'il avoit fait de son vivant couronner Roy de Germanie & Empereur. Il y avoit déjà long-temps que Raynier Comte de Haynaut, appelé dans l'Histoire Raynier au long Cou*, avoit esté dépouillé de ses Etats par l'Archevêque Bruno. Ses deux fils, Lambert & Raynier s'estoient réfugiés à la Cour de France, en attendant quelque occasion de rentrer dans leur Comté, que Bruno ou Othon I. avoient donné à deux autres Seigneurs nommez Garnier & Rainold.

* Longi
Colli.

Sigeberti
Chronic.

Dès qu'Othon I. fut mort, ils ne manquèrent pas avec le secours de quelques Troupes de France, de marcher du costé du Haynaut. Garnier & Rainold vinrent les rencontrer auprès de Peronne. Il y eut un sanglant combat où ces deux Seigneurs furent défaits & tuez. Les deux freres victorieux entrèrent dans le Haynaut avec leur armée, & s'y emparèrent d'une Place sur la riviere de Hainne, appelée Buxide, & qui apparemment est celle qu'on appelle aujourd'hui Bossut, Chef d'un Comté, & d'où une Famille illustre de ce pais-là a tiré son nom. De là ils coururent & ravagerent toute la Basse Lorraine. Othon II. assiegea depuis cette Place & la prit, sans qu'il pût pour cela empêcher que ces deux Seigneurs ne continuassent de ravager toute la Basse Lorraine. Deux ans après ils revinrent avec de plus grandes forces attaquer Godefroy & Arnoul, auxquels après le combat de Peronne, Othon avoit donné le Comté de Haynaut. Charles frere du Roy & Hugues Capet estoient à la teste de cette armée. Ils assiegerent Mons. Godefroy & Arnoul vinrent au secours. Il y eut encore un combat très-opiniâtre, où beaucoup de mon-

Ibid.
an. 974.

An. 976.

Chron. c.
Nangii.

de fut tué de part & d'autre : chaetun s'attribua la victoire ; mais le siege fut levé.

Cependant la France soustenoit toujours Raynier & Lambert, & pour montrer la resolution où l'on estoit de ne les pas abandonner, il fut résolu que Raynier épouserait une fille de Hugues Capet, & Lambert la fille de Charles frere du Roy Lothaire. En effet on les seconda si bien, qu'ils chasserent les deux Comtes établis par l'Empereur, & se remirent en possession du Comté de Haynaut.

Ses deux fils
s'en remettent
en possession.

An. 977.

Cette conquête étonna l'Empereur, & luy fit apprehender de plus facheuses suites de la tranquillité dont la France jouissoit alors, & de l'union qu'il voyoit entre le Roy de France, Charles frere de ce Prince, Hugues Capet, & les Comtes de Haynaut. Sa politique dans ces conjonctures luy fit prendre une resolution très-propre à commettre le Roy avec Charles, & à rompre cette bonne intelligence qui l'inquietoit.

Lothaire Prince assurément sage & courageux, pensoit en effet serieusement à profiter de la situation heureuse & tranquille des affaires de France, pour rétablir l'autorité du Gouvernement ; & pour réunir à la Couronne ce qui en avoit esté séparé, & principalement ce qu'on avoit si long-temps appelé le Royaume de Lorraine. C'estoit une des raisons qui luy avoient fait prendre si hautement les interêts des Comtes de Haynaut, dont le Domaine estoit enclavé dans la Basse Lorraine.

Lothaire
pense à réunir
à la Couronne le
Duché de Lor-
raine.

Glaber.
L. 1. c. 34

Charles frere du Roy joint aux Comtes de Haynaut, faisoit aussi de ce costé-là beaucoup de peine à l'Empereur. Il avoit des prétentions sur le Duché de Brabant, aussi-bien que sur le reste de la Lorraine, le Roy son frere luy ayant cédé dès l'an 963. tous les droits qu'il pouvoit y avoir,

Sigebert.

Magnum
Chronic.
Belgium.

Flodoard.

Il est encore vray - semblable que Charles possédoit en ces quartiers-là une partie des biens, que sa mere la Reine Gerberge y avoit acquis du temps qu'elle estoit femme de Gilbert Duc de Lorraine sous le Regne d'Othon I. & dont cet Empereur l'avoit mise en possession en 956. Quoy qu'il en soit, il est certain que l'Empereur Othon II. conçut de grands soupçons des desseins que Lothaire avoit sur le Duché de Lorraine.

Ces soupçons l'inquiétoient d'autant plus qu'il avoit des affaires ailleurs, & qu'il formoit luy-mesme de grands projets. Car sans parler des Nations Germaniques, ou Frontieres de la Germanie du costé du Danube, qui estoient toujours difficiles à tenir dans la soumission, il estoit obligé d'avoir continuellement l'œil sur l'Italie, où les Grecs qui estoient encore maistres de la Pouille & de la Calabre, & les Ducs de Benevent & de Spolete n'oublioient rien, pour luy susciter des affaires, & pour revolter les Peuples contre luy. L'Empereur son pere, tout Grand Homme qu'il estoit, avoit eu bien de la peine à y établir son autorité, & enfin luy-mesme meditoit de chasser les Grecs d'Italie, & de réunir à l'Empire d'Occident la Pouille & la Calabre.

Comme il avoit penetré les desseins du Roy de France, il ne doutoit pas que ce Prince dès qu'il le verroit occupé en Italie, ne vint fondre en Lorraine, & que secondé de son frere, des Comtes de Haynaut, & de plusieurs autres Seigneurs qui avoient toujours de l'inclination pour le Sang de Charlemagne, il ne luy enlevast cette partie du Royaume de Germanie, pour la réunir à la Couronne de France. Voici donc le parti qu'il prit, qui estoit en apparence contre ses interets, mais en effet un trait d'une politique très-raffinée.

Tome II.

Il fit offrir à Charles frere du Roy, le Duché de la Basse Lorraine, à condition de l'hommage, & de le tenir comme mouvant de la Couronne de Germanie. Othon prévoyoit bien que Charles, qui n'avoit point eu de part à la succession du Royaume de France, se laisseroit tenter à la vûe d'un aussi beau present; que la qualité de Vassal de l'Empire ou du Royaume de Germanie luy feroit peu de peine, vu qu'il n'estoit que Sujet & que Vassal du Roy son frere, avec très-peu de revenu pour une personne de son rang, & qu'il quitteroit sans peine une Cour, où il n'avoit gueres de consideration & beaucoup de sujets de chagrin; car la Reine ne le pouvoit souffrir, & luy ne pouvoit souffrir la Reine.

L'Empereur ne se trompa pas dans sa conjecture. Charles reçut son offre avec joye; mais en l'acceptant, il se broüilla avec le Roy son frere, & se rendit odieux à toute la France, où l'on vit avec indignation le frere du Roy se faire Vassal du Roy de Germanie.

Cette mesintelligence estoit une des choses que l'Empereur avoit en vûe, esperant par ce moyen, dit l'ancien Historien, se délivrer des continuelles insultes que luy faisoit Charles, & l'opposer luy-mesme aux vâtes desseins du Roy de France son frere. Mais Othon peu de temps après pensa estre la dupe dans cette affaire: car Lothaire choqué de ce que ce Traité s'estoit fait sans sa participation, entra brusquement en Lorraine, fut reçu à Metz, où quantité de Seigneurs luy firent hommage, & partant de là lorsqu'on s'y attendoit le moins, il vint avec une extrême promptitude à Aix-la-Chapelle, & y arriva lorsque l'Empereur estoit prest de se mettre à table. On y estoit si peu en défense, que l'Empereur

Othon II.
fait offrir à
Charles frere
de Lothaire le
Duché de la
Basse Lorraine.
Charles l'accepte.

Hugo Flavi-
niac.

An. 977.

Lothaire en-
tre en Lorrain-
ne, & ravage
tout le païs.
Sigebercus.

Chronic.
Nangii.

An. 978.
Glaber.
L. I. c. 3.

Ddd

fut obligé de s'enfuir, & qu'il n'échappa qu'avec beaucoup de peine, ayant toujours marché le reste du jour & une partie de la nuit, pour se mettre en seureté avec l'Impératrice. Lothaire fut reçu dans Aix-la-Chapelle, où il dîna de ce qu'on avoit préparé pour l'Empereur. Ensuite il courut tout le païs en le ravageant, & rentra en France.

*L'Empereur
desole à son
tour la Cham-
pagne & s'a-
vance jusqu'à
Paris.
Glaber.
L. 1. c. 3.*

L'Empereur durant ce temps-là, assembla ses Troupes, & avec une armée de plus de soixante mille hommes, porta à son tour la desolation dans toute la Champagne, ruina tous les environs de Reims, de Laon, de Soissons, s'avança jusqu'à Paris, dont il brûla un des Fauxbourgs, n'épargnant que les Eglises. Un neveu de l'Empereur qui l'accompagnait, s'estoit vanté d'aller insulter la Porte de Paris, & d'y enfoncer sa lance; il l'exécuta durant l'incendie du Fauxbourg; mais les Parisiens ayant en ce moment fait une sortie, il y fut tué avec la plupart de ceux qui l'avoient suivi. L'Empereur demeura trois jours à la vûe de Paris, & ayant appris que Lothaire, Hugues Capet, & le Duc de Bourgogne venoient avec une armée pour luy fermer le retour, il décampa, & prit sa route du costé de Soissons. Le Roy ayant sous luy Hugues Capet, & Geoffroy appelé communément Grise-Gonnelle, *, Comte d'Anjou, attaqua son arriere-garde au passage de la riviere d'Aisne, luy tua beaucoup de monde, & enleva une partie de ses bagages; il le poursuivit pendant trois jours & trois nuits en le harcelant sans cesse jusqu'à la forest d'Ardenne. L'Empereur ayant mis la Meuse entre le Roy & luy, s'échappa, & la campagne finit par la retraite des armées. Le Comte d'An-

An. 979.

jou fit en cette occasion de si belles actions, que le Roy luy donna pour luy & pour ses Successeurs, du moins ils le prétendirent ainsi, la Charge de Grand Senechal de France, qui avoit beaucoup de rapport à celle de Grand Maître d'Hostel, & en mesme-temps à celle de Connétable, telles qu'on les a vûes dans les derniers temps.

Hugo d.
Clerici.

L'année suivante on se tint de part & d'autre sur la défensive, chacun pour couvrir son païs, & puis la paix se fit à ces conditions; que la possession de la Lorraine demeureroit à l'Empereur; qu'il reconnoistroit le droit que la Couronne de France avoit sur ce païs-là, & qu'il ne la posséderoit que comme Beneficier du Roy de France.

An. 980.

In Benefi-
cium.

Cette paix fut faite contre l'avis des principaux Seigneurs de France, & sur tout de Hugues Capet & de son frere le Duc de Bourgogne, qui croyoient le Roy en état de réunir la Lorraine à la Couronne, s'il avoit voulu continuer la guerre. Othon estant mort en Italie quatre ans après, Lothaire prit la défense du fils de ce Prince le jeune Othon troisième du nom, contre Henry Duc de Baviere, qui vouloit s'emparer du Royaume de Germanie. Le Roy par cette raison, ou sous ce prétexte entra en Lorraine, & se rendit maître de Verdun, & en emmena prisonnier en France le Comte Godefroy, à qui cette Place appartenoit. Il tenta aussi de se rendre maître de Cambray, mais il n'y réussit pas. Les causes de toutes ces différentes entreprises & de plusieurs autres qui se firent en France & en Lorraine, à l'occasion de la mort d'Othon, sont très-peu marquées dans nos anciennes Histoires, où l'on voit seulement en gene-

Mort de
Lothaire.

An. 984.
Epist. Ger-
berti.

An. 985.

Balderic.
L. 1. c. 104.

* C'est-à-dire, Grise-Casaque, ou Cotte-d'armes, parce que ce Comte en portoit d'ordinaire une de cette couleur.

ral, qu'il y eut beaucoup d'intrigues sur ce sujet. Si Lothaire avoit conçu de nouveau le dessein de reconquerir la Lorraine, il n'eut pas le temps de l'exécuter; car il mourut luy-mesme bien - tost après à Reims le deuxième de Mars de l'an 986. la trente-deuxième année de son Regne, dans la vigueur de son âge, étant, quoy qu'en ayent dit quelques Ecrivains, au-dessous de cinquante ans, & n'en ayant au plus que quarante-six. Rien n'est plus glorieux pour ce Prince, que la loüange qu'on luy donne dans son Epitaphe, d'avoir sçu réunir les esprits des Seigneurs François, & de les avoir eu tout-à-fait soumis à ses ordres. L'idée que l'Histoire nous donne des Regnes précédens & des premières années mesmes du sien, nous doivent faire regarder cette soumission des Grands, comme l'ouvrage d'une prudence consommée dans l'art de gouverner, ainsi que je l'ay déjà fait remarquer.

En joignant à cela le dessein qu'il avoit conçu, lorsqu'il se fut rendu maître des esprits, de réunir à l'Empire François tout ce qui en avoit esté aliéné, on voit un Prince qui agissoit de suite & avec methode, & qui avoit des vûës grandes & dignes d'un Roy. Le fameux Gerbert Archevêque de Reims, & puis de Ravenne, & ensuite Pape, tout dévoué qu'il estoit aux Empereurs, parle de Lothaire comme d'un Prince distingué entre les Souverains de son temps, & il y a tout sujet de croire que s'il eust vécu davantage, il auroit rétabli un ordre parfait dans le

Royaume & dans le Gouvernement. L'expérience du passé luy avoit fait prendre une précaution dont son pere luy avoit donné l'exemple, & que plusieurs de ses Successeurs ne manquerent pas d'imiter: ce fut de faire reconnoître de son vivant pour Roy, son fils aîné. Il s'appelloit Loüis. Il en avoit un autre nommé Arnoul, qu'il avoit eu d'une maîtresse, & qui fut depuis Archevêque de Reims. On en a découvert depuis peu un troisième nommé Othon, qui mourut tout jeune.

Quelques Historiens font mourir Lothaire de poison, & en accusent la Reine Emma sa femme. Les Ecrivains les plus voisins de ce temps-là n'en disent rien, & l'on n'en voit pas de sujet. A la verité Charles frere du Roy osa accuser cette Princesse de quelques mauvais commerces; mais c'est un témoin peu recevable en cette cause, parce qu'il estoit son ennemi déclaré. Si elle fut coupable de cette mort, elle sçut parfaitement sauver les apparences. Rien n'est plus tendre que ce qu'elle écrivit sur ce sujet à l'Imperatrice Adelaïde sa mere, & à en juger par cette Lettre, jamais femme n'aima plus ardemment son mari, & ne fut plus touchée de sa perte. Mais ce sont là de ces mysteres sur lesquels on ne peut prononcer sans temerité. Lothaire en mourant recommanda son fils Loüis à Hugues Capet, comme à celui de tous les Seigneurs qui estoit le plus capable de le soutenir par son credit & par sa puissance.

An. 986.
Gerberti
Epist. 74.
Du Chesne.
Tom. 2.

Il avoit fait
reconnoître de
son vivant
pour Roy son
fils aîné.
Glaber.
L. 1. c. 3.
Gerberti
Epist. 74.

Glaber.
L. 1. c. 3.
Mabillon
de Re Di-
plomat.
L. 2. c. 26.
Ademarus
Chronic.
Malleacense.
Epist. 31.
Gerberti.

Epist. 75.

Nangius.



HISTOIRE D E FRANCE.

LOUIS V.

*Louis est de
nouveau sa-
lué Roy par
les Seigneurs
de France.
In Codice
Gerberti.
Epist. 75.*



An. 986.

*Mesintelli-
gence de ce
Prince avec
sa mere.*

LOUIS cinquième du nom fut de nouveau salué Roy par les Seigneurs de France, qui firent aussi serment de fidélité à la Reine sa mere, sans doute comme à la Regente du Royaume pendant la jeunesse de son fils. Ce Prince pouvoit avoir alors au plus dix-neuf ans, le Roy son pere n'ayant épousé la Reine Emma qu'en l'an 966.

La mesintelligence se mit bien-tost entre la mere & le fils. Les grandes liaisons que cette Princesse eut avec la Cour de Germanie, en furent ou les causes ou les suites: je veux dire que de deux choses l'une, ou que le

Roy rompit avec la Reine sa mere, par la connoissance qu'il eut du commerce qu'elle entretenoit à la Cour de Germanie; ou bien qu'elle, se voyant menacée d'une disgrâce pour d'autres raisons que l'Histoire ne marque point, elle eut soin de se ménager des ressources de ce costé-là, afin de se soutenir contre son fils. Nous avons encore quelques Lettres de cette Princesse qui sont des preuves incontestables de ce que je dis; mais qui ne nous apprennent rien de plus. Adalberon Archevêque de Reims, Lorrain de Nation, estoit bien avant dans les mesmes intrigues, & il fut obligé pour cela de quitter le Royaume. Le Roy vint pour le surprendre dans Reims; il se donna des combats entre les Troupes du Roy

*In Codice
Gerberti.*

Ibid.

& celles de l'Archevêque ; la Ville fut prise ; mais le Prelat échappa.

L'Evêque de Laon est chassé de sa Ville.

Charles Duc de la Basse Lorraine oncle du Roy , toujours ennemi déclaré de la Reine Mere , ne manqua pas d'animer Loüis contre elle. Ce fut à cette occasion qu'il fit courir , ou qu'il continua de faire courir le bruit du mauvais commerce qu'elle avoit avec l'Evêque de Laon. Cet Evêque fut chassé de sa Ville , & fit tout ce qu'il put pour soulever les autres Evêques contre le Roy. Il eut en vain recours à Hugues Capet , à qui la mesintelligence de la Reine Mere avec le Roy ne déplaisoit pas , parce qu'elle luy laissoit la disposition entiere des affaires. Peu s'en fallut que l'Empereur sollicité par cette Princesse n'en vint à une guerre ouverte avec le Roy. Mais Beatrix sœur de Hugues Capet , & femme de Frederic Duc de la Haute Lorraine , estant venue trouver ce Prince à Compiègne , pour tascher de réunir les esprits , le fit consentir à se trouver à Montfaulcon auprès de Verdun avec la Reine Mere , Charles oncle du Roy , Henry Duc de Bourgogne , & l'Imperatrice Mere. La Duchesse Beatrix agit avec tant d'adresse , qu'elle osta aux deux partis le prétexte de la guerre , qui estoit la détention de Godefroy Comte de Verdun , & frere de l'Archevêque de Reims. Ce Comte estoit prisonnier en France depuis deux ans ; c'est-à-dire depuis que le feu Roy avoit pris cette Place. On la luy rendit , & on le mit en liberté , à condition qu'il cederait quelques Terres de l'Evê-

ché de Verdun pour sa rançon.

Apparemment cette paix n'auroit pas esté de longue durée , les esprits estant toujours fort aigris ; mais la mort du Roy fut la fin de toutes les querelles : il mourut après un an deux mois & quelques jours de Regne. On crut qu'il avoit esté empoisonné , & un ancien Historien en accuse la Reine Blanche femme de ce Prince , dont il n'estoit pas aimé , & qui l'avoit mesme quitté une fois , pour s'en retourner en Aquitaine , d'où elle estoit.

Mort de Loüis V.

An. 987.

Ademari Chronic.

Loüis ne laissa point d'enfans , & fut le dernier Roy de France de la Race masculine de Charlemagne , qui se trouve ainsi avoir fini dans les trois parties de l'Empire François par trois Princes , portant tous trois le nom de Loüis ; c'est à sçavoir , par Loüis Empereur II. du nom en Italie ; au-delà du Rhin , par Loüis III. du nom Roy de Germanie , & enfin en France par Loüis V. dont je parle. Charles son oncle Duc de la Basse Lorraine , estoit son heritier , & il estoit naturel qu'il montast sur le Trône après luy. Il fit tous ses efforts pour en venir à bout ; mais Hugues Capet luy enleva la Couronne , & commença la troisième lignée de nos Rois , après que la seconde eut duré 237. ans. La maniere dont il s'y prit , les guerres qu'il eut à soutenir pour surmonter tous les obstacles qu'il rencontra dans une si haute entreprise , & tout ce qui se passa dans une si fameuse revolution , c'est ce que je tascheray de développer dans la suite de cette Histoire.

C'est le dernier Roy de la Race masculine de Charlemagne.

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

HUGUES CAPET.

C*Auses de la ruine de la Famille de Clovis & de celle de Charlemagne. Qualitez de Hugues Capet. Sa genealogie. D'où vient le surnom de Capet. Charles est exclus de la Couronne de France, dont il estoit le legitime heritier. Raisons qui font penser à Hugues Capet. La Couronne luy est déferée, & il est sacré à Reims. Etat où estoit la France en ce temps-là. Quels estoient les Vassaux de la Couronne. Hugues Capet les laisse en possession de leurs usurpations. Charles arme pour soutenir ses droits. Hugues Capet taille en pieces l'armée du Duc de Guyenne, partisan de Charles. Il s'associe Robert son fils, & le fait sacrer. Charles assiege Laon & l'emporte. Il est assiégué luy-mesme dans la Place par Hugues. Il met dans une entiere déroute le camp des Assiegeans. Hugues gagne Arnoul fils naturel du Roy Lothaire. Charles se rend maistre de Montaigu. Il remet Arnoul dans son parti, qui luy livre Reims. Arnoul fait sa paix avec Hugues, & le quitte de nouveau. Charles est surpris dans Laon, & meurt en prison. Hugues Capet pense à affermir sa domination. Il pousse vivement la déposition d'Arnoul Archevêque de Reims. On convoque un Concile pour ce sujet dans l'Abbaye de S. Basle. Arnoul comparoist devant le Concile. Il s'avouë coupable des crimes dont on l'accusoit. Le Roy y vient luy-mesme avec le Roy son fils. Arnoul comparoist de nouveau, & fait un nouvel aveu de ses crimes. Il est déposé & renvoyé en prison. Gerbert est élu à sa place. Lettre du Roy au Pape touchant l'affaire d'Arnoul. Le Pape se declare contre Gerbert. Son Legat interdit les Evêques qui avoient déposé Arnoul. Autre affaire importante entre le Pape & le Roy. Le Clergé & les Vassaux de l'Archevêché de Reims se revoltent contre Gerbert. On assemble un Concile à Mouson. Les Evêques ordonnent à Gerbert de s'abstenir de l'Office divin. On tient un second Concile à Reims pour la mesme affaire. Gerbert y est déposé, & Arnoul reconnu pour legitime Archevêque de Reims. L'Empereur Othon fait Gerbert Archevêque de Ravenne. Mort de Hugues Capet. Son éloge.*



Ceremonie de l'hommage rendu a Hugues Capet par un Vassal pour son fief.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

TROISIÈME RACE.

HUGUES CAPET.

*Causes de la
ruine de la
Famille de
Clovis & de
celle de Char-
lemagne.*



Couronne de France, après l'avoir possédée chacune pendant plusieurs siècles, eurent des causes en partie semblables, & en partie différentes.

A décadence de la Famille de Charlemagne & de celle de la Famille du Grand Clovis, la perte que l'un & l'autre firent de la

L'aneantissement de l'autorité Royale dans les derniers Rois de ces deux premières Races ouvrit le chemin du Trône à Pepin Chef de la seconde, & à Hugues Capet Chef de la troisième. Les Rois de la première avoient laissé envahir leur autorité par leurs Ministres, & ceux de la seconde par leurs Vassaux. Sur la fin de la première les Maires du Palais dispo-
soient absolument de tout dans l'Etat, sous le nom d'un Roy qui ne faisoit

& ne pouvoit rien. Sur la fin de la seconde, les Grands du Royaume devenus plus puissans que leur Souverain, n'avoient plus gueres que le nom de Sujets à son égard, & n'obéissent à ses ordres qu'autant qu'ils les trouvoient conformes à leur caprice, à leur ambition, à leur interest. Pepin dont la Famille estoit en possession depuis long-temps de la souveraine puissance, n'eut plus pour y joindre la Couronne qu'un obstacle à surmonter, qui estoit l'affection des Peuples pour les descendans de Clovis. Hugues Capet trouva dans les François, sur tout dans ceux de deçà la Loire, moins d'attachement pour le Sang de Charlemagne: l'exemple de trois Rois de suite qui n'en estoient pas, Eudes, Robert, Rodolfe, luy monroit qu'il n'estoit pas trop difficile de les accoutumer à ce changement. De ces trois Rois Robert estoit son ayeul, & Eudes son grand-oncle. L'élevation où ces Princes avoient mis sa Maison, & où Hugues le Grand son pere, & luy-mesme l'avoient maintenue, sa qualité de Duc de France, qui le faisoit le plus grand, & le plus puissant Seigneur de l'Etat, l'autorité qu'il s'estoit acquise sous les deux derniers Regnes, tout cela luy fit esperer de réussir, aussi-bien que Pepin, dans un dessein tout pareil. Il semble en effet qu'il se le fust proposé pour modele dans le projet qu'il avoit formé d'enlever à la posterité de ce Roy, ce que ce Roy avoit enlevé à la posterité de Clovis.

Qualitez de
Hugues Capet.
L. 4. Mirac.
S. Richarii.

Il avoit comme Pepin beaucoup de moderation, de douceur, & d'affabilité; qualitez qui luy avoient gagné le cœur, non seulement des François, mais encore du Roy Lothaire, dont il avoit esté autant aimé que Hugues le Grand son pere avoit esté craint & haï de Loüis d'Outremer

pere de Lothaire. La grande puissance que luy donnoient ses Charges & ses richesses ne l'avoient point rendu suspect à son Prince, ni empesché d'estre veritablement son favori. C'estoit par son canal que s'obtenoient toutes les graces, & par ses conseils que l'Etat estoit gouverné. Il scut encore comme Pepin, par de grandes marques de pieté, meriter l'estime des Peuples, & sur tout de l'Ordre Ecclesiastique. Après avoir contraint Arnoul II. Comte de Flandres par la prise de Montreüil, de luy rendre le corps de Saint Riquier qu'Arnoul I. avoit enlevé de l'Abbaye qui en porte aujourd'huy le nom en Picardie, il voulut marquer publiquement la veneration qu'il avoit pour le Saint, dans la Translation de ses Reliques. Tout Duc de France qu'il estoit, il porta la Chasse sur ses épaules, & marcha nuds pieds l'espace d'une lieue jusqu'à l'Eglise de l'Abbaye. Mais ce qu'il avoit fait quelques années auparavant avoit charmé les Evêques & les Moines & édifié toute l'Eglise. Voulant réformer l'abus qui s'estoit introduit en France touchant les Abbayes qui estoient possédées non seulement par des gens de guerre, mais mesme par des personnes mariées, il commença par se défaire de celles qu'il possedoit luy-mesme, sçavoir de celle de Saint Germain des Prez, de celle de Saint Denis, & de celle de Saint Riquier. Il remit les Religieux en possession de ces benefices, leur fit restituer plusieurs terres qui avoient esté usurpées, & merita par là le titre de défenseur de l'Eglise.

A cette douceur, à cette pieté, à la reputation de sagesse qu'il avoit acquise dans le Ministère, estoit jointe celle du courage & de l'experience dans la guerre. Il commandoit l'armée Françoisise sous le Roy Lothaire lorsque

Chroniq.
Centulense.
L. 3. c. 23.

Cap. 241

Chroniq.
Ademari.
Hugo Flavi-
viniac.

lorsque l'Empereur Othon II. fut défait au passage de la rivière d'Aisne. Il avoit fait avec succès la guerre à Arnoul II. Comte de Flandres & aux Comtes de Haynaut, soutenu par Othon II. & l'on vit dans la maniere dont il poussa Charles son concurrent, tandis qu'il luy disputa la Couronne, & dans toute la suite de son Regne, qu'il n'estoit pas moins grand Capitaine, que grand Politique.

sa genealogie

Tel étoit Hugues Capet, qui sans un pareil merite & d'aussi grandes qualitez que celles-là, n'auroit pas esté capable de soutenir une entreprise comme la sienne, ni de s'emparer d'un Trône où la naissance ne luy donnoit aucun droit. Ce n'est pas que sa naissance ne fust illustre, & c'est par une calomnie également lasche & ridicule, qu'un Poëte Italien maltraité par un des descendants de Hugues Capet, a dit qu'il estoit fils d'un boucher. C'est un fait le plus expressément marqué dans nos anciennes Histoires, que Hugues le Grand Duc de France & Comte de Paris pere de Hugues Capet, estoit fils de Robert, qui fut un an Roy de France & neveu d'Eudes, qui le fut aussi pendant neuf ans avant Robert son frere; qu'Eudes & Robert estoient fils de Robert surnommé le Fort, Comte d'Anjou & Duc de tout le païs d'entre la Loire & la Seine. Quelques-uns ont prétendu que Robert le Fort descendoit en droite ligne du Comte Childebrand frere de Charles Martel, & ont conduit mesme sa genealogie jusqu'à une fille de Clotaire I. petite-fille du Grand Clovis. Quoy qu'il en soit de toutes ces particularitez de la genealogie de Robert le Fort, une de nos anciennes Chroniques parlant de luy & de Ranulfe Duc de Guyenne, lorsque l'un & l'autre furent tuez dans un

Dante in Purgat. Cant. 21.

Chronic. Floriacense apud Baluz. Tom. 2. Miscell. pag. 304.

Tome II.

combat contre les Normands, dit que ces deux Seigneurs estoient très-puissans, grands Capitaines, * & les plus considerables de tous les Seigneurs de ce temps-là. Enfin Hugues Capet ne sortoit pas d'un sang moins noble du costé de sa mere, qui s'appelloit Hadevige & qui estoit sœur de l'Empereur Othon I.

** Et inter primos ipsi priores.*

Le surnom de Capet qu'on donne à Hugues dans l'Histoire, a esté le sujet de diverses conjectures. Il est certain qu'on ne le luy donna pas pour la mesme raison qu'un ancien Historien le donne à Charles le Simple, comme si le surnom de Simple ou de Capet eussent signifié la mesme chose †. Ce qui me paroist de plus vray-semblable, c'est que ce nom vient du mot Latin, *Capito*, qui signifie dans le propre un homme qui a une grosse teste, & dans le figuré un homme opiniâtre & attaché à son sens: une de ces deux qualitez, ou peut-estre l'une & l'autre firent apparemment donner ce sobriquet à ce Prince.

D'où vient son surnom de Capet. Apud Du Chesne. Tom. 3. p. 359.

† Carolus stultus, vel Capet.

Après ce détail qu'on ne peut faire trop grand, quand il s'agit de faire connoistre le caractère d'un Prince, Chef d'une Posterité qui occupe depuis plus de sept cents ans un des premiers Trônes du monde, je vais dire par quels moyens il y monta.

Comme Louïs V. du nom mourut sans enfans, Charles Duc de la Basse Lorraine son oncle, frere du feu Roy Lothaire, & fils de Louïs d'Outremer auroit esté le legitime heritier de la Couronne, si dans la seconde Race, on s'estoit cru astringé à la Loy & à la Coustume qui s'observoient sous la premiere pour la succession *. Il estoit alors âgé de trente-trois à trente-quatre ans, Prince brave & homme de guerre; mais l'envie de commander qu'il ne put pas satisfaire en France, où il n'entra

Charles est exclus de la Couronne de France, dont il estoit le legitime heritier.

** Voyez la Preface Historique vers la fin.*

E e e

point en partage de la succession du Roy son pere, luy fit faire une démarche indigne de sa naissance, & dont son ambition prématurée fut bien punie. Ce fut le Traité dont j'ay parlé sous le Regne de Lothaire, que Charles fit avec Othon II. en recevant de luy le Gouvernement de la Basse Lorraine, & se faisant son Vassal; ce qui choqua infiniment toute la Nation. Ce fut là le principal motif dont se servit Hugues Capet, pour mettre dans son parti la plupart des Seigneurs du Royaume, comme il le fit avec autant d'adresse que de promptitude.

La mort imprévue du jeune Roy n'avoit pas laissé le temps à Charles de prendre aucunes mesures, pour regagner les François; & Hugues qui estoit present à cette mort, maistre des affaires, & aimé des Seigneurs du Royaume, n'oublia rien pour les aggraver de plus en plus, & pour augmenter l'aversion qu'ils avoient conçue contre ce Prince. La Reine Mere que Charles avoit déchirée par les plus sanglantes medifances, ne contribua pas sans doute à les luy ramener. Elle demouroit alors à Laon. Tous ceux qui estoient entrez dans les interets de cette Princesse furent contre luy.

Les partisans de Hugues disoient par tout qu'un transfuge & un deserteur de l'Etat, le Vassal d'un Roy de Germanie, dont les Peuples estoient autrefois soumis à la Couronne de France, & qui estoient devenus ses plus ordinaires ennemis, n'estoit gueres propre à estre Roy des François; qu'en renonçant ainsi à sa patrie, il avoit à plus forte raison renoncé à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir au Trône, & qu'il falloit trouver dans le Royaume un homme digne de le gouverner.

Raisons qui Hugues n'oublia pas de faire va-

loir en mesme-temps toutes les raisons qui devoient faire penser à luy, voyant bien qu'il estoit le seul qui pût prétendre à la Couronne, supposé l'exclusion de Charles, & il ne manquoit pas de droits specieux & apparens. Son ayeul & son grand-oncle, comme on l'a vu, avoient esté élevez sur le Trône par le consentement de la plupart des Seigneurs de la Nation. Il estoit du Sang de Charlemagne par les femmes, & ce seul titre du temps de Charles le Simple, au défaut de la posterité masculine de Charlemagne, avoit autorisé Guy Duc de Spolete & Berenger Duc de Frioul, à se faire reconnoître Rois d'Italie, Rodolfe à se faire couronner Roy de Bourgogne, & Loüis fils du Duc Boson à se faire élire Roy de Provence. De plus on assura que le Roy en mourant avoit déclaré Hugues son successeur, à l'exclusion de son oncle, qu'il ne croyoit pas capable de bien gouverner.

On ne manqua pas de publier une vision, que Hugues, disoit-on, avoit eue quelques années auparavant, où l'on assuroit que Saint Riquier alors fort honoré en France, luy avoit prédit qu'il seroit Roy, en recompense de ce qu'il avoit contraint le Comte de Flandres à rendre ses Reliques, pour estre remises dans l'Abbaye qui porte son nom.

Toutes ces raisons jointes ensemble, quelques foibles qu'elles fussent, se trouverent fortes & efficaces par la haine des François contre Charles, & par le penchant qu'ils avoient du costé de Hugues. L'unique moyen qui restoit à Charles pour en empêcher l'effet, estoit d'entrer promptement à la teste d'une Armée dans le Royaume, & de negocier au plus tost avec les Seigneurs, ainsi qu'Adalberon alors Archevêque de Reims, le luy conseilla; mais au lieu d'agir

font penser à Hugues Capet, Vitixindus, L. 1.

Nangius;

Odorann.

Chronic. Centulense. L. 3. c. 23.

La Couronne luy est déferée, & il est sacré à Reims.

In Codice Gerbertino Epist. 120. Sigebertus in Chronic.

avec la vivacité que demandoit une pareille conjoncture , il perdit le temps à délibérer avec ceux de son Conseil sur le parti qu'il avoit à prendre. Hugues au contraire convoqua sans tarder l'Assemblée des Seigneurs, qui luy défererent la Couronne d'un commun consentement à Noyon, & quelques jours après, il fut sacré le troisième Juillet par l'Archevêque de Reims dans Reims mesme.

Quoiqu'après l'élevation de Hugues Capet sur le Trône, la maniere du Gouvernement fust demeurée à peu près la mesme qu'elle estoit auparavant, néanmoins à l'occasion d'une si importante revolution, & avant que de raconter les efforts que fit Charles pour renverser du Trône son adversaire, je croy devoir mettre devant les yeux de mes Lecteurs comme un nouveau Plan de la France, qui leur en represente les bornes, les démembrements qui s'en estoient faits entre le Rhin & les Alpes & au-delà des Pyrenées, les Princes qui gouvernoient les Etats formez de ces démembrements, & la puissance de quelques-uns des principaux Vassaux de la Couronne, puissance devenuë presque aussi redoutable au Souverain, que celle des Rois voisins de ses frontieres.

Du costé du Rhin, la Haute Lorraine appellée par quelques-uns du nom de Mosellane, détachée depuis plusieurs années de la France, reconnoissoit pour Souverain Othon III. Roy de Germanie & Empereur. La Basse Lorraine qui s'étendoit beaucoup vers le bas Rhin dans la Hollande, & du costé de France jusqu'à l'Escaut, & comprenoit le Brabant, le Haynaut, le païs de Liege & le Luxembourg, estoit aussi soumise à l'Empereur, & estoit gouvernée avec dépendance de ce Prince, par le Duc Charles concurrent de Hugues Capet.

En tirant vers les Alpes, la Bourgogne Transjurane estoit sous la domination de Conrad, surnommé le Pacifique. Ce Prince estoit fils de Rodolfe II. du nom, & petit-fils de Rodolfe I. qui du temps de Charles le Simple & du Roy Eudes, avoit pris le titre de Roy au-delà du Mont-Jura dans le païs de Genève & des Suisses, ce qui fit nommer son Etat le Royaume de la Bourgogne Transjurane, quoiqu'il s'étendist mesme en deçà de ce Mont jusques dans la Franche-Comté. Cet Etat sous le Règne de Rodolfe II. s'estoit accru de beaucoup, par la cession que Hugues Comte d'Arles luy fit de la Provence, du Lionnois, de la Tarentaise, du Dauphiné, du Mâconnois, d'une grande partie de la Franche-Comté, du Diocèse d'Uze, & de quelques autres Territoires qui composoient auparavant le Royaume d'Arles ou de Provence, appellé aussi Royaume de la Bourgogne Cisjurane, ou d'en deçà du Mont-Jura. Conrad avoit succédé à Rodolfe II. son pere dans ces deux Royaumes, qu'il entretenoit dans une grande paix, après les avoir délivrez des courses des Hongrois & de celles des Sarrazins, qui s'estant saisis de Fraxinet, lieu sur le bord de la mer aux confins de l'Italie & de la Provence, ravageoient tout ce païs-là. Et c'est de là que luy vint le surnom de Pacifique.

Au-delà des Pyrenées, l'Espagne jusqu'à la riviere d'Ebre estoit toujours dépendante de la Couronne de France. L'an 985. deux ans avant l'élection de Hugues Capet, Borel Comte de Barcelone & d'Urgel, ayant esté défait par les Sarazins assez près de Moncade, avoit perdu la premiere de ces deux Places; mais il l'avoit reprise peu de temps après. Il demanda du secours à Lothaire,

E e e ij

An. 987.
Nangius.
Aimoin.
L. 3. Mirac.
S. Bened.

Etat où estoit la France dans ce temps-là.

Surita. L. 2.
Indic.

Gerberti
Epist. 71.

Epist. 112.

& ce Prince mourut comme il estoit sur le point de luy en envoyer. Loüis V. Successeur de Lothaire, délibéra s'il luy en envoyeroit, parce qu'on luy avoit rendu suspecte la fidelité de ce Comte, & l'Histoire ne marque point la resolution qu'il prit là-dessus.

A l'autre extrémité des Pyrenées du costé de l'Océan, la Navarre avoit depuis long-temps ses Rois particuliers, qui en avoient chassé les Emirs Sarazins, dont quelques-uns sous les Regnes de Charlemagne & de Loüis le Debonnaire, tantost se faisoient Vassaux de la France, & tantost se revoltoient contre elle, suivant que leurs interets le demandoient.

Ainsi suivant le plan que je viens de faire, les Souverains les plus voisins du Royaume de France estoient les Rois de Germanie du costé du Rhin, les Rois de Bourgogne du costé du Rhône & des Alpes, les Sarazins en Espagne sur le bord de l'Ebre, & les Rois de Navarre à l'autre bout des Pyrenées.

Quels estoient
les Vassaux de
la Couronne.

Pour ce qui est des Vassaux de la Couronne au-dedans du Royaume, voici ce que nous en apprennent nos Histoires les plus exactes tirées des anciennes Chartres, & d'autres semblables Monumens. Il y en avoit entre la Loire & les Pyrenées trois principaux; sçavoir, le Duc de Gascogne, le Duc d'Aquitaine, & le Comte de Toulouse.

Voyez l'Histoire de
Bearn de M.
de Marca, p.
221. 225.

Le Duc de Gascogne de ce temps-là s'appelloit Guillaume Sanche, qui estoit le septième Duc hereditaire de ce Duché, & possédoit tout ce qui est entre la Garonne & la Dordogne, les Pyrenées & les deux mers,

excepté le Comté de Comminge & de Conserans. Un titre de Fondation faite par ce Duc, où il date du Regne de Hugues Capet, montre par cette seule circonstance de la date, qu'il se reconnoissoit encore pour Vassal de la Couronne de France.

Le Duc d'Aquitaine ou de Guyenne, lorsque Hugues Capet fut couronné, estoit Guillaume, surnommé Fier-à-bras, troisième, ou selon d'autres, quatrième du nom, fils de Guillaume, appelé dans nos Historiens, Guillaume Tête d'étaupe, à cause de sa chevelure blonde & épaisse. Dès le temps de Charles Martel & depuis Eudes Duc d'Aquitaine, ce Duché devint hereditaire, & passa au fils & au petit-fils du Duc Eudes; mais Pepin réunit ce Duché à la Couronne, & Charlemagne ayant par de nouvelles victoires affermé cette réunion, érigea depuis le Duché d'Aquitaine en Royaume, & en fit Roy Loüis le Debonnaire son fils. Ce Prince après la mort de Charlemagne donna pareillement ce Royaume à son fils Pepin, & ensuite à Charles le Chauve le cadet de ses fils. Charles & Loüis le Begue fils de Charles le Chauve, furent l'un après l'autre Rois d'Aquitaine. On y reconnut aussi l'autorité, ou du moins la souveraineté de leurs Successeurs; mais on ne voit pas qu'ils aient porté le titre de Roy d'Aquitaine*, comme ceux que je viens de nommer; ainsi on peut dire que l'Aquitaine cessa d'avoir le titre de Royaume après la mort de Loüis le Begue, & qu'elle reprit alors son premier titre de Duché; il y eut un intervalle où elle recommença à a-

* La Chronique d'Alberic dit que Lothaire penultième Roy de la Famille de Charlemagne, fit son fils Loüis Roy d'Aquitaine; mais Glaber Auteur qui vivoit fort proche de ces temps-là, dit seulement que Lothaire fit son fils Roy; c'est-à-dire, Roy de France; mais que la femme qu'il luy fit épouser, estoit native d'Aquitaine.

voir une suite de Ducs avant que de perdre pour toujours le titre de Royaume. Charles le Chauve institua Duc d'Aquitaine Ranulfe Comte de Poitiers, c'est-à-dire, qu'il le fit son Lieutenant General dans l'Aquitaine, sans luy donner le droit de succession pour sa posterité; mais les descendants de ce Duc s'en mirent en possession, & depuis ce Ranulfe qui fut tué avec Robert le Fort dans un combat contre les Normands, les Comtes de Poitiers conserverent dans leur Maison la qualité & la puissance de Duc d'Aquitaine, & ils l'avoient encore lorsque Hugues Capet parvint à la Couronne de France. Il est vray que Hugues le Grand, après avoir fait couronner Lothaire penultième Roy de la seconde Race, se fit donner par ce Prince le titre de Duc d'Aquitaine, ce qui causa la revolte de Guillaume II. contre le Roy; mais Hugues étant mort peu de temps après la bataille qu'il gagna contre ce Duc, celui-cy demeura maître de son Duché, qu'il laissa en mourant à Guillaume III. son fils, & contemporain de Hugues Capet.

Le Duché de Guyenne comprenoit plusieurs Comtez, qui estoient arriere-fiefs de la Couronne, & qui relevoient immédiatement du Duc; tels estoient les Comtez d'Auvergne, de Berri, de Limoges, d'Albi, d'Angoulesme; mais le nombre de ces Vassaux varia en divers temps, selon que quelques-uns se revoltoient, ou que les Ducs de Guyenne s'en soumettoient d'autres par la force des armes, ou par des alliances.

Les Comtes de Toulouse ne furent pas d'abord aussi puissans que les Ducs de Guyenne; mais sous le Regne de Loüis d'Outremer, Ponce Comte de Toulouse fils de Raimond II. ayant succédé en la Prin-

cipauté de Gothie, c'est-à-dire du Languedoc, à un de ses parens nommé Ermengaud, joignit au titre de Comte de Toulouse la qualité de Prince, de Duc, de Marquis de Gothie ou Septimanie. Raimond III. succéda à Ponce en tous ces titres. Depuis ce Comte, l'Histoire ne nous fournit rien que de fort confus touchant cette Maison. On voit par un Acte de Guillaume troisième, qui vivoit sous Robert fils de Hugues Capet, qu'elle avoit beaucoup perdu de son lustre; car il n'y prend que la qualité de Comte d'Albi, de Cahors & de Toulouse: mais Raimond IV. dit communément Raimond de S. Giles, homme habile & guerrier du temps de Philippe I. quatrième Roy de la troisième Race, rétablit en sa Maison les droits des Marquis de Gothie sous le titre de Duc de Narbonne, titre que ses Successeurs prirent toujours depuis jusqu'à Simon Comte de Montfort, qui reçut l'investiture du Duché de Narbonne sous le Regne de Philippe-Auguste, comme d'une dépendance du Comté de Toulouse. C'estoient là les plus puissans Seigneurs de l'Etat au-delà de la Loire & les plus considerables Vassaux de la Couronne en ce pais, dans le tems du nouveau Regne dont il s'agit.

En deçà de la Loire, ceux qui avec la mesme qualité de Vassal possédoient de plus grands Etats, estoient les Ducs de France, les Ducs de Bourgogne & les Comtes de Flandres. Car pour ce qui est de la Famille des Comtes de Vermandois un desquels, sçavoir Herbert I. jouïa un si grand rôle sous le Reg de Charles le Simple, il semble qu'il avoit perdu sa grande puissance par le partage des Domaines de Comte entre ses enfans, qui estoient en grand nombre. Le Duché de France s'étendoit non seulement jus-

E e e iij

Glaber.
L. 1. c. 3.
Voyez Bessli
dans son Hist.
des Comtes
de Poitou &
des Ducs de
Guyenne.
Flodoard.
Chronic.

Vide T. 2.
Bibli. MSS.
Labbzi p.
732.

Marca Hist.
toire de
Bearn. L. 8.
c. 2. & 3.

Ibid.
Cap. 2.

la Loire, mais encore bien au-delà de la Seine du costé de la Champagne & de la Picardie, sans qu'on en puisse dire précisément les bornes, sinon que le Duché de Bourgogne, le Comté de Vermandois, & le Comté de Flandres, & les Villes qui dépendoient de ces trois Etats n'en estoient point. Hugues Capet eut & le Comté de Paris & le Duché de France; mais estant parvenu au Trône, ce qu'il possédoit par ces deux titres fut réuni à la Couronne, c'est-à-dire, que la qualité de Duc de France fut supprimée par ce Prince, comme la Charge de Maire du Palais l'avoit esté par Pepin. Ces dignitez leur servirent de degrez pour monter sur le Trône, & leur parurent par là mesme aussi dangereuses pour leur posterité, qu'elles avoient esté utiles à leur ambition.

Il y avoit un Duc de Bourgogne dès le temps de Charles le Simple. C'estoit Richard dit le Justicier, auparavant Comte d'Autun, & qui le premier porta le titre de Duc de Bourgogne. Raoul ou Rodolfe son fils luy succéda, & fut depuis élu Roy de France. Ce Duché avoit passé dans la Famille de Hugues le Grand, & Henry frere de Hugues Capet en estoit en possession. L'étendue du Duché de Bourgogne estoit en ce temps-là à peu près la mesme qu'aujourd'huy, je dis à peu près: car Mâcon, par exemple, appartenoit à Conrad le Pacifique Roy de Bourgogne; & à cette occasion il faut encore se souvenir, qu'on distinguoit en ce temps-là trois Bourgognes, qui toutes trois ensemble avoient autrefois composé le Royaume des Bourguignons, dont les fils de Clovis s'emparerent; sçavoir, la Bourgogne Transjurane au-delà du Mont-Jura, la Bourgogne Cisjurane en deçà. L'une & l'autre portoient le titre de

Royaume, & se trouvoient réunies sous la domination de Conrad, & enfin le Duché dont je parle, qui n'avoit point esté séparé de la Couronne de France.

C'est pareillement sous le Regne de Charles le Chauve, que le premier Comte de Flandres paroist dans nos Histoires. Il s'appelloit Baudoin. Il eut plusieurs Successeurs de mesme nom que luy. Celuy qui possédoit ce Comté à la mort du dernier Roy de la seconde Race, s'appelloit Arnoul second du nom. Ces Comtes estoient maistres du pais d'entre l'Escaut & la mer. Ils l'estoient aussi d'Arras, & taschoient de s'étendre du costé de ce qu'on a depuis appelé la Picardie.

Le Duc de Normandie estoit un autre Vassal de la Couronne; mais qui avoit peine à se regarder comme tel: au moins ces Ducs prétendirent-ils n'estre pas obligez comme les autres Vassaux, à fournir des Troupes aux Rois de France. Richard I. du nom, qui eut de si grands démêlez avec Loüis d'Outremer, estoit encore Duc de Normandie, lorsque Hugues Capet monta sur le Trône. Il avoit épousé une fille de Hugues le Grand, & ainsi il estoit beau-frere de Hugues Capet, qui avoit esté élevé à sa Cour, Hugues le Grand le luy ayant recommandé en mourant. Richard n'estoit que le troisiéme Duc de Normandie, fils de Guillaume I. & petit-fils de Rollon Fondateur de ce Duché. La Bretagne relevoit de luy, & dès le temps du premier Duc, elle estoit devenuë comme un arriere-fief de la Couronne par le consentement de Charles le Simple. Durant plusieurs années les Bretons & leurs Princes furent dans une grande oppression; mais au commencement de cette troisiéme Race, on les voit se relever, & donner de l'inquietu-

de aux Ducs de Normandie.

*Hugues Capet
les laisse en
possession de
leurs usurpa-
tions.*

Tel estoit l'état de la France au temps que la troisième Race de nos Rois commença à y regner. Hugues Capet n'eut garde d'entreprendre de le changer. Il trouva tous ces Ducs & tous ces Comtes en possession de transmettre à leur posterité leurs Duchez & leurs Comtez, & d'avoir des Vassaux, même avec qualité de Comte, relevant immédiatement d'eux. Ce fut alors que plusieurs Seigneurs qui n'étoient ni Ducs ni Comtes, commencerent à se surnommer du nom de leurs Terres & de leurs Châteaux, au lieu qu'autrefois chacun n'avoit que son nom propre, auquel depuis quelque temps, pour distinguer ceux du même nom, on ajoutoit quelquefois un surnom tiré de la couleur de leur visage, ou de leur stature, ou de leur force, comme le Blanc, le Noir, le Fort, & d'autres semblables. Hugues Capet laissa tous ces Ducs, Comtes & Seigneurs jouir de leurs usurpations & de leurs prérogatives, qu'il n'osa leur disputer. Cette grande puissance dont ils s'étoient emparés, & qui les avoit mis en état de luy donner la Couronne, luy faisoit craindre qu'ils ne la luy ôtassent, s'il entreprenoit de toucher à leurs privilèges. Rien ne fait mieux voir la fierté & l'indépendance de ces Seigneurs, que la réponse que fit quelque temps après Aldebert Comte de Périgord, à Hugues Capet & à Robert son fils. Ce Comte assiegeoit Tours, qui appartenoit alors à Eudes surnommé le Champenois, les Rois Hugues & Robert son fils, dit un ancien Historien, n'osèrent l'en empêcher par la voye des armes; ils luy envoyerent seulement ordre de se retirer de devant la Place, & comme sur le refus qu'il en fit, celui qui

*Hist. Aquitain. Frag-
ment. T. 4.
Collec. Fran-
cisci du
Chêne.*

portoit l'ordre des deux Rois, le faisant souvenir de sa qualité de sujet, luy eut fait cette question de leur part: *Qui est-ce donc qui vous a fait Comte?* il répondit en luy ordonnant de faire en son nom cette autre question aux deux Souverains: *Qui sont ceux qui vous ont fait Rois?* En un mot l'idée la plus approchant du Gouvernement de la France de ce temps-là en ce qui regardoit l'autorité du Roy sur ses plus puissans Vassaux, est celle de l'Empire d'aujourd'hui, & de l'autorité que l'Empereur a sur les Princes & Feudataires de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Laïques, qui reçoivent de luy l'investiture, & sont obligés de luy fournir des Troupes en certaines occasions; mais qui a cela près sont maîtres absolus chez eux.

Le nouveau Roy ne fut pas si-tôt possesseur paisible de son Etat. Charles armoit dans son Duché de la Basse Lorraine, & il avoit en France ses partisans, partie ouvertement déclarés, partie secrets. Guillaume Duc de Guyenne estoit dans ses intérêts, & refusa de reconnoître Hugues Capet, Seguin Archevêque de Sens & maître de sa Place, comme c'étoit l'ordinaire en plusieurs Villes Episcopales, ne voulut point luy rendre hommage: Herbert Comte de Vermandois avoit d'abord suivi le torrent & l'exemple des autres Seigneurs, soit qu'il crût sa résistance inutile, ou qu'il ne vît pas de sûreté à s'y opposer; mais il avoit de trop grandes liaisons avec Charles, pour n'être pas chagrin de l'élection de Hugues. Il estoit beau-père de Charles, qui avoit épousé Agnès sa fille, & il estoit naturel qu'il souhaitast de la voir Reine de France, & son gendre Roy. On connut en effet dans la suite quels estoient ses

*Charles arme
pour soutenir
ses droits.
In Codice
Gerberti
Epist. 107.*

* D'autres attribuent cette réponse à Guillaume de Tallemande, Comte d'Angoulême.

veritables sentimens.

Pour ce qui est des Princes voisins, ils parurent ne vouloir estre que spectateurs dans ce differend. L'Empereur Othon III. permit seulement à Charles de tirer des troupes du pais qu'il tenoit de luy. Conrad Roy de Bourgogne avoit épousé Mathilde sœur du Roy Lothaire & de Charles; mais il estoit frere de la Reine Mere, qui n'oublia rien pour l'empescher de prendre le parti de ce Prince : ce qui luy fut d'autant plus facile, que Conrad n'aimoit pas naturellement la guerre, & qu'il ne pensoit qu'à entretenir la paix dans ses Etats.

Hugues Capet ne voulant rien laisser derriere luy qui pust l'inquieter, lorsque Charles viendrait l'attaquer du costé de la Champagne, où il prévoyoit qu'il feroit ses premiers efforts, alla promptement passer la Loire, pour forcer le Duc de Guyenne à se soumettre, & vint mettre le siege devant Poitiers. La resistance des assiegez, que le Duc Guillaume avec une armée à la vûe de la Place, animoit de l'esperance d'un prompt secours, obligea Hugues à abandonner son entreprise, & à se retirer du costé de la Loire. Le Duc le suivit, & comme il le ferroit de fort près, il le contraignit à en venir aux mains. La bataille fut très-sanglante & longtemps opiniâtée; mais enfin la victoire se declara pour Hugues, qui tailla en pieces l'armée du Duc. Le fruit de la victoire fut la soumission de ce Duc, à qui le Roy accorda volontiers la paix, l'unique but de la guerre qu'il luy avoit faite, ayant esté de l'obliger à le reconnoistre pour son Souverain.

Cette victoire fut un coup de partie pour Hugues dans les conjonctures de ses affaires. On ne voit pas que depuis aucun Seigneur ait pris le parti de Charles au-delà de la Loire, & Borel Comte de Barcelone, qui du-

rant ces troubles pensoit à secourir le joug & à s'ériger en Souverain, reconnu dès la mesme année Hugues Capet pour son Seigneur. Mais cet avantage qui augmenta autant son autorité que sa reputation, luy donna lieu de faire une chose importante pour sa Famille, où il imita encore la conduite de Pepin.

Il avoit alors un fils nommé Robert, Prince de grande esperance, Hugues pour luy asseurer la Couronne, & la fixer dans sa Maison, engagea les Seigneurs de France & de Bourgogne à trouver bon qu'il se l'associast, & le fit sacrer à Orleans par Seguin Archevêque de Sens, qui avoit enfin embrassé son parti, après les menaces qu'on luy fit de le faire déposer par les Evêques de sa Province, & par le Pape qui estoit alors Jean XV. & c'est ce qui montre qu'il avoit, à l'exemple de Pepin, mis Rome dans son parti. Robert fut sacré le premier de Janvier de l'an 988.

Cependant Charles faisoit de grands préparatifs pour entrer en France, & dès que la saison le put permettre, il se mit en campagne pour venir assieger Laon. La Reine Mere Emma & l'Evêque Adalberon s'y trouverent renfermez, soit qu'ils eussent esté surpris, soit qu'ils y fussent demeurez pour animer les Habitans à se bien défendre.

La haine que Charles avoit pour l'un & pour l'autre, estoit un nouveau motif qui l'animoit à mettre tout en œuvre, pour ne pas manquer un coup si important. En effet il attaqua la Place avec tant de vigueur, qu'il l'emporta avant que Hugues y pust estre assez à temps pour la secourir.

La premiere chose que fit Charles, fut de s'asseurer de la Reine Mere & de l'Evêque, & il tint ferme contre toutes les prieres qu'on luy faisoit de les relascher. L'Imperatrice Theophanie mere de l'Empereur luy écri-

Gerbert.
Epist. 112.

Il s'associe
Robert son fils
& le fait sa-
crer.

Glaber. L.
2. c. 1. & alli.

An. 988.
In Codice
Gerberti.
Epist. 107.

An. 988.

Sigeberti
Chronic.

Charles as-
siege Laon &
l'emporte.

Hugues Ca-
pet taille en
pieces l'armée
du Duc de
Guyenne, par-
tisan de Char-
les.

Chronic.
Malleac.

T. 2. Bi-
blioth.

MSS. Lab-
bri, p. 204.

Chronic.
Ademari.

In Codice

vit

In Codice
Gerberti.
Epist. 119.

vît inutilement sur ce sujet. En vain les Evêques de France le sollicitèrent & en faveur de la Reine, & en faveur de leur Confrere : il ne voulut rien écouter, persuadé qu'il étoit, que la prise de Laon entraîneroit après elle la conquête du reste du Royaume.

Il est assié-
gé luy-mesme
dans la Place
par Hugues.

Hugues apprit cette perte avec bien du chagrin, & pour la reparer, il vint au plustost à la teste d'une grosse armée assiéger Charles luy-mesme dans la Place, où ce Prince se défendit en Heros.

Epist. 120.

Durant le siege, l'Imperatrice Theophanie offrit sa mediation aux deux partis. Hugues qui avoit grand interest à ménager cette Princesse, à cause du credit qu'elle avoit sur l'esprit de l'Empereur son fils, l'accepta, & consentit à lever le siege, pourvu que Charles donnast la liberté à la Reine, & qu'il voulust bien aussi l'accorder à l'Evêque, qui s'offroit à luy donner des otages pour l'asseurer de sa fidelité. Charles ne voulut rien écouter. Hugues se servit de ce refus, qui choqua l'Imperatrice, pour l'engager à une entrevûe avec sa femme Adelaïde, & à le seconder dans un Traité qu'il projettoit de faire avec l'Empereur. Ces deux Princesses se trouverent à Stenai au mois d'Aoust, & l'indifference que l'Empereur fit paroistre dans la suite pour les interests de Charles, montre bien que cette entrevûe eut tout l'effet que Hugues en attendoit.

Ibid.

Epist. 121.

Le zele qu'il faisoit paroistre pour la Reine prisonniere luy attachoit de plus en plus les partisans de cette Princesse, & celui qu'il témoignoit pour l'Evêque de Laon faisoit plaisir aux autres Evêques, dont plusieurs à sa sollicitation s'assemblerent, & prononcerent l'anathême contre Charles, pour les mauvais

traitemens qu'il faisoit à leur Confrere ; mais Charles s'en mocqua, & continua à se bien défendre. Rien ne luy manquoit dans la Place ; il avoit un grand nombre de troupes au dedans de la Ville & sous les murailles, & Hugues après six à sept semaines de siege n'estoit gueres plus avancé que le premier jour ; mais l'affaire ne dura pas long-temps en cet état.

Epist. 123.

Charles à la teste de presque toutes ses troupes vint fondre avec une telle furie sur le Camp des assiegeans, qu'il le mit en desordre, tailla en pieces tout ce qui se presenta pour l'arrester, & mit le feu aux tentes dans plusieurs quartiers. La déroute entiere suivit l'épouvante que cette attaque brusque avoit causée ; & à peine Hugues put-il échapper luy-mesme, après avoir vu passer au fil de l'épée une grande partie de son armée.

Il met dans
une entiere
déroute le
camp des as-
siegeans.
Sigebert.

Il falloit à Hugues autant d'adresse & de politique qu'il en avoit, pour rendre cette victoire inutile à son ennemi, qui devoit naturellement en tirer un grand avantage. Non seulement il ne perdit par sa défaite aucun de ses Partisans ; mais encore il s'en fit un nouveau qui ne devoit pas luy estre indifferant.

Charles avoit avec luy Arnoul son neveu, fils naturel du Roy Lothaire*, jeune homme entreprenant & ambitieux, qui estoit dans les Ordres Sacrez, & avoit esté selon la coutume de ce temps-là aggregé au Clergé de l'Eglise de Laon. Il avoit beaucoup contribué à la prise de cette Place, & les Evêques du parti de Hugues l'avoient excommunié, à cause des mauvais traitemens faits en cette rencontre à l'Evêque de Laon. Hugues souhaitoit fort de le détacher du parti de Charles, & il s'en presenta une occasion qu'il ne negligea pas.

Gerberti A-
polog. pro
Remensi
Synodo.

* Sainte Marthe s'est mépris en faisant Arnoul fils naturel de Louis d'Outremer.

An. 989.
Hugues ga-
gne Arnoul,
fils naturel du
Roy Lothaire.

Adalberon Archevêque de Reims mourut; c'estoit un Prelat de beaucoup de merite qui s'estoit longtemps ménagé avec les deux partis; mais qui avoit enfin esté obligé de suivre celui de Hugues Capet. Si tost que ce Prince eut appris sa mort, il fit offrir l'Archevêché à Arnoul, & se servit pour cela de Bruno Evêque de Langres.

Arnoul ne balançoit pas beaucoup pour accepter une offre si avantageuse; car il ne s'agissoit pas seulement d'une Prelature avec des revenus considerables; mais du domaine temporel de la Ville & de quelques autres Places & Territoires, dont les Archevêques de Reims s'estoient rendus les maîtres durant les troubles des Regnes précédens.

Il vint donc trouver Hugues en son camp. Ce Prince l'y reçut avec de grandes marques d'amitié; mais comme il voulut s'asseurer de sa fidelité, il exigea de luy diverses choses avant que de le faire sacrer. Il l'obligea à luy donner des otages, & l'Evêque Bruno, Gilbert Comte de Rouci frere de Bruno, & Gui Comte de Soissons leur cousin germain, se firent ses cautions.

De plus on presenta à Arnoul une Formule de serment composée exprès, selon laquelle il devoit jurer une fidelité inviolable aux Rois Hugues & Robert, avec des imprecations terribles contre sa propre personne, s'il manquoit à les servir. Il fit ce serment tout haut à son Sacre, & luy-mesme en fit faire un semblable aux Citoyens de Reims, & à tous les Gentilshommes de sa dépendance. Après quoy Hugues le mit en possession de l'Archevêché.

Charles que la levée du siege de Laon avoit mis au large & en liberté d'agir, alla assieger Montaignu Place forte dans le territoire de Laon, &

après s'en estre rendu maître, il courut tout le Soissonnois, où il fit de grands ravages & un riche butin, qu'il fit transporter à Laon.

Il avoit esté fort chagrin de la desertion d'Arnoul; mais comme il sçavoit que la seule raison d'intérêt l'avoit détaché de son parti, malgré l'inclination qu'il avoit à le suivre toujours, il crut qu'il ne seroit pas difficile de l'y rengager, en luy conservant les avantages qui le luy avoient fait abandonner. Il luy fit donc proposer secrettement de se déclarer de nouveau en sa faveur, en luy representant qu'il le pouvoit faire sans crainte, vu qu'on estoit en état de le soutenir, par les Places qu'on venoit d'enlever à Hugues dans le territoire de Laon, & que cette declaration seroit la ruine entiere de l'usurpateur, qui estoit déjà assez embarrassé à réparer la perte qu'il avoit faite de son armée.

L'Archevêque ne se trouva pas en effet fort difficile à gagner, supposé qu'il pust sauver les apparences, & éviter le reproche d'avoir violé ses sermens. Il fut resolu que Charles pratiqueroit une intelligence dans Reims, pour se faire livrer la Place; que les gens dont il se serviroit, ne traiteroient point immédiatement avec l'Archevêque; que quand la Ville auroit esté surprise, on viendrait à son Palais Archiepiscopal pour se saisir de luy; qu'on le meneroit à Laon comme un prisonnier de guerre, & que là, sous prétexte de se tirer du danger de la mort & des miseres de la prison, il feroit un traité, par lequel il seroit remis en possession de Reims, avec obligation de le maintenir dans le parti de Charles.

La chose ayant esté ainsi concertée, Charles envoya à Reims Dudon, Gentilhomme adroit, & fort zélé pour son service. Dudon s'adressa

Historia
deposit. Ar-
nulf.

Ibid.

Charles se
rend maître
de Montaignu.
Sigeberti
Chronic.

Il remet Arnoul dans son parti.

*Historia
deposit. Ar-
mule.*

par son ordre à un Prestre nommé Adalger, qu'il sçavoit estre affectionné à la Famille de Charlemagne, & qui estoit fort dévoué à l'Archevêque.

A la premiere ouverture que Dudon luy fit de ce dessein, il le rejetta avec horreur, disant que quand il s'agiroit de sa vie, il ne se resoudroit jamais à trahir son Archevêque & son Seigneur. Alors Dudon luy fit confidence de tout le mystere, & l'assura que rien ne se faisoit en tout cela, qu'avec le consentement du Prelat.

Le Prestre sur cette assurance l'écouta, & promit son service à Charles, supposé que ce qu'on luy disoit touchant le consentement de l'Archevêque, fust veritable. Ce Prelat qu'il alla trouver aussi-tost pour luy rendre compte de son entretien avec Dudon, luy avoia l'intrigue, luy recommanda le secret, & d'affecter dans la suite de l'affaire toutes les manieres propres à convaincre le monde, qu'il n'y avoit aucune collusion entre eux.

*Qui luy li-
vre Reims.*

Le Prestre estant convenu avec le Gentilhomme sur les moyens de l'execution, Charles fit avancer secretement des troupes sous la conduite de Manassés Comte de Retel, & de Roger Comte de Chastell-Porcien, qui s'estant renduës la nuit à une des portes de la Ville, dont l'Archevêque avoit donné les clefs au Prestre, y furent introduites & s'en emparerent sans resistance; mais non pas sans y faire de grands desordres. Ils marcherent droit à l'Eglise Cathedrale, où l'on se saisit des principaux du Clergé, & puis de l'Archevêque qui fut conduit à Laon, où l'on affecta pendant quelques jours de le tenir en une étroite prison. Ce Prelat pour mieux couvrir son jeu, prononça dans sa prison mesme l'anathême contre ceux qui avoient

pillé la Ville de Reims, & ordonna à ses Suffragans d'en faire de mesme.

Cette comedie imposa quelque temps au peuple; mais Hugues en ayant penetré, ou du moins soupçonné le secret, fit arrester l'Evêque de Langres, les Comtes de Rouci & de Soissons, qui s'estoient fait les cautions d'Arnoul, & comme les otâges de sa fidelité, & peu s'en fallut qu'il ne leur en coûtât la vie.

La perte de Reims étonna beaucoup ce Prince, qui neanmoins dissimulant son chagrin, envoya à Laon pour traiter de la rançon de l'Archevêque, & les Evêques de la Metropole de Reims offrirent à ce Prelat leurs bons offices auprès de Charles pour sa délivrance; mais & Charles & luy répondirent d'une maniere à ne laisser gueres de doute sur leur bonne intelligence, & on vit ce Prelat peu de temps après à la teste de l'armée de Charles les armes à la main, se declarer hautement contre Hugues.

Ce Prince en écrivit au Pape, qui estoit alors Jean XV. pour l'obliger à prononcer contre Arnoul la Sentence de déposition. Plusieurs Evêques de France luy écrivirent aussi sur le mesme sujet. Les Envoyez furent d'abord bien reçus; mais ceux du Comte de Vermandois beau-pere de Charles estant arrivez peu de jours après, traverserent la negociation. Ils representerent fortement au Pape l'injustice de l'usurpation de Hugues Capet, & qu'il ne vouloit perdre Arnoul, que parce qu'il estoit neveu de Charles, & de la Maison de Charlemagne. Ces Deputez firent si bien qu'on ne voulut plus écouter les autres, qui furent obligez de revenir sans avoir rien obtenu. L'Evêque de Langres qui alla aussi à Rome, pour convaincre le Roy qu'il n'entroit point dans la trahison d'Ar-

Ibid.

Epist. Hugonis ad Joannem Papam.

Arnoul fait sa paix avec Hugues, & le quitte de nouveau.

Gerberti Epist. ad Oth. Imp. per.

Ibid.

noul, ne réussit pas mieux; le Pape apparemment ne voulut rien décider sur cet article, jusqu'à ce qu'il vîst quel tour prendroient les affaires de France, que ces avantages de Charles faisoient beaucoup balancer. Peu de temps après Arnoul voyant que plusieurs de ceux qui l'avoient suivi l'abandonnoient, fit sa paix avec Hugues. Il le quitta de nouveau au bout de six semaines, & revint à Laon; mais la trahison d'un autre Evêque fut beaucoup plus funeste à Charles, que celle d'Arnoul ne l'avoit esté à son ennemi, & perdit enfin sans ressource ce malheureux Prince.

Il y avoit quelque temps que l'Evêque de Laon, à qui nos Historiens donnent deux noms, celui d'Ascelin, & celui d'Adalberon, avoit plus de liberté, & n'estoit plus observé de si près par Charles, qui le retenoit néanmoins toujours dans sa Ville Episcopale: c'est ce qui luy donna le moyen d'entretenir un secret commerce avec Hugues Capet par des personnes affidées. Ce Prince instruit par l'Evêque de l'état de la Place, & du peu de précaution qu'on avoit à la garder, forma le dessein de la surprendre, & concerta avec ce Prelat les moyens de le faire seulement.

Charles est surpris dans Laon, & meurt en prison.

An. 991.

Il s'avança la nuit du Jeudy Saint deuxième d'Avril avec destroupes & sans bruit jusques sous les murailles de la Ville; soit qu'il n'y eust point de Sentinelles de ce costé-là, soit qu'elles eussent esté corrompues, les soldats entrèrent dans la Place sans aucune resistance, & Charles investi dans son logis fut fait prisonnier avec sa femme, aussi-bien qu'Arnoul Archevêque de Reims. Ils furent tous trois conduits à Orleans, & mis dans une prison, où Charles estant mort quelque temps après, Hugues Capet

devint paisible possesseur du Royaume. Ainsi la guerre civile finit trois ou quatre ans après qu'elle eut commencé entre les deux Concurrents.

Aimoin continuat.

Charles laissa deux fils de sa femme Agnès de Vermandois, Louïs & Charles. Louïs s'estant retiré en Germanie, donna, dit-on, commencement à la Maison des Lantgraves de Turinge. On parle encore d'un autre fils nommé Othon, qu'on prétend que Charles avoit eu d'une première femme. Quelques-uns ont cru qu'il luy succéda au Duché de la Basse Lorraine, il mourut l'an 1005. sans enfans. Godefroy d'Ardenne, dit le Barbu, ou autrement Godefroy sans lignée, appuyé de l'Empereur Henry II. Successeur d'Othon III. se mit depuis en possession de ce Duché à l'exclusion des deux sœurs du feu Duc, Gerberge & Hermengarde, dont la première épousa Lambert Comte de Louvain, & l'autre Albert Comte de Namur. Ainsi finit la Famille de Charlemagne, ou du moins elle se confondit dans d'autres, où elle perdit son lustre, au lieu de le leur communiquer. On a voulu la ressusciter dans ces derniers temps durant la Ligue, par des genealogies qui en faisoient descendre quelques Maisons Souveraines de l'Europe; mais on sçait les interets qui faisoient inventer ces fables, auxquelles on auroit honte aujourd'huy d'ajouter foy.

Hugues Capet à qui désormais je donneray le nom de Roy, qu'on ne luy contesta plus, pensa à affermir sa domination. Maistre du Duché de France, du Comté de Paris, & du Comté d'Orleans, qu'il avoit réunis à la Couronne dans sa propre personne, & seur du Duché de Bourgogne que possédoit son frere Henry, il se trouvoit plus en état que ses Prédecesseurs, de ne pas craindre ses

Hugues Capet pense à affermir sa domination.

Sigebert.

Vassaux. Depuis le commencement de son Regne il les laissoit se battre les uns contre les autres, sur tout au-delà de la Loire, sans s'en mettre en peine. Il avoit deux puissans voisins contre lesquels il avoit plus de précautions à prendre. L'un estoit l'Empereur Othon III. maistre de la Germanie, & des autres Païs tributaires de cet Etat, d'une grande partie de l'Italie, & de la haute & basse Lorraine. L'autre estoit Conrad Roy de Bourgogne & de Provence. Celuy-cy qui n'avoit point d'ambition ni d'envie d'étendre ses Etats, l'inquietoit peu pour le present; mais Othon estoit un Prince guerrier & entreprenant, & qui avoit les enfans de Charles établis ou refugiez dans ses Etats. Le Roy en cas de rupture, n'avoit point d'autre ennemi à luy susciter, que les Empereurs d'Orient du costé de l'Italie. Ce qu'ils y tenoient encore estoit depuis plusieurs siecles un continuel sujet de guerre avec les Empereurs d'Occident. C'estoit alors Basile & Constantin deux freres qui regnoient à Constantinople, & qui gouvernerent ensemble pendant cinquante ans avec beaucoup d'union, ou plustost c'estoit Basile qui gouvernoit seul, & qui gouvernoit en grand Prince, tandis que Constantin s'occupoit de ses plaisirs. Le Roy leur écrivit une Lettre que nous avons encore, où après les avoir asseurez de l'autorité qu'il s'estoit acquise sur ses sujets, & de la parfaite soumission de tout son Etat, il leur demanda une Princeesse de leur Famille pour son fils déjà couronné Roy; & moyennant cette alliance, il leur offroit de faire avec eux une Ligue défensive contre l'Empereur Othon, les assurant que si l'alliance se faisoit, il scauroit bien le tenir toujours en bride, pour l'empescher de rien entreprendre contre

l'Empire d'Orient.

Il ne paroist pas néanmoins que ces propositions ayent eu aucune suite, soit que ces Empereurs n'eussent point alors dans leur Maison de Princeesse en état d'estre mariée, soit qu'ils se défiasent de la stabilité d'un Regne, que le temps n'avoit pas encore assez affermi.

Le Roy en attendant la réponse des deux Empereurs, entreprit & poussa vivement une autre affaire, d'où il croyoit que dépendoit beaucoup le repos & la seureté de son Etat. C'estoit la déposition canonique d'Arnoul Archevêque de Reims, pour le crime de trahison & de félonie, qu'il avoit commis en livrant la Ville de Reims aux troupes de Charles.

Le secret avec lequel toute cette intrigue avoit esté conduite, le traitement fait à l'Archevêque qu'on avoit enlevé de Reims pour le conduire en prison à Laon, l'excommunication qu'il avoit prononcée à Laon mesme contre ceux qui avoient surpris & pillé Reims, avoient d'abord fait croire communément qu'il n'estoit coupable, que de s'estre laissé surprendre, & de n'avoir pas assez bien gardé sa Ville. Le peuple & la plupart des Evêques mesmes avoient esté quelque temps dans cette pensée, quoique les plus éclairés d'entre eux eussent de grands soupçons là-dessus. Il s'estoit tenu un Concile à Senlis quelques mois après la prise de Reims, où toutes les execrations tomberent sur le Prestre Adalger l'exécuteur de la trahison, & sur ceux qui avoient pillé la Ville, & emmené le Prelat prisonnier; mais les Evêques bien désabusez par la conduite qu'Arnoul avoit tenue depuis, & enhardis par son malheur, ne songerent plus qu'à luy faire son procès, & à seconder les intentions du Roy qui

Il pousse vivement la déposition d'Arnoul Archevêque de Reims.

Historia deposit. Arnulfi Cap. 14.

In Codice Gerberti. Epist. 111.

estoit fort animé contre luy.

*On convoque
un Concile
pour ce sujet
dans l'Ab-
baye de Saint
Basle.*

Un Concile fut convoqué pour ce sujet dans l'Abbaye de Saint Basle proche de Reims, où Arnoul fut amené de sa prison d'Orleans. Treize Evêques de divers quartiers de la France se trouverent à ce Concile, & entre autres Milon Evêque de Mâcon, que je nomme icy, parce que nous connoissons par là, que cette Ville qui avoit esté auparavant du Royaume de Bourgogne, estoit réunie alors au Royaume de France; de mesme que par une Lettre que le Roy écrivit quelque temps après au Pape, nous apprenons que la Ville de Grenoble, quoique enclavée dans les Terres du Domaine de Conrad Roy de Bourgogne & de Provence, appartenoit alors à la France.

*Epist. Hu-
gon. ad Rom.
Papam.*

Outre ces treize Evêques, plusieurs Abbez eurent aussi seance dans le Concile, après que les Evêques eurent d'abord conféré seuls entre eux. Seguin Archevêque de Sens, homme distingué par son mérite y présida.

On y fit l'exposition de la trahison d'Arnoul Archevêque de Reims. On lut la Formule du serment qu'il avoit fait au Roy avant que de prendre possession de l'Archevêché. On fit entrer le Prestre Adalger dont on s'estoit asseuré; on luy ordonna de dire en détail tout ce qu'il sçavoit de cette intrigue où il avoit esté le principal Acteur, & il en marqua toutes les circonstances conformément à ce que j'en ay raconté auparavant.

*Historia
deposition.
Arnulfi. apud
Du Chesne.
Tom. 4.*

Après avoir entendu un témoignage si authentique & si bien circonstancié, on demanda tout haut s'il n'y avoit personne, qui voulust entreprendre la défense de l'Archevêque.

Plusieurs se leverent, mais sans se charger de le défendre sur le fait, ils

s'attachèrent seulement à la forme des procédures; sur quoy ayant paru satisfaits des réponses qu'on leur donna, il fut résolu qu'on feroit comparoître Arnoul devant le Concile.

On le fit entrer, & on luy permit de s'asseoir dans le rang des Evêques. L'Evêque d'Orleans le dénonça de nouveau au Concile sur l'article de la trahison de Reims, & d'abord Arnoul nia tout. On luy produisit le Prestre Adalger, dont il voulut en vain éluder le témoignage par des discours vagues. On luy produisit encore un de ses confidens nommé Ramer, qui déposa qu'un jour ce Prelat s'entretenant avec luy sur le bord de la riviere d'Aisne, luy avoit avoué que toute sa passion estoit l'élevation de Loüis fils de Charles Duc de Lorraine, & qu'il luy avoit ajouté que s'il vouloit avoir quelque part à ses bonnes grâces, il falloit qu'il n'épargnât rien pour procurer les avantages de cet enfant. Quelques Abbez de ses amis le voyant dans un grand embarras, représenterent aux Evêques qu'il estoit de leur clemence d'accorder à leur Confrere toutes les facilitez & tous les moyens possibles de se justifier, & requirerent qu'il luy fust permis de choisir dans l'Assemblée quelques-uns de ceux en qui il avoit le plus de confiance, pour délibérer avec eux en particulier sur les réponses qu'il devoit faire aux crimes dont on l'accusoit. Le Concile y ayant consenti, Arnoul avec l'Archevêque de Sens, les Evêques d'Orleans, de Langres, & d'Amiens, fut conduit dans un cabinet voisin, & pendant ce temps-là on produisit encore dans le Concile divers chefs d'accusation contre luy, sur tout de certaines intelligences qu'il avoit eues à la Cour de l'Imperatrice Theophanie, & avec les ennemis du Roy

*Arnoul com-
paroit devant
le Concile.*

*Acta Concilii
Remensis.*

Ibid.

contre les interêts de l'Etat, & on examina ce que les Canons prescrivoient en pareilles circonstances, contre un Evêque convaincu de ces sortes de crimes.

*Il s'avoué
coupable des
crimes dont on
l'accusoit.*

Après quelque temps on vint prier le reste des Evêques qui estoient restez dans la Sale du Concile, d'entrer dans le cabinet, où Arnoul s'estoit retiré avec les quatre Prelats que j'ay nommez. Ils y trouverent Arnoul dans la posture d'un Penitent qui avoüoit tout, & qui demandoit seulement qu'on epargnast son honneur, autant que la justice le pourroit permettre, & que le détail de ses crimes ne fust point rendu public.

Sur cet aveu les Evêques le conjurerent au nom de Dieu, de ne rien avoüer par crainte contre sa conscience, l'assurant que tous tant qu'ils estoient d'Evêques au Concile, ils feroient ravis de trouver moyen de le sauver, pour peu qu'il püst prouver son innocence; & qu'il n'avoit rien à craindre de l'averfion des deux Rois, dont on ne suivroit en aucune maniere les mouvemens, supposé qu'il fust innocent.

Il persista à s'avoué coupable, & on le fit consentir, bien qu'avec peine, à faire cet aveu, en presence de trente tant Abbez qu'Ecclesiastiques qui assistoient au Concile, à condition qu'ils feroient serment de ne rien publier de ce qu'il auroit dit en leur presence.

Par ces démarches Arnoul reconnoissoit le Concile pour son Juge en dernier ressort: il n'appella point au Pape, & s'il l'avoit fait, cet appel auroit causé de grands embarras.

*Le Roy y
vient luy-mes-
me avec le
Roy son fils.*

Le lendemain dans une nouvelle seance, où l'on traita non seulement d'affaires Ecclesiastiques, mais même de quelques autres qui concernoient l'Etat, les Evêques parurent beaucoup moins zelez contre Arnoul,

que le jour précédent. Les amis de ce Prelat qui estoient là en assez grand nombre, ayant agi fortement pour le sauver, plusieurs commencerent à plaindre son malheur, & à exagerer le scandale que cette déposition causeroit. On representa que la honte d'une trahison aussi noire que celle dont il s'agissoit retomberoit sur tout l'Ordre Episcopal; qu'Arnoul estoit non seulement Evêque d'un grand Siege; mais qu'il estoit fils de Roy; qu'il estoit jeune, & que toutes ces considerations devoient empêcher qu'on ne précipitast trop les choses. Les avis furent differens touchant la teneur de la Sentence qu'on prononceroit sur une affaire si délicate, & l'on ne concluoit rien. La Conference avoit déjà duré plusieurs heures, quoique le Roy eust supposé qu'il n'y avoit plus qu'à dresser l'Arrest. Ce retardement luy fit soupçonner ce qui estoit vrai, que les Evêques gagnent en faveur d'Arnoul pourroient bien prendre le parti de la clemence, & demander sa grace qu'il n'avoit point du tout d'envie de luy accorder. C'est pourquoy il vint luy-même au Concile avec le Roy son fils, & après avoir remercié les Evêques de l'application qu'ils apportoit au bien de l'Eglise & de son Etat, à la feureté de sa personne & de celle de son fils, il demanda qu'on lût devant luy tous les Actes du Concile, & qu'on le terminast incessamment.

Ibid.

L'Evêque d'Orleans que le Concile avoit choisi pour estre le Rapporteur de ce procès, rendit compte au Roy de toute la suite des procédures. Arnoul comparut de nouveau, & fit un nouvel aveu de ses crimes en general, par lequel il se confessoit digne d'estre déposé de l'Archevêché: Et comme le Comte Brochard un des Seigneurs qui estoient entrez avec le Roy, insistoit sur ce qu'il falloit

*Arnoul com-
paroist de nou-
veau, & fit
un nouvel
aveu de ses
crimes.*

que le coupable avoüast tous ses crimes en détail, les Evêques s'y opposerent.

Alors l'Evêque d'Orleans ayant fait repeter à Arnoul encore une fois qu'il se reconnoissoit coupable, luy dit, jetez-vous donc aux pieds des deux Rois vos maistres, pour leur demander pardon & la vie. Il le fit en se prosternant, & d'une maniere, & en des termes qui tirèrent des larmes des yeux de toute l'Assemblée. Daïbert Archevêque de Bourges estant aussi venu embrasser les genoux des deux Princes, pour leur demander la grace du coupable au nom du Concile, le Roy l'accorda, & adressant la parole aux Evêques, il leur dit; je luy donne la vie à votre consideration: il sera en prison; mais sans estre dans les fers, pourvu qu'il n'entreprene point de s'enfuir.

*Il est déposé
& renvoyé en
prison.*

Les Evêques supplierent le Roy de ne point mettre cette restriction à sa grace, & il y consentit. Ensuite Arnoul fut déposé de sa dignité Episcopale, & lut la Formule de son abdication, qui fut la mesme que celle qu'on avoit fait lire autrefois à Ebbon aussi Archevêque de Reims, lorsqu'il fut déposé, pour s'estre revolté contre son Empereur Louïs le Debonnaire. Arnoul après avoir lu cette formule, la signa, & declara son peuple absous de tout serment à son égard, & entierement libre de passer sous le gouvernement d'un autre.

Ensuite le Prestre Adalger qui avoit esté le principal Ministre de la trahison de Reims, fut dégradé avec toutes les ceremonies qui estoient en usage dans ces sortes d'occasions, & réduit à la Communion Laïque. On fit encore dans ce Concile divers Decrets qui regardoient la feureté de la personne des deux Rois, la punition de ceux qui entreprendroient

d'usurper ou de troubler le Royaume, & l'on frappa d'anathême quiconque feroit entré dans quelque semblable intrigue, s'il ne venoit au pluystost la découvrir luy-mesme au Roy.

Cap. 39

Après la déposition d'Arnoul, qui fut renvoyé dans sa prison d'Orleans, on proceda à l'élection d'un nouvel Archevêque. Il y avoit alors dans le Clergé de Reims un homme de basse naissance; mais d'un sçavoir & d'un merite distingué: c'estoit le fameux Gerbert qui dans la suite fut Pape sous le nom de Silvestre II. Il avoit esté autrefois Moine de S. Giraud d'Aurillac, & puis Precepteur de l'Empereur Othon III. actuellement regnant, & il avoit eu le mesme employ auprès du jeune Roy Robert. Adalberon Prédecesseur d'Arnoul, ami particulier de Gerbert, l'avoit amené avec luy à Reims. Après la mort d'Adalberon, lorsqu'Arnoul fut élu Archevêque, il avoit esté un des proposez pour remplir le Siege de cette Eglise, & si nous l'en croyons sur son propre témoignage, il l'auroit emporté sans l'argent qu'Arnoul fit répandre parmi les Electeurs.

Ademard
Chronic.

Oratio Gerberti in
Concil.
Moscor.

Ce fut sur luy que les Evêques assembles jetterent les yeux, pour remplir la place de l'Archevêque déposé. Il nous assure que non seulement il ne la brigua point; mais mesme qu'il eut peine à consentir à son élection, prévoyant les tempestes qu'il luy faudroit essuyer. En effet les Partisans d'Arnoul ne manquerent pas d'informer le Pape de ce qui venoit de se passer au Concile, & l'irriterent principalement sur deux points. Le premier fut la prison de l'Archevêque déposé; le second fut la déposition mesme. Ils soustenoient qu'elle n'estoit point canonique, d'autant que l'Eglise de Reims estant Metropolitaine, on n'avoit pu

An. 991.
Gerbert est
élu à sa place.
Oratio Gerberti in
Concil.
Moscor.

en

en déposer l'Archevêque, sans attendre le consentement du Chef de l'Eglise.

*Lettre du
Roy au Pape
touchant l'af-
faire d'Ar-
noul.*

Seguin Archevêque de Sens s'estoit toujours opposé à la prison, & avoit mesme protesté qu'il ne consentiroit jamais à la déposition, si elle n'estoit suivie de la grace du Roy pour tout le reste. D'autres avoient dit qu'il ne falloit rien précipiter, & qu'on devoit avant que de pousser les choses à l'extrémité, avoir l'avis du Pape. On avoit passé outre, & sur ce qui regarde le Pape, on croyoit avoir satisfait en envoyant à Rome de la part du Roy des Evêques députez, pour l'informer de ce qu'on alloit faire contre Arnoul; & ces Députez n'ayant pu obtenir audience, les Evêques François avoient regardé ce refus comme une marque que le Pape ne vouloit point entrer dans l'affaire, & qu'il la leur abandonnoit entiere-ment. De plus tout s'estoit fait en presence de l'Archevêque de Sens, qui avoit en France la qualité de Legat du S. Siege, & il avoit consenti à tout, excepté aux suites de la déposition: mais ces raisons ne furent pas goûtées par le Pape, & les nouvelles que le Roy recevoit là-dessus luy donnoient de l'inquietude. C'est pourquoy il fit partir promptement pour Rome Jean Archidiacre de Reims avec une Lettre, par laquelle il prioit le Pape qui estoit toujours Jean XV. de ne se point laisser prévenir, & de se souvenir qu'on luy avoit envoyé d'abord un memoire des raisons qu'il y avoit de faire le procès à Arnoul; qu'on n'avoit prétendu donner nulle atteinte à l'autorité Apostolique; que si on luy avoit inspiré sur cela quelques soupçons, il ne tiendrait qu'à luy de s'éclaircir de la chose par luy-mesme, en se donnant la peine à l'exemple de quelques-uns de ses Predecesseurs, de

Tome II.

venir en France jusqu'à Grenoble, où il l'iroit trouver, & qu'il seroit convaincu par ce qu'il luy diroit, qu'on n'avoit point du tout eu intention d'éviter le Jugement du S. Siege dans l'affaire dont il s'agissoit. Le Roy finissoit en priant le Pape de bien recevoir son Envoyé, & de luy faire une réponse qui pût luy donner de la joye & à tous ses Evêques, & les attacher plus que jamais à l'obéissance dûe au Vicaire de Jesus-Christ.

Le Pape rejetta la proposition de l'entrevûe de Grenoble, que le Roy auroit fort souhaitée, comme devant beaucoup servir pour l'autoriser dans sa nouvelle domination, & où il n'auroit pas manqué de se faire sacrer de nouveau par ce Pontife, ainsi que Pepin avoit fait par le Pape Etienne. Cependant ceux qui soustenoient le parti d'Arnoul agirent si bien auprès du Pape, qu'ils l'engagerent à déclarer suspens tous les Evêques qui l'avoient déposé, & il fit sçavoir au Roy qu'il enverroient un Legat, pour faire sortir de prison l'Archevêque Arnoul, & pour assembler un Concile de la Metropole de Reims, où l'on déposeroit Gerbert, afin de remettre Arnoul en sa place.

Cette réponse consterna le Roy & les Evêques. Gerbert le plus intéressé de tous en cette affaire, fit tout ce qu'il put pour les rassurer. Il écrivit diverses Lettres aux Evêques & aux Abbez contre le Pape, dont il soustenoit que le procédé estoit tout-à-fait irregulier, & que c'estoit un attentat contre les droits du Royaume, contre la dignité Episcopale, contre le Roy mesme. Nous avons une de ses Lettres à Constantin Abbé de Mici très-forte sur ce sujet.

Le Legat qui fut Leon Abbé du Monastere de S. Boniface, ne fut pas plustost arrivé en France, qu'il com-

*Le Pape se
declare contre
Gerbert.*

*Aimoin
continuat.*

*Tom. 94
Concil.*

*Son Legat
interdit les
Evêques qui*

Ggg

*Epist. Hu-
gonis ad
Papam
Joann.*

avoient déposé
Arnoul.

mença à agir conformément aux intentions & aux menaces du Pape, & il interdit les Evêques qui avoient déposé Arnoul. Gerbert protesta contre l'interdit, & il écrivit sur tout à l'Archevêque de Sens qui avoit beaucoup d'autorité en France, pour l'engager à ne pas garder cet interdit, comme étant une violence injuste contre l'Eglise Gallicane.

Le Roy qui dans les conjonctures de sa nouvelle domination vouloit ménager le Pape, ne s'opposoit pas à la conduite du Legat aussi fortement que Gerbert l'eût souhaité. Il se passa bien du temps en negociations, sans qu'on en vint à la dernière décision, parce que le Roy tiroit exprès les choses en longueur.

Autre affaire
importante en-
tre le Pape &
le Roy.

Il y avoit encore alors une autre affaire importante entre le Pape & le Roy. Le jeune Roy Robert avoit épousé Berthe fille de Conrad Roy de Bourgogne, & de Mathilde sœur de Lothaire penultième Roy de France de la Famille de Charlemagne. Berthe estoit veuve d'Eudes premier du nom Comte de Chartres, de Tours & de Blois: il y avoit de la parenté entre elle & Robert, quoiqu'en un degré assez éloigné, & de plus Robert avoit tenu un des enfans du premier lit de Berthe sur les Fonds de Baptême; ce qui luy avoit fait contracter avec elle une affinité spirituelle. C'estoient là deux empeschemens de mariage qui demandoient une dispense, laquelle ne s'accordoit pas aisément en ce temps-là.

L'inclination de Robert pour cette Princesse, & l'intérêt que le Roy son pere avoit à estre bien avec le Roy de Bourgogne, les avoient fait penser à ce mariage. On consulta plusieurs Evêques touchant les deux empeschemens. Ils crurent que la dispense n'estoit pas nécessaire, ou qu'ils la pouvoient donner eux-mes-

mes, de sorte que suivant leur avis le mariage se fit.

Le Pape soutint qu'il estoit nul, & déclara au Roy par son Legat qu'il falloit le rompre, cet incident nuisoit beaucoup aux affaires de Gerbert; car le Legat ayant donné quelque esperance à la Reine Adelaïde mere de Robert, de faire approuver le mariage par le Pape, la détacha des intérêts de Gerbert. On proposa mesme alors un autre moyen d'acc commodement, qui ne luy estoit pas plus avantageux; c'estoit de faire une troisième élection, dans laquelle ni Arnoul, ni Gerbert ne pourroient point estre élus, & le choix devoit tomber sur Gibuin neveu de l'Evêque de Châlons sur Marne, que la Reine portoit beaucoup.

Les Partisans de celui-cy & ceux d'Arnoul n'oublioient rien pendant ce temps-là, pour débaucher le Clergé & les Vassaux de l'Archevêché de Reims, & pour les faire revolter contre Gerbert. Ils en vinrent à bout, sous prétexte de l'interdit: la plupart refusoient d'avoir aucun commerce avec luy; presque aucun ne paroissoit plus à sa table, & l'on sortoit de l'Eglise dès qu'il montoit à l'Autel, ou qu'il se trouvoit à l'Office. Plusieurs en vinrent mesme jusqu'à l'insulter & à le traiter avec indignité en toutes rencontres.

Le Legat voyant les choses à peu près dans l'état où il les vouloit, le fit sçavoir au Pape, qui ordonna qu'on assembleroit un Concile, pour examiner la déposition d'Arnoul, & l'élection de Gerbert. Il voulut d'abord que le Concile se tint à Aix-la-Chapelle. Les Evêques le refuserent, parce que cette Ville-là estoit hors de France dans les terres du Roy de Germanie. On leur proposa ensuite de le tenir à Rome, ils rejeterent encore cette proposition; enfin le

Epist. Gerberti ad Adelaidem.

Alberici Chronic. MS.

Le Clergé & les Vassaux de l'Archevêché de Reims se revoltent contre Gerbert.

Ibid.

Conc. Mofomense.

Pape consentit que ce fust à Mouson qui estoit dans l'étendue de la Metropole de Reims; mais à condition qu'il ne feroit pas composé d'Evêques François, parce qu'ils feroient trop dépendants du Roy, & naturellement trop favorables à leur Confrere.

An. 995.
On assemble
un Concile à
Mouson.

Le Concile fut donc tenu le deuxième de Juin de l'année 995. Il ne s'y trouva que quatre Prelats, qui furent celui de Treves, celui de Verdun, celui de Liege & celui de Munster*, avec le Legat Leon à leur teste, & Gerbert y comparut. Il paroist que ce fut là comme une espece d'Arbitrage, & qu'on estoit convenu de part & d'autre de ces quatre Arbitres; plusieurs Abbez y furent aussi admis avec quelques Seigneurs Laïques.

Aymon Evêque de Verdun en fit l'ouverture par un discours François sur le sujet de cette Assemblée, & ensuite il prit en main une Lettre du Pape scellée de plomb qu'il ouvrit; elle estoit adressée à tous les Prelats de France, & regardoit la contestation presente.

Après la lecture de cette Lettre Gerbert se leva & fit son apologie, où il rendit compte de toute sa conduite passée, principalement en ce qui regardoit la déposition d'Arnoul, & son élection à la place d'Arnoul, refuta tous les bruits odieux qu'on avoit fait courir de luy à cette occasion, raconta les mauvais traitemens où l'avoit exposé l'interdit du Pape, les maux dont l'Eglise de Reims estoit accablée depuis longtemps, & pria le Concile de les faire finir par l'autorité qu'on luy donnoit dans cette affaire. Ayant achevé sa harangue, il la presenta écrite au

Legat, qui luy mit aussi en main la Lettre du Pape adressée aux Evêques des Gaules.

Après cela les quatre Evêques se leverent, & sortirent de l'Assemblée, pour aller délibérer en une chambre voisine, & prirent avec eux un des Seigneurs presens nommé le Comte Godefroy, pour assister à leur délibération. Ils firent ensuite venir Gerbert, & le prièrent de faire en sorte que le Moine Jean qui accompagnoit le Legat, fust conduit au Roy en seureté, pour luy porter les résolutions du Concile, & qu'il en eust une favorable audience. Gerbert le leur promit, & aussi-tost ils luy dirent que le Concile n'avoit encore rien prononcé sur le fonds de l'affaire dont il s'agissoit; mais que seulement il avoit esté resolu de tenir un autre Concile à Reims au premier jour de Juillet, où se feroit la dernière décision.

Ibid.

Gerbert crut n'avoir pas sujet d'estre mécontent de ce commencement, & tout le monde pensa que le Legat & les quatre Evêques ne passeroient pas outre jusqu'au Concile de Reims; mais après le départ du Moine Jean, les Evêques vinrent trouver Gerbert, pour luy ordonner de la part du Legat, de s'abstenir de l'Office divin jusqu'au jour du Concile.

Les Evêques
ordonnent à
Gerbert de
s'abstenir de
l'Office divin.

Il répondit qu'il n'en feroit rien, & comme il persistoit dans ce refus, il faut donc, luy dirent-ils, que vous voyez vous-mesme le Legat, & que vous taschiez de le faire changer là-dessus. Il alla avec eux le trouver & luy dit "qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'on luy proposoit; qu'il n'y avoit ni Evêque, ni Patriarche, ni Pape, qui fussent en droit de défendre l'usage des choses saintes à "

* Dans le texte Latin il y a *Minigardemda*. J'ay traduit ce mot par celui de Munster: parce que dans la vie de Saint Suibert chez Surius, Munster est appelé *Minimigardum*, & *Mimingerda* par Crantzius.

„ un Catholique , s'il n'estoit con-
 „ vaincu de quelque crime , ou cou-
 „ pable de contumace ; qu'on ne pou-
 „ voit luy reprocher ni l'un ni l'au-
 „ tre ; qu'il n'avoit avoué de luy-
 „ mesme nul crime ; qu'il n'avoit esté
 „ convaincu d'aucun ; qu'il s'estoit
 „ rendu au Concile où il avoit esté
 „ appelé ; que luy seul de tous les
 „ Evêques de France y estoit venu ,
 „ & qu'il ne se feroit pas son procès
 „ à luy-mesme , en s'interdisant l'Of-
 „ fice divin , parce qu'il se croyoit
 „ très-innocent.

*On tient un
 second Concile
 à Reims pour
 la mesme af-
 faire.*

Gerbert se retira sans estre con-
 venu de rien ; mais Lidulfe Arche-
 vêque de Treves , homme d'une
 grande moderation & de beaucoup
 de prudence , luy ayant parlé en par-
 ticulier & fortement représenté le
 scandale que cette discorde alloit cau-
 ser ; qu'il passeroit dans le monde
 pour un homme rebelle aux ordres
 du Pape ; que cette résistance irrite-
 roit le Legat & le mettroit dans une
 mauvaise disposition à son égard ;
 qu'il devoit le ménager , à cause de
 l'autorité qu'il auroit au Concile , où
 l'affaire de son élection devoit estre
 examinée ; il le fit enfin consentir à
 s'abstenir au moins de dire la Messe
 publiquement jusqu'au Concile de
 Reims , qui se tint le premier de
 Juillet.

An. 995.

Les Evêques qui avoient déposé
 Arnoul y comparurent , pour ren-
 dre compte de la conduite qu'ils a-
 voient tenuë dans cette déposition.
 On ne parla point des crimes qui
 avoient esté objectez à Arnoul dans
 le Concile où il avoit esté déposé ,
 & le Legat se borna à cette ques-
 tion qu'il leur fit ; comment ils a-
 voient osé déposer un Metropolita-
 in , sans attendre le consentement
 du Pape.

La réponse des Evêques fut , que
 dans le danger où estoit alors le

Royaume , déchiré par les factions &
 les guerres civiles , ils avoient dû
 pourvoir à sa seureté , en ôtant à un
 esprit inquiet & seditieux , tel qu'es-
 toit Arnoul , le pouvoir de tout ren-
 verser & de tout perdre , comme il
 avoit déjà commencé de faire , en li-
 vrant la Ville de Reims au Duc Char-
 les ; que pour ce qui estoit de n'a-
 voir pas attendu le consentement du
 Pape , ils n'avoient rien à se repro-
 cher là-dessus pour deux raisons ;
 premierement , parce qu'ayant en-
 voyé à Rome pour avoir le consen-
 tement du Pape , leurs Députés n'a-
 voient jamais pu avoir audience ; se-
 condement , parce qu'ils avoient dans
 leur Concile l'Archevêque de Sens ,
 qui estoit Legat du Saint Siege par
 une Commission particuliere qu'il
 avoit fait renouveler à Rome , &
 que la déposition d'Arnoul s'estant
 faite en sa presence & avec son con-
 sentement , on ne pouvoit pas dire
 qu'ils eussent procédé en cette affaire
 sans le consentement du Pape.

Ces raisons furent examinées par
 les Prelats du Concile & par le Le-
 gat ; on ne les trouva pas valables , &
 certainement le peu de séjour que les
 Députés avoient fait à Rome , d'où
 ils estoient partis , après avoir pour-
 suivi leur audience seulement pen-
 dant trois jours , donnoit lieu de
 soupçonner , qu'ils n'avoient pas eu
 grande envie de l'obtenir , & qu'ils
 furent bien-aise d'avoir ce prétexte ,
 pour faire juger l'affaire en France ,
 conformément aux intentions du
 Roy. Quoy qu'il en soit , la Sentence
 de déposition fut prononcée contre
 Gerbert , & Arnoul fut reconnu de
 nouveau pour legitime Archevêque
 de Reims.

Gerbert se voyant si rudement
 traité , quitta la France , & se retira
 à la Cour d'Othon , qui le fit peu
 de temps après Archevêque de Ra-

*Gerbert y
 est déposé , &
 Arnoul recon-
 nu pour legiti-
 me Archevê-
 que de Reims.*

*Othon fait
 Gerbert Ar-
 chevêque de
 Ravenne.*

venne, & son malheur commença par là à luy ouvrir les voyes d'une bien plus haute élévation. Le Roy n'entreprit pas de le soutenir. La nécessité où il estoit de ménager le Pape de peur des foudres de l'Eglise, dans un temps où la paix luy estoit absolument nécessaire, le fit passer par tout ce que Legat souhaita à l'égard de la déposition; mais il ne put se résoudre à mettre Arnoul en liberté, appréhendant tout de sa vengeance & de ses intrigues, & ce Prelat ne sortit de prison que trois ans après, sous le Regne de Robert regnant seul après la mort de son pere. Robert ne le fit mesme alors que malgré luy, & qu'après que le Pape Gregoire V. l'eut menacé de mettre tout le Royaume en interdit.

Aimoin. in
Vita Abbo-
nis.

Mort de
Hugues Ca-
pet.

An. 996.
Vide Sup-
plem. Diplo-
mat. c. 10.

Pour ce qui regardoit le mariage de Robert, le Legat qui crut avoir assez fait pour la gloire du S. Siege, en estant venu à bout de la déposition de Gerbert, ne voulut point entamer cette autre affaire, & on ne la reprit qu'après la mort de Hugues Capet, qui mourut l'année suivante le 24 d'Octobre, c'estoit la dixième de son Regne.

Comme Hugues Capet fut un grand Prince, sage, prudent & politique, il a plu sur ce préjugé à quelques-uns de nos Historiens modernes, de luy faire honneur de certaines Loix ou Ordonnances très-utiles à l'Etat; mais qui ne furent jamais faites par ce Prince, ni mesme par aucun autre, du moins on n'en a nulles preuves dans les anciens Ecrivains. Ce sont de certains usages qui se sont établis insensiblement par le consentement mutuel des Princes & de la Nation, & qui par là ont passé comme en Loy avec le temps.

Un de ces usages est celui qui regarde la succession de la Couronne en faveur des fils aînez des Rois, à

l'exclusion entiere des cadets; usage dont nous avons vu l'exemple avant Hugues Capet, dans la personne de Lothaire penultième Roy de la seconde Race, qui ne fit point de part de sa succession à Charles son cadet: ce qui a toujours esté observé depuis.

Un autre usage regarde l'exclusion des fils naturels des Rois, mesme au défaut des fils legitimes; en sorte que la succession, au préjudice des fils naturels, passe aux collateraux, en gardant l'ordre des degrez de parenté. Cette coutume avoit déjà lieu en France sous la seconde Race, où aucun bastard reconnu constamment comme tel, ne succeda à la Couronne. On pouvoit contester à Louïs & à Carloman Successeur de Louïs le Begue, la qualité d'enfans legitimes de ce Prince; mais il y avoit aussi de grandes raisons en leur faveur. Ainsi l'affaire estant douteuse, & leur parti ayant prévalu, ils passerent pour legitimes. Hugues Capet ne statua rien non plus là-dessus, & ne fit que suivre l'usage déjà établi, en faisant l'unique Successeur de sa Couronne son fils legitime Robert, sans donner aucune part dans sa succession à Gauslin son fils naturel, qui fut Abbé de Fleury & Archevêque de Bourges.

L'Ordonnance de Hugues Capet pour la suppression de la Charge de Maire du Palais, est également chimérique, & l'institution des douze Pairs de France par ce Prince n'est pareillement appuyée sur aucun Monument. On ne trouve cette institution en nul endroit de l'Histoire. Rien de tout cela donc ne doit entrer dans le veritable éloge de Hugues Capet, quoique le détail que j'ay fait de ses grandes qualitez au commencement de son Regne, sur le témoignage de l'Antiquité, nous doive persuader qu'il a fait beaucoup

Son éloge.

Hariulfus.
lib. 4. c. 12.

plus de grandes choses, que l'Histoire ne nous en a appris. Il monta sur le Trône, il s'y maintint avec plus de majesté, d'autorité & de puissance que plusieurs de ses Prédecesseurs. Il y plaça sa posterité, qui y est encore assise aujourd'hui; ce seul trait nous peint un grand homme, & l'éloignement des temps a fait oublier certaines circonstances odieuses; lesquelles frappaient alors davantage ceux qui prenoient à la Famille de Charlemagne plus d'intérêt, que nous n'y en prenons aujourd'hui. Ils le traitoient d'usurpateur, & on ne luy donne aujourd'hui que le titre glorieux de Chef de la troisième Lignée de nos Rois; c'est l'effet du temps de changer ain-

si les idées. Il fit fortifier plusieurs Places dans le Royaume, dont il se servit pour tenir en bride ses Vassaux, sous prétexte d'empêcher par là les courses des Peuples du Nord, lorsqu'ils faisoient descente en France; c'est ce qui donna commencement à Abbeville, qui estoit une metairie de l'Abbé de S. Riquier, qu'on appelloit en Latin *Abbatis Villa*.

Chronie.
Centulens.
L. 3. c. 27.

En réunissant le Duché de France à la Couronne, il rétablit le Siege ordinaire de nos Rois à Paris, où Clovis l'avoit fixé; & où il avoit cessé d'estre durant toute la seconde Race, & sous les Rois de la première, appelez communément *Fainéans*.

SOMMAIRE DU REGNE DE ROBERT.

Caraçtere de Robert fils de Hugues Capet. Gregoire V. assemble un Concile des Evêques d'Italie. Le mariage de Robert avec Berthe y est déclaré nul. Robert se separe de Berthe, & se marie avec Constance fille du Comte d'Arles. Arnoul est rétabli dans l'Archevêché de Reims. Gregoire V. meurt, & Gerbert Concurrent d'Arnoul est fait Pape sous le nom de Sylvestre II. Le Comte de Chartres surprend Melun. Il attaque le Duc de Normandie. Robert met d'accord le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Il se rend maître du Duché de Bourgogne, & en investit Henry son second fils. Il s'associe Hugues son fils aîné, & le fait sacrer & couronner à Compiègne. Le Comte de Chartres se saisit de Troyes & de Meaux. Une femme Italienne introduit en France une Herésie abominable, qui fait de grands progrès en peu de temps. Le Roy assemble un Concile à Orléans sur ce sujet, & fait arrester les Chefs du parti. On les fait brusler avec quelques-uns de leurs Disciples. Revolte de Hugues fils aîné de Robert. Entrevüe du Roy Robert avec l'Empereur Henry Roy de Germanie. Mort du Pape Benoist VIII. & de l'Empereur. Conrad Duc de Vormes succede à l'Empire. Les Italiens offrent le Royaume d'Italie au Roy. Ils font la mesme offre au Duc de Guyenne. Jean XIX. se declare pour Conrad, & le couronne Empereur. Mort de Hugues fils aîné de Robert. Henry second fils de Robert est sacré & couronné. Mort de Robert. Son éloge.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

ROBERT.

An. 996.
Caractere de
Robert son fils.



ROBERT à la mort du Roy son pere, avoit vingt-cinq à vingt-six ans. C'estoit un Prince de beaucoup d'esprit, qui avoit eu une éducation heureuse, que l'étude des belles Lettres, quoiqu'alors peu à la mode, avoit cultivé & poli. Il estoit très-bien fait, d'une haute taille, d'un port majestueux; mais qui n'avoit rien de rude ni de fier; à pied, à cheval, sur le Trône, par tout il paroissoit Roy :

il estoit bon, familier, populaire, honneste, agreable dans l'entretien, plus bien-faisant toutefois que caresant; par-dessus tout cela il avoit beaucoup de Religion & de pieté, c'est le caractere que nous font de ce Prince des Auteurs contemporains, ou très-proches de ces temps-là. Il seroit à souhaiter qu'ils nous eussent instruits aussi exactement de ses actions, que de ses mœurs; mais il n'y a gueres de Regnes, dont les Memoires soient plus steriles & moins exacts pour les détails, & sur tout pour la Chronologie.

Helgaldis
in Vita Ro-
berti Regis.

Glaber.
L. 2. & 3.

Robert avec tant de belles qualités, formé de la main du Roy son pere, & déjà accoutumé au Gouvernement, sçut en soutenir le poids. Sa plus grande inquiétude estoit du costé de Rome. Il connoissoit le genie de Gregoire V. Successeur de Jean XV. sa fermeté & son zele à maintenir l'autorité Pontificale. Il ne doutoit pas que ce Pape ne le pressast de mettre en liberté Arnoul Archevêque de Reims, que l'on tenoit toujours en prison, nonobstant la Sentence du Legat & du Concile qui l'avoient rétabli dans son Siege Archiepiscopal, & c'estoit à quoy il ne pouvoit se résoudre, par la connoissance qu'il avoit de cet esprit dangereux & broüillon, capable de causer des troubles dans l'Etat. Mais Robert estoit encore plus en peine sur l'article de son mariage, sur lequel le Legat n'avoit rien voulu prononcer. Ce Prince avoit un tendre attachement pour la Reine, & n'estoit pas moins sensible au point d'honneur sur cette matiere, & au scandale que causeroit leur separation, s'ils y estoient contraints.

L'état où estoient les affaires du Pape suspendoit le coup que le Roy apprehendoit. Crescent Seigneur Romain estoit le Maître dans Rome depuis plusieurs années : il avoit obligé Jean XV. à s'enfuir en Toscane, & puis s'estant accommodé avec luy, il l'avoit laissé revenir à Rome, où ce Pape fut toujours obligé de le ménager beaucoup. Après la mort de Jean, l'Empereur Othon fit élire Gregoire V. qui estoit de la Famille Imperiale, & son proche parent. Crescent à qui cette election ne plaisoit pas, le fit déposer, & fit élire en sa place l'Evêque de Plaisance, qui prit le nom de Jean XVI. L'Empereur irrité de cette insolence, vint en Italie avec une armée. Crescent à son approche se jeta dans le Chasteau S. Ange, où

il fut assiégé & pris. L'Empereur le fit précipiter de dessus les murailles dans le fossé, & ensuite pendre à la vûe de la Ville avec quelques-uns de ses complices. On coupa les mains & on creva les yeux à l'Anti-Pape, & Gregoire fut rétabli sur le Trône Pontifical.

Durant tous ces desordres, on laissa le Roy de France en repos, mais Gregoire ne fut pas plustost établi dans Rome, qu'il assembla un Concile des Evêques d'Italie en presence de l'Empereur sur plusieurs affaires importantes. La principale & celle qui fit le plus de bruit, fut le mariage du Roy avec Berthe sa parente. Gerbert autrefois Archevêque de Reims, & que le Pape avoit fait Archevêque de Ravenne à la priere de l'Empereur, y assista. On y voit sa souscription immédiatement après celle du Pape, & il y a lieu de présumer que ce Prelat qui avoit esté abandonné du Roy & des Reines au Concile de Reims, ne leur fut pas favorable.

Le premier Decret de ce Concile regardoit l'article du mariage, & fut conçu en cette maniere. "Que le Roy Robert qui a épousé Berthe sa parente contre les Loix de l'Eglise, ait à la quitter au plustost, & à faire une penitence de sept ans, conformément aux Canons & à l'usage de l'Eglise ; que s'il n'obéit pas, il est déclaré excommunié ; que Berthe soit soumise à la mesme penitence sous la mesme peine ; qu'Archambaud Archevêque de Tours, qui a esté le Ministre de ce mariage incestueux, & tous les Evêques qui y ont donné leur consentement, soient suspendus de l'usage des Sacremens, jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome faire satisfaction pour leur faute."

Cette nouvelle ayant esté portée au Roy, le mit en d'étranges embarras.

Gregoire V.
assemble un
Concile des
Evêques d'Italie.

Le mariage
de Robert avec
Berthe est
déclaré nul

Concil.
Romain.
T. 9. Spici
leg. Acheri.

An. 998.

Petrus Da-
mian. L. 2.
Epist. 151

Glaber.
L. 1. c. 4.

Il ne put se résoudre à se soumettre au Decret du Concile, & sur le refus qu'il en fit, il fut excommunié par la plupart des Evêques de France.

Epist. Leonis IX. ad Henric. Rom.

Tous les Prelats qui avoient consenti au mariage, allerent à Rome faire satisfaction aux pieds du Pape, & la chose fut poussée si loin, si nous en croyons le Cardinal Pierre Damien, que non seulement le Peuple, mais encore les gens de la Cour rompirent tout commerce avec le Roy, de peur d'encourir eux-mêmes l'excommunication, par la frequentation d'un excommunié. Il ne luy resta que deux domestiques pour le servir & luy préparer à manger, encore faisoient-ils passer par le feu les plats où il mangeoit, & les vases où il beuvoit pour les purifier, comme ayant esté souillés par un homme retranché de la Communion des Fideles.

Robert se separe de Berthe, & se marie avec Constance fille du Comte d'Arles.

Aimoin. in Vita Abbon. Petrus Damian. Loc. cit.

Ce qui augmentoit son chagrin, & la difficulté qu'il avoit à renoncer à son mariage, estoit la grossesse de la Reine, dont il esperoit avoir au plus-tost un successeur; cependant le Pape faisoit agir auprès de luy ceux qu'il croyoit avoir le plus de credit sur son esprit, & principalement Abbon Abbé du Monastere de Fleury, aujourd'huy Saint Benoist sur Loire, & ce fut toujours en vain, jusqu'à ce que la Reine eust accouché non pas d'un fils, mais d'une espece de monstre, circonstance que nous tenons encore de l'Auteur que j'ay déjà nommé, homme un peu credule; mais qui écrivoit du temps du Roy Philippe I. petit-fils de Robert. Quoy qu'il en soit, l'Abbé de Fleury sçut si bien tourner l'esprit du Roy, que ce Prince, soit qu'il fust frappé de cette espece de prodige, soit pour mettre sa conscience en repos, força enfin son inclination, & se separa de Berthe, qui neanmoins, comme on le voit par quelques anciennes Char-

Tome II.

tres, garda toujours le titre de Reine. Il fit une Confession publique de son peché, l'expia par des jeûnes & des prieres, & en obtint l'absolution. Il épousa peu de temps après Constance fille de Guillaume Comte d'Arles, & de Blanche sœur de Geofroy Grise-Gonnelle Comte d'Anjou.

Aimoin. in Vita Abbon.

Le Pape ne manqua pas de faire une seconde démarche aussi désagréable pour le Roy, ce fut d'exiger par voye d'autorité, que l'on remist l'Archevêque Arnoul en liberté. Il menaça la France d'un interdit universel, si en execution du Decret du Concile de Reims, on ne tiroit ce Prelat hors de prison, & si on ne le rétablissoit dans son Eglise. Le Roy envoya l'Abbé de Fleury en Italie sur cette affaire. Il fallut en passer par où le Pape voulut, & l'Abbé à son retour apporta de la part du Pape le *Palium* à l'Archevêque, qui malgré la repugnance du Roy, passa de sa prison d'Orleans à son Trône Archiepiscopal de Reims.

Arnoul est rétabli dans l'Archevêché de Reims.

Vers l'an 998.

Si le Roy eust un peu temporisé, les choses auroient pu prendre un autre tour à cet égard; car le Pape Gregoire V. estant mort aussi-tost après, Gerbert autrefois le concurrent d'Arnoul pour l'Archevêché de Reims, fut fait Pape sous le nom de Sylvestre II. & selon toutes les apparences, il n'eust pas cassé la déposition d'Arnoul, ayant si long-temps & si fortement soutenu qu'elle estoit legitime. Il ne changea rien toutefois sur cela, & il n'en fut plus parlé. D'autre part le Peuple de France ayant vu le Roy soumis à l'Eglise pour son mariage, entra de luy-mesme dans la soumission, & contre l'ordinaire de ces sortes de Schismes, qui ne manquent gueres de laisser quelque mauvaise impression dans l'esprit des Sujets, celui-cy n'eut aucune fâcheuse

Gregoire V. meurt, & Gerbert concurrent d'Arnoul est fait Pape sous le nom de Sylvestre II.

An. 999.

H h h

suite pour l'autorité Royale, & l'on peut dire que depuis Charlemagne, Robert fut un des Rois dans qui les François l'ayent le plus respectée.

Ce respect néanmoins ne fut pas toujours si constant ni si universel, qu'il ne se trouvast obligé de temps en temps de prendre les armes, pour contenir dans le devoir quelques-uns de ses Vassaux.

Le Comte de Chartres surprend Melun.

Eudes II. du nom Comte de Chartres, de Tours & de Blois, surprit Melun sur Burcard Comte de Corbeil, & ce fut un Chevalier nommé Gautier qui le luy livra : cette Place estoit encore alors très-considérable par sa force & sa situation sur la rivière de Seine.

Chronic. Floriac. an. 999.

Le Comte Burcard demanda justice de cette entreprise au Roy, & ce Prince se mit en devoir de la luy faire. Il assembla son armée, & comme Richard II. Duc de Normandie estoit alors en guerre avec le Comte de Chartres, pour le Chasteau de Dreux, qui luy appartenoit, & que le Comte refusoit de luy restituer, le Roy l'engagea sans peine à se joindre à luy, pour faire ensemble le siege de Melun. La Place fut forcée ; le Comte de Chartres trouva moyen de s'échapper ; mais Gautier fut pris & pendu avec sa femme par ordre du Roy à la vüe de la Ville, dont Burcard fut remis en possession.

Il attaque le Duc de Normandie.

Le Comte de Chartres n'en demeura pas là. Soustenu de Hugues Comte du Maine, & de Valleran Comte de Meulan, qui s'estoient liguez avec luy, non pas contre le Roy, mais contre le Duc de Normandie, il assiegea Tillieres, qui estoit un Fort que le Duc de Normandie venoit de bastir tout récemment sur la rivière d'Aure. On ne manquoit de rien dans ce Fort ; les vivres que le Duc avoit fait enlever sur les Terres du Comte

de Chartres mesme y estoient en abondance, & il estoit défendu par les meilleures troupes de Normandie, sous de très-braves Commandans. Eudes fut obligé d'en lever le siege, après avoir vu défaire les troupes du Maine dans une vigoureuse sortie que firent les assiegez, & où le Comte du Maine ayant eu son cheval tué sous luy, pensa estre pris ; mais cette guerre particuliere entre des Vassaux de la Couronne, pensa avoir d'étranges suites pour tout le Royaume : car Richard voulant la finir en accablant son ennemi, envoya, à l'exemple de ses prédecesseurs, demander du secours aux Rois du Nord. Deux de ces Rois, l'un de Norvege appelé Olave par l'ancien Historien de Normandie, & l'autre Lacman Roy de Suede, tous deux Payens, faisoient alors une cruelle guerre aux Anglois. Ce fut à eux que Richard s'adressa. Ils aborderent en Bretagne, soit de dessein prémédité, soit que le vent les y eust conduits. Ils y firent un grand carnage des Bretons, qui voulurent s'opposer à leurs pillages, ils prirent & bruslerent Dol, & s'estant rembarquez, ils vinrent par la Seine jusqu'à Roüen, où Richard les reçut.

Guillelmi Gemetic. L. 5. c. 11.

Le Roy estant averti de l'arrivée de ces troupes étrangères, en fut fort inquiet. Il apprehenda que le butin qu'ils feroient en France ne fust pour eux une amorce pour les y attirer, & leur y faire renouveler les ravages qui l'avoient pendant deux siècles entierement desolée : c'est pourquoy il envoya promptement au Duc de Normandie & au Comte de Chartres, pour les conjurer instamment par leurs propres interêts & par ceux de tout le Royaume, d'accepter sa mediation & de faire la paix à quelque prix que ce fust. Il fit si bien, qu'il les mit d'accord. Le Comte de Chartres garda le Chasteau de Dreux,

Robert met d'accord le Duc de Normandie & le Comte de Chartres.

Ibid.

le Duc de Normandie fut remis en possession du territoire de cette Place, & le Fort de Tillieres que le Comte vouloit qu'on démolist, ne fut point rasé. Il fit agréer cette paix aux deux Princes du Nord, en leur faisant de riches presens, & les congédia, après qu'Olave se fut fait baptiser par Robert Archevêque de Roüen, qui l'avoit converti.

Aimoin.
Continuat.
L. 5. c. 46.

Robert fut obligé d'entreprendre une autre guerre, à l'occasion de la mort d'un Vassal de la Couronne, dont les Etats estoient très-considérables. C'estoit Henry Duc de Bourgogne, oncle du Roy, & frere de Hugues Capet. Il n'avoit point laissé d'enfans legitimes, mais seulement un fils naturel nommé Eudes, à qui il donna le Comté de Beaune, ainsi le Duché devoit revenir au Roy, soit comme un fief de la Couronne, soit au moins comme un heritage, qui luy estoit devolu en qualité de plus proche parent du Duc.

An. 1000.

Le Duc avoit épousé Gerberge Comtesse de Dijon, fille de Hugues Comte de Bourgogne*, & veuve d'Adelbert fils de Berenger II. Roy d'Italie. Gerberge avoit eu un fils du premier lit nommé Othon-Guillaume, & déjà Comte de Bourgogne, qui prétendit avoir esté adopté par le Duc Henry, & en vertu de cette adoption, soustenu de plusieurs Seigneurs de Bourgogne, qui aimoient mieux avoir un Duc, que de dépendre immédiatement de la Couronne, il s'estoit saisi de plusieurs Places. Landri Comte de Nevers, un des plus vaillans hommes de France, & gendre d'Othon, se mit de son costé. Bruno Evêque de Langres, dont Othon avoit épousé la sœur, se déclara pour luy; Eudes Comte de Chartres, qui ne cherchoit qu'à broüiller, le favorisoit aussi. Il n'y

* Ce Comté de Bourgogne est à peu près ce qu'on appelle aujourd'huy la Franche-Comté.

avoit presque que Hugues Evêque d'Auxerre, cousin de la Reine Constance, qui tint le parti du Roy; mais le Comte de Nevers s'estoit rendu maistre d'Auxerre malgré cet Evêque.

Le Roy n'avoit pas trop de toutes ses forces pour venir à bout d'une si puissante faction. Il engagea dans ses interets le Duc de Normandie, qui luy fournit beaucoup de troupes. Il entra en Bourgogne, y fit de grands ravages, prit Auxerre & Avalon, une des plus fortes Places du Duché. Eudes fils naturel de Henry vint se donner à luy. Le Roy luy assura le Comté de Beaune, conformément au Testament de Henry, & enfin après plusieurs avantages remportez sur les Rebelles, il les contraignit de se soumettre. Cette guerre qui est racontée par les anciens Historiens d'une maniere fort confuse, & avec des circonstances très-differentes, dura plusieurs années. Le Roy s'estant rendu maistre de la Bourgogne, en investit Henry son second fils, qui ensuite la ceda à Robert son cadet. Ce Prince Robert fut le Chef de la premiere branche Royale des Ducs de Bourgogne, qui dura près de trois cents soixante ans, jusqu'à ce qu'en l'an 1361. ce Duché fut réuni à la Couronne par le Roy Jean, & il le donna depuis à Philippe son quatrième fils.

Il se rend
maistre du
Duché de
Bourgogne, &
en investit
Henry son se-
cond fils.
Guillelm.
Gemet.
L. 15. c. 15.

An. 1000.

Robert eut quelque part à la guerre qui se fit aux Pais-Bas entre Baudoin Comte de Flandres & Arnoul Comte de Valenciennes, à qui Baudoin avoit enlevé cette Ville-là. Le Roy de Germanie Saint Henry II. du nom, prit le parti du Comte de Valenciennes qui estoit son Vassal, & le Roy celuy du Comte de Flandres par la mesme raison. Henry assiegea Valenciennes; mais Baudoin estant venu au secours

Sigebertus,
an. 1006.

avec les troupes du Roy & du Duc de Normandie, l'obligea à lever le siege.

An. 1007.

L'année suivante Henry vint attaquer Gand; il fit de grands ravages dans tout le païs, & prit plusieurs prisonniers. On en vint à un accommodement, par lequel ce Prince ceda Valenciennes au Comte, mais à condition de la tenir de luy, & de luy en faire hommage. Il luy donna de plus l'Isle de Valcheren en Zelande, où est aujourd'huy Middelbourg, afin de se l'attacher, de peur que les peuples de la Basse Lorraine, qui paroïssent fort disposez à la revolte, ne trouvassent en luy un protecteur & un appuy.

*Il s'associe
Hugues son
fils aîné.*

An. 1017.

Robert dont l'Etat demeura tranquille pendant plusieurs années, n'eut point de soin plus important, que celui de l'asseurer à sa Famille: c'est ce qui le détermina à s'associer son fils aîné. Il le fit par le conseil de la Reine Constance, sur l'exemple & suivant la politique du Roy son pere. Ce jeune Prince s'appelloit Hugues; c'estoit le nom de son ayeul & de son bisayeul: nom qui devoit estre cher à sa Famille pour la haute élévation où ces deux Princes l'avoient mise. Il avoit alors dix-sept à dix-huit ans, & les belles qualitez tant de corps que d'esprit qui éclatoient en luy à mesure qu'il avançoit en âge, firent ajoûter à son nom le surnom de son bisayeul, & on l'appella comme luy, Hugues le Grand.

*Glaber.
l. 3 c. 9.*

Le Roy s'estant ouvert de ce dessein à quelques-uns de ses Ministres, ils ne furent pas d'avis qu'il l'exécutast si-tost: ils luy représenterent que rien ne pressoit; que la qualité de Roy inspiroit naturellement l'esprit d'indépendance, & le desir de commander; qu'il estoit contre les Loix de la bonne politique d'élever un enfant dans cet esprit & avec ces idées;

que luy-mesme devoit estre convaincu de cette verité par sa propre experience: que Hugues Capet son pere, quoiqu'il eust des raisons plus pressantes de prendre de pareilles mesures, s'estoit repenti de l'avoir fait. "Souvenez-vous, luy ajoûte-
rent-ils, des inquietudes & des
chagrins que vous luy causâtes,"
dès que vous fûtes en âge de faire
valoir le titre de Roy qu'il vous
avoit donné, & craignez que votre
fils ne soit pas plus soumis à votre
égard. Ces paroles nous marquent
en general une chose dont l'Histoire
de Hugues Capet ne nous dit pas un
seul mot, sçavoir que de son vivant
Robert avoit excité quelques broüilleries dans l'Etat.

Ces avis estoient sages, & meritoient d'estre pesez: mais la Reine Constance estoit plus écoutée que les Ministres. C'estoit une femme impérieuse jusqu'à l'insolence, qui s'estoit renduë redoutable au Roy son mari, & à tous les gens de la Cour, dont elle fit une fois assassiner un des plus considerables aux yeux du Roy mesme, avec qui elle sçut que ce Seigneur avoit tasché de la broüiller. Elle estoit inquiete pour l'avenir, & dans l'esperance de gouverner sous le nom d'un jeune Prince, en cas que le Roy manquast, elle le sollicitoit continuellement d'asseurer la Couronne à son fils aîné, en le faisant reconnoître par les Peuples. Le Roy se rendit donc à ses instantes sollicitations, & ayant convoqué à Compiègne une Assemblée des plus grands Seigneurs de l'Etat & de plusieurs Evêques, il y fit sacrer & couronner Hugues le jour de la Pentecoste.

*Et le fait sa-
crer & cou-
ronner à Com-
piègne
Ibid.*

Dans l'espace de neuf ans il ne se passa dans le Royaume aucun événement fort considerable, que l'on sçache, en matiere de guerre, excepté la bataille de Ponlevoi entre la

An. 1016.

Loire & le Cher, que Fouques Comte d'Anjou gagna sur Eudes Comte de Chartres, auquel ensuite il enleva Saumur. Nos Rois depuis les usurpations des Vassaux, regardoient souvent avec indifférence ces guerres particulières, qui s'allumoient entre eux. C'étoient à leur égard comme des guerres étrangères, parce qu'elles se faisoient dans des Etats dont ils n'étoient plus les maîtres. Ils en étoient même quelquefois bien-aisés; parce que cela affoiblissoit ces petits Princes, & ils ne s'en mesloient pour l'ordinaire, que quand quelque intérêt particulier, ou l'occasion de faire valoir leur autorité les y engageoit: mais le Roy trois ans après cette guerre du Comte d'Anjou & du Comte de Chartres, fut obligé de prendre les armes contre celui-cy à l'occasion que je vais dire.

Vers l'an
1019.

Le Comte de
Chartres, se
saisit de
Troyes & de
Meaux.

Estienne Comte de Troyes & de Meaux, étant mort sans enfans, le Comte de Chartres qui étoit son cousin, se saisit de ces deux Villes. Le Roy voulut l'en chasser, apparemment pour les réunir à la Couronne, comme des Fiefs qui en relevoient. On ne sçait rien du détail de cette guerre; mais il est constant qu'Eudes demeura en possession de ces deux Places: & je vois que c'est depuis ce temps-là, que luy & ses Successeurs prirent le titre de Comte de Champagne. Il est au moins certain que ce Comte Eudes est surnommé le Champenois dans nos Histoires: & il paroît que ce ne peut être que par cette raison.

Une femme
Italienne in-
troduit en
France une
Heresie abo-
minable.

Glaber.
L. 3. c. 8.

Cette guerre étant finie, une affaire de Religion, qui pouvoit avoir des suites, si l'on n'y eût pas mis ordre avec autant de promptitude que de sévérité, occupa pendant quelque temps les esprits, & fit beaucoup de bruit en France. C'étoit

une Heresie abominable, qui avoit quelque rapport à celle des Manichéens pour le dogme, & même avec les infamies des Gnostiques pour la pratique.

Les principales erreurs de cette Secte étoient de ne reconnoître l'autorité ni de l'ancien ni du nouveau Testament, particulièrement touchant l'unité de la Nature divine & de la Trinité des personnes, qu'ils traitoient d'extravagances; que le Ciel & la Terre n'avoient point été faits, & qu'ils étoient de toute éternité; qu'il n'y avoit rien de criminel dans les déreglemens les plus honteux, & que les supplices éternels dont on menaçoit ceux qui s'y abandonnoient, n'étoient que des contes & des fables; que le Paradis promis aux bonnes œuvres n'étoit qu'une chimere.

Cette Heresie fut introduite dans le Royaume par une femme Italienne. Elle eut l'adresse de séduire non seulement plusieurs personnes simples, mais encore un assez grand nombre des plus sçavans du Clergé, qui donnerent dans ces erreurs grossières, plus par libertinage que par la conviction de leur esprit.

Glaber.
L. 3. c. 8.

Cette femme gagna entre autres plusieurs Ecclesiastiques du Clergé d'Orléans, & deux entre autres fort distingués par leur naissance, par leur capacité, par la sainteté apparente de leur vie, & sur tout par les grandes aumônes qu'ils faisoient aux pauvres; l'un se nommoit Herbert, & l'autre Lisoie. Celui-cy étoit très-estimé & très-considéré du Roy. Ils se firent l'un & l'autre comme les Chefs du parti, sous la direction de la devote Italienne, & n'omettoient rien pour accroître la Secte. Ils pervertirent un grand nombre de personnes dans les Villes voisines, qui leur servirent à en engager d'autres. Ces

Qui fait de
grands pro-
grès en peu
de temps.

Fragment.
Histor. Aquitan.
san.

Emissaires ne travailloient pas avec moins de succès que les Chefs mesmes du parti ; le nombre des Sectateurs augmentoit tous les jours , & ils firent tant de progrès en peu de temps , quoique très-secretement , qu'ils se promirent de voir bientôt leur Secte établie dans tout le Royaume.

Ibid.

Glaber.
Loc. cit.
Carthular.
S. Petri in
Valle prope
Carnutum.

Ils sçurent qu'il y avoit à Roüen un Prestre nommé aussi Herbert, en reputation de doctrine & de vertu, & par cette raison très-propre à feconder leurs desseins, supposé qu'ils pussent le gagner. Ils luy envoyerent d'Orleans quelques-uns de leurs plus adroits confidens pour le sonder, & ils leur donnerent ordre de s'ouvrir à luy, en cas qu'ils le trouvassent susceptible de leurs idées, & capable du secret. Ce Prestre les écouta, & leur ayant paru tel qu'ils le souhaitoient, ils l'instruisirent de tous leurs mysteres : mais il ne donna pas dans le piege autant qu'il leur sembla y donner. Selon un de nos Historiens, il découvrit la chose immédiatement à Richard Duc de Normandie; selon un autre, ce fut à un Seigneur Normand nommé Arefaste; celui-cy en avertit le Duc, qui en donna aussi-tôt avis au Roy.

Le Roy très-zelé pour la Religion, apprit cette nouvelle avec douleur; mais sans se laisser emporter à son zele, il tint la chose secreete, pour se servir plus utilement des lumieres qu'on luy donnoit. Il pria Arefaste de se transporter à Orleans avec le Prestre Herbert, de faire semblant d'entrer dans les sentimens de la Secte, & d'en prendre une parfaite connoissance. Ce Seigneur fit très-adroitement son personnage, & apprit tout le secret de la cabale.

Outre les autres dogmes dont j'ay déjà parlé, desquels ils instruisoient tous leurs disciples, on luy enseigna

que c'estoit une folie de croire que Jesus-Christ fust né d'une Vierge; qu'il fust mort pour racheter les hommes; qu'il y eust aucune vertu dans l'Eucharistie & dans le Baptême pour la sanctification des ames, & que c'estoit une pure superstition d'invoquer les Martyrs & les autres Saints; qu'il y avoit des chemins plus courts pour arriver à la plus haute perfection, & à la plus sublime contemplation, jusqu'aux visions mesmes & aux extases; que les routes ordinaires qu'il avoit suivies jusqu'alors, n'estoient que pour les ignorans, & que par le moyen d'un pain divin qu'ils luy feroient goûter, ils le mettroient dans des voyes bien differentes & bien plus relevées, qui l'éclaireroient en peu de temps sur ce qu'il y avoit de plus obscur & de plus profond dans les saintes Ecritures. Tout aboutissoit au reste à des especes d'enchantemens, qui se faisoient dans des Assemblées nocturnes, où se pratiquoient les plus effroyables débauches & les abominations les plus horribles.

Ce Seigneur parfaitement informé de tout ce qu'il vouloit sçavoir, écrivit au Roy qu'il estoit temps de se saisir de ces détestables Fanatiques, & qu'il avoit de quoy les convaincre & les confondre sans réplique.

Le Roy envoya ordre à plusieurs Evêques de se rendre incessamment à Orleans. Il s'y transporta luy-mesme avec la Reine, & fit arrester tous les Chefs de la Faction, & le Comte Arefaste mesme, comme on en estoit convenu avec luy. Aussi-tôt après ils comparurent devant le Roy, la Reine & les Evêques assemblez en Concile dans sainte Croix.

Le Comte Arefaste se jeta aux pieds du Roy, & luy dit: "Seigneur, vous voyez à vos pieds un Gentil-
homme Sujet du Duc de Norman-"

Le Roy assemble un Concile à Orleans sur ce sujet, & fait arrester les Chefs du parti.

„ die votre fidele Vassal, on m'a ar-
 „ resté, on m'a chargé de chaînes, &
 „ j'ignore le crime dont on m'accuse.
 „ Dieu m'a fait la grace d'avoir tou-
 „ jours quelque desir de me perfe-
 „ ctionner dans la vertu, je suis venu
 „ icy en chercher les moyens à l'é-
 „ cole de ces saintes personnes que
 „ vous voyez avec moy. Je ne me
 „ sens coupable d'aucune autre faute,
 „ & je m'abandonne à votre justice
 „ & à celle de vos Prelats.

Un des Prelats prit la parole, &
 luy dit qu'on le faisoit paroître en
 presence du Roy & du Concile,
 pour sçavoir de luy quels estoient
 ces moyens de perfection qu'il estoit
 venu chercher si loin.

„ Seigneur, reprit le Comte en
 „ parlant au Roy, voilà mes Maîs-
 „ tres, commandez-leur de parler, &
 „ de vous exposer eux-mêmes leur
 „ Doctrine: le Concile en jugera, &
 „ je suis toujours dans la disposition
 „ de me soumettre au jugement des
 „ Pasteurs de l'Eglise.

Alors on commanda aux deux Ec-
 clesiastiques d'Orleans Herbert &
 Lisoie, & à un autre nommé Estien-
 ne de la même Ville, qui avoit esté
 autrefois Confesseur de la Reine,
 d'exposer leur Creance & la Doctri-
 ne qu'ils enseignoient dans leurs As-
 semblées secretes. Ils le firent, mais
 d'une maniere toute differente de
 celle dont ils parloient en dogma-
 tisant avec leurs Disciples. On leur
 fit diverses interrogations; mais dans
 leurs réponses ils biaiserent toujours
 en dissimulant leurs dogmes.

Sur quoy Arefaste commença à leur
 reprocher leur mauvaise foy & leur
 lascheté; qu'ils luy avoient cent fois
 promis de s'exposer à la mort & aux
 plus rudes supplices, plustost que de
 ne pas faire profession ouverte d'une
 Doctrine qu'ils luy avoient ensei-
 gnée comme veritable; & aussi-tost

il declara luy-mesme tout ce qu'il
 avoit appris d'eux, il marqua en par-
 ticulier toutes les erreurs dont j'ay
 parlé, & dit qu'il s'en rapportoit en-
 tierement au jugement du Concile.

Guarin Evêque de Beauvais de-
 manda à Lisoie & à Estienne, si c'es-
 toit là leur Creance. Eux voyant
 qu'il n'y avoit plus moyen de s'en
 dédire, l'avouerent. L'Evêque en-
 treprenant de les refuter, ils oferent
 la soutenir, & dirent qu'ils estoient
 prests de mourir pour la défendre.

La Seance ayant duré depuis six
 heures du matin jusqu'à trois heures
 après midy, & les Evêques n'ayant
 pu les faire resoudre à se retracter,
 les dégradèrent de l'Ordre de Pres-
 trise, & les livrerent au bras seculier.
 On leur fit leur procès, & en execu-
 tion de l'Arrest qui fut prononcé
 contre eux, on les mena hors de la
 Ville, où ils furent brûlez avec quel-
 ques-uns de leurs Disciples; tout le
 monde estant également surpris de
 leur impieté & de leur endurcisse-
 ment; car de tous ceux qui avoient
 esté arrestez, il n'y eut qu'un Eccle-
 siastique & une Religieuse qui firent
 abjuration, & à qui on donna la vie.
 Il se fit de pareilles executions dans
 les quartiers de Toulouse; & par cette
 severité dont on usa contre les Chefs
 de cette execrable faction, on l'exter-
 mina entierement en France; du moins
 on le crut ainsi, jusqu'à ce que plus de
 cent ans après, on en vit encore quel-
 ques restes, qui, à ce qui me paroist,
 donnerent commencement à l'Here-
 sie des Albigeois, & ensuite à de
 sanglantes guerres. Tant il est vray
 qu'en matiere d'Heresies, il est dan-
 gereux aux Princes de se laisser trop
 tost flater de les avoir éteintes.

Le Roy après avoir ainsi pourvu
 à la seureté de la Religion, n'omet-
 toit rien pour affermir la paix dans
 son Etat. Le jeune Roy l'avoit un

*Le Concile les
 fait brûler
 avec quel-
 ques-uns de
 leurs Disciples.*

An. 1022.

*Revolte de
 Hugues fils
 aîné de Ro-
 bert.
 Glaber.
 L. 3, c. 9.*

peu troublée, en quittant un jour brusquement la Cour avec plusieurs Seigneurs de même âge que luy, qui furent aussi-tôt joints par un grand nombre de mécontents : ce qui fit un assez gros parti, pour en faire craindre les suites. Le prétexte estoit la dureté & la hauteur avec laquelle la Reine traitoit ce Prince, à qui elle prétendoit que la qualité de Roy ne donnoit pas le droit de se soustraire en rien, à l'autorité qu'elle avoit toujours prise sur luy ; mais la véritable cause estoit, qu'il vouloit avoir plus de part au Gouvernement qu'on ne luy en donnoit, & qu'on luy cedast quelque Province, où il pût avoir un libre exercice de la puissance Royale. La revolte néanmoins dura peu. Le Roy le ramena par la douceur, & luy fit comprendre le tort qu'il se feroit à luy-même, en ruinant par la guerre civile un Royaume qui estoit à luy, & dont il seroit avec le temps l'unique Maître.

Le seul Prince étranger qui fust alors assez puissant pour attaquer la France, estoit l'Empereur Henry Roy de Germanie. Il estoit naturellement vaillant & ambitieux, & d'ailleurs assez attentif à ses intérêts, pour estre un dangereux voisin : mais il moderoit ces deux passions par les Loix du Christianisme, dont il fut exact observateur, jusqu'à mériter de l'Eglise le titre de Saint. Le Roy avoit des inclinations assez semblables ; de sorte qu'ils vécurent presque toujours en bonne intelligence. Toutefois pour la mieux établir encore, ils voulurent avoir une entrevue l'année d'après le Concile d'Orléans, dont je viens de parler.

*Entrevue
du Roy Robert
avec l'Empe-
reur Henry
Roy de Ger-
manie,*

Elle se fit sur la Meuse, à l'endroit où le Cher se jette dans cette rivière aux frontières des deux Etats. Comme ils estoient pleins d'estime & d'une amitié sincère l'un pour l'autre,

ils se seroient mis peu en peine de certaines formalitez, que l'émulation, la jalousie, la défiance ont introduites entre les Princes, si leur Conseil ne leur eust représenté qu'il estoit à propos de les observer. On convint donc que, selon la coutume, les deux Princes s'avanceroient chacun de leur côté dans un bateau, jusqu'au milieu de la rivière, à une distance égale des deux bords : mais l'Empereur, nonobstant les conventions, ne crut pas devoir user de ces manières scrupuleuses en traitant avec un Prince qu'il honoroit beaucoup. Il partit de grand matin de son camp avec quelques-uns des Seigneurs de sa Cour, & ayant passé la rivière, vint trouver le Roy au lieu où il estoit logé.

Le Roy agreablement surpris, fut attendri de cette franchise ; ils se tinrent l'un l'autre long-temps embrassez, & jamais la politique n'eut moins de dissimulation & de réserve qu'en cette occasion. Ils entendirent ensemble la Messe, qui fut célébrée par les Evêques François. L'Empereur fut magnifiquement regalé, & parmi quantité de très-riches présents que le Roy luy fit, estoient cent beaux chevaux très-superbement enharnachez. Il y avoit sur la selle de chacun de ces chevaux une armure complète de Chevalier, c'est-à-dire, une cuirasse debout, surmontée d'un casque. Le lendemain le Roy rendit la visite à l'Empereur dans le Camp de ce Prince, au-delà de la rivière, & il y fut reçu avec une pareille magnificence. Ils traitèrent ensemble des moyens d'affermir la paix entre les deux Etats, & se separèrent plus amis que jamais. Le Roy entretenoit une semblable correspondance d'amitié avec les autres Rois ses voisins, c'est-à-dire, avec Alfred Roy d'Angleterre, Rodolfe Roy de Bourgogne, & Sanche le

Glaber,
L. 3. c. 2.
Sigebertus,
an. 1023.

Glaber.

Ibid.

le Grand III. du nom Roy de Navarre, qui prenoit la qualité de Roy des Espagnes. On se faisoit de temps en temps mutuellement des presens, & il ne paroist pas que pendant le long Regne de Robert, il ait jamais eu aucun differend avec ces Princes.

Mort du Pape Benoist VIII. & de l'Empereur.

Le Roy & l'Empereur pour rendre leur union plus constante, avoient resolu d'aller ensemble à Pavie, pour faire signer au Pape Benoist VIII. certains articles dont ils estoient convenus sur quelques droits litigieux; mais la mort du Pape, qui arriva au mois de Février de l'année suivante, rompit ce voyage, & l'Empereur luy-mesme mourut au mois de Juillet de la mesme année.

An. 1024.

Cette mort fit voir l'estime où estoit Robert dans l'Europe, & la difference qu'on y faisoit entre un Prince pacifique par sagesse & par amour pour ses Sujets, & un Roy qui n'aime la paix que par lascheté & par attachement à ses plaisirs. Rodolfe Roy de Bourgogne estoit de ce second caractère, & c'est ce qui luy fit donner le nom de faineant, & luy attira de fâcheuses affaires, dont j'auray occasion de dire quelque chose dans la suite. Je vais raconter ce qui se passa à l'occasion de la mort de l'Empereur, par rapport à Robert.

Conrad Duc de Vormes succede à l'Empire.

L'Empereur Henry se voyant sur le point de mourir, & n'ayant point d'enfans, à cause du vœu de virginité qu'il avoit fait de concert avec l'Imperatrice sa femme Sainte Cunegonde, assembla plusieurs Seigneurs de son Royaume de Germanie & de ses autres États, & leur proposa d'élire pour son successeur Conrad Duc de Vormes, allié à sa Famille, homme dont l'habileté, le courage, & les autres qualitez dignes de la Couronne leur estoient très-connuës. Il fut agréé de plusieurs, ce qui n'empescha pas qu'il n'eust quelques concurrens;

Sigebertus.

Tome II.

mais il en vint à bout. Ce Conrad porta le surnom de Salique & mesme de François, dont la raison vraisemblablement estoit, que du costé de sa mere il tiroit son origine des Rois François de la seconde Race.

Marianus Scotus.

Depuis long-temps la dignité Imperiale & de Roy d'Italie, avoit esté jointe à celle de Roy de Germanie; mais c'estoit Rome & l'Italie qui prétendoient donner ces deux premiers titres. Les Italiens qui s'ennuyoient aisément de tous leurs Maistres, penserent alors à secouer le joug des Allemands: (ce nom commença dans ce siecle-là à devenir commun à tous les Peuples de Germanie, & desormais je le leur donneray, pour parler plus conformément à nos idées d'aujourd'huy) Herbert Archevêque de Milan, qui estoit dans les interets de Conrad, fut bien surpris, lorsqu'ayant assemblé les Evêques & les Seigneurs de Lombardie à Roncalio, pour leur proposer l'élection de ce Prince, il les y trouva la plupart fort opposez, & n'ayant pu les gagner, il se retira en Allemagne auprès de luy.

La difficulté pour les Italiens estoit de trouver un Prince, qui fust en état de resister aux forces d'Allemagne, où l'on estoit bien resolu de se maintenir en possession & du nom d'Empereur & du Royaume d'Italie. Comme ils n'en avoient point parmi eux, ils s'adresserent au Roy de France, à qui ils firent une députation, pour luy offrir le Royaume d'Italie & le titre d'Empereur, ou pour luy ou pour son fils le Roy Hugues.

Les Italiens offrent le Royaume d'Italie au Roy. Fulberti Carnot. Epist. 55. Glaber. L. 3. c. 9.

Robert qui avoit pour maxime de regner en paix, & de conserver son Etat à sa Famille, plustost que de l'agrandir, maxime dont il ne s'écarta gueres, prévint qu'en acceptant cette offre, il s'alloit attirer une grande guerre du costé d'Allemagne: il sçavoit d'ailleurs le peu de fonds qu'il

Iii

pouvoit faire sur les engagements des Italiens, qui estoient partagez entre eux, & dont il connoissoit l'inconstance, & le peu de fidelité par un grand nombre d'exemples presque de tous les Regnes, depuis l'Empereur Charles le Chauve; ainsi sans beaucoup délibérer, il refusa l'offre qu'on luy faisoit, & ne voulut l'accepter ni pour luy ni pour son fils.

*Ils font la
mesme offre
au Duc de
Guyenne.*

Les Députez voyant que leurs instances estoient inutiles à la Cour de France, allerent, selon l'ordre qu'ils en avoient, trouver Guillaume le Grand Duc de Guyenne, Seigneur capable par son courage & par sa sagesse, de soutenir une affaire de cette nature, si une fois il s'y engageoit. Ils luy firent la mesme offre, pour luy ou pour son fils de mesme nom que luy. Il se laissa tenter, & écouta la proposition; mais il voulut prendre toutes ses seuretez.

*Fulberti
Ep. 54.*

Il fit écrire au Roy par Fouques Comte d'Anjou, que ce Prince aimoit, comme l'ennemi déclaré d'Eudes Comte de Champagne, qui estoit aussi le sien. Le Comte d'Anjou disoit dans sa Lettre, que le Duc n'avoit consenti aux propositions des Italiens, qu'après qu'il avoit sçu que le Roy n'avoit nulle prétention sur le Royaume d'Italie, ni pour luy ni pour son fils; mais qu'il ne vouloit point s'embarquer dans cette affaire, sans estre assuré qu'il l'y seconderoit; que le plus important office qu'il luy pût rendre, estoit d'engager dans son parti les Seigneurs des deux Lorraines, & Frederic Duc de la Mosellane; que s'il vouloit négocier avec eux, & les faire déclarer contre Conrad, cette diversion luy faciliteroit beaucoup la chose; qu'en cas qu'il voulust l'aider par ce moyen, il luy fourniroit une grosse somme d'argent pour employer à cette négociation, & qu'il luy demandoit sur

Epist. 55.

cela une prompte réponse.

Nous n'avons point la réponse du Roy; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il accorda au Duc de Guyenne ce qu'il luy avoit demandé; car ce Duc répondit aux Députez qu'il recevoit leur offre, pourvu que ceux qui les avoient envoyez, luy ménageassent le consentement unanime des Seigneurs & des Evêques de delà les Monts.

Le Duc écrivit en particulier à Leon Evêque de Verceil, qui avoit beaucoup de credit en Italie, pour le prier de luy estre favorable, l'assurant qu'il reconnoistroit d'une manière dont il seroit content, le zele qu'il feroit paroître pour son service. Il se disposa donc à passer au plus tost les Alpes, & il se mit bientôt en marche avec un corps d'armée, qui devoit estre suivi d'un autre sous la conduite de Guillaume son fils.

Conrad cependant prenoit ses mesures de son costé, & l'Archevêque de Milan retiré auprès de luy, faisoit agir sous main tous ses partisans en faveur de ce Prince. Il réussit à débaucher au Duc de Guyenne un grand nombre de ceux qui avoient paru les plus zelez pour luy. Ceux-cy néanmoins pour ne pas paroître ouvertement abandonner son parti, luy firent dire de nouveau qu'ils estoient toujours dans ses interets; mais qu'ils luy demandoient une condition, qui estoit de leur promettre de déposer plusieurs Evêques d'Italie leurs ennemis, si-tost qu'il y seroit entré.

Epist. 60.

La chose luy parut injuste & odieuse, & une source de troubles & de desordres infinis. Il vit bien qu'on ne la luy proposoit qu'afin de le rebuter, ou de luy susciter des embarras dont il ne pourroit se tirer. Il écrivit ses soupçons à l'Evêque de Verceil, qui luy avoua qu'on le tra-

*Jean XIX.
se declare pour
Conrad, & le
couronne Em-
pereur.
Epist. 59.
Epist. 60.*

hisoit, & que luy-mesme emporté par le torrent, n'avoit pu refuser son consentement, qu'on le pressoit de donner pour l'élection de Conrad. Sur quoy le Duc suspendit la marche de ses troupes, d'autant plus qu'il voyoit en Guyenne des Seigneurs jaloux de son élévation, qui n'attendoient que son départ pour y broüiller & se revolter contre luy. Il écrivit à Mainfroy, qui estoit un des principaux Marquis d'Italie, & fort attaché à ses interests, pour le prier de faire encore en sa faveur quelques démarches auprès de l'Archevêque de Milan, afin que par son moyen ceux qui avoient quitté son parti y rentrassent: que s'il ne voyoit pas d'esperance de réussir de ce costé-là, il abandonnast la negociation, & qu'il trouvast quelque prétexte qui mist son honneur à couvert; qu'il pouvoit apporter pour raison de ce desistement, quelques mouvemens imprévus de rebelles dans la Guyenne; que pour luy il se consoleroit plus aisément que son fils, d'avoir manqué un coup qui élevoit si haut sa Famille; qu'il le prioit de tenir la chose secreete, jusqu'à ce qu'ils se fussent abouchez; qu'il prenoit cette précaution à cause de son fils, qui pourroit s'engager temerairement à passer les Alpes, pour se mettre à la teste d'un parti qu'il ne pourroit pas soutenir, & qui hasteroit sa marche, s'il apprenoit qu'on pensast à renoncer à cette entreprise. Mainfroy agit inutilement auprès de l'Archevêque de Milan. Le Pape Jean XIX. qui avoit succédé à Benoist VIII. se déclara pour Conrad, & osta par là aux concurrens de ce Prince toute esperance de réussir. Il fut reconnu par les Seigneurs & par les Evêques d'Italie, & quelque temps après il fut couronné Empereur par le Pape.

Tandis que les affaires d'Italie oc-

cupoient toute l'attention de Conrad, le Roy, qui à la priere du Duc de Guyenne, avoit traité secretement avec les Seigneurs de Lorraine, se laissa tenter de l'esperance de réunir ce grand pais à la Couronne de France, d'où il avoit esté détaché depuis si long-temps pendant les troubles des derniers Regnes de la seconde Race.

En effet Gothelon que l'Empereur Henry avoit fait Duc de la basse Lorraine, se revolta contre Conrad, & engagea mesme Eberard frere de ce Prince dans sa revolte avec plusieurs autres Seigneurs, tant d'Allemagne que de Lorraine. Si-tost qu'ils se furent soulevez, Robert se disposa à entrer en Lorraine pour les soutenir, & de peur que le Comte de Champagne, toujours attentif à s'agrandir aux dépens de son Souverain, ne le traversast, il luy fit declarer la guerre par Fouques Comte d'Anjou.

Conrad un des plus habiles Princes qui ayent porté le titre d'Empereur depuis Charlemagne, n'abandonna pas pour cela ses affaires d'Italie; mais il remedia à cette diversion par les offres avantageuses qu'il fit aux Seigneurs Lorrains. Il les détacha de la Ligue qu'ils avoient faite avec Robert, qui se voyant trompé, se retira en France sans avoir rien fait. Le Comte de Champagne apprehendant que le Roy ne vinst fondre sur luy avec toutes ses troupes, trouva moyen de gagner la Reine Constance, & obtint la paix par son entremise; de sorte que le Comte d'Anjou, qui n'avoit déclaré la guerre à Eudes que par complaisance pour le Roy, se trouva seul contre ce Comte beaucoup plus puissant que luy. La guerre continua avec differens succès de part & d'autre, & enfin la paix se fit, sans qu'aucun des deux eust remporté de grands avantages sur son ennemi.

Iii ij

*Revolte de
Gothelon Duc
de la basse Lor-
raine contre
Conrad.*

Sigebertus.

An. 1026.

Epist. 59.

*Glaber. L.
4. in Proce-
mio an. 1025.*

Mort de Hugues fils aîné de Robert.

AN. 1026.

Le Roy qui n'estoit plus que spectateur de cette guerre entre ses deux Vassaux, fit alors une perte qui l'affligea sensiblement. Son fils aîné le Roy Hugues, Prince qui promettoit beaucoup, mourut à la fleur de son âge, n'ayant que ving-huit ans. Cette mort arriva le 17. de Septembre, & fit place à Henry le second fils de Robert, que ce Prince resolut aussi-tost d'associer à la Royauté, pour luy assseurer sa succession.

Constance n'aimoit point ce jeune Prince. Toute son amitié estoit pour Robert son troisième fils; & comme cette femme trouvoit tout possible, quand il s'agissoit de satisfaire sa passion ou ses entestemens, elle n'omit rien pour faire changer au Roy la resolution qu'il avoit prise de faire couronner Henry, & pour luy persuader de luy préférer son cadet.

La chose estoit manifestement contre la coutume. C'estoit exposer le Royaume au danger d'une cruelle guerre, & peut-estre la Famille Royale à perdre la Couronne, au milieu de toutes ces dissensions; mais rien de tout cela ne touchoit cette femme opiniastre dans ses resolutions, & elle mit tout en œuvre pour en venir à bout. Elle decrioit sans cesse Henry auprès du Roy; elle luy disoit que ce jeune Prince estoit un esprit caché & un mauvais cœur; qu'il estoit lasche, mou, negligent, sans nulle application; que son cadet estoit au contraire d'un excellent naturel, d'un esprit vif, penetrant, plein de cœur, & qui s'occupoit avec plaisir des affaires. Elle donnoit ces impressions à tous les Seigneurs & à tous les Evêques à qui elle parloit, & elle en gagna beaucoup. Parmi les Lettres de Fulbert alors Evêque de Chartres, nous en avons une que luy écrivoit un de ses Vassaux, où il l'avertissoit en ami de prendre garde à sa con-

Epist. 50. inter Fulbertinas.

duite; qu'il sçavoit de bonne part, & de la bouche mesme de l'Evêque de Soissons, qu'il estoit perdu dans l'esprit de la Reine, parce qu'elle avoit sçu, qu'il suivoit l'inclination & le sentiment du Roy, touchant l'association de son fils aîné à la Couronne; que quantité d'Evêques du parti de cette Princesse disoient entre eux à cette occasion, bien des choses désobligeantes de luy, & sur tout qu'il estoit tousjours du sentiment contraire à tous les autres.

Neanmoins comme la Reine vit bien que malgré ses intrigues, la plupart des Seigneurs porteroient le Roy à s'associer l'aîné, elle ne pensa plus qu'à luy persuader de ne s'associer ni l'un ni l'autre, bien resoluë, en cas qu'elle luy survécût, de lier si bien la partie en faveur du cadet, que l'aîné eust l'exclusion. Mais le Roy tint ferme, & dans une Assemblée des Seigneurs du Royaume, qu'il convoqua à Reims, il fit sacrer & couronner Henry. La Reine pour s'en venger, étudia toutes les occasions de chagriner ce jeune Prince, & n'en manquoit aucune; & comme le Prince Robert ne secondoit pas aveuglément sa passion, & qu'au contraire il paroissoit bien vivre avec son frere, elle commença aussi à le persecuter. Les chagrins qu'elle causoit à l'un & à l'autre allerent si loin, qu'elle les obligea à s'enfuir de la Cour, pour éviter la persecution, & ensuite à prendre les armes. La guerre civile s'alluma dans le Royaume. Henry se saisit du Chasteau de Dreux. Robert prit Avalon & Beaune en Bourgogne, & le Roy fut obligé de marcher à la teste d'une armée contre ses deux fils. Effet funeste de la passion & de la fureur d'une femme.

C'estoit avec un regret bien sensible, que le Roy en venoit à cette

Henry second fils de Robert est sacré & couronné. Ibid.

AN. 1027. Glaber. l. 3. c. 9.

AN. 1030.

fâcheuse extrémité. Dès qu'il fut arrivé auprès de Dijon avec ses troupes, il alla se consoler avec le saint Moine Guillaume Abbé de S. Benigne, & le supplia d'offrir à Dieu ses prières pour luy & pour ses fils. Le S. Abbé le luy promit, & luy ajouta : *Seigneur, Dieu vous afflige, & punit par les pechez de vos enfans, ceux que vous avez commis autrefois par vos revoltes contre le feu Roy votre pere, & contre la Reine votre mere; il faut que vous receviez avec soumission ce châtiment qu'il vous fait souffrir.* Le Roy en convint, & suivant les sentimens de sa grande pieté, il s'humilia devant Dieu. Comme il ne faisoit cette guerre que malgré luy, & que ses enfans estoient d'ailleurs persuadez des sentimens de pere qu'il conservoit toujours à leur égard, elle ne dura pas long-temps. La reconciliation se fit de bonne foy de part & d'autre. Le Roy employa ses troupes à châtier quelques Seigneurs particuliers de Bourgogne, qui sans sa permission y avoient fait élever des forteresses sur leurs terres, d'où ils exerçoient de continuel brigandage les uns sur les autres, & il fit raser la plupart de ces Châteaux.

Ce fut là la dernière chose memorable du Regne de Robert. Il mourut à Melun l'année suivante au mois de Juillet, âgé de soixante ans.

Il fut pleuré par ses Peuples, & l'ancien Auteur de sa vie écrit, qu'à ses funeraillies on entendoit de tous costez les soupirs & les sanglots, principalement des pauvres, des orphelins, des veuves, des Clercs & des Moines qui le pleuroient comme leur pere; & d'autres faisant la comparaison de son Regne avec les Regnes précédens, & avec ce qu'ils pouvoient craindre de celui qui devoit suivre, se disoient les uns aux autres : *Nous avons perdu un pere qui*

nous gouvernoit en paix, nous estions en seureté, & nos biens aussi, & nous ne craignons personne.

En effet, sous son Regne qui dura trente-trois ans entiers, à compter depuis la mort de Hugues Capet, il y eut peu de guerres en France, je dis de grandes guerres; car il y en eut souvent de petites entre les Vassaux de la Couronne, qui estoient & furent encore long-temps en possession de se ruiner les uns les autres; & ceux qui parloient de la sorte à la louange du Roy, estoient sans doute les Peuples des Provinces dépendantes immédiatement de luy, & principalement ceux de Paris & des environs.

Ce fut un très-bon Prince, & plein de pieté; & les bonnes œuvres dont il s'occupoit, sans négliger ses devoirs de Roy, & sur tout sa grande charité envers les pauvres, luy firent donner le surnom de devot, & sa moderation celui de sage. Il fit un voyage à Rome par devotion, & ce fut dans les premières années de son Regne. Ce Prince estoit sçavant, & dans un Concile de Limoges, on luy donna l'éloge du plus docte des Rois. Ce n'estoit pas beaucoup dire en ce temps-là. Il composa des Hymnes qui se chantoient dans les Eglises, & entre autres une qui commence par ces paroles : *O Constantia Martyrum.* On dit que la Reine le pressant de faire des vers à sa louange, il fit cette Hymne, & qu'elle crut en y voyant le mot de *Constantia*, que c'estoit d'elle dont il parloit. Il eut dans cette femme une croix qui luy dura jusqu'à la mort. Il la craignoit beaucoup plus qu'il ne l'aimoit; mais par cette crainte il luy avoit laissé prendre trop d'autorité dans sa Famille, dans sa Cour, & dans son Etat. L'idée qu'on avoit de la sainteté de ce Prince, alla jusqu'à luy attribuer des mi-

Son éloge Helgald. in Vita Roberti. Epist. Benedict. Papæ VIII. T. 9. Concil. Chron. Centulense. L. 4. cap. 2.

Ibid.

Chronic. Besuense.

Mort de Robert. Glaber. Loc. cit. an. 1031.

Vide Mabilon in Diplom. pag. 101. Helgaldus in Vita Roberti Regis.

Helgaldus.

racles. Quelques-uns croient que c'est le premier des Rois de France, à qui Dieu ait accordé le privilege de guerir les écrouëlles en touchant les malades. Il est certain qu'il n'est fait nulle mention de cette prerogative de nos Rois avant l'onzième siecle, où ce Prince regna. Philippe I. son petit-fils, & Loüis le Gros fils de Philippe, touchoient les malades, & l'Abbé Guibert qui accompagnoit souvent Loüis dans cette ceremonie, nous en parle comme d'un usage établi depuis quelque temps.

L. de Pig.
noribus
sanctorum.
Epist. 24.
inter Fulber.
pinas.

Il y en a aussi qui ont cru que l'institution des douze Pairs de France, s'estoit faite sous le Regne de Robert, & ils se fondent particulièrement sur une Lettre d'Eudes Comte de Champagne à ce Prince, où au sujet d'un differend qu'il avoit avec Richard Duc de Normandie, il fait mention d'une Assemblée des Pairs. Mais le mot de *Pares*, signifioit alors tous les Seigneurs, qui par leur qualité de Comtes & de Ducs, se regardoient entre eux comme égaux, & c'est en effet ce que signifie le mot

Latin *Pares*. L'expression même est équivoque dans cette Lettre, & on ne sçait si le Duc de Normandie dont le Comte de Champagne rapporte les termes, parloit de ses Pairs, c'est-à-dire, des Seigneurs de son Duché, ou s'il entendoit par ce terme les Comtes & les Ducs Vassaux immediats de la Couronne de France. En un mot on ne peut conclure de là que le nombre des Pairs fust fixé à douze, & qu'ils composassent ce Corps illustre, dont il est parlé dans les Regnes beaucoup posterieurs à celui de Robert, & qui depuis eurent leurs fonctions particulieres au couronnement des Rois de France.

Robert outre les trois fils dont j'ay parlé, en eut encore un quatrième nommé Odon ou Eudes, dont un de nos anciens Historiens fait mention. Il eut aussi deux filles, une que l'Histoire ne nomme point, l'autre fut Alix ou Adelaïde, qui épousa en premieres noces Richard III. Duc de Normandie; & en secondes noces Baudoin V. Comte de Flandres.

Chronic.
Vetus T. 74
Spicilegii
pag. 203.



439

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

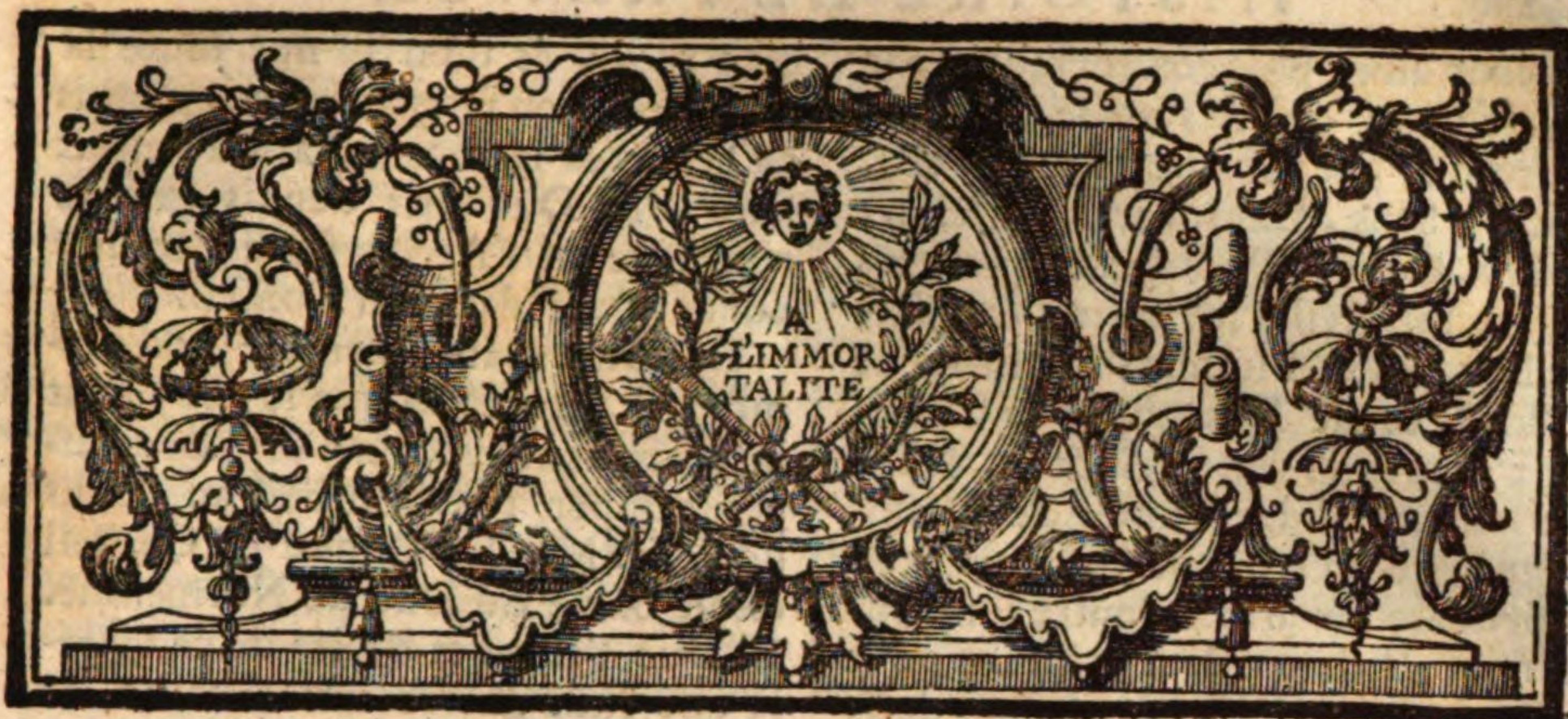
H E N R Y I.

LA Reine Constance Mere du Roy forme un gros parti contre luy. Henry sort de Paris, & demande du secours au Duc de Normandie qui luy en donne. La Reine est obligée de demander la paix ; le Roy la luy accorde. Il reçoit en grace Robert son frere. Il épouse Matilde fille de l'Empereur Conrad. Rodolphe Roy de Bourgogne declare Conrad son heritier. Eudes Comte de Champagne est tué dans une bataille. Revolte de Eudes frere du Roy. Il est pris & envoyé en prison. Robert Duc de Normandie entreprend le pelerinage de Jerusalem. Il fait reconnoistre Guillaume son fils naturel pour son Successeur. Il meurt à Nicée. Desordres qui arrivent après sa mort en Normandie. Le Roy tasche d'en profiter, & attaque le jeune Guillaume. Il se reconcilie avec luy. Bataille du Val des Dunes. Le Comte de Talou prend les armes contre le Duc de Normandie. Il est assiégué dans le Chasteau d'Arques. Le Roy s'avance pour le secourir. Une partie de ses troupes est défaite. Reddition du Chasteau d'Arques. La guerre recommence entre le Roy & le Duc de Normandie. Bataille de Mortemer au païs de Caux. Autre bataille contre Geoffroy Comte d'Anjou. Le Roy s'associe Philippe son fils aîné, & le fait couronner. Ceremonie du Sacre.

440 SOMMAIRE DU REGNE DE HENRY I.

*Formule du Serment. Mort de Henry. Berenger combat la
presence réelle du Corps de Jesus-Christ au S. Sacrement.
Concile de Reims.*





HISTOIRE

DE

FRANCE.

HENRY.



A volonté du feu Roy soustenuë de la plus grande & de la plus saine partie des Seigneurs de France, avoit asseuré à Henry la succession à la Couronne. La Reine mere de ce Prince s'estoit vüe par là obligée de se désister des injustes entreprises, qu'elle avoit formées en faveur de Robert son cadet : mais elle n'avoit perdu ni le desir, ni l'esperance de les faire un jour réussir. La mort du

Tome II.

Roy arrivée trois ans après le Couronnement de Henry, luy parut une occasion favorable de faire une nouvelle tentative.

Soit que du vivant du Roy mesme, elle eust toujours entretenu secrettement ses partisans dans les desseins qu'elle leur avoit inspirez, soit que le changement de Regne, & l'esperance d'en profiter les eust ranimez à les poursuivre, le Roy ne fut pas plustost mort, qu'elle se trouva en estat de former un très-gros parti en faveur de Robert contre Henry. Un grand nombre de Places qui

K k k

*La Reine
Mere forme
un gros parti
contre le Roy
son fils.*

*Fragment.
Hist. Franc.
Tom. 4.
Du Chesne.*

An. 1031.

estoyent alors plus considerables par leur force, qu'elles ne le sont aujourd'huy, se declarerent pour elle. Senlis, Sens, Dam-martin, Melun, Poissy, Coucy, Puisieux & quelques autres forteresses leverent l'étendart de la revolte. Plusieurs Seigneurs de France & de Bourgogne se rendirent auprès de cette Princesse, & entre autres Eudes Comte de Champagne, qu'on trouvoit toujours prest à prendre les armes contre son Souverain. Il demanda à la Reine pour prix de sa perfidie, la cession de la moitié de la Ville de Sens qu'elle luy accorda.

Henry sort de Paris, & se retire à Fescamp.

Cette conspiration qui éclata tout à coup, surprit Henry. Ce Prince ne se croyant pas en seureté dans Paris, que les Villes rebelles entouroient de tous costez, en sortit avec douze de ses plus fideles serviteurs, & gagna Fescamp sur le bord de la mer, où le Duc de Normandie estoit alors. C'estoit Robert II. qui trois ans auparavant avoit succédé à Richard III. son frere aîné. Il reçut le Roy avec tout l'honneur & toute la cordialité possible, & luy protesta que par inclination encore plus que par devoir, sa personne, ses troupes & tout son Duché estoient à son service.

Guillelm. Gemetic. l. 6. cap. 3.

Depuis long-temps les Ducs de Normandie vivoient en très-bonne intelligence avec les Rois de France, & sous le dernier Regne il s'estoit fait peu d'expéditions considerables, où Richard n'eust accompagné le défunt Roy. Il y avoit eu quelque brouillerie entre ce Prince & le Duc Robert, sur ce que ce Duc soupçonnant l'Archevêque de Roüen son oncle & de mesme nom que luy, de quelque intrigue contraire à ses interets, il l'avoit contraint de sortir de ses Etats. Le Prelat s'estoit retiré sur les Terres de France, où il avoit esté

bien reçu, & d'où il mit toute la Normandie en interdit. Mais depuis ce temps-là la reconciliation s'estoit faite, le Duc prit depuis grande confiance en l'Archevêque, & luy donna place dans son Conseil.

Le Duc ayant assemblé son Armée, il fut resolu que le Roy iroit incessamment avec un Corps de troupes camper sous Corbeil au dessus de Paris. Mauger Comte de Corbeil estoit oncle du Duc de Normandie. Le Duc l'engagea à faire de ce costé-là une rude guerre aux rebelles, & à mettre tout à feu & à sang sur leurs Terres. Dans la mesme vüe il remplit de soldats ses Villes frontieres, & ses forteresses du costé de France, & donna pareillement ordre à tous les Gouverneurs, de faire des courses par tout jusqu'aux portes des Villes revoltées, de rendre la campagne inhabitable, & de faire main basse sur tout ce qu'ils rencontroient. C'estoit là la maniere de ce Duc, qui d'ailleurs estant fort humain, avoit pour maxime de ne faire aucun quartier aux rebelles, tandis qu'ils avoient les armes à la main; & c'est peut-estre cette severité plustost que d'autres raisons également ridicules & fabuleuses, qui luy fit donner le nom de Robert le Diable. Le prompt secours que le Roy reçut du Duc de Normandie le mit en état d'en attendre un plus grand de ses autres Vassaux fideles. En effet en peu de temps il eut une Armée considerable avec laquelle il reprit Poissy, ensuite Puisieux, défit le Comte de Champagne en trois rencontres, & pensa le prendre dans la dernière. Cette vigueur du Roy fit bien connoître à la Reine, qu'elle l'avoit fort mal peint dans le caractère qu'elle en faisoit souvent au feu Roy, & aux Seigneurs François. Les courses des Normands sur les

La Reine est obligée de demander la paix, le Roy la luy accorde.

Ibid.

Hist. Franc. Fragment.

Terres des rebelles eurent leur effet. Plusieurs quitterent le parti de la Reine. Elle fut obligée de demander la paix, & le Roy la luy accorda à la priere de Fouques Comte d'Anjou, qui en fut le mediateur. Elle mourut à Melun l'année suivante, selon quelques-uns, & selon d'autres, deux ans après la paix, & trop tard pour le repos de la France.

*Il reçoit en
grace Robert
son frere,*

Le Roy reçut en grace Robert son frere, & luy ceda ou luy confirma la possession du Duché de Bourgogne. Aussi-tost après délivré de la plus grande partie de ses ennemis, il poussa avec plus de vigueur que jamais le Comte de Champagne: il prit Gournai sur luy, & le contraignit à luy remettre la partie de la Ville de Sens que la Reine luy avoit cedée. Il prit encore quelques autres places, aidé des troupes de Baudoin Comte de Flandres, & obligea enfin cet opiniastre Vassal à se soumettre, & à abandonner le reste des Seigneurs revoltez, dont les uns furent contraints de quitter la France, les autres d'y demeurer paisibles, aux conditions que leur Souverain voulut leur imposer.

*Fragment.
Hilt. Franc.*

*Il épouse
Mathilde fille
de Conrad.
Glaber.
L. 4. cap. 8.
Vippo in
Vita Conra-
di.
Chronic.
Piscanense,*

Le Roy devenu Maître dans son Etat par tant de Victoires, renouvela avec l'Empereur Conrad les anciens Traitez de paix & d'alliance faits entre leurs Prédecesseurs. Pour les rendre plus stables, il épousa Mathilde fille de ce Prince, & pour reconnoître les grandes obligations qu'il avoit au Duc de Normandie, il augmenta son Duché des Villes de Gisors, de Chaumont, de Pontoise, & de tout le Vexin. C'estoit l'approcher bien près de Paris. Mais les bienfaits de nos anciens Rois avoient souvent moins la politique pour règle que leur generosité.

Le Comte de Champagne ainsi dompté n'auroit pas esté apparem-

ment long-temps sans faire quelque nouvelle entreprise, si son inquietude naturelle n'avoit trouvé ailleurs de quoy s'occuper.

Rodolfe III. Roy de Bourgogne surnommé le Faineant, méprisé de ses Sujets, les avoit toujours gouvernez avec beaucoup de peine & très-peu d'autorité. Dès l'an 1020. s'en voyant maltraité, il avoit eu recours à Henry Prédecesseur de Conrad, pour le soutenir contre les Seigneurs de Bourgogne, & avoit commencé un Traité avec luy, par lequel il luy faisoit cession de tous ses Etats, soit que son intention fust de se faire dès-lors son Vassal, soit qu'il prétendist seulement le declarer heritier de son Royaume; car il n'avoit point d'enfans. Les Bourguignons apprehendoient d'avoir un Maître aussi puissant, & aussi capable de les dompter que Henry. Ayant donc eu avis de cette negociation, les plus considerables du Royaume vinrent conjurer Rodolfe de ne pas passer outre; & luy promirent de luy estre désormais plus soumis. Rodolfe qui avoit par là ce qu'il prétendoit, s'y accorda, & le Traité qu'il avoit commencé avec l'Empereur fut rompu.

Sigebert.

Conrad successeur de Henry, pour ne pas laisser échapper une si belle proie, eut grand soin depuis qu'il fut Empereur, de cultiver l'amitié de Rodolfe, & il y réussit; car ce Prince estant prest de mourir, luy envoya la Lance de Saint Maurice, la Couronne & les autres Ornaments Royaux, luy donnant par là l'investiture du Royaume de Bourgogne, dont il le declara heritier.

*An. 1031.
Rodolfe Roy
de Bourgogne
declare Con-
rad son heri-
tier.*

Eudes Comte de Chartres & de Champagne estoit neveu de Rodolfe par sa mere Berthe, sœur puînée de ce Roy. C'est celle qui en secondes noces épousa Robert Roy de

Kkk ij

France, & dont le mariage fut déclaré nul par le Pape, comme nous avons vu. C'estoit par ce titre de parenté que le Comte prétendoit estre l'heritier de Rodolfe. Conrad avoit un droit semblable du chef de sa femme Gisele fille de Gerberge, autre sœur de Rodolfe, & de plus le Testament estoit en sa faveur. De tout temps les armes pour l'ordinaire ont décidé de ces droits litigieux. Lorsque Rodolfe mourut, Conrad estoit embarrassé dans une guerre contre les Esclavons, ou selon d'autres contre les Hongrois. Eudes profita de la conjoncture. Il entra dans le Royaume de Bourgogne, & se rendit maître de plusieurs Villes & forteresses d'en deçà du Mont-Jura. Ces succès luy attirerent mesme une députation de la part de la Ville de Milan revoltée contre l'Empereur, pour luy offrir la Couronne d'Italie, qu'il n'accepta point, ayant déjà trop d'affaires sur les bras. Il attaqua la Ville de Vienne; mais il ne la put prendre. L'hiver finit la campagne. L'Empereur vint vers Noël à Strasbourg, & si-tost que la saison le luy permit, il entra en Bourgogne. Eudes ne tint pas devant luy. Tout plia sous son autorité; il fut sacré & reconnu Souverain de Bourgogne dans l'Eglise de Saint Maurice, presque par tous les Seigneurs du Royaume.

Glaber L. 3.
cap. 9. an.
1033.

Sigebert.
an. 1033.

Le Comte de Champagne voyant bien que la partie n'estoit pas égale, offrit à l'Empereur de luy céder la Souveraineté de Bourgogne, pourvu qu'il luy en donnast le Gouvernement; mais l'Empereur n'eut garde de faire un tel accommodement, sur tout avec un homme du caractère du Comte de Champagne.

An. 1036.

Sur ce refus le Comte se jeta dans la Lorraine, & y fit de grands ravages. Gothelon Duc de la Basse

Lorraine, avoit depuis peu esté fait aussi Duc de la Haute Lorraine par l'Empereur. Il empescha Eudes de prendre aucune Place; mais la campagne suivante ce Comte estant rentré en Lorraine, mit le siege devant Bar, & le prit.

Après cette conquête le Duc de Lorraine vint avec une armée camper auprès de la mesme Ville. La bataille se donna; la victoire demeura aux Lorrains, les Champenois furent taillez en pieces, & Eudes y fut tué; il estoit hardi & entreprenant, souvent malheureux; mais il se faisoit craindre, mesme dans ses mauvais succès.

Par cette mort l'Empereur demeura paisible possesseur du Royaume de Bourgogne, & cet Etat après avoir fait un Royaume distingué des autres pendant près de cent cinquante ans, fut réduit en Province de l'Empire, & encore aujourd'huy le bord du Rhône du costé du Dauphiné s'appelle Terre de l'Empire. Ce fut aussi en ce temp-là que les Comtes qui commandoient dans la Savoye, dans le pais des Suisses, dans la Bresse, le Dauphiné & le Lionnois au-delà du Rhône, se firent feudataires de l'Empire, pour se conserver leurs Comtez. On voit dès-lors sans aucun mélange de fables, paroistre dans l'Histoire l'auguste Maison des Souverains de Savoye en la personne de Humbert, dit communément, *Humbert aux blanches Mains*, depuis lequel cette Maison dans l'espace de plus de fix cents ans, a toujours cru en splendeur & en puissance par ses conquestes, & par ses alliances avec les Maisons Souveraines de l'Europe. Eudes laissa deux fils, Thibaud & Estienne, tous deux d'un génie assez semblable au sien. Estienne fut Comte de Meaux & de Troyes, & Thibaud Comte de Chartres & de

Eudes Comte de Champagne est tué dans une bataille.

Ibid.

An. 1037.

Tours. Ils abandonnerent les prétentions de leur pere sur le Royaume de Bourgogne; mais ce ne fut que pour brouiller dans le Royaume de France.

*Revolte de
Eudes frere
du Roy.*

Eudes frere du Roy estoit à la Cour, fort mécontent d'y vivre en simple particulier sans autorité & sans Domaine. Il attendit quelque occasion de se faire craindre, pour arriver par là à obtenir de quoy soutenir son rang & sa qualité de fils de Roy. Estienne & Thibaud n'ignoroient pas son mécontentement & la disposition où il estoit. Ils luy offrirent leurs services, esperant eux-mêmes de profiter de la division qu'ils mettroient dans la Maison Royale.

*Fragm.
Hist. Franc.*

Ce Prince ne balança pas. Il se livra à eux, & feut de leur secours, il fit sommer le Roy de luy faire part de la succession du Roy leur pere. Il se mit en campagne avec les deux Comtes, & fit de grands ravages dans le Royaume.

*Il est pris &
envoyé en pri-
son.*

Le Roy marcha aussi-tost contre les rebelles, & s'attacha à poursuivre Eudes. Il le serra de fort près, l'obligea de se retirer dans une Forteresse que l'Histoire ne nomme point: il l'y attaqua, & l'ayant pris, l'envoya prisonnier à Orleans.

Ce Prince actif tourna ensuite contre Estienne Comte de Troyes, tandis que Geoffroy Martel fils de Fouques Comte d'Anjou attaquoit le Comte Thibaud du costé de Tours. Estienne fut défait par le Roy, & dans la défaite Rodolfe Comte de Valois, qui par sa conduite & sa bravoure estoit comme l'ame du parti rebelle, fut pris. Le même malheur arriva à Galeran Comte de Meulan, autre Chef de la revolte, dont le Roy confisqua le Comté à cause de sa félonie, & le réunit à la Couronne.

*Chronic.
Vetus.*

*Défaite de
Thibaud par*

Ces avantages donnerent la hardiesse & le moyen au Comte d'Anjou

de mettre le siege devant Tours, qui dura un an. Thibaud vint enfin avec toutes ses troupes pour secourir la Place. Le Comte d'Anjou alla au devant de luy avec les siennes, & avoit la Banniere de S. Martin dans son Armée, en qualité d'Avoüé* ou de Défenseur de l'Abbaye de Marmoutier, comme les Comtes du Vexin portoient l'Oriflamme de l'Abbé de Saint Denis avec un pareil titre. Il l'attaqua, le défit, le prit prisonnier & retourna ensuite presser le siege. La Ville se rendit, & demeura depuis ce temps-là sous la puissance des Comtes d'Anjou. Quelque temps après le Comte de Troyes étant mort, Thibaud son frere à qui le Comte d'Anjou donna la liberté, se faisit de la succession au préjudice d'un fils que le Comte avoit laissé nommé Eudes, qui se retira en Normandie, où il y avoit aussi alors de grandes brouilleries. Je vais en dire quelque détail, parce que le Roy Henry ne put se dispenser d'y prendre part.

*le Comte
d'Anjou.
Chronic.
Vindunens.*

* Advocatus.

Robert II. du nom Duc de Normandie, avoit regné avec beaucoup de gloire. Nous l'avons vu rétablir les affaires de Henry contre le parti de la Reine Constance, qui avoit mis ce Prince en danger de perdre la Couronne. Il obligea Alain Duc de Bretagne à luy faire hommage, après avoir remporté sur luy de grands avantages, tant en personne que par ses Generaux. Il se rendit redoutable aux factions qui partageoient alors l'Angleterre pour la succession à la Couronne, & les obligea à le faire Arbitre de leurs differends.

*Guillelm.
Gemerie.
L. 6. c. 8. &
12.*

Au milieu de sa prosperité il fut touché du regret de ses pechez, & voulut en faire penitence. Le pelerinage de Jerusalem estoit une des penitences que non seulement les gens du commun, mais les plus grands

*Glaber.
L. 4. c. 6.*

Seigneurs & les Princes mesmes s'imposoient alors. Entre autres Fouques Comte d'Anjou dont j'ay souvent parlé dans cette Histoire, le fit diverses fois, d'où luy vint le surnom de Palmier; parce qu'à son retour il rapportoit toujours des palmes de la Palestine.

C'estoit sur tout en Normandie que ce pelerinage estoit à la mode; témoins ces quarante fameux Pelerins Normands si louiez dans l'Histoire, qui en revenant de Jerusalem quelques années auparavant, avoient acquis tant de gloire par leurs prodigieux faits d'armes contre les Sarrazins, qu'ils obligerent de lever le siege de Salerne, quoique la Ville fust aux abois quand ils s'y jetterent.

Robert Duc de Normandie entreprend le pelerinage de Jerusalem, Guillelm. G. metic. Loc. cit.

Robert prit donc la resolution d'aller à Jerusalem, & ayant appellé auprès de luy l'Archevêque de Roüen & les plus grands Seigneurs de son Duché, il la leur declara. Ils en furent consternez, apprehendant que son absence ne causast bien des troubles & des desordres dans l'Etat. Ils luy representerent fortement ces inconveniens, & ils insisterent principalement sur un point qui paroissoit devoir seul le détourner de ce dessein. Il se voyoit sans enfans legitimes, & n'avoit qu'un fils naturel âgé de neuf ans, qu'il avoit eu d'une Bourgeoise de Falaise. Il l'aimoit tendrement, & prétendoit en faire son successeur. Cet enfant s'appelloit Guillaume; & c'est ce fameux Guillaume, depuis surnommé le Conquerant, dit aussi Guillaume le Bâtard qui conquist le Royaume d'Angleterre, sous le Regne de Philippe Premier. Robert avoit à craindre que s'il venoit à mourir pendant le voyage, le jeune âge d'un enfant qui n'estoit pas legitime, ne donnast lieu de luy disputer la succession. Il y avoit en Normandie des Seigneurs de la Fa-

mille de Rollon ou Robert I. Fondateur du Duché; & Alain Duc de Bretagne, & Robert Duc de Bourgogne, alliez de fort près au Duc de Normandie par les femmes, estoient en état de faire valoir leurs prétentions. Le Roy mesme en ce cas pouvoit penser à se saisir du Duché au défaut d'enfans masles legitimes, comme d'un Fief mouvant de la Couronne; mais tout cedit alors à la devotion des pelerinages.

Robert demeura ferme dans sa resolution, & pria instamment l'Assemblée de reconnoître sur le champ Guillaume pour son Successeur, & de luy faire serment de fidelité. Tous le firent & jurèrent au Duc de défendre Guillaume envers tous, & contre tous. Il luy nomma des Gouverneurs & des Ministres. Il prit aussi ses mesures auprès du Roy, qui luy donna son agrément, & luy promit de protéger son fils.

Il fait reconnoître Guillelm. son fils naturel pour son Successeur.

Glaber. Loc. cit.

Ces précautions ne furent pas inutiles; car Robert mourut à Nicée, au retour de son pelerinage; néanmoins elles n'empescherent pas les desordres qu'on avoit prévus, ni les effets de l'ambition de ceux qui croyoient pouvoir prétendre à la succession. Ce ne furent que guerres, que pillages, que massacres entre une infinité de petits Seigneurs particuliers, dont les Seigneuries que l'Histoire nomme, ne sont aujourd'huy pour la pluspart que des Bourgs, ou des Villages, ou de petites Places peu considerables, comme Montfort sur Risle, Glos, Ferrieres, Eu, Beaumont; mais où il y avoit des Chasteaux très-forts pour ce temps-là, que leurs Vassaux défendoient comme des places de guerre, & d'où ils faisoient des courses sur les Terres des ennemis de leur Seigneur.

Il meurt à Nicée. Guillelm. Malmesb. L. 3. cap. 1. Ibid.

Roger de Toni qui descendoit

Desordres

qui arrivent
après sa mort.

Guillelm.
Gemetie.
L. 7. c. 3.

d'un oncle du Duc Rollon, se mit en campagne, avec d'autres vûes que de venger ses querelles particulieres. Il parloit du jeune Duc en des termes qui marquoient assez ses intentions sur le Duché de Normandie. C'estoit un homme fier, tant de sa naissance, que de la reputation qu'il s'estoit acquise dans les guerres contre les Sarrazins, où il s'estoit fort distingué au service des Rois Chrétiens d'Espagne; mais un autre Roger Seigneur de Beaumont fort attaché aux interets de Guillaume, le défit de ce Concurrent, en le tuant dans un combat.

Guillelm.
Gemetie.
L. 7. c. 33.

Au milieu de tous ces desordres quelques Seigneurs appellerent Alain Duc de Bretagne, pour en arrester le cours par son autorité. Il vint aussitôt avec quelques troupes; mais on le soupçonna d'avoir plus d'envie de se saisir de la Normandie, que de la pacifier. Sa mort qui arriva bientôt après qu'il y fut arrivé, ne luy laissa pas le temps de faire connoître tout-à-fait ses intentions. Le bruit courut qu'il avoit esté empoisonné par ceux, qui crurent qu'il vouloit s'emparer du Duché, & ce que Conan son fils soustint quelques années après au Duc Guillaume, que le Duc Robert avant que de partir pour Jerusalem, avoit institué Alain son heritier, montre que la défiance des Seigneurs de Normandie n'estoit pas sans fondement.

Fragn.
Hist. Franc.

Le Roy jusques alors avoit esté simple spectateur de toutes ces broüilleries, qui augmentoient tous les jours, & on luy persuada d'en profiter.

Le Roy tâche
d'en profiter,
& attaque le
jeune Guillaume.

Richard II. ayeul du Duc Guillaume, avoit fait bâtir sur la riviere d'Aure, un Fort nommé Tillieres, dont j'ay parlé sous le Regne du Roy Robert. Ce Fort couvroit la Normandie en deçà de la riviere, & estoit

très-commode pour faire des courses au-delà sur les Terres de France en cas de guerre. Le Roy sous prétexte que des Soldats de la Garnison avoient fait quelque desordre sur la frontiere, demanda au Duc la démolition de cette Place. Le Conseil du jeune Prince ne voulant pas s'attirer sur les bras un si puissant ennemi, fut d'avis qu'on donnast cette satisfaction au Roy. Le Duc y consentit ou fit semblant d'y consentir; car quand il fut question d'en venir à l'exécution, le Capitaine qui commandoit dans la Place nommé Gilbert Crespin, soit de concert avec le Duc, soit par le chagrin de perdre son Gouvernement, refusa d'en sortir, & le Roy l'assiéga. Il fut joint à ce siege par les troupes de quelques Seigneurs Normands. Le Commandant se défendit bien; mais le Duc apprehendant les suites de cette résistance, luy envoya un ordre exprès de se rendre. Si-tôt que la Garnison fut sortie du Fort, le Roy le fit raser & brûler presque entierement; & pour punir le Duc du peu de sincerité dont on avoit usé dans cette affaire, & du retardement qu'on y avoit apporté, il marcha avec son Armée du costé d'Hyemes, brûla Argentan qu'il abandonna au pillage de ses Soldats, revint par le même chemin, & fit relever le Fort de Tillieres où il mit Garnison.

Cette conduite du Roy, qui donnoit lieu de croire qu'il n'estoit pas trop bien intentionné pour le Duc, inspira de nouveau l'esprit de revolte à divers Seigneurs Normands. Trustin de Gos Gouverneur d'Hyemes traita avec quelques Officiers de l'Armée Françoisse dont il acheta des Troupes, avec lesquelles il s'empara du Chasteau de Falaise & le fortifia. Le Duc sur cette nouvelle donna ordre à Rodolfe de Vaci un de ses

Generaux, de marcher de ce costé-là.

Guillelm.
Gemetie.
L. 7. cap. 7.

Vaci executa cet ordre avec beaucoup de diligence, & fit attaquer la Place avant que Trustin s'y fust tout-à-fait fortifié. Il fit brèche à la muraille, & donna l'assaut avec tant de vigueur, que si la nuit ne l'avoit obligé à faire retirer ses gens, la place auroit esté emportée.

Trustin ayant pendant la nuit examiné l'état des choses, & vu la grandeur de la brèche, demanda le lendemain à capituler. On ne luy accorda point d'autre capitulation, sinon qu'il sortiroit au plustost du Duché de Normandie, sans pouvoir y rentrer que par une permission expresse du Duc. Ce Seigneur avoit un fils nommé Richard, qui dans la fuite rendit de si grands services au Duc, qu'il obtint de luy la grace & le retour de son pere.

Il se reconcilie avec luy.

Pour peu que le Duc de Normandie eust eu du dessous en ces sortes d'occasions, ses affaires se seroient aisément ruinées, vu la disposition qu'il y avoit à la revolte dans toutes les parties de son Etat. C'est pourquoy ses Ministres dont la conduite, à en juger par le succès, fut toujours très-sage, penserent à regagner le Roy. Ils luy presenterent qu'il estoit de sa gloire de prendre le parti d'un jeune Prince, dont le pere l'avoit si solidement servi au commencement de son Regne, & à qui il avoit promis de prendre son fils sous sa protection. Henry en effet se voyant recherché se picqua d'honneur, & se reconcilia de bonne foy avec Guillaume, qui ne fut pas long-temps sans avoir besoin de son secours contre de nouveaux rebelles.

Il y avoit en Normandie un jeune Seigneur nommé Guy fils de Renaud, qualifié Duc de Bourgogne dans l'Histoire de Normandie, à cause des prétentions que Landry Comte

de Nevers son pere avoit eues sur ce Duché après la mort de Henry frere de Hugues Capet. Guy depuis la disgrâce de sa Famille, s'estoit retiré à la Cour de Normandie, où il avoit toujours esté fort considéré, & le jeune Duc l'avoit depuis peu fait Comte de Vernon & de Brione.

Méconnoissant envers son bienfaicteur, il entreprit de se faire déclarer Duc de Normandie. Il appuyoit son droit sur ce qu'il estoit fils d'une fille de Richard II. Il engagea dans son parti grand nombre de Seigneurs, entre autres Ranulfe Comte de Bayeux, Neret Comte de Cotentin, & Haymon dit le Dentu grand homme de guerre.

Fragm. de
Guillelmo
Conquest.

Bataille du
Val des Dunes.

Guillelm.
Gemetie.
L. 7. cap. 17.

Le Duc implora le secours du Roy, & ce Prince vint le joindre avec une Armée dans le Comté d'Hyemes. Ils rencontrèrent l'ennemi au Val des Dunes, entre Caën & Argentan. Il s'y donna un sanglant combat, où le Roy courut risque de la vie; car ayant esté reconnu dans la meslée par Haymon, ce Capitaine vint fondre sur luy, & luy porta un si terrible coup de lance qu'il le désarçonna, & le renversa de son cheval. Il y auroit péri, si plusieurs braves Chevaliers ne se fussent jettez entre luy & l'escadron de Haymon, pour luy donner le temps de se relever. Haymon dans ce moment fut percé de plusieurs coups, dont il mourut sur le champ. Le Roy après la bataille, par estime pour la bravoure de ce Seigneur, le fit enterrer avec beaucoup de pompe. Cependant malgré la vigoureuse resistance des rebelles, leur Armée fut taillée en pieces, il en demeuragrand nombre sur la place, & une autre partie perit dans la riviere d'Orne en fuyant. Guy y fut blessé, & eut beaucoup de peine à gagner Brione; le Duc qui le poursuivait

Guillelm.
Malmesb.
L. 3. cap. 7.

suivit de près investit la place, & après le départ du Roy ayant fait élever des Forts sur les deux costez de la riviere de Risle, afin d'empescher qu'il n'y entraist des vivres, le força à se rendre & à quitter le païs. Il fit raser quantité de forteresses qui appartenoient aux rebelles. Une telle victoire dont il sçut si bien profiter, luy acquit beaucoup de reputation & d'autorité. Il aida ensuite le Roy de ses troupes à la prise de Herle alors place forte en Anjou, contre Geoffroy - Martel Comte d'Anjou, qui en prétendoit le Domaine; mais le Duc de Normandie s'estant broüillé depuis avec le Roy, pour des raisons que l'Histoire ne marque pas, eut bien-tost d'autres ennemis sur les bras, & il s'éleva un nouveau prétendant au Duché de Normandie.

Guillaume d'Arques Comte de Talou, ou de Tello, * prit les armes, après que le Roy l'eut asseuré qu'il le soustiendrait dans son entreprife. Il estoit fils du second lit de Richard II. Duc de Normandie, & en cette qualité il se porta pour heritier du Duché, soustenant qu'estant fils legitime d'un Duc, & le dernier Duc estant mort sans enfans legitimes, il devoit estre préféré à un bastart. Mauger son frere estoit Archevêque de Roüen, & par le pouvoir que cette dignité donnoit alors aux Evêques dans leur Ville Episcopale, il avoit en ce Prelat un appuy considerable.

Comme c'estoit depuis long-temps qu'il meditoit l'execution de son projet, il avoit fait élever un Chateau très-fort sur le haut de la montagne d'Arques, pour en faire comme sa Place d'Armes. Cela mesme donna de la défiance au Duc, qui pour s'éclaircir des desseins du Com-

te, luy envoya ordre de venir en personne luy rendre hommage.

Le Comte sçavoit bien de quoy il s'agissoit, & qu'on vouloit s'asseurer de sa personne; ainsi sans balancer davantage, il répondit à l'Envoyé du Duc, qu'il ne le reconnoissoit point pour son Souverain, & commença à se préparer ouvertement à la guerre.

Le Duc sur cette fiere réponse assembla au plustost les Seigneurs & les troupes qui luy estoient fidelles, & vint investir le Comte dans Arques. Les Generaux comprirent la difficulté qu'il y auroit à le forcer dans le Chateau; c'est pourquoy ils resolurent de le prendre par famine. On éleva un grand Fort au pied de la montagne, & on fit des lignes de circonvallation tout à l'entour pour empescher que rien ne püst entrer dans le Chateau. Le Duc laissa des troupes dans le Fort & dans les Lignes, & ayant donné le soin de ce blocus à ses Generaux, il quitta le Camp pour aller veiller sur la conduite de l'Archevêque de Roüen frere du Comte.

Dès que l'on sçut à la Cour de France le siege d'Arques, on pensa à secourir la Place; le Roy luy-mesme à la teste d'une armée s'avança à grandes journées, & vint camper à S. Aubin assez près de là. Le Comte luy fit sçavoir que les vivres commençoient à luy manquer, & le pria instamment de jeter au moins un convoy dans la Place.

Les Generaux de l'armée de Normandie desesperant de pouvoir soutenir l'effort de l'armée Royale, eurent recours au stratagème. Ils choisirent un lieu propre à cacher des troupes, & y ayant disposé une embuscade, ils envoyèrent quelques

*Il est assié-
gé dans le Cha-
teau d'Ar-
ques.*

*Le Roy s'a-
vança pour le
secourir.*

*Guillelm.
Geme ic.
Loc. cit.*

*Une partie
de ses troupes
est défaite.*

* C'est le nom que portoit en ce temps-là une partie du païs de Caux, où sont Dieppe, Arques, la Ville & les environs d'Eu.

An. 1046.

Guillelm.
Malmesb.
Ibid.

Cap. 7.
Le Comte de
Talou prend
les armes con-
tre le Duc de
Normandie.
Vide Vales.
in Notis
Gall.

Guillelm.
Geme ic.
Loc. cit.

escadrons escarmoucher autour du Camp du Roy. Aussi-tost qu'ils parurent, on se mit en devoir de les charger. Après quelque résistance, les Normands voyant grossir les troupes Françoises, commencerent à se débander, & à fuir avec précipitation vers leurs Lignes par le chemin de l'embuscade. Les François y donnerent étourdimement, & furent terriblement chargez. En mesme-temps ceux qu'ils avoient poussez se rallierent, & revinrent à la charge. Le choc fut rude, & les François que cette attaque inopinée avoit mis en desordre, lascherent le pied. Ils furent vivement poursuivis, & la défaite fut considerable. Un de leurs Generaux, sçavoir Engelran Comte d'Abbeville & de Ponthieu, y fut tué, & un autre nommé Hugues Bardou y demeura prisonnier, avec un grand nombre de soldats.

Durant que ce combat se donnoit, le Roy ayant marché par un autre costé avec le reste de l'armée, attaqua les Lignes & les força; il fit entrer des vivres dans le Chasteau, & sans rien entreprendre davantage se retira du costé de Paris.

*Reddition
du Chasteau
d'Arques.*

Tant que durerent les vivres que les assiégez avoient reçus, ils tinrent ferme; mais enfin après quelque temps estant de nouveau reduits à l'extrémité, il fallut se rendre. Le Comte ne put obtenir par la capitulation, que la vie & la liberté; mais à condition qu'il sortiroit incessamment de Normandie. Il se retira avec sa femme sœur du Comte de Ponthieu, chez Eustache Comte de Boulogne, où il passa le reste de ses jours, sans jamais avoir pu obtenir sa grace du Duc. Ce Prince se rendoit ainsi peu à peu maistre des Forteresses de son Etat, & en mettoit dehors ceux qui estoient les plus capables d'y exciter des troubles. Quelques petites

Places dont le Roy s'estoit saisi, furent abandonnées; divers Seigneurs Normands qui s'estoient jettez dans le parti du Roy, rentrerent dans l'obéissance, & le Duc se défit aussi avec le temps de l'Archevêque de Roüen frere du Comte de Talou, après l'avoir fait déposer dans un Concile pour ses déportemens scandaleux.

*Malmesb.
L. 1. cap. 1.*

Il paroist que cette victoire mit fin aux revoltes des Sujets du Duc. Il y eut peu de soulèvemens fort considerables depuis ce temps-là, & il prit entierement le dessus. Les qualitez heroïques qui commençoient à éclater dans sa personne, & qui le rendirent le plus fameux Prince de son temps, firent oublier le défaut de sa naissance. Il prit le parti de la severité, pour prévenir de nouveaux troubles, comme il nous l'apprend luy-mesme, en faisant le caractère du Peuple de son Duché. "Les Normands, dit-il, quand on sçait les gouverner avec fermeté, sont capables des plus grandes entreprises; ils sont braves & invincibles, & capables de tenir teste à quelque ennemi que ce soit; mais si on ne sçait pas les contenir, ils se déchirent, & se consomment les uns les autres. Ils sont naturellement seditieux, & capables d'en venir aux plus grandes extrémités. J'en parle, ajoute-t-il, par experience."

*In Fragment.
ment. de
Guillelmo
Conquest.*

Quelques années se passerent, sans que Guillaume eust rien à démêler avec les François; mais l'an 1054. la guerre recommença par les sollicitations secretes que firent quelques Seigneurs de Normandie auprès du Roy, dans l'esperance de pouvoir secouer le joug d'une domination qui leur paroissoit dure, & sur tout ils ne pouvoient supporter qu'on leur ostast la liberté de se faire la guerre les uns aux autres, comme ils faisoient auparavant. Le Duc de Guyenne, & le

*An. 1054.
La guerre
recommence
entre le Roy
& le Duc de
Normandie.*

Ibid.

Comte d'Anjou qui avoit déjà eu bien des démêlez avec le Duc de Normandie, n'omettoient rien pour inspirer au Roy leur haine & leur jalousie, en luy representant l'indépendance & la fierté que ce Duc affectoit depuis quelque temps à son égard; mais de plus il y avoit quelques Seigneurs allies de la Maison Royale, qu'un motif d'intérêt engageoit à solliciter le Roy d'entreprendre cette guerre, esperant qu'il s'y feroit au moins quelque démembrement du Duché de Normandie du costé de France, dont ils pourroient profiter.

Le Roy qui avoit toujours sur le cœur l'affront reçu à Arques, ne fut pas difficile à ébranler. Les prétextes n'en manquerent pas entre des Princes dont les Etats se touchoient, & n'estoient separez que par des rivières assez peu larges. La guerre fut résolüe. Geoffroy-Martel Comte d'Anjou se joignit au Roy, & ils marcherent ensemble du costé d'Evreux, pour faire le dégast dans tout le país jusqu'à la riviere de Seine. Cette armée estoit nombreuse, & composée des meilleures troupes de France, de Bourgogne, & des país d'au-delà de la Loire.

Le Roy fit marcher un autre Corps commandé par Eudes son frere, à qui il avoit pardonné sa revolte, après l'avoir tenu en prison quelque temps. Ce Prince avoit sous luy Renaud Comte de Clermont, Raoul Comte de Mondidier, & Guy Comte de Ponthieu, avec les Milices de la plupart des Vassaux de la Couronne d'entre la Seine & la Meuse. Ils eurent ordre de passer la riviere d'Epte & de ravager le país de Bray, & le país de Caux jusqu'aux portes de Roüen.

Le Duc sans s'étonner partagea aussi son armée en deux. Il alla au devant du Roy avec une partie, & donna

l'autre à Robert Comte d'Eu, & à Roger de Mortemer, pour faire teste au frere du Roy. Dans l'armée du Duc estoient encore Hugues de Gournay, Hugues de Monfort, Gautier Giffard, Guillaume Crespin, & plusieurs autres Seigneurs d'une grande reputation dans la guerre.

Le Duc costoya toujours la Seine qu'il avoit à sa gauche. Il se contentoit de couvrir le país, pour empêcher les troupes du Roy de s'y répandre, fondant avec une promptitude merveilleuse fut tout ce qui s'en détachoit, & il eut presque toujours de l'avantage dans quantité de petits combats qui se donnoient entre les partis des deux armées. Mais Eudes & le Comte d'Eu en vinrent à la bataille dans le país de Caux auprès de Mortemer. Elle fut très-sanglante par la valeur des combattans de part & d'autre. La victoire cependant demeura aux Normands. Le Comte de Ponthieu fut pris, Raoul de Mondidier le fut aussi; mais Roger de Mortemer son ami, & dont il s'estoit fait Vassal peu de temps auparavant, le retira dans son Chasteau de Mortemer, & le fit conduire en seureté trois jours après à Mondidier. Roger par ce ménagement encourut la disgrâce du Duc, & il luy en coûta son Chasteau, où il avoit donné retraite au Comte de Mondidier. Le Comte de Bayeux, qui à l'occasion de cette guerre, s'estoit revolté contre le Duc, tomba aussi entre ses mains, & fut tenu en prison deux ans entiers.

Le Duc ayant appris une si heureuse nouvelle par Raoul de Toni, que les Generaux luy dépescherent, la fit sçavoir au Roy, qui decampa pendant la nuit, & rentra sur ses Terres. Cette bataille se donna un peu avant le Carême de l'année 1054. C'est le Duc luy-mesme qui raconte ce

*Bataille de
Mortemer au
païs de Caux.*

*Autre ba-
taille contre-
Geoffroy Com-
te d'Anjou.*

*An. 1054.
Fragm. de
Guillelm.
Conquest.*

An'e Hist.
Vualsingami.
Guillelm.
Gemetie.
L. 7. c. 28.

détail, & qui ajoûte que depuis ce temps-là, le Roy ne rentra jamais depuis en Normandie : & ainsi la relation d'une bataille donnée sur la riviere de Dive en Basse Normandie, où selon quelques Auteurs le Roy se trouva en personne, & fut encore défait par les Normands, paroît estre fausse à l'égard de cette circonstance de la presence du Roy à la bataille. C'estoit contre Geoffroy Comte d'Anjou que le Duc de Normandie combattit en cette occasion, & c'est ce qu'il marque encore assez luy-mesme, lorsqu'après avoir rapporté la bataille de Mortemer, il dit sans faire nulle mention du Roy, que le Comte d'Anjou, Conan Prince de Bretagne, & Robert Comte de Flandres surnommé le Frison, luy firent depuis la guerre, mais qu'avec l'aide de Dieu, il en vint aussi à bout.

Gerard
d'Alsace est
la souche des
Ducs de Lor-
raine.

Bessy, Hist.
des Comtes
de Poitou.

Ces guerres de Normandie qui se firent à diverses reprises, & en diverses années, furent ce qui se passa de plus considerable en ce genre sous le Regne de Henry. De son temps le Duché de Guyenne fut augmenté de la Gascogne, & Guy-Geoffroy-Guillaume VII. de ce dernier nom, fut en mesme-temps Duc de Guyenne, Comte de Poitiers & de Gascogne. Alors aussi vécut Gerard d'Alsace, que l'Empereur Henry III. du nom son cousin germain fit Duc de Lorraine. Ce Seigneur estoit certainement d'un sang très-illustre, puisqu'il estoit si proche parent de l'Empereur : mais l'Histoire ne nous instruit pas en détail & d'une maniere assez distincte touchant la suite de ses ancestres. En qualité de Duc de Lorraine, il est la souche des Serenissimes Princes & Ducs Souverains de ce nom, dont la Maison a donné tant de Heros à la Lorraine, à la France, & à l'Empire. C'est par cette raison,

& par plusieurs autres, que cette époque est digne d'estre remarquée dans notre Histoire.

L'an 1059. le Roy se voyant une santé fort mauvaise, quoiqu'il n'eust que cinquante-cinq ans, crut qu'il estoit temps de prendre des mesures, pour asseurer la Couronne à Philippe son fils. Ce jeune Prince n'avoit alors que sept ans ; car Henry n'avoit point eu de fils de Mathilde niece de l'Empereur Conrad sa premiere femme, avec laquelle mesme selon quelques-uns le mariage ne fut point consommé. Il s'estoit marié à Anne fille de Joradilas Roy de Russie, & en avoit eu trois fils, sçavoir Philippe, Hugues, & Robert qui mourut tout jeune. Il resolut donc à l'exemple de ses predecesseurs de s'associer son fils aîné, & de le faire couronner.

Il convoqua pour ce sujet cette année-là à Reims une nombreuse Assemblée d'Evêques, de Seigneurs, d'Abbez, tant de Bourgogne que de France & de Guyenne pour le jour de la Pentecôte. Hugues Archevêque de Bezançon, & Hermenfroy Evêque de Sion y assisterent comme Legats du Pape ; Hugues fils de Robert Duc de Bourgogne, ou selon d'autres qui prétendent que Hugues estoit déjà mort, Henry autre fils de ce Duc s'y trouva comme Deputé au nom de son pere, Guy Geoffroy Duc de Guyenne & Comte de Gascogne, Rodolfe Comte de Valois, Herbert Comte de Vermandois, Guillaume Comte de Soissons, Renaud Comte de Nevers, les Envoyez de Baudoin Comte de Flandres, & ceux de Geoffroy-Martel Comte d'Anjou, Guy Comte de Ponthieu, Guillaume Comte d'Auvergne, Fouques d'Angoulesme Vicomte de Limoges, plusieurs autres Seigneurs & grand nombre de Gentilshommes furent aussi presens à cette Assem-

An. 1059.

Hist. France
Fragm.

Le Roy s'as-
socie Philippe
son fils aîné,
& le fait cou-
ronner.

Aliud Frag.
Hist. Franc.
Conventus
Remensis.
T. 9. Cont.

blée ; & tous d'un commun avis consentirent au couronnement de Philippe. Il fut sacré par Gervais de Belesme Archevêque de Reims avec les ceremonies que je vais dire ; car c'est le premier Couronnement sous la troisième Race , dont on voye quelque détail dans notre Histoire.

*Ceremonies
du Sacre.*

L'Archevêque commença la Messe, & avant que de lire l'Épître, il se tourna vers le jeune Prince, luy fit une courte exposition de la Foy Catholique, & luy demanda s'il ne croyoit pas fermement tout ce qui y estoit contenu, & s'il n'estoit pas resolu de défendre cette creance. Philippe ayant répondu qu'oüy, l'Archevêque luy presenta la Formule d'une espece de serment que le Prince lut luy-mesme & qu'il signa. Elle estoit conçue de cette maniere.

*Formule du
serment.*

„ Moy Philippe qui vais par la mi-
„ sericorde de Dieu estre couronné
„ Roy de France, je promets en ce
„ jour de mon Couronnement, en
„ presence de Dieu & de ses Saints,
„ que je conserveray à chacun de
„ vous en particulier & à vos Eglises
„ vos privileges Canoniques, que
„ j'observeray les Loix, & vous ren-
„ dray la justice, & qu'avec l'aide de
„ Dieu, je vous protegeray autant
„ qu'il sera en mon pouvoir, & com-
„ me il convient à un Roy de faire
„ dans son Royaume, à l'égard de
„ tous les Evêques, & des Eglises qui
„ leur sont confiées, & selon l'équité
„ & la raison. Je promets aussi au peu-
„ ple dont le gouvernement me sera
„ conféré, de maintenir par mon au-
„ torité l'observation des loix.

Après cette lecture Philippe remit le Serment entre les mains de l'Archevêque. Ensuite ce Prelat prenant le Baston pastoral de S. Remi, fit un discours pour montrer que depuis que S. Remi avoit baptisé & sacré le Grand Clovis, la Ceremonie de pro-

clamer & de sacrer les Rois de France appartenoit aux Archevêques de Reims, conformément au Decret du Pape Hormisdas du temps de S. Remi, & à celui que le Pape Victor II. en avoit fait encore depuis peu d'années en faveur de l'Eglise de Reims; après quoy avec la permission du Roy, il proclama Philippe Roy de France.

Il paroist par quelques termes de la relation de ce Sacre, que les Legats protesterent que ce Couronnement ne se pouvoit faire sans le consentement du Pape, & que cette protestation fut mal reçûë; que néanmoins par le respect que le Roy avoit pour le S. Siege, on souffrit qu'ils assistassent à cette Ceremonie.

Philippe estant déclaré Roy & proclamé par l'Archevêque, la proclamation fut suivie des acclamations de toute l'Assemblée, & de tout le peuple. Le nouveau Roy signa une confirmation des privileges de l'Eglise de Reims, tant pour le spirituel que pour le temporel de l'Archevêché, & fit l'Archevêque son Chancelier. Cette dignité avoit déjà esté possédée par plusieurs Archevêques de Reims. Après la Ceremonie l'Archevêque traita magnifiquement les deux Rois & toute l'Assemblée; mais avant le festin, il prit la précaution de déclarer que la chose seroit sans consequence, n'estant obligé en cette occasion de donner à manger qu'au Roy seul. Ainsi finit la solemnité du Sacre; & puisqu'il n'y est fait nulle mention des douze Pairs, comme d'un nombre déterminé de Seigneurs qui eussent chacun leur fonction attachée à leur dignité, & qu'on n'y voit ni l'Evêque de Beauvais, ni le Duc de Normandie, ni le Comte de Champagne, il paroist certain que ces douze Pairs n'estoient point encore institués.

*Mort de
Henry.*

*Chronic.
Senonenſe.*

An. 1060.

Il eſtoit temps que le Roy pour l'intereſt de ſon fils, & pour la tranquillité de l'Etat, priſt la reſolution dont je viens de parler; car il mourut le quatrième Aouſt de l'année ſuivante à Vitri en Brie, la trentième année de ſon Regne depuis la mort de ſon pere. Ce Prince paroît avoir gouverné ſon Royaume avec aſſez d'autorité; choſe difficile depuis long-temps en France. Les liberalitez qu'il fit aux Eglifeſ, & ſur tout le rétabliſſement du Monaftere de S. Martin des Champs, qui eſtoit alors bien loin des murailles de Paris, ſont des marques de ſa pieté. Il mit dans ce Monaftere un Abbé & des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, ainſi que le témoigne une Charte de l'an 1060. ſignée de luy & de Philippe ſon fils auſſi Roy. On y voit les ſouſcriptions des Archevêques de Reims & de Sens, & de quelques autres Prelats. On y voit pareillement le nom de Baudoin Chancelier, ce qui marque que le Chancelier de Henry n'eſtoit pas le meſme que celui de ſon fils, puis-que l'Archevêque de Reims venoit d'eſtre fait Chancelier du jeune Roy à ſon Sacre. Entre les noms de pluſieurs Seigneurs qui ſouſcrivirent à cet acte, on y trouve celui de Thibaud de Monmorenci, & celui d'Alberic Connétable, oncle de Thibaud.

Ce Prince eut de la moderation, & encore plus de valeur. Quelques Annales racontent de luy qu'il fit à l'Empereur Henry III. un défi ſemblable à celui que François I. fit à Charles V. Thibaud Comte de Champagne ayant eu recours pendant ſa revolte à l'Empereur Henry, il en fut reçu & protégé; le Roy dans une entrevûe qu'il eut avec ce Prince ſ'en plaignit, & comme il

luy répondit d'une maniere qui le choqua, il l'appella en duel. La choſe n'eut pas de ſuite, & les deux Empereurs montrerent, chacun en leur temps, autant de ſageſſe, que les deux Rois François firent paroître de courage.

Ce fut du temps de Henry, que l'Heréſie de Berenger Archidiacre d'Angers contre la preſence réelle du Corps de Jeſus-Chriſt au S. Sacrement ſ'éleva en France, & elle fut renouvelée ſous le Regne de ſon Succéſſeur. Mais cette Heréſie & quelques autres qui parurent depuis dans l'Eglife Gallicane, ne furent ni la cauſe, ni l'occasion d'aucun événement conſiderable par rapport à l'Etat.

Durant le Regne de ce Prince, le Pape Leon IX. vint en France, au ſujet de quelques abus auxquels ils prétendoit remedier par l'autorité Pontificale, & il fit ce voyage malgré le Roy, qui l'avoit prié de le différer à un autre temps. Il tint un Concile à Reims contre les mariages inceſtueux, & contre la ſimonie, deſordres alors très-frequens. Des Evêques furent depoſez, & d'autres excommuniiez. Les Seigneurs & pluſieurs Prelats murmurèrent hautement de cette conduite du Pape, qu'ils regardoient comme donnant atteinte à l'autorité Royale, & comme capable de cauſer des troubles dans le Royaume; mais le Pape ayant pour luy quantité d'Evêques & d'Abbez, le Roy diſſimula, & la depoſition des Evêques ſubiſta. Il eut plus de fermeté à l'égard du Pape Nicolas II. qui quelques années après, voulut auſſi venir en France; mais il n'en put obtenir la permiſſion, & n'oſa ſ'expoſer à le faire contre la volonté du Roy.

*Berenger
combat la
preſence réelle
du Corps de
Jeſus-Chriſt
au Saint Sa-
crament.*

*Concile de
Reims.*

*Concil.
Remenſe.
an. 1049.*

*Epift. Ger-
vaſi Archiep.
Remenſis. ad
Mic. PP.
Tom. 9.
Concil.
an. 1052.*

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

P H I L I P P E

LA Reine Mere & le Duc de Bourgogne sont exclus de la Regence, qui est confiée à Bandoüin Comte de Flandres. S. Edoüard Roy d'Angleterre designe pour son Successeur Guillaume Duc de Normandie. Haralde renonce à ses prétentions sur ce Royaume. Cependant il se fait proclamer Roy. Thoston son frere luy dispute le Trône. Embarras du Duc de Normandie. Il continue à faire des préparatifs pour l'Angleterre. Il met dans son parti le Pape & l'Empereur. Il part avec une nombreuse flotte, & arrive heureusement en Angleterre. Haralde marche droit à luy. Le Duc de Normandie se met en état de soutenir le choc. Il attaque les Anglois, & remporte une victoire complete. Il est couronné à Londres par l'Archevêque d'York. Mort de Bandoüin Comte de Flandres. Aventures de Robert son Cadet. Il épouse la Comtesse de Frise. Il s'empare de la Flandres après la mort de son frere. Il taille en pieces l'armée du Roy Philippe. Le Roy épouse Berthe fille de Florent Comte de Frise. Mort du Pape Alexandre II. Gregoire VII. est mis en sa place. Son caractère. Sa conduite envers les Souverains. Ses maximes. Il pousse fort loin son autorité sur les Evêques de France. Il tasche de faire soulever le Royaume contre le Roy. Il souleve l'Allemagne contre l'Empereur Henry, & le dépose. Le Roy d'Angleterre chastie les Manseaux, & assiege Dol. Il leve le siege. Robert son fils aîné a des liaisons secretes avec le Roy de France. Il se revolte contre son pere. Il le blesse dans un combat sans le connoître. Il se reconcilie avec luy, & se retire encore de la Cour. Le Roy d'Angleterre prend la Ville de Mantes. Il partage ses Etats entre ses trois fils. Philippe se dégoûte de Berthe sa femme. Il la repudie. Il fait un voyage à Tours pour voir Bertrade femme du Comte d'Anjou. Bertrade quitte son mari, & va trouver le Roy à Orleans. Le Roy tasche de faire consentir les Prelats de son Royaume à son mariage avec Bertrade. Le Roy l'épouse. Il pense à la faire couronner. Il envoie des Ambassadeurs au Pape Urbain II. Le Pape fait tenir un Concile à Autun, où on excommunie le Roy Philippe. Philippe est absous de son excommunication au Concile de Nîmes. Le Roy est excommunié de nouveau. Il s'associe Loüis son fils. Ce jeune Prince empesche le renversement de l'Etat. Il défait à plate cœture le Comte de Champagne. Bertrade le fait empoisonner. Le Roy reconcilie son fils & Bertrade. Le Pape vient en France. Il se fait une assemblée d'Evêques à Paris. Le Roy y paroît en posture de Penitent, & y reçoit l'absolution. Le Roy de France & le Roy d'Angleterre entrent en guerre. Pierre l'Hermite donne lieu à la guerre contre les Infideles. Le Pape approuve son projet, & se declare Chef de l'entreprise.

Il convoque un Concile à Plaisance. Il en convoque un autre à Clermont en Auvergne. Discours du Pape au Concile. Toute l'Assemblée y applaudit. D'où vient le nom de Croisade. Empressement extraordinaire parmi les Grands & parmi le Peuple à prendre la Croix. Les Seigneurs les plus distinguez la prennent. Godefroy de Boüillon est du nombre. Le Pape s'excuse d'aller avec eux. Les troupes se mettent en marche. Commencemens funestes. Départ de Hugues le Grand frere du Roy & de plusieurs autres Seigneurs. Sa resolution hazardeuse. Caractere d'Alexis Comnene; il pense à traverser les Croisez. Hugues le Grand perd la plupart de ses vaisseaux & de ses troupes par la tempeste. Il arrive à Constantinople, & y est retenu par l'Empereur. Godefroy de Boüillon marche à la teste d'une nombrasse armée. Il arrive à la vüe de Constantinople. Il oblige l'Empereur à relascher Hugues le Grand. L'Empereur tend des pieges aux Croisez. Il les attaque à force ouverte. Combat entre l'armée de l'Empereur & les Croisez. Bohemond amene d'Italie une armée de Normands & d'Italiens. Entrevüe de l'Empereur & de Godefroy. Bohemond se joint à Godefroy. Il est suivi des autres Seigneur Croisez. Nombre de leurs troupes. Combat près de Nicée. Les Chrétiens sont taillez en pieces. Siege de Nicée par l'armée des Princes Croisez. La place est prise & livrée à l'Empereur Grec. Soliman tombe sur le Camp de Bohemond. Les autres Croisez viennent à son secours, & mettent les Infideles en déroute. Détachemens faits sous les ordres de Tancrede & de Baudouin. Expéditions de ces deux Generaux. Etat de la Ville d'Antioche assiegée par les Chrétiens. Intelligence de Bohemond dans la place, qui en facilite la prise aux Croisez. Ils battent l'armée des Infideles, qui estoit venu leur couper les vivres. Ils entrent dans la Palestine, où le Calife d'Egypte avoit pris Jerusalem & plusieurs autres places sur les Turcs. Grande diminution de l'armée Chrétienne. Elle ne laisse pas de prendre ses quartiers autour de Jerusalem. Assaut donné à l'avant-mur. Impietez des assiegez qui raniment le courage des assiegeans. Dispositions à un second assaut. Sanglant combat à diverses attaques. Adresse du Duc Godefroy pour encourager les soldats. Ils montent à l'assaut, entrent dans la Ville, & y font un furieux massacre des Sarazins. Devotions de toute l'armée dans la sainte Cité. Honneurs faits à Pierre l'Hermite. Le Duc Godefroy est élu Roy de Jerusalem. Il défait le Soudan d'Egypte. Il meurt & a pour Successeur Baudouin son frere, qui augmente notablement son Etat. Mort de Philippe I. Son caractere. Ses enfans. Remarque sur le nom de ce Prince.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

PHILIPPE I.

An. 1060.
Evenemens
memorables
du Regne de
Philippe I.



JE commencel'Histoire d'un Regne, qui a esté le plus long de tous ceux qui l'avoient précédé, excepté celui de Clothaire I. & de tous ceux qui l'ont suivi, hormis celui de Loüis le Grand, sous lequel nous avons eu le bonheur de vivre. La Providence fournissoit par là à la Famille qu'elle avoit élevée sur le Trône, un moyen seur de s'y affermir, & d'accoûturner les Peuples à une domination, qui

Tome II.

cesse d'estre regardée comme nouvelle, dès là qu'elle est longue. Ce Regne fut de plus de quarante-neuf années, & il est celebre par d'assez grands evenemens. Un des plus memorables furent les expeditions d'outre-mer, dont le bruit remplit toute l'Europe & toute l'Asie, & dont le projet fut formé en France; il est vray que les Vassaux de la Couronne y eurent beaucoup plus de part, & que la Nation y acquit beaucoup plus de gloire que le Prince; mais au moins il en profita pour augmenter sa puissance & son autorité, comme je le

Mmm

diray dans la suite. Ce fut donc sous ce Regne que les Croisades commencerent, que se fit la conquête de la Terre-Sainte, où une infinité de Noblesse François se signala, & que le nom François devint si glorieux & si redoutable dans la Grece, dans la Palestine, dans la Syrie, dans la Perse & dans l'Egypte, où à peine il estoit connu auparavant.

C'est sous ce mesme Regne que le Conquerant d'Angleterre partit de France avec quantité de Soldats & de Seigneurs François, qu'il joignit à ses Normands, pour faire la conquête de cette Isle. Enfin c'est en ce temps-là qu'éclaterent ces funestes divisions entre le Sacerdoce & l'Empire, qui causerent tant de scandales & tant de troubles en Europe, & qu'on n'entendoit parler d'un costé que d'excommunications des Princes, d'interdits jettés sur leurs Etats; & de l'autre que de Schismes & de creations d'Anti-Papes. Comme si l'Enfer eust tasché de se dédommager en Europe, des avantages qu'on remportoit sur luy en Asie, en y exterminant le Mahometisme, & en y rétablissant la veritable Religion.

Ces grandes entreprises ne commencerent que quelques années après que Philippe fut sur le Trône, où il se maintint en paix & sans aucune contradiction, nonobstant son jeune âge, par les sages mesures que le Roy son pere avoit prises pour cela avant que de mourir.

Deux personnes principalement pouvoient prétendre à la Regence du Royaume pendant la minorité du Roy, sçavoir la Reine Mere Anne, & Robert Duc de Bourgogne oncle du Roy.

Il estoit assez naturel que la Regence fust confiée à la Reine. Plusieurs exemples estoient en sa faveur. Mais le feu Roy avoit considéré qu'elle

estoit étrangère, & d'un país fort éloigné de France, étant, comme j'ay dit, fille de Joradislas Roy de Russie. Il crut qu'elle auroit peu d'autorité & peu d'appuy dans les Seigneurs, dont nul n'avoit avec elle aucune liaison de parenté; & ce fut cette raison qui la luy fit exclure de la Regence. Elle se remaria depuis à Raoul de Peronne Comte de Valois, alliance peu digne d'elle; car ce n'estoit qu'un Seigneur particulier, qui repudia sa femme exprès pour l'épouser; & après la mort de ce Comte, elle s'en retourna en Russie.

Robert Duc de Bourgogne, par des raisons contraires, estoit suspect à Henry, parce qu'il estoit trop puissant, qu'il avoit trop de liaisons avec les Seigneurs de France; & sur tout parce qu'autrefois il avoit prétendu à la Couronne, & que le desir de regner est une passion qui ne se guerit point, & qui se reveille aisément. Luy conferer le Gouvernement de l'Etat, c'estoit l'exposer à la tentation de s'en saisir, & mettre à sa discretion celui qui en estoit le legitime possesseur. Ainsi Henry se voyant attaqué de la maladie dont il mourut, jetta les yeux sur un autre, dont il avoit moins de sujet de se défier.

Ce fut Baudouin V. Comte de Flandres, surnommé de l'Isle, à qui il avoit fait épouser la Princesse Alix sa sœur; Prince sage, en reputation de valeur & de fermeté; que l'alliance qu'il avoit avec la Famille Royale, devoit rendre sensible & attaché aux interets du jeune Roy; & qui n'ayant nul droit, ni réel, ni apparent à la Couronne, ni de parti dans le Royaume, ne pouvoit à cet égard former aucun dessein désavantageux à son pupille. Sa qualité de Regent est exprimée dans un Auteur contemporain par le titre de Marquis de France.

La conduite qu'il tint dans sa Re-

*Qui est con-
fiée à Baudouin Comte
de Flandres.*

*Fragment.
H. st. Franc.*

Sigebert, in

*La Reine
Mere & le
Duc de Bour-
gogne sont ex-
clus de la Re-
gence.*

Codice Lip-
iano Fragn.
Histor.
Franc.

Chronic.
Malleac, an.
1061.

gence justifia la sagesse du choix que Henry en avoit fait. Il s'en acquitta avec fidelité & application. Il dompta les Gascons, qui se préparoient à se revolter, & laissa le Duc de Guyenne & le Comte d'Anjou se battre pour des interets particuliers. Le Duc d'abord vaincu, fut ensuite victorieux, & se rendit maistre de la Ville de Xaintes, qui estoit le sujet de la querelle: après quoy voyant le Royaume tranquille, il alla avec une Armée de François de son Duché, & de quelques Normands au secours d'Alphonse VI. Roy de Castille, & prit Balbastro sur les Sarazins. Mais quatre ans après, Guillaume Duc de Normandie fit une conquête bien plus importante, & qui fut dans ses suites bien funeste à la France, par la grande puissance où elle éleva ce Vassal de la Couronne & ses successeurs; puissance qui les mit avec le temps en état de perdre leurs Souverains mesmes, & de ruiner la Monarchie Françoisse; ce qui seroit arrivé, si Dieu par certains coups extraordinaires de sa Providence, ne l'avoit soustenuë sur le penchant de sa ruine. Je vais dire ce qui donna lieu à ce memorable événement, qui acquit au Duc de Normandie le glorieux surnom de Conquerant, que la posterité a substitué à celui de bastard, qu'on luy donnoit communément de son vivant, & qu'il prenoit luy-mesme jusques dans les Actes publics.

S. Edoüard
Roy d'Angle-
terre designe
pour son Suc-
cesseur Guil-
laume Duc de
Normandie.

Saint Edoüard Roy d'Angleterre troisiéme du nom, se trouvant proche de la mort, & sans enfans, avoit designé pour son Successeur Guillaume Duc de Normandie, & ce n'estoit qu'une confirmation de la promesse qu'il luy en avoit faite quelque temps auparavant, par la bouche de Robert Archevêque de Cantorbery. Cette bonté d'Edoüard pour

Guillaume estoit un effet en partie de l'estime des grands talens qu'il reconnoissoit en luy pour le Gouvernement, & en partie de sa reconnoissance pour la retraite qu'il avoit trouvée en Normandie, sous les Regnes des Rois Danois, qui luy avoient enlevé le Royaume de ses ancestres. Mais Guillaume avoit un dangereux concurrent. C'estoit Haralde, homme de cœur & d'esprit, fils de Godowin Comte de Kent, dont Edoüard avoit épousé la fille, & que l'Histoire appelle Majordome, ou Maire du Palais d'Angleterre. Mais une aventure assez fascheuse l'avoit obligé à renoncer à ses prétentions entre les mains du Duc Guillaume mesme. Comme il estoit un jour en une de ses maisons de campagne sur le bord de la mer, il entra par divertissement dans une barque de Pescheur avec quelques-uns de ses amis: mais à peine eut-il quitté le rivage, qu'un vent subit, malgré tous les efforts des Mariniers, l'emporta sur les côtes de Picardie; il y fut arrêté par les Sujets du Comte de Ponthieu, qui le conduisirent chez leur Seigneur, où il fut retenu prisonnier, & mis aux fers par ce Comte.

Fragment.
de Guill.
Conquest.

Haralde réduit à ce malheureux état, trouva moyen de donner de ses nouvelles au Duc de Normandie, & luy fit dire de sa part, que s'estant mis en mer par ordre du Roy d'Angleterre, pour luy venir confirmer la promesse que ce Prince luy avoit faite, de le choisir pour son Successeur à la Couronne, il avoit esté jetté par la tempeste sur les Terres du Comte de Ponthieu, & y avoit esté mis en prison; qu'il le conjuroit d'avoir compassion de luy, de demander sa liberté au Comte, & de le punir mesme d'avoir traité si durement un homme de sa qualité, malgré tout ce qu'il avoit pu luy dire

des affaires importantes, pour lesquelles il estoit envoyé en Normandie.

Haralde renonce à ses prétentions sur ce Royaume.

Guillelm. Malmesb. L. 2.

Le Duc envoya aussi-tost un Seigneur de sa Cour au Comte de Ponthieu, pour luy demander la liberté de Haralde, & le Comte n'osant le refuser, luy mit son prisonnier entre les mains. Haralde fut traité par le Duc avec beaucoup d'honneur, & magnifiquement équipé. Il fallut soutenir ce qu'il avoit avancé touchant la commission, dont il se disoit chargé par le Roy d'Angleterre; car il n'eust pas esté seür pour luy de s'en dédire: il declara mesme au Duc qu'il luy faisoit cession du droit particulier qu'il avoit sur la Ville de Douvre; & à l'égard de celui qu'il pouvoit prétendre sur le Royaume d'Angleterre après la mort d'Edoüard, il en fit une renonciation absolüe. Le Duc exigea de luy un serment sur la renonciation, & ensuite il le mena à une expedition contre le Duc de Bretagne, où Haralde se signala beaucoup. Au retour, le Duc luy fit épouser sa fille, qui n'estoit pas encore en âge nubile, & luy permit de retourner en Angleterre; mais il retint son frere en ôtage, & peu de temps après Edoüard mourut.

Ann. 1066.

Avant la mort de ce Prince, l'Angleterre estoit déjà partagée d'inclination & d'intérêt entre ceux qui pouvoient prétendre à sa succession. On sçavoit le parti que le Roy avoit pris en faveur du Duc de Normandie; mais cela n'empeschoit pas que plusieurs Seigneurs ne luy parlassent de temps en temps de Haralde: il leur avoit souvent marqué qu'il l'aimoit, & qu'il estimoit son mérite, jusqu'à leur recommander de l'honorer toujours, & d'appuyer ses intérêts dans les occasions qu'ils auroient de le faire.

Ibid.

Haralde & ses partisans prirent ces honnestetez pour une revocation du premier Testament, & on répandit par tout que ce Seigneur avoit esté déclaré successeur de la Couronne par Edoüard.

Haralde profita de ces favorables préventions, & Edoüard n'eut pas plustost expiré, que sans délibérer davantage, il se fit proclamer Roy. Il n'ignoroit pas cependant que plusieurs penchoient du costé du Duc de Normandie; mais il avoit l'avantage d'estre sur les lieux, & assuré d'un gros parti; son concurrent estoit au-delà de la mer, & il se sentoît assez de courage & de conduite, pour pouvoir soutenir la démarche hardie qu'il faisoit.

Cependant il se fait proclamer Roy.

Les sermens qu'il avoit faits au Duc l'embarrassèrent peu: une Couronne fait aisément passer par-dessus ces sortes de considerations; il disoit néanmoins pour sa justification, que ces sermens estoient nuls, vû les circonstances où il les avoit faits, estant actuellement entre les mains du Duc de Normandie, avec un danger certain de perdre ou la vie, ou la liberté, s'il eust refusé de les faire. Il ajoûtoit que le Duc, pour le dédommager de la Couronne d'Angleterre, luy avoit donné sa fille en mariage; mais qu'elle estoit morte depuis avant l'âge d'estre mariée: enfin que puisque le Peuple d'Angleterre luy offroit de luy-mesme la Couronne, c'estoit un nouveau droit qu'il acqueroit, & qui faisoit cesser tous les droits des autres.

En effet, le consentement paroïsoit si unanime, & les partisans de Guillaume estoient si déconcertez, que Haralde ne se fust pas seulement mis en état de se défendre contre luy, ni de lever d'Armée, sans la nouvelle qu'il reçut d'un autre ennemi, qui se préparoit à entrer en

Ibid.

Angleterre , pour luy disputer le Trône.

Thoston son frere luy dispute le Trône. Henricus Huntingdonensis, L. 6.

C'estoit Thoston son propre frere & son aîné, homme vif & entreprenant, mais violent jusqu'à la brutalité; de sorte qu'une fois, en presence mesme du Roy Edoüard, il mit la main sur son frere pour le maltraiter; ce qui joint à quelque autre pareille insolence, l'avoit fait chasser d'Angleterre par ce Prince.

Ils estoit retiré chez le Comte de Flandres avec sa femme. Mais dès qu'il sçut la mort du Roy, il resolut de passer en Angleterre, & d'y disputer la Couronne à son frere. La difficulté estoit d'avoir des Vaisseaux pour son passage. Il s'adressa au Comte de Flandres, qui luy en promit. Il fit quelques propositions au Duc de Normandie, & ce Prince non seulement ne les rejetta pas; mais mesme il l'exhorta à passer en Angleterre.

Guillelm. Gemetic. L. 6. c. 32.

Le Duc & le Comte de Flandres avoient chacun leurs vûes en secondant les desseins de Thoston. Le Duc mettoit par là un ennemi sur les bras à son concurrent; & en cas que Thoston pust descendre en Angleterre, les partis ne pouvoient manquer de s'y multiplier, chose très-avantageuse au Duc, & qui luy donneroit le temps de faire ses préparatifs. Le Comte de Flandres eut apparemment sur cela une autre pensée. Il estoit trop éclairé pour ne pas voir de quelle importance il seroit pour la France, que le Duc de Normandie ne fust pas maistre de l'Angleterre. Il crut donc devoir secourir Thoston, dans l'esperance qu'il préviendrait le Duc, qui par ce moyen auroit deux ennemis au lieu d'un; & que si le Duc avoit quelque avantage sur eux dans la suite, ils ne manqueroient pas de se réunir contre luy estant freres, & pouvant partager l'Etat entre eux, conformément à un usage assez ordi-

naire & fort ancien en Angleterre. Quelques-uns ont dit que la Cour de France refusa au Duc le secours qu'il luy demandoit pour cette expedition. La chose devoit estre ainsi, à en juger par les regles de la bonne politique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'aboucha avec le Roy avant que de partir, & qu'il luy fit agréer que Robert son fils aîné fust fait Duc de Normandie, en cas que son dessein sur l'Angleterre réussist.

Rogerus de Houedon, L. 1.

Quoy qu'il en soit, le Regent permit à Thoston de prendre la plupart des Vaisseaux qu'il trouveroit dans les Ports de Flandres, & il en fit une flotte de soixante Voiles, sur laquelle il mit ce qu'il put ramasser de soldats, pour prendre au plustost la route d'Angleterre.

Cependant le Duc de Normandie n'estoit pas sans embarras. Il s'estoit rendu depuis deux ou trois ans maistre du Comté du Maine, que Herbert dernier Comte de ce pais, mort sans enfans, luy avoit donné en mourant, pour reconnoistre la protection qu'il avoit reçüe de luy contre Fouque Duc d'Anjou, surnommé Rechinchin. Mais il n'ignoroit pas la disposition que quelques Seigneurs Manceaux avoient à la revolte, & les prétentions que Gautier Comte de Meulan, qui avoit épousé la tante de Herbert, avoit sur ce Comté: il ne pouvoit pas douter que pour peu que l'expédition d'Angleterre le retinst au delà de la mer, ce Comte secondé du Comte d'Anjou, ne se jettast dans le Maine, comme il le fit en effet. De plus Conan Duc de Bretagne, ayant sçu les préparatifs qu'il faisoit pour l'Angleterre, luy écrivit une Lettre, qui augmenta beaucoup son inquietude.

Embarras du Duc de Normandie. Malmesb. L. 3.

Argentré, Histoire de Bretagne, L. 3. c. 24.

“J'apprens, luy disoit-il, que vous estes sur le point de passer la mer, pour faire la conquête du Royau-

M. m. m. iij

„ me d'Angleterre. Je me réjouis par
 „ avance, de la gloire que vous ac-
 „ quererez dans cette entreprise ;
 „ mais je vous prie en mesme-temps
 „ de me faire restitution du Duché
 „ de Normandie. Le Duc Robert,
 „ dont vous vous dites le fils, étant sur
 „ le point de partir pour Jerusalem,
 „ fit donation au Duc Alain mon
 „ pere & son cousin, de tous ses Do-
 „ maines, en cas qu'il mourust dans
 „ le voyage, ainsi qu'il est arrivé :
 „ mais lorsque quelque temps après
 „ le Duc mon pere alla en Norman-
 „ die, il y fut empoisonné par vous
 „ & vos complices, & mourut à Vi-
 „ montier. Comme j'estois alors en-
 „ fant, je ne pus me faire faire justice ;
 „ & vous n'étant que bastard, vous
 „ vous estes maintenu en possession
 „ de ce Duché qui m'appartient. Je
 „ suis en état de soutenir mes droits,
 „ & je vous declare la guerre, si vous
 „ ne me rendez incessamment la Nor-
 „ mandie.

Conan sur le refus qu'il s'estoit
 bien attendu qu'on luy feroit, entra
 aussi-tost avec une armée sur les Ter-
 res du Duc de Normandie, & vint
 assieger Chasteau-Gonthier sur les
 frontieres d'Anjou & du Maine qui
 luy appartenoit. Un si fascheux con-
 tre-temps pour Guillaume fut sans
 doute l'effet des intrigues de Haralde,
 qui avoit trop d'interest à luy susciter
 des affaires au-delà de la mer, pour ne
 pas en prendre tous les moyens : mais
 la mort subite de Conan le tira d'em-
 barras. Elle luy fut causée par la per-
 fidie de son Chambellan, qui avoit
 empoisonné la bride du cheval de ce
 Prince, ses gands, & un cor qu'il por-
 toit ordinairement avec luy. Conan
 ayant ses gands aux mains, voyoit
 défilier ses troupes pour les faire en-
 trer dans Chasteau-Gonthier qui s'es-
 toit rendu : il porta sans reflexion di-
 verses fois la main à sa bouche : le

poison estoit si subtil, qu'il en fut
 saisi sur le champ, & mourut peu de
 temps après.

L'empoisonneur se sauva chez le
 Duc de Normandie, & il estoit un
 de ceux qui estoient venus luy decla-
 rer la guerre. Ces deux circonstan-
 ces jointes avec l'avantage que Guil-
 laume tira de cette mort, l'en firent
 beaucoup soupçonner : quoy qu'il en
 soit, car ces sortes de mysteres ne s'é-
 claircissent pas toujours assez pour en
 porter un jugement certain, n'ayant
 plus cet obstacle, il continua avec
 plus d'application que jamais à faire
 ses préparatifs pour l'Angleterre, sans
 omettre cependant la voye de la ne-
 gociation. Il fit faire diverses pro-
 positions à Haralde, mais inutile-
 ment, étant très-difficile de trouver
 des temperamens, quand il s'agit de
 renoncer à une Couronne. Guillaume
 agit encore auprès du Pape Alexan-
 dre II. & auprès de l'Empereur
 Henry IV. pour avoir le suffrage du
 premier, & la protection de l'autre.

Les Papes après avoir esté long-
 temps dans l'oppression, & sous la ty-
 rannie de certains Seigneurs d'Italie,
 s'en estoient un peu affranchis depuis
 quelques années, & ils commençoient
 à porter leur autorité plus haut qu'ils
 n'avoient jamais fait. Ils prétendoient
 sur tout en ces cas de Translation de
 la Couronne d'une Famille à une au-
 tre, devoir estre consultez, & qu'on
 ne pouvoit rien faire sans leur parti-
 cipation. Haralde n'avoit point eu cet
 égard pour le Pape, en se faisant pro-
 clamer Roy, & ce fut par là que Guil-
 laume mit Alexandre dans son parti.
 Non seulement ce Pape approuva son
 entreprise sur l'Angleterre ; mais en-
 core il luy envoya un drapeau benit,
 comme pour l'asseurer que c'estoit
 sous l'étendart de l'Eglise qu'il alloit
 combattre.

Le Duc fit avec l'Empereur Henry

*Il continué
 à faire ses pré-
 paratifs pour
 l'Angleterre,
 Ibid.*

*Il met dans
 son parti le
 Pape & l'Em-
 pereur.*

*Malmesb.
 L. 3. c. 1.*

Ibid.

Gesta Guil.
I. Ducis.

un Traité de Ligue, par lequel ce Prince s'engageoit à venir fondre avec toutes les forces d'Allemagne sur qui-conque entreprendroit d'attaquer les Etats du Duc durant son expédition d'Angleterre. C'estoit principalement contre la France que Guillaume avoit pris cette précaution. Suenon Roy de Dannemarc luy promit aussi de demeurer au moins neutre ; mais il ne luy tint pas parole.

Il part avec
une nombreu-
se flotte.

Guillaume n'eut pas plustost reçu l'étendart du Pape, qu'il fit l'Assemblée de ses Vassaux à l'Isle-bonne entre Caudebec & le Havre, où il leur declara sa resolution de passer en Angleterre ; leur exposa les avantages que la Normandie tireroit de cette conquête, l'accroissement de la puissance & de la gloire de la Nation, & les recompenses que le succès de son dessein le mettroit en état de donner aux bons services qu'il attendoit d'eux. La plupart applaudirent à sa proposition, & luy promirent de contribuer de leurs biens & de leurs vies à faire réussir une si glorieuse entreprise. D'autres la regardoient comme temeraire, & s'y opposoient ; mais les premiers prévalurent. Il faisoit cependant des levées de troupes, & par la grosse solde qu'il donnoit, non seulement ses sujets, mais mesme les François, les Bretons, les Flamands, & les autres Nations s'enrôloient à l'envi. Il songeoit moins à avoir des troupes nombreuses, que des soldats choisis ; ainsi il ne recevoit que des hommes forts & bien-faits, capables de supporter la fatigue d'une guerre, qu'il prévoyoit devoir estre rude. Il choisit parmi les Seigneurs de Normandie & de France, des Generaux habiles & sages, & fit une des plus belles Armées qu'on eust vüe depuis long-temps. Les plus considerables des Chefs furent Eustache Comte de

Guillelm.
Gemetie.

Malmesb.
Ibid.

Boulogne, Guillaume fils de Richard Comte d'Evreux, Geoffroy fils de Rotrou Comte de Mortagne, Robert fils de Roger Comte de Beaumont, Aimery de Toüars, Hugues Comte d'Etaples, Gautier Gifard, Hugues de Grentemesnil, & Guillaume de la Garenne. Il avoit fait un amas prodigieux de vivres & d'autres provisions. Il assembla à l'embouchure de la riviere de Dive des vaisseaux sans nombre, partie armez en guerre, partie pour le transport de la Cavalerie & de l'Infanterie, & sur la fin de Juin il s'y trouva avec une Armée de cinquante mille hommes. Il donna ses derniers ordres à Roger de Mongommery, qu'il avoit choisi pour gouverner l'Etat pendant son absence. Le vent contraire le retint pendant un mois à l'embouchure de la Dive, & il y fit observer une si exacte discipline à son Armée, que ce séjour ne servit qu'à enrichir le païs. Enfin le vent estant devenu favorable, il leva l'ancre, & vint en costoyant toujours la Normandie, mouiller au Port de S. Valery, d'où il prétendoit faire voile droit en Angleterre.

Les vents devinrent encore contraires, ce qui joint au naufrage de quelques vaisseaux, qui avoient péri dans la route depuis la Dive jusqu'à Saint Valery, commençoit à décourager bien des gens. La desertion se mettoit dans les troupes, & ceux qui avoient d'abord dissuadé l'entreprise, recommençoient à faire valoir leurs raisons.

Le Duc sans s'étonner, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à encourager les soldats, & sur tout il eut grand soin d'entretenir toujours l'abondance dans le camp & sur la flotte. Comme il vit que le mauvais temps continuoit, il fit porter en Procession la Châsse de Saint Valery. Le vent ayant changé après

Orderic.
L. 3.

Gesta Guil.
I. Ducis.
Authore
Guillelm.
Pictav.
Orderic.
Vital. L. 41

Et arrivé
heureusement
en Anglèter-
re.
Ibid.

la Procession, on ne douta plus de la faveur du Ciel, & jamais les troupes ne furent plus animées à continuer le voyage. La flotte fit heureusement le trajet, par le grand ordre que le Duc avoit établi pour la marche, & elle aborda à Pevenfai au Comté de Suffex.

Quelques semaines avant que le Duc fust en état de faire voile, Thoston estoit parti des costes de Flandres avec sa flotte, & avoit d'abord esté descendre en l'Isle de Wic, qu'il ravagea. Il courut aussi la coste maritime de Kent; mais en ayant esté repoussé par les milices que Haralde avoit sous les armes sur toute cette coste, il tourna du costé du Nord, & y fit descente. Les Generaux de Haralde, qui commandoient en ce quartier-là l'obligerent encore à remonter sur ses vaisseaux, & il fut contraint de se retirer vers l'Escoffe.

Dans cette retraite, qu'il faisoit fort en desordre, il rencontra Haralde Roy de Norvege, qui avec une flotte de trois cents voiles, venoit fondre en Angleterre, à dessein de profiter des divisions qui y estoient. Thoston dans le desespoir de réussir, offrit au Roy de Norvege de le seconder, à condition qu'il auroit part à la conquête, & son offre fut acceptée. Ils descendirent dans le Northumberland, prirent la Ville d'York, & remporterent de grands avantages sur Eduin & Marker, qui commandoient les milices du Nord.

Haralde sur cette nouvelle, vint en diligence dans le Northumberland, & donna bataille au Roy de Norvege & à Thoston. Elle luy fut si heureuse, que ses deux ennemis y perirent: leur Armée fut taillée en pieces, & leur flotte fut obligée de retourner en Norvege. Telle estoit

l'activité & le bonheur de Haralde, qui le faisoient de plus en plus paroistre aux Anglois digne du Trône, où ils l'avoient élevé, lorsqu'il apprit l'arrivée du Duc de Normandie & sa descente dans le Comté de Suffex. Il partit incontinent du Nord d'Angleterre, pour venir le combattre, & il en fust apparemment venu à bout aussi aisément que des deux autres, si son éloignement n'eust pas laissé à ce nouvel ennemi le temps de se fortifier, & de prendre les moyens de luy faire une guerre plus reguliere.

Après que le Duc se fut emparé de Pevenfai, il marcha le long de la mer, & se rendit maistre de Hastings, Port commode pour y tenir sa flotte en seureté, & s'y fortifier. Il alla luy-mesme, accompagné seulement de vingt-cinq hommes, reconnoistre le pais, & à son retour il apprit par la Lettre d'un Gentil-homme Normand, qui s'estoit établi en Angleterre, la victoire que Haralde venoit de gagner contre le Roy de Norvege.

Peu de jours après, un Moine envoyé par Haralde arriva au camp, & le Duc luy donna audience en presence des principaux de l'Armée. Il y fit des plaintes de la part de Haralde, de ce qu'on venoit l'attaquer dans son Royaume, qui luy appartenoit non seulement par la derniere volonté du Roy; mais encore par le consentement unanime de toute la Nation Angloise.

Le Duc l'ayant entendu, luy demanda s'il pourroit avec seureté envoyer une personne à Haralde, pour luy porter sa réponse. L'Envoyé l'en assëura, & le Duc sur sa parole, fit partir avec luy un Moine de Fecamp. Il le chargea d'exposer à Haralde la justice de ses prétentions fondées sur la donation du Royaume d'Angleterre,

*Il se rend
maistre de
Hastings.
Gesta Guil-
lel. Ducis.*

*Haralde
marche droit
à luy.*

*Henric.
Hist. Angl.
L. 6.*

d'Angleterre, qui luy avoit esté faite par Edoüard, avec le consentement des principaux Seigneurs Anglois, & de luy représenter que luy-mesme avoit fait serment, de ne s'opposer en aucune maniere à l'exécution de cette donation. Que néanmoins puisqu'il s'estoit emparé d'une Couronne qu'on luy contestoit à si bon titre, on pourroit remettre la décision du différend au jugement des Etats d'Angleterre: que s'il ne vouloit pas accepter cette condition, il y avoit un autre moyen de terminer la querelle, en épargnant le sang des deux Nations, c'estoit de la vuidier dans un combat singulier des deux Chefs. Un ancien Ecrivain Anglois ajoûte une autre proposition à celle-cy; sçavoir, que le Duc de Normandie cederait à Haralde la Couronne & la qualité de Roy, pourvu qu'il la voulust tenir de luy à foy & hommage. Haralde, que le Moine de Fecamp trouva à quelques lieux du camp, parut surpris de ces propositions, & fut quelque temps sans répondre. Ensuite il dit à l'Envoyé: Retournez vers votre Maître, & dites-luy, que je vous suivray de bien près, pour luy aller moy-mesme faire réponse. Comme l'Envoyé le pressoit de faire attention aux choses qu'il luy proposoit, qui paroissent raisonnables & avantageuses aux deux partis, Haralde levant les yeux au Ciel, c'est à Dieu, dit-il, de décider entre le Duc & moy. Il sera aujourd'huy seul notre arbitre; & sans tarder davantage, il fit lever le camp, pour marcher droit au Duc de Normandie. Son dessein estoit de le surprendre, en tombant brusquement sur luy, & de faire en mesme-temps envelopper la flotte de Normandie par la sienne, qui estoit très-nombreuse, & avoit déjà mis à la voile pour cet effet.

Tome II.

La précaution du Duc de Normandie empêcha la surprise, au moins en partie. Ses Coureurs, dont il avoit toujours grand nombre en campagne, l'avertirent de l'arrivée de l'ennemi. Il rangea dans son Camp toutes les Troupes qui s'y trouverent, ou qui en estoient proche: car un grand nombre s'estoit écarté bien loin pour aller au fourage: & il se mit en état de soutenir le choc.

L'armée de Haralde estoit beaucoup diminuée. Il avoit perdu bien des Soldats à la bataille qu'il venoit de gagner contre le Roy de Norvege, & il en deserta plusieurs, mécontents du peu de part qu'on leur donna au butin après la victoire: mais il croyoit la promptitude nécessaire; ainsi il ne s'estoit fait suivre que des plus zelez de son parti, parmi lesquels estoit un grand Corps de Danois, que le Roy de Dannemarc, malgré les belles paroles qu'il avoit données au Duc de Normandie, luy avoit envoyez.

Comme il vit que le Duc l'attendoit bien préparé dans son Camp, il n'osa l'attaquer avec des troupes fatiguées par une longue marche, & qui n'avoient pas l'avantage du nombre. Il remit l'affaire au lendemain, & chacun de son costé se prépara au combat; mais d'une maniere bien différente. Les Anglois passerent toute la nuit à boire & à se réjouir, tandis que les Normands, à l'exemple du Duc de Normandie, se dispoient à cette grande journée par la Confession, par la Communion, & par les prières publiques que firent dans le Camp tous les gens d'Eglise qui avoient suivi le Duc.

Guillaume ayant assemblé de grand matin les principaux Officiers de son armée, les exhorta à soutenir la gloire de la Nation, les conjura de luy donner à leur ordinaire des marques

N n n

Le Duc de Normandie se met en état de soutenir le choc.

Malmesb.

Malmesb. l. 1.

Gesta Guillel. Ducis.

Ibid.

Discours qu'il fait aux principaux Officiers de son Armée. Gesta Guillelm.

Ibid.

de l'attachement qu'ils avoient pour luy, & d'inspirer à leurs Soldats les mesmes sentimens, de se souvenir qu'ils avoient toujours esté heureux & toujours victorieux sous sa conduite; que c'estoit là la plus importante action où ils se fussent jamais rencontrés; qu'il ne s'agissoit pas seulement de la conquête d'un Royaume; mais qu'ils estoient tous dans la nécessité de vaincre ou de périr avec luy; qu'ils se trouvoient en pais ennemi, ayant la mer à dos, & une puissante Flotte qui leur fermoit le retour; qu'au reste ils avoient affaire à des gens peu redoutables, & cent fois battus par les Peuples du Nord, dont ils estoient la proie depuis long-temps; qu'il auroit de quoy recompenser par les Charges, par les Gouvernemens, par toutes sortes de biens ceux qui feroient leur devoir en cette rencontre; qu'enfin ils attaquoient un parjure violateur des plus authentiques sermens, & qu'ils combattoient pour une cause juste, pour laquelle ils avoient tout sujet d'esperer que Dieu se declareroit.

Ce discours fut suivi des plus vives protestations que tous luy firent, de ne s'épargner en rien, & de donner jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour son service; après quoy il alla mettre les troupes en bataille.

*De quelle
maniere il
range ses
troupes.
Malmesb.*

Il les rangea sur trois lignes. La première estoit toute composée d'Infanterie, armée à la légère, presque tous Archers avec quelques pierriers dans les intervalles des bataillons, pour commencer le combat par les fleches & les pierres. La seconde estoit formée de gros bataillons de Soldats, armés de pied en cap. La Cavalerie faisoit la troisième ligne, en sorte cependant qu'elle s'avançoit des deux costez, faisant comme deux aîles, qui couvroient les flancs des deux premières lignes. Le Duc se posta d'a-

bord au milieu de cette troisième ligne, à la teste d'un escadron de Cavaliers choisis, en un lieu un peu élevé, d'où il pouvoit voir & ordonner plus commodément les differens mouvemens de ses troupes.

Haralde avoit l'avantage du terrain, s'estant saisi dès le soir d'auparavant de la croupe d'une colline, sur laquelle il rangea son armée, où il avoit à dos un bois. Il fit mettre sa Cavalerie à pied, & forma de toutes ses troupes un très-grand front composé de gros bataillons fort ferrez, & faisant la tortue à la façon des anciens Romains; c'est-à-dire, que les premiers rangs de chaque bataillon, & les Soldats des flancs se couvroient tout le corps de leurs boucliers, tandis que tous ceux de l'intérieur du bataillon se mettoient le bouclier sur la teste; & de cette maniere le bataillon essuyoit presque impunément les décharges des fleches & des pierres, & estoit très-difficile à rompre. Haralde luy-mesme s'estant mis à pied auprès du grand Etendart de l'armée, fit entendre à tous ses Soldats la resolution où il estoit, de mourir ou de vaincre, sans penser à aucune ressource.

Cet exemple anima extrêmement toute l'armée. Plusieurs des Seigneurs Anglois voyoient leur fortune attachée au sort de Haralde, & apprehendoient une domination étrangère. Ainsi de part & d'autre tout se préparoit à un sanglant combat.

On fut quelque temps en présence sans rien faire; Haralde estant résolu de se conserver son avantage, & de ne pas descendre de la colline. Il ne le pouvoit faire en effet sans se perdre, vu qu'il n'avoit point de Cavalerie, & qu'il ne pourroit pas tenir dans la plaine contre celle de l'ennemi.

D'ailleurs c'estoit une nécessité au

Il attaque

*Les Anglois,
en remporte
une victoire
complete.*

Duc de Normandie d'en venir au combat, Haralde ayant derriere luy toute l'Angleterre, d'où il pouvoit aisément tirer des vivres, & luy au contraire, resserré entre l'ennemi & la mer, ne pouvoit que difficilement en avoir, sur tout lorsque la Flotte Angloise seroit arrivée, qui luy couperoit toute communication de ce costé-là. Ainsi le Duc voyant que l'ennemi ne branloit point, ne balançait pas davantage. Il fit sonner la charge de tous costez. Toute l'armée s'ébranla, & alla charger les Anglois, en chantant une espee d'air militaire, composé par Rollon premier Duc de Normandie. Après la premiere décharge des fleches, on en vint au sabre & à la hache.

Les Anglois souffrirent l'attaque avec beaucoup de fermeté, & quelques-uns de leurs bataillons s'estant ouverts, il se fit par les intervalles plusieurs décharges de pierriers, qui incommoderent étrangement les Normands, dont un grand nombre fut tué dans ce premier choc. Haralde profitant de cet avantage, fit avancer de nouvelles troupes. Le Duc leur opposa quelques escadrons, qui furent repoussez, & qui plierent; & la Cavalerie & l'Infanterie Bretonne, que le Duc avoit à son aïlle gauche avec quelques autres troupes auxiliaires, furent mises en déroute. En ce moment le bruit s'estant répandu que le Duc avoit esté tué, peu s'en fallut que toute l'armée ne se débandast.

Le Duc se voyant au moment de sa perte, accourut promptement à son aïlle gauche, suivi d'un grand nombre de Seigneurs, & ostant son casque, se fit voir aux fuyards, criant de toute sa force, qu'il venoit perir avec eux. Il les arresta, & tandis qu'ils se rallioient, il fondit avec sa Troupe, le sabre à la main, sur les

Anglois, qui furent poussez à leur tour. Ceux qui s'estoient abandonnez à la poursuite, furent coupez & taillez en pieces, & l'on ne fit quartier à aucun. Les choses furent ainsi rétablies de ce costé-là, tandis qu'ailleurs on combattoit avec une opiniastreté extrême, sans qu'on reculast ni de part ni d'autre.

Dans l'armée de Normandie, chaque Nation avoit son poste particulier, & combattoit chacune sous son enseigne. Les Bretons qui avoient repris cœur, les François d'en-deçà de la Loire, auxquels seuls on donnoit encore proprement le nom de François, ceux d'au-delà, qu'on nommoit encore Aquitains, les Manseaux, les Normands, enfoncerent en divers endroits la Tortuë Angloise, mais il leur en coûta beaucoup. L'Histoire nomme singulierement en cette occasion Robert fils de Roger Comte de Beaumont, & neveu de Hugues Comte de Mante, comme ayant fait en cette attaque des prodiges de valeur.

Le Duc cependant desesperant de forcer entierement l'armée Angloise dans son poste, & voyant que ses gens souffroient beaucoup par le désavantage du terrain, eut recours au stratagème. Il envoya ordre aux Generaux d'arrester leurs troupes, de se battre en retraite, & de se débander mesme en quelques endroits.

Ce mouvement estoit delicat & dangereux, mais necessaire. Les Anglois donnerent dans le piege, & plusieurs bataillons s'estant détachez, & serrant de près les François & les Normands, commencerent à s'engager dans la plaine. Dès que le Duc les eut à son avantage, il fit marcher une grande partie de sa Cavalerie, qui les enveloppa, & les tailla en pieces.

Il fit retourner ses troupes à la charge, & ayant attiré une seconde fois les Anglois de leurs hauteurs avec le

Nnn ij

*Il est couronné
à Londres
par l'Arche-
vêque d'York.*

mesme succès, la consternation se répandit parmi eux, ils ne purent soutenir un troisième effort, & tout se mit en fuite. Le Duc dans ce combat eut trois chevaux tuez sous luy. Pour ce qui est de Haralde, il fit dans cette action tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand Capitaine & d'un brave soldat, jusqu'à ce qu'il fut tué avec deux de ses freres, & quantité de Seigneurs qu'il avoit autour de luy. Il y eut encore bien des Anglois tuez dans la fuite; quelques-uns se rallierent & se défendirent dans des défilez, & il en coûta pour les forcer; mais enfin la victoire fut si complete, qu'en peu de temps tout plia en Angleterre. La Garnison de Douvre, malgré la force de la Place, se rendit sans résistance. Cantorberi suivit son exemple. Londres fit mine de vouloir se défendre; mais dès que le Duc parut avec son armée, elle se soumit. Quelque temps après il y fut couronné Roy d'Angleterre par l'Archevêque d'York. Il fut néanmoins un assez long-temps avant que d'y voir sa domination bien affermie. Quelques revoltes de ses nouveaux Sujets, la jalousie du Roy d'Ecosse & du Roy de Dannemarc l'occupèrent plusieurs années; mais il vint à bout de tout par son courage & par sa prudence.

An. 1066.

Ce fut à cette occasion, & sous ce Regne, aussi-bien que sous les suivans, que plusieurs Familles illustres de Normandie s'établirent en Angleterre; les noms de quelques-unes de ces Familles subsistent encore aujourd'hui en deçà & au-delà de la mer. De là vient aussi qu'en cette Province il y a encore moins qu'ailleurs de ces très-anciennes Maisons, qui puissent montrer leur origine par des Titres au-dessus du onzième siecle, où cet événement arriva, & mesme au-dessus du douzième & du treizième

me; plusieurs Chefs de Famille ayant péri dans cette guerre, & dans celles qui suivirent, d'autres ayant quitté leur patrie pour s'aller établir au-delà de la mer, où le Prince leur donnoit des Gouvernemens & des Terres. Il en usoit ainsi par une très-sage politique: car par le moyen de ces anciens Sujets qu'il rendoit puissans, il s'assuroit de la fidélité des nouveaux.

Cette conquête si considerable & faite en si peu de temps, ne plaisoit pas trop au Roy de France, qui estoit moins touché de l'honneur d'avoir un Roy pour Vassal, que de ce qu'il devoit craindre d'un Vassal devenu Roy. Dès ce temps-là, on voit dans l'Histoire les François de concert avec les Ecossois, exciter des troubles en Angleterre, ces deux Nations concevant dès-lors qu'il estoit de leur interest de prendre des précautions contre un Etat, dont la puissance leur devenoit redoutable; & c'est cet interest commun, qui les lia depuis si étroitement, & par tant de traités de Ligue offensive & défensive contre les Rois d'Angleterre. Une entreprise qu'Eustache Comte de Boulogne fit peu de temps après sur le Chasteau de Douvre, fut faite apparemment de concert avec les Rois de France, d'Ecosse & de Dannemarc; mais elle ne réussit pas.

Sigebertus

Guillelm.
Gemetic.
L. 7. c. 39.

Tandis que le nouveau Roy d'Angleterre estoit occupé à s'assurer la possession de ses conquestes, la France fit une grande perte par la mort de Baudouin V. Comte de Flandres, & Regent du Royaume, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence, d'application & de désintéressement. Le Roy estoit alors en sa quinzième année, & il commença à gouverner, quoiqu'il n'eust pas encore atteint l'âge requis en ce temps-là pour la majorité: car je ne vois

Mort de
Baudouin V.
Comte de
Flandres.

An. 1067.
Histor.
Franc.
Fragment.

pas qu'on eust nommé un autre Regent après la mort du Comte de Flandres. Cette mort causa bien-tost une guerre en Flandres entre les fils de Baudouin, où le Roy se crut obligé de prendre part.

Baudouin avoit deux fils, sçavoir Baudouin VI. du nom, & Robert. Il n'y avoit point de Principauté en Europe, où l'on observast alors plus exactement que dans le Comté de Flandres, la coutume de ne point partager l'Etat entre les freres après la mort du Prince. C'estoit l'aîné qui succedoit, mais moins par le droit d'aînesse, que par la volonté du pere.

Baudouin avoit depuis long-temps designé son fils aîné de mesme nom que luy pour son Successeur; & il avoit fait jurer Robert son cadet sur les Reliques des Saints, qu'il ne prétendrait jamais rien sur le Comté de Flandres; mais si-tost qu'il fut en âge de porter les armes, il luy offrit une flotte bien équipée, & des soldats, pour aller chercher fortune, & conquérir quelque pais, en quel lieu du monde il voudroit.

Il semble que dans ce siecle on avoit pris l'idée des expéditions aventureuses des Heros Troyens chassés de leur pais par les Grecs, & qui se répandirent de tous costez, pour y donner naissance à des Royaumes. Les Normands commencerent, non seulement en s'établissant en Normandie, & puis en Angleterre, mais encore en Italie, où quelques heureux Aventuriers d'entre eux trouverent moyen de faire des Etats, & où leur puissance, dans le temps dont je parle, s'estoit renduë formidable, sur tout à l'Empereur Grec. Nous verrons bien-tost naître de la mesme maniere des principautez dans la Palestine & dans la Syrie.

Le Comte de Flandres anima son

fils Robert par de si beaux exemples, & comme les François de delà la Loire avoient déjà fait quelques expéditions en Espagne contre les Sarazins, il luy proposa de tourner ses armes de ce costé-là, & de tenter la conquête de quelqu'un des Royaumes maritimes, que ces Infideles y possédoient.

Ce jeune Prince plein d'ambition & de courage, donna dans ce dessein, & il n'eut pas de peine à trouver des compagnons de sa fortune. Le Comté de Flandres s'estoit tellement peuplé, qu'à peine le pais pouvoit suffire à la nourriture de tant d'habitans. Il monta donc sur la flotte, que le Comte son pere fournit abondamment de vivres, d'argent, & de toutes les choses necessaires pour une grande entreprise, & s'en alla débarquer en Galice, dans l'esperance d'enlever ce Royaume aux Sarazins.

Il commença par y faire de grands ravages & un gros butin; mais il ne put se saisir d'aucune Place, & les Sarazins estant accourus de toutes parts, tomberent sur luy avec de si nombreuses troupes, qu'ils le défirent après un sanglant combat. Il y fit paroître beaucoup de bravoure; mais obligé de ceder au nombre, il se retira à ses vaisseaux, après avoir perdu la plus grande partie de ses soldats, & revint en Flandres en très-mauvais équipage.

Le Comte son pere l'y reçut fort désagreablement, & luy reprocha sa lâcheté, son peu de conduite, & le deshonneur qu'il faisoit à son Sang. Robert dans le desespoir où son malheur l'avoit jetté, le pria de luy équiper une nouvelle flotte. Il l'obtint, & se remit en mer; mais il n'estoit pas fort loin des costes de Flandres, lorsqu'une horrible tempeste s'éleva, & fit perir la plus grande partie de ses vaisseaux.

Nnn iij

Lambert.
Schafnab.
de Reb.
Germanic.

*Aventures
de Robert
son cadet.
Ibid.*

N'osant retourner à la Cour de son pere, il prit l'habit de Pelerin de Jerusalem, se mit en chemin pour Constantinople, où quantité de Gentilshommes Normands avec grand nombre de soldats de la même Nation, estoient à la solde de l'Empereur Constantin Ducas contre les Sarazins, & d'autres peuples barbares. Ces Gentilshommes Normands avoient invité plusieurs fois Robert à les venir joindre, & à les seconder dans la resolution qu'ils avoient prise entre eux, de se saisir de toute la Grece. Mais l'Empereur ayant eu le vent de cette conspiration, estoit sur ses gardes, faisoit saisir tous les Pelerins François, & avoit mis des Corps-de-Gardes à tous les passages des rivières, avec ordre d'arrester nommément Robert, qu'il sçavoit que les Normands avoient appelé, pour le mettre à leur teste. Il en fut averti, & retourna sur ses pas.

Estant de retour en Flandres, il quitta absolument le dessein d'aller désormais courir les mers; mais il prit celui de s'établir à quelque prix que ce fust dans le voisinage de son païs.

Ibid.

Florent Comte de Frise avoit esté tué quelques années auparavant. La Frise, selon l'Auteur contemporain, dont je suis l'Histoire, estoit alors frontiere du Comté de Flandres, c'est-à-dire, qu'elle comprenoit encore comme autrefois, la Zelande, la Hollande, & les environs d'Anvers. La Comtesse Gertrude de Saxe, veuve du Comte Florent, gouvernoit ce païs en qualité de Regente & de Tutrice de son fils Thieri, encore fort jeune. Ce fut là la conquête que Robert resolut de tenter dans cette conjoncture de minorité.

Il épouse la Comtesse de Frise.

Il rassembla les débris des armées qu'il avoit perduës, & entra dans la Frise. Il en fut repoussé deux fois

avec grande perte; mais la Comtesse, ou par la crainte de succomber enfin à de si rudes attaques, ou par l'estime de la valeur de Robert, luy offrit de l'épouser. Il ne délibéra pas sur une offre si avantageuse, & par ce moyen il se vit établi comme il l'avoit prétendu, & reconnu Comte de Frise, après avoir long-temps lutté contre sa mauvaise fortune, qu'il surmonta par son courage & par sa constance. On luy donna depuis le nom de Robert le Frison.

Durant cette guerre, Baudouin V. Comte de Flandres, pere de Robert, estoit mort. Baudouin VI. luy avoit succédé, & soit par antipathie pour son frere, soit pour se défaire d'un voisin tel que luy, soit par ambition, & pour s'emparer de la Frise, il resolut de luy faire la guerre. Robert alla au devant de luy avec son armée: mais avant que d'en venir aux mains, il le conjura de luy accorder la paix, l'assurant qu'il desiroit vivre toujours en bonne intelligence avec luy. Le Comte de Flandres ne voulut rien écouter; ainsi l'on en vint au combat, où il fut défait & tué dans le temps qu'il faisoit tous ses efforts pour arrester la fuite de ses gens.

Ibid.

An. 1070.

L'occasion estoit trop belle pour la manquer. Robert à la teste de son armée victorieuse, entra en Flandres, & dans la consternation où l'avoit mise la défaite de l'armée & la mort du Prince, il s'en empara sans beaucoup de peine.

Il s'empare de la Flandres après la mort de son frere.
Ibid.

Baudouin VI. avoit laissé deux fils, dont l'aîné, qui pouvoit avoir douze ou treize ans, se nommoit Arnoul, & l'autre Baudouin. Richilde leur mere Comtesse de Haynaut, voyant son fils aîné dépoüillé de ses Etats, eut recours au Roy de France, par le conseil d'Anselme de Mailly & de Dreux de Coucy, qui gouvernoient alors son Comté sous ses ordres, &

Malbranc.
T. 2. L. 8.
cap. 60.

Ibid.

Malmesb.
L. 3.

elle le conjura de ne pas abandonner son Vassal, petit-fils de celuy, qui durant sa minorité avoit gouverné la France avec tant de fidélité & de sagesse. Le Roy prit sa défense d'autant plus volontiers, que Baudouin avant que d'aller à la guerre où il fut tué, luy avoit recommandé ses enfans, & l'avoit prié de leur servir de pere, en cas que luy-mesme leur manquast. Il reçut à Paris avec beaucoup de bonté Richilde & ses deux fils, & ce Prince qui avoit alors dix-huit à dix-neuf ans, ne fut pas fâché de trouver cette occasion de se signaler. Il assembla une nombreuse armée, & marcha sans tarder en Flandres, ne doutant pas qu'il ne dût accabler Robert. Mais il avoit affaire à un homme, à qui la bonne & la mauvaise fortune avoient appris à ne pas s'étonner si aisément.

Il taille en
pièces l'ar-
mée du Roy
Philippe.

An. 1071.

Sigebertus.

Lambert.
Schafnab.

Robert cependant affecta de paroître craindre un si puissant ennemi. Il évita le combat en plusieurs rencontres, ne se défendant que par l'avantage du terrain, & en se retranchant toujours. Cette conduite ne fit qu'enfler le courage du jeune Roy, qui n'usant pas de toutes les précautions que la prudence militaire prescrit, se laissa surprendre auprès de Cassel, où toute son armée fut taillée en pièces, & le jeune Comte de Flandres y fut tué. Quelques-uns ont écrit que Robert dans ce combat avoit esté pris par les François, & la Comtesse Richilde par les Frisons; qu'ils furent échanger l'un contre l'autre, & que cette guerre dura encore long-temps. Mais ces particularitez trop considérables pour avoir esté omises, ne sont point rapportées par l'Auteur contemporain, qui paroît d'ailleurs bien instruit, judicieux & nullement partial.

Cette défaite fit abandonner au Roy la protection de la Comtesse &

de Baudouin son fils, qui par la mort de son aîné, devenoit l'héritier légitime du Comté de Flandres. Richilde ayant perdu cette ressource, s'alla jeter avec son fils entre les bras de Henry IV. Empereur & Roy d'Allemagne, à qui elle offrit de ceder la Ville de Mons en faveur de l'Evêque de Liege, au cas qu'on voulust luy accorder une Armée, pour rétablir son fils dans le Comté de Flandres. L'offre fut acceptée, & l'Empereur commanda à Godefroy le Bossu Duc de la basse Lorraine, & à l'Evêque de Liege de déclarer la guerre au Comte de Flandres.

Ils eurent un grand avantage dans la Frise, où ils se jetterent d'abord; mais estant venus pour attaquer la Flandres, ils trouverent Robert non seulement bien préparé à les recevoir; mais encore soutenu par le Roy de France, avec qui il avoit traité durant que Richilde alloit demander du secours à l'Empereur.

Cette Ligue de Robert avec le Roy leur ôta toute esperance de réussir. Richilde & Baudouin furent abandonnez. L'Evêque de Liege avoit traité de la Ville de Mons avec le Duc de la basse Lorraine, à qui il l'avoit cédée. Celuy-cy la rendit au jeune Baudouin; mais à condition qu'il la tiendrait de luy en Fief, & comme un Arriere-Fief de l'Empire. Robert demeura en possession de la Flandres, & Richilde & Baudouin furent obligez de se contenter du Comté de Haynaut, qu'on leur laissa. Quelque temps après, le Roy épousa Berthe, fille de la Comtesse Gertrude & de Florent Comte de Frise, & belle-fille de Robert, laquelle fut ensuite l'occasion de bien des broüilleries.

L'an 1073. le Pape Alexandre II. mourut. Il avoit porté bien haut l'autorité Pontificale, & jusqu'à citer

Le Roy épou-
se Berthe fille
de Florent
Comte de
Frise.

An. 1071.

An. 1073.
Mort du
Pape Alexan-
dre II.

L'Empereur Henry IV. accusé à son Tribunal du crime de Simonie, par quelques Seigneurs & quelques Evêques Saxons, qui s'estoient revoltez contre luy, en faveur d'Othon Duc de Baviere, qu'il avoit dépoüillé de son Duché. La mort d'Alexandre arresta les suites de ces procédures ; mais celuy qui fut mis en sa place poussa les choses encore bien plus loin ; & pendant plus de douze ans que son Pontificat dura, il fit de bien plus hautes & de bien plus extraordinaires entreprises.

Gregoire VII. est mis en sa place. Son caractère.

Ce Pape fut Gregoire VII. connu avant son Pontificat sous le nom de Hildebrand, homme de très-basse naissance, & de petite taille, mais d'un genie bien au-dessus du commun, d'un esprit vif, actif, entreprenant, d'une intrepidité à l'épreuve des plus grands perils, & d'une fermeté inflexible. Il entreprit sans ménagement de réformer les grands desordres qui regnoient alors dans tous les Etats du Christianisme ; mais il le fit d'une maniere qui causa de grands maux : & voulant aneantir l'autorité des Souverains, il les revolta contre la sienne, & les fit penser à se précautionner contre celle de ses Successeurs.

Sa conduite violente envers les Souverains.

Ce fut principalement contre l'Empereur Henry, que les grands éclats se firent. Il le cita à comparoître devant luy ; il l'excommunia, & l'obligea à luy venir demander misericorde en posture de Penitent. Il l'excommunia une seconde fois, & le déposa. Il excommunia aussi Nicéphore Empereur de Constantinople. Il en fit autant à Robert Guiscard Duc de la Pouille. Il ôta à Boleslas la qualité de Roy de Pologne, & à la Pologne mesme le titre de Royaume. Il dégradâ grand nombre d'Evêques. Peu s'en fallut qu'il ne traitast le Roy Philippe

comme il avoit traité Henry ; & il l'auroit fait, s'il n'eust pas appréhendé de multiplier ses ennemis. De tout cela suivirent mille revoltes, des guerres sanglantes, la desolation de l'Italie & de l'Allemagne. La conduite de ce Pape, envisagée par divers endroits, en a fait dire aux uns beaucoup de bien, & aux autres beaucoup de mal. La plupart de ces grands démeslez n'appartiennent pas à mon Histoire ; je ne toucheray que ceux qui eurent du rapport à la France.

Gregoire ne fut pas plustost sur le Trône de Saint Pierre, qu'envisageant les étranges déreglemens qui regnoient dans l'Eglise, en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne, il prit la resolution d'y apporter remede quoy qu'il en pust arriver. La Simonie estoit par tout un vice établi, dont on ne se cachoit plus. Les Princes sans scrupule & sans honte, vendoient souvent les Evêchez & les Abbayes à leurs sujets. Les mariages incestueux défendus par l'Eglise en de certains degrez de parenté, & ils l'estoient alors jusqu'au septième degré, estoient devenus très-communs. Les Prestres se marioient publiquement en Allemagne : On ne vit jamais une telle corruption, & c'estoient là sans doute des objets dignes du zele d'un Pape tel que Gregoire, s'il eust sçu le faire agir avec plus de moderation. D'ailleurs l'Espagne encore occupée en grande partie par les Sarazins, les progrès des Infideles dans l'Asie, prests à s'emparer de tout l'Empire d'Orient, estoient en mesme-temps pour luy des sujets d'inquietude, & une matiere proportionnée à ses grandes vûes.

Il regarda l'établissement de l'autorité & de la puissance absoluë du Saint Siege dans l'Eglise, & sur tous les

Ses maximes.

les

les Souverains, comme le moyen general, & le seul efficace pour mettre en execution ce qu'il meditoit sur tout cela. C'est où il visa d'abord & toujours, & à quoy il fit ceder tout le reste. Dans ce dessein il s'appliqua principalement à rendre les Evêques dépendans de Rome, & à diminuer leur dépendance des Princes. Ses prédécesseurs avoient déjà beaucoup gagné sur ce point-là, & le gouvernement Hierarchique à cet égard estoit alors tout different de celui, que l'Histoire nous represente sous nos Rois de la premiere Race. Sur cet article aussi-bien que sur celui des Souverains, on luy attribua les maximes suivantes, qui sont marquées dans un écrit inseré parmi ses Lettres, sous le nom de *Dictatus Pape*; & je croy, supposé qu'elles soient de luy, qu'on y a mis ce titre, parce qu'il les dictoit à ses Legats, lorsqu'il les envoyoit dans les divers Royaumes Chrétiens, & aux Cours des Princes. Voicy les plus remarquables.

Que le Pape seul peut déposer & rétablir les Evêques.

Qu'il le peut faire sans assembler le Concile.

Qu'il est permis au Pape seul de faire de nouvelles loix selon la nécessité des temps. De faire de nouveaux Diocèses, de changer les Chapitres de Chanoines en Abbayes, de démembler les Evêchez trop riches, & d'en unir plusieurs qui n'avoient pas un assez gros revenu.

Qu'il peut obliger les Evêques à changer leurs Evêchez, quand certaines conjonctures le demandent.

Que la Sentence qu'il aura portée, doit estre reçue de tous sans examen, & que luy seul a droit d'examiner les Sentences de tout autre Juge.

Qu'il n'y a que luy qui ait droit

Tome II.

de porter les marques de la dignité Imperiale.

Qu'il a le droit de déposer les Empereurs.

Qu'il peut absoudre du serment de fidelité les sujets d'un mauvais Prince.

Que le Pontife Romain, dès là qu'il a esté canoniquement ordonné, doit estre regardé comme Saint, en vertu des merites de Saint Pierre.

On voit dans ces maximes le plan du gouvernement de ce Pape, soit par rapport aux Evêques, soit par rapport aux Souverains, & il le suivit, tout peu conforme qu'il estoit à la conduite des Papes des neuf premiers siècles de l'Eglise, & à celle que la plupart de ses successeurs ont tenu depuis.

Pour reduire ces maximes en pratique à l'égard des Souverains, voicy comme il s'y prit.

Il profita de certains engagements que quelques Princes avoient pris autrefois par devotion, en se devoiant eux & leurs Etats au service de l'Eglise Romaine. Ils avoient eux-mêmes imposé sur leurs sujets une taxe annuelle, au profit du Pape, on l'appelloit le denier de Saint Pierre. Cette taxe avoit l'air d'une espece de tribut, qu'on n'osoit plus refuser sans s'exposer aux censures de Rome; titre que Gregoire scut bien faire valoir à l'égard de l'Espagne, & de quelques autres Etats. L'envie que plusieurs Princes avoient de faire, ou de conserver quelque nouvelle conquête, les faisoit avoir recours au Pape, à qui, pour éviter les foudres de l'Eglise, ou pour les attirer sur la teste de leurs concurrens, ils se resolvoient à faire hommage de leurs Etats.

C'est ainsi que Robert Guiscard se fit feudataire de Gregoire pour la Pouille, la Calabre & la Sicile,

O o o

*De quelle
maniere il les
reduit en pra-
tique.*

*Epist. 73
Greg. VII.*

L. 8. post
primam
Epist.

& luy fit, comme à son Souverain, le serment de fidélité que l'on voit parmi les Lettres de ce Pape, avec la formule d'investiture que Gregoire luy donna de ces trois Etats, comme un Souverain à son Vassal : & c'est là l'origine de la dépendance que le Royaume de Naples a du S. Siege.

Les mariages de quelques Princes contractez avec leurs parentes contre les regles de l'Eglise, leurs mauvais déportemens, leur conduite scandaleuse, leur attirerent la peine de l'excommunication, à laquelle on joignit la menace de la déposition & de la dispense de l'obéissance que leurs sujets leur devoient. Il se trouvoit toujours dans les Etats des esprits remuans & ambitieux, prests à se faire les ministres de l'exécution de ces Sentences ; ce qui contraignoit ces Souverains de recourir à la miséricorde du Pape, de subir son jugement, de reconnoître son autorité sur leur Couronne. C'est à quoy Henry Roy de Germanie se trouva réduit plus d'une fois, & c'est ce qui fit parvenir Gregoire à ce point où il tendoit, & que selon ses idées il regardoit comme nécessaire pour travailler avec succès à la réformation des grands abus qui s'estoient introduits dans l'Eglise.

Il prétend
que l'Espagne
appartient en
propriété au
S. Siege.

Quelque temps après son élévation sur la Chaire Pontificale, il fit dire à quelques Seigneurs François, que l'Espagne appartenoit en propriété au Saint Siege, & que s'ils vouloient armer pour enlever aux Sarazins ce qu'ils y tenoient encore, il le leur donneroit, à condition de l'hommage, & d'une redevance annuelle. Il y avoit alors un Seigneur, riche, puissant, & grand homme de guerre, nommé Ebole Comte de Rouci, qui accepta ses offres aux conditions qu'il proposoit, & reso-

lut d'aller avec ses Vassaux & les troupes de quelques autres Seigneurs ses amis, attaquer les Sarazins.

Le Pape sur l'avis que luy en donna ce Comte, écrivit aux Rois Chrétiens d'Espagne, une Lettre qui commence par ces paroles : " Je croy " que vous n'ignorez pas que depuis " plusieurs siècles, Saint Pierre est " le propriétaire du Royaume d'Es- " pagne, que quoique ce pais-là ait " esté envahi par les Infideles depuis " long-temps, on ne peut luy en " disputer la propriété avec justice, " & qu'il appartient au Saint Siege " Apostolique, &c. Il leur declare ensuite qu'il a cédé au Comte de Rouci tout ce qu'il en pourra enlever aux Sarazins, à condition de le tenir de l'Eglise Romaine; qu'il leur défend d'entreprendre aucune conquête sur ces Infideles, sinon aux memes conditions; qu'il leur envoie pour ce sujet le Cardinal Hugues avec plein pouvoir de traiter avec eux sur cet article; & que s'ils en usent autrement, il agira contre eux par les censures, & par l'interdit. Le détail de ce que firent les François dans cette expedition, n'est point venu jusqu'à nous. Elle n'eut pas apparemment de grandes suites, non plus que quelques autres qu'ils y avoient faites déjà auparavant.

Non seulement le Roy laissoit faire à ses Vassaux sur cela tout ce qu'ils jugeoient à propos; mais on voit encore que sous son Regne, Gregoire poussa son autorité sur les Evêques aussi loin qu'il voulut, les déposant, les contraignant sous peine d'excommunication d'assister aux Conciles que ses Legats convoquoient en France, les obligeant de venir à Rome rendre compte de leur conduite, entrant dans tous les différends Ecclesiastiques, & décidant de tout souverainement, tandis que ce

L. 1. Epist.

Il pousse fort
loin son auto-
rité sur les
Evêques de
France.

jeune Prince tout occupé de ses plaisirs, ne se mettoit pas fort en peine d'entrer dans les discussions qu'on a faites depuis, pour la conservation des libertez de l'Eglise Gallicane.

Cette indolence du Roy rendit en peu de temps tous les Evêques, tous les Ecclesiastiques & tous les Religieux tellement dépendans du Saint Siege, & si absolument soumis à ses ordres, que dans la suite il n'eust pas esté trop seur pour ce Prince de se mesler contre la volonté du Pape, d'aucune affaire qui eust eu le moindre rapport à l'Eglise.

*Il tâche de
faire soulever
le Royaume
contre le Roy.*

En effet Philippe ayant conféré quelques Evêchez d'une maniere où il paroissoit de la Simonie, s'estant faisi de quelques Terres qu'on prétendoit appartenir à une Eglise, & ayant fait enlever dans une Foire, je ne sçay par quelle raison, l'argent de quelques Marchands Italiens, & d'autres Nations, le Pape l'entreprit, & usa des moyens les plus forts pour faire soulever le Royaume contre luy. Il écrivit à Manassés Archevêque de Reims, à Roderic Evêque de Châlons sur Marne, & puis à tout le Corps des Evêques de France en des termes, qui sans doute ne seroient pas approuvez mesme à Rome dans le temps où nous sommes. Le Roy y est traité de Loup ravissant, de tyran indigne du nom de Roy, d'homme tout couvert de pechez & de crimes. Il écrivit outre cela à Guillaume Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, pour l'exhorter à s'unir avec d'autres Seigneurs François, & à représenter au Roy sa mauvaise conduite. Il ordonnoit aux Evêques, en cas qu'il ne voulust pas changer de vie, de luy refuser & leur Communion, & l'obéissance, & de mettre tout le Royaume en interdit, les assurant que si ces voyes ne réussissoient pas, il le de-

*L. 2. Epist.
32. Epist.
35. L. 2.
Epist. 5.*

clareroit indigne de la Couronne, & déchu de tous les droits qu'il y avoit.

Par bonheur pour le Roy, le Pape ainsi que je l'ay dit, avoit alors de grosses affaires avec Henry Roy d'Allemagne pour des interets encore plus pressans, & qui le regardoient plus immédiatement. Sans cela il seroit peut-estre venu à bout de faire à son égard ce qu'il fit contre Henry, contre lequel il souleva toute l'Allemagne, & qu'il déposa.

*Il souleve
l'Allemagne
contre l'Em-
pereur Henry
& le dépose*

Quoique Philippe fust assurément un Prince fort déréglé, il fut néanmoins loüable pour la moderation qu'il garda en des conjonctures si delicates, malgré un procedé aussi étrange que celui de Gregoire à son égard. Car lorsque Henry eut formé un schisme dans l'Eglise, & fait créer un Anti-Pape, qui fut Guibert Archevêque de Ravenne, sous le nom de Clement III. Philippe ne voulut jamais se rendre aux pressantes sollicitations qui luy furent faites par ce Prince de reconnoistre Clement, & de renoncer à la Communion du veritable Pape.

Guillaume Duc de Normandie, & devenu Roy d'Angleterre, estoit celui que Gregoire ménageoit le plus, soit qu'il y eust moins de desordres dans les Eglises de ses Etats, soit que luy-mesme ménageast plus ce Pape, de peur d'en estre traversé dans sa nouvelle domination, où tout ne fut pas si-tost parfaitement tranquille. Mais le soin de son nouvel Etat ne l'empescha pas de penser à s'agrandir du costé de la France.

Ce Prince actif estoit toujours en mouvement, passant tantost de Normandie en Angleterre pour y arrester les revoltes, & tantost d'Angleterre en Normandie, pour veiller sur les démarches de ses voisins & de ses Vassaux. Les Manseaux, quoique domptez plusieurs fois, se re-

*Le Roy d'An-
gleterre châtie
les Manseaux,
& assiege
Dol.
Malmesb.
L. 3.*

volterent de nouveau. Guillaume accourut avec une Armée d'Anglois, & les châtia severement. Fouque Comte d'Anjou, & Hoël Duc de Bretagne qui avoient soustenu les rebelles du Maine, estoient sur le point d'estre attaquez à leur tour; mais un Legat du Pape qui se trouva alors en France, se fit mediateur de la paix, à quoy le Roy d'Angleterre ne se rendit pas fort difficile, sur l'avis de quelques nouvelles revoltes au-delà de la mer, qui demandoient sa presence; mais il ne les eut pas plustost appaisées qu'il repassa en Normandie, & envoya ordre au Duc de Bretagne de luy venir rendre hommage, comme ses predecesseurs l'avoient rendu aux premiers Ducs de Normandie. Le Duc de Bretagne le refusa. Aussi-tost Guillaume se mit en devoir de l'y contraindre, & assiegea Dol.

Le Duc de Bretagne eut recours au Roy de France, ne doutant pas qu'il ne fust très-disposé à empescher l'agrandissement du Roy d'Angleterre, & qu'il ne vist volontiers la Bretagne devenir de nouveau un Fief immediat de la Couronne d'Arriere-Fief qu'elle estoit depuis que Charles le Simple l'eut cedée malgré luy à Rollon premier Duc de Normandie.

Il ne se trompa pas. Le Roy vint avec de nombreuses troupes au secours des assiegez, dont la vigoureuse resistance avoit beaucoup diminué l'Armée du Roy d'Angleterre. Ce Prince n'estant pas en estat de soustenir l'effort de celle des François, leva le siege; il fut chargé dans sa retraite, & perdit beaucoup de monde, avec tout son bagage, dont la perte montoit à quinze mille livres sterlin, qui estoit alors une très-grosse somme. Il se fit ensuite un Traité de Paix entre les deux Rois.

Ceux qui croyoient penetrer le

plus avant dans les mysteres de l'Etat, soupçonnoient Robert fils aîné du Roy d'Angleterre, d'estre l'auteur secret de la derniere revolte des Manseaux & de quelques Seigneurs de Normandie qui se joignirent à eux: ils prétendoient que c'estoit luy qui faisoit sous main agir le Duc de Bretagne, le Comte d'Anjou, & le Roy de France, & qu'il remuoit tous ces ressorts, pour obliger le Roy son pere à partager avec luy le Gouvernement de ses Etats, à luy ceder le Comté du Maine & le Duché de Normandie, & à se contenter du Royaume d'Angleterre, où il s'excitoit tous les jours de nouveaux troubles, dès qu'on le voyoit au-delà de la mer. Ce qui est certain, c'est que les Historiens contemporains marquent en general les liaisons secretes, que Philippe avoit avec ce jeune Prince avide de gloire, s'il en fut jamais, plein d'ambition, imperieux, hardi, infiniment adroit dans le maniment des armes, malgré sa grosse & petite taille, qui luy fit donner le nom de Gambaron, ou de Courtes-Bottes, parce qu'il avoit les jambes extrêmement courtes; son plus grand plaisir estoit de commander une armée, en quoy il excella plus qu'aucun Prince de son temps.

Lorsque les Manseaux se soumirent à Guillaume avant sa conquête d'Angleterre, une des conditions qu'ils demanderent, estoit que ce Comté fust donné à Robert, & j'ay remarqué qu'immédiatement avant cette expedition, Guillaume estoit convenu avec Philippe, que le Duché de Normandie reviendrait aussi à ce jeune Prince; mais il entendoit que ce ne seroit qu'après sa mort, & au cas qu'il luy arrivast d'estre tué dans la guerre d'Angleterre.

Robert, qui dès-lors avoit reçu les hommages des Barons de Nor-

filz aîné a des liaisons secretes avec le Roy de France.

Orderic. L. 4.

Ibid.

Roger. Hoveden.

Fragm. de Guillelm. Conquest.

Orderic. Vital. L. 4.

Il leve le siege. Ibid.

Malmesb. L. 3. Huntind. L. 7.

An. 1076. Robert son

mandie , ne pouvoit s'accommoder de ce délai ; & un jour il s'expliqua nettement à son pere sur ce sujet , le priant de luy tenir la parole qu'il avoit donnée au Roy de France & aux Seigneurs du Maine. Il n'en reçut point d'autre réponse , sinon que sa coutume n'estoit pas de se dépouiller avant que de vouloir se coucher.

Le Roy d'Angleterre avoit deux autres fils cadets de Robert , beaucoup plus soumis à ses ordres , & bien plus complaisans que luy. L'un estoit Guillaume , surnommé le Roux , à cause de la couleur de ses cheveux , ou de celle de son visage. L'autre s'appelloit Henry. La jalousie qu'ils avoient contre leur aîné , dont ils sçavoient que l'ambition alloit jusqu'à vouloir les exclure entierement de la succession de leur pere , les tenoit très-unis entre eux , & cette union donnoit de l'ombrage à Robert. Une bagatelle le brouilla avec eux , & pensa rallumer la guerre entre le Roy d'Angleterre & le Roy de France.

Les deux jeunes Princes estant un jour venus voir leur frere aîné au Chasteau de l'Aigle en Normandie , où le Roy leur pere estoit aussi , se mirent à jouer aux Dez , & ensuite à badiner & à folâtrer ensemble. Robert estoit dans la cour du Chasteau , sous la fenestre de la chambre où ils se divertissoient. Ils jetterent sur luy de l'eau , apparemment par jeu , & sans intention de l'offenser. Robert prit d'abord la chose en riant ; mais Alberic de Grente-mesnil , frere ou parent de Hugues de Grente-mesnil , à qui le Roy venoit d'ôter les Gouvernemens qu'il luy avoit donnez en Angleterre , & quelques autres mécontents qui se trouverent là avec Robert , l'animerent , & luy firent regarder la chose comme une insulte. Il s'emporta furieusement , &

mettant l'épée à la main , monta avec eux à la chambre où estoient ses freres. Le Roy ayant entendu le bruit , sortit de son appartement & empêcha le desordre. Mais Robert partit dès la nuit suivante avec toute sa suite , & s'en alla à Roüen , où il voulut s'emparer du Chasteau , qu'on appelle encore aujourd'huy la vieille Tour. Roger d'Yvry , Grand Echançon de Normandie , Commandant du Chasteau , s'estant douté de quelque chose , se tint sur ses gardes , & repoussa ceux qui s'y presenterent pour se saisir des portes. Le Roy d'Angleterre averti par le Commandant , vint promptement à Roüen , fit prendre & punir quelques-uns des Conjurez , & le reste s'enfuit avec Robert. Ce Prince commença à faire des courses dans la Haute Normandie , & à assembler des troupes , qu'il augmentoit de jour en jour de celles que le Roy de France luy envoyoit sous main , & pour l'entretien desquelles sa mere la Reine Mathilde qui l'aimoit plus que ses autres enfans , luy fournissoit de l'argent en secret.

Comme il se vit poursuivi , il pria Philippe de luy donner quelque Place de retraite , & ce Prince luy donna Gerberoy en Beauvoisis. Guillaume vint l'y attaquer , & dans une sortie que fit Robert , il rencontra par malheur le Roy son pere , contre lequel , sans le connoître , il courut la lance à la main , le blessa au bras , & le renversa de dessus son cheval ; mais l'ayant reconnu à sa voix , il sauta aussi-tôt à terre , se jeta à ses pieds , le fit monter sur son propre cheval , & le laissa retourner à son Camp. Il y eut dans cette occasion bien des gens tuez du costé du Roy d'Angleterre , & Guillaume le Roux son second fils y fut aussi blessé. Le Roy nonobstant cette action genereuse de Robert , ne put moderer sa colere , & en

Valsingara
hypodigna
Neustriae
an. 1077.

Ibid.
Malmesb.
L. 3.

Il le blesse
dans un combat sans le
connoître.
Rogerius
Hoveden.
l. 1. Valsingam.
Malmesb.

An. 1079.

Malmesb.
L. 4.

Il se revolte
contre son
pere.
Orderic.
L. 4.

se retirant, luy donna sa malediction. Ensuite il leva le siege.

Il se reconcilie avec luy, & se retire encore de la Cour.
Orderic.
L. 5.

An, 1081.

Ce désavantage du Roy d'Angleterre pensa avoir de fâcheuses suites. Il se fit à cette occasion de grands mouvemens en Bretagne, en Anjou, dans le Maine, en Normandie mesme, chacun prenant parti, les uns pour le fils, les autres pour le pere. Neanmoins par l'entremise de plusieurs Seigneurs, tant de Normandie que d'Angleterre, & à la priere du Roy & de la Reine de France, à qui la bienfiance, plustost que le desir de voir finir cette division entre le pere & le fils, fit faire cette démarche, le Roy d'Angleterre consentit à recevoir Robert en grace. Mais cette reconciliation dura peu : & ce jeune Prince pour de nouveaux mécontentemens, ou sous de nouveaux prétextes, se retira encore de la Cour.

L'indocilité de Robert, & les partisans qu'il avoit en Normandie, dans le Maine & dans l'Anjou, suspendoient le dessein que le Roy d'Angleterre avoit de se venger du Roy de France, à qui il attribuoit les fréquentes revoltes de son fils. Il apprehendoit une guerre civile en Normandie, qui pouvoit en faire naistre une autre en Angleterre : & il se fust trouvé fort embarrassé, s'il avoit eu avec cela toutes les forces de la France sur les bras. Mais enfin l'an 1087. les animositez entre les deux Rois éclaterent. Robert en fut encore l'occasion. Il se revolta de nouveau, & trouva retraite sur les terres de France; on luy fournit des troupes, avec lesquelles il porta le ravage en Normandie, & une raillerie que fit le Roy de France du Roy d'Angleterre, acheva d'aigrir ce Prince. Il estoit malade depuis quelque temps, & gardoit le lit. Le Roy dit en plaisantant avec ses Courtisans,

An. 1087.
Malmesb.
L. 3.
Guillelm.
Gemetie.
L. 7. cap. 44.

que ce gros homme-là estoit longtemps en couche, sans qu'il cessast d'estre gros. Un Roy ne scauroit estre trop réservé dans ses paroles. Un bon mot fait rire ceux qui l'entendent, & produit quelquefois des effets qui en font pleurer une infinité d'autres.

Malmesb.
L. 3.

Cette plaisanterie devoit estre méprisée; mais Guillaume naturellement colere, & irrité des nouveaux secours que Philippe donnoit à son fils contre luy, dit quand on la luy rapporta : Je releveray bien-tost, & j'iray presenter tant de luminaires au Roy de France, qu'il se repentira de ce qu'il a dit. Il faisoit allusion à la coutume des femmes, qui relevant de leurs couches, vont presenter un cierge dans l'Eglise, & aux incendies qu'il prétendoit faire sur les Terres de France.

Il ne tint que trop exactement sa parole; car il vint mettre le siege devant la Ville de Mantes, & après avoir tout ravagé aux environs, il la prit, & la mit en cendre, sans épargner mesme les Eglises.

Le Roy d'Angleterre prend la Ville de Mantes. Il meurt.

L'effet de sa vengeance fut en partie la cause de sa mort; car s'estant trop approché de l'incendie, qu'il contemploit avec plaisir, il se sentit fort incommodé de la chaleur du feu; & au sortir de là, ayant poussé son cheval pour sauter un fossé, & ne s'estant pas tenu assez ferme, le pommeau de la selle luy donna contre l'estomach si rudement, qu'il le blessa. Ce coup luy causa un abcès dans le corps, dont il mourut à Roüen, où il s'estoit fait transporter aussi-tost.

Math. Paris.
L. 1. an.
1087.

Ce fut veritablement un grand Prince & le Heros de son temps, de qui la France auroit eu tout à craindre, sans les revoltes continuelles d'Angleterre, qui l'occupèrent presque toujours, & sans l'embaras

Il partage ses Etats entre ses trois fils.

que luy causa l'esprit inquiet & indomptable de son fils aîné. Il partagea ses Etats avant sa mort entre ses trois fils, & Robert, nonobstant sa revolte, ne fut point exclus de la succession. Il eut le Duché de Normandie, & tout ce que son pere avoit possédé en deçà de la mer. L'Angleterre fut donnée à Guillaume. Henry outre une assez grosse somme d'argent qu'on luy donna, fut mis en possession des biens & des Terres de la Reine Mathilde sa mere, morte quelque temps avant son mari.

Ces trois Princes n'estoient pas d'humeur à demeurer long-temps en paix. Robert par le droit d'aînesse prétendoit au Royaume d'Angleterre, & les choses estoient tellement disposées, que s'il eust usé de diligence, il s'en fust rendu maistre. Mais il se laissa prévenir par Guillaume, qui vint ensuite l'attaquer en Normandie, & luy enleva plusieurs Places. Robert eut recours au Roy de France, qui après avoir esté quelque temps simple spectateur de cette guerre, vint à son secours, & puis gagné par l'argent de Guillaume, l'abandonna. La Normandie fut assez long-temps le Theatre de la guerre, jusqu'à ce que quelques Seigneurs des deux partis se firent les mediateurs. La paix se fit à Caën, fort désavantageusement pour Robert; car Guillaume garda par ce Traité les Places dont il s'estoit emparé, & entre autres Fecamp & Eu. Henry se remit aussi en possession du Cotentin, que Robert luy avoit d'abord donné en Fief, & qu'il luy avoit osté depuis. Les Manseaux se revolterent pareillement, & se donnerent à Helie Seigneur de la Fleche, mais Robert les dompta.

Ces divisions entre les fils de Guillaume le Conquerant, contribuoient au repos de la France, à laquelle leur

union pouvoit estre très-redoutable; & le Regne de Philippe auroit esté fort tranquille, si une malheureuse passion n'en eust troublé la tranquillité. La chose éclata dans toute l'Europe avec beaucoup de scandale, & fut pour luy la source d'une longue suite d'inquietudes & de chagrins.

Il avoit déjà eu trois enfans de la Reine Berthe sa femme, fille de Florent Comte de Frise; sçavoir, Louïs-Thibaud, qui fut son successeur, & connu dans l'Histoire sous le nom de Louïs le Gros; une fille nommée Constance, & un autre fils nommé Henry, qui mourut jeune. Il se dégoûta de cette Princesse, & pensa à la repudier. Ces divorces estoient encore fort frequens parmi les Princes & les Seigneurs, tant en France qu'en Allemagne & en Italie; mais il falloit au Roy un prétexte pour celuy qu'il meditoit.

Les Papes depuis long-temps avoient esté très-severes sur l'article des degrez de parenté pour les mariages, & en avoient cassé un grand nombre, comme nuls, parce qu'ils avoient esté contractez entre personnes parentes au-dessous du septième degre. Souvent en contractant ces mariages, l'interest ou l'inclination empeschoient qu'on ne s'arrestast à une discussion si exacte de ces degrez de parenté; mais quand les maris estoient las de leurs femmes, c'estoit alors qu'on la faisoit, & le divorce suivoit; le libertinage se couvrant ainsi de l'autorité des regles de l'Eglise.

Ce fut à cet expedient que Philippe eut recours, & au défaut de veritables titres, il fit faire de fausses genealogies, par lesquelles il taschoit de prouver sa prétendue parenté avec la Reine.

Comptant là-dessus, il envoya des Ambassadeurs en Sicile au Comte Ro-

Philippe se dégoûte de Berthe sa femme.

Chronique MSS. de S. Denis.

Il demandoit en mariage

Guillelm. Malmesb. L. 3.

Guillelm. Gemetic. L. 8. c. 4.

Malmesb. L. 4. an. 1090.

An. 1091

*Emme fille du
Comte Roger.
Malaterra,
L. 4. Hist.
Rob. Guis-
chard.*

ger, frere de Robert Guischart Duc de Calabre, de la Pouille & de Sicile, pour luy demander sa fille Emme en mariage. Le Comte supposant veritable la nullité du mariage du Roy avec la Reine Berthe, se tint fort honoré de cette alliance, & fit partir sa fille avec un équipage digne du rang où elle alloit estre élevée, & luy donna une très-grosse somme d'argent.

Il n'est pas vray-semblable, comme on l'écrit communément sur la foy du Moine de Sicile, Auteur de l'Histoire de Robert Guischart, que le Roy eust fait venir en France cette Princesse sans dessein de l'épouser; mais seulement pour s'emparer de son argent & de ses joyaux. Ce sont des idées & des bruits populaires, que des Ecrivains peu circonspects reçoivent trop aisément dans leurs Histoires. La veritable raison pourquoy Philippe ne l'épousa pas, fut que durant cette Ambassade, & le temps qu'il fallut pour amener en France cette Princesse, il se laissa emporter à d'autres amours, qui empescherent ce mariage. En voicy l'occasion.

*Orderic.
L. 8. p. 691.*

Fouque Comte d'Anjou, surnommé Rechin, avoit eu deux femmes, l'une après l'autre, qui vivoient encore, & avec qui il avoit fait divorce, sous le prétexte ordinaire de parenté. Toutes deux s'appelloient Ermen-garde. La premiere estoit fille de Lancelin Seigneur de Baugenci, & la seconde estoit fille d'Archambaut de Bourbon III. du nom. Il épousa en troisiemes nœces Bertrade, fille de Simon de Montfort, (cette maison est illustre dans notre Histoire,) & petite-fille d'Amauri de Montfort, qui tirant son nom d'une petite Ville à neuf ou dix lieues de Paris, luy a aussi laissé le sien; car on appelle cette Ville Montfort-l'Amauri.

Bertrade estoit d'une beauté rare, & le Comte d'Anjou en fut si charmé, que malgré les premiers refus, il ne cessa point de la demander. Il l'obtint enfin par l'entremise de Robert Duc de Normandie, qui avoit alors besoin de luy contre les Manseaux revoltez, & qui pour faire condescendre à ce mariage Guillaume Comte d'Evreux, tuteur & oncle de Bertrade, luy ceda plusieurs Chasteaux, sur lesquels la maison de ce Comte avoit des prétentions.

Le Comte d'Anjou estoit fort vieux, & Bertrade toute jeune. Elle avoit avec cela beaucoup d'esprit & d'ambition. Elle ne fut pas quatre ans avec le Comte, que chagrine de se voir ainsi sacrifiée à des interets d'Etat & de Famille, elle ne put plus le souffrir. De plus l'exemple des deux Ermengardes luy faisoit apprehender le caprice de son mari, & qu'avec le temps, il ne luy prist aussi envie de la repudier.

Sur ces entrefaites, arriva le divorce de Philippe avec la Reine Berthe, qui fut releguée à Montreüil. Bertrade sur l'avis qu'elle en eut, compta assez sur la reputation de sa beauté, pour croire que le Roy penseroit peut-estre à l'épouser, si on luy en parloit, & qu'on luy en facilitast les moyens.

*Il repudie la
Reine Berthe.*

Elle luy envoya en secret un homme affidé, pour luy en faire la proposition, & elle ne fut pas trompée dans son esperance. Le Roy ne balança pas, & luy fit dire qu'il la verroit bien-tost, pour convenir avec elle des mesures qu'ils auroient à prendre sur une affaire si delicate.

*Ibid.
P. 999.*

En effet, le Roy, sous je ne sçay quel prétexte, fit un voyage à Tours, où le Comte d'Anjou, qui ne se défioit de rien, le reçut parfaitement bien. La vûe de Bertrade agit en-

*Il fait un
voyage à
Tours pour
voir Bertrade
femme du
Comte d'An-
jou.*

core

core plus sur son cœur que sa réputation : & dans des visites , qui paroissent de pure civilité , ils concerterent ensemble leur dessein. Ils arresterent donc qu'incontinent après le départ du Roy , elle s'échapperoit , pour gagner un rendez-vous qu'il luy marqua.

La veille de la Pentecoste assistant à l'Office dans l'Eglise de S. Jean , tandis que l'on faisoit la benediction des Fonts , on les vit s'entretenir , comme s'ils avoient parlé de choses indifferentes , & c'estoit ce lieu & ce moment qu'ils avoient choisi pour se jurer une fidelité éternelle en présence des Autels , & faire en quelque façon Dieu mesme garant du crime qu'ils complotoient.

Le Roy ne fut pas long-temps sans prendre congé du Comte d'Anjou , & peu de jours après la Comtesse partit la nuit , accompagnée seulement de quelques confidens , & gagna Meun , où le Roy avoit laissé une escorte de Cavalerie , qui la conduisit jusqu'à Orleans , où il l'attendoit.

Une aventure comme celle-là ne pouvoit pas manquer de faire un grand éclat , eu égard au rang & à la dignité des parties interessées dans une telle affaire , & on prévoyoit bien que le Pape ne manqueroit pas de s'en mesler. Gregoire VII. estoit mort. Victor III. luy avoit succédé , & n'avoit tenu le Saint Siege que quelques mois. C'estoit Urbain II. qui estoit alors assis sur la Chaire de S. Pierre.

Bertrade commença par justifier sa conduite , disant qu'on l'avoit engagée toute jeune qu'elle estoit dans un mariage criminel ; que le Comte d'Anjou ayant encore ses deux femmes vi-

vantes , elle n'avoit pu soutenir plus long-temps les remords de sa conscience en continuant avec scandale dans un adultere public ; que le Roy faisant voir que son mariage avec la Reine Berthe estoit nul , ils estoient tous deux libres , & que rien ne pouvoit les empêcher de se marier ensemble.

Le Roy de son costé faisoit tout son possible , pour engager les Prelats de France à prendre sa cause en main , & pour les disposer à consentir à son nouveau mariage. Ce fut dans cet intervalle que la fille du Comte Roger arriva de Sicile à Saint Gilles , Ville dépendante de Raymond IV. Comte de Toulouse , dit communément Raymond de S. Gilles. C'estoit en ce lieu-là mesme que le Roy , selon que les Ambassadeurs François l'avoient promis au Comte Roger , devoit venir recevoir sa nouvelle épouse. Mais ceux qui l'amenoient furent bien surpris , lorsque le Comte de Toulouse leur apprit ce qui se passoit en France , & sur ce qu'il leur en dit , ils virent si peu d'apparence de réussir à faire changer de resolution au Roy , qu'ils se rembarquerent , & retournerent en Sicile. Emme fut depuis mariée à un Seigneur qui portoit le titre de Comte de Clermont *, destinée beaucoup moins glorieuse pour elle , mais exempte de crime , & apparemment plus tranquille & plus heureuse : car combien de chagrins Bertrade n'eut-elle point à essuyer , non point à l'occasion de la dissolution de son mariage avec le Comte d'Anjou , qu'il semble qu'on compta pour rien dans la suite de cette affaire , tant il en fut peu parlé , & tant il estoit décrié dans le monde

Le Roy tâche de faire consentir les Prelats de son Royaume à son mariage avec Bertrade.

Vita Rob. Guischart. loc. cit.

* M. Baluze dans son Histoire de la Maison d'Auvergne T. 1. p. 55. conjecture fort vraisemblablement que ce fut un Comte de Clermont en Sicile , & non pas un Comte de Clermont en Auvergne.

Bertrade quitte son mari , & va trouver le Roy à Orleans.

An. 1091.

par la maniere dont il avoit traité ses deux autres femmes. Mais le point principal où l'on s'arresta toujours, fut le divorce du Roy avec la Reine, contre lequel tous les esprits furent revoltez.

*Il écrit à
Yves Evêque
de Chartres.
Yves Car
not. Epist.
13.*

Toute l'application du Roy, comme j'ay dit, estoit à gagner les Prelats de son Royaume. Le fameux Yves Evêque de Chartres estoit celui dont l'autorité pouvoit le plus ébranler les autres, parce que c'estoit le plus sçavant, & un des plus saints Prelats du Royaume. C'est pourquoy le Roy n'omit rien, pour se le rendre favorable. Il luy écrivit, pour le prier d'assister à la ceremonie de son mariage, l'assurant que le Pape pleinement informé de tout, y avoit consenti, & que la plupart des Evêques de France y donnoient les mains.

*Réponse de
cet Evêque.*

L'Evêque fort embarrassé de cette invitation, répondit au Roy que ni le consentement du Pape, ni celui des Evêques de France, ne luy avoient point esté notifiéz; qu'au reste l'honneur de faire la ceremonie du mariage appartenoit de droit à l'Archevêque de Reims, suivant l'ancienne coûtume, confirmée par l'autorité du S. Siege, & que les Suffragans de l'Archevêché de Reims par le mesme droit, devoient estre les Assistans de l'Archevêque; qu'ainsi il le supplioit de ne point luy faire cet honneur au préjudice de ceux à qui il appartenoit. En mesme-temps il fit sçavoir à l'Archevêque ce qu'il avoit écrit au Roy, & le pria de luy mander si ce qu'on luy écrivoit du consentement du Pape & des Evêques estoit vray, de luy dire sincerement & selon Dieu, sa pensée, sur une affaire de cette consequence; que pour luy il estoit resolu de perdre plustost son Evêché, que de rien faire contre sa conscience, & qui pût

scandaliser l'Eglise. Il envoya des copies de la réponse qu'il faisoit au Roy, non seulement à l'Archevêque de Reims, mais encore à tous les Evêques qui devoient estre invitez à la ceremonie du mariage, les exhortant fortement à ne rien faire en cette occasion d'indigne de leur caractère, & à parler au Roy aussi franchement qu'il estoit resolu de le faire luy-mesme.

Comme le Roy le pressa encore par une autre Lettre, il luy répondit nettement qu'il ne pouvoit se résoudre à ce qu'il luy demandoit, avant qu'on eust examiné dans une Assemblée generale des Evêques de France, si le divorce qu'il avoit fait avec la Reine estoit legitime; que Paris où il l'appelloit, n'estoit pas un lieu où les suffrages des Evêques dussent estre libres; qu'il iroit en tout autre lieu, où l'affaire pourroit estre examinée avec une liberté entiere; & que là il parleroit & agiroit selon que luy dicteroit sa conscience.

Epist. 15.

Le Roy à qui sa passion ne permettoit pas d'écouter les remontrances du saint Prelat, & qui voyoit que sur un tel exemple plusieurs autres Evêques répondoient avec une égale fermeté, voulut tenter, si en l'intimidant, il ne l'ébranleroit point. Il luy envoya ordre, comme à son Vassal, de venir à la Cour, pour y rendre compte de sa conduite, contre laquelle il avoit, disoit-il, reçu de grandes plaintes; & en mesme-temps il luy osta la qualité de *Fidele**, & abandonna toutes ses terres & tous ses biens au pillage. L'Evêque, quoique réduit par là à la dernière extrémité, tint toujours ferme, & écrivit au Roy, que quand il sçauroit le nom de ses accusateurs, & les crimes dont ils le chargeoient, il comparoistroit hardiment soit à la Cour, si les choses estoient de la

Epist. 22.

** Me diffiduciasis.*

competence du tribunal seculier, soit devant les Evêques, si c'estoit en matiere Ecclesiastique.

*Le Roy épou-
se Bertrade.*

Philippe n'osa pas pousser plus loin les choses, & sur ce que la plupart des Evêques de son Royaume, ou éludoient sous divers prétextes, ou luy refusoient ouvertement de faire la ceremonie de son mariage, il se contenta de l'Evêque de Senlis, & de deux autres qui n'estoient point de son Royaume, sçavoir de l'Archevêque de Rouen, & d'Eudes Evêque de Bayeux, frere uterin du défunt Roy d'Angleterre Guillaume le Conquerant. Ces trois Prelats firent donc la ceremonie du mariage, & Eudes eut pour sa recompense les revenus de quelques Eglises de la Ville de Mante.

*Malmesb.
Orderic.
L. 8. p. 699.*

Jusques-là les peuples estoient demeurez en suspens & dans la soumission. Mais si-tost que la nouvelle du mariage fait solennellement se fut répandue dans les Provinces, on commença à murmurer par tout, & quantité de Seigneurs coururent aux armes en faveur de la Reine Berthe; d'autres prirent le parti de la nouvelle Reine, & on estoit en danger de voir une guerre civile en France. Mais Bertrade, femme infiniment adroite, fit tant par ses caresses & par ses promesses auprès des principaux Chefs du parti contraire au sien, qu'elle les adoucit & les gagna.

On fit une nouvelle tentative auprès de l'Evêque de Chartres, & quelques-uns des amis qu'il avoit à la Cour, s'offrirent à faire sa paix avec le Roy, pourvu seulement qu'il se tust, & qu'il dissimulast; mais ils n'en eurent point d'autre réponse, sinon qu'il attendroit encore quelque temps, pour voir si le Roy rentreroit en luy-mesme; qu'il avoit vu une Lettre circulaire du Pape à tous

Epist. 23.

les Evêques de France, par laquelle il les autorisoit à casser le nouveau mariage du Roy, & à contraindre ce Prince par les voyes Canoniques à se separer de Bertrade; que jusqu'alors il avoit empêché que ces Lettres ne devinssent publiques, de peur de causer des troubles dans le Royaume; mais qu'il estoit resolu, aussi-bien que les autres Evêques, à faire son devoir; qu'on en donnast avis au Roy, & qu'il souhaitoit de sçavoir au plustost sa réponse, & s'il estoit en resolution de lever le scandale qu'il causoit à toute l'Eglise.

Cependant le Roy après son mariage pensa à faire couronner Bertrade. Cette ceremonie ne se faisoit jamais, qu'en presence des Seigneurs & de la plupart des Evêques de France. Il ne se rebuta point, & esperant toujours de gagner l'Evêque de Chartres, s'il pouvoit luy parler luy-mesme, il luy écrivit pour luy donner un nouvel ordre de le venir trouver avec les Milices de son Evêché, sous prétexte d'une entrevüe qu'il devoit avoir avec le Roy d'Angleterre & le Duc de Normandie. En ces sortes d'occasions les Princes marchaient d'ordinaire avec des troupes, & les Vassaux de la Couronne estoient obligez de l'y accompagner, quand il les appelloit, & d'y amener leurs propres Vassaux avec les hommes armez, que chaque fief devoit fournir de la mesme maniere que si on eust esté à la guerre. L'Evêque répondit à la Lettre du Roy par celle-cy.

*Il pense à la
faire couron-
ner.*

“J'ay reçu la Lettre de votre Excellence, par laquelle vous m'ordonnez de vous venir trouver à Pontoise, ou à Chaumont, au jour que vous me marquez, pour aller de là à la Conference que vous devez avoir avec le Roy d'Angleterre, & avec le Comte de Norman-“

P p p ij

„ die. J'ay plusieurs raisons & fort
 „ importantes, qui m'empeschent de
 „ m'y rendre. La premiere est, que
 „ le Pape vous défend par l'autorité
 „ Apostolique, d'avoir commerce a-
 „ vec celle que vous appelez votre
 „ épouse. La seconde est, que le Pape
 „ vous ayant demandé seureté pour
 „ un Concile qu'il vouloit faire te-
 „ nir sur ce sujet, vous avez défendu
 „ aux Evêques de s'assembler. De
 „ plus, c'est que le Pape vous declare
 „ excommunié, si vous demeurez
 „ davantage avec cette femme; qu'il
 „ nous a défendu à tous de la cou-
 „ ronner, tout le monde disant hau-
 „ tement par tout, que votre maria-
 „ ge est nul. Ainsi le respect que j'ay
 „ pour vous m'empesche de paroistre
 „ en votre presence: car si j'allois à la
 „ Cour, je serois obligé de vous dire
 „ de bouche, & de declarer en pre-
 „ sence de tout le monde ce que je
 „ vous dis encore icy en secret dans
 „ une Lettre. Or je suis resolu d'é-
 „ pargner la reputation de votre Ma-
 „ jesté, & de ne donner aucune at-
 „ teinte à votre autorité; & jusqu'à
 „ tant que je sois absolument obligé
 „ de parler, je dissimuleray & je me
 „ tairay. Outre ces raisons qui m'em-
 „ peschent de me rendre auprès de
 „ votre Personne, j'en ay encore une
 „ autre: c'est que presque tous les
 „ Vassaux de mon Eglise sont ou ab-
 „ sens, ou excommuniez, pour avoir
 „ violé les Canons, qui les obligent,
 „ sous peine d'excommunication, à
 „ ne point exercer de violence les
 „ uns contre les autres pendant cer-
 „ tains jours de la semaine; je ne puis
 „ les reconcilier à l'Eglise sans qu'ils
 „ fassent satisfaction, ni les conduire
 „ à l'armée, tandis qu'ils demeurent
 „ excommuniez. Enfin votre Serenité
 „ sçait bien qu'il n'y a point pour
 „ moy de seureté à la Cour; que j'y
 „ ay pour ennemi un sexe, auquel

on ne doit pas se trop fier, quand
 „ mesme on l'a pour ami. J'attens
 „ avec patience que Dieu vous éclai-
 „ re, qu'il ferme vos oreilles à la
 „ voix du serpent, & qu'il les ouvre
 „ aux remontrances salutaires que
 „ vos veritables serviteurs vous font.
 „ C'est là l'objet de mes desirs, & à
 „ quoy tendent toutes les prieres que
 „ je fais tous les jours à Dieu; je le
 „ prie de vous conserver.

Cette Lettre estoit toute esperance
 au Roy de fléchir l'Evêque. Bertrade
 employoit toutes sortes de moyens
 pour surprendre ce Prelat, & le faire
 enlever; mais il se tenoit sur ses gar-
 des. Ainsi le Roy prit le parti d'agir
 auprès du Pape, pour empescher que
 l'excommunication dont on le mena-
 çoit, ne fust publiée.

J'ay raconté auparavant comment
 Henry IV. Roy d'Allemagne, du
 vivant du Pape Gregoire VII. avoit
 fait un Anti-Pape sous le nom de
 Clement III. Il l'avoit toujours souf-
 tenu depuis & continuoit de l'oppo-
 ser à Urbain II. Philippe, malgré
 les chagrins que luy causa le Pape
 Gregoire VII. estoit demeuré dans
 l'obéissance de l'Eglise, & n'avoit
 jamais voulu reconnoistre l'Anti-Pa-
 pe, nonobstant les sollicitations pres-
 santes de Henry. Il envoya donc au
 Pape des Ambassadeurs, dont il estoit
 bien seur, & par l'attachement qu'ils
 avoient pour luy, & par leur habi-
 leté à conduire une negociation.
 L'Histoire ne les nomme point. Ils
 avoient ordre, après avoir tenté tou-
 tes les autres voyes, de declarer au
 Pape, que s'il s'obstinoit à refuser le
 consentement qu'on luy demandoit
 pour le mariage dont il s'agissoit, il
 alloit voir la France se précipiter
 dans le Schisme; que le Roy estoit
 resolu, si on ne luy accordoit pas ce
 qu'il demandoit, de se soustraire
 avec tout son Royaume à son obe-

Epist. 5.

*Il envoya des
 Ambassadeurs
 au Pape Ur-
 bain II.*

Epist. 46.

dience, & de se soumettre, comme avoit fait le Roy d'Allemagne, à celle de Clement. Voilà les extrémités où les Princes s'abandonnent, quand ils se font une fois malheureusement livrer à une passion.

Ibid.

L'Evêque de Chartres fut averti du sujet de cette Ambassade, & du détail des instructions des Ambassadeurs. Il prévint le Pape Urbain, & l'instruisit de tout; il le conjura de ne point céder aux menaces, & de soutenir fortement la cause de Dieu: de ne point s'étonner s'il apprenoit que quelques Evêques fussent ébranlés, l'assurant qu'il y auroit toujours de vrais adorateurs, qui ne fléchiroient point le genouil devant Baal. Il l'avertit de bien mesurer toutes les réponses qu'il feroit aux Ambassadeurs; qu'on attendoit ces réponses avec impatience à la Cour; que les Archevêques de Reims, de Sens & de Tours, avoient ordre de convoquer tous leurs Suffragans à Troyes, pour délibérer sur ce sujet; qu'étant aussi appelé au Concile de Troyes, il délibérerait s'il iroit, dans l'apprehension qu'on n'y prît des résolutions qu'il ne pourroit pas suivre; & il le prioit de luy donner conseil sur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture.

Le Pape ainsi prévenu, & d'ailleurs incapable de mollir dans une affaire de cette nature, répondit aux Ambassadeurs, que quoy qu'il dût arriver, il ne pouvoit consentir au mariage du Roy, jusqu'à tant qu'on eût examiné, si le divorce qu'il avoit fait avec la Reine Berte, étoit légitime, & que c'étoit par là qu'il falloit commencer.

*Il assemble
un Concile à
Reims.
Concil.
Remense.
Tom. X.
Concil.*

Sur cette réponse, le Concile s'assembla, non pas à Troyes, mais à Reims, parce que l'Archevêque de cette Ville-là étant malade de la goutte, n'étoit pas en état de se trans-

porter jusqu'à Troyes. Le Roy pria Richer Archevêque de Sens de présider au Concile, tandis que l'Archevêque de Reims feroit hors d'état de le faire, à cause de sa maladie. Yves de Chartres n'y alla pas, & ce qu'il avoit prédit au Pape, arriva. Les Evêques du Concile y parurent entièrement gagnés par le Roy. On ne voit pas à la vérité qu'ils y eussent prononcé sur la validité de son mariage; mais ils y entreprirent l'Evêque de Chartres, d'une manière qui montrait bien, qu'ils secondoient parfaitement les intentions du Prince.

Sur le refus qu'il avoit fait de venir au Concile, ils l'y citèrent juridiquement, pour y répondre aux accusations qu'on y faisoit contre luy, de parjure & de crime de Leze-Majesté. Il répondit à cette citation, qu'il ne les reconnoissoit point pour ses Juges; premièrement, parce que plusieurs des Prelats qui le citoient, n'étoient point de la même Métropole que luy, & que dès là, sans une Commission particulière du Pape, ils n'avoient nul droit de le citer; & en second lieu, parce que le Concile se tenoit hors de sa Province; qu'il en appelloit au S. Siege, prest à répondre en tel lieu, en tel temps, & devant tels Juges qu'il luy assigneroit. Il ajouta que de ce qu'il en usoit ainsi, ce n'étoit pas qu'il se sentist coupable; mais c'étoit qu'il ne vouloit ni rien faire ni rien souffrir, qui fust contre ce que prescrivoient les Canons. De plus, que quand il auroit voulu se soumettre au jugement où l'on le citoit, on luy avoit rendu la chose impossible, vu que le Roy luy avoit refusé le sauf-conduit qu'il demandoit. Enfin qu'il n'avoit jamais fait de parjure, ni offensé la Majesté Royale. Que ce n'étoit pas luy qui avoit manqué de fidélité au Roy, mais eux-mêmes, en le flatant dans

** Yves de
Chartres y
est cité.
Ibid.
Epist. 35.*

son desordre, d'où ils l'auroient déjà retiré, s'ils eussent continué d'agir avec la fermeté qu'ils avoient d'abord fait paroître. Que pour luy, de quelque maniere que le Roy le traitast, il ne se départiroit jamais de son devoir, luy en dust-il coûter son Evêché, sa liberté & la vie.

An. 1094.
Le Pape en
fait tenir un
à Autun.
Concil.
Eduense.
Tom X.
Concil.

Il y avoit déjà deux ans que cette affaire duroit; car ce Concile ne se tint qu'en l'an 1094. Mais comme le Pape, suivant les avis de l'Evêque de Chartres, prévoyoit bien que les Evêques François n'agiroient pas selon ses intentions, il avoit envoyé ordre à Hugues Archevêque de Lion, de tenir un Concile à Autun, & d'y présider non seulement comme Archevêque de Lion, mais encore comme son Legat. Le choix de la Ville d'Autun pour tenir le Concile, montre qu'Eudes I. Duc de Bourgogne, à qui elle appartenoit, n'estoit pas favorable au Roy.

Où on ex-
communie le
Roy Philippe.

Il y eut trente-deux Evêques à ce Concile, quoiqu'on n'y voye que les noms de l'Archevêque de Lion, de Rodolfe ou Radulfe Archevêque de Tours, & de Hoel Evêque du Mans. On y renouvela les excommunications contre Henry Roy d'Allemagne, & contre l'Anti-Pape Guibert, & enfin on y excommunia aussi Philippe luy-même, sur ce que sa femme legitime estant encore vivante, il en avoit épousé une autre. Ce Concile se tint le seizième jour d'Octobre, c'est-à-dire près d'un mois après celui de Reims.

Il en convo-
que un autre
à Plaisance.
Chronie.
S. Petri vivi.

La mort de la Reine Berthe, qui arriva cette même année-là, pouvoit faciliter le dénouement de cette malheureuse Scene: la conduite même du Roy, après qu'il eut esté frappé d'excommunication, sembloit devoir adoucir le Pape; car non seulement il n'exécuta pas les menaces qu'il avoit faites, de suivre le parti de

l'Anti-Pape; mais encore depuis ce temps-là, selon le témoignage d'un ancien Historien, quoiqu'il fust toujours attaché à son peché, il ne voulut jamais paroître en public avec les ornemens de la dignité Royale, & ne fit, tandis qu'il demeura excommunié, aucune des ceremonies, ni aucune des Fêtes, où il eust esté obligé de les prendre. Il souffrit que dans toutes les Villes, & dans tous les lieux où il se trouvoit, on cessast de célébrer publiquement l'Office divin. Il se faisoit cependant toujours dire la Messe en particulier par son Chapelain, mais avec la dispense & la permission des Evêques du lieu. Néanmoins, soit que le Pape ne crust pas que l'obstacle fust levé du costé de Bertrade, & qu'il regardast son mariage avec le Comte d'Anjou comme legitime, ou du moins qu'il n'eust pas d'assurance du contraire; soit qu'il ne voulust pas que Philippe tirast avantage de son desordre, jugeant que sa condescendance en cette occasion pourroit avoir de dangereuses consequences pour les autres Princes, par l'esperance de l'impunité; soit enfin qu'il comptast assez sur la moderation de Philippe, & sur l'attachement des François au S. Siege, pour n'en pouvoir rien apprehender de fâcheux, soit par toutes ces raisons ensemble; il ne voulut point se relâcher, & convoqua un Concile à Plaisance en Lombardie, pour y traiter de cette affaire, & de plusieurs autres qui concernoient les interêts de l'Eglise.

Orderic.
Vitalis, p.
699.

Ce Concile se tint en Carême. Il s'y trouva un grand nombre de Prelats d'Italie, d'Allemagne, de Bourgogne, de France, & le Pape y présida. Philippe luy avoit promis d'y venir en personne; mais il y envoya seulement des Ambassadeurs, pour dire au Concile qu'il s'estoit mis en

An. 1095.

Concil.
Placent.

chemin, à dessein de se rendre à Plaisance, & qu'il y seroit déjà arrivé, sans quelques raisons indispensables qui l'avoient retenu dans son Royaume. Le Pape refusa d'abord de recevoir ses excuses, mais par l'avis du Concile on suspendit jusqu'à la Pentecoste toutes les procédures qu'on avoit commencées contre ce Prince.

Et quelque temps après un troisième à Clermont.

Le Pape qui ne vouloit pas laisser languir cette affaire, vint en France, & y tint à la fin de Novembre de la même année, cet autre fameux Concile de Clermont en Auvergne, où tant de choses importantes furent résolues au sujet de la conquête de la Terre-Sainte. Je diffère à parler de ce grand événement, pour ne point interrompre le fil de la narration que j'ay commencée touchant le mariage de Philippe.

Philippe est absous de son excommunication au Concile de Nîmes.

Tom. X. Concil. Malmesb. L. 4.

Ibid. Epist. 10. Urbani. Chronic. Malleac. an. 1096.

On en traita dans le Concile de Clermont, & sur ce que ce Prince parut résolu à ne pas se séparer de Bertrade, il y fut de nouveau excommunié, & on y menaça de la même peine tous ceux des François qui luy donneroient le nom de Roy ou de leur Seigneur, qui luy obéiroient, & même qui luy parleroient autrement, qu'avec intention de le faire revenir de son égarement. Le Pape ne retourna pas si-tôt au-delà des Monts, & passa l'hiver en France. Il y tint, ou y fit tenir divers autres Conciles, & sollicité par Philippe, qui luy donna quelque espérance de sa conversion, il en convoqua un à Arles, lequel néanmoins fut tenu à Nîmes, & Philippe s'y rendit. Il promit de se séparer d'avec Bertrade, & sur cette promesse, il fut absous de son excommunication. Mais les liens de la passion, à laquelle ce Prince s'étoit abandonné, estoient trop difficiles à rompre. Quelque temps après, eu de luy-même, ou par les sollicitations de Bertrade, il

la rappella à la Cour, & contre la parole qu'il avoit donnée de ne point porter la Couronne pendant un certain temps, ce qui faisoit apparemment une partie de sa penitence, il se la fit remettre sur la teste par Radulfe Archevêque de Tours, & donna à sa recommandation l'Evêché d'Orléans à un jeune homme Archidiaque de cette Eglise, entièrement décrié par toute la France par ses mœurs scandaleuses.

Il fit ensuite couronner solennellement Bertrade par Philippe Evêque de Troyes, & par Gautier Evêque de Meaux.

Le scandale ayant ainsi recommencé, le Pape se préparoit à lancer de nouveau les foudres de l'Eglise contre le Roy & Bertrade, mais il mourut quelques mois après. Il eut pour Successeur Pascal II. homme d'une fermeté égale à celle de ses Prédecesseurs, & qui fut aussi jaloux qu'aucun d'eux de son autorité Pontificale.

Le Roy tascha de le gagner, & le peu d'empressement que le Comte d'Anjou faisoit paroître pour ravoir sa femme, a fait dire à quelques-uns, qu'il avoit alors consenti à la dissolution de son mariage, & permis que Bertrade demeurât à Philippe. Mais le Pape ne voulut rien écouter là-dessus, quoique le Roy s'offrist d'aller à Rome en personne, pour luy donner toute la satisfaction qu'il souhaiteroit de luy.

Au contraire il envoya en France les Cardinaux Jean & Benoist, avec la qualité de Legats, qui convoquerent un Concile à Poitiers, pour y examiner de nouveau cette affaire. Les Legats toutefois, avant que de procéder contre ce Prince, allerent le trouver, & firent tout leur possible, pour l'engager à se reconnoître, & à tenir les paroles qu'il avoit données au défunt Pape, touchant sa sépara-

An 1098. Yvo Car. or. Epist. 66. Hugo Flaviniac.

Mort du Pape Urbain II. Il a pour Successeur Pascal II.

An. 1099.

Epist. 114.

Concile de Poitiers.

An. 1100. Concil. P. & IV.

tion d'avec Bertrade. Le Roy ne put s'y refoudre. Ainsi il s'en allerent à Poitiers, pour tenir le Concile, en resolution de l'y excommunier de nouveau.

Ils y trouverent de grands obstacles. La chose s'estoit faite au Concile de Clermont sans aucune resistance, & tout avoit plié sous les ordres du Pape Urbain; mais à Poitiers le Roy avoit un gros parti pour luy. Guillaume VIII. Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, estoit à la teste de ce parti avec d'autant plus d'ardeur, qu'il apprehendoit pour luy-mesme, ayant alors publiquement une maistresse qui causoit bien du scandale dans sa Cour, & bien du chagrin à la Duchesse Mahaut de Toulouse sa femme. Enfin plusieurs Evêques parloient hautement contre la dureté avec laquelle on traitoit le Roy, & contre l'autorité absolüe que le Pape s'attribuoit en France.

Les Legats sans s'étonner, tinrent le Concile dans Saint Hilaire de Poitiers, où ils exposèrent au long la conduite de Philippe; comment après avoir esté excommunié, & ensuite absous, parce qu'il avoit éloigné Bertrade, il estoit retombé dans ses desordres, & conclurent à une nouvelle excommunication. Le Duc de Guyenne s'y opposa, & dit qu'il ne pouvoit souffrir qu'on excommuniât en sa presence le Roy son Seigneur, & conjura les Legats de ne point luy faire ce chagrin. Beaucoup d'Evêques se joignirent à luy, & demanderent qu'on suspendist au moins cette affaire pour quelque temps. Les Legats répondirent, que le peché estoit public & averé; qu'ils avoient sur cela les ordres du Pape, & qu'ils ne pouvoient se dispenser de les executer. Il se fit un grand tumulte; car tout cela se faisoit en

presence du peuple, dont l'Eglise estoit pleine.

Le Duc voyant qu'il ne pouvoit rien gagner, se leva, sortit de l'Eglise en colere, & fut suivi de quelques Evêques, de plusieurs Seigneurs, & d'une partie du Peuple, qui disoit mille injures aux Legats.

Mais rien ne les arresta; & dès que le Duc se fut retiré, ils prononcerent la Sentence d'excommunication contre le Roy. Ce fut alors que le tumulte recommença plus fortement qu'auparavant, jusques-là que quelqu'un de ceux qui estoient en haut dans les Tribunes, prit une pierre, & voulant en frapper un des deux Cardinaux, cassa la teste à un Ecclesiastique, qui estoit proche d'eux.

A ce coup, les clameurs ayant redoublé, la plupart des Evêques s'enfuirent; quelques-uns demeurèrent, & témoignèrent en ostant leurs mitres, qu'ils estoient prests de donner leur teste & leur vie pour la défense de l'Eglise. Bernard premier Abbé de Tiron, & Robert d'Arbrisselle Fondateur de l'Ordre de Fontevraud en firent autant. Cette fermeté étonna le peuple, qui les laissa sortir sans leur faire d'autre insulte. Le Duc d'Aquitaine eut au moins en partie ce qu'il prétendoit; car on ne parla point de luy faire son procès, & le Concile finit par cette Seance.

Philippe excommunié se trouvoit en d'étranges embarras; mais il ne pouvoit se refoudre à prendre l'unique voye qu'il avoit d'en sortir, qui estoit de quitter Bertrade. Le point d'honneur joint à la passion, rendoit inutiles tous les conseils que ses bons serviteurs luy donnoient là-dessus, & empeschoient l'effet de toutes les démarches qu'il faisoit auprès du Pape. Une maniere de dater les Actes publics dont on se

Hugo Flavinac.

Le Roy y est excommunié de nouveau.

Ibid.

Vita Bernardi Abbatis Tironensis.

Il s'associe Louis son fils.

se servoit en ce temps-là , a fait croire à quelques-uns , qu'en vertu de son excommunication , il avoit cessé de prendre la qualité de Roy , ou que du moins on ne la luy donnoit plus en quelques endroits de la France. Cette date est conçue en ces termes : *Regnante Christo , c'est-à-dire , fait sous le Regne de Jesus-Christ regnant en France* , comme si on avoit voulu marquer par là que Philippe n'y regnoit plus. Mais cette fausse critique a esté clairement refutée par de très-habiles gens , qui ont montré que Philippe , mesme avant son divorce avec la Reine Berthe , usoit de cette formule. Ce qui est certain , c'est que vers ce temps-là , il s'associa Louïs son fils , qui depuis signoit dans les Actes publics , *Louïs par la grace de Dieu désigné Roy des François* , & qui prit bien-tost en main le Gouvernement de l'Etat sous les ordres de son pere.

La politique de Philippe eut autant de part que son inclination au couronnement de son fils. Ses desordres le rendoient odieux & méprisable , & son excommunication estoit un prétexte plausible aux plus puissans de ses Vassaux , de se revolter. Plusieurs y estoient fort portez. Le Royaume commençoit à estre dans une grande confusion : & c'est une juste loüange qu'on donne au jeune Prince , que l'amitié de la plupart des Seigneurs qu'il avoit gagez par ses manieres douces & honnestes , l'autorité qu'il avoit prise sur leur esprit , & la valeur qu'il fit paroître en diverses occasions , fut ce qui empêcha le renversement de l'Etat.

En effet , ce Prince âgé de dix-neuf à vingt ans , mais d'une taille & d'une maturité au-dessus de son âge , sçut remettre ou contenir dans le devoir plusieurs esprits broüillons , que l'excommunication du Roy sem-

bloit autoriser à manquer de respect & de soumission. On ne vit jamais plus d'activité. Il estoit toujours en campagne avec un petit Corps d'armée , tantost aux environs de Paris , tantost en Champagne , tantost au-delà de la Loire. Il se faisoit par autorité arbitre de tous les differends , pour lesquels les Seigneurs particuliers prenoient les armes les uns contre les autres , & les contraignoit , malgré qu'ils en eussent , à s'en tenir à ses décisions , en ravageant les terres , & rasant les Chasteaux de ceux qui y resistoient. Car , comme remarque l'Abbé Suger , qui dans la suite eut grande part au Gouvernement , la Coûtume ne permettoit pas au Roy d'arrester ces Seigneurs pour les faire obéir en ces rencontres ; mais seulement de les contraindre par la force des armes à se soumettre.

C'est ainsi que Louïs en usa envers Bouchard de Montmorenci , Mathieu de Beaumont , Ebale de Rouci , Thomas de Marle Seigneur de Couci , & quelques autres. En plusieurs de ces occasions il paya de sa personne , d'une maniere qui luy acquit beaucoup de gloire & d'autorité.

Humbaud Seigneur de Sainte Severe , Chasteau très-fort sur les confins du Limousin & du Berri , ayant refusé de faire justice à un Seigneur de ses voisins , comme il y avoit esté condamné , le Prince marcha pour l'y contraindre. Humbaud vint au devant de luy avec une petite armée , composée de ses Vassaux , & se campa derriere un ruisseau , dont il fit retrancher & palissader les bords , & arresta là le Prince pendant plusieurs jours.

Quelques Cavaliers du camp de Humbaud ayant osé passer le ruisseau , comme pour insulter aux Troupes Royales , Louïs monta aussi-tost à

Q. q. q.

Belli. Blon-
del. Mabillon.

Ce jeune
Prince empê-
cha le renver-
sement de
l'Etat.
Suger Vita
Ludovici
Grossi.

Suger Vita
Ludovici
Grossi.

Il met en
déroute les
troupes de
Humbaud.

Ibid.

cheval , accompagné de peu de gens , picqua vers un des Cavaliers , le tua d'un coup de lance , en fit autant à un second , & poursuivit le reste jusques dans le ruisseau. Il y entra , le passa à la vûë de l'ennemi , & fut suivi par ses troupes , à qui un tel exemple ne pouvoit pas manquer d'inspirer beaucoup de courage : les palissades furent forcées , & les troupes de Humbaud mises en déroute. Il assiegea le Chasteau , & fit declarer aux Gentilshommes qui estoient dedans pour le défendre , qu'il les feroit tous pendre , s'ils osoient résister. Humbaud étonné , demanda pardon , & se soumit. Mais l'action de Loüis devant le Chasteau de Gournay sur la Marne , fut encore plus glorieuse , parce qu'il eut en cette occasion un plus puissant ennemi en teste.

Il avoit épousé Lucienne , fille de Guy Comte de Rochefort ; mais ce mariage avant que d'estre consommé , fut déclaré nul par le Pape Pascal II. au Concile de Troyes , à cause de la parenté. Le Comte de Rochefort chagrin de cette rupture , & de ce que le Roy n'avoit pas tenu plus ferme sur cet article , se dépita & se revolta pour s'en venger. Il engagea dans sa revolte plusieurs Seigneurs , & Thibaud Comte de Champagne. Il fit faire le premier acte d'hostilité par Hugues de Pomponne , qui enleva les chevaux de plusieurs Marchands , & les emmena au Chasteau de Gournay.

Loüis indigné de cette audace , assembla promptement quelques troupes , & vint investir Gournay. Il trouva beaucoup de résistance au passage de la riviere ; il le força néanmoins , ayant fait passer ses gens , partie dans des bateaux , partie à la nage. Luy-mesme traversa la riviere à cheval à la teste de sa Cavalerie ;

ce qui épouvanta si fort les ennemis , qu'ils abandonnerent précipitamment le rivage , & se retirerent dans la Place. Il l'attaqua long-temps , & avec toutes sortes de machines , sans pouvoir s'en rendre maistre , parce qu'elle estoit très-forte par sa situation.

Comme les vivres manquoient aux assiegez , il auroit fallu se rendre ; mais Guy de Rochefort leur faisoit esperer un prompt secours du Comte de Champagne , qui parut en effet bien-tost avec son armée , pour faire lever le siege.

Le Prince ne balança pas , & après avoir mis son camp en seureté contre les sorties des assiegez , il alla au devant du Comte de Champagne avec quantité de Noblesse , qui l'estoit venu joindre au siege , luy livra la bataille , & le défit à plate couture. Ensuite il revint devant la Place , qui se rendit : il la confisqua , & la donna aux Seigneurs de Garlande.

Cette vivacité du Prince toujours en action , luy fit donner dès-lors le surnom de *Batailleur* , parce que dans ces petites guerres il estoit sans cesse aux mains avec les rebelles , & *batailloit* toujours volontiers , & pour l'ordinaire avec avantage. On luy donna aussi le surnom de Défenseur de l'Eglise ; parce que la plupart de ces querelles naissoient des usurpations que les Seigneurs faisoient sur les Abbayes & sur les Eglises , auxquelles il les contraignoit de restituer ce qu'ils avoient pris.

L'association de Loüis à la Couronne , ses victoires & l'autorité qu'il prenoit dans l'Etat , ne plurent pas à Bertrade. Elle avoit déjà eu deux fils de Philippe , dont l'un portoit le nom de son pere , & l'autre s'appelloit Fleury. Son ambition luy inspira le desir de voir l'aîné de ses deux enfans sur le Trône ; & c'en

Il défit à plate couture le Comte de Champagne.

Nangius.

Ordericus, L. II.

fut assez, pour faire concevoir à cette méchante femme le dessein de perdre Loüis. Voicy comme elle s'y prit.

Henry le troisiéme fils de Guillaume le Conquerant, régnoit depuis trois ans en Angleterre, & avoit succédé à son frere Guillaume II. qui fut tué malheureusement à la chasse. Henry estoit un Prince brave, sage, habile, & celuy de tous les fils de Guillaume le Conquerant, qui luy ressembloit le plus. Il profita pour s'emparer du Royaume d'Angleterre, de l'absence de Robert Duc de Normandie son aîné, qui estoit alors en Palestine.

Loüis, soit par estime, ou par amitié pour Henry, ou par pure curiosité, eut envie d'aller passer quelque temps à la Cour d'Angleterre. Le Roy son pere le luy permit, & l'y fit accompagner par quelques-uns des plus sages Seigneurs du Royaume. Il n'y fut pas long-temps, que le Roy d'Angleterre reçut une Lettre de la Cour de France, par un Courrier secret. Cette Lettre estoit de Bertrade, mais cachetée du propre cachet du Roy. Bertrade y prioit Henry de la part du Roy, de faire arrester Loüis, & de le mettre en prison, pour des raisons que l'Histoire ne marque pas; mais que l'esprit malin de Bertrade sçut rendre assez plausibles.

Henry ayant lu la Lettre, en fut surpris, & se défia de la main d'où elle partoît. Il assembla son Conseil, & y lut la Lettre. On délibéra sur ce qu'il y avoit à faire. La plupart, & Henry luy-mesme, jugerent que la chose seroit odieuse, d'arrester un jeune Prince étranger, qui estoit venu sans aucun mauvais dessein, & dirent que ce n'estoit pas à eux à estre les ministres, ou de la Justice du Roy de France, ou de la passion de la Reine.

Guillaume du Bouchel un des Gen-

tilshommes qui avoient suivi le Prince, eut, je ne sçay comment, connoissance de cette Lettre, & alla sur le champ à la Chambre du Roy d'Angleterre, dans le dessein de découvrir quelque chose des resolutions qu'on prenoit sur ce qui regardoit son Maistre. Le Roy ne l'eut pas plustost apperçu, qu'il l'appella, & après quelques questions qu'il luy fit, il jugea bien par ses réponses qu'il sçavoit de quoy il s'agissoit.

Alors le Roy luy dit, qu'il ne croyoit pas qu'il fust à propos que Loüis demeurât plus long-temps en Angleterre; qu'une plus longue absence hors de France pourroit luy estre préjudiciable, & que son avis estoit qu'il partist au plustost.

Le Gentilhomme comprit aisément la pensée du Roy: il l'assura de la reconnoissance du Prince pour la part qu'il prenoit à ses interets, & alla informer Loüis de tout ce qu'il avoit sçu. Aussi-tost après on vint apporter de la part du Roy d'Angleterre de beaux presens à ce Prince, & à tous ceux de sa suite: ce qui luy marquoit encore mieux ce qu'on luy avoit déjà fait assez entendre, touchant l'importance de son prompt retour en France. Ainsi sans tarder davantage, il repassa la mer, & arriva à la Cour lorsqu'on l'y attendoit le moins.

Il alla d'abord trouver le Roy, & luy dit, qu'il venoit luy apporter sa teste, comme un criminel, qui avoit déjà esté condamné à une prison perpétuelle.

Le Roy, qui ne sçavoit point ce qui avoit esté écrit en Angleterre, ne comprit rien à ce premier compliment. Mais quand le Prince luy eut expliqué la chose, il luy protesta qu'il n'avoit pas eu la moindre part à un si horrible dessein. Le Prince rassuré de ce costé-là, luy demanda justice

Qq q ij

Guillelm.
Gemet.
L. 8. c. 1.

An. 1103.
Il fait un
voyage en An-
gleterre, où il
faillit à perir
par les artifi-
ces de Bertra-
de.

Ordericus.
L. 11.

Il revient
en France, &
demande jus-
tice au Roy
contre cette
Princesse.

Ibid.

contre Bertrade, & dit, que s'il ne la luy faisoit pas, elle ne periroyt jamais d'une autre main que de la sienne.

*Bertrade fait
empoisonner le
Prince.*

Le Roy tascha de l'adoucir, mais sans se résoudre à punir celle qu'il ne pouvoit haïr. L'inimitié entre elle & Loüis devint publique, & ils ne se ménageoient plus en rien l'un l'autre. Une femme du genie de Bertrade n'estoit pas pour en demeurer à des menaces & à des paroles piquantes. Elle employa le poison pour faire périr Loüis. Il ne fut sauvé que par des remèdes extraordinaires d'un Medecin étranger, qui se trouva alors à la Cour; & il luy resta toute sa vie une pâleur de visage, qui marquoit que le temperament avoit esté beaucoup altéré.

*Le Roy recon-
cilie son fils
& Bertrade.*

Un tel attentat, dont on devina bien la cause, en perdant le jeune Prince, auroit perdu le Roy mesme, parce que le renversement de l'Etat devoit en estre une suite infaillible, les François ne tenant presque plus au pere, que par l'attachement qu'ils avoient au fils. Il falloit que la passion maistrisast étrangement Philippe, pour l'empescher de rompre entièrement avec Bertrade, & de cesser enfin de luy sacrifier ses interêts les plus essentiels, comme il faisoit depuis tant d'années. Mais le charme estoit à l'épreuve de tout. Le Roy se fit luy-mesme le mediateur de la reconciliation entre son fils & Bertrade. Il le conjura de luy pardonner, & pour l'appaiser il luy donna en propre Pontoise & le Vexin: cela suppose que Pontoise qui avoit esté donnée par le feu Roy Henry à Robert II. Duc de Normandie, fut depuis reprise ou cedée par quelque Traité. Loüis se rendit aux instances de son pere, & aux sollicitations de quantité de Seigneurs que Bertrade employa auprès de luy, pour obte-

Ibid.

nir son pardon. L'avantage qu'on luy faisoit luy parut assez considerable, pour l'engager à dissimuler au moins sa haine, & il promit d'oublier tout le passé.

Cependant le Pape vint en France, & le Roy commença à craindre, qu'il ne poussast les choses aussi vivement contre luy, qu'il les pouffoit contre Henry IV. Roy d'Allemagne, dont le sort enfin fut d'estre dépossédé par son propre fils. Bertrade mesme fit de serieuses reflexions sur les dangers où elle se trouvoit exposée, étant regardée comme la cause unique de tant de desordres, & devenue l'objet de l'execration de tout le Royaume, par les horribles entreprises qu'elle avoit faites contre la vie du jeune Roy. Elle apprehendoit toujours les ressentimens de ce Prince, dont elle sçavoit bien que la reconciliation n'avoit esté qu'apparente. Elle ne doutoit pas que si le Roy venoit à perdre le peu qui luy restoit d'autorité, elle ne fust la premiere victime, que le Peuple & tous ses ennemis immoleroient à leur fureur. Ainsi, après avoir long-temps délibéré avec luy, elle donna les mains à une nouvelle separation.

Le Roy fit dire au Pape qu'il estoit prest à faire tout ce qu'il souhaiteroit de luy, mais qu'il le conjuroit de luy donner la Dispense necessaire, pour accomplir legitiment son mariage. Le Pape luy répondit, qu'il falloit se soumettre à tout ce que luy prescriroit Richard Evêque d'Albano son Legat en France, qu'il avoit chargé de traiter de cette affaire avec les Evêques du Royaume.

Le Roy ayant protesté qu'il s'en rapporteroit à ce que décideroit l'Evêque d'Albano, le Pape commença à pencher du costé de la douceur, & il l'écrivit à Galon Evêque de Beauvais. Il ordonna à son Legat de ne

*Le Pape
vient en France.
ce. Ibid.*

*Yvo Car-
not. Epist.
144.*

pas ôter au Roy toute esperance d'obtenir la Dispense qu'il demandoit, & de luy donner l'absolution, à condition que luy & Bertrade jureroyent sur les saints Evangiles, de n'avoir ensemble aucun commerce, & de ne se point parler qu'en presence de personnes non suspectes, jusqu'à tant que l'on eust examiné, s'il estoit à propos de leur donner la dispense qu'ils souhaitoient.

Ibid.

L'Evêque de Chartres consulté par le Legat, fut d'avis de la Dispense, de peur des mauvaises suites qu'il y avoit à apprehender, si on traitoit le Roy avec la dernière rigueur; & il écrivit au Pape que ce parti luy paroissoit le plus prudent dans les conjonctures. Mais comme l'affaire estoit delicate, le Legat, suivant l'ordre du Pape, vouloit que les Evêques de France ouvrirent eux-mêmes cet avis, pour n'en estre pas seul responsable.

On tint pour cela à Baugenci vers la fin de Juillet un Concile composé des Archevêques de Reims & de Sens, & de leurs Suffragans. Le Roy & Bertrade s'y rendirent, & protesterent qu'ils estoient prests de faire le serment qu'on leur proposoit de n'avoir ensemble nul commerce, & de ne se voir qu'en presence de personnes seules, jusqu'à ce que le Pape eust déterminé s'il donneroit la Dispense.

Le Legat demanda sur cela l'avis des Evêques. La plupart, pour ne se pas charger de ce que la décision pourroit avoir d'odieux, ou parce qu'ils estoient mécontents du Roy ou de Bertrade, répondirent qu'ils estoient bien-aîsés de sçavoir le sentiment du Pape, & qu'ils s'en tiendroient à sa décision. L'Evêque de Chartres & quelques autres dirent que l'offre que faisoit le Roy, suivant l'intention du Pape, leur paroissoit raisonnable; qu'il falloit l'absoudre aussi-bien que Bertrade, supposé

qu'ils fissent le serment proposé; qu'il ne falloit point dans une affaire de cette importance se laisser emporter à ses animositez particulieres, & que chacun devoit dire son avis selon sa conscience. Mais le plus grand nombre des Evêques s'obstina toujours à ne se point declarer, que le Legat n'eust parlé. Le Legat de son côté continua à dire qu'il ne décideroit rien que sur l'avis des Evêques du Concile, & qu'il ne les avoit assemblez que pour les consulter.

On contesta long-temps sur ce point, sans rien conclure. Le Roy choqué de cette conduite, se fâcha: il se plaignit qu'on le traitoit avec indignité, & qu'on ne l'avoit fait venir au Concile, que pour luy faire insulte. Mais il eut beau dire, chacun demeura ferme dans son sentiment, & le Concile se separa, laissant la chose indécise.

*Le Concile se
separa sans
rien conclure.*

Le Roy en fit ses plaintes au Pape, & engagea l'Evêque de Chartres, & l'Evêque de Beauvais à luy écrire en sa faveur. Ces deux Prelats paroissent avoir esté presque les seuls qui agissent dans toute la suite de cette grande affaire avec un véritable zele, des intentions droites, & un parfait désintéressement. Ils s'opposèrent toujours avec fermeté au commerce scandaleux du Roy; maltraitez pour cette raison par ce Prince pendant plusieurs années, ils ne mollirent jamais par complaisance pour luy; & quand il fut question de luy faciliter les moyens de rentrer dans le bon chemin, ils furent les plus disposés à le faire: au lieu que la plupart des autres, que la faveur de la Cour avoit d'abord engagez à dissimuler ses desordres, & jusqu'à servir d'instrumens à sa passion, pour persecuter ces deux Prelats, commencerent à se piquer de severité en une occasion où elle pouvoit estre très-préjudiciable. Quelle

Qq q iij

An. 1104.
On tient un
Concile à Bau-
genci où le Roy
& Bertrade se
rendent.
Ibid.

différence entre l'esprit de la Cour, l'esprit d'intérêt, l'esprit de passion, & l'esprit des Saints !

*Le Pape veut
qu'on donne
l'absolution
au Roy.
Jurament.
Philippi.
Tom. X.
Concil.
Pascalis
Epist. 35.*

La chose demeura ainsi suspendue durant plus d'un an. Pendant ce temps-là, le Roy & les Evêques qui avoient esté pour son absolution au Concile de Baugenci, écrivirent des Lettres fort pressantes au Pape pour la terminer. Le Pape sur ces Lettres, manda aux Archevêques de Reims, de Sens, de Tours, & à leurs Suffragans, qu'il vouloit qu'on donnast l'absolution au Roy, & qu'à la place de l'Evêque d'Albano, qui estoit retourné en Italie, il commettoit Lambert Evêque d'Arras, pour agir en son nom & de concert avec eux. Ce fut Thibaut-Ovide Envoyé du Roy auprès du Pape, qui fut le porteur de cet ordre. Le Roy ayant sçu par son Envoyé ce qu'il contenoit, écrivit à l'Evêque d'Arras, pour le prier & luy commander de se rendre à Paris le lendemain de la Feste de Saint André. Les autres Evêques reçurent aussi le mesme ordre. Il est à remarquer que dans les Lettres du Pape à Lambert & aux autres Evêques, on ne faisoit plus mention de la Dispense ; mais seulement de la separation du Roy d'avec Bertrade, sans néanmoins obliger ce Prince à l'éloigner, & à condition seulement qu'il ne la verroit jamais qu'en presence de témoins. Ce qui donne lieu de croire que les Evêques opposez au Roy, détournèrent le Pape de luy donner aucune esperance pour la Dispense.

*An. 1105.
Il se fait une
assemblée d'E-
vêques à Pa-
ris pour ce
sujet.
Epist. Lam-
berti ad
Pascal.*

Les Evêques s'assemblerent donc à Paris le deuxième de Decembre. On y fit la lecture des Lettres du Pape. On députa au Roy, Jean Evêque d'Orleans, & Galon, qui d'Evêque de Beauvais venoit d'estre fait Evêque de Paris, pour luy demander s'il estoit resolu à executer tous

les articles marquez dans la Lettre du Pape. Le Roy répondit qu'il estoit prest de satisfaire à Dieu, à la sainte Eglise Romaine, au S. Siege, & à suivre le conseil des Evêques. Sur cette réponse les Prelats luy envoyèrent dire qu'il pouvoit venir à l'Assemblée.

Le Roy y parut en posture de Penitent, & nuds pieds, nonobstant le froid de la saison, & après quelques questions qu'on luy fit, & auxquelles il répondit avec beaucoup d'humilité, il fit le serment suivant en ces termes.

« Ecoutez-moy, Lambert Evêque « d'Arras, qui tenez icy la place du « Souverain Pontife, que les Arche- « vêques & les Evêques qui sont pre- « sens m'écoutent. Moy, Philippe « Roy des François, je promets de ne « plus retourner à mon peché, & de « rompre entierement le commerce « criminel que j'ay eu jusqu'à-pre- « sent avec Bertrade. Je renonce ab- « solument à mon peché, & à mon « crime, resolu de n'y retomber ja- « mais. Je promets que je n'auray de- « formais aucun entretien ni aucune « société avec elle, qu'en presence « de personnes, dont la probité ne « pourra estre suspecte. J'observeray « cette promesse dans le sens que les « Lettres du Pape me prescrivent de « la garder, & de la maniere que « vous l'entendez, & sans aucun dé- « tour. Ainsi Dieu soit à mon aide, « & ces sacrez Evangiles de Jesus- « Christ. »

Après ce serment, le Roy reçut l'absolution de la bouche de l'Evêque d'Arras, qui la prononça au nom du Pape & du Concile.

Bertrade fut ensuite admise. On luy fit faire le mesme serment, & elle reçut aussi l'absolution. On ne parle plus désormais dans nos anciens Memoires ni du mariage, ni de la Dis-

*Le Roy y pa-
roist en postu-
re de Peni-
tent.
Tom. 3.
Spicileg.
Acheriani.*

*Et y reçoit
l'absolution.*

Ibid.

penſe, non plus que d'aucune rechûte du Roy dans ſon deſordre.

Ce que témoigne une Chronique d'Anjou de ce temps-là, eſt remarquable, c'eſt que l'an 1106. c'eſt-à-dire, l'année d'après l'abſolution de Philippe & de Bertrade, ils firent enſemble un voyage à Angers, & qu'ils y furent reçus avec de très-grands honneurs par Fouque Comte d'Anjou, qu'ils accommoderent avec Guillaume Duc de Guyenne. C'eſtoit encore ce meſme Fouque, qui avoit eſté autrefois le mari de Bertrade.

Cette conduite du Roy de mener Bertrade à Angers chez le Comte d'Anjou meſme, la maniere dont le Comte les reçut dans une telle conjoncture, & qui n'eſtoit gueres conforme au ſurnom de Rechin qu'il portoit, & qui ſignifioit un homme chagrin & querelleux, la liberté que Philippe avoit de retenir Bertrade auprès de luy, & de ſ'en faire accompagner dans ſes voyages, & cela juſqu'à la mort de ce Prince, mais ſur tout la qualité de Reine de France, que la meſme Chronique d'Anjou luy donne; tout cela, diſ-je, me feroit volontiers penſer, que la Diſpenſe dont j'ay parlé auparavant pour le mariage du Roy & de Bertrade, fut depuis accordée par le Pape, avec le conſentement du Comte d'Anjou, après que ce Comte eut reconnu que ſon mariage avec Bertrade n'avoit pas eſté legitime. Le beſoin que le Pape eut du Roy, à qui il vint peu de temps après demander du ſecours contre Henry V. Roy d'Allemagne, pourroit encore ſervir à confirmer cette penſée. Quoy qu'il en ſoit, ces reflexions & ces conjectures ne ſont pas ſans fondement, & on n'a pas dû les omettre en parlant d'une affaire de cette importance. Je vais maintenant reprendre ce qui ſe paſſa en France de plus memorable durant le

cours de ces broüilleries. Je commence par les démeſlez que Philippe eut avec les fils de Guillaume le Conquerant.

Ces démeſlez, qui ne furent ni fort frequens, ni fort importants, prirent d'abord naiſſance de ceux que ces Princes Normands avoient entre eux. Ce fut Robert Duc de Normandie qui commença. Il envoya des Ambaſſadeurs à ſon frere Guillaume Roy d'Angleterre, pour proteſter contre l'injuſtice de quelques articles qu'on luy avoit fait ſigner à Caën en 1091. & ſe plaindre de ce que le Roy d'Angleterre n'en avoit pas obſervé quelques autres. Guillaume paſſa en Normandie durant le Careſme de l'an 1094. & eut avec Robert une Conference, qui ne fit que les aigrir davantage. On en vint à une guerre déclarée. Le Roy d'Angleterre prit Bray, dont il fit toute la garniſon priſonniere, & la diſperſa dans les priſons d'Angleterre, & dans celles des places de Normandie qui luy appartenoient.

Ce premier déſavantage obligea Robert à recourir au Roy de France, qui en qualité de ſon Seigneur vint à ſon ſecours, & aſſiegea Argentan. La garniſon, qui eſtoit de plus de deux mille hommes, ſe rendit ſans reſiſtance, & fut faite priſonniere de guerre. Après cette expedition, le Roy retourna à Paris, & la guerre entre les deux freres finit par la publication de la Guerre ſainte. Le Duc de Normandie, dont la vivacité ne pouvoit ſouſtenir long-temps le repos, ſe croiſa. Il envoya demander au Roy d'Angleterre dix mille marcs d'argent, pour ſe mettre en équipage, & lever des troupes, à condition de luy engager pour cette ſomme ſon Duché de Normandie. Le Roy d'Angleterre ſ'y accorda, & c'eſt ainſi que la paix ſe fit.

Guerre entre le Roy d'Angleterre & Robert Duc de Normandie ſon frere.

An. 1094.

Rogerus de Houeden. L. 1.

Robert ſe croiſe & engage ſon Duché au Roy d'Angleterre.

Ibid.

An. 1095.

Le Roy d'Angleterre avoit déjà plusieurs places à luy en Normandie. Son frere l'avoit rendu comme maître de tout ce Duché en le luy engageant, & on l'y regardoit comme son heritier présomptif, en cas que ce Prince ne revinst pas d'un voyage aussi long & aussi perilleux, que celui qu'il avoit entrepris. Ainsi les Seigneurs Normands estoient à sa disposition, & tout dévouiez à ses volontez. Il se servit d'une si favorable occasion, pour faire valoir d'anciennes prétentions que les Ducs de Normandie avoient sur le Vexin François, & envoya sommer le Roy de France de luy remettre entre les mains Pontoise, Chaumont, & outre cela Mante.

Le Roy de France & le Roy d'Angleterre entrent en guerre.
Ordericus.
L. 10.

An. 1097.

Philippe prit cette sommation pour une declaration de guerre, & se prépara à repousser l'ennemi. Le Roy d'Angleterre, qui s'attendoit bien au refus, ne fut pas long-temps sans paroître sur la frontiere. Il avoit sous luy Henry son frere, Robert de Belesme, qui estoit chargé de la conduite de l'armée, Guillaume Comte d'Evreux, Gautier Gifard Comte de Bouquincan, tous gens de reputation dans la guerre.

Robert Comte de Meulan, & Guy de la Roche, Terre appelée aujourd'hui la Rocheguiou, du nom de ce Seigneur, épouventez, ou gagnez par l'argent du Roy d'Angleterre, se donnerent à luy, & reçurent de ses troupes dans leurs Chasteaux. La perfidie du Comte de Meulan fut très-préjudiciable au Roy; car de là les Anglois & les Normands avoient tout le país de France ouvert, & y faisoient des courses de toutes parts, & jusqu'aux portes de Paris.

Ce fut alors que le Roy d'Angleterre fit fortifier Gisors, qui fut depuis une place très-incommode à la France, & fort commode aux

Ducs de Normandie. Ils tenoient par là en bride les garnisons de Trie, de Chaumont & de Bray, forteresses alors considerables, & les clefs du Royaume de ce costé-là. Toute cette campagne neanmoins se termina à des ravages & à quelques combats entre de gros partis, sans qu'on en vint à aucune action importante.

L'année d'après le Roy d'Angleterre assiegea Chaumont, & ne put le prendre. Le Duc de Guyenne, que le Roy d'Angleterre avoit engagé dans son parti, fit mine de vouloir insulter Montfort - l'Amaury; mais les Seigneurs de ce nom avoient si bien pourvu à la seureté de la place, & des autres forteresses qui dépendoient de leur Maison, que l'ennemi n'osa les attaquer; & les Seigneurs des environs de Paris se tinrent tellement sur leurs gardes, & firent si bien leur devoir en toutes les rencontres, que Guillaume rappellé d'ailleurs par les affaires d'Angleterre, fut obligé de conclure la paix avec le Roy, sans autre avantage, que d'avoir fortifié Gisors.

Henry frere de Guillaume luy succeda au Royaume d'Angleterre l'an 1100. & n'eut rien à démeller avec Philippe, qui, comme parle l'Auteur de l'Histoire de Henry, ne fit à ce Prince ni bien ni mal. Les guerres entre les deux Couronnes ne se renouvelerent que sous Louis le Gros successeur de Philippe: ainsi tout ce qui me reste à raconter du Regne de ce Roy, est la fameuse expedition des Seigneurs Chrétiens pour la conquête de Jerusalem, & de toute la Terre Sainte: c'est la premiere des guerres contre les Infidèles, à laquelle on a donné le nom de Croisade.

Ce sujet est d'une grande étendue. La difficulté que je trouveray en le traitant, soit dans l'Histoire de ce Regne,

An. 1098.

Malmesb.
L. 5.

Expedition des Seigneurs Chrétiens pour la con-

*queste de la
Terre-Sainte.*

Regne, soit dans celle des Regnes suivans, fera de le resserrer. Cette Guerre sainte doit entrer necessairement dans l'Histoire de France: car quoiqu'on puisse la considerer comme une guerre commune à tous les Princes Chrétiens, elle regarde les François plus que toutes les autres Nations, pour plusieurs raisons. Elle fut proposée & resoluë en France par le Pape Urbain II. qui estoit François. Trois de nos Rois dans la suite passerent la mer en personne à la teste de leurs armées, pour pousser & pour soutenir cette entreprise. Quelques autres furent sur le point de le faire, & y contribuerent de leurs tresors & de leurs troupes. Presque tous les Seigneurs Vassaux de France s'y engagerent. Les Princes qui regnerent dans la Palestine après la prise de Jerusalem, estoient pour la plupart François ou des descendans des Vassaux de la Couronne de France; & entre autres le fameux Godefroy de Bouillon, qui fut le premier Roy de Jerusalem: c'est ce qui fit donner en ces pais-là à toutes les Nations de l'Europe qui y passerent, le nom de Francs, qu'on leur y donne encore aujourd'huy: & ce fut mesme à cette occasion, que l'Empire de Constantinople passa, & demeura pendant quelque temps entre les mains des Princes François. Enfin celuy qui fut la premiere & la principale cause de cette grande entreprise, tout peu considerable qu'il estoit par son état & par sa profession, estoit aussi François.*

* Le fameux Pierre l'Hermite,

Ce que je prétends néanmoins faire icy, n'est pas de descendre dans tous les détails, où sont descendus ceux qui ont choisi cette ample matiere pour l'objet unique ou principal de leurs ouvrages, sur tout quand nos Rois n'y auront point de part: mais je me propose seulement de marquer

Tome II.

les causes ou l'occasion de ce grand dessein, d'en raconter les principaux evenemens, d'en representer les suites & les rapports qu'il ont eus avec les interets de nos Rois & de notre Nation. C'est à quoy je me borne. Je commence par ce qui donna lieu de former un projet si noble & si difficile à executer.

La Palestine depuis plusieurs siecles gemissoit sous le joug des Sarazins Arabes, dont les Califes successeurs de Mahomet, après s'estre emparez de l'Egypte & de la Haute Asie, & ensuite de la Perse, vinrent fonder dans la Syrie, & se rendirent maistres de Jerusalem. Les Chrétiens néanmoins sous cette domination, eurent permission d'y avoir une Eglise, & moyennant les gros tributs qu'ils payoient, ils y avoient l'exercice libre de leur Religion, plus ou moins maltraitez, selon l'humeur des Princes ou des Gouverneurs qui y commandoient.

*Occasion de
ce dessein.*

Du temps de Charlemagne, sous le Regne du fameux Aaron-Raschid, un des plus grands Princes que les Sarazins ayent eu, & qui par l'estime qu'il avoit conçue pour Charlemagne, se faisoit un plaisir de l'obliger, les Chrétiens eurent une grande liberté. Depuis ce temps-là l'Eglise de Palestine souffrit les mesmes vicissitudes qu'auparavant.

Enfin vinrent les Turcs, qui profitant des divisions des Sarazins, se rendirent maistres de la Perse, & ensuite de la Mesopotamie & de la Palestine.

Ce fut environ quarante ans avant la destruction de l'Empire des Sarazins par les Turcs, que le Pape Sylvestre II. si connu dans notre Histoire sous le nom de Gerbert avant qu'il fust Pape, conçut quelque dessein de liguier les Princes Chrétiens contre les Infidelles, dont la puissance

R r r

Apud Ba-
ronium.

formidable menaçoit le monde Chrétien de sa dernière ruine. Nous avons une Lettre de ce Pape, qu'il écrivit à toute l'Eglise au nom de celle de Jerusalem, afin de toucher de compassion tous les Chrétiens pour les lieux Saints, où Jesus-Christ estoit né, & avoit operé le mystere de notre redemption.

Cette Lettre ne laissa pas d'ébranler les Princes Chrétiens; mais elle n'eut point alors d'autre effet, à moins qu'on ne luy en attribuë un qui fut bien funeste à la Chrétienté de la Palestine. Il est raconté dans nos anciens Historiens François, & la chose arriva six ans après la mort du Pape Sylvestre.

Les Juifs
d'Orleans en
donnent avis
au Soudan
d'Egypte.
Glaber.
L. 3. c. 7.

Il y avoit alors grand nombre de Juifs à Orleans, qui par leur haine naturelle pour les Chrétiens, donnerent avis au Soudan d'Egypte de la disposition où ils voyoient les Princes de l'Europe, de se liguier pour conquérir la Terre-Sainte.

Ils se servirent pour cela d'un Moine apostat, nommé Robert, qu'ils corrompirent à force d'argent. Il prit l'habit de Pelerin, & mit les Lettres, dont on le chargea, dans un baston creux, de peur de surprise, & les porta au Soudan.

Les Juifs par ces Lettres, avertissoient le Soudan, qu'il auroit apparemment bien-tôt sur les bras toutes les forces des Princes Chrétiens; que les Pelerins qui alloient en grand nombre à Jerusalem par devotion pour les lieux que leur Messie avoit habitez, remplissoient à leur retour toute l'Europe de plaintes des mauvais traitemens qu'ils recevoient en Palestine, & animoient par là tous les Souverains à se réunir, pour retirer ce país des mains des Sarazins; que le moyen le plus prompt & le plus assuré pour empêcher les suites qu'il devoit en apprehender, es-

toit de ruiner de fond en comble l'Eglise appelée l'Eglise de la Resurrection, où ils venoient rendre leurs respects au Sepulchre de leur Christ, d'en faire autant de tous les Lieux qui faisoient l'objet de leur veneration; que par ce moyen il empêcheroit ce nombreux concours de Chrétiens dans la Palestine, & le mauvais effet qu'il produisoit.

Le Soudan suivit ce conseil. Il fit renverser l'Eglise de la Resurrection de fond en comble, & maltraita fort tous les Pelerins qui se trouverent à Jerusalem. On sçut bien-tôt cette nouvelle en Europe, & le Soudan ne s'estant pas mis fort en peine de garder le secret aux Juifs, on apprit en même-temps qu'ils estoient les auteurs de la persecution. Ils en porterent la peine. On fit main basse sur eux en plusieurs endroits; on les chassa non seulement d'Orleans, mais de la plupart des autres Villes. Les Evêques firent défense à tous leurs Diocésains d'avoir aucun commerce avec eux. Plusieurs, pour éviter la mort, ou la perte de leurs biens, firent semblant de changer de Religion, & demanderent le Baptême. Le Moine apostat fut decelé, mis à la question, convaincu & brûlé tout vif.

Qui mal-
traite fort les
Chrétiens.

Toutefois la persecution de Palestine ne dura pas. La mere du Soudan, qui estoit Chrétienne, obtint de luy pour les Chrétiens la permission de rebastir l'Eglise de la Resurrection. Selon d'autres, la chose ne se fit que sous son Successeur: cette Eglise fut rebastie à la priere & aux frais de Constantin surnommé Monomaque, Empereur de Constantinople, qui se chargea avec plaisir de cette dépense.

Ibid.
Guillelm.
Tyrius.

Ce fut vers ce temps-là, c'est-à-dire, vers le milieu du onzième siècle, qu'arriverent les conquestes des

Turcs appelez Selgiucides, d'une race differente de ceux à qui l'on a donné dans les derniers siècles le même nom de Turcs. Sous la domination de ces premiers Turcs, les avanies que l'on faisoit aux Chrétiens, furent plus rudes & plus fréquentes que jamais : cela n'empêchoit pas la devotion des Chrétiens, qui venoient en foule en pèlerinage à Jerusalem, & en beaucoup plus grand nombre depuis que l'Eglise avoit esté rebastie.

Ce n'estoit pas seulement des gens du peuple, mais les plus grands Seigneurs qui faisoient ce pèlerinage. Entre autres, Robert Duc de Normandie pere de Guillaume le Conquerant, le fit; & mourut à Nicée, après avoir accompli son vœu, comme je l'ay raconté.

Quand Gregoire VII. fut sur le Trône Pontifical, il reprit le dessein du Pape Sylvestre II. Il s'estoit déjà assuré de plus de cinquante mille hommes. Il devoit marcher en personne à cette expedition, & estoit de caractère à y réussir: mais les différends qu'il eut avec Henry IV. Roy d'Allemagne, & la défiance qu'ils avoient l'un de l'autre firent encore une fois avorter ce grand dessein. L'honneur de l'exécution estoit réservé au Pape Urbain II. & il l'entreprit à l'occasion que je vais dire.

Un bon Prestre de l'Evêché d'Amiens, nommé Pierre l'Hermite, qui faisoit profession de la vie solitaire, alla en pèlerinage à Jerusalem. Touché de la misere & de l'oppression où il voyoit les Chrétiens de la Palestine, il entretint sur ce sujet le Patriarche de cette Eglise, nommé Simeon. Ce Patriarche estoit un homme d'esprit & de prudence, qui en trouva aussi dans Pierre l'Hermite, & beaucoup plus que sa physionomie peu avantageuse, & sa mine basse

n'en promettoient dans son abord. Ils se communiquerent leurs sentimens & leurs pensées sur les moyens qu'on pourroit prendre, d'adoucir la miserable condition des Chrétiens, que leur naissance ou leur devotion attachoient à ces saints lieux.

La ferocité de la Nation qui dominoit dans le païs, leur ôtoit toute esperance de pouvoir rien obtenir par l'entremise des Princes Chrétiens, pour qui les Turcs avoient non seulement de la haine; mais même un souverain mépris. D'ailleurs le Patriarche assura l'Hermite, qu'on ne pouvoit faire aucun fonds sur l'Empereur de Constantinople; (c'estoit Alexis Comnene, qui par le voisinage de ses Etats, eust esté le plus à portée de délivrer la Terre-Sainte de ces ennemis de la Religion) que tout ce que ce Prince pouvoit faire, estoit de ne pas succomber luy-même sous leurs efforts, de les ménager, & d'éloigner autant qu'il pourroit la perte du reste de son Empire, dont il estoit menacé, & que s'il y avoit quelque secours à esperer de la force des armes, il ne pouvoit venir que des Princes d'Occident; mais que leur éloignement, & la difficulté qu'il y auroit à les unir pour une si sainte entreprise, luy ôtoit toute esperance.

Pierre l'Hermite luy dit sur ce dernier article, qu'il ne devoit pas entièrement desespérer; qu'on trouveroit plus de disposition qu'il ne pensoit dans les Princes Chrétiens d'Occident à tenter cette entreprise; mais qu'il falloit que quelqu'un les animast; que si ces Princes voyoient un détail, & une exposition bien pathétique des maux que les Chrétiens souffroient, & des profanations que les Infidèles faisoient tous les jours de ces saints lieux, ils s'en laisseroient toucher; que si on leur mar-

R r r ij

Pierre l'Hermite donne lieu à la guerre contre les Infidèles. Guillelm. Tyrius. L. 1. cap. 11.

quoit l'état & la situation des affaires du païs, & quelques moyens généraux de réussir dans un si pieux dessein, ils y feroient reflexion, ils les examineroient, & que peut-estre ils ne les rejetteroient pas. Qu'il falloit que le Patriarche luy-mesme écrivist au Pape & aux Princes, pour les conjurer de ne pas abandonner le patri-moine des Chrétiens, & les lieux où le Christianisme avoit pris naissance. Que le Pape estoit un homme zélé, un esprit solide, capable d'une grande entreprise; qu'il avoit beaucoup d'autorité sur les Princes de l'Europe; que depuis long-temps Dieu avoit inspiré à toutes les Nations Chrétiennes une grande devotion pour les saints lieux; que s'il vouloit luy donner des Lettres & des instructions pour cette negociation, il s'en chargeroit, & courreroit volontiers tout le risque; qu'il s'offroit à aller de sa part dans toutes les Cours de l'Europe, & de n'épargner ni peines ni fatigues, pour le seconder dans un si saint & si glorieux projet.

La maniere dont cet homme parla au Patriarche, fit impression sur son esprit; & les ouvertures qu'il luy donna, luy firent concevoir qu'une telle affaire ne pouvoit tomber en de meilleures mains. Quelques personnes sages qu'il avoit admis à cet entretien, furent de mesme sentiment que luy. Le pis-aller estoit que la chose ne réussist pas, & la tentative estoit sans consequence. Le Patriarche luy donna des Lettres pour le Pape, & Pierre l'Hermite se disposa à reprendre le chemin de l'Europe.

Le Pape approuve son projet.

Une chose qui arriva quelques jours après, confirma le Patriarche dans l'esperance du succès. L'Hermite s'estant mis en prieres dans l'Eglise, pour recommander à Dieu les bons desseins qu'il luy inspiroit, s'endor-

mit. Durant son sommeil il songea que Jesus-Christ luy apparoissoit, & qu'il luy disoit ces paroles. *Leve-toy, Pierre, haste-toy, fais sans crainte ce qui t'est commandé; je seray avec toy, il est temps de secourir mes serviteurs.* Il raconta ce songe au Patriarche, qui ne douta point qu'il n'y eust là quelque chose de divin. L'Hermite monta sur un Vaisseau Marchand, qui se trouva prest à faire voile pour l'Italie. Il arriva heureusement à Barri dans la Pouille, & alla trouver le Pape Urbain II. à Rome.

Il luy exposa le sujet de son voyage, luy mit en main les Lettres du Patriarche, luy parla si vivement, avec tant de zele, & en mesme-temps si sagement, que le Pape, à qui Gregoire VII. dont il estoit un des confidens, avoit autrefois inspiré les mesmes pensées, ne balança pas à entrer dans ses vûes. Et comme dans plusieurs audiences particulieres qu'il luy donna, il reconnut en luy beaucoup d'esprit, d'adresse, & ce talent de persuader, qui fait le succès des grandes negociations, il crut que pour faire réussir celle-cy, il ne pouvoit choisir personne qui y fust plus propre. Il luy ordonna d'aller à toutes les Cours des Princes, tant d'Italie, qu'au-delà des Alpes; de leur communiquer tout ce qu'il luyavoit dit, de le prescher publiquement dans tous les lieux par où il passeroit, & l'assura qu'il l'appuyeroit, & qu'il tascheroit de seconder les bonnes dispositions où il auroit mis les Peuples.

Le Prestre s'acquitta parfaitement de sa commission; la grandeur, la sainteté, la nouveauté de l'entreprise, la facilité qu'il y fit paroistre, remuerent tous les esprits. Il fut écouté par tout avec applaudissement. Les Grands & le Peuple, tous donnerent dans ce dessein, & voulurent y avoir part, & estoient dans

Ibid.
Cap. 12.

Cap. 13.

An. 1094.

l'impatience de voir former la sainte Ligue.

*Et se declare
Chef de l'en-
treprise.*

Le Pape ravi de ces heureuses nouvelles, pensa serieusement à profiter de si beaux commencemens. Il se declara luy-mesme le Chef de l'entreprise, & fit dire qu'il croyoit ne pouvoir mieux employer son autorité Pontificale, qu'à en faire le nœud de cette sainte union des Princes Chrétiens.

*Il convoque
un Concile à
Plaisance.*

Il n'avoit plus beaucoup à craindre du Schisme de Henry Roy d'Allemagne. Grand nombre de ceux qui avoient suivi ce Prince, l'abandonnoient tous les jours, & son propre fils s'estoit revolté contre luy. Il prévoyoit que plusieurs Seigneurs prendroient volontiers l'occasion de la guerre sainte pour quitter ce parti, & pour se reconcilier avec l'Eglise. Ainsi il resolut de convoquer un Concile à Plaisance, pour y faire publiquement l'ouverture de ce grand dessein.

Tout contribuoit à luy en faciliter le succès. Alexis Comnene Empereur de Constantinople, à la veille de se voir attaqué par les Turcs jusques dans sa Ville Imperiale, luy avoit envoyé des Ambassadeurs, pour luy demander du secours contre ces Infidelles. Il crut la conjoncture propre à commencer de lier la partie, & differra à leur répondre jusqu'au Concile, qui se tint vers le milieu du Carefme de l'an 1095.

Il y eut à ce Concile une prodigieuse affluence de monde. Il s'y rendit d'Italie, de France & d'Allemagne quatre mille Ecclesiastiques de tout rang, & plus de trente mille Laïques; de sorte que quelques Seances furent tenuës en pleine campagne. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y firent l'exposition du sujet de leur Ambassade, des dangers où le monde Chrétien se

trouvoit par les prodigieux & funestes progrès des Infidelles; comme toute l'Asie estoit ravagée & reduite à l'esclavage; que Constantinople mesme estoit en peril; qu'en un mot tout estoit perdu, si les Princes d'Occident ne s'unissoient, pour sauver les restes du Christianisme dans l'Orient.

Après que les Ambassadeurs eurent parlé, le Pape se leva, & fit un discours très-fort & très-vehement sur le mesme sujet. Ce discours eut tant d'effet, que sur le champ plusieurs s'engagerent par serment à prendre les armes, & mille voix s'éleverent de tous costez dans l'Assemblée, pour applaudir à la proposition du Pape. Tous crierent qu'ils estoient prests de donner leur sang & leur vie pour une si belle cause. Le Pape content de ce premier succès, differra à prendre des mesures plus prochaines dans un autre Concile, qu'il avoit resolu de convoquer à Clermont en Auvergne pour la fin du mois de Novembre.

*Il en convo-
que un autre
à Clermont
en Auvergne.*

Il s'y rendit avec plusieurs Cardinaux, pour y présider en personne. Treize Archevêques & un très-grand nombre d'Evêques & d'Abbez s'y trouverent.

*Concil.
Clarm.
Ibid.*

Le Pape fit sur le sujet de la guerre sainte plusieurs discours, qui ont esté recueillis par les anciens Ecrivains, & qui ont servi non pas tant de fonds, que d'occasion à quelques Modernes, pour faire valoir leur propre éloquence, & pour en substituer d'autres, composez dans leur Cabinet, où l'on voit ce qu'il put dire avec ce qu'il dit en effet. Voicy la substance & l'abregé de celuy qui est rapporté dans un Manuscrit du Vatican.

Ibid.

« Nous avons appris, mes très-chers Freres, ce que nous ne pouvons vous reciter sans soupirs & sans larmes, les miseres & les vexations, que les Chrétiens d'O-

*Discours du
Pape au Con-
cile.*

» rient nos Freres, membres de Jesus-
 » Christ, enfans de Dieu, comme
 » nous, souffrent depuis long-temps
 » à Jerusalem, à Antioche, & dans
 » les autres Villes de la Syrie & de la
 » Palestine. On les chasse de leurs he-
 » ritages, on en fait de malheureux
 » esclaves. Vous en voyez parmi
 » vous, qui sont reduits à la mendi-
 » cité ; les autres demeurent dans leur
 » patrie y souffrent des traitemens
 » plus rudes que l'exil mesme. On
 » voit inhumainement répandre le
 » sang des Chrétiens dans les lieux,
 » où le Sang de Jesus-Christ a esté
 » répandu pour eux : & ce qui est de
 » pire encore, on les voit exposez aux
 » passions les plus infames de leurs
 » detestables maistres. La Ville d'An-
 » tioche, où S. Pierre établit autre-
 » fois son Siege, est devenue un lieu
 » de prostitution, d'abomination, de
 » superstition. Les biens des pauvres
 » & des Eglises n'y servent plus
 » qu'aux crimes & aux débauches
 » des Infidelles. Les Eglises y sont
 » changées en écuries, & le Sanctuai-
 » re y est par tout profané. Je n'o-
 » se vous parler de Jerusalem, de
 » peur de vous causer trop d'hor-
 » reur. Ce lieu saint arrosé du Sang
 » de Jesus-Christ, réduit sous le joug
 » des Mahometans, fait maintenant
 » l'opprobre du nom Chrétien. Ils
 » insultent au Tombeau du Sei-
 » gneur : ils en violent la sainteté
 » par toutes sortes d'abominations,
 » malgré les miracles qui s'y font
 » encore tous les jours. Plusieurs
 » de vous, que leur devotion y a
 » conduits, ont esté les témoins de
 » tout ce que je vous dis icy, & ont
 » eux-mêmes expérimenté la cruau-
 » té des Barbares. Peut-on estre
 » Chrétien, & n'estre pas touché de
 » ce recit ? Pleurons, mes Freres,
 » pleurons, & écrivons-nous en ge-
 » missant avec le Psalmiste : *Seigneur,*

*les Nations ont envahi votre heri-
 tage, ils ont profané votre saint
 Temple. Ils ont fait de Jerusalem
 une solitude affreuse. Ils ont expo-
 sé les corps morts de vos Saints en
 proie aux bestes carnassieres, & aux
 oyseaux de l'air. Ils ont versé leur
 sang comme de l'eau autour de Jeru-
 salem, & il n'y a personne qui
 ose leur donner la sepulture. Malheur
 à nous, mes Freres, nous sommes
 tombez dans l'opprobre aux yeux de
 nos voisins, & devenus le joiet des en-
 nemis qui nous environnent. Pleu-
 rons donc sur nos Freres, & sur
 cette Terre, que nous appellons
 Sainte à si juste titre, puisqu'il n'y
 a pas un endroit de ce pais, qui
 n'ait esté sanctifié par les pas du
 Sauveur, par la presence de sa sain-
 te Mere, par la demeure des Apo-
 stres, ou arrosé par le sang de tant
 de saints Martyrs. C'est là que le
 glorieux Saint Estienne a esté cou-
 ronné le premier de tous les Fidel-
 les ; que le saint Précurseur bapti-
 soit avec les eaux du Jourdain ; que
 le peuple d'Israël, délivré de la
 servitude d'Egypte par tant de
 prodiges, extermina les Jebuséens
 & les autres Nations ennemies du
 Dieu du Ciel. Helas, mes Freres,
 tandis que par vos dissensions cri-
 minelles, vous vous déchirez les
 uns les autres ; que vous vous faites
 de cruelles & d'injustes guerres ;
 que vous opprimez la veuve & l'or-
 phelin ; que vous portez vos vio-
 lences souvent jusques sur les Au-
 tels, vous abandonnez l'Eglise,
 pour laquelle en qualité de Chré-
 tiens, vous avez une obligation in-
 dispensable de combattre jusqu'à la
 derniere goutte de votre sang.
 Prenez, je vous en conjure au nom
 de Dieu, d'autres idées, & d'au-
 tres sentimens, & unifiez-vous tous
 sous l'Etendart de Jesus-Christ,*

„ pour aller combattre avec plus de
 „ courage encore que les anciens Is-
 „ raélites, ces nouveaux Jebuséens,
 „ & les chasser de Jerusalem. Il vous
 „ fera glorieux de mourir pour Je-
 „ sus-Christ, & sous les murailles
 „ d'une Ville, à la vûe de laquelle il
 „ est mort pour vous : que si vous
 „ mourez à la peine, & avant que
 „ d'avoir executé une si sainte entre-
 „ prise, vous avez affaire à un Maî-
 „ tre qui se contente de la seule bon-
 „ ne volonté, & qui recompense éga-
 „ lement ceux qui sont venus tra-
 „ vailler à la premiere & à la sixième
 „ heure du jour. Encore un coup,
 „ quelle honte d'employer vos épées
 „ contre les Chrétiens, tandis que
 „ vous avez des Turcs à combattre !
 „ Ne vous abandonnez pas aux in-
 „ quietudes des accidens & des perils
 „ que vous courrez dans la route ;
 „ vous avez un bon Maître qui aura
 „ soin de vous, si vous vous confiez
 „ en luy. Mais vous aurez dequoy
 „ vous dédommager de vos pertes
 „ mesme temporelles, par l'honneur
 „ que vous acquerrerez, & par les
 „ dépouilles que vous enlèverez aux
 „ ennemis du nom de Dieu ; & après
 „ tout, quoy qu'il arrive, une Cou-
 „ ronne de gloire immortelle ne peut
 „ vous manquer.

„ O mes Freres ! tous tant que
 „ vous estes icy d'Evêques & de Pres-
 „ tres, allez, dispersez-vous dans
 „ toutes vos Eglises, repetez à vos
 „ Peuples ce que vous venez d'en-
 „ tendre ; animez-les à combattre
 „ pour Jesus-Christ, & à prendre
 „ part à la conquête de Jerusalem.
 „ Persuadez-leur de se disposer à
 „ une si glorieuse expedition par la
 „ Confession de leurs pechez. Allez
 „ tous, mes chers enfans, nous le-
 „ verons les mains au Ciel comme
 „ Moyse, tandis que vous combat-
 „ trez ces perfides Amalecites.

Ce discours, à en juger par la con-
 clusion, fut le dernier de ceux qui
 furent prononcez dans le Concile par
 le Pape. Toute l'Assemblée en fut
 vivement touchée, & y applaudit,
 comme de concert par ces paroles,
 qui retentirent de tous les costez
 dans l'Auditoire : *Dieu le vent,*
Dieu le vent. Paroles qui furent long-
 temps depuis comme le cri de guerre
 le plus ordinaire, dans les combats
 qu'on livra aux Infidelles ; & par les-
 quelles les Croisez se rencontrant les
 uns les autres, s'animoient à souffrir
 les fatigues du voyage, & à affron-
 ter les plus grands perils.

Le Pape voyant les esprits si bien
 disposez, délibéra sur la maniere,
 dont se feroit l'engagement solennel
 de tous ceux qui voudroient pren-
 dre part à cette expedition. Il fut
 resolu, que comme c'estoit au nom
 de Jesus-Christ qu'elle se faisoit,
 on mettroit dans les drapeaux le Si-
 gne de la Croix, & que ceux qui
 voudroient s'enrôler, le porteroient
 sur leur habit. L'usage le plus or-
 dinaire fut de porter une Croix d'é-
 toffe rouge sur l'épaule droite, ou au
 chaperon ; & c'est de là que vint le
 nom de Croisade.

Aymar de Monteil Evêque du Puy,
 fut le premier, qui en plein Concile,
 demanda la Croix au Pape ; plusieurs
 imiterent son exemple, & le Pape la
 leur donna de sa main. Mais après
 tout, ce n'estoit ni du Pape, ni des
 Evêques, ni du Peuple qui assista à
 ce Concile, que dépendoit l'execu-
 tion. Il falloit y engager les Princes
 & les Seigneurs, tant en Italie qu'au-
 delà des Alpes. Pierre l'Hermite a-
 voit déjà tiré parole de plusieurs là-
 dessus ; mais il restoit de grandes dif-
 ficultez à lever.

Une des principales estoit les dif-
 ferends que les Ducs, les Comtes,
 les Marquis, & mesme les autres

*Toute l'As-
 semblée y ap-
 plaudit.*

*Historia
 Belli Sacri.
 T. 1. Musæi
 Italici.*

*D'où vient
 le nom de
 Croisade.*

Ibid.

*Orderic.
 L. 9. pag.
 711.*

*Grandes dif-
 ficultez à le-
 ver.*

Gentilshommes avoient les uns avec les autres en Italie, en Allemagne, & en France. La coutume estoit, & c'estoit une coutume autorisée, comme je l'ay déjà remarqué quelquefois, de se faire impunément la guerre les uns aux autres pour des intérêts particuliers. C'estoit un grand désordre, mais que chaque Gentilhomme regardoit comme un privilège attaché à la qualité de Seigneur, pour peu qu'il eût de Terres en cette qualité. Les Souverains de concert avec l'Eglise taschoient depuis long-temps, sinon d'abolir, au moins de moderer cette fureur. Dès l'an 1044. sous le Regne de Henry I. les Evêques de delà la Loire avoient fait un Reglement sur ce sujet, par lequel depuis le Mercredi au soir, jusqu'au point du jour du Lundy, il estoit défendu à qui que ce fust, de faire aucune violence à son ennemi, soit en sa personne, soit en celle de ses domestiques, soit en ses biens, sous peine d'excommunication; & avec le consentement des plus puissans Seigneurs, on y ajouta la peine de mort ou l'exil. Cette trêve s'appella la trêve du Seigneur, parce qu'elle estoit établie sur ce que ces jours de la semaine, pendant lesquels elle duroit, avoient esté particulièrement consacrez par les Mysteres de la Passion & de la Resurrection de Jesus-Christ. Ce Decret des Evêques de Guyenne avoit esté reçu dans toute la France, & quoique souvent violé, il ne laissoit pas d'empescher beaucoup de desordres. Depuis on y ajouta tout le temps de l'Avent, la Septuagesime jusqu'au Dimanche de Quasimodo, & les Rogations jusqu'à l'Octave de la Pentecoste; & enfin par l'application que nos Rois apporterent à abolir ces guerres particulieres, sur tout Saint Louis & Philippe le Bel, on en vint

à bout avec le temps.

Le Pape prévint donc que ces guerres feroient un grand obstacle à la Ligue sainte, à cause que ceux de la Noblesse, qui auroient dessein de s'enrôler, craindroient d'abandonner leurs terres & leurs familles à la discretion de leurs ennemis. Pour prévenir cet inconvenient, le Concile défendit par un Canon, d'attaquer les terres & les Chasteaux de tous ceux qui prendroient la Croix, pendant tout le temps de l'expédition, & cela sous peine des plus terribles excommunications contre ceux qui leur feroient quelque tort.

Canon du Concile.

Concil. Clermont.

On ajouta un autre Canon, par lequel il fut déclaré, que quiconque par le seul motif de devotion, & pour secourir l'Eglise de Jerusalem, iroit à cette guerre, ce voyage luy tiendrait lieu de toute autre penitence qu'il auroit meritée pour ses pechez, & l'indulgence pleniére fut publiée pour tous ceux qui prendroient la Croix. Cette époque peut estre regardée comme le commencement de l'abolition d'une coutume qui s'observoit encore alors, d'imposer à certains pecheurs scandaleux de très-rudes & très-longues penitences.

Can. 24

Enfin le Pape declara l'Evêque du Puy son Legat dans cette premiere expedition, & le revêtit de toute son autorité sur tous les Chrétiens, pour tous les lieux où il se trouveroit avec les Croisez.

Le Concile estant terminé, les Evêques partirent pour aller prescher la Croisade dans leurs Dioceses. Ils y trouverent déjà les esprits en mouvement. On prétendit mesme que le jour que la Croisade fut publiée à Clermont, la nouvelle en avoit esté scüe miraculeusement dans les pais les plus éloignez. C'estoit & parmi les Grands, & parmi le Peuple

Empressement extraordinaire parmi les Grands & parmi le Peuple à prendre la Croix.

Guibert.
L. 2.

ple un empressement extrême à prendre la Croix ; il n'y eut pas jusqu'aux femmes , mesme de la premiere qualité , qui sans craindre les fatigues & les dangers d'une telle entreprise , voulurent suivre leurs maris. Les Païsans abandonnoient leurs charuës. Les enfans & les vieillards venoient demander la Croix, & prioient qu'on la leur accordast , sinon pour combattre , au moins pour avoir la consolation de mourir à la Terre-Sainte pour l'honneur de Jesus-Christ. Ce qu'il y eut de plus avantageux & de plus surprenant , fut que dans toutes les Provinces de France , les guerres particulieres , qui y estoient très-allumées , cessèrent tout à coup ; les plus mortels ennemis se reconcilierent entre eux , chacun vendoit ses terres pour faire de l'argent , & toute la difficulté estoit de trouver des gens qui voulussent les acheter de ceux qui les offroient presque pour rien.

Histor.
Belli Sacri.

Les Rois ne se laisserent point emporter à ce zele , & il n'y en eut point dans cette premiere expedition. Le Roy de France & le Roy d'Allemagne estoient tous deux excommuniés : le premier pour son mariage avec Bertrade , & le second pour son Schisme. Mais ces deux Princes ne mirent point d'obstacle aux desseins du Pape , & laisserent la liberté à leurs Vassaux & à leurs sujets de prendre la Croix.

Seigneurs les
plus distin-
gués qui la
prennent.

Le plus illustre par sa naissance de tous les Seigneurs qui se croiserent , fut Hugues le Grand , Comte de Vermandois , frere du Roy , & qui portoit ce nom , non point pour les grandes actions qu'il eust encore faites , mais en memoire de Hugues le Grand , pere de Hugues Capet. Ce Prince estoit recommandable par une probité égale à son courage ; mais n'estant pas riche , n'ayant gueres

Tome II.

de Vassaux , & le Roy son frere ne s'estant pas mis fort en peine de l'aider en une si belle occasion , il marcha avec un équipage peu digne de son rang , & suivi de peu de gens qui fussent à luy.

Au contraire , Raymond Comte de Toulouse , communément appelé Raymond de S. Gilles , qui avoit amassé depuis long-temps beaucoup d'argent , & dont les Sujets s'estoient cottisés à l'envi , pour luy fournir de grosses sommes , leva de nombreuses troupes ; & par la prudence avec laquelle il sçut ménager ses Tresors dans la suite de cette expedition , il fut un de ceux qui y parurent toujours avec le plus d'éclat , plus d'autorité & de distinction. Ce fut celuy des Seigneurs de ce rang , qui prit le premier la Croix , & ses Envoyez estant arrivez à la fin du Concile de Clermont , firent part au Pape de la resolution que leur Maistre avoit prise de donner l'exemple à la Noblesse Françoisse. Robert II. Comte de Flandres , qui avoit succédé à Robert le Frison son pere en l'an 1093. se fit une gloire de l'imiter dans ses entreprises & dans ses voyages hazardieux. Il prit la Croix , & fut suivi d'un grand nombre de ses Sujets ; & c'est ce voyage qui luy fit donner à son retour le surnom de Jerosolymitain , qu'il porte dans l'Histoire.

Ordericus
L. 2.

Robert Duc de Normandie , fils aîné de Guillaume le Conquerant , très-semblable par la valeur à son pere , ne manqua pas une si belle occasion de se signaler , & l'argent que sa prodigalité luy faisoit répandre sans discretion en toutes rencontres , luy manquant , il engagea pour en avoir , son Duché mesme à Guillaume son frere Roy d'Angleterre.

Estienne Comte de Chartres & de Blois , allié à la Maison de France , aussi-bien que ceux que je viens de

Godefroy de
Bouillon est du
nombre.

§§§

nommer, fut aussi de la partie. Mais de tous les grands Seigneurs qui prirent la Croix, celui dont le nom a été le plus célébré par les Ecrivains, qui ont écrit l'Histoire de ces guerres d'outre-mer, est le fameux Godefroy de Bouillon, appelé dans l'Histoire Duc de Lorraine, ce qui ne doit pas s'entendre du pays qui porte aujourd'hui ce nom, mais de la basse Lorraine, qui le portoit alors, & qui ne le porte plus depuis longtemps, c'est-à-dire, du Brabant, & de quelques autres pays voisins de cette Province.

Il étoit fils d'Eustache II. Comte de Boulogne, de Guines & de Terouane, & d'Ida sœur de Godefroy le Bossu Duc de la basse Lorraine, Comte d'Ardenne, de Bouillon & de Verdun, qui n'ayant point d'enfants, l'adopta, & le fit son héritier. Il étoit Feudataire de l'Empereur, la basse Lorraine, aussi-bien que la haute, étant depuis longtemps un Fief de l'Empire, après avoir été pendant plusieurs siècles une partie considérable du Royaume de France. Godefroy fut accompagné de ses deux frères Eustache & Baudouin.

Ce furent là les Seigneurs les plus distingués d'en-deçà des Alpes, qui prirent la Croix. Ils furent suivis par une infinité d'autres Comtes, Seigneurs & Gentilshommes, que leurs belles actions leur donneront lieu de nommer dans la suite.

L'Italie fournit aussi ses Héros, & entre autres Bohemond & Tancrede son neveu. Bohemond étoit Prince de Tarente, & fils de Robert Guiscard ce fameux Prince Normand, qui se fit un grand Etat en Italie aux dépens des Grecs, & qui non content du Comté de la Pouille qu'il avoit hérité de Guillaume Bras-de-fer son père, conquit encore la Calabre & la Sicile. Mais Bohemond ne prit la

Croix qu'après les autres, à l'occasion que je dirai bien-tôt.

Tant de Peuples conspirant ainsi au même dessein, il eût été à souhaiter qu'ils eussent été réunis sous un Généralissime, qui eût eu avec la capacité, toute l'autorité nécessaire, pour donner à un Corps composé de tant de différentes parties les mouvemens réglés par les Loix d'une exacte & sévère discipline, sans quoy l'armée la plus courageuse marche à la boucherie, en pensant courir à la victoire. Mais l'ambition, l'émulation, la jalousie des Nations, rendoient la chose impossible en cette rencontre. Plusieurs des principaux Croisés ne manquèrent pas de faire cette importante réflexion; & proposèrent au Pape de venir lui-même avec eux, pour entretenir par sa présence & par son autorité la bonne intelligence parmi tant de Chefs divers, qui ne pourroient manquer d'avoir souvent entre eux des sujets de querelle & de division. Mais le Pape s'en excusa par la nécessité de sa présence en Italie, sur tout à cause du Schisme de Henry & de son Anti-Pape. Il leur promit que s'il pouvoit venir à bout de remettre la paix dans l'Eglise, il iroit les joindre, & les pria de regarder comme sa propre personne Aymar Evêque du Puy, qu'il avoit nommé pour son Legat dans cette expedition, & auquel il donnoit toute sa puissance. Ils entrèrent dans les raisons du Pape, & lui promirent d'avoir pour le Legat toute la déférence qu'il souhaitoit d'eux.

Dès le commencement de l'an 1096. on fit les préparatifs, & on rassembla les troupes. Elles se mirent en marche, non pas toutes ensemble, mais en divers temps, & par divers chemins.

Outre les troupes réglées, que ces

Le Pape s'excuse d'aller avec eux.

Historia Belli Sacri.

Robertus Monachus. l. 1.

An. 1096. Les troupes se mettent en marche.

Guillelmus.

Tyrius. Princes & ces Seigneurs avoient levées, une infinité de gens ramassez, Anglois, François, Allemands, s'estoient rendus auprès de Pierre l'Hermite, qu'ils regardoient comme l'Apostre de la Croisade, & comme l'homme envoyé de Dieu pour la délivrance des Chrétiens de la Palestine. L'austerité de sa vie qu'il continuoît toujours au milieu des fatigues de la Prédication, & encore plus les largesses qu'il leur faisoit, sans se réserver rien des grandes sommes d'argent qui luy venoient de toutes parts, les luy avoient attachez, & ils ne vouloient point reconnoître d'autre General que luy. Il voulut d'abord se joindre à Godefroy de Bouillon; mais ce Seigneur jugea à propos de faire marcher ces troupes-là les premières, parce que leur grand nombre & le peu de discipline qu'il y voyoit, luy faisoient prévoir de grandes difficultez à les conduire.

Guibert.
L. 2. c. 4.

**Commence-
mens funestes.**
Ibid.

Elles furent partagées en deux Corps. Le premier marcha sous le commandement d'un Gentilhomme François, brave & expérimenté dans la guerre: mais à qui sa pauvreté avoit fait donner le nom de Gauthier *Sans avoir*, ou *Sans argent*, & qui se trouva heureux & bien glorieux, de se voir tout d'un coup devenu General d'Armée. La sienne n'estoit composée que d'Infanterie, & il n'y avoit en tout que huit Cavaliers. Il traversa l'Allemagne sans obstacle. Il continua sa route par la Hongrie, le long du Danube, où il fit peu de perte; mais comme dans la Bulgarie ses gens s'émanciperent & commencerent à piller la campagne, une Armée de Bulgares tomba sur luy, & mit ses troupes en déroute. Il eut beaucoup de peine à gagner Constantinople, auprès de laquelle l'Empereur Alexis Comnene luy permit de camper jusqu'à l'arrivée du se-

cond Corps conduit par Pierre l'Hermite, & luy fit fournir des vivres.

Guillelm.
Tyrius.
L. 1. c. 18.

Ce second Corps mieux armé que le premier, & où il y avoit quelque Cavalerie, fut encore plus maltraité, parce qu'il n'estoit pas mieux discipliné. Les Bulgares & les Hongrois tuerent à l'Hermite plus de dix mille hommes, luy enleverent ses bagages, ses chariots, & entre autres celui où estoit l'argent de l'Armée. Il arriva néanmoins encore avec trente mille hommes à Constantinople, le premier jour d'Aoust, & il eut audience de l'Empereur, qui fut charmé de sa sainteté, de son esprit, & de sa prudence. Ce Prince après l'avoir laissé reposer quelques jours, voyant que ses soldats pilloient tout à l'entour de la Ville, luy fit passer le Détroit avec ses troupes & celles de Gauthier *Sans avoir* sur quantité de bateaux, qu'on avoit eu soin de tenir prêts pour ce passage.

Robert.
Monach.
Guibert.
Guillelm.
Tyrius.

Ce ne furent pas là les seuls préludes funestes de cette guerre. Un Prestre Allemand nommé Gotescalc ayant presché la Croisade à l'exemple de l'Hermite, rassembla aussi environ quinze mille soldats sujets du Roy d'Allemagne. Il marcha à leur tête jusqu'en Hongrie, où s'étant pareillement attiré par les ravages qu'il faisoit, la haine des Hongrois, ses troupes furent investies de toutes parts. Les soldats mirent bas les armes sur la promesse qu'on leur fit, de leur laisser la vie sauve, & la liberté de s'en retourner; mais ils ne furent pas plutôt désarmez, qu'on fit main-basse sur eux, & à peine s'en échappa-t-il quelques-uns, pour aller porter en leur pays la nouvelle de ce triste desastre.

Ibid.
L. 1. c. 27.

Une autre troupe incomparablement plus nombreuse, composée de toutes sortes de Nations, & com-

Cap. 29. 30.

mandée par un Seigneur Allemand nommé Emico, perit encore par le fer des Hongrois, qui pour ne point estre tous les jours exposez aux ravages que ces Armées faisoient dans leur pais, resolurent de n'en plus laisser passer.

Il estoit impossible que de pareilles choses n'arrivassent dans ces mouvemens subits & impetueux, que la publication de la Croisade avoit excitez dans toute la Chrétienté de l'Europe. Le Peuple est toujours Peuple, c'est-à-dire, toujours inconsidéré, emporté, sans prévoyance, abusant des motifs les plus saints pour s'abandonner aux plus étranges excès, & se précipitant étourdiment dans les plus grands malheurs; mais ces premiers desordres ne servirent qu'à rendre les principaux Chefs de l'entreprise plus circonspects, & à leur faire prendre des mesures plus justes, pour ne pas tomber dans de semblables inconveniens.

Départ de
Hugues le
Grand & de
plusieurs au-
tres Sei-
gneurs.

Guibert.
L. 2, c. 8.
Robert.
Monach.
L. 2.

Robert
Monach.

Hugues le Grand après avoir pris congé du Roy son frere, prit sa route par l'Italie avec Robert Duc de Normandie, Robert Comte de Flandres, Estienne Comte de Chartres, Raymond Comte de Toulouse, & Aymar Evêque du Puy. Ils perdirent quelques soldats dans le chemin par les grandes chaleurs, & se rendirent les uns dans le Frioul, les autres sur les confins de la Poüille. Bohemond Prince de Tarente assiegeoit alors Amalphi, qui s'estoit revoltée. Il envoya saluer les Generaux, & touché de leur exemple, il assembla ses Officiers & ses soldats, & leur dit ces paroles en style guerrier: « Qui m'aime, me suive; nous sommes François d'origine, mes chers compagnons, & du mesme Royaume que ces braves gens qui courent au martyre; j'ay honte de ne les pas imiter; il prit sur le

champ la Croix, & se la mit sur l'épaule; tous, tant Officiers que soldats crierent à haute voix de tous costez, qu'ils vouloient le suivre, & chacun s'empressa à prendre la Croix.

Bohemond reçut les Princes avec beaucoup d'honnêteté, & comme la saison estoit trop avancée, pour qu'ils continuassent commodément leur voyage, il leur fit donner des quartiers dans ses terres & dans celles de sa Famille, & les troupes furent distribuées pour se reposer dans les Villes maritimes, à Brindes, à Barri, à Otrante, & en quelques autres Places.

Ibid.
Guibert.
L. 2.

Comme Hugues le Grand portoit très-impatiemment d'avoir si peu d'autorité dans cette armée, parce qu'il n'avoit presque point de troupes à luy, tandis que les Ducs de Normandie & les Comtes de Flandres, de Toulouse, de Blois, avoient chacun un Corps très-considerable, il prit une resolution bien hazardeuse, & dont il eut bien-tost sujet de se repentir. Ce fut de ne pas attendre les autres, & d'aller devant avec ses seules troupes. Son dessein estoit de gagner au plustot Constantinople, & de se mettre à la teste de celles qui y estoient déjà sous la conduite de Gauthier *Sans avoir*, & de Pierre l'Hermite, ne doutant pas qu'on ne luy en déferast le commandement, si-tost qu'il paroistroit, & la chose fust assurément arrivée ainsi. Mais les soupçons de l'Empereur de Constantinople rompirent ses mesures d'une maniere bien fascheuse pour luy.

*Sa resolution
hazardeuse.*

Ibid.

Alexis Comnene en demandant du secours au Pape, ne s'estoit pas attendu à tout ce grand fracas, qui se fit par toute la Chrétienté. Il avoit esperé quelques troupes qui feroient à ses ordres, & qui feroient partie de son armée en qualité de troupes auxiliaires. Mais quand il vit arriver les

trente & les quarante mille hommes, qui n'estoient que les avant-coureurs d'autres armées beaucoup plus nombreuses, commandées par les plus fameux Capitaines de l'Occident, il commença à craindre ces secours, & apprehenda de n'estre plus maistre chez luy, quand ils seroient tous arrivés.

Caractere
d'Alexis
Comnene ; il
pense à tra-
verser les
Croisiez.

C'estoit un Prince politique, adroit, dissimulé, & qui après tout avoit effectivement sujet de faire ces sortes de reflexions dans les conjonctures où il se trouvoit. Il avoit esté insulté par les Princes Normands d'Italie, qui l'estoient venu attaquer jusques dans la Thrace. Les Princes de cette Nation avoient enlevé à ses prédécesseurs la Pouille, la Calabre, & la Sicile ; & quelques-uns de ces Seigneurs lorsqu'ils servoient dans les armées de l'Empire, avoient une fois projeté de s'emparer de toute la Grece. Il sçavoit les desordres que les premieres armées des Croisiez avoient faits en Hongrie & en Bulgarie ; luy-mesme voyoit de ses propres yeux ceux qu'elles faisoient encore aux environs de Constantinople. Ainsi il prit dès-lors la resolution qu'il suivit toujours depuis, non seulement de ne pas seconder les desseins des Croisiez ; mais de les traverser en tout ce qu'il pourroit, & d'user de toutes sortes de moyens pour faire perir leurs armées, qui luy devenoient aussi formidables qu'aux Turcs mesmes.

Hugues le Grand estant encore en France, avoit écrit à l'Empereur, qu'il estoit sur le point de partir pour Constantinople, afin d'avoir part à la guerre sainte ; qu'il prendroit son chemin par l'Albanie, & qu'estant le frere d'un des plus grands Rois de l'Europe, il esperoit d'estre reçu de luy avec tous les égards qu'on devoit à sa qualité & à sa naissance. Un mor-

ceau de cette Lettre est rapporté par Anne Comnene fille de cet Empereur, dont elle a fait l'Histoire intitulée *l'Alexiade*. Dans la traduction qu'elle fit en Grec de cette Lettre, elle y a donné un tour conforme aux manieres d'écrire des Orientaux, & qui n'estoit nullement du style d'Occident. Son Histoire nous apprend quantité de particularitez importantes touchant les Croisades ; mais il la faut lire avec précaution, vu l'intérest qu'elle avoit à ménager la réputation de l'Empereur son pere ; c'est cette partialité qui luy fait tourner plusieurs faits d'une maniere avantageuse à ce Prince, & souvent odieuse pour les François & pour les autres Chefs de la Croisade. Voilà le fragment de la Lettre de Hugues le Grand à l'Empereur, de la maniere dont cette Princesse le rapporte. « Sçachez, ô Empereur, que je suis « le Roy des Rois, & à qui tous les « hommes qui sont sous le Ciel doi- « vent ceder. Ainsi quand j'arrive- « ray chez vous, vous devez me re- « cevoir avec l'honneur & la magni- « ficence qui conviennent à mon « rang & à ma qualité. »

L'Empereur ayant reçu cette Lettre, écrivit à Jean Isaac Gouverneur de Durazzo, Ville d'Albanie, & à Nicolas Marcatacale Commandant de la flotte que ce Prince entretenoit sur cette coste contre les incursions des Pirates. Il ordonna au premier de recevoir avec toute la civilité possible le frere du Roy de France, & de luy donner promptement avis de son arrivée, & il recommanda à l'autre de tenir toujours sa flotte en état, & d'estre bien sur ses gardes, pour ne se point laisser surprendre.

Hugues le Grand se mit donc en mer, & fit partir avant luy sur un vaisseau leger vingt-quatre de ses gens, tous hommes de bonne mine,

& très-bien équipés, pour avertir le Gouverneur de Durazzo qu'il arri-
veroit bien-tôt.

Ce vaisseau fit la traversée en peu
de jours. Les Envoyez complimen-
terent le Gouverneur de la part de
leur Maître, l'assurèrent qu'il les
suivroit de près, & le prièrent de se
souvenir de la qualité du Prince,
qu'il alloit recevoir chez luy. Le
Gouverneur leur dit qu'il avoit sur
cela les ordres de l'Empereur, &
qu'il ne manqueroit à rien.

*Hugues le
Grand perd
la pluspart de
ses vaisseaux
& de ses trou-
pes par la
tempeste.
Ibid.*

La navigation de Hugues le Grand
ne fut pas si heureuse que celle de
ses Envoyez. Il fut accueilli d'une
rude tempeste, qui fit perir la plus-
part de ses vaisseaux & de ses trou-
pes, & le navire même qu'il mon-
toit ayant coulé à fond, il fut obligé
de se jeter dans une chaloupe,
avec laquelle il se sauva à terre, à
quelques lieues de Durazzo.

Estant en ce pitoyable état, il fut
rencontré par deux Cavaliers de
ceux que le Gouverneur avoit en-
voyez en divers endroits de la coste,
pour apprendre de ses nouvelles. Il
se fit connoître à eux. Ils luy dirent
que le Gouverneur estoit fort en
peine de luy, & qu'il l'attendoit
avec la dernière impatience. Il mon-
ta sur le cheval d'un des deux Cava-
liers, qui le conduisirent à Durazzo,
où il fut reçu avec d'autant plus
d'honneur, que l'état où il estoit re-
duit, le rendoit moins formidable.

Le Gouverneur le traita magnifi-
quement, luy assigna une grosse gar-
de, moins par honneur, que pour
s'assurer de luy: & il le retint pen-
dant plusieurs jours, le regalant de
toutes sortes de divertissemens, en
attendant le retour du Courrier, qu'il
avoit envoyé à Constantinople, dès
qu'il eut son départ d'Italie.

Le Courrier ne fut pas long-temps
sans revenir, & avec luy arriva un

Seigneur de la Cour, qui compli-
menta Hugues de la part de l'Empe-
reur, & luy dit qu'il estoit chargé de
le conduire à Constantinople, où le
Prince estoit disposé à luy rendre
tout ce qu'on devoit à une personne
de sa naissance.

Hugues partit avec luy; leur gui-
de les conduisit, non point par les
grands chemins, mais par des routes
écartées; ce qu'il faisoit suivant les or-
dres qu'il en avoit, de peur de trou-
ver en chemin des troupes Françoises,
qui tirassent le Prince de ses mains.

L'Empereur le reçut avec de grands
témoignages d'amitié, luy fit des pré-
sents, luy fournit de l'argent pour
rétablir son équipage, & tout cela
dans le dessein de l'engager à luy fai-
re serment de fidélité, afin que les
autres Seigneurs Croisez, sur son
exemple, n'eussent pas de peine à s'y
soumettre, & à le reconnoître par
là pour Chef de la Ligue sainte, & à
agir en tout sous ses ordres.

*Il arrive à
Constantino-
ple, & y est
retenu par
l'Empereur.
Ibid.*

Le Prince eut peine à se refondre
à cette démarche; mais enfin gagné
par les caresses de l'Empereur, &
espérant par ce moyen se tirer de
ses mains, pour aller se mettre à la
tête des troupes qui estoient déjà
au-delà du canal, il le fit.

Après cela il pressa Alexis de le lais-
ser partir; mais il fut toujours retenu
sous divers prétextes, & il s'aperçut
bien qu'avec tous les bons traitemens
qu'on luy faisoit il estoit en prison, &
qu'on estoit bien aise d'avoir un otage
de son importance, pour contenir les
autres Seigneurs qui approchoient.

Godefroy de Bouillon s'estoit mis
en marche avec ses troupes dès le
mois d'Aoust, & avoit pris à peu près
la même route que Pierre l'Hermite
par l'Allemagne, l'Autriche, la Hon-
grie & la Bulgarie. Il avoit une ar-
mée de soixante & dix mille hom-
mes d'Infanterie, & de dix mille

*An. 1096.
Godefroy de
Bouillon mar-
che à la tête
d'une nom-
breuse armée.
Guillelm.
Tyrius.
L. 2. C. 11*

Anna
Comnena.
L. 10.

chevaux. Il estoit accompagné de Baudouin son frere, de Baudouin du Bourg son cousin, de Baudouin de Mons, de Hugues Comte de S. Pol, & d'Angelran fils de ce Comte, de Garnier de Grez, de Henry d'Asche, & de Godefroy frere de Henry, de Dodon de Conz, de Conon de Montaigu, qui avoient tous avec eux l'élite de leurs Vassaux.

Ils arriverent le vingtième de Septembre à Collembruc en Autriche, & ils y sejournerent quelques jours, pendant lesquels on traita avec Carlotoman Roy de Hongrie pour la feureté du passage dans ce Royaume. Henry & Godefroy d'Asche furent envoyez à ce Prince, & ils convinrent d'une entrevüe de Godefroy de Bouillon avec luy. Elle se fit auprès d'une forteresse de Hongrie nommée Ciperon, où le Duc se rendit avec trois cents chevaux. Tout se passa avec beaucoup de generosité & de franchise de part & d'autre. Le Roy promit de faire fournir des vivres à un prix raisonnable, tandis que l'armée marcheroit dans ses Etats, & on luy donna pour otage durant la marche, le Comte Baudouin frere du Duc avec la femme & toute la Maison de ce Comte.

L'armée marcha avec tout l'ordre & toute la discipline possible. Le Roy de Hongrie la côtoya toujours avec la sienne, & si-tost qu'on eut passé la Save, les otages furent rendus. On traversa la Bulgarie sans opposition, parce que les Generaux sçurent contenir leurs Soldats, & l'armée après une très-longue marche, arriva à Philippopolis en Thrace.

Ce fut là que Godefroy apprit la détention de Hugues le Grand, sur quoy les Generaux s'estant assemblez, ils envoyerent à l'Empereur, pour le prier de luy permettre de les venir joindre. L'Empereur refusa de le fai-

re. Cependant l'armée continua sa marche, & les Envoyez à leur retour, la trouverent à Andrinople.

Sur le refus de l'Empereur, Godefroy abandonna tout le pays au pillage, & il fut ravagé pendant huit jours, après lesquels vinrent des Envoyez de l'Empereur, faire de grandes plaintes de cette conduite. On leur en dit la raison, & on leur déclara qu'on estoit resolu de n'en pas demeurer là, si on ne rendoit le Prince. Ils le promirent. Aussi-tost le ravage cessa, & l'armée au bout de quelques jours arriva à la vüe de Constantinople.

Les troupes malgré la fatigue d'un si grand voyage estoient très-belles, & l'Empereur en fut épouventé, quoiqu'il eust luy-mesme une armée fort nombreuse qu'il avoit levée, moins à dessein de la joindre à celles des Croisez contre l'ennemi commun, que pour se mettre en feureté contre eux. Il vit bien qu'il falloit s'accommoder au temps. Ainsi dès que l'armée parut, il fit partir le Prince Hugues, qui arriva au Camp, accompagné de Drogon de Neelle, de Clerembaud de Vendeuil, & de Guillaume de Melun surnommé le Charpentier, parce que dans la meslée il manioit admirablement la hache d'armes, & charpentoit, ainsi qu'on parloit alors, d'une étrange maniere, tous ceux qui se trouvoient sous sa main. Ce fut une grande joye pour le Prince de se voir délivré, & bien de la gloire à Godefroy d'avoir contraint l'Empereur à le relascher. On s'embrassa avec tendresse de part & d'autre, & chacun raconta ses aventures. A peine estoient-ils entrez en discours, qu'on les avertit qu'il venoit d'arriver un homme de la Cour de l'Empereur, qui demandoit à parler au Duc Godefroy. C'estoit pour l'inviter à venir à Constantinople;

Il arrive à
la vüe de
Constantino-
ple.

Il oblige
l'Empereur à
relascher Hu-
gues le Grand.

Guibert.
L. 4. c. 4.

Guillelm.
Tyrius.
L. 2. c. 3.

mais comme on luy déterminoit le nombre de ceux qui devoient entrer avec luy dans la Ville, il répondit qu'il n'iroit pas.

L'Empereur choqué de cette réponse, défendit qu'on portast des vivres au Camp. Godefroy ne scut pas plustost cette défense, qu'il commanda aux Soldats de faire le dégast jusqu'aux portes de la Ville. On se saisit de tous les troupeaux, de tous les vivres, de tous les bleds des environs, & on fit des Magasins, qui mirent l'abondance dans le Camp pour long-temps.

*L'Empereur
tend des pie-
ges aux Croi-
sez.
Guillelm.
Tycius.*

L'Empereur qui vit qu'il avoit affaire à des gens aussi vigoureux que prévoyans, & mesme apprehendant qu'ils n'attaquassent la Ville, se radoucit, & après quelques pour-parlers, il permit de nouveau qu'on portast des vivres au Camp. Ensuite feignant d'estre touché de ce que souffroit l'armée par la rigueur de la saison; car on estoit au mois de Janvier, il offrit à Godefroy de loger ses troupes dans les Palais & dans les maisons qui bordoient en grand nombre le Bosphore, afin qu'ils y fussent à couvert des injures du temps. Le Duc accepta l'offre, qui luy parut avantageuse. Le dessein de l'Empereur estoit de les renfermer dans cet espace fort étroit, entouré de la mer d'un costé, de l'autre d'un large canal formé de l'embouchure de plusieurs rivières, & puis de montagnes, qui prenoient depuis le canal jusqu'à la mer. Par ce moyen il empeschoit qu'ils ne pussent faire aisément des courses dans le reste de la campagne, & de plus en cas qu'il voulust les attaquer, il s'assuroit de le pouvoir faire avec avantage dans un terrain si étroit, où ils auroient peine à s'étendre & à ranger leur armée.

*Ils l'attaque
à force ou-
verte.*

Ils s'apperçurent bien-tost du piège qu'on leur avoit tendu: car l'Em-

pereur ayant de nouveau invité Godefroy à le venir voir dans Constantinople, & le Duc qui se défioit toujours de luy, s'estant contenté de luy envoyer trois Seigneurs, pour luy faire agréer qu'il n'y allast pas, il fit une nouvelle défense de porter des vivres à l'armée, & mit quantité de partis en campagne, avec ordre de charger tous ceux qui s'écartoient pour en aller chercher. Enfin levant le masque, il envoya sur des vaisseaux qu'il avoit fait préparer secretement la nuit, grand nombre d'Archers, qui firent à la pointe du jour plusieurs décharges de fleches sur tout ce qui parut de soldats au bord de la mer, & mesme sur le quartier du Duc, qui estoit le long du Bosphore.

Godefroy jugeant par cette perfidie de ce qu'il devoit attendre de l'Empereur, resolut de sortir de ce terrain désavantageux, & fit marcher son frere le Comte Baudouin avec un gros détachement, pour se saisir du Pont du canal. Il le trouva occupé par les ennemis; mais il les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les en chassa, & s'en saisit; & après les avoir encore poussez assez loin, il donna le moyen à toute l'armée de repasser, & de s'étendre. Ensuite il se donna un sanglant combat entre l'armée de l'Empereur & les Croisez, sous les murailles de la Ville: il ne finit qu'à la nuit; les Grecs y furent très-maltraitez, & tout ce que l'Empereur gagna par cette indigne conduite, fut que toutes les maisons & tous les Palais situez sur le Bosphore, furent réduits en cendres; car l'armée en les abandonnant, mit pour se venger le feu par tout.

Afin d'éviter les surprises dans la suite, & empescher que la disette ne se mist dans le camp, il fut resolu de separer l'armée en deux; qu'une partie demeureroit au camp avec Godefroy

Ibid.

*Combat en-
tre l'Armée
de l'Empereur
& les Croisez.
Cap. 8.*

defroy pour le garder, & que l'autre iroit en campagne pour ramasser des vivres. Celle-cy se partagea en plusieurs Corps, qui allerent dans l'étenduë de plus de trente lieuës enlever tous les bleds, tous les troupeaux, & tout ce qui pouvoit servir à l'entretien de l'armée, & la mirent en état de subsister long-temps indépendamment de l'Empereur.

Bohemond amene d'Italie une armée de Normands & d'Italiens.

Sur ces entrefaites on eut des nouvelles de l'approche de Bohemond, qui amenoit avec luy d'Italie une armée de Normands & d'Italiens. Comme il connoissoit parfaitement le genie d'Alexis, avec qui il avoit esté long-temps en guerre, il ne fut point surpris de la conduite qu'il tenoit envers les Croisez. Il écrivit à Godefroy, que son sentiment estoit qu'il falloit commencer par mettre ce Prince hors d'état de leur nuire; qu'il luy conseilloit de quitter les environs de Constantinople, & de venir camper auprès d'Andrinople, où son armée subsisteroit facilement; qu'il l'y joindroit au commencement du Printemps; qu'ils iroient ensemble attaquer l'Empereur, & qu'après s'estre rendus maîtres de Constantinople, ils executeroient avec beaucoup plus de facilité leurs desseins contre les Turcs.

Cap. 10.

Godefroy luy répondit, qu'il ne pouvoit se résoudre à tourner ses armes contre les Chrétiens, ne les ayant prises que contre les Infidèles, & qu'il l'attendroit auprès de Constantinople, où il avoit pris toutes ses feuretez contre les embusches de l'Empereur.

Bohemond estoit celuy de tous les Croisez que ce Prince apprehendoit le plus, parce qu'il en avoit esté plusieurs fois battu. Ayant donc sçu son départ d'Italie, & ce qu'il avoit écrit à Godefroy, il prit le parti de regagner ce Duc, pour le rendre moins

Tome II.

susceptible des conseils violens, que Bohemond ne manqueroit pas de luy inspirer.

Il le fit donc solliciter une troisième fois de le venir trouver à Constantinople; & afin de luy ôter tout soupçon, il luy offrit de donner en ôtage son propre fils Jean Porphyrogenete. La condition proposée leva toute difficulté, & Godefroy qui ne demandoit pas mieux que d'agir d'intelligence avec l'Empereur, l'accepta. Il envoya Baudouin du Bourg, & Conon de Montaigu recevoir le jeune Prince, qui fut logé avec une seure garde dans le camp; & après avoir donné les instructions nécessaires au Comte Baudouin son frere, de qui l'armée devoit recevoir tous les ordres en son absence, il entra dans la Ville, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. L'Empereur l'y reçut avec toutes les distinctions, toutes les marques d'estime & de tendresse imaginables, jusqu'à l'adopter solennellement pour son fils, selon une très-ancienne maniere en usage dans l'Empire. L'Empereur pressa sur tout le Duc de luy faire serment de fidelité, comme avoit fait le Prince Hugues. Il eut peine à s'y résoudre: néanmoins il le fit, & les Generaux des autres armées l'imiterent. L'entrevûë se termina avec une satisfaction mutuelle. L'Empereur promit de fournir abondamment toutes choses à l'armée, & de contribuer de ses Finances à son entretien. Le Duc de son costé promit d'empescher toutes les violences, de faire garder une exacte discipline à ses troupes, & on convint que l'armée passeroit le Détroit au mois de Mars. Le Duc retourna chargé de presens & comblé des honnestetez de l'Empereur. Tout ce qu'on avoit promis de part & d'autre fut executé avec la der-

Entrevûë de l'Empereur & de Godefroy.
Cap. 11.

Cap. 12.

T t t

niere exactitude. L'armée passa en Bithinie au mois de Mars, & campa aux environs de Calcedoine. L'Empereur avoit extrêmement à cœur ce passage, & fit toujours en sorte qu'à mesure que les armées d'Occident arrivoient, elles ne se-journassent pas long-temps en deçà du Détroit. Il apprehendoit toujours pour sa Ville Imperiale, & jamais il ne consentit que deux armées campassent en mesme-temps sous les murailles; mais dès qu'il en arrivoit une nouvelle, l'autre passoit aussitôt la mer, & tous les vaisseaux revenoient à Constantinople, sans qu'il en demeurast de l'autre côté, pour empêcher les troupes de repasser.

Bohemond se joint à Godefroy.
Cap. 14.

Bohemond qui avoit débarqué à Durazzo, arriva peu de temps après. Il avoit reçu sur la route mille amitez de l'Empereur par Lettres, & par ses Envoyez, & trouvoit néanmoins par tout des embuscades préparées, qui auroient fait perir son armée, s'il n'avoit toujours esté sur ses gardes. Mais ils se connoissoient parfaitement l'un l'autre. Les dehors estoient les mesmes, & la dissimulation égale des deux costez. Il passa le Détroit, & se joignit à Godefroy, pour attendre les autres Croisez.

Il est suivi des autres Seigneurs Croisez.

Robert Comte de Flandres, qui avoit aussi pris la mer, & débarqué à Durazzo avec une partie de l'armée, après avoir sejourné dans la Poëuille, suivit de près Bohemond, & eut de frequentes conferences avec l'Empereur, qui parut avoir pour luy plus de confiance & d'ouverture, que pour tous les autres.

Le Comte Raymond de Toulouse, & l'Evêque du Puy firent tout le voyage par terre, par le Frioul & la Dalmatie, avec d'extrêmes fatigues & des embusches continuelles

des Dalmates. En passant dans la Bulgarie, l'Evêque avoit esté enlevé par un parti de Bulgares; mais heureusement il fut délivré par un autre parti de l'armée, qui défit celui des Bulgares.

Le Comte de Toulouse étant arrivé à Constantinople, vit plusieurs fois l'Empereur, qui luy demanda le serment de fidélité. Il le refusa, on eut beau luy citer l'exemple de tous les autres, il s'obstina à ne le pas faire. L'Empereur irrité envoya secretement ordre aux Generaux de son armée, de donner sur le camp du Comte, tandis qu'il estoit à Constantinople. Ils le firent, & y causerent une déroute presque generale. Le Comte en fut outré, & fit en vain ses plaintes à l'Empereur. Il envoya avertir le Duc Godefroy de la trahison qu'on luy avoit faite. Il y eut sur cela bien des negociations. Tout se termina par un désaveu que l'Empereur fit de ce qui s'estoit passé, protestant que la chose s'estoit faite contre son intention, & sans qu'il l'eust commandé. Le Comte de Toulouse à la priere des autres Generaux, consentit après beaucoup de délais à faire le serment: ensuite il passa en Asie avec son armée.

Cap. 10.
21.

Robert Duc de Normandie, Estienne Comte de Chartres & de Blois, Eustache frere du Duc Godefroy, arriverent les derniers, & allerent joindre les autres. Toutes les armées ainsi unies, dans la revûe qui en fut faite, faisoient cent mille hommes de Cavalerie; l'Infanterie estoit encore beaucoup plus nombreuse. De ce nombre estoient plusieurs de ceux qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Hermite, & de Gautier *Sans avoir*, dont il faut que je dise la triste destinée, avant que de parler des entreprises que firent les Princes Croisez.

Nombre de leurs troupes.

*Courfes de
quelques par-
tis de l'Ar-
mée des Croi-
sez.*

L. 1. c. 23

Après que l'Empereur chagrin des desordres, que les troupes de Gautier & de l'Hermite faisoient aux environs de Constantinople, les eut obligez de passer le Détroit, où il eut soin néanmoins de leur fournir des vivres en payant, toute leur occupation fut d'abord de faire des courfes sur le païs ennemi. Ils y firent en effet un grand butin; toutefois suivant le conseil de l'Empereur, qui ne cefloit de leur recommander de ne point trop s'engager avant l'arrivée des Seigneurs Croifez, ils ne se hazardoient à aucune entreprise confiderable. Mais un jour que Pierre l'Hermite estoit passé à Constantinople, pour supplier l'Empereur de fixer le prix des vivres, que l'avarice des Grecs leur faisoit vendre extrêmement cher, une troupe de sept mille hommes de pied & de trois cents chevaux, sortit du camp, & alla jusqu'auprès de Nicée, d'où elle enleva quantité de toute sorte de bétail, & l'amena au camp, fans avoir fait aucune perte.

Ce premier succès fit venir l'envie à d'autres de tenter auffi fortune. Trois mille Allemands marcherent avec deux cents chevaux du même costé, & firent encore plus que les autres; car non contents de piller le plat païs, ils attaquèrent une petite Ville à deux lieuës de Nicée, & l'emporterent l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance de ceux qui la défendoient. Ils tuerent tout ce qui s'y trouva; & voyant que de là ils pourroient faire des courfes beaucoup plus loin, ils s'y fortifierent, & y demeurèrent.

*Avantage
remporté sur
eux par les
Infidèles.
Cap. 24.*

Les Turcs sur les nouvelles des mouvemens qui se faisoient en Europe, & des desseins qu'on y avoit formez contre eux, se préparoient depuis long-temps à se mettre en défense. Soliman Soudan de Nicée avoit

fait venir dans ces quartiers de l'Asie toutes les forces de l'Orient. Il avoit fortifié les principales places, & y avoit mis de fortes Garnisons. Jusqu'alors néanmoins il ne s'estoit point mis en campagne, parce que excepté quelques courfes que faisoient les Chrétiens, ils ne paroissoient point vouloir entreprendre rien de confiderable. Mais quand il eut sçu la prise de la petite Ville, dont je viens de parler, & que les Allemands s'y fortifioient, il fit promptement avancer un grand nombre de troupes, & vint les investir, les attaqua, les força, & les fit tous passer par le fil de l'épée.

Cette perte qui devoit rendre les Croifez plus circonspects, ne servit qu'à augmenter leur fureur. On courut aux armes par tout le camp, en criant qu'il falloit sur le champ aller venger la mort de ses freres. Les plus sages des Commandans tâcherent en vain d'appaïser le tumulte. On les traita de lâches; ils furent obligez de ceder & de marcher.

Parmi cette multitude innombrable qui avoit suivi Pierre l'Hermite & Gautier *Sans avoir*, & dont une grande partie avoit péri par les chemins, il ne se trouva gueres plus de trente mille hommes armez, & en état de combattre. Gautier en prit vingt-cinq à vingt-six mille, parmi lesquels estoient cinq cents Cavaliers assez bien équipés, & tourna vers Nicée. Le reste demeura à la garde du camp, rempli de femmes, de vieillards, de Prestres, de Moines, qui ne servoient qu'à affamer l'armée.

Soliman dans le même temps s'estoit mis en marche, pour surprendre le camp des Chrétiens. Il fut averti par ses coureurs que l'armée Chrétienne venoit à luy. Il fait faire alte aussi-tôt, & ayant rappelé l'avant-garde qui estoit déjà dans une forest

*Les premiers
au nombre de
25. mille,
marchent con-
tre l'ennemi,
pour en avoir
raison.
Cap. 25.*

qu'il falloit passer, il se met en bataille dans la plaine, où la forest aboutissoit du costé de Nicée.

Les Croisez l'ayant passée, furent bien surpris de trouver l'ennemi si près d'eux. Cependant ils allerent fierement à luy, s'animant les uns les autres à tirer vengeance de la perte de leurs compagnons, & à perir glorieusement les armes à la main, en combattant les ennemis du nom Chrétien.

Le combat se donne près de Nicée, & les Chrétiens sont taillés en pieces.

Le Soudan soustint la premiere furie des Croisez avec beaucoup de resolution. Il avoit l'avantage du nombre, & s'en servit utilement; car durant la chaleur de ce choc, ayant fait étendre ses troupes, il investit les Chrétiens, & les fit charger de toutes parts. Il leur fut impossible de soustenir cette charge; rompus de tous costez, ils ne penserent plus qu'à fuir; mais ils se trouvoient coupez par tout, de sorte qu'à peine il en échappa un seul; tout fut tué ou pris. Gautier *Sans avoir* y perit avec quelques autres Gentilshommes qui l'avoient suivi, parmi lesquels on nomme Raymond de Breis, Foucher d'Orleans, Gautier de Breteuil, & Geoffroy Burel, qui avoit esté le principal auteur de cette entreprise.

Massacre de ceux qui estoient restés dans le Camp.

Cap. 26.

Le Soudan n'en demeura pas là. La bataille ne s'estoit donnée qu'à deux lieues du camp des Croisez. Il y marcha aussi-tôt, & ainsi qu'il l'avoit prévu, il le trouva dans la consternation. Il y entra presque sans resistance, & passa au fil de l'épée tout ce qu'il y rencontra. Il ordonna seulement qu'on épargnast les enfans, dont il fit autant d'esclaves.

Durant ce massacre, environ trois mille hommes se jetterent dans un vieux Chasteau sur le bord de la mer, & s'y retrancherent. Ils s'y défendirent avec toute la bravoure possible, & donnerent le temps aux vaisseaux

de l'Empereur de les venir secourir; car Pierre l'Hermite, qui durant ce temps-là estoit à Constantinople pour la raison que j'ay dite, avoit conjuré ce Prince de ne pas laisser perir ce reste de malheureux, qui estoient venus de si loin, pour sacrifier leur vie au service de Jesus-Christ & de l'Empire d'Orient.

Tel fut le sort déplorable de cette premiere armée des Croisez, qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Hermite. Ce bon Prestre avoit eu la grace de la vocation pour prescher la Croisade; mais il ne l'eut pas pour l'employ de General d'armée, si peu conforme à son état & à son caractère. C'est pourquoy Dieu luy ayant donné des succès prodigieux dans ses prédications, l'abandonna dans l'exécution, dont il ne l'avoit pas chargé, & qui ne luy convenoit pas.

Reflexion de l'Auteur sur la conduite de Pierre l'Hermite leur Chef.

Ce fut une chose bien funeste, que cet horrible carnage de tant de milliers de personnes, qui perirent dans le camp; mais il délivra les Princes Croisez de l'embarras, qu'ils auroient eu à défendre & à nourrir tant de gens inutiles. Les Turcs s'apperçurent bien-tôt de la difference qu'il y avoit entre une multitude de gens ramassez sans Chefs d'autorité, & l'élite de la plus illustre & de la plus brave Noblesse de l'Europe.

La premiere entreprise fut le siege de Nicée, Ville alors extrêmement forte, & le lieu de la residence ordinaire du Soudan Soliman. Elle fut défendue avec toute la vigueur possible, & les Generaux de l'armée Chrétienne eurent besoin de toute leur experience & de toute leur habileté, pour en venir à bout. Le Soudan donna un grand assaut au camp, & en fut repoussé avec perte de quatre mille hommes de ses troupes. Tancrede, Gautier de Garlande,

Siege de Nicée par l'armée des Princes Croisez.

Guy de Possesse*, Roger de Barneville, s'y distinguèrent entre tous les autres. Les assiegez se voyant extrêmement pressés, se résolurent à capituler : mais quand il fut question de traiter, il y eut une difficulté.

La place est prise & livrée à l'Empereur Grec. Guillelm. Tyrius. L. 1. c. 4.

L'Empereur Grec avoit à l'armée un homme de sa part nommé Tanin ou Tatin auprès des Princes, pour avoir soin de ses intérêts, pour luy rendre compte de tout ce qui se passoit, & faire sous main tout le mal qu'il pourroit aux Croisez. Celuy-cy ayant reçu l'état de la Place par ses espions, fit si bien qu'il engagea les Habitans à déclarer, qu'ils ne vouloient rendre la Place qu'à l'Empereur. Les Princes trouverent d'abord cela fort mauvais : néanmoins comme ils s'estoient obligés à luy remettre les Villes qu'ils prendroient, ils ne jugerent pas à propos de rejeter cette proposition. L'Empereur en estant averti, envoya aussi-tôt des troupes, pour en prendre possession. Mais il manqua luy-mesme à sa parole ; car une des conditions du Traité estoit, qu'en luy remettant entre les mains les Villes prises, tout le butin qui s'y trouveroit, seroit pour l'armée, & il ne luy en fit aucune part. Il se contenta de faire de beaux presens & de grands remerciemens aux Generaux. L'armée en murmura, & pensa à se payer par ses mains ; mais les Princes l'apaisèrent, pour ne point perdre le fruit de leur victoire, & pousser plus loin leurs conquestes, tandis que la saison estoit favorable.

Soliman tombe sur le camp de Bohemond, dont il fait un grand carnage.

Peu de jours après la prise de la Ville, l'armée se mit en marche. Le dessein principal estoit d'aller assieger Antioche de Syrie, pour s'ouvrir par cette conqueste le chemin en Palestine. Soliman couvert des montagnes, côtoyoit toujours les Croisez avec une armée de plus de deux

cents mille chevaux, épiant l'occasion de les attaquer à son avantage, & il la trouva. Bohemond s'estoit séparé du reste de l'armée, pour la commodité des vivres & du fourage, & s'estoit campé dans une Vallée nommée la Vallée Gorgonienne la nuit du dernier jour de Juin. Ce fut là que Soliman tomba sur luy le lendemain, & que sans s'approcher plus près qu'à la portée de l'arc, il fit faire de continuelles décharges de fleches, dont un très-grand nombre de Soldats Chrétiens furent tuez, & la plupart des chevaux blessez. Bohemond ne trouva point d'autre moyen de se tirer de ce mauvais pas, que de marcher droit à l'ennemi l'épée à la main pour l'enfoncer, malgré le désavantage du lieu ; car les Turcs estoient rangez en bataille sur le penchant de la montagne. Mais ils se débänderent aussi-tôt, & puis se ralliant, vinrent faire de nouvelles décharges.

Bohemond continua de les pousser ; mais ils firent encore les mêmes mouvemens, & par cette maniere de combattre, à laquelle les Europeans n'estoient point accoutumés, toute l'armée eust péri, si les autres Croisez, qui n'estoient qu'à une lieue de là, ne fussent venus à son secours.

Le Duc Godefroy, ses deux frères Baudouin & Eustache, Hugues le Grand, le Comte de Toulouse parurent à la teste de quarante mille chevaux, ayant laissé toute leur Infanterie dans le Camp. Leur arrivée fit reprendre courage aux troupes. Les Turcs n'osèrent faire ferme, quoiqu'ils eussent deux fois plus de Cavalerie. On les poursuivit l'épée dans les reins pendant deux lieues ; on en tua un grand nombre ; on reprit quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & on entra dans leur

An. 1097.

Les autres Croisez viennent à son secours. Cap. 12. 134

Et mettent à leur retour les Infidèles en déroute.

* Il y a en Latin de Possessa. Il se trouve entre Châlons & Bar le-Duc un lieu du nom de Possesse.

Camp, qu'on trouva plein de vivres & de richesses. Le pillage consola l'armée de la perte qu'elle avoit faite, & qui fut de près de quatre mille personnes, tant Soldats qu'autres de la fuite du Camp. On n'y perdit que deux hommes de distinction, dont l'un fut Guillaume frere de Tancrede, l'autre n'est pas nommé.

Les Generaux firent là reposer l'armée pendant trois jours, après lesquels elle entreprit une longue & rude marche, pour traverser la Bithynie. Elle arriva auprès d'Antioche de Pisidie, qui se rendit, & l'on y campa avec plus de commodité. Plusieurs autres Villes dans lesquelles il y avoit beaucoup de Chrétiens, suivirent cet exemple.

Détachemens faits sous les ordres de Tancrede & de Baudouin.

En ce lieu là se firent deux détachemens : l'un sous la conduite de Tancrede, & l'autre sous les ordres du Comte Baudouin frere de Godefroy. Ils eurent ordre de s'avancer dans la Cilicie, de reconnoître le país, de profiter des occasions qui se presenteroient de se saisir de quelques Places, & l'on consentit qu'ils gardassent pour eux, celles qu'ils prendroient. Ils s'emparerent entre autres de Tarse & de Mamistra.

Expeditions de ces deux Generaux.
L. 4. c. 1.
2. 3. 4. 5. 6.

Baudouin retourna joindre la grande armée, & instruisit les Generaux de l'état du país, tandis que Tancrede se rendoit maître de toute la Cilicie. Il força Alexandrete, & répandit tant de terreur par tout, que les Emirs des país circonvoisins luy envoyèrent demander son amitié, & s'offrirent à faire alliance avec les Croisez.

Baudouin fut détaché de nouveau, & marcha du costé de la Mesopotamie, où il fut reçu dans Edeffe sans resistance. Cette Ville estoit la Capitale de la Mesopotamie. Il acheta Samosate, & soumit toutes les autres Places, qui faisoient la communi-

cation d'Edeffe avec Antioche de Syrie, que les Princes Croisez avoient resolu d'assiéger. Ainsi Baudouin se fit un assez grand Etat en deçà & au delà de l'Euphrate, & en travaillant si bien pour sa gloire & pour ses interets particuliers, facilita la principale entreprise des Princes Croisez ; car tandis qu'il subjuguoit la Mesopotamie, la grande armée avoit toujours marché vers la Syrie. La plupart des Places qu'elle trouva sur son chemin, ne firent que peu, ou point du tout de resistance ; de sorte que rien n'empeschoit qu'on ne fît le siege d'Antioche.

Cap. 8.

Tancrede, après avoir mis en sureté les Places de la Cilicie, estoit revenu joindre l'armée. Divers autres détachemens qu'on avoit faits, s'y rendirent aussi. On jugea à propos toutefois que Baudouin demeurât en Mesopotamie, soit afin de couvrir le pays de ce costé-là, soit afin de faciliter les convois des vivres pour l'armée.

Les Turcs ayant deviné le dessein des Chrétiens, n'avoient rien omis pour se mettre en état de se bien défendre. Accien parent ou allié de Soliman, estoit Soudan d'Antioche, & Seigneur de tout le país, & de quantité de Villes des environs. Le Soudan de Perse luy avoit envoyé de nombreuses troupes. Il y avoit dans la Ville six à sept mille chevaux, & jusqu'à quinze ou vingt mille hommes d'Infanterie, de toutes sortes de provisions, des machines de guerre en abondance, d'habiles Ingenieurs pour les mettre en usage, & pour en faire de nouvelles. La saison estoit déjà fort avancée, & les troupes des Croisez extrêmement diminuées : tout cela outre la force de la Place, & les secours du dehors, encourageoit fort les Turcs. En effet, le siege de Nicée, quelques difficultez qu'on y eust ren-

Etat de la Ville d'Antioche assiégée par les Chrétiens.

Guillelm.
Tyr. L. 4.
c. 11.
Epist. Stephani Comitis Carnotensis.
T. 4. Spicil.

contrées, ne fut rien en comparaison de celui-cy.

Les Turcs pour retarder les approches, s'estoient saisis du Pont sur le fleuve Oronte, à deux lieues d'Antioche, qui estoit le seul passage pour venir à la Ville. Robert Duc de Normandie, qui menoit ce jour-là l'avant-garde, le fit attaquer, & y trouva une extrême résistance; mais l'Evêque du Puy l'estant venu joindre, on fit de si grands efforts, que le Pont fut emporté l'épée à la main, & le passage ouvert.

Quand on eut reconnu la Ville de plus près, & qu'on eut esté informé des troupes qui estoient dedans, plusieurs furent d'avis de remettre le siege au Printemps prochain; car on estoit déjà au mois d'Octobre; mais le sentiment contraire prévalut, & chacun prit son poste à l'entour de la Ville.

Les sorties furent & frequentes & terribles; on n'alloit gueres au fourrage sans livrer de combat. Les pluies survinrent, & la difficulté d'avoir des vivres, à cause du grand nombre d'ennemis qui couroient la campagne, causa pendant quelques jours une extrême disette dans le Camp. Suenon fils du Roy de Dannemarc, qui estoit arrivé à Constantinople long-temps après les autres avec de fort bonnes troupes, & venoit joindre l'armée, fut surpris & investi par les Turcs, qui le taillerent en pieces, & il perit luy-mesme dans cette défaite. Tatin, celui qui suivait les Princes de la part de l'Empereur, voyant les choses dans un très-mauvais état, partit du Camp, sous prétexte d'aller demander des vivres & de nouvelles troupes à l'Empereur, & ne revint plus. Son exemple causa la desertion; & Estienne Comte de Blois feignant une maladie, se retira du costé de la mer avec

une partie de ceux qui l'avoient suivi, au nombre de quatre mille hommes, resolu de repasser en France, si le siege ne réussissoit point. Pour comble de malheur, Godefroy de Boüillon tomba malade, & pensa mourir.

Il eust fallu se résoudre à lever le siege, sans une intelligence que Bohemond eut dans la Place avec un des principaux Habitans, nommé Pyrrhus, fort considéré du Soudan. La chose estoit très-secrete, & Bohemond n'en avoit donné aucune communication aux autres Generaux. Un jour dans le Conseil de guerre les voyant tous très-inquiets, il leur dit qu'il avoit un moyen de prendre la Ville, à la verité fort hazardeux, mais qu'il se chargeroit du risque avec ses seules troupes, pourvu qu'on voulust luy promettre de la luy ceder, s'il la prenoit.

Godefroy de Boüillon, le Duc de Normandie, le Comte de Flandres, Hugues le Grand, & tous les autres furent d'avis d'accepter la proposition. Le seul Comte de Toulouse s'y opposa, disant que les fatigues & les perils estant communs, il falloit que le fruit & la recompense le fussent aussi. Ainsi rien ne fut conclu.

Cependant la nouvelle vint qu'une armée de Turcs, pour faire diversion, assiegeoit Edesse, où le Comte Baudouin s'estoit renfermé. La chose estoit veritable. Baudouin la défendit si bien, que quelques jours après, les ennemis leverent le siege; mais ce ne fut que pour venir attaquer le Camp d'Antioche.

L'armée ennemie estoit très-nombreuse, & commandée par un Chef de reputation nommé Corbagat. Le bruit de son approche mit l'alarme dans le Camp, redoubla l'inquietude des Generaux, & obligea le Comte Raymond à consentir que Bohemond fust seul maistre d'Antioche,

*Intelligence
de Bohemond
dans la Place.
Historia
Belli Sacri.*

Guillelm.
Tyr. c. 8.

Cap. 12.

Epist. Comit.
Carnotensis.

Guillelm.
Tyr. L. 5.
c. 10.

*Qui en faci-
lite la prise
aux Croisez.
Guillelm.
Tyr. L. 5. c.
16. 17. &
18.*

en cas que le moyen qu'il avoit de la prendre, pût réussir.

Quand il eut le consentement general de tous les interessez, il leur apprit l'intelligence qu'il avoit dans la Place, & leur dit en mesme-temps que celui avec qui il l'entretenoit le pressoit fort, le secours estant prest d'arriver. Il prit donc incessamment ses mesures avec Pyrrhus, qui fut traversé par quelques soupçons qu'on eut de luy; mais enfin il livra trois Tours où il commandoit, & Bohemond suivi de ses gens y monta la nuit avec des échelles. Il alla de là rompre une fausse Porte, par laquelle il fit encore entrer plusieurs Soldats. Ensuite ayant attaqué le Corps-de-garde d'une des Portes de la Ville, & l'ayant dissipé, il l'ouvrit au reste des troupes de l'armée, qui s'en emparerent. Les Chrétiens, dont il y avoit grand nombre dans la Ville, se joignirent aux Croisez, & donnerent sur les Turcs. Il perit bien dix mille personnes dans ce saccagement, & le Soudan Accien fut tué hors de la Ville, comme il taschoit de s'échapper pour gagner le Camp des Turcs. Ainsi finit le siege d'Antioche, après avoir duré près de huit ou neuf mois. Mais le peril ne cessa pas avec le siege.

An. 1098.

*Ils battent
l'armée des
Infidèles qui
estoit venue
leur couper
les vivres.*

A peine la Ville estoit-elle prise, que Corbagat parut avec une armée innombrable, & s'appliqua d'abord uniquement à couper les vivres. Ce moyen luy réussit. La Ville & l'armée Chrétienne furent reduites à l'extrémité; de sorte que dans le desespoir de pouvoir tenir plus longtemps, on resolut d'aller attaquer l'ennemi avec des troupes non seulement tout-à-fait inferieures en nombre; mais encore reduites par la faim au plus déplorable état. La conduite & la resolution suppléerent à tout le reste. On attaqua & on battit Cor-

bagat, & l'on profita des vivres, dont on trouva une prodigieuse quantité dans son Camp: mais les maladies causées par la famine qui avoit précédé, emportoient tous les jours beaucoup de monde, & Aymar Evêque du Puy, Legat du Pape, en mourut. Bohemond maître de la Ville prit dans la fuite la qualité de Prince d'Antioche.

L. 6. c. 23.

Après une si heureuse victoire, d'où dépendoit le salut de l'armée, les Seigneurs envoyerent à l'Empereur Grec, pour le sommer de les venir joindre en personne avec la sienne, afin d'entrer tous ensemble en Palestine, comme il l'avoit promis, & ils luy declarerent que s'il ne leur tenoit parole, ils n'observeroient eux-mêmes aucuns des autres articles du Traité qu'ils avoient fait avec luy.

*Ils envoyent
une Ambassa-
de à l'Empe-
reur Grec.*

On choisit pour cette Ambassade Hugues le Grand & Baudouin Comte de Haynaut. Celui-cy perit en chemin, sans qu'on ait jamais sçu de quelle maniere. Hugues le Grand, après avoir couru beaucoup de dangers, & s'estre habilement débarrassé de mille embuscades, que les Turcs luy dresserent, arriva à Constantinople. Il exposa à l'Empereur le sujet de son voyage, & retourna de là en France. Cette resolution qu'il prit faute d'avoir dequoy subsister avec honneur à l'armée, où il n'avoit presque plus personne sous sa Banniere, ternit beaucoup la gloire des grandes actions qu'il avoit faites en toutes les occasions les plus dangereuses, dans lesquelles il s'estoit toujours distingué.

Guillelm.
Tyr. L. 7.
c. 12.

L'Empereur qui se défioit des Princes, par la raison qu'eux-mêmes avoient tout sujet de se défier de luy, & d'en estre très-mécontents, n'eut garde de les aller joindre en personne à Antioche, comme ils l'en sollicitoient.

Guillelm.
Tyr. L. 7.
c. 12.

toient. Il leur envoya seulement des Ambassadeurs, qui firent de grandes plaintes, de ce que contre le Traité fait à Constantinople, ils ne luy remettoient pas Antioche & les autres Places conquises. Ils n'eurent point d'autre réponse, sinon que l'Empereur leur ayant manqué de parole dans les choses les plus essentielles, auxquelles il s'estoit obligé, comme à leur fournir des vivres, à les aider de sa flotte, à les suivre avec son armée, ils n'estoient nullement tenus d'accomplir les autres conditions d'un Traité tant de fois violé; qu'Antioche demeureroit entre les mains de Bohemond; que les autres Places seroient conservées à ceux qui les avoient prises, & qu'ils esperoient malgré la conduite peu sincère qu'il tenoit à leur égard, accomplir leur vœu par la conquête de Jerusalem & de la Palestine.

Br. 7. 6. 20.

Ils entrent dans la Palestine.

Cependant en attendant le temps destiné à cette expedition, les Princes s'estant separés en divers endroits, pour faire plus commodément subsister leurs troupes, attaquèrent & prirent plusieurs Villes dans la Syrie, & aux environs, malgré les dissensions plus fréquentes entre eux que jamais, depuis la mort de l'Evêque du Puy, qui en qualité de Legat du S. Siege assoupissoit auparavant par sa prudence & par son adresse la plupart de leurs differends. Enfin arriva le temps qu'ils avoient destiné pour entrer en Palestine. On fit la paix avec l'Emir de Tripoli à des conditions avantageuses, malgré le Comte de Toulouse, qui avoit assiégué cette Place, & qui vouloit en continuer le siege, & on se disposa à marcher du côté de Jerusalem.

Où le Calife d'Egypte avoit pris Jerusalem & plusieurs au-

Le Calife d'Egypte épouvanté depuis quelques années des grandes conquêtes, que les Turcs avoient faites sur ses Etats & sur ceux de ses voi-

Tome II.

lins, fut ravi des avantages que les Princes Croisez remporteroient sur ces ennemis communs. Il les en envoya feliciter, & leur demanda leur amitié. Mais profitant luy-mesme du desordre des Turcs, de la défaite de cette nombreuse armée commandée par Corbagat devant Antioche, il s'estoit mis en campagne, & avoit pris Jerusalem & plusieurs autres Places de la Palestine, qui estoient auparavant de sa domination. La prise de ces Places avoit entièrement changé ses interêts & ses vûes, & le mettoit dans la nécessité de devenir l'ennemi des Princes Chrétiens, dont le but principal estoit de rétablir le Christianisme dans Jerusalem, & de la délivrer du joug des Infidèles.

Cap. 194

Il avoit retenu pendant un an sous divers prétextes les Envoyés de l'armée Chrétienne, qui estoient allés en Egypte, pour traiter avec luy. Il les renvoya avec des Ambassadeurs de sa part, qui avoient ordre de dire aux Princes, que leur Maître estoit toujours en disposition d'entretenir l'amitié avec eux; qu'il donneroit liberté à tous les Chrétiens de venir visiter les saints Lieux; mais à condition qu'ils n'entreroient jamais plus de trois cents ensemble dans Jerusalem: qu'en y entrant, ils quitteroient leurs armes, & qu'après avoir satisfait leur devotion, ils s'en retourneroient sans faire un plus long séjour dans le Païs. Les Princes renvoyerent ces Ambassadeurs avec mépris, en leur disant qu'ils feroient leur Pèlerinage tous ensemble, & d'une manière qui feroit repentir le Calife de sa conduite à leur égard.

En effet, ils ne furent pas longtemps sans se mettre en marche. Ils prirent par le bord de la mer, côtoyant d'une flotte de Venitiens & de Genoïs, auxquels s'estoit joint un Pirate Chrétien nommé Guinimer,

An. 1099.
Cap. 21.

V u u

Cap. 22.

avec des Vaisseaux de Flandres, de Normandie & d'Angleterre. Cette flotte fournissant abondamment des vivres à l'armée, les Croisez entre-
rent dans la Plaine de Berite, appelée aujourd'hui Barut : & de là passant par le païs de Sidon, de Sarepta, de Tyr, ils vinrent camper dans la campagne de Ptolemaïs, dite alors Accon, & depuis Saint Jean d'Acre. Ils marcherent à Lidda, appelée autrement Diospolis, que les Sarazins avoient abandonnée, aussi-bien que Rama ou Arimathie, & ils y trouverent une très-grande abondance de vivres, que la peur n'avoit pas permis aux Infidelles d'enlever. Le lendemain ils arriverent à Emmaüs, appelé alors Nicopolis à deux lieues & demie de Jerusalem.

Estant montez sur les hauteurs, d'où l'on découvroit cette Ville, toute l'armée jeta de grands cris de joye, & oublia ses fatigues passées. Les troupes animées d'une nouvelle ardeur, presserent les Generaux de commencer au plustost le siege; mais ces Seigneurs en comprenoient mieux la difficulté que les Soldats.

Grande diminution de l'armée Chrétienne.

L. 8. c. 4.

De ces sept à huit cents mille personnes, qui estoient partis d'Europe, il n'en restoit plus dans cette armée qu'environ quarante mille; & dans ce nombre il n'y avoit que vingt & un mille cinq cents Soldats; sçavoir vingt mille hommes de pied, & quinze cents Cavaliers. Les autres avoient péri dans les combats ou dans les sieges, ou par les maladies: d'autres avoient deserté, d'autres estoient demeurez à Antioche avec Bohemond, d'autres en Mesopotamie & en Cilicie, à la garde des Places qu'on avoit prises. Au contraire, il y avoit dans la Ville une armée de quarante mille hommes pour la défendre. On en avoit chassé tous les Chrétiens. Les Sarazins avoient fait

comblér tous les puits & toutes les cisternes des environs. On ne trouvoit point autour de la Place de bois propre pour faire des machines, au lieu que les ennemis en avoient en abondance, & la Ville ne manquoit de rien.

Malgré tout cela néanmoins, le Duc Godefroy & tous les autres estoient resolu, ou de perir glorieusement, ou d'accomplir leur vœu. Ils reconnurent la Ville de fort près, & on distribua les quartiers. Le Duc Godefroy prit le sien au Septentrion, vis-à-vis de la porte de la Ville, qui fut depuis appelée la Porte de S. Estienne. Robert Comte de Flandres se posta à sa droite, en tirant vers l'Occident. Ensuite Robert Duc de Normandie, & puis Tancrede, & enfin le Comte de Toulouse, qui s'estant campé d'abord à la Porte Occidentale de la Ville, transporta quelque temps après une partie de son camp vers le Nord sur la montagne de Sion. La Ville ne put estre tout-à-fait entourée, faute de troupes, & la partie Meridionale demeura toujours libre durant le siege.

Elle ne laisse pas de prendre ses quartiers autour de Jerusalem.

Cap. 5.

Cinq jours après il fut resolu de donner un assaut general à l'avant-mur; ce qui se fit avec tant de vigueur, qu'on l'emporta; & cette brusque attaque étonna tellement les assiegez, qu'on crut que la Ville eust esté prise dès ce premier assaut, si l'on avoit eu des échelles pour escaler la seconde enceinte.

Assaut donné à l'avant-mur.

Cap. 6.

Après cette premiere action, qui avançoit beaucoup les choses, on travailla aux machines. Une flotte de Genoïs, qui aborda à Joppé sur ces entrefaites, fut d'un grand secours, non seulement pour fortifier l'armée par les troupes qu'elle amenoit; mais encore par les Ingenieurs & les Charpentiers qu'elle fournit, beau-

Cap. 9.

coup plus habiles que ceux qui estoient au camp.

*Impietez des
assiegez qui
raniment le
courage des
assiegeans.*

Tout estant prest pour l'attaque de la muraille, on voulut avant que de l'entreprendre, s'attirer le secours du Ciel. Tancrede & le Comte de Toulouse, & quelques autres Seigneurs, dont la jalousie mutuelle n'avoit que trop éclaté en plusieurs occasions, se reconcilierent & s'embrasserent publiquement. On fit une Procession generale sur le Mont des Olives avec la Croix, en chantant les Litanies des Saints. Pierre l'Hermitte & Arnoul, qui estoit un Prestre de la suite du Duc de Normandie, y firent chacun une vehemente exhortation à toute l'armée, afin d'animer les soldats à supporter constamment les fatigues du siege, & à affronter courageusement les perils qui leur restoient à esluyer, pour arriver au comble de leurs vœux. Mais rien ne reveilla plus l'ardeur des soldats, que les sacrileges que commirent les assiegez sur les murailles durant cette Procession. Car pour se mocquer des Chrétiens, ils firent mille insolences & mille impietez contre des Croix, qu'ils avoient plantées au haut de leurs Tours. Ils crachoient dessus avec execration, les abattoient & les fouloient aux pieds, en prononçant des blasphêmes horribles. Ce spectacle irrita tellement les soldats, qu'à peine pouvoit-on les contenir. On les asseura qu'ils auroient bien-tost l'occasion & les moyens de venger l'honneur de Jesus-Christ, & les affronts qu'on faisoit au signe adorable de leur salut.

*Dispositions
à un second
assaut.*

La veille du jour destiné à l'assaut de la muraille, les Generaux s'estant assemblez, resolurent de rompre les mesures des ennemis, en faisant la principale attaque du costé où ils ne s'attendoient pas qu'on la fît.

Les assiegez avoient couvert leurs

murailles de pierriers & d'autres semblables machines, en tous les endroits qui répondoient aux divers quartiers du camp, & avoient laissé dégarnis ceux vis-à-vis desquels les assiegeans n'avoient point pris de poste. Durant la nuit le Duc Godefroy, le Duc de Normandie, & le Comte de Flandres changerent de camp, & firent transporter les pieces de leurs machines toutes prestes à estre assemblées du costé du Septentrion, entre la Porte S. Estienne & la Tour qu'on appelloit la Tour Angulaire, qui dominoit sur la Vallée de Josaphat, & avec un ordre, une promptitude, & un travail prodigieux, ils firent durant cette nuit-là dresser les béliers, les galeries qui les couvroient, & outre cela élever assez près de la muraille, en un lieu où elle estoit assez basse, une espee de Chasteau de bois quarré fort large. La face de ce Chasteau opposée à la muraille de la Ville, estoit un Pont-levis, qui pouvoit s'abattre, & devoit tomber sur la muraille; après la chute du pont, paroissoit en deçà un parapet de bois, derriere lequel il devoit y avoir des soldats, pour soustenir ceux, qui à la faveur du pont, avanceroient sur le rempart. Les deux costez du Chasteau estoient aussi remplis d'Archers, pour tirer à droit & à gauche sur tous ceux qui paroistroient pour la défense. Le Comte de Toulouse avoit un pareil Chasteau à son attaque. Le Duc de Normandie avec Tancrede en avoit un troisième du costé de la Tour Angulaire. Godefroy estoit sur le premier dont j'ay parlé.

Dès la pointe du jour toute l'armée se trouva sous les armes en ces trois differens endroits, prestes à donner l'assaut.

Les assiegez surpris de ce changement d'attaque, transporterent aussi une partie de leurs machines, & l'on

V u u ij

commença de part & d'autre à lancer des pierres, tirer des fleches, jeter des feux d'artifices, les assiegez pour fracasser & ruiner les Chasteaux, & les assiegeans pour écarter les soldats du rempart.

*Sanglant
combat à di-
verses atta-
ques.*

Cependant les Ingenieurs qui estoient au plus bas étage des Chasteaux, les faisoient avancer par le moyen des rouës, sur lesquelles ils estoient portez, à mesure que l'on applanissoit le chemin & qu'on combloit le fossé. On combattit depuis le matin jusqu'au soir de cette maniere avec un grand carnage de part & d'autre, & le combat ne finit que par la nuit. On la passa des deux costez dans de grandes inquietudes, & on travailla d'une part à reparer les breches que les béliers avoient faites en divers endroits de la muraille; & de l'autre à raccommoder les Chasteaux, que les pierriers des ennemis avoient beaucoup endommagé.

*Adresse du
Duc Godefroy
pour encoura-
ger les Sol-
dats.*

Le combat recommença avec le jour à toutes les trois attaques, & continua avec la mesme violence jusqu'à une heure après midy, que l'armée Chrétienne rebutée & épuisée de fatigue, commença à se rallentir. Godefroy s'en estant aperçu, cria de toute sa force, que le Ciel se declaroit pour eux, & qu'il venoit de voir sur la Montagne des Olives, un Cavalier descendant du Ciel avec un bouclier tout étincelant d'éclairs, qui l'animoit du geste à poursuivre sa victoire.

Cap. 10.

Soit verité, soit artifice du General, le bruit de cette vision s'estant répandu par tout, on la crut, & on ne douta point que ce ne fust S. George, qui leur promettoit la victoire. Le soldat se ranima. Le Comte de Toulouse assura qu'il avoit vu la mesme chose. On recommença le combat avec plus d'acharnement que jamais. Le fossé ayant esté comblé, le

Chasteau fut poussé jusques fort près de la muraille, le Pont-levis abattu & appuyé dessus.

Alors Godefroy accompagné de son frere le Comte Eustache, de Ludolfe & de Gilbert de Tournay, deux freres également braves, & de tout ce qu'il avoit de Seigneurs auprès de luy, sauta sur le rempart, & commença le sabre à la main à abatre & à écarter les Sarazins, qui étonnez de voir l'ennemi sur leurs murailles, ne furent pas long-temps sans plier.

*Ils montent
à l'assaut.*

Un moment après, le Duc de Normandie força aussi le passage à son attaque, & se jeta sur le rempart avec Tancrede, le Comte de Saint Pol, Baudouin du Bourg, Gaston de Bearn, Gerard de Roussillon, Conan le Breton, le Comte de Montaigu, Loüis de Monson suivis de leurs soldats. Ils renverserent tout ce qui parut devant eux, & se rendirent maistres d'une grand partie de la muraille.

La déroute des ennemis en ces deux endroits excita un bruit effroyable dans la Ville, & la nouvelle en estant parvenue jusqu'à ceux qui soustenoient l'assaut du Comte de Toulouse, ils abandonnerent les Tours & tous leurs postes. Alors ce Prince ayant fait avancer son Chasteau sans resistance, & abatre son pont, il entra aussi dans la Ville. On appliqua de tous costez les échelles; & une partie de ceux qui avoient forcé les premiers la muraille, s'estant rendus maistres de la porte du midy, l'ouvrirent, & firent entrer le reste de l'armée.

*Entrent dans
la Ville.*

On ne vit jamais une plus horrible confusion, & un plus effroyable carnage. Les Sarazins qui purent échapper à cette premiere fureur, se voyant pousser de tous costez l'épée dans les reins, tascherent de gagner l'endroit où estoit autrefois le Temple de Sa-

*Et y font un
furieux mas-
sacre des Sa-
razins.*

Cap. 11.

lomon : c'estoit comme une citadelle au-dedans de la Ville, fortifiée de murailles & de tours.

Tancrede les y poursuivit, & y entra avec eux suivi de sa troupe, & y fit un si furieux massacre, que tout nageoit dans le sang. Plusieurs autres Seigneurs l'y vinrent joindre un moment après, & tout ce qui s'y rencontra fut sans quartier passé au fil de l'épée. On dit qu'en ce seul endroit, il y eut dix mille Sarazins tuez.

Cap. 20.

Epoque de
cette déli-
vrance.

Cap. 21.

An. 1099.

Enfin les Princes ne voyant plus rien à craindre, arresterent leurs Soldats, firent occuper les Tours & les Portes, posterent des troupes aux avenues de la Place ; car on sçavoit qu'une armée d'ennemis, qui venoit au secours, n'estoit pas loin, & abandonnerent la Ville au pillage. Elle fut forcée le Vendredy quinziesme de Juillet, quatre ans après que la Croisade avoit esté publiée dans le Concile de Clermont.

Par cette prise, ce qu'il y avoit de plus difficile dans le vœu des Croisez, fut accompli. On ne songea plus qu'à satisfaire sa devotion & à remercier Dieu de l'heureux succès d'une si hazardeuse entreprise.

Devotions de
toute l'Armée
dans la sainte
Cité.

Ibid.

L'armée passa tout à coup de la fureur du carnage, aux sentimens de la plus tendre pitié. On quitta le casque, la cuirasse & l'épée, pour aller nus pieds, & en habit de Pelerin, arroser de ses larmes, & baiser avec respect les lieux que le Sauveur avoit honorez de sa presence. On ne voyoit par tout que des Processions nombreuses. Tout retentissoit de soupirs & de gemissemens aux endroits, où le Seigneur avoit souffert tant de tourmens & d'opprobres, sur tout dans l'Eglise consacrée à la memoire de sa Passion & de sa Resurrection. Les Princes quittant cette fierté & cet air guerrier, qui avoit tant de fois jetté

la terreur dans les armées des Infidèles, y vinrent en Procession avec une modestie & une humilité également surprenantes & édifiantes. Le Clergé les reçut avec la Croix, chantant des Hymnes & des Cantiques spirituels, qui furent mezlez des acclamations du Peuple, à l'honneur de ces Heros liberateurs de la sainte Cité.

Pierre l'Hermite fut comblé d'honneurs & de loüanges par les Chrétiens Habitans de Jerusalem, qui l'y avoient vu cinq ans auparavant, & le regardoient comme un Ange du Seigneur, comme celui que le Ciel avoit choisi pour la délivrance de son Peuple, comme un autre Moïse, par lequel Dieu avoit operé de si grandes choses. Enfin il fut resolu que deormais, tous les ans on celebreroit une Feste en memoire de cette derniere victoire, où l'on prieroit Dieu pour tous ceux en general qui y avoient contribué.

Honneurs
faits à Pierre
l'Hermite.
Cap. 23.

Le huitiesme jour d'après la prise de la Ville, les Seigneurs s'assemblerent pour élire un Roy de Jerusalem, & rétablir le Royaume d'Israël. Godefroy, le Comte Raymond de Toulouse, Robert Duc de Normandie, furent les trois sur lesquels on jeta les yeux : & si nous en croyons les Historiens Anglois de ce temps-là, on offrit la Couronne à ce Duc, qui la refusa, non par modestie, mais par l'aversion qu'il avoit pour les affaires & les embarras d'un Gouvernement, où il en prévoyoit beaucoup. Après quelques délibérations, tous les suffrages tournerent en faveur de Godefroy de Bouillon, que son courage, sa sagesse, son habileté dans la guerre, sa probité, sa pitié, son application, sa haute taille, sa force extraordinaire, & toutes les qualitez qui font un Heros, & un Heros Chrétien, avoient toujours distingué entre tous les Seigneurs Croisez.

Le Duc Gode-
froy est élu
Roy de Jeru-
salem.
Henric.
Huntindon.
L. 7.

*Il défait le
Soudan d'E-
gypte.*

Il signala son Regne peu de jours après par la défaite du Soudan d'Egypte, qui venoit avec une armée de plus de quatre cents mille hommes au secours de Jerusalem.

*Il meurt, &
a pour succes-
seur Baudouin
son frere.*

Cette victoire ayant affermi ses conquestes, les Princes Croisez prirent congé de luy, pour s'en retourner en leur pais. Il luy resta très-peu de troupes; mais ayant reçu après le départ des Princes un renfort d'Italie, & estant secondé de Tancrede, il se rendit maistre de quantité de Places aux environs de Jerusalem, & fit ses Tributaires les Emirs de Ptolemaïs, de Cesarée, d'Antipatride, & d'Ascalon. Il ne vécut qu'un an depuis qu'il fut monté sur le Trône, & eut pour successeur Baudouin son frere, qui en venant prendre possession de la Couronne de Jerusalem, donna le Comté d'Edesse à Baudouin du Bourg son cousin.

An. 1100.

*Qui augmen-
te notablement
son Etat.*

Le nouveau Roy eut dequoy se maintenir par l'arrivée d'une infinité d'Europeens, dont la pluspart estoient François, qui sur la nouvelle de la prise de Jerusalem, passerent en Palestine. Hugues le Grand & le Comte de Blois y retournerent. Le premier mourut à Tarse, avant que d'arriver à Jerusalem. Guillaume Comte de Poitiers, Geoffroy de Vendôme, Estienne de Bourgogne, Hugues frere du Comte Raymond de Toulouse, Herpin Comte de Bourges, y vinrent aussi, & dans les occasions signalerent leur valeur au service du Roy de Jerusalem, qui durant un Regne fort varié de bons & de mauvais succès dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Infidèles, conquist plusieurs Villes, dont il augmenta notablement son Etat.

*Mort de
Philippe I.*

C'est ainsi que se forma ce nouveau Royaume dans la Palestine, sous le Regne de Philippe I. Roy de France, qui n'y prit point néanmoins

d'autre part, sinon qu'il réunit à son Domaine le Comté de Bourges, que le Comte Herpin luy vendit, pour avoir dequoy faire le voyage de la Terre-Sainte. Ce Seigneur mourut depuis prisonnier à Babylone, (c'est-à-dire au grand Caire, que quelques Auteurs de ce tems-là appellent Babylone,) ayant esté pris à la bataille de Rama, que le Roy Baudouin perdit contre le Soudan d'Egypte. On voit dans la suite de l'Histoire, que les Croisades furent l'occasion de plusieurs semblables réünions, & on peut les regarder par cette raison-là mesme, comme le commencement du rétablissement de la puissance & du Domaine de nos Rois. Il paroist que depuis la paix faite avec le Roy d'Angleterre en l'an 1098. la France fut exempte de guerre, & que les dernières années du Regne de Philippe se passerent dans une grande tranquillité. Il mourut à Melun dans la cinquante-septième année de son âge, l'an 1108. le vingt-neuvième de Juillet, après avoir regné quarante-huit ans seul, & plus de quarante-neuf, en comptant depuis le jour qu'il fut sacré à Reims du vivant du Roy Henry son pere.

Ce Regne a fourni à l'Histoire une matiere assez ample; mais où le Prince n'a gueres eu de part que par ses desordres. Il ne laissoit pas d'avoir de bonnes qualitez. Il estoit bienfait, éloquent, agreable, modéré, excepté dans ses plaisirs & dans ses amours, ausquels il sacrifia son repos & celui de son Etat, plus porté par cette raison à finir les guerres où il se trouvoit engagé, & où il ne fut pas heureux quand il les fit en personne, qu'à les soutenir avec vigueur & avec gloire. L'Abbé Guibert dit que l'incontinence de ce Prince luy fit perdre le privilege de la guerison des écrouelles; mais que

An. 1108.

Son caractère.

*Epitaph.
Philippi.*

Dieu le rendit à ses Successeurs. Que cela soit vray ou faux, il nous fait au moins connoître l'antiquité de cette prérogative de nos Rois, dont on ignore le commencement: car ce qui se dit à cet égard de Clovis, n'a nul fondement dans l'ancienne Histoire. Un Auteur Anglois fait mourir Philippe Moine de Saint Benoist; mais s'il en prit jamais l'habit, ce fut tout au plus lorsqu'il estoit au lit de la mort. Son corps fut porté au Monastere de Fleury, aujourd'huy Saint Benoist sur Loire, auquel il s'estoit devoüé, dit un de nos anciens Historiens, c'est-à-dire, ce me semble, où il avoit fait vœu d'estre enterré. Il institua la milice des Communes, & la Jurisdiction de ce qu'on appella les Maisons de Ville, dont je parleray plus au long dans une autre occasion. Il eut pour Successeur Loüis son fils VI. du nom, & surnommé le Gros. Ses autres enfans furent Henry, dont il est parlé

dans une Chronique manuscrite de l'Abbaye de S. Denis, & Constance, qui épousa d'abord Hugues Comte de Champagne: mais en ayant esté separée pour raison de parenté, elle fut mariée à Bohemond I. Prince d'Antioche & de Tarente. Il eut d'autres enfans de Bertrade sa maîtresse; sçavoir Philippe depuis Comte de Mante, & Seigneur de Meun en Berri, Fleuri, & Cecile, qui épousa Tancrede, neveu de Bohemond Prince d'Antioche, & en secondes nœces Pons de Toulouse Comte de Tripoli.

Je finis l'Histoire de ce Regne par une remarque, sçavoir que Philippe est le premier de nos Rois dont le nom ne fut ni François ni Germanique d'origine; mais celui d'un Saint honoré dans l'Eglise. Il avoit esté porté par deux Empereurs Romains, & avoit passé de la Grece à Rome, & de Rome dans les Gaules, & passa depuis ailleurs.

Ses enfans
Sainte-
Marche.

Remarque
sur le nom de
ce Prince.

SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS VI.

Schisme dans l'Eglise de Reims. Le Roy est sacré à Orleans. L'Archevêque de Reims y forme des oppositions inutiles. Etat de la France sous ce Regne. Revolte de divers Seigneurs. Le Roy les met à la raison. Guerre avec le Roy d'Angleterre. Loüis se met en campagne. Combat & victoire de ce Prince. Prise de Puiset par le Roy. Paix entre les deux Rois. Nouvelle revolte du Comte de Blois. Mort du Comte de Flandres. Le Roy suscite à son tour des affaires au Roy d'Angleterre. Ce qui est de nouveau suivi de la paix. Mariage de Loüis avec la fille de Humbert Comte de Savoye. Nouveaux sujets de rupture entre ce Prince & le Roy d'Angleterre. Ligue contre le Roy d'Angleterre, entre Loüis, le Comte d'Anjou & le Comte de Flandres. Conspiration contre le Roy d'Angleterre dans sa propre Cour. Irruption des

Guillelm.
Malmesb.

Aimoinus.
L. 5. c. 50.

528 SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS VI.

troupes Françoises en Normandie. Pertes qu'y fit le Roy d'Angleterre. Il se remet par le secours du Duc de Bretagne & du Comte de Champagne. Il cherche le Roy pour luy livrer combat. La bataille se donne dans la plaine de Brenneville. L'Armée Françoisse est mise en déroute. Loüis se remet en campagne, & fait diverses expéditions. Paix entre la France & l'Angleterre. Guerre du Roy d'Arragon contre les Sarazins. Etat des affaires d'Angleterre. Intrigues de divers Seigneurs Normands. Le Roy Henry passe la mer pour les prévenir. Il prend Montfort & Pont-Audemer. Combat du Bourg-Teroude désavantageux aux François. L'Empereur prend la resolution d'entrer en France. Le Roy se met en état de se défendre. L'Empereur retourne sur ses pas. Ce que c'estoit que l'Oriflamme. Le Roy d'Angleterre s'avance sur la frontiere. Il fait la paix avec la France. Guillaume de Normandie est reconnu Comte de Flandres. Le Roy d'Angleterre fait épouser sa fille Mathilde à Geoffroy fils du Comte d'Anjou. Ce Comte se marie avec Melesinde fille de Baudouin Roy de Jerusalem. Thiery d'Alsace entre en Flandres, dont il est reconnu Comte après la mort de Guillaume. Le Roy fait couronner Philippe son fils aîné. Il ordonne à Estienne de Garlande de se retirer de la Cour. Garlande se revolte contre le Roy. Il est contraint de se soumettre. Election de deux Papes après la mort d'Honoré II. Le Roy se declare pour Innocent II. Le Duc de Guyenne prend le parti d'Anaclet, & l'abandonne quelque temps après. Le Pape Innocent est receu à Paris avec beaucoup de magnificence. Mort du jeune Roy Philippe, que Loüis son pere avoit fait couronner. Le Roy fait reconnoistre pour son Successeur son second fils Loüis, qui est sacré par le Pape au Concile de Reims. Decrets de ce Concile. Le Roy est attaqué d'une fascheuse maladie, & se prépare à la mort. Il recouvre un peu de santé. Il envoie son fils en Guyenne pour épouser Eleonore heritiere de ce Duché. Celebration du mariage du jeune Roy avec Eleonore. Mort du Roy. Son caractère. Ses enfans.



HISTOIRE

D E

FRANCE.

LOUIS VI.

Age du nou-
veau Roy.
Orderic.
L. II.

An. 1108.



la fin de son Regne, avoit à la mort du Roy son pere vingt-huit à vingt-neuf ans, estant né en 1081.

Ses belles qualitez luy avoient déjà acquis l'estime & l'amitié des Peuples, aussi-bien que de la pluspart de

Tome II.

LOUIS VI. nommé Louïs-Thibaud par un ancien Historien, & surnommé le Gros, à cause de sa taille, qui devint extrêmement épaisse sur

la Noblesse & des Evêques : mais la vigueur avec laquelle il reprima les violences de quelques Seigneurs, luy attira leur haine, jusqu'à leur inspirer la resolution de l'exclure de la Couronne. L'Abbé Suger dans la vie de ce Prince, rapporte une parole insolente d'Eudes Comte de Corbeil, qui prenant ses armes pour aller contre les troupes du Roy, dit à sa femme : Comtesse, donnez-moy vous-mesme mon épée; & en la recevant, il ajoûta, vous donnez cette épée à un Comte; luy-mesme aujourd'huy

Suger Vita
Ludovici.
G. offi.

X x x

devenu Roy, vous la rapportera. Il fut mauvais Prophete; car dès le mesme jour, il fut tué d'un coup de lance dans le combat.

*Schisme dans
l'Eglise de
Reims.*

Loüis avoit esté couronné dès le vivant de son pere. Mais la coûtume estoit, que nonobstant ce couronnement, le Prince fust sacré & reconnu de nouveau pour Roy après la mort de son Prédecesseur. Yves Evêque de Chartres, qui estoit aussi-bien dans son esprit, qu'il avoit esté mal dans celui du feu Roy, luy conseilla, pour prévenir les desseins & rompre les mesures des gens mal intentionnez, de se faire sacrer au plustost. Il se rencontra sur cela une grande difficulté. C'estoit la coûtume que le couronnement se fist à Reims. L'Archevêque de Reims estoit Rodolfe le Vert, qui avoit esté élu par le Clergé de cette Eglise; mais comme il prit possession de sa dignité sans attendre le consentement du Roy, ce Prince choqué de sa conduite, en nomma un autre appelé Gervais; & à cette occasion il se fit un Schisme dans l'Eglise de Reims; les uns estoient pour l'élu, & les autres pour celui que le Roy avoit nommé.

Loüis ne pouvoit se resoudre à estre sacré par Rodolfe; & d'ailleurs il y avoit de l'inconvenient à l'estre par Gervais, qui n'estoit point reconnu pour Archevêque par la plus grande partie du Clergé de Reims; outre que le Pape qui estoit encore Pascal II. improuvoit la nomination de Gervais faite par le Roy, & vouloit maintenir Rodolfe, comme canoniquement élu.

*Chronic.
Seynonse.*

*Le Roy est
sacré à Or-
léans.
Suger.*

Pour lever cette difficulté, l'Evêque de Chartres conseilla au Roy de se faire sacrer incessamment à Orleans. Il se trouvoit proche de là après les obseques du Roy Philippe, qu'on venoit de faire à Saint Benoist sur Loire. Il suivit le conseil de l'E-

vêque. Il fit venir Daimbert Archevêque de Sens, avec tous les Evêques de sa Province; & il fut sacré par leurs mains, le troisieme jour d'Aoust Feste de l'Invention de Saint Estienne. Ce qu'il y eut de particulier dans cette ceremonie, c'est que les Evêques ayant fait quitter au Roy son épée, ils luy en presenterent une autre, en l'avertissant que Dieu la luy mettoit en main, pour s'en servir contre les malfaiteurs. Ils luy presenterent ensuite le Sceptre & la Main de Justice, en luy disant que c'estoient les marques de la puissance Royale, qu'il devoit employer pour la défense des Eglises & des pauvres opprimez, & puis ils luy firent l'onction.

Rodolfe Archevêque de Reims n'eut pas plustot eu avis de la ceremonie qu'on préparoit à Orleans, qu'il entreprit de s'opposer au Sacre du Roy, & luy fit declarer qu'il ne pouvoit, sans encourir les censures, se faire sacrer par d'autre, que par l'Archevêque de Reims, vu que c'estoit un droit établi depuis le Sacre de Clovis premier Roy Chrétien des François. Le dessein de ce Prelat estoit par cette opposition, d'obtenir que le Roy le reconnust pour Archevêque de Reims, & abandonnast son concurrent. Mais ceux qui le faisoient agir ne pensoient qu'à retarder le couronnement, afin d'avoir le temps de fortifier leur cabale contre leur Souverain. Les Députés de l'Archevêque n'arriverent qu'après que la ceremonie fut achevée, & on se mocqua de leurs protestations.

Ce differend n'en demeura pas là néanmoins. On en vint aux écrits de part & d'autre; & Yves de Chartres écrivit une Lettre Circulaire qu'il envoya à Rome, & à tous les Evêques de France, pour justifier la con-

An. 1103.

*L'Archevê-
que de Reims
y forme des
oppositions
inutiles.
Ibid.*

*Ecrits pu-
bliez de part
& d'autre sur
ce differend.
Epist. 189.*

duite des Prelats de la Province de Sens, qui avoient sacré le Roy à Orleans. Il disoit dans cette Lettre qu'ils ne l'avoient fait par aucun motif d'intérêt particulier; mais en vûe du bien public, tant du Royaume, que de l'Eglise, & pour prévenir les intrigues de quelques esprits mal intentionnez, qui ne pensoient à rien de moins, qu'à enlever la Couronne au Roy, ou à l'obliger d'en détacher à leur profit une partie du Domaine Royal. Que les Evêques n'avoient agi en cela ni contre la raison, ni contre la coutume, ni contre les Loix. Que le Roy avoit déjà esté sacré dès le vivant du Roy son pere; que le Royaume luy appartenoit par le droit incontestable de succession, reconnu par tous les Evêques & par tous les Seigneurs de France; que le Roy estant également Roy de toutes les Provinces du Royaume, il estoit à son choix de se faire couronner où, & par qui il luy plaisoit, & selon que sa commodité ou le bien de ses affaires le demanderoient; que la coutume, quand elle seroit indubitable, devoit céder à cette raison: mais qu'il y avoit eu dans les siècles précédens plusieurs exemples contraires aux prétentions de l'Archevêque de Reims; que Caribert & Gontran petits-fils de Clovis, n'avoient esté couronnez ni à Reims, ni par des Archevêques de Reims, non plus que Pepin, ni ses deux fils Charles & Carloman; que Loüis le Begue, petit-fils de Loüis le Debonnaire, avoit esté sacré à Ferrieres dans le Senonois par quelques Evêques, parmi lesquels il n'y avoit aucun Metropolitain; que le Roy Eudes avoit esté sacré par Gautier Archevêque de Sens; que Raoul ou Rodolfe l'avoit esté à Soissons, Loüis d'Outremer à Laon, que depuis la troisième Race, Robert fils de Hugues Capet avoit aussi esté

couronné à Laon; que Hugues le Grand fils de Robert, qui mourut avant son pere, l'avoit esté par son ordre à Compiègne; que tant d'exemples suffisoient pour convaincre le monde, qu'il n'y avoit jamais eu sur cela de coutume invariable; qu'enfin on ne pouvoit citer aucune Loy, qui liait ou gênast en aucune maniere les Princes à cet égard; que les prétendus privileges de l'Eglise de Reims n'obligeoient point les autres Evêques de France à s'y conformer: parce que si elle en avoit quelqu'un, il n'avoit point esté publié dans aucun Concile National, ni notifié au moins par Lettres aux autres Eglises; que quand mesme il y en auroit d'authentiques, & qui eussent esté reçus dans toutes les formes, la conjoncture où se trouvoit l'Eglise de Reims estoit telle, qu'on n'auroit dû y avoir aucun égard en cette occasion, d'autant que la contestation des deux prétendans à l'Archevêché, qui avoit donné lieu à mettre la Ville en interdit, ne permettoit pas qu'on y fist le couronnement, & que d'ailleurs il ne pouvoit estre différé, sans exposer l'Etat & l'Eglise à une prochaine ruine. C'est là tout le contenu du manifeste, qui fut publié par l'Evêque de Chartres.

Le but de l'Archevêque en faisant sa protestation, estoit, comme j'ay dit, d'engager le Roy à ne plus soutenir contre luy Gervais son concurrent. L'Evêque de Chartres le devina bien. Il s'offrit à luy ménager les bonnes grâces du Prince, & à faire en sorte qu'il abandonnast Gervais. L'Archevêque accepta l'offre, & Yves de Chartres, aussi-bien que Thibaud Prieur de S. Martin des Champs, employerent tout leur credit pour cet effet.

Le Roy consentit que l'Archevêque vinst le saluer à Orleans, & qu'il

Xxx ij

Vûe de l'Archevêque dans ses protestations.

Epist. 190.

se trouva à l'Assemblée des Seigneurs qu'il y tenoit. Quand il y fut arrivé, le Roy parla de cette affaire à l'Assemblée, qui le pria de ne point recevoir l'Archevêque dans ses bonnes grâces, qu'il ne luy eust fait auparavant non seulement serment de fidélité, mais encore hommage, comme tous ses prédécesseurs, avec la cérémonie ordinaire, qui estoit de mettre ses mains entre les mains du Roy.

Contestation sur les investitures que les Souverains prétendoient donner aux Evêques.

Alors plus que jamais la contestation estoit échauffée, touchant les investitures que les Souverains, selon l'ancien usage, prétendoient donner aux Evêques par la Crosse & par l'Anneau, ou de quelque autre manière semblable, pour les revenus & les terres de leurs Evêchez. Cette querelle duroit entre les Papes & les Rois depuis Gregoire VII. Ce Pape & ses Successeurs regardoient ces sortes de soumissions comme une servitude indigne de l'Eglise, & Urbain II. avoit déclaré excommuniés tous les Laïques, qui donneroient ces investitures, & tous les gens d'Eglise qui les recevroient. C'estoit ce qui causoit la continuation du Schisme & des divisions entre le Pape & l'Empereur Henry V. & pour ce qui est de l'hommage, le même Pape Urbain avoit fait faire un Canon au Concile de Clermont, par lequel il estoit défendu à tout Evêque & à tout Prestre, de faire l'hommage lige de fidélité entre les mains des Rois, ni d'aucun Laïque : *estant une chose indigne, ainsi qu'il s'exprimoit encore, que des mains qui avoient l'honneur de tenir tous les jours le corps adorable du Seigneur, fussent tenues en signe de servitude, par des mains profanes, & souvent impudiques.* Mais les Princes estoient fermes là-dessus, & ne vouloient point relâcher de leur droit. La plupart des Evêques de France

Cap. 27.

Roger Houeden.
Part. 1.
Annal.

jugeoient qu'on ne pouvoit disputer ce droit aux Souverains, & l'Evêque de Chartres, tout attaché qu'il estoit au S. Siege, soustenoit fortement que la chose estant d'elle-même indifférente, le Pape ne devoit point s'obstiner à abolir cet usage, que tant de saints Prelats avoient pratiqué, sans en avoir le moindre scrupule ; sur tout la division que cette prétention causoit entre le Sacerdoce & l'Empire, pouvant avoir de très-fâcheuses suites ; & il citoit sur cela un passage de S. Augustin, où ce S. Docteur dit que les Eglises ne tenant leurs biens temporels que des Souverains, elles ne pouvoient les posséder que dépendamment d'eux.

Epist. 69.

Frideric I. quelque temps après ne manqua pas de se servir & du même passage, & de la reflexion d'Yves de Chartres, en parlant en ces termes aux Legats du Pape Hadrien IV.

Reflexion d'Yves de Chartres là-dessus.

« Pour nous, nous ne prétendons point que les Evêques d'Italie nous fassent hommage, pourvu qu'eux-mêmes ne prétendent point jouir des terres & des biens qu'ils tiennent de notre Empire. Que s'ils entendent avec plaisir ces paroles, que le Pape leur dit : *Qu'avez-vous à démêler avec le Roy ?* il faut aussi qu'ils soient contents d'entendre celles-cy de la bouche de leur Empereur : *Pourquoy voulez-vous posséder mes terres ? Quid tibi, & Regi ? Quid tibi & possessioni ?* » C'estoient les termes de S. Augustin citez par Yves de Chartres, en écrivant à Hugues Archevêque de Lion Legat du Pape. Et en effet, les Papes dans la suite changerent d'avis, & n'inquieterent plus les Souverains sur cet article.

Radevic.
L. 2. c. 30.

C'estoit donc à cette cérémonie de rendre hommage, & de faire serment de fidélité, en mettant ses mains

L'Archevêque de Reims fait enfin hommage au Roy.

entre celles du Roy, que l'Archevêque de Reims avoit peine à se refoudre, à cause des défenses du Pape, & sur quoy les Seigneurs François prièrent le Roy de ne se point relascher. L'Archevêque prit enfin son parti, & fit l'hommage en la maniere ordinaire. Mais comme l'autorité du Pape estoit alors extrêmement redoutée en France, où tantost luy-mesme en personne, tantost ses Legats tenoient des Conciles, & faisoient des Decrets, tels qu'ils jugeoient à propos, l'Evêque de Chartres ne manqua pas de le prévenir sur la démarche que l'Archevêque de Reims avoit faite par son conseil, en la justifiant avec les termes les plus humbles qu'il pût employer. La chose n'eut point de suite du costé du Pape, trop occupé à se défendre contre l'Empereur Henry V. qui estoit resolu à quelque prix que ce fust, de se conserver le droit d'Investiture des Evêques par la Crosse & par l'Anneau.

Etat de la France sous ce Regne.

Le Roy ainsi affermi sur son Trône par ce nouveau consentement des Seigneurs & des Evêques, ne fut pas pour cela plus tranquille qu'auparavant. En lisant notre Histoire, il faut avoir toujours presente à l'esprit l'idée de l'Etat de la France, tel qu'il estoit alors, & se ressouvenir que le Domaine de nos Rois estoit toujours très-borné. Il ne comprenoit gueres encore que Paris, Orleans, Etampes, Compiègne, Melun, & quelques autres Villes peu considerables, à quoy le feu Roy avoit ajoûté Bourges. Le reste estoit en propriété à ses Vassaux, qui à la verité devoient & rendoient hommage; mais à cela près, ils estoient maîtres chez eux, se donnoient l'autorité de lever des troupes indépendamment du Roy, & d'exiger des tributs de leurs Sujets: ils luy accorderoient ou luy refusoient selon

leurs caprices, les secours qu'ils estoient obligez en vertu de leur hommage, de luy donner dans les occasions de guerre, & quelques-uns dans leur district, quand ils s'entendoient bien avec leurs propres Vassaux, estoient en état de mettre plus de troupes sur pied, qu'il n'en pouvoit lever luy-mesme dans son seul Domaine. C'est ce qui causoit l'embaras continuel de nos Rois, & ce qui en produit mesme dans l'esprit des Lecteurs, quand ils ne font pas cette reflexion; car ils sont surpris de voir un Comte de Corbeil, un Seigneur de Puiset en Beausse, un Seigneur de Couci, tenir teste à un Roy de France, oser paroistre en campagne devant luy, & soutenir des sieges contre ses armées. L'embaras de nos Rois auroit esté moins grand à cet égard, si du moins leur Domaine avoit esté bien uni, & s'il y avoit eu un commerce libre & aisé entre les Villes qui en estoient. Mais lorsque Louis succeda à Philippe, il se trouvoit coupé de tous costez. Le commerce entre Paris & Melun estoit empêché par Corbeil, dont le Comte nommé Eudes fut presque toujours en une continuelle revolte. Montlheri, Chasteaufort, la Ferté-Baudouin, qu'on croit estre la mesme que la Ferté-Alais, & dont les Seigneurs estoient aussi mutins que le Comte de Corbeil, se trouvoient entre Paris & Etampes. Pareillement entre Etampes & Orleans estoit le Fort de Puiset, qui donna lieu à une très-sanglante guerre. C'estoit là l'estat où la puissance des Rois de France se trouvoit reduite, quoiqu'elle fust encore plus grande que sous les derniers Rois de la seconde Race.

Ce qui estoit de plus fascheux, c'est que souvent ces Seigneurs se liguoient ensemble, & se secouroient les uns les autres. Mais le plus grand

Ex veteri MS. apud du Chesne. Tom. 4.

Revolte de divers Seigneurs.

mal encore sous le Regne de Loüis le Gros, fut que les Rois d'Angleterre, qui avoient plusieurs Places en Normandie, estoient toujours prests à appuyer ces Seigneurs, & à seconder leurs mauvais desseins.

Suger Vita
Ludovici
Grossi.

Les principaux Chefs de ces revolttes furent Guy de Rochefort, dont j'ay déjà parlé, & Philippe fils naturel du feu Roy & de sa Maistresse Bertrade. Celuy-cy avoit esté fait Comte de Mante & Seigneur de Montlheri par son mariage avec Elisabeth petite-fille de Milon Comte de Montlheri, & frere de Guy de Rochefort. Montlheri estoit alors très-considerable par sa force. Bertrade depuis la mort de son mari, s'estoit retirée à Mante avec Philippe son fils, & n'avoit pas quitté le dessein de le faire monter sur le Trône de France. Comme elle estoit sœur du Comte de Montfort Amauri II. elle mit dans ses interets cette famille alors fort considerable & très-étendue, & elle y engagea son frere par le ressouvenir de la manière dont le Comte Simon leur pere avoit esté traité sous le précédent Regne. Ce Seigneur ayant esté pris à la guerre par le Roy d'Angleterre, on l'avoit laissé languir longtemps dans une rude captivité, faute de payer sa rançon; de sorte que pour en sortir, il fut obligé de se rendre aux instances que luy fit Guillaume Roy d'Angleterre de luy faire serment de fidelité, & de luy promettre de se declarer dans toutes les occasions contre le Roy son legitime Souverain; démarche bien indigne de la generosité de ce Seigneur; mais qui doit apprendre aux Rois à ne pas abandonner leurs bons serviteurs dans leur mauvaise fortune, quand ils y sont tombez pour leur service, leur constance n'estant pas toujours à l'épreuve de l'indifference de leur Maî-

Suger.

tre. A ceux-cy se joignirent Thomas de Marle Seigneur de Couci, Hugues de Puiset Comte de Chartres, & quelques autres.

Le Roy vint pourtant à bout de ces Rebelles. Il prit Mante, Montlheri, & depuis Corbeil, dont les Seigneurs liguez s'estoient emparez, & avoient mis en prison Eudes Comte de Corbeil, qui estoit alors dans le parti de son Souverain. Il prit aussi le Chasteau de Puiset, & le fit raser. Ces rebellions & ces expeditions se firent en divers temps & à diverses reprises; & il est difficile d'en marquer précisément les années; mais le Roy eut un autre ennemi sur les bras plus puissant & plus redoutable.

Le Roy les
met à la rai-
son.

Ibid.

L'an 1100. Henry Roy d'Angleterre, après la mort de Guillaume son frere, s'estoit emparé du Royaume, profitant de l'absence de Robert Duc de Normandie son frere aîné, qui estoit allé à la conquête de Jerusalem. Robert estant de retour, voulut en vain luy disputer la Couronne d'Angleterre. Il fut luy-mesme attaqué en Normandie, & en perdant la bataille de Tinchebrai en 1106. il fut pris prisonnier, & mourut en prison plusieurs années après. Le Roy Philippe vivoit encore l'année de cette bataille. Loüis avoit conçu autant d'estime & d'amitié pour Henry, qu'il avoit d'aversion & de mépris pour Robert, lequel tout vaillant qu'il estoit, avoit des défauts qui le rendoient méprisable aux Princes ses voisins, aussi-bien qu'à ses Sujets. Loüis avoit alors entre les mains toute l'autorité du Gouvernement, & loin de s'opposer, comme le Roy son pere en estoit d'avis, au dessein que Henry avoit de se rendre maistre de la Normandie, il fut le premier à le presser de le faire. Henry se prévalut de cette favorable disposition, & eut grand soin

Il a un nou-
vel ennemi
en la personne
du Roy d'An-
gleterre.

Chronie.
Maur. niac.
Guillelm.
Malmesb.
L. 5.

d'y entretenir Loüis par les grandes sommes dont il luy faisoit présent de temps en temps. C'estoit une très-mauvaise politique pour la France d'avoir un voisin si puissant; mais entre les bonnes qualitez de Loüis, la prudence n'estoit pas celle qui dominoit. Il estoit facile à seduire, & avoit une bonté naturelle, à qui on donna quelquefois le nom de simplicité.

Au contraire Henry estoit un Prince sage, adroit, politique, ferme, & qui par ces grands talens, en quoy il surpassa tous les Princes de ce temps-là, gouverna toujours l'Angleterre & la Normandie avec beaucoup d'autorité. Il obligea le Duc de Bretagne à luy faire hommage, comme quelques prédécesseurs de ce Duc l'avoient fait aux premiers Ducs de Normandie, mais les Ducs de Bretagne avoient depuis souvent refusé de le faire. Il s'appuya de l'alliance de l'Empereur Henri V. à qui il donna sa fille Mathilde en mariage, & s'attacha fortement Thibaud Comte de Blois son neveu, fils de sa sœur Adelaïde & du Comte Estienne, qui fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & fut tué au second à la bataille de Rama au service de Baudouin Roy de Jerusalem.

Le sujet de la guerre entre les deux Rois, fut la forteresse de Gisors. Cette Place estoit sur les frontieres de France & de Normandie, & depuis quelques années, on estoit convenu qu'elle demeureroit en sequestre entre les mains d'un Seigneur nommé Pagan ou Payen, qui ne devoit y recevoir ni troupes Angloises ou Normandes, ni troupes Françoises, & en cas qu'elle tombast entre les mains d'un des deux Rois, il estoit stipulé qu'on en feroit raser les murailles dans l'espace de quarante jours.

Henry nonobstant ce Traité, n'oublia rien pour s'en rendre Maistre, &

partie par menaces, partie par promesses, vint à bout de corrompre Payen, qui la luy livra. Le Roy ne l'eut pas plustost appris, qu'il envoya représenter au Roy d'Angleterre l'injustice de son procedé, & le pressa ou de rétablir Gisors dans sa neutralité, ou d'en raser les fortifications. Comme le Roy d'Angleterre éludoit toujours, le Roy luy proposa une entrevûe sur ce sujet. Il n'osa pas la refuser; mais elle se fit d'une maniere qui avoit plus l'air d'un rendez-vous pour une bataille, que pour un Traité de paix. Le Roy s'y fit accompagner par Robert Comte de Flandres, qui y vint avec quatre mille hommes; par le Comte de Nevers, par le Duc de Bourgogne, & par Thibaud Comte de Blois. Ces deux derniers n'y venoient que par pure ceremonie, estant entierement l'un & l'autre dans les interets du Roy d'Angleterre, sur tout le Comte de Blois. Le Roy d'Angleterre n'y fut pas moins accompagné que le Roy.

On se rendit à Neaufle entre Gisors & Dangu, des deux costez de la riviere d'Epte. Le Roy envoya un Seigneur de sa part au Roy d'Angleterre, pour luy declarer ses intentions, touchant la restitution ou la démolition de la Place. L'Envoyé sur la difficulté que ce Prince fit de consentir à ce qu'il demandoit, proposa de vuider le differend par le duel de deux ou trois Barons de chaque costé.

Henry répondit que c'estoit une affaire qui demandoit de la discussion, & fit partir avec l'Envoyé du Roy quelques personnes de sa Cour, pour aller traiter avec luy. Ils parlerent d'une maniere à faire assez connoître, que le dessein de leur Maître estoit de demeurer en possession de la Place. Le Comte de Flandres alla luy-mesme au Roy d'Angleterre,

*Quel fut le
sujet de la
guerre entre
les deux Rois.
Suger in
Vita Lu
vici Grossi.*

pour l'engager à se rendre justice, mais inutilement. Enfin après diverses paroles portées de part & d'autre, le Roy fit dire au Roy d'Angleterre, que pour terminer promptement le differend, il luy offroit de se battre en duel contre luy, sur le Pont de la riviere qui separoit les armées, & que celui qui sortiroit vainqueur du combat, auroit gain de cause.

Le Roy d'Angleterre tourna cette proposition en raillerie, & répondit qu'il n'avoit que faire de se battre pour une Place dont il estoit en possession, & que si le Roy de France venoit le chercher pour l'attaquer, il ne l'éviteroit pas. Le jour se passa en ces negociations inutiles, & la nuit approchant, Henry se retira à Gisors, & Louis à Chaumont.

Le Roy voyant qu'il en falloit venir à la guerre, se rendit maistre du Pont pendant la nuit, & de quelques guez de la riviere, & tomba dès la pointe du jour sur les Anglois & sur les Normands, qui furent poussez jusques sous les murailles de Gisors.

Ils s'y préparèrent chacun de leur côté.

Il délibéra d'autant moins sur la declaration de cette guerre, qu'il esperoit la faire avec beaucoup plus de commodité que le Roy d'Angleterre, à qui ses troupes coûtoient beaucoup, au lieu que la plupart des Vassaux de la Couronne estoient très-disposez à y contribuer de leurs troupes & de leur argent; outre que la frontiere de France estoit très-fortifiée de ce costé-là, & qu'il luy feroit beaucoup plus aisé de faire des courses en Normandie, qu'au Roy d'Angleterre d'en faire sur les terres de France. Les deux armées s'éloignerent de la riviere d'Epte, le Roy retourna à Paris, & le Roy d'Angleterre à Roüen, pour se préparer à la guerre: mais en mesme-temps le Comte de Blois fit une fascheuse di-

version en faveur du Roy d'Angleterre.

C'estoit à sa sollicitation que le Roy avoit un peu auparavant attaqué le Seigneur de Puiset; mais après la prise de ce Chasteau, il avoit refusé au Comte de Blois la permission de bastir une forteresse dans une des dépendances, qui estoit un Fief Royal, & que le Comte prétendoit luy appartenir. Sur cela ils se broüillerent, & le Comte choqué de ce refus, n'attendoit que l'occasion de s'en venger. Il la trouva dans ce differend des deux Rois, & en faveur du Roy d'Angleterre son oncle il se ligua avec Guillaume VIII. Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, avec Hugues II. Duc de Bourgogne, & avec plusieurs autres Seigneurs Vassaux de la Couronne.

Suger.

Chronique de Senonche.

Le Roy qui dans ces rencontres estoit toujours d'une activité merveilleuse, se mit bien-tost en campagne, & fut très-bien secondé par ses Vassaux fidelles, & en particulier par le vaillant Robert Comte de Flandres, qui s'estoit acquis par ses grandes actions dans la guerre de Palestine, la reputation d'un des plus grands Capitaines de son temps.

Louis se met en campagne.

La guerre commença par les ravages de part & d'autre. Le Comte de Flandres battit le Comte de Blois dans deux combats, qui se donnerent l'un auprès de Meaux, & l'autre auprès de Lagny, où le Roy survenant, acheva de le défaire.

Suger.

Vers la fin de la Campagne, le Comte de Blois ayant sçu que le Roy devoit faire un voyage en Flandres, pour s'aboucher avec Robert, entreprit de rétablir les fortifications de Puiset. Le Roy tourna de ce costé-là, défit quelques bataillons avancez du Comte de Blois, & les poussa jusqu'à Puiset.

Il se passa là une action très-vigoureuse.

Combats.

*ses troupes
eurent du des-
sens.*

reüse. Le Roy voyant quelque reste des ennemis, qui revenus de leur terreur, faisoient assez bonne contenance derriere un fossé à quelque distance du Chasteau, mit pied à terre, & marcha droit à eux.

Il les eut bien-tost enfoncez; mais Raoul de Baugenci, qui estoit dans le parti des Rebelles, & bon Capitaine, ayant bien prévu cette attaque, avoit posté derriere une Eglise & quelques maisons voisines, plusieurs bataillons qu'il avoit ralliez. Il vint à leur teste fondre sur les troupes du Roy, qui avoient passé le fossé, & les trouvant en desordre, les chargea, en tailla la pluspart en pieces, & obligea le reste à repasser le fossé; il le passa luy-mesme en bon ordre, & vint donner avec furie dans l'endroit où estoit le Roy.

*Il les ranime
par son coura-
ge.*

Comme les Seigneurs qui estoient auprès de ce Prince, le virent dans un si grand danger, ils l'obligerent à prendre un cheval. Il le prit, mais non pas pour fuir: ce ne fut que pour se faire voir par tout à ses gens, & pour les animer par son exemple à bien faire. Il se mesla plusieurs fois avec les ennemis, & suspendit la fuite de ses soldats par son courage & par le peril où ils le voyoient.

*Et pousse à
son tour les
ennemis.*

Le cheval qu'on luy avoit donné estoit ou mauvais, ou déjà fatigué, & il couroit risque d'estre pris pour peu que ses gens pliasent. Son Ecuyer avoit eu le temps de luy en aller chercher un autre qu'il monta aussi-tost, & prenant en main luy-mesme l'Estendard Royal, il fit une nouvelle charge avec quelques Seigneurs qui s'estoient rassemblez autour de sa Personne, & la fit avec tant de vigueur, & si à propos, qu'il reprit plusieurs de ses gens qu'on amenoit déjà prisonniers, fit des prisonniers luy-mesme, arresta par cette action de vigueur la fougue des ennemis, dans

Tome II.

l'endroit où ils avoient le plus d'avantage, & continuoit de les pousser l'épée dans les reins, lorsqu'il vit venir à luy un gros de plus de cinq cents Normands tout frais, & qui s'avançoient pour l'envelopper. Il s'arresta, & vit en un moment de tous costez la terreur se répandre dans ses troupes qui l'abandonnoient, & avec lesquelles il fut malgré luy obligé de faire retraite. Les uns se retirerent à Orleans, les autres à Etampes, & luy à Touri, où il arriva très-fatigué.

Le Comte de Blois se prévalut de cette retraite, pour achever de rétablir le Fort de Puiset, tandis que Guy de Rochefort, Milon de Montlheri, Hugues de Crecy, s'avancerent avec treize cents hommes vers Touri, comme pour assieger le Roy; mais les troupes de ce Prince l'ayant rejoint, & ayant reçu des renforts de divers endroits, les Rebelles se retirerent.

Le Roy qui n'avoit entrepris cette expedition, que pour empescher le rétablissement de Puiset, ne voulut pas en avoir le démenti. Il laissa reposer quelques jours son armée, & s'estant fourni de machines & de toutes les choses necessaires à un siege, retourna à Puiset, & l'assiegea.

Le Comte vint au secours, & surprit une partie de l'armée Royale campée à une lieuë de Puiset. Il y eut encore là un sanglant combat, où le Roy soustint avec beaucoup de courage & de bonheur les efforts de l'ennemi trois fois plus fort que luy. La victoire fut long-temps douteuse; mais enfin le nombre commençoit à prévaloir, lorsque le Comte de Blois ayant percé jusqu'au quartier de Rodolfe Comte de Vermandois parent du Roy, fut rencontré par ce Seigneur, qui luy porta un coup de lance ou de sabre, dont il le blessa dangereusement.

Ibid.

*Il assiege en
suite Puiset.*

Ibid.

*Le Comte de
Blois vient au
secours, & est
blessé dans un
combat.*

Yyy

Ce coup fut le salut de l'armée du Roy. La blessure du General, qu'on fut obligé de retirer du combat, fit perdre cœur à ses soldats. Le Comte de Vermandois profitant de leur consternation, chargea de nouveau si rudement, qu'il les mit en déroute. Le Roy de son côté ayant appris la nouvelle de la blessure du Comte de Blois, la répandit parmi ses soldats, qui redoublant leurs efforts, mirent aussi en fuite la partie de l'armée ennemie qu'ils avoient en teste. Il y eut beaucoup d'ennemis tuez sur la place, & plusieurs faits prisonniers.

Le lendemain matin le Comte de Blois envoya supplier le Roy, de luy permettre de se faire transporter à Chartres. La plupart des Seigneurs conjurerent le Roy de ne luy point accorder cette grace, luy représentant que le Comte manquant de vivres dans un Chateau où il s'estoit retiré, on le contraindrait à se rendre à discretion; mais ce Prince suivant les mouvemens de sa bonté naturelle, & considérant que le départ du Comte obligerait la Garnison de Puiset à rendre la Place, il luy donna le Passeport qu'il demandoit.

En effet, Puiset se rendit, & le Roy le fit raser jusqu'aux fondemens; petite conquête pour tant de sang qu'elle avoit coûté; mais pour arrêter les courses que les rebelles pourroient faire dans la Beauce, il fit fortifier Yonville à une lieue de Puiset, & y mit Garnison.

Cependant le Roy d'Angleterre estoit à Roüen, se contentant d'envoyer des troupes au Comte de Blois, sans agir encore par luy-mesme. Mais le Roy, pour l'obliger à les rappeler, faisoit faire des courses fort avant dans la Normandie, & jusqu'à deux lieues de Roüen, où l'on brusla quelques Villages.

Henry se mit enfin en campagne,

& battit les François en quelques rencontres; mais sans faire aucune conquête. Il se fit un Traité de Paix quelque temps après entre les deux Rois. Le Comte de Blois & les autres Vassaux rebelles y furent compris. La principale condition fut, que Guillaume fils du Roy d'Angleterre feroit hommage en personne pour la Normandie entre les mains du Roy, chose à quoy le Roy d'Angleterre avoit plusieurs fois refusé de se soumettre, & le Roy ayant obtenu ce point important de l'hommage, luy ceda Gisors. Une des raisons qui obligea ce Prince à faire volontiers la paix, fut l'arrivée des Envoyez de Raymond Berenger Comte de Barcelonne. Ils venoient pour luy demander du secours contre une inondation d'Arabes, qui estoient descendus en Espagne, lorsqu'on y pensoit le moins. Ces Infidèles s'estoient partagez en trois armées, dont l'une alla attaquer les Sarazins, & les deux autres vinrent fondre sur les Terres des Princes Chrétiens, & n'estoient qu'à deux ou trois journées de Barcelonne. Ils desolèrent tout le pais, qu'on appelle aujourd'huy le Panadez, & se saisirent de quelques Places. Raymond Evêque de Barcelonne estoit le Chef de cette Ambassade, & conjura le Roy de ne point abandonner ses Vassaux à la barbarie de ces Infidèles. Il leur promit le secours qu'ils demandoient, & que dans l'Assemblée des Seigneurs qu'il tiendrait à la Pentecoste, il les exhorterait à faire tout ce que le zèle de leur Religion & l'amour de leurs freres devoient leur inspirer en une telle conjoncture.

Notre Histoire ne nous apprend rien de l'exécution de ce dessein, ni de ce que devinrent ces Arabes. Celle d'Espagne nous dit seulement que le Comte de Barcelonne rétablit vers

gleterre se met
aussi en cam-
pagne; & fait
la paix aussi-
tost.

Ibid.

an. 1109.

Chronica
Senonense.

Prise de
Puiset.

Yonis-villa.
Vetus MS.
apud du
Chesne,
Tom. 4.
Malmesb.
l. 5.

Le Roy d'An-

ce temps-là les Places qu'ils avoient détruites ; mais c'en est assez pour nous faire connoître , que le Comté de Barcelonne estoit encore alors dépendant de la Couronne de France.

*Le Roy reprit
la violence
de ses Vassaux.*

Deux années se passerent, sans que le Roy eust aucune guerre contre le Princes voisins de son Etat ; mais non pas sans estre obligé d'avoir souvent les armes à la main , pour reprimer les violences de ses Vassaux, qui ne pensoient qu'à augmenter leurs Domaines aux dépens de leurs voisins, & sur tout des Eglises ; c'est-à-dire, des Evêchez & des Abbayes. Il en chastia plusieurs en divers temps, sur les plaintes des Evêques & des Abbez. Mais il se faisoit toujours par tout de nouvelles violences & de nouveaux desordres ; tant il est vray que dans un grand Etat, il est beaucoup plus du bien des Peuples d'avoir un Monarque absolu , mesme avec danger qu'il n'abuse quelquefois de son pouvoir , que d'y voir sous prétexte de liberté, son autorité ainsi partagée ou trop bornée. Tous ces Vassaux n'estoient, à proprement parler, ni Sujets, ni Souverains ; mais c'estoient autant de petits tyrans, dont l'avarice, la jalousie, l'ambition, la ferocité, entretenoient une guerre continuelle dans le Royaume, & avec la guerre les ravages, l'oppression du Peuple, les brigandages, le carnage, & toute les miseres qui ont coustume de l'accompagner ou de la suivre. Telle fut cependant durant long-temps la situation de la plupart des Etats de l'Europe ; car c'estoit à peu près la mesme chose en Normandie, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Espagne, où les Souverains avec un assez petit Domaine avoient grand nombre de Vassaux de cette espece, qu'ils avoient beaucoup de peine à contenir.

C'est ce qui donnoit encore occa-

sion aux guerres entre l'Anglererre & la France, depuis que les Ducs de Normandie estoient devenus Rois. Car dès qu'un Vassal du Roy de France estoit mécontent de luy, il s'appuyoit du Roy d'Angleterre ; & pareillement quand un Vassal du Roy d'Angleterre apprehendoit d'en estre chastié, il avoit recours au Roy de France, pour en estre protégé.

Ce fut cela mesme qui enhardit le Comte de Blois à se revolter de nouveau contre le Roy, seur qu'il estoit, d'estre toujours soustenu par le Roy d'Angleterre son oncle. Le motif de cette revolte n'est point marqué. Si tost que le Roy eut appris qu'il prenoit les armes, il fit avertir Robert II. Comte de Flandres de le venir joindre, & entra avec luy dans le pais de Meaux ; car la Brie appartenoit au Comte de Blois, ou du moins il y avoit plusieurs Terres & plusieurs Places ; & comme il en avoit aussi dans la Champagne, on luy donnoit la qualité de Comte de Champagne quoiqu'il s'en fallust bien qu'il ne fust maistre de toute la Province, qui porte aujourd'huy ce nom.

*Nouvelle re-
volte du Comte
de Blois.*

An. 1111.

Cette expedition ne réussit point. Le Comte s'avança avec une armée plus nombreuse que celle du Roy, & le défit. Dans la déroute, le cheval du Comte de Flandres s'estant abattu, la Cavalerie ennemie passa sur le corps à ce Prince, & il fut tellement froissé, qu'il en mourut peu de jours après. Il fut enterré dans l'Abbaye de Saint Vaast à Arras, qu'il venoit de bien fortifier, & où il avoit fait faire une nouvelle enceinte de murailles, pour défendre cette Ville contre l'Empereur Henry V. qui estoit sur le point de l'attaquer.

*Mort du
Comte de
Flandres.
Orderic.
L. II.*

Le Roy pour susciter à son tour des affaires au Roy d'Angleterre, se servit de la disposition où il trouva Fouques V. Comte d'Anjou. Ce

*Le Roy susci-
te à son tour
des affaires au
Roy d'Angle-
terre.*

Y y y ij

Comte estoit fils de Fouques le Rechin & de la fameuse Bertrade, qui s'estoit enfin faite Religieuse de Fontevraud, & le Roy fut délivré par là de la crainte, où le tenoit cette femme intrigante & artificieuse, & toujours envenimée contre luy. Le Comte d'Anjou avoit épousé Sybille, fille d'Helie Comte du Maine, & par la mort de son beau-pere, il estoit devenu maistre de ce Comté, qui fut uni à l'Anjou. Fouques devenu Comte du Maine, refusoit d'en faire hommage à Henry Roy d'Angleterre, & cela à la persuasion d'Amaury de Montfort II. du nom son oncle, qui l'asleuroit du secours du Roy de France.

Ibid.

An. 1112.
1113.Ce qui est de
nouveau sui-
vi de la paix.

Ibid.

Robert de Belesme Vassal du Roy d'Angleterre se revolta en mesme-temps avec plusieurs Seigneurs, du nombre desquels estoit Hugues de Medavid.

Le Roy d'Angleterre passa en Normandie, pour s'opposer à cette Ligue, & ne manqua pas de faire soulever le Comte de Champagne contre le Roy. Le Roy d'Angleterre trouva moyen de surprendre Robert de Belesme, qu'il mit en prison pour le reste de ses jours, & intimida tellement le Comte d'Anjou, qu'il fut contraint de luy demander la paix. Loüis après de vains efforts, fut aussi obligé de l'accepter. Les deux Rois confererent ensemble à Gisors. Le Comte d'Anjou avec l'agrément du Roy consentit à l'hommage pour le Comté du Maine. Loüis accorda pareillement au Roy d'Angleterre qu'Alain III. Duc de Bretagne luy fist hommage de son Duché, & le Roy d'Angleterre de son costé rendit le Comté d'Evreux au Comte Guillaume, à qui il l'avoit osté, & qui s'estoit réfugié en Anjou. Il pardonna encore à Amaury de Montfort & à quelques autres Seigneurs

tout ce qu'ils avoient pu faire contre son service. Ainsi presque tout l'avantage de la guerre demeura par cette paix au Roy d'Angleterre, qui maria aussi vers ce temps-là une de ses filles nommée Mathilde, à Conan fils du Duc de Bretagne. Ces alliances rendoient toujours de plus en plus Henry redoutable; car il se trouvoit par là beau-pere de l'Empereur & du fils du Duc de Bretagne, & oncle du Comte de Champagne: il en fit encore une autre à l'occasion de cette paix. Ce fut avec le Comte d'Anjou, qui donna sa fille cadette à Guillaume Adelin fils de ce mesme Roy, & le declara son heritier pour le Comté du Maine. Il en confia mesme la garde à Henry, en partant pour faire le voyage de la Terre-Sainte.

An. 1113.

Guillelme
Malmesb.
L. 5.

Quelque temps après, Loüis fit luy-mesme une alliance qui paroist avoir esté plus indifferente pour ses interests, en épousant Alix ou Adelaïde, fille de Humbert Comte de Maurienne ou de Savoye, & de Gilles de Bourgogne. Il aima toujours beaucoup cette Reine, & fit en son honneur une chose remarquable, & qui n'avoit point encore esté pratiquée par aucun de ses Prédecesseurs. C'est que dans les Chartres & dans d'autres Monumens de cette nature, il datoit non seulement des années de son Regne, selon la coutume des Rois de France; mais quelquefois encore des années du Couronnement de cette Princesse.

Vers l'an
1114.
Mariage de
Loüis avec la
fille de Hum-
bert Comte
de Savoye.
Mabillon
in Diplomata.

Les deux Rois estoient trop voisins & trop jaloux l'un de l'autre, pour estre long-temps en paix; & de part & d'autre on ne cherchoit que des prétextes pour la rompre. Le Roy en avoit un très-specieux & propre à luy faire beaucoup d'honneur.

Robert Duc de Normandie, dont le Roy d'Angleterre son frere avoit

Nouveaux
sujets de rug-

Entre ce Prince & le Roy d'Angleterre.

envahi le Duché, estoit toujours en prison. Il avoit un fils nommé Guillaume Cliton, âgé alors d'environ quatorze ou quinze ans, qui erroit dans toutes les Cours de l'Europe, sans pouvoir trouver de ressource contre sa mauvaise fortune, ni pour la délivrance de son pere. Louis estoit très-bien intentionné pour luy; mais il ne se sentoît pas assez de puissance, pour le remettre en possession de son Etat. Il luy conseilla donc de faire tous ses efforts pour gagner quelques-uns des principaux Seigneurs de Normandie, afin qu'ils pussent luy faire un parti dans ce Duché, & d'agir secretement auprès du Comte d'Anjou & du Comte de Flandres, pour les mettre dans ses interests, l'assurant que s'il venoit à bout de les faire declarer en sa faveur, il prendroit hautement sa protection.

Guillaume, ou plustost ceux qui avoient suivi sa fortune, ne manquerent pas de profiter de cette favorable disposition du Roy. Ils negocièrent si heureusement auprès des Seigneurs Normands, qui avoient esté les plus attachez au Duc son pere, que plusieurs luy promirent de prendre son parti. Il n'eut pas beaucoup de peine à gagner le Comte de Flandres; c'estoit Baudouin VII. dont le pere Robert II. avoit presque toujours esté ennemi de Henry. Enfin Fouques Comte d'Anjou, malgré les grandes liaisons qu'il avoit prises avec ce Roy, promit à Guillaume de le seconder, portant toujours impatiemment d'avoir esté contraint à l'hommage pour le Comté du Maine, & ne doutant pas que s'il contribuoit au rétablissement de Guillaume, il ne luy remist cet hommage par reconnoissance.

Mais quand il fut question de conclure le Traité de Ligue avec le Roy, le Comte d'Anjou refusa de s'y en-

gager qu'à une condition; sçavoir, que ce Prince le rétablît dans la Charge de Grand Senechal de France, hereditaire dans sa Maison depuis le Regne de Lothaire, penultième Roy de la seconde Race, ainsi que je l'ay fait remarquer dans l'Histoire de ce Regne, où j'ay dit aussi que cette Charge estoit à peu près la mesme que celle du Grand Maistre d'Hostel d'aujourd'huy, en ce qui regarde la Maison du Roy, & que celle du Connétable pour la guerre. Le Roy qui fut long-temps mécontent du Comte d'Anjou, l'avoit donnée à Anselme de Garlande, & après la mort de ce Seigneur, à Guillaume de Garlande. Il avoit trop de besoin du Comte d'Anjou dans la guerre qu'il meditoit, pour luy refuser sa demande: il la luy accorda, & remit cette Charge dans sa Famille. Comme ce Comte, aussi bien que les autres Vassaux de ce rang venoient rarement à la Cour, il consentit que Guillaume de Garlande demeurast dans l'exercice & dans les fonctions de cet Employ, à condition qu'il luy en feroit une espeece d'hommage; qu'il la tiendrait comme en Fief de luy, & qu'il luy rendroit certains devoirs & certains honneurs dans les occasions, soit lorsqu'il viendrait à la Cour, soit lorsqu'il se trouveroit en personne dans l'armée du Roy, ou au Couronnement des Rois & des Reines. C'est ainsi que la chose fut alors réglée: & c'est de là qu'est venue la distinction de Grand Maistre d'Hostel, & de premier Maistre d'Hostel, celui-cy n'estant dans son institution, que comme le Lieutenant de l'autre; distinction qui se voit par la mesme raison en quelques autres Charges de la Couronne, lesquelles estoient dans ces premiers temps possédées comme en chef par les plus grands Seigneurs du Royaume, qui

Hugo de C'eri s. Apud du Chesne. T. 4. P. 328.

n'en faisoient que rarement les fonctions, & dont l'exercice ordinaire se faisoit par d'autres Seigneurs de moindre rang.

Henricus
Hunt. don.
L. 7.

Le Roy outre la protection du jeune Duc Guillaume dépossédé, avoit encore un sujet très-legitime de declarer la guerre au Roy d'Angleterre. Car le Comte de Champagne avoit recommencé ses revoltes, & il estoit ouvertement secouru par ce Prince, qui luy fournissoit & des troupes & des Generaux tant qu'il vouloit.

An. 1116.
Ligue contre
ce dernier en-
tre Louis, l.
Comte d'An-
jou & le
Comte de
Flandres.

Il se fit donc une Ligue entre le Roy, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandres, qui convinrent d'entrer par trois divers endroits en Normandie; le Roy du costé de France, le Comte de Flandres du costé du pais de Caux, & le Comte d'Anjou du costé du Maine.

Concil.
Remense.

Amauri de Montfort, qui avoit toujours esté fort attaché au Roy d'Angleterre, entra aussi dans le parti de Guillaume, irrité du refus que Henry luy fit en ce mesme-temps de luy donner le Comté d'Evreux, duquel il s'estoit de nouveau faisi, & que Montfort prétendoit devoir luy échoir par la mort du Comte, dont il estoit neveu par sa mere. La partie estant liée, le Roy envoya demander au Roy d'Angleterre la liberté du Duc de Normandie. Il la refusa, & on s'y estoit bien attendu. Sur ce refus, la guerre luy fut declarée. Si-tost que le Roy, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandres parurent sur les frontieres de Normandie, le parti que Guillaume y avoit formé se souleva. Hugues de Gournay, Estienne Comte d'Aumale, Henry Comte d'Eu, Eustache de Breteuil, Richer de l'Aigle, Renaud de Bailleul, Robert de Neubourg, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshommes prirent les armes,

An. 1117.
1118.
Ordericus.
L. 12.

& proclamerent Guillaume Duc de Normandie.

Ce soulevement étonna Henry beaucoup plus que tout le reste; mais ce qui le toucha le plus vivement, c'est qu'il se fit mesme dans sa Cour une conspiration contre sa propre personne, & par un de ses Favoris, où entroient quelques Officiers de sa Chambre: de sorte que ne sçachant presque plus à qui se fier, il estoit dans des inquietudes continuelles, jusques-là qu'il couchoit tantost dans un appartement, & tantost dans un autre, toujours ses armes auprès de luy. Il redoubla sa Garde, & ordonna sous de grosses peines à tous ceux qui en estoient, de n'estre jamais sans leurs armes.

Conspiration
contre sa per-
sonne dans sa
propre Cour.
Suger in
Vita Ludovici
Grossi.

Cependant le Roy entra en Normandie, où Engelran de Chaumont surprit Andely. On se saisit aussi par stratagème d'une Forteresse nommée le Gué-Nicaise, ou Va-Nicaise, entourée de tous costez de la riviere d'Epte, & qui estoit un passage important. De ces deux Places les Garnisons Françoises qu'on y mit ravageoient tout le pais d'au-dessus de Roüen. Le Roy prit aussi la Ville de l'Aigle. Henry avec le Comte de Champagne vint pour la reprendre; mais ils furent obligez de lever le siege. Dans une sortie que firent les assiegez, Henry pensa estre tué d'un coup de pierre qu'il reçut à la teste. Le Comte de Champagne y fut pris; mais le Comte Estienne son frere & le Roy d'Angleterre ayant chargé ceux qui l'amenoient dans la Place, le tirerent de leurs mains. Le Comte de Flandres avançoit aussi du costé d'Eu. Le Roy d'Angleterre luy envoya dire que s'il continuoît à desoler le pais, comme il avoit fait jusqu'alors, il iroit en personne porter la desolation jusqu'à Bruges. Le Comte luy répondit fierement qu'il

Irruption
des troupes
Françoises en
Normandie.
Suger.

Ordericus.
L. 12.

luy épargneroit la peine de ce voyage, & qu'il auroit l'honneur de le voir bien-tost à Roüen. En effet, il alla avec ses troupes jusques sous les murailles de la Ville, & envoya défier Henry au combat; & comme il vit qu'il n'en sortoit aucunes troupes, il fit le dégast dans les fauxbourgs, & ruina les murailles d'un Parc, où le Roy d'Angleterre avoit quantité de bestes fauves. Après cette insulte, il se retira.

Pertes qu'y fit le Roy d'Angleterre. Suger. Ordericus. Liv. 12.

D'autre part le Comte d'Anjou mit le siege devant Alençon. Le Roy d'Angleterre marcha avec le Comte de Champagne, pour secourir la Place; mais il fut repoussé, & le Comte d'Anjou s'en rendit maistre, aussi-bien que de quelques autres Forteresses des environs.

Ce Prince fit encore une autre perte, qui ne luy donna pas moins de chagrin. Il avoit confié la Ville d'Evreux à Raoul de Guitot. Guillaume Pontel neveu de Guitot fut sollicité en son absence par les Rebelles de Normandie, d'entrer dans leur parti; il se laissa gagner, & livra la Place à Amauri de Montfort, qui y mit pour commander Philippe & Fleuri ses neveux fils naturels du feu Roy Philippe & de Bertrade. Le Roy d'Angleterre y accourut, prit la Ville & la brûla; mais il fut obligé de se retirer de devant le Chasteau. Il offrit au Comte de Montfort de le laisser paisible possesseur de ce Comté, qu'il luy avoit refusé quelque temps auparavant, s'il vouloit quitter le parti du Roy, & rentrer dans le sien: mais quelque intéressé que fust ce Comte, il voyoit les affaires de Henry en si mauvais état, qu'il ne voulut point écouter cette proposition.

Il se remet par les secours du Duc de Bretagne &

Tant de mauvais succès ne firent pas toutefois perdre courage au Roy d'Angleterre. Il fut secouru par Alain

III. Duc de Bretagne, & avec les troupes du Comte de Champagne jointes aux siennes & aux Bretons, il se vit en peu de temps une grosse armée. Son adresse & le bonheur qui accompagna toujours ses armes, le délivrerent d'une partie de ses ennemis. Il surprit Henry Comte d'Eu & Hugues de Gournay deux des principaux Chefs des Mécontents, & les ayant mis en prison, les contraignit de luy remettre entre les mains toutes leurs Forteresses. Engelran de Chaumont, qui avoit surpris Andely, & dont l'activité tenoit en allarme tout le pais jusqu'à Roüen, mourut de maladie. Il détacha à force d'argent le Comte d'Anjou de la Ligue. Le Comte de Flandres dans un combat, où il s'engagea avec les troupes de Bretagne auprès d'Eu, fut blessé dangereusement au visage d'un coup de lance par Hugues Boterel, & mourut quelque temps après de sa blessure.

du Comte de Champagne.

Suger.

Ordericus. Liv. 12.

Le Roy d'Angleterre après ces avantages, s'estant fait joindre par ses Vassaux fideles, & par une partie des troupes de ses alliez, se resolut enfin à aller chercher le Roy de France, à dessein de l'obliger à la bataille, & arriva au Chasteau de Noyon, à trois lieues d'Andely.

Il cherche le Roy pour luy livrer combat. Suger. Ordericus. Liv. 12.

Louïs estoit avec son armée proche de cette dernière Place, & il en partit pour executer le dessein qu'il avoit formé, de surprendre le Chasteau de Noyon, où il avoit une intelligence; mais il fut fort surpris de trouver en son chemin les Anglois qui l'attaquerent. La marche du Roy d'Angleterre avoit esté si prompte & si secreete, & il tomba si brusquement sur les François, qui marchaient avec très-peu d'ordre, qu'à peine eurent-ils le loisir de mettre leur avant-garde en bataille.

Guillaume fils de Robert Duc de

La bataille

*se donne dans
la plaine de
Brenneville.
Henric.
Huntindon.
L. 7.*

Normandie, qui estoit l'occasion ou le prétexte de cette guerre, fut mis par le Roy à la teste de cette avant-garde, composée principalement des troupes du Vexin. Ce jeune Prince avoit sous luy pour commander Bouchard de Montmorenci & Guy de Clermont, qui eurent ordre de soutenir le premier effort des ennemis, tandis que le Roy rangeroit le reste des troupes.

Suger.

Ces deux Seigneurs non seulement reçurent l'armée Angloise avec beaucoup de fermeté & de courage; mais encore enfonçant les premiers escadrons, ils les culbuterent & les renverserent sur l'Infanterie; cet heureux commencement assureoit la victoire, s'ils avoient esté bien soutenus. Mais le Roy voyant la déroute de l'avant-garde Angloise, se précipita par son impatience naturelle, & suivit la fienne avec beaucoup de confusion.

Le Roy d'Angleterre avoit partagé son armée en trois corps. Il estoit au corps de bataille. Ses deux fils Guillaume-Adelin & Richard estoient à l'arrière-garde, & à pied à la teste de sa meilleure Infanterie. L'avant-garde ayant esté défaite au premier choc, le corps de bataille où estoit le Roy d'Angleterre, fut aussi rompu, après quelque résistance, malgré les efforts qu'il fit pour le rétablir; & ce fut là que Guillaume Crespin, Gentilhomme Normand, fameux par sa bravoure, & dont j'ay déjà parlé en d'autres occasions, déchargea deux coups de sabre si terribles sur la teste du Roy d'Angleterre, que bien que le casque eust résisté sans estre cassé, il s'enfonça, & luy fit une playe, dont il sortit beaucoup de sang. Ce Prince chancela, & fut un moment étourdi du coup; mais revenant aussi-tôt à luy, il abattit à ses pieds d'un coup pa-

reil Guillaume Crespin, & le fit prisonnier.

Le desordre des François augmentoit avec leur avantage, & débandez de tous costez, ils ne pensoient qu'à tuer & à piller, lorsqu'ils virent venir à eux en bon ordre l'arrière-garde ennemie, qui n'avoit point encore combattu. Tout changea de face en un moment. L'armée François commença à fuir, sans qu'il fust possible ni au Roy, ni aux Generaux de rallier aucunes troupes: Montmorenci, Clermont, & quelques autres Seigneurs abandonnez par leurs gens, demeurèrent prisonniers. Le Roy entraîné par les fuyards, & ayant esté renversé de son cheval, fut aussi obligé de s'enfuir à pied. Il vouloit gagner Andely; mais il falloit passer un bois, dont il ne connoissoit pas les routes. Un païsan à qui il promit une grosse recompense, l'y conduisit sans le connoistre. Il y eut peu de gens tuez de part & d'autre, sur tout du costé des François, leur fuite ayant esté aussi prompte, que leur attaque avoit esté brusque: outre que les Officiers de l'armée ennemie firent donner quartier à tous ceux qui le demanderent. Ce combat se donna dans la plaine de Brenneville auprès du Chasteau de Noyon dans le Vexin. Le Roy d'Angleterre n'y acquit que de la gloire; car les débris de l'armée François s'estant rejoints à Andely, elle se trouva presque aussi nombreuse qu'auparavant; & le Roy ayant reçu encore quelque renfort, envoya défier le Roy d'Angleterre à un second combat, qu'il n'accepta pas.

Le Roy pour montrer que ce n'estoit pas une simple bravade, alla assieger Juri, Place alors très-forte, & la prit, & s'avança jusqu'à Breteuil sur la riviere d'Itton vers Evreux.

De là il détacha Charles de Danne-

*L'armée
François est
mise en dé-
route.
Henric.*

*Huntindon
Ibid.*

An. 1119.

*Orderic.
L. 12.*

An. 1119.

*Suger in Vita
Ludovici
Grossi.*

*Louis se re-
met en cam-
pagne & fait
diverses ex-
péditions.*

marc

marc Comte de Flandres, surnommé le Bon, qui avoit succédé à Baudouin son cousin en ce Comté, & n'avoit pas moins de fidélité & d'amitié que luy pour la France. Il le chargea d'assiéger Chartres, & de la reduire en cendres, en haine du Comte de Champagne, & en punition de ses continuelles revoltes. Mais les Habitans demanderent grace au nom de la Mere de Dieu leur Patrone.

Suger.

Le Comte de Flandres en donna avis au Roy, & luy representa, que si le Soldat entroit une fois dans la Ville, on ne pourroit pas le contenir, ni empescher la profanation des Eglises & des saintes Reliques qui s'y gardoient. Il reçut ordre de se retirer, la pieté seule en cette occasion faisant renoncer le Roy à une conquête facile, & au plaisir d'une vengeance signalée, qu'il estoit en son pouvoir de tirer du plus grand ennemi qu'il eust alors.

Mort du Pape Gelase II. Il a pour Successeur Calixte II.

Suger.

Durant que les deux Rois se faisoient ainsi une rude guerre, l'Empereur Henry V. continuoit de pousser à toute outrance le Pape Gelase II. qui fut obligé de se sauver en France. Il arriva à Maguelone, Place forte dans une Isle du Languedoc, dont l'Evêché a esté depuis transporté à Montpellier. Le Roy l'envoya complimenter par l'Abbé Suger, en attendant qu'il pût aller le voir luy-mesme; mais la mort de ce Pape, arrivée en l'Abbaye de Cluni, prévint cette entrevûe. Il eut pour Successeur Guy Archevêque de Vienne, oncle maternel de la Reine, qui prit le nom de Calixte II. & qui après avoir esté reçu à Rome, revint quelques mois après en France, & se fit mediateur entre les deux Rois.

Henric. Huntindon. L. 7.

Paix entre la France & l'Angleterre. Ibid.

Il alla trouver le Roy d'Angleterre à Gisors, où il tascha en vain de luy faire accepter les Decrets d'un Concile, qu'il avoit tenu à Reims

Tome II.

contre les Investitures des Evêques & des Abbez par la main des Souverains & des Seigneurs Laïques, & où il avoit excommunié l'Empereur & son Anti-Pape Burdin. Ce Concile avoit esté tenu, & les Decrets faits en presence du Roy de France, sans qu'il s'y fust opposé, quelque interest qu'il eust à le faire. Mais il esperoit beaucoup de sa complaisance, & de la dissension qu'il prévoyoit devoir arriver à cette occasion entre le Pape & le Roy d'Angleterre, qui en effet tint ferme, & declara nettement que sur l'article des Investitures, il ne se relascheroit point, & s'en tiendrait aux usages dont les Rois ses Prédecesseurs estoient en possession depuis long-temps. Le Pape le menaça de l'excommunier, & il le fit. On s'adoucist pourtant de part & d'autre. On travailla à la paix entre les deux Rois, qui estoient l'un & l'autre fort las de la guerre. Le Traité fut fait. Tout se termina à obliger le Roy d'Angleterre de renouveler son hommage pour la Normandie. Les Places prises sur luy luy furent rendues, les prisonniers faits de part & d'autre durant la guerre, délivrez, & Guillaume fils de Robert Duc de Normandie demeura dans l'estat où il estoit auparavant, mais toujours aimé du Roy, qui quelques années après, luy donna des marques essentielles de sa bonne volonté. Le Roy d'Angleterre fit de nouveau reconnoistre par les Seigneurs Normands, son fils Guillaume Adelin pour leur Duc. Mais ce ne fut pas pour long temps: car ce jeune Prince repassant en Angleterre accompagné de Richard son frere fils naturel de Henry, & d'un très-grand nombre de Seigneurs de leur suite, le Vaisseau qu'il montoit se brisa malheureusement contre un rocher, & tous ceux qui y estoient perirent. Ainsi Henry

Roger Houeden.

An. 1120. Orderic. L. 22.

Z z z

à la veille de goûter les douceurs d'une paix qu'il avoit extrêmement désirée, éprouva par la perte de sa Famille, le plus mortel chagrin qu'il eust jamais ressenti en tout le reste de sa vie.

*Guerre du
Roy d'Arra-
gon contre les
Sarazins.
Chronic.
Malleac.
& Histor.
Hispanica.*

Les François d'au-delà de la Loire prirent peu de part à la guerre de Normandie; mais ils en eurent beaucoup à une autre, qui se faisoit en mesme-temps au-delà des Pyrenées. Alfonse II. Roy d'Arragon estoit toujours en guerre avec les Sarazins, & il projetta le siege de Sarragosse. Le bruit de cette grande entreprise reveilla le zele de plusieurs Seigneurs François, qui eurent honte de ne pas signaler leur courage contre les ennemis du nom Chrétien si proche de chez eux, tandis que leurs compatriotes estoient tous les jours aux mains avec d'autres Mahometans en Palestine. Gaston de Bearn, Centule Comte de Bigorre menerent des troupes à Alfonse, & Rotrou Comte du Perche se joignit à eux. Sarragosse après un long siege & un grand combat, fut prise avec plusieurs autres Places. Le Comte du Perche surprit Tudelle sur l'Ebre, & la retint en titre de Principauté mouvante du Royaume d'Arragon. Il eut encore pour sa recompense une ruë toute entiere de Sarragosse en Seigneurie, & Gaston de Bearn une autre. Deux ans après, & la mesme année que la paix fut conclüe entre les Rois de France & d'Angleterre, Guillaume Duc de Guyenne mena encore une armée au Roy d'Arragon, & se trouva à la sanglante bataille de Cotence, que les Chrétiens gagnerent, & où il demeura quinze mille Sarazins sur la place.

*Chronic.
Malleac.*

*In Campo
Cotanico.*

*An. 1120.
Etat de s'af-
faires d'An-
gleterre.*

Le malheur du Roy d'Angleterre dans le funeste naufrage de ses enfans, dont je viens de parler, ne pouvoit gueres manquer d'avoir de facheuses suites pour le repos de ses Etats. Dans un Gouvernement here-

ditaire, un Prince par une perte de cette nature, est privé d'un des plus fermes appuis de sa Couronne. Dès-là les vûës & les esperances des Sujets se portent hors de sa maison, les interets des Grands changent, les inclinations se partagent entre les prétendants. Par là l'attachement au Souverain s'affoiblit, & souvent la soumission se perd.

Henry estoit trop éclairé, pour ne pas faire ces chagrinantes reflexions. Il avoit encore de tous ses enfans legitimes sa fille Mathilde; mais sur laquelle il ne pouvoit faire aucun fonds pour sa succession. Elle estoit mariée à l'Empereur, dont les Etats estoient fort éloignés des siens; & il sçavit bien que les Anglois & les Normands ne se soumettroient pas volontiers à une domination étrangere.

Il se resolut donc à un second mariage, & il jeta les yeux sur Adelaïde, fille de Godefroy Comte de Louvain. La beauté d'Adelaïde l'y engagea beaucoup moins, que l'esperance d'en avoir des Successeurs. Elle estoit, comme la Reine de France, niece du Pape par sa mere Clemence de Bourgogne. Ce fut encore une raison qui détermina Henry à cette alliance, afin de rendre au moins le Pape neutre entre luy & le Roy de France, en un temps où l'autorité Pontificale estoit d'un grand poids dans les querelles des Souverains. Le mariage se fit le jour de la Purification de l'an 1121.

*Henricus
Huncinlon.
L. 7.*

*Orderic.
L. 12. an.
1121.*

Malgré ces précautions, Guillaume Cliton fils de Robert Duc de Normandie, ne laissa pas de tirer avantage de cette situation des affaires de Henry. Il renouïa secretement ses intrigues avec plusieurs Seigneurs Normands, étant bien assuré, que dès qu'il auroit remis les esprits en mouvement, il seroit soutenu de la Fran-

*An. 1121.
Intrigues de
divers Sei-
gneurs Nor-
mands.*

ce. Comme il restoit seul du Sang des Ducs de Normandie, il avoit pour luy les inclinations de ceux du païs. Le courage qu'il avoit fait paroître en diverses occasions dans la dernière guerre, luy avoit acquis de la reputation & de l'estime. La prison du Duc Robert estoit toujours une chose odieuse; & la gloire de délivrer un pere d'une si longue captivité, autorisoit & rendoit legitimes toutes les tentatives du fils.

Amauri Comte de Montfort & d'Evreux fut le premier à se rendre aux sollicitations de Guillaume. Mais il luy conseilla de ne rien précipiter, & de ne faire aucun éclat, avant que d'avoir bien appuyé son parti.

Le Comte d'Anjou estoit revenu de son voyage de la Palestine, & il estoit difficile de réussir sans luy dans le soulèvement qu'on meditoit. Amauri qui estoit son oncle, alla le trouver, & soit qu'il luy fît confidence du dessein de faire revolter la Normandie en faveur de Guillaume; soit qu'il le luy laissât seulement entrevoir, il luy dit tant de bien de ce Seigneur, & luy en fit un portrait si avantageux, qu'il luy persuada de luy donner en mariage sa fille cadette nommée Sybille. Le Comte d'Anjou prit assez volontiers cette occasion de chagriner le Roy d'Angleterre, contre lequel il estoit choqué; parce qu'après le naufrage où Guillaume Adelin avoit péri, il n'avoit pas voulu rendre la dot de Mathilde d'Anjou, qui avoit esté mariée à ce jeune Prince, & dont il n'avoit point encore eu d'enfans. Le mariage de Sybille fut donc conclu, & fait aussitôt après en Anjou, où Guillaume fut appelé, & son beau-pere luy donna le Comté du Maine.

Ce mariage jetta le Roy d'Angleterre en de grandes inquietudes. Il en penetra le dessein, & il ne fut pas en

effet long-temps sans en voir les suites qu'il avoit prévûës.

Amauri seur de la protection du Comte d'Anjou, commença à négocier secrettement avec plusieurs Seigneurs Normands. Il gagna Valeran Comte de Meulan, Guillaume de Roumare, Hugues de Montfort, Hugues de Neuchatel, Guillaume Louvel, Baudri de Bray, Payen de Gisors, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshommes qui s'assemblerent tous au mois de Septembre à la Croix saint Leufroy, & s'obligerent par serment à rétablir Guillaume dans l'héritage de ses peres.

Le Roy d'Angleterre fut averti de ce qui se passoit, & jugeant qu'en ces rencontres, prévenir l'ennemi, c'est le vaincre & le désarmer, il passa promptement la mer. Il arriva à Roüen au mois d'Octobre, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & avant que les conjurez se fussent declarez. Il y assembla un petit Corps d'armée, & en partit un Dimanche, sans qu'on sçût son dessein. Il marcha du costé de Pont-Audemer vers Montfort sur Risle, dont Hugues, un des principaux de la Ligue estoit Seigneur. Il luy envoya ordre de le venir trouver, & Hugues obéit, persuadé que Henry ne sçavoit rien d'un complot, sur lequel ils s'estoient tous juré un inviolable secret.

Le Prince en effet ne fit pas semblant d'en rien sçavoir, & cependant après quelques entretiens, il luy dit qu'il avoit des raisons particulieres pour s'asseurer de son Chasteau, & qu'il vouloit y mettre des troupes en Garnison. Montfort jugea par là que la conspiration estoit découverte: mais il n'y avoit pas moyen de reculer. On l'eust arrêté, s'il eust fait la moindre difficulté. Il dit qu'il obéiroit, & le Roy le fit partir sur le champ avec ceux qu'il envoyoit,

Zzz ij

Orderic.
loc. cit.

An. 1114.

Le Roy Henry
passe la mer
pour les prévenir.

Ibid.

Ibid.

Malmesb.
L. 5. an. 1111.

pour se saisir de la Place. Mais quand il fut à l'entrée de la Forest voisine de Montfort, il s'échappa, & piquant son cheval qui estoit fort viste, il arriva à Montfort par des routes écartées qu'il connoissoit. Il recommanda à son frere & à sa femme de bien garder la Place, de n'y laisser entrer aucun de ceux qui viendroient de la part du Roy d'Angleterre, & de là s'en alla à Briene, avertir le Comte de Meulan, que leurs desseins estoient découverts, & qu'il falloit sans tarder commencer la guerre.

*Il prend
Montfort
& Pont-
Audemer.*

Henry ainsi trompé, ne laissa pas de continuer sa marche, & vint attaquer Montfort. Il se fut bien-tost rendu maistre du Bourg, où il fit mettre le feu. Le Chasteau se défendit un mois entier, & ceux qui estoient dedans se voyant sans esperance de secours, se rendirent.

*Henric.
Huntindon.
L. 7.
Orderic.
an. 1124.*

Ce Prince fit offrir à Hugues de Montfort de le remettre en possession de sa Forteresse, s'il vouloit rentrer dans son devoir; mais il n'en voulut rien faire. De là Henry alla assieger Pont-Audemer, qui appartenoit au Comte de Meulan, & ne le prit qu'après six semaines de siege. Il y avoit dans la Place plusieurs Seigneurs François, & un assez bon nombre de Soldats de la mesme Nation, qui après la capitulation, allerent la plupart rejoindre le Comte de Meulan.

Payen de Gisors, quoiqu'il fust maistre de cette Ville-là & du Chasteau, ne l'estoit pas du Donjon. Il voulut l'avoir en sa puissance, & se saisir de Robert de Candos qui y commandoit, avant que de se déclarer contre le Roy d'Angleterre. Il avoit si bien tout concerté, que Candos qui ne se défioit de rien, estoit déjà sorti du Donjon, pour venir saluer Amauri de Montfort, & quelques autres Seigneurs qui

estoient d'intelligence avec Payen; mais la précipitation de Baudry de Bray, qui cria aux armes avant que Candos fust assez éloigné du Donjon, fit manquer le coup. Candos à ce bruit soupçonna de la trahison. Il entra dans le Donjon, & le défendit jusqu'à l'arrivée du Roy d'Angleterre, qui après la prise de Pont-Audemer, vint le délivrer.

Comme ce Prince trouvoit par tout des François avec les Revoltez, il vit bien que le Roy de France les soustenoit. Ainsi sans rien ménager davantage, il fit faire des courses sur les terres de France, & la guerre recommença entre les deux Couronnes, deux ans après la paix conclue par la mediation du Pape.

*La guerre
recommence
entre le Roy
de France &
le Roy d'An-
gleterre.
Orderic.*

Le Roy d'Angleterre pendant l'hiver surprit Evreux, & la campagne suivante commença par un combat auprès du Bourg-Teroude à deux ou trois lieues de Rouen, qui eut de grandes suites.

Ibid.

Gautier de Varicarville du parti Anglois, attaquoit le Chasteau de Vateville, vis-à-vis de Caudebec, & les vivres commençoient à manquer aux assiegez. Le Comte de Meulan ne voulant pas perdre ce poste, entreprit de le secourir, & d'y conduire en personne un grand convoi. Il prit avec luy Hugues de Neuchatel, Hugues de Montfort, Guillaume Louvel, & un grand nombre de Gentilshommes François. Amauri de Montfort fut aussi de la partie. Ils attaquèrent le principal quartier, où Varicarville fut pris; le convoi entra dans la place, & le siege fut levé.

Ibid.

Ranulfe de Bayeux, qui commandoit pour le Roy d'Angleterre dans le Chasteau d'Evreux, ayant eu avis de la marche du Comte de Meulan, entreprit de l'enlever au retour, & vint se poster auprès du Bourg-Teroude. Le Comte de Meulan au sor-

êir de la forest de Routot, fut averti de l'embuscade, & l'on tint Conseil de guerre. Les Anglois estoient en bien plus grand nombre que les François & les Normands; car il n'y avoit pas plus de trois cents hommes dans cette troupe, mais presque toute Noblesse. Amauri fut d'avis d'éviter la rencontre, & de prendre par un autre chemin. Le Comte de Meulan jeune homme plein de courage & de feu, fut du sentiment contraire, & l'emporta.

Ibid.
Roger de
Houeden.
L. 1.

A la teste des troupes Angloises, outre le Gouverneur d'Evreux, estoient Eudes de Borleng Anglois, brave Capitaine, le Seigneur de Tancarville, & Guillaume de Grandcour, fils du Comte d'Eu. Borleng mit pied à terre pour conduire l'Infanterie, & la fit précéder de quarante Archers choisis, à qui il donna ordre de ne point tirer que de fort près, & seulement sur les chevaux.

*Combat du
Bourg Terou-
de désavanta-
geux aux
François.*

On ne fut pas plustost en presence, que le Comte de Meulan se détacha avec un escadron de quarante Gentilshommes, pour faire la premiere charge. On le laissa approcher. Borleng le voyant assez près, commanda aux Archers de tirer, & ils le firent si à propos, que la plupart des chevaux ayant esté blesez à mort, tomberent avec les Cavaliers, ou s'écarterent. Le Comte de Meulan luy-mesme demeura pris sous son cheval, sans pouvoir se relever. Alors toutes les troupes Angloises s'estant ébranlées, chargerent si vivement de tous costez, & investirent si promptement le peu d'ennemis qu'ils avoient en teste, qu'en très-peu de temps, malgré leur vigoureuse resistance, ils les rompirent, & les mirent entierement en déroute. Le Comte de Meulan fut pris aussi-bien que Hugues de Neuchatel, & Hugues de

Montfort, & avec eux quatre-vingt Gentilshommes, tant François que Normands. Guillaume de Grandcour s'attacha à Amauri de Montfort, qui fuyoit à toute bride, & le prit aussi. Mais comme il avoit esté toujours son ami, & qu'il prévint bien que s'il estoit une fois entre les mains du Roy d'Angleterre qui le craignoit, il ne sortiroit jamais de prison, il luy donna la liberté. Cette generosité n'estoit pas extraordinaire parmi ces Seigneurs, qui en usoient quelquefois ainsi, dans l'esperance d'estre aussi ménagés en pareilles rencontres. Il prévoyoit bien neanmoins qu'il luy en coûteroit une disgrâce & la perte de ses terres. Il s'y resolut plustost que de perdre son ami, & se retira à la Cour de France, sans toutefois prendre les armes contre son Souverain. Guillaume Louvel, un des plus distinguez entre les Seigneurs Normands, se tira aussi des mains d'un Païsan, qui l'avoit pris, en luy donnant ses armes, & tout ce qu'il avoit sur luy, & s'estant fait couper les cheveux, se sauva au-delà de la Seine, sans estre reconnu.

Bien luy en prit, aussi-bien qu'aux autres, qui avoient échappé, car le Roy d'Angleterre, malgré les remontrances que luy fit sur ce sujet le Comte de Flandres, qui se trouva alors à sa Cour, en usa très-durement à l'égard des prisonniers. Il fit crever les yeux à Geoffroy de Tourville, à Odart du Pin, & à Luc de la Barre, sur lequel il satisfit sa vengeance par ce supplice, parce que ce Seigneur avoit fait des chansons très-piquantes contre luy. Le Comte de Meulan fut obligé pour se sauver la vie, d'abandonner toutes ses places au Roy d'Angleterre. Hugues de Neuchatel demeura cinq ans prisonnier, & Hugues de Montfort ne fut relasché que dix-huit ans après.

Orderic.
loc. cit.

Ainsi le Roy d'Angleterre profita admirablement de cette déroute des principaux Liguez, que le bonheur d'un petit combat luy mit presque tous entre les mains; & par là tout le parti de Guillaume fut dissipé en Normandie. Sept autres Seigneurs & plusieurs Gentilshommes qui estoient sur le point de se declarer, en furent empeschez par cette défaite; & Amauri de Montfort fut obligé de faire sa paix. Mais Henry aussi prudent & aussi politique, qu'il estoit heureux, n'en demeura pas là.

L'alliance que le Comte d'Anjou avoit prise avec Guillaume, & les préparatifs de guerre que faisoit le Roy de France, pouvoient aisément ranimer les restes de la Ligue des Seigneurs Normands, toujours portez pour le fils de leur Duc. C'estoit là le point capital.

Le Pape casse
le mariage de
Guillaume a-
vec la fille du
Comte d'An-
jou.
Orderic.
L. 12.

Si-tost que Henry eut appris le mariage de Guillaume avec la fille du Comte d'Anjou, il avoit écrit au Pape, dont j'ay dit qu'il avoit épousé la niece, & luy representa que ce mariage estoit nul, à cause de la parenté qui estoit entre l'épouse & l'époux. La parenté fut prouvée, & le mariage cassé par le Pape, & Guillaume conséquemment dépouillé du Comté du Maine, & réduit à sa première pauvreté.

Le Roy de France y suppléa quelque temps après, en luy faisant épouser Jeanne sœur uterine de la Reine sa femme, en luy donnant Pontoise, Chaumont, Mante, & tout le Vexin, & le mettant par là en état de se faire toujours craindre du Roy d'Angleterre. Mais avant que cela se fît, ce Prince suscita au Roy un ennemi, qui l'obligea bien à laisser la Normandie en repos.

L'Empereur
prend la res-
olution d'en-

Henry V. Empereur estoit gendre du Roy d'Angleterre, & ils entretenoient ensemble une étroite amitié.

L'Empereur s'estoit reconcilié avec le Pape, en renonçant aux Investitures des Evêques & des Abbez par la Croiselle & l'Anneau, & se contentant de les leur donner avec le Sceptre. Il avoit esté très-sensiblement offensé, de ce qui s'estoit passé cinq ans auparavant au Concile de Reims, où le Roy, du consentement d'un grand nombre d'Evêques François, avoit souffert qu'il fust excommunié, & que le Legat prononçast en plein Concile la Sentence d'excommunication contre luy & contre l'Anti-Pape Burdin. Il ne cachoit pas son ressentiment, & le Roy d'Angleterre en estoit très-bien informé. Il n'avoit pu se venger, tandis que le Pape par ses excommunications réitérées, luy causoit tous les jours de nouveaux embarras, ces censures jettant le scrupule dans les esprits des Peuples, & fournissant des prétextes aux mécontents de se revolter: mais dès qu'il eut fait sa paix avec le S. Siege, & mis tous ses Sujets dans la soumission, il pensa à la vengeance, & le Roy d'Angleterre ne manqua pas de l'y animer. L'Empereur prit donc la résolution d'entrer en France, d'attaquer Reims, & de reduire en cendres une Ville où il avoit reçu un si sanglant affront.

trer en Fran-
ce.
Concil.
Remense.

Suger in
Vita Ludo-
vic G. offi.

Il leva pour cet effet une Armée formidable de Lorrains, d'Allemands, de Bavares, de Saxons, & de tous les autres Peuples d'au-delà du Rhin, sans declarer où il vouloit faire tomber l'orage: mais le Roy avoit des avis certains de son dessein, & pensa à se mettre en état de se défendre.

Le Roy se
met en état
de se défen-
dre.

Il convoqua une Assemblée des Seigneurs du Royaume, il y exposa le danger où l'Etat alloit estre exposé, si en oubliant toutes les querelles & tous les interets particuliers, on ne se réunissoit pour le défendre. Il fut écouté, & tous luy promirent de faire leur devoir.

Ibid.

En effet, on n'avoit point vu de long-temps en France une union des Seigneurs Vassaux de la Couronne entre eux, & avec le Roy, si grande qu'elle parut en cette conjoncture. Comme on sçavoit que l'Empereur en vouloit sur tout à Reims, ce fut sous les murailles de cette Place que l'Armée eut ordre de s'assembler.

*L'Empereur
retourne sur
ses pas.*

*Suger in
Vita Ludo-
vici Grossi.*

Les seuls Païs Remois & Châlonois fournirent près de soixante mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie; le Laonnois & le Soissonnois n'en fournirent gueres moins. Les troupes des Territoires d'Orleans, d'Etampes & de Paris, composerent un troisième Corps aussi fort nombreux. Il n'y eut pas jusqu'au Comte Thibaud de Champagne, qui préfera en cette occasion les interets de sa patrie à l'attachement qu'il avoit pour le Roy d'Angleterre, & il se trouva au rendez-vous avec les autres Vassaux de la Couronne. On y vit pareillement Hugues Comte de Troyes oncle du Comte de Champagne, le Duc de Bourgogne, le Comte de Nevers. Rodolfe Comte de Vermandois & de Peronne, y conduisit les Milices de Saint Quentin, de Ponthieu, d'Amiens, & de Beauvais. Charles Comte de Flandres y amena dix mille hommes; de sorte que selon le témoignage de Suger, qui s'y trouva avec ses sujets en qualité d'Abbé de Saint Denys, cette armée estoit au moins de deux cents mille hommes; & si la guerre avoit duré, le Duc de Guyenne, le Duc de Bretagne, & le Comte d'Anjou se préparoient aussi à marcher: mais l'Empereur étonné de ce concert & de cette union admirable de toute la Nation, dont on n'avoit jamais vu d'exemple depuis Charlemagne, & de la promptitude avec laquelle tous les membres dispersez d'un si

grand Corps, s'estoient rassemblez, il ne jugea pas à propos d'avancer, & prenant le prétexte de quelques mouvemens qui s'estoient faits au-delà du Rhin, il retourna sur ses pas.

Si l'on eust suivi l'avis du Roy, on auroit d'abord marché aux ennemis; mais le sentiment le plus general fut, qu'il falloit les laisser passer les rivières, & s'avancer dans le Royaume, d'où vray-semblablement ils ne se fussent pas facilement retirez. On vit en cette rencontre ce que produit l'union du Prince avec ses sujets, après avoir vu dans les Regnes précédens les maux que les divisions avoient causez: la France n'ayant perdu que par ces divisions tant de belles Provinces, & ce haut point de puissance, qui la rendoit redoutable à tout le reste de l'Europe.

Le Roy après avoir congédié les troupes, vint à Saint Denis rendre à Dieu & aux saints Patrons de la France, de très-humbles actions de grâces. Il fit de grandes liberalitez à cette fameuse Abbaye, remit entre les mains de l'Abbé la Couronne du feu Roy son pere, qu'il avoit retenue jusqu'alors contre la coutume, & contre le droit que l'Abbaye de tout temps prétendoit avoir sur les Couronnes des Rois de France après leur mort. C'est aussi à l'occasion de cette guerre, qu'on voit pour la première fois dans notre Histoire, le Roy de France aller prendre sur l'Autel de S. Denis, l'étendart appelé Oriflamme, qui estoit une espece de Gonfanon ou de Banniere de couleur rouge, fendue par en bas, & suspendue au bout d'une lance dorée. C'est cet or de la lance, & la couleur de la Banniere, qui firent vray-semblablement donner à cet étendart le nom d'Oriflamme; outre que ces

*Ce que c'est
toit que l'Oriflamme.
Ibid.*

fortes de Bannieres en general estoient aussi appellées quelquefois du nom de flamme, comme on le donne encore aujourd'huy à certains Pavillons de nos vaisseaux.

Voyez du Cange dans la Dissert. 18. sur Joinvill.

Au reste cet Oriflamme estoit l'étendart de l'Abbaye de Saint Denis, que le Protecteur ou le Vidame de l'Abbaye portoit dans les guerres particulieres, qu'elle estoit obligée de soutenir de temps en temps pour la défense de son temporel contre les Seigneurs ses voisins, lorsqu'ils vouloient en usurper quelque partie. Les Comtes de Pontoise ou du Vexin estoient les Protecteurs de l'Abbaye de Saint Denis; & comme Philippe I. * réunit le Vexin à son Domaine, il contracta par la réunion une obligation particuliere de protéger cette Abbaye: & mesme à en juger par les termes dont use en cette occasion l'Abbé Suger dans l'Histoire de ce Prince, il estoit comme Feudataire de Saint Denis, en vertu du Comté du Vexin; parce que ceux qui avoient eu ce Domaine avant luy, faisoient hommage à l'Abbaye, ou plustost au Saint mesme dont elle porte le nom, soit que ce Comté relevast des Religieux, soit à cause de la qualité de Lieutenant ou de Vidame de l'Abbaye, dont ils commandoient les troupes dans les guerres particulieres, sous l'autorité de l'Abbé. Nos Rois pourtant ne faisoient point cet hommage, parce que leur qualité de Souverain les en dispensoit. Cet étendart eut depuis dans les guerres le privilege d'estre le premier & le principal étendart de l'armée, où l'on le portoit à la teste de tous les autres.

Pour revenir à la guerre dont je viens de parler, tandis que l'Empe-

reur tenoit en échec du costé de la *frontiere.* Champagne presque toutes les forces de la France, le Roy d'Angleterre s'avança sur la frontiere du costé de Normandie; mais sans faire aucuns progrès considerables; Amauri de Montfort avec les seules troupes du Vexin, ayant déconcerté tous ses desseins. Si le Roy eust employé sa nombreuse armée contre le Roy d'Angleterre, il l'eust accablé, & eust conquis sans peine toute la Normandie; mais les interets du Souverain n'estoient pas ceux de ses Vassaux: l'accroissement de sa puissance auroit esté la diminution de la leur. Ils regardoient l'Empereur comme un étranger & un ennemi, & le Roy d'Angleterre comme un Vassal de la Couronne & de mesme rang qu'eux à cet égard. Ainsi ils n'avoient garde de tourner leurs armes contre luy. On distinguoit alors les guerres de la Nation, & les guerres du Prince.

Suger.

Ce peu de succès du Roy d'Angleterre joint à la mort de l'Empereur, qui arriva cette année-là mesme, l'obligea à faire la paix avec la France, trop heureux d'avoir pacifié les troubles de Normandie, qui sans le grand avantage du combat du Bourg-Teroude, alloient à luy faire perdre tout ce Duché.

Il fait la paix avec la France.

Cette paix entre la France & l'Angleterre fut durable. Il se fit seulement quelques hostilités, sur tout vers l'an 1128. à l'occasion que je vais dire. Charles Comte de Flandres ayant esté assassiné à Bruges dans l'Eglise de Saint Donatien, le Roy n'eut pas plustost sçu cette nouvelle, qu'il vint à Arras; il y assembla des troupes, & fut joint par plusieurs Seigneurs de Flandres, avec lesquels il ferra de si

An. 1115.

Guillaume de Normandie est reconnu Comte de Flandres.

An. 1127.
Orderic.
L. 11.

Voyez Galland dans son Traité des Enseignes de France. Rigordus. Le Roy d'Angleterre s'avance sur la

* Les preuves de cette réunion sont dans la dix-huitième Dissertation de M. du Cange sur l'Histoire de S. Louis.

près les assassins, qui s'estoient rendus maistres de quelques Places, qu'il les prit la pluspart, & en fit une severe justice. Comme Charles n'avoit point de fils, il y eut bien des prétendans au Comté de Flandres. Baudouin Comte de Mons, dont l'ayeul avoit esté dépouillé de ce Comté par Robert le Frison, Arnoul de Danemarck, fils de la sœur de Charles, Thiery Comte d'Alsace, fils de Gertrude sœur de Robert le Frison, estoient ceux dont les droits paroissoient les mieux fondez, & ils les firent valoir de leur mieux auprès du Roy. Mais il avoit déjà pris sa resolution avant que de partir de Paris, & il préfera à tous ces prétendans Guillaume de Normandie, qu'il fit reconnoître avant que de retourner en France. Il le mettoit par là en état de disputer avec plus d'avantage le Duché de Normandie à son oncle le Roy d'Angleterre, & rentroit en possession du Vexin, qu'il ne luy avoit donné qu'en attendant qu'il pût luy procurer quelque avantage plus considerable.

Ibid.

Le Roy d'Angleterre comprit aisément le dessein de Louis, & crut devoir prendre ses seuretez auprès du Comte d'Anjou, dont il redoutoit toujours la puissance, aussi-bien que l'inclination & les moyens qu'il avoit de fomenter les revoltes de Normandie, depuis que le Comté du Maine avoit esté uni au Comté d'Anjou. Voici donc le parti qu'il prit.

Le Roy d'Angleterre fait épouser sa fille Mathilde à Geoffroy fils du Comte d'Anjou.
Guillelm. Malmesb. L. 1. Hist. Novel.

Il n'avoit point eu d'enfans d'Adelaïde de Louvain sa seconde femme, & il avoit par cette raison déclaré son heritiere sa fille Mathilde veuve de l'Empereur Henry. Il la fit épouser, malgré la disproportion de l'âge, à Geoffroy, surnommé Plantagenete fils du Comte d'Anjou, qui n'avoit encore que quinze ans. Il ne pouvoit prendre un moyen plus sûr, pour s'attacher ce Comte, que

Tome II.

de faire entrer dans sa Famille le Royaume d'Angleterre. Geoffroy néanmoins après la mort de son beau-pere ne fut point reçu par les Anglois; mais enfin son fils Henry mit la Maison d'Anjou sur le Trône d'Angleterre.

Au reste, le bonheur du Comte d'Anjou, dont il estoit redevable à l'émulation des deux Rois, n'en demeura pas là. Dans le temps qu'on se préparoit à faire les nœces de son fils avec l'heritiere d'Angleterre, il reçut une Ambassade de la part de Baudouin II. Roy de Jerusalem, qui ayant connu son merite dans le dernier voyage de ce Comte en Palestine, avoit resolu de le faire son Successeur. C'estoit là le sujet de l'Ambassade dont je parle.

Baudouin n'avoit point d'enfans mâles, & vouloit asseurer sa Couronne à sa fille aînée, appelée Melesinde ou Melisante. Il avoit besoin pour cela de luy donner un mari d'un âge, d'une experience, d'un courage capable de maintenir un Royaume attaqué de tous costez par les Infidèles; & tel estoit le Comte d'Anjou. Les Ambassadeurs exigerent seulement de luy un serment, par lequel il s'obligeast d'épouser au plus tard cinquante jours après son arrivée à Jerusalem, la Princesse Melesinde. Une Couronne & le titre de Roy qu'on luy asseuroit, ne luy permirent pas de délibérer long-temps pour se resoudre à quitter la France. Il partit peu de temps après le mariage de son fils, & arriva heureusement à Jerusalem. Baudouin étant mort, il souffrit assez bien les esperances que ce Prince avoit conçues de luy. Il eut des enfans de Melesinde, qui luy succederent, & ainsi sa posterité fut en mesme-temps en Asie sur le Trône de Jerusalem, & en Europe sur celui d'Angleterre.

Ce Comte se marie avec Melesinde fille de Baudouin Roy de Jerusalem
Guillelm. Tyrtius. L. 1. c. 12.

An. 1117.

Aaaa

Thiery
d'Alsace en-
tre en Flan-
dres.

Le Roy d'Angleterre ne se conten-
ta pas de s'estre asseuré du Comte
d'Anjou contre les desseins du Roy
de France, & contre ceux du nou-
veau Comte de Flandres. Il encoura-
gea Thiery d'Alsace à ne pas aban-
donner les prétentions qu'il avoit sur
le Comté de Flandres, & à faire la
guerre à Guillaume, luy promettant
que si le Roy de France faisoit le
moindre mouvement pour secourir
ce Comte, il feroit une diversion du
costé de la Normandie, qui l'oblige-
roit bien-tost à l'abandonner. Thiery
qui avoit dans ses interets plusieurs
Seigneurs Flamands, ne manqua pas
l'occasion. Il entra en Flandres; & à
son arrivée il se fit un grand souleve-
ment en sa faveur. Thibaud Comte
de Champagne, toujours d'intelli-
gence avec le Roy d'Angleterre,
soustint Thiery & de ses troupes &
de son argent.

Epist. Guil-
lelm. ad Lud.
Tom. 4.
Du Chefne.
P. 447.
Hentic.
Huntingdon.
L. 7.

Guillaume implora le secours du
Roy. Ce Prince vint à Arras avec l'Ar-
chevêque de Reims, qui excommu-
nia Thiery, & mit en interdit la Ville
de Lisle, pour l'avoir reçu. Guil-
laume joint au Roy l'y assiegea. Mais
le Roy d'Angleterre, qui estoit de-
meuré exprès en Normandie depuis
le mariage de sa fille, s'estant mis en
campagne, & s'estant avancé jusqu'à
Epernay sur la Marne, le Roy fut
contraint de lever le siege pour re-
tourner en France. C'estoit ce qu'a-
voit prétendu le Roy d'Angleterre,
qui sans faire d'autre entreprise, se
contenta de le tenir toujours en échec.

Durant ce temps-là, Thiery &
Guillaume se firent une assez rude
guerre, avec divers succès. Guillau-
me mit le siege devant Alost, & dans
une attaque ayant saisi la pique d'un
Fantassin, il en fut blessé à la main au-
dessus du pouce. Cette blessure qui
parut legere, eut cependant d'étranges
suites. La main & tout le bras luy en-

flerent & la gangrene s'y estant mise,
il en mourut, après avoir joüi seule-
ment seize mois de son Comté de
Flandres.

Thiery d'Alsace par la mort de son
competiteur, vit bien-tost grossir son
parti, & de telle maniere, que le Roy
toujours arresté sur la frontiere de
Normandie par les Anglois, fut con-
traint de le reconnoître, & de rece-
voir son hommage pour le Comté de
Flandres. C'est ce qui termina la guer-
re qui commençoit à se rallumer en-
tre les deux Rois.

Cette guerre estant finie, le Roy,
à l'exemple de ses Prédecesseurs, fit
couronner à Reims par l'Archevê-
que Raymond, Philippe son fils aî-
né, & continua, comme il avoit fait
jusqu'alors, à reprimer par les armes
les violences de ses Vassaux Laïques
contre les Evêques & les Abbez,
dont ils envahissoient les Terres,
pour étendre leur Domaine. Il avoit
quelque temps auparavant châtié se-
verement Guillaume Comte d'Au-
vergne, qui faisoit la guerre à l'Evê-
que de Clermont. Le Roy marcha
deux fois luy-mesme en Auvergne
avec une armée pour ce sujet, &
malgré le Duc de Guyenne, qui vint
au secours du Comte, lequel estoit
son Vassal immediat, il fit raser une
grande partie de ses Chasteaux, & le
mit à la raison.

Thomas de Marle, dont le Roy
recevoit tous les jours de semblables
plaintes, obligea ce Prince à le venir
assieger dans son Chateau de Couci.
Il en fut encore plus severement puni
que le Comte d'Auvergne. Car estant
forti pour dresser une embuscade à
l'armée du Roy, dans les bois, qui
rendoient les avenues de la Place
presque inaccessibles, il fut luy-mes-
me surpris par Radulfe Comte de
Vermandois, qui le blessa à mort, &
le prit. Il mourut à Laon, où il avoit

An. 1128.

Dont il est
reconnu Comte
après la mort
de Guillaume.

Le Roy fait
couronner
Philippe son
fils aîné.
Ibid.

An. 1129.
Belli. cap.
35.

Suger in
Vita Ludo-
vici Grossi.

Ibid.

Vers l'an.
1129.

esté transporté, & il eut bien de la peine à se refoudre avant que de mourir, à demander pardon à Dieu & au Roy d'une infinité de crimes qu'il avoit commis. Mais le Roy trouva plus de difficulté à venir à bout d'Amauri de Montfort; parce que ce Seigneur aussi prudent qu'il estoit brave, ne s'engageoit gueres à la revolte, qu'il n'eust pris de bonnes précautions pour la soustenir.

Le sujet de son mécontentement vint de la disgrâce d'Estienne de Garlande. Ce Seigneur avoit esté fait Senechal de France, Charge, comme je l'ay déjà remarqué, qui estoit la premiere de l'Etat. Il l'avoit eue par la mort de son frere Guillaume de Garlande, qui y avoit luy-mesme succédé à Anselme de Garlande son frere aîné; de sorte qu'ils commençoient à regarder cette grande Charge comme hereditaire dans leur Famille.

Il ordonne à Estienne de Garlande de se retirer de la Cour.
Chronic.
Maurinjac.

Estienne estoit un esprit hautain & ambitieux, qui vouloit dominer. Il estoit riche non seulement en Terres, mais encore en revenus Ecclesiastiques, dont le Roy l'avoit gratifié; car d'abord il avoit pris le parti de l'Eglise, & mesme il estoit Diacre. Il soustenoit avec splendeur sa nouvelle dignité; mais il s'attiroit par sa fierté la haine de tout le monde. Il traita la Reine en plusieurs occasions avec beaucoup de hauteur, & s'en fit une ennemie implacable: il avoit pris mesme un si grand ascendant sur l'esprit du Roy, qu'il en estoit redouté. Mais rien n'est plus dangereux à un Ministre, que de porter trop loin son empire sur l'esprit de son Maistre. Il y a des momens où le Prince se sçait à luy-mesme mauvais gré de sa foiblesse, & il ne luy faut dans ces momens qu'un peu de resolution, pour se déterminer à secouer un joug qu'il s'est imposé. Il ne se

trouve alors que trop de gens prests à profiter de cette disposition. La Reine épioit quelqu'une de ces favorables conjonctures pour se venger. Elle la trouva. Elle fit comprendre au Roy le tort que luy faisoit un Ministre de ce caractère; que la déference qu'il avoit pour luy commençoit à le rendre méprisable à ses sujets; que les Grands & le Peuple estoient non seulement rebutez; mais mesme irrités des manieres imperieuses & insolentes de son Favori; que c'estoit un scandale dont on murmuroit hautement, de voir un Diacre Senechal de France, non seulement gouverner l'Etat, mais encore commander les armées malgré tous les Canons de l'Eglise, qui défendent si severement aux Ecclesiastiques tout exercice militaire; elle ajouta qu'elle-mesme ne pouvoit plus souffrir son orgueil & les frequentes insultes qu'il luy faisoit, & qu'elle le conjuroit par l'amitié qu'il avoit pour elle, de prendre au moins sa protection contre ce tyran, qui oublioit à tous momens ce qu'il devoit à son rang & à sa qualité de Reine. Enfin elle parla si fortement, que le Roy, qui l'aimoit beaucoup, & qu'elle piqua d'honneur, prit la resolution de la satisfaire, & sur le champ envoya ordre à Garlande de se retirer de la Cour, & de luy donner la démission de sa Charge.

Ibid.

Outré d'un si rude coup, auquel il ne s'estoit jamais attendu, il sortit de la Cour; mais il refusa de remettre sa Charge, disant qu'on ne pouvoit pas la luy oster, parce qu'elle estoit hereditaire dans sa Famille; & pour se venger du Roy & de la Reine, il prit dès ce moment le dessein de se revolter, & d'allumer la guerre en France.

Garlande se revolte contre le Roy.
Ibid.

Amauri de Montfort avoit épousé la niece de Garlande, & estoit fort

A a a ij

uni avec luy. Il entra dans sa querelle, pressa fortement le Roy de le rétablir, & sur le refus, il prit aussi les armes, s'estant asseuré auparavant du secours du Roy d'Angleterre, & de Thibaud Comte de Champagne.

Il est contraint à demander quartier.

Le Roy voyant que la chose pourroit avoir de grandes suites, usa de diligence pour dissiper les rebelles, & vint assiéger le Chasteau de Livry, qu'il ne prit qu'après une grande résistance: Radulfe de Vermandois, cousin Germain du Roy, perdit un œil d'une blessure qu'il reçut à ce siege. Le Roy mesme y fut blessé à la cuisse d'une pierre tirée d'un pierrier de dessus les murailles de la Place. Ces deux accidens l'irriterent si fort, qu'après l'avoir prise, il la fit raser rez-pierre-rez-terre. Ensuite poursuivant toujours vivement les rebelles, qui ne purent assez tost estre secourus des Anglois, ni du Comte de Champagne, il les ferra de si près, qu'il les contraignit à demander quartier. Une des conditions de la paix fut que Garlande donneroit sa démission de la Charge de Senechal, que le Roy conféra au Comte de Vermandois.

Quelque temps après la fin de cette guerre, il s'en éleva une dans l'Eglise qui y causa beaucoup de troubles.

Election de deux Papes après la mort d'Honoré II.

An. 1130. Suger.

Le Pape Honoré II. estant mort au mois de Février de l'an 1130. on cela sa mort, jusqu'à ce qu'une partie des Cardinaux, mais les plus sages & les plus gens de bien, s'estant assemblez secretement, eussent fait l'élection de son Successeur. Elle tomba sur Gregoire Cardinal de S. Ange, qui prit le nom d'Innocent II. Ils en userent ainsi, pour prévenir les factions de quelques Seigneurs Romains, qui auroient pu troubler la liberté des suffrages. Ils n'éviterent pas nean-

moins le trouble qu'ils avoient appréhendé; car les autres Cardinaux, joints à quelques Prelats, s'assemblerent dans Saint Marc, où l'élection des Papes avoit coûtume de se faire, & y élurent le Cardinal Pierre, dont le pere nommé Leon estoit très-puissant dans Rome. Il prit le nom d'Anaclet.

Suger.

La précipitation avec laquelle on avoit fait l'élection d'Innocent, sans y appeller tous les Cardinaux, estoit un prétexte plaufible pour la contredire. Rome se partagea, & le plus fort parti fut pour Anaclet, qui excommunia Innocent, & le contraignit à s'enfuir de Rome.

L'Anti-Pape tascha de prévenir les Princes en sa faveur. Il fit part de son election à l'Empereur Lothaire Successeur de Henry V. & luy fit écrire par les Magistrats de Rome, pour rendre témoignage de la validité de son election. Il envoya en France Othon Evêque de Todi, avec des Lettres flatteuses & engageantes pour le Roy & pour les Seigneurs François; & il écrivit aussi aux Moines de Cluny, dont il avoit esté autrefois Confrere. Mais ni l'Empereur, ni le Roy de France, ni les Religieux de Cluny ne luy firent réponse. Le seul Roger Duc de la Poüille & de Calabre, & Comte de Sicile, se declara d'abord hautement pour luy, non pas qu'il fust fort persuadé de son droit; mais c'estoit que ce Prince Normand esperoit par cette declaration, obtenir de luy le titre de Roy, qu'il desiroit avec passion, & qui luy avoit jusqu'alors esté refusé par le Saint Siege.

Peu de temps après toutes ces démarches inutiles d'Anaclet, Innocent arriva en France, azile ordinaire des Papes persecutez; & après avoir excommunié son Competiteur dans les Conciles qu'il convoqua au Puy, & ensuite à Clermont en Au-

*Suger.
Concil.
Anicieu.
Concil.
Claromontanum.*

vergne, il envoya au Roy le Cardinal Mathieu Evêque d'Albano, pour luy demander sa protection, & le prier de ne pas abandonner la justice de sa cause.

Le Roy se déclare pour Innocent II. Alanus in Vita S. Bernardi Concil. S. ampense.

An. 1130.

Le Roy pour n'avoir rien à se reprocher dans une affaire si delicate & de si grande importance, assembla à Etampes un grand nombre d'Evêques & d'Abbez, afin de s'en rapporter à leur jugement, sur le parti qu'il devoit prendre. Le Concile fit l'honneur à Saint Bernard, que sa reputation de sagesse & de sainteté faisoit dès-lors regarder par tout comme l'Oracle de l'Eglise, de le charger d'examiner la maniere dont les deux élections s'estoient faites, & le merite & la conduite des deux élus. Bernard fit son rapport au Concile, & se declara pour l'élection d'Innocent. Tous applaudirent à son jugement, & le Roy fit déclarer par toute la France, que c'estoit Innocent qu'il falloit reconnoître pour vray Pape.

Suger in Vita Ludovici G. offi.

Il députa vers luy l'Abbé Suger, pour luy donner les premieres marques de son obéissance & de son attachement. Le Pape reçut cette Ambassade en l'Abbaye de Cluny, & de là s'estant avancé jusqu'à Saint Benoist sur Loire, le Roy, la Reine, le jeune Roy Philippe que le Roy son pere avoit fait sacrer & couronner Roy l'année précédente, & toute la Maison Royale luy allerent rendre visite.

Malmesb. L. 1. Hist. Novel.

Innocent alla ensuite à Tours, où Geoffroy Comte d'Anjou l'assura pareillement de son obéissance, & de là à Chartres, où le Roy d'Angleterre vint aussi le saluer. Ce Prince avoit eu beaucoup de peine à faire cette démarche, soit par scrupule, soit par politique, d'autant que plusieurs Evêques d'Angleterre penchoient beaucoup du costé d'Ana-

clet. Saint Bernard estoit venu à bout de tirer ce Prince de son irresolution; & comme il luy paroissoit estre dans une grande perplexité là-dessus, par l'apprehension, disoit-il, d'engager sa conscience, le saint Abbé avec cette autorité que luy donnoit sa vertu & son merite, luy dit: *Ne craignez point, songez seulement comment vous répondrez à Dieu de vos autres pechez; mais celuy-là, je m'en charge.*

Le seul Guillaume IX. du nom, Duc de Guyenne embrassa le Schisme en France, & prit le parti d'Anaclet. Ce fut l'ambition & le dépit d'un Evêque, qui luy firent prendre une si imprudente & si criminelle resolution. Ce Prelat estoit Gerard Evêque d'Angoulême. Les Papes Prédecesseurs d'Innocent l'avoient nommé Legat du Saint Siege en Aquitaine. Il fut des premiers à reconnoître Innocent, & à luy écrire pour le feliciter de son exaltation, & le pria en mesme-temps de luy continuer sa qualité de Legat. Ce Pape, je ne sçay par quelle raison, luy refusa cette grace, & sur ce refus il s'adressa à Anaclet, qu'il luy accorda tout ce qu'il souhaitoit là-dessus.

Le Duc de Guyenne prend le parti d'Anaclet.

Alors Gerard qui avoit tout credit sur l'esprit du Duc, sçut si bien le tourner, & luy rendre suspecte & odieuse la maniere dont Innocent avoit esté élu, qu'il le fit déclarer pour Anaclet. Toutefois la presence du Pape en France, où il estoit universellement reconnu en deçà de la Loire, & les instances de Saint Bernard & de Josselin Evêque de Soissons, qui eurent sur ce sujet divers entretiens avec le Duc, l'ébranlerent, & ils crurent en le quittant l'avoir entierement détaché de l'Anti-Pape. Mais quand ils furent partis, Gerard renversa tout ce qu'ils

Et l'abbé donne quelque temps après.

avoient fait, & porta le Duc à toutes sortes de violences contre les partisans d'Innocent. Ce Duc chassa de leurs Eglises Guillaume Evêque de Poitiers, & Eustorge Evêque de Limoges, fit élire d'autres Evêques en leur place, & Gerard s'empara en mesme-temps de l'Archevêché de Bourdeaux, sans quitter son Evêché d'Angoulesme. Alors dans le Duché de Guyenne, les Chartres furent datées du Pontificat d'Anaclet II. & le Schisme hautement autorisé. Cependant par l'entremise de Hugues II. Duc de Bourgogne, & à la sollicitation de Saint Bernard, & de Geoffroy Evêque de Chartres, qui eurent tous deux une nouvelle conférence à Parthenai avec le Duc de Guyenne, les choses furent pacifiées, & le Schisme éteint. Il ne dura gueres plus d'un an & demi, à en juger par de certains Memoires, & beaucoup plus long-temps, si l'on s'en rapporte à d'autres.

Belli, Hist.
des Comtes
de Poitou.

Vita S.
Bernardi.

Le Pape Innocent est reçu
à Paris avec
beaucoup de
magnificence.
Suger. an.
1131.

Mort du
jeune Roy
Philippe.
Suger.

Le Pape après avoir esté faire un voyage à Liege, où il vit l'Empereur, revint vers Pâques à S. Denis, & de là à Paris, où le Roy le reçut avec beaucoup de magnificence. Il eut sujet d'estre satisfait des marques de respect que les peuples luy donnerent, & de la joye qu'ils firent paroistre de sa presence. Mais cette joye fut bien-tost troublée par un des plus funestes accidens qui pussent arriver à la France.

Le jeune Roy Philippe qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, estant à se divertir avec quelques jeunes Seigneurs à la Greve, un pourceau effaré se jetta entre les jambes de son cheval, qui s'abattit, & malheureusement une grosse pierre s'estant rencontrée à l'endroit où il tomba, on le retira tout froissé de dessous le cheval, & tellement blessé, qu'il en mourut la nuit suivante, ce fut le

troisième d'Octobre de l'an 1131. On ne vit jamais une consternation & une affliction plus generale, non seulement à la Cour, mais dans toute la Ville: car ce jeune Prince avoit de très-belles qualitez, & faisoit esperer qu'un jour on verroit en sa personne un Roy des plus accomplis. Le Pape tascha de consoler le Roy, en luy representant sur tout que la perte qu'il avoit faite, quelque grande qu'elle fust, n'estoit pas entierement irreparable, puisque Dieu luy laissoit encore plusieurs autres fils.

Robertus
de Monte.

Après que la douleur du Roy se fut un peu calmée, l'Abbé Suger & ceux de sa Cour qui estoient le plus avant dans sa confiance, luy conseillerent de ne pas differer à faire sacrer & reconnoistre pour son Successeur par les Seigneurs François, son second fils Louis, la conjoncture de la presence du Pape, qui se feroit un plaisir de le sacrer luy-mesme, se rencontrant fort à propos. Le Roy suivit leur conseil, & le Pape convoca pour cette ceremonie un grand Concile à Reims, qui se tint le vingt-cinquième d'Octobre, douze jours après la mort de Philippe.

Le Roy fait
reconnoistre
pour son Suc-
cessor son se-
cond fils Louis.
Suger.

Quoique le terme marqué pour l'Assemblée fust fort court, le Concile ne laissa pas d'estre très-nombreux, parce qu'il y avoit à la suite du Pape beaucoup d'Evêques de toutes Nations, François, Allemands, Anglois, Espagnols. Le Roy s'y rendit avec le Prince Louis, & une infinité de Seigneurs.

An. 1131.

Dans la premiere Seance, le Roy en entrant baïsa les pieds du Pape, & s'assit dans son Trône à costé de luy. Il parla en peu de mots sur le sujet de l'Assemblée, & sur la mort du fils qu'il venoit de perdre, & il le fit d'une maniere qui tira les larmes des yeux de toute l'assistance. Le Pape prit la parole, & s'adres-

Chronic.
Maurinia-
cense.

fant au Roy, luy fit un discours très-Chrétien sur la perte qu'il avoit faite; & puis après avoir recité une courte priere pour le Prince mort, & prononcé une espee d'absolution pour les pechez qu'il pouvoit avoir commis, il commanda aux Prelats & aux Abbez de se trouver tous le lendemain en habit de ceremonie, pour le Sacre du nouveau Roy.

Ibid.

*Qui est sacré
par le Pape
au Concile de
Reims.*

Le Pape se rendit le matin avec toute sa suite à l'Abbaye de S. Remy, où le Roy logeoit, & de là revêtu de ses habits Pontificaux, accompagné de plusieurs Evêques & Abbez, précédé du Clergé & des Religieux de la Ville, un grand nombre de gens de guerre estant rangez sous les armes dans toutes les rues, il marcha en Procession jusqu'à la Cathedrale, & fut reçu par le Roy à la porte de l'Eglise. Il y entra avec ce Prince, & ayant conduit luy-mesme le jeune Loüis, âgé alors d'environ douze ans, il luy fit les onctions ordinaires avec la liqueur de la sainte Ampoule, tout le Peuple jettant de grands cris de joye. Ce spectacle & la joye publique consola beaucoup le Roy, qui commença à reprendre quelque air de gayeté. Ce que rapporte un ancien Historien paroist surprenant, que plusieurs, tant Evêques que Seigneurs, après la mort du Prince Philippe, avoient pensé à transporter la Couronne hors de la Famille Royale. Si ce fait, dont il n'y a point d'autre témoin que cet Historien, est veritable, la conspiration n'eut point de suite.

*Orderic.
l. 13.*

Le lendemain du Sacre du jeune Roy, arriverent des Ambassadeurs de l'Empereur, pour faire au Pape de nouvelles protestations d'obéissance. Il en vint aussi les jours suivans pour le mesme sujet de la part du Roy d'Angleterre & des Rois Chrétiens d'Espagne.

Dans ce mesme Concile, outre plusieurs Decrets de discipline & de reformation, on renouvela celui de la Trêve du Seigneur, touchant les guerres particulieres; Trêve souvent recommandée, & communément très-mal gardée. Le Pape pria le Roy de trouver bon qu'il tint sa Cour à Auxerre, jusqu'à ce que l'Empereur avec son armée le remenast à Rome, comme il s'y estoit engagé.

*Decrets de
ce Concile.*

Suger.

Pendant les trois années suivantes, il ne se passa rien de fort memorable, au moins qui soit marqué dans l'Histoire: on y dit seulement en general, que Loüis dissipa tous les mauvais desseins que le Roy d'Angleterre formoit souvent contre luy.

L'an mil cent trente-cinq il fut attaqué d'un flux fascheux & dange-reux, qui l'abattit fort; mais qui ne diminua rien de la vigueur de son esprit, ni de ses manieres honnestes, par lesquelles il charma toujours jusqu'à la mort, tous ceux qui l'approchoient. Se voyant en cet état, il pensa plus serieusement que jamais à se préparer à sa derniere heure. Il se confessoit souvent, & donnoit beaucoup de temps à la priere; il conçut mesme le dessein non seulement de quitter sa Couronne, mais encore de prendre l'habit de Saint Benoist. On n'estoit point surpris alors de cette espee de devotion. Un jour se croyant plus près de sa fin qu'il n'estoit, il demanda qu'on luy donnast le Viatique. Il assembla pour cela dans sa chambre plusieurs Evêques, Abbez, & d'autres personnes de pieté, en presence desquels il fit une espee d'amende-honorable à Dieu, & une Confession publique de ses fautes, avouant qu'il en avoit commis beaucoup durant son Gouvernement.

*Le Roy est
attaqué d'une
fascheuse ma-
ladie, & se
prépare à la
mort.*

*Suger. an.
1135.*

Comme il estoit actuellement dans

ses exercices d'humilité & de penitence, on l'avertit que le S. Sacrement approchoit, il se leva sur le champ malgré sa foiblesse, & s'étant revêtu d'une robe de chambre, il alla au devant de son Seigneur, jusques dans une Chapelle voisine.

Estant là il fit venir son fils, & tirant l'anneau Royal de son doigt, il le luy presenta, en luy disant qu'il luy donnoit par cet anneau l'investiture de son Royaume, dont il se déchargeoit sur luy. Il ordonna plusieurs aumônes, & de magnifiques presens aux Eglises; & pour dernière préparation à la Communion qu'il alloit faire, il fit tout haut sa Profession de Foy, & en particulier sur la presence réelle du Corps & du Sang de Jesus-Christ au S. Sacrement de l'Autel, ensuite il communia.

Il semble que par une espèce de miracle, il recouvra en ce moment une partie de ses forces. Il retourna à sa chambre, & ayant fait ôter de son lit tout ce qu'il y avoit de précieux & d'ornemens superflus, il se mit sur un simple matelas, pour prier avec plus d'humilité, & achever ses devotions.

*Il recouvre
un peu de
santé.*

An. 1136.

Quelque temps après un peu de santé luy revint. Il en eut assez pour aller à cheval jusqu'à Melun, afin d'y rendre ses respects aux Reliques des Saints qu'on y honoroit. Tout le long du chemin, les habitans de la campagne accouroient de tous costez pour le voir, & luy donnoient mille bénédictions comme à leur pere, qui les avoit toujours protegez contre ceux qui les opprimoient.

La joye que luy causoient ces marques d'affection des Peuples, ne fut pas la seule consolation dont Dieu recompensa sa pieté dans les dernières années de sa vie.

Estant un jour à Betisy, à trois lieues de Compiègne, il y reçut

des Envoyez de Guillaume Duc de Guyenne, qui luy apprirent que ce Duc avoit fait son Testament, par lequel il faisoit sa fille aînée Eleonore heritiere de tous ses Etats, à condition qu'elle épouserait le jeune Roy Louïs, auquel elle les porteroit en dot: & qu'ensuite il estoit parti pour faire le pelerinage de S. Jacques en Galice.

Suger.

Ces Ambassadeurs, ou avant que de partir, ou sur le chemin, apprirent la nouvelle de la mort du Duc de Guyenne, & qu'il avoit confirmé son Testament avant que de mourir. Ils firent part de tout cela au Roy, qui par une alliance si heureuse, réunifioit à la Couronne le Duché de Guyenne, c'est-à-dire, une grande partie des païs de delà la Loire, le Poitou, la Gascogne, la Biscaye, & plusieurs autres Domaines jusqu'aux Pyrenées.

*Ibid.
an. 1137.*

*Chronica
Hugonis Pic-
tav. apud
Belli.*

De si belles offres ayant esté acceptées sans délibérer, il ordonna qu'on préparât les équipages du jeune Roy, pour le faire partir au plustost. Il le fit accompagner par cinq cents Gentilshommes choisis, à la teste desquels estoit Thibaud Comte de Champagne, qui s'estoit reconcilié avec luy après la mort de Henry Roy d'Angleterre, arrivée depuis deux ans à S. Denis dans la Forest de Lions; Radulfe de Vermandois, Guillaume de Nevers, Rotrou du Perche, suivis de l'élite de leurs Vassaux, furent de ce voyage. Le Roy y fit aller aussi l'Abbé Suger, & Geoffroy Evêque de Chartres, tous deux recommandables par leur prudence, & habiles dans la negociation. En embrassant le jeune Louïs au moment de son départ, il lui dit ces paroles: *Que la main toute-puissante de Dieu, par qui tous les Rois regnent, vous protege dans votre voyage, mon cher fils; car si par quelque malheur je vous perdois, ni mon Royaume,*

*Il envoie son
fils en Guyen-
ne pour épou-
ser Eleonore
heritiere de ce
Duché.*

*Suger.
Chronica
Mauriniac.*

ni ma vie ne me seroient plus rien. Il recommanda fort à tous les Seigneurs, d'empescher que leurs gens ne fissent aucuns desordres sur les Terres de Guyenne, leur faisant comprendre de quelle importance il estoit de se conserver l'amitié de ces nouveaux Sujets: & il leur promit de fournir libéralement à toutes les dépenses du voyage.

*Celebration
du mariage
du jeune Loüis
avec Eleonore.*

Loüis prit sa marche par le Limousin, & estant arrivé sur la Garonne vis-à-vis de Bourdeaux, il fit camper ses gens sur le bord de la riviere en deçà, avec une infinité de Noblesse du Poitou, qui estoit venuë au devant de son nouveau Maistre, & à qui il fit de magnifiques presens. Ils passerent ensuite la riviere dans les bateaux qu'on avoit préparez. Le Dimanche suivant celebra le mariage, & Eleonore fut couronnée Reine de France en presence de la Noblesse de Gascogne, de Poitou, & de Xaintonge, qui s'estoit renduë en grand nombre à Bourdeaux. Le Roy & la nouvelle Reine en partirent pour se rendre à Poitiers bien escortez, & dissipèrent en chemin quelques troupes de mécontents, qui n'estant pas satisfaits de la disposition Testamentaire du Duc Guillaume, avoient pris les armes pour en traverser l'exécution. Loüis se fit couronner Duc de Guyenne à Poitiers le huitième d'Aoust. Depuis ce temps-là il joignit dans les Actes publics avec le titre de Roy, celui de Duc de Guyenne, & se fit graver au revers de son Sceau armé de toutes pieces, monté sur un cheval de bataille avec cette Inscription à l'entour, *Dux Aquitanorum.*

Mort du Roy.

An. 1137.

Cependant les grandes chaleurs qu'il fit cette année-là, altererent notablement la santé du Roy, & il mourut à Paris le premier jour d'Aoust, selon quelques-uns, & se-

Tome II.

lon d'autres le quatrième, âgé d'environ soixante ans, dans des sentimens & dans les exercices d'une fervente pieté, privé de la consolation de revoir le Roy son fils, mais faisant avec resignation ce dernier sacrifice à Dieu. La nouvelle de la mort du Roy fut apportée à Loüis, & fit cesser toutes les réjouissances.

*Chronique
Maurinac.*

Il fut generalement regretté. Sa bonté, ses manieres pleines d'honnêteté & de douceur, son zele pour la justice, & pour empescher l'oppression des Peuples & des Eglises, mériterent que ses Sujets honorassent ses Funerailles de leurs larmes. Si avec un esprit solide, éloigné de la bagatelle & de la débauche, tel qu'il l'eut dès sa jeunesse, si avec son activité, son courage, son inclination à faire du bien, son application au Gouvernement, sa sincere pieté, il avoit eu un peu plus de politique, plus de connoissance de ses veritables interets, ou plus d'attention à les ménager, il auroit égalé les plus illustres de ses Prédecesseurs, & n'auroit esté en rien inferieur à Henry Roy d'Angleterre, qui fut le Prince le plus estimé de son temps, & qui ne le surpassoit que par cette habileté, sans quoy un Prince pouvant estre un bon Roy, ne passera jamais pour un grand homme.

Son caractère.

Il laissa en mourant outre Loüis son Successeur, cinq fils & une fille; sçavoir Henry, qui fut d'abord Moine de Clervaux, depuis Evêque de Beauvais, & enfin Archevêque de Reims, Robert Chef de la branche Royale de Dreux, Pierre Sire de Courtenay, dont il y a encore des descendans qui portent ce nom, Philippe Archidiacre de l'Eglise de Paris, & qui estant nommé Evêque de cette Ville, ceda cette grande place à Pierre Lombard, connu sous le nom de Maistre des Sentences, Hugues,

Ses enfans.

Bbbb

dont l'Histoire ne nous apprend rien de particulier, & Constance, qui épousa en premières nœces Eustache Comte de Boulogne, & en secondes nœces Raymond V. Comte de Tou-

louse, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence. La Reine Adelaïde quelque temps après la mort du Roy, se remaria à Mathieu de Montmorenci Connétable de France.

S O M M A I R E

D U R E G N E

D E

L O U I S V I I.

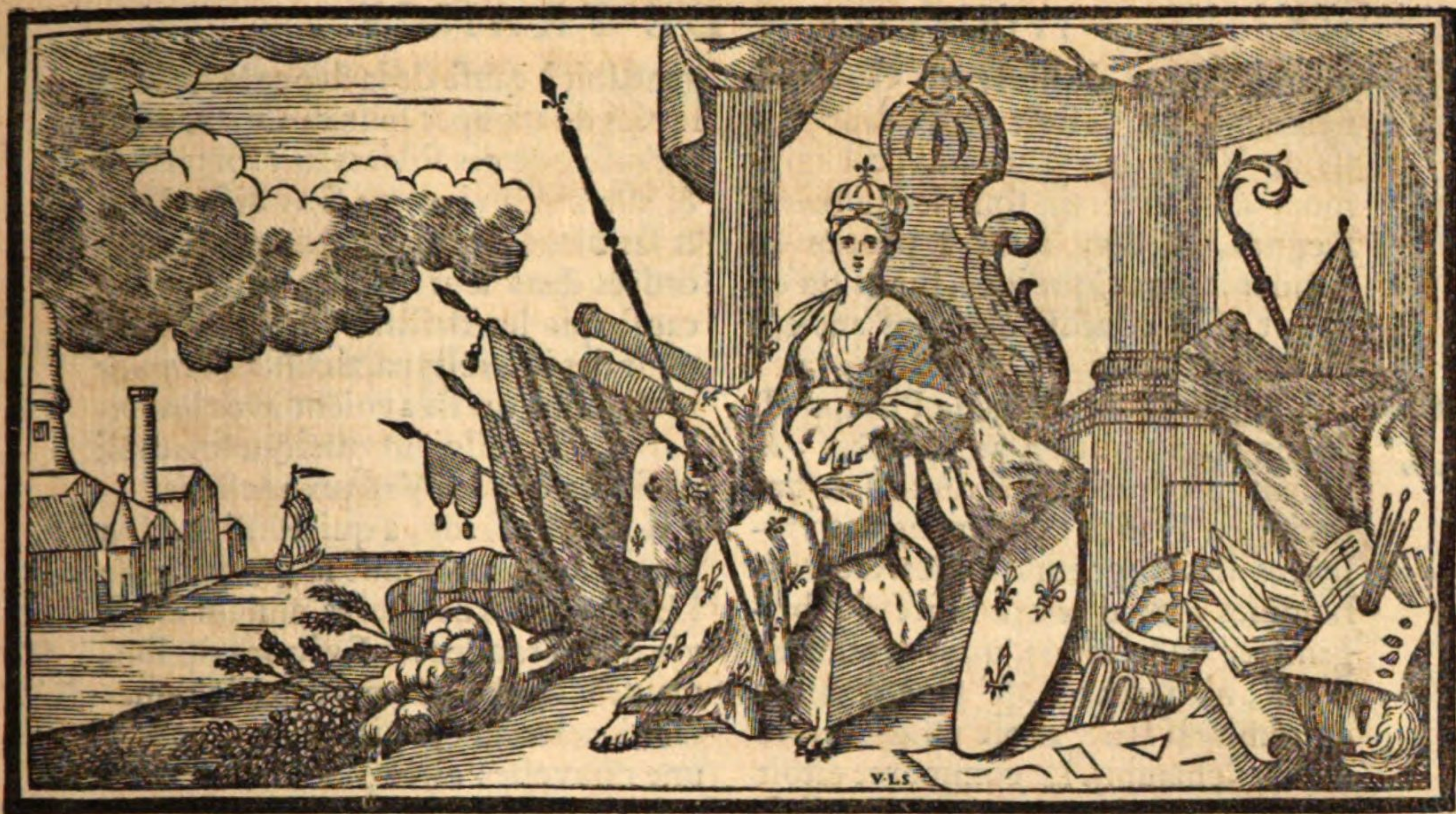
Retour du nouveau Roy à Paris après son mariage. Etablissement des Communes en plusieurs Villes. Nouvelle Police pour la levée des troupes. Sedition à Orléans. Le Roy convoque une Assemblée à Paris. Troubles d'Angleterre & de Normandie. Estienne Comte de Boulogne est couronné Roy d'Angleterre. Il établit Duc de Normandie Eustache son fils. Le Roy se broüille avec le Pape Innocent II. Il fait la guerre au Comte de Champagne, & luy accorde la paix. Il rentre de nouveau sur les terres de ce Comte. Il fait la guerre à Alphonse Comte de Toulouse. Seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. Siege & prise d'Edesse par les Mahometans. Situation des affaires des Chrétiens en Asie. Le Roy prend la résolution de les secourir. Convoque une Assemblée à Vezelay, & prend la Croix avec un grand nombre de Seigneurs. L'Empereur Conrad III. & une infinité de Seigneurs & de peuple d'Allemagne se croisent aussi. Assemblée d'Etampes où on prend les dernières mesures pour le départ. L'Abbé Suger y est choisi pour Regent du Royaume pendant l'absence du Roy. Son caractère. Le Roy part pour se mettre à la teste de ses troupes. L'Empereur Conrad marche

à la teste des siennes. Manuel Comnene reçoit obligeamment ses Ambassadeurs. Précautions qu'il prend contre les Croisez. Conrad arrive à Constantinople, & passe le Détroit. Le Roy de France arrive en Hongrie. Le Roy de Hongrie luy envoie des Ambassadeurs avec de magnifiques presens. Traité entre ces deux Princes. Le Roy arrive à la vûe de Constantinople, & a une entrevûe avec l'Empereur Manuel. Artifices de l'Empereur contre les François. Le Roy assemble un grand Conseil de guerre. L'Evêque de Langres est d'avis qu'on se rende maistre de Constantinople. L'Armée passe le Détroit. Arrivée des troupes d'Italie. Les Grecs taschent de faire perir l'armée Allemande. Perfidie des guides. Défaite de l'armée Allemande par les Sarazins. L'Empereur Conrad est blessé, & joint l'armée de France. Le Roy le va voir dans son camp. Retour de l'Empereur Conrad à Constantinople. Le Roy s'avance vers Laodicée. Force le passage du Meandre, & continuë de marcher vers la Pamphilie. Son arriere-garde est défaite par les Infidelles. Grand danger où il est luy-mesme. Il en échappe heureusement. Suite de cette défaite. Marche de l'armée. Victoire remportée sur les Infidelles. Infidélité des Grecs. Le Roy arrive à Antioche. Ses troupes sont trahies par les Grecs. Trois mille François se font Mahometans. Nouveau sujet de chagrin que le Roy trouve à Antioche. Il enleve la Reine, & la conduit à Jerusalem. Siege de Damas. Actions vigoureuses de l'Empereur. Levée du siege de Damas. L'Empereur & le Roy reviennent en Europe. Siege & prise de Lisbonne par Alphonse Roy de Portugal. Sage conduite de l'Abbé Suger pendant l'absence du Roy. Plaintes contre S. Bernard au sujet de la Croisade. Le Roy donne l'investiture de la Normandie à Henry fils du Comte d'Anjou. Mort du Comte d'Anjou. Mort de Thibaud Comte de Champagne, & de l'Abbé Suger. Le Roy repudie la Reine Eleonore, qui se marie avec Henry Duc de Normandie. Le Roy fait une ligue contre ce

Prince. Il entre en Normandie, & prend la forteresse de Neuf-Marché. Il luy accorde une trêve, & ensuite la paix. Il épouse Constance fille d'Alfonse Roy de Leon & de Castille. Il marie sa sœur à Raymond Comte de Toulouse. Fait un voyage en Espagne, & fait tenir à son retour le Concile de Soissons. Henry Roy d'Angleterre fait la guerre à Geoffroy son frere. Il marie son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roy de France. Apprests qu'il fait contre le Comte de Toulouse. Nouveau moyen dont il se sert pour lever des troupes. Il emporte Cahors & leve le siege de Toulouse. Paix entre le Roy de France & le Roy d'Angleterre. Schisme dans l'Eglise au sujet de l'élection de deux Papes, Alexandre III. & Victor IV. Divers Conciles tenus sur cette affaire. Mort de la Reine. Le Roy épouse Adelaïde fille de Thibaud Comte de Champagne. Il accorde à l'Empereur une conference pour mettre fin au Schisme. Rupture de la Conference. Proposition que l'Empereur fait faire au Roy. Concile de Tours. Le Roy d'Angleterre s'empare de plusieurs places qui appartoient au Roy. Il fait une incursion dans le Comté de Toulouse. Il se broüille avec Thomas Bequet Archevêque de Cantorbery. Caractere & conduite de ce Prelat. Il est privé de ses Gouvernemens. Il se retire en France, où il est très-bien reçu. Le Roy marie sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois. La Reine accouche d'un fils qui est nommé Philippe. Les deux Rois renouvellent leurs anciens traitez de paix. Nouveaux differends qui surviennent entre eux. On prend les armes de part & d'autre. Mort de l'Impératrice Mathilde. Le Pape declare l'Archevêque de Cantorbery son Legat en Angleterre. Précautions d'Henry contre l'Archevêque. La trêve prolongée entre les deux Rois. Ils rentrent en guerre. Le Pape envoie deux Legats en France pour travailler à la paix. Leur mediation est inutile. Ils sont rappelés à Rome. Henry fait agir auprès du Pape, & demande la paix au Roy. Articles dont les Mediateurs conviennent. Incidens qui retardent la paix.

Conclusion de la paix. Suite des differends entre Henry & l'Archevêque de Cantorbery. Le Pape nomme de nouveaux Legats pour les terminer. Article sur lequel on ne peut convenir. Le Pape nomme d'autres Legats. Instructions qu'il leur donne. Henry en est fort irrité, & fait un coup de grand éclat. Il fait couronner Roy d'Angleterre son fils aîné par l'Archevêque d'York. Le Pape menace Henry de l'excommunier. Ce qui oblige ce Prince à finir les contestations. L'Archevêque de Cantorbery se reconcilie avec Henry. Il repasse en Angleterre, & y est massacré peu de temps après dans sa Cathedrale. Effet que cette nouvelle produisit dans l'esprit du Pape, qui en soupçonne le Roy. Ce Prince se purge par serment. Subit néanmoins la satisfaction qui luy est imposée par les Legats, & reçoit ensuite publiquement l'absolution. Divers raisonnemens sur cette affaire. Effet qu'elle produisit par rapport à la France & à l'Angleterre. Couronnement de la jeune Reine Marguerite & du jeune Roy Henry. Caractere de ce Prince. Le Roy de France veut en profiter pour susciter des affaires au Roy d'Angleterre. Il conseille à Henry de demander à son pere le gouvernement de la Normandie. Henry en est refusé. Il s'échappe d'Angleterre & se sauve en France. Plusieurs Seigneurs s'y declarent pour luy. Le Roy prend aussi les armes en sa faveur. Le Roy d'Angleterre envoie des Ambassadeurs en France pour s'en plaindre. Réponse que le Roy leur fit. Henry gagne à son parti ses deux freres & sa mere. Embarras du Roy d'Angleterre. Il leve des troupes & se met en état de défense. Le Comte de Flandres prend sur luy Aumale & Neufchatel. Le Roy de France de son costé avec le jeune Henry assiege Verneüil dans le Perche. Le Roy d'Angleterre vient au secours & défie le Roy au combat. Le Roy l'amuse par de belles paroles. Prend Verneüil, & se retire. Le Roy d'Angleterre rétablit ses affaires en Bretagne. Ses troupes y gagnent une bataille contre les Bretons revoltéz. Il y vient en personne & assiege Dol. Propositions qu'il

y fait à ses trois fils. Elles ne sont point acceptées, & l'on se
 separe de part & d'autre fort mécontent. Le Roy d'Angleterre
 tasche de mettre le Pape dans son parti. Ses troupes gagnent une
 bataille contre le Roy d'Ecosse. Cette victoire est suivie d'une
 trêve tant avec ce Prince qu'avec le Roy de France. Il repasse
 en Angleterre, va en pelerinage au Tombeau de Saint Thomas
 de Cantorbéry, & le lendemain ses troupes prennent prison-
 nier le Roy d'Ecosse. Le Roy de France assiege Roüen durant
 ce temps-là. Il tente une escalade, qui ne réüssit pas. Le Roy
 d'Angleterre vient au secours & coupe les vivres aux Fran-
 çois. Ce qui oblige le Roy à lever le siege. Trêve conclüe entre
 les deux Rois. Suivie de la paix. Conditions du Traité. Nou-
 veau differend entre eux au sujet du mariage de Richard d'Angle-
 terre avec Alix de France. Le jugement est remis au Pape, qui
 leur propose une nouvelle Croisade. Pelerinage du Roy de France
 au Tombeau de S. Thomas de Cantorbéry, entrepris à l'occasion
 d'une maladie du Prince Philippe son fils. Il le trouve rétabli à
 son retour & tombe luy-mesme en apoplexie. Il se hâte de faire
 couronner ce Prince, & meurt peu après. Caractere de Louis
 VII. Ses enfans.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

LOUIS VII.

*Retour du
Nouveau Roy
à Paris.*



* Florus.

LOUIS VII. surnommé le Jeune, pour le distinguer de son pere, avec lequel il regna quelques années, fut aussi nommé Flore ou Fleury*, nom assez commun, mesme dans la Famille Royale; car un des fils naturels de Philippe I. & de Bertrade, portoit ce mesme nom. Louis estoit dans la dix-huitième année de son âge à la mort du Roy son pere, & dès qu'il en eut appris la nouvelle,

il jugea sa presence necessaire à Paris, pour prévenir les seditions, qui ne manquoient gueres d'arriver en ces temps-là aux changemens de Regne. Il laissa l'Evêque de Chartres auprès de la Reine, qui fit le voyage plus lentement. Il donna ses ordres pour mettre des Garnisons & des Commandans seurs dans diverses Forteresses du Poitou & de la Guyenne, & prit sa route par Orleans.

En passant il eut occasion de faire essay de son autorité sur la Commune de cette Ville-là. Ces Communes estoient des Societez de Bourgeois,

An 1137.
Chronica
Mauriniac,

Gesta 1^{re}.
dov. VII.

& une espece de nouveau Gouvernement, qui s'estoit établi dans plusieurs Villes de France, avec l'agrément du Souverain sous les derniers Regnes, & dont il est à propos de donner icy quelque idée, sur ce qu'en disent assez confusément nos anciens Historiens.

*Etablissement
des Communes
en plusieurs
Villes.*

L'excommunication de Philippe I. & son inapplication aux affaires, avoient presque ruiné toute son autorité en France; & jamais les violences des Seigneurs & des Gentilshommes, & d'une infinité de brigands & de scelerats, qui s'avoient d'eux, n'allèrent à de plus grandes extrémités. Il n'y avoit nulle seureté dans les chemins. Le commerce estoit presque interrompu par tout. Il se faisoit jusques dans les Villes des homicides & des assassinats, que l'impunité rendoit très-frequens. Les plus puissans Vassaux de France estoient devenus plus que jamais indociles à l'égard du Souverain, & ils estoient eux-mêmes souvent les plus coupables des grands desordres qui se commettoient dans tout le Royaume.

Les biens des Eglises estoient d'ordinaire les moins épargnez: les Evêques & les Abbez recouroient tous les jours au Souverain, pour le prier de les protéger & de leur prester main-forte, en vertu du serment qu'il avoit fait dans son Sacre, de soutenir les droits des Eglises. Il faisoit alors sommer le Seigneur de leur faire justice. Sur le refus, il envoyoit ordre à ses autres Vassaux de faire marcher les troupes qu'ils estoient obligez de luy fournir en ces sortes d'occasions, pour soumettre le rebelle. Souvent ils le refusoient. Les Villes mêmes de son Domaine n'estoient pas fort exactes à luy envoyer leur contin-

gent, soit à cause de la dépense que ces levées de troupes leur caufoient, soit à cause que ces soldats une fois armez & assemblez vivoient sans discipline, & faisoient eux-mêmes de grands desordres dans leur propre pais, soit à cause que les Baillifs * de ces Villes, pour des interets particuliers, & pour les liaisons qu'ils avoient avec les rebelles, se rendoient quelquefois aussi difficiles que les Vassaux mêmes.

Loüis le Gros, à qui Philippe son pere avoit abandonné la conduite de l'Etat sur les dernières années de sa vie, délibéra avec les Evêques du Domaine Royal, des moyens de remédier à ces maux, & imagina avec eux une nouvelle Police pour la levée des troupes, & une nouvelle forme de Justice dans les Villes, pour empêcher l'impunité des crimes.

Au lieu qu'auparavant c'estoient les Baillifs seuls, qui levoient les soldats dans les Provinces, il fut déterminé que ce seroient les Evêques & les Bourgeois, qui en certaines Villes se chargeroient désormais de cette commission; que les levées se feroient par Paroisses; que dans chaque Paroisse tous ceux qui se trouveroient en état de porter les armes, seroient obligez de marcher sous les Bannieres de leurs Eglises, & que les Curez iroient avec eux, pour leur administrer les Sacremens, & pour les autres fonctions propres de leur ministère. Il est sans doute que tous ceux qui estoient capables de porter les armes, ne marcheroient pas toujours en toutes sortes de rencontres, & même le nombre de ceux qui devoient faire le service estoit déterminé dans les Chartres qu'on accordoit aux Villes; mais le Roy dans les necessitez pressantes de l'Etat, avoit droit d'en faire marcher tant qu'il vouloit. On

*Orderic.
L. 11.*

*Nouvelle Police pour la
levée des
troupes.*

*Ibid.
& L. 12.*

* Ce Titre de Baillif commença à estre en usage dans ces premiers temps de la troisième Race.

accorda

accorda à cette occasion de grands avantages aux Villes, où cette Police fut établie. On affranchit plusieurs des Habitans, qui par leur condition estoient serfs & de morte-main, & on leur donna le droit de Bourgeoisie.

Création de Juges.

On y créa un certain nombre de Juges tirez de la Bourgeoisie, dans les unes douze, dans les autres six, plus ou moins, selon le nombre des Habitans, & on leur attribua une grande partie de l'autorité que les Baillifs avoient eüe auparavant. La connoissance de plusieurs crimes & de plusieurs differends, qui regardoient les Bourgeois & la Banlieüe de la Ville, appartenoit à ce nouveau Tribunal, sans parler de quelques autres droits, desquels il est fait mention dans diverses Chartres, dont il nous est resté un assez grand nombre. On donnoit à ces nouveaux droits le nom d'immunitéz, de libertez, de franchises, de coutumes des Villes, que le Souverain ou le Seigneur s'obligeoit d'observer, jusqu'à se soumettre à l'interdit & à l'excommunication de l'Evêque, s'il y contrevenoit. Et c'est de là qu'est venue l'autorité & la Jurisdiction des Maisons de Villes, leurs revenus, les divers Offices dont elles sont composées; car mesme en plusieurs de ces Chartres, on donne à ces Juges le nom d'Echevins*, & au Chef de cette Jurisdiction le nom de *Major*, qui répond à celui de Maire. On accorda à ces Juges un cachet ou sceau particulier, le droit de cloche dans le lieu où ils s'assembloient pour convoquer les Bourgeois, celui d'un Beffroy pour faire la garde, & d'autres privileges semblables.

* Scabini.

Vide du

On voit par quelques-unes de ces

Chartres, que des Gentilshommes & d'autres gens de dehors entroient dans les droits & dans les obligations de ces Communes. Il me paroist que tout le Territoire qui ressortissoit auparavant à la Justice de ces Villes administrée auparavant par les Baillifs, y participoit aussi. Ainsi lorsque dans la suite de notre Histoire il est dit que la Commune de telle Ville marcha à l'armée du Roy, cela se doit entendre des troupes levées dans tout le Territoire qui en dépendoit, & ces troupes furent depuis distinguées de celles que les Seigneurs & Gentilshommes Vassaux du Roy estoient toujours obligez de luy fournir en vertu de leurs Fiefs. *

Cet établissement passa du Domaine du Roy dans celui de ses plus puissans Vassaux, comme des Ducs de Bourgogne, des Ducs de Normandie, des Comtes de Flandres, & de plusieurs autres, qui instituerent aussi des Communes dans les villes de leur Domaine.

Ces Communes estoient fort commodés, pour avoir aisément des troupes; mais d'ailleurs par ce moyen, on établit dans les Villes comme autant de petites Republiques, qui firent souvent de la peine au Souverain; & la Commune d'Orleans, qui m'a donné occasion de faire remarquer ce changement important dans la maniere de lever les troupes en France, fut celle qui commença à manquer de soumission pour Louis le Jeune, lorsqu'à son retour du Poitou il passa par là, pour aller prendre possession de son Royaume à Paris; car comme il voulut donner quelques ordres dans la Ville, les Bourgeois prétendirent qu'ils estoient contre les privileges de leur Commune. La chose alla jusqu'à la sedition;

Cange. T. I.
Glossarii.
Communia
Ariæ Tom.
XI. Spicileg.
Acheriani.

Sedition d'Orleans.

Gesta Ludov. VII.

* D'ordinaire dans nos Historiens de ce temps-là, les troupes que les Seigneurs amenoient sont désignées par le nom de *Milites*, & celle des Communes par celui de *Burgenses*, Bourgeois.

mais le Roy châtia les mutins , & se fit obéir.

Le Roy convoque une Assemblée à Paris.

Otho Frising. L. 1. c. 48. 49. an. 1140.

Troubles d'Angleterre & de Normandie. Orderic. L. 11.

Estant arrivé à Paris, il y convoqua l'Assemblée des Seigneurs & des Evêques, & sans se faire sacrer de nouveau, comme avoit fait son Prédecesseur, il prit des mesures avec eux pour la seureté & la tranquillité de l'Etat. La France n'avoit point esté depuis long-temps plus paisible qu'elle le fut alors: car quelques differends de Religion qu'il y eut au sujet des erreurs du fameux Pierre Abaillard, qui fut condamné au Concile de Sens, en presence du Roy & du Comte de Champagne en l'an 1140. ne troublèrent point le Royaume.

Ce qui contribuoit le plus à ce repos de la France, estoient les troubles des Etats voisins, sur tout ceux de Normandie & d'Angleterre. Henry Roy d'Angleterre estoit mort l'an 1135. & avant luy Robert Duc de Normandie estoit aussi mort dans sa prison. Ces deux Etats par la disposition Testamentaire de Henry, regardoient l'Imperatrice Mathilde, & Geoffroy Plantagenete Comte d'Anjou son second mari. Mais quand il fut question d'en prendre possession, il se trouva des Prétendans, dont il ne leur estoit pas aisé de venir à bout, & qui se mirent peu en peine des dernieres volontez de Henry.

Thibaud Comte de Champagne, & Estienne Comte de Boulogne son frere estoient par leur mere neveux de Henry, & de Guillaume II. Roy d'Angleterre, frere & prédecesseur de Henry. Ces deux Comtes n'eurent pas plustost appris la mort du Roy d'Angleterre, qu'ils penserent à faire valoir leur droit sur la Couronne, quoique ce Prince eust pris la précaution de faire faire serment à Estienne, de reconnoistre Mathilde pour heritiere des Etats d'Angleterre.

Mais trop d'exemples montrent, que le scrupule d'un serment cede aisément à la tentation d'une Couronne. Estienne, homme vif, intrepide, entreprenant, ne fit jamais un plus heureux usage qu'en cette occasion, de ces qualitez si necessaires, pour réussir dans une entreprise de cette nature.

Tandis que le Comte d'Anjou & l'Imperatrice Mathilde s'arrestoient à prendre les places de Normandie les plus voisines de l'Anjou & du Maine, & que le Comte de Champagne négocioit de son costé avec quelques Seigneurs Normands, Estienne passa brusquement en Angleterre malgré le mauvais temps & la rigueur de l'hiver. Il fut secondé de Henry son frere Evêque de Winchester & Legat du Pape dans le Royaume, & se fit un si gros parti qu'ayant marché droit à Londres, cette Capitale n'osa refuser de luy ouvrir ses portes. Sa douceur, ses manieres honnestes, sa liberalité luy ayant gagné le cœur du Peuple, plusieurs autres Villes se soumirent à luy. Il se rendit maistre du tresor du défunt Roy, qui estoit très-rempli, il s'en servit pour augmenter le nombre de ses partisans & de ses troupes, & enfin l'Archevêque de Cantorberi malgré le serment qu'il avoit aussi fait autrefois en faveur de Mathilde, le sacra & le couronna Roy d'Angleterre. Pour sauver l'honneur de cet Archevêque, Hugues Bigot Seigneur Anglois protesta que le Roy un peu avant que de mourir, avoit desherité Mathilde & Geoffroy son mari, qui s'estoient en effet broüillez avec luy, & qu'il avoit nommé Estienne pour son Successeur. Soit que la chose fust vraye, soit qu'elle fust fausse, on la crut volontiers, & presque tout le Royaume se declara pour ce Prince.

Estienne Comte de Boulogne est couronné Roy d'Angleterre.

Guillelm. Malmesb. L. 1. Hist. Novellæ.

Ibid.

Ibid.

Gesta Stephani Regis. Orderic. L. 13.

Valsinga-
mus Hypo-
digma
Neustriæ.
Gesta Ste-
phani Regis.

Le Comte Thibaud apprit ces nouvelles, lorsque plusieurs Seigneurs Normands estoient sur le point de le proclamer Duc de Normandie. Il ne voulut point qu'on passast outre; & soit qu'il ne se vist pas en état de soutenir son entreprise, soit qu'il se contentast de voir la Couronne d'Angleterre dans sa Famille, il ceda de bonne grace ses droits à son frere.

Robert Comte de Glocestre, fils naturel de Henry, auroit pu estre un dangereux concurrent pour Estienne, s'il avoit eu une ambition égale à son merite. Plusieurs Seigneurs tant en Normandie qu'en Angleterre, luy offrirent leurs services: mais le serment qu'il avoit fait de reconnoistre Mathilde pour Reine d'Angleterre, l'empescha de recevoir de si belles offres.

Il établit
Duc de Nor-
mandie Eusta-
che son fils.
Roger.
Houeden.
L. 1.

Estienne après avoir mis ordre aux affaires d'Angleterre, repassa en Normandie, où il établit Duc Eustache son fils, avec l'agrément du Roy de France, c'estoit encore Loüis le Gros, qui reçut ses hommages & l'investit du Duché, & Loüis le Jeune quelque temps après, luy fit épouser sa sœur Constance. Cependant le Comte d'Anjou & l'Imperatrice sa femme s'emparoiert de leur costé de toutes les Places qu'ils pouvoient prendre en Normandie, & travailloient à ranimer leur parti en Angleterre; c'est ce qui alluma en-deçà & au-delà de la mer une violente guerre civile, qui dura long-temps, & qui fut, comme j'ay dit, la cause de la tranquillité de la France, sous le commencement du Regne de Loüis le Jeune. Cette tranquillité ne fut troublée quelque temps après que par un embarras assez considerable. Il vint au Roy du costé qu'il devoit le moins en attendre, je veux dire de la part du Pape innocent II. qui luy avoit les dernieres obligations;

car ce Prince luy avoit accordé sa protection contre la puissante faction de l'Anti-Pape Anaclet, & le faisoit reconnoistre par toute la France.

Le sujet fut l'élection de Pierre de la Chastre à l'Archevêché de Bourges, après la mort de l'Archevêque Alberic. Cette election s'estoit faite sans attendre le consentement du Roy, qui en fut fort choqué, & jura que jamais de son vivant Pierre de la Chastre ne seroit Archevêque de Bourges. Il ordonna aux Chanoines de proceder à une nouvelle election, & leur permit d'élire qui ils voudroient, excepté la Chastre. Celly-cy se croyant canoniquement élu, s'en alla à Rome, justifia son droit devant le Pape, qui le sacra luy-mesme, & le renvoya à son Archevêché, disant d'une maniere choquante pour le Roy, *que c'estoit un jeune Prince qu'il falloit instruire, & ne pas accoutumer à se donner la liberté de se mesler ainsi des affaires Ecclesiastiques*: & sur ce qu'on luy representa que le Roy avoit laissé l'élection libre, à l'exclusion du seul Pierre de la Chastre, il répondit que ce n'estoit point une veritable liberté, dès-là que le Prince excluait quelqu'un, à moins qu'il n'en apportast de bonnes raisons devant le Juge Ecclesiastique; auquel cas il faudroit l'écouter comme un particulier qui déposeroit contre un autre particulier. Telle estoit alors la maniere d'agir des Papes envers les Princes, bien differente de celle de leurs anciens Prédecesseurs, aussi bien que de celle de la pluspart de leurs Successeurs.

Pierre de la Chastre revint cependant de Rome, bien assuré d'estre soutenu par le Pape; mais comme suivant les ordres du Roy, on ne voulut point luy permettre d'entrer dans Bourges, il se retira sur les

An. 1141.
Le Roy se
brouille avec
le Pape Inno-
cent II.
Patriarch.
B. turic. T. 2.
Biblioth.
MSS. Labbæi.
Nangius in
Chronic.

terres du Comte de Champagne, où il fut reçu avec honneur, & il mit en interdit le Domaine du Roy dans l'étendue de l'Archevêché.

Un autre incident aigrit encore les affaires. Radulfe Comte de Vermandois, qui estoit comme le premier Ministre du Roy & son parent, repudia sa femme, sous le prétexte ordinaire de parenté. La véritable raison estoit, qu'il vouloit épouser, comme il fit, Pernelle ou Petronille, sœur cadette de la Reine. La Comtesse de Vermandois repudiée estoit proche parente, & mesme selon quelques-uns, fille du Comte de Champagne. Le Comte s'opposa beaucoup à ce nouveau mariage, & au divorce du Comte de Vermandois. Il en écrivit fortement au Pape, qui se déclara pour luy.

Il fait la guerre au Comte de Champagne, & luy accorde la paix.
Gaufridus.
l. 4. vitæ Bernardi.

Le Comte de Champagne tout mutin & tout broüillon qu'il estoit, avoit de la piété, estoit fort aumônier, & grand protecteur des Eglises & des Monasteres. Il taschoit par là de reparer les grands maux qu'il avoit faits à la France sous le précédent Regne, desquels il avoit toujours esté pour la pluspart ou la cause, ou l'occasion, ou l'instrument, dont les ennemis de l'Etat se servoient pour le ravager. Ses aumônes & son zele pour l'Eglise luy avoient entièrement gagné S. Bernard & tous les Moines; & ses ennemis disoient souvent par raillerie, que les Moines & les Convers estoient les Soldats & l'artillerie inutile du Comte de Champagne. Saint Bernard prit en main sa cause, il en fit de grands éloges au Pape; & entreprit mesme de le défendre auprès du Roy. Mais ce Prince irrité de ce qu'il avoit reçu l'Archevêque de Bourges dans ses Etats, & de ce qu'il avoit fait excommunier le Comte de Vermandois par Yves Legat du Pape, commença à

Bernardi
Epist. 216.
217. 218. &c.

luy faire une rude guerre, & à ravager tout son païs; de sorte que le Comte se voyant poussé à bout, & n'ayant plus ses anciennes ressources du costé de l'Angleterre, toujours embrasée de guerres civiles, demanda quartier. La paix ne luy fut accordée, qu'à condition qu'il agiroit fortement auprès du Legat, pour faire lever l'excommunication prononcée contre le Comte de Vermandois, & contre sa nouvelle épouse, & l'interdit où l'on avoit mis les Terres de l'obéissance du Roy. On exigea de luy serment de faire tout son possible pour cet effet, & il en vint à bout. Le Roy s'adoucit, & parut mesme disposé à s'accommoder à la volonté du Pape touchant l'Archevêque de Bourges.

Epist. 20.

Le Legat étant mort sur ces entrefaites, le Pape trouva fort mauvais que l'excommunication & l'interdit eussent esté levez, & resolut de les fulminer de nouveau. Le Roy crut que tout ce qui avoit esté fait jusqu'alors, n'estoit qu'un jeu du Comte de Champagne pour l'amuser. Il sçut, ou il soupçonna que ce Comte taschoit de luy débaucher sous main le Comte de Vermandois mesme, pour l'engager dans son parti & dans sa revolte. On l'assura que pour s'appuyer du Comte de Flandres & du Comte de Soissons, il négocioit sous main deux alliances avec ces deux Seigneurs, & qu'il traitoit avec le Comte de Flandres, pour faire épouser son fils à la fille de ce Comte, & qu'il offroit sa fille au fils du Comte de Soissons.

Epist. 224.

Sur cela il rentre de nouveau sur les Terres du Comte de Champagne, y met tout à feu & à sang, prend & pille Vitry en Perthois; treize cents personnes qui s'estoient réfugiées dans l'Eglise, y perirent misérablement sous les ruines, & par le feu qui y

Il rentre de nouveau sur les terres de ce Comte.

An. 1142.
Chronic.
Mauriniac.
an. 1143.

fut mis : chose qui causa ensuite tant de douleur à ce Prince, que non seulement il s'accommoda par l'entremise de Saint Bernard avec le Pape Celestin II. successeur d'Innocent, en reconnoissant Pierre de la Chastre pour Archevêque de Bourges, & en se reconciliant avec le Comte de Champagne; mais encore il conçut dès-lors la resolution d'aller en personne au secours des Chrétiens de la Palestine, pour expier ce peché, & il entreprit cette expedition trois ans après.

An. 1144.
Patriarch.
Bituric.

Il fait encore
la guerre à
Alfonse Comte
de Toulouse.
Guillelm.
Neubrig.
L. 2. c. 10.

Catell, Hist.
des Comtes
de Toulouse.

Durant ces broüilleries, le Roy fit encore la guerre à Alfonse Comte de Toulouse, fils du Comte Raymond de Saint Gilles, & marcha avec une armée pour assieger Toulouse, qui avoit esté engagée pour de l'argent au Comte Raymond de S. Gilles, par Guillaume Comte de Poitiers & de Toulouse ayeul de la Reine, & que le Roy vouloit réunir au Duché de Guyenne. L'Histoire ne nous dit point le succès de cette guerre. Ce qui est certain par les anciennes Chartres, c'est que les Comtes de Toulouse reconnurent toujours que leur Comté estoit un Fief mouvant de la Couronne de France, & que ces Chartres continuoient d'estre datées comme auparavant du Regne du Roy actuellement regnant.

Il se fit encore une revolte de Gaucher Seigneur de Montgeai contre le Roy, qui le châtia en rasant sa Forteresse, excepté la plus grande Tour; indulgence que nos Rois semblent avoir affecté d'observer en pareilles occasions, à moins que le crime de félonie ne fust extrêmement atroce, comme pour faire entendre au Seigneur rebelle, que sa disgrâce n'estoit pas tout-à-fait sans ressource, s'il rentroit sincerement dans son devoir.

Seconde Croi-

Le plus fameux événement du Re-

gne de Louis le Jeune, fut la seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. J'ay dit que le cruel saccagement de Vitry, & la douleur qu'en eut le Roy, luy inspirerent dès-lors ce dessein; mais les nouvelles qui vinrent de la Palestine peu de temps après, le déterminèrent à en presser l'exécution, & ne causerent gueres moins de mouvemens dans les principales parties de l'Europe, que la premiere Croisade.

side pour le
secours de la
Terre-Sainte.

Après la mort de Godefroy de Bouillon premier Roy de Jerusalem, & de Baudouin son frere & son successeur, Baudouin du Bourg Comte d'Edeffe & leur cousin monta sur le Trône. Fouques Comte d'Anjou, qu'il avoit fait venir de France pour épouser Melisante sa fille aînée, luy succeda; il mourut l'an 1142. & laissa sa Couronne à son fils Baudouin III. du nom, âgé de treize ans, sous la Regence de la Reine Melisante.

Tous ces Rois de Jerusalem dans l'espace de plus de quarante ans, avoient esté en guerre continuelle avec les Turcs. Quoique la suite de leurs victoires, qui furent en grand nombre, eust esté de temps en temps interrompue par d'assez sanglantes défaites, ils avoient fort étendu leurs conquestes, & les Chrétiens avoient formé quatre Etats considerables dans ce pais-là; sçavoir, le Comté d'Edeffe, celui de Tripoli, la Principauté d'Antioche, & le Royaume de Jerusalem. Le Comté d'Edeffe comprenoit le pais des environs de l'Euphrate. Le Comté de Tripoli & la Principauté d'Antioche s'étendoient le long de la mer de Phenicie, & le Royaume de Jerusalem estoit borné par ces trois Etats, & par l'Idumée en tirant vers l'Egypte.

Guillelm.
Tyr. L. 16.
c. 26.

Josselin de Courtenay II. du nom, estoit Comte d'Edeffe. Raymond de Poitiers oncle de la Reine de France,

Cccc iij

Gesta Lu-
dov. VII.

& frere de Guillaume IX. dernier Duc de Guyenne, estoit Prince d'Antioche. Raymond arriere-petit-fils de Raymond de S. Gilles Comte de Toulouse, qui fut de la premiere Croisade, possédoit le Comté de Tripoli.

Siege & prise d'Edesse par les Mahometans.

Si tous ces Princes estoient demeurez bien unis entre eux, ils auroient esté invincibles, & en état de détruire la puissance des Mahometans en Asie avec le secours des Chrétiens de l'Europe. Mais la division se mit entre le Comte d'Edesse & le Prince d'Antioche, & Sanguin Soudan d'Alep & de Mosul le plus puissant des Princes Mahometans, profitant de cette mesintelligence, assiegea & prit Edesse. C'estoit une des plus fortes Places du Pais, & un des Boulevarts de l'Empire Chrétien en Asie.

Guillelm. Tyrius. L. 16. cap. 5.

Cette prise répandit par tout la consternation, & Sanguin poussant toujours ses conquestes, se seroit emparé de tout ce Comté, si elles n'eussent esté arrestées par sa mort, lorsqu'il assiegeoit Cologembar sur l'Euphrate. Il fut assassiné par quelques-uns de ses Eunuques, & le siege ensuite fut levé.

Ibid. an. 1145.

Ses deux fils, l'un nommé Cotebedin, & l'autre Noradin, partagerent ses Etats. Le premier eut pour sa part Mosul & l'Assyrie, & l'autre fut Soudan d'Alep.

Noradin ne fut pas un ennemi moins redoutable aux Chrétiens, que l'avoit esté son pere. Il joignoit avec la bravoure beaucoup de prudence, & n'avoit rien de la ferocité de sa Nation. Cependant les Habitans d'Edesse le sçachant occupé à Mosul avec son frere pour leur partage, resolurent de secoüer le joug des Infidelles, & firent sçavoir au Comte Jossefin qu'ils estoient maîtres de la Ville; qu'il y avoit très-peu de Garnison dans les Forteresses, & que

pourvu qu'il se hastast, & pour peu qu'il amenast de troupes, ils luy ouvreroient les portes.

Le Comte ne manqua pas une si belle occasion. Il passa promptement l'Euphrate, & arriva la nuit sous les murailles. Les portes luy furent ouvertes, comme on le luy avoit promis. Il fit en entrant main-basse sur les Mahometans qui estoient dans la Ville; mais une partie se sauva dans les Tours & dans les Forts, où il ne put les forcer, faute de machines de guerre.

Elle est reprise par le Comte Jossefin, & ensuite abandonnée. Cap. 14.

Si-tost que cette nouvelle se fut répandue dans le pais, tout ce qu'il y avoit de Chrétiens capables de porter les armes vint joindre le Comte: mais Noradin accourut sur le champ, & vint mettre le siege devant la Place, & la reduisit à l'extrémité; de sorte que l'unique parti qu'il y eut à prendre pour le Comte & pour ses troupes, fut d'abandonner la Ville, & de se sauver par de certains passages, qui paroissent les moins bien gardés. La chose ne s'exécuta qu'avec beaucoup de peine, parce que les ennemis qui estoient demeurez maîtres de quelques Tours de la Ville, firent une sortie sur les Chrétiens dans la Ville mesme, au moment de leur retraite; & aussi-tost que le Comte fut hors de la Place, Noradin détacha après luy une partie de son armée. Il avoit sept lieues à faire pour gagner l'Euphrate, & il falloit à chaque moment combattre pour repousser l'ennemi qui tomboit sur luy de tous costez. On fut enfin obligé de se débander pour se sauver où l'on pourroit, & le Comte, après avoir perdu la plus grande partie & les plus braves gens de ses troupes, arriva avec beaucoup de peine à la Ville de Samosate.

Cap. 15.

Telle estoit la situation des affaires des Chrétiens en Asie l'an 1145. Un jeune Roy sans experience sur le Trô-

An. 1145. Cap. 16. Situation des affaires des Chrétiens en Asie.

ne de Jerusalem, un des quatre principaux Princes dépoüillé de la meilleure partie de ses Etats, ceux des trois autres ouverts par la perte d'Edesse à un jeune Conquerant, déterminé à pousser ses conquêtes, & très-capable de le faire, peu d'intelligence entre ceux, dont l'intérêt essentiel estoit d'estre alors parfaitement unis: c'est ce qui obligea le Roy de Jerusalem & le Prince d'Antioche à envoyer des Ambassadeurs en Europe pour demander un prompt secours aux Princes Chrétiens, & les engager à une nouvelle Croisade.

Chronic.
Mauriniac.

Le Roy prend
la résolution
de les secourir.

Odo de
Diogilo, an.
1145.

Il consulte
là-dessus S.
Bernard.
Otho Fri-
sing. L. 1. de
Gest. Frider.
c. 34.
Ibid.
Cap. 35.
Odo de Diog.
L. 1.

Ils eurent ordre de s'adresser principalement au Roy de France, auquel les intérêts de ces Princes devoient estre plus chers qu'à nul autre, estant tous François d'origine. Ils ne furent pas trompez dans leur esperance, & le Roy se trouva très-disposé à les satisfaire. La premiere prise d'Edesse luy avoit déjà fait prendre quelques mesures; mais la nouvelle de la seconde ranima son zele. Il se résolut à une prompte execution de son dessein, & le declara aux Festes de Noël dans une assemblée qu'il tint à Bourges.

Saint Bernard estoit alors plus que jamais l'Oracle de l'Eglise de France. Le Roy le consulta là-dessus; mais il ne voulut rien décider en une affaire de cette importance, & luy conseilla de s'en rapporter au Pape, c'estoit Eugene III.

Le Pape reçut avec une extrême joye le moyen que la Providence luy presentoit de secourir la Chrétienté d'Asie. Il récrivit au Roy, pour l'exhorter à accomplir une si sainte résolution, & promit à tous ceux qui prendroient la Croix les mesmes Indulgences & les mesmes privileges que le Pape Urbain II. avoit accordées à tous ceux qui s'estoient enrôlez pour la premiere expedition de la

Terre-Sainte, & S. Bernard reçut ordre de prescher par tout la Croisade.

Le Roy sur la Lettre du Pape, convoqua une autre Assemblée des Seigneurs & des Evêques de France à Vezelay en Bourgogne pour les festes de Pasques, & le Pape auroit fort souhaité d'y assister luy-mesme; mais une revolte des Romains l'en empêcha.

An. 1146.
Convoque une
Assemblée à
Vezelay.
Odo Ibid.

Comme il n'y avoit point à Vezelay d'Eglise assez grande, pour contenir le nombre infini de peuple qui y estoit accouru de toutes les parties de la France, l'Assemblée se tint en pleine campagne. On avoit élevé au milieu du champ une espee de theatre, sur lequel S. Bernard monta. Il y lut la Lettre du Pape, & fit sur le sujet un discours très-pathétique.

Ibid.

Si-tost qu'il l'eut achevé, le Roy se leva, & vint prendre de la main du Predicateur une Croix, que le Pape avoit envoyée de Rome pour ce Prince, & luy mesme harangua l'Assemblée avec beaucoup de zele. La Reine Eleonore reçut aussi la Croix, & après elle un très-grand nombre de Seigneurs, dont les principaux furent Alphonse de Saint Gilles Comte de Toulouse, Thiery d'Alsace Comte de Flandres, Henry fils du Comte de Champagne, Guy Comte de Nevers, Renaud son frere Comte de Tonnerre, Robert Comte de Dreux, frere du Roy, & tige de la Branche Royale des Comtes de Dreux, Yves Comte de Soissons, Guillaume Comte de Ponthieu, Guillaume Comte de Varenne parent du Roy, Archambaud de Bourbon, Enguerand de Couci, Geoffroy Rancon, Hugues de Lusignan, Guillaume de Courtenay, Renaud de Montargis, Ithier de Thoci, Gaucher de Montgeai, Everard de Breteuil, Dreux de Monchi, Manasses de Bullis, Anseau-me de Trenel, Guerin son frere,

Et prend la
Croix avec
un grand
nombre de
Seigneurs.
Chronic.
Mauriniac.

Epist. Ludov. ad
Suger.

Chronic.
Mauriniac.
Ibid.

Guillaume Bouteiller, Guillaume Agilons de Trie, Nicolas de Mailli, & une infinité d'autre Noblesse. Trois Prelats & deux Abbez voulurent estre de l'expédition; sçavoir, Simon Evêque de Noyon, Godefroy de Langres, Arnoul de Lisieux, Herbert Abbé de Saint Pierre le Vif de Sens, & Thibaud Abbé de sainte Colombe de la mesme Ville.

Odo loc.
cit.

L'exemple de tant de personnes de qualité ne pouvoit manquer d'estre suivi du Peuple. On crioit de tous costez dans l'Assemblée, *la Croix, la Croix*. Saint Bernard en avoit une infinité de toutes prestes, qu'il abandonna à ceux qui s'en purent saisir, & l'empressement de plusieurs qui n'avoient pu en avoir, & qui en demandoient, l'obligerent à mettre une partie de ses habits en pieces, pour en faire de nouvelles. Les autres en firent eux-mesmes, & se les attachèrent, selon la coûtume, sur l'épaule droite.

L'Empereur
Conrad III.
& une infinité
de Seigneurs
& de peuple
d'Allemagne
se croisent
aussi.

Comme il y avoit de grands préparatifs à faire, le voyage fut différé à l'année suivante. Tous eurent ordre de se tenir prests pour ce temps-là, & le Roy indiqua encore une autre Assemblée à Chartres pour le troisième Dimanche d'après Pasques, où les Evêques de France se trouverent en grand nombre: de sorte que ce fut comme un Concile general de toute la Nation. On y traita des moyens de faire réussir cette grande entreprise, & un de ceux que l'on crut le plus efficace, & que tout le monde approuva, fut de faire Saint Bernard Generalissime de l'armée; tant estoit grande la prévention en faveur de ce Saint. Mais il estoit d'un autre caractere que Pierre l'Hermite, & il se garda bien d'accepter un honneur qui ne luy convenoit point. Sa mauvaise santé ne luy permit pas mesme de faire le voyage. Mais au sortir du Concile de

Bernardi
Epist. 136.

Chartres, il alla prêcher la Croisade en Allemagne, comme il avoit fait en France. Il n'y eut pas moins de succès. L'Empereur Conrad III. du nom fils de Frideric Duc de Suaube, prit la Croix avec son neveu Frideric, qui fut aussi depuis Empereur; & à leur exemple une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes & de Peuple d'Allemagne se croiserent. Il vint un grand nombre d'Anglois & de Soldats d'autres Nations se joindre, partie à l'armée de France, partie à celle de l'Empereur; & il se fit presque par toute la Chrétienté une Paix generale, les Princes voulant à l'envi contribuer au succès de cette expedition.

Otho Frig.
ibid.
c. 42.

Saint Bernard vint l'année d'après rejoindre le Roy à Etampes, où se tenoit encore une Assemblée, qui commença le Dimanche de la Septuagesime. On y prit les dernieres mesures pour le départ. On y délibéra sur la route qu'on devoit tenir. Plusieurs furent d'avis de prendre la mer, fondez sur l'experience qu'on avoit faite dans la premiere Croisade, de la jalousie & de la perfidie des Grecs. Les Envoyez de Roger Comte de Sicile insisterent fort là-dessus, & offrirent au Roy de la part de leur Maistre, des Vaisseaux, des vivres, & toutes les choses necessaires pour le passage, disant comme plusieurs autres, qu'il ne falloit point du tout se fier à l'Empereur de Constantinople, nonobstant les Lettres obligantes que le Roy avoit reçues de ce Prince. Cet avis néanmoins fut rejeté, par la raison qu'il seroit impossible de passer tant de troupes en un seul embarquement; & que d'ailleurs l'armée estoit si belle & si nombreuse, que sa seule approche feroit trembler les Grecs. Ainsi il fut resolu d'aller par terre jusqu'à Constantinople, par le chemin que Godefroy de

Assemblée
d'Etampes où
on prend les
dernieres me-
sures pour le
départ.
Odo. L. I.
an. 1147.

de Bouillon avoit tenu , & l'Empereur prit le mesme parti. L'armée de France eut son rendez-vous à Metz pour les Fêtes de la Pentecoste.

Un autre point important sur lequel roulerent les délibérations de l'Assemblée d'Etampes , fut la Regence de l'Etat pendant l'absence du Roy & de la Reine. Le Roy donna à l'Assemblée toute liberté sur ce choix , afin que l'on pût dire que cette élection estoit celle de tout le Royaume , & que celui ou ceux qui feroient choisis , pussent gouverner avec l'agrément de tous les Peuples.

L'Abbé Suger y est choisi pour Regent du Royaume pendant l'absence du Roy. Odo. loc. cit.

On se retira dans une chambre séparée , pour tenir Conseil là-dessus. Après divers avis , Saint Bernard qui estoit du Conseil , entra dans l'Assemblée à la teste des Seigneurs & des Evêques , & dit en montrant Guillaume Comte de Nevers , & Suger Abbé de Saint Denis , ces paroles de l'Ecriture : *Voilà deux épées , cela nous suffit* , donnant à entendre qu'on les choisiroit pour Protecteurs & Regens du Royaume , & que par leur courage & leur sagesse , ils scauroient bien le défendre contre ses ennemis.

Tout le monde applaudit au choix. Mais le Comte de Nevers refusa absolument cet honneur , & ne put estre flechi. Il avoit fait vœu de se faire Chartreux , & ne fut pas long-temps sans l'accomplir , quelques instances que le Roy , ses amis , & ses parens fissent pour l'en détourner.

Vita Suger per Guillelm.

L'Abbé Suger s'en défendit aussi fortement, sur tout quand il vit qu'on le chargeoit seul de tout le poids , après le refus du Comte de Nevers. Cet Abbé s'estoit toujours fort opposé au dessein que le Roy avoit pris de s'éloigner si fort , & pour si long-temps de son Royaume. L'Assemblée tint ferme dans le choix qu'elle

Tome II.

avoit fait , & le Pape étant arrivé en France peu de temps après , il obligea l'Abbé de se soumettre à la volonté du Roy & des Seigneurs du Royaume.

Suger estoit un homme également distingué dans le Monastere par sa vertu , & dans le Conseil du Roy par sa prudence. Il reparoit son peu de mine & la bassesse de sa naissance par un genie superieur , soutenu d'une vaste capacité , d'une memoire prodigieuse , d'une penetration vive & prompte , de beaucoup de grace , & de facilité à s'exprimer sur le champ , & sur toutes sortes d'affaires. Tant de belles qualitez jointes à beaucoup de gravité & de modestie , luy avoient donné un très-grand ascendant sur tous les esprits , & une merveilleuse autorité , que les plus grands Seigneurs , tant Ecclesiastiques que Seculiers , respectoient à l'exemple du Roy mesme , qui le regardoit comme son pere & comme son maistre. Il estoit generalement reconnu pour homme droit , équitable , moderé , ferme , & il avoit par-dessus tout cela une longue experience , ayant eu dès le précédent Regne grande part au Gouvernement. Enfin Thibaud Comte de Champagne , de qui seul on pouvoit apprehender quelque chose pendant l'absence du Roy , avoit une amitié tendre , & une déference entiere pour cet Abbé. Ce furent ces considerations qui rendirent ce choix si unanime , & qui le firent si fort approuver de tout le Royaume. On donna à Suger pour son Conseil Samson Archevêque de Reims , & pour commander les armées sous son autorité , en cas de besoin , Radulfe Comte de Vermandois , qui avoit toujours aussi esté du Conseil du Roy , & à qui ce Prince se fioit beaucoup : & cet employ luy fut donné ,

Son caractère. Vita Suger per Guillelm.

Odo. L. 2. Chronic. Mauriniac.

Odo. L. 2.

D d d d

quoiqu'il fust encore alors excommunié pour son mariage avec la sœur de la Reine. Je ne sçay si aucune élection pour la Regence d'un Etat s'est jamais fait avec plus de droiture & de désintéressement que celle-là. Tant d'autres pouvoient prétendre à cet honneur, par leur qualité & par le rang qu'ils tenoient dans le Royaume; mais leur zele pour la Guerre Sainte, où ils vouloient avoir part, étouffa en eux tous ces mouvemens d'ambition & de jalousie, qui ont esté souvent en pareilles occasions, la source de tant de troubles dans les Royaumes.

*Le Roy part
pour se mettre
à la teste de
ses troupes.
Odo. loc.
cit.
Chronic.
Mauriniac.*

Le Pape arriva sur la fin du Carême, & on luy rendit compte de tout ce qui s'estoit passé. Il l'approuva, regla de concert avec le Roy diverses choses, qui regardoient cette expedition; & il obligea les Eglises de France à contribuer de grosses sommes pour les frais de la guerre. Le temps du départ estant proche, le Roy s'y prépara par quantité d'actions de pieté, & en particulier par la visite des Hôpitaux des Lepreux. Il alla ensuite à Saint Denis, rendre ses respects aux Reliques de ce saint Martyr, que le Pape avec l'Abbé tirèrent de la chasse, pour les luy faire baiser. Il prit l'Oriflamme sur l'Autel, & reçut des mains du Pape avec sa benediction, les marques & l'équipage des Pelerins de la Terre-Sainte. Il le pria de prendre son Royaume sous sa protection pendant son absence, & le Pape declara solennellement excommuniez tous ceux, qui durant le voyage du Roy, oseroient entreprendre quelque chose contre l'autorité Royale, ou de préjudiciable à la paix du Royaume. Le Roy partit pour se rendre à Metz, & s'y mettre à la teste de ses troupes.

*Chronic.
Mauriniac.*

Quoique cette Ville ne fust pas de son Domaine, mais de celui de l'Em-

pereur, il y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, & avec les acclamations des Peuples par plusieurs Evêques & Seigneurs de Lorraine, & entre autres par Hugues Comte de Vaudemont. Amedée Comte de Turin & de Maurienne, & Guillaume Marquis de Montferrat ses deux oncles maternels, vinrent l'y saluer. Il y fit encore de nouveaux Reglemens, pour maintenir le Royaume en paix, & fut en peu de jours en état de se mettre en marche.

Cependant l'Empereur Conrad, de concert avec le Roy, avoit pris les devants dès Pasques, à la teste d'une très-belle armée de plus de cent mille combattans, parmi lesquels il y avoit soixante & dix mille Cuirassiers à cheval. Il monta sur le Danube à Ratibonne, & arriva sur les frontieres des deux Empires vers l'Ascension. En avançant vers Constantinople, il commença à s'apercevoir des mauvaises intentions des Grecs.

L'Empereur de Constantinople estoit alors Manuel Comnene, fils de l'Empereur Jean Comnene, & petit-fils d'Alexis, qui en avoit si mal usé avec les premiers Croisez. C'estoit un jeune Prince digne de l'Empire par les belles qualitez qui parurent d'abord en luy, encore plus que par sa naissance, bien-fait, d'un abord charmant, éloquent, liberal, brave, politique, tendre envers ses sujets, qui le regarderent au commencement de son Regne, comme un homme capable de rendre à l'Empire d'Orient une partie de la splendeur où l'on l'avoit vu du temps des Constantins & des Theodoses. Il ne soutint pas tout-à-fait dans la suite la premiere opinion qu'on avoit conçue de luy; car s'abandonnant trop à l'inclination qu'il avoit à donner, il devint un prodigue & un dissipa-

*Otho Fri-
sing. L. 1. c.
43 de gestis
Friderici.*

*L'Empereur
Conrad mar-
che à la teste
des siennes.
Odo. L. 2.
Guillelm.
Tyrius.
L. 16. c. 19.
Otho Fri-
sing. L. 1. de
gestis Frideri-
ci.
Nicetas.
L. 1.*

teur, & il cessa d'estre regardé comme le pere de ses Peuples, par les impôts dont il les accabla, partie pour fournir aux profusions qu'il faisoit, partie pour soustenir les dépenses qu'il estoit obligé de faire, pour défendre l'Empire contre ses ennemis. Sa prudence & sa politique dégengerent en fourbe & en perfidie, sur tout à l'égard des Croisez. Les violences des Allemands auroient pu luy servir de quelque excuse, s'il avoit poussé les choses moins loin qu'il ne fit, & si après qu'ils eurent passé en Asie, il avoit cessé de les vouloir perdre.

Manuel
Comme re-
çoit obligeam-
ment ses Am-
bassadeurs.
Nicetas,
Ibid.

Il reçut fort obligeamment les Ambassadeurs que Conrad luy avoit envoyez, pour luy donner avis de son entrée sur les Terres de l'Empire d'Orient. Il loua fort son dessein, sa pieté & son courage, luy promit de faire fournir à ses troupes des vivres en abondance dans toutes ses terres, & l'assura qu'elles seroient reçues par tout comme dans leur propre pais, pourvu qu'elles gardassent une exacte discipline & qu'elles ne traitassent pas en ennemis ceux qui estoient disposez à les recevoir comme amis.

Cependant cent mille Allemands, qui devoient estre joints par autant de François sous les murailles de Constantinople, luy donnoient d'étranges inquietudes. La haine que les Occidentaux avoient conquë contre les Grecs, à l'occasion de la premiere Croisade, luy faisoit apprehender qu'on n'eust dessein de luy faire porter la peine des trahisons de son ayeul, & qu'on ne commençast par l'attaquer, avant que d'aller aux Infidèles. Il n'ignoroit pas que dans la premiere Croisade on avoit délibéré en quelques Conseils de guerre, si pour s'assurer le passage & une retraite, il n'estoit pas à propos de se saisir d'abord de Constantinople. Ro-

ger Comte de Sicile luy faisoit actuellement la guerre, & desoloit avec ses flottes toutes les costes maritimes de l'Empire, & il sçavoit que ce Comte s'entendoit parfaitement avec les Princes Croisez.

Manuel ayant consulté sur cela ses Ministres, prit toutes les mesures possibles pour sa seureté. Il fit reparer les murailles & les Tours de sa Ville Imperiale, y mit une forte Garnison, remplit ses Arsenaux de toutes sortes d'armes, leva des soldats, se fit instruire exactement par des espions du nombre & de la qualité des troupes Allemandes, envoya des Corps d'armées au devant d'elles, avec ordre de les côtoyer toujours dans leur marche. Il n'y avoit rien en tout cela que de sage & tout-à-fait dans l'ordre : mais il n'en demeura pas là. Il donna secretement avis aux Mahometans des grands desseins qu'on avoit formez contre eux, & ils en profiterent pour se mettre en état de défense. Il fit une trêve de douze ans avec les plus puissans de leurs Soudans, & il fut toujours d'intelligence avec eux, pour faire perir les armées Chrétiennes.

Précautions
qu'il prend
contre les
Croisez.
Ibid.

Ibid.
Odo de
Diogilo.
L. 3.

Les Allemands marcherent jusqu'à Philippopoli Ville de Thrace, sans avoir eu aucun differend avec les Grecs; mais au sortir de là, ceux-cy ayant donné sur quelques soldats de l'arrière-garde, qui s'estoient écartez, les Allemands voulurent s'en venger. Quelques escadrons en vinrent aux mains, & peu s'en fallut qu'on ne s'engageast à un grand combat. Mais Michel Evêque de Philippopoli, dont l'adresse & les manieres honnestes avoient gagné Conrad, fit si bien qu'il adoucit les esprits, & l'armée arriva enfin à Constantinople.

Conrad arri-
ve à Constan-
tinople.
Nicetas,
Ibid.

Les deux Empereurs estoient beaux-freres, ayant épousé les deux sœurs, filles de Berenger Comte de Luxem-

Et passe le
Déroit.
Gesta Ludov.
VII, Cap. 10.

D d d d ij

bourg & de Sulbac. L'entrevûe fut assez froide de part & d'autre. Manuel avoit fait tenir prests une infinité de vaisseaux pour le transport des Allemands, afin qu'ils sejournaissent aux environs de Constantinople le moins qu'il seroit possible, & dans la crainte que Conrad ne voulust y attendre l'armée Françoisse, comme en effet il en estoit convenu avec le Roy. Il y eut de la contestation sur cet article; mais enfin Conrad apprehendant qu'on ne luy coupast les vivres, ou dans l'esperance d'avoir le premier honneur de l'expédition, prit le parti de passer le Détroit, & peu de jours après il marcha au travers de la Bithynie vers la Lycaonie, laissant à droite la Phrygie & la Lydie, & à gauche la Galatie.

Guillelm.
Tyr. L. 16.
cap. 20.

Le Roy de
France arrive
en Hongrie.
Odo de
Diogilo.
L. 2.

Tandis que l'armée Imperiale s'avançoit vers Constantinople, le Roy de France s'estoit mis en marche. Il passa le Rhin à Vormes, marcha de là vers le Danube, qu'il traversa à Ratisbonne, où l'on prit des vivres pour plusieurs jours, & arriva heureusement en Hongrie, dont le Roy nommé Geisa, n'oublia rien pour luy marquer son amitié, son attachement & son respect.

Ibid.

Ces empressements estoient interessez. Un Seigneur du pais nommé Boric, qui avoit épousé une niece de l'Empereur de Constantinople, & qui avoit des prétentions sur la Couronne de Hongrie, ayant appris l'armement d'Allemagne & de France, espéra d'en tirer avantage. Lorsque l'Empereur Conrad passa par la Hongrie, il vint le trouver, & le conjura de prendre en main ses interets. L'Empereur y estoit assez disposé, ayant eu depuis long temps des differends assez considerables avec le Roy de Hongrie; mais ce Prince pour détourner la tempeste, gagna bien à force d'argent les Seigneurs

Allemands, qu'ils persuaderent à l'Empereur de ne pas interrompre son voyage, pour faire une guerre en faveur d'un homme, qui n'avoit que des promesses à luy faire, & rien de plus.

Boric avoit pris ses mesures de plus loin du costé du Roy de France. Il luy avoit écrit une Lettre dans le temps qu'on tenoit l'Assemblée d'Estampes, où il luy representoit ses droits, & l'injustice qu'on luy avoit faite, le supplioit de prendre sa protection, & de le rétablir en passant par la Hongrie, & l'asseuroit qu'il le pourroit faire sans peine avec l'armée formidable qu'il devoit conduire par là en Asie.

Le Roy de Hongrie délivré d'un peril, mais apprehendant de tomber dans un glus grand, envoya au devant du Roy des Ambassadeurs avec de magnifiques presens, & luy offrit de luy fournir avec abondance toutes les choses dont son armée auroit besoin durant le passage. Mais comme il ne sçavoit pas en quelle disposition il estoit à son égard, il ne vint pas le trouver luy-mesme, & se tint au-delà du Danube, côtoyant l'armée Françoisse avec la sienne. Il fit dire franchement au Roy le sujet qui l'empeschoit de le venir saluer en personne, quelque envie qu'il en eust, pour le faire luy-mesme juge des differends qu'il avoit avec Boric.

Le Roy de
Hongrie luy
envoie des
Ambassadeurs
avec de ma-
gnifiques pre-
sens.

Le Roy extrêmement satisfait des honnestetez, de la franchise, & des offres de ce Prince; voyant de plus qu'il estoit en état d'inquieter ou de soulager beaucoup son armée, & que d'ailleurs personne ne paroissoit se declarer pour Boric, il dit aux Ambassadeurs, qu'il verroit volontiers le Roy de Hongrie, & que pour luy ôter toutes ses défiances, il passeroit luy-mesme la riviere. Il le fit en effet bien accompagné. Ils s'embrassèrent

Traité entre
ces deux Prin-
ces.
Ibid.

L'un l'autre avec beaucoup de cordialité, se promirent mutuellement une amitié constante, & firent un traité, par lequel le Roy promettoit de ne point prendre le parti de Boric, & le Roy de Hongrie s'engageoit non seulement à pourvoir abondamment aux necessitez de l'armée, tant qu'elle seroit sur ses terres; mais encore à en user de mesme à l'égard de toutes les troupes & de tous les Pele-
rins, qui viendroient après elle, pour passer dans la Terre-Sainte. Ensuite de ce traité, les deux Rois se separerent, & le Roy de Hongrie en prenant congé de Louis, luy fit de nouveaux presens de chevaux, & de diverses raretez du pais.

Ibid.

La nuit d'après, Boric se coula dans le camp des François, pour tacher de parler au Roy, qu'il n'avoit point encore vu, & pour gagner quelques Seigneurs qui pussent agir en sa faveur. Il n'y fut pas plustost, que le Roy de Hongrie en fut averti par ses espions. Il envoya sur le champ au Roy pour s'en plaindre, & pour le prier de permettre à ses gens de s'en saisir. Le Roy leur répondit, qu'il n'avoit nulle connoissance de cela, & qu'ils fissent ce qu'ils jugeroient à propos. Ils le chercherent; mais ayant esté averti, il leur échappa, lorsqu'ils estoient prests d'entrer dans sa tente, & ils s'en retournerent ayant manqué leur coup.

Comme il n'avoit pas eu le temps de prendre son cheval, il rencontra au sortir du camp un Gendarme François, à qui il voulut oster le sien. Le Gendarme se défendit. On accourut au bruit. On se saisit de luy comme d'un voleur sans le connoître, & après l'avoir fort maltraité, & presque tout dépoüillé, on l'amena au Roy. Il se jeta à ses pieds, & quoiqu'il ne sçust pas parler François, il se fit cependant connoître.

Le Roy aussi-tost le releva, le caressa, luy fit apporter des habits; mais il ordonna en mesme-temps qu'on le gardast bien. Si-tost que le Roy de Hongrie sçut que Boric estoit arresté, il l'envoya demander au Roy, disant qu'il luy estoit de la dernière consequence, d'avoir en son pouvoir un homme qui faisoit tous ses efforts pour revolter son Royaume contre luy, & qu'en vertu du traité qu'ils venoient de faire, il s'attendoit qu'on ne le luy refuseroit pas.

Le Roy répondit qu'il prendroit sur cela l'avis de son Conseil, dont la plupart jugerent qu'il n'estoit pas de sa dignité de livrer un homme, qui avoit eu confiance en sa miséricorde Royale, & qu'en ne prenant point les armes pour luy, on ne faisoit rien contre le traité. Quoique
Ibid. cette réponse ne fust pas agreable au Roy de Hongrie, il fallut qu'il s'en contentast, & Boric suivit l'armée, jusqu'à ce qu'il pust la quitter, sans danger d'estre pris par son ennemi.

La marche de l'armée fut tranquille, jusqu'à tant qu'on fust arrivé sur les terres de l'Empereur de Constantinople. Mais on n'y fut pas plustost, qu'on s'apperçut des mauvais desseins de ce Prince, dont Conrad avoit déjà averti le Roy. Ce n'estoient qu'embuscades de tous costez, que plaintes des Officiers de l'Empereur sur les moindres desordres que faisoient les soldats François, tandis qu'on les rançonnoit par tout pour les vivres, & qu'on leur faisoit des avanies à toute occasion. On traitoit mal, & sans aucun ménagement quelque peu de troupes Françaises, qui avoient suivi l'armée Allemande; mais qui estoient restées en deçà du Détroit, pour attendre l'arrivée du Roy. Elles furent attaquées diverses fois dans leurs quar-

tiers, malgré les remontrances des Ambassadeurs du Roy, qui prirent eux-mêmes une fois les armes, pour défendre leurs compatriotes: & tout cela se faisoit dans le temps que l'Empereur écrivoit au Roy, & l'Impératrice à la Reine mille honnestez, mille protestations d'amitié, & qu'ils leur marquoient par leurs Envoyez, l'impatience qu'ils avoient de les embrasser.

Ibid.
L. 3.

Le Roy arrive à la vûe de Constantinople.
Ibid.

Le Roy dissimuloit; mais les Seigneurs de l'armée avoient beaucoup de peine à se contenir; & il y en eut quelques-uns d'entre eux, qui luy conseillèrent, pour se venger, & pour la seureté de son armée, de faire la guerre aux Grecs, de s'emparer des Villes de la Thrace, & d'envoyer incessamment à Roger Comte de Sicile, qui, comme j'ay dit, estoit actuellement en guerre avec l'Empereur Grec, pour le prier de venir avec sa flotte bloquer Constantinople par mer, tandis que l'armée Françoisé l'attaqueroit par terre. Ce Comte l'auroit fait volontiers; mais le Roy se fit un scrupule d'employer contre des Chrétiens, une armée destinée contre les Infidelles. Ainsi il poursuivit son chemin, & arriva à la vûe de Constantinople au commencement d'Octobre.

Epist. Ludovici ad Suger.

An. 1147.
Odo L. 3.
Et a une entrevûe avec l'Empereur Manuel.

Manuel le reçut avec tout l'honneur possible, & tout autrement qu'il n'avoit reçu Conrad. Il envoya au-devant de luy toute sa Cour, & le Patriarche à la teste du Clergé suivi d'une foule innombrable de peuple. Le Roy fut invité par l'Empereur à une entrevûe. Il y consentit, & pour marquer la confiance qu'il avoit en luy, il entra dans la Ville, suivi seulement de quelques Seigneurs de son armée. Il trouva l'Empereur à l'entrée de son Palais, revêtu de ses habits Imperiaux, qui d'abord qu'il le vit, courut à luy, se jetta à son

cou, l'embrassa tendrement, & affecta de luy donner toutes les marques de l'amitié la plus sincere; à quoy le Roy répondit par des manieres également honnestes & affectueuses.

Ces deux Princes estoient tous deux à peu près de mesme âge, d'environ vingt-cinq ans; tous deux bienfaits, honnestes, affables, vêtus magnifiquement, l'un en guerrier, l'autre en Empereur. Après les premières civilitez, ils s'assirent chacun sur un siege. Celuy de l'Empereur, si nous en croyons un Auteur Grec, estoit plus haut que celuy du Roy. Odon de Deuil Moine de S. Denis, qui servit au Roy de Secrétaire & d'Aumônier durant le voyage, s'exprime sur ce sujet d'une maniere à faire entendre le contraire. * Et certainement l'on voit par un autre endroit de l'Histoire, que le Roy sçavoit tenir son rang, & qu'il prétendoit que l'Empereur le traitast d'égal; car ayant passé le Détroit, comme Manuel l'envoya prier de repasser à Constantinople, pour traiter avec luy de quelques affaires, il luy répondit, que s'il avoit à luy parler, il prist la peine de passer luy-mesme, ou bien de faire la moitié du chemin, pour tenir leur conference sur la mer *ex aequo*, c'est-à-dire, sans qu'il parust d'inégalité entre eux.

Odo L. 13
& 3.

Cinnamus.
pag. 88.
Odo. L. 3.

** Positis duobus sedilibus pariter subsederunt.*

Odo. L. 4.

Quoy qu'il en soit, ce premier pour-parler de Constantinople, qui se fit par Interpretes, se passa avec toutes les apparences de cordialité; mais avec une parfaite dissimulation de part & d'autre. Ensuite toute la Cour reconduisit le Roy hors de la Ville, dans un Palais qu'on luy avoit préparé pour sa demeure.

Le lendemain, ou peu de jours après, l'Empereur mena le Roy dans le magnifique Temple de sainte Sophie, dont il luy fit remarquer toutes les beautés

Il va voir le Temple de sainte Sophie.
Ibid.
L. 4.

& les ornemens infiniment précieux, & au retour luy donna dans son Palais un splendide repas, accompagné d'une excellente musique, & où il n'omit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François idée de sa magnificence. Plusieurs trouvoient à redire que le Roy se fiait si fort à un Prince, dont on connoissoit le peu de sincérité par beaucoup d'expériences, vu principalement qu'il n'estoit permis qu'à un fort petit nombre de François d'entrer dans la ville avec luy : mais soit que ce Prince en usât ainsi, pour gagner l'Empereur par ces marques de confiance, soit qu'il jugeât des autres par luy-même, & qu'en effet il se laissât prendre aux caresses extraordinaires qu'on luy faisoit, il n'écouloit point sur cela la crainte de ceux qui vouloient luy en donner. Il ne luy en arriva aucun mal, & les Grecs attendirent à luy faire sentir après son départ, les plus malins traits de leur perfidie.

Ibid.

Quand l'armée se fut reposée quelques jours aux environs de Constantinople, où elle ne laissa pas de temps en temps de causer quelques desordres, malgré les précautions que le Roy prenoit pour les empêcher, & la severité dont il usoit envers les coupables, l'Empereur le fit sonder, pour sçavoir s'il n'avoit pas dessein de passer bien-tôt le Détroit. Le Roy fit connoître que sa résolution n'estoit pas de décamper avant la jonction de quelques troupes, qui s'estoient détachées de son armée à Metz pour la commodité des vivres, & s'estoient allé embarquer dans la Pouille, & devoient luy venir par Durazzo.

Ibid.

*Artifices de
l'Empereur
contre les
Francois.*

Cette declaration chagrina l'Empereur, qui n'osa néanmoins le faire paroître ; mais il donna ordre sous-main aux Commissaires des vivres, de faire en sorte qu'ils manquassent

quelquefois au camp, ou qu'on les vendist plus cher, afin d'y exciter du murmure contre le retardement du Roy ; car il connoissoit parfaitement le genie impatient des François. Il usa sur tout d'un artifice qui luy réussit. Il fit répandre la nouvelle d'une bataille donnée entre les Infidèles & les Allemands, où ceux-cy presque sans aucune perte, avoient remporté une grande victoire, & qu'il y avoit eu quatorze mille Infidèles sur la place. Peu de jours après on en publia une autre ; sçavoir, que la forte Ville de Cogne ou Coni Capitale de la Licaonie, & la demeure du Soudan, avoit esté prise sans résistance, & que Conrad avoit écrit à l'Empereur de Constantinople, pour le presser de le venir joindre, & prendre possession des Places que les Infidèles avoient enlevées aux Grecs, & que la terreur leur faisoit abandonner à la seule approche des armées Chrétiennes.

Ibid.

Ces nouvelles estoient si bien circonstanciées, & débitées avec des détails si vray-semblables, qu'on les tenoit dans le camp pour seures. Elles eurent l'effet que Manuel prétendoit. Les Generaux François brûloient d'envie de se signaler, & envioient aux Allemands la gloire qu'ils leur enlevoient. Le simple soldat entendant parler à tous momens du riche butin des Villes pillées, croyoit ne plus rien trouver en Asie, si on ne se pressoit de passer : & la plupart paroissoient plus chagrins du retardement du Roy, que les Grecs-mêmes ; de sorte que ce Prince sollicité sans cesse de partir par les plus considerables de l'armée, commença à balancer, & assembla un grand Conseil de guerre pour prendre une dernière resolution.

*Le Roy assemble un grand
Conseil de
guerre.*

La plupart conclurent au départ ; mais Godefroy Evêque de Langres

Ibid.

ouvrit un avis auquel on ne s'attendoit pas. C'estoit un homme d'une grande penetration, auquel tous les artifices des Grecs n'avoient jamais imposé, & qui ayant toujours étudié avec application toute la conduite de Manuel, en avoit démeslé tout le fin, & s'estoit fortement persuadé, que tous les témoignages d'amitié qu'il affectoit de donner au Roy, n'estoient que pour mieux cacher les trahisons qu'il meditoit.

L'Evêque de Langres est d'avis qu'on se rende maître de Constantinople.

Ibid.

Il dit donc que son sentiment n'estoit pas qu'on pensât encore si-tôt à passer la mer; mais qu'il n'estoit pas non plus d'avis qu'on demeurât plus long-temps à ne rien faire; qu'il falloit commencer par se rendre maître de Constantinople; qu'après cela tout réussiroit, & que sans cela on se mettoit en danger de perir, en se rendant dépendant des Grecs pour les vivres & pour les guides dans un pays qu'on ne connoissoit point. Que ce qu'il proposoit, n'estoit point une chimere, ni même une chose fort difficile; qu'il avoit reconnu les murailles de la Ville, qui en beaucoup d'endroits ne valoient rien; qu'on se feroit sans combat des Aqueducs qui y fournissoient l'eau douce, & que par ce seul moyen, on l'obligeroit à se rendre à discretion; que la plupart des troupes de Manuel n'estoient en rien comparables à celles des Croisez; « mais on me dira, a-
» jouta-t-il, qu'il faudroit avoir au
» moins des raisons apparentes de
» prendre les armes contre l'Empe-
» reur. Il n'y en a que trop, qui ne
» sont pas des prétextes, mais des su-
» jets très-legitimes de luy déclarer la
» guerre. Depuis le temps de la pre-
» miere Croisade, le pere & l'ayeul
» de Manuel ont esté les plus grands
» ennemis des Princes que nous al-
» lons secourir. Il n'y a que peu
» d'années qu'ils se sont emparez de

Ibid.

Tarse, de Mamistra, & de plusieurs autres forteresses appartenantes à ces Princes. N'ont-ils pas encore assiégé Antioche? ne se sont-ils pas liguez avec les Mahometans contre les Chrétiens, pour les exterminer? & combien nous-mêmes avons-nous souffert d'insultes & d'embusches, depuis que nous sommes entrez dans la Thrace? l'hommage que l'Empereur a exigé par force de quelques-uns des Seigneurs qui m'écoutent, ne nous fait-il pas un affront, qu'il faudroit laver avec tout le sang François? Que si enfin l'on objecte que nous avons pris les armes contre les Infidèles, & non pas pour les tourner contre des Chrétiens, je soutiens que ces Grecs en qualité de Schismatiques & d'Herétiques, doivent estre regardés de nous comme des Infidèles, & que nous servirons aussi utilement Dieu & l'Eglise en les subjuguant, que nous ferons en chassant les Infidèles, après avoir pris cette précaution, sans laquelle nous ne réussirons jamais contre les Infidèles mêmes.

Ainsi parla l'Evêque de Langres, dont plusieurs suivirent le sentiment; mais la plupart ne purent se défaire du scrupule d'attaquer des Chrétiens, après leur vœu de faire la guerre aux Mahometans, & ajoutèrent que le Roy, à qui la pensée estoit venue avant son départ de se saisir de Constantinople, ayant consulté le Pape sur ce sujet, le Pape n'avoit osé décider que la chose fust permise.

Il fut donc résolu que l'on passeroit la mer au plus-tôt; de quoy l'Empereur Grec ayant esté averti, on eut en peu de temps assemblé une infinité de vaisseaux de transport, sur lesquels l'armée passa.

L'armée passe le Détroit.

On ne fut pas plus-tôt en Asie au-delà du Détroit, que l'Empereur leva

Ibid.

leva le masque , & fit trop tard louer par tout le monde , le sage conseil de l'Evêque de Langres ; car à l'occasion de quelques violences que firent des soldats François , on arresta les vivres destinez pour le camp ; il fallut que l'armée consumast la meilleure partie des Magasins qu'on avoit faits du costé de l'Asie , & ce ne fut qu'après bien des negociations , des satisfactions , des prieres , qu'on obtint de nouvelles provisions. Mais ce ne fut pas encore là tout.

L'Empereur se voyant maistre de l'armée par cet endroit , demanda qu'avant qu'on allast plus avant , tous les Seigneurs luy fissent hommage. Cette proposition fit beaucoup de peine au Roy aussi-bien qu'à la plupart des Seigneurs mesmes , & on la mit en délibération dans le Conseil.

Les Seigneurs François sont obligés de faire hommage à L'Empereur Grec.

L'Evêque de Langres dit , qu'on ne pouvoit rien demander qui fust plus honteux pour le Roy & pour la Nation ; que sans rien répondre à l'Empereur , il falloit aller incessamment attaquer les Places d'Asie qui luy appartenoient , & que c'estoit là l'unique moyen de le faire relâcher sur un article si important. Le grand nombre fut de l'avis contraire , sur ce qu'en France mesme on faisoit hommage à d'autres Seigneurs qu'au Roy pour les Fiefs qu'on tenoit d'eux , avec la seule restriction d'estre fidelles au Roy envers tous & contre tous ; qu'il n'estoit pas plus honteux de faire un semblable hommage à l'Empereur , que de le faire à des Seigneurs particuliers , & qu'estant impossible de se passer de luy dans la guerre où l'on s'engageoit , il ne falloit point faire de difficulté de luy accorder ce qu'il souhaitoit sur ce point-là , comme ceux de la premiere Croisade avoient fait en pareil cas , pour satisfaire l'Empereur Alexis Comnene , qui avoit exigé

Tome II.

d'eux la mesme chose. Ce sentiment prévalut , & on fit l'hommage. On promit de ne se saisir d'aucune Place qui fust du Domaine de l'Empereur , à condition que ce Prince de son costé , non seulementourniroit des vivres à l'armée ; mais encore qu'il la feroit accompagner par deux ou trois personnes des plus qualifiées de sa Cour , & que s'il n'observoit pas exactement ces deux articles , le Roy ne seroit obligé à rien de ce qu'il promettoit. Toutefois Robert Comte de Dreux & du Perche frere du Roy , ne put se résoudre à l'hommage , & sans rien dire , se détacha de l'armée avec ses seules troupes , & s'avança du costé de Nicomedie.

Pendant ces contestations , les troupes que le Roy attendoit d'Italie par la mer , arriverent à Constantinople sous la conduite du Marquis de Montferrat & du Comte de Morienne : le Comte d'Auvergne , & quelques autres Seigneurs , qui avoient pris la mesme route , estoient dans ce Corps. On leur refusa le passage du Détroit , & ils ne l'obtinent qu'après que l'affaire de l'hommage fut terminée. Aussi-tost après ils allerent joindre le Roy , qui commença bien-tost à craindre plus que jamais les pernicioeux desseins de l'Empereur de Constantinople sur les nouvelles funestes qu'il apprit de l'armée Allemande , bien differentes de celles que les Grecs en avoient fait malicieusement courir. En voicy la malheureuse destinée.

Arrivée des troupes d'Italie. Ibid.

L'Empereur Conrad , après avoir passé le Détroit , avoit , comme j'ay dit , pris sa route par la Bithynie vers la Lycaonie , où le Soudan de Coni , bien averti par Manuel , l'attendoit avec une armée innombrable de Mahometans qui luy estoient venus des deux Armenies , de la Cappadoce , de la Medie , de la Cilicie , & du pais des Parthes. Le dessein du Soudan

Les Grecs tâchent de faire perir l'armée Allemande. Guillelm. Tyr. L. 16. c. 10.

E e c c

estoit d'attaquer les Allemands dans les passages des montagnes, & de les empêcher d'arriver jusqu'en Lycaonie, pais ouvert & fertile, d'où il auroit esté difficile de les chasser, s'ils y fussent une fois entrez. Il en estoit ainsi convenu avec les Grecs, qui ne manquerent à rien de leur part, pour fatiguer & affoiblir l'armée des Allemands, tandis qu'elle marcha sur leurs Terres. Il y avoit des embuscades dans tous les bois, & à tous les Détroits des montagnes, où l'on assommoit les Soldats qui s'écartoient du gros de l'armée. Les portes des Villes leur estoient fermées. On ne leur donnoit des vivres qu'à force d'argent. On les obligeoit à mettre le prix de ce qu'on leur vendoit au bout d'une corde, & ensuite on leur descendoit du pain de dessus la muraille; quelquefois on prenoit leur argent, & on se mocquoit d'eux sans leur rien donner. On mesloit souvent de la chaux parmi la farine qu'on leur vendoit; ce qui fit mourir une infinité de Soldats. On fit par l'ordre de l'Empereur de la fausse monnoye, qu'on leur donnoit lorsqu'ils changeoient de l'or, ou qu'ils vendoient quelque Marchandise, ou quelque piece de leur équipage, & cette monnoye leur devenoit ensuite inutile. En un mot, il n'y eut artifice dont on ne s'avisaît pour les faire perir. Mais la plus noire de toutes les perfidies fut commise par les guides qu'on leur donna, soit que ces guides agissent par les ordres de l'Empereur, soit qu'ils eussent esté corrompus par l'argent du Soudan.

Odo. L. 5.

Quand l'armée fut arrivée à Nicomédie, Conrad délibéra sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Antioche. Il y en avoit trois qui y conduisoient. Le premier & le plus court, qui se pouvoit faire en trois semaines, estoit à gauche. On pou-

voit arriver par là en douze jours de marche en Lycaonie, & de là cinq jours après sur les Terres des Chrétiens: mais il y avoit beaucoup de montagnes, de vallées & de défilés dangereux à passer. Le second à droite le long de la mer, estoit plus seur & moins exposé aux embuscades, mais plus long du double, & d'ailleurs assez incommode dans la saison avancée, à cause des torrens & des débordemens de plusieurs rivières: celui du milieu n'estoit ni si court que le premier, ni si long que le second, ni si incommode pour les passages des rivières; mais il estoit moins fertile, & il falloit, pour n'y pas souffrir, porter beaucoup de provisions.

On fut partagé sur le choix, & les avis ne s'accordant point, une partie de l'armée, mais la moindre de beaucoup, prit à droite le long de la mer; & la plus grande partie avec l'Empereur prit à gauche par le chemin le plus court, pour gagner la Lycaonie, & y combattre au plus tost les ennemis. On consulta les guides sur la quantité des vivres qu'on devoit prendre pour la principale armée, dans une route où le pais en fourniroit peu. Ils dirent qu'il suffisoit d'en prendre pour huit jours, & l'on n'en prit pas davantage.

C'estoit une nécessité à l'Empereur de se fier à ses guides, en un pais qu'il ne connoissoit point; mais c'estoit une grande imprudence à luy d'en avoir demandé à Constantinople, au lieu d'en faire venir d'Antioche, ou des autres Etats des Princes Chrétiens. Il se mit donc en marche sur leur bonne foy. Après le temps marqué, les vivres venant à manquer, il fut bien surpris de se trouver encore fort éloigné de la Lycaonie, & que les guides s'excusant sur la lenteur des troupes, demandoient encore trois jours pour arriver. Mais

Perfidie des guides.

Guillelm. Tyrius. L. 6. c. 20. Odo. L. 5.

Guillelm. Tyr. c. 22.

Nicetas. L. 1.

ce fut une étrange consternation, quand l'Empereur apprit qu'ils s'estoient sauvez la nuit suivante, l'abandonnant au milieu des montagnes, où il ne voyoit de seureté ni à avancer, ni à reculer.

Odo. L. 5.
Guillelm.
Tyr. c. 22.

Ces scelerats donnerent avis de tout aux Sarazins, & par des chemins écartez se rendirent à l'armée de France, qui n'avoit pas encore marché. Ils dirent au Roy qu'ils avoient heureusement conduit l'armée de Conrad jusqu'à Coni, & qu'il l'avoit prise de force, esperant apparemment engager par là les François dans les mêmes pieges; mais ils n'y donnerent pas.

Ibid.

L'armée des Allemands manquoit de tout, soit pour les hommes, soit pour les chevaux, sans sçavoir de quel costé tourner. Dans cette incertitude, le malheur voulut qu'ils prissent à gauche, & ils commencèrent dès-lors à s'engager dans les deserts du costé de la Cappadoce, au lieu que s'ils avoient pris la droite, ils eussent pu arriver en assez peu de jours en Lycaonie.

Ils avoient peu avancé, lorsqu'ils eurent avis que l'armée des Ennemis estoit proche, & qu'elle ne tarderoit pas à tomber sur eux.

Cap. 12.

En effet Parame, un des Generaux du Soudan de Coni, ayant esté instruit de l'état de l'armée Chrétienne, s'estoit approché avec un très-grand Corps, & vint tout-à-coup investir le Camp de l'Empereur. Ils firent de tous costez sur l'armée, en jettant des cris effroyables, plusieurs décharges de fleches, qui tuerent ou bleferent une infinité de soldats & de chevaux.

Défaite de
l'armée Alle-
mande par les
Sarazins.

En mesme-temps l'Empereur faisant tout ce qu'il pouvoit, pour rasseurer ses gens, les rangea en bataille, pour aller à l'ennemi; mais les Sarazins, selon leur maniere or-

dinaire de combattre en ce temps-là, se débandoient après leurs décharges, & revenoient peu de temps après en faire de nouvelles. Ils avoient des chevaux fort vîtes, & estoient tous armés à la legere, au lieu que les Allemands estoient les uns démontez, les autres avoient leurs chevaux la plupart déferrez, & si harassés, qu'à peine pouvoient-ils se soutenir; l'Infanterie estoit chargée d'armes pesantes, & d'ailleurs épuisée de faim & de fatigue. Ainsi quelque effort qu'ils fissent, il leur fut impossible d'en venir jamais aux mains, ni d'empescher cependant les fréquentes caracolles des ennemis, & leurs décharges qu'ils revenoient faire à tous momens, & toujours avec un grand carnage. L'Empereur rebroussa chemin, les Mahometans le poursuivirent sans luy donner aucun relasche; de sorte qu'à peine la dixième partie de cette grande armée se trouvoit en état, je ne dis pas de combattre, mais de s'enfuir.

L'Empereur qui avoit luy-mesme esté blessé de deux coups de fleches, s'échappa avec ces miserables restes, abandonnant tous ses bagages & tous ses blesez à la discretion des ennemis, qui en passerent la plupart au fil de l'épée, & menerent les autres en esclavage. Il gagna avec mille peines & mille dangers les environs de Nicée, jusqu'où l'armée de France avoit marché. Cette défaite arriva au mois de Novembre de l'année 1147.

Tel fut le malheureux sort d'une des plus florissantes armées qu'on eust gueres vûes, & qui auroit esté seule capable de conquerir tout l'Orient; mais il eust fallu dans le Chef avec le courage, une prudence au moins égale à la perfidie des Grecs.

Frideric neveu de l'Empereur, & qui luy succeda depuis à l'Empire, fut celuy qui vint de sa part annon-

L'Empereur
Conrad est
blessé, &
joint l'armée
de France.
Odo. L. 5.

An. 1147.

Guillelm.
Tyr. c. 23.

cer son arrivée au Roy, & luy apprendre des nouvelles trop seures de son defastre, dont le bruit s'estoit déjà répandu. Il avoit ordre de son oncle de prier le Roy d'avoir compassion de son malheur, & de vouloir bien qu'ils conferassent ensemble sur le déplorable état de ses affaires.

Le Roy va le voir dans son camp.

Le Roy naturellement plein de bonté & de generosité, répondit que l'Empereur pouvoit compter sur luy comme sur un ami sincere, & qu'il vouloit le prévenir. En effet, il fit monter à cheval quelques-uns des plus considerables Seigneurs de son armée, & suivit avec eux Frideric au camp de l'Empereur.

Odo. L. 5.

On ne vit jamais rien de plus touchant que cette entrevûë. Les larmes accompagnerent les embrassemens, le Roy offrant à l'Empereur avec empressement, tout ce qui pourroit le consoler dans sa disgrâce, & l'Empereur témoignant au Roy sa joye de trouver une ressource dans un Prince si genereux.

La premiere grace que l'Empereur luy demanda, fut qu'il envoyast des troupes au devant de plusieurs de ses soldats, qui n'avoient pu suivre que de loin le reste de l'armée, & que les Grecs, qui ne ménageoient plus rien avec luy, assommoient à mesure qu'ils les rencontroient. Le Roy commanda sur le champ à Yves de Nesles son Connétable, & au Comte de Soissons, de marcher de ce costé-là avec quelques Escadrons, qui mirent les Grecs en fuite, & amenèrent au camp ces pauvres malheureux, la plupart ou blesez, ou malades.

Guillelm. Tyr. c. 23.

Ensuite les deux Princes convinrent de continuer leur voyage ensemble; néanmoins plusieurs des deux armées, mais sur tout de l'armée Imperiale, ayant perdu leurs équipages,

& manquant d'argent, demanderent permission de se retirer, & s'en retournerent en leur país par Constantinople, où l'on écouta avec un plaisir malin, les recits qu'ils faisoient de leurs tristes aventures.

Le Roy qui d'abord avoit resolu de prendre la route, où l'Empereur s'estoit si malheureusement engagé, prit par son avis du costé de la mer. Ils gagnerent Philadelphie, & de là laissant cette Ville à gauche, ils arriverent sans aucune mauvaise rencontre à Smyrne, & puis à Ephese. L'Empereur se voyant là presque sans troupes, tomba dans un profond chagrin, & crut qu'il n'estoit pas convenable à sa dignité d'estre comme à la suite & à la folde du Roy de France, ainsi il se resolut à quitter la partie. Il s'embarqua au Port d'Ephese, & repassa à Constantinople, où Manuel qui ne le craignoit plus, le reçut beaucoup mieux que la premiere fois qu'il le vit. Il le retint jusqu'au commencement du printemps, pour le faire passer de là à Jerusalem, où il vouloit aller pour accomplir son vœu.

Retour de l'Empereur à Constantinople. Ibid.

Dans le temps que le Roy estoit à Ephese, il y arriva des Envoyez de l'Empereur de Constantinople, qui d'abord luy presenterent des Lettres de leur Maistre, par lesquelles il l'avertissoit, que pour peu qu'il avançast, il alloit estre accablé d'une armée innombrable de Mahometans, qui estoient en campagne, pour luy couper le chemin, & luy conseilloit de se retirer avec ses troupes dans les Villes du Domaine de l'Empire.

Le Roy reçoit des Envoyez de l'Empereur Manuel.

Le Roy qui ne regardoit plus Manuel que comme un ennemi déclaré, & qui voyoit bien que ce conseil avoit pour but de luy faire diviser ses troupes, pour l'exposer en mesme-temps aux insultes des Infidelles & des Grecs, répondit aux Envoyez,

Odo. L. 5.

qu'il craignoit aussi peu les Mahometans, qu'il faisoit peu de cas de l'amitié & des avis de l'Empereur, & qu'il estoit resolu de poursuivre son entreprise.

Ibid.

Les Envoyez affecterent d'abord de paroistre surpris de ce discours; mais ils presenterent un moment après une autre Lettre, qui fit bien connoître que le Roy avoit d'eux & de leur Maître, l'idée qu'il en devoit avoir. Cette Lettre estoit pleine des reproches, que Manuel luy faisoit des violences exercées, disoit-il, sur les Terres de l'Empire: il ajoûtoit, qu'il n'estoit plus en son pouvoir de contenir ses sujets, & de les empêcher de s'en venger par tous les moyens qu'ils pourroient. Le Roy ayant lu la Lettre, regarda avec mépris & indignation les Envoyez, & les renvoya sans réponse.

Il s'avance vers Laodicée. Ibid.

Il sortit d'Ephese, & alla camper dans une vallée voisine, où il passa la Feste de Noël. Après la Feste, pour éviter le passage des rivières & des torrens à leur embouchure, il entra dans les terres, ayant pris des vivres pour plusieurs jours: il s'avança vers Laodicée, Ville de Lydie, & campa sur les bords du Meandre.

Ann. 1148.

Ce fleuve un des plus grands de ce pais-là, coule entre deux longues files de montagnes, mais dans une vallée assez large, sur tout du côté opposé à celui où se trouvoit l'armée François. Il est très-profond, il a les rives fort hautes, & il estoit alors extrêmement enflé par les pluies, les neiges, & les torrens, qui s'y déchargeoient à la descente des montagnes. C'estoit là que les ennemis attendoient l'armée François, pour la faire perir comme celle d'Allemagne.

Ils s'estoient partagez en deux grands Corps, dont l'un estoit de l'autre côté de la rivière, pour em-

pescher le passage; & l'autre sur les montagnes d'en deçà, pour harceler l'armée dans sa marche, & la prendre à dos, si elle entreprenoit de forcer le passage de la rivière.

Le Roy connoissant parfaitement le danger où il estoit, fit mettre les bagages & les malades au milieu de l'armée, & marchoit fort serré, resolu de tenter le passage de la rivière à quelque prix que ce fust: car sans cela, il falloit perir, les Mahometans luy coupant les vivres de tous costez. La difficulté estoit non seulement de forcer l'armée qu'il auroit en teste de l'autre côté; mais encore de trouver un gué dans une rivière si profonde; car pour faire des ponts, la chose estoit impossible en presence de deux armées ennemies, qui estoient toujours alerte. A peine même pouvoit-on sonder la rivière; car dès que les ennemis voyoient quelqu'un y entrer, ils l'accabloient d'une grêle de fleches, auxquelles il estoit difficile d'échapper.

Ibid.

On marcha en remontant la rivière pendant un jour, mais toujours fort lentement; parce qu'il falloit à tous momens repousser les Sarazins, qui descendoient de la montagne, & voltigeoient incessamment autour de l'armée.

Enfin à force de chercher, malgré la vigilance & les fleches des ennemis, on trouva heureusement le second jour un gué assez facile, mais qui aboutissoit à un endroit du rivage de très-difficile abord.

Les Mahometans, qui virent bien par les mouvemens des François, que leur dessein estoit de passer par cet endroit, se mirent en état de disputer le passage, la perte ou le salut de l'armée François dépendant du succès de cet effort qu'elle alloit faire.

Ibid.

L'armée Mahometane, qui estoit au-delà du Meandre, s'approcha du

gué, & l'autre descendit des montagnes dans la vallée, pour donner sur l'arrière-garde de l'armée, au moment que l'avant-garde tenteroit le passage.

Le Roy gardant le même ordre de bataille qu'on avoit observé dans la marche, mit à la teste de son avant-garde Henry fils du Comte de Champagne, Thiery d'Alsace Comte de Flandres, & Guillaume Comte de Mâcon, & luy-même se chargea de la conduite de l'arrière-garde.

Force le passage du Meandre.

Dès que les premiers Escadrons François s'ébranlerent, pour s'approcher du Fleuve, les Sarazins accoururent de l'autre côté avec leurs cris ordinaires, & firent de continuelles décharges de fleches, que les François couverts de leurs boucliers, soutinrent avec beaucoup de fermeté, s'avancant le sabre à la main, les uns par le gué, & les autres à la nage. Les trois Generaux aborderent les premiers, & ayant promptement formé quelques Escadrons, épouvantèrent tellement les Mahometans par leur intrepidité, & par la furie avec laquelle ils enfoncerent les premiers rangs, qu'ils les firent plier & fuir en desordre vers leur Camp. Les troupes Françaises qui eurent le passage libre, dès ce premier assaut, s'estant bien-tôt grossies au-delà de la riviere, poursuivirent vivement les ennemis jusques dans leur Camp, l'attaquerent, le forcerent, y firent un grand carnage, beaucoup de prisonniers, un très-riche butin, & y trouverent quantité de vivres.

Guillelm. Tyrius. L. 16. c. 24.

Cette victoire fut si prompte, qu'on ne manqua pas d'en faire un miracle, & le bruit courut dans le Camp qu'il avoit paru à la teste des François un Cavalier habillé de blanc, qui avoit donné les premiers coups, & ensuite avoit disparu. Celui qui a fait la Relation de ce com-

Odo. L. 6.

bat, & qui y estoit present, rapporte cette circonstance, ajoutant qu'il n'avoit point vu le Cavalier, & que ne voulant ni tromper, ni estre trompé, il laissoit à son Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il voudroit; il fait seulement une reflexion, qu'il estoit impossible que la chose se fust passée si heureusement, sans une manifeste protection de Dieu, vu le nombre des Ennemis, & l'avantage du terrain qu'ils avoient sur les François, d'autant plus que malgré la terrible décharge que firent les Ennemis, il ne perit dans ce passage qu'un seul homme, sçavoir Milon de Nogent, qui s'y noya.

Au moment que l'avant-garde de l'armée entra dans la riviere, les Mahometans d'en-deçà ne manquerent pas d'attaquer l'arrière-garde, où le Roy estoit. Il essuya pareillement leur premiere décharge, à laquelle on s'estoit bien attendu, & marcha aussi-tôt à eux l'épée à la main. Ils ne tinrent gueres plus que les autres. Ceux qu'on put joindre furent pris ou tuez en pieces, le reste se sauva dans les détroits des montagnes, où le Roy ne jugea pas à propos de les poursuivre, ayant par cette dérouté ce qu'il prétendoit, qui estoit d'avoir le passage libre de la riviere, qu'il traversa sur le champ sans aucun embarras. Dans ce combat fut pris un des Emirs ou Commandans Sarazins, à qui le Roy fit couper la teste.

Ibid.

Ibid.

Après avoir campé la nuit sur le bord du Meandre, on le quitta dès le lendemain, & on arriva à Laodicée. On y prit pour quelques jours des vivres, qu'on eut beaucoup de peine à obtenir. On continua de marcher vers la Pamphilie, pour gagner la Cilicie, & de là Antioche de Syrie & les environs, où les Princes Chrétiens de la premiere Croisade

Et continué de marcher vers la Pamphilie.

avoient établi leur Domination ; car c'estoit là le premier terme du voyage , où l'on devoit délibérer avec le Prince d'Antioche & les autres , sur les moyens d'affermir & d'étendre les conquestes des Chrétiens d'Asie , afin d'aller en dernier lieu accomplir son vœu à Jerusalem.

An. 1148.

On estoit alors au mois de Janvier. Il restoit encore de grandes difficultés pour achever ce voyage , qu'il falloit faire au travers du pays ennemi , où tout estoit en armes , & où l'on ne pouvoit avoir de vivres que par la force & à la pointe de l'épée. Parmi une infinité de combats qu'on feroit obligé de soutenir , il n'en falloit qu'un malheureux , pour estre réduit aux dernières extrémités. Ce malheur ne fut pas long-temps sans arriver , par la faute d'un des Généraux. Son imprudence donna lieu au Roy de faire des actions heroïques ; mais elles ne purent sauver son armée , dont la moitié perit en cette occasion.

Gesta Ludov. VII. Guillelm. Tyrius. L. 16. c. 25.

C'estoit un ordre établi que deux des principaux Seigneurs de l'armée , chacun à leur tour , commandoient , l'un l'avant-garde , où estoit l'Estandart Royal , & l'autre l'arrière-garde. Le Roy vouloit ordinairement estre en celle-cy , comme dans l'endroit le plus important & le plus exposé , à cause que les Sarazins suivoient toujours les troupes , pour les attaquer en queue à toutes les occasions qui s'en presentoient. Geoffroy de Rancon Seigneur Poitevin , fut chargé à son rang de la conduite de l'avant-garde au départ de Laodicée. Il y avoit dans la route une très-haute & très-rude montagne à passer , au-delà de laquelle estoit une belle Plaine fort commode pour le campement ; mais où , selon les mesures prises , on ne se proposoit d'arriver que le jour suivant.

Geoffroy eut ordre de prendre les

devants , pour se saisir du sommet de la montagne , & d'y camper , pour y attendre l'arrière-garde , qui ne pouvoit le suivre que de fort loin , à cause des bagages qu'elle conduisoit. Il arriva sur le haut de la montagne sans aucune mauvaise rencontre , & comme il vit qu'il y avoit encore beaucoup de Soleil , il délibéra avec le Comte de Morienne & les autres Généraux , s'il n'estoit pas à propos de pousser plus loin , & de gagner la Plaine , où l'on trouveroit du fourage en plus grande abondance. Plusieurs furent de cet avis , & ils marcherent jusques-là.

Les Mahometans toujours alerte , profiterent de cette imprudente démarche , vinrent à toutes jambes se saisir du haut de la montagne , & se posterent ainsi entre l'avant-garde & l'arrière-garde de l'armée Françoisse , qui ayant assez de temps pour arriver , marchoit fort lentement , & sans se presser. Mais le Roy fut bien surpris , lorsqu'estant entré dans les défilés , il vit toutes les hauteurs qui les bordoient , remplies de ces Infidelles , & la teste de ces défilés du costé de la montagne , occupée par leurs troupes.

Ibid.

A peine eut-il le temps de se reconnoître , qu'il se vit attaqué de toutes parts , les ennemis qui estoient sur les hauteurs , tirant une infinité de fleches , & ceux qu'il avoit devant luy , venant à la charge l'épée à la main avec beaucoup plus de résolution qu'à l'ordinaire.

Les troupes Françoises , qui marchaient les premières , soutinrent le choc avec une grande fermeté ; mais tant les Chefs que les Soldats accablés des fleches qu'on leur tiroit de toutes parts , y furent presque tous tuez ou pris , sans pouvoir estre soutenus par les autres , à cause des bagages qui bouchoient le chemin. Toute-

Son arrière-garde est lée. faite par les Infidelles.

Ibid.

fois un grand nombre de ceux qui estoient à la queue, passerent malgré les embarras ; mais ce ne fut que pour perir avec leurs compagnons, en voulant les secourir ; car les ennemis les choisissoient à leur aise, & les tiroient de haut en bas, sans qu'on pût parer leurs coups, & d'ailleurs il estoit impossible de forcer de longs défilés, où l'on ne pouvoit marcher que trois ou quatre de front.

Dans cette extrémité, la plupart de ce qui restoit de l'arrière-garde commença à prendre la fuite, les uns en rebroussant chemin, les autres s'engageant au hazard dans des sentiers écartez de la montagne, pour tâcher de gagner la Plaine, où l'avant-garde estoit déjà campée, sans qu'elle sçût rien de ce qui se passoit.

Grand danger où il est luy-mesme.

Ibid.

Le Roy cependant résolu de mourir, combattoit encore dans les premiers rangs avec quelque peu de Noblesse, qui s'estoit rassemblée autour de luy. Il ne se ménageoit plus, & n'avoit d'esperance de salut, que dans la nuit qui s'approchoit. Estant resté presque seul dans les tenebres, tous ses gens ayant esté assommés à ses costez, il monta à un arbre tout chargé qu'il estoit de ses armes, & de là sur la pointe d'un rocher. Il y fut apperçu par quelques-uns des ennemis, qui vinrent l'y attaquer, les uns avec des fleches, & les autres montant sur l'arbre pour gagner le rocher. La bonté de ses armes se trouva à l'épreuve des fleches, & il se servit si bien du sabre, coupant la teste ou les bras à tous ceux qui l'approchoient, & qui s'efforçoient de grimper sur le rocher, qu'enfin ils le laisserent, ne sçachant pas que c'estoit le Roy.

•do. L. 6.

Le Moine Odon de Deuil, qui servoit, comme j'ay dit, de Secrétaire au Roy, avoit reçu ordre de luy pendant le combat, de chercher quelque route dans la montagne, pour

aller avertir l'avant-garde de l'état des choses. Il fut assez heureux, pour en trouver une qui aboutissoit à la Plaine. Il arriva au Camp, & y annonça le defastre de l'arrière-garde, & le peril du Roy. Quand le General & le Comte de Morienne oncle du Roy apprirent une si triste nouvelle, ils furent au desespoir de la faute qu'ils avoient faite. Ils font aussi-tôt prendre les armes à ce qu'ils avoient de meilleures troupes, & laissant le reste à la garde du Camp, ils s'avancent vers la montagne ; mais ils n'y arriverent que la nuit, à cause des mauvais chemins, recueillant les fuyards à mesure qu'ils avançaient.

Il en échappe heureusement.

Les Sarazins après avoir pillé les bagages & rassemblé leurs prisonniers, s'estoient déjà retirez. Après leur retraite, le Roy entendant passer quelques gens au pied du rocher, où il estoit toujours demeuré, & ayant reconnu que c'estoit des François, les appella, & se fit connoître. Ce fut pour eux une grande joye dans leur malheur, de rencontrer leur Prince qu'ils croyoient mort. Un d'eux luy donna son cheval, & s'estant débarrassés malgré les tenebres, avec beaucoup de peine & de danger du défilé rempli d'hommes & de chevaux morts, ils marcherent vers la Plaine, & rencontrerent les troupes de l'avant-garde, qui ayant retrouvé le Roy, retournerent au Camp, abandonnant tout le reste.

L'arrivée de ce Prince au Camp, y diminua beaucoup la consternation, & pensa faire mourir de joye la Reine, qui l'avoit déjà pleuré pendant plusieurs heures comme mort ; mais le jour étant revenu, la douleur fut plus grande que jamais dans toute l'armée, parce qu'il osta à la plupart quelque reste d'esperance qu'ils avoient eu encore pendant la nuit, de revoir leurs parens & leurs amis.

amis. Le petit nombre de ceux qui s'y estoient rendus, fit connoître la grandeur de la perte qu'on avoit faite. En effet, presque tout avoit esté tué ou pris, & ce qu'il y avoit de plus brave & de plus distingué dans l'arrière-garde avoit péri. On comptoit jusqu'à quarante Seigneurs de marque, qui y avoient perdu la vie, parmi lesquels l'Histoire nomme Guillaume Comte de Varenne, Everard de Breteuil son frere, parens du Roy, Gaucher de Montgeai, Ithier de Magni, Manasses de Bullis, auxquels le Roy dans sa Lettre à l'Abbé Suger, ajoûte Renaud Comte de Tonnerre.

L'armée conçut tant d'indignation de cette perte contre Geoffroy de Rancon, qui en avoit esté cause, que les Soldats demandoient à haute voix qu'on en fît justice, & qu'on le fît pendre; mais le Comte de Morienne oncle du Roy, qui apparemment luy-mesme avoit eu part à la faute, demanda sa grace, & l'obtint.

Les suites de la défaite ne furent guerres moins fâcheuses que la défaite mesme. La plus grande partie des bagages avoit esté perduë, aussi-bien que les provisions que l'on venoit de faire pour l'armée à Laodicée, le pain manqua dès le mesme jour. Il y avoit encore douze jours de marche jusqu'à Attalie, Ville maritime, & Capitale de la Pamphilie, où l'on esperoît d'en trouver. La plupart des guides que l'on avoit pris à Laodicée, avoient esté tuez, ou avoient pris la fuite durant le combat. On apprit en mesme-temps que dans les païs voisins tant des Grecs que des Infidelles, par lesquels on devoit passer, on avoit assemblé de tous costez un très-grand nombre de bestiaux, pour consumer tous les fourages, & qu'on devoit brusler tout ce qui resteroit, d'abord qu'on scauroit l'approche de l'armée. La plupart de la Noblesse

Tome II.

estoit démontée, & obligée de marcher à pied, & dans une grande difette de toutes choses. C'estoit pourtant une nécessité d'avancer, le retour estant encore plus difficile, & sujet à de plus grands embarras.

Dans ces extrémités, le Roy qui avoit beaucoup d'argent, & dont le Tresor par bonheur, avoit esté confié à l'avant-garde, fit de grandes largesses & aux Commandans & aux Soldats, les assurant qu'ils ne manqueroient de rien, tandis qu'il auroit de quoy leur donner, & on espara qu'en payant cherement les vivres, l'avarice des Grecs & des autres gens du pays l'emporteroit sur leur haine, & sur l'envie qu'ils avoient de faire perir l'armée Chrétienne. Dans cette esperance, on se mit en marche; mais afin de la faire avec plus de seureté, on prit les mesures que je vais dire.

Le Roy ayant assemblé le Conseil de guerre, fit comprendre aux Seigneurs, que vu le peril commun où ils estoient tous, il n'estoit plus question de la qualité, ni de se disputer le Commandement les uns aux autres; qu'il falloit d'un commun accord choisir celuy de toute l'armée qu'on croiroit le plus expérimenté, le plus sage, & le plus capable de la conduire: luy déferer le Commandement general, se soumettre sans reserve à tous les ordres qu'il donneroit; moy-mesme, ajoûta le Roy, je seray le premier à donner l'exemple d'obéissance, & je prendray sans repugnance le poste qu'on m'assignera.

Tout le monde applaudit à cette proposition, & à la pluralité des voix, on choisit pour General un Gentilhomme nommé Gilbert, qui passoit pour celuy de toute l'armée, qui entendoit le mieux la guerre. Il se choisit luy-mesme des Lieutenans

F f f f

Odo. L. 8.
Guillelm.
Tyr. L. 16.
cap. 25.
Epist. 39.
inter Epist.
Suger.

Odo. L. 7.

Suites de
cette défaite.
Odo.
Guillelm.
Tyrius.
Ibid.

Le Roy assemble
le Conseil
de guerre.

Choix d'un
General.
Ibid.

& des Officiers, à qui il assigna chacun leur employ. Everad des Barres Grand-Maître du Temple, qui estoit venu depuis quelques jours joindre l'armée avec quelques-uns de ses Chevaliers, eut aussi part au Commandement.

On partagea l'armée en trois Corps. Celui du milieu estoit commandé par le Roy mesme, & destiné comme un Corps de reserve, dont on feroit des détachemens pour le secours de l'avant-garde & de l'arrière-garde, selon que l'une ou l'autre en auroient besoin dans les fréquentes attaques qu'on s'attendoit bien à soustenir de la part des Ennemis, qui paroissoient de tous costez sur les hauteurs. Tous les Gentilshommes qui avoient perdu leurs chevaux, furent placez aux derniers rangs de l'arrière-garde, avec une partie de l'Infanterie. On les fournit d'arcs & de fleches, afin que quand les Mahometans viendroient, selon leur coûtume, à la portée de l'arc, pour faire leurs décharges, on fust toujours en état d'en faire de pareilles contre eux.

Marche de l'armée.

Les choses ayant esté ainsi réglées, & l'armée rangée selon cet ordre, on se mit en marche vers la Pamphilie. On trouva d'abord deux ruisseaux à quelque distance l'un de l'autre, fort difficiles à passer, non pas tant à cause de leur profondeur, que pour la bourbe dont ils estoient remplis. L'avant-garde passa le premier, & après l'avoir passé, s'arresta pour attendre l'arrière-garde, que les Mahometans ne manquèrent pas de charger au passage; mais ils furent repoussez avec peu de perte du costé des François.

Pour arriver à l'autre ruisseau, il falloit passer entre deux côteaux, dont les Mahometans pensèrent aussitôt à se saisir. Le General François

l'ayant prévu, détacha quelques Escadrons, qui les prévinrent, & se saisirent d'un des deux côteaux. Mais ils s'emparèrent de l'autre, & quand ils s'y furent postez, ils jetterent tous leur Turban par terre; c'estoit ce qu'ils avoient coûtume de faire, quand ils vouloient faire entendre à leurs Commandans & aux ennemis, qu'ils estoient resolus de mourir plutôt que d'abandonner leur poste.

Gilbert les y fit attaquer par un gros d'Infanterie, qui les en chassa, malgré la resolution qu'ils avoient fait paroistre. L'armée pouvoit ainsi passer impunément le Vallon, & ensuite le second ruisseau. Mais on ne s'en tint pas là. Gilbert écouta la proposition que luy firent quelques Chevaliers, de charger les Ennemis, qui ne s'y attendoient point, & qui estant enfermez entre les deux ruisseaux, auroient peine à échapper, s'ils estoient vigoureusement attaquez. La chose réussit. Ils furent en un moment mis en desordre, & on en fit un grand carnage; ce qui encouragea fort l'armée, & la consola un peu de la perte qu'elle avoit faite sur la montagne de Laodicée.

Cette victoire fit un grand effet; car les Infidelles, qui croyoient avoir affaire à des gens demi-morts de faim & de peur, voyant encore tant de vigueur dans l'armée François, n'osèrent plus la suivre que de loin; & elle fit son chemin jusqu'à Attalie assez tranquillement; mais toujours dans une grande disette, jusques-là, qu'on fut obligé de se nourrir de la chair des chevaux de l'armée, qui aussi-bien fussent morts pour la plupart, faute de fourage. On ne vit jamais mieux que dans cette marche de quelle importance est la discipline & la subordination dans une armée, & que ce ne soit pas toujours les plus qualifiez; mais les plus habiles qui y

Victoire remportée sur les Infidelles.

Ibid.

commandent. Alors les armées ne se conduisoient pas comme aujourd'hui ; chaque Seigneur avoit ses troupes à luy, & il falloit que le Roy en fît la disposition selon le rang que leur donnoient leur qualité, leurs domaines, ou leurs fiefs, & qu'il s'accommodast, malgré qu'il en eust, à leur humeur, & souvent à leur bizarrerie.

*Infidélité
des Grecs.*

Attalie est une Ville de l'Asie mineure, à l'embouchure du fleuve Cestri dans un Golfe de la coste de Pamphilie, appelé le Golfe de Satalie. Le Roy y experimenta plus que jamais l'infidélité des Grecs, qui acheverent d'appauvrir ses troupes par la cherté des vivres qu'on luy vendit à un prix exorbitant, pendant le long séjour qu'il fut obligé de faire en ce lieu-là. Ce fut là que ce Prince voyant son armée presque sans chevaux, ses soldats épuisez de fatigues, des armées de Mahometans sur le chemin, qu'il y avoit encore quarante jours de marche, pour arriver par terre à Antioche, & qu'il n'y en avoit que trois par mer, résolut de faire le reste du voyage sur des vaisseaux que les Grecs s'engagerent à luy fournir. Mais après les luy avoir fait attendre cinq semaines entières, ils ne luy en amenerent que très-peu, & de fort petits, & pour des sommes excessives.

Odo. L. 7.

Se voyant ainsi trompé, il assembla les Seigneurs & les Officiers de l'armée, & leur demanda leur avis sur ce qu'il y avoit à faire en une si fâcheuse conjoncture. L'impossibilité d'achever le voyage par terre, fit conclure que le Roy s'asseureroit pour luy & pour sa Noblesse des vaisseaux qui estoient prests, & qu'on attendroit l'arrivée des autres vaisseaux qu'on promettoit, pour les charger de l'Infanterie. Mais on n'avoit nulle nouvelle de ces vaisseaux,

& les Grecs continuoient à rançonner les soldats pour les vivres, d'une maniere qui les desespéroit. C'est pourquoy ils députerent au Roy, pour le prier de trouver bon qu'ils allassent par terre le rejoindre à Antioche, quand ils pourroient, & pour luy dire qu'ils aimoient mieux perir par l'épée des Infidèles, que de mourir de faim par l'avarice des Grecs; qu'ils sçavoient bien qu'il ne pouvoit faire pour eux plus que ce qu'il avoit fait; qu'ils luy souhaitoient une heureuse navigation; que pour eux, il les abandonnast aux soins de la Providence, & qu'ils auroient au moins la consolation de mourir les armes à la main pour la cause de Jesus-Christ.

Ibid.

Le Roy pénétré de douleur, mais ne pouvant imaginer aucun expedient dans une necessité si pressante, consentit à leur demande. Ce ne fut pas néanmoins sans prendre toutes les mesures, que la prudence & sa bonté purent luy suggerer. Il leur donna pour les conduire deux Seigneurs, qui voulurent bien se sacrifier à un employ si dangereux; sçavoir, Thierry d'Alsace Comte de Flandres, & Archambaud de Bourbon. Il fit distribuer beaucoup d'argent à tous les soldats. Il traita avec le Gouverneur d'Attalie, & avec un Ambassadeur de l'Empereur qui l'y estoit venu trouver. Il s'agissoit d'avoir des guides & une grosse escorte, pour conduire cette troupe jusqu'au-delà de deux grandes rivières, qu'il falloit passer à plusieurs lieux d'Attalie, & l'on convint qu'une partie de l'escorte iroit jusqu'à Tarse, qui estoit la frontiere de la Principauté d'Antioche. Le Roy paya pour cela cinq cents marcs d'argent. De plus il fit acheter autant de chevaux qu'il en put trouver, & les donna à plusieurs Gentilshommes, qui n'avoient

Le Roy arrive à Antioche.

Ibid.

pu avoir place dans les vaisseaux. Il convint encore avec le Gouverneur d'Attalie, qu'il recevrait dans sa Ville tous les malades, & leur permettroit d'y demeurer jusqu'à ce qu'ils fussent en état de souffrir la mer, pour passer à Antioche, & exigea de luy le serment pour l'observation du traité. Le Roy avant que de partir, vit entrer les malades dans la Ville, & ensuite il fit voile vers Antioche, où il n'arriva qu'après une navigation très-perilleuse de trois semaines. Cependant malgré les vents contraires & les fréquentes tempestes, aucun vaisseau ne perit. Il aborda le 19. de Mars au Port de S. Simeon, à l'embouchure de l'Oronte, à cinq lieues au-dessous d'Antioche.

Raymond Prince d'Antioche, oncle de la Reine (car il estoit frere puîné de Guillaume dernier Duc de Guyenne, pere de cette Princesse) ayant reçu la nouvelle de l'arrivée du Roy, vint au-devant de luy avec tous les Seigneurs & toute la Noblesse du païs, & le conduisit à Antioche. Il y fut reçu avec tous les honneurs & toutes les caresses dûes à la Majesté Royale, & à un Roy de France, & commença à respirer un peu, après les perils & les fatigues extrêmes d'un voyage d'un an, pendant lequel il ne fut jamais malade.

Pour ce qui est des troupes qui estoient demeurées à Attalie, dans le dessein de faire le voyage par terre, elles furent abandonnées & trahies par les Grecs. Si-tost que le Roy eut fait voile, les Mahometans en eurent avis. Le Comte de Flandres & Archambaud de Bourbon commençant à se mettre en marche, une armée de ces Infidèles vint leur tomber sur les bras. Ils les reçurent bravement, & les repoussèrent, mais sans les pouvoir poursuivre, n'ayant que très-peu de Cavalerie, & tous

leurs chevaux ne valant rien.

Après cette premiere attaque qui se fit fort proche d'Attalie, les guides & l'escorte des Grecs refuserent de marcher, disant que la saison estoit trop avancée, & que les Mahometans estoient trop forts, & les troupes trop foibles, pour leur resister. Tout ce que l'on put obtenir d'eux, & avec grande peine, fut que les soldats campassent au pied de leurs murailles, & qu'on leur fournît des vivres pour leur argent, jusqu'à ce qu'on pust avoir des vaisseaux pour les transporter à Antioche. Le Comte de Flandres & Archambaud de Bourbon voyant qu'il n'y avoit plus aucune apparence de faire le voyage par terre, s'embarquerent sur un vaisseau qui se trouva au Port, & vinrent joindre le Roy.

Après leur départ, les Sarazins venoient tous les jours attaquer à coups de fleches ces miserables troupes abandonnées, & quoique le Gouverneur permist quelquefois à un certain nombre de soldats François, d'entrer dans la place, & de tirer de dessus les murailles contre les ennemis, pour les écarter, cependant ceux-cy avoient eux-mêmes ouvertement commerce avec les habitans, & agissoient de concert avec le Gouverneur, pour exterminer les François, & il en mouroit de misere tous les jours une infinité dans la Ville & dans le camp.

Trois ou quatre mille hommes des plus résolus ne voyant point de ressource à leur malheur; car on ne parloit plus de les faire embarquer, se resolurent à tenter encore une fois le voyage par terre. Les Mahometans leur laisserent passer tranquillement la premiere des deux rivières dont j'ay parlé; mais ils s'opposèrent au passage de la seconde. Elle n'estoit point gueable. Il auroit fallu la passer

Ibid.
Epist. 39.
inter Epist.
Suger.
an. 1148.
Guillelm.
Tyr. L. 16.
cap. 27.

Odo. L. 7.

Ibid.

*Ses troupes
sont trahies
par les Grecs.*

à la nage, & combattre en mesme-temps les ennemis. Ils furent contrain s de retourner encore une fois sur leurs pas, & au retour ils furent enveloppez.

*Trois mille
Français se
font Mahome-
metans.
Ibid.*

Les Sarazins leur offrirent, s'ils vouloient changer de Religion, de les recevoir parmi eux, & il y en eut jusqu'à trois mille qui acceptèrent ce parti, plustost que de se voir réduits à l'esclavage: tant il est vray qu'une longue misere est plus insupportable que la mort mesme, & qu'un courage à l'épreuve des plus grands perils, ne peut pas toujours se répondre de sa constance dans une suite de malheurs.

Ainsi perit peu à peu presque toute cette nombreuse armée, d'une maniere aussi déplorable que celle des Allemands, qui l'avoit précédée, & par une triste experience, on reconnut trop tard l'utilité des conseils & des prédictions de l'Evêque de Langres, qui avoit opiné à la prise de Constantinople; précaution essentielle pour le succès du dessein qu'on s'estoit proposé, & que la perfidie des Grecs, dès-lors assez connue, rendoit & legitime, & absolument necessaire.

*Nouveau su-
jet de chagrin
que le Roy
trouve à An-
tioche.*

Après tout, la douleur que de si tristes nouvelles causerent au Roy, auroit pu estre soulagée par quelque esperance qui luy restoit encore, de voir finir son expedition plus heureusement qu'elle n'avoit commencé, sans un nouveau sujet de chagrin qu'il trouva à Antioche, & à quoy il ne devoit pas s'attendre.

Le peu qui luy restoit de troupes estoit la fleur de son armée, tous Seigneurs ou Gentilshommes, qui s'estant remis en équipage depuis leur arrivée à Antioche, se trouverent en si bon état, que leur seule presence répandit la terreur dans le païs, & fit trembler le Soudan d'Alep.

Le Prince d'Antioche espera qu'avec de si braves gens, il pourroit sans peine étendre les bornes de son Etat, & venir au moins à bout de prendre Alep & Cesarée. Il n'oublia rien pour engager le Roy & tous ces Seigneurs à le seconder dans ce dessein, leur representant que c'estoit le moyen de rendre glorieuse une entreprise, qui n'avoit esté menée jusqu'alors qu'avec beaucoup de malheur; que la prise de ces deux Villes estoit très-importante pour la seureté des Chrétiens d'Asie, & pour l'affoiblissement des Infidelles; qu'il falloit profiter de la consternation que la presence du Roy & de tant de braves Seigneurs avoit déjà répandue de tous costez; qu'il fourniroit en abondance des troupes, des machines, & tout ce qui estoit necessaire pour le siege de ces Places. Il fortifioit toutes ces raisons d'une infinité de presens qu'il faisoit continuellement au Roy & à ceux de sa suite. La Reine faisoit à sa persuasion tous ses efforts, pour engager le Roy à prendre cette resolution: mais ce Prince refusa toujours de le faire, disant qu'avant toutes choses, il vouloit aller accomplir son vœu à Jerusalem: & les Seigneurs François luy estant fort attachez, ne faisoient point d'autre réponse, sinon qu'ils estoient prests d'exécuter tous les ordres du Roy.

*Guillelm.
Tyr. L. 16,
cap. 27.*

C'estoit là le prétexte ou la raison que Louis apportoit au Prince d'Antioche; mais il y en avoit une autre qu'il ne disoit pas, & dont il estoit bien plus touché. La Reine estoit une Princesse très-bien faite, pleine d'esprit & d'attraits, à qui le Prince d'Antioche avoit sçu plaire. Le Roy avoit sur cet article plus que des soupçons, & il est surprenant qu'une Reine de France fust venue de si loin, & par devotion, & au

travers de tant de perils, pour se deshonorer ainsi elle-mesme, & le Roy son mari.

Il enleve la Reine, & la conduit à Jerusalem.

Le Prince d'Antioche sur ces refus du Roy, & voyant que les intrigues qu'il avoit avec la Reine, estoient découvertes, ne ménagea plus rien, & de concert avec elle, il commença à en user mal ouvertement à l'égard de ce Prince, pour l'obliger de sortir d'Antioche avec précipitation, & d'y laisser la Reine, qui pensoit déjà elle-mesme à faire divorce: mais le Roy ayant sur cela pris l'avis des Seigneurs François, qui campoient la plupart avec leurs troupes hors de la Ville, trouva moyen une nuit de s'en faire ouvrir une des portes, & obligea la Reine, lorsqu'elle s'y attendoit le moins, à le suivre. Il prit le chemin de Jerusalem, où l'Empereur Conrad estoit déjà arrivé, & l'attendoit. Le Roy Baudouin III. eut beaucoup de joye d'apprendre que le Roy avoit quitté Antioche, où il apprehendoit que Raymond ne le retint pour ses interets particuliers: & comme il prévoyoit que le Comte de Tripoli luy feroit les mesmes instances que le Prince d'Antioche pour de semblables raisons, il envoya au devant de luy Foucher Patriarche de Jerusalem, afin de l'engager à venir en droiture accomplir son pelerinage. Le Roy prit ce parti, & fut reçu dans la Ville avec toute sorte d'honneurs.

Gesta Ludov. c. 17.

On tient un grand Conseil à Ptolemaïs.

Après avoir visité les saints Lieux en Pelerin, & avec beaucoup de devotion, accompagné du Roy de Jerusalem, & de toute la Cour de ce Prince, & y avoir laissé plusieurs marques de sa magnificence & de sa pieté, par les beaux presens qu'il y fit; on arresta un jour, pour tenir un grand Conseil sur les affaires presentes de la Chrétienté du Pais, & on choisit pour cela la Ville de Pto-

Guillel. Tyrius. L. 17, cap. 1.

lemaïs, appelée autrement S. Jean d'Acre, sur le bord de la mer, qui avoit esté prise sur les Infidelles depuis la premiere Croisade: elle est fameuse dans l'Histoire des Guerres saintes, par les divers sieges qu'elle soustint dans ces temps-là.

On n'avoit point encore vu en Palestine une si belle Assemblée. L'Empereur Conrad se rendit à Acre, accompagné d'Othon Evêque de Frisinge, d'Estienne Evêque de Metz, de Henry Evêque de Toul, du Cardinal Theotin ou Theodin Legat du Pape auprès de l'Empereur, de Henry Duc d'Autriche frere de ce Prince, de Frideric de Suabe son neveu, du Duc Guelphe un des plus puissans Seigneurs de l'Empire, de Guillaume Marquis de Montferrat, de Herman Marquis de Verone, & de quantité d'autre Noblesse Allemande & Lorraine.

Ibid. Gesta Ludov. c. 18.

Le Roy de France y vint avec les Evêques de Langres & de Lisieux, & le Cardinal Guy de Florence Legat du Pape dans l'armée de France, Robert Comte de Dreux, frere du Roy, Henry frere du Comte de Champagne, & gendre du Roy, Thiery d'Alsace Comte de Flandres, Yves de Nefle, & plusieurs autres Seigneurs François.

Baudouin Roy de Jerusalem & sa mere la Reine Melisante, s'y firent accompagner par le Patriarche de Jerusalem, par les Archevêques de Cesarée & de Nazaret, par les Evêques d'Acre, de Sidon, de Beryte, de Paneade, par Manasses son Connétable, par les Grands Maistres du Temple & des Hospitaliers, & par les plus distinguez de sa Cour.

On traita dans cette Assemblée de ce qui se pourroit faire de plus avantageux pour le bien de la Religion contre les Infidelles; & de toutes les entreprises qui furent proposées, le

Où le siege de Damas est résolu. Guillelm. Tyrius. L. 17. c. 2.

siège de Damas fut celle à laquelle on se déterminâ, comme à une des plus glorieuses conquêtes qu'on pût faire, à cause de la réputation, de la grandeur & de la force de la Place, & comme à la plus utile; parce que les Sarazins faisoient de là aisément des courses sur les Terres des Chrétiens, qu'ils incommodoient fort. Cette résolution étant prise, on donna les ordres, pour assembler les troupes, qui se trouverent le 25. de May sous les murailles de la Ville de Tiberiade, & se mirent en marche sans tarder du côté de Damas.

An. 1148.

L'armée fut séparée en trois Corps. Le premier estoit commandé par le Roy de Jerusalem, à qui on avoit donné l'avant-garde, parce qu'il connoissoit mieux les chemins. Après luy, suivoit le Roy de France avec ses troupes & les Pelerins François, qui s'y estoient joints en grand nombre. Le troisième Corps estoit celuy des Allemands, avec l'Empereur à leur teste.

Situation de
cette Ville.
Cap. 3.

Damas estoit alors la plus grande & la plus considérable Ville de la petite Syrie. Elle est située au milieu d'une campagne en un Terroir naturellement sec & stérile; mais à quoy l'art avoit suppléé, en profitant de la chute d'une ou deux rivières, qui viennent des montagnes voisines, & qui partagées par le moyen d'un très-grand nombre de petits canaux faits exprès, arrosent les terres voisines de la Ville. Il y avoit à l'Occident & au Septentrion une infinité de jardins & de vergers dans l'étendue de plus de deux lieues, fermés de murailles, & séparés les uns des autres par de petits chemins étroits. Ces jardins, ces murailles, ces canaux, ces chemins étroits, estoient comme autant de dehors & de retranchemens, qui couvroient la Ville de ce côté-là, & la rendoient d'un très-difficile

abord. Le côté de l'Orient & du Midy estoit une Plaine ouverte, sans arbres & sans jardins.

Après qu'on eut reconnu la Ville, on délibéra par quel endroit on l'assiégeroit. Et quoiqu'on jugeât bien que les approches par les jardins & les canaux devoient estre plus difficiles que de l'autre côté, toutefois on résolut de faire l'attaque par cet endroit-là, principalement pour la commodité de l'eau, & l'abondance des fruits, que les Soldats y trouveroient quand on s'en seroit rendu maître.

Ibid.

Le Roy de Jerusalem, jeune Prince d'un grand mérite, & qui ne demandoit pas mieux que de se signaler en présence de l'Empereur & du Roy de France, se chargea de faire l'attaque des jardins avec ses troupes. Il y donna l'assaut par divers endroits: mais il y trouva les Mahométans très-préparés, & en état de l'y bien recevoir. Il ne pouvoit faire un pas qu'il ne fût arrêté. L'entrée des chemins étroits estoit occupée de toutes parts & de très-facile défense. Les ennemis avoient posté dans le haut des maisons de ces jardins, grand nombre d'Archers, qui tiroient incessamment des fleches, il y avoit des embuscades derrière tous les buissons; ils avoient fait de petites ouvertures au murailles des jardins, & par là ils lançoient des javelots sur quiconque paroissoit dans les chemins, quand on en avoit forcé quelqu'un. Ils faisoient à tous momens des sorties, tantost par un endroit, tantost par un autre, & ils tuoient de tous côtés beaucoup de monde.

*Le Roy de
Jerusalem fait
l'attaque des
jardins, &
s'en rend maître.*

Baudouin voyant qu'il estoit impossible de réussir de cette manière, en attaquant les chemins, prit un autre parti: ce fut de faire couler le long des murailles des jardins les plus avancés du côté de la campagne,

Ibid.

quantité de pionniers , afin d'en renverser les murailles ; ce qui fut bientôt fait, la plupart de ces murs étant très-foibles. Alors il fit entrer ses troupes par les breches en differens endroits. Elles donnerent avec furie sur les Mahometans , mirent le feu aux maisons , en chasserent les Archers , & avançant ainsi de jardin en jardin , elles firent par tout un très-grand carnage ; de sorte qu'après quelque resistance , les ennemis étant toujours poussez , furent obligez de se jetter dans la Ville , & on demeura maistre de tous ces dehors , où l'armée s'établit.

Ibid.

Comme les canaux qui partageoient la riviere dans les jardins , estoient la plupart peu profonds , & que plusieurs estoient à sec par la grande chaleur de l'été , on pensa à étendre les quartiers le long de la riviere en remontant. Les ennemis s'estoient bien doutez de ce dessein ; c'est pourquoy tout ce qu'ils avoient de troupes en campagne , tant Cavalerie qu'Infanterie , & une partie des Soldats de la Ville , s'estoient saisis des deux bords de la riviere durant l'attaque des jardins.

Actions vigoureuses de l'Empereur.

Le Roy de Jerusalem marcha de ce costé-là , & chargea les Sarazins , qui ne reculerent point , & soutinrent bravement ce premier effort. Il y eut là un assez sanglant combat. Le Roy de France , qui apparemment vouloit conserver ses troupes , & ne les point exposer sans grande necessité , laissoit faire le Roy de Jerusalem , qui s'estoit chargé de cette premiere attaque , & qui ne luy envoyoit point demander de secours. Il gardoit son poste sans branler ; mais l'Empereur moins patient ayant appris la resistance des ennemis , s'avança avec une partie de sa Cavalerie , à laquelle il fit mettre pied à terre , & ayant luy-même quitté son cheval , il mar-

cha droit à un gros d'Infanterie , l'enfonça le sabre à la main , & le défit en peu de temps. Les troupes de Baudouin , qui commençoient à se rebuter , ranimées par cet exemple , redoublerent leurs efforts , & enfin chasserent les Mahometans des bords de la riviere. L'Evêque de Tyr raconte icy une action de l'Empereur fort surprenante. C'est que ce Prince voyant un Sarazin armé de pied en cap , qui se battoit à merveille , & avoit abattu à ses pieds un grand nombre de Soldats , il alla à luy , & luy déchargea sur le costé droit du cou un si grand coup de sabre , qu'il le fendit en deux comme en écharpe , malgré la resistance de la cuirasse , qui devoit rompre le coup. Si cela est exactement vray , il falloit que les Heros de ce temps-là fussent d'une toute autre force que ceux d'aujourd'huy. Mais ce n'est pas là l'unique exemple prodigieux ou fabuleux de cette nature , que les Histoires des Croisades nous fournissent.

Cap. 41

Ibid.

Ces deux actions de vigueur étonnerent tellement les assiegez , qu'ils ne penserent plus qu'aux moyens de se sauver , en cas que la Ville fust forcée du costé des jardins. C'est pourquoy ils firent avec des poutres une espece de retranchement dans la Ville , à dessein d'arrester l'ennemi , quand il auroit emporté la muraille , & de donner par là le temps aux Habitans de s'enfuir du costé que la Ville n'estoit point assiegée , tandis qu'on seroit occupé à attaquer & à rompre ce retranchement. Mais un autre expédient leur réussit mieux.

Ils traiterent sous-main avec quelques-uns des Seigneurs du pais , qui estoient dans l'armée & du Conseil de guerre , & à force d'argent ils les corrompirent. Ces traîtres firent si bien , par les fausses raisons qu'ils alléguèrent ,

Les assiegez s'emparent de nouveau des jardins.

Ibid.

leguerent, disant que les murailles de la place estoient beaucoup plus foibles de l'autre costé, qu'ils vinrent à bout de faire changer l'attaque, & de faire transporter le camp du costé de l'Orient & du Midy: ce qui ne fut pas plustost fait, que les assiegez s'emparerent de nouveau des jardins, & profitant de l'avantage du terrain, y firent des retranchemens inaccessibles.

*Levee du
Siege de Da-
mas.*

Les assiegeans au contraire, éloignez des canaux, dont j'ay parlé, commencerent à souffrir, faute d'eau, la riviere estant fort basse, & les Sarazins tuant à coups de fleches tous ceux qui en approchoient. Il n'y avoit point de fourage du costé de la nouvelle attaque, & on estoit privé des fruits des jardins, sur lesquels on avoit beaucoup compté, pour suppléer aux vivres, dont on avoit fait une trop petite provision, parce qu'on s'estoit flatté que pourvu que l'on fist diligence, la Ville ne durerait pas. On la trouva à l'endroit de l'attaque beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru, sur la parole de ceux qui estoient d'intelligence avec les ennemis. Enfin la disette devint si grande, que l'Empereur & le Roy conclurent à lever le siege, pour ne pas achever de ruiner entierement le peu qui leur restoit de troupes.

Ibid.

On raisonna fort sur la vraie cause de cette trahison; car on avoit peine à se persuader, que la seule avarice de ceux qui reçurent l'argent, eust pu les y engager.

*Ibid.
Cap. 7.*

Les uns disoient que le Comte de Flandres avoit demandé à l'Empereur, au Roy de France, & à celui de Jerusalem, d'estre mis en possession de Damas après la prise, & qu'ils s'estoient engagez à la luy donner; ce qui avoit tellement choqué les Seigneurs du pais, qu'ils avoient mieux aimé qu'elle demeurast entre les

Tome II.

maines des Infidelles, que de la voir passer en celles du Comte de Flandres.

D'autres asseuroient que c'estoit un effet de la vengeance du Prince d'Antioche contre le Roy de France, & qu'il avoit tout mis en œuvre, pour faire échouer cette entreprise, & luy faire souffrir ce nouvel affront. De quelque part que la chose vint, tout réussit au gré des ennemis du Roy & de la Religion.

Ce mauvais succès, qui produisit la défiance & la mesintelligence entre les Europeans & les Chrétiens du pais, empêcha qu'on ne pensast à d'autres entreprises. On proposa inutilement de faire le siege d'Ascalon. Conrad se rembarqua sur les vaisseaux de l'Empereur de Constantinople, & après s'estre abouché avec luy en Achaye, s'en retourna par mer en Allemagne, où il mourut deux ou trois ans après. Le Roy ayant sejouré le reste de l'esté & pendant l'hiver en Syrie & à Jerusalem, prit aussi la mer, & arriva à la fin de Juillet en Calabre; de là il passa à Rome, où il vit le Pape, & enfin revint en France avec beaucoup de chagrin, & sans autre gloire que d'avoir tenté une entreprise si dangereuse, mais qui ne pouvoit luy avoir réussi plus mal. Il perdit une armée de plus de cent mille hommes par la perfidie des Grecs, par l'ignorance des chemins, par le manque de vivres; mais c'estoit ces inconveniens-là mesmes, qu'il falloit prévoir & prévenir, & sans cela la sainteté de l'intention ne peut gueres justifier la temerité de l'entreprise: mais il semble qu'alors les Souverains se picquoient plus de courage que de prudence; & quand le zele de la Religion allumoit ce courage, rien ne leur paroissoit impossible.

*L'Empereur
& le Roy re-
viennent en
Europe.*

An. 1149.

An. 1149.

Pour ne rien omettre de ce qui se
G g g g

Siege & prise

*de Lisbonne
par Alphonse
Roy de Portu-
gal.*

passa d'important dans le monde à l'occasion de cette Croisade, & qui ait quelque rapport à la France, j'ajouteray que dans le temps que l'Empereur Conrad & le Roy de France conduisoient par terre leurs armées vers la Pelestinie, une flotte nombreuse montée par des Allemands, des Anglois, des Flamands, des François, partit pour le mesme dessein; qu'ayant esté contraints par les vents contraires d'entrer dans la riviere de Lisbonne, ils trouverent cette grande Ville, qui appartenoit aux Sarazins, assiegée par Alphonse Roy de Portugal; que ce Prince les engagea à le seconder dans ce siege; qu'ils eurent contre les Mahometans de l'Europe beaucoup plus de bonheur, que leurs compatriotes n'en eurent contre les Mahometans d'Asie, & qu'ils contribuerent beaucoup à mettre Alphonse en possession de Lisbonne, qui devint depuis la Capitale du Royaume de Portugal. On prétend que cet Alphonse par Henry Comte de Portugal son pere, & par Robert Duc de Bourgogne son bisayeul, descendoit en droite ligne de Robert Roy de France son trisayeul, qui l'estoit aussi de Loüis le Jeune. Un Royaume fondé dans les Espagnes par un Prince du Sang de France, est une particularité qui doit avoir place dans notre Histoire.

*Sege conduit
de l'Abbé Su-
ger pendant
l'absence du
Roy
Vita Suger.*

Le Roy en arrivant en France, la trouva dans la tranquillité, où la sage conduite & la fermeté de l'Abbé Suger l'avoient maintenuë: le Tresor Royal mesme estoit assez rempli, nonobstant les excessives dépenses de cette guerre, où le Roy ne manqua jamais d'argent par la prévoyance de son Ministre. Robert Comte de Dreux frere du Roy, estant revenu de Jerusalem avant luy, avoit voulu se prévaloir de son absence, pour exciter quelques troubles; mais Suger

l'avoit sçu contenir, & alors il pressa le retour du Roy plus que jamais par de frequentes Lettres, apprehendant de fascheuses suites d'une plus longue absence, & de l'esprit inquiet du Comte de Dreux.

*Ibid.
Epist. Suger.*

Le Roy malgré les soupçons qu'on avoit tasché de luy inspirer, sur la droiture & la fidelité de l'Abbé Suger, luy rendit justice, & l'honora avec les plus sages & les plus gens de bien de l'Etat, du glorieux nom de pere de la Patrie.

Vita Suger.

Il s'en falloit bien que la voix publique fust si favorable à S. Bernard, qui ayant presché la Croisade en France & en Allemagne, & animé par ses predications les Princes & les peuples, à prendre les armes contre les Infidelles, estoit regardé, aussi bien que le Pape, comme la cause de tant de malheurs, & de la perte de plus de deux cents mille hommes, à laquelle toute l'Europe prenoit part. Ce saint Abbé fut obligé de faire des Apologies pour se défendre, où il rejettoit tant de mauvais succès sur les secrets jugemens de Dieu, & principalement sur les crimes des Croisez. Et certainement, selon le témoignage de ceux qui nous ont laissé des Relations de cette expedition, où quelques-uns d'eux se trouverent, les desordres, & sur tout l'impudicité estoient extrêmes dans ces armées. Que si l'on ajoûte à ces desordres, ceux qui regnoient parmi les Chrétiens de l'Orient, qu'on alloit secourir, dont la plupart ne valoient gueres mieux que les Infidelles mesmes, on y trouvera de quoy justifier la conduite de Dieu, & de quoy disculper S. Bernard. On proposa toutefois encore d'envoyer ce saint Abbé à Jerusalem, pour voir sur les lieux l'état des choses, & délibérer ensuite si l'on hazarderoit une seconde expedition; mais ce projet n'eut point de suite.

*Plaintes con-
tre saint Ber-
nard au sujet
de la Croisa-
de.*

*Epist. Ha-
drani Papæ
IV. ad Lu-
dov.*

*Otho Fri-
sing. & alii.*

Durant le voyage du Roy, Estienne de Boulogne frere du Comte de Champagne, s'estoit toujours maintenu en possession du Royaume d'Angleterre, malgré l'Imperatrice Mathilde, & Geoffroy Comte d'Anjou son mari. Le Pape se declara pour le droit de Mathilde, & empescha par son autorité le couronnement d'Eustache fils d'Estienne, qui vouloit par là luy asseurer la succession à la Couronne d'Angleterre.

Le Roy donne l'investiture de la Normandie à Henry fils du Comte d'Anjou.

*An. 1150.
Gesta Ludov.
c. 28.
Chronic.
Norman.*

Le Comte d'Anjou & Mathilde agirent aussi auprès du Roy, pour l'engager dans leur parti, si-tost qu'il fut de retour de la Terre-Sainte. Ils luy offrirent de luy ceder le Vexin Normand, s'il vouloit chasser Estienne des Places dont il s'estoit emparé en Normandie, & donner l'investiture de ce Duché à Henry leur fils. Le Roy ayant accepté l'offre, entra en Normandie avec une armée, en chassa les troupes d'Estienne, & donna l'investiture à Henry. Il en reçut l'hommage, & se mit en possession du Vexin Normand; mais cette bonne intelligence du Roy & du Comte d'Anjou, dura à peine quelques mois. Ils se broüillerent au sujet d'un Gentilhomme Angevin nommé Girard de Berlay, dont le Comte avoit envahi les terres, & qui eut recours au Roy, comme à son Souverain, lequel l'estoit aussi du Comte, pour luy demander justice. Le Comte refusa de s'en rapporter au Roy, qui pour l'y contraindre, prit les armes. Eustache fils du Roy d'Angleterre, ne manqua pas cette occasion de rentrer en Normandie, & d'en demander au Roy l'investiture, qu'il avoit déjà obtenuë de Louis le Gros, & il vint se joindre à luy auprès d'Arques.

Le Comte d'Anjou envoya le Duc Henry son fils à la teste d'une armée d'Angevins, de Normands & de quel-

ques troupes que le Duc de Bretagne luy donna; on assiegea de part & d'autre quelques petits Chasteaux. Henry jeune Prince, qui ne cherchoit qu'à acquerir de la gloire, vouloit presenter la bataille au Roy. Mais les plus sages de ses Generaux, dont son pere luy avoit ordonné de suivre les conseils, l'en empescherent, dans l'esperance de terminer les choses à l'amiable: car si Henry eust esté défait, la Normandie estoit perduë pour luy, & jamais il n'auroit pu tenir contre les forces de France & d'Angleterre unies ensemble.

Une fièvre assez violente, dont le Roy fut attaqué en ce temps-là, facilita l'accommodement, qui fut fait à condition que le Gentilhomme Angevin seroit remis en possession de ses Chasteaux, & que Henry feroit un nouvel hommage au Roy pour le Duché de Normandie. Ainsi le fils, du Roy d'Angleterre fut obligé de s'en retourner, sans avoir profité de cette conjoncture.

Peu de temps après, le Comte d'Anjou mourut, & declara par son Testament Henry heritier de tous ses Etats, c'est-à-dire, de l'Anjou, du Maine & de la Normandie, & ne donna à Guillaume le plus jeune de ses trois fils, que le Comté de Mortain; & à Geoffroy son second fils, que Chinon, Loudun & Mirebeau, à condition neanmoins, que si Henry pouvoit venir à bout de se faire reconnoistre pour Roy d'Angleterre, le Comté d'Anjou reviendrait à Geoffroy; mais Henry estant devenu Roy, n'executa pas cette clause du Testament.

La mort du Comte d'Anjou fut suivie de celle de Thibaud Comte de Champagne, dont l'esprit remuant & les liaisons qu'il avoit entretenues avec les Rois d'Angleterre, avoient causé autrefois tant de maux

An. 1150.

*Mort du Comte d'Anjou.
Ibid.*

Mort de Thibaud Comte de Champagne & de l'Abbé Suger.

à la France; mais la vieilleſſe l'avoit rendu plus moderé. Il laiffa quatre fils; ſçavoir, Henry, Thibaud, Eſtienne, & Guillaume. Henry, qui avoit ſuivi le Roy dans la Croiſade, eut pour ſa part le Comté de Troyes, & tout ce que ſon pere poſſedoit en Champagne; Thibaud, les Comtez de Chartres, de Blois & de Châteaudun; & Eſtienne, le Comté de Sancerre en Berri. Pour Guillaume, il prit le parti de l'Egliſe. Il fut Archevêque de Sens, & depuis Archevêque de Reims. Mais la mort de l'Abbé Suger qui arriva vers le meſme temps, fut moins indifferente pour la France que les autres dont je viens de parler, parce qu'il avoit empêché juſqu'alors par ſon autorité & par ſes conſeils, que le Roy ne fiſt une démarche, qui eut de faſcheuſes ſuites pour l'Etat ſous ſon Regne, & encore plus ſous les Regnes de ſes Succéſſeurs.

Le Roy eſtoit toujours mécontent de la Reine, depuis ce qui eſtoit arrivé à Antioche. Il avoit penſé dès lors à la repudier, ſous le prétexte ordinaire de parenté. Elle-meſme, qui ne demandoit pas mieux, l'avoit preſſé de le faire par cette raiſon. L'Abbé Suger, à qui le Roy avoit écrit ce qui s'eſtoit paſſé, & qui voyoit les conſequences de ce divorce, avoit conſeillé à ce Prince de ne rien précipiter, & d'attendre au moins à faire cet éclat, qu'il fuſt de retour en France. Son conſeil avoit eſté ſuivi, & meſme le Roy depuis ce temps-là s'eſtant reconcilié avec la Reine, en avoit eu une ſeconde fille, qui vint au monde peu de temps après qu'ils furent arrivez. Mais une averſion produite par des ſujets tels que ceux qui avoient donné naiſſance à celle-cy, eſt difficile à vaincre: & il faut peu de choſe pour la ranimer. L'antipathie eſtoit mu-

tuelle, & malgré les remontrances de Suger, ce Prince continuoit à penſer au divorce. Le motif dont cet Abbé ſe ſervoit pour l'en détourner, eſtoit eſſentiel; c'eſt qu'il ne pouvoit ſe ſeparer de la Reine, ſans perdre le Duché de Guyenne, qu'elle luy avoit apporté en dot, & qu'il faudroit le luy rendre en ſe ſeparant. Une raiſon d'Etat auſſi importante que celle-là, toute forte qu'elle eſtoit d'elle-meſme, perdit tout ſon poids, dès que le ſage & fidele Miniſtre fut mort. Les autres qui avoient moins de droiture & beaucoup plus de complaiſance pour l'inclination du Prince, non ſeulement ne le détournerent point de ſon deſſein, mais meſme ils luy firent un ſcrupule de ſon mariage, & luy dirent qu'il ne pouvoit pas en conſcience garder la Reine plus long-temps. Ils faiſoient par là leur cour aux deux parties, & c'eſtoit vray-ſemblablement la Reine qui les faiſoit agir.

Le Roy ſur leurs remontrances, dit qu'il n'avoit jamais eu intention de rien faire contre la Loy de Dieu, ni contre les regles de l'Egliſe; qu'il vouloit ſe mettre en ſeureté ſur un point ſi delicat, qu'il s'en rapporteroit au jugement des Evêques & des Seigneurs de ſon Royaume, & qu'il les aſſembleroit au pluſtoſt, pour décider cette affaire.

En effet il convoqua un Concile à Baugenci pour le Mardi devant Paſque Fleurie. Les Archevêques de Roüen, de Sens, de Bourdeaux, & de Reims, y aſſiſterent avec pluſieurs autres Evêques & Seigneurs. On propoſa le cas de conſcience, & l'on n'heſita pas ſur le droit, ſuppoſé que le fait fuſt veritable. Il fut donc ſeulement queſtion de prouver la parenté entre le Roy & la Reine. La preuve en fut faite par quelques Seigneurs parens de la Reine, qui confirme-

Vincent.
Bellovac.
L. 27. c. 15.

An. 1151.
ou 1152.

Epist. Suger.
17.

Vita Suger
per Guillelm.

Gesta Ludov.
c. 29.

Le Roy repudie la Reine
Eleonore
Ibid.
An. 1152
Concil. Baugentiacum.

Chronic.
Norman.
Guillelm.
de Nangis.

rent cette preuve par leur serment. On ne fit pas néanmoins la separation sur le champ, & on la différa jusqu'après les Fêtes de Pasques. Il n'y avoit pas à délibérer sur la restitution de la Guyenne, supposé la separation, & même si l'on en croit un de nos Historiens, mais fort éloigné de ces temps-là, le Roy avant le Concile de Baugenci, avoit déjà fait un voyage en Guyenne avec la Reine, & en avoit retiré toutes les Garnisons Françaises. Quoy qu'il en soit, il prétendit, ou du moins il espéra que la Guyenne reviendrait après la mort d'Eleonore, aux deux filles qu'il avoit eu d'elle. Cependant il retint toujours, ou du moins encore quelque temps après, le titre de Duc de Guyenne, & on l'y voit porter dans d'anciennes Chartres signées de luy, après la dissolution du mariage. La Reine ne demeura pas long-temps en France, & elle partit incessamment pour la Guyenne.

Vide Lab-
baum in
Chronic.
ad an. 1153.

Le Roy eust fort souhaité qu'elle ne se fust pas remariée; mais ce n'estoit pas là l'intention de cette Princesse. Si-tôt que le divorce eut esté résolu, il se trouva plusieurs prétendants à une alliance si avantageuse; sçavoir, Thibaud Comte de Chartres & de Blois, Geoffroy frere cadet de Henry Duc de Normandie, & enfin Henry luy même.

Chronic.
Turon.

Thibaud, lorsqu'elle passa par Blois, luy fit la proposition de l'épouser, qu'elle rejetta; sur quoy il forma le dessein de l'arrêter; mais en ayant esté avertie, elle s'échappa, & se sauva à Tours.

Geoffroy, qui après le refus qu'elle avoit fait du Comte de Blois, n'espéroit pas la pouvoir gagner, résolut à l'exemple de ce Comte de l'enlever au Port de Pile, par où il sçavoit qu'elle devoit passer, pour aller en Guyenne; elle évita encore

ce piège, en changeant de route, & arriva heureusement en Guyenne.

Si-tôt qu'elle y fut, elle en donna avis à Henry Duc de Normandie & Comte d'Anjou, qui sans tarder, vint l'épouser. Le mariage se fit sans beaucoup de ceremonie, aux Fêtes de la Pentecoste, c'est-à-dire, cinq ou six semaines après sa separation d'avec le Roy. La promptitude avec laquelle une affaire de cette importance fut conclüe, fit soupçonner que c'estoit un coup prémédité depuis longtemps. Les deux partis y trouvoient fort leur compte. Henry ajoûtoit à son Duché de Normandie, & à ses Comtez du Maine & d'Anjou, le Duché de Guyenne, & le Comté de Poitou; & Eleonore en épousant Henry, avoit l'esperance de se voir un jour Reine d'Angleterre; car ce Prince avoit des prétentions très-legitimes sur cette Couronne, un parti toujours subsistant en Angleterre, & se trouvoit par l'acquisition de la Guyenne, en état plus que jamais de soutenir son droit. D'ailleurs c'estoit un Prince qui estoit à la fleur de son âge, assez bien-fait, plein de feu, & d'une humeur beaucoup plus conforme à celle d'Eleonore, à qui le sérieux & la devotion de Louis déplaisoient, jusques-là qu'elle dit un jour au Prince d'Antioche en raillant du Roy, qu'elle avoit pour mari, non pas un Roy, mais un Moine.

*Qui se maria
avec Henry
Duc de Nor-
mandie.*

Chronic.
Norman.

La nouvelle de ce mariage précipité ayant esté portée au Roy, il en fut également chagrin & irrité, sçachant que par le contrat de mariage, elle desheritoit ses deux filles. La conduite que Henry avoit tenue à son égard les années précédentes, l'avoit déjà fait repentir plus d'une fois de luy avoir donné l'investiture du Duché de Normandie, au préjudice d'Eustache fils du Roy d'Angleterre, & il commença à envisager plus

de sang froid les conséquences de son divorce. Il pensa sérieusement aux moyens de les prévenir, en prenant toutes les mesures possibles, pour abattre la puissance & la fierté de Henry.

*Le Roy fait
une ligue con-
tre ce Prince.
Chronie.
Norman.*

Ce jeune Prince estoit devenu également redoutable & au Roy d'Angleterre, & au Roy de France; & c'est ce qui les réunit bien-tôt tous deux pour l'attaquer. Ils engagerent dans leur ligue Thibaud Comte de Blois, & Geoffroy mesme frere de Henry, très-mécontent de son partage, & se promirent les uns aux autres de ne point quitter les armes, qu'ils n'eussent dépouillé Henry, non seulement de la Normandie, mais encore de l'Anjou & de la Guyenne.

*Il entre en
Normandie,
& prend la
Forteresse de
Neufmarché.*

La Ligue éclata lorsque Henry estoit à Barfleur en basse Normandie, sur le point de passer en Angleterre, où il entretenoit toujours la guerre contre Estienne. Le Roy avec son frere le Comte de Dreux, Eustache fils du Roy d'Angleterre, & le Comte de Blois entrèrent en Normandie, & vinrent attaquer la Forteresse de Neufmarché, entre Gournay & Gisors, que Henry s'estoit réservée en cedant au Roy le Vexin Normand. Pour Geoffroy son frere, il estoit demeuré en Anjou, à dessein de faire revolter contre luy tout ce qu'il pourroit de Villes & de Chasteaux.

Henry, sur l'avis qu'il eut de cette invasion, marcha au plus pressé, & quittant son dessein de passer en Angleterre, s'avança avec son armée au secours de la Place assiégée. Mais elle avoit capitulé avant qu'il y arrivast: & toute son application fut, après cette perte, à couvrir ses autres Places. Il le fit avec tant d'habileté & de succès, contre l'esperance mesme de ceux qui luy estoient le plus attachés en Normandie, & qui en te-

noient la perte assurée, qu'il fut loué mesme de ses ennemis, dont l'armée n'osa plus rien entreprendre en presence de la sienne.

Ibid.

Il fit plus; car sur la fin d'Aoust, l'armée Françoisse ayant esté congédiée, il mit par tout de bonnes garnisons dans les places les plus exposées, & marchant ensuite avec beaucoup de diligence en Anjou, il y surprit son frere, & dissipa tous les Rebelles qui l'avoient suivi.

An. 1153.

Henry après s'estre tiré d'un si grand danger, avec autant de bonheur que de prudence & de resolution, reprit le dessein de l'expédition d'Angleterre; mais auparavant il fit tous les efforts pour regagner l'amitié du Roy. Il luy fit tant de soumissions par ses Envoyez, & tant de protestations de fidelité, & d'un attachement éternel à ses interets, que ce Prince luy accorda une trêve, contre toutes les regles de la bonne politique, & dont il eut bien-tôt après grand sujet de se repentir.

*Il luy accor-
de une trêve.*

*Gesta Lu-
dov. c. 28.*

Henry passa en Angleterre au mois de Janvier, & y fit une rude guerre à Estienne, pendant laquelle ce Prince perdit Eustache son fils, qu'il avoit déclaré son heritier. Cette mort le détermina à faire la paix, voyant les Anglois fort ennuyez de la guerre, qui desoloit tout le Royaume depuis si long-temps. Thibaud Archevêque de Cantorberi, & Henry Evêque de Vinchester frere du Roy, luy proposerent, pour accommoder tout, d'adopter Henry, & de le declarer son Successeur, à condition que ce jeune Prince luy laisseroit la possession paisible de la Couronne le reste de sa vie. Cette proposition si favorable à Henry en fut acceptée avec joye, & Estienne, à qui son peu de santé faisoit fort souhaiter le repos, y consentit, quoiqu'il eust encore un autre fils nommé Guillaume,

An. 1154.

*Henricus
Huntindon.*

& ainsi la guerre fut terminée.

*En suite
la paix.
Chronic.
Nangii.*

An. 1154.

Cette paix & cette adoption de Henry estonnerent Louïs, & l'inquieterent fort. Profitant néanmoins de son absence, si-tost que la trêve, qu'il luy avoit accordée, fut finie, il se mit en campagne. Il assiegea & prit Vernon. Mais la mort d'Estienne Roy d'Angleterre, qui arriva bien-tost après, & le Couronnement de Henry, qui devint paisible possesseur de ce Royaume, augmentèrent ses inquietudes, & le rendirent facile à écouter les propositions de paix que le nouveau Roy luy fit. Elle fut conclüe, à condition que Neufmarché & Vernon seroient rendus à Henry; que ce Prince donneroit au Roy deux mille marcs d'argent, pour le dédommager des frais de la guerre, & qu'il luy feroit un nouvel hommage.

*Roger de
Houeden.
L. 2. ann.
1155.*

Henry repassa la mer avec le titre & l'équipage de Roy, & vint faire cet hommage, qui devoit faire trembler celui qui le recevoit. Il le fit pour la Normandie, pour la Guyenne, pour le Poitou, pour l'Anjou, pour la Touraine, pour le Maine, c'est-à-dire, pour une grande partie du Royaume, de laquelle, à cette cérémonie près, on le reconnoissoit pour Maître absolu. Ce fut là l'effet du fatal divorce avec la Reine Eleonore, & la suite de la perte de la Guyenne: sans quoy, vray-semblablement Henry ne seroit jamais parvenu à la Couronne d'Angleterre, & c'est ce qui obligea le Roy à prendre de grandes précautions contre la puissance d'un Vassal & d'un voisin si redoutable, & telle que ses Prédécesseurs n'en avoient point encore eu.

*Il épouse
Constance fille
d'Alfonse
Roy de Leon
& de Castille.*

Le Roy n'avoit point d'enfans mâles: & les Seigneurs François le pressoient de se remarier, pour avoir un heritier de sa Couronne, faute de

quoy la France seroit tombée dans une grande confusion, & estoit menacée des derniers malheurs. Alors regnoit dans les Espagnes Alfonse VIII. Roy de Leon & de Castille, qui en se faisant couronner l'an 1135. par l'Archevêque de Toledc, avoit pris le titre d'Empereur d'Espagne, Prince également sage & vaillant, de qui le Roy, en cas de besoin, pouvoit attendre du secours, & une diversion puissante du costé de la Guyenne, contre le Roy d'Angleterre. Il luy envoya demander en mariage sa fille Constance, que quelques-uns appellent Elisabeth; elle luy fut accordée, & Hugues Archevêque de Sens, qui avoit esté choisi pour cette Ambassade, l'amena à Orléans. On y fit la cérémonie du mariage & du couronnement de la nouvelle Reine, quelque chagrin qu'en témoignast Samson Archevêque de Reims, soustenant comme ses Prédécesseurs, que ces ceremonies devoient se faire dans sa Ville Archiepiscopale.

*Mariana.
L. 11. c. 2.
Chronic.
Nangii.*

Vers ce temps-là, le Roy fit aussi épouser Constance sa sœur veuve d'Eustache, fils du dernier Roy d'Angleterre, à Raymond Comte de Toulouse. Cette alliance fut faite sur des raisons d'intérêts communes à l'un & à l'autre. Le Comté de Toulouse avoit appartenu pendant quelque temps aux Ducs de Guyenne. De quelque maniere qu'il en eust esté détaché, sur quoy les Historiens ne conviennent pas, il est certain que les Ducs de Guyenne avoient des prétentions sur ce Comté, au moins pour l'hommage. Raymond prévint bien que le Roy d'Angleterre, en qualité de Duc de Guyenne, ne manqueroit pas à faire valoir son droit, quel qu'il fust, & fut bien-aïse de s'appuyer du Roy de France, & le Roy reciproquement d'avoir le

*Il marie sa
sœur à Ray-
mond Comte
de Toulouse.*

Comte de Toulouse dans ses intérêts, comme un homme qui pourroit inquiéter le Roy d'Angleterre, en cas de guerre, & c'est ce qui produisit cette alliance.

*Fait un
voyage en
Espagne.
Mariana.
Roderic.*

Le Roy sous prétexte d'un Pelerinage à Saint Jacques en Galice, eut une entrevûe avec Alfonse son beau-pere. Mais si l'on en croit les Historiens Espagnols, ce ne fut pas tant pour prendre des mesures avec luy contre la trop grande puissance du Roy d'Angleterre, que pour un autre sujet, qu'ils disent avoir esté le motif secret de ce voyage. Ce fut, selon eux, pour s'asseurer si la fille d'Alfonse qu'il avoit épousée, estoit legitime, sur quoy on luy avoit donné quelque soupçon, & il estoit resolu de la repudier, en cas qu'elle ne le fust pas.

Alfonse vint au-devant de luy jusqu'à Burgos, accompagné de Sanche Roy de Navarre, & l'y reçut avec une magnificence, qui fit avouer au Roy, qu'il ne se pouvoit pas voir une plus belle Cour, sans excepter mesme celle de Constantinople, qu'on avoit affecté de luy faire paroître dans son plus beau lustre, lorsqu'il y passa.

Alfonse alla avec le Roy à Compostelle, & après avoir fait ensemble le Pelerinage, il le mena à Toledé. Raymond Roy d'Arragon s'y trouva, & tous ces Princes Espagnols n'oublierent rien pour donner au Roy de France une grande idée de leurs richesses & de leur puissance. Ils luy firent de très-beaux presens, dont il n'accepta qu'une belle escarboucle d'une grandeur extraordinaire. Alfonse pria le Roy de luy donner les Reliques de Saint Eugene premier Archevêque de Toledé, qui estoient à Saint Denis en France. Quand il fut de retour, il luy en envoya une partie. Le Roy Philippe II. plus de quatre cents ans après, obtint

*Mariana
loc. cit.*

le reste du Roy Charles IX.

Au sortir de Toledé, le Roy d'Arragon accompagna le Roy jusqu'à Jacca, où tout se passa avec une magnificence égale à celle des Fêtes de Toledé. Louis très-content, & délivré de ses soupçons touchant la naissance de la Reine, revint en France, où il fit tenir en sa presence le Concile de Soissons. Les Comtes de Flandres, de Troyes, de Nevers, le Duc de Bourgogne, & le Comte de Soissons, avec un très-grand nombre d'autres Seigneurs, s'y trouverent. La fin de cette Assemblée estoit de terminer plusieurs differends du Clergé, & les guerres particulieres que les Seigneurs se faisoient les uns aux autres, & pour asseurer les chemins publics, & rétablir la liberté du commerce interrompu dans la pluspart du Royaume par ces sortes de guerres. Les Seigneurs que j'ay nommez, & tous les autres, jurèrent la paix pour dix ans, & promirent qu'en cas qu'il survinst quelque nouveau differend, ils le vuideroient à l'amiable, & par des arbitres.

Ainsi la tranquillité fut rétablie par tout le Royaume, tandis que le Roy d'Angleterre faisoit vivement la guerre à Geoffroy son frere, qui suivant le Testament du Comte leur pere, devoit estre mis en possession de l'Anjou, supposé que Henry parvint à la Couronne d'Angleterre, comme il estoit arrivé. Geoffroy fit inutilement tous ses efforts pour se saisir d'un bien qui luy appartenoit. Henry le battit par tout, luy enleva toutes ses Places, & l'obligea à se contenter d'une pension qu'il s'engagea à luy payer.

Le Roy d'Angleterre, qui apprehendoit fort que la France n'entraist dans la querelle de Geoffroy, eut une conference avec le Roy sur les frontieres de Normandie, & en luy renouvelant

*Et fait tenir
à son retour
le Concile de
Soissons.*

*An. 1155.
Epist. Ludov. 17. &
seq. Tom. 4.
du Chesne.*

*An. 1155.
Henry Roy
d'Angleterre
fait la guerre
à Geoffroy son
frere.
Robertus
de Monte.*

An. 1156.

renouvellant ses protestations d'amitié & son hommage pour le Comté d'Anjou, & pour les autres Domaines qu'il avoit en France (ceremonie que ce Prince politique faisoit toujours sans peine) il l'empescha de rien entreprendre contre luy. Cependant sa puissance croissoit toujours, & peu de temps après cette conference, Thiery d'Alsace, en partant pour un nouveau voyage de Jerusalem, mit entre ses mains & en sa garde son Comté de Flandres & tous ses autres Etats, & luy confia son fils Philippe, qui quoique fort jeune, avoit esté marié l'année précédente avec Elisabeth fille de Radulfe Comte de Vermandois mort depuis quelques années, & heritiere de ce Comté. Ainsi l'on pouvoit dire que le Roy d'Angleterre tenoit alors la France comme bloquée presque de tous costez.

Ce Prince sage & ambitieux, n'en demeura pas là. Il s'estoit rendu parfaitement maistre en Angleterre; parce qu'il y avoit réuni à son Domaine la pluspart des Places & des Terres qui en avoient esté détachées sous le Regne précédent, & il avoit fait raser grand nombre de Forteresses, qui servoient de retraite à divers Seigneurs, dont il se défioit. De sorte que n'apprehendant plus aucun embarras de ce costé-là, il pouvoit séjourner dans ses Etats d'en-deçà de la mer, tant qu'il le jugeoit à propos, & il s'appliqua à les regler. Il obligea le Comte de Blois à luy remettre Amboise, & quelques autres Domaines, qu'il prétendoit avoir esté usurpez sur ses Prédecesseurs; & Geoffroy son frere estant mort, il porta la guerre en Bretagne, où il contraignit Conan de Richemond Duc de Bretagne, de luy ceder Nantes & le pais Nantois, que Geoffroy avoit possédez. Ce Prince s'en estoit saisi

Tome II.

durant les guerres civiles des Bretons, qui s'estoient partagez entre Eudes mari de Berte Duchesse de Bretagne de son chef, & Conan fils du premier lit de cette Princesse.

Avant cette expedition, Henry s'estoit abouché avec le Roy de France sur la riviere d'Epte, & avoit conclu le mariage de Henry son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roy du second lit. L'un & l'autre estoient encore enfans, & Marguerite fut amenée en Normandie, pour y estre élevée par Robert de Neubourg, jusqu'à ce qu'elle fust en âge nubile. Par là Henry donnoit à son fils, non pas un droit sur la Couronne de France, mais au moins un prétexte d'y aspirer, en cas que le Royn'eust point de fils dans la suite. Les Seigneurs François ne s'y opposerent pas, regardant ce mariage comme un nouvel engagement pour les deux Rois, à entretenir la paix alors necessaire au Royaume, que les dépenses de la Croisade avoient fort épuisé. Mais Henry, qui ne vouloit la paix qu'autant qu'elle luy estoit avantageuse, donna bien-tost lieu de la rompre.

On devoit s'attendre depuis longtemps à ce qui fit le sujet de cette rupture. Henry, à qui tout réussissoit, & que tous ses voisins redoutoient, pensa à faire valoir les prétentions de la Reine sa femme sur le Comté de Toulouse, & à sommer le Comte Raymond de le luy restituer.

Comme il prévint bien le refus, il se mit en état de se faire obéir. Il engagea dans son parti Raymond Berenger Comte de Barcelonne, Seigneur très-puissant, avec qui il conféra sur cela à Blaye. Henry afin de se l'attacher plus fortement, luy demanda sa fille en mariage pour Richard son second fils, auquel il asseura la Guyenne, s'obligeant de l'en mettre en possession, si-tost que l'é-

H h h h

*Il marie son
fils aîné avec
Marguerite
fille aînée du
Roy de France.*

*Appreste
qu'il fait com-
tre le Comte
de Toulouse.
Robertus
de Monte.*

An. 1157.

Robertus
de Monte.

*Il s'applique
à regler ses
Etats d'en-
deçà de la
mer.*

An. 1158.

poux & l'épouse seroient en âge de se marier. Les affaires néanmoins changerent dans la suite à cet égard. Le Comte ne refusa pas une offre si avantageuse, & promit à Henry de le seconder contre le Comte de Toulouse, qui de tout temps avoit esté son ennemi. Une pareille raison fit entrer dans la Ligue Guillaume Trincavel Comte de Nîmes & Vicomte de Besiers. Henry gagna aussi Guillaume de Montpellier, & Thibaud Comte de Blois. Enfin Malcolm Roy d'Ecosse, jeune Prince son parent, & à qui il ceignit l'épée en cette occasion, l'instituant par là Chevalier, selon l'ancienne coûtume, luy amena aussi un renfort de son païs.

*Nouveau
moyen dont
il se sert pour
lever des
troupes.*

Dans la levée des troupes que Henry fit pour cette expedition, une chose me paroist digne de remarque, parce que c'est la premiere fois que je sçache qu'on la voit dans l'Histoire. La maniere ancienne, ordinaire & universelle de faire des armées en ce temps-là, estoit que le Prince envoyast ordre aux Seigneurs ses Feudataires, de prendre les armes, & d'amener avec eux un certain nombre de leurs Vassaux. Ces Seigneurs avoient aussi des Gentilshommes, qui tenoient d'eux des fiefs, & à qui eux-mêmes, après avoir reçu immédiatement l'ordre du Roy, commandoient de monter à cheval, & d'amener pareillement un certain nombre d'hommes de leurs terres: ensuite furent instituées les Communes, comme je l'ay remarqué. De tout cela se composoit l'armée, où chaque Seigneur & chaque Gentilhomme commandoit plus ou moins de troupes, selon qu'il avoit plus ou moins de terres ou de Vassaux. Cette maniere, qui en ce qui regardoit les Gentilshommes, estoit comme notre Arriere-ban d'aujourd'huy, incommodoit fort la Noblesse de la cam-

pagne & les Païsans, quand la guerre se faisoit loin de leur païs, outre que la culture des terres en souffroit. Henry dans l'occasion dont je parle, proposa aux Anglois & aux Normands, & à quelques autres Vassaux de ses Domaines les plus éloignez de la Guyenne, de luy donner de l'argent au lieu de troupes, & ils y consentirent. Il leva avec cet argent des hommes de tous costez, selon qu'ils se presentoient de leur bonne volonté, & fit par ce moyen une très-nombreuse armée, à la teste de laquelle il mit les principaux Seigneurs de ses Etats avec quelques Gentilshommes. Il devoit outre cela estre joint par les troupes de ses Alliez.

Ibid.

Tant d'apprests contre le Comte de Toulouse, dont la puissance estoit toutefois inferieure à la sienne, faisoient bien voir que Henry ne vouloit pas manquer son coup. Mais aussi le Comte, qui prévit bien que l'orage alloit tomber sur luy, prit de son costé ses précautions. Il donna avis de tout au Roy de France son beau-frere, & le conjura de ne le pas abandonner dans cette pressante nécessité. Le Roy luy promit le secours qu'il luy demandoit, & assembla promptement une armée. Il en donna une partie à Robert Comte de Dreux, & à Henry Evêque de Beauvais ses freres. Il les envoya sur les frontieres du costé de Normandie pour les défendre, en cas que dans la suite, le Roy d'Angleterre voulust entreprendre quelque chose de ce costé-là, ou pour faire diversion dans ce Duché, supposé qu'on le jugeast à propos. Luy avec le reste de ses troupes marcha en personne vers Toulouse, où il mit une forte Garnison, & toutes fortes de munitions.

Le Roy d'Angleterre ne tarda pas à entrer dans le Comté de Toulouse; il emporta Cahors, & la pluspart des

*Il emporte
Cahors, & le-
ve le siege de
Toulouse.*

Henricus de
Houeden.

autres Places n'osant résister, se rendirent à luy. Ensuite il assiegea Toulouse; il perdit beaucoup de gens de qualité à ce siège; mais il commençoit à ferrer de près les Toulousains, lorsque le Roy après avoir forcé un quartier du Camp, entra luy-mesme dans la Place avec de très-bonnes troupes. Ce secours déconcerta le Roy d'Angleterre. Il fit dire au Roy, que le voyant en résolution de défendre la Place en personne, il abandonneroit cette entreprise par respect pour luy, qui estoit son Seigneur. C'estoit là une honnêteté un peu forcée.

Ibid.

En quittant le siège, il envoya ordre au Comte de Blois d'entrer en France avec ses troupes du costé de Normandie, pour obliger le Roy à quitter Toulouse. Le Comte se mit en devoir de le faire; mais il fut repoussé par le Comte de Dreux & par l'Evêque de Beauvais, & il ne se fit rien en ces quartiers-là, que quelques ravages de part & d'autre sur les frontieres.

An. 1155.
Ibid.

Cette campagne dura trois mois. Le Roy d'Angleterre fit fortifier Cahors, laissa Thomas son Chancelier pour y commander, & partit au mois d'Octobre, pour rentrer en Normandie.

Paix entre le
Roy de France
& le Roy
d'Angleterre.
Ibid.

Après y avoir fait reposer son armée quelques jours, il marcha vers le Beauvoisis, y attaqua Gerberoy, Place alors très-forte, & la prit avant que le Roy pût la secourir. Il en rasa les murailles, & porta le ravage dans tous les environs: mais ce qui embarrassa beaucoup plus le Roy, fut que Simon de Monfort Comte d'Evreux se déclara hautement pour Henry, & luy livra ses places; sçavoir, Monfort-l'Amauri, un autre qui s'appelloit Rochefort, & Epernon, d'où les Garnisons Angloises couroient tous les environs de Paris, & coupoient la communication de

An. 1160.

cette Capitale avec Etampes & Orleans. C'est ce qui obligea le Roy de faire une trêve avec le Roy d'Angleterre, & enfin la paix se fit au mois de May de l'année suivante à ces conditions: Que le Roy d'Angleterre renouvelleroit son hommage pour la Normandie; que Henry son fils, à qui il donnoit les Comtez d'Anjou & du Maine, le feroit aussi pour ces deux Comtez; que Richard son second fils épouseroit une des filles du Roy, & que le Roy donneroit au jeune Prince l'investiture du Duché de Guyenne. On renouvela & on confirma les anciens Traitez. On y comprit tous ceux qui avoient pris part dans la querelle. Toutes choses furent remises au même état qu'elles estoient avant la guerre; & on cessa d'inquiéter le Comte de Toulouse, sans rien néanmoins décider absolument sur le fond du différend qu'il avoit avec le Roy d'Angleterre. Mais ce différend n'estoit rien en comparaison de celui qui divisa alors l'Eglise, & où les plus puissans Princes de la Chrétienté prirent des partis contraires.

Ibid.

Neubrig.
L. 2. c. 12.

Depuis la mort du Pape Eugene III. arrivée en 1153. il y avoit eu deux Papes en cinq ans; sçavoir, Anastase IV. & Hadrien IV. Après le décès de ce dernier en 1159. il s'estoit fait une double élection, qui ne manqua pas de produire un Schisme. Les deux élus furent Roland Cardinal de Saint Marc, qui prit le nom d'Alexandre III. & Octavien Cardinal de sainte Cecile, qui prit le nom de Victor IV. L'élection du Cardinal Roland estoit évidemment la plus legitime; mais l'Empereur Frideric, surnommé Barberousse Duc de Suabe, neveu & Successeur de Conrad, qu'il avoit accompagné en la dernière Croisade, haïssoit le Cardinal Roland, qui luy avoit toujours esté

Schisme dans
l'Eglise au su-
jet de l'élec-
tion de deux
Papes, Ale-
xandre III.
& Victor IV.

H h h h ij

fort contraire dans les grands démêlez que ce Prince avoit eus avec Hadrien IV. & il l'apprehendoit beaucoup : ainsi il résolut d'appuyer Victor de toutes ses forces, & d'engager dans son parti sur tout le Roy de France & le Roy d'Angleterre, auxquels les deux concurrens envoyèrent incessamment porter la nouvelle de leur exaltation, & demander leur protection.

Arnulphi
Epist. ad Alex-
andrum.

Alexandre eut en deçà des Monts un zélé défenseur, qui fut Arnoul Evêque de Lisieux. Ce Prelat avoit beaucoup de credit sur l'esprit du Roy d'Angleterre. Il le prévint fort en faveur d'Alexandre, & empêcha le premier effet des Lettres que l'Empereur écrivit à ce Prince. Neanmoins le Roy d'Angleterre, pour ne pas choquer Frideric, ne fit point paroître un Edit, qu'il estoit prest de publier dans tous ses Etats, par lequel il se declaroit hautement pour Alexandre ; mais son inclination & ses intentions estoient assez connues des Peuples.

Epist. Arnulphi ad
Cardinal.
Joannem &
Guillelm.

Ce délai & les brigues des Envoyez de Frideric à la Cour d'Angleterre, & à celle de France, inquieterent Alexandre. Il estoit sur tout en peine des sentimens de Henry, parce que le Roy de France avoit fait entendre aux Agents des deux partis, qu'avant que de se déterminer, il vouloit voir ce que feroit le Roy d'Angleterre.

Divers Con-
ciles tenus sur
cette affaire.

Sur ces entrefaites, l'Empereur averti du penchant qu'avoient les deux Rois au parti d'Alexandre, leur écrivit que dans une contestation de cette nature, qui alloit causer un dangereux Schisme dans l'Eglise, il falloit prendre les voyes les plus efficaces pour la terminer : que celle d'un Concile estoit la plus naturelle, & que sa qualité d'Empereur l'établissant Protecteur de l'Eglise, il

en avoit convoqué un à Pavie, où il avoit averti les deux Prétendans de se trouver, pour y soutenir leur droit, & le soumettre au jugement qui y seroit rendu : qu'il esperoit y voir venir plusieurs Evêques de France & d'Angleterre, afin que d'un commun consentement, on reconnût par tout le véritable Pasteur, & qu'on y rejetât l'intrus. Il écrivit la même chose aux Rois de Hongrie, de Bohême, & de Dannemarc.

La chose réussit à son gré. Tous ces Rois suspendirent leur résolution, & le Concile se tint. Le Roy de France & le Roy d'Angleterre y envoyèrent leurs Ambassadeurs. Les Rois de Hongrie, de Bohême, & de Dannemarc s'y rendirent en personne ; mais il n'y eut d'Evêques que ceux d'Italie & des autres parties de l'Empire, au nombre de cinquante. Les Archevêques d'Arles, de Lion, de Vienne, de Besançon, pais qui estoient alors & depuis long-temps du Domaine de l'Empire, se contenterent d'y envoyer leurs Députés. Alexandre qui prévint bien que tout s'y feroit suivant les ordres & les intentions de l'Empereur, ne voulut point y aller. Victor très-assuré de son protecteur y vint, & protesta de sa soumission au jugement du Concile.

Le refus d'Alexandre, les fausses relations qu'on y fit des deux élections, la crainte, ou la complaisance qui empêcherent les Evêques les mieux intentionnez pour Alexandre, de prendre en main sa défense en presence de l'Empereur, firent reconnoître Victor presque tout d'une voix. Les Rois de Dannemarc, de Bohême, & de Hongrie, & l'Ambassadeur d'Angleterre même soucrivirent au Concile ; celui de France refusa de le faire, disant que son

An. 1160.
Radevic. L.
2. de Gestis
Frider. c. 60.

Epist. Episc.
cop. Bam.

berg. ad
Salsburg.

Epist. 17.
Alexandri.

Epist. Ar-
mulphi ad
Episcop. An-
gliz.
Roberr. de
Monte. an.
1161.

Inter Epist.
Alexandri.

Concil.
Tolosan.

d'éclaircissmens sur la maniere dont les élections s'estoient faites : mais qu'en attendant que l'Empereur luy eust donné là-dessus les lumieres qu'il souhaitoit, il demeureroit neutre. Alexandre fut apparemment redevable à la Reine de France, de ce que le Roy prit un parti qui luy fut si favorable en cette conjoncture ; au moins les Lettres que nous avons de ce Pape à cette Princesse, marquent-elles qu'il avoit grande confiance en elle, & qu'il comptoit beaucoup sur le credit qu'elle avoit sur l'esprit du Roy.

Cette suspension n'empescha pas l'Evêque de Lisieux d'écrire fortement aux Evêques d'Angleterre, pour les attacher à l'obedience d'Alexandre. Le Roy de France & le Roy d'Angleterre ne laisserent pas non plus d'assembler leurs Evêques au mois de May. Louis convoqua ceux de France à Beauvais, & Henry ceux de Normandie à Neufmarché, & dans les deux Assemblées d'un commun consentement, Alexandre fut reconnu pour le seul & vray Pape.

De plus le Roy écrivit sur ce sujet à Manuel Empereur de Constantinople, & si fortement, qu'il le mit dans le parti d'Alexandre, dans lequel entrèrent aussi les Evêques de Palestine. Les Rois & les Evêques d'Espagne imiterent l'exemple de ceux de France.

Mais pour rendre encore la chose plus authentique, on convoqua un Concile à Toulouse, où se trouverent cent, tant Evêques qu'Abbez, partie François, partie Sujets du Roy d'Angleterre. Les deux Rois y furent presens. Il y vint des Ambassadeurs d'Espagne, & ceux de l'Empereur y assisterent pareillement avec des Deputez d'Alexandre & de Victor. On y examina de nouveau les deux élections, & Guillaume de Pavie Cardi-

nal y exposa si nettement les choses, refuta si fortement tout ce que les partisans de Victor produisoient pour le défendre, qu'il ne laissa pas le moindre scrupule aux deux Rois. Ainsi ce qui avoit esté resolu aux Conciles de Beauvais & de Neufmarché, fut confirmé, & Victor solennellement excommunié par tout le Concile, avec ceux qui desormais suivroient son parti.

L'Empereur ne se rebuta pas pour cela. Il tint à Lodi, entre Milan & Plaisance, un nouveau Concile, où Victor fut de nouveau reconnu, & Frideric maintint dans le Schisme les Rois de Bohême, de Hongrie, de Dannemarc & de Norvege.

Cependant le Pape, qui ne se trouvoit pas en seureté à Rome, vint en France. Il arriva à Montpellier après les Fêtes de Pasques de l'an 1162. & tint un Concile, où il excommunia l'Anti-Pape & tous ses adherans. De là il s'avança jusqu'à Clermont en Auvergne. Ce fut là qu'il trouva un nouvel embarras, qu'il n'avoit pas prévu.

Les mauvaises démarches des Princes sont d'autant plus fâcheuses, qu'ils se croient encore plus que les autres hommes, engagez d'honneur à les soutenir. Frideric ne pouvoit se résoudre à reconnoistre Alexandre, & prévoyoit bien qu'il ne pourroit pas maintenir long-temps Victor. Il voulut tenter un autre expedient, pour se tirer d'un si mauvais pas. Ce fut de faire en sorte, sous prétexte de finir le Schisme, que ni Victor, ni Alexandre ne demeurassent point Papes, & qu'on procedast à une nouvelle élection. Il ne desespéroit pas de réussir, s'il pouvoit faire entrer le Roy de France dans cette pensée. Voicy comment il s'y prit pour en venir à bout.

Constance de Castille Reine de
H h h h iij

Guillelm.
Neubr g.
L. 1. c. 9.

Otho Mo-
rena in
Chronico.

Acta A'e-
xandri ex
Codice Va-
ticano.
1161.
Concil.
Montpelier-
se.

L'Empereur
est d'avis
qu'on procede
à une nouvel-
le élection.

Mort de la

*Reine. Le Roy
épouse Ade-
laïde fille de
Thibaud
Comte de
Champagne.
Robertus
de Monte.*

France, & protectrice d'Alexandre, estoit morte en couche d'une seconde fille au mois de Septembre de l'an 1160. (c'estoit la quatrième fille que le Roy avoit eue de ses deux premières femmes, qui ne luy avoient point donné d'héritier,) & les Seigneurs du Royaume retomberent dans leurs premières inquietudes. C'est pourquoy ils obligerent le Roy à se remarier au plustost, & passant par dessus des bienseances, que l'on crut devoir negliger dans une conjoncture si importante, il épousa dès le mois suivant en troisièmes nœces Adelaïde, fille de Thibaud Comte de Champagne dernier mort, & sœur des Comtes de Blois, de Champagne, & de Sancerre.

*Victoris
Epist. ad
Ludovic.*

L'Anti-Pape Victor estoit parent de la nouvelle Reine, & des trois Comtes ses freres. Depuis le mariage Henry Comte de Troyes & de Champagne, estoit devenu le Favori de Louis, & avoit de très-étroites liaisons avec l'Empereur, qui s'en servit pour engager le Roy à une conference, où il pût luy proposer ses vûes sur la paix de l'Eglise.

*Acta Ale-
xandri.*

*Il accorde
à l'Empereur
une conference
pour mettre
fin au Schisme.*

Le Comte s'acquitta parfaitement de sa commission, en representant au Roy, qu'il ne falloit negliger aucun moyen de mettre fin au Schisme, comme au plus grand mal dont l'Eglise pût estre affligée; que jamais elle n'avoit esté plus partagée, l'Espagne, la France, l'Angleterre d'un costé, estant pour Alexandre; & de l'autre une grande partie de l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, le Danemarck, la Norvege, tenant pour Victor: que les deux partis ayant de si grands Princes à leur teste, ils ne viendroient jamais à bout l'un de l'autre par la force, ni par les excommunications; qu'au contraire si une fois les Eglises de France, d'Italie & d'Allemagne se trouvoient

unies dans le mesme sentiment, les autres suivroient sans peine; & qu'en tout cas, supposé qu'on ne pût pas convenir, les choses n'en seroient pas en un état pire que celui où elles se trouvoient actuellement; qu'ainsi il estoit juste d'accorder à l'Empereur une chose qu'il paroïssoit demander avec des intentions très-droites, & qu'il estoit à propos que le Roy conferast avec luy.

Le Roy se laissa persuader par des raisons si specieuses, & envoya le Comte à la Cour de l'Empereur, pour luy dire qu'il se rendroit le vingt-neuvième d'Aoust sur la riviere de Saône entre Dijon & Dole, avec grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, & qu'il y ameneroit Alexandre. Le Comte fit de grands honneurs & beaucoup d'amitez à Victor, qu'il trouva à la Cour de l'Empereur, ce qui luy donna de grandes esperances, & l'enhardit à écrire au Roy, pour le prier de se défaire des préventions qu'on luy avoit données contre luy, & qu'il esperoit bien détruire.

*Epist. Frider. ad Episc. Lugdun.
Epist. Victoris ad Ludovic.*

Alexandre averti de cette negociation, fit tout ce qu'il put pour en empêcher l'effet, par le moyen de Hugues Evêque de Soissons, qui tascha en vain de détourner le Roy d'accorder à Frideric la conference qu'il luy demandoit. Ainsi les deux Princes s'acheminèrent au rendez-vous. Frideric y amena Victor avec un grand nombre d'Evêques; mais le Roy ne put gagner sur l'esprit d'Alexandre, qu'il l'y accompagna.

Epist. Alexandri ad Hugonem.

Pour s'en défendre, il luy dit qu'il n'estoit pas de sa dignité de se soumettre au jugement de l'Empereur, & qu'il feroit contre les Canons & les plus saintes Regles de l'Eglise, s'il reconnoissoit un tel Tribunal, son election étant certainement très-canonique, comme il en avoit con-

Acta Alexandri.

vaincu tous ceux qui avoient assisté au Concile de Toulouse ; qu'ainsi il se contenteroit d'envoyer à la Conférence quelques Cardinaux, non pas pour discuter encore une fois une affaire si nette ; mais pour en faire une simple exposition, qui leveroit les moindres doutes, s'il en pouvoit rester encore dans l'esprit de quelques gens prévenus, & il pria le Roy de se contenter de cette démarche, qu'il faisoit à sa seule considération.

Le Roy n'ayant pu en obtenir autre chose, s'avança vers Dijon, d'où il fit avertir de son arrivée l'Empereur, qui estoit campé avec des troupes derrière une montagne assez près de là.

*Rupture de
la Conférence.*

Les Envoyez ayant salué l'Empereur, il leur demanda si Alexandre estoit avec le Roy. Ayant sçu qu'il n'y estoit pas, il s'emporta, & dit en colere que le Roy l'avoit trompé, qu'il luy avoit manqué de parole, & les renvoya sans autre réponse.

Le Roy avoit peu de monde avec luy, & l'Empereur en avoit beaucoup, & l'on apprehenda fort qu'il ne passât la montagne, & ne vînt fondre en Bourgogne, avec danger mesme de la personne du Roy. Sur cela on tint Conseil, & il fut résolu qu'on renvoyeroit à l'Empereur, pour luy dire, que bien que le Roy eust eu de bonnes raisons, pour ne pas obliger le Pape à se trouver à la Conférence, néanmoins afin d'oster tout lieu de penser qu'il n'eust pas agi sincèrement en cette occasion, il alloit le faire venir incessamment. Cependant on dépêcha des Couriers au Roy d'Angleterre, pour le prier de venir au plustost au secours du Roy avec un corps d'armée qu'il avoit sur pied. Henry le fit volontiers ; il se mit aussi tost en marche, & s'avança à grandes journées vers Dijon.

Ibid.

Le Pape ayant reçu les Lettres du Roy, se trouva fort en peine, & il ne sçavoit quel parti prendre : car d'une part il apprehendoit de se commettre ; & de l'autre il voyoit le peril du Roy, qui d'ailleurs ne vouloit pas avoir l'affront de fuir devant l'Empereur, ni exposer les frontieres de France au pillage.

La réponse qu'on porta à l'Empereur, eut l'effet qu'on prétendoit, qui estoit de l'appaiser, & d'empêcher qu'il n'avancât avec ses troupes ; mais l'irrésolution du Pape auroit pu produire de grands maux, si le bruit de l'approche des troupes d'Angleterre, la reflexion que l'Anti-Pape fit sur le grand nombre de Prelats François que le Roy avoit à sa suite, & qui assieuroit à Alexandre la pluralité des suffrages dans la Conférence, & par dessus tout cela la disette des vivres, qui commençoit à estre grande dans l'armée Imperiale, n'eussent fait prendre à l'Empereur luy-mesme le parti de se retirer.

Pour en avoir un prétexte, il fit faire une proposition au Roy, qui le tira de tout embarras. Le Chancelier de l'Empereur l'estant venu saluer de sa part, & l'ayant trouvé à la teste d'un gros de Cavalerie dans la campagne, luy dit après son compliment, que son Maistre estant Empereur des Romains, & Protecteur de l'Eglise, il n'appartenoit qu'à luy en cette qualité, & aux Evêques de l'Empire, de décider du differend dont il s'agissoit ; que les autres Evêques devoient s'en rapporter à eux ; qu'ils pouvoient venir s'ils vouloient à l'Assemblée, qui devoit se tenir sur ce sujet, pour estre témoins de ce qui s'y passeroit, mais non pas pour y estre Juges.

*Proposition
que l'Empe-
reur fait faire
au Roy.*

Le Roy sourit à ce bizarre discours, & répondit au Chancelier qu'il se souvenoit que le Fils de Dieu

Ibid.

avoit commandé à Saint Pierre de paître ses brebis; qu'il n'avoit jamais cru que sous ce nom fust compris le seul Empereur & les seuls Evêques de l'Empire, à l'exclusion du Roy & des Evêques de France: qu'ainsi l'affaire du Pasteur commun les regardoit tous également. Après ce peu de paroles, pour traiter le Chancelier, comme l'Empereur avoit fait les premiers Envoyez François, il tourna bride, sans autre réponse, & le laissa là. Il donna aussitôt ordre au peu de troupes qu'il avoit de se mettre sous les armes, & de se tenir sur leurs gardes, de peur de surprise. Il fortifia de quelques soldats les garnisons des places les plus exposées, & se tenant quitte de la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur, par la conduite que ce Prince tenoit, il se disposa à partir. Mais Frideric voyant la famine s'augmenter de jour en jour dans son armée, ne pensoit pas à passer la Saône, & il décampa au même temps que le Roy se retiroit. C'est à quoy se termina cette nouvelle negociation, qui avoit beaucoup inquieté le Pape. Ce fut la dernière que l'Empereur eut avec le Roy de France, touchant les affaires de l'Eglise, & Alexandre avec le temps, par son courage, par sa fermeté, par son adresse, & par sa prudence, vint à bout de se faire reconnoître pour Pape legitime par Frideric.

Concile de
Tours.
Robert. de
Monte.

Après la rupture de la Conference de la Saône, le Roy d'Angleterre, qui s'estoit approché avec des troupes, pour repousser l'Empereur, en cas qu'il eust voulu entrer en Bourgogne, alla avec le Roy de France joindre le Pape sur la riviere de Loire. Ils luy rendirent les plus grands honneurs, & en particulier celui de marcher à pied à ses deux costez, tenant les resnes du cheval sur le-

quel il estoit monté, & le conduisirent de cette sorte jusqu'à une tente magnifique qu'on luy avoit préparée dans le Camp. Il demeura encore quelque temps en France, où il tint l'année d'après un grand Concile à Tours, composé de dix-sept Cardinaux, de cent ving-quatre Evêques, & de quatre cents quatorze Abbez. L'Anti-Pape & ceux qui le soustenoient y furent de nouveau excommuniés, on y decerna de grièves peines contre des Heretiques connus depuis sous le nom d'Albigois, dont les erreurs se répandoient beaucoup dans la Gascogne; & on soumit aux mêmes anathêmes tous ceux qui auroient le moindre commerce avec eux. Mais quoique les deux Rois eussent toujours agi de concert pour les interests de l'Eglise & du Pape, cela n'empescha pas que durant ce temps-là même ils n'eussent ensemble de grands démêlez, & ne se fissent par intervalles une assez rude guerre.

An. 1162.

An. 1163.

Concil.
Turonen.
cap. 4.

Marguerite fille aînée du Roy de sa seconde femme, avoit esté promise au Roy d'Angleterre, pour Henry son fils aîné, & ce Prince demanda en 1160. qu'on fît les fiançailles. Le Roy y consentit, & elles se firent à Neubourg en Normandie, où la Princesse estoit élevée.

Robert. de
Monte.

Incontinent après les fiançailles, le Roy d'Angleterre, sans en rien dire au Roy, alla s'emparer de Gisors, de Neaufle, & de Neuchatel sur la riviere d'Epte, Places que le Roy devoit donner en dot à Marguerite, mais seulement au temps du mariage. Le Roy irrité de cette conduite, prit aussitôt les armes avec ses trois beaux-freres les Comtes de Champagne, de Blois, & de Sancerre. La première chose que firent ces trois Seigneurs, fut de s'aller poster à Chaumont, qui estoit un Fief dépendant du

Le Roy d'An-
gleterre s'em-
pare de plu-
sieurs places
qui apparte-
noient au Roy.
Ibid.

Comté

Comté de Blois, & de le fortifier, pour pouvoir faire de là des courfes dans la Touraine. Henry avec fa promptitude ordinaire y accourut. Le Comte de Blois y estoit demeuré; mais ne se trouvant pas assez fort, pour s'y renfermer, il en sortit, en y laissant une garnison. Henry assiegea le Chasteau, le prit, & le mit entre les mains de Hugues d'Amboise, ennemi mortel du Comte de Blois, parce que son pere estoit mort dans une prison, où ce Comte l'avoit mis. Henry fortifia de nouveau Amboise, & après cette expedition, se retira au Maine, la saison ne luy permettant pas de faire d'autres entreprises. Mais il fit fortifier pendant l'hiver, & mettre en bon état toutes les places de ses frontieres de Normandie, d'Anjou, de Guyenne, du Maine, de Touraine, & mit de fortes garnisons dans les forteresses du Comte de Meulan son Vassal, bien resolu de soutenir la guerre qu'il s'estoit attirée.

Le Roy ne manqua pas dès le printemps, de paroître avec une armée dans le Vexin Normand, tandis que le Comte de Blois, avec une autre, marcha du costé de Chasteaudun: mais Henry avoit si bien pourvu à tout, qu'ils ne purent l'entamer nulle part. Les armées furent plusieurs fois en presence; mais les deux Rois se craignant l'un l'autre, & prévoyant également les suites de la perte d'une bataille, n'en vinrent jamais aux mains. On commença à parler de paix. On fit une trêve jusqu'à la S. Jean. Pendant la trêve, on convint que le Roy d'Angleterre mettroit en sequestre les places qu'il avoit prises, entre les mains de deux Chevaliers du Temple, nommez l'un Totes de S. Omer, & l'autre Robert de Pirou; qu'ils les garderoient jusqu'au mariage du jeune Henry & de

Marguerite, & qu'alors ils les rendroient au Roy d'Angleterre.

Ce Prince consentit sans peine à cette condition, bien resolu de tromper le Roy, beaucoup plus droit & plus sincere que luy. Il gagna les deux Chevaliers par ses caresses & par ses presens; & estant seur de l'un & de l'autre, il fit faire le mariage de son fils & de Marguerite, tous deux encore fort jeunes, & cela sans en rien communiquer au Roy. Ce qui estant fait, il somma les deux Chevaliers de luy rendre les places. Ils le firent, ainsi qu'ils en estoient convenus avec luy, & se retirerent en Angleterre, pour éviter la colere du Roy, & où Henry les dédommagea volontiers des biens qu'ils avoient en France.

Aussi-tost après, je ne sçay sous quel prétexte, il fit une incursion dans le Comté de Toulouse, & y prit en huit jours Castillon, place très-forte au-dessus d'Agen, & jetta l'épouvante dans tout le país. C'est ainsi que ce Prince également actif, ambitieux, & seur dans ses entreprises, par les précautions qu'il prenoit pour y réussir, se servoit de toutes les occasions que la negligence & la trop grande securité de ses voisins luy fournissoient de s'agrandir.

Il s'estoit donné par là une superiorité sur eux, qui les obligea quelquefois à souffrir & à dissimuler bien des choses, & l'on ne voit pas que le Roy eust rompu avec luy pour la supercherie du mariage, ni pour l'insulte faite au Comte de Toulouse. Ce fut sans doute le Pape, qui ayant grand interest que ces Princes fussent par leur bonne intelligence, en état de le soutenir, pacifia les choses. Mais peu de temps après le Roy d'Angleterre vit naître chez luy une autre espece de guerre qui luy causa bien des chagrins & bien des in-

Iiii

Ibid.

An. 1161.

Roger de Houeden.
Parte 2.

Il fait une incursion dans le Comté de Toulouse.

Il se brouille avec Thomas Becket Archevêque de Cantorbery.

Tome II.

Quiétudes, que le Roy de France par la conduite qu'il tint à son égard en cette occasion, ne s'efforça pas de calmer. Ce qui y donna lieu, fut le zele & la fermeté de Thomas Bequet, si fameux dans les Histoires Ecclesiastiques de ce temps-là, & plus connu dans l'Eglise, qui l'a mis au nombre des Saints, sous le nom de S. Thomas de Cantorbery.

Caractere & conduite de ce Prelat.

C'estoit un homme d'un grand merite, d'une vertu austere, d'un esprit inflexible, d'une intrepidité que rien n'étonnoit, incapable de se laisser corrompre par la faveur, ou ébranler par la disgrâce, allant à son devoir avec autant de droiture que de zele, sans que la crainte des plus grands dangers pust l'en détourner, sacrifiant tout, & ne ménageant rien, dès qu'il estoit persuadé qu'il s'agissoit de l'intérêt de Dieu.

An. 1162.

Henry l'avoit fait son Chancelier, Gouverneur du jeune Prince Henry son fils aîné, & ensuite Archevêque de Cantorbery, dignité qu'il n'accepta que malgré luy, & qu'après une extrême résistance que le Roy eut beaucoup de peine à vaincre.

An. 1163.
Concil.
Turon.
Can. 3.

L'année d'après sa promotion, il assista au Concile de Tours, où le Pape présida en personne, & où il se fit un Canon contre les usurpateurs des biens des Eglises. L'Archevêque étant de retour dans la sienne, agit fortement en vertu de ce Canon contre plusieurs Seigneurs d'Angleterre, dont il s'attira par là la haine. Il pria le Roy de trouver bon qu'il luy remist sa Charge de Chancelier, pour s'occuper uniquement de la conduite de son Diocese. Cette proposition déplut au Prince; mais il se rendit aux instances du Prelat, qui en quittant cette Charge, se crut exempt d'une espece de nécessité, où il se trouvoit auparavant, de soutenir certaines coutumes du Royaume, qu'il

jugeoit estre contraires à la liberté Ecclesiastique: elles regardoient principalement la Jurisdiction des Juges seculiers sur les Clercs dans les matieres criminelles, les revenus des Eglises & des Cures vacantes, que le Roy & les Seigneurs particuliers s'attribuoient, & qu'ils laissoient vacquer long-temps exprès, pour en avoir une plus longue jouissance.

L'Archevêque ne tarda pas à agir conformément aux idées qu'il avoit sur tout cela. Il obligea le Roy, par les vives remontrances qu'il luy fit, à faire cesser la vacance des Evêchez de Vorcester & de Herfort. Il excommunia un Seigneur Vassal de la Couronne: de quoy le Roy se tint fort offensé, prétendant qu'il n'avoit pas dû le faire sans son consentement. Il refusa de remettre entre les mains du Magistrat un Prestre coupable d'homicide. Il en fit autant pour un Chanoine, & quoy que le Roy luy pust dire, il ne voulut jamais le relascher, soutenant toujours que c'estoit à luy à en faire justice.

Henry jusqu'alors avoit esté très-absolu, & n'estoit pas accoutumé à souffrir ces sortes de résistances. Il fut fort irrité de celle de l'Archevêque; mais il le fut encore bien plus, lorsqu'ayant fait une Assemblée d'Evêques à Westminster, il les trouva tous résolus à suivre l'exemple de leur Primat. Il regarda cette union de sentiment comme une cabale formée par l'Archevêque. Il leur demanda s'ils n'estoient pas résolus d'observer toutes les coutumes du Royaume; ils répondirent qu'ils vouloient les garder toujours en tous les points où elles n'auroient rien de contraire à la Loy de Dieu, & aux Privileges de leur ordre. Réponse qui le choqua si fort, qu'il sortit sur le champ de l'Assemblée tout en colere; & dès le lendemain il osta à l'Archevê-

Il est privé de ses Gouvernemens.

que les Gouvernemens qu'il avoit encore gardez , en se défaisant de l'employ de Chancelier.

Cette marque de disgrâce fit abandonner l'Archevêque non seulement de toute la Cour ; mais encore de la plupart de ses Confreres , qui craignirent d'estre enveloppez dans son malheur. Quelques-uns d'entre eux néanmoins tascherent de trouver des expediens , pour adoucir les choses. L'Archevêque se relascha sur quelques articles ; mais s'en estant repenti aussi-tost après , & s'estant retracté , ces irresolutions ne servirent qu'à irriter le Roy de plus en plus. Pour l'aigrir encore davantage , quelques ennemis du Prelat l'accuserent d'avoir écrit des Lettres au Roy de France , où il parloit du Roy d'Angleterre comme d'un persecuteur de l'Eglise. Il tascha en vain de se disculper. Il pria mesme par Lettres le Roy de France , de rendre le témoignage qu'il devoit à son innocence : mais Henry ne se tenoit satisfait de rien , s'il n'estoit absolument obéi.

Il convoqua à Clarendon une nouvelle Assemblée des Seigneurs & des Evêques du Royaume , sous prétexte de regler par leurs avis les points principaux de cette contestation , & de prévenir les troubles qu'elle commençoit à causer dans l'Eglise & dans l'Etat. L'Archevêque s'y rendit après avoir long-temps délibéré s'il iroit. Le Roy n'y proposa rien autre chose , sinon que tous promissent en general , & jurassent sans restriction , d'observer les coutumes du Royaume. L'Archevêque refusa d'abord tout net de le faire ; mais enfin après que le Roy se fut retiré plus irrité que jamais contre luy , les autres Evêques & les Seigneurs firent tant , qu'ils l'obligerent à faire le serment , l'assurant que la chose seroit sans consequence ,

& qu'on n'exigeoit cela de luy que pour la forme. Mais le remords de conscience le reprit bien-tost après , sur tout quand il eut vu qu'on avoit fait de nouvelles additions à ces coutumes. N'osant plus toutefois résister au Roy , il prit la resolution de s'enfuir d'Angleterre , & de se retirer en France. Mais s'estant embarqué deux fois , le vent contraire l'obligea toutes les deux fois à relâcher sur la coste.

Le bruit de sa fuite avoit fort alarmé le Roy , qui apprehendoit que quand il feroit une fois au-delà de la mer , il ne mist l'Angleterre en interdit , & n'animast contre luy le Pape & le Roy de France. Il apprit avec joye qu'il estoit encore dans le Royaume , & de retour à Cantorbéry ; & resolut de le faire observer , pour empêcher qu'il ne tentast une troisième fois de s'évader.

Il envoya au Pape l'Evêque de Lisieux & l'Archidiacre de Poitiers , qui le prierent de sa part d'user de son autorité pour rendre l'Archevêque plus traitable , pour l'empêcher d'attenter sur les prerogatives de sa Couronne , & l'obliger à se soumettre , à l'exemple de tous les autres Evêques , aux Coutumes & aux Loix de l'Etat. Ils eurent ordre aussi de presser le Pape , de faire l'Archevêque d'York Legat du S. Siege dans le Royaume , au moins tandis que ces divisions dureroient , & de luy donner ses pouvoirs & ses ordres pour pacifier l'Eglise.

Le Pape très-instruit des intentions de Henry , & de tout ce qui se passoit en Angleterre , se défendit le plus honnestement qu'il luy fut possible , d'accorder ce qu'on luy demandoit. Mais Henry ne se rebuta point. Il fit de nouvelles instances , & les Ambassadeurs firent si bien

liii ij

Epist. Thom.
maz ad Lu-
dovic.

Il prend la
resolution de
s'enfuir
d'Angleterre.
Hist. Qua-
dripartita.
L. 1. c. 45.
46.

An. 1164.

Cap. 29.

*Varia Ale-
xandri Epi-
scolæ.*

comprendre au Pape, que dans la disposition où estoit leur Maître, l'Archevêque couroit risque de la vie, si l'on n'accordoit au moins une partie des choses que l'on souhaitoit, qu'il consentit de faire l'Archevêque d'York son Legat en Angleterre.

Le Roy auroit esté très-content de cette condescendance du Pape, si elle avoit esté sans restriction : car sa vûë dans cette demande estoit de faire comparoître l'Archevêque de Cantorbery devant celui d'York, & de le faire déposer par le suffrage de la plupart des Evêques dont il estoit asseuré : mais le Pape en donnant la qualité de Legat à l'Archevêque d'York, ne voulut point que sa Jurisdiction s'étendist jusques sur la personne de l'Archevêque de Cantorbery, ni soustraire les Evêques d'Angleterre à l'obéissance qu'ils devoient à leur Primat.

Ce n'estoit là dans le fond rien accorder au Roy d'Angleterre de ce qu'il demandoit : ainsi après qu'il eut lû avec indignation les Lettres du Pape, qui ne donnoient à l'Archevêque d'York qu'un vain titre sans pouvoir, il prit d'autres mesures pour perdre celui de Cantorbery.

Il fit une assemblée des Seigneurs & des Evêques à Northampton, où sans plus luy parler de souscrire les Coûtumes du Royaume, on l'accusa d'avoir violé son serment, en refusant cette souscription : on l'accusa encore de désobéissance envers le Roy, sur ce qu'ayant esté cité pour comparoître devant luy, & devant les Evêques & les Seigneurs du Royaume, il avoit quelquefois refusé, ou du moins différé de venir. On luy demanda compte de diverses choses qu'il avoit faites durant qu'il estoit Chancelier, & sur ces sortes d'accusations frivoles, sur lesquelles

à peine voulut-on écouter ses défenses, il fut condamné à perdre tous ses biens meubles, qui furent confisquez au profit du Roy ; & les Evêques luy declarerent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur Primat, & qu'ils le citoient au Tribunal du Pape.

Le Prelat appella de ce jugement à la justice de Dieu ; mais prévoyant bien qu'on n'en demeureroit pas là, il reprit son premier dessein, de sortir d'Angleterre pour se refugier en France. Il réussit cette fois-là, & conduisit si adroitement la chose, qu'il trompa la vigilance des espions dont il estoit assiégé, & passa en Flandres, & de là en France.

Le détail de toute cette grande affaire, qui dura plusieurs années, & tout ce qui se passa entre le Pape & le Roy d'Angleterre, n'estant pas de mon sujet, je ne le toucheray qu'autant qu'il sera nécessaire, pour faire entendre quelle estoit la disposition des esprits dans la Cour de France à cet égard, & comment le Roy se comporta en cette occasion envers le Roy d'Angleterre, & pour éclaircir certains événemens, qui arriverent dans les deux Etats, auxquels cette contestation donna lieu.

Si-tost que le Roy d'Angleterre eut appris l'évasion de l'Archevêque, il envoya des Ambassadeurs à la Cour de France, pour prévenir le Roy sur tout ce que ce Prelat pourroit luy dire contre luy, & le prier de ne le point souffrir dans ses Etats. Le Roy, qui avoit bien des raisons de n'estre pas fort content du Roy d'Angleterre, & qui n'estoit pas fâché de le voir embarqué dans cette méchante affaire, dont il prévoyoit assez les suites, reçut un peu froidement les Ambassadeurs, & ayant lû la Lettre qu'ils luy presenterent de la part de leur Maître, il revint sur

*Il se retire
en France.*

*Ses biens
meubles sont
confisquez.*

An. 1164.

*Historia
Quadriparti-
ta. L. 2. c. 6.*

ces mots qu'il leur lut tout haut, *Thomas autrefois Archevêque de Cantorbery, s'est échappé de mon Royaume comme un traître*, sur quoy il leur fit cette question: Est-ce que ce Thomas, dont on parle icy, n'est plus Archevêque de Cantorbery, & s'il ne l'est plus, qui est donc celui qui l'a déposé?

*Ibid.
Chronic.
Gervasi.*

Les Ambassadeurs paroissant embarrassés de cette question, le Roy reprit la parole, & leur dit: Je suis Roy, aussi-bien que le Roy d'Angleterre; mais je ne voudrois pas avoir déposé le moindre Clerc de mon Royaume, & je ne crois pas avoir le pouvoir de le faire. Il ajoûta ensuite que dans le temps que l'Archevêque estoit Chancelier d'Angleterre, il luy avoit toujours paru se comporter en fidele Sujet, & zélé serviteur de son Maître, que ses services luy sembloient meriter un autre traitement, & que pour luy il estoit si peu disposé à le chasser de ses Etats, en cas qu'il y vinst, que s'il sçavoit qu'il y fust entré, il iroit au-devant de luy, pour luy faire tout l'honneur dû à sa vertu.

Les Ambassadeurs se retirèrent avec cette désagréable réponse, & le lendemain quelques domestiques de l'Archevêque arriverent à Compiègne, où le Roy estoit alors. Il leur fit l'honneur de les embrasser. Il les écouta favorablement, & parut extrêmement touché du détail qu'ils luy firent de la persecution suscitée contre ce saint Prelat, & des dangers & des fatigues qu'il avoit essuyés dans sa fuite. Il leur dit, pour les consoler, ce qu'il avoit répondu aux Ambassadeurs d'Angleterre à son sujet, & les assura qu'il trouveroit en France un azile & une parfaite feureté.

Les Ambassadeurs d'Angleterre ne réussirent gueres mieux à justifier

la conduite de leur Maître auprès du Pape, qu'ils allerent trouver à Sens, où il avoit choisi sa demeure. Le Roy l'avoit instamment prié de prendre en main la défense de l'Archevêque. Ils laisserent néanmoins le Pape dans l'inquietude, sur ce qu'ils luy firent entendre assez clairement dans leur discours, que si on prétendoit pousser trop fort le Roy d'Angleterre, il pourroit prendre des résolutions fâcheuses, & se joindre à l'Empereur, pour soutenir le nouvel Anti-Pape Guy de Cremes, qui avoit esté élu sous le nom de Pascal III. à la place de Victor, mort depuis peu.

*Roger de
Hoveden.
Parte 2.*

Cependant l'Archevêque de Cantorbery ayant appris le favorable accueil, que le Roy avoit fait à ceux qui l'avoient salué de sa part, se rendit à Soissons, où il sçut qu'il devoit venir. Le Roy y arriva en effet le lendemain; & comme on luy eut dit que l'Archevêque estoit dans la Ville, il alla aussi-tôt le visiter en son logis, & après luy avoir donné toutes les marques d'affection, d'estime, & de veneration pour sa vertu, non seulement il luy permit de demeurer en France; mais encore il luy promit d'avoir soin que rien ne luy manquât, tandis qu'il y seroit, & l'obligea sur le champ à prendre une somme d'argent considerable, dont il luy fit present. De là le Saint alla trouver le Pape à Sens, & après luy avoir rendu compte de sa conduite, il se retira à l'Abbaye de Pontigny au Diocèse d'Auxerre.

*Où il est
très-bien
reçu.
Historia
Quadrupartita.
ta. L. 2. c. 9.*

Ce ne fut pas là l'unique chose désagréable que le Roy fit à Henry. Il maria cette même année-là sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois, qui de son beau-frere qu'il estoit, devint aussi par là son gendre, aussi-bien que Henry Comte de Troyes & de Champagne son frere; car ce Comte avoit épousé Marie, autre fille du Roy, & s'en

*Le Roy maria
sa fille
Alix à Thibaud
Comte
de Blois.*

Robertus
de Monte.

étant séparé depuis, il la reprit alors. Cette nouvelle liaison de Loüis avec une Maison si puissante, si étendue, qui avoit esté si long-temps toute dévouée à l'Angleterre, ne pouvoit pas plaire à Henry; mais ce qui dut luy faire le plus de chagrin, fut que le Roy donna par ce mariage à Thibaud la dignité de Grand Senechal de France, qui avoit toujours esté affectée aux Comtes d'Anjou, & que ces Comtes faisoient exercer en leur nom par une espece de Lieutenant, de qui ils recevoient l'hommage pour cette Charge. Henry en vertu du Comté d'Anjou qu'il possédoit, y avoit droit, & prétendoit la faire tomber à son fils aîné, qui, comme je l'ay dit, avoit épousé Marguerite fille du Roy. Cependant Loüis n'eut aucun égard à ces prétentions, & en investit le Comte de Blois.

Joann. Sa-
li veri.
E. st. 31.
ex Col. Va-
tig. apud.
Baron.
Robertus
de Monte.
ann. 1165.

L'Imperatrice Mathilde mere du Roy d'Angleterre, apprehendant les suites que devoit avoir naturellement cette affectation de la Cour de France à chagriner Henry, & ayant appris la revolte du País de Galles, écrivit au Pape, pour le prier de rétablir la bonne intelligence entre les deux Rois, d'autant que c'estoit l'unique moyen de parvenir à pacifier les troubles de l'Eglise d'Angleterre.

Le Pape, qui n'avoit rien de plus à cœur, que de voir la fin de ces dissensions, engagea ces deux Princes à une entrevûe, qui se fit à Gisors durant l'Octave de Pasques, mais fort inutilement; car l'entretien ayant commencé par l'affaire de Cantorbery, le Roy d'Angleterre ne voulut jamais se relâcher sur la soumission entiere qu'il exigeoit de l'Archevêque, & le Roy refusa toujours d'obliger ce Prelat à sortir de France, comme Henry le souhaitoit. Le départ du Pape, qui fut rappelé en Italie par son parti devenu très-puis-

sant en ces quartiers-là, fut un nouveau contre-temps, qui empescha qu'on ne continuast la negociation. Outre que Henry fut obligé de repasser la mer, pour aller avec une armée dompter les Habitans du país de Galles, dont la revolte continuoit depuis un an.

A parler selon les maximes ordinaires de la politique, rien n'estoit plus avantageux & plus souhaitable à la France que la continuation de ces broüilleries, qui servoient de frein à l'ambition de Henry; & le Roy faisoit assez paroître qu'elles ne luy déplaisoient pas, quoiqu'il ne refusast pas de temps en temps, soit à l'instance du Pape, soit à la priere du Roy d'Angleterre mesme, de faire quelque démarche pour les faire finir. Mais cet embarras d'un Prince dont il estoit jaloux, estoit pour luy le sujet d'une joye beaucoup moins sensible, que celle qu'il eut cette mesme année de la naissance d'un Prince, heritier de la Couronne, si long-temps souhaité, & si long-temps attendu. La Reine le mit au monde au mois d'Aoust, & on luy donna au Baptême le nom de Philippe. Sa naissance réjoüit extrêmement tout le Royaume, & certainement à en juger par la suite & par les grandes choses que ce Prince, après qu'il fut monté sur le Trône, entreprit pour la gloire de Dieu, & pour l'avantage de l'Etat, on a tout sujet de croire que sa naissance estoit une faveur toute particuliere de la bonté Divine envers la France.

Henry, que l'état de ses affaires obligeoit à ménager beaucoup le Roy de France, repassa la mer, après avoir appaisé les troubles du país de Galles, & eut une nouvelle entrevûe avec ce Prince, où, sans qu'on y fist mention de l'Archevêque de Cantorbery, ils renouvelèrent entre eux

Ibid.
La Reine
accouche d'un
fil, qui est
nommé Phi-
lippe.

An. 1165.

Ibid.

Les deux
Rois renou-
vellent leurs
anciens Trai-
tez de Paix.
Ibid.
an. 1166.

les anciens Traitez de Paix. Ce n'estoit pas sans dessein que Henry en usoit ainsi. Il estoit mécontent de plusieurs Seigneurs du Maine, qui avoient eu peu de soumission pour la Reine, qu'il avoit laissée en Normandie durant son absence. Il vouloit les chastier, & il avoit prétendu par le nouveau Traité de paix, qu'il venoit de faire avec le Roy, l'empescher de prendre leur protection, en cas qu'ils eussent recours à luy. Il fit raser plusieurs de leurs Chasteaux. Il assiegea Fougères, en faveur de Conan Duc de Bretagne, qui estoit toujours en guerre avec Eudes son beau-pere, c'est-à-dire, mari de sa mere. Il la prit avec beaucoup de peine, & quelques troupes Françoises, qui estoient venuës au secours de la Place, apparemment par un ordre secret du Roy, furent défaites.

Joann. Sallust. Epist. 167.

Henry quelque temps auparavant, avoit traité du mariage de Geoffroy son troisième fils avec Constance fille de Conan, le mariage se fit après la prise de Fougères; & par ce mariage, Constance portoit en dot à Geoffroy le Duché de Bretagne. Les Seigneurs de Bretagne, pour la pluspart, firent hommage à Henry. Il alla à Rennes, où il prit solennellement possession du Duché, au nom de son fils, qui six ans après, le Duc Conan étant mort, fut reconnu Duc de Bretagne.

Robert. de Monte.

Sur ces entrefaites, il vint de facheuses nouvelles de la Palestine, où les affaires des Chrétiens estoient en très-mauvais état. Le Roy qui en fut touché, tira une grosse somme d'argent de son épargne, & mit une taxe pour cinq ans sur tous les biens, tant des Laïques, que des Ecclesiastiques de son Royaume, pour le secours de la Terre-Sainte. Le Roy d'Angleterre ne voulant pas luy céder en generosité, en fit autant. Mais cela mes-

me fut un sujet de broüillerie entre les deux Rois, qui n'avoient que trop de penchant à se chicaner l'un l'autre sur les moindres choses.

Quand le Roy d'Angleterre eut levé la taxe pour la premiere fois, il nomma un Anglois pour la porter en Palestine. Jossé Archevêque de Tours, soit pour faire sa cour au Roy de France, soit par quelque autre motif, s'avisâ de luy faire faire reflexion, que la Touraine étant un Fief de la Couronne, l'argent qui y avoit esté levé, devoit luy estre mis entre les mains, & estre envoyé de sa part. C'estoit en effet un ancien droit des Rois de France, aussi-bien que des autres Souverains, au nom desquels seuls, les Comtes & les Ducs pouvoient faire des levées; mais ce droit avoit esté abrogé par l'usage, depuis que les Comtez & les Duchez estoient devenus des Fiefs hereditaires. Le Roy néanmoins sur la remontrance que luy en fit l'Archevêque de Tours, crut pouvoir le faire valoir, au moins dans cette occasion particuliere. Le Roy d'Angleterre se moqua de cette prétention. Il arrivoit de temps en temps en France de ces cas singuliers, qui estoient de continuelles sources de querelles entre le Souverain & les Feudataires, quand ceux-cy furent devenus trop puissants, & c'estoit ordinairement la force & les armes qui en décidoient. Un autre nouveau différend survint en mesme-temps entre les deux Rois, fondé encore sur les mesmes titres de Souverain & de Vassal.

Nouveaux différends qui surviennent entre eux. Ibid.

Guillaume VII. Comte d'Auvergne avoit esté dépouillé de son Comté par Guillaume le Vieux son oncle. Comme le Comté d'Auvergne estoit un Fief mouvant du Duché d'Aquitaine, & un arriere-Fief de la Couronne de France, le jeune Comte cita son oncle au Tribunal du Roy d'An-

On prend les armes de part & d'autre.

Ibid.

gleterre leur Seigneur immediat; Guillaume promit de comparoître; mais ayant changé d'avis, il eut recours au Roy de France, comme au Seigneur Suzerain. Les deux Rois également jaloux de leur autorité, se piquerent; le Roy d'Angleterre soutint que le Comte d'Auvergne ne devoit se pourvoir à la Cour de France, qu'en cas que luy-mesme refusast de luy faire justice. Le Roy au contraire prétendit avoir droit de prononcer indépendamment du Roy d'Angleterre. Ils convinrent néanmoins de se voir dans le Vexin, pour vuider à l'amiable ce point, & celui de l'argent de Touraine; mais on ne put s'accorder, & on prit les armes de part & d'autre.

An. 1167.

Mort de
l'Imperatrice
Mathilde.

Le Roy fit marcher des troupes sur les frontieres de Normandie, qui firent le dégast entre Pacy & Mante. Le Roy d'Angleterre surprit Chaumont dans le Vexin, le brula avec les magasins d'armes & de vivres que le Roy y avoit, & ravagea tous les environs. Le Roy s'en vengea sur le Gué S. Nicaise & sur Andely, qu'il réduisit en cendres. Ces ravages finirent peu de jours après par une trêve, pendant laquelle le Roy d'Angleterre alla en Bretagne, où il soumit quelques Seigneurs qui s'estoient soulevés contre luy. Il y apprit la mort de l'Imperatrice Mathilde sa mere, Princesse d'un genie bien au-dessus du commun des personnes de son sexe, qui par son adresse & par ses conseils, par ses sollicitations auprès du Pape, par les voyes d'accommodement qu'elle faisoit suggerer à l'Archevêque de Cantorbery, avoit jusqu'alors empêché que les troubles de l'Eglise d'Angleterre n'allassent aux dernieres extrémités: elle avoit aussi toujours tâché de prévenir, ou de promptement assoupir les querelles des deux Rois: En un mot, rien ne fait mieux

Roger de
Houeden.

l'éloge de cette Princesse, que les maux qui suivirent la perte que l'Eglise & l'Angleterre firent dans sa personne.

An. 1167.

Depuis la fuite du Prelat hors d'Angleterre, les voyes de fait, au moins les plus violentes, n'avoient pas esté mises en usage. Il est vray que le Roy d'Angleterre, un an avant la mort de sa mere, donna quelque esperance à l'Empereur de se joindre à luy pour soutenir l'Anti-Pape Pascal; mais ce ne fut qu'une feinte, pour étonner le Pape. Comme il n'en parut pas fort ému, la negociation cessa, & n'eut point de suite; mais après la mort de l'Imperatrice, le Pape & le Roy d'Angleterre n'usèrent plus de tant de ménagement.

Au mois d'Octobre de cette année, le Pape écrivit une Lettre à l'Archevêque de Cantorbery, où en le déclarant son Legat en Angleterre, il luy mettoit toute sa puissance en main sur tout ce qui regardoit ce Royaume, à la reserve de l'Eglise d'York. C'estoit là donner des armes à un homme très-disposé à s'en servir.

An. 1167.
Le Pape declare l'Archevêque de Cantorbery son Legat en Angleterre.

En effet, il écrivit aussi-tôt à tous les Evêques d'Angleterre, pour les avertir de soutenir avec plus de fermeté, qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, les libertez de l'Eglise, & commença par condamner, en vertu de l'autorité Apostolique dont il estoit revêtu, les Coûtumes d'Angleterre, qui avoient donné lieu à tout le fracas. Il excommunia divers Seigneurs, pour s'estre emparez de quelques Terres de l'Eglise de Cantorbery, & pour d'autres sujets; & commanda à l'Evêque de Londres, en vertu de l'obéissance qu'il luy devoit, d'envoyer sa Lettre à tous les Evêques d'Angleterre.

Epist. 155.
Alexandri ad Thomam Cantuar. in Colice Vatic.

Ce coup étonna Henry, qui commença à apprehender que l'Archevêque

que

Joann. Sa-
liber.
Epist. 139.

que ne l'excommuniast luy-mesme, & qu'il ne jettast l'interdit sur ses Etats; & afin de l'en empêcher, il luy fit signifier un appel au Pape de tout ce qu'il pourroit faire contre luy. Il interposa mesme, malgré qu'il en eust, l'autorité du Roy de France, & s'offrit de s'en rapporter à luy sur cette affaire. Le Roy à sa priere écrivit à l'Archevêque pour le prier de ne rien précipiter, & luy fit dire que le Roy d'Angleterre estant tombé malade, n'avoit pu se rendre au lieu où ils devoient se rencontrer, pour chercher des voyes d'accommodement.

Cet appel au Pape suspendit l'excommunication, que l'Archevêque estoit prest effectivement de lancer contre Henry. Mais ce Prince revenu de sa premiere crainte, ne voulut plus entendre parler de negociations, & voyant les Evêques d'Angleterre toujours fort attachez à luy, malgré les menaces de leur Primat, il reprit ses premieres brisées, & resolut de le pousser à bout.

Il mit des Gardes dans tous les Ports d'Angleterre, pour visiter exactement tout ce qui viendroit de delà la mer, & pour empêcher qu'aucune Lettre n'entraist dans le Royaume, sans avoir esté ouverte. Il estoit par là le moyen à l'Archevêque, d'y faire publier aucune censure contre luy ou contre son Etat. Il fit venir les Abbez des Monasteres d'Angleterre de l'Ordre de Cisteaux, & leur declara que si incessamment les Moines de Pontigny n'obligoient l'Archevêque de sortir de leur Abbaye, il les chasseroit du Royaume, & confisqueroit tous leurs biens.

Il fallut obéir, & le Prelat, pour ne pas attirer une telle persecution à l'Ordre de Cisteaux, se condamna à quitter ce Monastere. Il vint trouver le Roy de France, pour le prier de

Tome II.

luy accorder une autre demeure. Ce Prince le fit avec la mesme bonté dont il avoit toujours usé envers luy, & luy permit de se retirer à Sens, en l'assurant de nouveau qu'il ne manqueroit de rien, tandis qu'il voudroit demeurer dans ses Etats.

Cependant le Roy d'Angleterre agissoit fortement à Rome par ses Envoyez, & par quelques Cardinaux qui estoient à luy, pour gagner le Pape, & luy faire abandonner la protection de l'Archevêque de Cantorbéry. Le bruit se répandit de tous costez qu'Alexandre commençoit à beaucoup mollir. Ce qui donna lieu à ce bruit, furent quelques graces qu'il accorda alors assez aisément au Roy d'Angleterre, & qu'entre autres choses il luy promit la Dispense pour le mariage de son fils avec la fille du Duc de Bretagne, dont il estoit parent au troisieme degré. On auroit fort souhaité en France que le S. Siege s'opposast à ce mariage: car cette alliance déplaisoit beaucoup au Roy, & l'on y crut volontiers par ces raisons, ce qu'on disoit de la trop grande condescendance du Pape, au préjudice de l'Archevêque de Cantorbéry. Le Roy qui se faisoit honneur de soutenir ce Prelat, dont la sainteté estoit infiniment relevée par les persecutions qu'il souffroit, se plaignit hautement du Pape, de ce que l'ayant engagé à prendre l'Archevêque sous sa protection, luy-mesme l'abandonnoit, & affectoit de combler de faveurs le Roy d'Angleterre, tout ennemi déclaré de l'Eglise qu'il estoit, & de ce qu'au lieu de s'opposer, comme il devoit par tant de raisons, à l'accroissement de sa puissance, il y contribuoit par toutes sortes de moyens.

Le chagrin du Roy alla si loin, qu'il fut sur le point d'envoyer au devant des Legats, qui venoient en

Ibid.

*Louis se
plaint hautement
du Pape.*

Epist. Lombardi ad Alexand. apud Baron.

Kkkk

France traiter des affaires de l'Eglise d'Angleterre, pour leur défendre d'entrer dans le Royaume, & peu s'en fallut qu'il ne convoquât un Concile National, pour obliger tous les Evêques de son Royaume, à se déclarer authentiquement pour l'Archevêque de Cantorbery.

Le Pape apparemment dans la conduite qu'il tenoit envers le Roy d'Angleterre, n'avoit point d'autre vûë, que de ramener ce Prince par la douceur; & ce qu'il fit dans la fuite, le justifia sur ce point; mais le Roy de France ne pouvoit goûter ces ménagemens.

Le Roy d'Angleterre de son costé ne put souffrir que le Roy entreprist si ouvertement de traverser ses desseins; & si-tôt que la trêve qu'ils avoient faite le mois d'Aoust dernier, jusqu'aux Fêtes de Pasques de l'année suivante, fut expirée, il pensa à recommencer la guerre.

An. 1168.

Il traite avec quelques Seigneurs.

Durant la trêve, le Roy que l'union de la Bretagne aux autres Etats du Roy d'Angleterre chagrinoit fort, avoit traité avec Eudes beau-pere du Duc Conan, & s'estoit engagé à le soutenir dans les efforts qu'il prétendoit faire, pour se remettre en possession du Duché, & à ne point faire de paix avec le Roy d'Angleterre, sans qu'il y fust compris.

Robert, de Mort.

Quelques Seigneurs de delà la Loire, sçavoir, le Comte de la Marche, le Comte d'Angoulesme, Aimeri de Lusignan, & plusieurs autres mécontents de Henry s'estoient aussi liguez entre eux, & avec le Roy pour se donner à luy. Ils devoient prendre les armes si-tôt que la guerre seroit recommencée, & ils luy avoient mesme donné secretement des otages. Ce devoit estre là une fâcheuse diversion pour le Roy d'Angleterre.

Henry les met à la raison.

Ce Prince vigilant fut averti de tous ces Traitez, quelques précau-

tions qu'on eust apportées pour les tenir secrets. Ils prévint les uns & les autres, & estant d'abord entré brusquement dans le Poitou, il s'empara de Lusignan, Place très-forte, prit plusieurs Chasteaux sur les Comtes de la Marche & d'Angoulesme, & les rasa, & mit ces Seigneurs hors d'état de luy faire la guerre. Il fournit de troupes ses places d'au-delà de la Loire, & laissa dans ces quartiers-là la Reine sa femme avec Patrice Comte de Salisberi, pour empêcher tous les mouvemens qui pourroient s'y faire.

Ibid.

Un peu avant la fin de la trêve, il envoya ordre à Eudes, à Olivier Seigneur de Dinan, & à Rolland cousin d'Olivier, qu'il sçavoit estre aussi du nombre des Liguez, de luy amener en personne leurs troupes dont il avoit besoin. Et sur la difficulté qu'ils firent d'obéir, ainsi qu'il s'y estoit bien attendu, il entra en Bretagne, se saisit de Josselin, de Vannes, des Chasteaux qu'Eudes avoit en Cornouailles: il en fit autant de la plupart des Places des Seigneurs de Dinan, sans que le Roy de France, qui n'estoit pas prest, & que la trêve qui n'estoit pas encore finie, empêchoit d'agir, pût aller à leur secours.

Ibid.

Après cette expedition, le Roy d'Angleterre, comme il en estoit convenu avec le Roy, se trouva entre Mante & Pacy dans l'Octave de Pasques, qui estoit le terme de la trêve, pour conclure la paix, ou pour recommencer la guerre. On negocia en vain, le Roy d'Angleterre voulant qu'on luy remist entre les mains les otages Bretons & Poitevins, & le Roy s'obstinant à ne les pas rendre. Neanmoins on prolongea la trêve jusqu'à la S. Jean.

La trêve est prolongée entre les deux Rois. Ibid.

Les deux Rois se rendirent à la Ferté-Bernard au temps marqué, pour y conferer sur les moyens de

Ils rentrent en guerre. Ibid.

faire la paix; & quelques-uns des Seigneurs Bretons, qui y estoient interressez, s'y trouverent, malgré les précautions que le Roy d'Angleterre avoit prises, pour les empêcher d'y venir. Cette conference fut aussi inutile que la précédente, les deux Rois ne voulant se relâcher sur rien. Aussi-tost après les armées se mirent en campagne, mais tous leurs exploits se terminerent à la prise de quelques Châteaux de part & d'autre, & à la desolation de la campagne, sans aucune action memorable. Il est surprenant que les deux Rois ayant l'un & l'autre beaucoup de valeur, beaucoup d'amour pour la gloire, beaucoup de jalousie l'un de l'autre, s'estant trouvez tant de fois à la teste de leurs armées, neanmoins ils n'en fussent jamais venus au mains, ni à aucune grande action, où ils pussent faire épreuve de leur bravoure & de leur habileté dans la guerre. Mais c'est qu'ils se craignoient l'un l'autre, encore plus qu'ils ne se haïssoient.

*Le Pape en-
voye deux Le-
gats en France
pour travail-
ler à la paix.*

La continuation de cette guerre faisoit fort le Pape, qui n'esperoit pas pouvoir finir les affaires de l'Eglise d'Angleterre, tant qu'elle dureroit. C'est pourquoy il envoya en France deux Legats, sçavoir le Cardinal Eudes & le Cardinal Guillaume de Pavie, pour travailler de tout leur possible à faire la paix entre les deux Rois, afin de traiter ensuite par l'entremise du Roy de France, de celle de l'Archevêque de Cantorbery avec le Roy d'Angleterre.

*Joanr. S.
Hib. L. 2.
Epist. 32.
in Codice
Vaticano.*

Les Legats obtinrent avec assez de peine, que les deux Princes conférassent en leur presence, & qu'ils acceptassent leur mediation. A cette Conference se trouverent aussi Eudes beau-pere du Duc de Bretagne, Roland de Dinan, les Comtes d'Angoulesme & de la Marche, le Vicomte de Doüé, Robert de Silly, Geoffroy

de Lusignan, Emeri de Rancon, c'estoient les principaux Seigneurs Vasseaux de Henry, qui s'estoient liguez contre luy avec le Roy de France. Le Comte de Flandres engagea aussi l'Archevêque de Cantorbery à y venir.

*Epist. Guil-
helm. Carnot.
in Codice
Vatic.*

Les Seigneurs que j'ay nommez presenterent leurs griefs au Roy de France, comme à leur Souverain Seigneur, & qui avoit aussi la mesme qualité à l'égard du Roy d'Angleterre. Ils demanderent que Henry reparast les ravages faits sur leurs terres pendant la trêve; mais Eudes demanda sur tout justice de l'affront qu'il luy avoit fait, en débauchant sa fille, qu'il retenoit en ôtage, & dont il estoit devenu amoureux, & qui se trouvoit estre actuellement grosse. Il reprocha en face à Henry, qu'il estoit non seulement un adultere, mais encore un incestueux, cette fille estant sa niece à la mode de Bretagne.

An. 1162.

Ce débat ne promettoit pas une bonne issue de la Conference; toutefois les Legats adoucirent les esprits; ce ne fut pas là effectivement ce qui la fit rompre, & elle auroit eu apparemment un meilleur succès que les précédentes entrevûes des deux Rois, sans la partialité du Cardinal de Pavie, entierement dévoué au Roy d'Angleterre, & qui sur tous les points contestez, concluait toujours en sa faveur.

*Leur media-
tion est inuti-
le.*

Le Roy choqué de cette conduite, & des basses flateries dont le Legat encensoit continuellement le Roy d'Angleterre, se leva brusquement, & dit en colere à ce Cardinal, qu'il estoit indigne de la commission dont le Pape l'avoit chargé; qu'un Roy de France, qui avoit comme luy, toujours soutenu si hautement les interets de l'Eglise Romaine, meritoit d'en estre traité avec plus d'égard; qu'il n'avoit que faire d'un media-

Kkkk ij

teur tel que luy, pour se conserver ses droits, & qu'il sçauoit bien se faire rendre ce qui luy estoit dû. Après avoir parlé de la sorte, il sortit du lieu de l'Assemblée, & fut suivi d'Eudes de Bretagne & des autres de son parti.

Sur cela, le Roy d'Angleterre tout triomphant, protesta que ce n'estoit pas luy qui rompoit la Conference, & qu'on ne devoit point luy imputer les fâcheuses suites de cette rupture. Il se fit par tout honneur de l'appuy que luy donnoit l'Eglise Romaine, & pour faire plus de dépit à l'Archevêque de Cantorbery, il rendit aussi-tôt publique une Lettre du Pape, par laquelle il estoit défendu à cet Archevêque d'user d'aucune censure ni contre luy, ni contre aucun de ses Sujets, & qui suspendoit tous les pouvoirs qu'on luy avoit donnez, jusqu'à ce que les Legats fussent arrivez en Angleterre, & eussent examiné à fond toute cette affaire. C'estoit le Cardinal de Pavie qui avoit tiré cette Lettre du Pape, sous prétexte de ne point trop aigrir les choses, luy représentant que si l'Archevêque continuoit à se servir, comme il avoit commencé, du pouvoir qu'il avoit reçu du S. Siege, les choses viendroient à des extrémités, où il n'y auroit plus de remède.

Cette Lettre augmenta beaucoup le mécontentement que le Roy avoit de la Cour de Rome, & Guillaume nommé à l'Evêché de Chartres, soit par ordre de ce Prince, soit de son propre mouvement, en écrivit au Pape, pour luy faire connoître le mauvais effet que sa Lettre avoit causé, & combien non seulement le Roy, mais encore les Evêques de France & tous les véritables enfans de l'Eglise en estoient scandalisez.

Le Pape par cet avis que luy donna l'Evêque de Chartres, vit bien

qu'on abusoit de sa condescendance, & il écrivit à l'Archevêque de Cantorbery, pour le prier de ne point s'alarmer, l'assurant qu'il ne l'abandonneroit jamais. Il donna ordre aux Legats d'écrire eux-mêmes la même chose à l'Archevêque, de retarder leur voyage d'Angleterre, de ne rien décider d'important, sans avoir reçu de nouveaux ordres; & si Henry les pressoit de passer la mer, de luy répondre qu'ils avoient défense de le faire avant qu'il se fust reconcilié avec l'Archevêque. Le Pape écrivit les mêmes choses au Roy, & enfin malgré ce que les Legats purent écrire au Pape contre l'Archevêque, qu'ils accusoient d'exciter le Roy & le Comte de Flandres à faire la guerre au Roy d'Angleterre, il revoca tous leurs pouvoirs, & les rappella à Rome.

Le Roy d'Angleterre voyant les choses tourner tout autrement qu'il n'avoit espéré, estoit fort inquiet. Il apprehendoit l'excommunication & l'interdit de la part de l'Archevêque à cause des effets fâcheux que ces censures ont coutume d'avoir sur l'esprit des peuples: il tenoit néanmoins toujours bonne contenance. Il fit dire au Pape qu'il s'en remettroit volontiers à son jugement, touchant une partie des coutumes du Royaume d'Angleterre, qui faisoient le sujet du différend; mais que si on refusoit cette offre, il seroit obligé de s'appuyer de l'Empereur, & il affecta, pour intimider le Pape & le Roy de France, d'envoyer de fréquentes Ambassades en Allemagne. Le Roy qui le connoissoit trop prudent pour faire la scandaleuse démarche d'embrasser le Schisme, avec danger de revolter contre luy tous ses États, ne s'en étonna point, & il comprit même par là l'embarras où estoit ce Prince.

Epist. 23.

Joann. Sa-
lisber. Epist.
203.

Epist. 50.

Ils sont rap-
pellez à Ro-
me.Joann. Sa-
lisber. Epist.
234.

*Henry fait
agir auprès
du Pape, &
demande la
paix au Roy.
Ibid.*

Henry fit solliciter Guillaume II. Roy de Sicile, d'agir pour luy auprès du Pape, & de l'engager à abandonner l'Archevêque de Cantorbery. Mais le Roy de France empescha l'effet de cette negociation. De sorte que le Roy d'Angleterre desesperant de sortir de cette malheureuse affaire, tandis que le Roy de France la soustiendrait contre luy, fut contraint d'en revenir à luy demander la paix; mais ne voulant pas le faire par luy-mesme, il se servit de Henry Comte de Champagne, & de Philippe Comte de Flandres, pour l'y disposer.

Ibid.

Loüis avoit beaucoup de consideration pour ces deux Princes; mais sur tout pour Henry, qui estoit son beau-frere & son gendre. Ils l'allerent trouver à Soissons, où il tenoit son Parlement, & le prierent de vouloir bien qu'ils fussent les mediateurs entre luy & le Roy d'Angleterre, pour terminer une guerre si nuisible aux deux Etats. Le Roy y consentit.

Entre plusieurs points importants, sur lesquels il estoit difficile de convenir, les principaux estoient, la maniere de l'hommage que le Roy d'Angleterre faisoit pour la Normandie au Roy de France, où Henry vouloit faire changer certains termes & certaines formalitez: Secondement, la cession qu'il devoit faire du Comté d'Anjou & du Maine, en faveur de son fils aîné Henry, qui avoit épousé Marguerite de France, & dans cet article il s'agissoit aussi de la formule de l'hommage que ce jeune Prince devoit faire pour ces deux Comtez. En troisieme lieu, la cession du Duché de Guyenne, que Henry proposoit de faire à Richard son second fils, qui devoit épouser Adelaïde, autre fille du Roy, comme on s'y estoit engagé depuis long-temps de

part & d'autre. La maniere de l'hommage que Richard feroit au Roy pour la Guyenne, faisoit encore une difficulté de mesme espece que les deux autres. De plus il estoit question de regler les prétentions que le Roy d'Angleterre avoit sur le Comté de Toulouse, & la formule de l'amnistie & du rétablissement des Seigneurs de Poitou, qui s'estoient revoltez contre ce Prince l'année d'uparavant.

Pour rendre la chose plus facile, on remit à un autre temps l'article de Toulouse, qui demandoit une grande discussion; & pour ce qui est du reste, les deux Comtes, au nom du Roy d'Angleterre, convinrent avec le Roy en cette maniere.

Premierement, que désormais le Roy d'Angleterre feroit au Roy de France hommage pour le Duché de Normandie, avec toutes les mesmes formalitez que l'avoient fait ses Predecesseurs, & avec toutes les obligations de le servir, dans les occasions où le Vassal doit faire service à son Seigneur.

*Articles
dont les Me-
diateurs con-
viennent.
Ibid.*

Secondement, qu'il feroit tenu de ceder à Henry son fils aîné, le Comté d'Anjou & le Comté du Maine, avec tous les hommages & sermens de fidelité dûs par les Seigneurs de ces deux Comtez, & que Henry en estant mis en possession, feroit hommage au Roy de France, & serment de fidelité envers tous & contre tous; & qu'à cet égard, il ne devoit rien ni à son pere, ni à ses freres, & qu'ils ne pourroient rien exiger de luy, outre l'amitié & l'honneur que leur merite personnel, & les liaisons du sang devoient leur attirer de sa part.

En troisieme lieu, que Richard second fils du Roy d'Angleterre, en épousant Adelaïde fille du Roy, feroit mis en possession du Duché de Guyenne, & qu'il le possederait aux

K k k k iij

mesmes conditions, & avec la mesme dépendance de la Couronne de France, que l'Anjou & le Maine seroient possédez par son frere; qu'on ne stipuleroit rien pour la dot de la Princesse; mais que le Roy la luy donneroit telle qu'il jugeroit à propos.

En quatrième lieu, que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre. Enfin l'on voit par la suite, que touchant les Seigneurs du Poitou, qui avoient pris les armes pour le Roy, on convint qu'ils seroient rétablis dans leur Terres & dans leurs Chasteaux.

*Incidents qui
retardent la
paix.
Ibid.*

Le Comte de Champagne ayant fait agréer ces conditions au Roy, alla trouver Henry pour les luy faire ratifier. Il le fit; mais comme il vit que le Comte estoit sur le point de partir pour aller en Poitou, afin de faire évacuer Lusignan, & en remettre en possession Geoffroy, qui en estoit le Seigneur, il luy dit qu'il se gardast bien de le faire; qu'il ne vouloit pas que ceux qu'il avoit mis dans cette Place, pour en faire relever les murailles, en fortissent encore, & qu'il envoyeroit incessamment au Roy l'Archevêque de Roïen avec deux autres Seigneurs, pour vuider cet article particulier.

Le Comte retourna sur le champ à la Cour, & y rapporta la difficulté que faisoit le Roy d'Angleterre sur la restitution de Lusignan. Le Roy entra en grande colere, & partit promptement pour Bourges, où il assembla les Seigneurs du Poitou intéressés en cette affaire, fit avec eux un nouveau Traité, en reçut de nouveaux ôtages; & ils se jurèrent mutuellement de continuer à faire la guerre au Roy d'Angleterre, s'il ne vouloit pas rendre Lusignan, & de ne faire jamais aucun Traité avec luy, sans qu'eux & le Roy y fussent compris.

Le Roy d'Angleterre fut un peu surpris de cette nouvelle & prompte confederation: car il avoit cru que le Roy trouvant de grands avantages dans les autres articles, pourroit se relascher sur celui de Lusignan; mais comme il vouloit la paix, dont il avoit besoin, pour les raisons que j'ay dites, il pria de nouveau le Comte de Champagne & le Comte de Flandres d'agir auprès du Roy, & de luy demander de sa part une entrevûe, esperant obtenir de luy par son adresse ordinaire ce qu'il prétendoit.

Ibid.

Le Roy refusa de le voir, luy fit dire, que puisqu'il manquoit ainsi à sa parole, il retiroit luy-mesme la sienne, & qu'ayant changé de pensée sur le mariage de sa fille Adelaïde, il ne vouloit plus qu'elle épousast le Prince Richard; qu'il consentiroit néanmoins à traiter pour les autres articles par des Députés qu'il luy nommeroit vers les Fêtes de Pasques: mais que s'il n'estoit résolu d'accorder au Seigneurs de delà la Loire le rétablissement dans leurs biens, ce seroit inutilement qu'on rentreroit en negociation, parce qu'il estoit résolu de ne se pas relascher sur ce point-là.

Le Roy d'Angleterre en une autre conjoncture, ne se feroit pas accommodé de ces hauteurs du Roy de France; mais entre Souverains, encore plus qu'entre les autres hommes, la fierté cede souvent à la politique. Henry traita avec les Députés du Roy, & passa tout ce qu'on voulut. On parla mesme dans cette Conference des affaires de Toulouse, & il fut réglé sur ce sujet-là, que lorsque le Prince Richard seroit déclaré Duc de Guyenne, s'il arrivoit quelque differend entre luy & le Comte de Toulouse, la cause seroit portée à la Cour de France, &

Ibid.

qu'elle se décideroit par le jugement du Roy.

Guy de Lufignan tué le Comte de Salisbury.

Après cet accord, le Roy d'Angleterre témoignant toujours souhaiter fort de voir le Roy, il fut résolu que les deux Rois se trouveroient ensemble sur la frontière le Dimanche d'après l'Ascension. Mais dans cet intervalle, Guy de Lufignan ayant par malheur rencontré le Comte de Salisbury son ennemi, qui commandoit pour le Roy d'Angleterre en Poitou, ils se battirent, & le Comte fut tué. Guy de Lufignan vit bien qu'après cela, il ne feroit pas en seureté dans le païs. Son malheur fut pour luy l'occasion d'une plus haute fortune; car ayant passé dans la Terre-Sainte, il y fut élevé plusieurs années après sur le Trône de Jerusalem; & cependant le Roy d'Angleterre furieusement irrité de la mort du Comte de Salisbury, la vengea par les courses qu'il fit faire sur les Terres des Seigneurs de Lufignan, qui en porterent leurs plaintes à la Cour de France.

Il n'en falloit pas davantage pour détruire tout ce qui avoit esté fait jusqu'alors. Néanmoins le Roy d'Angleterre appaisa le Roy par l'entremise de Guillaume Evêque de Chartres, en luy représentant le juste sujet qu'il avoit eu de se venger des Seigneurs de Lufignan, qui avoient tué le General de ses troupes.

La proposition que le Roy d'Angleterre fit à l'Evêque de Chartres en cette occasion, montre le desir extrême qu'il avoit de la paix. Il luy dit, que s'il venoit à bout de le reconcilier avec le Roy de France, il s'obligerait à prendre la Croix, & qu'il pouvoit assurer le Roy de sa part, qu'il seroit prest d'aller avec luy en Egypte contre les Mahométans, dès qu'il le jugeroit à propos.

L'Evêque de Chartres, qui connoissoit parfaitement l'esprit artificieux de ce Prince, luy repartit; mais, Seigneur, ne me défavouerez-vous point, quand j'auray porté de vostre part cette parole au Roy? Henry répondit, qu'il pouvoit la porter hardiment, & qu'il ne souhaitoit rien tant, que de consacrer le reste de sa vie à Dieu, en combattant pour la Religion contre les Infidèles. Le Prelat s'acquitta de sa commission, & le Roy aussi peu persuadé que luy de la sincérité de Henry, l'ayant écouté, luy dit, qu'après les promesses que le Roy d'Angleterre luy avoit faites tant de fois là-dessus, sans les tenir, il ne s'y fieroit plus, à moins qu'il ne luy vist la Croix sur l'épaule. Tout cela suppose qu'on pensoit alors à une nouvelle Croisade; mais ce dessein s'évanoüit, & ne fut exécuté que sous le Regne des enfans de ces deux Princes.

Pour ce qui est de la paix, le Roy protesta à l'Evêque qu'il y estoit toujours disposé; mais qu'il n'y consentiroit jamais, à moins que les Seigneurs du Poitou n'y fussent compris.

Enfin après tant de délais & tant d'incidens, la paix fut conclüe. Le Roy d'Angleterre vint trouver le Roy à Montmirail, la veille des Rois. Il luy dit en le saluant, qu'il luy donnoit la carte-blanc, & que sans prescrire aucunes conditions, il en passeroit par tout ce qu'il voudroit, pourvu qu'il luy rendist son amitié. C'estoit un pur compliment d'honnêteté: car avant l'arrivée du Roy d'Angleterre, Thibaud Comte de Blois, & Bernard Prieur de Grandmont, avoient secrettement arrêté avec le Roy, au nom de Henry, les articles de la paix, qui estoient à peu près les mesmes que ceux dont on

Ibid.

*Conclusion
de la paix.*

An. 1179.
Epist. 268.

estoit convenu à Soissons.

Après les premiers complimens, les deux Rois s'embrassèrent. Le Roy de France dit tout haut à celui d'Angleterre, qu'il luy restituoit les Fiefs de la Couronne, dont il l'avoit déclaré déchu, pour avoir pris les armes contre luy, à condition qu'il luy remettroit fidelement tous les Chasteaux du Domaine de France, dont il s'estoit emparé.

Ibid.

Robertus
de Monte.

Le lendemain le Roy d'Angleterre fit publiquement hommage au Roy pour la Normandie, & pour ses autres Etats mouvans de la Couronne de France, malgré les sermens qu'il avoit souvent faits depuis la guerre, de ne jamais rendre cet hommage. Le Prince Henry son fils aîné en fit autant pour le Comté d'Anjou, & pour le Comté du Maine; Richard pour le pais d'au-delà de la Loire, excepté pour la Touraine, pour laquelle le Roy d'Angleterre se reconnoissoit Vassal du Comte de Blois. Le jeune Henry fit aussi hommage au Roy pour le Duché de Bretagne, quoiqu'il fust destiné à Geoffroy troisième fils du Roy d'Angleterre; mais c'est que Geoffroy ne devoit le posséder que comme Vassal immédiat de la Couronne d'Angleterre, & en faire luy-mesme hommage à Henry son frere, comme à l'heritier présomptif du Royaume; par où l'on voit que la Bretagne estoit toujours un Arriere-Fief de la Couronne de France. Tous ces hommages se firent avec les formalitez dont on estoit convenu à la Conference de Soissons.

Quelque repugnance qu'eust eu le Roy d'Angleterre, pour le rétablissement des Seigneurs de Poitou & des autres qui s'estoient liguez avec eux, il fut obligé d'y consentir, & quelque temps après estant allé

du costé d'Auvergne, il y reçut en ses bonnes graces, conformément au Traité, le Comte de la Marche & le Comte d'Angoulesme.

Par le mesme Traité, la Charge de Grand Senechal de France*, ou de Grand-Maistre de la Maison du Roy, hereditaire dans la Famille des Comtes d'Anjou, fut rendue au jeune Henry. Le Comte de Blois, qui estoit un des Mediateurs, à qui le Roy l'avoit donnée cinq ou six ans auparavant, voulut bien la luy céder, & Henry quelques semaines après la conclusion de la paix, en fit les fonctions à Paris, le jour de la Purification, & servit le Roy à table. C'est de cette maniere que la paix fut rétablie entre les deux Couronnes, avec beaucoup de gloire pour la France, & assez d'humiliation pour le Roy d'Angleterre.

Robertus
de Monte.

Il restoit à faire celle de l'Archevêque de Cantorbery avec ce Prince, & les conjonctures semblerent propres pour la ménager. Henry venoit de recevoir des Lettres du Pape, qui avoient paru l'y disposer, & il avoit asseuré le Prieur du Mont-Dieu, & Bernard Prieur de Grandmont, qui luy avoient rendu ces Lettres, qu'il se contenteroit que l'Archevêque paroissant en sa presence, luy donnast publiquement des marques d'une soumission respectueuse; qu'il le traiteroit bien, & le rétabliroit dans ses bonnes graces.

Suite des
differeuds en-
tre Henry &
l'Archevêque
de Cantor-
bery.
Ibid.

Sur cette promesse, ils prièrent le Roy de France de faire venir l'Archevêque, qui dès qu'il fut arrivé, vint se jeter aux pieds du Roy d'Angleterre, & luy dit ce peu de paroles d'un air fort humilié; *Seigneur, ayez compassion de moy, je m'abandonne entre les mains de Dieu & les vostres, à sa gloire, & à la vostre.*

Ibid.

* Cette Charge avoit plus d'étendue que celle de Grand Maistre: elle regardoit aussi la guerre; mais il paroist qu'elle ne fut accordée à Henry que pour les fonctions de Grand-Maistre de la Maison du Roy.

Joann. Sa-
liber.

Tous s'attendoient que le Roy d'Angleterre, ainsi qu'il l'avoit fait esperer, le recevroit bien, & luy répondroit avec bonté; mais non, dit un fameux Ecrivain Anglois de ce temps-là, Henry, qui avoit depuis long-temps convaincu les François de son peu de droiture, voulut de plus qu'en cette occasion ils fussent témoins de son peu d'humanité. Il dit mille choses désobligeantes & injurieuses à l'Archevêque, & en adressant la parole au Roy de France, & à tout le reste de l'Assemblée, il ajoûta, qu'il ne demandoit rien autre chose à l'Archevêque, sinon l'observation des anciennes Coûtumes du Royaume d'Angleterre, de la manière qu'elles avoient esté observées par les cinq derniers Archevêques de Cantorbery, parmi lesquels il y avoit eu des hommes d'une sainteté éminente; que l'Archevêque ne vouloit point s'y soumettre, & que sous ce prétexte, il se faisoit honneur mal à propos, d'estre le Martyr de la liberté Ecclesiastique: qu'il n'avoit qu'à promettre en presence de toute l'Assemblée de ne plus combattre ces Coûtumes, & que dès-là toutes les contestations & les peines qu'il s'attiroit, seroient finies. Après avoir ainsi parlé, il se leva, laissant là l'Archevêque fort confus, & le Roy de France très-peu satisfait. Car on avoit compté que Henry, suivant sa promesse, agréeroit la soumission du Prelat, sans entrer en ces éclaircissements odieux. C'estoit à quoy le Pape l'avoit exhorté par ses dernières Lettres; mais Henry avoit fait depuis reflexion, qu'en agissant ainsi, il auroit perdu sa cause, & que si l'Archevêque retournoit à son Eglise, sans avoir juré l'observation des Coûtumes, ce seroit toujours à recommencer. Il estoit venu à bout de ce qu'il avoit prétendu, en faisant la

Tome II.

paix avec le Roy de France, & délivré de l'inquietude que la guerre luy causoit, il esperoit en temporisant fatiguer l'Archevêque, & obtenir du Pape au moins quelque composition, par l'entremise de plusieurs Cardinaux qui estoient tout à luy. C'est là ce qui le fit agir de la sorte.

D'autres Historiens rapportent la chose d'une manière toute différente: mais peut-estre parlent-ils de quelque autre Assemblée. Ils disent que l'Archevêque en se jettant aux pieds du Roy d'Angleterre, luy dit ces paroles: *Seigneur, je vous fais vous-mesme Juge de tout, pourvu que dans ce que vous ordonnerez, l'honneur de Dieu n'y soit point intéressé*; que Henry releva ces derniers mots, & qu'après plusieurs reproches faits au Prelat, il dit au Roy de France: « Voyez-vous « sa malice & sa fourbe? Pour avoir « dequoy recommencer les querelles, « dès que quelque chose ne luy plai- « ra pas, il dira que l'honneur de « Dieu y est intéressé, & sous ce pré- « texte, il envahira les plus legitimes « droits de ma Couronne. Mais pour « montrer, ajoûta-t-il, que je ne pré- « tens rien faire contre l'honneur de « Dieu, voicy à quoy je me soumets. « Il y a eu avant moy plusieurs Rois « sur le Trône d'Angleterre, dont « les uns avoient plus d'autorité, & « les autres moins que je n'en ay. « Il y a eu avant Thomas Bequet « plusieurs Archevêques de Cantor- « bery, qui estoient de grands hom- « mes & de saints Personnages, je me « contente qu'il m'accorde ce que le « plus saint & le plus grand homme « de ses Prédecesseurs a accordé au « moindre des miens, & je ne deman- « de rien de plus. »

Ces Historiens ajoûtent, que toute l'Assemblée d'un commun consentement, applaudit à cette proposition

L III

Historia
Quadripartita.

du Roy d'Angleterre ; que le Roy de France voyant que l'Archevêque ne disoit mot , & hesitoit à accepter une telle offre , luy demanda sur quoy il déliberoit encore , puisqu'il ne tenoit qu'à luy d'avoir la paix à des conditions si avantageuses , & s'il se croyoit plus saint , que les plus sages & les plus saints de ses Prédecesseurs ?

Que l'Archevêque répondit, qu'il devoit imiter ses Prédecesseurs dans ce qu'ils avoient fait de bien , & dans ce qu'ils avoient souffert de mal pour la liberté de l'Eglise , & non pas dans les choses où ils avoient trop molli.

Que sur cette réponse , tous les Seigneurs des deux Nations s'estoient récriez , & qu'un d'entre eux ayant pris la parole , avoit conclu , que puisqu'il s'obstinoit contre le sentiment des plus sages des deux Royaumes , il meritoit d'estre chassé d'Angleterre , & de n'estre pas reçu en France.

Que sur cela l'Assemblée s'estoit séparée ; que les deux Rois estoient montez à cheval , sans vouloir plus écouter l'Archevêque ; qu'on avoit cessé de le défrayer , & qu'il avoit esté réduit à vivre des aumônes , que luy firent par pitié l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Poitiers.

Que néanmoins quelque temps après , le Roy de France avoit eu du scrupule , d'avoir ainsi abandonné un Saint ; qu'il l'avoit rappelé à sa Cour ; qu'il s'estoit jetté à ses pieds , pour luy en demander pardon , & l'avoit assuré tout de nouveau , qu'il auroit soin de luy comme auparavant ; qu'il n'avoit rien à craindre dans son Royaume , & qu'il pouvoit demeurer à Sens , comme il avoit fait jusqu'alors , & que l'on pourvoiroit à tous ses besoins.

Que le Roy d'Angleterre s'estant plaint au Roy de ce changement , il

n'en avoit point eu d'autre réponse , sinon que la France avoit esté de tout temps le refuge des affligés & des persécutez pour la justice ; que l'Archevêque estoit véritablement un homme de bien , & qu'il estoit résolu de ne le pas abandonner.

Soit que cette conduite du Roy fust un effet de sa piété ou de sa politique , il est certain qu'il traita l'Archevêque avec sa bonté ordinaire , & que le Roy d'Angleterre , qui se crut d'abord tiré d'embarras , se trouva plus intrigué que jamais ; & c'est ce qui l'obligea à prendre d'autres mesures.

Il pria le Pape de faire venir l'Archevêque à Rome , pour le tirer hors de France , où , disoit-il , on entretenoit son obstination , & de luy donner quelque autre Evêché , au lieu de celui de Cantorbery , n'y ayant point de plus court moyen de mettre fin à des broüilleries , qui n'en auroient point sans cela. Pour obtenir ce qu'il demandoit , il offrit de grandes sommes d'argent aux Princes & aux principales Villes d'Italie , qui soustenoient le parti du Pape contre l'Empereur , & que le Pape estoit obligé de ménager beaucoup pour le bien de ses affaires ; il leur fit ces offres , pour les engager à faire en sorte auprès du Pape , qu'il luy accordast la translation de l'Archevêque en quelque autre Eglise. Mais ce Prelat ayant esté averti de ce qui se passoit , écrivit fortement à Rome , pour empêcher qu'on n'écoutast le Roy d'Angleterre ; & il fit si bien , qu'on n'accorda rien autre chose à ce Prince , sinon qu'on enverroit de nouveaux Legats , pour voir sur les lieux ce qu'il y auroit de meilleur à faire.

Le Pape nomma donc Gratien neveu du défunt Pape Eugene III. & Vivien Archidiacre d'Orvieto , dont les instructions portoient , première-

Codex Vatican. L. 2. Epist. 79.

An. 1169.

Le Pape nomme de nouveaux Legats pour les terminer.

ment , de ne point souffrir que le Roy d'Angleterre les défrayast , jusqu'à ce que les affaires fussent entièrement terminées. Secondement , de laisser à l'Archevêque tous les pouvoirs que luy donnoit sa qualité de Primat d'Angleterre , & même celuy d'agir , quand il le faudroit , par les censures Ecclesiastiques , mais de luy conseiller de ne rien précipiter , & de se gouverner toujours par les conseils de gens sages & moderez. En troisième lieu , le Pape ordonnoit aux Legats d'user de toutes les voyes de douceur , qui seroient justes , de prendre garde durant la negociation à ne rien dire , & à ne rien faire , qui pût aigrir le Prince ; & enfin de luy déclarer que leur Legation estoit limitée à un certain temps ; que leurs pouvoirs expireroient à la Feste de Saint Michel , & que l'Archevêque auroit liberté entière de se servir des siens dans toute leur étendue , immédiatement après cette Feste.

Le Pape avertit l'Archevêque de tout cecy , & le pria de ne fulminer , durant le temps de la negociation , aucune censure , ni contre le Roy , ni contre son Royaume , ni contre aucune autre personne.

Article sur lequel on ne peut convenir.

La disposition favorable de la Cour de France à l'égard de l'Archevêque de Cantorbery , inspira de la fermeté aux Legats , en traitant avec le Roy d'Angleterre. Dès qu'ils furent arrivés en Normandie , où ce Prince estoit , les conférences commencerent. Elles furent longues & vives , & Henry , soit par l'impetuosité de son humeur , soit exprès pour épouvanter les Legats , s'y emporta souvent en menaces , en juremens , en termes pleins de mépris pour le Pape & pour les censures Ecclesiastiques. Ils l'écoutèrent avec beaucoup de sang froid , & enfin toutes les difficultés se reduisirent presque à deux

mots , que le Roy d'Angleterre demandoit qu'on inserast dans la convention à la place de deux autres , que les Legats vouloient y mettre. Le Roy vouloit qu'en rendant l'Eglise de Cantorbery à l'Archevêque , il fust dit que ce Prelat y rentreroit , y seroit reconnu , qu'on luy obéiroit , *sauf en toutes choses la dignité Royale* *. Les Legats au contraire , vouloient qu'on y inserast , que l'Archevêque de Cantorbery seroit en tout soumis aux ordres du Roy , *sauf la liberté de l'Eglise* . †

* *Salvâ dignitate Regiâ.*

† *Salvâ libertate Ecclesiâ.*

On ne put convenir sur cet article avant le terme marqué. Ainsi les Legats prièrent le Roy d'Angleterre de trouver bon qu'ils se retirassent. Il obtint toutefois qu'un des deux demeurast , sur l'assurance qu'il luy donna , de conclure incessamment l'affaire , après qu'il auroit vu le Roy de France à S. Denis , où ils devoient s'aboucher , & où le Legat Vivien pria l'Archevêque de se trouver aussi. Le Roy de France l'en pria luy-même ; mais ce Prelat ayant peine à s'y résoudre , après la maniere dont Henry l'avoit traité dans la dernière Assemblée , il consentit seulement de se rendre à Paris , afin d'estre plus à portée de faire ses propositions , & de recevoir celles qu'on luy feroit pour l'accommodement.

Codex Vatican. Lib. 3. Epist. 60.

Henry étant arrivé à S. Denis , n'oublia rien pour gagner le Roy. Il le pria de vouloir bien que Richard son second fils fust élevé à la Cour de France , & luy promit de se rendre facile à la paix avec le Comte de Toulouse , chose que le Roy souhaitoit fort. Ce Prince répondit aux marques de confiance que Henry luy donnoit par des honnestetez reciproques : il fit venir le petit Prince Philippe son fils unique , exprès pour le luy faire voir , & obligea même l'Archevêque de Cantorbery à luy

venir rendre ses respects à Montmartre.

*Le Pape
nomme d'au-
tres Legats.*

Henry reçut assez bien le Prelat, & luy demanda s'il vouloit bien remettre la décision de leurs differends au Conseil du Roy de France, ou au jugement des Evêques de France, ou à celui des Docteurs de l'Université de Paris. L'Archevêque répondit, qu'il feroit sur cela tout ce que le Roy de France jugeroit à propos; mais qu'il aimeroit beaucoup mieux rentrer dans les bonnes grâces de son Prince par toute autre voye, que par celles des formes juridiques. On affecta de faire encore diverses avances de part & d'autre; mais le Roy de France & le Comte de Troyes entrevirent bien que Henry ne pensoit qu'à amuser & à gagner du temps, dans l'esperance de fatiguer l'Archevêque, & d'obtenir du Pape par ses sollicitations, qu'il approuvât au moins une partie des Coutumes d'Angleterre, aux dépens du reste qu'on luy abandonneroit. C'est ainsi que toute l'année 1169. se passa en negociations, qui ne produisirent rien. Enfin le Pape ennuyé de ces longueurs, nomma de nouveaux Legats, pour terminer l'affaire. Ce furent Rotrou Archevêque de Roüen, & Bernard Evêque de Nevers, auxquels il joignit un peu après Guillaume Archevêque de Sens. Les Lettres de leur Legation qu'il leur écrivit de Benevent, datées du dix-neuvième de Janvier, contenoient les articles suivans, qu'il leur donna ordre de proposer de sa part au Roy d'Angleterre.

*Instructions
qu'il leur
donne.*

Premierement, que l'Archevêque de Cantorbery fust au plustost rétabli dans son Eglise & dans tous les biens qui en avoient esté usurpez, & que tous ceux qui auroient esté chassés d'Angleterre, pour avoir soutenu le parti de l'Archevêque, y fussent

rappellez, & remis en possession de tout ce qui leur appartenoit.

Secondement, que le Roy reçût l'Archevêque au baiser de paix, ou que s'il ne vouloit pas luy faire cet honneur, parce qu'il avoit fait serment de ne le luy faire jamais, du moins il trouvât bon que le Prince Henry son fils aîné le fît pour luy.

En troisième lieu, que les Coutumes d'Angleterre contraires à la liberté Ecclesiastique, fussent abolies & condamnées, & que les Evêques, qui avoient promis de les observer fussent absous de leur serment par les Legats.

En quatrième lieu, que ceux qui avoient esté excommuniés pour les violences exercées contre l'Archevêque de Cantorbery, ou contre les biens appartenans à son Eglise, & pour les autres causes, qui concerneroient ces contestations, seroient absous des censures qu'ils avoient encouruës, dès que le Roy promettrait d'accepter les articles précédens; mais à condition, que s'il ne tenoit pas sa parole, dès-là mesme ils retomberoient dans l'excommunication, nonobstant l'absolution donnée.

Enfin les Legats eurent ordre de declarer au Roy d'Angleterre, que le Pape ne luy donnoit que quarante jours, pour accepter ces conditions de paix, & qu'après ce terme expiré, ils mettoient ses Domaines en interdit.

Cette declaration fut faite par les Legats au Roy d'Angleterre, qui s'abandonnant à sa colere, fit un coup de grand éclat; car il engagea la plupart des Evêques, des Ecclesiastiques, & des autres Ordres de ses Etats, à faire serment de ne point obéir au Pape, ni à l'Archevêque, & à n'avoir aucun egard aux censures qui viendroient de leur part tou-

*Henry en est
fort irrité, &
fait un coup
de grand é-
clat.
Epistola
S. Thomæ
ad Anglos.*

ehant les affaires dont il s'agissoit alors.

Il fait couronner Roy d'Angleterre son fils aîné par l'Archevêque d'York.

Il fit encore une autre chose, pour rompre les mesures du Pape. Ce fut de faire sacrer & couronner Roy d'Angleterre Henry son fils aîné par l'Archevêque d'York, & cela contre le droit de l'Archevêque de Cantorbéry, à qui il appartenoit, par le privilege de sa dignité de Primat d'Angleterre, de faire cette cérémonie. Son dessein principal dans ce Couronnement, estoit le mesme que celui de Philippe I. Roy de France, lorsqu'il fit couronner son fils Loüis le Gros, dans le temps qu'il apprehendoit d'estre excommunié par le Pape, à cause de son mariage incestueux avec Bertrade, & que le Royaume de France estoit menacé d'interdit à cette occasion; car Loüis estant reconnu Roy, le Gouvernement du Royaume luy appartenoit sans contredit, en cas que son pere eust esté regardé comme exclus du Gouvernement par les censures du Pape. Henry prit cette mesme précaution. C'est pourquoy dans un festin qui se fit au sortir de la cérémonie, il servit luy-mesme son fils à table, & declara que ce n'estoit plus luy, mais son fils qui estoit Roy.

Historia Quatripartita, L. 2.

Roger de Houeden, Parte 1. an. 1170.

Codex Vatican. Epist. 18. & 21. Roger de Houeden, Parte 2.

Ce Couronnement se fit à Westminster le treizième de Juin, tandis que Marguerite de France, épouse du jeune Roy, estoit en Normandie; de sorte que contre la coutume, elle ne fut point couronnée en mesme-temps que son mari. C'estoit une affectation du Roy d'Angleterre, qui vouloit par là chagriner le Roy de France, parce qu'il sçavoit que ce Prince, aussi-bien que la Reine, continuoient de solliciter le Pape contre luy, en faveur de l'Archevêque de Cantorbéry.

Le Roy penetra le motif de cette

conduite, & n'eut pas plustost appris la nouvelle du Couronnement, qu'il entra avec une armée en Normandie, pour venger l'injure qu'on avoit faite à sa fille. Henry surpris de cette irruption, à laquelle il ne s'attendoit pas; car il n'avoit pas cru que Loüis dût en venir si promptement à la guerre, repassa vite la mer, & fit prier le Roy de trouver bon qu'il s'abouchast avec luy. Ils se virent en un lieu, que les Historiens Anglois appellent Vendone*. Henry protesta au Roy, que la nécessité de ses affaires l'avoit obligé de faire incessamment couronner son fils; qu'il feroit bien-tost couronner Marguerite, & qu'il ne differeroit ce Couronnement, qu'autant qu'il luy faudroit de temps pour en faire les préparatifs, pour faire la Maison de la Princesse, & pour luy donner un équipage digne d'une Reine. Le Roy se contenta de cette satisfaction, & la paix fut rétablie; mais le Roy d'Angleterre n'exécuta pas si-tost sa promesse.

** Vuendonia.*

Codex Vatican. Lib. 6. Epist. 2. & 33.

Cependant le Pape reçut les plaintes de la Cour de France sur ce Couronnement, par une Lettre que luy écrivit l'Archevêque de Sens; car le Roy d'Angleterre avoit répandu le bruit que l'Archevêque d'York l'avoit fait du consentement du Pape, & on l'avoit cru; mais Alexandre s'en disculpa par plusieurs Lettres, qu'il écrivit à la Cour, & commença à presser plus que jamais le Roy d'Angleterre, de finir la persécution qu'il faisoit à l'Archevêque de Cantorbéry, luy declarant que s'il tardoit à le faire, il alloit le traiter comme il avoit traité l'Empereur, c'est-à-dire, que dans peu de temps il l'excommunieroit. L'Archevêque de Cantorbéry declara pareillement aux Evêques d'Angleterre, que si dans quinze jours on n'estoit convenu des

Le Pape menace Henry de l'excommunication. Epist. 25.

Codex Vatican. Lib. 6. Epist. 35. & 36.

articles de la paix de l'Eglise, il ne differeroit plus après ce terme, à jeter l'interdit sur le Royaume.

Henry, qui apprehendoit beaucoup plus les suites de ces censures dans ses Etats, que les censures mêmes, voyant qu'il n'y avoit plus à reculer, fit sçavoir aux Legats, qu'il en passeroit par où ils voudroient, avant que de retourner en Angleterre, & qu'ils n'avoient qu'à dresser les articles de l'accord. Les Legats en donnerent avis à l'Archevêque, & le prièrent de leur donner un Memoire de ses prétentions.

Ce qui oblige ce Prince à finir les contestations.

Les Legats traiterent ensuite avec le Roy d'Angleterre. On convint qu'on ne feroit nulle mention des Coûtumes d'Angleterre, ni du serment de les observer; que l'on couronneroit de nouveau le jeune Henry, afin qu'il reçût la Couronne de la main de l'Archevêque de Cantorbéry; que Marguerite de France seroit couronnée avec luy, & que l'Archevêque en saluant le Roy, luy demanderoit ses bonnes grâces, la paix & la seureté pour luy, pour les siens, & pour les biens de l'Eglise de Cantorbéry.

L'Archevêque de Cantorbéry se reconcilie avec le Roy.

Quand on fut convenu de tous ces points, l'Archevêque de Sens conduisit le Prelat à l'audience du Roy d'Angleterre, qui le reçut avec toutes les marques possibles de bonté & d'amitié, l'entretint long-temps en particulier, & avec la même familiarité & la même franchise qu'il avoit coûtume de faire avant sa disgrâce, & jamais reconciliation ne parut plus sincere. Elle se fit le jour de la Magdelaine. L'Archevêque demanda au Roy, s'il ne trouveroit pas bon qu'il retournaît à la Cour de France, pour remercier le Roy des bontez qu'il avoit eues pour luy, & qu'il y demeurât jusqu'à son retour en Angleterre. Henry y consentit; & le Pape ayant

An. 1170.

reçu la nouvelle de la reconciliation, en écrivit à ce Prince pour l'en féliciter.

Dans les articles de cette reconciliation, quoiqu'on eust fait mention en general de la seureté que le Roy devoit donner à l'Eglise de Cantorbéry, les Legats n'avoient pas jugé à propos, qu'on y parlât expressément de la restitution de certaines Terres, qui en avoient esté démembrées, & l'Archevêque avoit eu peine à passer cet article. Il vint quelque temps après trouver Henry à Tours, pour luy parler de cette restitution; & il le supplia de luy donner là-dessus sa parole; mais il répondit que ce point-là se regleroit en Angleterre, quand tous deux y seroient arrivez.

L'Archevêque ayant pris congé du Roy de France, alla s'embarquer à Witsan dans le Comté de Boulogne. Le Comte de Boulogne, & quelques autres de ses amis, qui estoient nouvellement venus d'Angleterre, luy firent connoître les dangers où il s'exposoit en repassant la mer; mais il leur répondit avec intrepidité, que rien n'estoit capable de l'empescher de retourner à son Eglise, qui estoit sans Pasteur depuis sept ans, dût-il perir, & estre mis en pieces. Il fit voile au commencement de Decembre, & arriva heureusement en Angleterre.

Il repasse en Angleterre.

Il y trouva ce qu'on luy avoit prédit, des Evêques furieux, envenimez contre luy, & sur tout l'Archevêque d'York, des Courtisans & des gens de guerre irritez de ce qu'ils se voyoient contrains de restituer des biens d'Eglise, dont ils s'estoient emparez. Ce n'estoit que murmures sur sa conduite & sur ses manieres, que nouvelles plaintes que l'on faisoit tous les jours au Roy. Ce Prince reconcilié par force, & dans le fond son ennemi irreconciliable, ne les

écoutoit que trop volontiers. Enfin un jour étant fort chagrin de quelques nouvelles demandes que faisoit l'Archevêque, pour l'accomplissement des articles du Traité, ces paroles luy échapperent : *Est-il possible, que parmi un si grand nombre de gens, que j'ay comblez de mes bienfaits, il ne se trouvera personne pour me venger d'un Prestre qui met le trouble dans tous mes Etats !* Il les prononça apparemment sans en prévoir les suites. Mais les paroles des Princes en ont toujours en de pareilles conjonctures, & leurs passions ne manquent jamais de trouver des ministres plus disposez qu'eux-mesmes à les satisfaire.

*Et y est mas-
sacré peu de
temps après
dans sa Ca-
thedrale.*

An. 1170.
Codex Va-
tic. Lib. 5.
Epist. 78. &c.

Quatre Gentilshommes indignes de ce nom, comploterent aussi-tôt ensemble d'assassiner l'Archevêque, & le massacrerent en effet dans la Cathedrale mesme de Cantorbery, le vingt-neuvième de Decembre ; il n'y avoit encore qu'un mois qu'il estoit retourné en Angleterre.

La nouvelle de cette mort étant arrivée en France, le Roy, le Comte de Blois, & l'Archevêque de Sens, qui avoit encore la qualité de Legat du S. Siege, en écrivirent fortement au Pape, pour luy demander justice. Les Evêques d'Angleterre de leur costé s'étant assemblez en Concile, écrivirent aussi pour justifier leur Roy, protestant en son nom, qu'un attentat si horrible avoit esté commis, non seulement à son insçu, mais encore tout-à-fait contre son intention ; qu'il en avoit pris Dieu à témoin en leur presence ; que la tristesse où ce coup funeste l'avoit plongé, l'avoit rendu malade, jusqu'à les faire craindre pour sa vie ; qu'il ne prioit Sa Sainteté que de deux choses, l'une de se laisser persuader de son innocence, & l'autre d'exercer contre les coupables sa plus severe justice.

An. 1171.

Le Pape, qui avoit esté saisi d'horreur à la premiere nouvelle de cet execrable parricide, dont la renommée, & de violens préjuges faisoient le Roy coupable, ne voulut point voir les Ambassadeurs d'Angleterre ; & ce ne fut qu'après bien des sollicitations & bien des protestations touchant l'innocence du Roy leur Maître, qu'ils obtinrent une audience. Quelques choses qu'ils luy eussent fait dire, ils n'avoient pu luy ôter ses soupçons, & il ne voulut point leur permettre de parler, qu'ils n'eussent auparavant fait serment, que le Roy d'Angleterre subiroit sur cela le jugement du Saint Siege, & que ce Prince feroit luy-mesme au plustost le mesme serment.

*Effet que
cette nouvelle
produit dans
l'esprit du Pa-
pe, qui en
soupçonne le
Roy.*

Il se fit depuis diverses negociations sur ce sujet pendant fort long-temps, & la chose fut terminée de la sorte. Le Cardinal Albert & le Cardinal Theodin, que le Pape avoit envoyez à la Cour d'Angleterre, pour informer de ce crime, tinrent à Avanches une Assemblée, où le Roy d'Angleterre, en presence de plusieurs Evêques, jura sur les saints Evangiles, qu'il n'avoit ni commandé ni voulu l'assassinat commis contre la personne de l'Archevêque de Cantorbery, & que sa mort luy avoit causé plus de douleur que de joye. Il jura de plus, que tout innocent qu'il estoit de ce crime, il se soumettroit aux satisfactions que luy prescriroient les Legats, parce que la chose s'estoit faite à son occasion.

*Ce Prince
se purge par
serment.*

An. 1172.
Codex Va-
tic. Lib. 5.
Epist. 88.

Après ces sermens, les Legats l'obligerent à ce qui suit. Premièrement, à entretenir pendant un an en Palestine, deux cents Gentilshommes à ses dépens, pour y faire la guerre aux Infidelles.

*Subit néanmoins la satis-
faction qui luy
est imposée par
les Legats.*

Secondement, à casser les Ordonnances qu'il avoit faites à Clarendon, avant l'exil de l'Archevêque de Can-

torbery, contre la liberté Ecclesiastique; à abolir certains abus, qui s'estoient introduits sous son Regne, & à soumettre au jugement du Pape ceux dont ses Prédécesseurs avoient esté les auteurs.

Troisièmement, à remettre l'Eglise de Cantorbery en l'état où elle estoit un an avant qu'il eust disgracié l'Archevêque, à faire restituer tout ce qui avoit esté usurpé sur elle, & à rétablir dans leurs biens tous ceux qu'il en avoit dépouillés à cette occasion.

En quatrième lieu, on luy enjoignit, au cas qu'il y eust nécessité de le faire, & que le Pape l'ordonnast, d'aller en personne en Espagne, au secours des Princes Chrétiens contre les Sarazins d'Afrique, qui y avoient fait une descente, & s'estoient emparez de Murcie & de Valence. Les Cardinaux ajoûterent à cela quelques jeûnes & quelques aumônes, qu'ils luy prescrivirent en particulier.

Le Roy d'Angleterre se soumit avec humilité à toutes ces penitences, & protesta devant tout le monde, que si les Legats, au nom du Pape, luy ordonnoient de faire le Pèlerinage de Jerusalem, ou de Rome, ou de Saint Jacques en Galice, il estoit prest d'obéir. Il s'exprima en cette occasion d'une manière, & en des termes si touchans, qu'il tira les larmes des yeux de toute l'Assemblée.

Et reçoit ensuite publiquement l'absolution.

Enfin pour garder une partie des formes de la Penitence Canonique, il voulut bien que les Legats le conduisissent hors de la porte de l'Eglise; & là s'estant mis à genoux, il reçut publiquement l'absolution, après laquelle ils l'y introduisirent de nouveau, comme un Penitent reconcilié.

Mais afin que cette satisfaction fust plus connue en France, les Legats

exigerent de luy, que l'Archevêque de Tours & tous ses Suffragans, seroient appelez à Caën, pour y estre témoins du serment qu'il y feroit en leur présence, d'observer tout ce qu'il avoit promis. Ce qui se fit le Mardy d'après l'Ascension, & le jeune Roy jura aussi d'exécuter luy-même tous les articles dont on estoit convenu, en cas que le Roy son pere fust prévenu de la mort.

On voit encore dans le serment que fit le Roy d'Angleterre, un point qui n'est point si expressément marqué ailleurs; sçavoir, qu'il prendroit la Croix, pour aller combattre en personne dans la Terre-Sainte pendant trois ans, à moins que le Pape ne jugeast plus à propos qu'il demeurast en Europe.

Telle fut l'issue de cette fâcheuse affaire, sur les circonstances & sur les suites de laquelle, plusieurs Ecrivains ont raisonné diversement chacun selon ses idées & ses préjugés. Les uns ont blâmé la trop grande fermeté de S. Thomas de Cantorbery, & ont trouvé dans sa conduite de l'opiniâtreté, de l'entêtement, du scrupule, des variations choquantes pour le Prince, après luy avoir donné sa parole sur certains points, un zèle amer dans les Lettres qu'il écrivit au Pape, aux Cardinaux, & à ses amis sur les persécutions qu'il souffroit. Les autres y ont toujours admiré une sainte liberté, un genereux attachement à l'honneur de l'Eglise, un grand désintéressement, une grandeur d'ame, & une constance admirable dans les plus rudes épreuves, & ceux-cy pensent sans doute plus juste & plus équitablement que les autres, pourvu qu'ils avouent que tant de vertus en quelques rencontres, ne furent pas tout-à-fait exemptes de certains défauts attachez à l'humeur & au caractère d'esprit de ce saint Prelat,

Divers vains sonnemens sur cette affaire.

Prelat, naturellement inflexible & hautain.

*Effet qu'elle
produisit par
rapport à la
France.*

Mais sans entrer plus avant dans la discussion d'un point, sur lequel l'Eglise en canonisant ce grand homme, l'a suffisamment justifié contre les satyres des Heretiques, & contre les reflexions malignes de certaines gens plus politiques que Catholiques, je me contenteray de remarquer que ce differend qui tint si long-temps le Roy d'Angleterre en inquietude, luy fit perdre l'ascendant qu'il avoit eu jusqu'alors sur la France, à laquelle il s'estoit rendu auparavant extrêmement redoutable. Le Roy de France durant cet intervalle, sur le moindre sujet que luy en donnoit le Roy d'Angleterre, prenoit les armes, & se faisoit beaucoup prier, pour consentir à la paix. Le Pape soutenu par le Roy de France, & le Roy de France uni avec le Pape, se faisoient craindre de ce Prince, & l'un & l'autre appuyant le parti de l'Archevêque de Cantorbery, par les moyens qu'ils avoient en leur puissance, estoient capables de causer de grands mouvemens dans ses Etats: il fut heureux d'avoir affaire à un Pape & à un Prince aussi moderez, que l'estoient Alexandre & Louis.

Son adresse fut de les empescher de se declarer hautement contre luy dans ces conjonctures, tantost par la soumission qu'il faisoit paroistre pour le Pape, tantost en feignant, pour l'intimider, qu'il avoit pris des liaisons avec l'Empereur Frideric, tantost en éloignant ou en étouffant tous les sujets de rupture avec la France, tantost en protestant qu'il s'en rapportoit au jugement du Roy pour les broüilleries de l'Eglise d'Angleterre. Il n'y eut point d'artifices qu'il ne mist en œuvre, sur tout à l'égard du Pape & des Cardinaux. Les pie-

Tome II.

ces qui nous restent de toutes ces negociations, nous donnent une parfaite idée de sa profonde politique.

Mais la mort de l'Archevêque de Cantorbery, qui rendit ce Prince infiniment odieux par tout, fut un contre-temps qui ruina tous ses projets, & qui donna lieu au Pape d'affermir en Angleterre, mieux que jamais, son autorité, & celle des Ecclesiastiques, que Henry avoit toujours eu dessein d'abaisser autant qu'il luy seroit possible. Tant de maux que produisirent ces funestes contestations dans l'espace de sept années qu'elles durerent, pourroient apprendre aux Princes & aux Puissances Ecclesiastiques, à se ménager les uns les autres, & à demeurer dans de certaines bornes, dont à la verité il est bien difficile qu'ils puissent convenir, & qu'on n'a pu jusqu'à-present, & qu'apparemment on ne pourra jamais bien déterminer.

Les Legats contens de la penitence & de la soumission du Roy d'Angleterre, luy proposerent, selon l'ordre qu'ils en avoient du Pape, de satisfaire aussi le Roy, sur l'article du Couronnement de Marguerite de France sa fille, qu'on differoit depuis deux ans. Il s'y resolut, & après s'estre abouché avec Louis, il la fit passer en Angleterre, où elle fut couronnée & sacrée à Winchester avec le Roy son mari, par Rotrou Archevêque de Roüen, Giles Evêque d'Evreux & Roger Evêque de Vorchester, qui revinrent incontinent après avec le jeune Roy & la nouvelle Reine en Normandie, rejoindre le Roy d'Angleterre.

Ce Prince, depuis que son fils avoit esté couronné, ne le laissoit pas volontiers en Angleterre, tandis que luy estoit en Normandie. Au contraire le jeune Henry, qui voyoit sa qualité de Roy comme éclipsée par

M m m m

Et à l'Angleterre.

*Couronnement de la
jeune Reine
Marguerite,
du Roi
Henry.
Roger de
Houeden.
Parte 2.*

*An. 1171.
Robertus
de Monte.*

Roger de
Houeden
Parte 2.

la présence de son pere, ne se trouvoit jamais mieux en Angleterre, que quand son pere estoit en Normandie, & en Normandie, que quand son pere estoit en Angleterre; & ce ne fut que malgré luy qu'il repassa la mer, après son nouveau Couronnement.

Il fallut néanmoins obéir; mais fût-il qu'il fut arrivé en Normandie, le Roy de France, soit de concert avec luy, soit de son propre mouvement, fit une demande au Roy d'Angleterre, que ce Prince n'osât luy refuser. La chose eut des suites, qui justifient parfaitement les soupçons que Henry avoit de son fils, aussi-bien que les précautions dont il usoit, pour ne le laisser éloigné de luy que le moins qu'il pouvoit.

Ibid.

Il y avoit plusieurs années que Louis n'avoit vu la jeune Reine d'Angleterre sa fille, qu'il aimoit beaucoup. Il pria Henry de trouver bon qu'elle vînt passer quelque temps à sa Cour avec son mari. Ils y vinrent tous deux, & on n'oublia rien pour leur rendre agreable le séjour qu'ils y firent.

Caractere de
ce Prince.

Le Roy trouva dans son gendre un jeune Prince vif & ambitieux, moins fier de son titre de Roy, que chagrin de n'en faire aucun usage. Cette disposition d'esprit où il le voyoit, ne luy déplut pas. Il recommençoit à craindre le Roy d'Angleterre, chez qui tout estoit parfaitement tranquille depuis sa reconciliation avec le Pape. La mort de Conan Duc de Bretagne, venoit de le rendre maître de ce Duché, auquel succedoit Geoffroy son fils, du chef de Constance, fille & heritiere de Conan, avec laquelle le mariage de ce jeune Prince estoit conclu. Henry avoit fait une nouvelle alliance avec Alfonse Roy de Castille, en luy faisant épouser Eleonore sa fille. Il

en ménageoit encore actuellement une autre avec Humbert Comte de Morienne & de Savoye, dont la fille aînée nommée Adelaïde, devoit bien-tôt épouser Jean son quatrième fils, en luy faisant des conditions très-avantageuses. Jamais la Normandie, depuis Guillaume le Conquerant, n'avoit esté plus souple & plus soumise qu'elle luy estoit alors. Il avoit réuni à sa Couronne, sans que personne osât s'y opposer, tous les Domaines, dont plusieurs Seigneurs s'estoient emparez depuis le Regne de Henry I. son ayeul, ce qui avoit doublé les revenus qu'il tiroit de ce Duché. Enfin le Comte de Toulouse avoit esté contraint de luy faire hommage de son Comté, de luy payer un tribut de quarante des plus beaux chevaux du pais, & de s'obliger à luy soudoyer tous les ans pendant quarante jours, cent Gentilshommes pour son service, toutes fois & quantes qu'il les luy demanderoit.

Robert. de
Monte.

Louis s'attendoit bien, qu'après que ce Prince politique auroit achevé de mettre ordre à toutes les affaires particulieres de ses Etats, il ne seroit pas long-temps sans faire quelque querelle à la France, pour avoir lieu de se venger de la conduite qu'on y avoit tenuë à son égard, en faveur de l'Archevêque de Cantorbery. Il crut donc que pour le repos de son Etat, il seroit utile de donner de l'occupation au Roy d'Angleterre, & profita pour cet effet de l'ambition & du mécontentement du jeune Roy.

Le Roy de
France veut
en profiter
pour susciter
des affaires
au Roy d'An-
gleterre.

Il écouta les plaintes qu'il luy fit, du peu de part que son pere luy donnoit au Gouvernement, depuis qu'il l'avoit orné du vain titre de Roy. Il témoigna entrer beaucoup dans le ressentiment qu'il en avoit, & luy marqua qu'il n'estoit pas luy-mesme insensible à la maniere dont on en avoit usé à l'égard de la Reine sa fille,

Il conseille à
Henry de de-
mander à son
pere le gou-
vernement de
la Normandie.
Roger de
Houeden.
Parte 2.

en affectant de differer si long-temps son Couronnement, exprès pour le chagriner. On eut sur ce sujet diverses conversations ; & enfin le Roy voyant Henry autant animé sur ce point-là, qu'il le souhaitoit, il luy conseilla de prier le Roy son pere, si-tost qu'il seroit retourné auprès de luy, d'avoir pour sa personne & pour le rang où il l'avoit élevé, les égards qu'il devoit, & de luy donner au moins la Normandie à gouverner sous ses ordres, chose que les Seigneurs Normands souhaitoient fort, parce qu'ils craignoient beaucoup plus le Roy d'Angleterre, qu'ils ne l'aimoient. Il luy ajoûta, que s'il estoit refusé, & que le Roy d'Angleterre se choquast de ces propositions, il pourroit, s'il le jugeoit à propos, se retirer en France avec la Reine sa femme, qu'il y auroit toujours un asyle seur, & y trouveroit des moyens de se faire rendre justice.

Henry en est refusé.

Cependant le Roy d'Angleterre, à qui un trop long séjour de son fils en France devenoit suspect, luy envoya ordre de revenir auprès de luy. Il obéit aussi-tost, & alla le rejoindre en Normandie, où il luy fit en vain la proposition de luy ceder ce Duché. Il l'accompagna néanmoins aux Etats, qu'il tint en Anjou, & puis il le suivit en Auvergne, où fut conclu le mariage, qu'on avoit proposé entre Jean d'Angleterre & la fille aînée du Comte de Savoye.

Et refuse à son tour de signer le contrat de mariage de son frere avec la fille du Comte de Savoye.
Ibid.

Ce Comte en faisant de grands avantages à sa fille, à qui il cedoit pour ce mariage plusieurs Domaines considerables de ses Etats, demanda au Roy d'Angleterre, qu'il cedast reciproquement à son fils quelque partie des siens. Ce Prince promit de luy donner Chinon, Loudun, Mirebeau, & leurs dépendances. Mais quand ce Traité eut esté conclu, & qu'il fut question de le signer, le jeune

Henry refusa de le faire, & mesme il s'y opposa. Ce refus broüilla extrêmement le pere & le fils ensemble; de sorte que celuy-cy n'attendoit plus qu'une occasion favorable & quelque prétexte pour se retirer en France.

D'autre part, le Roy d'Angleterre entrant en de grandes défiances, qui furent augmentées par quelques avis que luy donna le Comte de Toulouse, disgracia Asculfe de S. Hilaire, qui avoit la confiance du jeune Roy, & éloigna en mesme-temps quantité de jeunes Seigneurs, qui composoient la Cour de ce Prince, & qu'il croyoit capables de l'entretenir dans l'esprit de revolte. Il mit en leur place auprès de luy des gens dont il estoit seur, & qui le gardoient presque à vûë. Ce fut cela mesme qui acheva de le déterminer à haster son départ. Il s'échappa une nuit, malgré la vigilance de ceux qui l'observoient de si près, & se sauva à la Cour de France, accompagné de quelques Seigneurs, & de plusieurs Gentilshommes, dont le Roy d'Angleterre fit aussi-tost raser tous les Chasteaux, & abattre tous les bois.

Il s'échappe d'Angleterre & se sauve en France.
Chronic. Vossienfe.
Robertus de Monte.

An. 1173.

Cette fuite fut suivie d'un soulèvement si subit en divers endroits des Etats d'Angleterre en deçà de la mer, & tant de Seigneurs coururent si promptement aux armes en faveur du jeune Roy, qu'on ne peut douter que la chose ne fust concertée, & que l'arrivée de ce Prince à la Cour de France n'eust esté comme le signal destiné à faire éclater tout à coup une conspiration tramée de longue main.

Plusieurs Seigneurs s'y joignent pour luy.

Le Seigneur Bernard de la Ferté au pais du Maine, se declara un des premiers, & livra au jeune Roy sa Place, qui s'appelle encore aujourd'huy la Ferté-Bernard; Galerand d'Ivry, Gilbert de Tillieres, Robert de Mon-

Ibid.

fort, Hugues de Sainte Maure, Guillaume de Tancarville Chambellan d'Angleterre, & plusieurs autres, le rendirent maître de leurs Châteaux, & de toutes les Places qu'ils avoient à leur disposition. Henry Comte d'Eu, Philippe Comte de Flandres, Mathieu son frere Comte de Boulogne, se declarerent hautement pour le mesme parti.

*Le Roy prend
aussi les armes
en sa faveur.
Roger de
Moueden.*

Loüis en mesme-temps convoqua à Paris ses principaux Vassaux, & les plus considerables Seigneurs du Royaume, & leur proposa le dessein qu'il avoit de soutenir le jeune Roy & les interets de la Reine sa fille, pour obliger le Roy d'Angleterre à leur donner de quoy soutenir leur rang. Tous applaudirent à cette proposition, & firent serment de ne point mettre bas les armes, que le Roy d'Angleterre n'eust satisfait le jeune Prince, qui s'obligea de son costé à ne faire jamais la paix sans leur consentement. Il fit de grands avantages au Comte de Flandres, au Comte de Boulogne, au Comte de Blois, pour se les attacher plus fortement, & fit sceller le Traité avec un nouveau Sceau, qu'il avoit fait faire en qualité de Roy, & dont il se servit dans la suite.

Plusieurs Seigneurs de Bretagne leverent aussi l'étendart de la revolte, & entre autres Raoul de Fougères, & Eudes autrefois Duc de Bretagne, & beau-pere du Duc Conan dernier mort. Eudes avoit esté réduit au Comté de Guincamp par ce Prince, & fort maltraité par le Roy d'Angleterre, & il esperoit au moyen de ces troubles rendre sa fortune meilleure. Grand nombre de Seigneurs d'Anjou & de Guyenne, suivirent l'exemple de leurs voisins. Les choses n'estoient pas plus tranquilles au-delà de la mer. Robert Comte de Leicestre, & Hugues Comte de Chester leverent des

troupes pour le jeune Roy, & Guillaume Roy d'Ecosse entra aussi dans la Ligue.

Plus un Prince est puissant & redoutable à ses voisins, comme l'estoit Henry, & plus volontiers concourent-ils à sa ruine ou à son abaissement, quand quelque conjoncture favorable leur donne lieu de l'esperer. Une telle esperance faisoit le noeud de cette conspiration formée contre le Roy d'Angleterre, qui se trouva dans un étrange embarras.

Comme c'estoit le Roy de France qui paroissoit à la teste de cette Ligue, Henry luy envoya des Ambassadeurs, pour luy représenter l'injustice de son procedé, de soutenir ainsi un fils rebelle contre son pere, & pour luy offrir de s'en remettre mesme à son jugement, sur les prétentions de ce jeune Prince.

*Le Roy
d'Angleterre
envoie des
Ambassadeurs
en France pour
s'en plaindre.
Guillelm.
Neubrig.
L. 2. c. 27.*

Quand les Ambassadeurs eurent exposé le sujet de leur Ambassade, & dit les choses dont ils estoient chargés, le Roy leur fit cette question; « De la part de qui me parlez-vous ainsi? de la part du Roy d'Angleterre, luy dirent-ils. Cela est faux, répartit le Roy, j'ay ici le Roy d'Angleterre avec moy, qui ne vous a pas donné cette Commission. Je ne reconnois point d'autre Roy d'Angleterre, que mon gendre. Celuy qui vous envoie, ne se ressouvient-il plus, que dans l'apprehension qu'il eut de l'excommunication du Pape & de l'Archevêque de Cantorbery, il declara publiquement qu'il n'estoit plus Roy, & que c'estoit son fils qui le feroit désormais? Loüis les renvoya sans autre réponse. Mais le malheur de Henry ne se borna pas là.

*Réponse que
le Roy leur
fit.*

Le jeune Henry partit secretement pour la Guyenne, où estoient deux de ses freres, Richard nommé Duc de Guyenne, & Geoffroy déclaré

*Henry gagne
à son parti ses
deux freres.
Ibid.*

Duc de Bretagne; mais à condition qu'ils n'y seroient maîtres, qu'après la mort de leur pere. La Reine Eleonore leur mere y estoit aussi. Henry sçut tellement tourner l'esprit de ces deux Princes, qui s'ennuyoient comme luy, de porter des Titres sans realité & sans nul pouvoir, qu'il les débaucha, & leur persuada d'entrer dans la Ligue.

Et sa mere. Il vint pareillement à bout d'y engager la Reine Eleonore. Mais les Historiens ne marquent point le motif de la conduite de cette Princesse en une telle occasion, & ce qui put l'obliger à fomentier ainsi la revolte de ses enfans contre leur pere. Voicy une simple conjecture. Il est certain qu'Alix de France, dont le mariage avec Richard avoit esté autrefois proposé, & puis rompu, & depuis renoué, estoit alors à la Cour d'Angleterre auprès du Roy, qu'elle estoit en âge nubile, que le bruit estoit grand dans le monde, que ce Prince avoit pour elle un peu trop d'inclination, & qu'on disoit que c'estoit là ce qui luy faisoit retarder le mariage de son fils. Si la chose estoit ainsi, il n'est pas hors du vray-semblable, que cette raison eust engagé la Reine à prendre parti contre son mari. La jalousie a produit de tout temps, & produit encore tous les jours des effets beaucoup plus surprenans que celui-là.

*Embarras
du Roy
d'Angleterre.
Ibid.*

Quoy qu'il en soit, Henry prest d'estre attaqué de tous costez, & abandonné de sa propre Famille, se trouva dans d'étranges inquietudes. Il n'eut plus de ressource que dans les grands trefors, qu'il avoit eu soin d'amasser, & de mettre en seureté. Il s'en servit pour retenir quelques Seigneurs & quelques Gouverneurs de Places fortes, dans la fidelité qu'ils luy devoient, & pour lever une armée d'étrangers, n'osant plus se

fier à ses Sujets.

Il prit à sa solde vingt mille Brabançons. Ces Brabançons n'estoient pas des troupes levées en Brabant. C'estoient des especes de bandits, à qui on avoit donné ce nom, apparemment parce que les principaux estoient du Brabant. On les appelloit aussi Cottereaux * & Routiers †. Ils couroient la France & les païs circonvoisins, en ravageant, pillant, brulant, tuant indifferemment par tout. Le Pape les excommunia diverses fois, sans qu'ils s'en missent fort en peine, & ils se donnoient quelquefois aux Princes, pour combattre sous leurs Enseignes, pourvu qu'on leur fournist une grosse paye: de sorte que dans la guerre dont je parle, il y en eut dans les deux partis; mais ils faisoient le gros de l'armée du Roy d'Angleterre, qui sans cela auroit esté dans cette subite revolution, obligé de se livrer luy-mesme à ses ennemis.

Avec ces troupes, dont il jetta une partie dans les places les plus exposées de celles qui ne l'avoient pas trahi, il attendit en Normandie de quels costez les ennemis feroient leurs plus grands efforts, pour prendre son parti selon les conjonctures.

Philippe Comte de Flandres s'avança au mois de Juin vers les frontieres de Normandie, & attaqua Aumale. La place estoit forte, & le Roy d'Angleterre esperoit qu'elle arresteroit long-temps le Comte de Flandres. Mais le Comte d'Aumale qui la défendoit, n'estoit pas trop ferme dans les interets de son maître. Il résista peu, & on l'accusa de collusion avec le Comte de Flandres. Il fut fait prisonnier avec toute sa Garnison, & ensuite pour obtenir sa liberté, il remit toutes ses autres fortresses entre les mains du jeune Roy.

Après la prise d'Aumale, le Comte de Flandres assiegea & força Neuchâ-

Il leve des troupes, & se met en état de défense.

Roger de Houeden. Parte 2.

** Cotereaux.
† Ruptarii.*

Petrus Blesensis. Epist. 47.

*An 1173.
Le Comte de Flandres prend sur luy Aumale.*

Et Neuchâtel.

Guillelm.
Neubrig.
loc. cit.

Le Roy de
France de son
costé avec le
jeune Henry
assiege Ver-
neüil dans le
Perche.

Roger de
Houeden.
Farte 2.

tel, où Mathieu Comte de Boulogne son frere fut blessé d'un coup de fleche, dont il mourut peu de jours après.

D'autre part, le Roy de France avec le jeune Henry assiegea Verneüil dans le Perche. Cette place estoit alors considerable. Outre le Chasteau, qui estoit très-fort, il y avoit comme trois petites Villes fermées chacune d'une bonne muraille, & entourées d'un fossé plein d'eau. La plus grande s'appelloit le Grand-Bourg, & c'estoit de ce costé-là qu'on fit la principale attaque, & qu'on dressa la pluspart des machines. Hugues de Lacy & Hugues de Beauchamp y commandoient, & s'y défendirent avec beaucoup de vigueur. Après un mois de siege, comme les vivres commencerent à leur manquer, ils capitulerent pour le Grand-Bourg seulement, & demanderent une trêve de trois jours, pour avertir le Roy d'Angleterre de l'Etat des choses, promettant de rendre la place, s'ils n'estoient pas secourus au bout des trois jours. On leur accorda la trêve, & ils donnerent des ôtages.

Le Roy
d'Angleterre
vient au se-
cours, & défie
le Roy au
combat.

Le Roy l'a-
muse par de
belles paroles.
Guillelm.
Neubrig.

Le Roy d'Angleterre ayant appris l'extrémité où les Habitans de Verneüil estoient réduits, marcha sans tarder de ce costé-là avec son armée, se rendit maître, en chemin faisant, d'un Fort nommé Bertuel, qui appartenoit au Comte de Leicestre, où il fit mettre le feu, & parut le lendemain en bataille sur les hauteurs des environs de Verneüil. C'estoit la veille de Saint Laurent, jour marqué pour la reddition de la place, en cas que le secours manquast.

Si-tost qu'il fut arrivé, il envoya défier le Roy de France au combat. Le Heraut fut renvoyé avec mépris & sans réponse, dans la persuasion où l'on estoit, que c'estoit une simple bravade, & que Henry n'oseroit

jamais hazarder une bataille. Mais quand on vit qu'il se dispoit tout de bon à attaquer le camp, le Roy luy envoya Guillaume Archevêque de Sens, Henry Comte de Troyes, & Thibaud Comte de Blois, pour l'amuser par l'esperance d'un Traité de Paix, qu'il n'auroit garde de refuser dans l'état où se trouvoient alors ses affaires. On convint d'un pour-parler pour le lendemain, & ces Seigneurs promirent au Roy d'Angleterre de faire tout leur possible afin d'engager le Roy de France à y venir en personne, l'assurant qu'au moins il luy enverroient quelques Seigneurs pour traiter en son nom.

Roger de
Houeden.

Neanmoins le lendemain personne ne parut au lieu marqué, & le Roy d'Angleterre fut bien surpris d'apprendre sur le soir, qu'en vertu de la Capitulation on avoit sommé les Assiegez de se rendre; & qu'ils s'estoient rendus; que contre la parole qui leur avoit esté donnée, on s'estoit saisi des principaux Bourgeois; qu'on avoit pillé le Grand-Bourg; qu'on en avoit amené des ôtages; qu'ensuite on l'avoit abandonné, & que l'armée Françoisse estoit déjà en marche pour se retirer.

Prend Ve
neüil, & se
retire.

Ce n'est pas là assurément le plus bel endroit de la vie de Loüis VII. Il y eut de la mauvaise foy dans ce procédé, & de la honte dans cette retraite. Si-tost que le Roy d'Angleterre eut eu cet avis, il détacha quelques escadrons, pour charger en queue l'armée Françoisse, dont ils tuerent plusieurs Soldats. Il fit reparer les brèches de Verneüil, força la forteresse de Dammeville, qui appartenoit à Gilbert de Tillieres: il y prit plusieurs Gentilshommes qui la défendoient, & de là vint à Roüen avec ses Brabançons.

Soit que les places de Normandie, qui estoient demeurées fideles au

Le Roy
d'Angleterre

*rétablit ses
affaires en
Bretagne.*

Roy d'Angleterre, se trouvaient trop bien munies; soit que l'armée François eust esté fort affoiblie par le siege de Verneuil; soit que le Roy attendist l'effet des diversions qui se faisoient en divers endroits contre le Roy d'Angleterre; soit que les Vassaux de la Couronne, comme il arrivoit souvent, voulussent se retirer chez eux, & y ramener leurs troupes après le temps du service auquel ils estoient obligez, on n'entreprit plus rien de ce costé-là: & cette inaction donna moyen au Roy d'Angleterre de rétablir ses affaires en Bretagne, où elles alloient très-mal pour luy, le Comte de Chester & le Seigneur de Fougères l'ayant fait revolter presque toute entière.

Ibid.

*Ses troupes
gagnent une
bataille contre
les Bretons
revoltez.
Ibid.*

Il y envoya la meilleure partie de ses Brabançons, au-devant desquels vinrent ces deux Seigneurs, pour les combattre. Les Brabançons acceptèrent la bataille, qui se donna vers Dol. Les Bretons rebelles furent battus; il en demeura plus de quinze cents sur la place, & plusieurs Gentilshommes furent faits prisonniers. Le Comte de Chester & Raoul de Fougères se sauverent dans Dol avec un grand nombre de Noblesse, & y furent aussi-tôt investis par l'armée victorieuse.

*Il y vient
en personne &
assiege Dol.*

Le Roy d'Angleterre n'eut pas plustôt appris cette nouvelle, qu'il partit de Roüen, & arriva en deux jours devant Dol, dont il forma le siege, & le pressa si vivement, qu'il obligea le Comte de Chester & Raoul de Fougères à se rendre prisonniers de guerre avec toute la garnison. Ces heureux succès firent rentrer sous son obéissance presque toute la Bretagne, & luy servirent encore à rendre ses fils & le Roy de France plus faciles à l'écouter, sur les propositions d'accommodement qu'il leur fit.

Les deux Rois & les trois Princes d'Angleterre, accompagnez d'un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques des deux partis, s'abouchèrent entre Gisors & Trie, le 25. de Septembre, où le Roy d'Angleterre fit à ses trois fils les offres suivantes. De ceder à Henry son fils aîné la moitié des revenus du Royaume d'Angleterre, avec quatre Places de seureté dans ce Royaume, ou s'il aimoit mieux demeurer en Normandie, de luy accorder la moitié des revenus de ce Duché, & tous ceux du Comté d'Anjou, trois Places de seureté en Normandie, une en Anjou, une en Touraine, & une dans le Maine. Il offrit pareillement à Richard son second fils, la moitié des revenus du Duché de Guyenne, avec quatre Places de seureté dans ce Duché. A Geoffroy son troisiéme fils, de luy laisser le Domaine de Bretagne, pourvu que le Pape voulust accorder la Dispense pour le mariage arresté depuis long-temps entre Geoffroy & la jeune Duchesse de Bretagne. Il promit de plus, que si l'Archevêque de Tarentaise & les Legats du Pape, auxquels il s'en rapporteroit entièrement, jugeoit qu'il fallust encore ajoûter quelque chose aux revenus qu'il s'obligeoit de ceder, il le feroit; mais qu'en faisant toutes ces cessions, il prétendoit que ses fils luy fussent toujours soumis & obéissans, non seulement comme à leur pere, mais encore comme à leur Roy, & avoir droit de rendre justice par ses Officiers, dans les Domaines dont il les mettroit en possession.

*Propositions
qu'il y fait à
ses trois fils.*

An. 1171.

Ibid.

Le Roy de France avoit consenti à cette entrevüe, plustôt pour paroître ne pas s'opposer à la reconciliation d'un pere avec ses enfans, que pour finir une guerre, qui ne pouvoit manquer de luy estre très-avantageuse. Le moindre fruit qu'il esperoit d'en re-

*Elles ne sont
point accep-
tées, & l'on
se separe de
part & d'autre
fort mé-
content.
Ibid.*

tirer, estoit un notable affoiblissement de la Monarchie Angloise, qui sous un Roy tel que Henry, estoit devenuë si redoutable à la France. On fit aisément naistre des difficultez & des défiances. Le Comte de Leicestre, ou gagné par le Roy, ou animé par sa haine contre le Roy d'Angleterre, non seulement fit en sa présence des plaintes de sa conduite; mais encore il s'abandonna à des reproches fort sanglans, & à des injures très-outrageuses, & s'emporta jusqu'à vouloir mettre la main à l'épée. C'en estoit beaucoup plus qu'il n'en falloit, pour rompre la Conference, & elle finit avec un grand tumulte. On se separa avec une extrême aigreur de part & d'autre, & dès le lendemain il y eut une rencontre entre quelques troupes d'Angleterre, & quelques troupes de France, où il y eut bien du sang répandu.

L'hiver cependant obligea les armées à se retirer dans leurs quartiers; & pendant ce temps-là les deux Princes d'Angleterre se lierent plus étroitement que jamais avec le Roy de France, qui fit alors Richard Chevalier, en luy ceignant l'épée.

Le Roy d'Angleterre tâche de mettre le Pape dans son parti.

Epist. 136. inter Epist. Petri Blesens.

Le Roy d'Angleterre écrivit au Pape, pour le prier de prendre en main sa cause, & d'excommunier ses fils, & ceux qui les soustenoient. On vit en cette occasion ce que peut l'adversité sur les cœurs les plus fiers; car ce Prince autrefois si jaloux de son autorité Royale, & qui pour la maintenir, s'estoit attiré depuis dix ans tant de fascheux embarras, ne fit point de difficulté, en parlant au Pape, de s'exprimer dans sa Lettre en ces termes. « Le Royaume d'Angleterre est de votre Jurisdiction. Je suis votre Feudataire, & je ne le suis que de vous seul. Qu'on voye donc en Angleterre ce que peut le Souverain Pontife, & puisque vous

ne pouvez pas défendre avec les armes materielles, ce Patrimoine de Saint Pierre, défendez-le au moins avec le glaive spirituel. »

Si nous en croyons la Lettre que Richard Archevêque de Cantorbery écrivit quelque temps après au jeune Henry, pour l'exhorter à la paix, le Pape accorda au Roy d'Angleterre ce qu'il luy demandoit. Car cet Archevêque à la fin de sa Lettre déclaroit à Henry, que luy & ses Suffragans avoient reçu ordre de Rome de l'excommunier avec tous ceux qui participoient à sa revolte, & le menaçoit de le faire, si dans l'espace de quinze jours, il ne rentroit dans son devoir. Mais le jeune Henry faisoit autre chose que des menaces, & mettoit toute l'Angleterre en combustion.

Guillaume Roy d'Ecosse y estoit entré à sa sollicitation, & y faisoit d'horribles ravages. Peu après la Conference dont j'ay parlé, le Comte de Leicestre y passa avec une assez grande armée, composée la plupart de troupes Flamandes. Il y fut reçu par le parti rebelle, & penetra fort avant dans le Royaume, où il prit diverses Places, tandis que Richard de Lucy, qui commandoit les troupes fideles au Roy, attaqua l'Ecosse pour faire diversion, & obliger le Roy d'Ecosse à sortir d'Angleterre.

Lucy ayant appris la descente du Comte de Leicestre, quitta l'Ecosse, & vint au-devant de luy avec plusieurs autres Seigneurs pour le combattre. La bataille se donna vers la Feste de la Toussaint, & l'armée du Comte de Leicestre fut défaite à plate coùture. Il demeura luy-même prisonnier, & fut envoyé au Roy d'Angleterre en Normandie, qui le fit enfermer dans les Chasteau de Falaise.

Ibid. Epist. 47.

Ses troupes gagnent une bataille contre le Roy d'Ecosse.

Roger de Houeden. loc. cit.

Cette

*Ibid.**Cette victoire est suivie d'une trêve tant avec ce Prince, qu'avec le Roy de France.**An. 1174.**Ibid.**Il repasse en*

Cette victoire raffermir le parti du Roy d'Angleterre dans le Royaume, & luy-même nonobstant la rigueur de la saison, alla attaquer Vendosme, que Bouchard de Lavardin tenoit pour la Ligue, & la prit d'assaut le jour de Saint André.

De là estant allé à Caën passer les Fêtes de Noël, il y fit une trêve avec le Roy de France, qui devoit durer jusqu'après les Fêtes de Pasques, & il en conclut aussi une semblable avec le Roy d'Ecosse. Mais elle ne fut pas plustost expirée, que le Roy d'Ecosse entra dans le Northumberland, & y exerça les plus extrêmes cruautés. Quelque temps après le jeune Henry & le Comte de Flandres, pour seconder le Roy d'Ecosse, & transporter le fort de la guerre au-delà de la mer, assemblèrent quantité de Vaisseaux à Gravelines, & s'y rendirent avec une nombreuse armée, à dessein de passer en Angleterre.

Cet armement obligea le Roy d'Angleterre de quitter le pais d'au-delà de la Loire, où il s'estoit déjà rendu maistre de plusieurs Places rebelles, & de venir avec son armée à Barfleur en basse Normandie, pour estre à portée de passer au secours de son parti en Angleterre, si-tost que le jeune Henry & le Comte de Flandres mettroient à la voile.

Le vent contraire, qui les retint long-temps à Gravelines, donna le loisir au Roy d'Angleterre de faire ses préparatifs; & le vent ayant changé dès le lendemain qu'il fut arrivé à Barfleur, il passa heureusement en un jour. Il mena avec luy le Comte de Leicestre son prisonnier, la Reine Marguerite sa bru, qui estoit demeurée à sa Cour, quand le jeune Henry se retira en France, & la Reine sa femme, qui s'estoit raccommodée avec luy.

La premiere chose qu'il fit, si-tost

Tome II.

qu'il fut arrivé en Angleterre, fut d'aller en pelerinage au Sepulchre de S. Thomas de Cantorbery, estant persuadé que tous les desordres de son Etat, & les revoltes de ses enfans, n'estoient qu'une punition des persecutions qu'il avoit faites à ce saint Archevêque.

Du plus loin qu'il vit l'Eglise de Cantorbery, il descendit de cheval, se revestit d'un sac, & marcha nuds pieds jusqu'au Tombeau du Saint, où il demeura toute la nuit en prières, sans prendre aucune nourriture. Il poussa bien plus loin encore sa penitence, & l'amende-honorable qu'il vouloit faire au serviteur de Dieu; car dès le matin estant entré dans le Chapitre des Moines assemblez pour une ceremonie, dont on n'avoit point encore vu d'exemple, il se dépoüilla en leur presence, & leur presenta ses épaules nuës, & une discipline, dont ils luy donnerent chacun plusieurs coups. Dieu parut s'estre laissé toucher à une si étrange humiliation; car le lendemain de ce jour-là, le Roy d'Ecosse ayant esté attaqué par les troupes du Comté d'York, fut défait & pris: & cette prise déconcerta tellement les Rebelles, qu'en moins d'un mois tout fut soumis & tranquille en Angleterre.

Henry en partant de Barfleur, n'avoit pas douté que le mesme vent qui l'avoit conduit si promptement en Angleterre, n'y eust aussi porté les ennemis, qu'il croyoit s'estre embarquez à Gravelines: mais soit que ce fust une feinte qu'ils eussent faite, pour l'engager à quitter la Normandie, & à la dégarnir de troupes; soit que son passage leur eust osté l'esperance de réussir en Angleterre, ils ne passerent point; & Louis voulant profiter de son absence, alla mettre le siege devant Roüen, où l'armée de Gravelines se rendit aussi.

Nnnn

Angleterre, va en pelerinage au tombeau de Saint Thomas de Cantorbery. Robertus de Monte.

Et le lendemain ses troupes prennent prisonnier le Roy d'Ecosse.

Ibid.

Le Roy de France assiege Roüen durant ce temps-là.

Guillelm.
Neubrig.
L. 2. c. 35.

Quoique le Roy eust beaucoup de troupes, la Ville ne put estre investie du costé de la Seine, à cause de la largeur de cette riviere; de sorte que les assiegez avoient tout ce costé-là libre, & recevoient par leur pont les vivres & les autres secours, sans aucun obstacle.

Les attaques se firent de l'autre costé, & elles furent continuelles tant de nuit que de jour. Car le Roy ayant partagé l'armée en trois, une partie en relevoit une autre au bout de huit heures, & celle-cy estoit relevée par la troisième, après avoir poussé les travaux pendant huit autres heures. On se pressa plus que jamais, quand on eut sçu la prise du Roy d'Ecosse, & la prompte revolution qui s'estoit faite en Angleterre.

Il fait cesser
les travaux
le jour de la
Feste de Saint
Laurent.

Les assiegez partagerent leur monde & leurs Gardes de la mesme maniere que les assiegeans; & il y avoit une égale ardeur de part & d'autre. Il se donna divers combats assez sanglans, & l'on continua la mesme methode d'attaquer & de défendre jusqu'au jour de S. Laurent, que le Roy par devotion pour ce saint Martyr, fit cesser les travaux & reposer les soldats.

Les assiegez avertis de l'ordre que le Roy avoit donné dans le camp, en profiterent aussi, pour se reposer & se divertir, & on affecta dans la Ville des réjouissances extraordinaires, & de faire entendre aux assiegeans des cris de joye & des chansons de tous costez.

Les troupes de la garnison parurent sur le rivage au-delà de la riviere avec leurs habits de Festes, s'exerçant à la joute & en d'autres divertissemens militaires: & tout cela se faisoit pour insulter à l'armée, & luy faire comprendre qu'on estoit bien éloigné de penser à se rendre.

Et voyant

Le Comte de Flandres voyant tout

ce jeu, & qu'il ne paroïssoit personne sur les remparts, alla trouver le Roy, & luy conseilla de se servir de l'occasion pour les escalader, persuadé qu'on les emporteroit avant que la garnison, qui estoit au-delà du pont, pût estre arrivée pour les défendre. Le Roy s'en fit d'abord un scrupule; mais enfin pressé par le Comte & par les autres Generaux, il s'y resolut.

On ne se servit ni de trompettes, ni de tambours, pour assembler les soldats; mais on envoya secretement dans tous les quartiers ordre de prendre les armes sans bruit, de préparer les échelles, & de se tenir prests au signal, pour monter à l'escalade.

La securité estoit si grande dans la Ville, qu'il n'y avoit pas mesme de sentinelle au Befroy. Il s'y trouva seulement quelques Ecclesiastiques, qui y estoient montez par hazard & par curiosité. Un d'eux regardant le camp, fut surpris du silence & de la tranquillité qui y paroïssoit, au lieu du bruit qu'on y entendoit un peu auparavant. Il en avertit ses compagnons, & en considerant avec attention ce qui s'y passoit, ils s'apperçurent de certains mouvemens, qui augmentèrent leur soupçon. Bientost après ils virent qu'on transportoit des échelles, & ne douterent point qu'on ne se préparast à quelque entreprise.

Ils sonnerent aussi-tost l'allarme avec la cloche du Befroy, ce qui fit haster l'attaque, & un moment après, ils virent les troupes marcher en bataille vers les murailles.

Les soldats de la Ville ayant entendu l'allarme, y rentrerent aussi-tost, & coururent prendre leurs postes sur les murailles, où plusieurs des Habitans s'estoient déjà rendus; mais les ordres ne pûrent estre assez prompts dans une pareille surprise, pour empêcher qu'en plusieurs endroits, la

que les assie-
gez la cele-
broient aussi,
il tenta une
escalade, qui
néanmoins ne
réussit pas.

muraille ne fust escaladée; on commença à s'y battre avec la fureur qu'inspiroit d'un costé une victoire prochaine, & de l'autre un peril si pressant. Mais enfin les assiegez firent de si grands efforts, qu'ils repoussèrent les assaillans presque par tout, & les culbuterent de dessus la muraille; de sorte que la nuit survenant, & le Roy voyant que l'ardeur du soldat se ralentissoit à la plupart des attaques, fit sonner la retraite, & le coup fut manqué.

Le Roy d'Angleterre vient au secours, & coupe les vivres aux François.

Sur ces entrefaites, on apprit avec beaucoup d'inquietude dans le camp, que le Roy d'Angleterre avoit repassé la mer, & qu'il estoit débarqué à Barfleur avec ses Brabançons, & quelques troupes Angloises du pais de Galles. Ce Prince, dont une des belles qualitez fut toujours la promptitude dans l'exécution de ses projets, ne fut pas long-temps sans venir au secours de Roüen. Il y entra par dessus le Pont à la veüe de l'armée François, & dès la nuit suivante, il fit couler quantité de soldats Anglois dans les forests des environs de la Place, pour couper les convois des assiegeans, & ils le firent avec tant de succès, que l'armée commença bien-tost à en souffrir une grande disette.

Roger de Houeden. Partie 2.

Le Roy d'Angleterre, pour braver les ennemis, fit ouvrir quelques portes de la Ville, que les Habitans avoient murées depuis le siege, & combler tous les retranchemens, qu'on avoit faits entre le camp & la Ville, afin que les François, s'ils l'osoient, vinssent jusqu'au fossé sans nul empeschement.

Ce qui oblige le Roy à lever le siege.

Autant que cette maniere resoluë du Roy d'Angleterre encourageoit les Habitans de Roüen, autant décourageoit-elle les assiegeans. Le Roy, qui malgré le grand secours que la Ville avoit reçu, vouloit pousser le

siege, ne trouva plus d'obéissance dans les soldats. Il luy fut impossible de les obliger à continuer les travaux, & il fallut se résoudre à quitter l'entreprise.

Il fit démonter ses machines, & prendre le devant aux malades & aux blesez; & afin de pouvoir se retirer avec plus de seureté, il envoya dire au Roy d'Angleterre, que s'il vouloit avoir une entrevüe avec luy, la paix pourroit se faire. Henry ne souhaitoit rien davantage, & il répondit au Roy, qu'il pouvoit decamper sans craindre d'estre attaqué, pourvu qu'il luy promist de se trouver le lendemain à un lieu qu'il luy marqua, pour y traiter de la paix. Le Roy le luy promit, & marcha avec son armée jusqu'au Bourg de Malaunay à deux ou trois lieues de Roüen. Mais ayant mis son armée hors de danger, il ne tint pas sa parole. C'est ainsi, au moins, que le raconte un Historien Anglois contemporain, auquel nous sommes obligez de nous en rapporter, nos Ecrivains François de ce temps-là n'ayant presque rien dit du détail de cette guerre.

Roger de Houeden.

Neanmoins quelques jours après, l'Archevêque de Sens & le Comte de Blois allerent trouver le Roy d'Angleterre, pour luy dire que le Roy de France vouloit bien entrer en negociation, & on prit le jour de la Nativité de Notre-Dame pour l'entrevüe des deux Rois auprès de Gisors. Ils s'y rendirent tous deux; mais on n'y put conclure la paix, à cause de l'absence de Richard second fils du Roy d'Angleterre, qui refusa d'y venir, quoique le Roy de France & Henry son frere l'en pressassent, & il continua de faire en Poitou une vive guerre à ceux du parti Royal. Le Roy ne laissa pas de faire une trêve avec le Roy d'Angleterre, où Richard ne fut point compris. Cette

Trêve conclue entre les deux Rois. Ibid.

trêve ne fut que jusqu'à la S. Michel, & les deux Rois se promirent l'un à l'autre de se trouver ce jour-là même entre Tours & Amboise.

*Suivie de la
Paix.*

Ibid.

*Conditions
du Traité.
Robert. de
Monte.
Roger de
Houeden
loc. cit.*

*Guillelm.
Neubrig.
Lib. cit.
Cap. 37.*

Dans cet intervalle, le Roy d'Angleterre marcha en Poitou, & poussa si vivement Richard, que ce jeune Prince fut obligé de venir se jeter à ses pieds, pour luy demander pardon. Il l'obtint, & entra à Poitiers avec le Roy son pere. Geoffroy le troisième fils du Roy d'Angleterre, fut aussi reçu en grace. Après cela le Roy d'Angleterre, ses trois fils, & le Roy de France, se trouverent le jour de Saint Michel au rendez-vous, entre Tours & Amboise, où la paix fut faite.

Les principales conditions furent, que le Roy de France & le Comte de Flandres rendroient au Roy d'Angleterre tout ce qu'ils avoient pris sur luy en Normandie; qu'il y auroit amnistie generale pour tous les sujets de ce Prince qui avoient pris les armes contre luy, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens. Que tous les prisonniers seroient délivrez de part & d'autre, excepté le Roy d'Ecosse, le Comte de Leicestre, le Comte de Chester, & Raoul de Fougères, sur lesquels le Roy d'Angleterre ne voulut jamais se relâcher, se reservant à traiter en particulier avec le Roy d'Ecosse, comme il fit depuis avec de très-grands avantages, & voulant estre le maître de la destinée des trois autres, qui l'avoient grièvement offensé. Qu'il donneroit à Henry son fils, deux places fortifiées en Normandie; que le choix de ces places dépendroit de luy, & non pas de son fils; & qu'outre cela il luy feroit une pension de quinze mille livres d'Anjou. Qu'il accorderoit pareillement à Richard deux places en Poitou, mais telles qu'elles ne luy donneroient pas lieu de rien faire

contre son service; & avec cela la moitié des revenus du Comté de Poitou en argent. Pour Geoffroy, le Roy d'Angleterre s'engagea à luy donner la moitié des revenus de Bretagne, en faveur de la Duchesse de Bretagne qu'il devoit épouser. Il fit aussi souscrire ses fils à quelques donations qu'il vouloit faire à Jean leur cadet. Il exigea l'hommage de Richard pour le Duché de Guyenne, & de Geoffroy pour le Duché de Bretagne. Son fils Henry voulut aussi le luy faire pour le Royaume d'Angleterre, dont il estoit déjà déclaré Successeur, mais il ne l'accepta pas, parce que ce jeune Prince portoit la qualité de Roy, & il se contenta qu'il luy fist serment de luy estre toujours fidele & obéissant.

C'est ainsi que finit heureusement & glorieusement pour le Roy d'Angleterre, une guerre dont les commencemens ne faisoient rien attendre que de très-funeste pour luy: mais c'est dans ces situations dangereuses, que les grands Princes se montrent véritablement grands; & ce fut dans celle-cy que toute la prudence de Henry, sa fermeté, son intrepidité, son activité, sa presence d'esprit, & toutes ses autres grandes qualitez parurent plus que jamais, & le maintinrent sur un Trône, d'où il avoit esté sur le point d'estre renversé.

La crainte qu'eut le Roy d'Angleterre de retomber dans les embarras où il s'estoit trouvé, & le peu de profit que le Roy de France avoit tiré de la puissante Ligue qu'il avoit formé contre luy, firent que désormais ils éviterent toujours d'en revenir à la guerre, & que dans la suite quand il arrivoit des differends entre eux, ils s'en rapportoient volontiers à des mediateurs. Il en survint bientôt un nouveau, capable de les brouiller, s'ils n'avoient pas esté aussi

Nouveau
différend en-
tre eux au
sujet du ma-
riage de Ri-
chard d'An-
gleterre avec
Alix de
France.

las de la guerre qu'ils l'estoient.

Il y avoit déjà long-temps que le mariage entre Richard d'Angleterre, & Alix de France avoit esté arresté, & la jeune Princesse qu'on élevoit à la Cour d'Angleterre, estoit en âge d'estre mariée. Le Roy sollicitoit continuellement Henry de faire le mariage, ou de luy renvoyer sa fille. Il différoit toujours. J'ay déjà dit les bruits qui couroient sur les motifs de ce délai. Le Roy s'en offensa; mais pour éviter les extrémités où son chagrin l'eust pu engager, s'il l'avoit trop fait paroître, il s'adressa au Pape, afin d'obliger par son moyen le Roy d'Angleterre à l'alternative qu'il luy proposoit.

Le Pape en écrivit fortement au Roy d'Angleterre, & ordonna à Pierre Cardinal de S. Chrysogone son Legat en France, de le presser sur cet article, jusqu'à le menacer de mettre ses Etats en interdit, s'il ne donnoit satisfaction au Roy de France.

Le Legat executa ses ordres, & obtint des deux Rois, qu'ils conféraient ensemble en sa présence; ce fut à Ivry, ou selon d'autres, à Nonancour. Le Roy d'Angleterre dit, qu'il estoit prest de faire épouser la Princesse à son fils, pourvu que le Roy de France donnast en dot à sa fille Alix la Ville de Bourges avec ses dépendances, & de plus le Vexin François à Marguerite, qui estoit déjà mariée au jeune Henry, soutenant que le Roy s'estoit engagé à faire ces deux cessions.

Comme le Roy de France ne convenoit pas de ces faits, qui demandoient de la discussion, le Legat fit si bien par son adresse, que les deux Rois, sans se fâcher l'un contre l'autre, remirent le jugement de cette affaire au Pape, & il leur proposa d'en conclure une bien plus importante; c'estoit une nouvelle Croi-

sade pour le secours de la Palestine, qui estoit prest de succomber sous les efforts des Infidèles. Ils s'estoient tous deux engagez à cette entreprise depuis quelques années, Louis de son plein gré, & Henry en satisfaction du meurtre de S. Thomas de Cantorbery, supposé que le Pape le jugeast à propos. Le Legat fit en sorte qu'ils renouvellassent leur engagement; ils firent un Traité qu'ils signèrent en sa présence, où ils reglèrent fort en détail tout ce qu'ils devoient faire chacun de leur côté, pour assurer le succès de cette guerre, & toutes les précautions qu'ils devoient prendre pour la seureté des deux Etats pendant leur absence; mais malgré l'empressement qu'ils faisoient paroître pour cette expedition, la chose n'eut point de suites, sans que nous sçachions à quoy il tint. Apparemment elle manqua plustost du côté de Henry, que du côté du Roy. Un tel dessein estoit beaucoup plus conforme à la pieté de l'un, qu'à la politique de l'autre.

Le Roy de France quelque temps après, fit un autre voyage de devotion ou tombeau de S. Thomas de Cantorbery, à l'occasion que je vais dire. Il avoit résolu, à l'exemple de ses Prédecesseurs, de faire couronner de son vivant Philippe son fils unique, alors âgé de quatorze ans, & avoit pris pour cette cérémonie le jour de l'Assomption de la Vierge. On se mit en chemin pour Reims, où le Sacre se devoit faire, & l'on séjourna à Compiègne. Le jeune Prince étant allé chasser dans la forêt, s'égarâ, & passa seul toute la nuit à errer, sans pouvoir se reconnoître jusqu'au lendemain, qu'un Charbonnier qui travailloit dans la forêt, le reconduisit à Compiègne.

La fatigue d'avoir ainsi esté à cheval toute la nuit, jointe à la frayeur

Ibid.

An. 1179.
Pelerinage
du Roy de
France au
tombeau de
S. Thomas de
Cantorbery.
Robert. de
Monte.
Guillelm.
Brito. Phi-
lippos
Lib. 1.

Roger de
Hougen.
Parte 2.

Le Jugement
en est remis au
Pape, qui leur
propose une
nouvelle Croi-
sade.

An. 1177.

Entrepris à
l'occasion d'un

N n n n iij

ne maladie du
Prince Philip-
pe son fils.

que l'horreur d'une forêt & des ténèbres causoit dans l'esprit d'un enfant, le fit tomber dans une griève maladie, qui le mit en danger de mort. Le Roy en d'extrêmes allarmes, se souvint des miracles de saint Thomas de Cantorbery, qu'on luy avoit souvent racontés, & qui l'avoient fait canoniser depuis quelques années. Il espéra que ce Saint, dont il avoit esté le protecteur durant sa disgrâce, écouterait ses vœux dans une occasion si importante pour luy, & pour tout son Etat, & fit vœu d'aller visiter son tombeau.

Roger de
Hoveden.

Il envoya au Roy d'Angleterre, pour luy en demander la permission, & seureté pour sa personne & pour tous ceux qui l'accompagneroient. Le Roy d'Angleterre luy accorda volontiers ce qu'il luy demandoit; & Loüis malgré toutes les défiances que plusieurs tascherent de luy donner de ce Prince, alla s'embarquer à Vitand, accompagné de Philippe Comte de Flandres, de Henry Comte de Louvain, & de plusieurs autres Seigneurs de sa Cour. Il arriva heureusement à Douvre le 22. d'Aoust. Le Roy d'Angleterre l'y reçut avec toute sorte d'honneurs, & dès le lendemain le conduisit à Cantorbery.

Le Roy y fit ses devotions & ses prières pour la santé de son fils. Il y fit présent d'une très-riche coupe d'or, & une fondation de cent muids de vin à perpetuité, qui devoient se prendre tous les ans sur la Maison Royale de Poissy, & estre rendus aux frais du Roy à Cantorbery. Il ajouta une exemption de tous les peages, pour toutes les choses que les Religieux du Monastere voudroient acheter en France à leur usage; tout cela fut mis par écrit dans une Charte que le Roy fit sceller par le Chancelier Hugues de Puteaux.

De Puteaco.

L'inquietude du Roy sur la santé

de son fils, le fit partir dès le lendemain pour Douvre, où le Roy d'Angleterre le reconduisit, & ayant mis à la voile le 26. d'Aoust, il arriva en moins de vingt-quatre heures à Vitand; de sorte qu'il ne fut que cinq ou six jours hors de France.

Il apprit avec beaucoup de joye en arrivant le rétablissement de la santé du Prince dont il rendit d'humbles actions de grâces à Dieu & au Saint Martyr. Mais luy-mesme en approchant de S. Denis, fut frappé d'une violente apoplexie, dont il revint néanmoins, & qui luy laissa une paralysie sur tout le costé droit.

Cet accident luy fit hâter le Couronnement de son fils. Il le fixa à la Feste de tous les Saints, & tout s'y passa avec beaucoup de magnificence, d'appareil & d'ordre. Il ne manqua à cette auguste ceremonie que la presence du Roy, à qui sa paralysie ne permit pas de s'y trouver. Peu de temps après fut fait le mariage de Philippe avec Isabelle fille du Comte de Hainaut. Je parleray plus en détail de ce mariage dans l'Histoire du Regne de ce Prince, aussi-bien que de quelques autres evenemens de cette mesme année, ausquels Loüis ne paroist pas avoir eu aucune part, sa maladie ne luy permettant plus de se mesler du Gouvernement.

Il ne jouit pas long-temps du plaisir de voir son fils sur le Trône. Il mourut à Paris le dix-huitième de Septembre de l'année suivante 1180. à l'âge d'environ soixante ans, après quarante-trois ans un mois & dix-sept jours de Regne depuis la mort de son pere. Il fut enterré en l'Abbaye de Barbeaux ou Sain-port*, qu'il avoit fondée auprès de Melun.

Ce fut un très-bon Prince, mais d'un genie mediocre, donnant aisément & volontiers dans les grandes entreprises; mais peu seur, peu heu-

Il le trouve
rétabli à son
retour, &
tombe luy-
mesme en apo-
plexie.

An. 1179.
Il se hâta de
faire couron-
ner ce Prince.

Et mourut
peu après.

An. 1180.
Labbæus in
Chronic.
Technico.

* Sainus
Portus.

Caractere de
Loüis VII.

reux, & peu constant dans l'exécution : brave dans le peril, quand ils'y trouvoit engagé ; mais timide, jusqu'à l'éviter aux dépens de sa gloire, naturellement un peu simple, & dans ses manieres & dans sa conduite : il ne devint politique que par la crainte du Roy d'Angleterre, mais trop tard. La perte de la Guyenne, & de tant de beaux Domaines au-delà de la Loire, qu'il laissa passer dans les mains de ce Prince, fut une playe mortelle pour la France, & dont elle s'est ressentie pendant plusieurs siècles. L'ambition de ce dangereux voisin produisit un bon effet dans l'Etat : car les Vassaux de la Couronne, jusqu'alors si intraitables & si difficiles à gouverner, craignant qu'il ne profitât de leurs divisions, furent très-attachés au Roy, pour lequel, ce qui n'arrive gueres, ils eurent toujours beaucoup plus d'attachement & d'amour, que d'estime. Il estoit humain, modéré, liberal ; mais sa vertu dominante fut la pieté qui l'engagea par un motif de penitence, à cause du saccagement de Vitry, à entreprendre son malheureux voyage d'outre-mer. Nous apprenons par une Lettre du Pape Hadrien IV. qu'il fut sur le point de passer en Espagne, au secours des Princes Chrétiens contre les Sarazins. Dans l'Histoire de son voyage de Jerusalem, il est marqué qu'il ne passa pas un seul jour sans entendre la Messe, & reciter de longues prieres, mesme dans les conjonctures les plus pressantes & les plus

perilleuses. Au retour de ce voyage, le Pape luy ayant offert en reconnaissance des services qu'il avoit rendus à l'Eglise, de luy donner un indult pour la collation de tous les premiers Benefices qui vaqueroient dans toutes les Cathedrales du Royaume, il le refusa par tendresse de conscience. Il pratiquoit des jeûnes extraordinaires, & nous avons une Lettre d'Alexandre III. par laquelle on voit qu'il consultoit ce Pape, pour se regler en ces sortes de penitences. Ainsi, si nous ne mettons pas ce Prince au nombre de nos plus grands Rois, nous luy devons au moins la justice, de le compter parmi les plus Chrétiens & les plus veritablement vertueux. Aussi luy donne-t-on en quelques monumens Historiques le surnom de Pieux.

Outre les filles de Louis, dont j'ay marqué les alliances, il eut encore de son dernier lit Agnès, que Manuel Comnene Empereur de Constantinople luy demanda pour son fils Alexis. Elle fut menée toute jeune à Constantinople, où elle eut bien des aventures par les revolutions qui y arriverent. Quelques-uns donnent encore à ce Prince un fils naturel, nommé Philippe, qu'ils disent avoir esté Doyen de S. Martin de Tours, & estre mort avant le Roy son pere : ce qui ne s'accorde pas avec son Epitaphe faite par un ancien Auteur, où entre autres éloges, on luy donne celui d'avoir parfaitement gardé la chasteté conjugale.

Vallingham.
in Hypo-
digmate
Neustria.
Epist. 53.
Append. 2.

Ses enfans.

Du Chesne.
T. 4. Hist.
Franc.

Odo de
Diogilo.

TABLE

TABLE

T A B L E D E S M A T I E R E S

contenuës dans ce fecond volume.

A

- A**BBEVILLE, origine de cette ville, 422.
Abbon, Abbé de Fleury, persuade au Roy Robert de repudier Berthe, 425.
Abderame II. débauche plusieurs Seigneurs François, & prend diverses places dans la Catalogne, 28. Il donne des troupes à Aizon rebelle, 29.
Abodrites, deux peuples de ce nom, 27. Les Abodrites se revoltent, & sont bien-tost forcez de rentrer dans leur devoir, 110.
Abulas, Roy des Sarrafins d'Espagne, fait la paix avec Louïs le Debonnaire, 5.
Accien, Soudan d'Antioche, est assiégé dans cette ville par les Croisez, 518. Il est tué, 520.
Adalberon, Archevêque de Reims, est obligé de quitter le Royaume à cause de ses intelligences avec la Cour de Germanie, 396. Sa mort, 410.
Adalberon, ou *Ascelin*, Evêque de Laon, est accusé d'un mauvais commerce avec la Reine Emma, 397. Il est assiégé & pris dans Laon par Charles Duc de la basse Lorraine, 408. Il fait prendre Charles par Hugues Capet, 412.
Adalbert, Marquis Duc de Toscane, prétend élever Lambert Duc de Spolète à l'Empire, 230. Il est excommunié, 231. Il engage Berenger à abandonner Arnoul Roy de Germanie, 294. Il change continuellement de parti, 308.
Adalelme, commande l'arrière-garde de l'armée d'Eudes Gouverneur de Paris, & bat les Normands, 272.
Adalger, Prêtre de l'Eglise de Reims, livre cette ville du consentement de l'Archevêque Arnoul, à Charles Duc de la basse Lorraine, 411. Il comparoit devant le Concile de saint Basle, où il est dégradé, 414. 416.
Adalgise, Duc de Benevent, fait soulever plusieurs villes contre l'Empereur Louïs II.
 205. Qui l'oblige bien-tost à se soumettre.
 205. 206. Il engage ce Prince à licencier ses troupes, 206. Il l'investit dans un château, & à quelles conditions il luy permet de se retirer, *ibid.* L'Imperatrice entre dans son Duché, il prend la fuite, & les Grecs luy donnent une flotte, 208. 209. Il fait la paix, 209. Sa mort, 230.
Adelaïde, est mariée à Louïs le Begue, 233. Après la mort de qui elle accouche de Charles le Simple, 236. Qu'elle fait reconnoître pour Roy, 288. Calomnies contre son honneur, 290. Jean VIII. refuse de la couronner, 233.
Adelaïde, épouse de Hugues Capet, a une conference à Stenay avec l'Imperatrice Theophanie, 409.
Adelaïde. Voyez *Alix*.
Adelaïde, fille de Godefroy Comte de Louvain, est mariée à Henri I. Roy d'Angleterre, 546.
Adelaïde, fille de Thibaud Comte de Champagne, est mariée à Louïs VII. 614. Elle accouche de Philippe-Auguste, 622.
Adelaïde, fille de Humbert Comte de Morienne & de Savoye, est mariée à Jean, quatrième fils de Henri II. Roy d'Angleterre, 642. 643.
Adelard, Abbé de Corbie, est relegué en l'Isle de Nermoutier, 9. Il revient à la Cour, & obtient la grace de ceux qui avoient esté complices de la conjuration de Bernard Roy d'Italie, 17. Mauvaise démarche qu'il fait faire à Louïs le Debonnaire, 18.
Adelard, commande la troisième partie de l'armée de Louïs de Germanie & de Charles le Chauve à la bataille de Fontenay, 94. Il va après la bataille en Neustrie, 97. Charles le Chauve le députe à l'Empereur Lothaire pour traiter avec luy, 98. Il marie sa niece à Charles, 106. Qui luy donne le Gouvernement du Royaume sous Louïs le Begue pendant son absence, 154.
Adelard, obligé de quitter la Cour de Lothaire

- Roy de Lorraine, se réfugie en France, où il devient un des premiers ministres de Charles le Chauve, 158.
- Adelbert*, Comte de Metz & Duc d'Austrasie, est attaché au parti de l'Empereur Lothaire 91. Il est défait par Louis de Bavière, 92.
- Adelstan*, Roy d'Angleterre, contribué à rétablir Louis d'Outremer son neveu, sur le trône de son père, 335. Il envoie une flotte sur les côtes de Flandres pour soutenir les desseins de ce Prince, 342.
- Adelunge*, Abbé de saint Vast d'Arras, Commissaire de l'Empereur pour informer des desordres arrivés à Rome, 21.
- Adon*, Archevêque de Vienne, s'oppose au mariage de Lothaire Roy de Lorraine avec Bertrade, 160.
- Agiltrude*, veuve de l'Empereur Guy, s'empare de Rome, 294. Elle se sauve de cette ville, & gagne Spolète, 296.
- Agnès*, fille de Herbert Comte de Vermandois, mariée à Charles Duc de la basse Lorraine, 407.
- Agobard*, Archevêque de Lyon, prend part à la revolte des fils de Louis le Debonnaire, 38. Il écrit à ce Prince pour luy faire scrupule de la dégradation de Lothaire, 45. Il écrit un manifeste contre Louis après sa déposition, 60. Il est déposé luy-même, 69.
- Aigle*, (Richer de l') se revolte contre Henri I. Roy d'Angleterre en faveur de Guillaume Cliron, 542.
- Aix-la-Chapelle*, Lothaire Roy de Lorraine y fait assembler en 852. un Concile, qui luy permet de contracter un nouveau mariage, 160.
- Aizon*, Seigneur Catalan, se revolte dans la Catalogne contre Louis le Debonnaire, & se joint aux Sarrazins, 28. 29. Il fait de grands ravages dans les Comtez de Barcelone & de Gironne, 30.
- Alain*, l'un des prétendants au Duché de Bretagne, s'unit avec Judicaël son concurrent, pour chasser les Normands, 284. Il les bat, & est reconnu pour Duc après la mort de Judicaël, 285.
- Alain*, Duc de Bretagne, est contraint de rendre hommage à Robert II. Duc de Normandie, 445.
- Albert*, Cardinal, Legat en Angleterre pour informer de l'assassinat de saint Thomas Archevêque de Cantorberi, 639. A quoy il oblige le Roy d'Angleterre, 639. 640.
- Albert*, Comte de Namur, épouse Hermengarde sœur d'Othon Duc de la basse Lorraine, 412.
- Albain*, blesse Charles Roy d'Aquitaine, fils de Charles le Chauve, sans le connoître, 166. Il porte la couronne & l'épée par ordre de Louis le Begue à Louis III. son fils, 236.
- Aldebert*, Comte de Perigord, réponse insolente qu'il fit aux Députés des Rois Hugues Capet & Robert, 407.
- Aledran*, est assiégé dans le Château de Pontoise, qu'il rend aux Normands, 263. Il est un de ceux qui défendent Paris contre eux, 264. Charles le Simple l'envoie à la Cour d'Arnoul Roy de Germanie, 291.
- Alexandre II.* cite Henri IV. Empereur accusé de simonie, 471.
- Alexandre III.* succède à Hadrien IV. mais on luy oppose l'Anti-Pape Victor, 611. 612. Il est reconnu en France & en Angleterre, 613. Il vient en France, & tient un Concile à Montpellier, *ibid.* Embarras où le jette l'Empereur Frideric Barberousse, *ibid.* & *suiv.* Il tient un Concile à Tours, 616. Henri Roy d'Angleterre tâche inutilement de le prévenir contre saint Thomas de Cantorberi, 619. Alexandre fait de son côté de vains efforts pour procurer la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, 622. Il déclare saint Thomas son Legat en Angleterre, 624. Il accorde quelques grâces à Henri, 625. Il travaille encore à rétablir la paix entre les deux Rois, mais sans fruit, 627. Il rappelle ses Legats, 628. Il en nomme de nouveaux pour terminer l'affaire de saint Thomas, 634. Et encore d'autres, qui ne réussissent pas mieux, 636. Il menace Henri de l'excommunier, 637. Ce qui l'oblige à consentir à un accommodement, 638. Il fait informer de l'assassinat de saint Thomas, & quelle satisfaction ses Legats exigent de Henri, 639.
- Alexandrette*, forcée par les Croisez, 518.
- Alexis Comnene*, envoie des Ambassadeurs au Pape Urbain II. pour luy demander du secours contre les Turcs, 501. Il reçoit les Croisez commandez par Pierre l'Hermite, & par Gautier *Sans avoir*, & leur fait passer le Détroit, 507. Il pense à traverser les Croisez, 509. Et retient Hugues le Grand, 510. Qu'il est contraint de relâcher, 511. Il tend des pièges aux Croisez, 512. Qu'il combat avec désavantage, *ibid.* Son entrevue avec Godefroy de Bouillon, 513. Les Croisez luy livrent Nicée, 517. Il manque à sa parole, 517. 520.
- Alfonse*, Comte de Toulouse, a guerre avec Louis VII. 573.

Alfonse, Roy de Portugal, prend Lisbonne avec le secours des Croisez, 602.

Alfonse VIII. Roy de Leon & de Castille, marie Constance sa fille à Louis VII. 607. Qu'il reçoit à Burgos avec beaucoup de magnificence, 608.

Alfrit, Evêque d'Hildesheim, assiste à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, pour le partage du Royaume de Lorraine entre Charles le Chauve & Louis Roy de Germanie, 193.

Alix, fille de Henri I. est mariée à Baudouin V. Comte de Flandres, 458.

Alix ou Adelaïde, fille de Humbert Comte de Maurienne, est mariée à Louis VI. 540. Marques d'estime que ce Prince lui donne, *ibid.* Elle fait ôter la charge de Sénéchal à Etienne de Garlande, 555. Elle se remarie après la mort du Roy à Matthieu de Montmorenci, 562.

Alix, fille de Louis VII. est mariée à Thibaud Comte de Blois, 621.

Amalaire, Diacre de l'Eglise de Metz, compose par ordre de Louis le Debonnaire un livre qui est lu dans une Assemblée tenue pour la reforme de la discipline Ecclesiastique, 7.

Amboise, (Hugues d') Gouverneur de Chaumont, 617.

Amedée, Comte de Turin & de Maurienne, vient saluer Louis VII. à Metz, 578. Il arrive à Constantinople avec des troupes, 585. Il cause par son imprudence la perte d'une partie de l'armée des Croisez, 591. 592. 593.

Amiens, pris par les Normands, 250. 256.

Anaclet, Anti-Pape, contraint le Pape Innocent II. de s'enfuir de Rome, 556. Guillaume IX. Duc de Guyenne se declare pour lui, 557. Il l'abandonne, 558.

Anastase, Anti-Pape, est soutenu par les Députés de l'Empereur Louis II. 132. Il s'empare de l'Eglise de saint Pierre, & fait mettre le Pape Benoît en prison, 133. Les Députés de l'Empereur l'abandonnent, 134.

Angers, pris par les Normands, 300.

Angleterre, en quel temps a commencé à prendre part aux affaires de France, 342.

Angoulême (Fouques d') Vicomte de Limoges, assiste au Sacre de Philippe I. 453.

Anne, fille de Joradislav Roy de Russie, est mariée à Henri I. 452. On l'exclut de la Regence de Philippe I. son fils, 458.

Ansegise, de Sens, est confirmé dans la possession de la Primatie, 217. Il sacre Louis III. & Carloman, 240.

Ansegise, Abbé, porte les lettres & les presens

de Charles le Châtie à Rome, 198.

Anselme, Archevêque de Milan, partisan de Bernard Roy d'Italie, 9.

Antioche de Syrie, est assiégée par les Croisez, 518. Qui la prennent, & la donnent à Bohémond, 520.

Aquitaine, Duché Hereditaire, puis Royaume, redevient Duché hereditaire aux Comtes de Poitiers, 405. Vassaux de ces Ducs, *ibid.*

Archambaud de Bourbon, se charge avec Thiery d'Alsace de conduire l'Infanterie des Croisez d'Attalie à Tarse, 595. Il abandonne cette Infanterie, & va par mer rejoindre Louis VII. 596.

Arefaste, Seigneur Normand, découvre une herésie abominable qu'on tâchoit d'introduire en France, 430. 431.

Arles, (Royaume d') fondé par Boson, 244. 245.

Arnoul, fils naturel du Roy Lothaire, est fait Archevêque de Reims par Hugues Capet, 409. 410. Il traite avec Charles rival de Hugues, & lui livre Reims, 410. 411. Il est arrêté & mis en prison, 412. Hugues fait assembler un Concile à saint Basle pour sa déposition, 413. 414. Arnoul comparoit devant le Concile, 414. Il s'avoue coupable des crimes dont on l'accuse, 415. Il est déposé, & renvoyé en prison, 416. Le Pape Jean XV. s'intéresse pour lui, 417. Et son Legat interdit les Evêques qui avoient déposé Arnoul, 418. Qui est reconnu legitime Archevêque dans un Concile tenu à Reims, 420. Le Roy Robert lui redonne la liberté, & il est rétabli dans son Archevêché, 425.

Arnoul, fils du Roy Eudes, meurt peu après son pere, 296.

Arnoul, fils naturel de Carloman Roy de Bavière, a la Carinthie après sa mort, 247. Les peuples de Germanie le reconnoissent pour Roy, 275. Il traite avec le Roy Eudes, 278. Et avec Rodolphe Roy de la Bourgogne Transjurane, 282. Il va en Italie, & permet à Berenger de demeurer maître des pays où on l'avoit reconnu Roy, *ibid.* Ses troupes sont mises en fuite par les Normands, 285. Il les taille en pieces à son tour, 286. 287. Il reconnoît Charles le Simple pour Roy de France, 291. Zuentibold Duc de Moravie fait venir les Hongrois, qui font de grands ravages dans les Etats d'Arnoul, 292. Arnoul prend quelques places en Italie, & attaque inutilement le Roy Rodolphe, *ibid.* Il abandonne la pro-

rection de Charles le Simple, 293. Il fait couronner Zuentibolde son fils naturel Roy de Lorraine, & il le fait reconnoître pour son successeur dans ses Etats, avec Ratolde son autre fils naturel, *ibid.* Il va en Italie, où il attaque & prend la ville de Rome, 294. 295. Il est couronné Empereur, 295. Il repasse les Alpes, 296. Sa mort, 307.

Arnoul, Comte de Flandres, se revolte contre le Roy Rodolphe, 332. Il engage Othon Roy de Germanie à ne point prendre le parti des rebelles contre Louïs d'Outremer, 342. Il surprend Montreuil qu'il perd aussi-tôt, *ibid.* Il reprend encore cette place, & la perd, 351. Il fait assassiner Guillaume Duc de Normandie, 352. Le Roy qui vouloit venger cette mort est gagné par Arnoul, 355. 356. 357. Et luy donne le commandement de ses troupes, 358. Il bat les Normands, 359. Il engage le Roy à faire une ligue avec Othon I. contre Hugues le Grand & le Duc de Normandie, 369. Il fait entrer les deux Armées Royales en Normandie, où un détachement considerable est battu, 370. Othon mécontent d'Arnoul propose de le livrer aux Normands, 371. Arnoul prend ses précautions pour éviter ce coup, d'une maniere qui cause la déroute des deux armées, 372. Hostilitez entre Hugues le Grand & le Comte, 373. Il se reconcilie avec luy, & avec son aide prend Montreuil, 374. Il fait la guerre à Hugues pour le service du Roy, 379. Sa mort, 389.

Arnoul II. Comte de Flandres, succede à Arnoul I. son ayeul, 389. Lothaire luy prend plusieurs places, qu'il luy rend ensuite, 389. 390.

Arnoul, Evêque de Toul, 188. 189.

Arnoul, Comte de Valenciennes, dépouillé de son Comté par le Comte de Flandres, 427.

Arnoul, Evêque de Lizieux, prend la Croix, 576. Il engage Henri Roy d'Angleterre à se declarer en faveur du Pape Innocent II. 612. 613.

Arnuste, beau-pere de Carloman fils aîné de Louïs Roy de Germanie, est chassé de la Cour & se refugie en France, où Charles le Chauve luy donne des charges considerables, 158.

Arques, (Guillaume d') Comte de Talou, se revolte contre Guillaume le Bâtard Duc de Normandie, 449. Il est assiégué dans le château d'Arques, 449. Il se rend, & est contraint de fortir de Normandie, 450.

Arras, pris par les Normands, 250.

Arsene, Evêque de Gubio, favorise l'Anti-Pape Anastase, 132.

Arsene, Evêque d'Orta, Legat du Pape Nicolas I. menace Lothaire Roy de Lorraine de l'excommunier, 170. Il fait faire la paix entre ce Prince & Charles le Chauve, 171. Il reconcilie Lothaire avec Teutberge son épouse, excommunie Valdrade, &c. *ibid.* Il emmene Valdrade, qui le quitte, 172.

Artaud, Moine de saint Remi, est fait Archevêque de Reims, 332. Il est contraint de se démettre de son Archevêché, 340. Le Concile de Soissons le declare déchu de tout droit, 357. Il est remis en possession par Louïs d'Outremer, 370. Le Concile de Verdun le declare legitime Archevêque, 373. Un second Concile le confirme dans la possession de l'Archevêché, *ibid.* Il est encore confirmé par le Concile d'Ingelheim, 376.

Asche, (Henri & Godefroy d') Croisez dans l'armée de Godefroy de Bouillon, 511.

Atton, Evêque de Verdun, est envoyé à Rome pour rendre compte au Pape de la separation de Lothaire Roy de Lorraine d'avec Teutberge, 151. Il est un de ceux qui appellent Charles le Chauve en Lorraine après la mort de Lothaire, 188.

Avenge, Evêque de Metz, appelle Charles le Chauve en Lorraine après la mort de Lothaire, 188.

Aumale, [Etienne d'] Partisan de Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 542.

Aymar, Evêque du Puy, est fait Legat pour la premiere Croisade, 504. 506. Il est enlevé par un parti de Bulgares, & délivré par un autre parti, 514. Sa mort, 520.

B

Bailleul, (Renaud de) Partisan de Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 542.

Balon, lieu où Charles le Chauve est battu par Nomenoy Duc de Bretagne, 116.

Barcelone, dépendoit encore de la France sous le regne de Louïs VI. 539.

Bardou, [Hugues] un des Generaux de l'armée Françoisse, est fait prisonnier à l'attaque des lignes d'Arques, 450.

Barneville, [Roger de] se distingue au siege de Nicée, 517.

Barre, [Luc de la] se revolte contre Henri I. qui luy fait crever les yeux, 549.

Barres, [Everard des] Grand Maistre du Temple, 594.

Barri, dont les Sarrafins s'estoient emparez, est repris par l'Empereur Louïs II. après quatre ans de siege & de blocus, 198.

Basile, Empereur, assassine Michel III. & envoie une flotte à l'Empereur Louïs II. pour

- faire le siege de Barri, 202. Ces deux Princes se brouillent, & il se fait quelques hostilités, 203. Plaintes de Basile contre Louïs, & réponse de Louïs à ces plaintes, 203. & *suiv.*
- Saint Basle*, Abbaye où il se tient en 990. un Concile, dans lequel Arnoul Archevêque de Reims est déposé, 414. & *suiv.*
- Batailles* de Fontenay, 94.
- De Balon, 116.
- De Megen, 220.
- De Thin, 246.
- De Saucour, 250.
- De Montfaucon, 283.
- De Gulia, 285.
- De Soissons, 315.
- Du Val des Dunes, 448.
- De Mortemer, 451.
- De Brenneville, 543.
- Du Bourg-Teroude, 549.
- Baudouin*, Comte de Flandres, enleve Judith, fille de Charles le Chauve, & est excommunié, 157. Il l'épouse à Auxerre avec le consentement de Charles, qui le rétablit dans son Comté, 161. 162.
- Baudouin le Chauve*, Comte de Flandres, fait assassiner Fouques, Archevêque de Reims, 297.
- Baudouin V.* Comte de Flandres, obtient de l'Empereur Henri II. la ville de Valenciennes, & l'isle de Valcheren, 427. 428. Il aide Henri I. à soumettre les rebelles, 443. Il est fait Regent du Royaume, avec le titre de Marquis de France dans la minorité de Philippe I. 458. Il dompte les Gascons, 459. Il seconde les desseins de Thoston l'un des prétendans à la Couronne d'Angleterre, 461. Il envoie Robert son second fils chercher un établissement, 469. Sa mort, 468.
- Baudouin VI.* fils du précédent, luy succede au Comté de Flandres, 470. Sa mort, & ses enfans, 470. 471.
- Baudouin VII.* Comte de Flandres, se ligue avec Louïs VI. contre Henri Roy d'Angleterre en faveur de Guillaume Cliton fils de Robert Duc de Normandie, 541. Sa mort, 543.
- Baudouin*, frere de Godefroy de Bouillon, prend la Croix, 506. On luy donne la conduite d'un détachement, avec lequel il prend plusieurs places dans la Cilicie, 518. On l'envoie en Mesopotamie, où il forme un assez grand Etat, *ibid.* Il est reconnu pour Roy de Jerusalem après la mort de Godefroy, 526.
- Baudouin II.* Roy de Jerusalem, marie sa fille Melisante à Fouque V. Comte d'Anjou, 553.
- Baudouin III.* Roy de Jerusalem, fait le siege de Damas avec l'Empereur Conrad & Louïs VII. 598. 599.
- Baudouin du Bourg*, est fait Prince d'Edesse par la cession de Baudouin son cousin Roy de Jerusalem, 526.
- Baudri*, Duc de Frioul, bat Liuduit Duc de la basse Pannonie revolté, 14. Il se laisse surprendre par les Bulgares, & perd son employ, 30.
- Baugency*, il s'y tient en 1104. un Concile touchant l'affaire de Philippe I. & de Bertrade, 493. Et un autre en 1152. où Louïs VII. repudie Eleonore de Guyenne, 604.
- Baugency*, [Lancelin de] pere d'Ermengarde premiere femme de Fouque Rechin Comte d'Anjou, 480.
- Baugency*, [Raoul de] rebelle contre Louïs VI. 537.
- Bavon*, Evêque de Châlons, se revolte contre Rodolfe qui le fait déposer, 332.
- Bayeux*, [Ranulfe de] fidele à Henri I. Roy d'Angleterre, défait les rebelles au Bourg-Teroude, 548.
- Beauchamp*, [Hugues de] défend avec vigueur Verneuil, assiégé par les François, 646.
- Beaumont*, [Roger de] défait & tuë Roger de Toni, qui s'estoit revolté contre Guillaume le Bâtard, 447.
- Beaumont*, [Robert de] fils du précédent, suit Guillaume le Bâtard en la conquête d'Angleterre, 463. Il se distingue au combat où Haralde est tuë, 467.
- Beaumont*, [Matthieu de] se revolte contre Louïs VI. qui le châtie, 489.
- Bearn*, (Gaston de) force l'entrée de Jerusalem avec Robert Duc de Normandie, 524.
- Belesme*, (Robert de) General de l'armée de Guillaume II. Roy d'Angleterre, 496. Il se revolte contre Henri I. Successeur de Guillaume, 540.
- Belier*, machine de guerre, ce que c'estoit, 267.
- Benevent*, pris par les Sarrafins, 137.
- Benoît*, succede au Pape Leon IV. 132. Ses ennemis luy opposent l'Anti-Pape Anastase, qui le met en prison, 132. 133. Les Députés de l'Empereur, après avoir favorisé l'Anti-Pape, consentent à la consecration de Benoît, 134.
- Benoît*, Cardinal Legat, tient un Concile à Poitiers touchant l'affaire de Philippe I. & de Bertrade, 487. 488.
- Bera*, Gouverneur de Barcelone, accusé d'avoir eu intelligence avec les Sarrafins, est envoyé en exil, 28.
- Berenger*, Duc de Frioul, se revolte contre Charles le Gros, à qui il se soumet peu après, 274. Après la mort de Charles il se

- fait reconnoître pour Roy d'Italie, 277. Il garde ce titre avec le consentement d'Arnoul Roy de Germanie, 282. Qu'il appelle en Italie, & qu'il abandonne, 294. Après la mort d'Arnoul, il est reconnu Empereur, 308. Il est assassiné par ses Domestiques, *ibid.*
- Berenger**, Comte de Luxembourg & de Sulbac, marie l'une de ses filles à l'Empereur Conrad III. & l'autre à l'Empereur Manuel Comnene, 579.
- Bernard**, Comte de Barcelone, rompt d'abord toutes les mesures des rebelles, mais à l'arrivée des Sarrafins il est contraint de se renfermer dans sa Place, 29. Il est appelé à la Cour, où il tient le premier rang, 36. Et est fait Chambellan, 37. Les Mécontents publient qu'il y a un commerce honteux entre l'Imperatrice & luy, *ibid.* Autres crimes qu'on luy impose, 38. Loüis le Debonnaire le renvoie à son Gouvernement de Barcelone, 40. Il le rappelle à la Cour, 47. Il prend des liaisons secretes avec le Roy d'Aquitaine pour l'engager à la revolte, *ibid.* Il prouve son innocence, *ibid.* L'Empereur luy oste ses Charges & ses Gouvernemens, 49. Il est de toutes les intrigues de la Cour dans le temps des revolutions de l'Etat, 88. Charles le Chauve le regagne pour quelque temps, 89. Conduite qu'il tient dans la guerre entre ce Prince, le Roy de Germanie, & l'Empereur Lothaire, 96. Il traite avec Charles le Chauve, 97. Qui luy fait couper la teste, 109.
- Bernard**, Comte d'Auvergne, contrevient à l'ordre qu'il avoit reçu de Charles le Chauve de conduire ses troupes en Italie, 223. Loüis le Begue en mourant luy recommande Loüis son fils aîné, qu'il conduit à Autun, 236. Il le fait sacrer, 240.
- Bernard**, Marquis de Languedoc, contrevient à l'ordre qu'il avoit reçu de Charles le Chauve de conduire ses troupes en Italie, 223. Il se revolte contre Loüis le Begue, qui le declare ennemi de l'Etat, & donne ses Gouvernemens à divers Seigneurs, 233. 236.
- Bernard Planteveluë**, est fait Comte de Mâcon, 249.
- Bernard**, Comte de Senlis, engage Charles le Simple à se livrer au Comte de Vermandois, qui le retient prisonnier, 318.
- Bernard**, Abbé de Tiron, assiste au Concile de Poitiers, 488.
- Bernard**, Comte de Senlis, reçoit dans cette ville Richard Duc de Normandie son neveu, qu'on venoit de sauver de prison, 359. 360. Il traite avec Hugues le Grand pour le rétablissement du jeune Prince, *ibid.* Mesures qu'il prend pour surprendre le Roy, 361. Il engage plusieurs Seigneurs dans son parti, & après quelques hostilités convient d'une Trêve avec le Roy, *ibid.* Ses negociations avec Hugues le Grand, 362. Il fait conclure le mariage d'une fille de Hugues avec Richard, 368.
- Bernard** le Danois, l'un des Administrateurs du Duché de Normandie pendant la minorité de Guillaume, 354. Mesures qu'il prend avec Bernard Comte de Senlis pour surprendre Loüis d'Outremer, qui s'estoit emparé de presque toute la Normandie, 361. Compliment qu'il fait au Roy à son arrivée à Roüen, *ibid.* Il fait venir Haigrolde Prince Normand, qui met en déroute l'armée Françoisse, 363. Il fait arrester le Roy, 364. 365.
- Bernard**, (Saint) est chargé par le Concile d'Etampes d'examiner les élections d'Innocent II. & de l'Anti-Pape Anaclet, 557. Il fait reconnoître Innocent par le Roy d'Angleterre, *ibid.* Et par le Duc de Guyenne, 558. Son affection pour Thibaud Comte de Champagne, 572. Il assiste à l'Assemblée de Vezelay pour la Croisade, qu'il prêche par tout, 575. 576. Il refuse de commander l'armée des Croisez, 576. Plaintes contre luy au sujet de la Croisade, 602.
- Bernard**, Prieur de Grandmont, arreste avec Loüis VII. les articles de la paix avec le Roy d'Angleterre, 631.
- Bernard**, Evêque de Nevers, Legat du Saint Siege dans l'affaire du Roy d'Angleterre, & de saint Thomas Archevêque de Cantorbery, 636.
- Bernon**, Chef des Normands qui s'estoient emparés de l'isle d'Oïssel, 138.
- Berthe**, épouse de Rodolfe II. Roy de Bourgogne, defere la tutelle de Conrad son fils à Orhon Roy de Germanie, 341.
- Berthe**, fille de Conrad Roy de Bourgogne, est mariée en premieres nœces à Eudes I. Comte de Chartres, & en secondes au Roy Robert, 418. Le Pape veut faire casser ce mariage, *ibid.* Et le casse en effet, 424. Robert se separe d'elle, 425.
- Berthe**, fille de Florent Comte de Frise, est mariée à Philippe I. 471. Qui se dégoûte d'elle après en avoir eu trois enfans, 479. Sa mort, 486.
- Bertrade**, fille de Simon de Montfort, est ma-

- riée à Fouque Rechin Comte d'Anjou, 480. Qu'elle quitte pour aller trouver Philippe I. 481. Prétextes de sa separation, *ibid.* Philippe l'épouse, 483. Il se separe d'elle, & la reprend, 487. Mesures qu'elle prend pour perdre Louïs VI. fils de Philippe, 490. Elle le fait empoisonner, 492. Le Roy le reconcilie avec elle, *ibid.* Elle se rend au Concile de Baugency, où l'on traite de son mariage sans rien conclure, 493. Serment qu'on l'oblige à faire dans une Assemblée d'Evêques à Paris, 494. Il semble qu'on luy ait donné dispense ensuite pour contracter mariage avec le Roy, 495. Elle se retire à Mante après la mort du Roy, & fait soulever plusieurs Seigneurs contre Louïs VI. qui les met bien-tost à la raison, 534. Elle se fait Religieuse de Fontevraud, 540.
- Bertulfe**, est fait Archevêque de Treves, 190.
- Betau**, les Normands s'emparent de cette île, 119. Le Comte Henri les fait passer tous au fil de l'épée, 262.
- Bigot**, (Hugues) Seigneur Anglois, 570.
- Blanche**, épouse de Louïs V. le quitte, 397. On l'accuse d'avoir empoisonné ce Prince, *ibid.*
- Bohemond**, fils de Robert Guiscard, Prince de Tarente, prend la Croix, 506. 508. Avis qu'il donne à Godefroy de Bouillon, 513. A qui il se joint, 514. Il est attaqué par Soliman, Soudan de Nicée, qui luy tue beaucoup de monde, 517. Il a une intelligence dans Antioche de Syrie, 519. Que les Croisez luy cedent, & qu'il fait la capitale d'une Principauté, 520.
- Boniface**, Gouverneur de l'île de Corse, va en Afrique, où il défait cinq armées de Sarrafins, 32.
- Borel**, Comte de Barcelone & d'Urgel, est battu par les Sarrafins, & perd Barcelone, qu'il reprend peu après, 403.
- Boric**, Prétendant à la Couronne de Hongrie, tâche inutilement de mettre l'Empereur Conrad dans ses interets, 580. Il se jette dans le Camp de Louïs VII. qui refuse de le livrer au Roy Geisa, 581.
- Borleng**, (Eudes de) commande l'Infanterie Angloise au combat du Bourg-Teroude, 549.
- Borna**, Gouverneur de Dalmatie, est battu par Liuduit Duc de la basse Pannonie, & fait une belle retraite, 14. Il couvre sa Province, & oblige Liuduit à se retirer avec perte, 15.
- Boson**, frere de l'Imperatrice Richilde, 228. Sa premiere femme l'abandonne, 171.
- Charles le Chauve luy donne le Gouvernement de l'Italie, 214. Il épouse Hermengarde fille de l'Empereur Louïs II. 228. Il gouverne l'esprit de Louïs le Begue, 233. Et fait épouser une de ses filles à Carloman fils de ce Prince, *ibid.* Ses intrigues avec le Pape, 234. Il se fait ceder le Comté d'Auntun, 237. Il fait couronner Carloman son gendre, 240. Il est fait Roy de Provence, 244. *En suiv.* Louïs & Carloman luy prennent Mâcon, & assiegent Vienne, qu'Hermengarde défend, 249. Et ne rend qu'après deux ans de siege, 252.
- Bouchel**, (Guillaume du) suit Louïs VI. en Angleterre, & le délivre d'un grand danger, 491.
- Bourbon**, (Archambaud III. de) pere d'Hermengarde femme de Fouque Rechin, 480.
- Bourbon**, (Archambaud de) prend la Croix avec Louïs VII. 575. Il se charge de conduire l'Infanterie des Croisez, 595. Il l'abandonne, 596.
- Bourdeaux**, assiegée par les Normands, 119. Qui la prennent, 120.
- Bourges**, Philippe I. réunit cette ville à son Domaine, 526.
- Bourgogne**, Rodolfe fonde le Royaume de la Bourgogne Transjurane, 282. Auquel Rodolfe II. ayant uni le Royaume de Provence, il en forme le Royaume de Bourgogne, 341.
- Bourgogne**, il y en a trois au temps de Hugues Capet, 406.
- Bourgogne**, (Etienne de) va dans la Terre Sainte, & aide Baudouin à étendre le Royaume de Jerusalem, 526.
- Bourg-Teroude**, lieu où Henri Roy d'Angleterre remporte un grand avantage sur les rebelles, 549.
- Brabançons**, ce que c'estoit, 645. Ils font la principale partie de l'armée qu'Henri Roy d'Angleterre opposa à ses fils rebelles, *ibid.*
- Bray**, (Baudry de) Partisan de Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 547. 548.
- Breis**, (Raimond de) tué en combattant les Infideles, 516.
- Brenneville**, lieu où Henri Roy d'Angleterre remporte une victoire sur les François, 544.
- Breteuil**, (Gautier de) tué en combattant les Infideles, 516.
- Breteuil**, (Eustache de) Partisan de Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 542.
- Breteuil**, (Everard de) prend la Croix avec

Loüis VII. 575. Il est tué, 593.
Bretons, se revoltent, & sont châtiés, 23. 28.
 Maniere dont leur Cavalerie se battoit, 152.
 La Bretagne est cédée à Rollon, premier Duc de Normandie pour en tirer des vivres, 305. Et il oblige les Bretons à luy faire hommage, *ibid.* Une partie de la Bretagne est repeuplée par les Normands, 312. Les Bretons font main basse sur les Normands, qui à leur tour les battent, & en font un grand carnage, 333.
Brienne, lieu où Charles le Chauve est abandonné par ses troupes, qui se donnent à Loüis Roy de Germanie, 141.
Saint Brien, devient un siege d'Evêché, 124.
Brochard, Comte, assiste au Concile de saint Basle, 415.
Bruno, frere de la Reine Lutgarde, General des armées de Germanie, tué dans une bataille contre les Normands, 247.
Bruno, frere d'Orthon I. Archevêque de Cologne, Duc de Lorraine, la partage en haute & basse Lorraine, 391.
Bruno, Evêque de Langres, se fait caution d'Arnoul fils naturel de Lothaire, auprès de Hugues Capet, 410. Il favorise les prétentions d'Orthon Guillaume, Comte de Bourgogne sur le Duché de Bourgogne, 427.
Bulgares, commettent des hostilités dans les pays soumis à Loüis le Debonnaire, 27. Ils chassent tous les Ducs François du pays des Esclavons, 30. Ils battent les Croisez conduits par Gautier *Sans avoir*, & par Pierre l'Hermite, 507.
Bullis, (Manasses de) prend la Croix avec Loüis VII. 575. Il est tué, 593.
Buradade, Evêque de Paderborne, envoyé à Lothaire pour le presser de se soumettre à Loüis le Debonnaire son pere, 67. 68.
Burcard, Comte de Corbeil, est remis en possession de Melun que Eudes II. Comte de Chartres avoit pris sur luy, 426.
Burdin, Anti-Pape, excommunié au Concile de Reims, 545.
Burel, (Geoffroy) est tué en combattant les Infideles, 516.

C

C **Alixte II.** succede à Gelase II. tient un Concile à Reims, & se fait mediateur de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, 545.
Cambray, pris par les Normands, 250.
Candos, (Robert de) Commandant du Don-

jon de Gisors, 548.

Capouë, se donne aux Grecs, que l'Empereur Loüis II. oblige à se retirer, 206.

Carloman, fils aîné de Loüis Roy de Germanie, se revolte contre son pere, 158. Avec qui il se reconcilie peu après, *ibid.* Il se retire en Carinthie, où le Roy le suit, 159. Il est abandonné d'une partie de ses troupes, & se soumet, 159. 160. Son pere l'envoye en Italie après la mort de l'Empereur, pour s'asseurer sa succession, mais Charles le Chauve le trompe, 213. Après la mort de son pere, il a la Baviere, la Boheme, la Carinthie, l'Esclavonie, &c. 219. Il entre en Italie pour faire la guerre à Charles le Chauve, & se retire avec précipitation, 223. Après la mort de Charles, il tâche d'engager le Pape à le couronner Empereur, 230. Sa mort, 247.

Carloman, fils de Charles le Chauve, est arrêté, & peu après élargi à la priere du Pape, 198. Il se met à la tête de bandits & de scelerats, 199. Il demande grace à son pere qui la luy accorde, *ibid.* Le Roy irrité de ses nouveaux desordres, le fait excommunier, *ibid.* Le Pape prend d'abord ses interêts, & l'abandonne, 200. 201. Carloman continuë ses brigandages, 201. On luy creve les yeux, & il meurt peu après, 209.

Carloman, second fils de Loüis le Begue, est sacré Roy de France avec Loüis III. son frere, 240. Il épouse la fille du Comte Boson, *ibid.* Il partage le Royaume avec son frere, & a l'Aquitaine & la Bourgogne, 248. Après la mort de son frere, il luy succede, 252. Vienne se rend à luy, & il oblige les Normands de se retirer, 252. 253. Il les bat encore en diverses rencontres, 256. Sa mort & son caractère, *ibid.*

Carloman, second fils de Loüis d'Outremer, est donné en ôtage aux Normands, 366. Sa mort, 367.

Carloman, Roy de Hongrie, donne le passage aux Croisez par ses Etats, 511.

Catalogne, Loüis le Debonnaire y perd plusieurs places qu'il avoit conquises du vivant de Charlemagne, 28. Aizon, Seigneur Catalan s'estant revolté, y fait de grands ravages, 29.

Cecile, fille de Philippe I. & de Bertrade, est mariée en premieres nôces à Tancrede, & en secondes à Pons de Toulouse, Comte de Tripoli, 527.

Centule, Comte de Bigorre, mene des troupes à Alfonse II. Roy d'Aragon, 546.
Cendrague

DES MATIERES.

9

Cendrague, fils de Thrasicon, Duc des Abodrites, obtient de Louïs le Debonnaire une partie de ce Duché, 10.

Chambellan, ses fonctions sous les Rois de la seconde race, 37.

Charles le Chauve, fils de Louïs le Debonnaire & de Judith, sa naissance, 22. Lothaire son frere est son parrain & son tuteur, 33. L'Empereur le fait entrer en partage avec ses freres, ce qui donne occasion à plusieurs guerres civiles, 36. & *suiv.* Il luy donne le Royaume d'Aquitaine après avoir déshérité Pepin; mais les revoltes de ses freres empêchent que cette donation n'ait lieu, 50. & *suiv.* Il luy donne le Royaume de Neustrie, outre le pays des Allemands qu'il avoit déjà, 71. 72. En étendant ses Etats après la mort de Pepin, il luy donne tout le pays renfermé entre la Meuse, le pays des Suisses, le Rhône & l'Océan, & ce que la France possédoit au-delà des Pyrénées, 73. Après la mort de Louïs le Debonnaire, Charles travaille à pacifier l'Aquitaine, où Pepin fils du Roy Pepin avoit un parti, 84. Lothaire entre en France pour s'en rendre maître, & Charles marche au devant de luy; mais ses affaires l'ayant obligé de reprendre le chemin d'Aquitaine, Lothaire s'empare de tous ses Etats jusqu'à Paris, 86. 87. Charles dépouillé d'une grande partie de ses Etats, accepte les conditions que Lothaire luy offre, & ces deux Princes conviennent de terminer leurs differends dans une conference à Attigni, 88. Charles travaille à fortifier son parti, *ibid.* Il assemble ses troupes, & passe la Seine à Roüen, 89. 90. Il se ligue avec Louïs de Baviere, qui peu après joint ses troupes aux siennes, 92. Les deux Rois luy font faire diverses propositions qu'il rejette, & ils luy livrent enfin la bataille auprès de Fontenay, où ils remportent une victoire complete, 94. 95. Ils font publier une amnistie, & assemblent les Evêques, 96. Les Normands surprennent Roüen, & la pillent, *ibid.* Charles après la victoire de Fontenay va en Aquitaine, mais la plus grande partie de ses troupes se separe, *ibid.* & 97. Il revient en Neustrie, où le bruit répandu de sa mort, tenoit les peuples dans l'incertitude, 97. Il entre dans les Etats de Lothaire, pour l'obliger de sortir de ceux de Louïs, 98. Il amuse Lothaire par des propositions de paix, *ibid.* Il fait avorter tous ses desseins, & l'oblige enfin de se

Tome II.

retirer dans ses Etats, après avoir perdu la campagne, 99. 100. Il va jusques sur les bords du Rhin, où il joint Louïs, & ces deux Rois font serment à la teste de leurs armées, de ne s'abandonner jamais l'un l'autre, 100. 101. Ils marchent contre Lothaire, qui abandonne l'Austrasie, & fuit à Lyon, 102. 103. Ils engagent les Evêques à le declarer déchu des Etats qu'il possédoit en deçà des Alpes, 103. Ils partagent ces Etats entre eux, 104. Lothaire leur fait des propositions de paix, *ibid.* On convient d'une trêve, 105. Charles pendant la trêve pousse à toute outrance en Aquitaine les partisans de Pepin, 106. Il épouse Hermentrude, niece du Duc Adelard, 107. Nomenoy Duc de Bretagne se revolte contre luy, & se rend maître de Nantes, 108. Cette ville est pillée par les Normands, qui font des ravages en Anjou, en Touraine, & en Guyenne où ils passent l'hiver, *ibid.* L'Empire est partagé de nouveau, & Charles a le pays renfermé entre l'Escaut, la Meuse, en deçà de laquelle néanmoins Lothaire eut quelques Comtez, la Saone, le Rhône & l'Océan, *ibid.* Il fait couper la tête à Bernard Duc de Languedoc, 109. Il fait le siege de Toulouse, qu'il leve après la défaite d'une partie de ses troupes par Pepin, *ibid.* Les Normands entrent dans la Garonne, & montent jusqu'à Toulouse, dont ils ravagent les environs, 114. D'autres entrent dans la Seine, viennent jusqu'à Paris qu'ils pillent, & se retirent pour une somme d'argent que Charles leur fait délivrer, 114. 115. Charles cede l'Aquitaine à Pepin, à la reserve des villes de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulême, à charge d'hommage pour le reste, 116. Il attaque Nomenoy Duc de Bretagne, qui après l'avoir battu se soumet, *ibid.* Il travaille à terminer les differends entre les Evêques & la Noblesse, 117. 118. Ses entrevûes avec Lothaire & Louïs, 118. 119. Il fait la paix avec les Sarasins d'Espagne, 119. Il oblige les Normands de lever le siege de Bourdeaux qu'ils prennent après sa retraite, 120. Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent à luy, mais Guillaume partisan de Pepin, s'empare de quelques places en Catalogne, *ibid.* Il assiste au Concile de Chiersy, où Gotescale est condamné comme heretique, 122. Le Duc de Bretagne se saisit de Rennes, de Naples, de l'Anjou & du Maine jusqu'à la riviere de Mayenne. & prend le titre de Roy, 123. 124. Herf-

B

pée son fils bat les François, & fait une paix avantageuse, 126. Les Normands pillent Rouen, avancent jusqu'à Beauvais, & sont défaits à leur retour, 127. Pepin est livré à Charles, qui le renferme dans un Monastere, *ibid.* Barcelone est prise par les Sarasins, *ibid.* Les Seigneurs d'Aquitaine déposent Charles, & demandent au Roy de Germanie le Prince Louïs son fils, 128. Pepin s'enfuit du Monastere de Saint Medard de Soissons, & revient en Aquitaine, 129. Louïs quitte la partie, & retourne en Germanie, *ibid.* Charles fait couronner Charles son fils Roy d'Aquitaine, 131. Les Normands pillent Bourdeaux, & sont défaits entierement, *ibid.* Les Peuples d'Aquitaine se revoltent, 134. 135. Les mécontentemens des Seigneurs de Neustrie obligent Charles à tenir une assemblée à Chiersy, 135. 136. Il en tient une autre à Verberie, où les Seigneurs d'Aquitaine & de Neustrie se reconcilient en apparence avec luy, 137. Il marie Judith sa fille à Edilulphe Roy des Anglois Occidentaux, *ibid.* Pepin uni avec les Normands, fait de grands ravages, *ibid.* Les Normands font des courses de tous côtez, & prennent Oissel, 138. Que Charles assiège, 139. Il abandonne cette entreprise, 138. Les mécontents entreprennent de le déthrôner, *ibid.* Ils offrent la couronne à Louïs Roy de Germanie, 139. Qui entre en France, 140. Les Bretons se saisissent du Maine, *ibid.* Charles est déposé dans une assemblée d'Evêques, *ibid.* Il est abandonné par ses troupes, 141. Il reprend après la fuite de Louïs tout ce qui luy avoit esté enlevé, 142. 143. Il se ligue avec Lothaire Roy de Lorraine, 143. Il assemble un Concile à Metz, 144. Il traite inutilement de la paix avec Louïs Roy de Germanie, 145. Courses des Normands, 147. 148. Charles engage avec les Bretons une bataille qui dure deux jours, & où il est vaincu, 151. 152. Il gagne le Comte Robert, 153. Il se sert des Normands de la Somme, pour chasser ceux qui s'estoient emparez de l'Isle d'Oissel, 153. 154. Il forme des desseins sur les Etats de Charles son neveu, Roy de Provence, mais ils ne réussissent pas, 154. Mesures qu'il prend pour s'opposer aux entreprises des Normands, *ibid.* Il les oblige par capitulation de sortir du Royaume, 155. Ceux que le Duc de Bretagne prend à sa solde sont battus par le Comte Robert, *ibid.* &

156. Charles fait fortifier la Seine au dessus de Rouen, *ibid.* Ses chagrins domestiques, 156. 157. Il pardonne à Baudouin, qui avoit enlevé Judith sa fille, & le rétablit dans son Comté de Flandres, 161. Le Duc de Bretagne le reconnoît comme son Souverain, 165. Il met à la raison le Roy d'Aquitaine son fils, *ibid.* Qui meurt peu après, 166. Il reçoit la Reine Theutberge, épouse de Lothaire, 169. Avec qui il traite, 171. Il reçoit encore Theutberge, 173. Lettre que le Pape luy écrit touchant l'affaire de Theutberge & de Lothaire, 174. Nouvelles courses des Normands, 176. 177. Traité honteux que Charles fait avec eux, 117. D'autres pillent le Mans, & sont battus par le Comte Robert, 177. 178. Qui est tué, 178. Charles fait couronner la Reine Irmintrude, 179. Il fait aussi couronner Louïs son fils Roy d'Aquitaine, *ibid.* Il cede le Cotentin au Duc de Bretagne, *ibid.* Entrevûë de Charles & de Louïs Roy de Germanie, touchant la succession de Lothaire, si ce Prince venoit à mourir sans enfans, 182. Ce Prince estant mort, Charles veut s'emparer de tous ses Etats, 187. Il va en Lorraine, où il est reconnu pour legitime heritier de la Couronne, 188. Il est sacré & couronné, 189. Pour éviter la guerre avec Louïs Roy de Germanie, il offre de partager le Royaume de Lorraine avec luy, 191. Le pape prend inutilement les interets de l'Empereur, *ibid.* & *suiv.* Les deux Rois conviennent du partage, 193. Carloman l'un de ses fils se met à la teste de bandits & de scelerats, 199. Il demande grace à son pere, qui la luy accorde, *ibid.* Charles irrité de ses nouveaux excès le fait excommunier, & le Pape prend en vain les interets du Prince, 199. 200. Carloman continuë ses brigandages, 201. On luy creve les yeux, & il meurt peu après, 209. Charles prend la resolution d'exterminer les Normands, *ibid.* Le Duc de Bretagne se joint à luy, & ils mettent le siege devant Angers, 210. Que les Normands remettent à Charles, 211. Charles après la mort de l'Empereur Louïs va en Italie, 212. 213. Il est couronné Empereur par le Pape, 213. A qui il fait de grandes donations, 214. Les Evêques & les Seigneurs d'Italie luy font hommage, *ibid.* Il revient en France, & oblige Louïs Roy de Germanie qui y estoit entré à la teste d'une nombreuse armée, de repasser le Rhin, 214. 215. Il convoque un Cou-

cile à Pontion, 215. Où il fait confirmer la Primatie de l'Evêque de Sens, 216. Il travaille à abaisser la puissance des Evêques, 218. Loüis Roy de Germanie étant mort, Charles prétend avoir part à sa succession, & marche à Cologne, 219. Il est battu, & obligé de prendre la fuite, 221. Ses troupes empêchent les courses des Normands, 222. Il va en Italie, *ibid.* D'où il revient avec précipitation, 223. Sa mort, & son caractère, *ibid.* Loüis le Begue son fils luy succede, 224.

Charles, fils de l'Empereur Lothaire, a après sa mort le Royaume de Provence, composé de Lyon, de la Provence, du Dauphiné, & d'une grande partie de la Bourgogne Transjurane, 131. Lothaire son frere luy cede les Evêchez de Bellay & de Tarentaise, & en recompense Charles le declare heritier de ses Etats, s'il meurt sans enfans, 154. Entreprise inutile de Charles le Chauve sur ses Etats, *ibid.* Sa mort, 615.

Charles, fils de Charles le Chauve, est déclaré Roy d'Aquitaine, 131. Les peuples le déposent, se redonnent à luy, & le déposent de nouveau, 135. Pepin luy demande la paix qu'il luy accorde, 138. Il épouse la veuve du Comte Humbert sans consulter son pere, 157. Qui le met à la raison, 165. Sa mort, 166.

Charles, second fils de Pepin Roy d'Aquitaine, se rend à Charles le Chauve, & entre dans un Monastere,

Charles le Gros, fils de Loüis Roy de Germanie, se revolte contre son pere, qui en réglant le partage de sa succession, le fait rentrer dans le devoir, 201. 209. Après sa mort il eut l'Allemagne, 219. Il se saisit du Royaume de Lombardie, 247. Il se trouve à l'assemblée des Rois de la famille de Charlemagne à Gondreville, 248. Et au siege de Mâcon avec les deux Rois de France, 249. Il va à Rome, où il est couronné Empereur, *ibid.* Il fait enlever l'Imperatrice Douairiere Ingelberge, 253. Ses préparatifs pour chasser les Normands, *ibid.* Il fait le siege de Haslou sur la Meuse, 254. Il fait une paix honteuse avec les Normands, 255. Desordres de l'Empire, *ibid.* Il est reconnu Roy de France après la mort de Carloman, 257. Courses des Normands, 259. On les fait passer tous au fil de l'épée dans l'Isle de Be-tau, 262. D'autres font des ravages effroyables, 262. 263. Ils assiegent Paris, 263. *Et suiv.* Charles vient au secours de la ville, 273. Il fait un traité honteux avec

les Normands, *ibid.* Qui luy attire le mépris des peuples, 274. Son esprit s'affoiblit, *ibid.* Les peuples de Germanie l'abandonnent, & se livrent à Arnoul, 275. Sa mort, *ibid.*

Charles le Simple, fils de Loüis le Begue & d'Adelaide, sa naissance, 236. Il est proclamé Roy de France, & sacré à Reims, 288. Il est reconnu par Arnoul Roy de Germanie, 291. Il partage le Royaume avec Eudes, qui meurt peu après, 296. Il démembre la Normandie qu'il cede à Rol-lon, 297. *Et suiv.* Il luy cede aussi la Bretagne, 305. Il luy donne Gisele sa fille en mariage, 306. Il réunit la Lorraine à sa Couronne, 308. Il choisit Haganon pour son Ministre, 309. Plusieurs Seigneurs l'abandonnent, & comment ils sont regagnez, 310. 311. Ils se revoltent de nouveau, 313. Et reconnoissent Robert pour Roy, 314. Il se retire en Lorraine, dont il regagne les Seigneurs, 314. 315. Il est battu, mais Robert est tué, 315. 316. Il demande du secours au Duc de Normandie, qui luy en amene, mais avant la jonction de leurs troupes il est contraint de se retirer, 317. Il est engagé à venir à Saint Quentin par Herbert Comte de Vermandois, qui l'arreste, & le fait conduire à Chasteau-Thierry, 318. 319. Ce Comte le délivre de prison, & plusieurs Princes ou Seigneurs s'interessent pour luy, 329. 330. Herbert le remet en prison, 331. Sa mort, *ibid.*

Charles, fils de Loüis d'Outremer, entre dans le Hainaut avec une armée pour rétablir les Comtes Raynier & Lambert, 392. Le Roy Lothaire son frere luy cede ses droits sur la Lorraine, *ibid.* Othon II. luy donne le Duché de la basse Lorraine, & en l'acceptant, il se rend odieux aux François, 393. Il anime Loüis V. son neveu contre la Reine Emma sa mere, 397. Après la mort de Loüis il est exclus de la Couronne de France, 401. Il arme pour soutenir ses droits, 407. Et il engage dans son parti le Duc de Guyenne, dont l'armée est taillée en pieces, 408. Il assiege Laon, & l'emporte, *ibid.* Il y est assiégué luy-même par Hugues Capet, 409. Il est excommunié, *ibid.* Il met en déroute l'armée des assiegeans, *ibid.* Il se rend maistre de Montaigu, 410. Reims luy est livré par l'Archevêque Arnoul, 411. Il est surpris dans Laon, & meurt en prison, 412. Ses enfans, *ibid.*

Charles-Constantin, fils de Loüis Roy de Provence, fait hommage au Roy Rodolfe, 331.

- Charles le Bon**, Comte de Flandres, assiege Chartres, 544. Il est assassiné à Bruges, 552.
- Chartres**, est délivrée des Normands par l'intercession de la sainte Vierge, 300. Louis VI. qui avoit ordonné de reduire cette ville en cendres, luy pardonne en l'honneur de la sainte Vierge, 545.
- Chastre**, (Pierre de la) est élu Archevêque de Bourges, 571. Louis VII. ne veut pas le recevoir, *ibid.* Il le reconnoît enfin, 573.
- Chaumont**, (Engelran de) surprend Andely, 542. Sa mort, 543.
- Chiersy**. Il s'y tient en 849. un Concile, où Gotescale est condamné comme heretique, 122.
- Saint Clair**, lieu où Charles le Simple traite avec Rollon, & luy cede la Normandie, 304.
- Claude**, Evêque de Turin, écrit contre le culte des Images, qu'il entreprend de faire abattre dans son Diocese, 27.
- Clermont en Auvergne**, pillé par les Normands, 300. Il s'y tient en 1095. un Concile, où on examine l'affaire du mariage de Philippe I. avec Bertrade, & où l'on préche la Croisade, 487. 501. *& suiv.*
- Clermont**, (Renaud de) un des Chefs de l'armée Françoisse, qui est battu à Mortemer, 451.
- Clermont**, (Guy de) commande l'avant-garde à la bataille de Brenneville, où il est fait prisonnier, 544.
- Communes**, ce que c'estoit, & leur établissement, 567. 568.
- Conan**, Duc de Bretagne, declare la guerre à Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, 461. Il est empoisonné, 462.
- Conan**, Duc de Bretagne, épouse Mathilde fille de Henri Roy d'Angleterre, 540. Il cede Nantes & le Pays Nantois au Roy d'Angleterre, 609. Il marie Constance sa fille à Geoffroy, troisième fils du Roy d'Angleterre, 623. Sa mort, 642.
- Conciles**,
En 828. à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse, 35.
En 848. Conciles à Mayence & à Chiersy, où Gotescale est condamné comme heretique, 122.
En 859. Concile à Metz, où l'on menace Louis Roy de Germanie de l'excommunier, 144. Et un autre à Savonnières, où on traite de divers affaires, 145. 146.
En 862. Concile à Aix-la-Chapelle, où l'on permet à Lothaire Roy de Lorraine, qui avoit repudié Theutberge, de contracter un nouveau mariage, 162.
En 863. Concile à Metz, où le mariage de Lothaire avec Valdrade est confirmé, 162. Et un autre à Rome, où le jugement de celui de Metz est cassé, 164.
En 866. Concile à Soissons, où la Reine Irmintrude est couronnée, 179.
En 876. Concile à Pontion, où Charles le Chauve est reconnu pour Empereur, &c. 217.
En 877. Concile à Rome, où l'élection de Charles est confirmée, 222.
En 878. Concile de Troyes, auquel le Pape Jean VIII. préside, 231.
En 879. Concile à Mantz, où le Royaume de Provence est rétabli, 244.
En 917. Concile à Troli, 329.
En 941. Concile à Reims, où Hugues Archevêque est sacré, 347.
En 947. Concile à Verdun, où Artaud concurrent de Hugues, est déclaré legitime Archevêque de Reims; & un autre près de Mouson, qui le confirme dans la possession de l'Archevêché, 373.
En 948. Concile National à Ingelheim, 377. *& suiv.* Un autre à Treves, 378.
En 991. Concile dans l'Abbaye de S. Basle, où Arnoul Archevêque de Reims est déposé, 414.
En 995. Concile à Mouson, où l'on examine la cause d'Arnoul & de Gerbert, qui avoit rempli sa place, 419. Un autre à Reims, où Gerbert est déposé, & Arnoul reconnu pour legitime Archevêque, 420.
En 998. Concile à Rome, où le mariage du Roy Robert avec Berthe est déclaré nul, 424.
En 1022. Concile à Orleans, où l'on condamne une nouvelle heresie, 430.
En 1049. Concile de Reims, où Leon IX. préside, 454.
En 1094. Concile de Reims, touchant le mariage de Philippe I. avec Bertrade, 485. Et un autre à Autun, où l'Anti-Pape Guibert, l'Empereur Henri & Philippe I. sont excommuniés, 486.
En 1095. Conciles de Plaisance, de Clermont & de Nîmes, touchant le mariage de Philippe I. & de Bertrade, 486. 487. 501.
En 1100. Concile à Poitiers sur le même sujet, 487.
En 1104. Concile à Beaugency sur le même sujet, 493.

- En 1119. Concile à Reims touchant les Investitures, 545.
- En 1130. Concile à Etampes touchant le Schisme d'Anaclet, 557.
- En 1131. Concile à Reims, où Louis VII. est sacré, 558.
- En 1152. Concile à Baugency, où le mariage de Louis VII. avec Eleonore de Guyenne est cassé, 604.
- En 1155. Concile à Soissons, où l'on règle plusieurs choses, 608.
- En 1160. Concile à Toulouse, où l'Anti-Pape Victor est excommunié, 613.
- En 1163. Concile à Tours sur le même sujet, 616.
- Conrad**, fils de Conrad, & Neveu de l'Impératrice Judith, contribué au rétablissement des affaires de Charles le Chauve en paroissant l'abandonner, 142.
- Conrad**, Comte de Paris, entreprend de faire regner Louis II. Roy de Germanie en France, après la mort de Louis le Begue, 237. 238. Il se sauve au-delà du Rhin, & peu après revient en France, où il fait de grands ravages, 239.
- Conrad**, fils de Rodolphe II. Roy de Bourgogne, luy succede sous la tutelle d'Othon I. 341. Il épouse Mathilde, fille de Louis d'Outremer, 380.
- Conrad**, Duc de Lorraine, entre en France à la teste d'une armée pour châtier ceux qui s'estoient revoltez contre Louis d'Outremer, 377.
- Conrad**, Duc de Vornes, est fait Roy de Germanie après la mort de Henri II. 433. Et couronné Empereur, 434. Revolte de la Basse Lorraine, qui n'a point de suite, 435. Il marie sa fille Mathilde au Roy Henri I. 443. Rodolphe III. Roy de Bourgogne le declare son heritier, *ibid.* Il a guerre pour cette succession avec Eudes Comte de Champagne, qui est tué dans une bataille, 444.
- Conrad III.** Empereur, prend la Croix, 576. Il va à la teste d'une armée de cent mille hommes à Constantinople, 578. 579. Il passe le Détroit & marche vers la Lycaonie, 580. Artifices que les Grecs employent pour le perdre, 586. Ses guides le trompent, *ibid.* Son armée est entièrement défaite, & il est blessé luy-même, 587. Il joint l'armée de France commandée par Louis VII. 587. 588. Il va à Jerusalem, 598. Se trouve à l'assemblée de Ptolemaïs, *ibid.* Et au siege de Damas, 599. Où il donna une marque surprenante de sa force, 600. Il revient en Europe, 601.
- Constance**, fille de Philippe I. est mariée à Hugues Comte de Champagne, & après avoir esté séparée de luy, à Bohemond I. Prince d'Antioche & de Tarente, 577.
- Constance**, fille de Louis VI. est mariée en premieres noces à Eustache fils d'Etienne Roy d'Angleterre, & en secondes Raymond Comte de Toulouse, 562. 607.
- Constance**, fille de Guillaume Comte d'Arles, est mariée au Roy Robert, 425. Qu'elle engage à s'associer Hugues son fils aîné, 428. Elle veut le détourner de s'associer Henri son second fils après la mort de Hugues, & elle cause une guerre civile dans l'Etat, 436. Son caractère, 437. Après la mort de Robert, elle forme un gros parti contre le Roy Henri, 441. Qui avec le secours du Duc de Normandie l'oblige à demander la paix, 442. 443.
- Constance**, fille d'Alfonse VIII. Roy de Leon & de Castille, est mariée à Louis VII. 607. Sa mort, 613.
- Constance**, fille de Conan Duc de Bretagne, est mariée à Geoffroy troisième fils de Henri Roy d'Angleterre, 623.
- Constantin** Monomaque, fait rebâtir à ses frais l'Eglise de la Resurrection à Jerusalem, 498.
- Conz**, (Dodon de) croisé dans l'armée de Godefroy de Bouillon, 511.
- Corbagat**, vient à la teste d'une nombreuse armée au secours d'Antioche assiégée par les Croisez, 519. Il est battu, 520.
- Corbie**, pris par les Normands, 250.
- Cotteraux**, ce que c'estoit, 645.
- Coucy**, (Enguerrand de) prend la Croix avec Louis VII. 575.
- Cou-lou**, lieu où Nomenoy tient un Conciliabule, 123.
- Courtenay**, (Pierre de) fils de Louis VI. 561.
- Courtenay**, (Josselin II. de) Comte d'Edesse, perd cette place, 573. 574. Il la reprend & la perd encore, 574.
- Courtenay**, (Guillaume de) prend la Croix avec Louis VII. 575.
- Courtray**, pris & fortifié par les Normands, 249.
- Crecy**, (Hugues de) rebelle contre Louis VI. 537.
- Crescent**, Seigneur Romain, traite insolument les Papes, 424. Il est précipité de dessus les murailles du Chateau saint Ange & pendu, *ibid.*
- Crespin**, (Gilbert) défend Tillieres assiégé par les François, 447.

Crespin, (Guillaume) rebelle à Henri I. Roy d'Angleterre, luy donne deux coups de sabre, & étourdi d'un autre que le Roy luy donne, est fait prisonnier, 544.

Croisades, ce qui y donna lieu, 497. 503. Première Croisade, 504. & *suiv.* Seconde Croisade, 573. & *suiv.*

D

Dalbert, Archevêque de Bourges, assiste au Concile de Saint Basle, où Arnoul Archevêque de Reims est déposé, 416.

Daimbert, Archevêque de Sens, sacré le Roy Louis VI. 530.

Damas, assiégé par l'Empereur Conrad, par Louis VII. Roy de France, & par Baudouin III. Roy de Jerusalem, qui ne peuvent s'en rendre maîtres, 599. & *suiv.*

Damase, Legat du Pape Etienne VII. en France, 349.

Daniel, Seigneur Romain, accuse Gratien d'intelligence avec les Grecs; & ne l'ayant pu prouver, est livré à son ennemi, qui luy pardonne, 130.

Denys, (Saint) droit prétendu par cette Abbaye, 551. L'Oriflamme estoit l'étendard de cette Abbaye, *ibid.* & *suiv.*

Denil, (Odon de) Moine de Saint Denys, Secrétaire & Aumônier de Louis VII. pendant la Croisade, 582. Il luy donne avis de la défaite de son arriere-garde, 592.

Didon, Evêque de Laon, refuse la penitence au Comte Valgaire condamné à la mort comme rebelle & défend qu'on l'enterre en terre sainte, 288.

Dinan, (Olivier & Rolland de) se revoltent contre Henri II. Roy d'Angleterre, qui prend presque toutes leurs places, 626.

Donat, Comte, Commissaire de l'Empereur en Espagne, 29.

Dragomise, beau-pere de Liuduit, Duc de la Basse Pannonie, est tué en combattant contre son gendre dans l'armée de l'Empereur, 14.

Dragon, fils de Charlemagne, est élevé dans le Palais de Louis le Debonnaire, 3. Qui l'oblige à prendre l'état de Clericature, 10. Où il demeure volontairement, 18. Il est fait Evêque de Metz, & demeure fidele à l'Empereur, 55. Dont il engage Louis de Baviere à prendre les interets, 62. Louis le Debonnaire le prend pour son Confesseur, & en est assisté à la mort, 74. Il oblige le Pape Serge II. à rendre compte de sa conduite, 111. Ce Pape le fait son Vicaire dans toutes les Eglises des Gaules & de la Germanie, 112.

Dudon, Gentilhomme attaché à Charles Duc de la Basse Lorraine, 410.

E

Ebale, Comte de Poitiers, attaque inutilement les Normands, quoique déjà battus, 300. 301. Il est surpris, 301. 302. Louis d'Outremer luy donne le Velay & le Limousin, 340.

Ebbe, Comte, est pris par les Gascons Montagnards, qui l'envoient au Roy de Cordoue, 22.

Ebbon, Archevêque de Reims, son caractère, 57. Il accuse Louis le Debonnaire dans une assemblée d'Evêques, où ce Prince est déposé, & mis en penitence, *ibid.* Ebbon luy donne l'habit de penitence, 60. Il est arrêté, 65. Et déposé, 69. 70. Il se joint contre Charles le Chauve avec l'Empereur Lothaire, qui le remet en possession de l'Archevêché, 87. Serge II. refuse de le rétablir, 112. Toutes ses tentatives sont inutiles, 118.

Eberard, Duc de Frioul, reçoit chez luy Gotescale, qu'il chasse peu après, 121.

Eberard, frere de l'Empereur Conrad, se revolt contre luy, 435.

Eble, neveu de Goslin Evêque de Paris, Abbé de saint Denys, se signale dans la défense de Paris contre les Normands, 264. 265. Sorties qu'il fait contre eux, 269. 271. Il fait soulever l'Aquitaine contre le Roy Eudes, 288.

Ebole, Comte de Roucy, entreprend d'aller combattre les Sarasins d'Espagne, 474.

Edeffe, est livrée à Baudouin, qui en fait la Capitale d'un Comté, 518. Les Turcs l'y assiegent inutilement, 519. Ils la prennent, & reprennent, 574.

Edouard I. Roy d'Angleterre, marie Ogive sa fille à Charles le Simple, 319.

Edouard, (Saint) Roy d'Angleterre, designe pour son successeur Guillaume le Bâtard Duc de Normandie, 459.

Eduin, Commandant des Milices du Nord d'Angleterre, est battu par Harolde Roy de Norvege, 464.

Egbar, Comte, arme pour délivrer Louis le Debonnaire de prison, 62. Il marche contre Lothaire que l'Empereur luy ordonne de ne point attaquer, 64.

Eleonore, fille & heritiere de Guillaume Duc de Guyenne, est mariée à Louis VII. 560. 561. Qu'elle accompagne dans la Croisade, 597. Elle se déshonore par ses liaisons avec le Prince d'Antioche, *ibid.* Le

- Roy l'oblige à le suivre dans son pelerinage de Jerusalem, 98. Il la repudie, 604. Elle se remarie à Henri Duc de Normandie, 605. Contre qui elle se ligue avec les Princes ses fils, 645.
- Eleonore*, fille de Henri II. Roy d'Angleterre, est mariée à Alfonse Roy de Castille, 642.
- Elisabeth*, fille & heritiere de Radulfe Comte de Vermandois, est mariée à Philippe Comte de Flandres, 609.
- Emico*, Seigneur Allemand, prend le commandement d'une nombreuse troupe de Croisez, qui est taillée en pieces par les Hongrois, 508.
- Emme*, épouse du Roy Rodolfe, 329. 330.
- Emme*, fille de Lothaire II. Roy d'Italie, est mariée au Roy Lothaire, 390. Qu'on l'accuse d'avoir empoisonné, 395. Sa mesintelligence avec Louïs V. son fils, 396. Elle est prise par Charles Duc de la Basse Lorraine, 408.
- Emme*, fille du Comte Roger, est demandée en mariage par Philippe I. 480. Qui en l'attendant s'engage avec Bertrade, 481. Elle est mariée à un Comte de Clermont, *ibid.*
- Empuries*, divers accidens de cette Ville, 120.
- Engelram*, Grand Chambellan, Chef des Députés de Charles le Chauve pour le partage du Royaume de Lorraine entre ce Prince & Louïs Roy de Germanie, 192. Il est le Chef des Mécontents, qui appellent Louïs II. Roy de Germanie en France pendant l'absence de Charles, 215.
- Engelran*, Comte d'Abbeville & de Ponthieu, est tué dans une bataille contre les Normands, 450.
- Erchanrade*, Evêque de Châlons sur Marne, l'un des Députés de l'Assemblée de Chiersy où on avoit resolu de demeurer fideles à Charles le Chauve, 141.
- Ermengarde*, fille de Lancelin de Baugency, est mariée à Fouque Rechin Comte d'Anjou, qui la repudie, 480.
- Ermengarde*, fille d'Archambaud III. de Bourbon, est mariée à Fouque Rechin Comte d'Anjou, qui la repudie, 480.
- Esclavons*, les Ducs François sont chassés de leur pays par les Bulgares, 30. Ils font irruption dans la Germanie, & sont repoussés, 120. Ils battent l'armée de Germanie, 125. 135.
- Estimbard*, pour se venger des mauvais traitemens de Louïs le Begue, attire les Normands en Artois & en Picardie, 250.
- Etampes*, il s'y tient en 1130. un Concile où Innocent II. est reconnu pour Pape, 557.
- Etaples*, (Hugues d') l'un des Chefs qui suivirent Guillaume le Bâtard à la conquête d'Angleterre, 463.
- Etienne IV.* sacre & couronne Louïs le Debonnaire, 6.
- Etienne VIII.* envoie un Legat en France, pour porter les Seigneurs rebelles à se soumettre à Louïs d'Outremer, 348. 349.
- Etienne*, Prestre d'Orleans, Predicateur d'une heresie abominable, est condamné au feu, 431.
- Etienne*, Comte de Troyes, se revolte contre Henri, qui le défait, 445. Après sa mort son Comté est envahi par Thibaud Comte de Blois, au préjudice de son fils Eudes, *ibid.*
- Etienne*, Comte de Chartres & de Blois, prend la croix, 505. Il arrive à Constantinople, 514. Il abandonne les Croisez au siege d'Antioche, 519. Il retourne dans la Terre-Sainte & est tué à la bataille de Rama, 535.
- Etienne*, Evêque de Metz, se trouve à l'assemblée de Ptolemaïs, 598.
- Etienne*, Comte de Boulogne, est couronné Roy d'Angleterre, 570. Il établit Duc de Normandie Eustache son fils, 571. Que le Pape empêche qu'on ne couronne, 603. Il se ligue avec Louïs VII. contre Henri, prétendant à la Couronne d'Angleterre, 606. Avec qui il fait la paix en l'adoptant, & le declarant son successeur après la mort d'Eustache, *ibid.* Sa mort, 607.
- Eu*, prise par Herbert Comte de Vermandois, qui y fait passer tous les hommes & tous les garçons au fil de l'épée, 326.
- Eu*, (Robert d') commande l'armée Normande à la bataille de Mortemer, 451.
- Eu*, (Henri d') partisan de Guillaume Cliton, contre Henri I. Roy d'Angleterre, 542. Il est fait prisonnier, & contraint de rendre au Roy toutes ses places, 543.
- Eu*, (Henri d') se revolte contre Henri II. Roy d'Angleterre, 644.
- Eudes*, fils de Robert le Fort, Comte de Paris, défend cette ville contre les Normands, 264. & *suiv.* Il va demander du secours à l'Empereur Charles le Gros, 271. Il rentre dans Paris avec des troupes, 272. Après la mort de Charles le Gros, il se fait des pays entre la Seine & la Loire, & de tout le Royaume d'Aquitaine, 277. Il est couronné à Sens, 278. Son traité avec Arnoul Roy de Germanie, *ibid.* Il défait

- les Normands, & traite avec eux, 283. Les Seigneurs se revoltent contre luy, & Charles le Simple est couronné Roy, 287. 288. Il oblige les troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer, 291. Il est obligé luy-même de lever le siege de Reims, 293. Il traite avec Arnoul, *ibid.* Et fait lever le siege de Laon, 294. Il traite avec Charles le Simple, qui luy cede une partie du Royaume, 296. Sa mort, *ibid.*
- Eudes II.** fils d'Eudes I. Comte de Chartres, de Tours, & de Blois, surprend Melun, que le Roy Robert reprend, & rend à Burcard Comte de Corbeil, 426. Il fait la guerre à Richard II. Duc de Normandie, à qui il prend Dreux, qu'il conserve en faisant la paix avec luy, 426. Il a guerre avec Fouques Comte d'Anjou, qui le bat à Ponlevoy, 429. Il succede à son cousin Etienne Comte de Meaux & de Troyes, *ibid.* Il a guerre avec Fouques Comte d'Anjou, 435. Il prend part à la querelle de Constance contre Henri I. qui le bat trois fois, 442. Il s'empare d'une partie du Royaume de Bourgogne après la mort de Rodolfe III. 443. Il en est chassé par l'Empereur Conrad, 444. Il entre dans la Lorraine, prend Bar, & est tué dans une bataille auprès de cette ville, *ibid.* Ses enfans, *ibid.*
- Eudes,** frere de Henri I. se revolté, & est mis en prison, 445. Le Roy son frere luy donne le commandement d'une armée, qui est défaite à Mortemer, 451.
- Eudes,** Evêque de Bayeux, un des trois Evêques qui firent la ceremonie du mariage de Philippe I. & de Bertrade, 483.
- Eudes,** Comte de Corbeil, son insolence, & sa mort, 529. 530.
- Eudes,** beau-pere de Conan, Duc de Bretagne, luy fait la guerre, 623. Il traite avec Louïs VII. 626. Il demande justice aux Legats du Saint Siege, de l'insulte qui luy avoit esté faite par Henri Roy d'Angleterre, qui avoit débauché sa fille, 627. Il se ligue de nouveau avec Louïs VII. 644.
- Eudes,** Cardinal, Legat du Saint Siege pour la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, 627. 628.
- Everard,** Comte, assassine Godefroy Roy des Normands, 262.
- Everard,** Duc de Franconie, se revolté contre Othon I. 343. Il est surpris & tué, 344. 345.
- Eugene II.** succede au Pape Paschal II. 21. Sa conduite à l'égard des Evêques de France, dans la dispute touchant le culte des images, 26.
- Eugene III.** fait prêcher la seconde Croisade, 575. Il vient en France pour regler avec Louïs VII. diverses choses qui regardoient cette expedition, 578.
- Euphemius,** pour éviter le châtement d'un crime, appelle les Sarasins d'Afrique en Sicile, 31. Il est reconnu Empereur dans cette Isle, & est tué peu après, *ibid.*
- Eustache,** Comte de Boulogne, accompagne Guillaume le Bâtard à la conquête d'Angleterre, 463. Il fait une entreprise sur le Chateau de Douvre, qui ne réussit pas, 468.
- Eustache,** fils d'Etienne Roy d'Angleterre, est établi Duc de Normandie, 571. Il en est chassé par Louïs VII. qui luy en rend l'investiture peu après, 603. Sa mort, 606.
- Eustorge,** Eveque de Limoges, est chassé de son Eglise par Guillaume IX. Duc de Guyenne, 558.

F

Ferte, (Bernard de la) se revolté contre Henri II. Roy d'Angleterre, 643.

Flandres, ce Comté est hereditaire dès le temps de Charles le Chauve, 162. Son étendue, 406.

Fleury, fils de Philippe I. & de Bertrade, 527. 543.

Fontenay, lieu où se donne une bataille entre l'Empereur Lothaire & Pepin, Charles le Chauve & Louïs Roy de Germanie, 94.

Formose, Pape, donne l'onction Imperiale à Arnoul Roy de Germanie, 95.

Fortunat, Evêque de Grade, favorise la revolté de Liuduit Duc de la Basse Pannonie, 16. Il prend la fuite, *ibid.*

Fougeres, (Raoul de) se revolté contre Henri II. Roy d'Angleterre, 644. Il est assiégé dans Dol, & fait prisonnier, 647.

Fouque, est fait Archevêque de Reims à la place d'Ebbon déposé, 69. Il attire Guy Duc de Spolète en France, & luy gagne quelques Evêques & quelques Seigneurs, 277. Il offre aussi la Couronne à Arnoul Roy de Germanie, *ibid.* Il rétablit Charles le Simple sur le thrône, 288. Il engage Arnoul Roy de Germanie à prendre Charles sous sa protection, 289. *ibid.* Il écrit aussi en sa faveur à l'Empereur Guy, & au Pape Formose, 291. Il engage

G

engage Quantibolde Roy de Lorraine à prendre les interets de Charles, 294. Il est assassiné par Baudouin le Chauve Comte de Flandres, 297.

Fouque, Comte d'Anjou, fait Thibaud Comte de Chartres prisonnier, & luy prend Tours, 445.

Fouque Rechin, Comte d'Anjou, épouse deux Ermengardes qu'il repudie, & en troisièmes nœces Bertrade qui le quitte, 480. Qui le va visiter en la compagnie de Philippe I. 495.

Fouque V. fils du précédent & de Bertrade, unit le Maine à l'Anjou en épousant l'héritière du Maine, 540. Il en fait hommage au Roy d'Angleterre, *ibid.* Il se ligue contre le Roy d'Angleterre avec Louïs VI. qui luy rend la charge de grand Senechal, 541. Il prend Alençon & d'autres places, 543. Il se separe de la Ligue, *ibid.* Il marie Sibylle sa fille à Guillaume Cliton, fils de Robert Duc de Normandie, 547. Il marie Geofroy son fils avec l'Imperatrice Mathilde, fille du Roy d'Angleterre, 557. Il va en Palestine, & épouse Melesinde fille de Baudouin Roy de Jerusalem, à qui il succede, 553. Sa mort, 573.

France, son étenduë lorsque Hugues Capet commença à regner, 403. Quels estoient alors les vassaux de la Couronne, 404. & *suiv.*

France, (Duché de) son étenduë, 405. Hugues Capet le réunit à la Couronne, 406.

Francon, Evêque de Tongres, 189.

Francon, Archevêque de Rouen, rend cette Ville à Rollon Prince des Normands, 299. Charles le Simple l'employe pour faire la paix avec Rollon, 302. & *suiv.* Qu'il baptise, 306.

Frideric, Duc de Suaube, prend la croix avec l'Empereur Conrad son oncle, 576. Il se trouve au siege de Damas, 598. 599. Estant Empereur, il oppose l'Anti-Pape Victor IV. au Pape Alexandre III. 611. Ses brigues dans les Cours de France & d'Angleterre contre le Pape, 612. Il engage Louïs VII. à entrer en conference avec luy, 613. & *suiv.*

Frise, est cedée à Godefroy Roy des Normands, 255. Etenduë de ce pays au temps de Philippe I. 470.

Fulbert, Comte, porte l'étendard Royal à la bataille où Robert rebelle contre Charles le Simple est tué, 315.

Tome II.

Galon, Evêque de Beauvais, sa bonne conduite dans l'affaire du mariage de Philippe I. & de Bertrade, 492. 493. Il est fait Evêque de Paris, 494.

Gand, pris par les Normands, 249.

Garenne, (Guillaume de la) l'un des Chefs qui accompagnerent Guillaume le Bâtard dans la conquête d'Angleterre, 463.

Garlande, Louïs VI. confisque Gournay, qu'il donne aux Seigneurs de Garlande, 490.

Garlande, (Gautier de) se distingue au siege de Nicée, 516.

Garlande, (Anselme de) est fait grand Senechal, 541.

Garlande, (Guillaume de) est fait grand Senechal après Anselme, 541. Cette charge est renduë au Comte d'Anjou, qui la fait exercer par Garlande, à la charge d'une espeece d'hommage, *ibid.*

Garlande, (Etienne de) frere d'Anselme & de Guillaume, succede à celuy-cy dans la charge de Senechal de France, 555. Son insolence, *ibid.* On luy ôte sa charge, & il se revolte, *ibid.* Il donne sa démission, 556.

Garnier, Comte, tué par Hedoin, 3.

Garnier, Comte, tué dans une bataille contre les Normands, 325.

Gascogne, étenduë de ce Duché, 404. Le Duc fait hommage à Hugues Capet, *ibid.* La Gascogne est réunie au Duché de Guyenne, 452.

Gauslin, est fait Abbé de saint Denys par Louïs le Begue, 232. Après la mort de qui il convoque de concert avec Conrad, Comte de Paris, une assemblée à Creil, où l'on appelle Louïs II. Roy de Germanie en France, 237. 238. Il se sauve au-delà du Rhin, 239. Il rentre en France, où il fait de grands ravages, *ibid.*

Gauslin, fils naturel de Hugues Capet, est fait Abbé de Fleury, & Archevêque de Bourges, 421.

Gautier, livre Melun à Eudes II. Comte de Chartres, 426. Il est pendu par ordre du Roy, *ibid.*

Gautier, Comte de Meulan, se ligue avec Conan Duc de Bretagne, contre Guillaume le Bâtard, 461.

Gautier, Eveque de Meaux, couronne Bertrade, 487.

Gautier sans avoir, prend le commandement

G

- d'un grand corps d'armée de Croisez, 507. Il est battu par les Bulgares, *ibid.* Son armée est taillée en pièces, & luy tué auprès de Nicée, 515. 516.
- Geisa*, Roy de Hongrie, traite avec Louis VII. qui refuse de luy livrer Boric rebelle, 580. 581.
- Gelase II.* persécuté par l'Empereur Henry V. se réfugie en France, où il meurt, 545.
- Geofroy*, engage Robert le Fort à se séparer du Duc de Bretagne, dans le parti duquel il se jette luy-même, 153. Il porte Louïs le Begue à la revolte contre Charles le Chauve son pere, 157.
- Geofroy Grise-gonelle*, Comte d'Anjou, bat l'arrière-garde d'Othon II. 394.
- Geofroy Martel*, Comte d'Anjou, est battu par Guillaume le Bâtard, 452.
- Geofroy*, Evêque de Chartres, engage Guillaume IX. Duc d'Aquitaine à reconnoître Innocent II. 558. Il accompagne Louïs VII. allant prendre possession de la Guyenne, 560.
- Geofroy Plantagenete*, fils de Fouque V. Comte d'Anjou, épouse Mathilde fille de Henry Roy d'Angleterre, & veuve de Henry V. Empereur, 553. Il succede à son pere au Comté d'Anjou, *ibid.* Il perd l'occasion de se rendre maître de l'Angleterre, & fait la guerre à Etienne qui s'estoit emparé de la Couronne, en Normandie, 570. 571. Sa mort & ses enfans, 603.
- Geofroy*, fils du précédent, 603. Il veut enlever Bertrade, & la manque, 605. Il se ligue avec les Rois de France & d'Angleterre contre Henry son frere, 606. Qui luy prend toutes les places, & l'oblige à se contenter d'une pension, 608. Sa mort, 609.
- Geofroy*, troisième fils de Henry II. Roy d'Angleterre, épouse Constance fille & heritiere de Conan Duc de Bretagne, 623. A qui il succede, 642. Il prend les armes contre son pere, 645. Qui luy pardonne, 652.
- Gerard*, Comte de Paris, se declare pour l'Empereur Lothaire contre Charles le Chauve, 87. Il fait rompre les ponts de la Seine, pour empêcher Charles de passer cette riviere, 90.
- Gerard d'Alsace*, Duc de Lorraine, souche des Ducs Souverains de ce pays, 452.
- Gerard*, Evêque d'Angoulême, mécontent d'Innocent II. se jette dans le parti de l'Anti-Pape Anaclet, & y fait entrer Guillaume IX. Duc d'Aquitaine, 557. Il s'empare de l'Archevêché de Bourdeaux, sans quitter son Evêché, 558.
- Gerbaut*, simple soldat, se distingue au siege de Paris, 273.
- Gerberge*, sœur du Duc Bernard, & femme de Vala, est noyée par ordre de Lothaire, 67.
- Gerberge*, fille de Henry Roy de Germanie, & sœur d'Othon I. est mariée en premieres nœces à Gilbert Duc de Lorraine, & en secondes à Louïs d'Outremer, 345. Elle accouche de Lothaire, 348. Elle traite avec Hugues le Grand pour la délivrance du Roy pris par les Normands, 365. 366. Elle entreprend de se saisir de la personne du Duc de Normandie, ce qui ne réussit pas, 385. Elle luy tend un nouveau piege, dont le Duc estant encore informé, il fait la guerre au Roy Lothaire, 386. & *suiv.*
- Gerberge*, sœur d'Othon Duc de la Basse Lorraine, est mariée à Lambert Comte de Louvain, 412.
- Gerberge*, fille de Hugues Comte de Bourgogne, est mariée en premieres nœces à Adelbert fils de Berenger II. Roy d'Italie, & en secondes à Henry Duc de Bourgogne, frere de Hugues Capet, 427.
- Gerbert*, Precepteur d'Othon III. & ensuite du Roy Robert, est fait Archevêque de Reims à la place d'Arnoul déposé, 416. Le Pape Jean XV. se declare contre luy, 417. Il comparoist au Concile de Mouson, où on luy ordonne de s'abstenir de l'Office divin, 419. Il est déposé au Concile de Reims, 420. Othon III. le fait Archevêque de Ravenne, *ibid.* Il assiste au Concile de Rome, où le mariage du Roy Robert & de Berthe est cassé, 424. Il est fait Pape sous le nom de Sylvestre II. 425.
- Gertrude* de Saxe, veuve de Florent Comte de Frise, repousse Robert de Flandres qui vouloit s'emparer du Comté, 470. Elle l'épouse ensuite, *ibid.* Elle marie Berthe sa fille à Philippe I. 471.
- Giffard*, (Gautier) Seigneur de reputation en Normandie, 451. Il est un de ceux qui accompagnerent Guillaume le Bâtard dans la conquête d'Angleterre, 463. Il est fait Comte de Bouquincan, 496.
- Gilbert*, enleve une des filles de l'Empereur Lothaire, & se retire en Aquitaine, 118.
- Gilbert*, est fait Archevêque de Cologne, 191. Il donne avis au Roy de Germanie des desseins de Charles le Chauve, 220.
- Gilbert*, est fait Duc de Lorraine par Charles le Simple, 309. Il sollicite Henry Roy de Germanie à redemander la Lorraine à Charles, 312. Ce dessein ayant manqué, il se revolte, 313. Il joint ses troupes avec celles

- de Robert, *ibid.* Il se joint à Henry Roy de Germanie contre Rodolfe Roy de France, 323. Il épouse la fille de Henry, de qui il se declare Vassal, 332. Il fait la guerre à Louïs d'Outremer, 341. Il se soumet à luy, 343. Il engage Henry à se revolter contre Othon Roy de Germanie son frere, *ibid.* Il porte aussi Louïs d'Outremer à faire la guerre à Othon, *ibid.* Qui ravage le Duché de Lorraine, 344. Il se noye au passage du Rhin, 345.
- Gilbert*, Comte de Rouci, se fait caution d'Arnoul Archevêque de Reims, 410.
- Gilbert*, est fait General de l'armée des Croisez, où estoit Louïs VII. 593. Il remporte une victoire sur les Turcs, 594.
- Giles*, Evêque d'Evreux, assiste au sacre & au couronnement d'Henry Roy d'Angleterre, & de Marguerite de France, 641.
- Gisele*, fille de Louïs le Debonnaire, est mariée à Eberard Duc de Frioul, 121.
- Gisele*, fille de Lothaire Roy de Lorraine & de Valdrade, est mariée à Godefroy Roy des Normands, 255.
- Gisele*, fille de Charles le Simple, est mariée à Rollon premier Duc de Normandie, 307. Sa mort, 310.
- Gisors*, (Payen de) se revolte contre Henry II. Roy d'Angleterre, 547. 548.
- Robert*, tué le Duc Lambert, 151. Charles le Chauve luy fait couper la teste, 152.
- Godefroy*, engage Robert le Fort à se separer du Duc de Bretagne, dans le parti de qui il se jette luy-même, 153. Il porte Louïs le Begue à la revolte contre son pere, 157.
- Godefroy*, Roy des Normands, vient se poster avec Sigefroy à Haslou sur la Meuse, d'où ils font d'horribles ravages dans tout le pays entre cette riviere & le Rhin, 251. Ils prennent Treves, y mettent le feu & battent les troupes Lorraines, *ibid.* Ils sont assiegez dans leur camp d'Haslou, 254. Les maladies se mettent dans les deux camps, 254. Godefroy fait la paix à condition qu'on luy cederait la Frise, & qu'on luy donnerait en mariage Gisele sœur d'Arnoul le Bâtard, 254. 255. Il est baptisé, 255. Il demande plusieurs places, & sur le refus qu'on luy en fait, il se prépare à la guerre, 260. Il est assassiné dans une conference, 260. 261.
- Godefroy*, Comte de Verdun, est fait prisonnier par Lothaire, 394. Louïs V. luy rend la liberté & son Comté, 397. Il assiste au Concile de Mouson, 419.
- Godefroy le Barbu*, est fait Duc de la Basse Lorraine par l'Empereur Henry II, 412.
- Godefroy le Bossu*, Duc de la Basse Lorraine, declare la guerre à Robert le Frison Comte de Flandres par ordre de l'Empereur Henry IV. 471. Il cede le Comté de Mons à Baudouin de Flandres, pour le tenir de luy en Fief, 471. Il adopte Godefroy de Bouillon & le fait son heritier, 506.
- Godefroy de Bouillon*, est adopté par Godefroy le Bossu, 506. Il prend la Croix, *ibid.* Son entrevûe avec Carloman Roy de Hongrie, 511. Il arrive à la vûe de Constantinople, & oblige Alexis Comnene à relâcher Hugues le Grand, *ibid.* Il bat les Grecs, 512. Son entrevûe avec l'Empereur Grec, 513. Il passe le Détroit, 514. Il bat les Turcs, 517. Son poste au siege de Jerusalem, 522. Il saute le premier sur le rempart, 524. Il est élu Roy de Jerusalem, 525. Il défait le Soudan d'Egypte, 526. Sa mort, *ibid.*
- Godefroy*, Comte de Louvain, marie Adelaïde sa fille à Henry I. Roy d'Angleterre, 546.
- Godefroy*, Evêque de Langres, prend la Croix avec Louïs VII. 576. Caractere de ce Prelat, & les avis qu'il donne au Roy, 583. 584. 585.
- Gombaud*, Moine, porte Louïs Roy de Germanie, & Pepin Roy d'Aquitaine à se reconcilier avec l'Empereur leur pere, 42. Qui le fait son premier Ministre, 47.
- Gondachaire*, partisan de Carloman fils de Louïs Roy de Germanie, l'abandonne, & se livre à Louïs, 159.
- Gondreville*, lieu où les Rois de la Famille de Charlemagne s'assemblent, 248.
- Gonthier*, Archevêque de Cologne, député par le Concile de Metz à Louïs Roy de Germanie, 144. Il trahit la cause de la Reine Theutberge dont il estoit Confesseur, 150. Ce qui l'y engagea, 151. Il permet au Roy Lothaire qui avoit repudié Theutberge, de contracter un nouveau mariage, 160. Sa mauvaise foy au Concile de Metz, 163. Il va à Rome, où il est déposé, 164. Il porte l'Empereur à tirer vengeance de l'injure qu'il prétendoit luy avoir esté faite, *ibid.* Il compose un écrit insolent contre le Pape, 167. Le fait porter avec violence sur le tombeau de S. Pierre, *ibid.* Et l'envoie à Photius, 168. Il est abandonné de Lothaire, & va à Rome pour avouer sa faute au Pape, 169. Hadrien II. luy accorde la communion laïque, & quel serment il l'oblige à faire, 185.
- Gos*, (Trustin de) s'empare du Chateau de Falaise, 447. Il est contraint de sortir de

T A B L E

Normandie ; mais Richard son fils obtient la grace , 448.
Gosfrid , Comte du Mans , se revolte contre Louis le Bègue , qui luy laisse toutes les places dont il s'estoit emparé , 233.
Goslin , Abbé , après la mort de Louis le Bègue , entreprend de faire regner en France Louis II. Roy de Germanie , 237. 239. Il engage dans son parti Conrad Comte de Paris , 237. Son entreprise ayant manqué , il se sauve au-delà du Rhin , 239. Il revient en France avec des troupes , & fait de grands ravages , *ibid.*
Goslin , Evêque de Paris , défend cette ville contre les Normands , 263. & *suiv.* Il est blessé , 265. Il tuë un soldat Normand , 267.
Gothelon , Duc de la Basse Lorraine , se revolte contre Conrad , 435. Qui le fait Duc de toute la Lorraine , 444. Il repousse Eudes Comte de Champagne , *ibid.*
Gothescalc , Moine d'Orbay , entreprend d'introduire une doctrine dangereuse , 121. En quoy consistoit son heresie , *ibid.* Il est chassé du Frioul par le Duc Eberard , *ibid.* Il est condamné comme heretique au Concile de Mayence , 122. Celui de Chiersy le condamne à estre fustigé , & à une prison perpetuelle , *ibid.* Disputes des Sçavans à son sujet , *ibid.*
Gothescalc , Prestre Allemand , prêche la Croisade , & marche à la teste de quinze mille Croisez , qui sont taillés en pieces en Hongrie , 507.
Gournay , (Hugues de) Seigneur de réputation en Normandie , 451. Il se revolte contre Henry I. Roy d'Angleterre , qui le fait prisonnier , & l'oblige à luy remettre toutes ses places , 543.
Gournay , est confisqué sur les Comtes de Rochefort par Louis VI. qui le donne aux Seigneurs de Garlande , 490.
Grandcour , (Guillaume de) un des Chefs de l'armée Angloise au combat du Bourg-Terroude , 549.
Gratien , Seigneur Romain , accusé d'intelligence avec les Grecs , se justifie , & pardonne à son ennemi , 130.
Gratien , neveu du Pape Eugene III. Legat du Saint Siege dans l'affaire de saint Thomas de Cantorbery , 634.
Gregoire IV. gagné par Lothaire , rebelle contre l'Empereur son pere , vient en France , 51. Sa conduite , 52. Lettre des Evêques du parti de l'Empereur à Gregoire , & sa réponse , 53. 54. Son entrevue avec l'Em-

pereur , 54. Il retourne à Rome , 56. Il tâche de rétablir la paix entre les Rois , 95.
Gregoire V. est déposé par Crescent Seigneur Romain , & rétabli par Othôn III. 424. Il declare nul le mariage de Berthe avec le Roy Robert , qu'il oblige à rétablir Arnoul dans l'Archevêché de Reims , 424. 425.
Gregoire VII. succede au Pape Alexandre II. 472. Sa conduite violente à l'égard des Souverains , *ibid.* Ses maximes , 473. De quelle maniere il les reduit en pratique , *ibid.* Il prétend que l'Espagne appartient en propriété au Saint Siege , 474. Il pousse fort loin son autorité sur les Evêques de France , *ibid.* Il tâche de faire soulever le Royaume contre le Roy , 475. L'Empereur Henry IV. luy oppose l'Anti-Pape Clement III. *ibid.* Il arme pour aller délivrer la Terre sainte , 499.
Grenoble , réunie au Royaume de France dès le temps de Hugues Capet , 414.
Grentemesnil , (Hugues de) un des principaux Chefs qui accompagnerent Guillaume le Bâtard dans la conquête d'Angleterre , 463. Guillaume luy ôte les gouvernemens qu'il luy avoit donnez en Angleterre , 477.
Grentemesnil , (Alberic de) porte Robert fils de Guillaume Roy d'Angleterre , à la revoke contre son pere , 477.
Greſ , (Garnier de) un des Chefs des Croisez sous la conduite de Godefroy de Bouillon , 511.
Guaramond , Roy des Normands établis en Flandres , est tué à la bataille de Saucour , 250.
Guarin , Evêque de Beauvais , assiste au Concile d'Orleans , 431.
Guelfe , Comte , pere de l'Imperatrice Judith , 12. 32.
Guelphe , l'un des principaux Seigneurs de l'Empire , se trouve au siege de Damas , 598.
Guibert , Archevêque de Ravenne , Anti-Pape sous le nom de Clement III. 475.
Guillaume , Grand Ectuyer , arme pour délivrer Louis le Debonnaire , 62. Il marche contre Lothaire , que l'Empereur luy ordonne de ne point attaquer , 64.
Guillaume , fils de Bernard Duc de Languedoc , se soumet à Charles le Chauve , 96. Il s'empare de Toulouse , se joint à Pepin & aux Sarasins , & ravage le Languedoc , 109. Il se ligue avec le Comte Sanche , 115. Il s'empare de Barcelone & d'Empuries , 120. Il se jette dans Toulouse , où il est tué , 124.

Guillaume, fils de Rollon Duc de Normandie, luy succede, 310. Il amene du secours à Charles le Simple, qui prend la fuite avant la jonction de leurs troupes, 317. Il fait la paix avec le Roy Rodolfe, 325. Il épouse la fille d'Herbert Comte de Vermandois, & marie sa sœur à Guillaume Comte de Poitiers, 329. Il fait une ligue avec Charles le Simple & le Comte de Vermandois, *ibid.* Ce Comte par sa perfidie rend les bonnes intentions de Guillaume inutiles, 331. Il engage les Seigneurs François à reconnoître Louis d'Outremer pour Roy, 335. Il se joint avec les mêmes Seigneurs contre le Roy, avec qui il convient d'une trêve, 342. Ses troupes sont mal-menées par les Bretons, 344. Il recommence la guerre contre le Roy, 345. Il est le mediateur de la paix entre le Roy & Othon Roy de Germanie, 350. Il tient sur les Fonts de Baptême Lothaire fils du Roy, 351. Il prend la défense du Comte de Ponthieu contre Arnoul Comte de Flandres, *ibid.* Qui le fait assassiner, 352. Caractere de Guillaume, *ibid.*

Guillaume, Duc d'Aquitaine, bat les Normands, 315. Il est contraint de faire hommage au Roy Rodolfe, 324. Il se revolte, 327. Rodolfe luy prend Nevers, *ibid.*

Guillaume II. Comte de Poitiers, se revolte contre Lothaire, & est battu, 382.

Guillaume III. Duc d'Aquitaine, prend le parti de Charles contre Hugues Capet, à qui il se soumet après la perte d'une bataille, 408.

Guillaume Sanche, Duc de Gascogne, fait hommage à Hugues Capet, 404.

Guillaume III. Comte de Toulouse, quels titres prenoit, 405.

Guillaume le Grand, Duc de Guyenne, est invité à aller en Italie se faire reconnoître pour Roy, 434. Sages précautions qu'il prend avant que de s'engager dans ce pays-là, 434. 435.

Guillaume, Abbé de Saint Benigne de Dijon, son entretien avec le Roy Robert, 437.

Guillaume, Comte d'Auvergne, assiste au Sacre de Philippe I. 452.

Guillaume, Comte de Soissons, assiste au Sacre de Philippe I. 452.

Guillaume, Comte d'Evreux, l'un des Chefs qui accompagnerent Guillaume le Bâtard dans la conquête d'Angleterre, 463.

Guillaume le Bâtard ou le Conquerant, fils naturel de Robert II. Duc de Normandie, est reconnu pour son successeur, 446. Ro-

ger de Toni se revolte contre luy, & est tué, 446. Le Roy Henry I. luy prend quelques places, 447. Trustin de Gos se revolte contre luy, & est chassé du Duché, *ibid.* Guy Comte de Vernon se revolte aussi, 448. Il est défait à la bataille du Val des Dunes par Henry I. reconcilié avec Guillaume, *ibid.* Revolte du Comte de Talou, 449. Henry vient à son secours, *ibid.* Guillaume bat Henry, & prend le Chasteau d'Arques, *ibid.* & 450. Il gagne encore deux batailles contre Henry, 451. Herbert, dernier Comte du Maine, luy legue ce Comté, 461. S. Edouard Roy d'Angleterre le désigne pour son successeur, 459. Il se prépare à la conquête de ce Royaume, 461. & *suiv.* Il part avec une nombreuse flotte, 463. Et arrive heureusement en Angleterre, *ibid.* Il s'empare de Pevensey & de Hastings, 464. Offres qu'il fait à Haralde son concurrent, 465. Son discours aux principaux Officiers de son armée, *ibid.* De quelle maniere il range ses troupes, 466. Il attaque les Anglois, & remporte une victoire complete, 467. Il est couronné à Londres par l'Archevêque d'York, *ibid.* Il chastie les Manseaux, & assiege Dol, 475. Il leve le siege, 476. Robert son fils aîné se revolte contre luy, 477. Et le blesse sans le connoître, *ibid.* Guillaume luy pardonne, 478. Il prend la ville de Mante, où il met le feu, & meurt peu après, *ibid.*

Guillaume le Roux, succede à Guillaume le Bâtard son pere au Royaume d'Angleterre, 379. Il enleve plusieurs places à Robert son frere Duc de Normandie, *ibid.* Il recommence la guerre, & prend Bray & Argentan à Robert, 494. Qui s'estant croisé luy engage son Duché, 495. Il fait la guerre au Roy Philippe I. 496. Il fait la paix avec luy, & meurt, *ibid.*

Guillaume VIII. Comte de Poitiers, Duc de Guyenne, assiste au Concile de Poitiers, où il donne beaucoup de peine aux Legats du Saint Siege, 488. Il se ligue avec Guillaume Roy d'Angleterre, 496.

Guillaume, Comte d'Evreux, est rétabli dans son Comté, 540.

Guillaume Adelin, fils de Henry I. Roy d'Angleterre, fait hommage en personne à Louis VI. pour le Duché de Normandie, 538. Il épouse la fille de Fouque V. Comte d'Anjou, qui le declare son heritier pour le Comté du Maine, 540. Il commande l'arriere-garde à la bataille de Brénneville, 544. Il perit en passant la mer, 545.

Guillaume Cliton, fils de Robert Duc de Normandie, aidé de Louis VI. entreprend inutilement de rentrer en possession du Duché de son pere, 541. *Et suiv.* Il commande l'avant-garde de l'armée du Roy à la bataille de Brenneville, 543. Il engage plusieurs Seigneurs Normands dans son parti, 546. Le Comte d'Anjou luy donne Sibylle sa seconde fille en mariage, avec le Comté du Maine, 547. Ce mariage est cassé, 550. Louis VI. donne le Comté de Flandres à Guillaume, 553. Sa mort, 554.

Guillaume IX. Duc de Guyenne, mene une armée au Roy d'Aragon, & se trouve à la bataille de Cotence, 556. Il prend le parti de l'Anti-Pape Anaclet, 557. Qu'il abandonne, 558. Il fait sa fille Eleonore heritiere de tous ses Etats, à condition qu'elle épousera Louis VII. 560. Sa mort, *ibid.*

Guillaume, Comte d'Auvergne, fait la guerre à l'Evêque de Clermont, & est châtié severement par Louis VI. 554.

Guillaume, Evêque de Poitiers, est chassé de son Eglise par Guillaume IX. Duc de Guyenne, 558.

Guillaume, Comte de Ponthieu, prend la croix avec Louis VII. 575.

Guillaume, Comte de Varenne, prend la croix avec Louis VII. 575. Il est tué, 593.

Guillaume, Comte de Nevers, accompagne Louis VII. en Aquitaine, 560. Il refuse l'honneur d'être Regent du Royaume, & se fait Chartreux, 577.

Guillaume, Marquis de Montferrat, vient saluer Louis VII. à Metz, 578. Il prend la croix, & joint Louis VII. à Constantinople, 585. Il se trouve au siege de Damas, 598.

Guillaume, Comte de Mâcon, l'un des Chefs des Croisez dans l'armée de Louis VII. 590.

Guillaume, Cardinal de Pavie, assiste au Concile de Toulouse, où il fait reconnoître Alexandre III. pour legitime Pape, 613. Ce Pape le fait son Legat pour la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, mais sa mauvaise conduite gâte tout, 627. 628.

Guillaume, Evêque de Chartres, travaille à la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, 631.

Guillaume, fils de Thibaud Comte de Champagne, Archevêque de Sens, est fait Legat du Saint Siege dans l'affaire de Henry II. Roy d'Angleterre, & de saint Thomas de Cantorbery, 604. 636. 651.

Guillaume, Roy d'Ecosse, se ligue avec les enfans de Henry II. Roy d'Angleterre contre luy, 648. Il est obligé de sortir d'Angleterre, *ibid.* Il exerce d'extrêmes cruautés dans le Northumberland, 649. Il est défait & fait prisonnier, *ibid.*

Guitot, (Raoul de) Gouverneur d'Evreux, 543.

Gulia, petite riviere auprès de laquelle les troupes Germaniques sont mises en déroute par les Normands, 285.

Guy, Duc de Spolete, se fait couronner Roy de France à Rome, & est de nouveau couronné à Langres, 277. Il repasse les Alpes, 278. Il défait Berenger Duc de Frioul, 282. Il est reconnu pour l'Empereur, 291.

Guy, Comte de Soissons, se fait caution d'Arnoul fils naturel de Lothaire auprès de Hugues Capet, 410.

Guy, Comte de Vernon & de Brionne, entreprend de se faire Duc de Normandie, 448. Son armée est défaite, & il est contraint de sortir du Duché, 449, 450.

Guy, Comte de Ponthieu, est fait prisonnier à la bataille de Mortemer, 451. Il assiste au Sacre de Louis VI. 452.

Guy Geoffroy, Duc de Guyenne, Comte de Gascogne, assiste au Sacre de Louis VI. 452.

Guy, Comte de Nevers, prend la croix avec Louis VII. 575.

Guy de Florence, Legat du Saint Siege dans l'armée de Louis VII. en Palestine, 598.

Guyenne. Voyez Aquitaine.

H

H **Adrien II.** succede à Nicolas I. 176. Sa réponse à la lettre de Lothaire Roy de Lorraine, 180. Son attachement pour l'Empereur Louis II. 181. Il écrit à Lothaire en faveur de Theutberge, 182. Il leve l'excommunication de Valdrade, & luy donne l'absolution, *ibid.* Il exhorte les Rois à demeurer en paix, 183. Il ne veut point écouter la proposition du divorce de Lothaire, 184. A quelle condition il luy donne la communion, *ibid.* Ce qu'il luy dit en la luy donnant, & à ceux qui l'accompagnoient, 185. Promesse qu'il exige de Gonthier Archevêque de Cologne déposé, *ibid.* Il prend les interêts de l'Empereur contre Charles le Chauve, qui n'a aucun égard à ses menaces, 191. 192. Il fait de nouveaux efforts, aussi inutiles que les

- premiers, 194. 195. Ce qu'Hincmar luy répond par ordre de Charles le Chauve, 195. Il écrit à Charles en faveur de Carloman son fils d'une manière très-choquante, & il est repoussé vivement, 200. Il change de stile à l'égard du Roy, & abandonne la protection de Carloman, 200. 201. Sa mort, 208.
- Haganon*, Ministre de Charles le Simple, 308. Il se retire de la Cour, 311. Où il est rappelé, 313.
- Haigrolde*, Prince Normand, vient en Normandie avec une flotte pour délivrer de captivité le Duc Richard son parent, 363. Il a une conférence avec Louïs d'Outremer, *ibid.* Il met l'armée Françoisse en déroute, & prend Louïs, 364. Il parcourt la Normandie, & fait faire serment de fidélité à Richard, 365. Il retourne en Dannemarc, 367.
- Haralde*, Maire du Palais d'Angleterre, est emporté par le vent sur les côtes de Picardie, & conduit au Comte de Ponthieu, qui le livre à Guillaume le Bâtard Duc de Normandie, 459. 460. Il renonce en faveur de ce Prince à ses droits sur la ville de Douvres & sur le Royaume d'Angleterre, 460. Il se fait proclamer Roy après la mort de saint Edoüard, *ibid.* Thoston son frere luy dispute le trône, 461. Haralde le défait dans une bataille, où Thoston & Haralde Roy de Norvege périssent, 464. Il marche ensuite droit à Guillaume le Bâtard, qui luy fait diverses propositions qu'Haralde rejette, *ibid.* & 465. Il est défait & tué, 467. 468.
- Hardouin*, Moine de saint Medard de Soissons, console adroitement Louïs le Debonnaire prisonnier dans ce Monastere, 61.
- Harolde*, Roy de Norvege, vient avec une nombreuse flotte en Angleterre, & se joint à Thoston l'un des prétendants à la Couronne, 464. Il est défait, & tué, *ibid.*
- Hastou*, lieu sur la Meuse où les Normands se postent, 251. On les y assiege, 254. & *suiv.*
- Hasting*, General des Normands de la Loire, est battu par Robert le Fort, qui est tué dans le combat, 178. Il sort de France, 253.
- Haymon* le Dentu, renverse Henry I. & est tué, 448.
- Hedoin*, amant d'une des filles de Charlemagne, tué Garnier, blesse le Comte Lambert, & est tué luy-même, 3.
- Helie*, Seigneur de la Fleche, les Manseaux se donnent à luy, mais ils sont domptez par le Roy d'Angleterre, 479.
- Helie*, Comte du Maine, marie sa fille Sibylle à Fouque V. Comte d'Anjou, 540.
- Helisacar*, Abbé de saint Riquier, est envoyé en Catalogne pour y rétablir l'orde, 29. Et dans la Marche Bretonne pour rendre la justice, 43.
- Henri*, General des troupes de Louïs II. Roy de Germanie, 249.
- Henri*, commande une des trois armées que Charles le Gros employe pour chasser les Normands, 253. Il va dans la Frise pour negocier avec Godefroy qu'il fait assassiner, 261. 262. Il fait passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouve de Normands dans l'Isle de Betau, 262. Il conduit un convoi de vivres à Paris, 270. Il est tué, 272.
- Henri* l'Oiseleur, fils d'Othon Duc de Saxe, est fait Roy de Germanie après la mort de Conrad, 312. Il cede la Lorraine à Charles le Simple, *ibid.* Il se laisse gagner par Robert, 315. Il traite avec Herbert Comte de Vermandois pour le rétablissement de Charles, 328. Dont peu après il abandonne les interets, 331. Il entre en France, & se retire sans avoir rien fait, 332. Il se fait mediateur de la paix entre Rodolfe & les Seigneurs rebelles, 333.
- Henri*, frere d'Othon I. se revolte contre luy, 343. Il se soumet, 345. Il est fait Duc de Lorraine, & se revolte encore, 347. Othon luy ôte son Duché, 350.
- Henri*, frere de Hugues Capet, Duc de Bourgogne, sa mort, 427.
- Henri II.* Roy de Germanie, a une entrevûe avec le Roy Robert, 432. Sa mort, 433.
- Henri I.* fils de Robert est Couronné du vivant de son pere malgré les oppositions de la Reine Constance sa mere, 436. Qui luy donne tant de chagrins, qu'il se revolte, *ibid.* Après la mort de Robert, Constance forme un gros parti contre Henri, 441. Qui avec le secours de Robert II. Duc de Normandie oblige les rebelles à se soumettre, 442. Il donne plusieurs places au Duc de Normandie, 443. Il épouse Mathilde fille de l'Empereur Conrad, *ibid.* Il met en prison Eudes son frere, qui s'estoit revolté, confisque le Comté de Meulan, & fait faire la guerre à Thibaud Comte de Chartres, par Fouques Comte d'Anjou, 445. Après la mort de Robert Duc de Normandie, il s'empare du Fort de Tillieres, 447. Il se reconcilie avec le Duc Guillaume, qu'il aide à soumettre les rebelles, 448. Il fa-

- vorise la revolte du Comte de Talou, contre le Duc, qui défait une partie de ses troupes, 449. Le Duc remporte encore deux grandes victoires sur les vassaux du Roy, 451. 452. Henri épouse Anne fille de Joradislas Roy de Russie, 452. Il s'associe Philippe son fils aîné, *ibid.* Sa mort & son caractère, 454.
- Henri IV.** Empereur, ses démêlez avec Gregoire VII. 472. 475. Il luy oppose l'Anti-Pape Clement III. 475.
- Henri**, l'un des fils de Guillaume le Bâtard Roy d'Angleterre, a pour son partage les biens de la Reine Mathilde sa mere, 479. Il succede au Royaume d'Angleterre, & au Duché de Normandie à Guillaume le Roux son frere, 496. Il défait, & fait prisonnier Robert son frere, qui luy disputoit la Couronne, 534. Son caractère, & idée de son regne, 535. Il fait la guerre à Louis VI. *ibid.* & *suiv.* Il fait la paix, 538. Autres hostilités suivies de la paix, 540. Louis favorise contre Henri Guillaume Cliton son neveu, fils du Duc Robert, 541. & *suiv.* Conspiration contre la personne de Henri dans sa propre Cour, 542. Il perd plusieurs places en Normandie, 542. 543. Il se remet par le secours du Duc de Bretagne, & du Comte de Champagne, 543. Il bat les François dans la plaine de Brenneville, 544. Il fait la paix, 545. Mort malheureuse de ses enfans, *ibid.* Il épouse Adelaïde fille de Godefroy Comte de Louvain, 546. Revolte de plusieurs Seigneurs en faveur de Guillaume Cliton, 547. Henri les prévient, *ibid.* Ses Generaux défont les rebelles, 548. 549. Il fait la paix avec la France, 552. Il reconnoît Innocent II. pour legitime Pape, 557. Il marie Mathilde sa fille, veuve de l'Empereur Henri V. à Geofroy Plantagenete Comte d'Anjou, 553. Sa mort, 570.
- Henri V.** Empereur, quelle estoit la cause de ses démêlez avec les Papes, 532. Il épouse Mathilde fille de Henri I. Roy d'Angleterre, 535. Il pousse à outrance Gelase II. qui est obligé de se sauver en France, 545. Il prend la resolution d'entrer en France, & retourne sur ses pas sans avoir rien fait, 550. 551. Sa mort, 552.
- Henri**, fils de Louis VI. Moine de Clervaux, Evêque de Beauvais, puis Archevêque de Reims, 561. Il commande un corps de troupes avec Robert son frere, & repousse le Comte de Blois, 610. 611.
- Henri**, Evêque de Winchester, & Legat du Pape en Angleterre, aide Etienne de Boulogne son frere à se faire reconnoître Roy d'Angleterre, 570. Il l'engage à adopter Henri Comte d'Anjou, 606.
- Henri**, Evêque de Toul, se trouve au siege de Damas, 598.
- Henri**, Duc d'Autriche, frere de l'Empereur Conrad, se trouve au siege de Damas, 598.
- Henri**, fils de Thibaud, Comte de Champagne, est un des Commandans de l'avant-garde au passage du Meandre, 590. Il se trouve au siege de Damas, 598. Il succede à son pere au Comté de Champagne, 604. Il devient le favori de Louis VII. 614. Qu'il engage à une conference avec l'Empereur Frederic, au sujet du Schisme, *ibid.* & *suiv.* Il épouse Marie fille de Louis, 621. Luy & Philippe Comte de Flandres, sont mediateurs de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, 629. & *suiv.*
- Henri**, fils de Geofroy Comte d'Anjou & de l'Imperatrice Mathilde, succede à son pere, 603. Il épouse Eleonore heritiere de Guyenne, 605. Ligue des Rois de France & d'Angleterre contre luy, 606. Il porte la guerre en Angleterre, *ibid.* Le Roy Etienne l'adopte, & le declare son heritier, *ibid.* Il fait la paix avec la France, 607. Il fait la guerre à Geofroy son frere, 608. Il s'applique à regler ses Etats d'en deçà de la mer, 609. Il rompt avec la France, *ibid.* Nouveau moyen dont il se sert pour lever des troupes, 610. Il fait la paix avec la France, 611. Il reconnoît Alexandre III. pour vray Pape, 613. Honneurs qu'il luy rend, 616. Il s'empare de plusieurs places, *ibid.* Fait une incursion dans le Comté de Toulouse, 617. Et se brouille avec saint Thomas Archevêque de Cantorbery, *ibid.* Qu'il prive de ses gouvernemens, 618. Et dont il confisque les meubles, 620. Il renouvelle les anciens traitez de paix avec la France, 622. 623. Nouveaux differends qui surviennent entre Louis VII. & luy, 623. Mesures qu'il prend contre saint Thomas de Cantorbery, 624. 625. Il met les rebelles à la raison, 626. Le Pape tâche inutilement de luy faire faire la paix avec la France, 627. Henri prend pour mediateurs de la paix Henri Comte de Troyes, & Philippe Comte de Flandres, 629. Elle se conclut, 631. Son entrevûe avec saint Thomas, 632. 633. 634. Le Pape nomme des Legats qui ne peuvent reconcilier le Prelat avec le Roy, 635. Il en nomme d'autres, 636. Henri fait couronner son fils

fils aîné, 637. Il est obligé de finir les contestations, 638. Paroles de Henri, qui donnerent occasion à l'assassinat de saint Thomas, 639. Il fait serment qu'il n'y a point de part, & néanmoins subit la satisfaction qui luy est imposée par les Legats, *ibid.* Il reçoit publiquement l'absolution, 640. Il fait de nouveau couronner son fils, 641. Qui se broüille avec luy, 642. 643. Et vient en France, où il se ligue avec le Roy contre son pere, 644. Les autres enfans de Henri, & la Reine elle-même arment contre luy, 644. 645. Pertes qu'il fait, 645. 646. Il fait le siege de Dol, qu'il prend, 647. Propositions qu'il fait à ses trois fils, *ibid.* Il met le Pape dans son parti, 648. Avantages que ses Generaux remportent en Angleterre, *ibid.* Il va en pelerinage au tombeau de saint Thomas, & le lendemain ses troupes prennent prisonnier le Roy d'Ecosse, 649. Il vient au secours de Roüen, & oblige Louïs VII. à lever le siege, 651. Les deux Rois concluent une trêve, & ensuite la paix, 651. 652. Nouveaux differends entre eux, dont le jugement est remis au Pape, 653.

Henri, fils du précédent, épouse Marguerite fille de Louïs VII. 609. Son pere le fait couronner, 637. Il est couronné de nouveau avec la Reine Marguerite, 641. Son caractère, 642. Il se broüille avec son pere, 642. 643. Il s'échappe d'Angleterre, & vient en France, où il se ligue avec le Roy, 643. Il fait sa paix, 652.

Henri, Comte de Louvain, accompagne Louïs VII. en son pelerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbery, 654.

Herard, Archevêque de Tours, 146.

Herard, Comte de Vienne, 198.

Herbert, frere du Duc Bernard, est arrêté par ordre de Lothaire, qui luy fait crever les yeux, 41.

Herbert, Comte de Vermandois, contribué au rétablissement de Charles le Simple sur le thrône, 288. Il l'abandonne, & se joint à Robert qui s'estoit revolté, 314. Il bat l'armée de Charles après la mort de Robert, 316. Il offre la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne qui l'accepte, 317. Il attire Charles à saint Quentin, l'arreste, & le fait conduire à Chasteau-Thierry, 318. 319. Il refuse de le livrer à Rodolfe, 322. Il bat les Normands, *ibid.* Il les bat encore, & Rodolfe en recompense, donne l'Archevêché de Reims à son fils, âgé de cinq ans, 326. Ses traités contre Rodolfe,

Tome II.

328. Il marie sa fille à Guillaume Duc de Normandie, assemble un Concile à Troli malgré Rodolfe, & se ligue avec Hugues le Grand & le Duc de Normandie, 329. Il délivre Charles le Simple de prison, & l'y remet après avoir obtenu de Rodolfe le Comté de Laon, 329. 330. 331. Il se revolte encore, perd plusieurs places, & fait sa paix, 332. 333. Il engage Hugues le Grand, le Duc de Normandie, & Othon Roy de Germanie à le favoriser dans sa revolte contre Louïs d'Outremer, 340. 341. 342. Il fait une trêve avec le Roy, 342. Il reprend les armes, prend Reims, & est obligé de se retirer de devant Laon, 345. 346. Il reconnoît Othon pour Roy. 346. Il met l'armée du Roy en déroute, 347. Il se reconcilie avec le Roy, 350. Sa mort & ses enfans, 357.

Herbert, Comte de Meaux, épouse la Reine Ogive, mere de Louïs d'Outremer, 379.

Herbert, Comte de Vermandois, se soumet à Hugues Capet, 407. Contre qui il negocie ensuite à Rome, en faveur de Charles Duc de la Basse Lorraine son gendre, 411.

Herbert, Prêtre d'Orleans, tâche de répandre une heresie abominable en France, 429. Il est brûlé vif, 431.

Herbert, Archevêque de Milan, partisan de Conrad, Roy de Germanie, se retire auprès de luy, 433. Il gagne les esprits, & le fait reconnoître pour Empereur, 434. 435.

Herbert, Comte de Vermandois, assiste au Sacre de Philippe I. 452.

Herbert, Comte du Maine, donne en mourant, son Comté à Guillaume le Bâtard Duc de Normandie, 461.

Herbert, Abbé de saint Pierre le Vif de Sens, prend la croix avec Louïs VII. 576.

Heric, Roy de Danemarck, force Hambourg, qu'il pille, 114.

Heriolte, l'un des prétendans à la Couronne de Danemarck, est défait par les fils du feu Roy Godefroy, 5. Louïs le Debonnaire luy donne des troupes, *ibid.* Il partage le Royaume avec ses rivaux, & se fait Chrétien, 22. L'Empereur luy donne le Comté de Ruistri, 30. Il se broüille avec ses Collegues, qui taillent son armée en pieces, *ibid.*

Herispich, lieu où est presentement le port de Skenk, 261.

Herluin, Comte de Ponthieu, se revolte contre Louïs d'Outremer, & reprend Montreuil, qu'Arnoul Comte de Flandres avoit

D

- surpris, 342. Arnoul reprend Montreuil, & Herluin a recours à Guillaume Duc de Normandie, qui reprend cette place, & la rend au Comte, 351. Il est fait Gouverneur de Roüen par Louïs, 357. Il commande les troupes du Roy, 358. Il est tué, 364.
- Herman*, Marquis de Veronne, se trouve au siege de Damas, 598.
- Hermenfroy*, Evêque de Sion, Legat du Pape, assiste au Sacre de Philippe I. 452.
- Hermengarde*, épouse de Louïs le Debonnaire, sa mort, 11.
- Hermengarde*, fille de Louïs II. Empereur & d'Ingelberge, est mariée au Duc Boson, 228. Qu'elle engage à entreprendre de s'élever au-dessus du rang de sujet, 236. Boson ayant esté reconnu Roy de Provence, elle est assiegée à Vienne, 249. Qu'elle ne rend qu'après deux années de siege, 252. Elle traite avec l'Empereur Arnoul, 292.
- Hermengarde*, sœur d'Othon Duc de la Basse Lorraine, mariée à Albert Comte de Namur, 412.
- Hermentrude*, niece du Duc Adelard, est mariée à Charles le Chauve, 106. Elle est couronnée, 179.
- Herpin*, Comte de Bourges, se croise, & vend son Comté à Philippe I. 526. Sa mort, *ibid.*
- Hervé*, se distingue à la défense de Paris contre les Normands, & est tué, 269.
- Hervé*, Archevêque de Reims, se revolte avec Robert contre Charles le Simple, 312. 313. Il couronne Robert Roy de France, & meurt trois jours après, 314.
- Hilaire*, (Asculfe de Saint) est disgracié par Henri II. Roy d'Angleterre, 643.
- Hildebrand*, Comte, est envoyé en Catalogne pour y rétablir l'ordre, 29.
- Hildegarde*, sœur de Charles le Chauve, fait revolter la ville de Laon, & peu après elle se soumet, 99.
- Hilduin*, Abbé de saint Denis, prend part à la revolte des enfans de Louïs le Debonnaire, 38. Il est relegué à Paderborne, 43. Il se declare pour l'Empereur Lothaire contre Charles le Chauve, 87.
- Hilduin*, frere de Gonthier Archevêque de Cologne, force l'entrée de l'Eglise de saint Pierre, & porte un écrit de son frere sur le tombeau de l'Apôtre, 167. Charles le Chauve le nomme à l'Archevêché de Cologne, mais sa nomination n'a point de lieu, 190.
- Hilgande*, General François, est tué dans une bataille contre les Normands, 327.
- Hincmar*, Archevêque de Reims, 118. Il préside au Concile de Chiersy, où Gorhescalc est condamné, 122. Il est un des Députés du Concile de Metz à Louïs Roy de Germanie, 144. Il s'oppose au divorce de Lothaire Roy de Lorraine & de Theutberge, 160. Il se trouve à l'assemblée de Metz, où Charles le Chauve est reconnu pour Roy de Lorraine, 188. 189. Il sacre Charles le Chauve, 189. Sa lettre au Pape Hadrien II. 195. *Et suiv.* Il écrit aux Evêques pour empêcher la guerre civile, 215. On l'oblige à faire un nouveau serment de fidelité à l'Empereur, 217. 218. Il sacre Louïs le Begue, 229. Il se sauve de Reims, pour éviter les Normands, 256.
- Hincmar*, Evêque de Laon, sa conduite, 199. Il est déposé, 201.
- Hoël*, Duc de Bretagne, fait la guerre à Guillaume le Bâtard Roy d'Angleterre, avec le secours de France, 476.
- Hoël*, Evêque du Mans, assiste au Concile d'Autun, 484.
- Hongrois*, sont attirés dans la Germanie par Zuentibolde Duc de Moravie, 292. Ils entrent en France, où ils sont battus, 327. Ils ravagent la Bourgogne, 334. Le Berry, 340. L'Aquitaine, 379. La Champagne, 380. Ils taillent en pieces les Croisés conduits par Gorhescalc, 507.
- Hosmond*, Gouverneur de Richard Duc de Normandie, le sauve dans une botte de foin, 359.
- Hubert*, Duc de partie de la Bourgogne Transjurane, marie Theutberge sa sœur à Lothaire Roy de Lorraine, 148. On l'accuse d'avoir commis un inceste avec elle, 149. Il se retire en France, 150. Il est tué, 169.
- Hugues*, fils de Charlemagne, est élevé dans le Palais de Louïs le Debonnaire, 3. Qui luy fait prendre l'état de Clericature, 10. Où il demeure volontairement, 18. Il demeure fidele à l'Empereur, & engage Pepin Roy d'Aquitaine à prendre ses interets, 63. Il est tué en combattant les rebelles d'Aquitaine, 109.
- Hugues*, beau-pere de l'Empereur Lothaire, le porte à la revolte contre son pere, 34. Il se soumet avec luy, 68.
- Hugues*, General des troupes de Louïs II. Roy de Germanie, 249.
- Hugues l'Abbé*, fils de Conrad frere de l'Imperatrice Judith, 226. Il est nommé à

- l'Archevêché de Cologne, mais cette nomination n'a pas lieu, 169. Il a le gouvernement des pays d'entre la Seine & la Loire, 228. Son attachement aux enfans de Louïs le Begue, 236. *Et suiv.* Sa mort, 271.
- Hugues**, fils de Lorhaire Roy de Lorraine & de Valdrade, est excommunié, 233. Il prétend que le Royaume de Lorraine doit luy revenir, 237. Il prend un Chasteau près de Verdun, & le perd presque aussitôt, 240. Ses troupes sont défaites, 249. On luy creve les yeux, & il meurt Moine dans l'Abbaye de Prum, 262.
- Hugues**, fils naturel de Louïs II. Roy de Germanie, est tué à l'attaque de Thin, 246.
- Hugues**, Comte, comment regagne les Seigneurs qui s'estoient revoltés contre Charles le Simple, 311.
- Hugues**, fils d'Herbert Comte de Vermandois, est nommé à l'Archevêché de Reims à l'âge de cinq ans, 326. Ce même Archevêché est donné à Artaud, 332. Hugues en est remis en possession, 346. Il est sacré au Concile de Soissons, 347. Le Pape confirme son éléction, & luy envoie le *pallium*, 349. Il est assiégé dans Reims, qu'il rend au Roy Louïs d'Outremer, & Artaud est rétabli, 370. Hugues refuse de se trouver au Concile de Verdun, & à un autre où sa cause est examinée, & il est déclaré déchu de tout droit, 373. Il est excommunié au Concile national d'Ingelheim, 376. Il est chassé de Moulson, 377.
- Hugues**, Comte d'Arles, bat les Hongrois, 327.
- Hugues le Blanc**, ou **le Grand**, fils de Robert, pousse vivement les troupes de Charles le Simple, 313. Il oblige les Seigneurs de Lorraine à reconnoître son pere pour Roy, 314. Après la mort de Robert, il bat l'armée de Charles, & la met en déroute, 316. Il offre la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne, qui l'accepte, 317. Il traite avec les Normands, 325. Il entre en Normandie, où il fait de grands ravages, 326. Il épouse une fille d'Edouard I. Roy d'Angleterre, 328. Il traite avec Herbert Comte de Vermandois, & le Duc de Normandie, pour rétablir Charles le Simple sur le trône, 328. 329. Il se joint avec Rodolfe contre Herbert, 332. Après la mort de Rodolfe, il rappelle Louïs d'Outremer, & le reconnoît pour Roy, 335. 336. Il est fait Ministre de ce Prince, 339. Qui le congedie, 340. Le Roy est contraint de se raccommoder avec luy, *ibid.* Il épouse la sœur d'Orthon Roy de Germanie, qu'il engage à déclarer la guerre au Roy, 342. Il convient d'une trêve *ibid.* Il trompe Louïs, & reconnoît Orthon pour Roy, 346. Il rentre dans le devoir, 350. Le Roy luy confirme le Duché de France, & le fait Duc de toute la Bourgogne, 357. Hugues rompt diverses fois avec le Roy, 358. 359. 360. 362. Il traite avec les Normands pour la liberté du Roy, 365. 366. A qui il fait perdre Laon, 366. Il marie sa fille à Richard Duc de Normandie, 367. 368. Son Duché de France est ravagé par les troupes d'Orthon Roy de Germanie, ligué avec le Roy de France, 369. 370. Plaintes du Roy contre Hugues au Concile d'Ingelheim, 375. Il est excommunié, 376. Il attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé, 377. Il est encore excommunié au Concile de Treves, 378. Après plusieurs ravages il fait la paix, 379. Après la mort de Louïs, il fait proclamer Roy Lorhaire son fils, qui luy donne le Duché d'Aquitaine, 382. Sa mort, & ses enfans 383.
- Hugues le Noir**, frere de Rodolfe Duc de Bourgogne, amene des troupes au Duc Robert revolté contre Charles le Simple, 313. Après la mort de Rodolfe, il se soumet à Louïs d'Outremer, 340. A qui il demeure toujours fidele, 342. 347.
- Hugues Capet**, fils de Hugues le Grand, est après sa mort Comte de Paris & d'Orleans, & Duc de France, 383. Sa genealogie, 401. Il va en Hainaut à la teste d'une armée pour en rétablir les Comtes, 392. Ses belles qualitez, 400. D'où vient son surnom de Capet, 401. On luy déferre la Couronne de France, & il est sacré à Reims, 402. Etat de la France dans ce temps-là, 403. Quels estoient les vassaux de la Couronne, 404. Hugues les laisse en possession de leurs usurpations, 407. Il taille en pieces l'armée du Duc de Guyenne partisan de Charles Duc de la Basse Lorraine, 408. Il s'associe Robert son fils, & le fait sacrer, *ibid.* Il assiege Charles dans Laon, & son armée est mise en déroute, 409. Il perd Reims par la perfidie d'Arnoul qu'il avoit fait Archevêque de cette ville, 410. 411. Il surprend Charles dans Laon, & le fait prisonnier, 412. Mesures qu'il prend pour affermir sa domination, *ibid.* Il fait déposer l'Archevêque Arnoul, 413. *Et*

- suiv.* Qui est rétabli par le Pape , 417. & *suiv.* Mort de Hugues Capet , & son éloge , 421.
- Hugues**, Comte du Maine , se ligue avec Eudes II. Comte de Chartres , contre le Duc de Normandie , 426. Ses troupes sont défaites au siege de Tillieres , 426.
- Hugues**, Evêque d'Auxerre , 427.
- Hugues**, fils aîné du Roy Robert , luy est associé , 428. Il se revolte , & rentre peu après dans le devoir , 431. Sa mort , 436.
- Hugues**, Archevêque de Besançon , Legat du Saint Siege , assiste au Sacre de Philippe I. 452.
- Hugues**, Archevêque de Lyon , préside au Concile d'Autun , 486.
- Hugues le Grand**, fils de Henri I. Comte de Vermandois , prend la croix , 505. Il va avant les autres Princes à Constantinople 508. 509. Il perd la plupart de ses vaisseaux , 510. Il arrive à Constantinople , & y est retenu par l'Empereur , *ibid.* Godfrey de Bouillon le fait relâcher , 511. Les Princes croisez le députent à Constantinople , d'où il revient en France , 520. Il retourne dans la Terre-Sainte , & meurt à Tarse , 526.
- Hugues**, frere du Comte Raymond de Toulouse , va en Terre-Sainte , 526.
- Hugues**, Comte de Troyes , épouse Constance fille de Philippe I. de qui il est séparé pour raison de parenté , 527. Il amene des troupes à Louis VI. 551.
- Hugues**, Comte de Vaudémont , reçoit Louis VII. à Metz , 578.
- Hugues**, Archevêque de Sens , Ambassadeur à la Cour de Castille pour le mariage de l'Infante avec Louis VII. 607.
- Hugues**, Evêque de Soissons , 614.
- Hugues**, Comte de Chester , prend les armes contre Henri II. Roy d'Angleterre , en faveur de son fils , 644. Il fait revolter la Bretagne , 647. Il est assiégé dans Dol , & fait prisonnier , *ibid.* Le Roy d'Angleterre refuse de le comprendre dans le traité de paix , 652.
- Humbert aux blanches mains** , souche des Souverains de Savoye , 444.
- Humfroy**, Comte de Coire , un des Commissaires de l'Empereur pour informer des desordres arrivez à Rome , 21.
- I**
- Jean**, Evêque de Cervia , Legat du Saint Siege , se laisse corrompre , 162. 163.
- Jean**, Evêque d'Arezzo , Legat du Saint Siege , 217.
- Jean VIII.** donne l'onction Imperiale à Charles le Chauve , 213. Démarches qu'il fait en faveur de ce Prince , 216. Il fait confirmer son election par un Concile , 222. Il offre la Couronne Imperiale à Louis le Begue , 230. Il est arrêté par Lambert Duc de Spolète , *ibid.* Il publie un Manifeste , & se retire en France , 231. Où il préside au Concile de Troyes , *ibid.* Il sacre Louis le Begue , 232. Et excommunique quelques Seigneurs rebelles , 233. Il retourne en Italie , 234. Il offre la Couronne Imperiale à Charles le Gros , 248. Sa mort , 255.
- Jean X.** s'interesse pour le rétablissement de Charles le Simple , 330. Il est mis en prison par Marozia , 331.
- Jean XV.** s'interesse pour Hugues Capet , 408. Il s'interesse pour Arnoul Archevêque de Reims déposé , & le fait rétablir , 417. & *suiv.* Il est chassé de Rome par Crescent , & y estant rentré , est contraint de le ménager , 422.
- Jean**, Evêque d'Orleans , 494.
- Jeanne**, sœur uterine de la Reine Alix , est mariée à Guillaume Cliton fils de Robert Duc de Normandie , 550.
- Jeremie**, Archevêque de Sens , est envoyé à Rome par Louis le Debonnaire , pour traiter avec le Pape de la controverse touchant le culte des Images , 25.
- Jerusalem**, l'Eglise de la Resurrection y est détruite , & rebâtie peu après , 498. Cette ville est assiégée par les Princes croisez , 522. & *suiv.* Qui la prennent , 525. Godfrey de Bouillon en est élu Roy , *ibid.*
- Jessé**, Evêque d'Amiens , l'un des plus opiniâtres rebelles , 38. Il est déposé , 45.
- Images**, les Grecs tâchent d'attirer les François dans leur parti touchant le culte des Images , 23. Conference tenue à Paris sur ce sujet , 25. Le resultat n'en plait ni au Pape ni aux Grecs , 27. La dispute s'échauffe en France , & enfin se termine à l'avantage de la verité , *ibid.*
- Immon**, Evêque de Noyon , pris & massacré par les Normands , 148.
- Incon**, General des Normands , fait un horrible carnage des Bretons , 333.
- Ingelberge**, épouse de Louis II. Empereur , accompagne Lothaire Roy de Lorraine au Mont Cassin , 184. Elle tâche de surprendre Adalgise Duc de Benevent , 205. Elle engage Louis Roy de Germanie à céder une

partie du Royaume de Lorraine à l'Empereur, 207. On s'efforce inutilement de la mettre mal dans l'esprit de l'Empereur, *ibid.* Elle marche à la teste d'une armée contre le Duc de Benevent, qui prend la fuite, 208. Charles le Gros la fait arrêter, 253. Il la remet en liberté, 255.

Ingelheim, il s'y tient en 948. un Concile, où Hugues prétendu Archevêque de Reims, & Hugues le Grand sont excommuniés, 374. & *suiv.*

Ingeltrude, femme du Duc Boson, le quitte, 243. Elle est excommuniée, 171. Elle est conduite à Rome, & se sauve, 172. Sa mort, 243.

Innocent II. succède à Honorius II. mais on luy oppose l'Anti-Pape Anaclet, 556. Les Rois de France & d'Angleterre se déclarent pour luy, 557. Il vient en France, *ibid.* Il est reçu par le Roy à Paris, 558. Il sacre Louis VII. au Concile de Reims, 559. Il se broüille avec Louis VII. 571. 572.

Investiture, contestation sur les Investitures que les Souverains prétendoient donner aux Evêques, 532.

Jonas, Evêque d'Orléans, est envoyé à Rome pour traiter avec le Pape de la controverse touchant le culte des Images, 25. Il écrit sur cette matière, 27.

Josse, Archevêque de Tours, broüille ensemble les Rois de France & d'Angleterre, 623.

Irmingarde, fille du Comte Hugues, est mariée à Lothaire fils aîné de Louis le Debonnaire, 17.

Isabelle, fille du Comte de Hainaut, est mariée à Philippe-Auguste, 654.

Judicaël, un des prétendans au Duché de Bretagne, s'unit avec Alain son concurrent pour chasser les Normands, 284. Il les bat, & est tué, *ibid.*

Judith, les précautions qu'elle prend pour asseurer à Charles le Chauve son fils, la part que l'Empereur son pere voudroit luy donner, 33. Les mécontents publient qu'elle a un honteux commerce avec le Comte Bernard, 37. Louis le Debonnaire l'envoie à Laon dans un Monastere, 40. Elle est enlevée par les troupes de Pepin Roy d'Aquitaine, qui la contraint de prendre le voile de Religieuse à Poitiers, *ibid.* Ses freres sont confinez dans un Monastere, 42. Son engagement est déclaré nul, & elle revient à la Cour, 45. Elle est déclarée exempte des crimes dont on l'avoit accusée, *ibid.* On

la livre au Roy de Baviere, 56. Elle est enfermée dans un Monastere à Tortone, 61. Elle revient à la Cour, 65. Elle tâche de mettre Lothaire dans son parti, 70. Elle fait donner le Royaume de Neustrie au Prince son fils, 71. Elle fait faire un nouveau partage entre Lothaire & son fils, 73. Sa mort, 108.

Judith, fille de Charles le Chauve, est mariée à Edilulfe Roy des Anglois Occidentaux, 137. Elle s'allie en secondes nœces avec le fils d'Edilulfe, 156. Elle revient en France, où elle est enlevée par Baudouin Comte de Flandres, 157. Elle est excommuniée, *ibid.* Son pere luy pardonne, & elle est mariée avec Baudouin, 161.

Juifs d'Orléans, donnent avis au Soudan d'Egypte du dessein où estoient les Chrétiens d'aller délivrer la Terre-Sainte, 498. Ils sont punis, *ibid.*

Jumiege, port autrefois considerable, 299.

L

L *Aeman*, Roy de Suede, vient en France au secours de Richard II. Duc de Normandie, 426. Il s'en retourne chargé de riches presens, 427.

Lacy, (Hugues de) défend Verneuil assiégé par les François, 646.

Lambert, Gouverneur de Nantes, favorise la revolte des fils de Louis le Debonnaire, qui s'estant reconcilié avec deux d'entre eux, luy donne ordre de se retirer dans son Gouvernement, 43. Lambert & Matfride gouvernent absolument sous l'autorité de Lothaire, mais ils ne s'accordent presque jamais, 62. Il remporte une grande victoire sur les troupes de l'Empereur, 66. Il se joint à Lothaire, & se soumet avec luy, 67. 68. Il promet de ne jamais abandonner les interets de Charles le Chauve, 89. Qui luy ôte son Gouvernement, 107. Il engage Nomenoy Duc de Bretagne à se revolter, 108. Et mécontent de ce Duc, il appelle les Normands, qui pillent Nantes, *ibid.* Il taille en pieces les Marquis du Maine, 110. Il est reçu en grâce, entre dans de nouvelles intrigues, & se retire chez le Duc de Bretagne, qu'il engage encore à la revolte, 123. Ce Duc le remet en possession de son Gouvernement, *ibid.* Sa mort, 126.

Lambert, Duc du pays entre la Seine & la Loire, est tué en trahison, 151.

Lambert, Duc de Spolere, prétend à l'Em-

- pire, 230. Il va à Rome où il commet mille desordres, *ibid.* Le Pape l'excommunie, *ibid.* & 231.
- Lambert**, fils de Rainier *au long cou*, Comte de Hainaut, rentre en possession de ce Comté avec le secours de France, 392. Il épouse Gerberge sœur d'Othon Duc de la Basse Lorraine, 412.
- Lambert**, Evêque d'Arras, Legat du Saint Siege, préside à une assemblée d'Evêques à Paris, 494.
- Landry**, Comte de Nevers, s'empare d'Auxerre, 427.
- Lavardin**, (Bouchard de) l'un des partisans des enfans de Henri II. Roy d'Angleterre, 649.
- Leon l'Armenien**, renouvelle les anciens traités avec Louïs le Debonnaire, 4.
- Leon**, Pape, fait mourir ceux qui avoient conspiré contre luy, 6. Sa mort, *ibid.*
- Leon IV.** fait fortifier Rome, 125. 126.
- Leon**, neveu du Pape Hadrien II. & son Legat en France, 216.
- Leon**, Abbé du Monastere de saint Boniface, & Legat du Saint Siege, préside aux Conciles de Mouson & de Reims, 417. & *suiv.*
- Leon**, Evêque de Verceil, un de ceux qui offrent le Royaume d'Italie à Guillaume le Grand Duc de Guyenne, 434. Il abandonne ses interets, *ibid.*
- Leon IX.** ses entreprises sur l'autorité Royale en France, 454.
- Leutfrid**, Chef des Députez de Louïs Roy de Germanie pour le partage du Royaume de Lorraine entre ce Prince & Charles le Chauve, 192.
- Lidulfe**, Archevêque de Treves, 420.
- Liege**, pris & brûlé par les Normands, 251.
- Lion**, il s'y tient en 828. un Concile, 35.
- Lisbone**, pris par Alphonse Roy de Portugal sur les Sarasins avec le secours des Croisez, 602.
- Lisoie**, Prêtre d'Orleans, tâche de répandre une heresie abominable en France, 429. Il est brûlé, 431.
- Livry**, rasé, 556.
- Lo**, (Saint) pris & rasé par les Normands, 284.
- Lorraine**, son étendue, 390. Ses differens maistres, *ibid.* Elle est partagée en Haute & Basse Lorraine, 391. Origine de ses Ducs, *ibid.*
- Lothaire**, fils aîné de Louïs le Debonnaire, est envoyé en Baviere pour la gouverner, 5. Il est associé à l'Empire, 8. Il épouse Irmingarde fille du Comte Hugues, 17. Son pere l'envoie en Italie, 19. Il est couronné par le Pape Paschal, 20. Il rétablit l'ordre dans la ville de Rome, & la coutume d'y envoyer des Intendans, 22. Il est parrain, & prend la qualité de tuteur de Charles le Chauve, 33. Il s'en repent, & ses amis se plaignent du gouvernement, *ibid.* Louïs le Debonnaire ayant donné une partie de son Empire à Charles, Lothaire & ses deux freres Pepin & Louïs de Baviere prennent les armes contre leur pere, 39. & *suiv.* L'Empereur s'estant rendu à ses fils, Lothaire gouverne en maistre absolu, & punit tous ceux qui luy déplaisent, 41. Il est abandonné de ses freres, & contraint de demander pardon à son pere, 42. 43. 44. Il est déclaré déchu de la qualité d'Empereur, & on ne luy laisse que le titre de Roy d'Italie, 45. Il favorise Pepin mécontent, sans néanmoins se déclarer, 48. L'Empereur reçoit ses excuses, 49. Pepin estant déshérité, Lothaire prend les armes avec Louïs de Baviere pour sa défense, 50. Il gagne le Pape Gregoire IV. & l'engage à venir en France, 51. L'Empereur se rend à luy, 55. Lothaire le fait déposer, & le met en prison dans le Monastere de saint Medard, 56. Il est déclaré Empereur à la place de son pere, *ibid.* Il fait confirmer son election dans une Diete, 57. Après avoir fait mettre son pere en pénitence par les Evêques, il donne ordre à Agobard de faire un Manifeste contre luy, 60. Il le mene par tout avec luy, 62. Louïs de Baviere & Pepin se separent de luy, & prennent les armes pour contraindre Lothaire à remettre leur pere en liberté, 62. 63. Lothaire en l'abandonnant, se retire en Bourgogne, 64. Ses troupes remportent quelques avantages en Bretagne sur celles de Louïs le Debonnaire, 66. Il se joint aux troupes de Bretagne, 67. Son pere luy ordonne de se rendre auprès de luy, & ayant obéi, il obtient le pardon, 67. 68. L'Imperatrice Judith, mere de Charles le Chauve, travaille d'abord inutilement à mettre Lothaire dans ses interets & dans ceux de son fils, 70. Elle y réussit enfin après la mort de Pepin, en engageant Louïs le Debonnaire à partager tout l'Empire à l'exception du Royaume de Baviere entre Lothaire & Charles le Chauve, 72. 73. L'Empereur près de mourir declare Lothaire son successeur à l'Empire, 74. Il veut se rendre maistre de tout l'Empire, &

tâche d'abord de surprendre Louïs de Baviere, mais inutilement, 84. 85. Il entre en France, où il fait de grands progrès, & il oblige Charles le Chauve d'accepter des conditions fort dures, 86. 87. 88. Il fait garder les passages de la Seine, que Charles passe à Rouën, 89. 90. Il s'avance dans les Etats de Baviere, mais les progrès de Charles l'obligent de revenir en France, 91. Charles & Louïs de Baviere ayant joint leurs armées, luy offrent la bataille, 92. Il rejette les propositions que les deux Rois luy font faire, & il engage la bataille auprès de Fontenay, où son armée & celle de Pepin sont battues à plate couture, 94. 95. Il tâche de se rétablir par ses artifices, 97. Il donne liberté de conscience aux Gascons pour les gagner, 98. Il entre dans les Etats de Louïs, & ensuite dans ceux de Charles, mais aucune de ses entreprises ne réussit, 98. 99. 100. Les deux Rois marchent contre luy, & il fuit à Lyon, 102. 103. Les Evêques le déclarent déchû des Etats qu'il possédoit en deçà des Alpes, 103. Il demande la paix, 104. On convient d'une trêve, qui est prolongée ensuite, 105. 106. On fait un nouveau partage de l'Empire, dans lequel outre l'Italie il a tout le pays entre le Rhin & l'Escaut, quelques Comtez en deçà de la Meuse, tout le pays entre cette riviere, la Saône & le Rhin, & l'un & l'autre bord du Rhône jusqu'à la mer, 108. Il envoie Louïs son fils aîné en Italie, & le fait sacrer Roy de Lombardie, 110. 111. Son Ordonnance touchant l'ordination des Papes, 111. Les Seigneurs Romains luy font serment de fidélité, 112. Siconulfe Duc de Benevent luy fait hommage, 113. Les Sarasins d'Afrique prennent Barri dans ce Duché, qu'ils gardent long-temps, *ibid.* Fulcrade se revolte dans la Provence, 115. Les rebelles sont mis en déroute, 116. Les Sarasins pillent Saint Pierre de Rome, & battent les troupes de l'Empereur, 117. Dont une des filles est enlevée par Gerbert, 118. Entrevûës de Lothaire, de Louïs & de Charles, *ibid.* Ils conviennent qu'après leur mort leurs enfans leur succéderont dans leurs Etats, 119. Lothaire veut engager Louïs à se liguier avec luy contre Charles, mais il n'est pas écouté, 120. Les Sarasins ravagent la Provence, & les Normands se rendent maîtres de l'Isle de Be-
tau, 126. Lothaire fait faire le siege de Barri par Louïs son fils, qui est obligé de

le lever, 128. Sa mort & son caractère, 130. Ses trois fils partagent entre eux ses Etats, 130. 131.

Lothaire, fils de l'Empereur Lothaire, a après sa mort le Royaume de Lorraine, composé des pays au-delà de l'Escaut, des pays entre la Meuse & le Rhin, qui appartenoient à son pere, & de là tout ce qui est à l'Orient de la Saône jusqu'au conflans de cette riviere & du Rhône, 131. Il se ligue avec Charles le Chauve, 138. Qu'il abandonne peu après, 142. Il se ligue de nouveau avec luy, 143. Il cede l'Alsace à Louïs Roy de Germanie, 148. Il éloigne Theutberge son épouse, & estant contraint de la rappeler, il luy donne des gardes, *ibid.* Il la fait accuser d'inceste, *ibid.* Elle est déclarée innocente, 149. Il l'accuse une seconde fois, *ibid.* Elle s'accuse elle-même pour sauver sa vie, 150. Elle se retire en France, *ibid.* Les Evêques favorisent le procédé injuste de Lothaire, 151. Il cede les Evêchez de Bellay & de Tarentaise à Charles son frere, qui le declare heritier de ses Etats, s'il meurt sans laisser d'enfans, 154. Quoique le Pape se fust attiré la connoissance de l'affaire de Theutberge, Lothaire assemble un Concile à Aix-la-Chapelle, qui luy permet de contracter un nouveau mariage, 160. Il se marie avec Valdrade, *ibid.* Le Pape fait assembler un Concile à Metz touchant cette affaire, 161. Instruction de ses Legats, 162. Ils se laissent corrompre par Lothaire, 163. Le Pape assemble un autre Concile à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, 164. Après la mort de Charles Roy de Provence, Lothaire partage ses Etats avec l'Empereur Louïs son frere, 165. Il assure qu'il est prest de se soumettre au jugement du Pape, 168. Et se separe en apparence de Valdrade, 169. Qu'il est sollicité vivement de quitter, *ibid.* Le Legat du Pape le menace de l'excommunier, 170. Lothaire promet au Legat tout ce qu'il veut, *ibid.* Il se reconcilie avec Theutberge, 171. Et consent que Valdrade aille à Rome avec le Legat, pour demander l'absolution au Pape, 172. Il la fait revenir dans ses Etats, 173. Et declare une seconde fois qu'elle est son épouse legitime, *ibid.* Le Pape excommunie Valdrade, *ibid.* Et menace Lothaire de l'excommunier, 175. Lothaire prend la resolution d'aller à Rome pour traiter avec le Pape, *ibid.* A quelles conditions le Pape agrée ce voyage, 176. Il écrit au

Pape Hadrien successeur de Nicolas I. & quelle réponse luy fait ce Pape, 180. 181. Louïs Roy de Germanie luy rend l'Alsace, 183. Il part pour Rome, *ibid.* A quelle condition le Pape luy accorde la communion, 184. 185. Lothaire le suit à Rome, & ils se font divers presens l'un à l'autre, 186. Mort de Lothaire, punition de son parjure, *ibid.*

Lothaire, fils de Louïs d'Outremer, luy succede, 381. Il est sacré à Reims, 382. Etat pitoyable du gouvernement, 383. Il veut se saisir du Duc de Normandie, ce qui ne luy réussit pas, 385. 386. Ce Duc luy fait la guerre, & fait entrer des Danois en France, 387. Il fait la paix avec le Roy qui donne satisfaction aux Danois, 388. 389. Lothaire fait la guerre au Comte de Flandres à qui il prend plusieurs places, 389. Il luy accorde la paix, & épouse Emma fille de Lothaire II. Roy d'Italie, 390. Il favorise les Comtes de Hainaut dépouillez de leur Comté, & leur donne des troupes pour s'en remettre en possession, 392. Il fait la guerre à Othon II. & ravage la Lorraine, 393. Othon à son tour desole la Champagne, 394. Lothaire luy cede la Lorraine, à quelles conditions, *ibid.* Mort de Lothaire, & son caractère, *ibid.* & 395.

Louïs le Debonnaire, est averti de la mort de Charlemagne son pere, 1. 2. Il est reconnu de nouveau pour Empereur & pour Roy de France, 2. Il fait executer le testament de son pere, & regle ses affaires domestiques, *ibid.* Etenduë de son Empire, 3. Il donne audience à divers Envoyez, & il pourvoit ensuite aux affaires de l'Etat, 4. Son âge & ses enfans, 5. Il envoie des troupes en Danemarck, dont elles pillent & brûlent la frontiere, *ibid.* Il est sacré & couronné à Reims par le Pape Etienne IV. 6. Il travaille à la reforme de la discipline Ecclesiastique, 7. Il associe Lothaire son fils aîné à l'Empire, & crée Pepin Roy d'Aquitaine, & Louïs Roy de Baviere, 8. Bernard Roy d'Italie s'estant revolté, on luy creve les yeux, & après sa mort le Royaume d'Italie est réuni à la Couronne de France, 9. 10. Louïs soumet en personne les Bretons revoltés, & par ses Generaux les Abodrites & les Gascons, 11. Les Gudusciens & les Timoriens se mettent sous sa protection, 12. L'Imperatrice Hermengarde estant morte, il épouse Judith fille du Duc Guelfe, *ibid.* Liuduit Duc de

la Basse Pannonie se revolte, & défait les troupes de Louïs, 13. 14. L'Empereur envoie contre luy trois armées, qui sont obligées de s'en retourner, 15. 16. Les Normands font quelques courses sur les côtes, 16. Trois nouvelles armées entrent dans la Pannonie, & ne font que ravager le plat-pays, 17. L'Empereur condamne publiquement la conduite qu'il avoit tenuë jusques-là dans le gouvernement de l'Etat, 18. Ses Generaux chassent Liuduit de la Pannonie, & remportent quelques autres avantages sur les Esclavons & sur les Sarasins d'Espagne, 19. Les Bretons sont châtiés, *ibid.* Il donne un Roy aux Villes, 20. Il fait prêcher la foy dans le Danemarck, 22. Ses troupes sont battues dans les détroits des Pyrenées par les Gascons, *ibid.* Naissance de Charles le Chauve, *ibid.* Louïs châtie les Bretons, 23. Sa conduite dans la dispute touchant le culte des Images, *ibid.* & *suiv.* Il a quelques démêlez avec les Bulgares, 27. Les Bretons se revoltent, & sont bien-tost reduits, 28. Plusieurs Seigneurs se revoltent en Catalogne, où les troupes de l'Empereur le servent mal, *ibid.* & 29. Il fait faire le procès aux Commandans, 30. Il envoie en Sardaigne des troupes, qui passent en Afrique, & y remportent plusieurs victoires sur les Sarasins, 31. 32. Les amis de Lothaire, qui estoit mécontent du dessein que Louïs avoit montré de faire entrer Charles le Chauve en partage avec ses freres, cabalent contre le gouvernement, 33. 34. L'Empereur travaille à la reforme de l'Etat, 35. Il donne toute sa confiance au Comte Bernard, 36. Il donne une partie de l'Empire à Charles le Chauve, *ibid.* Les mécontents se declarent, 38. Pepin prend les armes contre son pere, 39. Et Louïs Roy de Germanie approuve sa conduite, 40. L'Imperatrice Judith est enlevée, & forcée de prendre le voile de la religion, 41. Lothaire se joint à ses freres, & l'Empereur est contraint de se livrer aux Rebelles, *ibid.* Pepin & Louïs se reconcilient avec luy, 42. Il fait tenir une Diete à Nimegue, où il reprend son autorité, 43. Lothaire luy demande pardon, 44. L'Empereur punit les Chefs de la revolte, & rappelle Judith à la Cour, 44. 45. Il declare Lothaire déchû de la qualité d'Empereur, & il augmente les Etats de Pepin & de Louïs de quelques villes & de quelques territoires, 45. Il accorde une amnistie generale, à laquelle neanmoins Vala, Abbé de

de Corbie, n'eut point de part, 46. Pepin se declare mécontent, 47. Lothaire & Loüis de Baviere s'engagent dans son parti, 48. L'Empereur marche d'abord contre Loüis de Baviere, qui se soumet, *ibid.* & 49. Lothaire rentre aussi dans le devoir, 49. Pepin se rend, & l'Empereur luy donne Treves pour prison, *ibid.* Pepin se fait enlever par ses amis, & refuse le pardon que son pere luy offre, *ibid.* Les peuples d'Aquitaine se soulevent en sa faveur, 50. L'Empereur le déshérite, & donne ses Etats à Charles le Chauve, *ibid.* Lothaire & Loüis de Baviere prennent la défense de Pepin, *ibid.* Lothaire gagne aussi le Pape Gregoire IV. & l'engage à venir en France, 51. L'Empereur écrit aux Evêques pour les faire souvenir de leur devoir, 52. Quelques-uns écrivent fortement au Pape, & la réponse qu'il leur fit, 53. 54. L'Empereur a une entrevûe avec luy, 54. Ses troupes l'abandonnent, & se rendent à Lothaire, 55. Il se rend luy-même aux Princes rebelles, *ibid.* Il est déposé, & Lothaire mis en sa place, 56. Il est enfermé dans le Monastere de saint Medard de Soissons, *ibid.* On l'accuse devant une assemblée d'Evêques de divers crimes, & on l'en declare convaincu sans l'avoir entendu, 57. 58. 59. Il est obligé de se reconnoître coupable, & de demander la grace de la penitence, 59. On luy fait quitter l'épée, & prendre l'habit de penitent, 60. Indigne traitement qu'on luy fait, 61. Les peuples en sont indignez, *ibid.* Pepin & Loüis de Baviere avec quelques Seigneurs travaillent à son rétablissement, 62. Loüis de Baviere prend les armes en sa faveur, 63. Pepin les prend aussi, 64. Lothaire est contraint de se retirer en Bourgogne, & de laisser l'Empereur en liberté, *ibid.* Une assemblée d'Evêques annule tout ce qui avoit esté fait à son préjudice, & il reçoit d'eux l'épée & la Couronne, 65. Pepin, Loüis de Baviere, & les Comtes qui avoient armé en sa faveur, se joignent à luy, *ibid.* L'Impératrice est remise en liberté, & ramenée à la Cour, *ibid.* Les rebelles retirez en Bretagne battent les troupes de l'Empereur, 66. Lothaire s'estant rendu maistre de quelques places, se joint à eux, 67. L'Empereur luy donne ordre de se rendre à luy, *ibid.* Il obéit, & obtient son pardon, 68. L'Empereur fait declarer nul tout ce qui s'estoit fait à son préjudice, & déposer quelques Evêques, 69. Il donne le Royau-

Tome II,

me de Neustrie à Charles le Chauve, 71. 72. Pepin estant mort, l'Empereur partage tout l'Empire à l'exception du Royaume de Baviere entre Lothaire & Charles le Chauve, 72. 73. Loüis de Baviere mécontent de ce partage, prend les armes, & est contraint de demander pardon, 73. L'Empereur travaille à pacifier l'Aquitaine, 74. Loüis de Baviere se revolte encore, *ibid.* L'Empereur tombe malade, *ibid.* Il declare Lothaire son successeur à l'Empire, & pardonne à Loüis de Baviere, *ibid.* Sa mort & son caractere, 75. Loüis, troisième fils de Loüis le Debonnaire, 5. Est fait Roy de Baviere, 8. Les mécontents l'engagent à prendre les armes contre son pere, 40. Il se reconcilie avec luy, 42. Son Royaume est augmenté de quelques villes, 45. Il se revolte encore, 48. Et il est contraint de se soumettre presque aussitôt, 49. Il se joint avec Lothaire en faveur de Pepin qui avoit esté déshérité, 50. & *suiv.* Ensuite mécontent de Lothaire qui avoit fait déposer Loüis le Debonnaire, il se ligue avec Pepin contre luy, pour faire rétablir son pere, 62. & *suiv.* Avec qui il se reconcilie, 65. Il reprend les armes, & est contraint presque aussitôt de demander pardon, 73. Il se revolte encore à l'occasion du partage fait entre Lothaire & Charles le Chauve, & son pere en mourant luy pardonne, 74. 75. Lothaire après la mort de Loüis le Debonnaire voulant se rendre maistre de tout l'Empire, tâche de surprendre Loüis, & n'y ayant pas réussi, il entre en conference avec luy, 85. Il rentre une seconde fois dans les Etats de Loüis, que ses autres affaires obligerent peu après d'en sortir, 91. Loüis se ligue avec Charles le Chauve contre Lothaire, 92. Il force le passage du Rhin, & défait Adelbert Duc d'Austrasie, 93. Il joint ses troupes à celles de Charles, & offre la bataille à Lothaire, *ibid.* Les deux Rois luy font diverses propositions qu'il rejette, & ils engagent enfin la bataille à Fontenay, où ils remportent une victoire complete, 94. 95. Ils font publier une amnistie, & font assembler les Evêques, 96. Lothaire fait revolter les Saxons contre luy, & entre dans ses Etats, d'où il est obligé de sortir pour défendre les siens contre Charles, 98. Les deux Rois renouvellent leur alliance, & font serment à la teste de leurs armées de ne se jamais abandonner l'un l'autre, 100. 101. Ils entrent dans les

E

Etats de Lothaire, qui fuit à Lyon, 102. 103. Ils engagent les Evêques à le déclarer déchû des Etats qu'il possédoit en deçà des Alpes, 103. Il demande la paix, & on convient d'une trêve, 104. 105. 106. On fait un nouveau partage de l'Empire, où Louïs a tous les pays au-delà du Rhin avec les villes & les territoires de Spire, de Vormes & de Mayence, 108. Il soumet les Saxons, 106. Et les Abodrites, 110. Heric Roy des Normands force Hambourg, & ses troupes entrent dans la Frise, où elles gagnent deux batailles, 114. La Bohême embrasse le Christianisme, 116. Louïs repousse les Esclavons, 120. Il assiste au Concile de Mayence, où Gotescalc est condamné comme heretique, 122. Ses troupes sont défaites à plate couture par les Esclavons, 125. Il donne Louïs son fils aux Aquitains, qui vouloient le reconnoître pour leur Roy, 128. Il le rappelle, 129. Il est battu par les Esclavons, 135. Les mécontents du Royaume de France luy offrent la Couronne, 139. Il entre en France, 140. Il fait déposer Charles le Chauve par une assemblée d'Evêques, 141. Il convoque à Reims une assemblée de tous les Evêques du Royaume, mais plusieurs refusent d'obéir à ses ordres, *ibid.* Il renvoie une partie de son armée, 142. Il est obligé de prendre la fuite, *ibid.* Députation des Evêques assemblez à Metz à Louïs, 144. Il ne peut convenir des articles de la paix avec Charles, 145. Lothaire luy cede l'Alsace, 148. Carloman son fils aîné se revolte contre luy, 158. Il se reconcilie avec luy, 159. Il se retire en Carinthie, *ibid.* Louïs le fuit, & l'oblige de luy demander pardon, *ibid.* & 160. Il chasse les Normands, 160. Entrevûë de Louïs & de Charles le Chauve, 182. Il rend l'Alsace à Lothaire, 183. Ce Prince étant mort, il veut partager ses Etats avec Charles le Chauve, 191. Ils les partagent en effet, 193. Deux de ses fils se revoltent, 201. Il les contente, *ibid.* & 209. Il cede à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine dont il estoit le maître, 207. Ses intrigues pour s'asseurer la succession de l'Empereur, 212. Après sa mort il envoie en Italie Carloman son fils aîné, que Charles le Chauve trompe, 213. Louïs tâche de s'en venger en entrant en France avec une nombreuse armée, 214. Charles l'oblige de repasser le Rhin, 215. Mort de Louïs, & son caractère, 218.

Partage de ses Etats entre ses trois fils, 219.

Louïs, fils aîné de Lothaire est envoyé par son pere en Italie, sa reception à Rome, 110. Il est sacré Roy de Lombardie par le Pape Serge, 111. Il termine les desordres dans le Duché de Benevent, 113. Il assiege la ville de Barri, & il est obligé de lever le siege, 128. Après la mort de son pere il est en possession de la qualité d'Empereur, & du Royaume d'Italie, 131. Il ne veut pas s'en tenir au testament de son pere; mais personne n'écoute ses plaintes, 134. Tous ses desseins sont rendus inutiles, 137. Il laisse les Sarasins s'emparer de Benevent, *ibid.* Il se ligue avec Louïs Roy de Germanie, 138. Les Normands font des courses dans ses Etats, 148. Il va à Rome avec des troupes pour arrester le Pape, & le contraindre de casser le jugement qu'il avoit rendu contre Lothaire Roy de Lorraine, 164. Ce qui l'en empêche, *ibid.* Après la mort de Charles Roy de Provence, il partage ses Etats avec Lothaire, 165. Il fait de grands efforts pour chasser les Sarasins d'Italie, 181. Son attachement au Saint Siege, *ibid.* Il refuse de s'aboucher avec Lothaire, & néanmoins écrit en sa faveur au Pape, 184. Le Pape prend ses interets touchant la succession de Lothaire, 191. & *suiv.* Louïs Roy de Germanie, & Charles le Chauve sans s'arrester à ses menaces partagent cette succession entre eux, 193. Le Pape leur écrit, & envoie ses Legats en France, 194. & *suiv.* Louïs prend Barri après quatre ans de siege & de blocus, 198. Differends entre Louïs, & Basile Empereur de Constantinople, 202. 203. & *suiv.* Adalgise Duc de Benevent se revolte, 205. Il se soumet, 206. Il surprend l'Empereur, & l'investit dans un Chasteau où il veut faire mettre le feu, *ibid.* Louïs accepte les conditions qu'Adalgise luy propose, *ibid.* Louïs Roy de Germanie luy cede la partie du Royaume de Lorraine dont il estoit le maître, 207. On s'efforce inutilement de mettre mal dans son esprit l'Imperatrice Ingelberge, 207. 208. Il envoie une armée contre le Duc de Benevent, 208. Avec qui il fait peu après la paix, 209. Sa mort, 212.

Louïs le Begue, fils de Charles le Chauve, est fait Duc du Maine, 137. Il est chassé de ce pays par les Bretons, 140. Il favorise les amours de Judith sa sœur, & de Baudouin Comte de Flandres, 157. Son

châtiment, *ibid.* Il se retire à la Cour du Duc de Bretagne, & entre en Anjou avec une armée de Bretons, qui est mise en déroute, *ibid.* Il épouse Ansgarde, contre la défense de son pere, *ibid.* Il est couronné Roy d'Aquitaine, 179. Après la mort de son pere, il est couronné Roy de France, 229. Il est sacré une seconde fois de la main du Pape, 232. Qui refuse de couronner Adelaïde sa seconde femme, 233. Louis traite avec Louis Roy de Germanie, 234. 235. Sa mort & ses enfans, 236.

Louis, fils de Louis Roy de Germanie, se revolté contre son pere, qui en réglant le partage de sa succession, le fait rentrer dans le devoir, 201. 209. Après sa mort il eut la Franconie, la Saxe, la Frise, la Turinge, la Basse Lorraine, Cologne, & quelques autres villes sur le bord du Rhin, 219. Il met en déroute l'armée de Charles le Chauve, qui vouloit le dépouiller d'une partie de ses Etats, 220. 221. Il traite avec Louis le Begue, 234. 235. Après la mort de ce Prince quelques Seigneurs luy offrent la Couronne de France, qu'il accepte, 238. Il se contente ensuite de l'office que les autres Seigneurs luy font de la partie du Royaume de Lorraine, qui estoit échue en partage à Charles le Chauve, *ibid.* & 239. L'envie luy reprend de devenir Roy de France, mais inutilement, 239. Il chasse Hugues, fils naturel de Lothaire Roy de Lorraine, qui vouloit s'emparer de ce Royaume, 239. 240. Il entre en France, mais il fait aussi-tôt la paix avec Louis & Carloman fils de Louis le Begue, 246. Il met les Normands en déroute auprès de Thin, & les Normands taillent en pieces ses troupes dans la Saxe, 246. 247. Il succede à Carloman son frere Roy de Baviere, & cede la Carinthie à Arnoul fils naturel de ce Prince, 247. Il se trouve à l'assemblée des Rois de la famille de Charlemagne à Gondreville, 248. Il ne peut arrester les courses des Normands, 250. 251. Sa mort, 251.

Louis III, fils de Louis le Begue, son pere en mourant le designe pour son successeur, 240. Factions dans l'Etat à son avènement à la Couronne, 236. & *suiv.* Les Seigneurs François pour faire retirer Louis Roy de Germanie, luy cedent la partie du Royaume de Lorraine qui estoit échue à Charles le Chauve, 238. 239. On fait couronner Carloman avec Louis, 240.

Boson est reconnu pour Roy de Provence, 243. & *suiv.* Louis & Carloman font la paix avec Louis Roy de Germanie, 246. Ils battent les Normands, *ibid.* Ils partagent le Royaume entre eux, 248. Ils se trouvent à l'assemblée des Rois de la famille de Charlemagne à Gondreville, *ibid.* Ils font la guerre à Boson, prennent Mâcon, & assiegent Vienne, 249. Les courses des Normands les obligent d'abandonner cette entreprise, 249. 250. Ils les battent à Saucour, 250. Sa mort, 252.

Louis, fils de Boson Roy de Provence, luy succede, 276. Sans prendre le nom de Roy, 282. Il prend ce titre, & attaque inutilement Rodolfe Roy de la Bourgogne Transjurane, 292. Il est couronné Empereur, 308. Sa mort, *ibid.*

Louis, fils de l'Empereur Arnoul, luy succede au Royaume de Germanie, 307. Il est reconnu Roy de Lorraine après la mort de Zuentibold, 308. Sa mort, *ibid.*

Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple & d'Ogive, est conduit en Angleterre, 319. Adelstan Roy d'Angleterre son oncle le renvoie en France, où il est couronné, 335. Il fait son Ministre d'Etat de Hugues le Grand, 339. Qu'il destitue peu après, 340. Revoltes de Hugues & de Herbert Comte de Vermandois, 340. 341. Le Duc de Normandie se joint à eux, mais ils conviennent d'une trêve, 342. Il accepte l'hommage de Gilbert pour la Lorraine, ce qui luy attire la guerre avec Othon, 343. Il se rend maître de presque toute l'Alsace, 344. Qu'il perd, avec une partie de la Lorraine, 345. Il épouse Gerberge, veuve du Duc Gilbert, *ibid.* Hugues, Herbert & le Duc de Normandie recommencent la guerre, *ibid.* & 346. Ils prennent Reims, levent le siege de Laon, & reconnoissent Othon pour leur Roy, 346. L'armée de Louis est mise en déroute, 347. Le Pape à sa priere envoie un Legat en France, 348. 349. Et fait faire la paix, 350. Louis fait enlever Richard Duc de Normandie, 353. Il le rend & reçoit son hommage, 354. Il fait mine de vouloir venger la mort du Duc Guillaume, ere de Richard, 355. Qu'il retient, 356. Il entreprend de réunir la Normandie à la Couronne, *ibid.* Il entre en Normandie avec une armée, 358. On retire Richard de ses mains, 359. Et il demande inutilement qu'on le luy rende, 360. Hugues le Grand & d'autres Seigneurs l'amusent, 358. 359.

360. 362. Les Normands luy donnent des marques de soumission, 361. Et font venir Haigrolde Prince Normand à leur secours, 363. Louïs est battu & pris, 364. 365. Il est délivré de sa prison par un traité, mais il est renfermé aussi-tôt dans une nouvelle, 366. D'où il ne sort qu'en cedant Laon au Comte de Chartres, *ibid.* Il fait une ligue avec Othon pour châtier Hugues & quelques autres Seigneurs, & il prend Reims, 369. Il ravage le Duché de France & la Normandie, 370. Son armée & celle d'Othon sont mises en fuite, 372. Il fait trêve avec Hugues le Grand, *ibid.* Il se plaint de luy au Concile d'Ingelheim, & le fait excommunier, 375. 376. Suite de la guerre contre Hugues, 377. 378. La paix se fait par l'entremise du Roy de Germanie, 379. Louïs va en Aquitaine, & reçoit les hommages des Seigneurs du pays, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Lothaire son fils luy succede, 381.

Louïs V. fils de Lothaire, luy succede, 395. 396. Sa mesintelligence avec la Reine Emma sa mere, 396. Sa mort, 397.

Louïs VI. fils de Philippe I. est associé par son pere, 488. Il empêche le renversement de l'Etat, 489. Il établit les Communes, 568. 569. Son activité à châtier les Seigneurs rebelles, 489. Il défait à plate-côte le Comte de Champagne, 490. Mauvais desseins de Bertrade contre luy, 491. Elle le veut faire empoisonner, 492. Philippe le reconcilie avec Bertrade, *ibid.* Louïs se fait couronner une seconde fois après la mort de son pere, 530. Etat de la France sous son regne, 533. Il met les Seigneurs rebelles à la raison, 533. 534. Sujets de rupture entre Louïs & Henri I. Roy d'Angleterre, 534. 535. Actions de vigueur du Roy, 536. 537. 538. Il fait la paix avec Henri, 538. Il reprime les violences de ses vassaux, 559. Nouvelle revolte du Comte de Champagne, *ibid.* Il suscite des affaires au Roy d'Angleterre, avec qui peu après il fait la paix, 540. Il épouse Alix fille de Humbert Comte de Morienne, *ibid.* Il prend les interêts de Guillaume Cliton fils de Robert Duc de Normandie contre le Roy d'Angleterre, 541. Les troupes Françaises prennent plusieurs places en Normandie, 542. 543. Le Roy d'Angleterre rétablit ses affaires, 543. Bataille de Brenneville, où les François sont mis en déroute, 544. Louïs se remet en campagne, & fait

diverses expéditions, 544. 545. Il fait la paix, 545. La guerre recommence, 548. Henri engage l'Empereur à entrer en France, 550. D'où il est bien-tôt contraint de sortir, 551. Nouveau traité de paix avec le Roy d'Angleterre, 552. Louïs donne le Comté de Flandres à Guillaume Cliton, 553. Il fait couronner Philippe son fils aîné, 554. Et châtie quelques Seigneurs rebelles, 554. 555. 556. Il reconnoît Innocent II. pour légitime Pape, 557. Et le reçoit à Paris, 558. Il fait reconnoître son fils Louïs pour son successeur après la mort de Philippe, *ibid.* Et le fait sacrer par le Pape au Concile de Reims, 559. Il est attaqué d'une fâcheuse maladie, & se prépare à la mort, *ibid.* Il recouvre un peu de santé, 560. Il envoie son fils en Guyenne pour épouser Eleonore heritiere de ce Duché, *ibid.* Sa mort, 561. Son caractère, & ses enfans, *ibid.*

Louïs VII. fils de Louïs VI. est couronné du vivant de son pere, 558. 559. Il va en Guyenne, où il épouse Eleonore heritiere de ce Duché, 560. 561. Il châtie les mutins à Orleans, 569. Il se brouille avec le Pape Innocent II. 571. Il fait la guerre au Comte de Champagne, & luy accorde la paix, 572. Il rentre de nouveau sur les terres du Comte, *ibid.* Il fait encore la guerre au Comte de Toulouse, 573. Il prend la resolution d'aller secourir les Chrétiens d'Asie, 575. Il prend la croix avec un grand nombre de Seigneurs, *ibid.* Mesures qu'il prend pour son départ, 576. Et pour la seureté de l'Etat en son absence, 577. Son départ, 578. Il arrive en Hongrie, 580. Et traite avec le Roy Geisa, 580. 581. Il arrive à Constantinople, & a une entrevûe avec l'Empereur Manuel Comnene, 582. Il va voir le temple de sainte Sophie, *ibid.* Artifices que les Grecs employent pour l'obliger à passer le Déroit, 583. On luy conseille de se rendre maître de Constantinople, ce qu'il refuse de faire, 583. 584. Il passe le Déroit, 584. Il reçoit l'Empereur Conrad III. dont les troupes avoient esté défaites par les Turcs, 588. Il s'avance vers Laodicée, 589. Et force le passage du Meandre, 590. Il continuë de marcher vers la Pamphylie, *ibid.* Son arriere-garde est défaite par les Infideles, 591. Grand danger où il est luy-même, 592. Il en échappe heureusement, *ibid.* Il donne le commandement de l'armée à un Gentilhomme nommé

Gilbert, 593. Qui remporte une victoire sur les Infideles, 594. Il va par mer à Antioche, & laisse le commandement de son Infanterie à Thierry d'Alsace & à Archambaud de Bourbon, 595. Qui l'abandonnent, & vont rejoindre le Roy, 596. Nouveau sujet de chagrin que le Roy trouve à Antioche, 597. Il enleve la Reine, & la conduit à Jerusalem, 598. Il se trouve à l'assemblée de Ptolemaïs, *ibid.* Et au siege de Damas qui ne réussit pas, 599. Il revient en Europe, 601. Il donne l'investiture de la Normandie à Henri fils du Comte d'Anjou, 603. Il repudie la Reine Eleonore, 604. Il fait la guerre au Duc de Normandie, 606. A qui il accorde une trêve, *ibid.* Qui est suivie de la paix, 607. Il épouse Constance fille d'Alfonse Roy de Leon & de Castille, 608. Et marie Constance sa sœur à Raimond Comte de Toulouse, 607. Il fait un voyage en Espagne, 608. Et à son retour fait tenir un Concile à Soissons, *ibid.* Il défend le Comte de Toulouse contre Henri II. Roy d'Angleterre, 610. 611. Avec qui il fait la paix, 611. Il reconnoît Alexandre III. pour legitime Pape, 613. Il épouse Adelaïde fille de Thibaud Comte de Champagne, 614. Il accorde à l'Empereur une conference pour mettre fin au Schisme, *ibid.* Et se brouille avec luy, 615. 616. Le Roy d'Angleterre s'empare de plusieurs places qui appartenoient au Roy, 616. 617. Il reçoit saint Thomas Archevêque de Cantorbery, fugitif d'Angleterre, 620. 621. Il renouvelle les anciens traitez avec Henri, 622. Nouveaux differends entre les deux Rois, 623. Il prend hautement les interets de saint Thomas de Cantorbery, 625. Il traite contre Henri avec quelques Seigneurs que ce Prince met bien-tost à la raison, 626. Le Pape tâche inutilement de reconcilier les deux Rois, 627. 628. Henri demande la paix, 629. Incidens qui la retardent, 630. Elle est conclüe, 631. Le Roy de son costé travaille à la reconciliation de saint Thomas avec Henri, 632. Il demande justice de l'assassinat du Saint, 639. Il porte le fils aîné de Henri à la revolte, 642. Et il prend les armes en sa faveur, 644. Il amuse Henri, prend Verneuil, & se retire, 646. Il assiege Rouen, 650. Il lève le siege, 651. Trêve entre les deux Rois, *ibid.* Elle est suivie de la paix, 652. Nouveaux differends dont le jugement est

remis au Pape, 653. Louïs va en pelerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbery, *ibid.* Il tombe en apoplexie, & fait couronner Philippe son fils, 654. Sa mort, son caractere, & ses enfans, 654. 655.

Louvel, (Guillaume) l'un des partisans de Guillaume Cliton prétendant au Duché de Normandie, 547. 548. Il est pris par un païsan, qui le laisse échapper, 549.

Lucienne, fille de Guy Comte de Rochefort, est mariée à Louïs VI. qui est contraint de s'en separer à cause de la parenté, 490.

Lucy, (Richard de) fidele à Henri II. Roy d'Angleterre, bat & fait prisonnier Guillaume Roy d'Ecosse, 648.

Ludard, Evêque de Verceil, Ministre de Charles le Gros, 174. Il est chassé de la Cour, *ibid.*

Luidpert, Archevêque de Mayence, fait élire un Archevêque de Cologne malgré Charles le Chauve, 190.

Lupus, Duc des Gascons rebelles, est pris après la perte d'une bataille, & envoyé en exil, 12.

Lusignan, (Hugues de) un des Seigneurs qui prirent la croix avec Louïs VII. 575.

Lusignan, (Aimery de) se ligue avec Louïs VII. contre Henri II. Roy d'Angleterre, 626. Qui prend Lusignan, *ibid.*

Lusignan, (Guy de) tué en duel le Comte de Salisbury, & passe dans la Terre-Sainte, 631.

Lutgarde, épouse de Louïs II. Roy de Germanie, l'engage à accepter la Couronne de France, 239.

M

Macon, estoit réuni au Royaume de France sous le regne de Hugues Capet, 414.

Magny, (Ithier de) tué en combattant les Infideles, 593.

Mailly, (Anselme de) un des principaux Conseillers de Richilde Comtesse de Flandres & de Hainaut, 470.

Mailly, (Nicolas de) prend la croix avec Louïs VII. 576.

Mainfroy, un des principaux Marquis d'Italie, 435.

Malcolm, Roy d'Ecosse, est fait Chevalier par Henri II. Roy d'Angleterre, 610.

Mamistra, place de Cilicie, prise par les Princes croisez, 518.

Manasses, Comte de Reicel, partisan de Char-

- les Duc de la Basse Lorraine contre Hugues Capet, 411.
- Manassés*, Archevêque de Reims, 475.
- Manassés*, Connétable de Baudouin III. Roy de Jerusalem, 598.
- Mans*, (le) pris & pillé par les Normands, 177. 300.
- Mante*, il s'y tient en 879. un Concile, où Boson est fait Roy de Provence, 244. 245.
- Mantes*, pris, & mis en cendres par Guillaume le Conquerant, 478.
- Manuel Comnene*, son caractère, 578. Précautions qu'il prend contre les Croisez, 579. Mauvais traitemens qu'il fait aux François, 581. Son entrevue avec Louis VII. 582. Artifices qu'il employe pour l'obliger à passer le Détroit, 583. Il se fait faire hommage par les Seigneurs François, 585.
- Marguerite*, fille de Louis VII. est mariée à Henri fils aîné de Henri II. Roy d'Angleterre, 609; 616. 617. Elle est sacrée à Winchester, 641. Elle vient à la Cour de France, 642.
- Marie*, fille de Louis VII. est mariée à Henri Comte de Troyes, 621.
- Marin*, Legat en France, préside au Concile d'Ingelheim, 374. 375. Et au Concile de Treves, 378.
- Marker*, Commandant des Milices du Nord d'Angleterre, est battu par Harolde Roy de Norvege, 464.
- Marle*, (Thomas de) Seigneur de Coucy, châtié par Louis VI. 489. 534. 554.
- Marosia*, Marquise de Toscane, déthrône & met en prison le Pape Jean X. 331.
- Mars*, Abbé, défend la ville de Paris assiégée par les Normands, en l'absence du Comte Eudes, 271.
- Martin des Champs*, (Saint) rétabli par Henri I. 454.
- Mastric*, pris par les Normands, 251.
- Matfrid*, Comte, privé de ses emplois, 34. Il tâche d'engager Lothaire à la revolte, *ibid.* Pepin Roy d'Aquitaine luy donne le gouvernement d'Orleans, 40. Il gouverne absolument sous l'autorité de Lothaire avec le Comte Lambert, 62. Ces deux Comtes battent les troupes de l'Empereur, 66. Ils joignent leurs troupes avec celles de Lothaire, 67. Ils se soumettent avec luy, 68.
- Mathilde*, fille de l'Empereur Conrad est mariée à Henri I. 443.
- Mathilde*, fille de Henri I. Roy d'Angleterre, est mariée en premières nœces à l'Empereur Henri V. 535. Et en secondes à Geofroy Plantagenete Comte d'Anjou, 553. Sa mort, 624.
- Mathilde*, autre fille de Henri I. Roy d'Angleterre, est mariée à Conan fils du Duc de Bretagne, 540.
- Matric*, ou Madric, Comté, ce que c'estoit, 19.
- Matthieu*, Cardinal Evêque d'Albano, 557.
- Matthieu*, Comte de Boulogne, se ligue avec les enfans de Henri II. Roy d'Angleterre contre luy, 644. Sa mort, 646.
- Mauger*, Comte de Corbeil, attaché à Henri I. met tout à feu à sang sur les terres des rebelles, 442.
- Mauger*, Archevêque de Rouen, est déposé, 450.
- Maure*, (Hugues de Sainte) se revolte contre Henri II. Roy d'Angleterre, 644.
- Mayence*, il s'y tient en 828. un Concile, 35. Et en 849. un autre, où Gothescale est condamné comme heretique, 122. Comment l'Archevêque de cette ville est devenu si puissant, 391.
- Meaux*, pris par les Normands, 283. 285.
- Medavid*, (Hugues de) se revolte contre Henri I. Roy d'Angleterre, 540.
- Melisante*, ou Melesinde, fille de Baudouin II. Roy de Jerusalem, est mariée à Fouque V. Comte d'Anjou, 553. Elle se trouve à l'assemblée de Prolemais, avec Baudouin III. son fils, 598.
- Melun*, (Guillaume de) un des Croisez qui furent arrestez à Constantinople avec Hugues le Grand, 511.
- Meulan*, ce Comté est réuni à la Couronne par Henri I. 445.
- Michel le Begue*, délivré de prison, est fait Empereur à la place de Leon l'Armenien, 23. Il tâche d'engager Louis le Debonnaire dans son opinion touchant le culte des Images, 23. *Ch. suiv.*
- Michel III.* assassiné par Basile de Macédoine, 202.
- Michel*, Evêque de Philippopoli, détourne l'Empereur Conrad de se venger des Grecs, 579.
- Milon*, Evêque de Mâcon, assiste au Concile de Saint Basle, 414.
- Monchy*, (Dreux de) prend la croix avec Louis VII. 575.
- Mongamery*, (Roger de) gouverne la Normandie en l'absence de Guillaume le Bâtard, 463.
- Monsen*, (Louis de) un des Seigneurs croi-

- fez qui forcerent l'entree de Jerusalem avec Robert Duc de Normandie, 524.
Montaigne, (Conon de) un des Seigneurs qui accompagnerent Godefroy de Bouillon en la premiere Croisade, 511.
Montargis, (Renaud de) se croise avec Louis VII. 575.
Montfaucon, lieu où le Roy Eudes battit dix-neuf mille Normands avec mille chevaux, 283.
Montfort, (Hugues de) un des Seigneurs Normands qui servent dans l'armée de Guillaume le Bâtard contre Henri I. 451.
Montfort, (Simon de) pere de Bertrade, 480. Il fait serment de fidelité à Guillaume le Bâtard pour obtenir sa liberté, 534.
Montfort, (Amaury II. de) fils du précédent, se ligue avec Philippe fils de Bertrade, contre Louis VI. 534. Il engage Fouque V. Comte d'Anjou à refuser l'hommage pour le Comté du Maine à Henri I. Roy d'Angleterre, 540. Contre qui il se ligue avec Guillaume Cliton, 542. Il refuse ses offres, 543. Il fait une nouvelle ligue, 547. 548. Il est pris par Guillaume de Grand-cour, qui le laisse aller, 549. Il fait sa paix, 550. Il commande les troupes du Vexin, & déconcerte tous les desseins de Henri, 552. Il prend les armes contre Louis VI. qui le met bien-tôt à la raison, 555. 556.
Montfort, (Hugues de) se ligue avec Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 547. Il est arrêté, & s'échappe *ibid.* 548. Il est pris au combat du Bourg-Teroude, & ne sort de prison que dix-huit ans après, 549.
Montfort, (Simon de) Comte d'Evreux, livre ses places à Henri II. Roy d'Angleterre, 611.
Montgeay, (Gaucher de) se revolte contre Louis VII. qui le châtie, 573. Il prend la croix avec le Roy, 575. Et est tué en combattant les infideles, 593.
Montlhery, (Milon de) 534.
Montmorency, (Thibaud de) sous le regne de Henri I. 454.
Montmorency, (Alberic de) Connétable sous le regne de Henri I. 454.
Montmorency, (Bouchard de) se revolte contre Louis VI. qui le met à la raison, 489. Il commande l'avant-garde de l'armée de France à la bataille de Brenneville, où il est fait prisonnier, 544.
Montmorency, (Matthieu de) Connétable de France, épouse la Reine Adelaïde veuve de Louis VI. 562.
Montpellier, (Guillaume de) se ligue avec Henri II. Roy d'Angleterre contre Louis VII. 610.
Morman, Chef des Bretons revoltez, prend le titre de Roy, & est tué peu après, 11.
Mortagne, pris & rasé par Herbert Comte de Vermandois, 331.
Mortagne, (Geofroy de) l'un des Seigneurs qui accompagnerent Guillaume le Bâtard en la conquête d'Angleterre, 463.
Mortemer, (Roger de) un des Generaux de l'armée de Guillaume le Bâtard, 451.
Mortemer, lieu où les François sont battus par les Normands, 451.
Mousson, il s'y tient en 995. un Concile pour examiner l'affaire d'Arnoul & de Gerbert prétendans à l'Archevêché de Reims, 419.

N

- Nantes*, pris par le Duc de Bretagne, & ensuite pillé par les Normands, 108. Cette ville est encore prise par les Normands, 300.
Naples, détruit par les Sarasins, 137.
Neelle, (Drogon de) arrêté avec Hugues le Grand à Constantinople, & relâché avec lui, 511.
Neelle, (Yves de) Connétable de France, 588. Il se trouve au siege de Damas, 598.
Neret, Comte de Corentin, se revolte contre Guillaume le Bâtard, 448.
Neubourg, (Robert de) se revolte contre Henri I. Roy d'Angleterre, 542.
Neuchâtel, (Hugues de) se revolte contre Henri I. Roy de Normandie, 547. Il est fait prisonnier au combat du Bourg-Teroude, & ne sort de prison que cinq ans après, 549.
Nicée, assiégée & prise par les Princes croisez, 516. 517.
Nicephore, Empereur de Constantinople, excommunié par Gregoire VII. 472.
Nicetas Patrice, commande la flotte que l'Empereur Basile envoie devant Barri, 202.
Nicolas I. fait assembler un Concile à Metz pour examiner l'affaire de Lothaire Roy de Lorraine, & de la Reine Theutberge, 161. Instruction qu'il donne à ses Legats, 162. Qui se laissent corrompre *ibid.* Il assemble un Concile à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, & dé-

pose les Archevêques de Cologne & de Treves, 164. Peril qu'il court, *ibid.* Mesures qu'il prend avec les Evêques des Royaumes de France & de Provence, 166. 167. Les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, donnent satisfaction au Pape, 168. Il envoie un Legat en France, qui reconcilie Lothaire & Theutberge, 170. 171. Il excommunie Valdrade, 173. Il ne veut pas permettre que Theutberge renonce à sa qualité de Reine, 173. 174. Ses lettres au Roy, & aux Evêques de France, 174. Il menace Lothaire de l'excommunier, 175. A quelles conditions il luy permet de venir à Rome, 176. Sa mort, *ibid.*

Nimegue, pris & brûlé par les Normands, 250.

Nismes, ils'y tient en 1095. un Concile, où Philippe I. est absous, 487.

Nithard, député de Charles le Chauve à l'Empereur Lothaire, auteur de bons Memoires sur les differends de ces Princes, 86. 95.

Nogent, (Milon de) se noye au passage du Meandre, 590.

Nomenoy, est fait Comte de Bretagne par l'Empereur Louis le Debonnaire, 11. Il promet de rendre hommage à Charles le Chauve, 89. Il se revolte contre luy, & prend Nantes, 108. Il met tout à feu & à sang dans le Maine, 110. Il surprend, & bat Charles le Chauve, 116. Il se soumet, *ibid.* Il se revolte de nouveau, prend Nantes & Rennes, & se saisit de l'Anjou & du Maine jusqu'à la riviere de Mayenne, 123. Il fait déposer plusieurs Evêques, qui estoient contraires au dessein qu'il avoit pris de se rendre indépendant, *ibid.* Il prend le titre de Roy, 124. Il refuse de recevoir une lettre du Pape, & se moque des menaces des Evêques de France, *ibid.* Il rend Nantes & Rennes, & les reprend, 126. Sa mort, *ibid.*

Noradin, fils de Sanguin, Soudan d'Alep, reprend Edesse, 574.

Normandie, quand a commencé à porter ce nom, 306. Henri I. l'augmente de plusieurs places, 443. D'où vient qu'on y trouve peu de très-anciennes familles, 468.

Normands, font quelques courses dans la Frise, 70. Ils entrent en France, où ils pillent Roüen, & tous les pays des environs, 96. Ils pillent Nantes, & font des courses dans l'Anjou & dans la Touraine,

d'où ils vont en Guyenne, où ils passent l'hyver, 108. Autres courses des Normands en Angleterre, en France & en Espagne, 114. Ils pillent Paris, *ibid.* Ils se retirent de France pour une somme d'argent, *ibid.* & 115. Autres courses, 116. Ils descendent en Aquitaine, pendant que d'autres s'emparent de l'Isle de Betau, 119. Ils assiegent Bourdeaux, se retirent, & peu après surprennent cette ville & y mettent le feu, 120. Ils pillent Gand & Roüen, & sont défaits à leur retour, 127. Ils entrent dans la Loire, & font de grands ravages, 128. Ils pillent Bourdeaux, & sont défaits entierement, 131. Ils se joignent au jeune Pepin, avec qui ils font de grands ravages en divers endroits, 137. Ils prennent l'Isle d'Oissel, 138. Où Charles le Chauve les assiege, *ibid.* Autres courses des Normands en Angleterre, & en Italie, 148. Ceux de la Somme aident Charles le Chauve à chasser ceux qui s'estoient emparez d'Oissel, 153. 154. Tous les Normands de la Seine sont contraints de sortir du Royaume, 155. Ils offrent leur service au Duc de Bretagne qui les employe contre la France, *ibid.* Ils sont défaits, 156. Autres descentes & courses des Normands, 176. Ils montent jusqu'à Melun, & mettent en fuite les troupes Françoises, 177. Traité honteux que Charles le Chauve fait avec eux, *ibid.* Une autre troupe pille la ville du Mans, *ibid.* Ils sont battus & se retirent, 178. Charles le Chauve & Salomon Duc de Bretagne les assiegent dans Angers, qu'ils sont contraints de rendre, 210. 211. Les Normands sont mis en déroute par le Roy de Germanie auprès de Thin, 246. Et taillent en pieces les troupes de ce Prince dans la Saxe, 247. Courses des Normands dans la France, 249. Ils sont défaits à Saucour, 250. D'autres Normands ravagent la Frise, s'emparent de Nimegue, & prennent plusieurs autres villes dans le Royaume de Lorraine, *ibid.* & 251. Les Normands de France se retirent, 253. Ceux de la Meuse sont assiegez dans Haslou par l'Empereur Charles le Gros, *ibid.* & 254. Qui fait un traité honteux avec eux, 255. Ceux-là même font des courses en France, 256. Ils sont massacrez dans l'Isle de Betau, & Godefroy un de leurs Rois assassiné, 262. Ceux qui restent, font des ravages effroyables en France, *ibid.* Ils prennent le Chateau de Pontoise, & assiegent Paris, 263.

Histoire

Histoire de ce siege , 264. & *suiv.* Charles le Gros fait un traité honteux avec eux , & leur permet de prendre leurs quartiers dans la Bourgogne , qu'ils ravagent , 273. 274. Le Roy Eudes défait ceux qui s'étoient emparez de la rivière d'Aisne , 283. Ceux de la Marne se retirent , *ibid.* & 284. D'autres entrent en France , où ils font de grands ravages , 284. Ils sont chassés de la Bretagne , *ibid.* & 245. Ils pillent les bagages de l'armée Germanique , & la mettent en déroute , 285. Le Roy de Germanie les taille en pieces , 287. Charles le Simple cede à Rollon Prince des Normands une grande Province , qui est appelée Normandie , 298. & *suiv.* Les Normands de la Loire viennent au secours de Charles le Simple contre les rebelles , 317. Le Roy Rodolfe les bat , 322. Ils ravagent la Bourgogne , 325. Ils sont battus , 326. 327. Ils sont massacrés par les Bretons , que d'autres Normands massacrent à leur tour , 333.

Notinge , Evêque de Veronne , découvre l'herésie de Gothescalc , 121.

O

Odon , Gouverneur d'Orleans , est chassé par Pepin Roy d'Aquitaine , 40. Et dégradé par Lothaire , 41. Il commande les troupes de l'Empereur , & est tué dans une bataille , 66.

Odon , Evêque de Beauvais , assiste à l'assemblée de Metz , où Charles le Chauve est sacré Roy de Lorraine , 189. Il assiste à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle pour le partage de la Lorraine entre les Rois de France & de Germanie , 193. Il est envoyé par le Concile de Rome au Roy de Germanie pour luy défendre de rien entreprendre sur le Royaume de France , 215. Il assiste au Concile de Pontion , 217. Il est député au Roy de Germanie , 218.

Odon , fils de Herbert Comte de Vermandois , se soumet à Louïs d'Outremer , qui luy laisse le Comté de Laon , 341.

Ogive , fille d'Edouïard I. Roy d'Angleterre , est mariée à Charles le Simple , 319. Elle se sauve en Angleterre avec le Prince Louïs son fils , *ibid.* Elle revient en France , 340. Elle se remarie à Herbert Comte de Vermandois , 379.

Olave , Roy de Norvege , vient d'Angleterre en France , & fait un grand carnage de Bretons , 426. Il s'en retourne après avoir reçu le Baptême , 427.

Omer , (Saint) pris & brûlé par les Normands , 249.

Tome II.

Omer , (Totes de Saint) Chevalier du Temple , a la garde de quelques places qu'il livre au Roy d'Angleterre , 617.

Oriflamme , ce que c'estoit , 551.

Orleans , il s'y tient vers l'an 1019. un Concile où les Sectateurs d'une herésie abominable sont condamnés au feu , 430. 431.

Orleans , (Foucher d') tué en combattant les Infideles , 516.

Otgar , Archevêque de Mayence , commande les troupes de l'Empereur Lothaire , 100. 102.

Othon , Duc des Saxons , Gouverneur de Milan , 292.

Othon , fils de Henri Roy de Germanie , luy succede , 341. Il est tuteur de Conrad Roy de Bourgogne , *ibid.* Il marie sa sœur à Hugues le Grand , 342. Henri son frere , & Everard Duc de Franconie se revoltent contre luy , 343. Louïs d'Outremer luy declare la guerre , *ibid.* Et se rend maître de la Lorraine & de l'Alsace , 344. Qu'Othon reprend après la défaite des rebelles , 345. Les Seigneurs rebelles de France le reconnoissent pour Roy , 346. Il convient d'une trêve avec Louïs , 347. Et fait enfin la paix , 350. Il se ligue avec Louïs qui renonce à ses droits sur le Royaume de Lorraine , 369. Il vient en France , où il prend Reims & ravage le Duché de France , 369. 370. Il va en Normandie , où un détachement de son armée est battu , 370. Il va faire ses devotions dans l'Eglise de saint Ouën , 371. Son armée & celle de Louïs sont mises en fuite , 371. 372. Sa mort , 391.

Othon II. fils d'Othon I. Roy de Germanie & Empereur , luy succede , 392. Les François favorisent les Comtes de Hainaut que son pere avoit chassés , *ibid.* Il donne à Charles frere de Lothaire la Basse Lorraine , 393. Il est surpris par l'armée de France , & prend la fuite , *ibid.* Il ravage la Champagne , & s'avance jusqu'à Paris , 394. Son arriere-garde est battue , *ibid.* Il fait la paix avec Lothaire , *ibid.*

Othon , Duc de la Basse Lorraine , 412.

Othon , Guillaume Comte de Bourgogne , fait de vains efforts pour s'emparer du Duché , 427.

Othon , Evêque de Todi , partisan de l'Anti-Pape Anaclet , vient de sa part en France , 556.

Othon , Evêque de Frisinge , se trouve à l'assemblée de Ptolemais , 598.

P

Pagan , ou Payen , Gouverneur de Gisors , livre cette place au Roy d'Angleterre , 535. Il se revolté contre luy , 547. 548.

F

Pairs de France, raisons d'en attribuer l'institution au Roy Robert, insuffisantes, 438.
Parame, General d'une armée de Turcs, défait l'armée de l'Empereur Conrad, 587.
Paris, il s'y tient en 824. une Conference sur le culte des Images, 25. Et en 828. un Concile pour la reforme de l'Etat, 35. Elle est assiégée par les Normands, 262. & suiv. Son étendue au temps du siege, 263. Elle est ravagée par la peste, 271. Les Normands levent le siege, 273. 274.
Pascal, couronne Lothaire Empereur, 20. De ordres de Rome auxquels on l'accuse d'avoir part, 21. Il s'en purge par son serment, & par celui de trente-quatre Evêques, *ibid.*
Pascal II. succede à Urbain II. 487. Il envoie des Legats pour examiner l'affaire de Philippe I. & de Bertrade, qui sont excommuniés au Concile de Poitiers, 487. 488. Il vient en France, 492. Et fait donner l'absolution au Roy, 494.
Paswiten, gendre de Salomon Duc de Bretagne, un des prétendans à ce Duché, 212.
Patrice, Comte de Salisbery, commande les troupes de Guyenne, 626. Il est tué par Guy de Lusignan, 631.
Pavie, il s'y tient en 1160. une nombreuse assemblée en forme de Concile, où l'on reconnoît l'Anti-Pape Victor IV. pour le legitime Pape, 612.
Pelerinage de Jerusalem devient à la mode, 445. 446. 499.
Pepin, fils de Bernard Roy d'Italie, se declare pour l'Empereur Lothaire contre Charles le Chauve, 87.
Pepin, second fils de Louïs le Debonnaire, est envoyé en Aquitaine pour la gouverner, 5. Il est fait Roy d'Aquitaine, 8. Il épouse la fille de Thibert Comte de Matric, 19. Les mécontents l'engagent à prendre les armes contre son pere, 39. Il fait enlever l'Imperatrice Judith, & il la contraint de prendre le voile de Religieuse, 40. 41. Il se reconcilie avec son pere, 42. Qui augmente son Royaume de quelques villes, 45. Il se retire de la Cour, & prend encore les armes, 47. Ses freres l'ayant abandonné, il se soumet, 49. L'Empereur luy donne Treves pour prison, mais il est enlevé dans le chemin par ses amis, *ibid.* Les peuples d'Aquitaine se soulevent en sa faveur, & obligent Louïs le Debonnaire de prendre la fuite, 50. Pepin est déshérité, & son Royaume donné à Charles le Chauve, *ibid.* Lothaire & Louïs de Baviere prennent les armes pour sa défense, & font

déposer l'Empereur, *ibid.* & suiv. Pepin se joint à Louïs de Baviere contre Lothaire en faveur de l'Empereur, 62. & suiv. Qui l'investit de nouveau du Royaume d'Aquitaine, 65. Mort de Pepin, 72. Il laisse deux fils Pepin & Charles, qui ne luy succedent pas, *ibid.*
Pepin, fils du précédent, a un parti en Aquitaine, 84. Lothaire le prend sous sa protection, 85. Il tâche d'enlever l'Imperatrice Judith, ce qui ne luy réussit pas, 86. Bernard Duc de Languedoc, le plus ferme appuy de Pepin, l'abandonne en apparence, 88. Pepin joint ses troupes à celles de Lothaire, 94. Ils sont battus l'un & l'autre à Fontenay, *ibid.* & 95. Quelques Seigneurs d'Aquitaine l'abandonnent, 97. Guillaume fils du Comte Bernard fait revolter en sa faveur tout le pays voisin des Pyrenées, 109. Pepin défait l'armée de Charles le Chauve, *ibid.* Charles luy cede l'Aquitaine à charge d'hommage, à la reserve des villes de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulême, 115. 116. Il est abandonné par les Seigneurs d'Aquitaine, qui se donnent à Charles, 120. Il est pris & livré à Charles, qui l'enferme dans un Monastere, 127. Il prend la fuite, & revient en Aquitaine, 129. Il est encore abandonné, 131. Les peuples se redonnent à luy, & l'abandonnent presque aussi-tôt, 135. Il s'unit avec les Normands, & fait de grands ravages, 137. Il traite avec Charles, à qui il amene des troupes, 138. Il se joint encore aux Normands, & fait des courses avec eux, 165.
Philippe I. fils de Henri I. est sacré du vivant de son pere, 452. Ceremonies du Sacre, 453. Baudouin V. Comte de Flandres, est Regent du Royaume pendant sa minorité, 458. Philippe prend la protection des petits-fils du Comte de Flandres contre leur oncle, & après la perte d'une bataille les abandonne, 471. Gregoire VII. tâche de faire soulever le Royaume contre Philippe, 475. Qui refuse de prendre part au Schisme, *ibid.* Il oblige Guillaume le Bâtard à lever le siege de Dol, 476. Il porte Robert fils aîné de ce Prince à se revolter contre son pere, *ibid.* & 478. Il se dégoûte de la Reine Berthe sa femme, 479. Qu'il repudie, 480. Il veut épouser Bertrade, 481. Et l'épouse, 483. Il pense à la faire couronner, *ibid.* Il tâche inutilement de faire approuver son mariage par le Pape, 484. Qui le fait excommunier au Concile d'Autun, 486. Autres Conci-

les tenus sur cette affaire, dans le dernier desquels Philippe est absous de son excommunication, *ibid.* & 487. Il est excommunié de nouveau au Concile de Poitiers, 488. Il s'associe Louïs son fils aîné, qui empêche le renversement de l'Etat, *ibid.* & 489. Et le reconcilie avec Bertrade, qui l'avoit offensé mortellement, 491. 492. Il assiste au Concile de Baugency, 494. Et à l'assemblée de Paris, où il est absous, 494. Il semble qu'il ait eu depuis dispense pour épouser Bertrade, 495. Guerre avec le Roy d'Angleterre, 496. Il acquiert le Comté de Bourges, & le réunit à son domaine, 526. Sa mort, son caractère, & ses enfans, *ibid.* & 527.

Philippe, Evêque de Troyes, couronne Bertrade, 487.

Philippe, fils de Philippe I. & de Bertrade, Comte de Mante & de Montlhery, se revolt contre Louïs VI. 534. Il défend le Chasteau d'Evreux attaqué par Henri I. Roy d'Angleterre, 545.

Philippe, fils aîné de Louïs VI. est couronné, 554. Sa mort, 558.

Philippe, fils de Louïs VI. Archidiacre de l'Eglise de Paris, 561.

Philippe, fils de Thierry d'Alsace Comte de Flandres, épouse Elisabeth fille & heritiere de Radulfe Comte de Vermandois, 609. Il est mediateur de la paix entre Louïs VII. & Henri II. Roy d'Angleterre, 629. 630. Il se declare contre celui-cy pour ses enfans, 644. Et prend sur luy Aumale & Neufchâtel, 645. Il fait le siege de Roüen avec Louïs VII. 649. 650. Il fait la paix, 652. Il accompagne Louïs VII. en son pelerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbery, 654.

Philippe, fils de Louïs VII. tombe malade, 653. Il est sacré, 654.

pierre l'Hermite, va à Jerusalem, 499. Son entretien avec le Patriarche de cette ville, 499. 500. Il propose la Croisade au Pape Urbain II. qui l'approuve, 500. 501. Il marche à la teste d'une nombreuse armée de Croisez qui est battuë en Hongrie, & il passe le Détroit, 507. Ses troupes sont taillées en pieces, 515. 516. Il préche l'armée des Princes croisez devant Jerusalem, 523.

Pin, (Odart du) rebelle contre Henri I. Roy d'Angleterre, qui luy fait crever les yeux, 549.

Pirou, (Robert de) Chevalier du Temple, livre à Henri II. Roy d'Angleterre les places dont on luy avoit confié la garde, 617.

Pise, surpris & pillé par les Normands, 148.

Plaisance, il s'y tient en 1095. un Concile, pour examiner l'affaire du mariage de Philippe I. & de Bertrade, 486. 487. Et où Urbain II. publie la Croisade, 501.

Poitiers, pris & pillé par les Normands, 137. Ses Comtes sont Ducs d'Aquitaine, 405. Il se tient en 1100. un Concile en cette ville, où Philippe I. est excommunié, 487. 488.

Pol, (Hugues de saint) & Angelran son fils, prennent la croix avec Godefroy de Bouillon, & l'accompagnent, 511.

Pompe, (Hugues de) rebelle contre Louïs VI. 490.

Ponce, Comte de Toulouse, très-puissant, 405.

Ponlevoy, lieu où Fouque Comte d'Anjou bat Eudes II. Comte de Chartres, 429.

Pons de Toulouse, Comte de Tripoli, épouse Cecile fille de Philippe I. & de Bertrade, 527.

Pontel, (Guillaume) Gouverneur d'Evreux, livre la place aux rebelles, 543.

Pontoise, pris par les Normands, 263.

Portugal, ce Royaume fondé par un Prince du Sang de France, 602.

Possesse, (Guy de) se distingue au siege de Nicée, 517.

Preuve de l'eau bouillante, 149.

Provence, Boson y fonde un Royaume, 244. 245. Que Rodolfe II. réunit au Royaume de Bourgogne.

Ptolemais, il s'y tient en 1148. une nombreuse assemblée des Princes croisez, 598.

Puiset, (Hugues de) se revolt contre Louïs VI. qui fait raser son Chasteau, 534.

Puiset, ce Chasteau est rétabli par le Comte de Blois, 536. 537. Le Roy l'assiege, & l'ayant pris le fait raser de nouveau, 537. 538.

Puteaux, (Hugues de) Chancelier de Louïs VII. 654.

R

R *Aban*, Archevêque de Mayence, fait chasser le Moine Gothescalc du Frioul, 121. Il le condamne comme heretique dans un Concile, 122.

Radebode, Duc de Frise, est battu par Rollon Prince des Normands, 299.

Radulfe, Archevêque de Tours, assiste au Concile d'Autun, où Philippe I. est excommunié, 486. Il se laisse corrompre par Philippe, à qui il remet la Couronne sur la teste, 487.

Radulfe, Comte de Vermandois, blessé dangereusement le Comte de Blois, 537. E

- met en déroute l'armée des rebelles, 538.
 Troupes qu'il amène au Roy contre l'Empereur, 551. Il blesse à mort, & prend Thomas de Marle rebelle, 554. Il perd un œil au siège de Livry, 556. Il accompagne Louis VII. en Guyenne, 560. Il est excommunié à cause de son divorce avec sa femme, & de son nouveau mariage avec Pernelle sœur de la Reine Eleonore, 572. Le Roy luy donne le commandement des troupes en son absence, 577.
- Ragenaire**, un des Seigneurs qui défendent Paris assiégé par les Normands, 215.
- Raginer**, Abbé en Italie, 214.
- Raimond de Saint Gilles**, Comte de Toulouse, prend la croix le premier de tous, 505. Il arrive à Constantinople par terre, & passe en Asie, 514. Son quartier au siège de Jerusalem, 522.
- Raimond**, Archevêque de Reims, sacre Philippe fils aîné de Louis VI. 554.
- Raimond V.** Comte de Toulouse, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence, épouse Constance fille de Louis VI. 562. 607. Henri II. Roy d'Angleterre, pour le contraindre de luy faire hommage, luy declare la guerre, & prend plusieurs places sur luy, 609. 610. Louis VII. vient au secours du Comte, & fait lever le siège de Toulouse, 610. 611. Il fait sa paix, 611.
- Raimond**, Prince d'Antioche, reçoit Louis VII. 596. Ses amours avec la Reine Eleonore sa niece, 597. 598.
- Raimond**, Roy d'Aragon, reçoit Louis VII. à Jacca, 608.
- Raimond**, Berenger Comte de Barcelone, se ligue avec Henri II. Roy d'Angleterre contre le Comte de Toulouse, 609.
- Rainier**, Comte du Palais, 9.
- Rainier**, Duc de Hainaut & d'Heubaye, est battu par Rollon Prince des Normands, 299.
- Rainier**, fils de Rainier au long cou Comte de Hainaut, rentre en possession de son Comté avec le secours de la France, 392.
- Rainold**, General Normand, vient au secours de Charles le Simple, qui prend la fuite avant son arrivée, 317. Il est battu par Herbert Comte de Vermandois, 322. 323. Et par le Comte Adalme, 323. Il fait de grands ravages en Bourgogne, 325. Il va s'établir dans le pays de Nantes, 328.
- Ramer**, confident d'Arnoul Archevêque de Reims, dépose contre luy au Concile de saint Basle, 414.
- Rancon**, (Geoffroy de) prend la croix avec Louis VII. 575. On luy donne le commandement de l'avant-garde au départ de Laodicée, & en cause la défaite par son imprudence, 591. 592.
- Rancon**, (Emery de) se ligue avec Louis VII. contre Henri II. Roy d'Angleterre, 627.
- Ranulfe**, Duc de Guyenne, tué en combattant les Normands, 178. 401.
- Ranulfe**, Comte de Bayeux, se ligue avec le Comte de Vernon contre Guillaume le Bâtard Duc de Normandie, 448. Il se revolte une seconde fois & est fait prisonnier, 451.
- Raoul**. Voyez Rodolfe.
- Raoul**, Comte de Mondidier, combattant dans les troupes de France contre le Duc de Normandie, est fait prisonnier par Roger de Mortemer, qui luy rend la liberté, 451.
- Ratalde**, Evêque de Verone, 9.
- Reginart**, Comte, porte l'étendart Imperial à la bataille de Megen, où il est tué, 221.
- Regnier**, General des Normands, s'avance jusqu'à Paris, & met tout au pillage, 114. Il se retire pour une somme d'argent, *ibid.* Sa mort, 115.
- Reims**, il s'y tient en 995. un Concile pour l'affaire d'Arnoul & de Gerbert prétendants à l'Archevêché, 420. Un autre en 1049. où plusieurs Preiats convaincus de simonie sont déposés, 454. Droit prétendu des Archevêques de Reims de sacrer nos Rois, 530. 531.
- Remy**, Archevêque de Lyon, 146.
- Renaud**, est fait Gouverneur de la Marche de Bretagne, 107. Il est défait par Nomenoy Duc de Bretagne, & tué dans la bataille, 108.
- Renaud**, Duc, défait deux fois par Rollon Prince des Normands, est tué en la seconde bataille, 299.
- Renaud**, Comte de Nevers, assiste au Sacre de Philippe I. 452.
- Restice**, Prince des Esclavons Vinides, favorise la revolte de Carloman contre son pere Louis Roy de Germanie, 158.
- Richard**, Duc de Bourgogne, fidele à Charles le Simple, 297. Il oblige Rollon à lever le siège de Chartres, 300. Sa mort, 312.
- Richard**, fils de Guillaume I. Duc de Normandie, succede à son pere, 352. Louis d'Outremer le veut faire enlever, mais il est obligé de le remettre entre les mains des Bourgeois de Rouen, 353. 354. Il reçoit l'hommage de Richard, & luy confirme la possession du Duché, 354. Il est conduit à Laon, où on le garde de près, 354. 356. Son Gouverneur le sauve dans une botte de foin, & le mene à Senlis, 359. 360. Mesures que l'on prend pour le rétar

- Blir**, 360. & *suiv.* Louis luy confirme tout qui avoit esté cédé à Rollon son ayeul, 367. Richard épouse la fille de Hugues le Grand, 369. Louis & Othon I. entrent en Normandie à la teste de leurs armées, & sont obligez de prendre la fuite, 370. & *suiv.* Le Roy Lothaire veut surprendre Richard, qu'il manque deux fois de suite, 385. 386. Il perd Evreux, & bat Thibaud Comte de Chartres, 387. Il reçoit un secours considerable de Dannemarc, *ibid.* Il fait la paix avec le Comte de Chartres qui luy rend Evreux, 388. Et avec le Roy, *ibid.* Il fait conclure la paix entre le Roy & Arnoul II. Comte de Flandres, 390.
- Richard II.** Duc de Normandie, a guerre avec Eudes II. Comte de Chartres, 426. Il fait entrer en France des troupes de Suede & de Norvege, *ibid.* Il fait sa paix par la mediation du Roy Robert, *ibid.*
- Richard**, Evêque d'Albano, Legat du Saint Siege en France, 492. Préside au Concile de Baugency, 493.
- Richard**, fils naturel de Henri I. Roy d'Angleterre, combat à pied à la bataille de Brenneville, 544. Il perit en passant la mer, 545.
- Richard**, second fils de Henri II. Roy d'Angleterre, fait hommage à Louis VII. pour le pays d'au-delà de la Loire, 632. Il se revolte contre son pere, 644. Et est fait Chevalier par Louis VII. 648. Il se soumet à son pere, 652.
- Richard**, Archevêque de Cantorbery, 648.
- Richarde**, épouse de Charles le Gros, accusée d'avoir un commerce criminel avec Eudard Evêque de Verceil, est contrainte de se retirer dans un Monastere, 274.
- Richer**, Archevêque de Sens, préside au Concile de Reims, 485.
- Richilde**, seconde femme de Charles le Chauve, 194. Elle accouche d'un fils qui meurt peu après, 221. Elle accompagne Charles en Italie, 222. Et est couronnée par le Pape à Tortone, 223. Mesures qu'elle prend pour l'agrandissement de sa famille, 228. 229.
- Richilde**, Comtesse de Hainaut, veuve de Baudouin VI. Comte de Flandres, implore le secours de la France contre Robert le Frison, 470. Et ensuite de l'Empereur, 471.
- Riquier**, (Saint) son corps est reporté par Hugues Capet dans l'Abbaye qui porte son nom, 400.
- Robert le Fort**, partisan du jeune Pepin, est gagné par Charles le Chauve, 153. Il bat diverses fois les Normands, 156. 176. 177. Il les bat encore, mais il est tué, 178.
- Robert I.** Duc de Normandie. *Voyez* Rollon.
- Robert**, Duc de France, frere du Roy Eudes, défend Paris avec luy, 264. Il engage Charles le Simple à traiter avec Rollon Prince des Normands, 302. Ses offices auprès de Rollon, 303. Il est son parrain, 306. Il se revolte, mais tâche inutilement à engager Rollon dans ses interets, 310. Il rentre pour un temps dans le devoir, 311. Il met Rodolfe Duc de Bourgogne son gendre, & Hervé Archevêque de Reims dans ses interets, 312. Il oblige les Normands de la Loire à se retirer en Bretagne, *ibid.* Il se revolte ouvertement, & remporte plusieurs avantages sur l'armée du Roy, 313. Il est sacré Roy de France, 314. Il traite avec Henri l'Oiseleur Roy de Germanie, 315. Il est tué dans une bataille, 315. 316.
- Robert**, Archevêque de Treves, préside aux Conciles de Verdun & de Moulon, 373. Il assiste au Concile national d'Ingelheim, 376.
- Robert**, fils de Hugues Capet, est sacré du vivant de son pere, 408. Il épouse Berthe fille de Conrad Roy de Bourgogne sa parente, 418. Le Pape veut faire casser ce mariage, *ibid.* Et il est déclaré nul, 424. Il épouse Constance fille de Guillaume Comte d'Arles, 425. Il est obligé de rétablir Arnoul dans l'Archevêché de Reims, *ibid.* Il reprime l'ambition d'Eudes II. Comte de Chartres, & fait sa paix avec le Duc de Normandie, 426. Il se rend maître du Duché de Bourgogne après la mort de Henri son oncle, & en donne l'investiture à Henri son fils, 427. Il s'associe Hugues son fils aîné, 428. Il fait condamner une nouvelle heresie au Concile d'Orleans, 429. & *suiv.* Son entrevûe avec Henri II. Empereur, 432. Après la mort de Henri, on luy offre le Royaume d'Italie qu'il refuse, 433. Il favorise la revolte des Seigneurs Lorrains, 435. Après la mort de Hugues son fils aîné, il s'associe son second fils Henri, 436. Qui arme avec Robert son frere contre luy, *ibid.* Mort de Robert, 437. Son éloge, 423. 437.
- Robert**, fils du Roy Robert, est fait Duc de Bourgogne, 427. 443. Il est exclus de la Regence de Philippe I. 458.
- Robert**, Archevêque de Roüen, est contraint par le Duc Robert son neveu de sortir de Normandie, 442. Le Duc le rappelle, & luy donne place dans son Conseil, *ibid.*

- Robert II.** Duc de Normandie, donne retraite à Henri I. & l'aide à soumettre les rebelles, 442. Henri luy donne plusieurs places, 443. Robert oblige Alain Duc de Bretagne à luy faire hommage, 445. Il fait reconnoître Guillaume son fils naturel pour son successeur, va en pèlerinage à Jerusalem, & meurt au retour, 446.
- Robert,** second fils de Baudouin V. Comte de Flandres, est envoyé sur une flotte chercher fortune, & il essaye vainement de s'emparer du Royaume de Galice, 469. On luy donne une seconde flotte, qui est maltraitée par une tempête, *ibid.* Il prend le chemin de Constantinople pour s'emparer de l'Empire que les aventuriers luy offroient, & sur l'avis qu'il y avoit ordre de l'arrêter, il revient en France, 470. Il entre dans la Frise, est repoussé deux fois, & épouse enfin la Comtesse Gertrude, veuve du Comte Florent, *ibid.* Il succede au Comté de Flandres à Baudouin VI. son frere, qui avoit esté tué dans un combat contre luy, *ibid.* Il taille en pieces l'armée de Philippe I. qui avoit pris les interets des enfans de Baudouin 470. 471. L'Empereur prend aussi leurs interets, mais inutilement, 471.
- Robert Guiscard,** Duc de la Pouille, est excommunié par Gregoire VII. 472. De qui il se fait feudataire, 473.
- Robert d'Arbrisselle,** Fondateur de l'Ordre de Fontevraud, assiste au Concile de Poitiers, 488.
- Robert,** Moine Apostat, est envoyé par les Juifs d'Orleans au Soudan d'Egypte, pour luy donner avis des desseins des Princes Chrétiens, 498. Il est brûlé vif, *ibid.*
- Robert,** fils aîné de Guillaume le Bâtard Roy d'Angleterre, est fait Duc de Normandie & Comte du Mans, 476. 477. Il se revolté contre son pere, 477. Qu'il blesse sans le connoître, *ibid.* Il se reconcilie avec luy, & se revolté encore, 478. Après la mort de son pere, il fait la guerre à Guillaume le Roux son frere Roy d'Angleterre, & perd plusieurs places, 479. Il recommence la guerre, & prenant ensuite la croix, il engage son Duché à Guillaume, 495. 505. Il arrive à Constantinople, 514. Son quartier au siege de Jerusalem, 522. Il revient en Europe, fait la guerre à Guillaume son frere, & est fait prisonnier, 534. Il meurt en prison, 570.
- Robert II.** Comte de Flandres, prend la croix, 505. Il arrive à Constantinople, 514. Son quartier au siege de Jerusalem, 522. Il amene des troupes à Louis VI. & bat deux fois les rebelles, 535. 536. Sa mort, 539.
- Robert,** fils naturel de Henri I. Roy d'Angleterre, Comte de Glocestre, refuse la Couronne d'Angleterre, 571.
- Robert,** Comte de Dreux, fils de Louis VI. 561. Prend la croix avec Louis VII. 575. Il ne veut point faire hommage à l'Empereur de Constantinople, 585. Il revient de Jerusalem avant le Roy, & tâche inutilement de troubler l'Etat, 602. Il commande une armée sur la frontiere de Normandie, 610. 611.
- Robert,** Comte de Leicestre, se revolté contre Henri II. Roy d'Angleterre, 644. Il prend diverses places, 648. Il est battu, & fait prisonnier, *ibid.*
- Roche,** (Guy de la) livre sa place au Roy d'Angleterre, 496.
- Rochefort,** (Guy de) se revolté contre Louis VI. qui confisque Gournay sur luy, 490. Il se revolté encore, 534. 537.
- Roderic,** Evêque de Châlons sur Marne, 475.
- Rodonalde,** Evêque de Porto, Legat à Constantinople, se laisse corrompre, 162. Il est encore Legat en France, où il se laisse corrompre par Lothaire Roy de Lorraine, 162. 163.
- Rodolfe,** Archevêque de Bourges, 146.
- Rodolfe,** General Normand, est défait & tué dans la Frise, 210.
- Rodolfe,** fils de Conrad Comte de Paris, s'empare de la Bourgogne Transjurane, 277. Il s'y fait reconnoître pour Roy, 282. Arnoul Roy de Germanie ne peut l'y forcer, *ibid.* Il l'attaque encore inutilement, 292.
- Rodolfe,** fils de Richard Duc de Bourgogne, se joint à Robert son beau-pere contre Charles le Simple, 312. Après la mort de Robert on luy offre la Couronne de France, 317. Il est sacré, *ibid.* Il ne peut obliger Herbert Comte de Vermandois de luy livrer Charles qu'il avoit arrêté, 322. Il entre en Normandie, & met tout à feu & à sang, 323. Il reçoit les hommages des Seigneurs Lorrains, *ibid.* Il fait trêve avec le Roy de Germanie & avec les Normands, *ibid.* Il soumet l'Aquitaine, 324. Où on ne le reconnoît pas long-temps pour Roy, 325. Il laisse échapper les Normands, 325. 326. La Lorraine se revolté contre luy, & se soumet au Roy de Germanie, 326. Il bat les Normands, avec qui il fait la paix, 327. Il reprime l'inondation des Hongrois, *ibid.* Sujets d'inquietude que luy donne le Comte de Vermandois, 328.

319. Ce Comte tient un Concile malgré Rodolfe, & délivre Charles le Simple de prison, 329. Rodolfe regagne ce Comte, & tous ceux qui s'interessent pour Charles, qui est remis en prison, 330. 331. Et meurt peu après, 331. Diverses expéditions de Rodolfe, *ibid.* Il prend plusieurs places au Comte de Vermandois qui s'estoit revolté, & fait enfin la paix avec luy, 332. 333. Sa mort, & son caractère, 334.
- Rodolfe II.** Roy de la Bourgogne Transjurane, bat les Hongrois, 327. Il va en Italie, où il défait Berenger, & d'où il est chassé par Hugues Roy de Provence, qui luy cede son Royaume, 341.
- Rodolfe III.** Roy de Bourgogne, offre ses Etats à l'Empereur Henri II. 443. Il fait l'Empereur Conrad son heritier, *ibid.*
- Rodolfe**, Comte de Valois, se revolte contre Henri I. & est fait prisonnier, 445. Il assiste au Sacre de Philippe I. 452.
- Rodolfe**, Archevêque de Reims, offense Louïs VI. qui en nomme un autre à sa place, 530. Il se reconcilie avec luy, & luy fait hommage, 531. 532. 533.
- Roger**, Comte de Chasteau Porcien, partisan de Charles Duc de la Basse Lorraine contre Hugues Capet, 411.
- Roger**, Comte de Sicile, frere de Robert Guiscard, envoie Emme sa fille en France pour la marier à Philippe I. 480. Il la marie au Comte de Clermont, 481. Il se declare pour l'Anti-Pape Anaclet, 556. Il offre à Louïs VII. des vaisseaux pour le transport des Croisez, 576.
- Roger**, Evêque de Vorchester, assiste au Sacre de Henri III. Roy d'Angleterre & de la Reine Marguerite, 641.
- Rollon**, Prince des Normands, perd ses Etats, 298. Il se retire en Scandinavie, *ibid.* Ses expéditions en Angleterre & dans la Frise, 299. Il vient en France, & est reçu à Rouën, *ibid.* Ses courses & ses victoires, *ibid.* Il va en Angleterre, d'où il revient en France, où il prend plusieurs places, 300. Il est repoussé de devant Chartres, *ibid.* Il consent à une trêve, 302. Il accepte les propositions que Charles le Simple luy fait faire, 303. Il a une entrevûe avec le Roy, 304. Qui luy cede la Normandie & la Bretagne pour sa subsistance, 304. 305. Il rend son premier hommage au Roy, 305. Il se fait baptiser, & prend le nom de Robert, 306. Il fait de grandes donations à diverses Eglises, & partage les terres de son Domaine à ses Officiers, *ibid.* Son mariage avec Gisele fille de Charles le Simple, 307. Il fait des loix, & rebâtit les Eglises ruinées, *ibid.* Il refuse de favoriser la revolte de Robert contre le Roy, 310. Sa mort, *ibid.*
- Rome**, l'Eglise de saint Pierre aux portes de cette ville est pillée par les Sarasins, 116. Leon IV. fait fortifier & augmenter Rome, 125. 126. Elle est prise par Arnoul Roy de Germanie, 294. 295.
- Roric**, Seigneur Normand, s'empare de l'Isle de Betau, & fait la guerre à Roric Roy de Danemarck, qui est contraint de luy ceder le pays entre la mer & l'Eider, 138.
- Rosfelt**, lieu où Louïs le Debonnaire est déposé par ses trois fils, 52.
- Rothalde**, Evêque de Soissons, est déposé par Hincmar de Reims, & rétabli par le Pape Nicolas I. 172.
- Rotrou**, Comte du Perche, va en Espagne, se trouve au siege de Saragoce, & prend Tudela, qu'il retient en titre de Principauté, 546. Il accompagne Louïs VII. en Guyenne, 560.
- Rotrou**, Archevêque de Rouën, Legat du Saint Siege dans l'affaire de Henri II. Roy d'Angleterre, & de saint Thomas de Cantorbery, 636. Il couronne Henri fils aîné de Henri II. & la Reine Marguerite, 641.
- Roucy**, (Ebal de) se revolte contre Louïs VI. qui le châtie, 489.
- Rouën**, pillé par les Normands, 96. Siege de cette ville, 650. 651.
- Roumare**, (Guillaume de) partisan de Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 547.
- Roussillon**, (Gerard de) force l'entrée de Jerusalem avec Robert Duc de Normandie, 524.
- Routiers**, ce que c'estoit, 645.
- Rupture**, ancienne maniere de marquer qu'on rompoit avec quelqu'un, 311.
- S**
- Salomon**, parent d'Herispée Duc de Bretagne, le tuë & luy succede, 146. Il prend le titre de Roy, *ibid.* Et se fait Chrétien, 147. Il fait la guerre à Charles le Chauve, sur qui il remporte une grande victoire, 152. Il reçoit les Normands à sa solde, 155. Et il donne retraite à Louïs le Begue, à qui il donne une armée qui est mise en déroute par les François, 157. Il fait serment de fidelité à Charles le Chauve, qui luy donne quelques terres, 165. Ce Prince luy donne encore le Cotentin à certaines conditions, 179. Il fait le siege d'Angers, que les Normands tenoient avec le Roy, 210. Sa mort, 211.

- Samson*, Archevêque de Reims, est donné pour conseil à Suger Regent du Royaume, 577.
- Sanche*, fils & successeur d'Aizon en Catalogne, se ligue avec Guillaume autre rebelle, 115.
- Sanche*, Comte de Gascogne, prend Pepin fils de Pepin Roy d'Aquitaine, & le livre à Charles le Chauve, 127.
- Sanguin*, Soudan d'Alep & de Mosul, prend Edeffe, & peu après est assassiné, 574.
- Sarafins*, pillent saint Pierre de Rome, & battent les troupes de l'Empereur, 116. Ils font des courses en Italie, 120. Ils veulent forcer Rome, 125. Leur flotte est détruite, 126. Ils prennent Barri, où ils sont assiégés, 128. Ils s'emparent de Benevent, & détruisent Naples, 137. Ils sont assiégés dans Barri, & ayant fait lever le siège, ils recommencent leurs courses, 191. Ils sont battus dans la Calabre, 202. Ils perdent Barri, 203.
- Sauconr*, lieu où les Normands sont battus par Louïs III. 250.
- Savoie*, origine certaine des Souverains de ce pays, 444.
- Saxons*, l'Empereur Lothaire pour les mettre dans son parti, leur accorde la liberté de conscience, 98. Louïs Roy de Germanie soumet les rebelles, 106. Trois ordres differens dans la Saxe, *ibid.*
- Sclaomir*, Duc des Abodrites se revolte, 10. Il traite avec les Normands, 11. Il est pris & exilé, 12.
- Seguin*, Archevêque de Sens, est contraint de se soumettre à Hugues Capet, 407. 408. Il préside au Concile de saint Basle, 414.
- Senechal*, (Grand) en quoy consistoit cette charge, 541. Elle est hereditaire aux Comtes d'Anjou, qui la font exercer par d'autres Seigneurs à la charge d'une espee d'hommage, *ibid.* Louïs VII. la donne à Thibaut Comte de Blois, 622. Qui la rend à la Maison d'Anjou regnante en Angleterre, 632.
- Serge II.* succede au Pape Gregoire IV. 110. Il couronne Louïs fils de l'Empereur Lothaire Roy de Lombardie, 111. Il confond ses adversaires, *ibid.* & 112. Il ne permet aux Romains de faire serment qu'à l'Empereur, 111. Il refuse de rétablir Ebbon Archevêque de Reims, *ibid.*
- Severe*, (Humbaud de Sainte) se revolte contre Louïs VI. qui le met à la raison, 489. 490.
- Sibylle*, fille & heritiere de Helie Comte du Maine, est mariée à Fouque V. Comte d'Anjou, 540.
- Sicile*, les Sarafins d'Afrique appelez par Euphemius, font la conquête de cette Isle, 31.
- Sigefroy*, Roy des Normands, vient se poster à Haslou sur la Meuse avec Godefroy, & fait d'horribles ravages, 251. Il prend Treves, y met le feu, & bat les troupes Lorraines, *ibid.* Il est assiégé dans Haslou, & à quelles conditions il fait la paix, 254. 255. Après la mort de Godefroy il fait de grands ravages, & prend Pontoise, 262. 263. Il fait le siège de Paris, 263, & *suiv.* Il quitte le siège, & va en Frise, où il est assassiné, 271.
- Sigon*, Duc de Benevent, est confirmé par l'Empereur, 11.
- Silly*, (Robert de) un des Seigneurs revoltez contre Henri II. Roy d'Angleterre, 627.
- Simeon*, Patriarche de Jerusalem, 499. 500.
- Simon*, Evêque de Noyon, prend la croix avec Louïs VII. 576.
- Soissons*, il se donne auprès de cette ville une bataille entre Charles le Simple & Robert qui y est tué, 315. Il s'y tient en 1155. un Concile, 608.
- Soliman*, Soudan de Nicée, taille en pieces les Croisez conduits par Pierre l'Hermite, & par Gautier sans avoir, 515. 516. Il perd Nicée, 517. Son armée est mise en déroute par les Princes Croisez, *ibid.*
- Sorabes*, deux peuples de ce nom, 19.
- Succession à la Couronne*, reglement entre les Rois fils de Louïs le Debonnaire, pour la succession des enfans par préférence aux oncles, 119. La succession établie en faveur des fils aînez, à l'exclusion entiere des cadets, 421.
- Suenon*, Roy de Danemarck, promet à Guillaume le Bâtard de demeurer neutre entre luy & Haralde prétendant à la Couronne d'Angleterre, 463. Il envoie des troupes à celui-cy, 465.
- Suenon*, fils du Roy de Danemarck, prend la croix, & est défait & tué par les Turcs, 519.
- Suger*, accompagne Louïs VII. en Guyenne, 560. Il est fait Regent du Royaume en l'absence du Roy, 577. Il empêche Robert Comte de Dreux d'exciter des troubles, 602. Il empêche le Roy de repudier Elconore de Guyenne, 604.
- Sanxon*, Archevêque de Mayence, est tué dans une bataille contre les Normands, 286.
- Suppon*, Comte de Bresce, donne avis à Louïs le Debonnaire de la revolte de Bernard Roy d'Italie, 9.
- Silvestre II.* Voyez Gerbert. Il tâche d'engager les Princes Chrétiens à entreprendre de délivrer la Terre-Sainte, 497. 498.
- Tancarville*,

T

Tancarville, (Guillaume de) Chambellan d'Angleterre, se revolte contre Henri II. 644.

Tancrede, neveu de Bohemond, prend la croix, 506. Il commande un détachement de l'armée des Princes croisez avec lequel il prend plusieurs places dans la Cilicie, 518. Il épouse Cecile fille de Philippe I. & de Bertrade, 527.

Tarse, pris par les Princes croisez, 518.

Tatin, l'homme d'Alexis Comnene auprès des Princes croisez, luy fait livrer Nicée, 517. Il les quitte, 519.

Teutgaud, Archevêque de Treves, se preste à la passion de Lothaire Roy de Lorraine contre la Reine Theutberge sa femme, 150. Il va à Rome pour rendre compte au Pape de ce qui s'estoit passé au Concile d'Aix-la-Chapelle, 151. Sa mauvaise foy au Concile de Metz, 163. Il va à Rome pour rendre compte de ce qui s'estoit passé en ce Concile, 164. Le Pape le dépose, *ibid.* Il irrite l'Empereur contre le Pape, *ibid.* Il consent à sa déposition, 167. Il va à Rome, pour regagner le Pape, ce qui ne luy réussit pas, 169.

Theobalde, beau-frere de Hugues le Bâtard, est battu par les troupes de Germanie, 249.

Theodoric, ou Thierry, grand Chambellan sous le regne de Louïs le Begue, 237. Il cede le Comté d'Amun à Boson, qui luy cede plusieurs Abbayes, *ibid.* Il commande une armée contre les Normands, 252.

Theodulfe, Evêque d'Orleans, a une conference avec Louïs le Debonnaire, 2. Il prend part à la revolte de Bernard Roy d'Italie, 9. 10.

Theophanie, mere d'Othon III. traite inutilement pour la liberté de la Reine Emma, 409.

Theotin, Legat du Saint Siege auprès de l'Empereur Conrad III. assiste à l'assemblée de Ptolemaïs, 598. Il est encore Legat du Saint Siege en Angleterre, pour informer de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, 639.

Theutberge, fille du Duc Hubert, est mariée à Lothaire Roy de Lorraine, 148. Qui l'éloigne, *ibid.* Il la rappelle, & peu après la fait accuser d'inceste, *ibid.* Elle prouve son innocence, 149. On l'accuse une seconde fois, *ibid.* Et elle s'accuse elle-même pour sauver sa vie, 150. Elle se retire en France, *ibid.* Son mariage est cassé par les Evêques du Royaume de Lothaire, 160.

Tome II.

Elle se retire sur les terres de l'Empereur d'où elle se réfugie une seconde fois en France, 169. Lothaire se reconcilie avec elle, 171. Elle se sauve de la Cour, 173. Elle va à Rome, 181. Elle meurt peu après Lothaire, 187.

Thibaud le Tricheur, Comte de Chartres, se revolte contre Louïs d'Outremer, 361. Il le retient en prison, & l'oblige à luy donner le Comté de Laon, 366. Il est excommunié, 377. Il fait la guerre au Duc de Normandie pour l'engager dans un piège, 385. Lothaire luy donne Evreux, 387. Qu'il rend au Duc de Normandie, 388.

Thibaud, Comte de Chartres, se revolte contre Henri I. 445. Il est fait prisonnier par le Comte d'Anjou, qui l'oblige à luy ceder la Touraine, *ibid.* Il s'empare de la succession d'Etiennne son frere Comte de Meaux & de Troyes, *ibid.* Il se revolte contre Louïs VI. qui le défait à plate coulure, 490. Il se revolte, & est battu plusieurs fois, 536. Il est encore battu, & blessé, 537. Il se revolte encore, & défait les troupes du Roy, 539. Il se joint encore au Roy de Normandie, est pris & délivré, 542. Il donne des troupes & de l'argent à Thierry d'Alsace pour se mettre en possession du Comté de Flandres, 554. Il accompagne Louïs VII. en Guyenne, 560. Nouvelles brouilleries de Thibaud, 572. Sa mort, & ses enfans, 603. 604.

Thibaud, Prieur de saint Martin des Champs, 531.

Thibaud, Abbé de sainte Colombe de Sens, prend la croix, 576.

Thibaud, Comte de Blois, de Chartres & de Chateaudun, tâche d'enlever Eleonore de Guyenne, & la manque, 604. 605. Il se ligue avec les Rois de France & d'Angleterre contre Henri Duc de Normandie, 606. Celuy-cy devenu Roy d'Angleterre, l'oblige à luy remettre Amboise, 609. Thibaud se ligue avec luy contre Louïs VII. 610. 611. Il se ligue avec Louïs VII. contre Henri, 616. 617. Il épouse Alix fille de Louïs VII. 621. Qui luy donne la charge de Grand Senechal, 622. Thibaud rend cette charge au fils aîné de Henri, 632. Il demande justice au Pape de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, 639.

Thibaud, Archevêque de Cantorbéry, engage Etiennne Roy d'Angleterre à adopter Henri Duc de Normandie, 606.

Thierry d'Alsace, se rend maître du Comté de Flandres, 554. Il prend la croix avec Louïs VII. 575. Il est un des Commandans

G

- de l'avant - garde au passage du Meandre , 590. Il se charge de la conduite de l'Infanterie , 595. Et l'abandonne , 596. Il va encore dans la Terre-Sainte , & met son Comté & son fils en la garde de Henri II. Roy d'Angleterre , 609.
- Thin* , lieu où les Normands sont battus par Loüis II. Roy de Germanie , 246.
- Thioton* , Abbé de Fuldes , 145.
- Thoci* , (Ithier de) prend la croix avec Loüis VII. 575.
- Thomas* , (Saint) Archevêque de Cantorbery , son caractère & sa conduite , 618. Henri II. luy oste ses Gouvernemens , 619. Il prend la resolution de s'enfuir d'Angleterre , *ibid.* Ses biens meubles sont confisquez , 620. Il se tire retire en France , *ibid.* Où il est très-bien reçu , 621. Le Pape le fait son Legat en Angleterre , 624. Il se retire à Sens , 625. Entrevûë de saint Thomas & de Henri , 632. & *suiv.* Le Pape envoie des Legats , qui ne peuvent accommoder l'affaire , 635. Autre entrevûë de saint Thomas & de Henri , 636. L'Archevêque se reconcilie avec le Roy , 638. Il repasse en Angleterre , *ibid.* Et y est massacré peu de temps après dans sa Cathédrale , 639. Reflexions sur sa conduite , 640. Henri va en pelerinage au tombeau de saint Thomas , 649. Loüis VII. y va aussi , 654.
- Thoston* , prétendant à la Couronne d'Angleterre , passe dans cette Isle sur les vaisseaux du Comte de Flandres , 461. Il se ligue avec Harolde Roy de Norverge , & remporte quelques avantages , 464. Il est défait , & tué , *ibid.*
- Tillieres* , (Gilbert de) se revolte contre Henri II. Roy d'Angleterre , 643.
- Tongres* , pris par les Normands , 251.
- Toni* , (Roger de) se revolte contre Guillaume le Bâtard , & est tué par Roger de Beaumont , 446. 447.
- Toni* , (Raoul de) porte à Guillaume le Bâtard la nouvelle d'une victoire remportée par ses troupes sur les François , 461.
- Tonnerre* , (Renaud Comte de) prend la croix avec Loüis VII. 575. Il est tué , 593.
- Tortolde* , est fait Evêque de Bayeux , 141.
- Toüars* , (Aimery de) un des Chefs qui accompagnerent Guillaume le Bâtard en la conquête d'Angleterre , 463.
- Toulouse* , il s'y tient en 828. un Concile , 35. Il s'y en tient un autre en 1160. où Alexandre III. est reconnu pour legitime Pape , 613. Puissance des Comtes de Toulouse en divers temps , 405.
- Tournay* , pillé par les Normands , 249.
- Tournay* , (Ludolfe & Gilbert de) entrent des premiers dans Jerusalem avec Godefroy de Bouillon , 524.
- Tours* , il s'y tient en 1162. un Concile , où les Albigeois sont condamnez , 616. 618.
- Tourville* , (Geoffroy de) se revolte contre Henri I. Roy d'Angleterre , qui luy fait crever les yeux , 549.
- Trenel* , (Anseume & Guerin de) prennent la croix avec Loüis VII. 575.
- Trêve de Dieu* , son origine , 504.
- Treves* , pris & brûlé par les Normands , 251. Il s'y tient en 948. un Concile , où Hugues le Grand est excommunié , 378. Comment l'Archevêque de cette ville est devenu si puissant , 391.
- Trie* , (Guillaume Agilons de) prend la croix avec Loüis VII. 573.
- Trincavel* , (Guillaume) Comte de Nîmes , & Vicomte de Bessiers , se ligue avec Henri II. Roy d'Angleterre contre le Comte de Toulouse , 610.
- Tripoli* , Capitale d'un Comté le long de la mer de Phenicie , 573.
- Troli* , il s'y tient en 917. un Concile , 329.
- Troupes* , Loüis VI. change la maniere de lever des troupes dans les villes de son domaine , 568. 569. Henri II. Roy d'Angleterre introduit une nouvelle maniere de lever des troupes , 610.
- V
- Vaci* , (Rodolfe de) assiege Trustin de Gos rebelle au Duc de Normandie dans le Chasteau d'Hyemes , & l'oblige à se rendre , 447. 448.
- Val des Dunes* , lieu où Henri I. & Guillaume le Bâtard défont les rebelles , 448.
- Vala* , est mis mal dans l'esprit de Loüis le Debonnaire , 2. Qu'il reconnoist pour Empereur & pour Roy de France le premier de tous les Seigneurs , *ibid.* Il a ordre de se retirer de la Cour , & se fait Moine de Corbie , 9. L'Empereur le donne pour Conseil à Lothaire son fils aîné , 19. Il est fait Abbé de Corbie , 34. On l'envoie reconnoistre les desordres de l'Empire , *ibid.* Son rapport à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle , 34. 35. Il se declare pour le parti des mécontents , 38. On luy ordonne de retourner dans son Monastere , 43. Il est relegué dans un Chasteau auprès du lac de Geneve , 45. Son opiniâtreté , 46. Il le transfere en divers lieux , & il est enfin renvoyé à son Monastere , *ibid.* Les fils de l'Empereur rebelles le font venir dans leur camp , & ce qu'il y fait , 53. Il se retire , 56. Il est fait

- Abbé de Bobio en Italie, 70. Il vient en France, traite avec l'Empereur, & meurt peu après, 70. 71.
- Valdrade*, Lothaire Roy de Lorraine l'épouse du vivant de la Reine Theutberge sa femme legitime, 161. Lothaire se separe d'elle, 171. Elle part pour Rome avec le Legat du Saint Siege, 172. Lothaire la fait revenir dans ses Etats, 173. Elle est excommuniée par le Pape, ce qui n'empêche pas que Lothaire ne declare une seconde fois qu'elle est sa legitime épouse, *ibid.* Le Pape leve l'excommunication fulminée contre elle, 182. Après la mort de Lothaire elle se retire dans un Couvent, 187.
- Valeran*, Comte de Meulan, se ligue avec le Comte de Chartres contre Richard Duc de Normandie, 426.
- Valeran*, Comte de Meulan, se ligue avec Guillaume Cliton contre Henri I. Roy d'Angleterre, 547. Il est fait prisonnier, & pour sauver sa vie, il abandonne toutes ses places à Henri, 549.
- Valgaire*, Comte de Laon, se revolte contre le Roy Eudes, qui luy fait trancher la teste, 288.
- Valon*, Gouverneur de Chasteau-Thierry, est mis en prison par Herbert Comte de Vermandois, 340.
- Vantelme*, Evêque de Chartres, 300.
- Varicarville*, (Gautier de) est pris par les Seigneurs rebelles à Henri Roy d'Angleterre, 548.
- Varin*, Comte, fidele à Louïs le Debonnaire, leve des troupes pour sa délivrance, 62. 64. Il amene des troupes à Charles le Chauve, 90. Il a la principale part à la victoire que ce Prince & Louïs de Baviere remportent à Fontenay sur l'Empereur Lothaire, 95.
- Vaultier*, Archevêque de Sens, sacre Eudes Roy de France, 278.
- Veeland*, Chef des Normands de la Somme, traite avec Charles le Chauve, pour chasser les Normands de l'Isle d'Oïssel, 153. Il les en chasse, 154. Il fait embarquer ses troupes, 155. Il revient en France, & est baptisé avec sa famille, & avec toute sa suite, 156.
- Velfe*, fils de Conrad Comte de Paris, contribué au rétablissement de Charles le Chauve en paroissant l'abandonner, 142.
- Vendeuil*, (Clerembaud de) est arrêté à Constantinople, & relâché avec Hugues le Grand, 511.
- Vendôme*, (Geoffroy de) va dans la Terre-Sainte, 526.
- Venelon*, Evêque de Metz, est tué dans une bataille contre les Normands, 251.
- Venilon*, Archevêque de Sens, se jette dans le parti de Louïs Roy de Germanie contre Charles le Chauve, & préside à l'assemblée où ce Prince est déposé, 140. Il détache le Roy de Lorraine de son parti, 142. Charles rétabli luy pardonne, 146.
- Venilon*, Archevêque de Rouen, 141. 144. 146.
- Verdun*, il s'y tient en 947. un Concile pour examiner l'affaire d'Artaud & de Hugues prétendants à l'Archevêché de Reims, 373.
- Victor IV.* Anti-Pape, 611. Est reconnu au Concile de Pavie, 612. Il est reconnu de nouveau au Concile de Lodi, 613. Il se trouve à la conference sur la Saone, 614.
- Vigon*, fils de Salomon Duc de Bretagne, est mis en prison, 212.
- Villemonde*, fils du Comte Bera, se revolte dans la Catalogne, & se joint aux Sarasins, 29.
- Vilfes*, Louïs le Debonnaire leur donne un Roy, 20.
- Viomarque*, Chef des Bretons revoltez, 23. Il se revolte une seconde fois, & est tué, 28.
- Vivien*, Seigneur très-puissant, est tué en trahison par le Duc Lambert, 151.
- Vivien*, Archidiacre d'Orvieto, Legat du Saint Siege dans l'affaire de saint Thomas de Cantorbery, 634.
- Urbain II.* succede au Pape Victor III. 481. Il écrit aux Evêques de France pour les autoriser à casser le mariage de Philippe I. avec Bertrade, 483. Philippe luy envoie des Ambassadeurs qui ne peuvent le flechir, 484. 485. Il fait tenir un Concile à Autun, où le Roy est excommunié, 486. Il tient un autre Concile à Plaisance pour le même sujet, *ibid.* Et pour la croisade, 501. Il en tient un autre à Clermont, où le Roy est encore excommunié, 487. Et où la croisade est publiée, 501. & *suiv.* Il absout Philippe de son excommunication, 487. Et meurt peu après, *ibid.*
- Wifode*, Evêque de Cremone, partisan de Bernard Roy d'Italie contre Louïs le Debonnaire, 9.

Y

Yves, Evêque de Chartres, refuse d'assister à la ceremonie du mariage de Philippe I. avec Bertrade, 482. Il est cité à la Cour, & ses biens sont abandonnez au pillage, *ibid.* Il refuse d'aller joindre le Roy avec les milices de son Evêché, 483. Sa lettre au Pape, 485. Il est cité au Concile de Reims, & ce qu'il répond à cette citation, *ibid.* Sagesse de sa conduite dans

toute cette affaire , 493. Il conseille à Louis VI. de se faire sacrer par l'Archevêque de Sens , & défend cet avis , 530. 531. Son avis sur les investitures , 532. Il justifie l'hommage rendu au Roy par l'Archevêque de Reims , 533.
Yves , Legat du Saint Siege , excommunique Radulfe Comte de Vermandois , & l'absout de son excommunication , 572.
Yves , Comte de Soissons , prend la croix avec Louis VII. 575.
Yury , (Roger d') grand Echançon de Normandie , Commandant du Chasteau de Roüen , empêche qu'il ne soit surpris , 477.
Yury , (Galerand d') se revolte contre Henri Roy d'Angleterre en faveur de son fils , 643.

Z

Z *uentibolde* , Duc de Moravie , se revolte , 286. Il est châtié , 287. Il se revolte encore , & fait entrer les Hongrois dans la Germanie , 292.

Zuentibolde , fils naturel de l'Empereur Arnoul , est couronné Roy de Lorraine , 293. Il entre en France pour secourir Charles le Simple contre Eudes , 294. Sa mort , 307.

TABLE DES USAGES
& Coustumes sous les Rois de France de la seconde Race.

L Es Religieux suivent tous la Regle de saint Benoist , 47.
 Les Religieuses paroissent aussi n'avoir eu toutes qu'une même Regle , 7.
 Mode de porter des éperons qui estoit celle de la Cour , & des ceintures d'or , défenduë aux Evêques , 7.
 Crever les yeux , supplice devenu assez ordinaire en France depuis le commerce qu'on avoit eu avec les Grecs , 10.
 Coustume de se purger des crimes par serment , quand les accusateurs ne se presentoient point , 45. 47. 66.
 Le titre d'Archevêque n'estoit pas encore toujours joint à celui de Metropolitain , 69.
 Coustume des Rois de France aux grandes Fêtes d'y paroître avec le Sceptre à la main & la Couronne sur la teste , 91.
 Maniere de prouver son innocence par l'eau bouillante , 149.
 Maniere de se battre de la Cavalerie Bretonne , 152.
 Mariage legitime où la femme fautive de dot ou de naissance ne portoit point le nom d'épouse , mais celui de concubine , 194.
 Coustume de mettre ses mains entre les mains

du Roy pour faire le serment de fidelité , 306.
 Coustume de baiser le pied du Roy , lorsqu'il faisoit quelque don de terres , 306.
 Ceux qui commandoient sur les marches ou frontieres appelez Marquis , 109.
 Coustume assez ordinaire de faire les filles des Rois Religieuses & Abbeses , 118.
 Quand il y avoit plusieurs Rois en France , & qu'un de ces Rois mouroit , le frere prétendoit à la succession au préjudice des enfans du mort. Ce point fut décidé dans la conference de Mersen sur la Meuse en faveur des enfans , 38.

TABLE DES USAGES
& Coustumes sous Robert.

Quelques-uns croient que c'est le premier des Rois de France qui eut le don de guerir des écrouelles , 438.

TABLE DES USAGES
& Coustumes sous Henri I.

L Es Comtes d'Anjou Avoiez de l'Abbaye de saint Martin de Tours , 445.
 Serment des Rois de France à leur Sacre , 453.

TABLE DES USAGES
& Coustumes sous Philippe I.

L a coustume ne permettoit pas que le Souverain punît ses vassaux rebelles par la mort ou par la prison , mais seulement par le ravage de leurs terres , ou en rasant leurs Chasteaux , 488.

TABLE DES COUSTUMES
sous Louis VI.

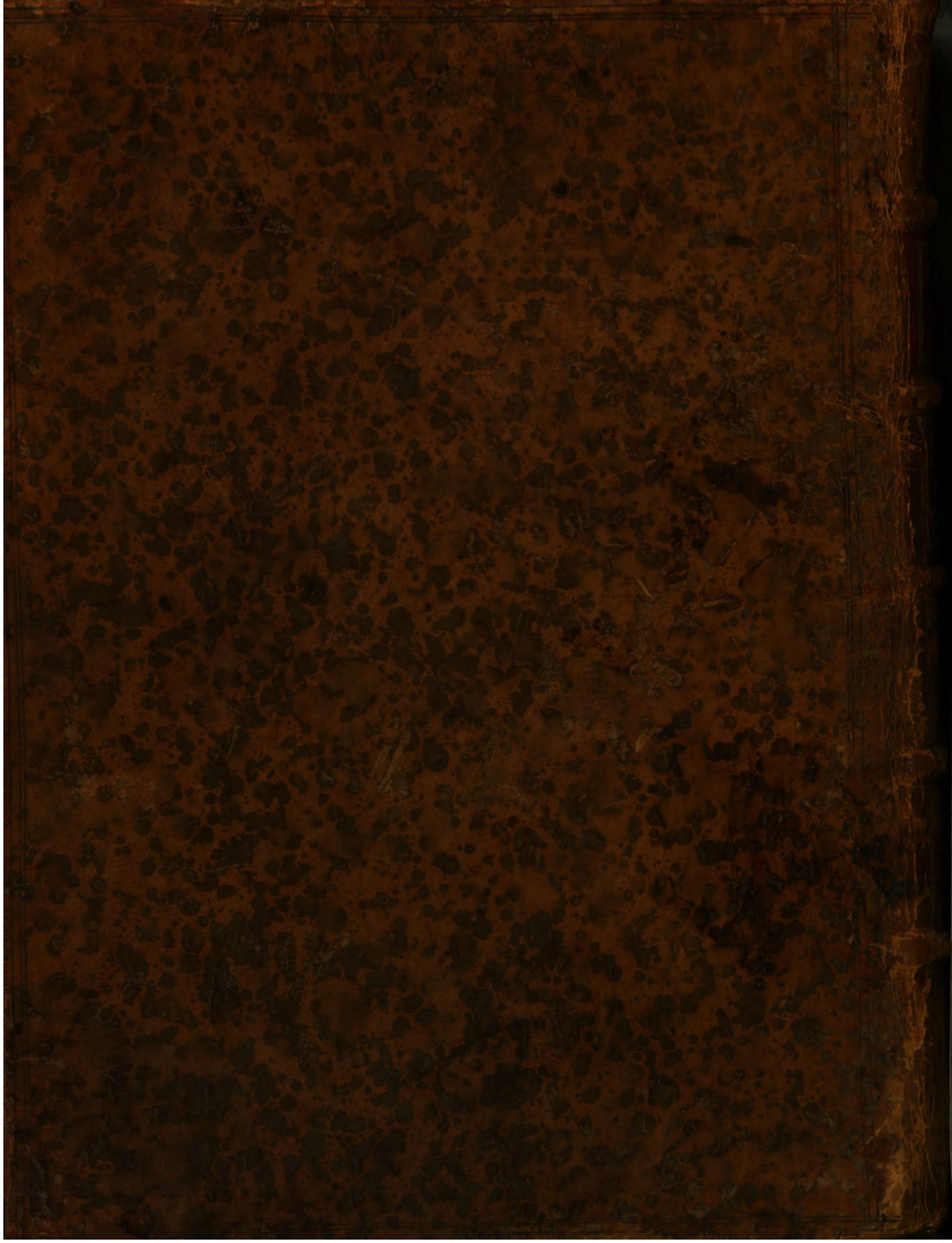
L Es Evêques à son Sacre luy font quitter son épée , luy en presentent une autre , & puis le Sceptre & la main de Justice , 530.
 Louis date quelques Chartres de l'année du couronnement de la Reine Adelaïde , 540.
 Charge de Grand Senechal en France , origine de la distinction de Grand-Maître d'Hostel & de premier Maître d'Hostel , 541.
 Le Lieutenant du Grand Senechal luy fait hommage de sa charge , 541.
 Oriflamme pris pour la premiere fois à saint Denis par nos Rois pour l'armée , 551.

TABLE DES USAGES
& Coustumes sous Louis VII.

M ilices dites les Communes , leur institution , 568.
 Maisons de Villes , leur institution , 569.
 Nom que l'on donnoit aux soldats des Communes , 569.







Daniel, Gabriel,

Histoire de France

Bd.: 2

Paris 1722

Res/4 Gall.g. 59-2

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10894803-8